

Université de Limoges

École Doctorale Sociétés et Organisations (ED 526)

UMR 6042 CNRS GEOLAB

HDR de l'Université de Limoges

Discipline / Spécialité : Géographie

Présentée et soutenue par

**Sylvain Guyot**

Le 15 octobre 2015

## **LIGNES DE FRONT**

**L'ART ET LA MANIERE DE PROTEGER LA NATURE**

**Volume 2 : CV détaillé et production scientifique et académique**

Chargée d'habilitation : Myriam Houssay-Holzschuch, Pr Université de Grenoble Alpes

JURY :

### **Rapporteurs**

Mme Anne-Laure Amilhat-Szary, Pr Université de Grenoble Alpes

M. Christian Kull, Pr Université de Lausanne

M. Hervé Régnault, Pr Université de Rennes 2

### **Examineurs**

M. Paul Arnould, Professeur Emérite, ENS de Lyon

Mme Nathalie Bernardie-Tahir, Pr Université de Limoges

## Droits d'auteurs

---

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :  
« Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France »  
disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



<b>I- CURRICULUM VITAE DETAILLE.....</b>	<b>5</b>
I.1. DONNEES GENERALES .....	5
I.2. ETUDES (DIPLOMES ACQUIS).....	5
I.3. PARCOURS PROFESSIONNEL.....	6
I.4. ACTIVITES PEDAGOGIQUES .....	7
I.5. ACTIVITES DE RECHERCHES .....	9
<b>II- LISTE DES PUBLICATIONS.....</b>	<b>17</b>
II.1. REVUES INTERNATIONALES A COMITE DE LECTURE (LISTE AERES ET AUTRES REVUES INTERNATIONALES REFERENCEES) .....	17
II.2. EDITEUR INVITE DE NUMEROS SPECIAUX DE REVUES .....	19
II.3. DIRECTION D'OUVRAGES.....	20
II.4. OUVRAGES.....	20
II.5. CHAPITRES D'OUVRAGES .....	20
II.6. LES CONFERENCES.....	21
II.7. COMPTES RENDUS DE CONGRES AVEC COMITE DE LECTURE.....	23
II.8. PUBLICATIONS DIVERSES .....	24
II.9. RECENSIONS D'OUVRAGES .....	24
II.10. DIFFUSION DE LA RECHERCHE & VULGARISATION .....	25
II.11. CATALOGUES D'EXPOSITIONS.....	26
<b>III- SELECTION ORGANISEE DE PUBLICATIONS .....</b>	<b>27</b>
III.1. CONFLITS ENVIRONNEMENTAUX .....	28
III.2. GEOGRAPHIE POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT.....	29
III.3. NEOTOPONYMIE .....	30
III.4. ARTICLES GENERAUX SUR L'AFRIQUE DU SUD.....	31
III.5. FRONTS ECOLOGIQUES .....	32
III.6. DYNAMIQUES PARTICIPATIVES ET LOGIQUES ETHNIQUES.....	33
III.7. MISE EN ART DE LA NATURE.....	34
<b>IV- PROPOSITIONS PEDAGOGIQUES .....</b>	<b>37</b>
ANNEXES 1 : EXPRESSIONS GEOGRAPHIQUES 3.0 « S'EXPRIMER ET COMMUNIQUER EN GEOGRAPHES »...	38
ANNEXES 2 : LA NATURE : REPRESENTATIONS, IDEOLOGIES POLITIQUES ET TERRITOIRES .....	77
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>125</b>



# I- Curriculum vitae détaillé

---

Il peut se résumer à l'exercice plus formel d'un CV étendu, notamment si le volume **Position et projet scientifique** précise les évolutions, les bifurcations, les choix opérés. (Source : <http://www.cpcnu.fr/web/section-23/recommandation-pr>, accédé le 26/05/2015).

## I.1. Données générales

Sylvain Guyot, *Géographe Politique de l'Environnement*

### Mots-clefs thématiques :

Fronts écologiques, frontières, conflits, environnement, acteurs, territoires, art-in-situ

### Mots-clefs géographiques :

Afrique du Sud, Argentine, Chili, France

### État civil :

Né le 05 juillet 1976 à Nice (06), Marié, deux enfants (4 et 6 ans)

### Langues pratiquées : Lu (L), écrit (E), parlé (P)

Anglais LEP

Espagnol LEP

Allemand LP

Portugais LP

Rudiments : Grec moderne

## I.2. Etudes (Diplômes acquis)

**Thèse de doctorat de géographie** : *L'environnement contesté. La territorialisation des conflits environnementaux sur le littoral du KwaZulu-Natal (Kosi Bay, St Lucia, Richards Bay et Port Shepstone, Afrique du Sud)*. Soutenue le 27/09/2003 à l'université Paris 10-Nanterre. Préparée au sein de l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) et en collaboration avec l'Université du Zoulouland (Afrique du Sud)

**DEA de géographie**, soutenu en juin 2000, université de Provence

**Agrégation de géographie**, obtenue en juillet 1999, préparée à l'université de Provence

**Maîtrise de géographie**, soutenue en juin 1998, université de Provence

**Licence de Géographie**, 1994-1997, université de Provence

### **I.3. Parcours professionnel**

#### **Postes et fonctions occupés dans l'enseignement et la recherche avant la maîtrise de conférences**

2006-2007, 1<sup>er</sup> semestre : PRAG – Université de Grenoble 1 et chargé de cours à l'IEDES, université de Paris I

Juin-septembre 2006 : Post-Doc. - Université Arturo Prat d'Iquique (Chili)

Août -novembre 2005 : Post-Doc. – Université de Fort-Hare (Afrique du Sud)

Titularisation dans le corps des agrégés en décembre 2002

2002-2006 : ATER - Université de Grenoble 2.

Mars à août 2002 : Collège Campra et Lycée International de Luynes, Aix-en-Provence

Novembre 2000 – Février 2002 : *Junior Lecturer* à l'Université du Zululand (Afrique du Sud)

Septembre-novembre 2000 : Collège St Eutrope, Aix-en-Provence

**Maître de conférences en géographie à l'Université de Limoges** (UMR CNRS 6042 GEOLAB), depuis le 01/02/2007

Titularisé le 01/02/2008, au 6<sup>ème</sup> échelon depuis le 01/11/12

Titulaire de la Prime d'Excellence Scientifique (PES), période 2012-2016

**Activité artistique (parcours, visuels, expositions etc.)**

**<http://peinturesylvainguyot.wordpress.com/>**

Les activités administratives liées à la pédagogie ou à la recherche seront indiquées dans les deux rubriques suivantes.

## I.4. Activités pédagogiques

### I.4.1. Volume des heures enseignées

Heures équivalent TD totales (Limoges et hors-Limoges) enseignées par années

2014/2015 = 96 (CRCT)  
2013/2014 = 201  
2012/2013 = 201  
2011/2012 = 201  
2010/2011 = 241  
2009/2010 = 192  
2008/2009 = 96 (contrat d'accueil)  
2007/2008 = 96 (contrat d'accueil)  
2006/2007 = 300  
Moyenne annuelle = 181

Nombre d'étudiants moyen par année de Licence sur la période : 40 (20 en TD)

Nombre d'étudiants moyen par année de Master sur la période : 15

Les conditions d'enseignement de la géographie à l'Université de Limoges sont de très bonne qualité.

### I.4.2. Diversité des heures enseignées

Diversité des enseignements : sélection sur les années de maîtrise de conférence (2007/2015)

J'enseigne à l'Université de Limoges au sein de la licence « géographie et aménagement », principalement au sein du master « construction et gestion durable des territoires », mais aussi au sein du master « droit de l'environnement et de l'urbanisme » et à l'Université Paris 1, au sein du master professionnel tourisme (DATT).

- **Principaux enseignements récents de Licence**, en *italique souligné* principales innovations pédagogiques (i -individuelles ou c - collectives) :

Expressions géographiques : s'exprimer et communiquer en géographes (L1) : TD (avec sortie de terrain « perceptions/représentations urbaines) 30 htd (i)

Ressources documentaires et bibliographiques (L1) : TD 18 htd

Nouveaux territoires français (L2) : CM 27 htd (c)

(\*) Mondes Anglophones (L2) : TD 18 htd

(\*) European Nature and Landscape – enseignement en anglais dans le cadre du DU « European Studies » (L2) : CM (avec sortie de terrain « art, paysage et territoire en Limousin ») 36 htd (c)

(\*) La nature : concepts, idéologies, usages, gestion (L3) : 36 htd (i puis c)

Géographie politique de l'Amérique Latine (L3) : 24 htd (i)

- **Principaux enseignements récents de Master**, en *italique souligné* principales innovations pédagogiques (i -individuelles ou c - collectives) :

(\*) *Géographie politique de l'environnement* (M1- Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme) : CM 27 htd (c)

(\*) Espaces et territoires protégés (M1) : CM 27 htd (i puis c)

(\*) *Fractures urbaines Nord-Sud ?* (M1) : 27 htd (i puis c)

*Fronts touristiques* (M2 Tourisme DATI) : 9 htd (i)

Préparation CAPES/AGREGATION : Amérique Latine, Russie, France, Géographie des conflits, préparation à l'oral.

(\*) Depuis 2013/2014, j'ai associé des doctorants du laboratoire à certains de ces cours pour construire ensemble les enseignements (formation à la pédagogie) et leur permettre d'enseigner en relation avec leurs thématiques de thèse (formation à la recherche).

Vous trouverez à la fin de ce volume 2, le détail de deux enseignements de licence : « Expressions géographiques : s'exprimer et communiquer en géographes » (L1) et « La nature : concepts, idéologies, usages, gestion » (L3) qui ont été conçus par mes soins et avec le renfort d'une collègue doctorante pour le second.

### **I.4.3. Diversité des lieux d'enseignement**

#### **- Professeur Invité en France**

- Chargé de cours à l'ENS-ULM (Paris) en 2014 (agrégation d'histoire)

- Chargé de cours à l'Université de Paris I– Sorbonne, IREST - Institut de Recherche et d'Études Supérieures du Tourisme : Master 2 TEP (2010-2012) et Master 2 DATI depuis 2013.

- Chargé de cours à l'ENSA (Ecole Nationale Supérieure d'Art) Limoges-Aubusson, depuis 2012 : Arc « Territoires »

#### **- Professeur Invité à l'étranger**

- Séminaires Erasmus, Université de Stockholm, Suède, mai 2008 et mai 2010.

- Professeur Invité, Universidad de la Republica, Montevideo, Uruguay, juillet 2007, « Cours de Master Ingénierie Environnementale, valorisation du patrimoine environnemental ».



#### **I.4.4. Activités administratives liées à l'enseignement à l'Université de Limoges**

- Directeur de la licence de géographie par intérim du 01/09/2013 au 31/01/2014 (20 demi-journées consacrées à la fonction sur la période)
- Directeur du département de géographie par intérim, et de facto membre invité du conseil de gestion de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Limoges du 01/05/2012 au 23/01/2013 (90 demi-journées consacrées à la fonction sur la période)
- Directeur des Etudes du 01/09/2009 au 30/04/2012 (40 demi-journées consacrées à la fonction sur une année universitaire)
- Représentant des personnels au CTP de l'Université de Limoges (2008-2009 et 2011), puis au CT depuis septembre 2011.
- Responsable documentation – bibliothèques du 01/02/2007 au 30/04/2012
- Membre élu du conseil de gestion de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Limoges du 01/12/2008 au 15/11/2010
- Membre invité de la commission de la pédagogie du 01/09/2009 au 31/01/2014.
- Tuteur pédagogique de deux moniteurs-allocataires (CIES puis CPMEC) – Greta Tommasi de 2009 à 2012, puis Emilie Chevalier de 2012 à 2015.

#### **I.5. Activités de recherches**

##### **I.5.1. Structures d'accueil de la recherche**

- Depuis le 01/02/2007 : UMR 6042 GEOLAB CNRS, Equipe « Capital Environnemental »
- De 2004 à 2006 : chercheur associé au Laboratoire Territoires, UMR PACTE CNRS
- De 2000 à 2004 : membre de l'UR 023 de l'IRD et de l'EA GECKO-GEOTROPIQUES (Université Paris Ouest – Nanterre).

##### **I.5.2. Expertises scientifiques à plusieurs échelles**

###### **- Expertise locale :**

- \* Membre du comité de sélection du poste de MCF « Villes du Sud » 2014, à l'ENS-ULM.
- \* Membre du comité de sélection de la chaire junior GEOLAB-SHEM « gestion des barrages et des plans d'eau », 2012 et 2013.
- \* Président du comité de sélection de recrutement des ATER, Département de Géographie, Université de Limoges, pour l'année scolaire 2012-2013.

\* Membre extérieur du comité de sélection du poste n°287 « Politiques de l'environnement » 2011, Université de Pau.

\* Membre local du comité de sélection du poste n°379 « Géographie spécialiste de la forêt » 2010, Université de Limoges.

**- Expertise régionale :**

\* Membre du comité de pilotage de Géoculture en Limousin : <http://geo.culture-en-limousin.fr/>

**- Expertise nationale :**

\* Membre élu au CNU, 23<sup>ème</sup> section. Mandat 2012/2016

\* Membre du comité scientifique de la conférence « Géographie, écologie, politique : un climat de changement », 6-8 septembre 2012.

\* Membre du comité scientifique du colloque « Capital Environnemental », représentations, pratiques, dominations, appropriations spatiales, 18 – 21 novembre 2015 – Limoges

**- Expertise internationale :**

\* Membre du comité scientifique de la 11<sup>ème</sup> conférence BRIT (Border Regions In Transition) sur « la frontière mobile », « The mobile borders », XIth BRIT conference, Geneva-Grenoble, 6-9 septembre 2011.

\* Expert international à la NRF (*National Research Foundation*), Afrique du Sud (promotions individuelles et projets de recherches) en 2010

\* Expert international à l'Université de Fort Hare, Afrique du Sud en 2010

**- Activités éditoriales :**

- Membre du comité de rédaction de la revue *Mappemonde* depuis 2010

- Membre du jury du prix de thèse *Mappemonde* depuis 2012

- *Guest-editor* pour les revues :

*Geopolitics, Espace Politique, Journal of Alpine Research (RGA)*

- Evaluation régulière d'articles pour les revues :

*Urban Environment (Canada), Cybergéo, Mappemonde, Echo Géo, L'Espace Politique, Cahiers d'Agriculture, Géocarrefour, Géographie et Cultures, Revue de Géographie du Québec.*

**- Autres responsabilités de recherche :**

- Responsable des Archives-Ouvertes (HAL) pour l'UMR GEOLAB, site de Limoges (2007/2012)

- Coordinateur de la bibliothèque de recherche (2007/2012)

### **- Autres activités de recherche :**

- Responsable de la session « eco-frontiers » à la conférence BRIT XI (Genève- Grenoble, 6-9 septembre 2011)
- Co-organisation d'un séminaire européen ERASMUS à Stockholm (University of Stockholm), 25 mai 2010
- Co-organisation de la conférence internationale sur les fronts écologiques tenue à l'Université de Limoges du 27 au 30 mai 2009.

### **I.5.3. Programmes de recherches**

#### **- ANR en cours**

- 2014/2017 : membre de l'ANR IRGENT (Gentrification rurale en contexte international : France, Royaume-Uni, Etats-Unis ; coordination : Frédéric Richard), recherches sur l'art comme moteur et révélateur de la gentrification rurale.
- 2012/2016 : membre de l'ANR UNPEC (Aires Protégées mégapolitaines dans les villes des pays émergents) : contact front d'urbanisation/front écologique au Cap et à Nairobi (coordination : Frédéric Landy). Responsable de l'axe « hybridation entre front écologique et front d'urbanisation ».

#### **- ANR récentes déposées**

- 2015 : partie-prenante comme responsable de tâche dans l'ANR « E-WILD » : « Europe ensauvagée, une nature en libre évolution ? Analyse des effets socio-spatiaux et culturels des nouveaux modes de valorisation et de protection de la nature en Europe ». (Coordination : Régis Barraud et al.)
- 2013 : partie prenante à une ANR blanche déposée en janvier 2013 « INDINTERNAT » sur les entrées géographiques des questions autochtones entre « terres, territoires et nature ». (Coordination : Éric Glon).
- 2010 : partie prenante à deux ANR déposées

\* UNPEC (*Les Suds*) comme participant à une tâche : Les parcs nationaux dans les mégapoles des pays émergents, exemple du Cap, Afrique du Sud et de Rio de Janeiro (Brésil) ; (Coordination : Frédéric Landy).

\*ACNE (*Systerra*) comme coordinateur de tâche : instrumentalisations politiques multiscalaires des services écosystémiques au Brésil, Gabon et Vietnam (coordination : Xavier Arnauld de Sartre).

## - Direction de programmes de recherches

- 2007/2009 : C2R (Région Limousin, Université de Limoges, Université de Fort Hare – Afrique du Sud) : Gestion sociopolitique de l'environnement dans les pays du sud. « Enjeux fonciers et ONG environnementales sur la Wild Coast, Afrique du Sud »

## - Participation à des programmes de recherche

- 2004/2008 : Projet ECOS n°C04H03-A04H03 tripartite avec le CONYCIT chilien et avec le CONACYT argentin (projet innovateur car première collaboration tripartite financée par ce comité) : « Frontière et ressource(s), entre intégration et conflit : pour une nouvelle géopolitique andine ? ». Coresponsabilité du projet avec B. Pecqueur pour la partie française, S. Gonzalez pour l'université A. Prat au Chili, A. Combelio pour l'université de Buenos Aires en Argentine.

- 2004/2008 : CORUS (Coopération pour la Recherche Universitaire et Scientifique), « Référents historiques et environnementaux dans les recompositions territoriales sud-africaines, françaises et marocaines » sous la direction de F. Giraut pour l'UMR PACTE, en collaboration avec l'UR de l'IRD « Développement localisé urbain, dynamiques et régulation », The School of applied environmental sciences de l'Université du NATALE-Pietermaritzburg (Afrique du Sud), le LERMA de l'Université CADI AYYAD de Marrakech (Maroc)

- 2000/2003 : Programme de recherche franco-sud-africain “ Pouvoirs et territoires en Afrique du Sud : marges et confins, chefs-lieux au Kwazulu-Natal ”, CODESRIA-MAE-NRF, Laboratoire TERRITOIRES, UMR PACTE CNRS & UR 023, IRD, sous la direction de F. Giraut.

- 2000/2003 : Programme « Gestion de la biodiversité au Maputaland », Université du Zululand & UNESCO, sous la direction de Prof. M.R. Jury.

## - Recherche appliquée

- 2013/2015 : Participation à une équipe pluridisciplinaire (sous la direction de l'artiste Jean-François Demeure) dans le cadre d'une réponse à une **commande publique** pour la création d'un sentier artistique à Solignac (Limoges-Métropole) : projet sélectionné, en attente de validation de la tranche de financement du ministère de la culture.

[http://www.solignac.fr/fichiers/ne pas modifier/Cahier des charges d finitif de la commande publique juillet 2013 .pdf](http://www.solignac.fr/fichiers/ne_pas_modifier/Cahier_des_charges_d_finitif_de_la_commande_publicue_juillet_2013_.pdf)

#### **I.5.4. Direction de recherches**

- **En cours** (2014/2015) : Suivi de 4 thèses de géographie en cours, de deux M2 et d'un M1

##### **- Thèses**

[École doctorale « sociétés et organisations », PRES « Limousin Poitou-Charentes »]

\* Thèse de Simon Maraud, « Autochtones et protection de la nature au Québec et en Laponie suédoise », depuis le 01/09/2014, codirection réalisée avec Nathalie Bernardie-Tahir (HDR) et Stéphane Héritier. Demande de cotutelle en cours avec l'Université de Laval (Québec-Canada). Contrat doctoral.

\* Thèse de Gabrielle Saumon, « Mobilités et écritures de la nature dans le Pacific Northwest », depuis le 01/09/2013, codirection réalisée avec Nathalie Bernardie-Tahir (HDR) et Frédéric Richard. Contrat doctoral.

\* Thèse de Josselin Guyot-Téphany, « Capital environnemental et enjeux territoriaux dans les îles Galápagos », depuis le 01/10/2013, codirection réalisée avec Nathalie Bernardie-Tahir (HDR). Bourse régionale.

[École doctorale « sciences sociales », Université de Lyon 3]

\* Thèse d'Andres Rees Catalan, depuis le 01/09/2013, « Expériences participatives et intégration des populations autochtones dans la gestion des espaces naturels protégés : le Parc National Alerce Costero et la Réserve Côtière Valdivienne (Chili) », codirection réalisée avec Michel Mietton (HDR), Yanni Gunnell (HDR) et Samuel Depraz. Contrat doctoral.

##### **- Masters**

\* M2 de Flora Basthier, ENSA-Master Création contemporaine et industries culturelles (Limoges), « La pratique de la trace dans l'espace urbain : la controverse autour de M. Chat ».

\* M2 de Théau Jurgens, M2 Pratique du Développement, Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne, stage professionnalisant sur « marketing touristique d'Eden to Addo Corridor Initiative (Afrique du Sud) ».

\* M1 de Florent Simon : « Cassis : une enclave à hauts-revenus au cœur d'un Parc National Urbain Master « Construction et gestion durable des territoires », Université de Limoges

- **Suivis réalisés entre 2007 et 2014** : 10 M2 de géographie soutenus et 7 M1 de géographie soutenus

**\* M2 – « Construction et gestion durable des territoires »**

2013/2014 :

M2 de Simon Maraud, Université de Limoges : Eeyou Istchee Baie James (Québec, Canada) : le partage controversé d'un territoire en construction. De possibles hybridations entre mise en valeur environnementale et pratiques autochtones. Mention TB.

M2 de Clément Benabdelmalek, Université de Limoges : « La poussée du vote FN dans les espaces ruraux limousins ». Mention TB.

2012/2013 :

M2 d'Antony Caillot, Université de Limoges : « Les espaces agricoles sur la péninsule du Cap en Afrique du Sud : acteurs, gestions et interconnexions avec le Parc National de la Montagne de la Table et l'aire métropolitaine », Mention TB. Projet intégré et financé par l'ANR UNPEC.

M2 de Jean-Baptiste Blanzat, Université de Limoges : « Les enjeux relatifs à la consommation des espaces forestiers en Limousin », réalisé dans le cadre d'un stage à la DRAAF, Mention B.

2011/2012 :

M2 de Nadine Mathieu, Université de Limoges : « Art et valorisation territoriale dans la vallée des peintres en Creuse ». Mention Passable.

2010/2011 :

M2 de Gabrielle Saumon, Université de Limoges : « Développement d'une approche géo-littéraire autour des romans policiers d'Henning Mankel ». Mention TB

2009/2010 :

M2 de Guenaëlle Charmont, Université de Limoges : « Approche juridique et territoriale d'un parc transfrontalier de la paix à la frontière Equateur-Pérou, Cordillera del Condor ». Mention TB

2008/2009 :

M2 de Nahoum Champroy, Université de Limoges : « Géographie des chaudières à bois en Limousin » Mention B

2008/2009 :

M2 de Renaud Miniconi, Université de Limoges : « Conflits territoriaux et coopérations environnementales en territoire Mapuche: l'exemple du Parc National Nahuel Huapi (Argentine). » Mention B

**\* M1 - « Construction et gestion durable des territoires »**

2013/2014 :

M1 Stage de Gilbert Bourreau : « Accessibilité et transports en commun dans le département de la Meuse ». Mention Passable.

M1 de Yannick Minto Ngoulelema : « Le parc national urbain de Libreville au Gabon ». Mémoire non terminé.

2012/2013 :

M1 ERASMUS de Simon Maraud : « La Laponie : acteurs, enjeux et territoire dans la gestion environnementale suédoise », Mention TB.

2011/2012 :

M1 ERASMUS d'Anthony Caillot (Parcs nationaux métropolitains à Stockholm, Suède), mention B.

2010/2011 : M1 de Nadine Mathieu (projet Géoculture en Limousin) Mention AB ; ERASMUS de Catherine Saumet (géographie électorale du vote d'extrême droite en Suède) Mention AB,

2009/2010 :

M1 de Fabien Cerbelaud, Université de Limoges : « Les territoires du foot à Durban, Afrique du Sud ». Mention TB.

M1 ERASMUS de Gabrielle Saumon, Université de Limoges : « Développement d'une approche géo-littéraire autour du roman policier Millennium ». Mention TB.

2007/2008 :

M1 ERASMUS de Renaud Miniconi, Université de Limoges : « Sous les pavés, les arbres. Stockholm ou la nature sacrifiée sur l'autel du politique », mention TB

### **I.5.5. Participation à des jurys de thèse**

Participation en tant qu'évaluateur extérieur international à deux jurys de thèses (Département de géographie et des études environnementales de l'Université de Fort Hare en Afrique du Sud) :

BOOSE R., 2010, Local economic development: A case study of the Blue Crane Route Municipality, Eastern Cape, South Africa. 284 p. Supervisor: Prof. C.E.P. Seethal.

TICHAGWA C.T., 2010, A multi-dimensional assessment of land degradation in the Sterkspruit river catchment: the nexus between landscape sensitivity, land use dynamics and landscape resilience. 280 p. Supervisors: Dr L. Wotshela & Dr S. Dube.

### **I.5.6. Participation à des jurys de master**

Participation régulière à de nombreux jurys de soutenance de M1 et de M2 évalués entre 2006 et 2015 (Universités de Grenoble 1 et de Limoges) : une vingtaine de mémoires "recherche" et une vingtaine de mémoires "professionnalisants" dans le cadre du Master Professionnel "Valorisation du patrimoine et aménagement du territoire" (Université de Limoges). Liste exhaustive non présentée ici.



## II- Liste des publications

---

### II.1. Revues Internationales à Comité de Lecture (liste AERES et autres revues internationales référencées)

À paraître : GUYOT S., GUINARD P., 2015, « L'art de (ré)imaginer l'Afrique du Sud », *L'information géographique*, Numéro spécial sur « Images et imaginaires en géographie », sortie prévue à l'automne 2015, 22 p.

GUYOT S., DELLIER J., CAILLOT A., 2015, « 'Our rural sense of place': Rurality and Strategies of Self-Segregation in the Cape Peninsula (South Africa) », *justice spatiale | spatial justice*, n° 7 janvier 2015, <http://www.jssj.org>

GUYOT S., DELLIER J., CERBELAUD F., 2014, « L'environnement au profit des plus riches ? Construction et hybridation d'un front écologique métropolitain dans la Péninsule du Cap (Afrique du Sud) », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [Online], Volume 14 Numéro 1 | mai 2014, Online since 10 May 2014, URL : <http://vertigo.revues.org/14660>

GUYOT S., 2013, « La construcción territorial de cabezas de puente antárticas rivales: Ushuaia (Argentina) y Punta Arenas (Chile). *Revista Transporte y Territorio* N° 9, pp. 11-38, Universidad de Buenos Aires. <http://redalyc.org/articulo.oa?id=333029872002> [article adapté en espagnol de la référence GUYOT, 2012-a].

ROUVELLAC E., DELLIER J., GUYOT S., 2013, « Le vignoble sud-africain dans l'ère post-apartheid, entre transformation et continuité », *EchoGéo* [En ligne], 23 | 2013, mis en ligne le 05 juin 2013. URL : <http://echogeo.revues.org/13343>

GUYOT S., 2012-a, « La construction territoriale de têtes de ponts antarctiques rivales : Ushuaia (Argentine) et Punta Arenas (Chili) », *L'Espace Politique* [En ligne], 18 | 2012-3, mis en ligne le 26 novembre 2012, URL : <http://espacepolitique.revues.org/index2466.html>

GUYOT S., 2012-b, « L'émergence d'un Front Touristique Transfrontalier dans les Andes Centrales (Triple Frontière : Argentine, Bolivie et Chili) », *ACME –International E-Journal for Critical Geography*, 11(2), 304 -334

GUYOT S., 2011-a, “The eco-frontier paradigm: rethinking the links between space, nature and politics”, *Geopolitics*, 16 (3), 675-706.

GUYOT S., 2011-b, “The Instrumentalization of Participatory Management in Protected Areas: The ethnicization of participation in the Kolla-Atacameña Region of the Central Andes of Argentina and Chile”, *Journal of Latin American Geography*, 10 (2), 09-39.

ROUVELLAC E., DELLIER J., GUYOT S., 2011-c, « Entre terroir et territoires. La renaissance du vignoble sud-africain », *L'espace géographique*, 40 (4), 337-351.

MINICONI R., GUYOT S., 2010, « Conflicts and cooperation in the mountainous Mapuche territory (Argentina) », *Journal of Alpine Research* [En ligne], 98-1 | 2010, mis en ligne le 15 avril 2010, URL : <http://rga.revues.org/index1151.html>

HERITIER S., ARNAUD DE SARTRE X., LASLAZ L., GUYOT S., 2009, « Fronts écologiques : dynamiques spatio-temporelles et dominations multi-scalaires », *L'Espace Politique* [En ligne], 9 | 2009-3, URL : <http://espacepolitique.revues.org/index1453.html>

GUYOT S., 2009, « Fronts écologiques et éco-conquérants : définitions et typologies. L'exemple des « ONG environnementales en quête de Côte Sauvage (Afrique du Sud) », *Cybergeo*, article 471, mis en ligne le 05 octobre 2009. URL: <http://www.cybergeo.eu/index22651.html>.

JURY M., GUYOT S., 2009, “Environmental services and development in an African port city”, *Scientific Research and Essays*, Vol. 4 (11), p. 1370–1380, November 2009

JURY M., GUYOT S., MTHEMBU A., 2009, “Can Governance Resolve Environmental Conflicts? A Maputaland Case Study”, *Scientific Research and Essay*, Vol.4 (11), p. 1360-1369, November 2009.

AMILHAT-SZARY A-L., GUYOT S., 2009, « El turismo transfronterizo en los Andes centrales: prolegómenos sobre una geopolítica del turismo », *Si Somos Americanos. Revista de Estudios Transfronterizos*, 9 (2), 63-100

GUYOT S., DELLIER J., 2008, « La conquête du littoral « indien » d’Afrique du Sud, Temporalités, acteurs et modes de valorisation », *EchoGeo*, n°7, <http://echogeo.revues.org/index7803.html>

GIRAUT, F., HOUSSAY M., GUYOT, S. (avec la collaboration de), 2008, « Au nom des territoires ! Enjeux géographiques de la toponymie (numéro spécial sur la toponymie) », *Espace Géographique*, 2008-2, p. 97-105.

GIRAUT, F., GUYOT, S., HOUSSAY-HOLZSCHUCH, M., 2008, « Enjeux de mots: les changements toponymiques sud-africains », *Espace Géographique*, 2008-2, p. 131-150.

GUYOT, S., SEETHAL, C., 2007, “Place of identity, identities of places. Change of place names in a post-apartheid South Africa”. *South African Geographical Journal*, vol. 89, n°1, p. 55-63.

GUYOT, S., SALIN, E., RAMOUSSE, D., 2007, « Acteurs et territorialisations conflictuelles autour de la mise en réserve de l’Alto Bermejo (Argentine-Bolivie) ». *Géocarrefour*, vol.82, n°4, p. 255-263.

GUYOT S., 2006, « Géopolitique des parcs (trans)frontaliers en Afrique Australe », *Cahiers d’Outre-Mer*, vol. 59, no 234, p. 215-232.

GIRAUT F., GUYOT S., HOUSSAY-HOLZSCHUCH, 2005, « La nature, les territoires et le politique en Afrique du Sud », *Annales HSS*, 60<sup>ème</sup> année, n°4, p.695-717.

GUYOT S., 2005, « Esquisse de sociologie territoriale sud-africaine : vivre entre zones et réseaux », *EspacesTemps.net*, Textuel, 30.04.2005

GUYOT S., 2005, “Political dimensions of environmental conflicts in Kosi Bay (South Africa). Signification of the new post-apartheid governance system”, *Development Southern Africa*, vol. 32, n°3, p. 441-458.

GIRAUT F., GUYOT S., HOUSSAY-HOLZSCHUCH, 2004, “Les aires protégées dans les recompositions territoriales africaines”, *L'Information Géographique*, vol. 68, décembre, p. 340-368

GUYOT S., 2004, « Derrière le masque de l'écotourisme, le politique : conservation et discrimination territoriale en Afrique du Sud », *Revue Tiers-Monde*, t. XLV, n°178, p. 341-363.

GUYOT S., FOLIO F., 2004, « Les villes du KwaZulu-Natal, entre différenciations et compétition, quels enjeux territoriaux ? », *L'Espace Géographique*, 4-2004, p. 307-324.

GUYOT S., 2003, « Les conflits environnementaux à St Lucia (Afrique du Sud), entre protection et exclusion », *Annales de Géographie*, n°634, p. 608-627, Armand Colin.

GUYOT S., 2002, "Spatial competition and the new governance framework in Mabibi (Maputaland): implications for development", *Geographical Journal*, Vol. 168, n°1, p. 18-32, Carfax publishers.

GUYOT S., DAUTAIS R., 2003, « Des confins mozambicains annexés par la puissante Afrique du Sud: Ponto da Ouro », *Mappemonde*, n°3-2003, p. 42-44, Belin

ANTHEAUME B., GUYOT S., 2002-2, « Inertie ou recomposition de l'espace durbanite : analyse des structures spatiales élémentaires », *Mappemonde*, n°1-2002, p. 29-34, Belin.

LOOTVOET B., GUYOT S., 2002-3, « Le local et l'économie: les capacités d'action du gouvernement métropolitain: Durban, Afrique du Sud. », *L'Espace Géographique*, n°1-2002, p. 49-61, Belin.

GUYOT S., FOLIO F., LAMY A., 2001, “ Réussites, enjeux et contradictions du développement à Richards Bay, Afrique du Sud ”, *L'Espace Géographique*, n°2-2001, p. 140-151, Belin.

## **II.2. Editeur invité de numéros spéciaux de revues**

GUYOT S., RICHARD F. (dir.), 2009, « LES FRONTS ECOLOGIQUES », *L'Espace Politique* [En ligne], 9 | 2009-3, URL : <http://espacepolitique.revues.org/index1422.html>

### II.3. Direction d'ouvrages

GUYOT S., DELLIER J. (eds.), 2009, *Rethinking the Wild Coast (South Africa): eco-frontiers versus livelihoods in Pondoland*, VDM Verlag: Saarbrücken 236 p.

- recensé par Alexandre Tavin pour Hnet South Africa,

Lien : <http://www.h-net.org/reviews/showrev.php?id=32879>

### II.4. Ouvrages

LASLAZ L., DEPRAZ S., GUYOT S., HERITIER S., 2012, *Atlas mondial des espaces protégés : les sociétés face à la nature*, Autrement, 96 p.

GUYOT, S., 2008, *Zulu Shores, South Africa: Green disputes in Black and White*, VDM Verlag: Saarbrücken, 104 p.

GUYOT S., 2006, *Rivages Zoulous : l'environnement au service du politique en Afrique du Sud*, Karthala – IRD : Paris, 256 p (+ cahier photos de 12 pages).

- recensé par Stéphane Héritier pour Géocarrefour,

lien : <http://geocarrefour.revues.org/1383>

### II.5. Chapitres d'ouvrages

GUYOT S., 2015, The politics of eco-frontiers: when environmentality meets borderities. In Amilhat-Szary A.-L., Giraut F., *Borderities: the politics of post-modern borders*, Palgrave-Macmillan, p.68-84.

GUYOT S., SEPULVEDA B., 2014, The New Borders of Participation in Protected Areas, from Ethnicisation to Local (Dis)Integration: The Case of Chile. In Ramutsindela, M. (ed) *Cartographies of Nature: How Nature Conservation Animates Borders*, pp. 193-217. New Castle upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing

GUYOT S., 2011, « La nature et le territoire : jeux de pouvoir et enjeux de conflits, in Tétart F., *Géographie des Conflits*, SEDES- Armand Colin, p.111-131.

GUYOT S., 2010, « Gestion participative et populations locales dans cinq aires protégées du Chili et de l'Argentine », *Collection EDYTEM - n° 10 « Espaces protégés, acceptation sociale et conflits environnementaux »*, p. 165-176.

DELLIER J., GUYOT S., 2009, General introduction (Chapter 1), in GUYOT S., DELLIER J. (eds.), *Rethinking the Wild Coast (South Africa): eco-frontiers versus livelihoods in Pondoland*, VDM Verlag: Saarbrücken, p. 23-32.

DELLIER J., GUYOT S., 2009, The Fight for Land Rights Versus Outsider's 'Appetites': Wild Coast Eco-Frontier Dynamics (Chapter 3), in GUYOT S., DELLIER J. (eds.), *Rethinking the Wild Coast (South Africa): eco-frontiers versus livelihoods in Pondoland*, VDM Verlag, Saarbrücken, p. 59-100

GUYOT, S., MNIKI, L., 2008, Les parcs nationaux sud-africains, entre frontières raciales et « frontière environnementale » : Les nouveaux enjeux de la conservation de la nature sur la Wild Coast., Dossier n°9, in : Héritier S. et Laslaz L. (coord.) *Les parcs nationaux dans le monde : Protection, gestion et développement durable*. Ellipses, Paris, p. 227-242.

GUYOT S., 2006, « Conservation contre populations rurales en Afrique du Sud : la nouvelle gouvernance environnementale en question », in AUCLAIR L, ASPE C., BEAUDOT P., *Le retour des paysans ? A l'heure du développement durable*, EDISUD –IRD, p. 299-318.

GUYOT S., 2006, « La traite, c'est le seul fait des Européens » et « L'abondance des richesses naturelles doit permettre le développement de l'Afrique », in COURADE G., *L'Afrique des idées reçues*, Belin – Mappemonde : Paris, p. 49-56 et p. 122-129.

GIRAUT F, GUYOT S., 2006, « Les cités sud-africaines dans la course aux nouvelles fonctions de chef-lieu. Tendances nationales et stratégies politiques locales », in Hulbert F. (dir.), *Villes du Nord, villes du Sud : Géopolitique urbaine, acteurs et enjeux*, L'Harmattan : Paris, p. 307-318.

GUYOT S., 2004, Les conflits environnementaux à Richards Bay : du paradis industriel à l'enfer écologiste dans une ville portuaire d'Afrique du Sud, in SCARWELL H-J et FRANCHOMME M., *Contraintes environnementales et gouvernance des territoires*, L'Aube nord : Lille, p. 180-188.

GIRAUT F., GUYOT S., 2003, « Qui est « in » ? Qui est « out » ? Insiders et outsiders en Afrique du Sud post-apartheid », in GUMUCHIAN H., GRASSET E., LAJARGE R., ROUX E., *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Anthropos – Economica : Paris, p. 153-158.

## **II.6. Les conférences**

[Invitées : (i)]

(i)Conférence internationale « Biodivercities, Rescaling Natural Parks and the City, Cape Town, 7-8 avril 2014 ». Avec F. Landy et al., “The question of the city-park contact: frontiers & hybridization” + “Discoloring South African Geographies”: geo-art exhibition

Conférence internationale « Art and Geography », Lyon, 11-13 février 2013. « Colours of Boundaries, Boundaries of Colours: Painting South African Geographies », exposition de cartes peintes et catalogue, voir <http://peinturesylvainguyot.wordpress.com/maps/>

Conférence internationale IGU – Cologne – Allemagne- 2012, 25-29 août 2012. Session « Art and spatialities ». « Art-in-situ as a tool to reclaim disputed rural landscapes. Case studies in French and South African highlands »

Conférence internationale « Trends in Toponymy » - Berne-Suisse, 9-13 juillet 2012. Avec F. Giraut et M. Houssay-Holzschuch : « The production of toponymy in contexts: interpreting the maps of critical toponymies and neotoponymies »

(i)Conférence internationale BRIT-XI (Border Regions In Transition) sur « la frontière mobile », « The mobile borders », Geneva-Grenoble, 6-9 septembre 2011. « The eco-frontier paradigm »

Conférence internationale sur les espaces protégés à Chambéry (UMR EDYTEM), 16-18 septembre 2009

« Gestion participative et populations locales en Amérique Latine : la comparaison entre cinq parcs nationaux chiliens et argentins. »

Conférence internationale de la Royal Geographical Society, Manchester, 26-28 août 2009. « Great Outdoors and Eco-frontiers »

(i)Organisation du colloque international « Eco-frontiers », Université de Limoges, 27-30 mai 2009.

Site web du colloque : <http://www.fish.unilim.fr/recherche/diapo/ecof/ecof.html>.

Conférence introductive : “Eco-frontiers: From ‘Green Geopolitics’ to Conflicting ‘Political Ecologies’”. Avec J. Dellier: “ The Fight for Land Rights Versus Outsider’s ‘Appetites’: Wild Coast Eco-Frontier Dynamics”

Colloque International de Géographie, Université d’Artois (France), 18-20 juin 2008

‘À travers l’espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie’. «Derrière une méthode de terrain se cachent souvent divers bricolages et petits arrangements : faut-il les éluder ou peut (doit)-on les assumer ? L’exemple d’une recherche qualitative par les jeux d’acteurs en Afrique du Sud »

International Conference (Programme et réseau CORUS), University of KwaZulu-Natal, Durban, Afrique du Sud, 22-23 *october* 2007. Avec Lizile Mniki et Julien Dellier: “The Wild Coast: last frontier for South African nature conservation or new playground for environmental NGOs?”

Rencontres de Mâcon, « Tourisimes et territoires », IRVSM, 13-15 *septembre* 2007. Avec A.-L. Amilhat-Szary : « Le tourisme transfrontalier dans les Andes centrales : prolégomènes a une géopolitique du tourisme »

Congreso internacional: Triple Frontera en la región Circumpuneña(Bolivia, Argentina y Chile). Hacia una nueva Integración – Universidad Arturo Prat, Iquique, Chili, 26 y 27 *de julio* 2007. Avec A.-L. Amilhat-Szary : « Geopolítica del turismo: poder y territorio en los Andes centrales. »

Conférence Internationale (Programme et réseau CORUS), Université de Marrakech, Maroc, 9-11 *novembre* 2006. Avec Cecil Seethal : “Change of place names in a post-apartheid South Africa”

AAG International Conference, Chicago, *March* 2006. Avec B. Antheaume: «Geographic analysis of the territorial complexity: contribution of the elementary spatial structure patterns

International Conference of South African Geographers, *September 2005*. Avec F. Gebrati, C. Seethal, F. Giraut & B. Antheaume: « Change of place names in a post-apartheid South-Africa »

Border Regions In Transition (BRIT VII), Jérusalem, Israël, *January 2005*. « Geopolitics of transfrontier peace parks in Southern Africa ».

Colloque « Conflits d'usages et de voisinage », ENS-Cachan, *Octobre 2004*. « Les conflits environnementaux en Afrique du Sud »

Colloque Contraintes environnementales et gouvernance des territoires, Université de Lille, *Septembre 2004*. « Les conflits environnementaux à Richards Bay : du paradis industriel à l'enfer écologiste dans une ville portuaire d'Afrique du Sud »

Colloque « Frontières », Université de Grenoble 1, *Juin 2004*. Avec F. Giraut et M. Houssay-Holzschuch : « Les parcs transfrontaliers en Afrique du Sud »

Colloque de géopolitique urbaine, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon, *Mai 2003*. Avec F. Giraut : « Les cités sud-africaines dans la course aux nouvelles fonctions de chef-lieu. Tendances nationales et stratégies politiques locales. »

Conférence de l'Union Géographique Internationale (UGI), Durban, Afrique du Sud, *Août 2002*. "Competition Between Conservation And Development In Kwazulu-Natal, South Africa: Can New Governance Make A Difference? A Kosi Bay Case Study"

Colloque Rencontres franco-sud-africaines de l'innovation territoriale à Avignon, le Pradel et Grenoble - IRD - Université d'Avignon - Université Joseph Fourier de Grenoble, *Janvier 2002*. Avec B. Rey : « Conflits spatiaux et jeux d'acteurs au Maputaland (KwaZulu-Natal, Afrique du Sud), entre conservation d'un patrimoine naturel et développement communautaire »

## **II.7. Comptes rendus de congrès avec comité de lecture**

GUYOT S., 2003, "Evolution of political territories and post-apartheid challenges of the Port Shepstone area", in MULENGA M. & DUBRESSON A., *Proceedings, international symposium on government, governance and urban territories in Southern Africa*, Lusaka November 2001, Embassy of France in Zambia, p. 237-248.

GUYOT S., REY B., 2003, " De la conservation du patrimoine naturel à une tentative de développement communautaire ? Le cas du Maputaland, Afrique du Sud " in *Patrimoines et développement dans les pays tropicaux* (actes des Journées de Géographie Tropicale de la Rochelle, septembre 2001), P. Cosaert et F. Bart (dirs.), Pessac : Dymset/Cret (Espaces tropicaux n°1), p.235-246.

GUYOT S., 2002, "Strategies, stakes and critical reflection in relation to an urban management tool: the Geographic Information Systems of Durban", *Actes du colloque:*

*gouvernance, dynamiques urbaines et développement économique: une analyse comparative des métropoles de Durban, Abidjan et Marseille, novembre 2000, Durban, p. 65-74.*

## II.8. Publications Diverses

GIRAUT F., GUYOT S., HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 2010, « Portfolio – Regards de géographes sur l’Afrique du Sud pour des passeurs nommés Antheaume », *EchoGéo* [En ligne], numéro 13 | 2010, mis en ligne le 20 septembre 2010.  
URL : <http://echogeo.revues.org/12054>

GIRAUT F., GUYOT S., HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 2010, « Néotoponymie contestée à Potchefstroom / Tlokwe (Province du Nord-Ouest, Afrique du Sud) », *EchoGéo* [En ligne], numéro 13 | 2010, mis en ligne le 20 septembre 2010.  
URL : <http://echogeo.revues.org/12042>

GUYOT S., AMILHAT-SZARY A-L., 2010, « Jaune Ciskei, Verte Hogsback », *EchoGéo* [En ligne], numéro 13 | 2010, mis en ligne le 20 septembre 2010, consulté le 06 décembre 2010. URL : <http://echogeo.revues.org/12025>

GUYOT S., 2006, « Le nouvel ordre territorial sud-africain : bilan et enjeux », *Etudes*, n°4053, septembre, p. 165-177.

## II.9. Recensions d’ouvrages

- Espacestemp.net recensions

Sylvain Guyot, "Un conflit de représentations.", *EspacesTemps.net*, Il paraît, 31.05.2011  
<http://espacestemp.net/document8875.html>

Ouvrage : Philippe Descola, *Diversité des natures, diversité des cultures*, Paris, Bayard, 2010.

- Espacestemp.net recensions

Sylvain Guyot, "Déconstruire des représentations tenaces pour mieux (re)connaître les sociétés bushmen contemporaines d’Afrique Australe.", *EspacesTemps.net*, Il paraît, 30.03.2006

<http://espacestemp.net/document1914.html>

Ouvrage : Emmanuelle Olivier et Manuel Valentin (dir.), *Les Bushmen dans l’Histoire*, Paris, Cnrs Éditions, 2005. 263 pages.

- H-NET BOOK REVIEW

Published by H-Safrica (January 2006)

Ouvrage : Maano Ramutsindela, 2004, *Parks and People in Postcolonial Societies: Experiences in Southern Africa*. Dordrecht: Kluwer Academic Publisher, 2004. viii +185 pp. Maps, photographs, tables, notes, index. \$89.95 (cloth), ISBN 1-4020-2842-3.



- Espacestemps.net recensions

Sylvain Guyot, "Déconstruire les savoirs sur l'Afrique et les relire en mode hypertexte.", EspaceTemps.net, Il paraît, 14.06.2005, <http://espacestemps.net/document1425.html>  
Ouvrage : Anne Volvay (dir.), Yveline Déverin, Myriam Houssay-Holzschuch, Estienne Rodary, Isabelle Surun et Karine Bennafla, L'Afrique, Neuilly, Atlande, Clefs Concours – Géographie des territoires, 2005. 288 pages.

- H-NET BOOK REVIEW

Published by H-SAfrica (September, 2003)

<http://www.h-net.org/reviews/showrev.cgi?path=267181082027015>

Ouvrage: Stephen Dovers, Ruth Edgecombe, and Bill Guest (eds.), 2003, South Africa's Environmental History: Cases and Comparisons, Series in Ecology and History. Athens: Ohio University Press and Cape Town: David Philips, 2003. ix + 326 pp. Maps, photographs, tables, notes and index. 24.95\$ (paper), ISBN 0-8214-1498-4.

## II.10. Diffusion de la recherche & vulgarisation

- Café Géo sur les parcs nationaux urbains, « Le bon, la brute et le truand dans le couple ville/nature », jeudi 3 mars 2015, avec Julien Dellier et Frédéric Landy.

- Café Géo sur l'Afrique du Sud, jeudi 17 avril 2014, au « café littéraire », « Le difficile partage du capital environnemental en Afrique du Sud », avec Julien Dellier et Eric Rouvellac.

- Conférence à la Faculté des Lettres de l'Université de Limoges, jeudi 17 avril 2014, « Afrique du Sud, 20 ans de démocratie »

- Conférence à la Faculté de Droit de l'Université de Limoges, mercredi 22 janvier 2014, « Hommage à Nelson Mandela. L'Afrique du Sud, C-Douleurs d'un territoire ».

- Café Géo sur l'Afrique du Sud, vendredi 18 juin 2010, au « Bout du Monde », « Football vs Rugby, le match est-il toujours en noir et blanc ? » avec Julien Migozzi, Fabien Cerbelaud, Eric Rouvellac et Julien Dellier.

- Lundi 7 juin 2010, participation à la matinale de France Info sur l'Afrique du Sud.

- 24 juillet 2007, participation à une émission de France Culture sur les « Noirs d'Afrique du Sud » dans le cadre d'une semaine d'émissions sur l'Afrique du Sud (Producteur : Philippe Pomarède).

Organisation de conférences grand public sur l'Amérique Latine, co-organisées par l'Association 'France Amérique Latine' :

- Salle Blanqui à Limoges, 28 novembre 2013, Avec Josselin Guyot-Téphany : « La face cachée des îles Galápagos »

- Hôtel de Région de Limoges, 29 mars 2012, Avec Bastien Sepulveda et Ana Guevara : « Spiritualités autochtones ».
- Hôtel de Région de Limoges, 27 novembre 2009, Avec Renaud Miniconi et Ana Guevara : « Les Mapuche et la Nature »
- Hôtel de Région de Limoges, 06 mars 2008, « Le tourisme transfrontalier dans les Andes Centrales»

## II.11. Catalogues d'expositions

GUYOT S., 2015, *Chili con carte*, dans le cadre de l'exposition « Arts en fac », Edition personnelle, Limoges, 4 p.

GUYOT S., 2014, *C/Douleurs d'un territoire, Afrique du Sud, exposition en hommage à Nelson Mandela*, Edition personnelle, Limoges, 26 p., URL : [https://peinturesylvainguyot.files.wordpress.com/2012/07/presentation\\_sguyot.pdf](https://peinturesylvainguyot.files.wordpress.com/2012/07/presentation_sguyot.pdf)

GUYOT S., 2013, *The Art'las of South Africa: Painting South African Geographies*, Edition personnelle, Limoges, 43 p., URL : [https://peinturesylvainguyot.files.wordpress.com/2012/04/artlas\\_sylvainguyot.pdf](https://peinturesylvainguyot.files.wordpress.com/2012/04/artlas_sylvainguyot.pdf).

### III- Sélection organisée de publications

---

J'ai sélectionné ici mes publications les plus représentatives regroupées par thèmes. Il s'agit de mes travaux publiés depuis mon travail de thèse. Ils correspondent à une période de treize années de travail de recherche.

Les thématiques successives de ces publications sont au diapason des évolutions de mes problématiques de recherche depuis ma thèse : conflits environnementaux, géographie politique de l'environnement, néotoponymie<sup>1</sup>, articles généraux sur l'Afrique du Sud, fronts écologiques, dynamiques participatives et logiques ethniques (et autochtones) et mise en art de la nature.

L'évolution des thématiques de ces publications démontre à la fois d'une montée en généralité théorique depuis ma thèse de doctorat, d'une envie d'approfondissement de certaines problématiques et d'une ouverture scientifique sur de nouvelles entrées de recherche.

Plusieurs articles sur les conflits environnementaux et un ouvrage tiré de ma thèse ont précédé des publications permettant de contribuer à la construction du champ de la géographie politique de l'environnement, pour déboucher ensuite sur une proposition conceptuelle sur les fronts écologiques. J'ai aussi cherché à approfondir, sur plusieurs terrains (Afrique du Sud, Argentine, Chili), la question des relations entre ethnicité et participation (aux dynamiques de protection de la nature). Enfin, ce travail d'HDR me permet de valoriser de nouvelles entrées thématiques développées depuis 2011, à l'image de la mise en art des fronts écologiques.

Dans les pages suivantes, je présente brièvement chacune de ces différentes thématiques. Elles seront représentées par un corpus représentatif de publications<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Cette thématique résulte de ma participation pendant plusieurs années à un programme de recherche franco-sud-africain travaillant sur les référents territoriaux. Elle pourrait paraître éloignée de mes entrées environnementales. En réalité, la néotoponymie fonctionne comme un autre type pertinent d'entrée permettant de comprendre les évolutions territoriales et socio-raciales sud-africaines.

<sup>2</sup> Les articles et chapitres d'ouvrages sont intégrés directement dans ce volume. Les ouvrages seront joints au dossier sous forme de tirés-à-part.



### III.1. Conflits environnementaux

Ce corpus de publications sur les conflits environnementaux (2002-2006) est en partie tiré de ma thèse de doctorat, mis à part l'article de 2007 correspondant à la valorisation d'un terrain de post-doctorat en Amérique du Sud.

L'ouvrage de 2006 est une version entièrement remaniée de ma thèse sur la territorialisation des conflits environnementaux sur le littoral du KwaZulu-Natal. Il présente des avancées à la fois théoriques et empiriques sur les conflits environnementaux. Les autres articles de ce corpus correspondent plutôt à des études de cas.

Les conflits environnementaux sont mobilisés dans ces publications au service d'une grille de lecture politique qui m'a naturellement conduit par la suite à formaliser mon rattachement au sous-champ disciplinaire de la géographie politique de l'environnement.

GUYOT S., 2002, "Spatial competition and the new governance framework in Mabibi (Maputaland): implications for development", *Geographical Journal*, Vol. 168, n°1, p. 18-32, Carfax publishers.

GUYOT S., 2003, « Les conflits environnementaux à St Lucia (Afrique du Sud), entre protection et exclusion », *Annales de Géographie*, n°634, p. 608-627, Armand Colin.

GUYOT S., 2005, "Political dimensions of environmental conflicts in Kosi Bay (South Africa). Signification of the new post-apartheid governance system", *Development Southern Africa*, vol. 32, n°3, p. 441-458.

GUYOT S., 2006, *Rivages Zoulous : l'environnement au service du politique en Afrique du Sud*, Karthala – IRD : Paris, 256 p (+ cahier photos de 12 pages).

- recensé par Stéphane Héritier pour Géocarrefour,  
lien : <http://geocarrefour.revues.org/1383>

GUYOT, S., SALIN, E., RAMOUSSE, D., 2007, « Acteurs et territorialisations conflictuelles autour de la mise en réserve de l'Alto Bermejo (Argentine-Bolivie) ». *Géocarrefour*, vol.82, n°4, p. 255-263

# Spatial competition and the new governance framework in Mabibi (Maputaland): implications for development

SYLVAIN GUYOT

*IRD (Institut de Recherche pour le Développement), PO Box 542, Newtown 2113, Johannesburg, South Africa*

*E-mail: sguyot76@iafrica.com*

*This paper was accepted for publication in May 2001*

The evolution of the demarcation of the political territories in South Africa has resulted in spatial competition between political structures, conservation authorities and local communities. The current multi-governance policies are attempting to overcome the problems created by the political structures of the apartheid era – during which time the declaration of natural areas for conservation resulted in forced removals and negative perceptions of conservation. The case study of Mabibi, within the confines of the Maputaland coast, is a typical example that reflects the history of the past and the conflicts of the present.

KEY WORDS: Maputaland, South Africa, conservation, spatial competition, territorial demarcation, governance

## Introduction

The aim of this paper is to discuss the link between spatial competition and the new post-apartheid governance framework in terms of its implications for development, with special reference being paid to Mabibi in eastern Maputaland, South Africa. Spatial competition (or disputes over areas) has strong territorial implications, especially in South Africa (Ramutsindela 2001). The paper attempts to list spatially the various activities found in a specific place (e.g. activities related to industry, tourism, communities, nature reserves), and to see whether rational co-existence or competition is taking place, or is even possible (Koch and Cock 1991). Spatial competition can be acknowledged or claimed (such as when mining companies establish new mines at the expense of the environment) or it can be disguised within politically correct discourse. Spatial competition can also be understood as simply being what the project or the forecast of spatial evolution is about (Guyot 2001). In Mabibi, spatial competition becomes a matter of who has access to the available natural resources and how they are used, and basically entails a conflict

between community-based extraction versus conservation in the arena of tourism development (Govender 2001).

The new post-apartheid governance framework has to be understood with reference to the demarcation of the new administrative and management boundaries (Municipal Demarcation Board 2001). Its main aim is to promote spatial equity throughout the country. However, does decentralization imply a process whereby local communities become autonomous or abdicate the management of environmental problems (e.g. in terms of respecting a regulation) (Guyot 2001)? At Mabibi the question is similar to that over much of sub-Saharan Africa: How can the community benefit from conservation without the frustrations arising from conflicts of interests (Felgate 1982; AFRA 1990; Fritz 1996; Draper 1998; Compagnon and Constantin 2000)? Our research context is favourable to the 'new conservation' concept promulgated by the IUCN: 'The first aim of a sustainable conservation requires community involvement within co-operative management structures' (Mountain 1990; CORD 1991; Davion 1996; Innfield 1986; Rey 2001; Sandwith

2001). In this paper, our contribution to 'new conservation' is to analyse why there is still a gap between theory and practice with reference to community involvement.

Maputaland extends from 28° to 26° South along the eastern coast of South Africa. While it is rich in natural resources, this part of Kwazulu-Natal is poor when measured by socio-economic standards (Bruton 1980). For instance, according to the Demarcation Board (Municipal Demarcation Board 2001), 89% of the population of the whole of Maputaland<sup>1</sup> earn less than Rand 18 000 (1800 US\$) per year compared to 43, 46 and 27% for the Durban, Johannesburg and Cape Town Metropolitan Areas.

The study area – Mabibi – is found within Maputaland, along its coastal belt. This coastal belt is, in many ways, the most attractive part of Maputaland and has great potential for tourism development. It is characterized by five different ecosystems. The coastline, comprising sand beaches and a tidal zone rich in corals and reef life. Dune forests consist of tropical and subtropical evergreen trees growing on dunes which reach 70–120 m in height. Grasslands are found between the freshwater lakes (which comprise a separate aquatic ecosystem) and the dune forests. A major arboreal component of the grassland ecosystem is the Lala palm, which is used traditionally to make palm wine. Swamp forests occur adjacent to the lakes. The indigenous population traditionally has settled in the grasslands that are, along with the swamp forests, the location of vegetable gardens. The dune forest has been used traditionally for firewood and the sea has provided marine resources, particularly fish and mussels. The recent development of tourism has meant that settlements have developed near the beaches.

## Methodological aspects and the integration of this research in a broader context

### Methodology

The methodology is based on that developed by the French anthropologist Jean-Pierre Olivier de Sardan (Bierschenk and Olivier de Sardan 1997; Olivier de Sardan 1998). A qualitative approach was used, based on interviews with representative and significant stakeholders and on arena observations. Some interviewees preferred to stay anonymous. Therefore, interviewees are referred to only by their positions.

Three levels of stakeholders are involved in spatial competition: national, provincial and municipal (or local). While the local level will obviously be dealt with as a priority in our discussion as it is a

case study based around one community, relationships between and potential conflicts with the two other levels of stakeholders are also central to the paper. At this stage, it is important to define these stakeholders, who fall mainly into two categories. First, decision-making actors (political, technical and economic for each sector) and, secondly, regulating actors (e.g. associations, citizens). Classifying traditional leaders in this two-fold division proved problematic, and they have been categorized as a further group of stakeholders with their own strategies and dynamics.

One could ask why there is no concordance between the discourse of stakeholders and what they put into practice (e.g. the logic of stakeholders and the logic of their choices). To answer this, it is essential to consider the chronology of their actions in order to give meaning to the perceived contradictions (i.e. the trinomial of recent past–present–future). The difference between 'words and practice' also has to do with the relationships between technical decision-making power (which mainly involves white South Africans); mastering skills; conserving acquired advantages; the elected political power (which mainly involves black South Africans); and the transformation process (Guyot 2001).

Questionnaires were distributed to a random sample of people in the study area. Seventy-five questionnaires were conducted within a population estimated at 200 households<sup>2</sup> (Govender 1999; Jury *et al.* 2001; Mthembu 2001). The interviews took place via the intermediary of a local translator for the Zulu-speaking stakeholders.

## Maputaland: constraints and opportunities

### Constraints

Mabibi is located on the northeastern coast of South Africa (Figure 1). The entire coastline of Maputaland from the Mozambican border to the St Lucia Estuary (Figure 2) is historically considered as *confined* in relation to the entire Kwazulu-Natal coast, and in opposition to the more developed southern part. Many physical constraints (e.g. subtropical humid climate and its related endemic diseases such as malaria and tick bite fever, natural obstacles such as lakes and dunes) inhibit the development of the Mabibi area. The sandy soils are naturally poor and the slash-and-burn method of cultivation that is traditionally used by farmers (Plate 1) exaggerates the natural lack of nutrients (Mountain 1990). Maize and peanuts are the major subsistence crops in the area. The remainder of the diet mainly comprises fish and shellfish from the sea and fruits, plants and animals extracted from the dune forests.



Figure 1  
Location of Mabibi on the South African Tourism Map

The community of Mabibi is located between the Indian Ocean and Lake Sibaya, and is accessible only by four-wheel drive vehicles (Figure 3). The richest residents organize paying shuttle services with their own four-wheel drive vehicles. There is no mobile phone network in the area, and a mobile clinic and a post office are the only government infrastructure available to the population. The poor communications contribute to the isolation of the territory (Giraut 2001). Water supply is delivered through public taps – part of a programme funded by the European Union (Plate 4).

### Opportunities

Although poor in services, Mabibi is surrounded by valuable assets, such as pristine subtropical dune forest containing many rare species (Govender 2001) and rich coral life offshore – including more than 30 species of tropical fish (Jury *et al.* 2001). Other permanent attractions include the scenery (Plates 2 and 3) and a year-round warm climate with temperatures ranging from 12–24°C in winter to 21–30°C in summer. The offshore water is warm

(23–26°C) due to the effects of the Agulhas current (Jury *et al.* 2001). The combination of these assets provides a potentially tourist-friendly environment. However, at present just a small campsite, managed by Kwazulu-Natal Wildlife, can accommodate tourists at Mabibi. The natural patrimony has not been preserved because of ‘massive extraction’ by the community (Govender 2001). Consequently, the spatial conflict between traditional uses of natural resources and conservation, as a route toward tourism development, exists. It is pertinent to discuss the origins of this conflict and what is being done to address it.

### The origins of spatial competition and the lack of development

#### *Mabibi during the apartheid era (1948–1994)*

Prior to 1972, before the creation of the Kwazulu Homeland, the provincial government administered this part of Natal Province at a distance. It was considered a ‘black population territory’. In 1952 the area north of St Lucia was proclaimed the Coastal Forest Reserve; this included the dune



### POLITICAL TERRITORIES IN RELATION TO MABIBI DURING THE APARTHEID ERA (1950-1994)

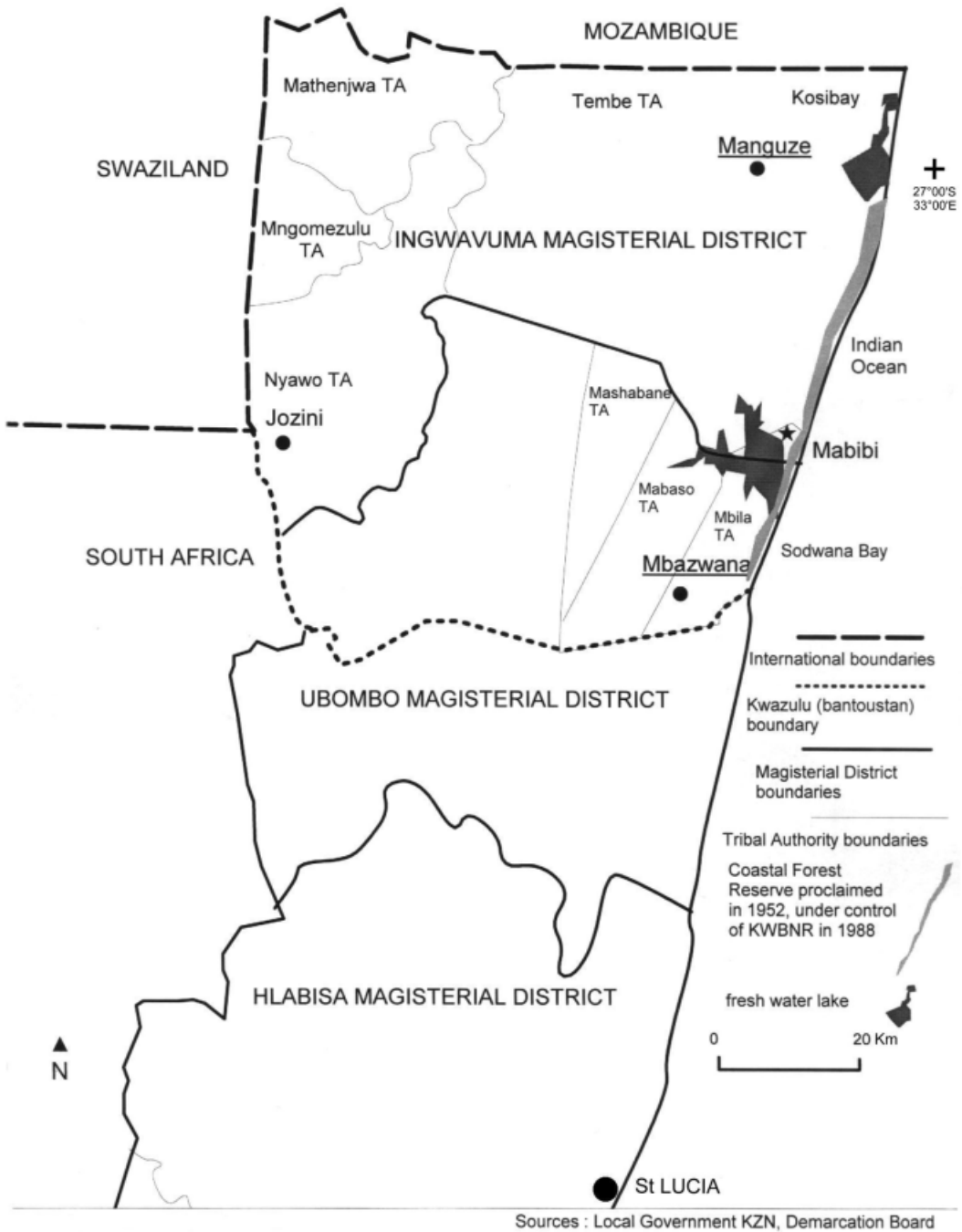


Figure 2  
Map of political territories related to Mabibi during the apartheid era (1950–1994)



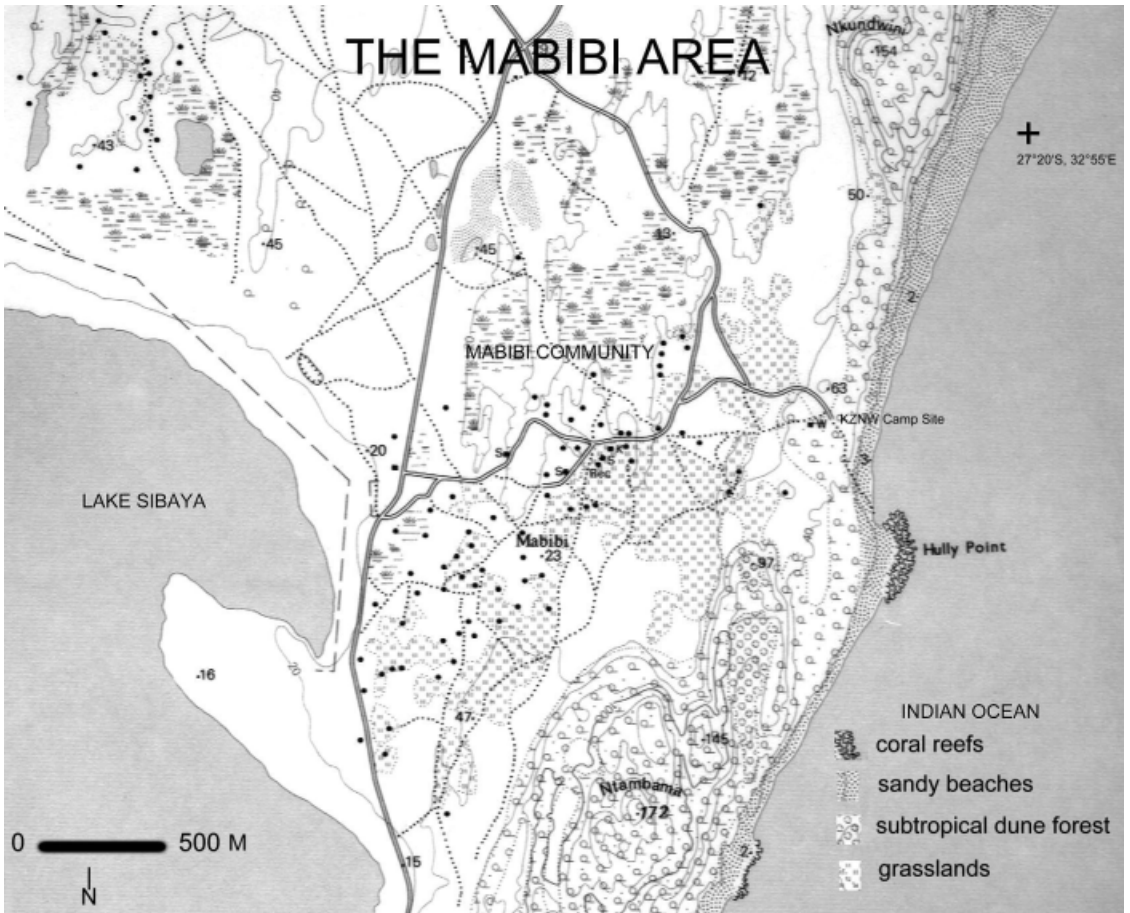
**Plate 1** Agriculture practices at Mabibi

forests close to Mabibi. The Mabibi community acquired the status of a 'black reserve' but was losing, in theory, its access to 'nature' and to its natural resource base.

The administrative affairs of the people in Mabibi were controlled by the Ingwavuma Magisterial District based in Manguzi (Figure 2) at this time. In the 1960s, governance was handed over to the Tribal Authority,<sup>3</sup> especially in respect of infrastructure development. A Tribal Authority consists of a chief (*Inkhosi*) who delegates his power, with the agreement of the people, to an *Induna*. The latter person is in charge of a ward – a piece of land within the boundaries of the Tribal Authority (Crouzel 1999). For Mabibi, the situation is unique in that the land is the property of the Tembe Tribal Authority (based at Manguzi) but is managed by the Mbila Tribal Authority (based at Mbazwana) with *Indunas* from the Mdletshe family.<sup>4</sup> This explains why Mabibi is a part of the Ingwavuma Magisterial District, but the *Induna* is from Mabibi in the Mbila Tribal Authority. The effect of this dual authority is that if the people in Mabibi wanted to build something in the past (e.g. a community hall or a sports field), they had to refer to the authorities in both Manguzi and Mbazwana, which created delays.

After 1972, the area north of Sodwana Bay, which includes Mbazwana, was integrated in the Homeland Kwazulu – an officially named 'self government territory'. The poor level of development in Maputaland indicates that this region was not a high priority for the Inkhata Freedom Party government – based in Ulundi – at this time. The reasons for this most likely emanate from the high proportion of Tonga in the area in comparison to Zulus, and its geographically peripheral location. This government managed the area with two purposes in mind: first, in relation to the war in Mozambique, as a military area and, secondly, for conservation.

In the 1980s, the Kwazulu government realized that it would be beneficial in terms of self government to have the control of its conservation areas and also to be able to proclaim new parks – as happened at Tembe in 1984 and Kosi Bay in 1989 (Rey 2001). The control of the Coastal Forest Reserve passed from the Natal Parks Board to the Kwazulu Bureau of Natural Resources (KBNR) in 1988. Since this time there has been no consultation between KBNR and the communities concerning the use of natural resources within its conservation areas (AFRA 1990), and this has resulted in strong spatial competition. In summary, the level of



**Figure 3**  
**Map of the Mabibi area**

development did not improve with the transition to a homeland government, simply the 'name' and the 'colour' of the power changed.

In 1985, Regional Services Councils (RSC) were the main form of regional governance throughout South Africa, with the exception of Kwazulu-Natal. The function of RSCs was to divide the provinces into regions to implement the delivery of services such as water or sanitation. The implementation of RSCs was delayed in Natal-Kwazulu in order to accommodate the political initiatives embodied by the *Indaba*.<sup>5</sup> In the meantime, developmental needs were becoming increasingly urgent (Juta's RSC Report 1990). The Kwazulu and Natal Joint Services Board was the name finally decided upon for this new level of management and, in 1990, Mabibi, Kosi Bay, Richards Bay and Ulundi were joined to form part of the Zululand Region, one of the RSCs

in Kwazulu-Natal. Prior to 1994, this was the only joint management structure in Kwazulu-Natal. With this new form of governance, Mabibi suffered because, due to its proximity to the Coastal Forest Reserve, the administration thought it was the responsibility of the conservation agencies to provide basic services (Interview with conservation services representatives, Pietermaritzburg 23-01-2001).

#### *The political end of apartheid*

Since the democratic elections in 1994, the national priorities for development changed. The national policy of the reconstruction and development programme indicates that an equitable share of prosperity exists for all, especially in underdeveloped rural areas. Since 1996, with the creation of



**Plate 2** View on the Lake Sibaya

the Regional Councils, new political demarcations at a regional level have been created. Mabibi was included in the Uthungulu Regional Council based at Richards Bay. This council deals with the area from the Mozambique border in the north and Richards Bay in the south. Its aims are to provide water and electricity in the rural areas and to promote tourism. However, there has been no effective cooperation between the conservation services and the regional authorities to implement a common strategy (Interview with Uthungulu Regional Council officials, Richards Bay 11-10-2001).

At a local level, the urban areas passed from the jurisdiction of the Transitional Local Councils. However, no local authority was elected for rural areas of Kwazulu-Natal.

In its Kwazulu-Natal *fief*,<sup>6</sup> the IFP maintained that the areas of the Province under Traditional Jurisdiction, the Tribal Authority had to remain as the only local structure of power excluding the election of municipal councils.

Therefore, Mabibi remains between its two Tribal Authorities in the context of the Magisterial Districts.

Contemporaneously, the Kwazulu Bureau of Natural Resources began to amalgamate with the Natal Park Board. The amalgamated conservation body (Kwazulu-Natal Nature Conservation Services – KZNNCS) manages the Coastal Forest Reserve. One idea, which originated in its head office in Pietermaritzburg, was to diffuse the benefits of development from the protected areas to the neighbouring communities. In Mabibi, this resulted in KZNNCS employing local community members as camp managers (Interview with KZNNCS representatives, Mabibi 28-03-2001). However, the duration of the transition era was insufficient to see development (e.g. infrastructure and tourism) benefits from the Uthungulu Regional Council or the KZNNCS. Moreover, spatial competition has arisen from the continuing tensions between communities and the conservation services.

### **Spatial competition on the ground**

#### *Results of questionnaires and interviews*

Questionnaires with open-ended questions were administered mainly in 1999 within the political and demarcation contexts of the transition era (Govender 1999), and again in 2000 and 2001



**Plate 3** The Hully Point and the Indian Ocean at Mabibi

within the context of the new demarcation (Jury *et al.* 2001; Mthembu 2001). In total 70 questionnaires were conducted with community members and five with KZNNCS staff. Longer interviews tackling issues in more depth were conducted in parallel with a sample of stakeholders (these interviews are referenced in the main body of the text).

#### **Spatial conflicts over natural resource use**

From the interviews carried out with community members and KZNNCS staff, there was no indication that any of the conservation measures implemented had had any positive impacts on community development. Of all the people interviewed within the community, 90% felt that restrictions on the use of land for planting crops impeded community development. With the strict land use controls implemented by KZNNCS (e.g. the official regulations banning the collection and use of natural resources from the dune forest; restrictions on cutting incema grass, used to make crafts, to once per year in May), the community has been severely

affected, since food production has been reduced. This has resulted in families moving out of the community to search for work in urban centres. In some homesteads, only the father – traditionally the breadwinner – has left home to seek employment in urban areas. This emigration has resulted in the breakdown of family units. Most people interviewed (95%) felt that the conservation measures implemented at Mabibi – such as the erection of fences, controls on access, official regulations regarding the use of dune forest resources – needed to be reviewed to take the local communities into account. By placing restrictions on land use and building of farm fences, and by preventing them from killing wild animals which destroy their crops, they are not able to sustain their household food requirements. Controls in the name of conservation that have been implemented on the harvesting of plants for medicinal purposes have also been a controversial issue. Most members interviewed (75%) indicated that certain indigenous plants such as *Phyllanthos* spp. (used for its antibacterial and antiviral actions) and *Phoenix reclinata* (used to treat patients with pleurisy) (Govender 2001) are



**Plate 4** The community tap near Mabibi school

required for medical purposes. Collection restrictions have resulted in community members illegally collecting these plants from the coastal forests.

Although there are no restrictions on the amount of fish or mussels that can be harvested for daily household consumption, restrictions have been placed on harvesting and fishing for commercial purposes. Both KZNNCS staff and community members were against the suggestion that fishing permits should be introduced in the area. They felt that these permits would not encourage tourists to visit the camps, and that they would also result in local people being excluded from fishing, since they would not be able to afford the permits. With its new World Heritage Status, the area will be forced to adopt fishing restrictions in the near future.

A high proportion (75%) of the people interviewed from within the community have a negative perception about the KZNNCS, although they understand the need for conservation in the context of attracting tourists to the area. Emotions ran high (e.g. the adoption of defensive attitudes, protest meetings organized with the *Induna*) when members of the community were questioned about the erection of fences around the marine reserve.<sup>7</sup> The vast majority (95%) of the members inter-

viewed stated that the erection of fences would prevent them having access to the beach where they fish and harvest mussels. Additionally, it would restrict the movement of their cattle.

#### **Development demands: differences of priorities**

Staff from KZNNCS and community members were asked to rank their development priorities for the area (Table 1).

Residents prioritized roads on the grounds that they would improve the community developments in the area by improving the accessibility. Improved access would have a cumulative effect in that it would attract more tourists and tourist developers to the area. Thus it would improve employment, resulting in more money being brought into the community. The creation of employment opportunities would reduce the rural-to-urban migration that is presently facing the community. Members of the community realized the need to educate adults as an important requisite for improving community development and suggested that a training centre be built for this purpose. The KZNNCS staff saw an increase in tourist facilities, which includes building

**Table 1** Ranking of developments that are thought to lead to community improvements by community members and KZNNCS staff

Community members	KZNNCS staff
1. improve roads	1. increase tourist facilities
2. creation of jobs	2. increase employment
3. build a training centre	3. provide houses
4. improve health care services	4. improve clinic
5. more schools	5. improve schools

Source: questionnaires

**Table 2** Types of tourist infrastructure structure and activities in Mabibi at the present time

Tourist structures and activities
1. Camps
2. Nature trails
3. Fishing/angling
4. Boat trips
5. Diving/snorkelling

Source: questionnaires, Govender (1999)

**Table 3** Ranking of developments that are thought to lead to community improvements by community members and KZNNCS staff

Community members	KZNNCS staff
1. cultural	1. cultural tourism
2. boating/motorized trails	2. more camps
3. horse riding	3. snorkelling
4. fishing	
5. bird watching	

Source: questionnaires

a new road, as the highest priority. In this matter, the community demands are not different, as new development would benefit everybody living in the area.

The data in Tables 2 and 3 show that both the members of the community and KZNNCS staff see the potential for larger-scale tourist development in the area.

The tourist activities in the area are not yet organized, and tourists have to bring their own

equipment as only a basic infrastructure is provided at the campsite. There is great potential for formalizing what it is already possible to do (e.g. nature trails, fishing, snorkelling) and there is also potential to create new attractions, particularly in the area of cultural tourism. The construction of a community hall would boost cultural tourism, as concerts<sup>8</sup> and dance, craft and art exhibitions could be organized there. However, this potential for development can only be realized with real cooperation between community members, the *Induna*, conservation staff and the new political authorities. For this reason, development cannot start without the involvement of rural local governance (McIntosh 1995; Barnes and Morris 1997). In this respect, 2000 was an important year in terms of political changes, especially at a local level. A new demarcation has been implemented and Mabibi is now part of the Greater St Lucia Wetland Park, which has been recognized as being part of a World Heritage Area. What are the consequences of these recent changes for both spatial conflicts and for development?

### The governance framework

#### *Prioritizing tourism development within a World Heritage context*

In Table 4 the complexity of the framework for the new governance for Mabibi is illustrated. All of the different levels of power noted in the table have some kind of management responsibilities for the area, but with contrasting financial abilities to drive development and different levels of legitimacy in the eyes of the community. The only level at which development can be initiated – the national level – means that it is difficult for local people to initiate development. The bodies that are close to the people (i.e. at the local level) do not have the financial resources to promote real development alternatives. The political differences at the different levels, e.g. ANC nationally and IFP<sup>9</sup> locally, also could be a source of rivalry and competition over resources, especially areas with a majority of IFP voters.

In 2000, the coastline between Kosi Bay in the north and Mapelane in the south was recognized as a World Heritage Site by UNESCO (Figure 4). Mabibi is located within this World Heritage Site. In the context of this newly acquired status, many conservationists now see an opportunity to implement a single conservation area that extends from the Mozambican border to St Lucia estuary, as opposed to the existing fragmented pockets.<sup>10</sup> A new national authority was proclaimed for the management of the Greater St Lucia Wetland Park

**Table 4** The new governance framework for Mabibi

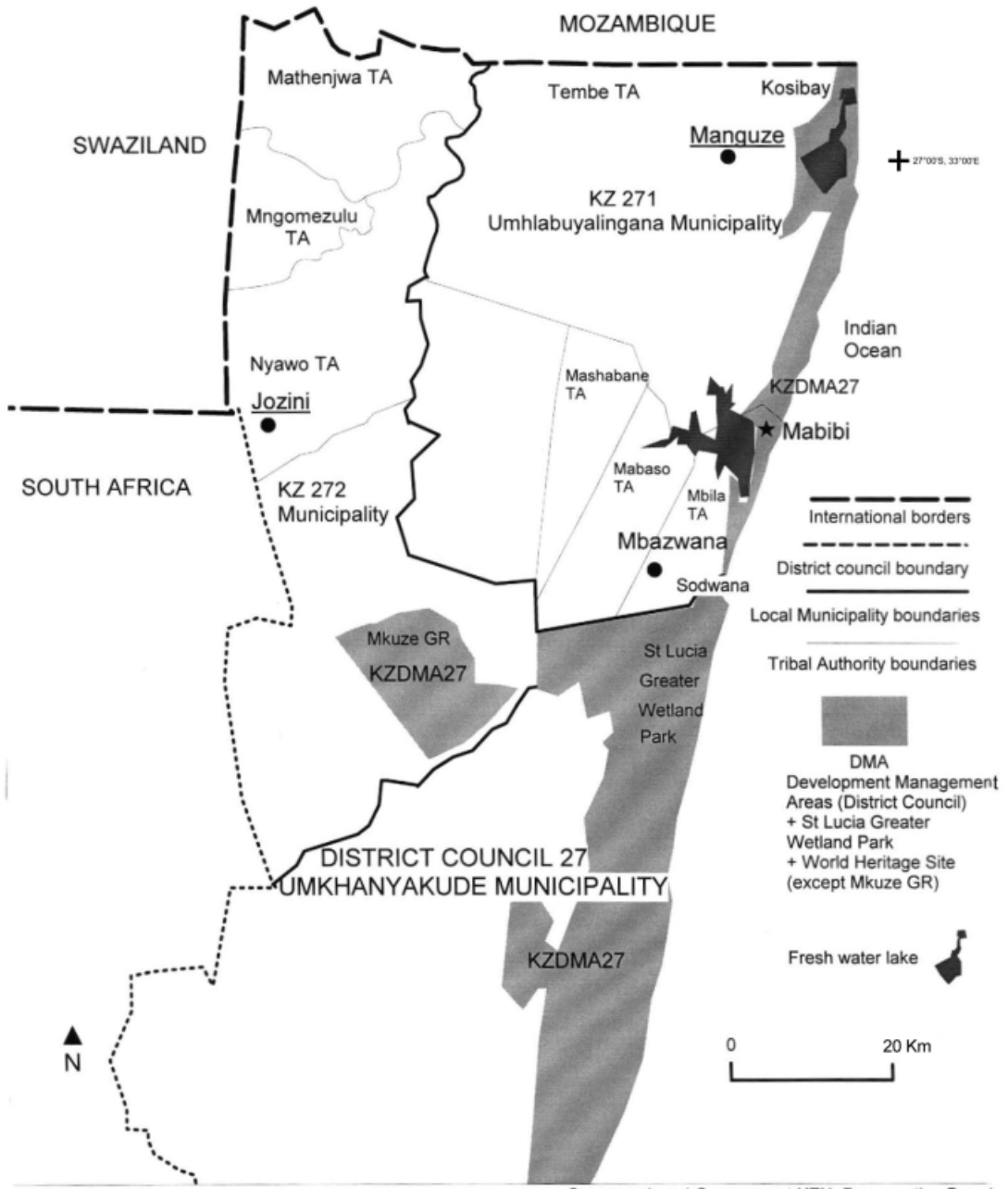
Authority level	Governance body	Financial ability to drive development	Legitimacy
International	UNESCO	No development responsibility, but has a regulatory capacity with regard to the natural preservation of the site	International recognition
National	Greater St Lucia Wetland Park (GSLWP) Lubombo Spatial Development Initiative (LSDI)	General management of the new park in collaboration with KZNW on the conservation side, the Provincial Minister of Economic Affairs and Tourism, and LSDI on the development side High financial capacity Infrastructure development agency plus leader in joint-venture tourism projects	National government (ANC) agencies No direct election from the people
Provincial	KwaZulu-Natal Wildlife (KZNW), former KZNCS	Low financial capacity but new local involvement respecting new IUCN principles	Provincial conservation agency Low popular legitimacy at this stage
Regional	District Council 27	Low financial capacity (no base built on rates or levies)	Elected municipal council (currently Inkhata Freedom Party – IFP)
Local	District Management Area Neighbouring Local Municipality (KZ 271) Mbila Tribal Authority ('management') Tembe Tribal Authority (land ownership)	Low financial capacity (no base built on rates or levies) None	Elected municipal council (currently Inkhata Freedom Party – IFP) Legitimacy is a sensitive issue: either a high traditional legitimacy or a non-democratic autocracy

Source: author

Notes: We do not include in this table the two main stakeholders, the residents and the tourists, who are part of the governance sphere. The residents have powers through elections and popular protest. The tourists represent a (potentially) important source of financial inputs. The full division of powers and functions between these different levels and bodies is still evolving.



### THE PRESENT POLITICAL TERRITORIES IN RELATION TO MABIBI (2001)



Sources : Local Government KZN, Demarcation Board

Figure 4  
Map of the present political territories related to Mabibi (2001)

(GSLWP). This new authority is 'an autonomous body legally established to manage the GSLWP and take responsibility for conserving its World Heritage Status'.<sup>11</sup> The GSLWP is an 'anchor' project of the Lubombo Spatial Development Initiative (LSDI)<sup>12</sup> with Kwazulu-Natal Wildlife (the new name for KZNNCS) and the Kwazulu-Natal Tourism Authority. The close ties between the LSDI and the new authority can be seen in the fact that the LSDI manager is acting CEO for the new authority (LSDI 2001). As a consequence, new development is included directly within the context of the park and the priority is to create infrastructure and tourist accommodation to attract overseas visitors. The most pertinent question is: Who will really benefit from these developments?

Since the second local elections in South Africa on 5 December 2000, the Municipal Demarcation Board changed all the areas of local government to improve service delivery and the redistribution of prosperity. A District Council now represents the regional level. The former Regional Council was divided into two parts to create this District Council. The new District Council consists of five municipalities at the local level that have amalgamated rural and urban areas. A third level of local government is reserved for the less densely populated areas and the conservation areas. These are District Management Areas (DMA) and they are managed directly by the District Council (Figure 4). One representative is elected from each DMA as councillor to the District Council.<sup>13</sup> Mabibi is now included in a DMA – KZDMA 27 – within DC (District Council) 27 (Figure 4). In the interviews, we noticed confusion amongst the local stakeholders concerning the boundaries of these new councils, about the actual existence of the DMA and about the effective division of powers and functions. This confusion is not conducive to managing the existing conflicts.

Added to this is the fact that the ownership of the land in question is still traditionally the property of the Tembe Tribal Authority (Ingonyama Trust), and the *Induna* is still a part of the Mbila Tribal Authority. Fortunately, the two tribal authorities are now integrated in the same Local Municipality, KZ 271 – Umhlabuyalingana Municipality. The main consequence of these changes in political structures for Mabibi is increased complexity. People will have to deal with this 'multi-governance' and it is pertinent to ask what the direct consequences are for development and for improvements to quality of life.

At present no progress been made on attracting tourism to this area because these two local government structures (DC 27 and KZ 271) are very new.<sup>14</sup> They await their *equitable share* from national government. However, this has been

delayed in part due to their IFP opposition status (Interview with municipal representatives, Manguzi 20-06-2001). No formal infrastructure exists to accommodate these forms of governance and, in order for development to take place, these new local government structures will have to develop their own infrastructures in terms of offices, equipment and financing first.

Therefore, the only effective level of decision-making taking place at Mabibi at the present time is the new authority of the Greater St Lucia Wetland Park (GSLWP), aided by the Lubombo Spatial Development Initiative. A part of the development phase<sup>15</sup> of GSLWP includes Mabibi: the idea being to promote low intensity, high value ecotourism along the coast and around Lake Sibaya. This necessitates upgrading the sand road from Mbazwana to Mabibi and the provision of a reliable water supply. This proposal is funded by national government as part of the LSDI. However, the ranking of the aims of this project are interesting. The first aim is to promote ecotourism and then to provide benefits to the local community. Currently, the LSDI is trying to attract foreign tourism developers to the area. Unfortunately, consultation between people and organizations at the national and local levels, especially related to the residents, is very poor (Interview with legal opponents of LSDI, Durban 30-08-2001, arena observation<sup>16</sup>). This poor level of consultation could be a source of future conflicts between the local residents and the authorities, as new developments will not be accepted or properly used if the community is not part of the decision-making process. One can argue that Thonga-Zulu culture is attaching an important value to the formal consultation processes (Felgate 1982).

At the same time, an interesting regulatory body has been created at a provincial level, though it has no formal links to the previous national initiatives. Local boards – with representatives of the different local stakeholders – have been started in some conservation areas of the province to drive locally based development projects. A local board is being implemented for the whole of the Coastal Forest Reserve, which now part of the GSLWP. These local boards are to be financed by community levies (Sandwith 2001). For example, in Mabibi, the tourists who stay at the campsite will have to pay the community levy. Unfortunately for Mabibi, the community levy will not directly benefit community development due to the land ownership problems between the two tribal authorities, as the local board for the Coastal Forest Reserve is dealing with the Tembe Tribal Authority (TTA) and the *Induna* of Mabibi is still under the jurisdiction of the Mbila Tribal Authority (MTA), though the land is still

owned by the TTA. It means that the levy is collected at Mabibi but managed by the TTA. The legacy of the past remains strong.

The provincial conservation agency – Kwazulu-Natal Wildlife – is trying to resolve the major spatial conflicts that have arisen because of the different uses of natural resources by following new IUCN principles (Mountain 1990). However, the structures that have appeared under the new scheme of governance appear to be detached from these principles. Potential conflicts of interest could be experienced between the local, provincial and national levels, especially now that the area has World Heritage Status. For example, in respect of the strict rules UNESCO imposes regarding new tourism infrastructure developments (UNESCO 2001).

### Conclusion

The spatial competition that has taken place at Mabibi has not had the dramatic expressions that have been observed in other places (SPP 1983; AFRA 1990; Rey 2001); however, it is a matter of concern. The community is living and working within the boundaries of the new Greater St Lucia Wetland Park. It will not be relocated, as happened elsewhere in the past in South Africa (SPP 1983), as the new post-apartheid constitution guarantees the right to people to live on their ancestral land. For this reason, new forms of cooperation need to be created between the park authority, the tourist developers and the residents in order to create a sustainable future for the area and to maximize benefits from any form of development to the community. The new and complex governance framework that is being implemented in theory addresses this issue. Cooperation could be achieved if the division of powers and functions are clear to all stakeholders, and if every level of governance has sufficient budget to deliver their services. In reality, however, the different organizations do not work together effectively.

One exception to this was the initiative promoted by the provincial conservation agency to implement representative local boards to create a real partnership between local stakeholders and conservation staff. It appears that this is the only formal measure to try to resolve the existing spatial conflicts. Unfortunately, internal competition between the two traditional authorities is impeding the process as they are competing for funding. The question of legitimacy of traditional leaders and their possible participation within the local government also remains unresolved.

Autonomy within the local community and its ability to drive its future does not seem to have

improved. There is a large gap between a costly and complex institutional framework and its ability to deliver improvements on the ground. Maybe every stakeholder needs time to be able to understand his or her real rights and duties. The priority is to attract foreign investment to promote this scenically beautiful location as a unique ecotourism and cultural destination under UNESCO rules and regulations. The World Heritage Site Status has perhaps given Mabibi an unexpected positive recognition. However, it is not apparent which philosophy is being used to deliver development – participation or authoritarianism.

### Acknowledgements

My work is part of broader research at two levels. The first, a 'thèse de doctorat' (Guyot 2001) supervised by Prof. Alain Dubresson (Université de Paris X) and Dr Benoît Antheaume (Institut de Recherche pour le Développement, Johannesburg). The second, a Franco-South African political geography research project directed by Dr Frédéric Giraut, entitled 'Borderlands: remote areas or cutting edge?' and part of our IRD research group 'Localised development: dynamics and regulations', including researchers working in South Africa, Benin, Mali, Brazil, Venezuela.

I would like to thank Mark Jury (University of Zululand) for his quality of management of the team working on the 'Mabibi UNESCO' project on monitoring coastal biodiversity and also James Mitchell for his corrections and general support. Yoganí Govender-Casanova da Vila provided valuable inputs to the first version of this paper.

### Notes

- 1 Umkhanyakude District Municipality [DC27].
- 2 The estimate is between 1500 and 2000 inhabitants.
- 3 During the apartheid era, the traditional leaders were appointed by the government in Pretoria and received grants for local development (Crouzel 1999).
- 4 'The Mdlletshe claim that it was only with the assistance of the Europeans that the Tembe-Thonga gained dominance over them. They tell a story of how, during the latter part of the nineteenth century, a European Magistrate came down to Lake Sibaya and spoke to Mabibi, the Mdlletshe Chief. (...) He went on to persuade the Chief to subject himself and his people to the Tembe. In this way, the magistrate argued, they would retain a large measure of their independence and avoid being driven off their land by the stronger tribes to the north of them. (...) (Felgate 1982). The Mdlletshe have an alliance with the Mbila Tribal Authority.
- 5 *Indaba* means 'meeting together'.
- 6 French word for an 'aristocratic-owned' piece of land.

- 7 Maputaland Marine Reserve was declared a national protected area in 1979 following the St Lucia Marine Reserve.
- 8 The local primary school already has an impressive choir directed by one of the teachers – Victor Thwala. This work needs to be promoted (Interview and school visit 30-11-2001).
- 9 IFP (Inkhata Freedom Party) is the opposition party to the ANC at a local level in Kwazulu-Natal and part of the governmental majority at a provincial and national level.
- 10 0 Kosi Bay Nature Reserve, Coastal Forest Nature Reserve, Sodwana Bay National Park, Maputaland Marine Reserve, St Lucia Marine Reserve, St Lucia Game Reserve, St Lucia Park, Mapelane Nature Reserve, Mkuze Game Reserve.
- 11 1 Government Notice 4477 of 2000, Government Gazette no. 21778, vol. 425, Pretoria, 24 November 2000.
- 12 2 This initiative is attempting to improve the road infrastructure and develop ecotourism nodes in the Maputaland Region.
- 13 3 'People who voted in DMAs had two votes for parties of their choice: (i) for the District as a whole, and (ii) for the DMA representative. The DMA representative is not for a particular area, but for all the DMA voters throughout the District municipality. Given that there is no specific person for the DMA areas (no ward councillor) in practice what should happen is that the District municipality would appoint a person from their council (it could be the DMA representative or even another councillor as they have the right to delegate responsibilities in terms of the Municipal Structures Act.) The DMA is not a legal body, but rather the Category C (District) municipality has all the municipal powers for the DMA areas. There is no real conflict with the national Heritage Authority and I am working with them to sort out any perceived or real problems' (Interview with Mike Sutcliffe, head of the Municipal Demarcation Board 8-04-2001).
- 14 4 And they have to find a way of integration for the Tribal Authority within the councils, a national debate between ANC and IFP.
- 15 5 Phase 2a infrastructure and water project.
- 16 6 LSDI meeting within the Mabibi community 30-03-2001.

## References

- AFRA** 1990 *Maputaland: conservation and removals* AFRA, Pietermaritzburg
- Barnes J and Morris M** 1997 Kwazulu-Natal's rural institutional environment: its impact on local service delivery *Development Southern Africa* 14 187–208
- Bierschenk T and Olivier de Sardan J-P** 1997 Local powers and a distant state in rural central African republic *Journal of Modern African Studies* 35 441–68
- Bruton M N** 1980 *Studies on the ecology of Maputaland* Rhodes University, Durban
- Compagnon D and Constantin F** 2000 *Administrer l'environnement en Afrique* IFRA, Karthala
- CORD** 1991 Regaining control in **Bennet O and Davies W** eds *Restoring the land: environmental change and post apartheid South-Africa* Panos, London ch 7
- Crouzel Y** 1999 La chefferie traditionnelle face à la démocratisation des pouvoirs locaux *Afrique Contemporaine* 192 30–9
- Davion R J** 1996 A contribution to understanding contemporary people–environment dynamics: South African approaches in context Thesis Géographie et Etudes Environnementales, Institute of Natural Resources, Pietermaritzburg
- Draper M** 1998 Zen and the art of Garden Province maintenance: the soft intimacy of hard men in the wilderness of KwaZulu-Natal, South Africa, 1952–1997 *Journal of Southern African Studies* 24 801–28
- Felgate W S** 1982 *The Tembe Thonga of Natal and Mozambique: an ecological approach* Department of African Studies, University of Natal, Durban
- Fritz J-C** 1996 L'évolution des politiques de l'environnement en Afrique du Sud. Recomposition territoriale et protection de la nature *Hérodote* 82/83 213–33
- Giraut F** 2001 Borderlands: remote areas or cutting edge? *Newtown Zebra – Ifas research supplement* 20 14–15
- Govender Y** 1999 Impact of conservation measures on community development Unpublished honours thesis Department of Environmental Studies, University of Zululand
- Govender Y** 2001 Environmental factors maintaining coastal biodiversity in Maputaland MSc thesis Department of Environmental Studies, University of Zululand
- Guyot S** 2001 Spatial competition and environmental issues on the KwaZulu-Natal coast: communities, social equity, economic growth and decentralisation PhD thesis University of Paris X work in progress
- Innfield M M** 1986 *Improving local support for African conservation areas* Institute of Natural Resources, Pietermaritzburg
- Jury M et al.** 2001 UNESCO Progress Reports: ecological and human aspects available on request <mjurypan.uzulu.ac.za>
- Koch E and Cock J** 1991 *Going green, people, politics and the environment in South Africa* Oxford University Press, Cape Town
- KwaZulu-Natal Wildlife** 2001 ([www.rhino.org.za](http://www.rhino.org.za)) Accessed September 2001
- Jutas RSC Report** 1990 *News and views on Regional Services Councils* June
- Lumbombo Spatial Development Initiative** 2001 Tourism potential (<http://www.lumbombo.org.za/lstdi/tourpolicise.html>) Accessed September 2001
- Maputaland Tourism Alliance** 2001 Zulu, Swazi, Thonga (<http://www.maputaland.co.za/maputaland.html>) Accessed September 2001
- McIntosh A** 1995 The rural local government question in South Africa: prospects for locally based development *Development Southern Africa* 12 413–22

- Mountain A** 1990 *Maputaland: paradise under pressure* Southern Book Publishers
- Mthembu A** 2001 Mabibi socioeconomic survey Communication to the Power and territories seminar 1 October 2001 IRD, University of Zululand
- Municipal Demarcation Board** 2001 ([www.demarcation.org.za](http://www.demarcation.org.za)) Accessed September 2001
- Olivier de Sardan J-P** 1998 *Anthropologie et développement, Essai en socio-anthropologie du changement social* APAD, Karthala
- Ramutsindela M** 2001 Down the post-colonial road: reconstructing the post-apartheid state in South Africa *Political Geography* 20 57–84
- Rey B** 2001 La redéfinition des interfaces des réserves naturelles au KwaZulu-Natal, Afrique du Sud Mémoire de Maîtrise, Institut de Géographie Alpine, Grenoble
- Sandwith T** 2001 KwaZulu-Natal wildlife: strategic business plan Document interne KZNW
- South African Tourism** 2000 Categories of protected areas ([www.southafrica.net/conservation/categories.html](http://www.southafrica.net/conservation/categories.html)) Accessed July 2000
- SPP** 1983 Forced removals in South Africa SPP reports vols 1 and 2
- UNESCO** 2001 World Heritage sites ([www.unesco.org/whc/](http://www.unesco.org/whc/)) Accessed September 2001

## Les conflits environnementaux à St Lucia (Afrique du Sud), entre protection et exclusion / Environmental conflicts in St Lucia (South Africa) between conservation and exclusion

In: Annales de Géographie. 2003, t. 112, n°634. pp. 608-627.

### Abstract

The St Lucia case study is a contribution to the re-reading of the territorial strategies of the colonial, apartheid and post-apartheid South Africa, at local and national levels. It shows ambivalence between the will of Afrikaners to segregate themselves, the proclamation of national parks, and the reality of a majority of poor black people trying to exist politically. In light of the new constraining environmental laws, we see the development of environmental conflicts where Afrikaners are battling to preserve their free access to the sea while poor Blacks are illegally occupying a State forest.

### Résumé

L'exemple de St Lucia permet une relecture des stratégies territoriales de l'Afrique du Sud coloniale, d'apartheid et post-apartheid, aux niveaux local et national, entre une volonté d'individualisation d'un groupe d'Afrikaners, la création de parcs naturels, et d'une majorité noire pauvre en quête de reconnaissance politique. Il met en perspective des conflits environnementaux qui voient les Afrikaners de St Lucia, revendiquer leur libre accès aux plages des littoraux sud-africains face à de nouvelles lois environnementales contraignantes ou encore des Noirs occuper illégalement une forêt d'État.

---

Citer ce document / Cite this document :

Guyot Sylvain. Les conflits environnementaux à St Lucia (Afrique du Sud), entre protection et exclusion / Environmental conflicts in St Lucia (South Africa) between conservation and exclusion. In: Annales de Géographie. 2003, t. 112, n°634. pp. 608-627.

doi : 10.3406/geo.2003.982

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_2003\\_num\\_112\\_634\\_982](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_2003_num_112_634_982)

---

# Les conflits environnementaux à St Lucia (Afrique du Sud), entre protection et exclusion

## *Environmental conflicts in St Lucia (South Africa), between conservation and exclusion*

**Sylvain Guyot**

ATER en géographie à l'Université Grenoble 2  
UR 023, IRD "Le développement localisé urbain"/Géotropiques (Paris X)

**Résumé** L'exemple de St Lucia permet une relecture des stratégies territoriales de l'Afrique du Sud coloniale, d'apartheid et post-apartheid, aux niveaux local et national, entre une volonté d'individualisation d'un groupe d'Afrikaners, la création de parcs naturels, et d'une majorité noire pauvre en quête de reconnaissance politique. Il met en perspective des conflits environnementaux qui voient les Afrikaners de St Lucia, revendiquer leur libre accès aux plages des littoraux sud-africains face à de nouvelles lois environnementales contraignantes ou encore des Noirs occuper illégalement une forêt d'État.

**Abstract** *The St Lucia case study is a contribution to the re-reading of the territorial strategies of the colonial, apartheid and post-apartheid South Africa, at local and national levels. It shows ambivalence between the will of Afrikaners to segregate themselves, the proclamation of national parks, and the reality of a majority of poor black people trying to exist politically. In light of the new constraining environmental laws, we see the development of environmental conflicts where Afrikaners are battling to preserve their free access to the sea while poor Blacks are illegally occupying a State forest.*

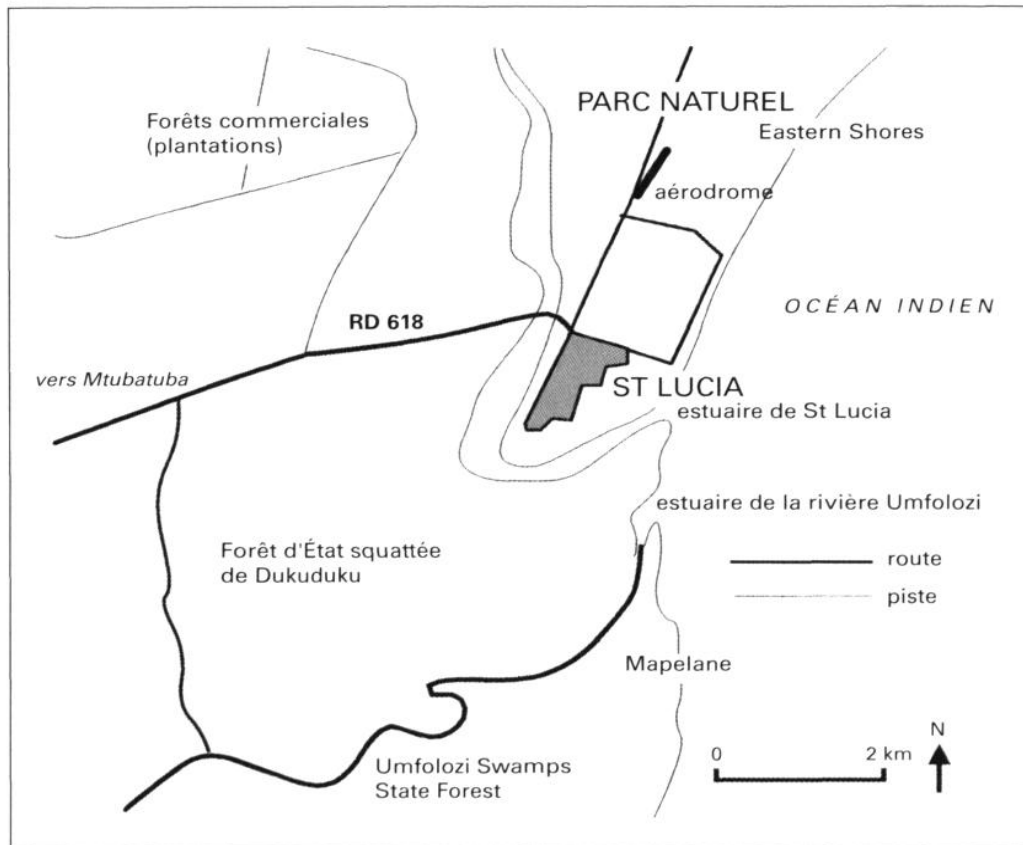
**Mots-clefs** Afrique du Sud, St Lucia, groupes d'acteurs sociaux, parc naturel, conflits environnementaux.

**Key-words** *South Africa, St Lucia, stakeholder groups, territorial demarcation, natural reserve, environmental conflict.*

## Introduction

St Lucia est une petite station balnéaire localisée au nord-est du Zululand, à la limite du Maputaland, région de peuplement Thonga et Zulu. St Lucia est située sur une presqu'île limitée à l'est par l'Océan Indien, au sud et à l'ouest par l'estuaire reliant le grand lac de St Lucia à l'océan (fig. 1). C'est la dernière petite ville blanche du littoral du Kwazulu-Natal en direction du nord<sup>1</sup> (fig. 2). Sa population d'environ 1000 habitants (Demarcation

1 Sodwana Bay plus au nord est plus un petit *resort* de plongé qu'une ville à part entière.

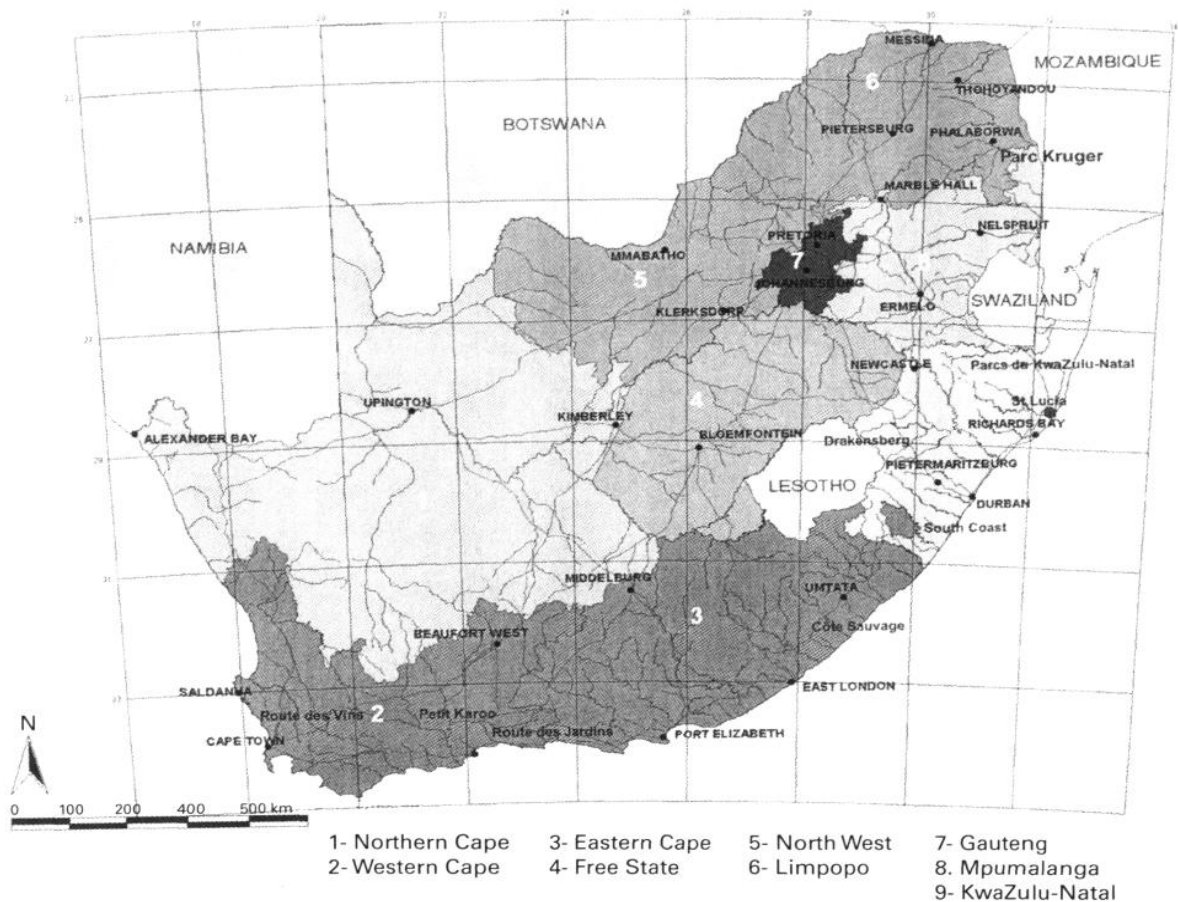


**Fig. 1** Les espaces de St Lucia.  
*Space and places of St Lucia.*

Board, 2000) est à majorité Afrikaner depuis sa création dans les années 1870 (Böeseken et alii, 1948). Les populations noires ont été évincées de cette zone par le régime de l'apartheid dans les années 1950. Elles reviennent s'installer illégalement dans la forêt de Dukuduku (à deux kilomètres à l'ouest de St Lucia) depuis le début des années 1980, adjoignant ainsi une périphérie « rurale » de 10000 habitants à la station balnéaire.

Sept écosystèmes différents sont répertoriés à St Lucia, anthropisés à des niveaux divers: l'océan, la zone intertidale, l'estuaire, la forêt subtropicale dunaire, la prairie, le lac d'eau saumâtre et une savane arborée (Taylor, 1991). Cette richesse naturelle fait de St Lucia un lieu très convoité, pour l'accès aux ressources naturelles telles que le bois ou les produits de la mer ou encore l'extraction du titane contenu dans les dunes littorales. Une autre convoitise émerge avec la conservation de cette « nature », incarnée par la création d'un parc naturel à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les protecteurs de l'environnement se sont fortement mobilisés au début des années 1990 pour éviter que l'extraction minière dunaire ne vienne remettre en cause l'existence de ce parc naturel (Dominy 1991, CSIR 1993, Frost 1992, NPB 1993, Solomon 1998, ZEAL 1993). En l'an 2000 le parc a été reconnu Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'Unesco. Ce nouveau statut devrait contribuer à l'augmentation de la proportion des touristes étrangers visitant





**Fig. 2** Carte de localisation.  
*Location map.*

St Lucia. Actuellement les deux tiers des touristes sont des Blancs<sup>2</sup> sud-africains venant pêcher sur la plage avec leurs véhicules tout-terrain, pratique popularisée par les habitants afrikaners de la station balnéaire et rentabilisée par le parc avec la vente des permis de pêche. Cette pratique récréative a été interdite par un décret gouvernemental en janvier 2001 ce qui a suscité une forte opposition dans la population locale, tous groupes confondus. Cette union locale de circonstance ne vient toutefois pas masquer d'autres conflits environnementaux<sup>3</sup> existant entre les différents groupes d'acteurs sociaux et dont les origines sont parfois lointaines. Ces conflits sont liés à des concurrences spatiales dans l'appropriation du littoral. Peuvent-ils être jugulés par la mise en place d'un territoire local fédérateur sous l'égide d'une municipalité unifiée?

2 Comme il convient d'être rappelé pour toute publication concernant l'Afrique du Sud, il est difficile de ne pas s'exprimer selon les termes des groupes de population hérités de l'apartheid: Noir, Blanc, Indien, Coloured. Nous pourrions employer le terme « Zulu » pour désigner les Noirs, mais il s'avère que les Noirs de St Lucia sont mélangés. En revanche nous différencierons chez les Blancs les Afrikaners des Anglophones. Les Afrikaners sont un groupe bien individualisé en Afrique du Sud par sa langue, sa culture et son histoire (Houssay-Holzschuch, 1995). Ceux de St Lucia sont toutefois peu représentatifs car ils appartiennent à une frange politiquement radicale.

3 Terme défini et utilisé dans la thèse de l'auteur (Guyot, 2003).

Après avoir précisé les groupes d'acteurs à St Lucia, leurs espaces et leurs motivations parfois divergentes, nous verrons que les conflits environnementaux sont relativement anciens, qu'ils impliquent la nouvelle municipalité et qu'ils peuvent se reformuler depuis l'interdiction gouvernementale de 2001.

## 1 St Lucia, une station balnéaire localisée entre un parc naturel et une forêt «squattée»

À St Lucia on trouve plusieurs groupes d'acteurs sociaux reliés à des espaces bien délimités. Du point de vue de l'observateur extérieur, on dénombre deux types d'espaces. Un «espace visible», vers lequel converge tout itinéraire habituel vers St Lucia, regroupe la station balnéaire aux nombreuses échoppes touristiques et le parc naturel géré par le Kwazulu-Natal Wildlife (KZNW), l'organisme de conservation. Un «espace masqué» situé de part et d'autre de la route menant à St Lucia semble plus difficile à cerner. En effet, la densité de la forêt gêne l'observation. Pourtant près de 10000 personnes vivent dans de nombreuses clairières forestières situées à proximité de la route. Cette localisation n'est pas un hasard. La forêt est à seulement deux kilomètres du centre touristique, employeur potentiel, et permet une occupation illégale discrète. Chacun de ces deux espaces comprend des groupes d'acteurs différenciés.

### 1.1 «L'espace visible»: les lieux de la fréquentation touristique

La route venant de Mtubatuba conduit à la plage de St Lucia (fig. 3) ou amène au portique d'entrée du parc où sont réclamés des droits de passage. Le visiteur partage généralement son temps entre ces deux possibilités. La circulation en véhicule tout-terrain sur la plage offrait une troisième option aux touristes et aux résidents.

#### 1.1.1 La station balnéaire, une majorité d'Afrikaners conservateurs

Les habitants de la station balnéaire sont en majorité des Afrikaners travaillant pour la plupart dans le secteur touristique (hébergement, restauration, commerces spécialisés dans la pêche, agences de tours...). St Lucia a une réputation de racisme<sup>4</sup> (photo 1). Le 3 octobre 2000, à 16h25 sur SAFM Stéréo<sup>5</sup>, lors d'une interview, Mrs Kathy Govender, Commissaire aux Droits de l'Homme pour le Kwazulu-Natal, a déclaré:

«À special committee has been set up to monitor racism at St Lucia. This was announced at the signing of the declaration against racism. Mike Mabuyakhulu, KZN MEC Minister for Economic Affairs and Tourism, has warned business people in the area that their trading licences could be withdrawn if they discriminate against black people.»

Un plaidoyer contre le racisme a été signé au printemps 2000 lors de la déclaration du parc naturel de St Lucia comme Patrimoine Mondial de l'Humanité, entre la municipalité, les résidents locaux et M. Mabuyakhulu.

4 D'autres terrains en Afrique du Sud ont montré la persistance d'attitudes racistes parmi les Afrikaners (P. Guillaume et A. Teppo, 2002). Bien que condamnables, elles sont souvent compréhensibles.

5 La radio nationale, l'équivalent sud-africain de «France Inter».

Malgré la signature de ce plaidoyer des habitants nous ont fait part de propos très racistes, voire insultants à l'égard des Noirs, lors d'entretiens (Guyot, 2003).

Le maire élu de St Lucia entre 1996 et 2000, d'une municipalité qui ne regroupait que la station balnéaire, s'appelle A. Viviers. Il est sympathisant du *Conservative Party*, parti d'extrême droite, dont l'AWB (*Afrikaner Weerstandsbeweging*) d'Eugène Terreblanche constitua longtemps le bras armé. En 1998, la localité, sous l'impulsion de son maire, a voulu se déclarer «entreprise résidentielle privée» pour pouvoir se soustraire aux régulations publiques, à l'image de la très médiatique Orania<sup>6</sup> dans la province du Cap du Nord.

Cette station balnéaire, du point de vue de ses limites administratives, est «enclavée» dans le territoire du parc naturel. En effet, l'estuaire faisant de St Lucia une presque île est concerné par les mesures de conservation. La plage est officiellement du ressort du parc. Elle est en fait difficilement gérée en co-tutelle. Les règles propres au KZNW (permis de pêche, de chasse, contrôle de la fréquentation...) sont en vigueur sur tout le territoire dédié au tourisme. Les habitants de St Lucia doivent coopérer en permanence avec les autorités du parc. Elles seules sont aptes à autoriser les touristes et les résidents à circuler sur les plages, à pêcher, à aller voir les hippopotames et les crocodiles sur la rivière, à plonger... Cette coopération est difficile et ne se fait pas sans heurts.

### 1.1.2 Le parc naturel, la suprématie des conservationnistes anglophones

Le parc naturel de St Lucia (fig. 3 et 7), ou GSLWP (Greater St Lucia Wetland Park) résulte de l'agrégation en 1999 de plusieurs parcs et réserves<sup>7</sup>. En tant que Patrimoine Mondial de l'Humanité, il est géré depuis 2000 par une Autorité nationale. Toutefois les aspects liés à la conservation de la «nature» restent du ressort du KZNW. Ce grand parc de 257972 ha est appuyé par un projet national de développement d'un corridor touristique entre St Lucia et Maputo au Mozambique (LSDI – *Lubombo Spatial Development Initiative*), lui aussi créateur de nombreux conflits (Guyot, 2002).

Les «gestionnaires de terrain» du parc (administratifs et rangers) vivent à St Lucia. Ils sont plutôt Anglophones (postes de direction) et Zulu. Depuis deux décennies le KZNW a adopté, officiellement, une nouvelle approche<sup>8</sup> par rapport aux populations autochtones historiquement exclues

6 Orania est un ancien camp de mineurs racheté par une association d'Afrikaners ultranationalistes. C'est un symbole de ce que pourrait être un Volkstaat : isolement et enfermement territorial, avec une nécessité contradictoire de s'ouvrir à un «certain tourisme» comme faire-valoir.

7 Kosi Bay Nature Reserve, Coastal Forest Nature Reserve, Sodwana Bay National Park, Maputaland Marine Reserve, St. Lucia Marine Reserve, St. Lucia Game Reserve, St. Lucia Park, Mapelane Nature Reserve, Mkuze Game Reserve.

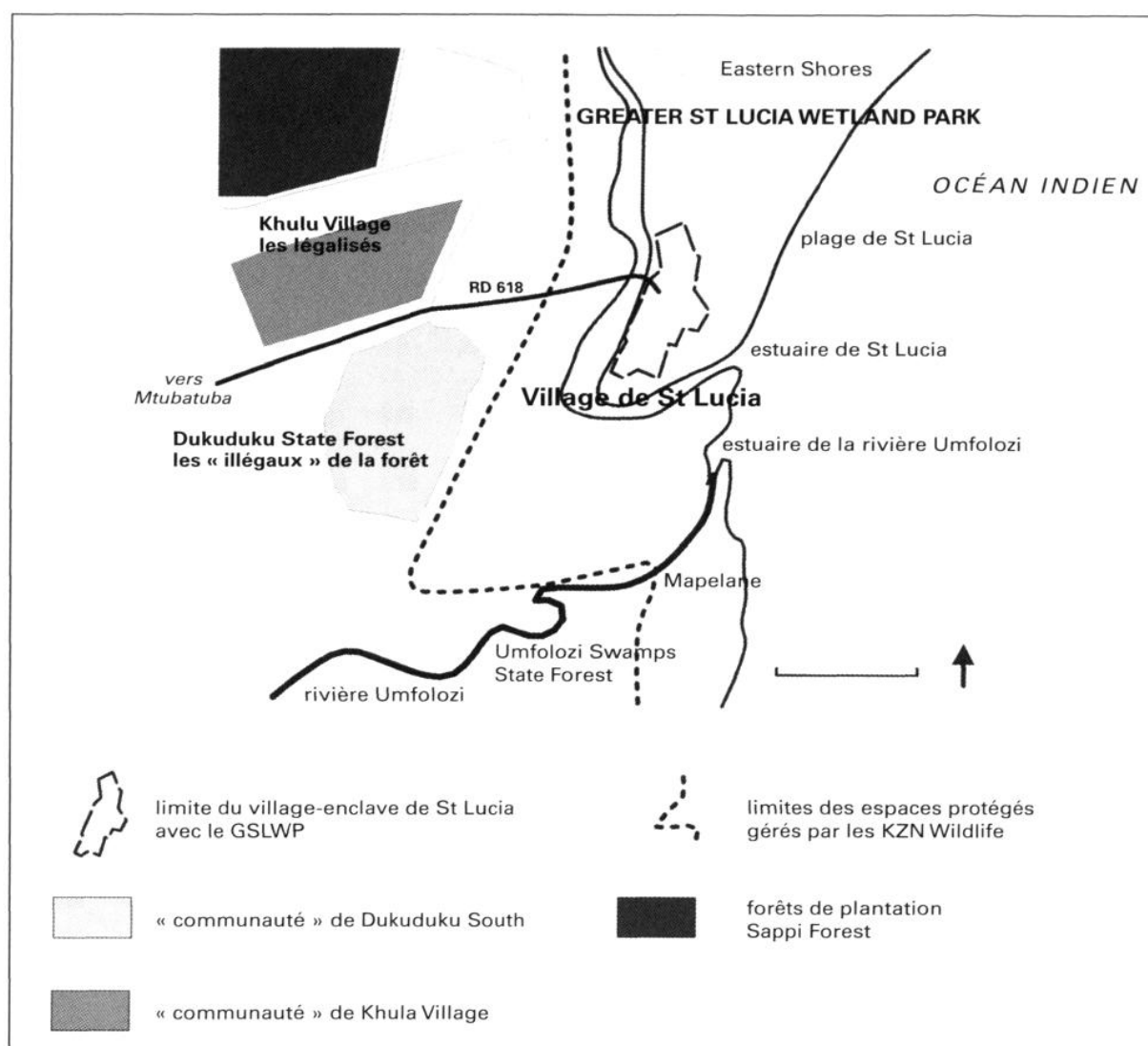
8 Le nouvel organisme provincial de conservation de la nature s'adapte à ce changement de conception avec un nouveau nom très significatif. En effet, en novembre 2000, il est nommé «*Ezemvelo-KZN-Wildlife*». En effet, «*Ezemvelo*» est un mot zulu désignant l'environnement ou la nature. Ce nouveau nom symbolise donc parfaitement la province du KwaZulu-Natal, alliant et entremêlant deux histoires et deux identités, anglophone et zulu.



**Photo 1** L'entrée d'un hôtel à St Lucia (cliché : auteur, janvier 2001).  
*Hotel entrance in St Lucia (picture: author, January 2001).*

pour mettre en place la conservation de la nature. Différentes mesures concrètes sont prises dans le sens du partage des revenus et de la gestion concertée<sup>9</sup>. Les Noirs concernés sont une partie des habitants de la forêt de Dukuduku relogés à Khula Village. Ils obtiennent une subvention annuelle, réservée à des projets de développement touristique et culturel (photo 2). Les Afrikaners de St Lucia ne sont pas concernés par ces initiatives : ils ne vivent pas dans les limites du parc et n'ont pas été spoliés dans le passé. Cela renforce leur sentiment négatif éprouvé à l'égard des autorités du parc qui ne sont là, selon eux, « que pour faire respecter des règlements et faire

9 Afin de changer concrètement la relation entre les parcs et les Noirs, et pour que ces derniers bénéficient véritablement des aires protégées et prennent conscience de leur valeur, le *KwaZulu-Natal Nature Conservation Management Act*, n° 9 de 1997 établit le système des *local boards* pour une aire protégée ou un groupe d'aires protégées. Ce système est une innovation en Afrique du Sud, et même sur le continent africain; il peut en effet « donner l'opportunité de mieux harmoniser la relation entre les parcs et les Noirs et cela peut permettre de leur donner un accès à un bénéfice optimal du parc ». Ces assemblées visent à représenter tous les acteurs concernés par les aires protégées. L'objectif concret de ce système est de promouvoir la prise de décision au niveau local concernant la gestion de la conservation de la nature à l'intérieur des aires protégées et de discuter des activités ayant lieu dans et autour des aires protégées. Le pouvoir de cette assemblée est de mettre au point un plan de gestion soumis à l'acceptation finale du KZNW.



**Fig. 3** St Lucia, enclavée dans un parc naturel, le GSLWP.  
*St Lucia, an enclave in a nature reserve, the GSLWP.*

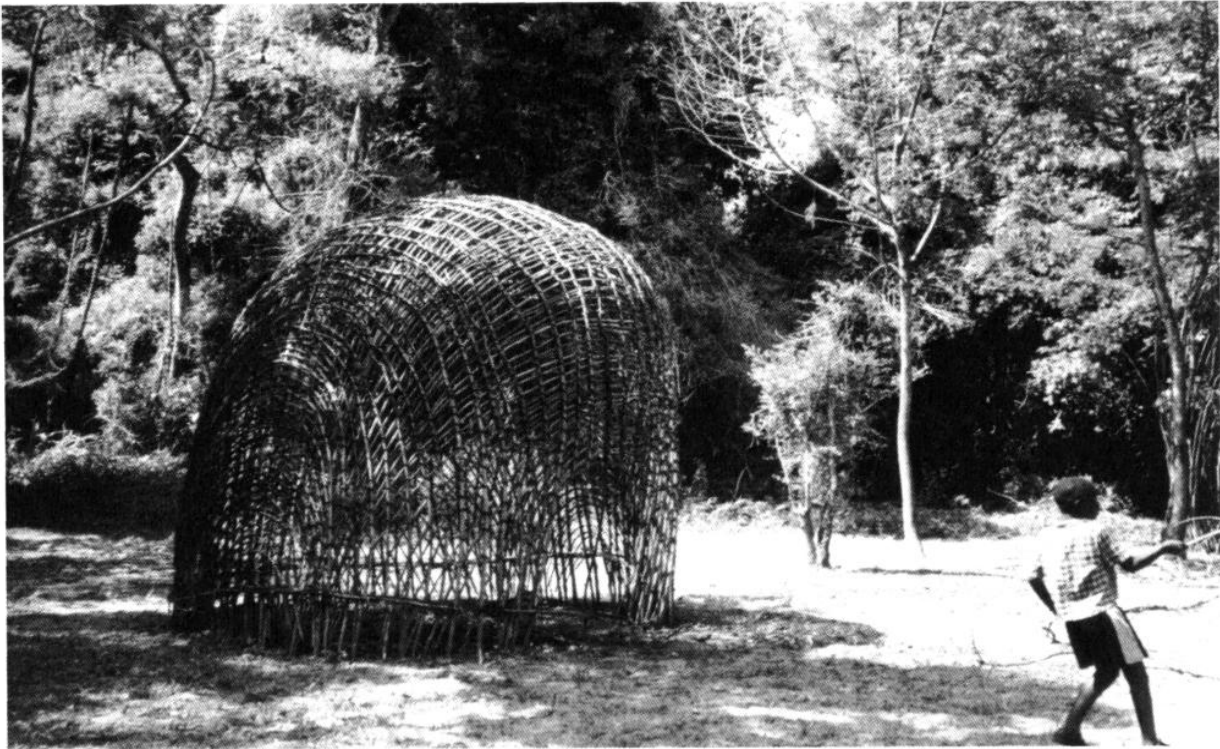
payer de nouvelles taxes». Ces mesures d'aide pour les Noirs ne concernent qu'une partie de la population de «l'autre espace», l'espace masqué.

### 1.2 «L'espace masqué» : les lieux de résidence des Noirs

Cet espace, masqué par la haute futaie de la forêt de Dukuduku, n'est habité que depuis une vingtaine d'années. On y distingue des illégaux et des légalisés (fig. 3).

#### 1.2.1 Les légalisés : les relogés de Khula Village

Dans les années 1983-1984 commencent à s'installer dans la forêt de Dukuduku des Noirs venus du bantoustan voisin et des immigrés du Mozambique, fuyant la guerre civile. Toutefois, la diversité écologique de la forêt est apparemment mise à mal par ces nouveaux venus. Le ministère des eaux et forêts (DWAF) décide alors en 1988 de les expulser et de les reloger



**Photo 2** Les débuts de la construction d'un village culturel zulu à Khula Village financé par les subventions du KZNW (cliché : auteur, janvier 2001).

*The beginning of the construction of a Zulu cultural village in the Khula Village, a project founded by the KZNW program (picture : author, January 2001).*

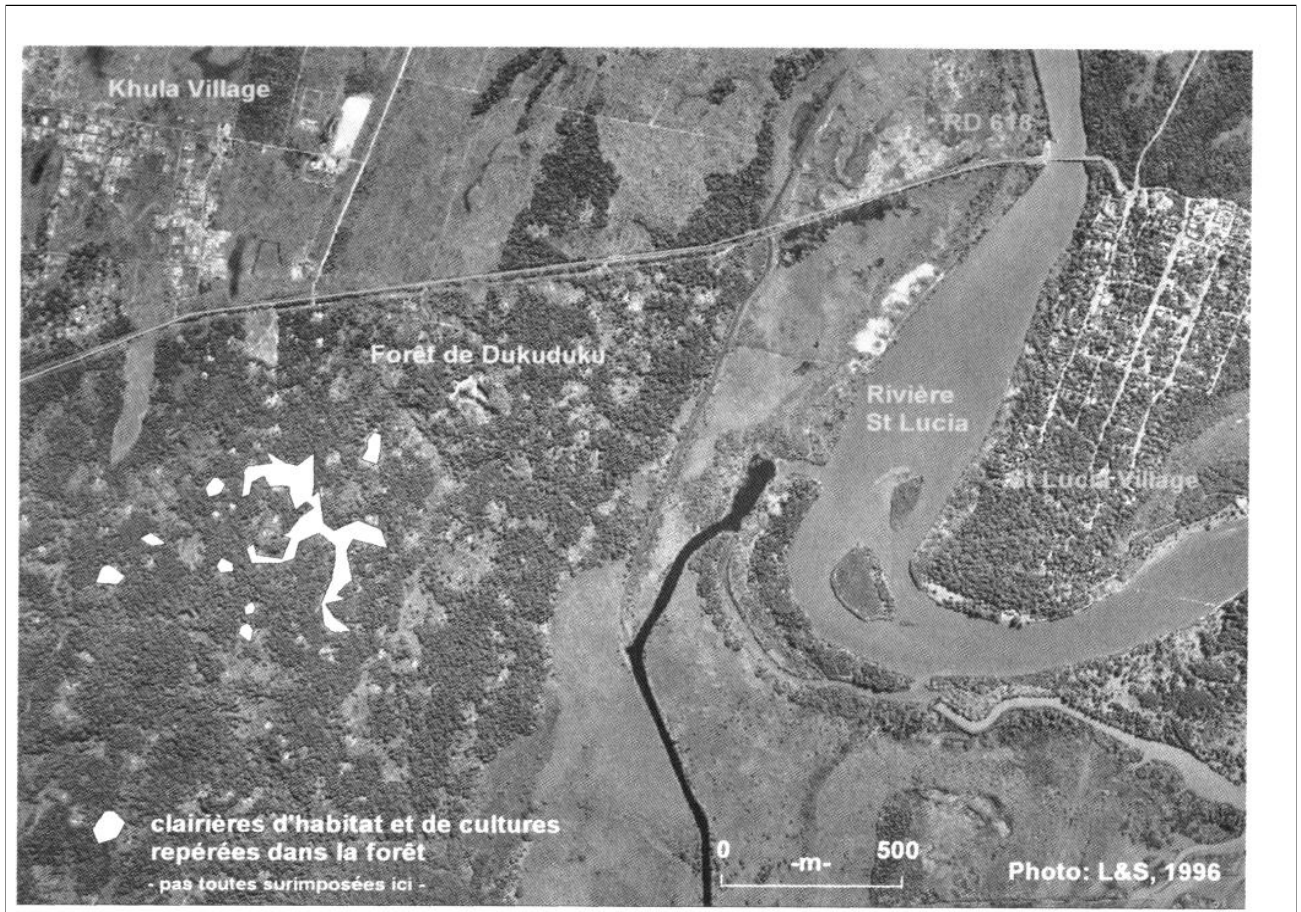
plus au nord, à proximité de la route Mtubatuba-St Lucia. Des logements sommaires et une adduction d'eau potable et d'électricité sont ainsi mis en place; c'est la naissance de Khula Village. Cependant, certains habitants de la forêt de Dukuduku refuseront de la quitter et de rallier ce village.

### 1.2.2 La persistance des « illégaux » : l'occupation de la forêt de Dukuduku

Au milieu des années 1990, l'apartheid étant terminé depuis 1994, une nouvelle phase d'expulsion de ces populations serait extrêmement mal perçue. Un conflit sérieux se noue entre les deux groupes au nord et au sud de la route, celui du village de Khula réclamant la priorité d'accès à d'éventuelles créations d'emplois à St Lucia.

Le sud de Dukuduku acquiert une réputation de plus en plus négative, apparaissant comme une zone de non droit, tout en constituant un vivier de travailleurs au statut précaire. Cela inquiète certains développeurs touristiques à St Lucia qui font pression auprès du Ministère pour que ces squatters soient expulsés manu militari. Il a été décidé d'exclure cette forêt des limites retenues pour le Patrimoine Mondial de l'Humanité car la présence d'illégaux (fig. 4) aurait pu entraîner l'échec du processus de reconnaissance internationale <sup>10</sup>.

10 Entretien avec Roger Porter, responsable des traités internationaux au sein du KZNW.



**Fig. 4** Les clairières anthropiques de la forêt de Dukuduku.  
*Anthropic clearings in the Dukuduku Forest.*

Deux grandes fermes, pour un coût total de 11 millions de Rands sont construites à Monzi pour accueillir les populations relogées dans une sorte « d'agri-village ». Pourtant, en 2001, une majorité d'illégaux refuse toujours de partir. Nombre d'entre eux invoquent le potentiel de création d'emplois du LSDI et la meilleure fertilité de la terre dans la forêt. Ils ont tout de même été inscrits sur les listes électorales pour les élections municipales du 5 décembre 2000 <sup>11</sup>. L'équipe nouvellement élue avait décidé de les soutenir pendant la campagne électorale.

Ces groupes d'acteurs sont spatialisés de manière différente. Comment se sont faites ces appropriations de l'espace? Comment le nouveau gouvernement local peut-il estomper ces différends ou, au contraire, les raviver? L'intervention du gouvernement national en interdisant la circulation sur les plages est-elle un moyen (temporaire) de réconciliation des populations locales?

<sup>11</sup> Entretien avec le conseiller municipal de St Lucia, M. Mbatha.

## 2 Les conflits environnementaux, entre appropriations spatiales anciennes et nouvelles politiques gouvernementales

Les conflits environnementaux à St Lucia sont triples. D'abord, une concurrence spatiale oppose les Autorités de conservation aux Afrikaners. L'usage de l'espace est réglementé par les uns réduisant la marge de liberté des autres. Ensuite, un conflit oppose des milliers de Noirs aux Autorités de conservation et au Ministère car ils n'ont pas le droit d'habiter une forêt d'État protégée. En réaction, le KZNW favorise les «relogés» de Khula Village en leur distribuant des subventions. Enfin, le gouvernement, passant au travers des règlements du KZNW, interdit la circulation des véhicules tout-terrain sur les plages et empêche ainsi l'activité principale des touristes et résidents de St Lucia.

Ces conflits sont en partie explicables par le fait d'appropriations (ou d'évictions) spatiales anciennes. Comment sont-ils réglés aux niveaux local et national?

### 2.1 Des appropriations spatiales anciennes et conflictuelles

Les trois groupes étudiés, les Afrikaners, les Anglophones et les Noirs ont une histoire différente dans leur appropriation de l'espace littoral de St Lucia. Cette histoire joue un rôle dans le façonnement des mentalités actuelles favorisant les conflits observés.

#### 2.1.1 Les Noirs, entre expulsion et redéploiement illégal

Des tribus Nguni ont occupé l'espace à proximité de St Lucia des siècles durant, avant l'arrivée des colons Blancs<sup>12</sup>. Ils pratiquaient l'élevage, créant de ce fait de nombreuses prairies dans la forêt originelle, ce qui relativise fortement le concept, mis en place par la suite par les colons, de «nature originelle» à conserver. Toutefois au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le paludisme et la trypanosomiase animale étaient forts dans cette zone, ce qui a contribué à repousser la majorité de ces habitants vers les hautes terres de l'arrière-pays. Il faut attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle pour assister à l'éradication de la trypanosomiase, ce qui a permis à certains ruraux de revenir s'installer sur les terres vacantes jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Entre 1956 et 1964, 5000 personnes qui vivaient dans les *Eastern Shores* (fig. 3) sont expulsées. Une partie d'entre elles a été relogée à Mbazwana (au nord de St Lucia). Le motif de l'expulsion n'était pas vraiment la conservation mais plutôt la plantation de forêts de pins à usage industriel pour alimenter les usines de pâte à papier. Une grande partie du parc naturel est encore aujourd'hui composée de ces «forêts industrielles». Les Noirs reviennent s'installer dans la forêt de Dukuduku au début des années 1980 attirés par les rumeurs de création d'emplois relatifs à la possible exploitation du titane dans les dunes de St Lucia.

12 Selon Dominy, 1992 et Maggs, 1989 : références voir CSIR 1993.



Thompson (2002) montre que les logiques d'exploitation et de ségrégation du gouvernement d'apartheid sont à l'origine de ce processus de réappropriation spatiale. « *This control has resulted in the attitudes and responses of the indigenous peoples to their environment being, firstly, largely unexplored and, secondly, warped by the inconsistencies and injustices of the apartheid system. The implications of this are evident in the attitudes of the people who have invaded the Dukuduku Forest Reserve, situated at the entrance to Lake St Lucia, which they are now accused of exploiting. Their sceptical attitude towards conservation of the environment is worrying to environmentalists, but it is understandable. These people see no logic in environmental concerns after having been removed from a conservation area where the state subsequently replaced hundreds of thousands of acres of indigenous vegetation with pine and eucalyptus forests. Add to this the fact that white farmers in the surrounding regions have removed hundreds of thousands of hectares of indigenous vegetation to establish commercial monocultural agriculture, and the logic of environmental policy seems obscure indeed.* »

### 2.1.2 Les Afrikaners et l'enjeu de la conquête du littoral

Dans les années 1840-1850 au terme du grand Trek, des fermiers blancs de langue Afrikaans se sont installés sur les hautes terres du Natal et du Transvaal de l'Est <sup>13</sup> après avoir fondé l'éphémère république de Natalia. Il est resté de ce rêve d'ouverture des Républiques Boer sur l'Océan Indien <sup>14</sup> une sorte de tradition récréative qui consistait à descendre en convoi pêcher aux environs de St Lucia (Guyot, 2003). Peu d'autochtones y résidaient en permanence en raison des maladies déjà évoquées. Le terrain de pêche était donc vacant et correspondait tout à fait aux attentes de ces fermiers. Paulpietersburg, Piet Retief et Vryheid sont, somme toute, assez proches de St Lucia (à peu près 300 km). Ainsi, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ces Afrikaners ont construit des maisons et se sont installés à demeure à St Lucia, fondant ainsi un village de pêcheurs.

Avec Richards Bay <sup>15</sup>, ville nouvelle créée par le gouvernement de Pretoria dans les années 1970, St Lucia est la seule localité littorale du Kwa-zulu-Natal peuplée par une majorité d'Afrikaners. Ceci explique que ces deux localités figurent sur les projets territoriaux <sup>16</sup> d'Afrikaners parmi les plus radicaux. Plusieurs propositions spontanées voient le jour entre 1985 et 1994 (Pienaar, 2002) puis d'autres seront officialisées en 1994 quand Nelson Mandela, sous couvert de réconciliation nationale admettra, pour un temps seulement, la légitimité de tels projets <sup>17</sup>. Les territoires de 1985, *Boerevolkstaat* (fig. 5) et de 1990, *Afrikanerland*, sont centrés sur le Transvaal et incluent tous les deux St Lucia comme accès à la mer, couplé avec

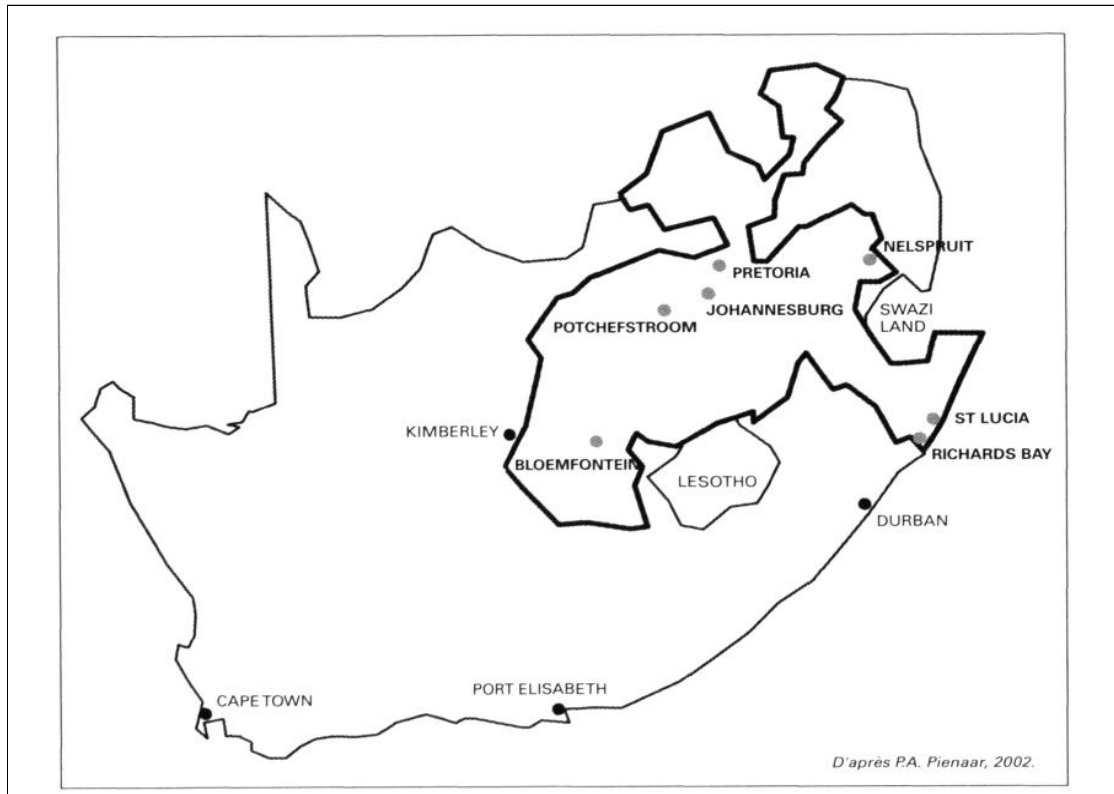
13 Maintenant appelé Mpumalanga.

14 Et ce bien avant la création par le gouvernement de Pretoria du port en eau profonde de Richards Bay en 1976 (Guyot, Folio, Lamy, 2001).

15 Sans tenir compte des townships noirs.

16 Afrikaner Volkstaat ou Afrikanerland.

17 En effet la constitution de 1996 ne reprendra pas ces dispositions pour prôner un territoire unifié de la nation arc-en-ciel.



**Fig. 5** Projet territorial d'État-nation Afrikaner en 1985.  
*Territorial project of the Boer Nation-State in 1985.*

Richards Bay dans la proposition de 1985. Le second projet est basé d'abord sur les circonscriptions où le *Conservative Party* a obtenu, soit des sièges, soit un fort ralliement aux élections législatives de 1989 (Pienaar, 2002) et ensuite sur des considérations géographiques telles que la localisation des mines ou des zones de fortes précipitations. St Lucia répond à tous ces critères à la fois, et surtout au besoin d'un accès maritime. De nombreuses questions restent sans réponse, notamment celle concernant le lien entre les anciens dirigeants de St Lucia, réputés très conservateurs, et les initiateurs de ces projets territoriaux ?

### 2.1.3 Les autorités coloniales anglophones et la création des parcs

Les autorités coloniales britanniques de la Province du Natal, vont affirmer leur présence et leur autorité à St Lucia, par le biais de la création de parcs naturels. Les réserves naturelles ont été motivées par un courant idéologique *conservationniste* qui avait parfaitement pris conscience des destructions environnementales perpétrées par la colonisation, tout en réalisant que les plus beaux sites naturels de la province ne devaient pas être laissés en pâture aux populations indigènes (Fritz, 1996). Dès lors, la conservation avait pour conséquence, d'abord de protéger la « nature » et aussi, pour les colons, de se protéger des populations autochtones voisines, en créant des enclaves<sup>18</sup> récréatives pour Blancs.

18 Sur d'autres exemples d'enclavement en Afrique et en langue française, on se réfère à J. Debrie et B. Steck, 2001.

Le lac et l'estuaire de St Lucia ont été cédés en 1843 par Mpande, un des grands rois zulu, à la province du Natal. Toutefois la colonie anglaise du Natal n'a pas utilisé ses droits sur cet espace avant 1880. Entre 1895 et 1897, *St Lucia Game Reserve* (36826 ha) a été proclamée par les *Natal Parks, Game and Fish Preservation Board*, nouvelle autorité de conservation. Ce parc, le plus vieux d'Afrique du Sud, comprend le lac St Lucia ainsi qu'une bande d'un demi mile autour (Bruton, 1980). En 1939 est proclamée *St Lucia Park* (12545 ha) qui comprend l'estuaire et une partie du littoral. *False Bay Park* (2247 ha) sur les *Western Shores* est créé en 1944. Certaines forêts, comme celle de Dukuduku sont domaniales mais gérées localement par l'autorité de conservation.

En 1995, il n'y a pas d'autorité de gestion unique démocratiquement élue mise en place pour St Lucia. Le KZNW gère le parc. Une petite municipalité gère St Lucia. Khula Village est dirigé par un ancien député du parlement du bantoustan Kwazulu se réclamant chef traditionnel. Les squatters de Dukuduku sont menés par un porte-parole. Mtubatuba, la localité voisine a sa propre municipalité. Il faut attendre 2000 pour qu'une municipalité unique s'occupe de la gestion territoriale de tous ces espaces, à l'exception de celle du parc passant sous le contrôle d'une autorité nationale <sup>19</sup>.

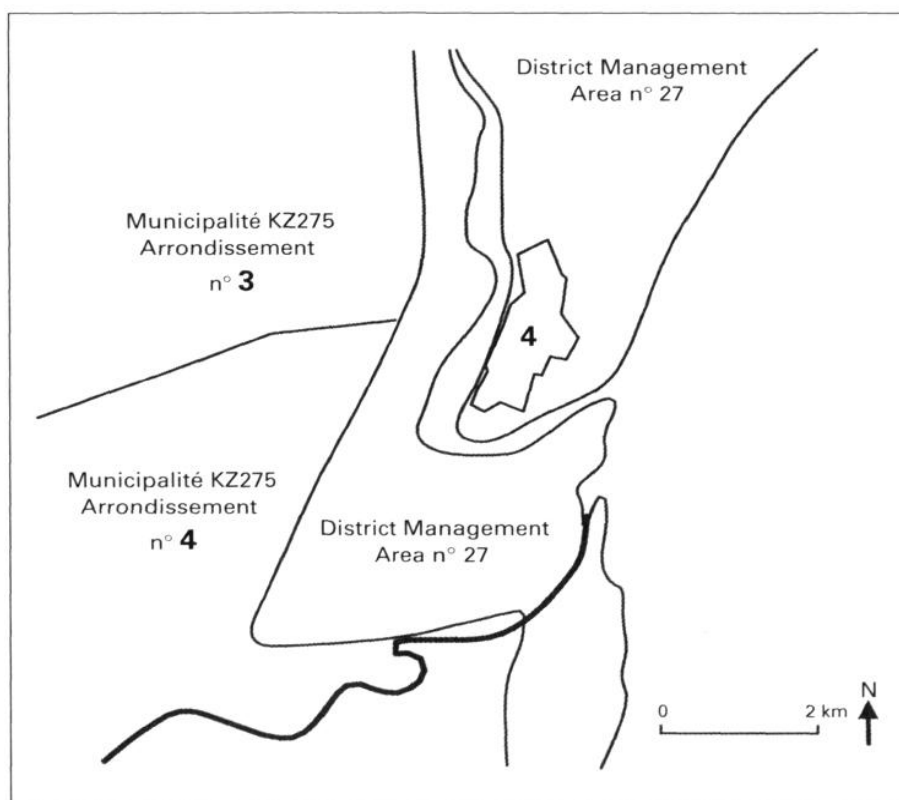
## **2.2 Des espaces gérés par une municipalité unique depuis 2000**

Les élections municipales de décembre 2000 (Lodge, 2001) ont comme cadre un nouveau maillage territorial (fig. 6 et 7). La petite communauté de St Lucia est maintenant intégrée dans la nouvelle municipalité de Mtubatuba.

Les habitants de St Lucia sont donc confrontés au jeu de la nouvelle Afrique du Sud, c'est-à-dire de la «solidarité territoriale». Les conseillers municipaux sont élus pour moitié par un scrutin majoritaire d'arrondissement et pour moitié par un scrutin proportionnel de liste. Pour respecter un nombre égal d'électeurs par arrondissements, St Lucia partage le même arrondissement (le n° 4) que Dukuduku South (environ 3500 habitants), la forêt squattée par des illégaux au regard de la loi, mais constituant un vivier d'électeurs non négligeable pour une nouvelle municipalité voulant les défendre contre les donneurs d'ordres gouvernementaux. Le conseiller de l'arrondissement n° 4 de St Lucia - Dukuduku South est un élu de l'IFP (Inkatha Freedom Party), un Afrikaner, M. Kloppers.

En effet l'IFP a eu comme stratégie au Kwazulu-Natal d'intégrer de nombreux Blancs dans ses rangs pour pouvoir présenter une alternative gestionnaire crédible, après une période de fortes violences politiques face à

19 En théorie, les parcs sont concernés par une forme de gouvernement local, les DMA, et donc par le nouveau découpage promulgué en l'an 2000. Les *District Management Area* englobent les zones du territoire sud-africain à faible densité de population et / ou les parcs et réserves de grande étendue. Ces espaces sont directement gérés à l'échelon local par le District Council, par le biais d'un représentant élu des parcs concernés.

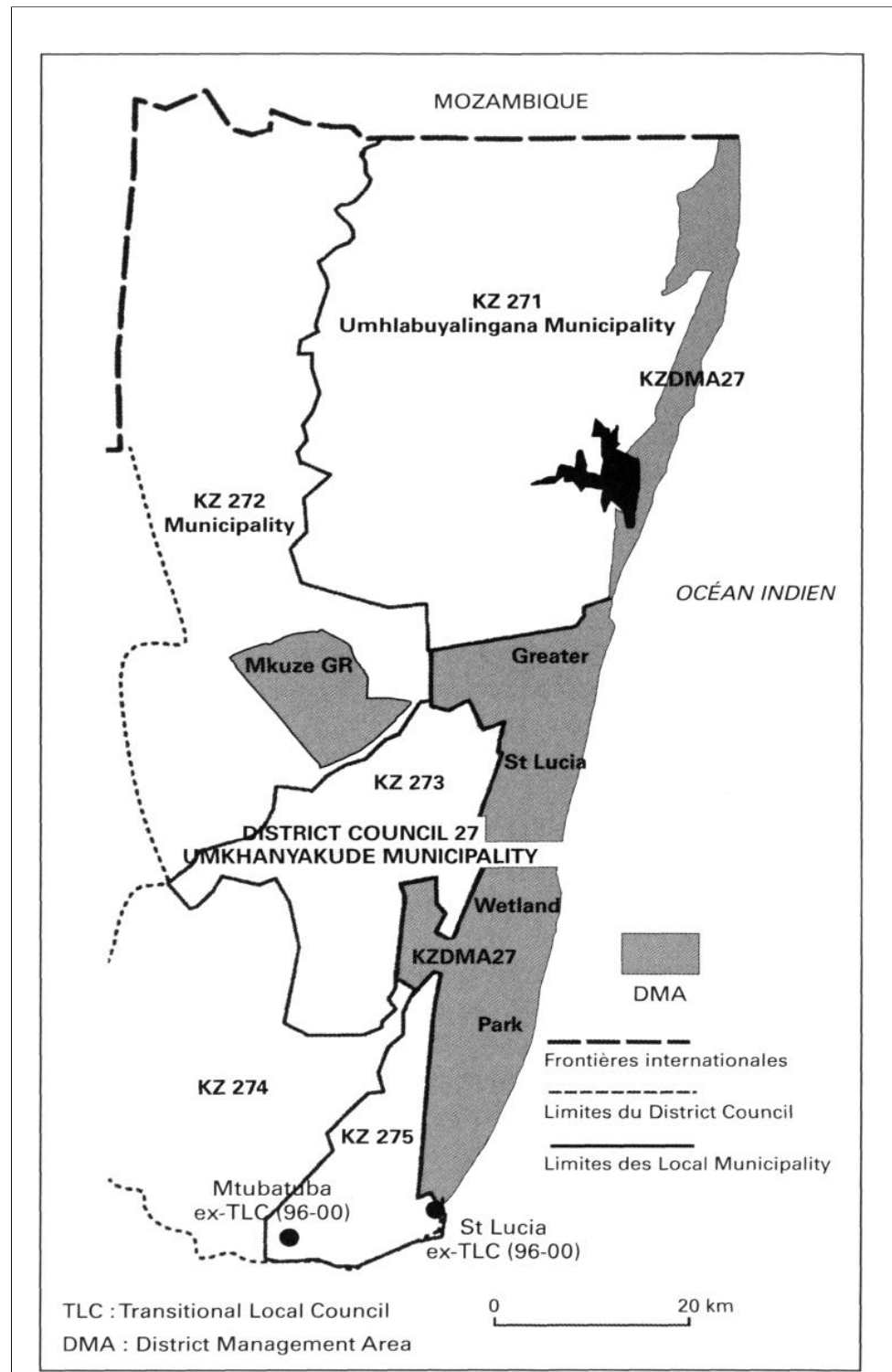


**Fig. 6** L'intégration politique, au niveau local, de St Lucia avec ses alentours.  
*Local political integration in the St Lucia surroundings.*

un ANC tout puissant et par opposition aux chefs traditionnels, proches de l'IFP, réputés incompetents et autocrates<sup>20</sup>. Ce conseiller municipal entre en politique pour la première fois et ne s'était donc pas « corrompu » avec la précédente équipe. Le renouvellement est intégral. Toutefois de nombreux habitants de la petite station balnéaire redoutent que la qualité des services offerts ne baisse en raison des besoins énormes de développement nécessaires aux communautés africaines de Dukuduku South. En outre l'insécurité semble être un problème pour la majorité des habitants depuis 2000, date à laquelle le portique de sécurité, installé à l'entrée du village pour filtrer toutes les allées et venues, a été enlevé. Il participait selon certains à la réputation de racisme du lieu. Pourtant les professionnels locaux du tourisme réclament vivement une nouvelle installation de même type, arguant que tous les quartiers aisés de Johannesburg ont ce type de sécurité (*gated community*<sup>21</sup>). La nouvelle municipalité est opposée à une privatisation de la station balnéaire. Quelques acteurs touristiques de St Lucia, des Afrikaners et des Anglophones, acceptent toutefois de coopérer avec des représentants de Mtubatuba, Khula Village et Dukuduku dans le cadre d'un

20 Et dont la participation au sein des nouvelles autorités élues n'est toujours pas réglée en octobre 2003.

21 Voir sur cette question les réflexions comparatives menées aux États-Unis par R. Le Goix, 2001.



Source : Transitional Local Council (municipalités de transition 1996-2000).

**Fig. 7** Découpage territorial au niveau local de l'an 2000.

*Local political territories (2000).*

office du tourisme unifié. Cette nouvelle coalition va fortement se mobiliser contre le projet gouvernemental d'interdiction de la circulation des véhicules tout-terrain sur les plages.



**Photo 3** La plage au Cap Vidal, au nord de St Lucia (cliché de l'auteur, janvier 2001).  
*The beach at Cap Vidal, north of St Lucia (picture: author, January 2001).*

### **2.3 L'action gouvernementale avec l'interdiction des 4X4 sur les plages**

#### **2.3.1 Garantir l'attractivité internationale d'un Patrimoine Mondial**

En août 2002, l'Afrique du Sud organise à Johannesburg le Sommet de la Terre (Rio + 10). À cette date l'Afrique du Sud était un des rares pays au monde à autoriser la circulation automobile sur ses 3600 kilomètres de plages. Un tel événement international a conduit le gouvernement, en la personne de son ministre de l'environnement Valli Moosa, à donner rapidement une façade «*environmentally friendly*» à l'Afrique du Sud sans réellement tenir compte du fait qu'une telle permissivité faisait la fortune de petites stations balnéaires du Kwazulu-Natal comme St Lucia ou Mtunzini (au sud de Richards Bay) tout en enrichissant l'organisme de gestion des parcs (KZNW) qui émettait des permis de circuler extrêmement rentables. La réalité est que de nombreuses plages sauvages perdaient de leur cachet (photo 3) et que la flore et la faune dunaire étaient certainement mises à mal.

Le touriste étranger et ses devises, que l'Afrique du Sud essaye d'attirer, était en général ennuyé par un tel «trafic balnéaire». Il y a donc un conflit d'usage entre une pratique locale «traditionnelle» et la volonté d'ouverture au tourisme international. La nouvelle loi a pris effet le 20 janvier 2001. C'est à cette période que nous avons enquêté à St Lucia sur les réactions de la population.

#### **2.3.2 La montée des résistances locales**

La plupart des résidents interrogés, travaillant de près ou de loin pour le secteur touristique, sont opposés à une telle mesure, car les visiteurs sont composés aujourd'hui presque exclusivement de pêcheurs venus du Gauteng en 4X4 et qui conduisent sur les plages pour aller pêcher. À très court

terme une telle mesure aura effectivement des impacts négatifs sur l'économie locale. Toutefois si le GSIWP réussit à attirer de plus en plus de touristes internationaux, une telle mesure ne pourra être que bénéfique. Voici le point de vue de B. Britz, tour opérateur touristique, sur la question.

«It is acceptable to close sensitive areas, but no impact study has been done by the government as far as St Lucia is concerned. We will lose a great amount of revenue and will be forced to cut on our staff.»<sup>22</sup>

Une autre résidente, P. Vermaak semble plus proche du compromis que le gouvernement devrait mettre en place durant une période de transition pour éviter de cristalliser trop le conflit et les mécontentements.

«I am afraid that it might affect tourism negatively. 4X4 vehicles should be allowed on our beaches under a strict permitting system where offenders can be punished by taking away the permit, heavy fining or in case of dangerous offences, confiscate the 4X4.»<sup>23</sup>

Le KZN Wildlife a déjà recours à ce système de permis dans sa zone de juridiction. Toutefois les abus sont effectivement nombreux et tout l'attrait touristique des plages, du point de vue d'un touriste étranger «normal», est parfois «ruiné à cause de pêcheurs buvant leur bière en injuriant les malheureux piétons»<sup>24</sup>. La plus grande association sud-africaine de pêcheurs à la ligne (South African Anglers Association) a intenté un procès au ministère de l'environnement en janvier 2002 pour gagner du temps et essayer de négocier un compromis.

Le 10 janvier 2002, Valli Moosa a déclaré que l'interdiction de circulation sur les plages serait du ressort du gouvernement local en lui déléguant la liberté de recourir à des permis (Zululand Observer 10-01-2002). Ceci semble un moyen possible de trouver un compromis. Les municipalités pourront effectivement interdire totalement certaines zones et en ouvrir d'autres «à péage» avec ces systèmes de permis. À plus long terme on va peut-être assister à une différenciation entre des municipalités côtières voulant attirer les touristes étrangers et d'autres restant fidèles à leur clientèle de pêcheurs.

Le premier mars 2002 des milliers de personnes se sont mobilisées à St Lucia pour protester contre l'interdiction gouvernementale. Aux Afrikaners de St Lucia s'étaient ralliés des vacanciers du Gauteng, des acteurs touristiques locaux, des conseillers municipaux, des Noirs de Dukuduku South et de Khula Village ainsi que des employés du parc voyant leurs revenus diminuer suite à l'abandon du système de permis... Depuis que cette interdiction a été annoncée les Noirs ont réalisé à quel point toute menace de diminution de la fréquentation touristique de St Lucia était aussi une menace pour leurs modestes conditions de vie et d'accès à un vivier d'emplois somme toute très limité (Maphanga, 1999). Et les Afrikaners de St Lucia savent aussi que c'est par l'accès au travail des Noirs que les problèmes de sécurité pourront être mieux résolus. Ce sont donc des pancartes

22 Entretien réalisé le 3 janvier 2002.

23 Entretien réalisé le 3 janvier 2002.

24 Entretien avec une touriste française réalisé le 31 décembre 2001.

en afrikaans, en zulu et en anglais qui réclament la démission du ministre de l'environnement (Sunday Tribune, 02-03-2002). Cette manifestation a été doublée d'une action en justice venant renforcer celle intentée en janvier par les associations de pêcheurs.

En outre l'effet inattendu de cette mesure gouvernementale a été la recrudescence du braconnage de fruits de mer et de poissons tropicaux sur des tronçons littoraux maintenant bien déserts. Entre deux maux environnementaux, il semble donc qu'il faille choisir le moindre.

Finalement ces actions de protestation ont porté temporairement leurs fruits. Le 12 juin 2002 une autorisation ponctuelle de circulation a été décidée pour les 6,5 km de plage au nord de St Lucia et conditionnée par un système de permis géré par le KZNW. Elle n'a plus été renouvelée pour les vacances d'été 2002-2003. Les recettes touristiques du village ont baissé d'un tiers (Zululand Observer, 28 janvier 2003).

## Conclusion

Cette reconquête du droit d'accès à la mer est bien éphémère, en particulier dans un parc reconnu Patrimoine Mondial de l'Humanité. Une reconnaissance internationale vaut-elle mieux que la perpétuation d'une pratique récréative discutable? Il semblerait que la réflexion sur le court terme l'ait emportée sur celle du long terme. Car finalement quel peut être le devenir de cette communauté Afrikaner au milieu de Noirs majoritaires dont la pression économique se fera toujours plus forte? L'avenir n'est-il pas à un changement de ces pratiques très individualistes et économiquement peu durables pour instaurer un nouveau rapport au territoire?

St Lucia apparaît comme un îlot très conservateur en Afrique du Sud. La séparation des différents groupes reste une réalité dans l'espace et les mentalités, malgré des unions de circonstances. Compte tenu des nouveaux impératifs «mondiaux» (Patrimoine Mondial, attraction d'un tourisme international, Sommet de la Terre...) et locaux (inégalités de développement et de richesse, diversité culturelle, insécurité) la singularité du lieu ne pourra pas se perpétuer sans compromis spatiaux plus profonds et plus durables, sans une participation plus accrue des Noirs à l'économie locale.

« Nous nous fabriquons un passé avec lequel nous puissions vivre, un passé qui rend l'avenir possible, même s'il demeure infiniment variable et vulnérable, un réseau de papillotements, un éclair intime, susceptible d'illuminer nos ténèbres intérieures. À la base de tout cela il n'y a pas le crime de X ou le péché de Y, mais les agissements de toute une communauté. »

André Brink, *Le vallon du diable*, 1998.



## Bibliographie

- Boeseken A.J. *et alii* (1948), *Geskiedenis-Atlas vir Suid-Afrika*, Nasionale Boekhandel, Kaapstad.
- Brink A. (1998), *Le vallon du diable (Devil's valley)*, Paris, Stock, 411 p.
- Bruton M.N. (1980), *Studies on the ecology of Maputaland*, Durban, Rhodes University, 560 p.
- Crouzel Y. (1999), « La chefferie traditionnelle face à la démocratisation des pouvoirs locaux », *Afrique Contemporaine*, n° 192, p 30-39.
- CSIR (1993), *Environmental Impact Assessment: Eastern Shores of St Lucia*, Environmental Impact Report, 184 p.
- Debrie J., Steck B. (2001), « L'enclavement, réévaluation théorique et application à l'Afrique de l'Ouest », *L'Espace Géographique*, 1-2001, p 26-36.
- Dominy (1991), Contested terrain: the politics of environmental impact assessments in a landscape of heritage: the Eastern Shores of Lake St Lucia, in *University of Natal compilation*.
- Dovers S., Edgecombe R., Guest B. (2002), *South Africa's environmental history, cases & comparisons*, Ohio University Press: Athens, Cape Town, David Philip Publishers, 326 p.
- Fritz J.-C. (1996), « L'évolution des politiques de l'environnement en Afrique du Sud », *Hérodote, La nouvelle Afrique du Sud*, La découverte, n° 82-83, septembre 1996.
- Frost S.H. (1992), *Lake St Lucia: public opinion, environmental issues and the position of the government, 1964-1966... 1989-1990, a case study in changing*, HT University of Natal, 145 p.
- Green L.P. (1957), *History of local government in South Africa, an introduction*, Johannesburg, Juta&Co, 113 p.
- Guillaume P., Teppo A. (2002), « La privatisation du destin: Afrikaner, pauvre et urbain dans l'Afrique du Sud post-apartheid », *Politique Africaine*, n° 85, mars, p 123-132.
- Guyot S. (2003), *L'environnement contesté: la territorialisation des conflits environnementaux sur le littoral du KwaZulu-Natal (Kosi Bay, Mabibi, St Lucia, Richards Bay, Port Shepstone)*, thèse de doctorat, Université de Paris X-Nanterre, 509 p.
- Guyot S. (2002), « Spatial competition and the new governance framework in Mabibi (Maputaland): implications for development », *Geographical Journal*, vol. 168, n° 1, p. 18-32.
- Guyot S., Folio F., Lamy A. (2001), « Réussites, enjeux et contradictions du développement d'une ville industrialo-portuaire: Richards Bay, Afrique du Sud », *L'Espace Géographique*, 2-2001, t. 30, Colin-Reclus, p 127-139.
- Guyot S., Rey B. (2001), « De la conservation du patrimoine naturel à une tentative de développement communautaire? Le cas du Maputaland, Afrique du Sud », à paraître dans les *Actes des Journées de Géographie Tropicale de la Rochelle*, septembre 2001.
- Houssay-Holzshuch M. (1995), *Mythologies territoriales en Afrique du Sud*, CNRS Éditions, coll. Espaces et Milieux, 104 p.
- Le Goix R. (2001), « Les communautés fermées dans les villes des États-Unis: aspects géographiques d'une sécession urbaine », *L'Espace Géographique*, 1-2001, p. 81-93.
- Lodge T. (2001), « The south african local government elections of december 2000 », *Politikon, Carfaw Publishing*, vol. 28, n° 1, p 21-46.
- Maphanga K. (1999), *Socio-economic conditions in the Greater St Lucia Wetland Park*, Planning division, KZNNCS, 30 p.
- Mountain A. (1990), *Maputaland: paradise under pressure*, Southern Book Publishers, 150 p.
- NPB (1993), *Comments by the NPB on the environmental impact report and supporting documents, EIA St Lucia Eastern Shores*, NPB Planning Division, 106 p.
- Pienaar P.A. (2002), « The elusive Afrikaner Volkstaat: where and when? », communication à la conférence de l'UGI, 4-7 août, Durban, Afrique du Sud.
- Pollock N. (1963), *An historical geography of South Africa*, 240 p.
- Sandwith T. (2001), *Kwazulu-Natal Wildlife: Strategic Business Plan*, document interne KZNW, 23 p.
- Solomon M. (1999), *St Lucia Case Study in Minerals-driven economic development: the industrial pioneer for economic renewal in Africa*, African Mining, Riebeeck West, 40 p.

Staniland M.T., Pansegrouw P.G.M., Dellermann K.W. (1996), *Report on the Kwazulu-Natal local government elections (26-06-96)*, Department of local government and housing, 106 p.

*Sunday Tribune* (2002), différents numéros de cet hebdomadaire sud-africain.

Swart M.J., Steyn J.N. (1968), «Enkele opmerkings oor Richardsbaai as toekomstige», *Review for geography*, vol. 10 (4), p 369-375.

Taylor R. (1991), *The greater St Lucia Wetland Park*, Natal Park Board, 48 p.

Thompson G. (2002), « The dynamics of ecological change in an era of political transformations: an environmental history of the Eastern Shores of Lake St Lucia », in Dovers, Edgecombe & Guest, p. 191-214.

ZEAL (1993), *Comments on the St Lucia Eastern Shores Mining EIA*, rapport ZEAL, 70 p.

*Zululand Observer* (2000 à 2002), différents numéros de ce bihebdomadaire du Zululand basé à Richards Bay.

### Sites Internet

SDI Lubombo : [www.lubombo.org.za](http://www.lubombo.org.za)

KZNW : [www.rhino.org.za](http://www.rhino.org.za)

St. Lucia : [www.stluciainfo.co.za](http://www.stluciainfo.co.za)

Municipal Demarcation Board : [www.demarcation.org.za](http://www.demarcation.org.za)

Unesco : [www.unesco.org/whc/](http://www.unesco.org/whc/)

### Terrain

Enquêtes (entretiens, questionnaires) réalisés à St Lucia en janvier 2001 et janvier 2002.

# Political dimensions of environmental conflicts in Kosi Bay, South Africa: significance of the new post-apartheid governance system

Sylvain Guyot<sup>1</sup>

*The new demarcation of land in Kosi Bay, aimed at reversing the spatial legacy of apartheid, has resulted in competition and new environmental conflicts between political structures, conservation authorities and local communities. The current complex governance framework is attempting to overcome the problems created by the political structures of the apartheid era, during which time the declaration of natural areas for conservation resulted in forced removals and negative perceptions of conservation. The case study of Kosi Bay, a strategic area for tourism development, is a typical example of various confrontations that reflect the history of the past and the rivalries of the present.*

## 1. INTRODUCTION

### 1.1 Research position on environmental conflicts

The environment can be seen as a space altered by humans, whose natural components (fauna, flora, morphology, etc.) and social components (residents, housing, etc.), in dynamic interaction, are often destabilised. The environment can be endangered by a human action (such as a polluting industry, or clearing a forest) or a physical action (a 'natural' catastrophe): one speaks, thus, of 'environmental problems'. This dynamic definition of the environment implies that the researcher must take a position on the genuine seriousness and long-term implications of the destabilisation that has been caused. The author has chosen—in this research, in this very particular South African context—a 'social' position on the environment. Improving the individual's health and his or her social wellbeing (reduction in poverty) takes priority over the strict preservation of 'nature' (Biehl & Staudenmaier, 1995; Thompson, 2002; Guyot, 2003). Social progress and environmental sustainability can be associated under certain conditions, but these conditions are rarely united (Eden, 2000; Bond, 2002).

Diverse groups of stakeholders, more or less well organised in shifting coalitions, position themselves differently on very precise and spatially localised environmental questions. The above definition of the environment thus implies that there will be confrontations between stakeholders over the use of space. Because the environment is a spatial dynamic, and conflicts between stakeholders cover processes that are not spatially defined (stakeholders, coalitions of stakeholders, logic and strategies), the concept of environmental conflict can be validated as a methodological tool for the joint study of space and stakeholders (for South Africa, see Bond, 2002; Clarke, 2002; Dovers et al., 2002; Guyot, 2003; for the rest of the world, see Dahl, 1993; Wong, 1993; Collinson, 1996; Eden, 2000; Dietz, 2001). In the field, it allows a process for compelling

---

<sup>1</sup>Post-doctoral research fellow, Department of Geography and Environmental Studies, University of Fort-Hare, PBX1314, Alice 5700, South Africa.

stakeholders to take a stand both on problematic environmental questions and in relation to other stakeholders.

Environmental conflict thus helps to bring to the fore representations, strategies and practices, as well as coalitions linked to the stated problem. Environmental conflicts are both methodological and conceptual tools, as used by Moore (1998) and Crowfoot & Wondolleck (1990) in their research.

## **1.2 Environmental conflicts at Kosi Bay**

Geographically, Kosi Bay (see Figure 1), on the north-eastern coast of South Africa, includes the whole area between the Indian Ocean, the grasslands on the western and southern parts of the four lakes system and the Mozambican border in the north. Although it is a tribal land in the custody of the Tembe Tribal Authority, the major part of this land was proclaimed a nature reserve in the late 1980s by the provincial administration. From a human point of view, the Kosi Bay area comprises many different scattered communities. Some of them are part of the nature reserve (Emalangeni, KwaDapha, Enkovukeni), while some others are excluded from it (KwaZibi, KwaMazambane, KwaGeorge). Manguzi is the only small town next to the Kosi Bay area and it plays an important role as an administrative and commercial centre. Despite the difficulty of differentiating between urban, peri-urban and rural in these areas, Manguzi's urban population is estimated to be 10,000 and the population of the rural areas between the city and the Park around 20,000. The new municipality brings together 141,000 inhabitants (Municipal Demarcation Board, 2003).

In Kosi Bay, environmental conflicts oppose community-based extraction and nature conservation in the arena of competing tourism development. These conflicts are now occurring in a post-apartheid era characterised by a new and complex governance context.

## **1.3 The problem: political dimensions of environmental conflicts at Kosi Bay**

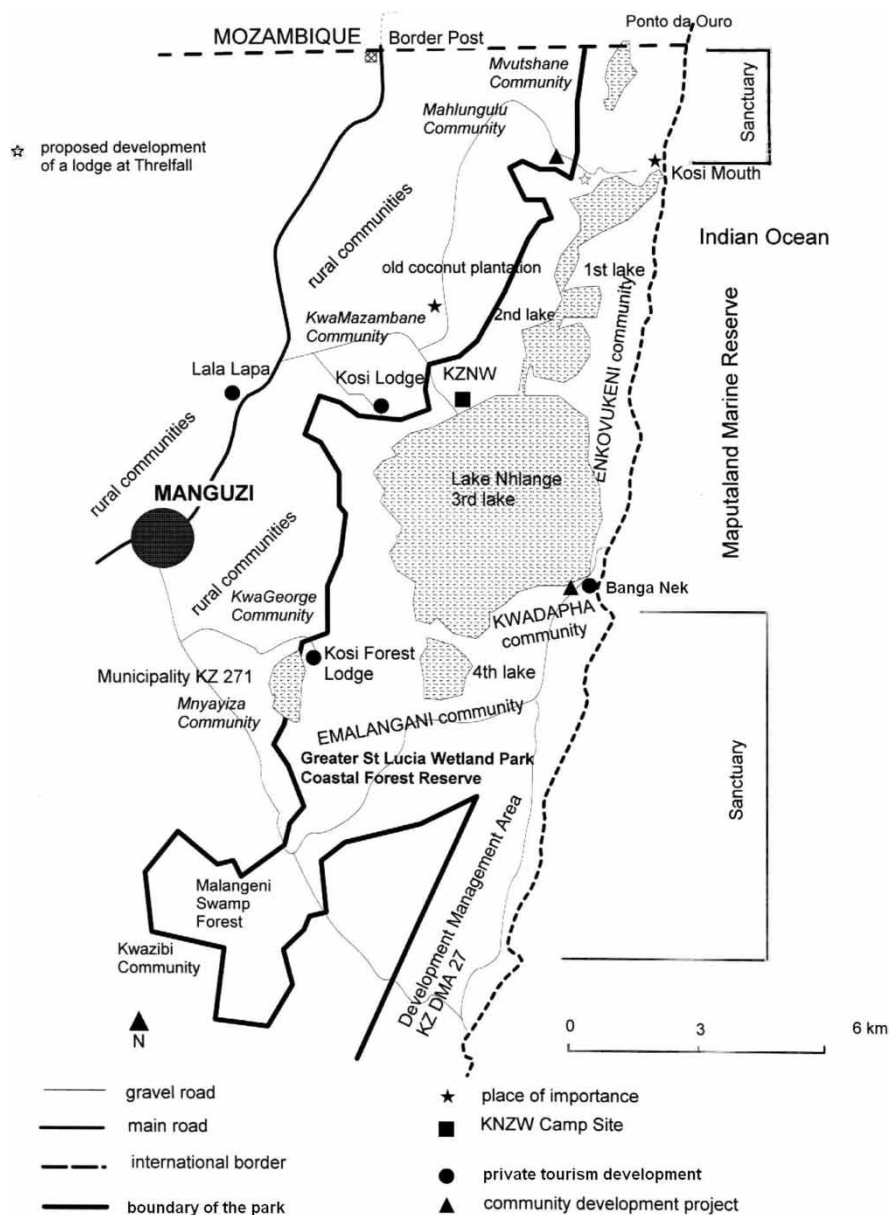
Ten years ago, apartheid was abolished. The Kosi Bay area, formerly coveted by Afrikaners seeking access to the ocean and faced with the British hold on the area, is now exploited by the African National Congress (ANC) in order to reinforce its territorial power over the rural lands favouring the Inkatha Freedom Party (IFP).<sup>1</sup> However, the influence of whites remains a reality in a spatial framework that is still very inert. It remains to be seen who will win in this dispute over the Kosi Bay coastal environment.

The Kosi Bay area is characterised by an environmental logic that makes preserving the environment a means to reserve the enjoyment of the area for a few wealthy individuals. Since the end of apartheid, new political strategies have accompanied this logic. Tourist development has come to the aid of the strictly environmentalist logic to try to create jobs and thus redistribute profits to the historically disadvantaged black populations.

The Kosi Bay area crystallises conflicting uses of the coastal environment, systems of stakeholders opposing each other and a territorialisation shared between regulatory ambition and post-apartheid geopolitical appropriation. The ANC government tries to

---

<sup>1</sup>The ANC is a modernist party with an urban electoral base, while the IFP is the Zulu traditionalist party with a rural electoral base. The IFP is also the opposition party to the ANC at a local level in KwaZulu-Natal, and part of the governing majority at a provincial and national level.



**Figure 1: The Kosi Bay area**

reinforce its territorial power while simultaneously disengaging financially. The neo-liberal policy change of the new South Africa in 1996, with the adoption of the Growth, Employment and Redistribution Programme (GEAR)—thus putting to rest the ANC’s initial socialist aspirations during the Reconstruction and Development Programme era (RDP, 1994–6)—also marks the renewal of South Africa’s use of the environment as an economic asset (promoting and investing in natural parks, ecotourism). However, it is not a mistake that the ‘Rio + 10’ Summit was held in Johannesburg in September 2002. The South African government—the ‘good pupil’ of the international

organisations—must agree to a policy of continued wise use of resources in all their forms, and the environmental issue is now at the heart of the international community's preoccupations.

### **1.4 Methodology**

The methodology of this study is based on that developed by the French anthropologist Olivier de Sardan (1998). A qualitative approach was used, based on interviews with representative and significant stakeholders and on meeting observations. Because some interviewees preferred to stay anonymous, this paper refers to them only by their positions. The interviews took place with the help of a local interpreter for the Zulu-speaking stakeholders between December 2000 and November 2004.

Three levels of stakeholders are involved in spatial competition: national, provincial and municipal (or local). While the local level is dealt with as a priority in the discussion because this is a case study based on one community, relationships between and potential conflicts with the other two levels of stakeholders are also central to this paper. At this stage it is important to define these stakeholders, who fall mainly into two categories. First are the decision-making actors (political, technical and economic for each sector) and, second are the regulating actors (for example, associations, citizens). Classifying traditional leaders in this twofold division proved problematic, so they have been put into a further category of stakeholders with their own strategies and dynamics.

A question that might be asked is why there is a gap between the discourse of stakeholders and what they put into practice (that is, between the stakeholders' logic and the logic of their choices). The difference between words and practice also has to do with the relationships between technical decision-making power and the elected political power. The technical decision-making power mainly involves white South Africans in mastering skills and conserving acquired advantages. The elected political power mainly involves black South Africans in implementing the transformation.

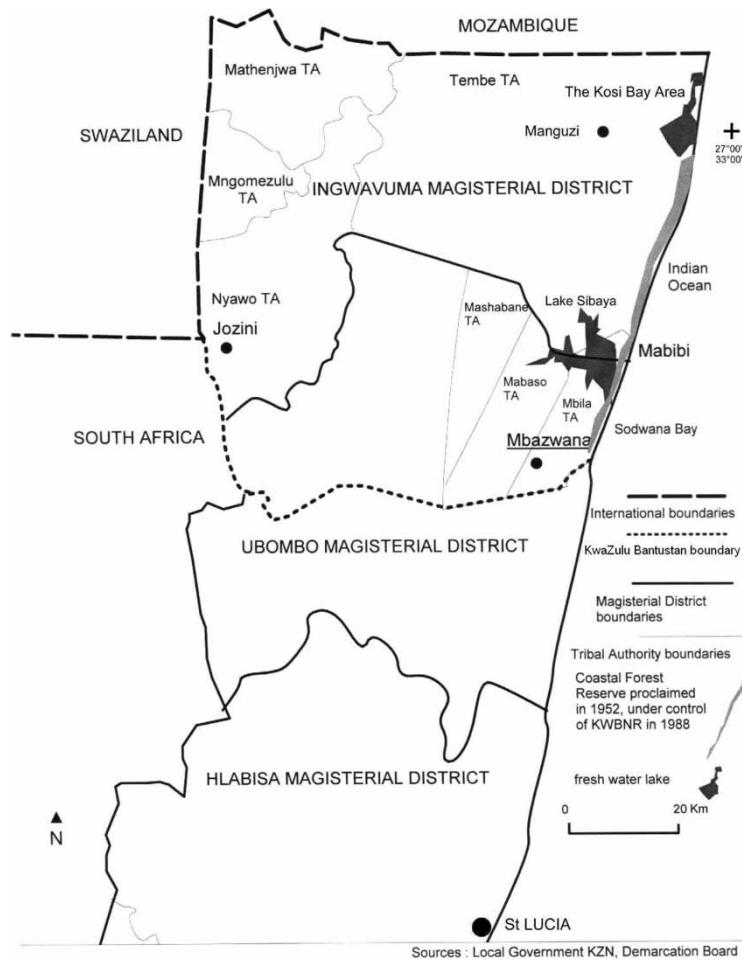
The aim of this paper is to reflect on the various implications of the new post-apartheid governance system in the light of a legacy of major and ongoing environmental conflicts. Section 2 gives some informative data about the Kosi Bay Area; section 3 is a historical flashback to help the reader understand the gravity of the local environmental conflicts; section 4 presents the complexity of the new post-apartheid governance system; and section 5 concludes by interpreting the political significance of this new system.

## **2. THE KOSI BAY AREA: POVERTY VERSUS NATURAL ASSETS**

### **2.1 One of the poorest regions in South Africa**

Maputaland extends from 28° to 26° south along the eastern coast of South Africa. While it is rich in natural resources, this part of KwaZulu-Natal is poor when measured by socio-economic standards. For instance, according to the Demarcation Board, 89 per cent of the population of the whole of Maputaland (Umkhanyakude District Municipality—DC 27) earns less than R18,000 (approximately US\$2,850) per year compared to 43, 46 and 27 per cent for the Durban, Johannesburg and Cape Town Metropolitan Areas respectively (Guyot, 2002).

Kosi Bay is situated on the north-eastern coast of South Africa (see Figure 2). The entire coastline of Maputaland from the Mozambican border to the St Lucia Estuary is



**Figure 2: Maputaland, Apartheid era**

historically considered as *confined* in relation to the entire KwaZulu-Natal coast, and in opposition to the more developed southern part. Many physical constraints (for example, the subtropical humid climate and its related endemic diseases such as malaria and tick bite fever, and natural obstacles such as lakes and dunes) inhibit the development of the Kosi Bay area. Except in the swamp forest zones, the sandy soils are naturally poor and the method of cultivation that is traditionally used by farmers worsens the natural lack of nutrients (Mountain, 1990). Maize and peanuts are the major subsistence crops in the area. The remainder of the diet mainly comprises fish and shellfish and natural resource extraction from dune forests. A more sustainable agriculture has to remain an important activity locally to insure minimum standards of living for the populace (Bulfony, 2002).

The three communities inside the nature reserve are located between the Indian Ocean and the four lakes system. There are accessible only by four-wheel drive vehicle and by boat. There are residents who organise paying shuttle services with their own four-wheel drive vehicles. All government infrastructures such as hospitals, library, post office and so on are available in Manguzi. The poor system of communications contributes to the territory's isolation, apart from Manguzi, which is now well linked to the

South African roads network. Water supply in Manguzi is delivered through public taps, sometimes with individual boreholes. It is essential that basic services be supplied to the people, otherwise the poverty of black rural communities, and their frustrations with nature conservation, will continue to increase.

## **2.2 A range of natural assets**

The Kosi Bay coastal belt is, in many ways, the most attractive part of Maputaland and has great potential for tourism development. It is characterised by five different ecosystems. The coastline has sand beaches and a tidal zone rich in corals and reef life. Dune forests consist of tropical and subtropical evergreen trees growing on dunes which reach 70–120 metres in height. Grasslands are found between the freshwater lake system (which comprises a separate aquatic ecosystem rich in fish) and the dune forests. A major arboreal component of the grassland ecosystem is the Lala palm, which is used traditionally to make palm wine. Swamp forests occur adjacent to the lake system. The indigenous population has settled in the grasslands, and they cultivate vegetable gardens here and in the swamp forests. The dune forest has been used traditionally for firewood and the sea has provided marine resources, particularly fish and mussels. The recent development of tourism has meant that settlements have developed near the beaches.

Although poor in services, the Kosi Bay area is surrounded by valuable assets such as pristine subtropical dune forest containing many rare species (Govender, 2001) and rich coral life offshore, including more than 30 species of tropical fish in the southern Hully Point. Other permanent attractions include the scenery and a year-round warm climate with temperatures ranging from 12 to 24°C in winter to 21 to 30°C in summer. The offshore water is warm (23–26°C) owing to the effects of the Agulhas Current (Bruton, 1980). The combination of these assets provides a potentially tourist-friendly environment, as is evidenced by the mushrooming of tourism developments in this area today.

## **3. A REVIEW OF LOCAL ENVIRONMENTAL CONFLICTS**

### **3.1 The apartheid context and the Bantustan issue: 1948–88**

An analysis of the historical background is necessary to understand the complexity of today's environmental conflicts.

The natural assets of Kosi Bay were first taken into account in 1950 with the proclamation of the first Kosi Bay Nature Reserve by the Natal Parks Board on the western banks of Lake Nhlanga for the purpose of outdoor recreation activities. At the same time the Emalangeni swamp forest was declared an Indigenous Forest Reserve by the Department of Water Affairs and Forestry. This zoning was done without taking into account the fact that the land was tribal and occupied by various communities extracting natural resources on a daily basis. However no conservation regulations were enforced before the whole area was proclaimed a nature reserve in 1989. Prior to 1972, before the creation of the KwaZulu Homeland, the provincial government administered this part of Natal from a distance. It was considered a 'black population territory' (see Figure 2).

The administrative affairs of the people in the Kosi Bay area were controlled by the Ingwavuma Magisterial District based in Manguzi at this time. In the 1960s governance was handed over to the Tribal Authority, especially in respect of infrastructure



development. A Tribal Authority consisted of a chief (*inkosi*) who delegated his power, with the agreement of the people, to an *induna* (headman of the Tribal Authority). The latter was a person in charge of a ward—a piece of land within the boundaries of the Tribal Authority (Crouzel, 1999). The Tembe Tribal Authority was in charge of the whole Kosi Bay area, with the support of 49 *indunas*. During the apartheid era these traditional leaders were appointed by the government in Pretoria and received grants for local development (Crouzel, 1999).

After 1972, the area north of Sodwana Bay, which includes Mbazwana, was integrated into the KwaZulu Government Territory, an officially designated self-governing territory. The poor level of development in Maputaland is evidence that this region was not a high priority for the KwaZulu government—based in Ulundi—at this time. The reason for this was most probably the high proportion of Tonga in the area in comparison to Zulus, and its geographically peripheral location. This government managed the area with the purpose of conservation.

In the 1980s, the KwaZulu government realised that it would be beneficial in terms of self-governing autonomy to have control of its conservation areas and also to be able to proclaim new parks, as happened at Tembe Elephant Park in 1984. The control of the Kosi Bay Nature Reserve was passed from the Natal Parks Board to the KwaZulu Bureau of Natural Resources (KBNR) in 1989. This conservation agency of the KwaZulu Bantustan was essentially managed by white ‘conservative conservationists’ under IFP influence.

### **3.2 The environmental conflict around the proclamation of the Kosi Bay Nature Reserve: 1988–94**

This environmental conflict was partly orchestrated by white stakeholders.

#### **3.2.1 The origins of the proclamation: a possible threat to the swamp forest?**

In the mid-1980s the state of the Malangeni swamp forest was a source of serious concern, but only to conservation officials. These officials were close to conservative circles within both the Zulu and the English-speaking community (Draper, 1998).

There was very heavy destruction of the swamp forests, and to us the swamp forests were very important to maintaining the system as it was, the clarity of the water, the nutrients, the sedimentation and silting up. We felt if we lost the swamp forests the whole area would change, the fish and the ecology. So it is of critical importance and the easiest way to protect it is to make the area a nature reserve to protect the swamp forests and the integrity of the estuarine system. So we drew a line on a map to ensure it would cover as much of the swamp forest as possible. That was the primary reason for the proclamation, to protect the swamp forests, to protect the waters of the system. (Interview with local conservation officials, Kosi Bay, 18 June 2001)

Before the proclamation a study was conducted on communities located inside the boundaries to show their different impacts on the ecosystems. Some groups of people had only a low impact on the natural environment, as in the case of Enkovukeni and KwaDapha situated between the ocean and the lakes. Other groups, however, appeared more problematic for white environmentalists, such as the KwaZibi community, who used the swamp forest for planting crops, and KwaGeorge, KwaMazambane and Mahlungulu, which were too close to the lakes and the estuary.

### 3.2.2 The process of relocation and compensation

The extension of the territory of the Kosi Bay Nature Reserve in 1989 implied that 158 households living inside the new boundaries had to be relocated elsewhere. These 158 families consisted of 1,200 people. The original aim of the KwaZulu Bureau of Natural Resources was not to remove these people forcibly (*Natal Witness*, 27 June 1989, and interview with former KBNR officials, Pietermaritzburg, 23 March 2001). Its aim was to consult the people through their intermediary, their *indunas*, to compensate all of them with cash for all their houses, crops and produce. Two committees were established: the Compensation Committee and the Swamp Forest Committee.

Each homestead was assessed for the type of building and the square meterage, then each banana plant was counted and the compensation rates were drawn up by the Department of Agriculture. There was a list of the homesteads and the valuation, and cheques were issued of the amount. If the person went to the magistrate and said he'd moved out, then he would get the money. That basically happened three to five years after the proclamation. The money was given directly to the people. You got a cheque in your sticky little paws. As soon as you went to the magistrate and said I've moved everything out of the reserve the magistrate gave you a personal cheque. (Interview with local conservation officials, Kosi Bay, 18 June 2001)

Nevertheless, in 1990 the KwaZulu Bureau of Natural Resources was accused by the Association for Rural Advancement (AFRA: a leftist civil society activists group close to the ANC) of forcibly removing the people without consultation and compensation (interview with AFRA officials, Pietermaritzburg, 21 January 2001). Some citizens started to resist. They did not understand why certain communities could stay (for example KwaDapha) and why others had to move out of the nature reserve (AFRA, 1990). It was then that frustrations within the black rural communities arose.

### 3.2.3 The manipulation of the process by political interests

The political context of this conflict was expressed by the ecologist of the nature reserve:

Politics got involved, IFP, ANC, the government, NGOs, there was a whole lot of political players, organisation for rural advancement. They were playing a political game, we were trying to do our responsibility. Yes: we said no to a lot of people. The politicians were trying to get votes of all parties. (Interview with local conservation officials, Kosi Bay, 18 June 2001)

The KwaZulu Bureau of Natural Resources was directly managed by the government of the KwaZulu homeland and had to agree with the policies of the Inkatha Freedom Party. The IFP's concern was that conservation should benefit Tribal Authorities and rural communities, which is why 25 per cent of the revenue from the nature reserve went to the communities. A major proportion of the money was not given for community development. (The Tembe Tribal Authority, with its 49 *indunas*, is huge, and in consequence is costly to manage.) The same kind of behaviour was observed during the compensation process. Some cheques were confiscated by influential individuals within the community, and some people became violent. The erection of an electric fence eventually persuaded the last people who were due to go to move outside the new boundaries.

To understand this conflict at the end of the apartheid era, one must analyse the role of the external non-governmental organisations (NGOs, such as the Association for Rural

Advancement; CROP—the Community Research Organisation Programme, and CORD—the Centre for Community Organisation Research and Development) which decided to defend the oppressed citizens and to oppose the KwaZulu Bureau of Natural Resources and the KwaZulu homeland, which were pro-Pretoria. They started a resistance committee, *Isidisi*, against the removal of the population. They lobbied for a proper consultation process with the local communities and for respect for traditional agriculture. These organisations were linked with the ANC and COSATU (Congress of South African Trade Unions) and included white academics working in the anti-apartheid movement (*Natal Mercury*, 30 May 1990). They opposed a conservative coalition composed of whites who had long experience of conservation and were close to the KwaZulu government. This conflict was highly political, using the unhappiness of local communities as a pretext for resisting the proclamation of a nature reserve.

The chronological context of this conflict is very sensitive. The end of the apartheid was legitimating the work done by the NGOs and questioning the action of the KwaZulu government. The rural areas were at stake in KwaZulu-Natal, especially with regard to the ANC–IFP vote when the urban areas were already being disturbed by political violence (Hessel, 2003).

The protection of the natural environment did not improve after this event: the residents once again saw conservation as an interdiction preventing them from using their traditional land. The high level of poverty did not change with the proclamation of the nature reserve. Within the Kosi Bay area, the Banga Nek case study is a good example of what local resistance could be when boosted by external support.

### 3.3 A multiplication of local ‘illegal’ initiatives threatening the natural environment

Banga Nek is the tourist name of the KwaDapha location. It is situated between Lake Nhlanga (the third lake of the Kosi Bay system) and the Indian Ocean. This area is populated by 300 inhabitants, originally Thonga-speaking.<sup>2</sup> It is a traditional land managed by the Tembe Tribal Authority with the *induna* GN. It is also now one of the best coastal spots of the Greater St Lucia Wetland Park, recognised as a World Heritage Site.

David Webster, an anthropologist from the University of the Witwatersrand, and an anti-apartheid activist, was one of the first whites interested in the development of the people of KwaDapha. He was assassinated in Johannesburg on 10 May 1989 by a member of the apartheid police. This sad event ended his research within the local community. At the same time, other academics, students and NGOs were interested in KwaDapha during the conflict surrounding the proclamation of the Kosi Bay Nature Reserve. One of them was Andrew Zaloumis (Community Research Organisation Programme), the present acting Chief Executive Officer of the Greater St Lucia Wetland Park. They helped the local people to stay within the boundaries of the proclaimed area. Influenced by these organisations and by Webster’s wife, they decided to give the anthropologist’s hut to the community and to start around this ‘monument’ a community camp directly managed by the locals, including the two neighbouring communities of Enkovukeni and Emalangeneni.

A rivalry started between the three communities for the benefits appropriation. Some other *indunas* from the western side of Lake Nhlanga were feeling isolated and

<sup>2</sup>Information derived from an interview with a KwaDapha resident, 28 November 2001.

jealous. These tensions were quite legitimate: the western communities (KwaGeorge, KwaMazambane) had been removed from the nature reserve and did not have the same tourism opportunities as the coastal communities. There were even reports of some murders between clans.<sup>3</sup> In 1997, the KwaDapha community camp was bankrupt and had to be sold.

Now every community is trying to implement its own ecotourism project, which creates new conflicts (Guyot, 2004). The question now is how the new post-apartheid governance system will resolve—or worsen—these environmental conflicts.

#### **4. THE COMPLEXITY OF THE NEW GOVERNANCE SYSTEM**

Since the democratic elections in 1994, the national priorities for development have been changing. The national policy of the reconstruction and development programme indicates that an equitable share of prosperity exists for all, especially in underdeveloped rural areas. But priority has been given since 1997 to neo-liberalism and private development, to attract investment in South Africa in the context of a New Partnership for African Development (NEPAD) (Bond, 2004). Thus, a complex and confused governance framework has been institutionalised to hide two current fundamental tasks: ANC political power in IFP territories ('How can we control Zulu rural areas?') and neo-liberalist development ('How can we make money from the environment?').

##### **4.1 A complex governance framework recognising the natural heritage of Kosi Bay**

Table 1 shows the complexity of the new governance framework for the Kosi Bay area. All the various levels of power shown in this Table have some kind of management responsibility for the area, but with contrasting financial ability to drive development and different levels of legitimacy in the eyes of the community. The fact that development can only be founded on a national, ANC government-driven level, means that it is difficult for local people to initiate development. The bodies that are close to the people, at the local level, do not have the financial resources to promote real development alternatives. The political differences at the various levels, for example the ANC nationally and the IFP locally, are a deep source of rivalry and competition over resources, especially in an area with a majority of IFP voters.

The two main stakeholders, the residents and the tourists, who are part of the governance sphere, are not included in this table. The residents have powers through elections and popular protest, while tourists represent a (potentially) important source of financial input. The full division of powers and functions between these different levels and bodies is still evolving on the eve of the next local elections (January 2006).

In 2000, the coastline between Kosi Bay in the North and Mapelane in the South was recognised as a World Heritage Site by the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO). The protected area of Kosi Bay is located within this site. In the context of this newly acquired status, many conservationists now see an opportunity to implement a single conservation area that extends from the Mozambican border to the St Lucia estuary, as opposed to the existing fragmented pockets (i.e. Kosi Bay Nature Reserve, the Coastal Forest Nature Reserve, Sodwana Bay National

<sup>3</sup>Information from an interview with local senior conservation officials, Kosi Bay, 16 June 2001.

**Table 1: The new governance framework for the Kosi Bay area**

Authority level	Governance body	Financial ability to drive development	Legitimacy
<b>1. Bodies in charge of the territory part of the protected area (GSLWP)</b>			
<b>(Excluding the LSDI, which has the duty of developing infrastructures outside the protected area, and the KwaZulu-Natal Wildlife (KZNW), which has the duty of sustaining natural resources outside the protected area)</b>			
<b>The normal prerogatives of national and provincial government apply for the territory outside the protected area.</b>			
International	UNESCO	No development responsibility, but has a regulatory capacity with regard to the natural preservation of the site	International recognition
National	Greater St Lucia Wetland Park (GSLWP)	General management of the new park in collaboration with KZNW on the conservation side, the Provincial Minister of Economic Affairs and Tourism, and LSDI on the development side	National government (ANC) agencies No direct election from the people
	Lubombo Spatial Development Initiative (LSDI)	High financial capacity Infrastructure development agency plus leader in joint-venture tourism projects	
Provincial	KwaZulu-Natal Wildlife (KZNW, formerly KZNNCS–KwaZulu-Natal Nature Conservation Services)	Low financial capacity but new local involvement respecting new IUCN principles	Provincial conservation agency Low popular legitimacy at this stage
<b>2. Comparison between territories inside and outside the protected area</b>			
Regional: inside the GSLWP	District Management Area	Low financial capacity (no base build on rates or levies)	Elected municipal council (currently IFP)
Regional: outside the GSLWP	District Council (DC 27)		
Local: inside the GSLWP	KwaZulu-Natal Wildlife local board (Kosi Bay–Coastal Forest Reserve)	Some financial capacity with the collection of community levies on tourism	Board of representative stakeholders
Local: outside the GSLWP	Local Municipality (KZ 271)	Low financial capacity (no base built on rates or levies)	Elected municipal council (currently IFP)
<b>3. A single Tribal Authority for the whole area</b>			
Local traditional: Tribal Authority Management	Tembe Tribal Authority (land ownership and management): different indunas per community directed by Inkhosi Tembe	Few land rental rates	Legitimacy is a sensitive issue: either a high traditional legitimacy or a non-democratic autocracy

Source: Author

Park, the Maputaland Marine Reserve, St Lucia Marine Reserve, St Lucia Game Reserve, St Lucia Park, the Mapelane Nature Reserve and the Mkuze Game Reserve). A new national authority has been proclaimed for the management of the Greater St Lucia Wetland Park. This new authority is 'an autonomous body legally established to manage the Greater St Lucia Wetland Park and take responsibility for conserving its World Heritage Status'.<sup>4</sup> The Greater St Lucia Wetland Park is an 'anchor' project of the Lubombo Spatial Development Initiative (LSDI) with KwaZulu-Natal Wildlife and the KwaZulu-Natal Tourism Authority. The close ties between the LSDI and the new authority can be seen in the fact that the LSDI manager is acting Chief Executive Officer for the new authority, Andrew Zaloumis. As a consequence, new development is included directly within the context of the park, and the priority is to create infrastructure and tourist accommodation to attract overseas visitors. The most pertinent question is: 'Who will (really) benefit from these developments?' (Guyot, 2003).

Since the second local elections in South Africa on 5 December 2000, the Municipal Demarcation Board has changed all the areas of local government so as to improve service delivery and the redistribution of prosperity. The former Regional Council was divided into two parts to create a District Council, which now represents the regional level. This new District Council consists of five municipalities at the local level, which have amalgamated rural and urban areas. A third level of local government is reserved for the less densely populated areas and the conservation areas. These are District Management Areas (DMA) and they are managed directly by the District Council. One representative is elected from each DMA as councillor on the District Council.

People who voted in DMAs had two votes for parties of their choice: (i) for the District as a whole, and (ii) for the DMA representative. The DMA representative is not for a particular area, but for all the DMA voters throughout the District municipality. Given that there is no specific person for the DMA areas (no ward councillor) in practice what should happen is that the District municipality would appoint a person from their council (who could be the DMA representative or even another councillor, as they have the right to delegate responsibilities in terms of the Municipal Structures Act.) The DMA is not a legal body, but rather the Category C (District) municipality has all the municipal powers for the DMA areas. There is no real conflict with the National Heritage Authority and I am working with them to sort out any perceived or real problems. (Interview with Mike Sutcliffe, head of the Municipal Demarcation Board, 8 April 2001)

The protected areas of Kosi Bay are now included in a DMA within DC 27. In the interviews, we noticed confusion among the local stakeholders about the boundaries of these new councils, the actual existence of the DMA, and the effective division of powers and functions. This confusion is not conducive to managing the existing conflicts (Guyot, 2002). Could it be a tool for extending ANC political power within a neo-liberal economy context (Guyot, 2003)?

Added to this is the fact that the land in question is still traditionally the property of the Tembe Tribal Authority (Ingonyama Trust). This tribal authority is now integrated in the Local Municipality, KZ 271–Umhlabuyalingana Municipality. The main consequence of these changes in political structures for the Kosi Bay area is increasing

<sup>4</sup>Government Notice 4477 of 2000, *Government Gazette* No. 21778, Vol. 425, Pretoria, 24 November 2000.

complexity. People will have to deal with this complex governance and it is pertinent to ask what the direct consequences are for development and improvements to the quality of life for the majority of the population. The following are some examples of this confusion at a local level.

## **4.2 A multiplication of bodies with few common aims**

### **4.2.1 Outside the protected area**

Since the end of apartheid, some development initiatives in Manguzi seem to have become totally disconnected from one another. The groups of stakeholders appear segmented. The *Maputaland Development and Information Center* (MDIC) is founded by NGOs. It has no permanent link with the newly elected municipality. The latter has no official link with the Tribal Authority and a limited budget to sustain its service delivery prerogatives. The Tribal Authority has no resources for starting any forms of development and is conflicting with the newly elected bodies seen as competitors for its 'traditional' power (interviews with local stakeholders, Manguzi, 19/20 June 2001).

At present no major progress has been made on attracting tourism to this area because these two local government structures (DC 27 and KZ 271) are very new (and they have to find a means of integration for the Tribal Authority within the councils, a national debate between ANC and IFP). They are waiting for their normal amount of *equitable share* from national government. However, this has been delayed, in part because of their IFP opposition status.<sup>5</sup> No formal infrastructure exists to accommodate these forms of governance and, in order for development to take place, these new local government structures will first have to develop their own infrastructures in terms of offices, equipment and financing. The confusion among the residents can be seen by the fact that on 5 December 2000 they voted but did not know it was for a mayor.

### **4.2.2 Inside the protected area**

The only effective level of decision making taking place at Kosi Bay at the present time is therefore inside the protected area with the new authority of the Greater St Lucia Wetland Park, aided by the LSDI. A part of the development phase of GSLWP (Phase 2a infrastructure and water project) includes Kosi Bay: the idea being to promote low intensity, high value ecotourism along the coast and around Lake Nhlange, which necessitates upgrading the sand road from Manguzi to KwaDapha and providing a reliable water supply. This proposal is being funded by the national government as part of the LSDI. However, the ranking of this project's aims is interesting: the first aim is to promote ecotourism and the second to provide benefits to the local community. Currently the LSDI is trying to attract foreign tourism developers to the area. Unfortunately, consultation between people and organisations at the national and local levels, and especially consultation with the residents, is very poor.<sup>6</sup> This poor level of consultation could be a source of future conflicts between the local residents and the authorities, as new developments will not be accepted or properly used if the community is not part of the decision-making process. The majority of the residents were not informed about the LSDI and about the World Heritage Status.

<sup>5</sup>Based on an interview with municipal representatives, Manguzi, 20 June 2001 and 2 May 2003.

<sup>6</sup>Based on an interview with legal opponents of LSDI, Durban, 30 August 2001.

### **4.3 What is legal or illegal, legitimate or illegitimate in environmental conflicts?**

The following section reviews the existing legislative framework to understand the current confusion: development versus environment, and community participation versus national authoritarianism.

#### **4.3.1 The legality side**

The various categories of laws regulating the land use in the Kosi Bay protected area and especially in KwaDapha are complex. To be 'legal' is a question of respecting not just one category of laws but all of them, because they are not necessarily contradictory but complementary.

The traditional custody of the land is managed by the Ingonyama Trust, as for 40 per cent of the land of the KwaZulu-Natal Province. The Trust's permission is necessary for any development on tribal land (Glavovic, 1991). The environment is the concern of the NEMA (National Environmental Management Act), which indicates that any development must undergo an environmental impact assessment. Within a protected area, rules and regulations from KZN Wildlife also apply. Because the area has been proclaimed a World Heritage Site, other rules to do with this new international status need to be respected.

The Development Act encourages all form of development that can benefit the local communities and the national economy. This Act cannot be enforced without respecting the previous categories of laws and regulations. The LSDI, even though it is the national government's development project, nevertheless has to enforce all these rules and regulations.

#### **4.3.2 The legitimacy side**

The different categories of stakeholders concerned with the land use of the Kosi Bay area are not necessarily legitimated by the democratic rules of the new South Africa. The really influential stakeholders, who are recognised as such, at a local level (for example the traditional leaders) and at a national level (for example the national developers, the LSDI) who decide for the others are not democratically elected by the people from the ground. And the genuinely elected people at local and regional levels do not have budgets to be legitimated by the majority.

## **5. POLITICAL IMPLICATIONS**

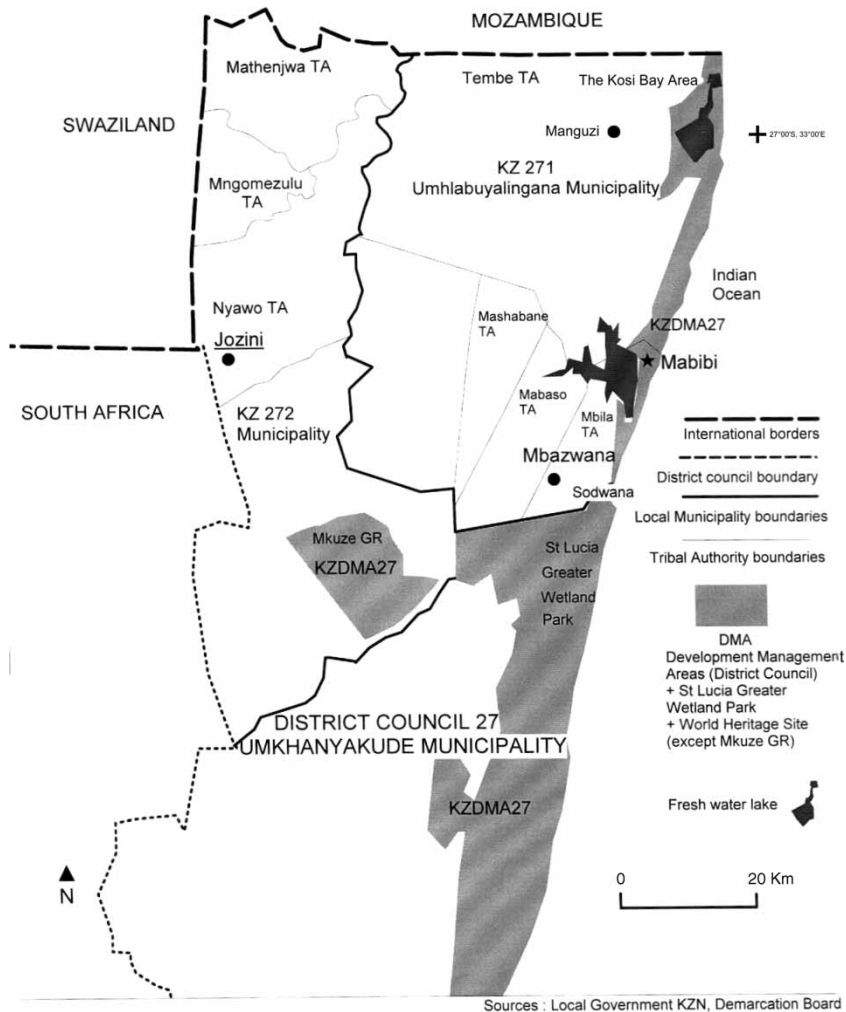
The example of Kosi Bay makes it clear that political and electioneering stakes are the most important. Ecotourism development at Banga Nek, linked to the increase in the levels of territorial management foreseen for the Greater St Lucia Wetland Park (Guyot, 2002, 2004), conceals major political stakes, mostly tied to the apartheid era's unsettled legacies.

Stakeholders, grouped into two main coalitions, are sensitive to this context, which partly influences them. The end of apartheid signified the end of the Bantustans and an unprecedented loss of power for the IFP. The pro-ANC organisations know that democracy seems a credible alternative. Locally, the new enemy to beat is the IFP. Violence has already occurred in the townships between factions of the two parties (Hessel, 2003). Kosi Bay's rural areas are a sizeable stake owing to the influence of the traditional leaders, who favour the KwaZulu government. Other bodies seem more attuned to



residents' expectations. Certain *indunas*, such as the one in the KwaDapha community, chose to support CORD and one of its representatives, such as Andrew Zaloumis, feeling that the development needs of their 'community' were better understood.

In 2003, the failure of this part of the Greater St Lucia Wetland Park to open up to eco-tourism was thus the result of a national political struggle perpetuated under another guise whereby the ANC would capture the IFP's Zulu rural lands by means of major projects, in this case the LSDI, and with a new national authority, the Greater St Lucia Wetland Park (interview with ANC and Demarcation Board representatives, 19 January 2002). It is worth noting that these two bodies are run by the same person, Andrew Zaloumis, who chose to support Banga Nek's residents during the Park's extension in 1989. Moreover, the ANC government put in place a local-level land reform that increased the number of local institutions (see Figure 3), which lacked significant financial means, and undermined their credibility, to the benefit of the



**Figure 3: Different groups of stakeholders in Kosi Bay and their philosophy of action. Source: Author**

national level. In creating elected municipalities (district-level within the park), it killed two birds with one stone: it gave traditional leaders elected competitors from within the same political spectrum, the IFP, thus favouring a conflict between 'ancients' and 'moderns', and it proved that the municipal structure cannot bypass the central state, for want of sufficient budgets, in providing basic services to the population (Antheaume & Giraut, 2002; Guyot, 2003). At the same time, it speeded up the completion of road facilities by the LSDI, to demonstrate its development and intervention capacity. However, it neglected to consult the majority of residents and relied only on intermediary stakeholders, who were sometimes not very representative. Moreover, it silently favoured white elitist tourism, reinforced spatial discrimination, and did not deal with the frustrations residents felt about the protected area. For its part, the IFP and its local networks try to stimulate their own ecotourism development projects and rely on traditional leaders' close relations with the population for legitimacy.

These local rivalries generate confusion, allowing certain stakeholders to achieve their goals. Certain black residents—fairly influential, conscious of their role as intermediaries—develop strategies, playing on different levels, which allows them to gain time while preserving, sometimes for the use of the whole community, hunting grounds and forestry and fish-breeding resources.

Resolution of environmental conflicts necessitates new forms of cooperation between the Park Authority, the tourism developers and the residents in order to create a sustainable future for the area and to maximise benefits from any form of development to the community in a social way (Choudree, 1999). The new complex governance framework that is being implemented is not addressing the real needs of the people. Cooperation can be achieved only if the division of powers and functions is clear to all stakeholders, and if every level of governance has sufficient budget to deliver its services and respect the laws. In reality, however, the different organisations do not work together effectively (Guyot, 2002). The ANC's aim is obviously to win power within IFP land.

The question of the legitimacy of traditional leaders and their possible participation in the local government also remains unresolved (Vaughan & Xaba, 1996; Keulder, 1998; Guyot, 2002). Tensions were perceptible in March 2004 between the IFP and the ANC regarding the 2004 national and provincial elections campaign.

Autonomy within the local community and its ability to drive its future does not seem to have improved. There is a large gap between a costly and complex institutional framework and its ability to deliver improvements on the ground. It may be that every stakeholder needs time to be able to understand his or her real rights and duties. The priority is to provide basic services to the whole population. Local and national governments should attract foreign investment to promote this scenically beautiful location as a unique ecotourism and cultural destination under UNESCO rules and regulations. The World Heritage Site status has perhaps given the Kosi Bay area an unexpected positive recognition. However, it is not apparent which philosophy is being used to reconcile the necessary development and the valorisation of a pristine environment: participation or authoritarianism, legality or illegality, legitimacy or illegitimacy?

The future of the Kosi Bay area is still far from being written. Certainly, some trends have become apparent. Whereas the effort to democratise is certain, redistributing wealth seems uncertain in a neo-liberal context, except as guided by the mode of 'redistributive criminality'. This region's most uncertain trajectory relates to AIDS, because this part of South Africa holds the sad record for infection for South Africa,

with approximately a 35–40 per cent infection rate in the 15–50-year age group. If South Africa takes up the AIDS challenge—and it can—then all hopes are certainly possible for the future.

## REFERENCES

- AFRA, 1990. *Maputaland: conservation and removals*. Pietermaritzburg: AFRA.
- ANTHEAUME, B & GIRAUT, F, 2002. Les marges au cœur de l'innovation territoriale? Regards croisés sur les conflits administratifs (Afrique du Sud, France, Maroc, Niger, Togo...). In Bart F, Bonvallot, J & Pourtier, R (Eds), *Regards sur l'Afrique*, Numéro spécial d'Historiens & Géographes, UGI Durban, août 2002. Paris, 39–58.
- BIEHL, J & STAUDENMAIER, P, 1995. *Ecofascism, lessons from the German experience*. San Francisco: AK Press.
- BOND, P, 2002. *Unsustainable South Africa: environment development and social protest*, Pietermaritzburg: University of Natal Press.
- BOND, P, 2004. South Africa and global apartheid: continental and international policies and politics, Uppsala, Sweden: Address to the Nordiska Afrikainstitutet.
- BRUTON, MN, 1980. *Studies on the ecology of Maputaland*. Grahamstown: Rhodes University.
- BULFONI, E, 2002. *Sustainable agriculture in a natural reserve of KwaZulu-Natal (South Africa)*. Master's thesis, University of Udine.
- CHOUDREE, RBG, 1999. Tradition of conflict resolution in South Africa. *African Journal on Conflict Resolution*, 1(1): 9–27.
- CLARKE, J, 2002. *Coming back to earth: South Africa's changing environment*. Houghton: Jacana.
- COLLINSON, H, 1996. *Green guerrillas: environmental conflicts and initiatives in Latin America and the Caribbean*. London: Latin America Bureau.
- CROUZEL, Y, 1999. La chefferie traditionnelle face à la démocratisation des pouvoirs locaux. *Afrique Contemporaine*, 192: 30–9.
- CROWFOOT, JE & WONDOLLECK, JM, 1990. *Environmental disputes: community involvement in conflict resolution*. Washington: Island Press.
- DAHL, G (Ed.), 1993. *Green arguments and local subsistence*. Stockholm: SSSA.
- DIETZ, T, 2001. Thinking about environmental conflicts. In Kadous, LM (Ed.), *Celebrating scholarship*. Virginia: Fairfax, College of Arts and Science, George Mason University.
- DOVERS, S, EDGECOMBE, R & GUEST, B, 2002. *South Africa's environmental history: cases and comparisons*, Athens: Ohio University Press; Cape Town: David Philip.
- DRAPER, M, 1998. Zen and the art of garden province maintenance: the soft intimacy of hard men in the wilderness of KwaZulu-Natal, South Africa, 1952–1997. *Journal of Southern African Studies*, 4(24): 801–28.
- EDEN, S, 2000. Environmental issues: sustainable progress. *Progress in Human Geography*, 1(24): 111–8.
- GLAVOVIC, PD, 1991. Traditional rights to the land and wilderness in South Africa. *Journal of International Law*, 2(23).
- GOVENDER, Y, 2001. *Environmental factors maintaining coastal biodiversity in Maputaland*. Master's thesis, University of Zululand.
- GUYOT, S, 2002. Spatial competition and the new governance framework in Mabibi (Maputaland): implications for development. *Geographical Journal*, 1(168): 18–32.

GUYOT, S, 2003, *L'environnement contesté: La territorialisation des conflits environnementaux sur le littoral du KwaZulu-Natal (Kosi Bay, Mabibi, St Lucia, Richards Bay, Port Shepstone)* [Disputed environments: territorialisation of environmental conflicts on the KwaZulu-Natal coast (Kosi Bay, Mabibi, St Lucia, Richards Bay, Port Shepstone)]. PhD thesis, University of Paris 10.

GUYOT, S, 2004. Derrière le masque de l'écotourisme, le politique: conservation et discrimination territoriale en Afrique du Sud. *Revue Tiers-Monde*, 45(178): 341–63.

HESSEL, S, 2003. *Constitution d'une base de données spatio-temporelle pour une analyse géopolitique des violences au KwaZulu-Natal entre 1991 et 1994 en Afrique du Sud*. Master's thesis, University of Provence.

KEULDER, C, 1998. *Traditional leaders and local government in Africa: lessons for South Africa*. Pretoria: HSRC.

MOORE, CW, 1998. The practice of cooperative environmental conflict resolution in developing countries. In Napier C (Ed.), *Environmental conflict resolution*. London: Cameron May.

MOUNTAIN, A, 1990. *Maputaland: paradise under pressure*. Johannesburg: Southern Books.

MUNICIPAL DEMARCATION BOARD, 2003. Available at: [www.demarcation.org.za](http://www.demarcation.org.za). Accessed June 2003.

OLIVIER DE SARDAN, J-P, 1998. *Anthropologie et développement: Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris: APAD–Karthala.

THOMPSON, G, 2002. The dynamics of ecological change in an era of political transformations: an environmental history of the Eastern Shores of Lake St Lucia. In Dovers, S, Edgecombe, R & Guest, B (Eds), *South Africa's environmental history, cases and comparisons*. Athens: Ohio University Press; Cape Town: David Philip, 191–214.

VAUGHAN, A & XABA, T, 1996. Traditional authorities and land reform in South Africa: lessons from KwaZulu-Natal. *Development Southern Africa*, 3(13): 339–57.

WONG, PP, 1993. *Tourism versus environment: the case for coastal areas*. Dordrecht: Kluwer Academic.

Sylvain Guyot, Elodie Salin et Didier Ramousse

## **Acteurs et territorialisations conflictuelles autour de la « mise en réserve » de l'Alto Bermejo (Argentine-Bolivie)**

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Sylvain Guyot, Elodie Salin et Didier Ramousse, « Acteurs et territorialisations conflictuelles autour de la « mise en réserve » de l'Alto Bermejo (Argentine-Bolivie) », *Géocarrefour* [En ligne], Vol. 82/4 | 2007, mis en ligne le 31 décembre 2010. URL : <http://geocarrefour.revues.org/3602>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Association des amis de la Revue de Géographie de Lyon

<http://geocarrefour.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://geocarrefour.revues.org/3602>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Géocarrefour

Sylvain GUYOT

Université de Limoges  
UMR GEOLAB

Elodie SALIN

Université du Mans  
UMR CNRS ESO-GREGUM

Didier RAMOUSSE

Université de Versailles  
St Quentin en Yvelines  
UMR C3ED

#### MOTS CLÉS

enclavement, frontière, mise en réserve, corridor de biodiversité, acteurs, conflits, Argentine/Bolivie, Alto Bermejo/Baritu

#### KEY WORDS

enclosure, border, national park development, biodiversity corridor, stakeholders, conflicts, argentina, Bolivia, Alto Bermejo, Baritu

# Acteurs et territorialisations conflictuelles autour de la "mise en réserve" de l'Alto Bermejo (Argentine-Bolivie)

## RÉSUMÉ

Le parc national de Baritú, le plus septentrional d'Argentine, est situé dans le nord-ouest du pays (région d'Alto Bermejo), aux confins de la province de Salta. C'est une zone peu accessible et peu ouverte au tourisme international. Compte tenu de cette situation singulière, de l'attractivité de ses paysages et surtout de ses ressources (forêts, gaz, terres agricoles) des projets de protection et d'intégration de la région se mettent en place en réseaux dans une perspective de sécurisation foncière et d'intégration territoriale à plusieurs niveaux. Un corridor transfrontalier de biodiversité Argentine – Bolivie intègre la zone de Baritú dans un axe "Yungas" accompagné de coopérations au niveau local. Cette "mise en réserve" se double d'un projet de revitalisation des "étages écologiques complémentaires andins" avec certains villages de montagne des Andes. Ces projets ne se font pas sans conflits entre les différents niveaux politiques de gestion (local, provincial, national), les différents intérêts économiques en jeu, les enjeux transfrontaliers et la place théoriquement importante dévolue à la participation "communautaire". Plusieurs logiques de "valorisation environnementale" coexistent, de manière contradictoire, avec des effets territoriaux différenciés et des jeux d'acteurs conflictuels.

## ABSTRACT

The Baritú National Park is located in the north-west of Argentina in a remote area (Alto Bermejo) of the Salta Province, still untouched by tourism. Its particular location, and the value of its landscapes and resources (forests, natural gas, croplands) have led to projects of conservation and trans-national integration at different scales. The park is part of a bi-national corridor of biodiversity between Argentina and Bolivia (Yungas Biosphere Reserve) and also features in a revitalisation project in Andean areas. These projects have created certain conflicts between different levels of political management (local, provincial, national) and different economic interests, as well as over trans-frontier issues and the theoretical importance given to 'community' participation. Different ideas of 'environmental improvement' co-exist, with different territorial effects and competition between stakeholders.

Le parc national de Baritú, le plus septentrional d'Argentine, est situé dans le nord-ouest du pays (région d'Alto Bermejo), dans les confins de la province de Salta. Sa fonction est de préserver l'écosystème spécifique des *yungas* (forêt subtropicale humide de montagne), sur le piémont "humide" des Andes. Cette localisation est riche d'enjeux : le parc est implanté sur un territoire anciennement bolivien (région de Los Toldos), cédé à l'Argentine depuis la Seconde guerre mondiale. On ne peut y accéder que par la Bolivie, grâce au nouvel axe Bermejo – Tarija, car le parc est inaccessible directement par la route depuis l'Argentine. *Via* la Bolivie, le temps de transport public moyen depuis Salta, la capitale, est de 10 h. Les coopérations semblent ainsi plus faciles avec la Bolivie qu'avec les villes argentines voisines. C'est donc, paradoxalement, un parc national argentin enclavé... en Argentine. Cet enclavement nuit, pour le moment, au développement du tourisme international. Toutefois, grâce à l'attractivité des paysages et surtout des ressources environnantes (forêts, gaz, terres agricoles), des projets de protection et d'intégration de la région se mettent en place en réseaux dans une perspective de sécurisation foncière et d'intégration territoriale à plusieurs niveaux (Amilhat-Szary, 2007 ; Carrizo et Velut, 2006). Un corridor transfrontalier de biodiversité Argentine-Bolivie intègre la zone de Baritú dans un axe "Yungas" accompagné de coopérations au niveau local. Cette "mise en réserve" se double d'un projet de revitalisation touristique des "étages écologiques complémentaires andins" (Murra, 1975) avec certains villages d'altitude des

Andes. Ces projets ne se font pas sans conflits entre les différents niveaux politiques de gestion (local, provincial, national, supranational), les différents intérêts économiques en jeu, les enjeux transfrontaliers et la place théoriquement importante dévolue à la participation "communautaire" (Dahles et Keune, 2002 ; Mader, 2002 ; Guyot, 2006). Plusieurs logiques de "valorisation environnementale" coexistent de manière contradictoire avec des effets territoriaux différenciés (Brown *et al.*, 2005).

Quels sont les effets du processus de mise en réserve de l'Alto Bermejo sur les dynamiques territoriales et les jeux d'acteurs ? Nous défendons deux idées principales dans cet article : le passage (et la coexistence, l'un ne remplaçant pas totalement l'autre) d'un enclavement territorial à une intégration (transfrontalière, transnationale) et le passage d'acteurs plutôt marginalisés (fincas versus majorité des habitants et de leurs représentants, changement de territorialité de la Bolivie à l'Argentine) à une meilleure connexion générale ne profitant pas forcément aux populations locales malgré les efforts participatifs entrepris.

## ACTE 1 : LE PARC NATIONAL BARITU, LA VALORISATION D'UNE ENCLAVE ARGENTINE DANS LE NORD-OUEST ARGENTIN D'ALTO BERMEJO

L'enclavement et la marginalisation de l'alto Bermejo sont à replacer dans un contexte géopolitique plus général de jeux de frontières

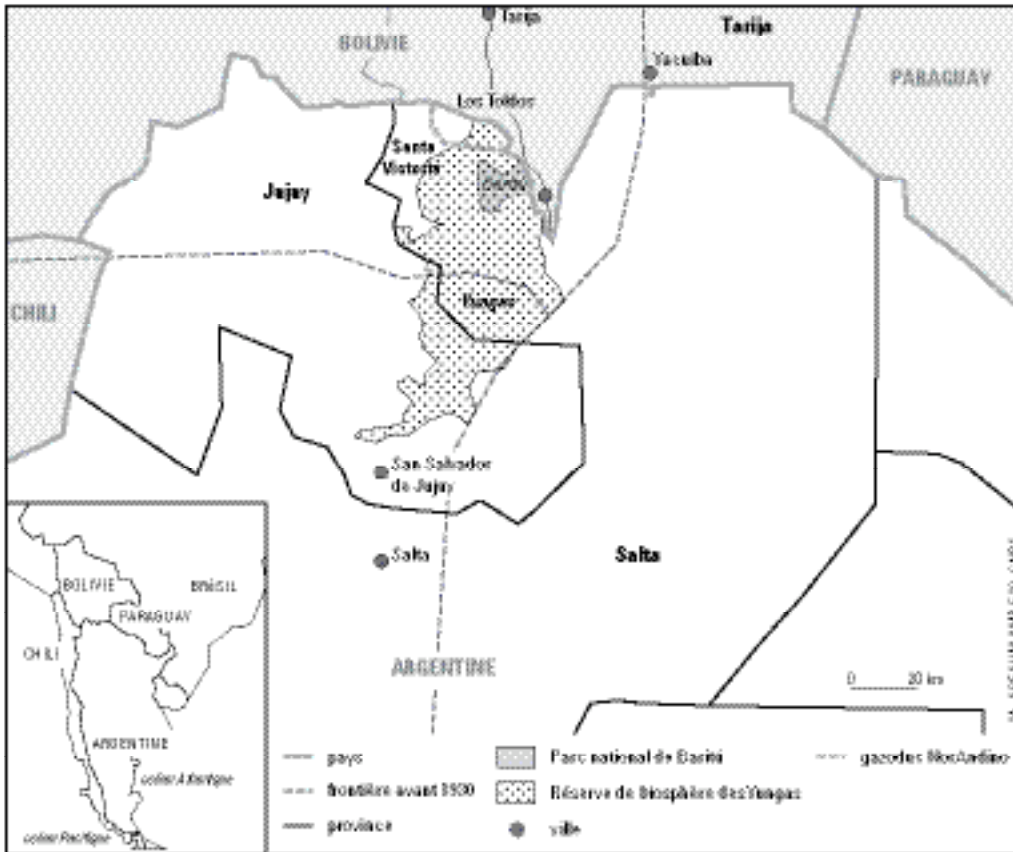


Figure 1 : Carte de localisation des enjeux frontaliers dans le nord-ouest argentin

entre pays, de relations interprovinciales et dans un contexte démographique de faibles densités. La population de la région d'Alto Bermejo (à l'inclusion de Santa Victoria) ne dépasse pas la dizaine de milliers d'habitants.

**L'enclavement territorial ou le jeu de frontières nationales et de limites provinciales**

L'enclavement est une figure territoriale relativement répandue (Debrié et Steck, 2001) dont on observe l'expression à plusieurs échelles. Il concerne le plus souvent un pays, ou une région, privé d'un accès à la mer ou à l'océan (comme la Bolivie ou le Paraguay). L'enclavement peut aussi caractériser un morceau de pays ou de région qui est totalement inclus dans le pays, ou la région, voisin (enclave espagnole de Llivia dans les Pyrénées françaises, enclave russe de Kaliningrad en Pologne...). Enfin, l'enclavement peut aussi s'entendre comme un territoire spécifique isolé dans milieu difficile, situation assimilable à une figure insulaire (enclave touristique, enclave de richesse).

Jusque dans les années 1940, la frontière internationale entre la Bolivie et l'Argentine passait au nord-ouest, sur la crête de la cordillère orientale des Andes, puis sur les ríos Santa Cruz et Lipeo (fig. 1), et enfin, au sud-est rejoignait le río Bermejo. Cette frontière avait été entérinée en 1826 à la suite des indépendances. Le village de Los Toldos était donc intégré à la région de Tarija en Bolivie (province d'Arce) et au canton de Bermejo. Suite aux instabilités frontalières liées à la guerre du Pacifique<sup>1</sup>, en 1889, la province de Tarija a été maintenue en territoire bolivien, dans un processus d'échange triangulaire par lequel la Puna de Atacama était cédée à l'Argentine (traité Quirno Costa – Vaca Guzman) par le Chili. Pendant plus d'un siècle, cette région a donc été bolivienne. L'élevage et l'agriculture pratiqués à Los Toldos

étaient destinés aux marchés de Padcaya (localité bolivienne voisine), de Tarija et, plus généralement, aux mines d'argent du sud de la Bolivie et aux mines de nitrates du Chili. Un nouveau traité, ratifié par la Bolivie et l'Argentine en 1938, modifia la frontière internationale pour la faire passer sur le río Bermejo jusqu'à son confluent avec le río grande de Tarija. Los Toldos a donc été intégré à l'Argentine, en échange de la ville de Yacuiba, à l'extrême nord de la province de Salta qui, elle, était intégrée à la Bolivie (Castro et al., 1998). Le passage de Los Toldos en Argentine facilite les communications et les échanges "étagés" millénaires qui existent avec les Andes et la puna de Santa Victoria, et permet aussi de constituer une "poche" de main-d'œuvre argentine à proximité d'une ressource forestière de qualité qui ne demande qu'à être exploitée. Inversement, Yacuiba offre à la Bolivie la possibilité de se constituer un centre industriel et administratif frontalier à proximité des gisements de gaz.

Suite à ce changement de frontière, Los Toldos-Baritú acquiert une position singulière à l'échelle de la province de Salta. C'est une situation marginale qui va se transformer en rente de situation grâce à l'exploitation forestière.

Los Toldos est en effet rattachée au département de Santa Victoria (Castro et al., 1998) et n'est reliée directement au reste de l'Argentine que par le sentier muletier qui va de Los Toldos à San Victoria en passant par un col à près de 4 000 mètres d'altitude. La zone de Santa Victoria est elle-même enclavée dans la province de Salta, car l'accès se fait uniquement par la province de Jujuy (La Quiaca) ou par la Bolivie. En raison des mauvaises relations entre les deux provinces, la route d'accès et le système de transport pour relier Salta à Santa Victoria sont peu développés. On comprend alors pourquoi la zone de Baritú est

1 - Guerre du Pacifique, guerre ayant opposé, de 1879 à 1884, d'un côté le Chili, et de l'autre le Pérou et la Bolivie coalisés. Ce conflit est aussi appelé aussi appelé "Guerre du Salpêtre", car il s'agit aussi d'une guerre d'appropriation économique. Le Chili sort victorieux, la Bolivie perd la région d'Atacama et son accès à l'Océan Pacifique et le Pérou perd la région de Tarapacá (Arica et Iquique).

marginalisée, car elle dépend, pour son propre accès, d'une autre enclave au sud du territoire bolivien : en effet, la province voisine de Jujuy est elle-même enclavée dans la province de Salta, ce qui est une des raisons géographiques de la rivalité provinciale. De plus, dans les années 1960, l'existence de la frontière internationale tend à gêner le commerce de viande existant entre Los Toldos et Tarija, pour des raisons fiscales et sanitaires. Une épidémie de rage décime une grande partie des troupeaux et oblige une bonne partie des éleveurs à aller chercher du travail à Oran dans les plantations de canne à sucre. Il faut attendre les années 1973-1975 pour voir se développer de manière massive l'exploitation forestière, avec l'arrivée d'entreprises privées, les *fincas*, qui vont être à l'origine de la construction de la route d'accès à Los Toldos-Baritu via Condado et Bermejo (fig. 2). Cette route n'est pas construite pour les besoins de la population : elle est souvent fermée en saison des pluies quand l'exploitation forestière est au minimum de sa production. Outre la route d'accès à Los Toldos via la Bolivie, ce sont aussi des chemins d'accès à la forêt vierge qui vont être ouverts et qui, paradoxalement, vont permettre aux scientifiques de prendre conscience de la richesse écologique des lieux. Ces *fincas*, associées à la construction d'une petite scierie à Los Toldos, amènent dans le village le développement d'un certain nombre de services de base comme l'école, un dispensaire, etc. Dans les années 1970, la municipalité de Los Toldos est créée ce qui lui permet de s'affranchir de Santa Victoria. Cette décision reconnaît que la marginalisation de Los Toldos est toute relative : les relations avec la Bolivie restent quotidiennes et l'exploitation du bois est possible grâce aux nouveaux accès. Mais la population locale ne profite pas totalement de cette "nouvelle" connectivité et apparaît plutôt comme une main-d'œuvre captive et bon marché, surtout victime d'une marginalisation foncière prégnante.

### La marginalisation foncière de la majorité des acteurs de l'Alto Bermejo

Deux problèmes fonciers se posent à Los Toldos. Le premier concerne la nationalité des titres de propriété : certains sont boliviens, d'autres argentins, ce qui ne facilite pas la gestion des terres et ne favorise pas la "propriété à distance" d'un certain nombre de Boliviens de Tarija ; cela a permis une réappropriation rapide des terres par les *fincas*<sup>2</sup>. Le second problème concerne la répartition des terres entre les grands domaines et les populations locales. Les *fincas* possèdent la plupart des ressources foncières. Les habitants de Los Toldos n'ont que quelques terres et parcours, sur des superficies bien moindres, surtout depuis la baisse de l'activité d'élevage : le recensement agricole de 1988 indique que 73% des propriétaires fonciers ont moins de 50 ha souvent partagés entre plusieurs familles alors que les trois premières *fincas* ont des domaines de plus de 6 000 ha (Castro *et al.*, 1998). Dans la plupart des cas, les habitants sont seulement employés

comme travailleurs agricoles ou forestiers. Cette répartition inégale de la propriété foncière induit une ségrégation spatiale très forte : la plupart des habitants sont marginalisés sur leurs propres terres. La population locale est composée de "*criollos*" (créoles), la plupart d'origine bolivienne, assez mélangés quant à leurs origines ethniques. Il n'y a donc pas de réels pouvoirs indigènes à Los Toldos (à la différence de Santa Victoria, avec les Kollas), ce qui explique aussi une certaine "passivité" de la part des habitants qui ne semblent pas manifester de fort réflexe identitaire et protestataire (Hynes, 1994). L'action publique menée contre les *fincas* ne sera pas conduite pour réduire ces disparités foncières mais sera menée en relation avec la menace environnementale qu'elles représentent... contre des écosystèmes à la biodiversité malmenée !

### Une première "mise en parc" discutable : le parc national de Baritu

#### 1974, nouvelle illustration de la conservation "contre les populations" ?

Le parc national de Baritu (fig. 2), d'une superficie de 72 439 ha, est créé en 1974 pour conserver l'écosystème original des Yungas, totalement intact par endroits (zones non peuplées et zones forestières non exploitées), en particulier la forêt subtropicale de montagne<sup>3</sup> et certaines espèces animales emblématiques comme le jaguar. Cette création de parc prévoit deux types d'expropriations : les populations locales vivant à l'intérieur des limites du parc et les *fincas* exploitant les ressources forestières. Les maisons des villageois de Lipeo et de Baritu ont été déplacées en limite de parc, afin que les activités agricoles et d'élevage soient compatibles avec l'effort de conservation. Ce parc illustre encore l'ancienne génération d'une conservation de la nature "contre les populations" (Guyot, 2006) comme l'illustra le projet d'expropriation de trois *fincas* (Las Pava, San Martin del Porongal et Rodeo Monde).

#### Le danger de la « papélisation » du parc face aux intérêts des forestiers

Jusqu'en 1990, le parc existait sur le papier mais n'était pas véritablement administré. L'organisme de gestion des parcs nationaux argentins (APN) est peu doté en ressources et la priorité est donnée aux parcs nationaux de Patagonie, plus à même d'attirer des touristes et d'être rentables. Cette non gestion du parc implique l'arrêt des activités d'une seule *finca* (San Martin del Porongal). Les autres *fincas* vont poursuivre leurs activités en prenant pour otage la population locale menacée de perdre des sources de revenus. Le niveau provincial a plutôt tendance à protéger les intérêts des entrepreneurs face à une initiative de protection de l'environnement perçue comme centralisée et bureaucratique car venant de Buenos Aires.

Cette situation, problématique pour les écosystèmes et peu confortable pour des habitants doublement dominés, va se modifier

2 - Grands domaines fonciers agricoles en Amérique hispanique à titre de propriété individuel ou familial.

3 - Arbres rares comme le Roble (*Amburana cearensis*), le Cedro Orán (*Cedrella angustifolia*), le Palo Blanco (*Callycophyllum multiflorum*), le Palo Amarillo (*Phyllostylon rhamnoides*), l'Afata (*Cordia trichotoma*), l'Urundel (*Astronium urundeuva*), le Tipa colorada (*Pterogyne nitens*), ou encore le Cebil Moro (*Anadenantera macrocarpa*) (Hynes, 1994).



dans les années 1990 grâce à l'arrivée d'une équipe de gestionnaires et de gardes-forestiers et des nouveaux principes participatifs. Ce changement va être renforcé par une nouvelle dynamique de connexion environnementale<sup>4</sup> marquée par l'émergence de nouveaux systèmes d'acteurs, de nouveaux projets et de nouvelles coopérations internationales. La région de l'Alto Bermejo va se retrouver au centre de nouvelles dynamiques territoriales de "mise en réserve" qui, sans annuler l'enclavement territorial ou effacer la marginalisation foncière constatée, devraient permettre une certaine redistribution des cartes.

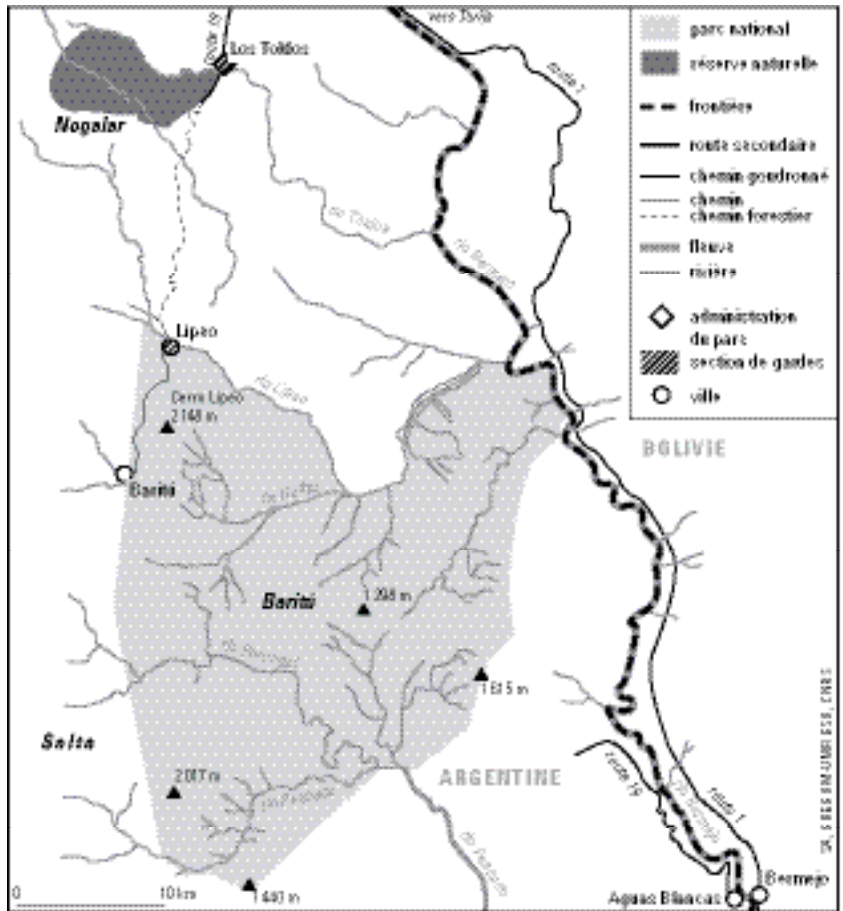
**ACTE 2 : DERRIÈRE LA BIOSPHERE... LE GAZ : LES DEUX PILIERS DE LA "MISE EN RÉSERVE" ACTUELLE**

La région de l'Alto Bermejo se retrouve aujourd'hui au centre de nouveaux enjeux économiques, écologiques et politiques. Ces enjeux se matérialisent de différentes manières.

D'un point de vue économique, plusieurs dynamiques concourent à augmenter l'importance stratégique de cet espace. Par exemple, la région de l'Alto Bermejo s'inscrit dans une logique de corridor routier entre l'Argentine et la riche province bolivienne de Tarija. De plus, l'exploitation forestière, les plantations de canne à sucre et l'extension de la frontière du soja, parfois complémentaires, parfois concurrentes, contribuent à transformer en profondeur les paysages et les structures sociales. Le voisinage de zones de production et de réserves importantes de gaz naturel et de pétrole (en Bolivie, au nord du fleuve Bermejo et en Argentine, au niveau des terres de piémont) et la proximité du passage de deux gazoducs transfrontaliers (gazoduc nord-andin et gazoduc d'Atacama) inscrivent cet espace dans une logique de sécurisation économique forte. Les dégradations causées sur l'environnement par la construction et la maintenance des gazoducs sont majeures. Pourtant... c'est bien une stratégie de protection de l'environnement qui est préconisée sur cet espace, pour mieux préserver des ressources qui pourront être exploitables dans le futur ! C'est ce que l'on appelle le "ressourcisme" (Ramousse et Salin, 2007)

**Que (qui) se cache-t-il derrière la protection de la biosphère ?**

D'un point de vue écologique, le concept de protection linéaire du ruban sud-américain de forêt subtropicale de montagne des Yungas permet de justifier l'existence de la réserve de biosphère de l'Unesco (RBYUN) et "fonctionnelle" depuis 2003<sup>5</sup>. Elle sert aussi de trait d'union entre les différentes aires protégées existantes, dans une perspective transfrontalière, avec le parc national de Tariquia en Bolivie et la constitution d'un corridor binational (PEA, commission binationale pour le développement du bassin supérieur du Bermejo). Ressurgit, de même, l'idée de complémentarité écologique entre les Andes (Murra, 1975) et leur piémont des *yungas* avec la création d'un corridor



écologique et éco-touristique (*Rutas del Alto Bermejo*).

**Figure 2 :** Les aires protégées de la région d'Alto Bermejo

Plusieurs catégories d'acteurs, aux intérêts économiques clairement énoncés, se disputent le contrôle de l'espace de l'Alto Bermejo. Face à ces différents intérêts en jeu, il semble que la protection de l'environnement fédère, au moins provisoirement tous les acteurs locaux. Simple stratégie de court terme ? Véritable option sur le long terme, teintée de gestion durable des ressources naturelles ? On constate pour le moment que le projet de corridor écologique induit une certaine transgression des limites et des frontières existantes, visant à mieux intégrer cet espace à plusieurs échelles.

Plusieurs groupes d'acteurs territorialisés coexistent dans l'alto Bermejo avec des motivations purement extractives. Pour eux, l'environnement est une ressource qu'il faut transformer en richesse en l'exploitant, parfois au mépris de la diversité écologique et de l'équité sociale. L'exploitation de gaz naturel dans la zone de piémont des Yungas a été multipliée par quatre entre 1993 et 2002 dans la province de Salta et les grands gisements découverts dans le département de Tarija représentent plus des 4/5<sup>e</sup> des réserves boliviennes. L'exploitation de ce gisement transfrontalier est d'actualité du côté argentin où plusieurs sociétés poursuivent des programmes d'exploration (Pan American Energy, Tecpetrol, Pluspetrol). De plus, le Nord-Ouest argentin s'affirme comme une zone d'interconnexion des réseaux énergétiques avec l'achèvement de deux grands gazoducs (Nor Andino et Atacama<sup>6</sup>) qui traversent la réserve de biosphère puis la Quebrada de Humahuaca avant d'atteindre la région d'Antofagasta au Chili

4 - La connexion environnementale fait référence à l'irruption, dans la région d'Alto Bermejo, d'arrangements spatiaux en réseaux (labels internationaux de conservation, actions d'ONG, promoteurs touristiques, etc.) visant à assurer le contrôle du territoire par des acteurs extérieurs ayant des intérêts économiques et scientifiques.

5 - La RBYUN couvre une superficie de 12 287 km<sup>2</sup> et comprend quatre noyaux de protection exclusive constitués par deux parcs nationaux (Baritu et Calilegua) et deux parcs provinciaux (Potrero de Yala et Laquna de Pintascavo).

(Carrizo et Velut, 2006) (fig. 1). De grandes plantations de canne à sucre, ainsi que des cultures d'agrumes et de légumes (Reboratti, 1998), s'étendent sur le piémont des yungas autour des *ingenios* Ledesma<sup>7</sup> (Libertador) et San Martín del Tabacal (Ramousse et Salin, 2007). L'exploitation forestière continue aussi par endroits, car certaines *fincas* ont obtenu de continuer leur activité.

Ces acteurs ont toutefois bien compris la nécessité de sécurisation et de protection foncière de cet espace pour leur garantir une exploitation future dans de bonnes conditions, c'est-à-dire sans conflits environnementaux ni sociaux. C'est dans cette optique que certaines aires protégées résultent de compromis avec les entreprises qui opèrent dans la région. Le parc national Calilegua (1979) a été créé suite à la rétrocession de 76 000 ha de terres par l'ingenio Ledesma pour que l'État contrôle les invasions de terres et assure la protection de la partie amont du bassin hydrographique. En revanche, l'exploitation pétrolière a perduré au sein du parc où elle est soumise à un monitoring environnemental. Cette situation s'explique par la dissociation de la propriété des terrains et des droits acquis sur les ressources du sous-sol : très peu de barrières liées à l'existence d'aires protégées ou de populations autochtones limitent en Argentine l'accès aux zones minières et pétrolières, à partir du moment où leur exploitation est censée revêtir un caractère d'utilité publique (Ramousse et Salin, 2007). Le parc provincial Laguna de Pintascayo a été créé grâce au rachat de propriétés par la firme Tractebel (actuellement Suez), pour compenser les dégâts occasionnés par le gazoduc Nor Andino dont elle est propriétaire. De même, la réserve nationale Nogalar, à proximité de Los Toldos, a été établie suite à une donation de terres de la *finca rural* San José de Guayco Grande y Pedregal<sup>8</sup>, financée par le Gazoduc NorAndino.

Ces entreprises multinationales de l'État argentin, bien connectées au niveau de la province de Salta, ont su trouver un interlocuteur « indépendant » pouvant incarner une façade politiquement correcte pour calmer leurs détracteurs, ceci afin de mettre en place leur stratégie de sécurisation et de protection foncière. Il s'agit de la Fondation Proyungas, rameau du Laboratoire de recherches écologiques des Yungas (LIEY) de l'Université nationale de Tucumán, incarné par le chercheur influent, Alejandro Brown. Elle s'occupe depuis 2004 de la coordination du projet de corridor écologique du haut Bermejo financé par le FFEM (Fonds français de l'environnement mondial) pour promouvoir les actions de conservation et de développement (Ramousse et Salin, 2007). ProYungas est impliquée dans la conservation de l'éco-région des Yungas. Elle entretient aussi des liens étroits avec les entreprises du secteur privé pour financer ses activités. Si le projet du FFEM tend à se recentrer sur la réserve de biosphère en laissant finalement de côté la zone de piémont où se concentre l'exploitation des hydrocarbures,

d'autres acteurs (publics, privés, ONG) sont associés à ces initiatives et diverses opérations ont été réalisées en liaison avec le projet de corridor, y compris en vue de la constitution de réserves privées (Ramousse et Salin, 2007). L'action de Proyungas a permis de mettre un terme (peut-être seulement provisoire) à l'activisme de Greenpeace Argentine, qui se bat contre les impacts désastreux du gazoduc sur l'environnement, ainsi qu'aux mouvements sociaux et indigénistes organisés par certaines communautés (saga de la *finca* San Andrés, voir Reboratti, 1998).

Comment interpréter ces évolutions territoriales et ces nouveaux modes d'organisation des jeux d'acteurs dans la région de l'Alto Bermejo ?

#### *Effets territoriaux et nouveaux jeux d'acteurs mondialisés*

La région de l'Alto Bermejo s'insère aujourd'hui dans une dynamique de désenclavement rapide et de valorisation environnementale qui prend "trois" directions. Ce désenclavement et la mise en réseau des espaces et des acteurs conduit aussi à une complexification, voire à une complication, des jeux d'acteurs, qui amène à discuter de trois types d'instrumentalisations territoriales : le "ressourcisme", le contrôle politique et la patrimonialisation, et enfin le développement territorial.

#### *Un désenclavement prenant trois directions (fig. 3)*

- un axe nord-sud : le corridor des Yungas  
La création d'un corridor des Yungas permet d'organiser de nouveaux liens entre les deux provinces rivales de Jujuy et de Salta, et les oblige à coopérer de manière transversale et non plus concurrente. Toutefois les positionnements politiques actuels qui rangent la province pauvre de Jujuy derrière l'État central et la province plus riche de Salta dans l'opposition ne permettent pas encore de fluidifier totalement les relations.

- vers un vrai corridor transfrontalier ? Corridor économique *versus* corridor écologique

La contradiction inhérente à la mise en réserve de la région de l'Alto Bermejo, face aux intérêts économiques à plus court terme, est matérialisée par l'intersection du corridor écologique binational et du corridor de transports et de communication entre Orán et Tarija. Pour autant, dans une perspective de développement touristique c'est ce corridor de communication qui permet aujourd'hui le désenclavement de la zone de Los Toldos - Baritú. On peut donc constater certaines synergies. La partie nord de l'Alto Bermejo (Province de Salta) est une région transfrontalière, au profit de la Bolivie. D'ailleurs un jumelage existe entre la municipalité de Los Toldos et celle de Padcaya pour améliorer les échanges agricoles et touristiques.

La route internationale Aguas Blancas - Bermejo - Tarija, alias "Route 1" est construite grâce à des financements de l'État argentin et va permettre une meilleure liaison avec Los Toldos. Des accords

6 - Le gazoduc Atacama est caractérisé par la construction d'un pipeline de 925 km entre l'Argentine et le nord du Chili, et un complexe énergétique de 600 MW (3 centrales de 200 MW) avec des installations de désalinisation de l'eau de mer à Mejillones.

7 - Entreprise de pâte à papier.

8 - <http://www.hcdn.gov.ar/>, rubrique « Textos completos de proyectos parlamentarios H. Senado Nación » puis taper le mot clef « Nogalar » pour arriver au texte ayant servi de source principale. (S.-3.359/04) PROYECTO DE LEY.

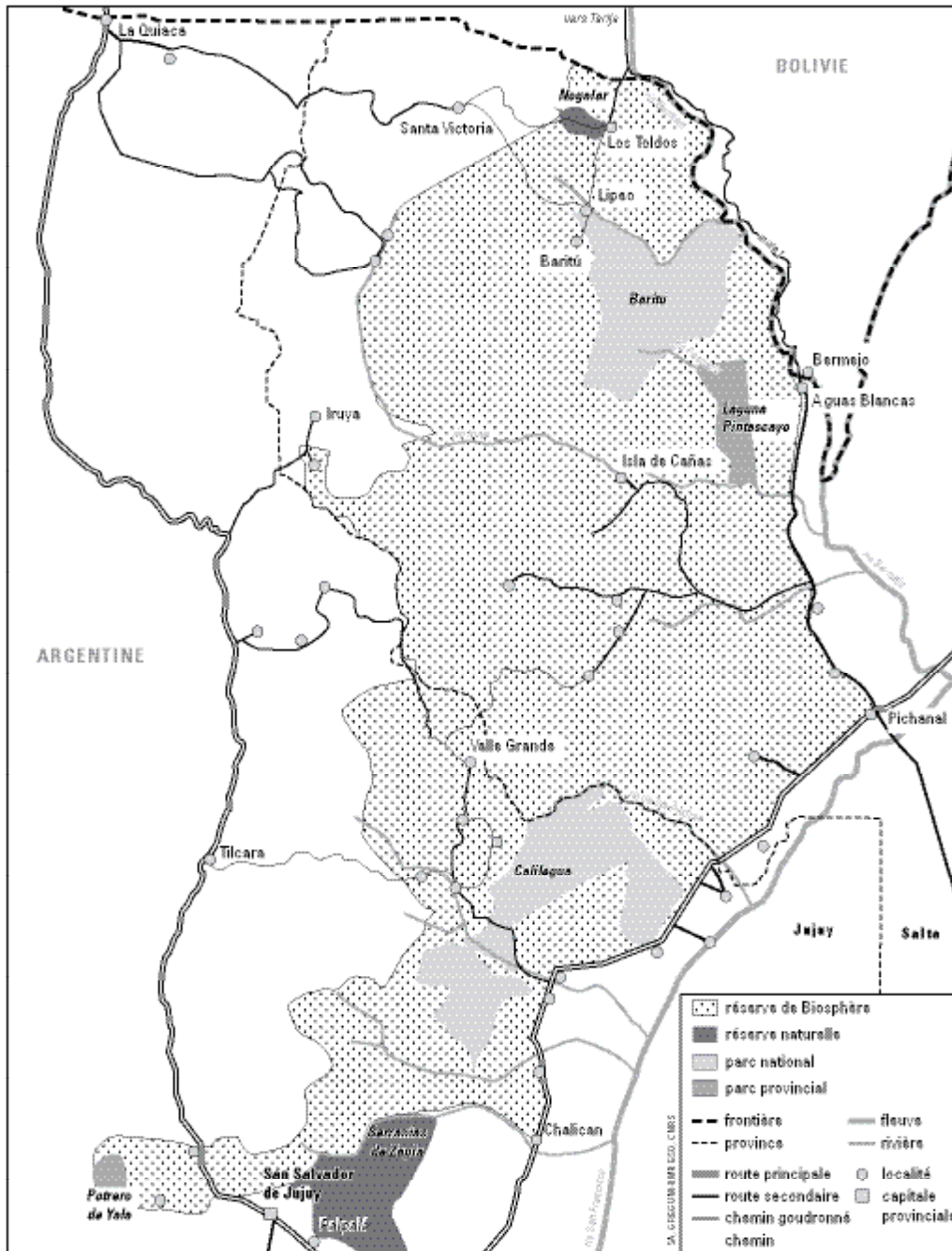


Figure 3 : La réserve de biosphère des Yungas

sont trouvés pour que tous les Argentins qui se rendent d'Argentine à Los Toldos *via* Bermejo ne soient pas systématiquement contrôlés à la frontière.

On a aussi constaté une fréquentation de "touristes" populaires boliviens venus de l'autre côté de la frontière pour profiter des eaux thermales de leurs ancêtres de l'époque bolivienne. Ce sont les Boliviens les touristes transfrontaliers les plus présents à proximité du parc de Baritú. Le tourisme international reste peu développé et seul un complexe de chalets à Los Toldos permet d'accueillir les touristes, avec des prestations de restauration encore limitées.

- un axe est-ouest : revaloriser la complémentarité des étages andins

Cet axe est-ouest est, à la fois, un corridor biologique qui permet de réunir la Quebrada de Humahuaca à la zone des Yungas, et un corridor écotouristique qui permet aux touristes et aux

différentes communautés de renouer avec les échanges et les complémentarités ancestrales entre étages andins<sup>9</sup>. Ce corridor implique certains problèmes en raison de la résistance des habitants de l'étage biogéographique intermédiaire des vallées sub-andines comme la Quebrada, et au delà des communautés de la Puna, et de la difficile réalisation d'une route entre les deux ensembles séparés par un dénivelé de près de 4000 m. De plus, les services de transports des deux provinces n'arrivent pas à coopérer pour que les habitants de Santa Victoria puissent se rendre facilement à San Salvador de Jujuy (Provincia de Salta, 2006).

Le désenclavement reste donc plus théorique que pratique : c'est un désenclavement de papier, de projets et de discours. Dans les faits, les zones de Los Toldos-Baritú et de Santa Victoria restent difficilement accessibles, ce qui explique la fréquentation encore réduite de touristes internationaux, au profit de la Quebrada de Humahuaca qui se situe sur le grand axe de

communication entre l'Argentine et la Bolivie. Il existe aussi des possibilités de passages des touristes internationaux de la Quebrada vers les Yungas, par le biais de chemins de randonnées (chemin de l'Inca, [www.unesco.org](http://www.unesco.org)) contrôlés par les différentes ONG environnementales.

### À qui profite la complication des jeux d'acteurs ?

Les jeux d'acteurs dans la région de l'Alto Bermejo sont à replacer dans le contexte de la mondialisation et des intégrations régionales, en particulier celle du Mercosur. On peut énoncer trois hypothèses pour interpréter les instrumentalisation territoriale liées à la valorisation environnementale par les différents acteurs.

La première hypothèse interprète la "mise en réserve" de la région de l'Alto Bermejo au service d'une stratégie de "ressourcisme". Ramousse et Salin (2007) montrent que la protection de l'environnement s'apparente plutôt à une sécurisation des ressources environnementales dans leur ensemble qui peut déboucher sur une exploitation différée dans le temps et dans l'espace. On protège l'environnement pour pouvoir mieux l'exploiter plus tard (décalage temporel) ou dans un périmètre proche (décalage spatial). Le "ressourcisme" est à rattacher à une idéologie environnementaliste plus globale défendue par la coopération américaine, la Banque mondiale, les grandes ONG anglo-saxonnes de protection de la nature (Conservation international, WWF).

La seconde hypothèse éclaire cette "mise en réserve" comme une forme de contrôle politique et territorial à plusieurs niveaux. La nation argentine, comme les deux provinces, cherchent ici à défendre voire à imposer leurs prérogatives. L'État central fait du contrôle de ses marges territoriales une priorité surtout quand elles paraissent abandonnées aux rivalités entre provinces et quand s'affirment des enjeux transfrontaliers et des connexions internationales. Toutefois le manque de moyens, l'éloignement du centre (Buenos Aires est à plus de 1 500 km de Baritú) et la privatisation des moyens de production (gestion privée des gazoducs, de l'exploitation forestière et agricole...) ne permettent pas à l'État de jouer un rôle central et hégémonique. Les provinces sont mieux armées pour instrumentaliser des jeux d'acteurs locaux en leur faveur, mais souffrent ici de la vieille rivalité entre Salta et Jujuy et, aussi, des différentes formes d'enclavement. Ainsi, la province de Jujuy est-elle petite, pauvre et enclavée dans la grande et riche province de Salta. Par conséquent, le département de Santa Victoria-Los Toldos se retrouve un peu "prisonnier" de son unique lien routier *via* Jujuy.

La troisième hypothèse plaide pour une "mise en réserve" tournée vers une véritable valorisation du patrimoine naturel et culturel de la région, qui intégrerait les populations locales tout en reconnaissant leur diversité (développement

territorial). C'est surtout le fait du niveau local (municipalité, communautés). Si cette possibilité transparait en filigrane dans tous les discours des différents acteurs, elle semble beaucoup moins aboutie que dans d'autres situations (Uyuni, Quebrada de Humahuaca). Ceci s'explique par la difficulté des acteurs locaux à s'organiser et à s'imposer dans le débat face à tous les autres acteurs qui ont une posture de domination financière et territoriale. Toutefois, nous pouvons noter que certaines communautés bénéficient, ponctuellement, d'une reconnaissance de leur patrimoine et d'une véritable légitimité participative. Mais, le plus souvent, conflits et hiérarchisation internes empêchent la mise en place d'un véritable développement territorial basé sur un projet cohérent. C'est peut-être dans la coopération transfrontalière et grâce à des flux plus importants de touristes internationaux qu'un tel développement pourra s'enraciner. Nous en sommes encore loin. Nous constatons aussi la capacité que peuvent avoir certaines fondations et ONG à jouer sur tous les tableaux : c'est le cas de Proyungas (cf. rubrique Compléments fondation Proyungas, en bibliographie) dont nous n'avons pas encore compris quelle était sa finalité véritable, sinon peut-être celle de permettre à un groupe de chercheurs-consultants de pouvoir travailler en position de force !

### CONCLUSION

La mise en réseau d'un territoire enclavé et marginalisé par des acteurs nombreux aux ramifications souvent internationales ne conduit pas forcément à un désenclavement abouti ni à une intégration des populations locales dans les logiques de développement. De plus, on n'assiste pas encore à la création d'une véritable dynamique transfrontalière institutionnalisée aboutie, en raison des blocages persistants entre les agences gouvernementales des deux pays. Pourtant, les populations locales sociabilisent et échangent de part et d'autre de la frontière, sans que cela atténue vraiment le sentiment de marginalisation territoriale et foncière. Au mieux, l'enclavement n'est pas vécu comme une captivité, grâce à l'ensemble des possibilités offertes par la proximité bolivienne. En fait, le principal processus de territorialisation de l'Alto Bermejo, la mise en réserve, se fait contre, ou sans (dans le meilleur des cas) les populations locales, malgré un processus participatif de circonstance.

Cette « mise en réserve » peut être interprétée de trois manières : ressourcisme, contrôle politique (national et provincial) et patrimonialisation. Les deux premières hypothèses semblent l'emporter sur la dernière, en raison justement du caractère territorial enclavé et marginal de cette région. Les populations locales auraient donc tout à espérer d'un véritable désenclavement routier et éducatif qui permette de minimiser les spéculations territoriales d'acteurs dominants... bien qu'éloignés. Ces acteurs dominants sont bien connectés entre eux, malgré des conflits orchestrés à tous les niveaux et produisant un bruit de fond qui évite

9 - Traditionnellement, les populations andines organisaient leur système de relations et d'échanges en utilisant les complémentarités climatiques et écologiques des différents paliers altitudinaux. Ce sont (selon une coupe est-ouest) : océan pacifique, désert d'Atacama, altiplano andin, vallées et gorges (Humahuaca) et yungas (Murra, 1975).

**Tableau 1 :** Jeux d'acteurs, intérêts et conflits liés à la « mise en réserve » de l'Alto Bermejo

\* Le taux de population rurale est de 15% dans la province de Jujuy contre 10,9% dans celle de Salta. L'IDH de la province de Salta est de 0,84 en 2005 contre 0,81 pour la province de Jujuy. La province de Salta dispose d'une palette de ressources économiques (hydrocarbures en particulier) plus grandes que celles de Jujuy.

Acteurs	Type et représentant	Niveau	Intérêts	Instrumentalisation territoriale reliée à mise en réserve de l'espace
<b>Bailleurs de fonds Organismes internationaux</b>	PNUF, FFEM + reconnaissance UNESCO	International	Positionnement financier et idéologique dans une zone géopolitiquement, économiquement et écologiquement stratégique	« <b>Ressourcisme</b> » accompagnement par le biais de financement de projets.
<b>État argentin</b>	ministère de l'énergie administration des parcs nationaux (APN)	National	Contrôle de la politique transnationale de fourniture de gaz (réseaux de gazoducs) Contrôle des confins et des marges territoriales nationales dans des territoires où le niveau provincial est en concurrence (cas de l'enclave Los-Toldos – Baritú)	<b>Contrôle politique</b> Intérêt certain de domination politique par rapport aux motivations concurrentes du niveau provincial
<b>État bolivien</b>	ministère de l'énergie administration des parcs nationaux (SERNAP)	National	Nationalisation de la fourniture de pétrole et de gaz concession des parcs et des réserves (ici Tariquia) à des ONG et des fondations bien connectées internationalement (PROMETA)	<b>Contrôle politique</b> Mais rôle marginal pour le moment
<b>Commission binationale</b>	-PEA Alto Bermejo	Transnational et transfrontalier	Gestion binationale dépassée pour le moment par des arrangements concurrents (fondations, municipalités)	<b>Contrôle politique</b> Rôle marginal
<b>Provinces</b>	- province de Salta - province de Jujuy	Provincial	-contrôle territorial concurrent des mêmes prérogatives que l'État central (réserves provinciales, ressources minières, tourisme) -rivalité politique Jujuy – Salta* : Jujuy province pauvre qui a tout à gagner d'une alliance avec l'État et Salta province riche.	<b>Contrôle politique</b> (et « ressourcisme » : province de Salta) Rôle majeur car niveau privilégié d'interaction entre les acteurs du développement (proximité des villes capitales des provinces identi- fiées comme "quartiers généraux")
<b>Départements et Municipalités</b>	- Dép <sup>t</sup> de S <sup>a</sup> Victoria - Mun. de Los Toldos	Régional et local	-développement touristique et meilleure accessibilité en matière de transports	<b>Patrimonialisation et développement territorial</b> Rôle de pivot non joué : pas de projet de territoire au niveau local
<b>Communautés</b>	- Lipeo, Baritú, Nazareno etc.	Local, micro-local	-projection dans le champ de l'indianisme et de l'environnementalisme	<b>Patrimonialisation et dévelop- pement territorial</b> Amplification des conflits et apparition de fractures au sein des communautés
<b>Extracteurs (forestiers, gaziers...)</b>	compagnies forestières (fincas), gazières (Suez)	Transnational, glocal	-marchandage destiné à compenser les dom- mages causés à l'environnement par leurs activités (compagnies gazières)	« <b>Ressourcisme</b> » ; Sécurisation et protection foncière pour un développement futur
<b>Fondations</b>	PROYUNGAS	Transnational, glocal	-acteurs incontournables (consultants et liens) - cible de critiques : manque de représenti- vité, dépendance vis-à-vis des financements du Nord, liens avec les entreprises de la région	« <b>Ressourcisme</b> » et/ou patrimonialisation & développement territorial Instrumentalisation de l'ensemble des réseaux d'acteurs
<b>ONG</b>	Andes Tropical, Greenpeace etc.	Transnational, glocal	-logique de prestation de service opposée à une logique revendicative	Possibilité de financer des recher- ches plus ou moins objectives.

pour le moment des tensions populaires plus  
profondes.

#### BIBLIOGRAPHIE

AMILHAT-SZARY A.-L., 2007, Are borders more  
easily crossed today ? The paradox of contem-  
porary transborder mobilities in the Andes,  
*Geopolitics*, vol. 2007, n°1, p. 1-18.

BROWN A., ORTIZ U., ACERBI M., CORCHERA J.,  
2005, *La situación ambiental argentina 2005*,  
Buenos Aires, Fundación Vida Silvestre, 587 p.

BROWN A., PLACCI L., GRAU H., 1993, Ecología y  
diversidad de la selvas subtropicales de la Argentina,  
*Elementos de Política Ambiental*, n°14, p. 215-222.

CARRIZO S. et VELUT S., 2006, L'énergie dans le  
Mercosur. Réseaux transnationaux et logiques  
nationales, *Hérodote* 2006/4, n° 123, p. 88-106.

CASTRO H., NATENZON C., REBORATTI C.,  
VENTURA B., 1998, *Los Toldos, provincia de  
Salta : síntesis histórico-geográfica*, Buenos Aires,  
UBA, 22 p.

DAHLES H. et KEUNE L. (dir.), 2002, *Tourism development and local participation in Latin America*, Cognizant Communication Corporation, 177 p.

DEBRIE J., STECK B., 2001, L'enclavement, réévaluation théorique et application à l'Afrique de l'Ouest, *L'Espace Géographique*, n°1, p. 26-36.

GUYOT S., 2006, *Rivages Zoulous : l'environnement au service du politique en Afrique du Sud*, Paris, Karthala-IRD, 256 p. (+ cahier photos de 12 p.).

HYNES A., 1994, *Uso de la Plantas por las comunidades de los yungas del extremo norte argentino*, Tucumán, LIEY, 43 p.

MADER R., 2002, Latin American Ecotourism: What is it ? *Current Issues in Tourism*, vol.5 n°3, p. 272-279.

MURRA J., 1975, El Control Vertical de un Máximo de Pisos Ecológicos en la Economía de las Sociedades Andinas, in MURRA J. (ed.), *Formaciones Económicas y Políticas del Mundo Andino*, Instituto Estudios Peruanos, Lima, Pérou, p. 59-115.

Provincia de Salta, 2006, *Informe plan de capacitación Nazareno: gestión municipal en Turismo*, document de travail, 10 p.

Provincia de Salta, 2006, *Informe y Comentarios de la Travesía Salta- Santa Victoria – Los Toldos – Lipeo...*, document de travail, 4 p.

RAMOUSSE D., SALIN E., 2007, Aires protégées des périphéries sud-américaines : entre réserves stratégiques et logiques de valorisation patrimoniale, *Monde en développement*, n°138, p. 11-26.

REBORATTI C. (dir.), 2003, *La Quebrada, Geografía, historia y ecología de la Quebrada de Humahuaca*, Editorial La Colmena, Buenos Aires.

REBORATTI C., 1998, *El Alto Bermejo. Realidades y conflictos*, ed. La Colmena, Buenos Aires.

Compléments fondation Pro-Yungas : Ensemble des institutions collaborant à la fondation Pro-Yungas :

Fundación ProYungas trabaja en colaboración con:  
- Nacionales : Cancillería Argentina ; Comisión Binacional para el Desarrollo de la Alta Cuenca del Río Bermejo y el Río Grande de Tarija  
Oficina Cooperación Bilateral ; Secretaría de Medio Ambiente de la Nación  
CONADIBIO ; PROSOBO ; CITES ; MAB ; Comité para las Montañas ; Dirección de Bosques Nativos ; Dirección de Fauna y Flora ; Fondo para

las Américas ; Bosques Modelo ; Administración de Parques Nacionales ; Universidad Nacional de Salta (UNSa) ; Universidad Nacional de Tucumán (UNT) ; Universidad Nacional de Jujuy (UNJu) ; Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria (INTA) ; Consejo Federal de Inversiones (CFI)

- Provinciales : Provincia de Salta - Secretaría de Medio Ambiente y Desarrollo Sustentable ; Secretaría de Turismo ; Provincia de Jujuy - Ministerio de Producción y Medio Ambiente ; Secretaría de Medio Ambiente ; Secretaría de Turismo y Cultura ; Secretaría de Coordinación Regional ; Provincia de Tucumán - Ente Turismo Tucumán

-Municipales : Municipalidad de Orán (Salta) ; Municipalidad de Los Toldos (Salta) ; Municipalidad de Libertador General San Martín (Jujuy) ; Municipalidad de Palpalá (Jujuy) ; Municipalidad de Yerba Buena (Tucumán)

- Comunas : Comuna de Yala (Jujuy) ; Comuna de San Francisco (Jujuy)

- Organismos No Gubernamentales : Fundación Vida Silvestre Argentina (FVSA) ; Greenpeace Argentina ; Fundación Pachamama (Salta) ; Programa Andes Tropicales (PAT), (Mérida, Venezuela) ; Fundación PROMETA (Tarija, Bolivia) ; Fundación Nativa (Tarija, Bolivia) ; Asociación de Montañas Andinas ; Asociación para el Desarrollo (ADE) (Salta) ; Fundación Aprendizaje y Vida (Escuela de Líderes) (Salta) ; Grupo Yavi de Investigaciones Científicas (Jujuy)

- Comunidades Indígenas/Rurales : Comunidad de Los Naranjos (Orán, Salta) ; Comunidad de San Andrés (Orán, Salta) ; Comunidad de Los Toldos (Los Toldos, Salta) ; Comunidad de Chorrillos/Acambuco (Tartagal, Salta)

- Empresas Privadas : Gasoducto Nor Andino Argentina S.A. (Bs.As.) ; Pan American Energy (BsAs y Salta, Tartagal) ; Forestal Santa Bárbara (Salta) ; Tabacal Agroindustria (Salta) ; Ledesma S.A.A.I. (Jujuy) ; Fabril Maderera S.A. (Salta) ; GMF Latinoamericana S.A.

- Instituciones Internacionales : Fondo Francés para el Medio Ambiente Mundial ; Embajada de Francia en Argentina ; Oficina Nacional de Bosques de Francia (ONFi) ; Programa Andes Tropicales ; Fondo para las Américas ; Corporación Andina de Fomento ; Fundación CODESPA, España

#### Adresse des auteurs

Sylvain Guyot  
MCF Université de Limoges  
UMR GEOLAB  
39E, rue Camille-Guérin  
87036 Limoges cedex  
sylvain.guyot@unilim.fr

Elodie Salin  
MCF Université du Mans  
UMR CNRS ESO-GREGUM,  
Université du Maine, Avenue  
O. Messiaen  
72085 Le Mans cedex 09  
esalin@yahoo.fr

Didier Ramousse  
MCF Université de Versailles  
St Quentin en Yvelines  
UMR C3ED  
47, boulevard Vauban  
78280 Guyancourt cedex  
didier.ramousse@wanadoo.fr



### III.2. Géographie politique de l'environnement

Ce corpus de publications relève du champ de la géographie politique de l'environnement. Il témoigne d'une montée en généralité réalisée grâce à plusieurs collaborations avec des collègues géographes. Ainsi, un article de 2005 sur « la nature, les territoires et le politique en Afrique du Sud », co-écrit avec Frédéric Giraut et Myriam Houssay-Holzschuch, a fait date dans le champ de géographie politique de l'environnement.

Les autres publications relèvent des terrains chiliens et argentins et abordent directement les relations entre environnement et frontières, parfois par le truchement du tourisme, en lien avec un programme de recherche coordonné par Anne-Laure Amilhat-Szary. Cette dernière thématique est souvent transversale à mes travaux même si je ne l'ai que peu abordée de front...

Enfin, l'atlas de 2012, dirigé par Lionel Laslaz et co-écrit avec Samuel Depraz et Stéphane Héritier est la résultante destinée à un public plus large d'une grande partie des approches de la géographie politique de l'environnement française. Cet ouvrage de synthèse permet de donner une bonne visibilité à l'ensemble des travaux menés par les chercheurs impliqués dans ce sous-champ disciplinaire.

GIRAUT F., GUYOT S., HOUSSAY-HOLZSCHUCH, 2005, « La nature, les territoires et le politique en Afrique du Sud », *Annales HSS*, 60<sup>ème</sup> année, n°4, p.695-717.

AMILHAT-SZARY A-L., GUYOT S., 2009, « El turismo transfronterizo en los Andes centrales: prolegómenos sobre una geopolítica del turismo », *Si Somos Americanos. Revista de Estudios Transfronterizos*, 9 (2), 63-100

GUYOT S., 2012-a, « La construction territoriale de têtes de ponts antarctiques rivales : Ushuaia (Argentine) et Punta Arenas (Chili) », *L'Espace Politique* [En ligne], 18 | 2012-3, mis en ligne le 26 novembre 2012, URL : <http://espacepolitique.revues.org/index2466.html>

---

LASLAZ L., DEPRAZ S., GUYOT S., HERITIER S., 2012, *Atlas mondial des espaces protégés : les sociétés face à la nature*, Autrement, 96 p.



## LA NATURE, LES TERRITOIRES ET LE POLITIQUE EN AFRIQUE DU SUD

**Frédéric Giraut, Sylvain Guyot, Myriam Houssay-Holzschuch**

Éditions de l'EHESS | « *Annales. Histoire, Sciences Sociales* »

2005/4 60e année | pages 695 à 717

ISSN 0395-2649

ISBN 9782200920296

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<http://www.cairn.info/revue-Annales-2005-4-page-695.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Frédéric Giraut *et al.*, « La nature, les territoires et le politique en Afrique du Sud », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2005/4 (60e année), p. 695-717.  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de l'EHESS.

© Éditions de l'EHESS. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# La nature, les territoires et le politique en Afrique du Sud

*Frédéric Giraut, Sylvain Guyot  
et Myriam Houssay-Holzschuch*

**Le parc naturel de Hluhluwe-Umfolozi**, au nord de la province sud-africaine du KwaZulu-Natal, est l'une des zones protégées les plus anciennes et emblématiques du pays. Il est dominé par le haut lieu de Hilltop, qui concentre des centres d'hébergement luxueux. Un panneau d'information présente depuis le début des années 2000 les origines de l'aire protégée. Celle-ci, délimitée depuis 1895 par les colonisateurs britanniques, y est placée dans un espace-temps africain : elle s'étendrait sur les anciennes réserves de chasse du grand roi zoulou Shaka (1785-1828), dont le site aurait servi de lieu d'initiation aux jeunes gens des environs depuis des temps « immémoriaux ».

Ce type de discours révèle, d'une part, la nécessité dans l'Afrique du Sud post-apartheid de s'approprier, légitimer et « africaniser » la conservation de la nature en l'inscrivant dans la longue durée de l'histoire précoloniale et dans une logique régionale et locale qui implique les populations. D'autre part, il montre « en creux » à quel point la conception dominante de la nature s'inscrit dans une idéologie d'inspiration européenne : la réalité des représentations et des pratiques locales reste, aujourd'hui encore, peu connue scientifiquement ; de plus, étant le fait de communautés dominées, elles nous sont pour une large part transmises *via* les discours dominants<sup>1</sup>.

1 - Ainsi, le missionnaire écossais Robert Moffat estime que le contrôle de l'environnement est une caractéristique différenciant les chrétiens européens des Africains. Son ouvrage de 1842, *Missionary labours and scene in Southern Africa*, souligne le contraste entre le paysage ordonné et aménagé autour de la mission et la *wildness* africaine.

Les espaces naturels protégés sud-africains associent richesse écologique, ressource économique et notoriété. En même temps, ces espaces sont hérités de l'époque coloniale et de son modèle d'organisation spatiale caractérisé par une domination blanche sans partage. Leurs fonctions et leur insertion dans l'Afrique du Sud post-apartheid constituent donc un enjeu politique majeur. De plus, ils ont été d'emblée utilisés par l'État colonial pour agir sur le territoire et sur la société. Cette instrumentalisation s'est poursuivie sous des formes différentes et complémentaires malgré les changements politiques majeurs que le pays a connus au XX<sup>e</sup> siècle : le régime d'apartheid, à partir de 1948, a renforcé ce dispositif territorial au service de son projet de ségrégation systématique. Aussi l'utilisation de cet héritage à des fins de développement ou de réparation par le gouvernement démocratique actuel est-elle ambiguë. La nature sud-africaine est mise au service du politique.

## La nature instrumentalisée au pays de l'ingénierie raciale et territoriale

Dans le contexte scientifique marqué par un retour critique voire une déconstruction des discours environnementalistes<sup>2</sup>, le cas sud-africain permet d'appréhender la construction sociale de l'idée de nature dans un environnement subtropical et un double contexte culturel, celui de l'Afrique noire et celui d'une colonie de peuplement (*settler society*). La question de la nature y a été politisée au point d'être consubstantielle à un projet politique et spatial tristement fameux, la ségrégation et l'apartheid.

La conception que l'on se fait en Afrique du Sud de la nature a bien évidemment évolué selon les époques et les contextes socio-politiques. En conséquence, les types d'instrumentalisation comme leurs transcriptions spatiales sont divers, même si l'usage de la nature à des fins politiques est récurrente. En établir les temporalités nécessite de prendre en compte une histoire qui échappe partiellement aux distinctions, classiques dans cette partie du monde, entre époques précoloniale, coloniale et post-coloniale. En effet, si l'identification de la première pose peu de problèmes, la césure entre période coloniale et période post-coloniale est particulièrement difficile à définir<sup>3</sup>. La colonisation a débuté avec l'installation, en 1652, de Jan Van Riebeeck dans la péninsule du Cap, puis la diffusion progressive de la domination et du peuplement européens dans le sous-continent. Quand s'est-elle terminée ? En 1852, lors de la création de l'État libre d'Orange, république afrikaner<sup>4</sup> indépendante ? En 1910, avec la naissance de l'Union

2 - PHILIPPE PELLETIER, *L'imposture écologiste*, Montpellier, Reclus, « Géographiques », 1993.

3 - MYRIAM HOUSSAY-HOLZSCHUCH, *Mythologies territoriales en Afrique du Sud : un essai de géographie culturelle*, Paris, CNRS Éditions, 1995.

4 - La classification raciale en vigueur sous l'apartheid comprenait : les « Blancs » (Sud-Africains ayant des origines européennes), parmi lesquels on distinguait les Afrikaners,

sud-africaine et son indépendance politique vis-à-vis de la métropole britannique ? En 1948, avec l'accession au pouvoir des Afrikaners aux dépens des anglophones ? En 1976, lors de la pseudo-indépendance du Transkei, réserve noire, présentée comme un acte de décolonisation par le gouvernement d'apartheid ? En 1994, lors de la première élection au suffrage universel, celle de Nelson Mandela à la présidence ? Le régime d'apartheid et ses manipulations politiques brouillent donc la clarté du passage entre époques coloniale et post-coloniale<sup>5</sup>.

Si le traitement de la nature est le principal critère envisagé, la coupure entre modernité et post-modernité apparaît bien plus pertinente, en Afrique du Sud comme ailleurs<sup>6</sup>. Nous adopterons ici comme définition de la modernité un ensemble de représentations, de techniques et de pratiques privilégiant une approche rationalisante faite de grandes oppositions (nature/culture, civilisé/sauvage, etc.). Dans ce cadre, le traitement de la nature en Afrique du Sud entre 1652 et 1994 est effectivement caractérisé par une logique binaire. Il entre ainsi dans des pratiques de mise en ordre et de rationalisation du territoire. Dans les diverses définitions de la post-modernité<sup>7</sup>, nous choisissons de privilégier quelques aspects : la reconnaissance, voire la recherche de la diversité et de l'hybridité ; le jeu entre des logiques multiples ; la transformation des dispositifs rationnels au profit du spécifique (le local) et de l'intégré (le global). La notion d'environnement vient ainsi compléter et modifier celle de nature<sup>8</sup> : depuis 1994, l'Afrique du Sud post-apartheid se situe dans cette perspective, de manière explicite et même revendiquée<sup>9</sup>.

L'instrumentalisation politique de la nature est en effet un des outils privilégiés de l'État sud-africain depuis sa constitution. Elle se fait selon différents types, chaque période – moderne ou post-moderne – inventant et privilégiant certaines modalités. Néanmoins, elles sont liées les unes aux autres et doivent être

descendants des colons hollandais installés dans le pays depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et parlant l'afrikaans, les Sud-Africains anglophones et d'autres immigrants – souvent arrivés plus tardivement – d'origine européenne, tels que les Grecs ou les Portugais ; les « Indiens », Sud-Africains d'origine indienne, dont les ancêtres étaient souvent venus comme travailleurs sous contrat ou de leur propre chef, notamment à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle ; les « Africains » (dénommés auparavant « Natifs » ou « Bantous »), Sud-Africains d'origine africaine ; les « métis » ou « colorés » (*coloured*), groupe hétérogène incluant les personnes ayant des origines mélangées et celles qui ne rentraient pas dans les catégories mentionnées ci-dessus. Même si nous sommes conscients des implications politiques de chaque terme, nous suivons les conventions usuelles et emploierons les catégories ci-dessus telles qu'elles sont comprises dans le contexte sud-africain.

5 - En sachant que celle-ci pose déjà question dans le contexte africain : voir ELIKIA M'BOKOLO, « Afrique : colonisation, décolonisation et post-colonialisme », in *Université de tous les savoirs : géopolitique et mondialisation*, Paris, Odile Jacob, 2001, pp. 143-167.

6 - BRUNO LATOUR, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte, 1997.

7 - *Géographie et cultures*, 31, « La postmodernité. Visions anglophone et francophone », 1999 ; *L'espace géographique*, 1, « Le postmodernisme en géographie », 2004 ; DAVID HARVEY, *The condition of postmodernity*, Oxford, Basil Blackwell, 1988 ; ED SOJA, *Post-modern geographies. The reassertion of space in critical social theory*, Londres, Verso, 1989.

8 - AUGUSTIN BERQUE, *Médiance : de milieux en paysages*, Montpellier, Reclus, « Géographiques », 1990.

9 - Le Bill of Rights et les discours sur la Renaissance africaine en sont deux exemples.

comprises dans le cadre d'un système plus général, celui de l'action publique, remarquable par sa continuité, même si la légitimité démocratique de l'État sud-africain actuel a changé la nature de l'État. En effet, les différentes modalités d'instrumentalisation politique de la nature s'accumulent par « sédimentation », sans que les nouvelles remplacent strictement les plus anciennes.

La première, identifiable historiquement, est la manière dont la nature est mobilisée pour fabriquer des représentations sociales. Celles-ci concernent plusieurs domaines : des types de populations humaines et d'espèces animales, des espaces. Quatre objets principaux de ces représentations se dégagent : l'« indigène » (*Native*), le colon européen – incarné par son paragon britannique –, l'animal, l'Afrique. Ces représentations font système, caractérisé par les oppositions binaires typiques de la modernité. Indigène et colon s'opposent évidemment, mais cette structure manichéenne est valable aussi pour les animaux, parmi lesquels on distingue les espèces nuisibles des grands mammifères. Le prestige accordé à ces derniers leur permet, suivant les périodes, de figurer comme trophées de chasse sur les murs de l'aristocratie ou d'être protégés. Cette opposition binaire vaut aussi pour les plantes, classées en autochtones et allochtones, dites aussi « invasives ».

Ces représentations sont utilisées à leur tour à des fins politiciennes dans les discours politiques à visée électoraliste basés sur le « us vs them ». Avant 1994, les représentations de l'indigène et du colon tenaient une large place dans les discours de justification de la ségrégation et de l'apartheid. Ils associaient étroitement la nature à la prétendue sauvagerie africaine, comme en témoigne le dicton : « You can take the African out of the bush, but you can't take the bush out of the African<sup>10</sup>. » Aujourd'hui, les représentations de l'animal et de l'Afrique soutiennent une rhétorique à la fois conservateur et conservatrice.

La nature est d'abord un outil essentiel de la gestion sociale, tantôt à des fins de division tantôt au profit d'un projet national unificateur. En effet, la création des parcs naturels permet d'expulser et d'exclure des Africains de leurs terres « ancestrales » et, dans le même temps, de réserver des espaces de récréation hédonique à des populations blanches à la recherche d'exotisme. De plus, ils sont utilisés comme des outils dans la construction symbolique de l'unité nationale : dans les grandes phases de réconciliation – que ce soit après la guerre des Boers entre Anglais et Afrikaners ou depuis 1994 entre majorité noire et minorité blanche –, l'État agit sur les espaces naturels, et en particulier sur les parcs nationaux, pour en faire des symboles porteurs d'un projet national. Il s'agit de domination blanche dans la période « moderne », de développement durable (sur les plans économiques, sociaux et écologiques) dans la période « post-moderne ».

L'action de l'État passe également par une exploitation territoriale de la nature. Le contrôle de l'espace est assuré par un strict zonage, délimitant des aires fonctionnelles sous couvert de discours sur la nature : une première approche, préservationniste, vise à isoler les zones d'exploitation des secteurs protégés. Un deuxième discours, élitiste, entend réserver l'usage des zones naturelles aux

Blancs. Une dernière rhétorique, politique, utilise les espaces protégés pour introduire les réformes administratives et gestionnaires souhaitées. L'instrumentalisation territoriale est également envisagée à une autre échelle, supra-nationale, celle de l'utilisation géopolitique des espaces naturels. Cet usage persiste dans des contextes opposés, de guerre ou de paix, d'expansion ou de coopération multilatérale. Ainsi, durant l'apartheid, les parcs naturels frontaliers, véritables zones tampon, ont servi à des fins militaires ; après sa suppression, ils sont proposés à des fins intégratrices de la région.

Enfin, les programmes post-apartheid de réduction des inégalités sociales convoquent les espaces naturels comme lieux de développement : ils doivent générer des revenus et donc avoir une rentabilité économique permettant d'entraîner les régions environnantes. Par le biais du tourisme international, ils sont vus comme un moyen d'intégrer l'Afrique du Sud au reste du monde et de profiter de la mondialisation. Enfin, ils servent de lieu d'expérimentation de nouvelles formes politiques, participatives, que l'on souhaite plus efficaces pour le développement local. Si certaines de ces modalités sont plus actives que d'autres à une période donnée, elles s'additionnent sans jamais s'annuler complètement. Les champs sociaux, territoriaux et géopolitiques restent trois modalités centrales à l'époque moderne comme à l'époque post-moderne. Cette sédimentation et cette continuité font de la nature l'enjeu d'une mémoire contestée : parler de la nature, c'est interpréter le passé dans lequel cette instrumentalisation s'est construite. Elle est donc ancienne et continue. En même temps, sa persistance sous des régimes extrêmement différents pose en elle-même des problèmes de premier ordre dans le cadre de la construction nationale contemporaine. Un détour historique permet d'en mieux comprendre les enjeux actuels en mettant au jour la généalogie coloniale, puis ségrégative et d'apartheid.

### « Réserves » coloniales : les années 1890-1920

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle vit éclore l'idée de parcs et de réserves de faune et de flore dans l'ensemble des colonies de peuplement d'origine britannique : Yellowstone aux États-Unis en 1872, le Royal National Park dans les environs de Sydney en 1879 et les réserves de faune de Hluhluwe et Umfolozi au Zululand en 1895. Le principe du zonage fonctionnel et la figure spatiale de la séparation comme moyen de régulation géopolitique, qui marquent particulièrement les pratiques britanniques, s'appliquent donc aussi au domaine du « naturel ». Strictement délimité, celui-ci allait même permettre de renforcer le zonage et d'être utilisé comme moyen de séparation : c'est le début de l'instrumentalisation de la nature dans un projet politique et territorial global. Cette ingénierie territoriale, commune aux colonies de peuplement anglo-saxonnes, a cependant des spécificités lorsqu'elle est appliquée aux colonies africaines. En effet, si l'on cherche avant tout à préserver un paysage grandiose et fragile aux États-Unis, le point d'ancrage de la gestion sud-africaine de la nature est l'animal. Gênant et convoité en même temps, on souhaite l'enfermer dans des réserves. Il est ainsi exclu de l'espace productif européen.

En même temps, il est institué comme objet de loisir, *via* la chasse sportive. Celle-ci est un privilège britannique et une marque de supériorité : la recherche et l'exposition du trophée, le « massacre », incarnent le triomphe de l'Anglo-Saxon face à la sauvagerie africaine. Elle s'oppose aux pratiques des autres populations sud-africaines, celle des Noirs pour qui le gibier est un élément de subsistance et celle des Afrikaners pour qui le produit de la chasse est une ressource commercialisable<sup>11</sup>.

La délimitation de réserves de chasse en Afrique du Sud ne recouvre pas seulement des fonctions cynégétiques et esthétiques. Elle participe d'une mutation économique majeure des campagnes sud-africaines. Les populations locales, privées de l'accès aux ressources en gibier, essentielles dans l'économie traditionnelle, sont poussées à aller travailler dans les mines<sup>12</sup>. La géographie de ces réserves, ensemble d'isolats au sein de l'espace rural et jouxtant de fortes concentrations de peuplement africain, explique ces conséquences sur les populations (carte 1).

Ces réserves sont constitutives d'un dispositif territorial plus vaste, qui comprend également les *Native Reserves* – le terme est le même pour les espaces assignés aux « indigènes » et dévolus à la nature – et le domaine que se sont approprié les colons (*Crown Land*). Ce dispositif, mis en place au fur et à mesure de la conquête de l'espace bantou, a constitué l'un des moyens du contrôle colonial. Théorisé au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle par Theophilus Shepstone dans la colonie du Natal avec le *location system*, il fut en quelque sorte standardisé et étendu à l'ensemble de l'Afrique du Sud en 1913 avec le Native Land Act. Le partage très inégal des terres connaît alors une traduction territoriale duale<sup>13</sup>. Aux colons, un vaste domaine organisé en provinces et disposant d'institutions municipales, qui intègre la grande majorité de l'espace sud-africain, notamment les villes et la quasi-totalité des terres les plus fertiles ou disposant de ressources minières ; aux indigènes, un archipel de réserves<sup>14</sup> densément peuplées où règnent la propriété collective et les autorités tribales. La géographie administrative du pays est donc profondément hétérogène, et les différences de statut juridique et de mode d'administration correspondent, au-delà de l'état de l'occupation coloniale, à des vocations irrémédiablement opposées. D'un côté, les terres de la Couronne sont vouées à une exploitation économique rationnelle et moderne, par l'agriculture commerciale, l'exploitation minière et le développement industriel et urbain ; de l'autre, les réserves indigènes

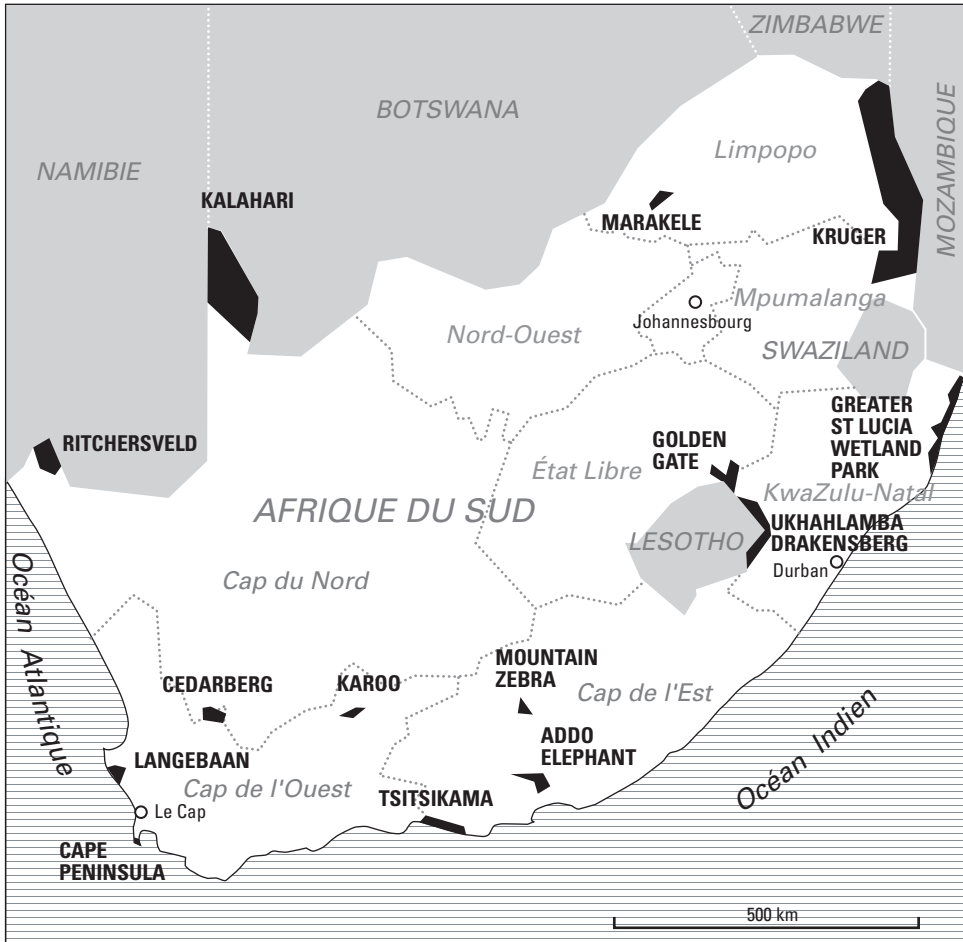
11 - JANE CARRUTHERS, « Nationhood and national parks: Comparative examples from the post-imperial experience », in T. GRIFFITHS et L. ROBIN (dir.), *Ecology and empire. Environmental history of settler societies*, Pietermaritzburg, University of Natal Press, 1997, pp. 125-138.

12 - STEPHEN DOVERS, RUTH EDGEcombe et BILL GUEST (éd.), *South Africa's environmental history: Cases and comparisons*, Athens, Ohio University Press, 2002.

13 - JOHN LAMBERT, « The titihoya does not cry here any more. The crisis in the homestead economy in colonial Natal », in S. DOVERS, R. EDGEcombe et B. GUEST (éd.), *South Africa's...*, *op. cit.*, pp. 48-60.

14 - Moins de dix millions d'hectares, soit moins de 8,5 % du territoire. En 1913, elles regroupent environ 60 % de la population noire de l'Union.

Carte 1 – Les parcs nationaux d'Afrique du Sud en 2002



Sources : KwaZulu-Natal Wildlife et PHILIPPE GERVAIS-LAMBONY, *Territoires citadins*, 4, *Villes africaines*, Paris, Belin, « Mappemonde », 2003, p. 239.

sont le cadre de la reproduction des sociétés africaines « traditionnelles », par l'agriculture de subsistance et la permanence des structures socio-politiques. Dès lors, les conditions de la dépendance économique et du contrôle d'une main-d'œuvre captive sont inscrites dans l'organisation territoriale de l'Union sud-africaine.

Dans cette nouvelle géographie, les *game reserves* sont des enclaves de nature. Elles sont soustraites à l'espace des Africains pour offrir à la colonie de peuplement des lieux de loisir. Ainsi, la réserve de chasse de Hluhluwe, la plus ancienne d'Afrique australe, créée en 1895, est d'abord gérée par l'administration britannique du Zululand, puis, à partir de 1897, directement par l'administration de la colonie du Natal. Au-delà du transfert de pouvoir (passage de l'administration indigène à l'administration de la colonie de peuplement), on peut voir dans la position en quelque sorte intermédiaire de ces réserves de chasse une fonction de



zone tampon entre le domaine rural des colons et celui des Bantous. C'est pourquoi certains auteurs soulignent le rôle de protection assigné à ces espaces. Ainsi, Shirley Brooks<sup>15</sup> identifie, à partir du cas de Hluhluwe, deux logiques dans la politique des *game reserves* : celle de la chasse coloniale, qu'elle estime relever d'une logique de *poursuit* (pérennité de la faune et de la chasse) ; celle de la protection contre les animaux sauvages et les épizooties dont ils pourraient être porteurs (ici la *nagana*, maladie endémique qui frappe les troupeaux du Zululand), qu'elle qualifie de logique de *containment* (réduction et enfermement).

## Vers le « Green apartheid » : 1920-1994

Au début du <sup>xx</sup>e siècle, la chasse de loisir a peu à peu remplacé la chasse utilitaire. La diminution des ressources en gibier sauvage et son rôle dans la contamination du bétail domestique ont progressivement conduit à passer d'une stratégie de préservation utilitaire à une stratégie de conservation<sup>16</sup>. La Convention pour la protection de la faune et de la flore en Afrique (Agreement for the Protection of the Fauna and Flora of Africa), réunie en 1933 à Londres, consacra ce passage à une politique de conservation des espèces. Elle formalisa au niveau international l'institutionnalisation et la territorialisation progressive de la protection ainsi que la rupture avec la fonction ou la pratique cynégétique<sup>17</sup>. Le tourisme s'impose alors comme objectif prioritaire pour les parcs nationaux. Le Royaume-Uni a cultivé l'art de voyager. Le parc naturel représente donc un lieu très normé du tourisme exotique mis à la disposition de la clientèle britannique et des résidents des colonies de peuplement d'Afrique orientale et australe. Il incarne aussi la grandeur de l'Empire, avec ses multiples lieux sauvages, propices au dépaysement, enfin rendus fréquentables par la qualité de leurs aménagements. En effet, le parc naturel britannique est un modèle de planification qui allie le confort (*lodges*, domestiques) à l'exploration (les débuts du safari)<sup>18</sup>.

15 - SHIRLEY BROOKS, *Changing nature: A critical historical geography of the Umfolozi and Hluhluwe game reserves, Zululand, 1887 to 1947*, Ph. D., Queens University, 2001.

16 - JOHN M. MACKENZIE, *The empire of nature. Hunting, conservation and British colonialism*, Manchester, Manchester University Press, 1988 ; ESTIENNE RODARY, *Les espaces naturels : l'aménagement par la participation ? Mise en réseau et territorialisation des politiques de conservation de la faune en Zambie et au Zimbabwe*, Thèse de Doctorat, Université d'Orléans, 2001.

17 - Voir aussi la signature à Londres, dès 1900, de la Convention for the Preservation of Wild Animals, Birds and Fish in Africa ; la création en 1903, de la Society for the Fauna of the Empire, active jusqu'à la Seconde Guerre mondiale ; l'instauration d'une Consultative Commission for the Protection of Nature (1913-1918), puis d'un Bureau international pour la conservation de la nature, créé en 1928 (ESTIENNE RODARY et CHRISTIAN CASTELLANET, « Les trois temps de la conservation », in E. RODARY, C. CASTELLANET et G. ROSSI (dir.), *Conservation de la nature et développement : l'intégration impossible ?*, Paris, Karthala/GRET, « Économie et développement », 2004, pp. 5-44).

18 - NJABULO NDEBELE, « Game lodges and leisure colonialists », in H. JUDIN et I. VLADISLAVIC (dir.), *Blank architecture, apartheid and after*, Le Cap, David Philip

## Parcs et projet national

En Afrique du Sud, l'émergence de la notion de parc national en tant qu'attribut de l'État-nation s'effectue dans les années 1920 avec la création du Parc national Kruger et celle du South African National Parks Board, chargé de la gestion de ces espaces. Suivront, en 1931, l'Addo Elephant National Park, le Kalahari Gemsbok National Park et le Bontebok National Park, puis, en 1937, le Moutain Zebra National Park.

Il s'agit, dans cette seconde phase, de protéger à chaque fois une espèce animale emblématique en lui délimitant un territoire (cf. carte 2, pour l'exemple de la province du Natal). Le Parc national Kruger relève quant à lui d'une logique différente<sup>19</sup>, qui s'inscrit dans le contexte politique sud-africain ; les anglophones, qui le constituent à partir de deux *game reserves*, lui donnèrent le nom d'une grande figure afrikaner<sup>20</sup> pour affirmer la dimension nationale (blanche) de l'Union, alors même qu'un nationalisme afrikaner émerge<sup>21</sup>. Ce nationalisme se construit autour d'un certain nombre de représentations, et notamment d'une vision différente de l'espace sud-africain. Celui-ci n'est pas, comme pour les anglophones, une nature sauvage à mettre en scène, mais une terre (*land*) qui leur est promise. Rurale, cette terre est mise en valeur et transformée par le travail d'un peuple paysan. Cette représentation alimenta une production littéraire et cinématographique qui s'apparente à celle des nationalistes allemands de l'entre-deux-guerres<sup>22</sup>. C'est d'ailleurs cette même conception de l'Afrique du Sud qui allait permettre aux Afrikaners d'accéder au pouvoir en 1948 pour mettre en place leur programme d'apartheid. Une fois au pouvoir, ils se sont symboliquement approprié les parcs nationaux, attributs de l'État-nation qu'ils dirigeaient désormais. Au cours des décennies suivantes, le conservationnisme s'arrima à un système idéologique conservateur, comprenant pêle-mêle le nationalisme, la domination masculine, le sentiment de supériorité, voire l'élitisme, la cause animale... En outre, cette approche s'appuya sur un malthusianisme inspiré du Club de Rome : la nature doit être protégée de la « prolifération » humaine – raisonnement qui, en Afrique du Sud, prit une résonance particulière dans la mesure où le péril démographique africain était l'un des fondements de la politique d'apartheid.

Publishers, 1998, pp. 119-123 ; SYLVAIN GUYOT, « Derrière le masque de l'écotourisme, le politique : conservation et discrimination territoriale en Afrique du Sud », *Revue Tiers-Monde*, XLV, 178, 2004, pp. 341-363.

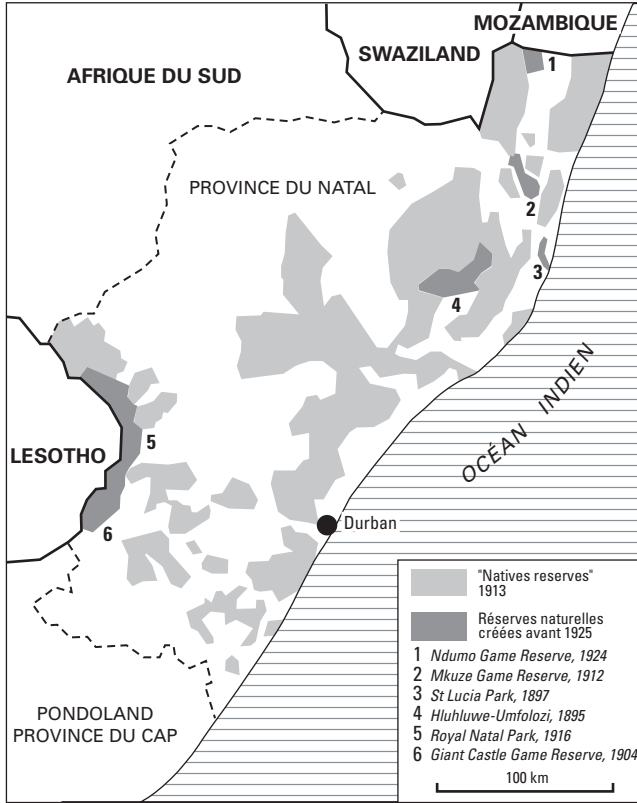
19 - JANE CARRUTHERS, *The Kruger National Park: A social and political history*, Pietermaritzburg, University of Natal Press, 1995.

20 - Paul Kruger (1825-1904), président de la République du Transvaal pendant la guerre des Boers contre les Anglais, qui ne s'était jamais, dit-on, intéressé à la faune sauvage autrement que sous la forme du *biltong* (viande séchée), proclama en 1898 une *game reserve* entre les rivières Sabie et Crocodile.

21 - J. CARRUTHERS, « Nationhood and national parks... », art. cit.

22 - JOHN M. COETZEE, *White writing: On the culture of letters in South Africa*, New Haven, Yale University Press, 1988 ; ALAN LESTER, *From colonization to democracy. A new historical geography of South Africa*, Londres, I. B. Tauris Publishers, 1998.

**Carte 2 – Réserves naturelles et réserves africaines au Natal en 1936**



Cette conjonction politique entre conservationnisme et conservatisme explique que le champ politique de la nature ait été repris plus largement dans les décennies suivantes du régime d’apartheid. Ainsi le nationaliste zoulou à la tête de l’Inkatha Freedom Party, Mangosuthu Buthelezi, se montra-t-il très sensible à la question de la nature qui, pour lui, faisait référence à une double expérience d’un passé glorieux : à la fois intime et élitiste (la réserve royale de faune) et collective (le territoire sauvage à protéger des envahisseurs) :

*Les mouvements nationalistes et environnementalistes sont tous deux interclassistes ; ils offrent des refuges contre les vents froids de la modernité qui remettent en cause les identités. Le lien entre la conservation et la notion d’héritage, nationaliste et ethnique, est particulièrement fort : de quoi est-on fier, si ce n’est de sa terre et des liens historiques et culturels que l’on entretient avec elle ? Le nationalisme se nourrit de romantisme, et en particulier le romantisme vis-à-vis de la nature<sup>23</sup>.*

23 - MALCOM DRAPER et GERHARD MARÉ, « Going in: The garden of England’s gaming zookeeper and Zululand », *Journal of Southern African studies*, 29, 2, 2003, pp. 551-569.

Par conséquent, il a toujours été très proche des grands acteurs de la conservation au KwaZulu-Natal, comme Nick Steele<sup>24</sup>, Ian Player<sup>25</sup> ou John Aspinall<sup>26</sup>, lors de la création dans le début des années 1980 du KwaZulu Bureau of Natural Resources.

*L'expérience politique de Player dans le milieu [conservationniste] local l'a rapproché du nationalisme ethnique zoulou. Son Zululand Wilderness est dédié au Dr Mangosuthu Buthelezi ainsi qu'à Nick Steele, aujourd'hui décédé. Ensemble, ils ont donné une nouvelle orientation à la conservation au KwaZulu-Natal<sup>27</sup>.*

Cette alliance peut être qualifiée de conservationniste et d'ultra conservatrice. C'est à l'extrême droite de l'échiquier politique que se nouaient ces collusions entre Zoulous et Anglophones. Le Zululand devait être réservé à une « ethnique zouloue », tout comme les Afrikaners avaient le droit à leur *Volkstaat* ; les animaux se voyaient reconnaître des « droits sacrés » et leurs territoires devaient être respectés (mouvements de protection de la faune et contre la cruauté animale)<sup>28</sup>.

*John Aspinall a été souvent traité depuis de fasciste, dit son biographe, ajoutant qu'il ne s'est pas défendu de cette accusation. [...] [Au début des années 1990], il plaidait auprès du président De Klerk pour qu'il abandonne les élections [...] et accorde leur Volkstaat [État national] aux Afrikaners, leur propre pays aux Zoulous et à leurs alliés anglophones du Natal [...]. Un Grand Khosaland [sic] pourrait alors inclure East London, et Nelson Mandela en serait sûrement le premier président<sup>29</sup>.*

## Parcs et réserves dans la construction territoriale de l'apartheid

Institués grande cause internationale dans l'entre-deux-guerres, les dispositifs d'aires protégées, et notamment les parcs nationaux, sont destinés à exister dans la durée comme sanctuaires naturels. Dès lors, ils disposent de régimes territoriaux spécifiques qui échappent aux pouvoirs locaux et sont gérés par des organismes nationaux ou provinciaux qui disposent d'une autonomie, voire d'une quasi-souveraineté sur

24 - 1933-1997, directeur du KwaZulu Bureau of Natural Resources de 1983 à 1994.

25 - Né en 1927, ayant travaillé au Natal Parks Board, fondateur de la Wilderness Foundation : voir MALCOM DRAPER, « Zen and the art of garden province maintenance: The soft intimacy of hard men in the wilderness of KwaZulu-Natal, South Africa, 1952-1997 », *Journal of Southern African studies*, 24, 4, 1998, pp. 801-828.

26 - Homme d'affaires britannique (1926-2000), aux conceptions eugénistes, propriétaire de zoos et de casinos, membre de l'IFP et ami de Margaret Thatcher (cf. M. DRAPER et G. MARÉ, « Going in... », art. cit.).

27 - M. DRAPER, « Zen and the art of garden province... », art. cit.

28 - Certains acteurs environnementalistes au KwaZulu-Natal se réclament encore aujourd'hui de ce courant proche de celui des « écofascistes ». P. PELLETIER, *L'imposture écologiste*, op. cit. ; SYLVAIN GUYOT, *L'environnement contesté. La territorialisation des conflits environnementaux sur le littoral du KwaZulu-Natal (Afrique du Sud) : Kosi Bay, St Lucia, Richards Bay et Port Shepstone*, Thèse de Doctorat, Université de Paris-X – Nanterre, 2003.

29 - M. DRAPER et G. MARÉ, « Going in... », art. cit.

leur domaine. Dans le cas de l'Afrique du Sud, un National Parks Board fut ainsi créé en 1926<sup>30</sup>.

Tout en relevant à la fois d'une dynamique internationale et d'une individualisation par rapport au système administratif, les aires protégées sud-africaines se sont inscrites dans le dispositif toujours perfectionné de la ségrégation, puis du « développement séparé » érigé en politique d'État à partir de la victoire du Parti national aux élections de 1948. Les gouvernements d'apartheid, à partir de cette date, ont adapté l'usage des parcs à leurs propres intérêts. La multiplication des campings et des permis de pêche a entraîné l'arrivée de nombreux touristes afrikans, aux moyens souvent beaucoup plus modestes que ceux des anglophones.

Les parcs et réserves allaient aussi apparaître comme un élément tardif de la « fabrication » des bantoustans dans le cadre de la politique du Grand apartheid. Conçus à partir de la fin des années 1950, les bantoustans devaient transformer le dispositif éclaté des réserves indigènes en différents cadres nationaux. Leur carte fut élaborée progressivement tandis que des opérations de « consolidation » leur donnaient une configuration plus compacte que les lambeaux des réserves initiales. Parallèlement, les déplacements de population contribuaient au peuplement dense de leurs marges. La marche vers une pseudo-indépendance s'effectua par une dotation progressive d'institutions autonomes (*territorial authority*, assemblée législative, *self-governing body*), puis souveraines (« indépendance » accordée au Transkei, Ciskei, Bophuthatswana et Venda). Dans quelques cas, des « parcs nationaux » ou des réserves furent créés comme attributs de la souveraineté nationale. Trois modalités peuvent être identifiées : le legs initial d'une ressource constituée (c'est le cas du parc du Pilanesberg – actuel Marakele –, créé pour doter le Bophuthatswana d'une ressource touristique péri-métropolitaine que le futur complexe touristique de Sun City contribuera à valoriser<sup>31</sup>); la création de nouvelles aires protégées pour permettre, d'une part, d'étendre l'assise territoriale d'un bantoustan tout en introduisant une zone tampon à sa marge, et, d'autre part, de contribuer à la mise en place d'une politique de développement spécifique qui implique les populations rurales (c'est le cas du Parc national du QwaQwa<sup>32</sup>, créé en 1991 et issu d'une expropriation de fermiers blancs en bordure du Parc national du Golden Gate par les autorités sud-africaines dans les années 1980, et de la réserve de Manyeleti, instituée dans les années 1960 aux portes du Kruger sur des terres acquises par le South African Development Trust pour créer le Gazankulu et le doter d'une *black game reserve*<sup>33</sup>); la mise en place au KwaZulu d'un véritable complexe d'aires

30 - Il n'eut jamais autorité sur la Province du Natal, qui cultive ici aussi son particularisme et conserva ses prérogatives d'abord au sein de l'administration provinciale, puis avec le Natal Parks Game and Fish Preservation Board, organisme indépendant créé en 1947.

31 - J. CARRUTHERS, « Nationhood and national parks... », art. cit.

32 - Il doit être rattaché en 2004, avec son Basotho Cultural Village, au Golden Gate Highlands National Park et donc passer sous l'administration du South African National Parks.

33 - KARIN MAHONY et JURGENS VAN ZYL, « The impacts of tourism investment on rural communities: Three case studies in South Africa », *Development Southern Africa*, 19, 1, 2002, pp. 83-103.

protégées (parcs d'Itala et de Tembe, réserve de Kosi Bay) et doté d'une administration spécifique (le KwaZulu Board of Natural Ressources, ou KBNR, puis KwaZulu Directorate of Nature Conservation) à l'instar de celle du Natal avec laquelle les liens furent d'ailleurs étroits<sup>34</sup>.

Situés sur les marges frontalières (cf. carte 3, p. 715), certains parcs sud-africains et namubiens devaient occuper une fonction géopolitique de premier ordre, à une échelle cette fois internationale, dans les conflits qui embrasèrent l'Afrique australe à partir des années 1970, lorsque la guerre froide se refléchit jusque dans la sous-région. Ils rejoignirent une fonction classique des parcs nationaux frontaliers, à la fois *no man's land* et terrains militaires, qui permettaient le contrôle étroit d'une ligne de front. Ainsi certaines parties du parc Kruger ou encore la réserve de Ndumo ont-elles été utilisées comme bases militaires d'entraînement et de soutien arrière à la RENAMO, guérilla mozambicaine dans sa lutte contre le FRELIMO, guérilla indépendantiste marxiste arrivée au pouvoir en 1975. La collusion entre la South African Defense Force et les agents du KBNR, entraînés comme force paramilitaire, témoigne de cette tendance au sein même du bantoustan frontalier du KwaZulu<sup>35</sup>. Parallèlement, divers trafics se développèrent dans les parcs frontaliers, notamment la contrebande de l'ivoire, qui enrichit alors les mouvements armés soutenus par le régime de Pretoria ainsi que des intérêts militaires sud-africains<sup>36</sup>. Ce dévoiement fut facilité par le caractère traditionnellement paramilitaire de la protection de la nature en Afrique du Sud; il renforçait en outre la perception répressive et violente que pouvaient en avoir les populations riveraines en butte aux Rangers depuis la création de ces aires protégées.

Historiquement, les régimes en place entre 1890 et 1994 ont donc favorisé plusieurs modalités d'instrumentalisation politique de la nature. Outre des modalités politiciennes – dans la constitution d'un bloc nationaliste et conservateur – et de représentations à l'usage de la communauté blanche, les espaces naturels ont surtout servi d'outils pour une gestion territoriale de questions sociales. En d'autres termes, d'outils socio-territoriaux de la domination blanche.

## Le raccomodage sud-africain par la nature

Depuis l'avènement de la démocratie en 1994, l'ingénierie territoriale de la nature en Afrique du Sud est encore un instrument privilégié du projet politique et social<sup>37</sup>.

34 - BENOÎT REY-SOULINGEAS, La redéfinition des interfaces des parcs naturels au KwaZulu-Natal, Afrique du Sud, Mémoire de maîtrise, Université de Grenoble-I, 2001.

35 - Network of Independent Monitors, « Military involvement in conservation », *Crime and conflict*, n° 10, 1997, [www.und.ac.za/und/indic/archives/crime/issue10/conserv.html](http://www.und.ac.za/und/indic/archives/crime/issue10/conserv.html).

36 - STEPHEN ELLIS, « Of elephants and men: Politics and nature conservation in South Africa », *Journal of Southern African studies*, 20, 1, 1994, pp. 53-69.

37 - JEAN-CLAUDE FRITZ, « L'évolution des politiques de l'environnement en Afrique du Sud. Recomposition territoriale et protection de la nature », *Hérodote*, 82-83, « La nouvelle Afrique du Sud », 1996, pp. 213-233; DAVID McDONALD (dir.), *Environmental justice in South Africa*, Le Cap, Juta Academic, 2002.

Ainsi, les objectifs gouvernementaux de réduction des inégalités s'appuient sur la promotion d'une gestion participative des ressources environnementales comme moyen privilégié de développement du monde rural. À l'échelle du sous-continent, l'ambition de dépasser les conflits récents et de constituer une entité régionale solidaire et prospère passe par la mise en place de parcs naturels transfrontaliers, les Transfrontier Peace Parks (TPP)<sup>38</sup>.

La révolution négociée sud-africaine ne traita cependant pas immédiatement de la question environnementale. D'une part, les enjeux sont plus vastes, puisqu'il s'agit de mettre fin à la domination politique des Blancs sur le pays et de réduire les inégalités sociales qui en résultaient ; mais, d'autre part, cela traduit le succès de l'ingénierie territoriale de la nature de l'époque précédente. La preuve en est que, dans le gouvernement d'unité nationale issu des premières élections démocratiques de 1994, le portefeuille de l'Environnement et du tourisme fut confié à un membre du Parti national : « Le ministère était dirigé par Dawie de Villiers, à la tête d'une vieille garde bureaucratique déjà en place<sup>39</sup>. »

Pourtant, l'ANC (African National Congress) exploita à son tour la sphère de la nature en tant qu'enjeu environnemental. Plusieurs processus convergents le lui permirent : l'action de nombreuses organisations non gouvernementales<sup>40</sup> ; celle de Kader Asmal, ministre ANC des Eaux et Forêts, qui fit de son ministère l'un des fers de lance de la reconstruction sud-africaine et souligna ainsi l'importance du levier environnemental pour la réduction des inégalités ; l'implication personnelle de Nelson Mandela dans des actions de protection de l'environnement, comme sa signature, dès 1992, d'une pétition pour sauvegarder les dunes de St Lucia de l'extraction minière<sup>41</sup> ; la multiplication des discours prônant une « justice environnementale » (*environmental justice*) et identifiant donc ce secteur comme devant faire partie d'une réflexion post-apartheid globale.

La fin du gouvernement d'unité nationale, en 1996, avalise ce changement idéologique puisque l'ANC prend à sa charge le portefeuille de l'Environnement et du tourisme<sup>42</sup>. Très vite, cette évolution dans le champ politique de l'environnement est intégrée dans le cadre d'une nouvelle politique économique globale et néo-libérale, GEAR (Growth, Employment and Redistribution) : la nature est désormais un atout économique central pour le développement du pays, qui passe

38 - EDDIE KOCH, « Nature has the power to heal old wounds: War, peace & changing patterns of conservation in Southern Africa », in D. SIMON (dir.), *South Africa in Southern Africa, reconfiguring the region*, Le Cap, James Currey, 1998, pp. 54-71 ; MAANO RAMUTSINDELA, « Globalisation and nature conservation strategies in 21st century Southern Africa », *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, 95, 1, 2004, pp. 61-72.

39 - DAVID FIG, « L'environnement en Afrique du Sud : l'État et la société civile face aux nouveaux enjeux », *Revue Tiers Monde*, XL, 159, 1999, pp. 579-595.

40 - ANNE WHYTE, *Building a new South Africa: Environment, reconstruction and development. A report from the International mission on environmental policy*, Ottawa, IDRC, Rapport technique, 1995.

41 - S. GUYOT, *L'environnement contesté...*, thèse citée.

42 - En 2004 pourtant, et en raison de considérations politiques, ce portefeuille revint à Marthinus Van Schalkwyk, chef du nouveau Parti national.

par le tourisme avec ses effets d'entraînement. Par ailleurs, l'avènement de la démocratie a modifié radicalement les cadres de la pensée politique sud-africaine. La diversité de la société n'est plus niée, mais reconnue et promue : dans le Bill of Rights, dans l'officialisation du plurilinguisme (l'Afrique du Sud a onze langues officielles), dans le droit du travail avec une politique de discrimination positive, dans la volonté d'intégrer le droit coutumier et les « savoirs autochtones » à un État démocratique... Il s'agit donc d'une attitude post-moderne, posture explicite, voire revendiquée. Dans ce cadre, la nature intervient dans une vision intégrant dialectiquement le global et le local. Cela se fait *via* la notion d'environnement, conçue à la fois comme une richesse à préserver – fond commun du discours écologisant international ; un lieu de pratiques ancestrales respectueuses de l'environnement, que de nombreuses ONG cherchent à reprendre dans un contexte de revalorisation des traditions africaines ; une ressource à exploiter dans le cadre du développement durable – autre principe international très largement repris dans le contexte sud-africain. Les différentes logiques historiques comme les multiples acceptions de la notion d'environnement vont se superposer et s'enchevêtrer dans un jeu complexe entre les nombreux acteurs impliqués. Nous les analyserons dans trois domaines qui constituent également trois échelles du « raccommodage » social et spatial entre les différentes communautés sud-africaines.

### La participation ou le gouvernement local contourné

Les limites intérieures créées par le *Green apartheid*, la plupart du temps artificielles au regard des implantations historiques des populations, avaient été à l'origine d'un grand ressentiment chez les Noirs spoliés. Les revendications foncières – *land claims* – sont par conséquent aujourd'hui très nombreuses et concernent notamment les parcs naturels<sup>43</sup>. Celles portant sur les aires protégées connaissent des résolutions plus fortement médiatisées que celles sur les terres agricoles. Il y a là une possibilité de réparer symboliquement les injustices du passé dans la mesure où le gouvernement utilise parfois ces revendications foncières pour exprimer sa solidarité avec la majorité de la population tout en gardant un contrôle territorial fort sur les zones de nature. En effet, les rétrocessions partielles de terres et les compensations financières permettent souvent de calmer les exigences émanant des « communautés » et, ainsi, de minimiser les conflits potentiels relatifs à une question foncière très sensible en Afrique australe.

Cette réparation symbolique s'opère *a minima* dans les changements de dénomination des aires protégées (Umkhahlamba, rajouté à Drakensberg Park ; Malakele, en lieu et place du Pilanesberg, ou encore Kgalagadi Transfrontier Park plutôt que Kalahari) et des organismes gestionnaires (Natal Parks Board devient Ezemvelo KwaZulu-Natal Wildlife). Plus profondément, la question foncière peut faire l'objet de conciliations sur des terrains du domaine public (étatiques

43 - Greater St Lucia, Wetland Park, Ndumo Game Reserve, Tembe Elephant Park, Kruger National Park, Richtersveld, etc.



ou provinciaux), sans en changer réellement l'usage. En effet, dans la plupart des cas, il s'agit d'offrir des compensations financières en associant les communautés spoliées aux bénéfices tirés de l'exploitation touristique. Sur un plan foncier, le transfert aux communautés riveraines des droits sur tout ou partie de l'aire protégée reste associé à une contrainte d'usage : elle doit rester un parc ou une réserve, avec ouverture aux touristes et obligation de protection selon les normes internationales.

De plus, la répartition des aires protégées dans l'ensemble du pays permet d'opérer de telles redistributions symboliques dans toutes les provinces, et cela au profit de populations qui incarnent la diversité et l'historicité de la nation « arc-en-ciel ». La satisfaction des revendications de la communauté Venda, de Makuleke, sur une aire protégée du complexe du Kruger<sup>44</sup> et de la communauté Khomani San aux abords du Kalahari Gemsbok National Park ont été les plus médiatisées. Dans ce dernier cas, l'influence du statut nouveau des « peuples premiers » sur le modèle australien est visible. Il s'agit ici d'une communauté de quelques centaines de membres, comprenant les derniers locuteurs de la langue N/u. Cette communauté, initialement incluse dans le parc en 1931, puis considérée comme *coloured* sous l'apartheid, avait été évincée de l'aire protégée en direction de la *location* voisine dans les années 1970<sup>45</sup>. Dans la province du KwaZulu-Natal, la communauté zouloue de Bhangazi, au nord de St Lucia<sup>46</sup>, a lancé une procédure de *land claim*, résolue en 2000 par une commission d'arbitrage moyennant une compensation financière de la part du Department of Water Affairs and Forestry, ainsi que le legs de quatre hectares du World Heritage Site du Greater St Lucia Wetland Park, près du lac Bhangazi, pour y développer un complexe touristique. Une cérémonie de commémoration à la gloire des ancêtres peut ainsi avoir lieu chaque année, à la fois attraction touristique et symbole d'une réappropriation patrimoniale<sup>47</sup>.

Ces restitutions sont à interpréter selon deux axes complémentaires. Le premier intègre l'Afrique du Sud post-apartheid dans des dynamiques internationales, consistant à appliquer de nouveaux principes de gestion des aires protégées tournés vers la participation des peuples « indigènes et traditionnels », un

44 - MAANO RAMUNTSINDELA, *Unfrozen ground: South Africa's contested spaces*, Aldershot, Ashgate, 2001 ; *Id.*, « Down the post-colonial road: Reconstructing the post-apartheid state in South Africa », *Political geography*, 20, 2001, pp. 57-84 ; B. N. TAPELA et P. H. OMARA-OJUNGU, « Towards bridging the gap between wildlife conservation and rural development in post-apartheid South Africa: The case of Makuleke community and the Kruger national Park », *South African geographical journal*, 81, 3, 1999, pp. 148-155.

45 - JACKLIN COCK et DAVID FIG, « From colonial to community-based conservation: Environmental justice discourse », in D. A. McDONALD (dir.), *Environmental justice in South Africa, op. cit.*, pp. 131-155.

46 - La plupart de ces espaces, composés de prairies et de forêts, étaient devenus entre 1956 et 1964 des *State forests* (Cape Vidal State Forest, Eastern Shores State Forest) dédiées à l'exploitation forestière et non à la conservation de la nature. Cinq mille personnes vivant dans les Eastern Shores furent alors expulsées et une partie d'entre elles relogée à Mbazwana dans le futur bantoustan. Les membres de la communauté des Eastern Shores sont maintenant très dispersés et l'argent du dédommagement profite à des familles habitant Durban ou Johannesburg.

47 - S. GUYOT, L'environnement contesté..., Thèse citée.

thème devenu progressivement la priorité de l'Union internationale de la conservation de la nature (UICN)<sup>48</sup>. Un second axe d'interprétation est plus spécifique au contexte sud-africain, et particulièrement à celui du KwaZulu-Natal. Il s'agit d'utiliser ces directives internationales pour repenser la structure du gouvernement local<sup>49</sup>, afin d'y faire participer des communautés africaines longtemps exclues de la vie politique et de les faire bénéficier des revenus générés par les aires protégées se trouvant sur leur territoire. Des institutions établies par l'administration provinciale des parcs, les Local Boards, vont dans ce sens. Ils instaurent une scène d'échange et de négociation entre chaque parc et les communautés environnantes. Ces conseils sont constitués, d'un côté, de représentants du Ezemvelo KZN Wildlife et, de l'autre, de membres nommés par la province et censés représenter les autorités traditionnelles, les secteurs de l'agriculture, du tourisme et du commerce, les associations de défense de l'environnement, le gouvernement local et tout « groupe représentant des intérêts particuliers ». Après quelques années de fonctionnement, le bilan est pour l'instant contrasté. Si une dynamique positive semble s'instaurer autour du parc de Hluhluwe, *via* un collectif d'autorités tribales qui gère des revenus en augmentation pour promouvoir des infrastructures touristiques en cogestion, en revanche, dans les confins septentrionaux de la province (Kosi Bay ou Tembe), la situation est nettement plus conflictuelle. On y note, d'une part, l'attitude rentière de certains chefs qui sont rétifs à un changement, pour un usage plus collectif, des règles d'attribution des bénéfices<sup>50</sup> issus des parcs et réserves et, d'autre part, un manque évident de coordination avec les nouvelles autorités municipales pour mettre en place un vaste projet d'aménagement relevant de la procédure nationale de *spatial development initiative*<sup>51</sup>. On touche là une des contradictions majeures de l'instauration de micro-structures participatives sur le pourtour des parcs dans un contexte de promotion du gouvernement local ; celui-ci s'appuie sur des légitimités politiques et territoriales liées à la démocratie représentative<sup>52</sup>, mais doit tenir compte des héritages passés encore solidement ancrés dans l'espace et les représentations.

48 - Lors du IV<sup>e</sup> Congrès mondial sur les parcs nationaux et les aires protégées (Caracas, Venezuela, 1992), il fut ainsi recommandé l'élaboration de politiques sur les aires protégées qui tiennent compte des intérêts des peuples autochtones, des pratiques coutumières liées aux ressources et des systèmes traditionnels de régime foncier. En octobre 1996, c'est le Congrès mondial de la nature, réuni à Montréal, qui adopte une résolution sur les « principes et lignes directrices sur les peuples autochtones et traditionnels et les aires protégées » ; enfin, le thème et slogan du récent Congrès mondial des parcs de Durban, en 2003, s'intitulait « Benefits beyond boundaries ».

49 - SUSAN PARNELL *et alii* (éd.), *Democratising local government: The South African experiment*, Le Cap, Juta Academic, 2002.

50 - *Community levies*, dont une part était versée directement et sans contrôle aux chefs des autorités tribales riveraines.

51 - SIDNEY LUCKETT, KHULANI MKHIZE et DEREK POTTER, « The experience of local boards in KwaZulu-Natal, South Africa », *Parks*, 13, 1, 2003, pp. 6-15.

52 - BENOÎT ANTHEAUME et FRÉDÉRIC GIRAUT, « Les marges au cœur de l'innovation territoriale ? Regards croisés sur les confins administratifs (Afrique du Sud, France, Maroc, Niger, Togo...) », *Historiens et géographes*, 379, « Regards sur l'Afrique », 2002, pp. 39-58 ; RODERICK P. NEUMANN, « Primitive ideas: Protected area buffer zones and the politics of land in Africa », *Development and change*, 28, 1997, pp. 559-582.

## L'unité nationale contre les *alien plants*

Malgré ces nouveaux modes de gouvernance environnementale peu médiatisés en dehors des parcs et des réserves, on constate que la nature est souvent absente des discours officiels sud-africains. Cependant, un thème bien particulier semble faire exception à cette règle: la question des *alien plants* ou plantes allochtones, nouvel exemple d'instrumentalisation de la nature à des fins politico-idéologiques.

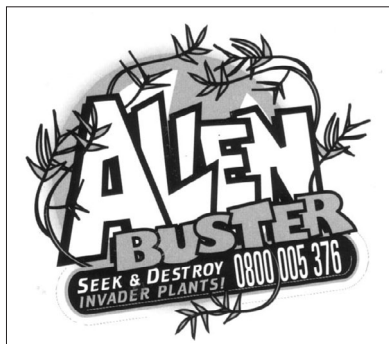
Il s'agit de plantes invasives, comme le figuier de Barbarie ou le saule pleureur, qui ont colonisé le paysage végétal au gré des migrations successives. De nombreuses campagnes d'information et une grande mobilisation de moyens financiers publics et privés, ainsi que des politiques publiques, ont visé ces végétaux allochtones. Les premières actions contre les *alien plants* ont d'abord été menées par les autorités nationales et provinciales en charge de la conservation de la nature dans les parcs et réserves du pays, et par des associations écologistes conservatrices comme WESSA (Wildlife and Environment Society of South Africa). Un grand programme national, « Working for water », initié en 1995 par le ministère des Eaux et Forêts de Kader Asmal, était motivé par un triple constat :

*Les plantes allochtones touchent plus de 8% de l'étendue du pays. Elles se répandent à un rythme alarmant, nuisent à la croissance de la végétation naturelle et mettent en péril l'équilibre écologique en augmentant les incendies et en favorisant l'érosion.*  
*Ces plantes ont toujours soif. Elles réduisent donc grandement les nappes d'eau souterraines et assèchent les cours d'eau. C'est un problème dans un pays périodiquement menacé de sécheresse où douze millions de Sud-Africains n'ont pas accès à l'eau potable.*  
*Ce programme cherche à créer des emplois (initiative sociale) dans un pays où la pauvreté, le chômage et l'analphabétisme sont généralisés<sup>53</sup>.*

Le discours politique, extrêmement alarmiste, instaure un lien puissant entre nature (ici les espèces végétales) et développement. L'ambiguïté de la perception de la nature sud-africaine est toujours présente : ce n'est plus l'ancienne représentation oscillant entre éden à préserver et jungle à domestiquer, mais bien une vision post-moderne. La nature est désormais comprise, dans les discours politiques sud-africains, comme un élément toujours à la fois fragile et dangereux, mais vis-à-vis duquel l'homme a une double responsabilité : passée (l'introduction des plantes allochtones) et future (protéger une ressource en eau menacée). Cette responsabilité se traduit par un appel à l'action, puisque « Working for water » cherche à mobiliser et fédérer les énergies dans tout le pays par une campagne nationale contre l'allochtonie végétale. Les messages politiques ont véhiculé un discours important : les *alien plants* sont indésirables et même dangereuses pour l'Afrique du Sud. Il convient donc de les éradiquer collectivement pour empêcher leur pouvoir de nuisance.

53 - « "Working for water" : l'éradication des plantes non indigènes en Afrique du Sud », [www.idrc.ca](http://www.idrc.ca), 2003.

« Be an Alien Buster & Win »  
 Logo et slogan d'une campagne nationale sud-africaine en 2001



Le logo de la campagne de 2001 apparaissait sur des affiches, des autocollants et des guides pédagogiques largement diffusés dans la population par le DWAF<sup>54</sup> à travers les écoles. Il est révélateur d'un discours, de ses connotations, voire de ses dérivés. C'est le terme d'*Alien* qui apparaît au premier regard. Il convient de noter que ce substantif sert aussi à désigner toute personne immigrée récemment en Afrique du Sud<sup>55</sup>. Dans un pays xénophobe, combattre les étrangers – même si l'on se rend compte ensuite qu'il s'agit de végétaux – est une injonction qui peut sembler ambiguë. Son impact est amplifié par l'usage d'un vocabulaire militaire spécifique, appartenant aux opérations commandos. Enfin, le graphisme menaçant des plantes renforce l'effet recherché.

L'importance donnée à cette question en Afrique du Sud est très révélatrice de la collusion entre un mode purificateur du traitement de la nature et des idéologies politiques extrémistes que l'on retrouve dans d'autres « pays neufs » comme les États-Unis ou l'Australie. Les campagnes contemporaines contre les *alien plants* plongent en fait leurs racines idéologiques dans l'eugénisme et le désir de pureté<sup>56</sup>. En Afrique du Sud, ce processus exemplaire « recycle » donc l'idéologie raciste de l'apartheid dans un combat écologiste ouvert à tous. De plus, il s'inscrit bien dans les politiques de réconciliation postérieures à 1994, car les nouveaux coupables de la dégradation socio-économique ne sont plus les Blancs ou les Noirs mais des cortèges de plantes allochtones. Cette action permet surtout de rassembler les différents groupes de population, toutes distinctions de « races, sexes et âges » confondues<sup>57</sup>, selon un processus constitutif d'un « nous », collectif national rassemblé face à la menace végétale. Là encore, la nature est convoquée pour servir un double but politique : la construction nationale et le développement.

54 - Department of Water Affairs and Forestry.

55 - JEAN COMAROFF et JOHN L. COMAROFF, « Naturing the nation: Aliens, apocalypse and the postcolonial state », *Social identities*, 7, 2, 2001, pp. 233-265.

56 - P. PELLETIER, *L'imposture écologiste*, op. cit.

57 - « "Working for water"... », site web cité, et www.dwaf.org.za, 2003.

## Des « Peace Parks » pour construire un continent

Les Transfrontier Conservation Areas de la Peace Parks Foundation offrent une troisième échelle, transnationale, de l'utilisation de la nature pour répondre aux défis de l'après-apartheid. Là encore, les ambiguïtés de la démarche montrent que les discours restent complexes et contradictoires.

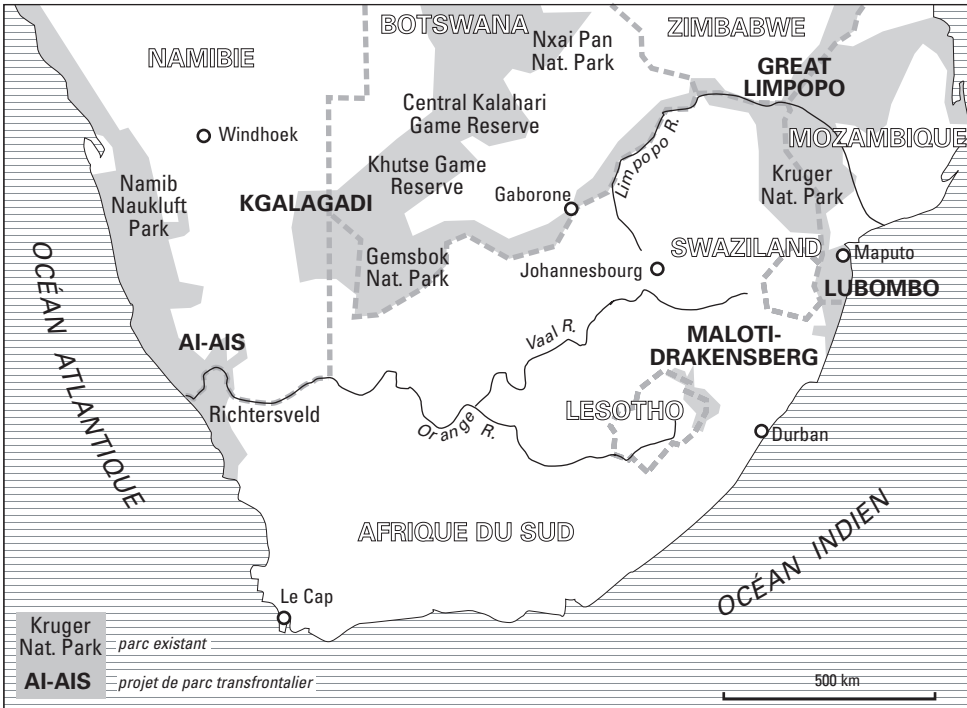
Plus de cinquante ans après une première tentative avortée<sup>58</sup>, les espaces naturels protégés sont utilisés pour promouvoir l'intégration régionale en Afrique australe et multiplier les coopérations entre pays par une politique commune de conservation et de développement grâce au tourisme. Le moyen de cette intégration est la mise en place de « super parcs naturels », réunissant les parcs préexistants de chaque côté des frontières nationales (carte 3). Il s'agit de construire des objets internationaux en lieu et place d'anciens hauts lieux des divisions régionales entre le régime de l'apartheid et ceux des États de la « ligne de front ». Une telle politique peut concerner plusieurs pays : ainsi, le Great Limpopo Transfrontier Park réunit le parc Kruger sud-africain, de Gaza au Mozambique et de Gonarezhou au Zimbabwe. De nombreux acteurs sont impliqués dans de telles constructions : des acteurs supranationaux institutionnels (l'UICN a recommandé la mise en place de telles structures et identifié les zones potentiellement concernées en 1988) ; des acteurs supranationaux non gouvernementaux, comme le World Wildlife Fund (WWF), à partir de 1990, par la voix du président de WWF-Afrique du Sud, Anton Rupert, qui cherche à restaurer le fonctionnement « originel » – non gêné par l'activité humaine – de l'écosystème, et notamment les migrations des grands mammifères ; les États de la région.

Les Transfrontier Peace Parks (TPP) ancrent donc l'image de l'Afrique australe comme une zone majeure et pionnière de la conservation de la nature dans le monde, en accord avec les discours tenus localement et internationalement sur le développement durable. De plus, les aspects sociaux, fondateurs de la politique post-apartheid, sont également présents : on met l'accent sur le développement local engendré par le tourisme à venir et sur la gestion participative, garante de bonne gouvernance. Tous les mots clefs des discours susceptibles de motiver les bailleurs de fonds internationaux sont donc présents ; la Banque mondiale, sollicitée par le Mozambique pour financer les TPP, a effectivement apporté son soutien.

Les réalisations concrètes sont encore modestes (le TPP du Kalahari, rebaptisé Kgalagadi lors de son inauguration en 1999, fut le premier à être mis en place). Il est donc trop tôt pour juger de leur efficacité réelle. Nous pouvons cependant souligner d'emblée que cette initiative apparemment nouvelle recycle des discours et des acteurs de la période précédente. Par exemple, Anton Rupert, qui

58 - J. CARRUTHERS « Nationhood and national parks... », art. cit., rappelle l'épisode de l'éphémère parc de Dongola. Premier parc international non exclusivement animalier créé en 1947 sur la frontière septentrionale avec le Bechuanaland et la Rhodésie, il fut déclassé après l'avènement du Parti national en 1948. Ses opposants contestaient le gel des intérêts miniers et fonciers mais aussi le caractère international du projet.

Carte 3 – Projet de dispositif des parcs transfrontaliers en Afrique australe



Source : D'après E. Koch, « Nature has the power... », art. cit.

apparaît ici comme le représentant bienveillant du WWF, est un ancien PDG de la compagnie de tabac Rembrandt, puis de Rothmans International. À ce titre, il fut longtemps le symbole de l'homme d'affaires afrikaner, riche, extrêmement influent dans les cercles du pouvoir. Il a été membre du Broederbond, société secrète afrikaner dont la mission était de coordonner les activités de l'élite politique et économique afrikaner en vue de maintenir sa domination sur le pays. De plus, les discours justifiant les TPP se fondent sur une vision néo-coloniale du continent, comme « the greatest animal kingdom<sup>59</sup> », terre vierge où les animaux divaguent librement. Les hommes n'y sont présents que marginalement, sous trois figures principales : celle, globale, du touriste ; celle, folklorisée, de l'Africain présenté dans des *cultural villages*<sup>60</sup> ; celle, médiatrice et experte, du Ranger.

En outre, les TPP participent d'un contexte géopolitique particulier. Ils ont été rendus possibles par la fin de la guerre au Mozambique et de l'apartheid : les frontières

59 - Ironiquement, l'expression est de Valli Moosa, ministre ANC de l'Environnement sous la première présidence de Thabo Mbeki.

60 - MALCOM DRAPER et HARRY WELS, *Super African dreams: The mythology of community development in transfrontier conservation areas in Southern Africa*, Leyde, African Studies Center, 2002, rapport du séminaire « Ecotourism and Nature Parks in East and Southern Africa ».

se sont alors ouvertes ; les coopérations intergouvernementales et avec les instances internationales sont devenues envisageables. En même temps, ce contexte géopolitique a autorisé le développement d'une hégémonie sud-africaine à l'échelle de l'Afrique australe, voire de l'Afrique subsaharienne. Cette domination est politique et économique ; elle est aussi touristique et « environnementale ». Les TPP sont un moyen de cette hégémonie dans la mesure où ils renforcent le rôle central de l'Afrique du Sud. Les touristes internationaux, arrivant à Johannesburg, peuvent visiter les principaux parcs naturels des pays voisins tout en restant basés en Afrique du Sud. L'arrière-pays touristique a simplement été étendu à une partie des États voisins.

La nature sud-africaine est donc depuis longtemps instrumentalisée pour appuyer les projets politico-territoriaux des différents pouvoirs. Si la mise en place de réserves naturelles et de parcs a servi à confirmer la domination blanche, les usages actuels replacent ces espaces dans des logiques « post-apartheid », aux discours généreux et aux pratiques ambiguës. La protection de la nature n'est pas sans paradoxes. D'un côté, elle est un outil symbolique de réparation à trois échelles : régionale, avec des *land claims* réussies mais virtuelles ; nationale, avec la construction d'une unité face à la « menace » des *alien plants* ; internationale, avec la valorisation d'une ressource partagée en lieu et place des lignes de front. De l'autre, la conservation de la nature reste un domaine sectoriel réservé, comme en témoignent la nomination du dirigeant du New National Party (héritier direct du Parti national), comme nouveau ministre de l'Environnement et du tourisme, et le recyclage d'un discours conservateur intégriste en accord avec des thèmes tels que la bonne gouvernance et le développement local et durable.

En fait, se trouve ici exacerbée une problématique continentale, voire universelle : les aires protégées deviennent un champ privilégié du développement communautaire participatif qui s'appuie sur les pouvoirs locaux dits « traditionnels » ou « coutumiers », détenteurs d'une approche collective de la propriété et des usages<sup>61</sup>. Ce choix s'oppose ainsi souvent à la légitimité démocratique des collectivités locales, porteuse d'une autre vision de la citoyenneté et d'un autre projet politique. Il est question d'échelle dans ce partenariat : la communauté locale, souvent villageoise, est privilégiée au détriment du gouvernement local assis sur une circonscription plus vaste ; mais il est aussi question de configuration socio-spatiale : la ou les communautés périphériques dépendantes d'un milieu plutôt que la société locale inscrite dans un bassin fonctionnel polarisé sur une ville ou un bourg. On peut bien sûr se demander, dans le cas de l'Afrique du Sud, si ces communautés rurales ciblées et leurs représentants « traditionnels » sont bien représentatifs des Noirs marginalisés qu'ils sont parfois censés incarner dans les discours. Si l'on reprend la thèse de Neumann sur l'extension des parcs nationaux africains *via* leurs zones périphériques comme un moyen pour les États d'accroître

61 - DANIEL COMPAGNON et FRANÇOIS CONSTANTIN (dir.), *Administrer l'environnement en Afrique*, Paris-Nairobi, Karthala/IFRA, 2000 ; E. RODARY, *Les espaces naturels...*, thèse citée.

leur domaine de contrôle territorial exclusif<sup>62</sup>, on peut qualifier les nouveaux partenariats à la périphérie des parcs et réserves de moyen déguisé pour les États de contourner la décentralisation par la remise en selle d'autorités « coutumières ». Nouvelle version localisée de la célèbre sentence « diviser pour régner », cette antique technique qui se déploie cette fois au nom des savoirs traditionnels, de l'autochtonie et du développement durable.

Loin d'être seulement un instrument idéal d'unification sociale et spatiale, la nature et ses usages contemporains peuvent aussi continuer à diviser, exclure et produire une géographie conflictuelle. En Afrique du Sud plus qu'ailleurs, cette contradiction doit être relevée. N'y voit-on pas finalement le temps du « raccommodage à la marge », troisième acte d'une longue histoire chaotique de l'instrumentalisation territoriale de la nature après « le temps colonial des réserves », puis celui du « Green apartheid » ?

*Frédéric Giraut*

*Université Joseph Fourier – Grenoble 1*

*Sylvain Guyot*

*Université Pierre Mendès-France – Grenoble 2*

*Myriam Houssay-Holzschuch*

*ENS Lettres et Sciences humaines – Lyon*



62 - RODERICK P. NEUMANN, « Primitive ideas: Protected areas, buffer zones and the politics of land in Africa », *Development and change*, 28, 1997, pp. 559-582.



## **EL TURISMO TRANSFRONTERIZO EN LOS ANDES CENTRALES: PROLEGÓMENOS SOBRE UNA GEOPOLÍTICA DEL TURISMO<sup>1</sup>**

### **Cross-border tourism in the Central Andes: preliminary remarks on tourism geopolitics**

Anne-Laure Amilhat-Szary. [Anne-Laure.Amilhat@ujf-grenoble.fr](mailto:Anne-Laure.Amilhat@ujf-grenoble.fr)  
Universidad de Grenoble, Francia

Sylvain Guyot. [sylvain.guyot@unilim.fr](mailto:sylvain.guyot@unilim.fr)  
Universidad de Limoges, Francia

Recibido : Julio 2008. Aprobado: Abril 2009.

### **RESUMEN**

El turismo se ha desarrollado rápidamente en los Andes desde los años 1990, en la triple frontera entre Argentina / Bolivia y Chile. Desde un punto de vista comercial, la oferta se está estructurando a un nivel internacional. Para enfrentarla, los territorios implicados se ven involucrados en proyectos de cooperación transfronteriza más numerosos y a la vez contradictorios: se trata de valorizar el desarrollo económico y de proteger zonas frágiles desde un punto de vista tanto humano como medioambiental. El análisis de la geopolítica del contexto de aquellos proyectos como el estudio del origen de sus portavoces, nos permite revelar los conflictos entre los actores de los procesos de patrimonialización y de turistificación.

**PALABRAS CLAVES:** Turismo Transfronterizo, Geopolítica, Actores, Conflictos, Patrimonio, Andes Centrales, Argentina, Chile, Bolivia.

### **ABSTRACT**

Tourism in the Andes has developed rapidly since the '90s in the 'tri-border' region (Argentina, Bolivia and Chile). From a commercial point of view, the offer is being structured at an international scale. In order to deal with this, the affected territories are getting involved in a larger number of cross-border cooperation projects that are sometimes contradictory; their aim is to promote economic development and protect regions that are fragile both from a human and an environmental perspective. The analysis of the geopolitics of these projects' contexts, as well as the study of the origin of their spokespersons, allow us to reveal the conflicts between the actors in the processes of heritage formation and 'turistification'.

---

<sup>1</sup> Este artículo presenta los resultados parciales de investigaciones científicas realizadas gracias al apoyo del comité ECOS-SUD, del CONICYT chileno y del CONICET argentino (proyectos Ch03H04 & A03H04).

**KEY WORDS:** Cross-border Tourism, Geopolitics, Actors, Conflicts, Heritage, Central Andes, Argentina, Chile, Bolivia.

## I. INTRODUCCIÓN

Ofrecemos el análisis de una dinámica original, la de la emergencia de una región transfronteriza trinacional en los Andes centrales (frontera con Bolivia, Argentina y Chile). Esta región formada por el extremo sur del altiplano y su caída oriental, cubre espacios periféricos en cada uno de los Estados implicados. La importancia estratégica de los Andes atacameños está principalmente vinculada con su situación fronteriza: así pues, esta zona montañosa está atravesada por una de las triples fronteras de América Latina (Argentina, Bolivia y Chile). Se trata de un conjunto de fronteras menos conflictivas que su vecina, que separa Bolivia y Chile<sup>2</sup>. Por lo tanto, su trazado no se ha efectuado en una sola etapa, se debe a una serie de negociaciones complejas ligadas al funcionamiento tripartito (Amilhat Szary 2007). En sus procesos respectivos de construcción territorial e identitaria, los Estados implicados tendieron a movilizar las fronteras como barreras, dándole la espalda a los Andes en los casos de Chile y Argentina; las relaciones diplomáticas entre ellos, problemáticas hasta en los años 1990, siguen siendo sensibles hoy en día. Sin embargo, a nivel regional, los sistemas de intercambios tradicionales nunca fueron interrumpidos por completo. Esta zona está actualmente atravesada por muchas dinámicas transfronterizas (Albo, Arratia et al. 1996) suscitadas por la apertura de las fronteras a los flujos de mercancías globalizadas, pero también a las personas: concretamente, las migraciones de trabajo entre Bolivia y Argentina registran un fuerte incremento (D'Andrea 2004; Domenach, Celton et al. 2006) así como los flujos de trabajadores bolivianos hacia Calama o San Pedro de Atacama, los viajes de ocio, más conocidos bajo el término general de turismo, registran desde hace diez años un desarrollo espectacular.

En una América Latina muy marcada por los procesos de integración comercial de tipo liberal, las dinámicas de aproximación transfronteriza se multiplican. Sin embargo, algunas actividades atraviesan la frontera con mayor facilidad que otras (proyectos de minas, gasoductos (Carrizo y Velut 2006), e infraestructuras de carreteras), sin que por ello conlleven obligatoriamente el aumento de las relaciones sociales entre ambos lados de la línea arbitraria. En la zona que nos interesa, cada vez se registran más turistas que recorren los circuitos que unen a los tres países, participando de este modo en una aproximación tripartita original, y colaborando en el nacimiento de una región "ABC". Aquí, parece ser que el turismo contribuye mucho en la estructuración de una dinámica transfronteriza, es decir, en la aproximación entre los actores locales, privados y públicos.

---

<sup>2</sup> La victoria de Chile en la Guerra del Pacífico (1879-83/84) impidió el acceso al mar a Bolivia, queja territorial que aún seguía ensombreciendo las relaciones entre ambos países a principios del siglo XXI.

Así pues, no se trata de un turismo de masas, primeramente porque América Latina se ubica en una zona relativamente marginal con respecto a los datos mundiales (5,4 % de los 900 millones de turistas mundiales, véase Lumsdon y Swift 2001) pero también porque se trata de un turismo de montaña (Sacareau 2003; Sacareau y Duhamel 1998). A pesar de que América Latina no constituya uno de los destinos preferidos del turismo mundial de masa, los flujos registran un alza importante a partir de los años 1990, pese a seguir estando concentrados en las zonas balnearias, en donde los complejos hoteleros se multiplican (como la Riviera Maya alrededor de Cancún en México), y en los grandes centros patrimoniales cuya gestión se privatiza (como el Macchu Pichu en Perú). El turismo en las montañas “periféricas” se refleja en prácticas específicas que por una parte son deportivas y por otra, están vinculadas con la naturaleza y los grandes espacios (Bourdeau 2006), desglosadas en una amplia diversidad de fórmulas que abarcan desde el alpinismo hasta el *trekking*, así como nuevas formas de prácticas (las aventuras en todoterreno, como en el Laddakh o en los Andes). De forma aparentemente más marginal, un turismo de consumo de grandes espacios naturales registra su auge en el subcontinente latinoamericano, y afecta primeramente a la Cordillera de los Andes. Aquello se apoya a la valorización de un patrimonio cultural que los visitantes incorporan a su experiencia de los lugares<sup>3</sup>. El impacto de este aumento de visitas en espacios frágiles, tanto desde el punto de vista medioambiental como social<sup>4</sup>, pone de manifiesto múltiples interrogaciones. Específicamente, surge el problema de la polarización de las visitas en determinados pueblos o valles.

A pesar de que ya se haya estudiado la relación entre frontera y conservación medioambiental en una perspectiva estratégica (Guyot 2004, 2006), las interacciones entre frontera y turismo aún no se han explorado desde un punto de vista geopolítico. En épocas anteriores, la implantación de parques naturales en ambos lados de los límites codiciados, se ha utilizado a menudo como reserva discreta. El análisis del seguimiento de la gestión de dichos espacios al final de la guerra fría refleja posibilidades de colaboración, que transforman el espacio tapón en espacio de recursos. Por lo tanto, ¿cuál es el estado del turismo en las recomposiciones de dichas zonas? ¿Podemos restringir su interpretación a la elección entre criterios de lectura económicos o sectoriales? En efecto, la respuesta aportada por el análisis territorial constituye una primera fase, sin embargo, creemos que es posible avanzar más en el razonamiento para intentar demostrar la forma en la que se puede analizar el turismo con base a una serie de perspectivas multidimensionales, los cuales ofrecen al término de geopolítica una amplia acepción que reivindicamos. El turismo permite poner de manifiesto simultáneamente:

- la intervención de actores externos y privados en espacios privilegiados del control del Estado por su posición fronteriza.

---

<sup>3</sup> El Museo de San Pedro de Atacama registra cerca de 100.000 visitas anuales.

<sup>4</sup> Las poblaciones mencionadas aparecen como frágiles por su vulnerabilidad económica, ligada a los problemas de desarrollo de las zonas rurales, pero también por sus características culturales, ligadas a la presencia indígena en la zona, en ese caso Atacameña.

- La transformación de espacios tapón en espacios reticulados por el consumo.
- La integración económica de los actores locales en un sistema económico complejo.
- Las formas de gobernabilidad.

Así pues, el turismo puede permitir tanto una lectura de geografía política (en cuanto su instrumentalización por parte de los actores multiescalares), como una lectura geopolítica (en cuanto a las estrategias transnacionales transfronterizas). De este modo, también reivindicamos un pensamiento que tiende a suprimir la distinción entre ambos términos (Rosière 2007): a nuestro parecer, la geopolítica no se caracteriza por la violencia de la relación con el territorio (Lévy 1991), sino por el desafío que le atribuye. Nos parece importante ir más allá del estudio de los poderes expresados en el espacio (Raffestin 1980) para entender la forma en la que el control del espacio se erige como problemática esencial entre los actores. Al retomar el análisis del hecho geopolítico contemporáneo, intentaremos demostrar su idoneidad para la comprensión del turismo.

El funcionamiento sistémico del turismo se basa en un juego de actores verdaderamente multiescalares en un contexto de descentralización liberal. En respuesta a dichas transformaciones, y para regularlas, se han adoptado varias medidas de protección del medioambiente: consolidación de los espacios naturales protegidos existentes, extensión de los perímetros de conservación, clasificación de los centros naturales y arquitecturales en la lista del patrimonio mundial de la humanidad. Dichas medidas contribuyen al mismo tiempo a aumentar el carácter transfronterizo y atractivo del espacio considerado. El análisis de todos estos componentes exacerbados por la situación fronteriza nos permitirá descubrir las condiciones de un análisis geopolítico del fenómeno turístico, y las premisas de su conceptualización.

## **II. LAS INSTRUMENTALIZACIONES POLÍTICAS DEL TURISMO DIBUJAN LOS CONTORNOS DE UNA AUTÉNTICA GEOPOLÍTICA DEL TURISMO**

¿Cómo y por qué debemos hablar del turismo en términos geopolíticos? La importancia económica del sector turístico ha sido confirmada: es uno de los sectores dinámicos de nuestra economía globalizada, para determinados países de destino. Esta “dimensión económica del reto turístico que precede los retos puramente políticos” (Keerle 2004) ha mantenido al turismo muy alejado del análisis geopolítico durante mucho tiempo. Sin embargo, en la interacción entre esta potencia económica y la política es donde podemos ofrecer la expansión de los modos de análisis del fenómeno turístico. Así pues, podemos proponer una geopolítica turística en términos de un análisis de sistema de poderes entre actores, siempre y cuando dejemos de pensar que el Estado y sus subconjuntos territorializados son los únicos agentes de poder en el espacio. Esta iniciativa es actualmente muy corriente en los análisis de la mundialización (Taylor y Flint 2000), que concluyen afirmando que el poder está actualmente compartido entre los actores políticos y económicos, a

menudo en perjuicio de los primeros. Así pues, nos inscribimos en una geopolítica renovada que afirma la existencia de otros actores que actúan junto a los Estados para definir el equilibrio de fuerzas: organizaciones supranacionales y administraciones territoriales desconcentradas y descentralizadas, pero también, actores privados más o menos territorializados (Agnew 1998).

Es porque, en su funcionamiento sistémico, el análisis del turismo se basa en una serie de juegos de actores, que podemos calificarlo de geopolítico. Así pues, se trata de definir, para los actores identificados, un alcance de poder, de forma a entender sus interacciones, así como los conflictos que los vinculan. En este marco, entendemos mejor, por ejemplo, el modo en el que el impacto de los tour-operadores (internacionales, nacionales o regionales) en los territorios puede confirmar o por el contrario, contrarrestar las estrategias de desarrollo local. Sin embargo, en este nivel de análisis, el turismo se considera como cualquier otro sistema complejo, cuyos actores tienen una inscripción espacial (Matthiews y Richter 1991). La dimensión política de sus relaciones puede individualizarse sin que el fenómeno sea calificado verdaderamente como "geopolítico". Nos parece esencial el hecho de poder calificar las especificidades sociales y culturales del fenómeno (Errington y Gewertz 1989) para demostrar la utilidad de su lectura geopolítica.

El turismo representa una práctica del espacio, fundada en el desplazamiento. Éste último se justifica mediante un "diferencial" (MIT 2002), es decir, una relación de distinción entre los hombres y los lugares que las prácticas turísticas, de hecho, reflejan y alimentan. A nivel mundial, esta interpretación explica que los flujos turísticos representen una transposición, entre otras, de las relaciones de desigualdad existentes entre el Norte y el Sur. Esta relación es tan compleja que, al vivir una experiencia material en otros lugares, el turista se apropia de los mismos, recorridos sin embargo de manera muy efímera (Trey 1994). Esta forma de acaparamiento de la riqueza de los demás también participa en la construcción de una consideración geopolítica del turismo. El espacio está consagrado por el turista, en la medida en que éste permite anclar su deseo. Y mediante un efecto de acumulación vinculado a la masificación del fenómeno registrada desde los años 1980 (Cazes 1992; Lanfant 1980), este vínculo efímero con el lugar puede conllevar un impacto intensivo. Esta territorialización debe leerse teniendo en cuenta esta especificidad del deseo, el poder que atribuye sobre el espacio a aquél que lo ejerce. Esto permite probablemente entender mejor la forma en la que el fenómeno turístico desestabiliza los papeles e interacciones que desempeñan los actores tradicionales y contribuye al aumento de su complejidad.

Evidenciando esta relación de poderes en el territorio, tanto desde el punto de vista económico como afectivo, inducida por el turismo, podemos ampliar el análisis geopolítico. La relación del turismo con el espacio se basa en el consumo. Esta actividad no consume el espacio como cualquier otra: así pues, su huella está vinculada con el acompañamiento de la fuerza productiva (infraestructuras de acceso y de alojamiento principalmente), pero también con la motivación del desplazamiento turístico. El atractivo turístico de un lugar está intrínsecamente vinculado con lo que representa para las personas que desean

visitarlo: un centro turístico memorial, un monumento patrimonial, un lugar de relajación y de ocio, o incluso un gran espacio de naturaleza “virgen”. Esta representación puede ser impuesta por el visitante, construida por los actores de un territorio que desean valorizarlo (a través de sus recursos materiales e inmateriales), o a menudo, construida en la interacción de ambos. Con mucha frecuencia, ésta es conflictiva, ya que a los habitantes del lugar o a aquéllos que viven cerca del mismo les cuesta mucho trabajo entender la visión del turista. En las altas llanuras de los Andes, los pastores pobres se preguntan qué fotografían los turistas desde lo alto de su todoterreno: los paisajes minerales admirados por unos son pastos demasiado secos para otros. El espacio constituye efectivamente *el* desafío de dicho conflicto de representaciones, fuente de proyectos territoriales contradictorios. Desde el momento en el que está considerado por lo que representa, que su análisis puede realizarse en términos de desafíos y de prioridades de los actores y de los dispositivos que éstos implanten para responder a dichas necesidades, el espacio turístico adquiere realmente una dimensión geopolítica (Lorot y Thual 1999).

A menudo, el turismo es instrumentalizado por actores distintos en función de varias motivaciones, un aspecto del fenómeno que los geógrafos franceses han tardado mucho en analizar (MIT 2005), sobre todo por lo que podía ocultar y reflejar en territorios complejos (Cazes y Courade 2004). Si seguimos este razonamiento teórico, debemos admitir que el turismo es esencialmente geopolítico. Sin embargo, no es tan fácil ponerlo de manifiesto en todos los tipos de territorios. En cuanto a zonas estratégicas como las fronteras, este aspecto de la problemática turística puede resultar esencial para descifrar los juegos de poderes complejos y multiescalas. En el caso de fenómenos transfronterizos como los que nos interesan en los Andes, es interesante ver hasta qué punto la introducción de una problemática turística ha acelerado procesos de integración regional en curso, y cómo transformó las relaciones de fuerzas internacionales, inter-regionales y locales. No somos los primeros en obtener dichas conclusiones al observar las dinámicas turísticas, analizadas en otros lugares bajo su ángulo pionero (Gormsen 1981). Concretamente en México, un estudio demuestra la forma en la que los actores del sector perciben las implicaciones geopolíticas de su planificación sectorial, en base a una visión muy amplia del turismo y de las “grandes posibilidades que presenta en sus distintas facetas, desde su actuación como instrumento de la geopolítica regional, hasta su constitución como un modelo de desarrollo, sin olvidar la posibilidad de constituir un mecanismo de integración y de diversificación de las economías de subsistencia en las zonas marginales”. En una sección sobre la “*La geopolítica del turismo, un espacio para la geoeconomía*”, el consultor afirma que “México ha sido pionero en la geopolítica del turismo, ya que ha promovido a partir de la alianza regional de la Asociación de los Estados del Caribe, la primera zona de turismo sostenible a nivel mundial (Gormsen 1981). Se trata de una de las pocas explicitaciones de la geopolítica del turismo que hemos encontrado, en este caso concertando el desarrollo medioambiental cuya justificación radica en la facilitación de una dominación geopolítica (a propósito en este ejemplo de la implantación de una red de zonas protegidas en el marco del Plan Puebla Panamá, eje centro-americano cuya primera vocación es comercial).

Por lo tanto, el caso que analizamos se presta en todos sus puntos, a un análisis geopolítico: se trata de un espacio problemático, debido a los recursos que posee como región de montaña (Amilhat Szary 2001; Lacoste 2002). Dichos recursos son tanto más codiciados cuanto que han sido recientemente objeto de una puesta a disposición turística que explota algunos “yacimientos” potenciales. El hecho de que esté atravesado por tres fronteras hace que los retos de rivalidades por la apropiación de los mismos sean aún más complejos y aviva la necesidad de una red de lectura geopolítica. No obstante, la implantación de dinámicas transfronterizas aclara de forma imprevista las decisiones estratégicas de los actores implicados, y posiciona las relaciones entre lo local y lo global en modos de interacción originales.

### **III. TRAS LA PUESTA A DISPOSICIÓN TURÍSTICA, REDES DE PODERES COMPETITIVOS Y CONFLICTIVOS**

La parte de las zonas que nos interesa está constituida por una región transfronteriza emergente, que aquí llamaremos la “ABC” por sus iniciales. Está ubicada entre el noroeste argentino (provincias de Jujuy y de Salta<sup>5</sup>), el sur de Bolivia (departamentos de Potosí y de Tarija) y el norte de Chile (Región II, Antofagasta). Provincia, departamento y región designan en los tres países un nivel comparable de entidad regional, jerárquicamente ubicado bajo el Estado central, representado por la potencia de las tres capitales: La Paz para Bolivia, Santiago para Chile y Buenos Aires para Argentina. Abarca una parte turística importante en cada uno de los tres países: la Quebrada de Humahuaca en la provincia de Jujuy en Argentina, paisaje cultural de la humanidad reconocido en 2002, la zona de San Pedro de Atacama (reserva nacional ‘Los Flamencos’, pero también el parque Lullaillaco, zonas RAMSAR en la zona del Alto Loa<sup>6</sup>) y la zona de Uyuni en Bolivia (reserva nacional de fauna ‘Eduardo Avaroa’). Estos tres espacios<sup>7</sup>, cercanos a las fronteras internacionales, han entrado en un proceso de “conexión” desde hace algo más de diez años.

Nos pareció necesario ver cuáles eran las relaciones entre la emergencia de esta “región” y la existencia de un fenómeno turístico transfronterizo reciente, cada vez mejor organizado y co-gestionado por los distintos actores fronterizos de los tres países. El eje Salta-Bolivia es bastante antiguo y corresponde a una ruta de comunicación interandina milenaria. Entre Argentina y Chile, el turismo también se ha sobrepuesto a los antiguos circuitos del ‘arrieraje’. De hecho, se realizan ferias de trueque en los puntos de frontera, entre Argentina, Bolivia y Chile, que materializan los intercambios vigentes entre los pueblos indígenas de la zona.

---

<sup>5</sup> Estas dos provincias el caso de nuestro estudio, a pesar de que dinámicas parecidas aparezcan en la provincia de Tucuman.

<sup>6</sup> Por el lado chileno se debe notar además que San Pedro de Atacama es una ZOIT, es un Área de Desarrollo Indígena.

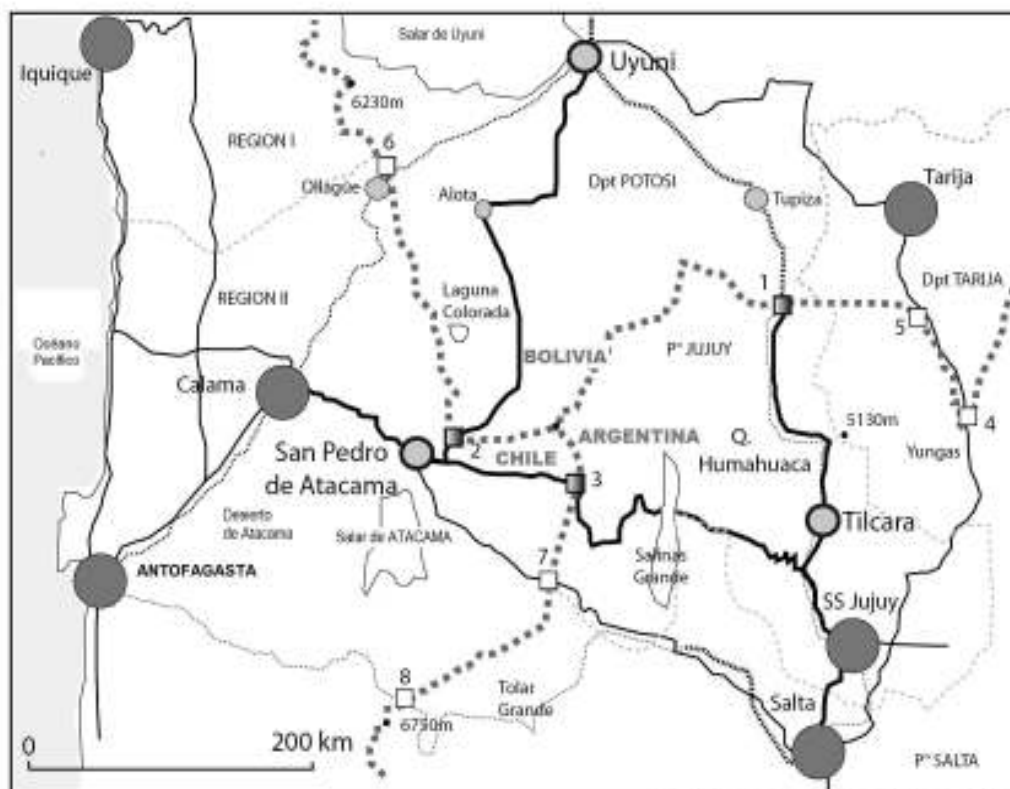
<sup>7</sup> De hecho, hemos realizado una parte de nuestras encuestas de campo en las tres localidades más representativas de dichas zonas turísticas: Tilcara (Argentina), Uyuni (Bolivia) y San Pedro de Atacama (Chile) gracias a una beca post-doctoral entregada por el comité ECOS-SUD.

El desarrollo de un turismo transfronterizo pionero es anterior a la emergencia del fenómeno turístico de masa en San Pedro de Atacama (Chile) registrado desde hace unos quince años que ha transformado el pueblo originario en una de las “Mecas” del turismo andino. Por ello, la puesta en relación entre estos tres espacios turísticos fronterizos es reciente. La emergencia de San Pedro como lugar de prestigio del turismo internacional, y sobretodo europeo, ha verdaderamente permitido inflar y orientar los flujos de este turismo transfronterizo en constitución.

En un principio, la especificidad de este turismo transfronterizo puede resumirse en su carácter relativamente espontáneo e incluso desorganizado, al menos entre Argentina /Bolivia y entre Argentina / Chile. Fueron los propios turistas europeos que disfrutaban de una estancia en San Pedro de Atacama en Chile, en el sur de Bolivia o en el noroeste argentino, los que decidieron hacer excursiones a los países vecinos, a menudo con dificultades, debido a la falta de organización y de fiabilidad de las redes de transportes transfronterizos como a las normas de los tramites fronterizos. Para acompañar y formalizar estas primeras iniciativas espontáneas, algunos bolivianos organizaron, desde San Pedro de Atacama, Uyuni y la Paz, unos circuitos que unían el sur de Bolivia (Uyuni y la región del Lípez, reserva nacional de fauna “Eduardo Avaroa”) con San Pedro de Atacama. Hoy en día, los distintos poderes públicos a nivel regional de los tres países se organizan para gestionar y controlar este turismo transfronterizo. Toda la problemática de la puesta en relación entre las tres puertas de los Andes radica en un “trinomio”, algo contradictorio: cooperación (política, cultural, comercial, etc.), complementariedad (circuitos, infraestructuras) y competencia (moneda, precios aplicados, reivindicaciones rivales de auténtico andinismo, etc.).



**MAPA Nº 1**  
**EL TURISMO TRANSFRONTERIZO EN LOS ANDES CENTRALES, REGIÓN**  
**ABC (ARGENTINA, BOLIVIA Y CHILE)**



MAPA: Sylvain GUYOT, 2008, UMR GEOLAB, LIMOGES

**1. Red de turismo transfronterizo**

**1.1. Centros de turismo**

- Centros de distribución
- Centros de excursión

**1.2. Redes**

- rutas
- ferrocarril

**1.3. Fronteras**

- frontera internacional
- frontera provincial, regional o de departamento
- paso fronterizo
  - 1- La Quiaca / Villazon
  - 2- Portezuelo del Cajon
  - 3- Paso de Jama

**2. Red alternativa**

- nuevos centros de excursión?
- ruta alternativa
- ferrocarril alternativo
- ferrocarril antiguo
- paso fronterizo alternativo
  - 4- Bermejo
  - 5- Los toldos
  - 6- Ollagüe
  - 7- Paso Sico
  - 8- Paso de Socompa

## **1. FLUJOS TURÍSTICOS TRANSFRONTERIZOS EMERGENTES**

Durante el siglo XIX, esta región “ABC” era la única de Latinoamérica que contaba con una red triangular de ferrocarriles, construida en relación con la extracción minera, una de las actividades que más han marcado la identidad contemporánea de esta región. Existía una línea entre Salta-Jujuy y Uyuni mediante La Quiaca/Villazón (frontera), otra línea entre Uyuni y Calama-Antofagasta mediante Ollagüe (frontera) y una última línea entre Antofagasta y Salta mediante el Paso de Socompa (frontera). Hoy en día, tan sólo algunos trozos discontinuos de estas líneas siguen funcionando: el tren de las nubes de Salta a San Antonio de los Cobres en Argentina, la línea del *Wara-Wara* entre Villazón y Uyuni en Bolivia y una única línea internacional entre Uyuni y Calama (trafico de carga solamente por el lado chileno). Los demás enlaces se llevan a cabo por carretera: entre Salta-Jujuy y Villazón (puesto fronterizo de la Quiaca), entre Uyuni y San Pedro de Atacama (pista, puesto fronterizo de Portezuelo del Cajón), entre San Pedro de Atacama y Jujuy (puesto fronterizo del Paso de Jama) y entre San Pedro de Atacama y Salta (pista, puesto fronterizo del Paso de Sico). La conexión por el Paso de Socompa que se lleva a cabo en todoterreno, aún recibe pocas visitas debido a la presencia de minas antipersonas en la proximidad del camino.

Resulta difícil cuantificar con precisión la realidad de este turismo transfronterizo. Contamos con estadísticas turísticas relativas a las llegadas de turistas a nivel de las provincias, regiones, departamentos, zonas protegidas y sus movimientos hacia determinados puestos fronterizos. Estas estadísticas siguen sin indicar de qué tipo de turistas se trata: occidentales, latinos o nacionales. Además, no es fácil saber de dónde proceden los turistas y a dónde van. A partir de los datos encontrados sobre las visitas de la reserva nacional “Los Flamencos” de San Pedro de Atacama, la reserva Eduardo Avaroa en Bolivia, los movimientos hacia los puestos fronterizos de Portezuelo del Cajón, el Paso de Jama así como de las estancias en Tilcara o en las provincias de Jujuy y Salta, podemos proponer una estimación, que desgraciadamente aún sigue siendo demasiado imprecisa, de unos 25.000 turistas cada año entre 2004 y 2006 en itinerarios incorporando a dos o tres países de la zona. Se pueden calcular resultados más fiables por cada localidad: para San Pedro de Atacama<sup>8</sup>, 120.000 turistas en 2004; para Tilcara,

---

<sup>8</sup> El portal de la SERNATUR ([www.sernatur.cl](http://www.sernatur.cl)), institución nacional encargada del turismo, ofrece en libre acceso un determinado número de datos. Al recortarlos, obtenemos una imagen bastante nítida sobre las visitas turísticas a San Pedro de Atacama. Podemos contar con las entradas turísticas a la “Reserva Nacional Los Flamencos”, visitada por casi todos los turistas (casi todos los entornos paisajísticos de interés turístico están integrados en una de las partes de esta reserva “en archipiélagos”, que cuenta con 7). En 2004, se registraron 123.959 entradas en todo el año (87.952 extranjeros, lo que corresponde a un 71% frente a los 36.007 chilenos, que corresponde al 29%) registrando picos en julio, agosto y enero. Así pues, obtenemos unos resultados superiores a la estimación municipal. Por otra parte, también podemos obtener una estimación sobre la llegada de “extranjeros transfronterizos” con las estadísticas del puesto fronterizo de San Pedro: 22.907 llegadas al Paso de Jama (Argentina), y 13.678 al Portezuelo del Cajón (Bolivia) en 2006, lo que corresponde a un total de 36.585. Por supuesto, muchos extranjeros van a Chile para trabajar o viajar (autocar entre Argentina y Perú), sobretodo al Paso de Jama. Como el paso por el Portezuelo del Cajón se realiza a pie o

12.000 turistas en 2004<sup>9</sup> (Fuente: ayuntamiento de Tilcara) y 52.000 para la reserva nacional de fauna "Eduardo Avaroa"<sup>10</sup>. No obstante, el reto de tal investigación no radica principalmente en cuantificar este fenómeno de forma estadística, sino principalmente en caracterizarlo de forma cualitativa. Una serie de encuestas personales realizadas a 135 turistas en San Pedro de Atacama y en Tilcara (Argentina) entre julio y agosto de 2006, corroboradas por constataciones cualitativas procedentes de distintos gestores de agencias de San Pedro de Atacama y de Uyuni, reflejan la siguientes observaciones.

Los flujos turísticos transfronterizos dominantes se llevan a cabo entre Chile y Bolivia de forma recíproca (con un efecto de circuito importante desde/hacia San Pedro de Atacama o desde/hacia Uyuni, y una salida o llegada del viaje en Perú) y entre Argentina y Bolivia (con un efecto de circuito desde Argentina hacia Bolivia) mediante la frontera de la Quiaca-Villazón. La relación entre Chile y Argentina (recíproca) es menos importante pero no por ello insignificante. Sin embargo, todas estas relaciones transfronterizas representan menos del 40% de las llegadas y salidas de turistas en San Pedro de Atacama y en Tilcara durante los meses de invierno (periodo en el que los turistas occidentales son más numerosos con respecto a los turistas latinos y nacionales que registran sus picos durante los meses de enero y febrero). Los circuitos transfronterizos conciernen una mayoría de ciudadanos de la Unión Europea (entre los cuales se incluyen muchos franceses), principalmente estudiantes y profesores. Dicho esto, en el caso de Argentina y Chile, la mayoría de los flujos se acercan a una lógica de país ("este año me recorro Chile" o "me recorro Argentina"). Los dos sentidos de circulación (Chile-Bolivia-Argentina y Chile-Argentina-Bolivia) son equivalentes en cuanto a los flujos turísticos transfronterizos. Sin embargo, hay muy pocos turistas transfronterizos que gozan de una lógica "ABC", con una estancia en los 3 países (9%). La mayoría tiende a seguir una lógica "CBP o ABP", incluyendo Perú como tercer país (13%). Si tenemos en cuenta los itinerarios de turistas que pasan por San Pedro y Tilcara, constatamos que la visita del sur de Bolivia está asociada a menudo con otros dos países (Argentina y Perú o Chile y Perú). Al revés, los turistas que viajan a Chile y a Argentina no van necesariamente a Bolivia.

El enlace entre San Pedro de Atacama y Bolivia (Uyuni) está garantizado de forma hegemónica por una serie de tours privados, con una estancia itinerante de 3 ó 4 días. Muy pocos turistas cogen el tren semanal entre Uyuni y Calama mediante Ollagüe. El enlace entre San Pedro de Atacama y Argentina (Salta, Jujuy, Tilcara) está garantizado por un autobús regular (tres veces a la semana) y el enlace entre Argentina (Salta, Jujuy, Tilcara) y Bolivia está garantizado por un autocar y un tren (cuadro). Los pasos de las fronteras son puntos de ruptura de carga salvo en el Paso de Jama, en donde los turistas vuelven a subir al mismo autobús. Por lo tanto, la gestión de los flujos está

---

en tour organizado, esto ofrece una mejor estimación del flujo de turistas transfronterizos que van desde Bolivia a Chile.

<sup>9</sup> Todos los turistas que visitan la Quebrada no siempre trasnochan en Tilcara, sino en otro de los nueve municipios que forman la Quebrada. Otras fuentes hablan de unos 300.000 turistas en todas las localidades de la Quebrada de Humahuaca en 2003 (Ramousse, Salin, 2003).

<sup>10</sup> Por lo tanto, aquí no se incluyen los turistas que van desde Bolivia a Argentina sin visitar la reserva nacional de fauna.

completamente dominada por empresas privadas que colaboran con los poderes públicos, competidores entre ellos sea a nivel entre los países o/y entre las regiones.

**CUADRO N° 1**  
**LOS TRES ITINERARIOS PRINCIPALES TRANSFRONTERIZOS DE LA**  
**REGIÓN ABC**

<b>Itinerario transfronterizo</b>	<b>Punto de paso fronterizo y duración de paso</b>	<b>Distancia aproximada en Km. y duración del trayecto</b>	<b>Modo de transporte</b>	<b>Contenido turístico</b>
C↔B San Pedro de Atacama-Uyuni Línea de tren Calama-Ollagüe-Uyuni poco frecuentada (2 trenes a la semana)	San Pedro de Atacama & Portezuelo del Cajón -4.600m 2h	400 km. – 12h si es directo o 3 días	Minibús y a continuación todoterreno	Posibilidad de realizar una excursión de 3 días y un circuito por San Pedro de Atacama o Uyuni.
C↔A San Pedro de Atacama – Quebrada de Humahuaca	San Pedro de Atacama & Paso de Jama – 4400m 3h	500 km – 10h	Autobús	Ningún “package” turístico previsto. Autocar de gran distancia. Carretera recientemente asfaltada.
A↔B Quebrada de Humahuaca - Uyuni	Villazón-La Quiaca 2h	500 km- 14h	Autobús y a continuación, tren	Ningún “package” turístico previsto. Autobús y trenes de gran distancia.

## **2. GESTIÓN PRIVADA DE LOS FLUJOS: RETOS Y DIFICULTADES**

Cuatro agencias privadas se encargan del enlace entre San Pedro de Atacama y Uyuni, ofreciendo una serie de tours exclusivamente “paisajísticos” (Laguna Verde, Colorada, etc.). Todas ellas son agencias bolivianas ubicadas en Bolivia y en Chile<sup>11</sup>, ya que el procedimiento contrario no es posible por ahora (bloqueo burocrático en Bolivia que aún carece de relaciones diplomáticas con Chile)<sup>12</sup>. Estas agencias permiten que los turistas puedan efectuar un segmento de su itinerario transfronterizo mientras que visitan varios

<sup>11</sup> Chile es un país muy abierto a las empresas extranjeras debido a una serie de medidas legales muy liberales.

<sup>12</sup> Bolivianos y chilenos pueden cruzar la frontera con sus respectivos carnés de identidad, sin pasaporte. No obstante, las inversiones cruzadas permanecen difíciles.

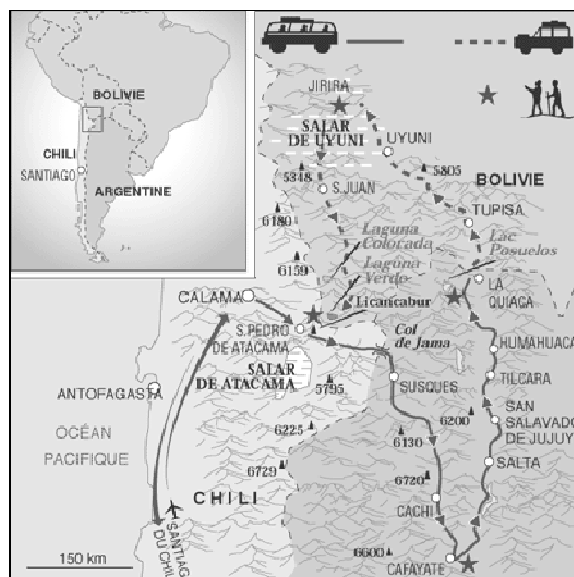
centros paisajísticos estupendos del Sur-Lípez boliviano. Es un sector muy visitado por los turistas “mochileros”.

Dos compañías privadas de autobuses garantizan tres veces por semana en los dos sentidos el enlace Salta-Jujuy-Quebrada (Purmamarca)-San Pedro de Atacama-Calama-Arica (Pullman Bus y Géminis). Son dos compañías chilenas, ya que las compañías argentinas aún no cumplen con todas las normas necesarias para abrir dichas líneas. Además, hace tan sólo un año de la aceptación de los todoterrenos como “vehículos aptos para el transporte de turistas” en Argentina, lo que abre nuevas perspectivas a las agencias argentinas.

Es que mira, hay claras reglas en el ministerio de transporte tanto argentino como chileno y si tú quieres obtener un permiso internacional para operar en esos lugares, hay reglas muy claras. Por ejemplo, que el autobús no tenga más de ocho años de antigüedad si no me equivoco, que sea Pullman y que tenga un servicio y aire acondicionado, son requisitos mínimos para poder operar de forma internacional y eso lo han hecho de mutuo acuerdo tanto en Argentina como en Chile y también en Bolivia: yo lo conozco muy bien por que yo lo he visto, lo he leído etc... Entonces hay muchas empresas que quieren hacerlo pero no cumplen con los requisitos de tal modo que no lo pueden operar. El que no tiene mucha información, podrá decir fácilmente que se puede operar: bueno, la verdad es que se puede operar, tanto en Iquique como en Arica salen vehículos de Pullman Bus por ejemplo hacia la Paz o también autobuses de Bolivia que vienen para Iquique o Arica. Es la misma forma en que se puede operar en cualquier lugar, en cualquier frontera... solamente que hay que saber cumplir con los requisitos que te pide el ministerio de transporte (Carlos Colque, COLQUE TOURS, San Pedro de Atacama)

Del mismo modo, las agencias de Argentina y de Chile pueden organizar tours transfronterizos siempre y cuando devuelvan a dichos turistas a su punto de salida (circuitos cerrados). Esto no se aplica a las agencias de Bolivia, gracias al cambio de vehículo en la frontera y a la posibilidad que se ofrece a las agencias bolivianas de instalarse en Chile. Por último, una gran ventaja se ofrece a los grandes tour-operadores internacionales (europeos...) que ofrecen circuitos propiamente internacionales (ejemplo de la travesía de los Andes: cf. documento N° 1) apoyándose en distintas agencias nacionales como subcontratistas. Por lo tanto, es a nivel internacional que podemos hablar de una auténtica integración turística transfronteriza, ya sea desde el punto de vista de la oferta como de la demanda.

## DOCUMENTO Nº 1



Fuente: [www.explorator.fr](http://www.explorator.fr)

Gran expedición a través de los pasos de la cordillera de los Andes y de los sitios más bonitos del Altiplano. Desde el desierto del Atacama, acudiremos a los altos valles indios coloridos del norte de Argentina antes de atravesar las profundidades del sur Lípez boliviano, iluminadas por el blanco del Salar de Uyuni y los colores pasteles de sus lagunas repletas de millones de flamencos.

Por el lado de los Estados, aún siguen existiendo muchas limitaciones jurídicas y administrativas que obstaculizan la “facilitación” de esta dinámica transfronteriza, a pesar de que podamos constatar avances importantes, como por ejemplo, la apertura de la carretera asfaltada entre San Pedro de Atacama y Jujuy en 2005. El crecimiento del turismo transfronterizo entre San Pedro de Atacama, la Quebrada de Humahuaca (mediante Jujuy o Salta principalmente) y Uyuni induce una nueva puesta en relación de las puertas andinas, anteriormente conectadas (antes de las independencias) y que, desde las independencias y las guerras, se han dado la espalda. Estas nuevas interrelaciones plantean nuevos retos a los actores locales y regionales de estas regiones andinas que “por fin” tienen la posibilidad de rodear Estados muy centralizados, inscribiéndose en una dinámica de regionalización transfronteriza.

### 3. PROMOCIÓN DEL TURISMO Y REDES DE PODERES COMPETITIVOS A NIVEL NACIONAL Y “REGIONAL” (ENTRE LOS TRES PAÍSES, ENTRE JUJUY Y SALTA EN ARGENTINA)

#### a. Entre los tres países: competencias monetarias y nivel de vida

En relación al turismo “mochilero” y organizado, hay una relación, eh... del 100%, un 80%, un 85% corresponde al turismo “mochilero” y un 15%

al turismo organizado. Desde ese punto de vista, ese tipo de mercado digamos, busca siempre algo no económico pero algo a nivel intermedio, ni muy caro ni muy barato, entonces San Pedro se ha convertido en muy caro si te das cuenta, se ha convertido en muy caro y es por eso que por ejemplo San Pedro ha perdido un poco de... aquí, antes, por ejemplo un turista se quedaba como mínimo tres días hasta una semana, siete, ocho hasta diez días, hoy en día se queda solamente dos días, un día, como máximo tres o cuatro días, no se queda más. Porque lógicamente las residencias son muy buenas y son muy caras y lo que se está viviendo ahora por ejemplo, yo conozco la parte Argentina, la Quebrada de Humahuaca, toda esa parte. Ahí como Argentina ha abaratado sus costos, toda esa gente se va a visitar allá, entonces... y Bolivia obviamente que es indudable que la visiten, es un gran mercado. (Carlos Colque, COLQUE TOURS, San Pedro de Atacama).

Los alrededores de San Pedro de Atacama y del Sur-Lípez boliviano cuentan con el mismo tipo de recursos medioambientales paisajísticos a proponer a los turistas <sup>13</sup> y, a largo plazo, uno de los dos espacios podrá ganar al otro. Hoy en día, algunos turistas pasan tan sólo un día en San Pedro de Atacama, pero realizan una excursión de 4 días en esta parte de Bolivia. San Pedro de Atacama podría convertirse a largo plazo en una localidad de tránsito y de fiesta (discoteca, restaurante, comodidad de una hostelería internacional, consumo de drogas, etc.), perdiendo segmentos de mercado hacia países más baratos. Sin embargo, existen auténticas complementariedades entre el sur de Bolivia, San Pedro y el noroeste de Argentina: complementariedad cultural con la Quebrada de Humahuaca en torno al carnaval y a las distintas fiestas patronales de Pachamama, complementariedad medioambiental con las yungas, estas zonas de selvas subtropicales de montaña que son muy exóticas para los chilenos del norte, acostumbrados a los desiertos, para los europeos o incluso para los argentinos de Buenos Aires.

La competencia entre los tres países está aguda: los precios aumentaron en San Pedro de Atacama, el peso chileno esta más fuerte cuando el peso argentino estuvo devaluado tras la crisis de 2001 y el boliviano esta relativamente bajo, así como los precios bolivianos. Por tan sólo 10 euros, el turista transfronterizo “mochilero” puede pagarse una noche y una comida en Bolivia, al igual que en Argentina, pero tan sólo podrá costearse una pequeña comida en San Pedro de Atacama. Quizás el exceso de visitas en San Pedro de Atacama pueda regularse gracias a una serie de aspectos puramente monetarios, lo que confirma la lógica de “la forma en la que el mercado regula el mercado cuando cambiamos de escala y abrimos el sistema”.

Del mismo modo, se plantea el problema de la “puerta de entrada” de los turistas internacionales, generalmente materializada por un aeropuerto: Iquique, Calama, Salta, Jujuy y la Paz son los cinco aeropuertos principales que permiten que los turistas puedan acceder a la región turística transfronteriza ABC. La ausencia de líneas en el interior de esta región (salvo Iquique-La paz y en forma temporal, en verano, Salta-Iquique/Calama) no

---

<sup>13</sup> Salares, lagunas de altitud, géiseres, flamencos rosas, etc.

facilita los circuitos transfronterizos y obliga a los turistas a adoptar lógicas de ida y vuelta terrestres o de circuito en tres países, aquellos siendo finalmente bastante escasos, ya que resultan costosos y largos debido a la duración de los transportes.

#### **b. A nivel provincias: debates políticos y territoriales**

Un auténtico espíritu competitivo anima las provincias de Salta y de Jujuy. La provincia de Jujuy está enclavada en la provincia de Salta, lo que constituye una fuente de conflictos desde hace mucho tiempo. Esta rivalidad también explica el deseo del gobernador de la Provincia de Jujuy de favorecer la multiplicación de las cooperaciones con Bolivia y Chile, para liberarse al máximo de su derecho de paso con Salta. Por otro lado, los representantes de la provincia de Salta han considerado desde hace mucho que la Provincia de Jujuy constituya uno de sus extrarradios anexados, específicamente en el ámbito turístico. De hecho, la mayoría de las agencias de viaje que conducen a los turistas hacia la Quebrada de Humahuaca proceden directamente de Salta.

Salta es una provincia mucho más rica que Jujuy y cuenta históricamente con una red de emprendedores mucho más activa que la de Jujuy. Desde el punto de vista político, Salta (peronistas de derecha<sup>14</sup>) se opone a Jujuy y al Estado central argentino (peronistas de izquierda<sup>15</sup>) ambos del mismo campo. Jujuy ha utilizado esta amistad política nacional para consolidar su posición en la gran región turística argentina de interés nacional, el “Norte Argentino”, federando varias provincias, y logró que la carretera internacional del Paso de Jama pase por Jujuy. Del mismo modo, demostró su existencia a nivel internacional al lograr que la Quebrada de Humahuaca fuese clasificada por la UNESCO, ¡a pesar de que dicha clasificación parezca ser más beneficiosa para los operadores turísticos de Salta, las lógicas patrimoniales no coincidiendo en este caso con las turísticas! Estos últimos gozan de relaciones muy estrechas con la secretaría de turismo de la provincia de Salta, que responde a las acciones de Jujuy apoyándose en los comités de fronteras, aquellos constituyendo uno de los componentes operativos de ZICOSUR (corredor bioceánico entre el Atlántico y el Pacífico) con el desarrollo de corredores transfronterizos: paso de Sico y corredor de biodiversidad de los Yungas.

---

<sup>14</sup> **Juan Carlos Romero** (nacido el 16 de noviembre de 1950) es un político del Partido justicialista argentino, el actual gobernador de la Provincia de Salta. En 1995, fue elegido gobernador de Salta y su elección se volvió a repetir en 1999 y en 2003. En 2003, fue candidato a la vicepresidencia en la campaña de Carlos Menem.

<sup>15</sup> **Eduardo Alfredo Fellner** (nacido en 1954) es un político del Partido Justicialista argentino (PJ), actual gobernador de la Provincia de Jujuy. Fellner fue gobernador interino cuando Carlos Ferraro (quien también ejerció como interino dos años antes) renunció a su cargo ante una crisis institucional. Fue elegido en 1999 y en 2003. Fellner se convirtió en el líder nacional del Partido Justicialista en 2004, presidiendo su consejo nacional. No obstante, renunció el mismo año ante el estallido de un escándalo entre los partidarios del Presidente Néstor Kirchner, a quien Fellner debía fidelidad, y los líderes del partido provincial (Fuente : Wikipedia Argentina).



Volvemos a encontrar este tipo de competencia entre las regiones chilenas (de Arica, N° XIV, de Tarapacá (N° I) y de Antofagasta (N° II)). Las regiones de Arica y Tarapacá intentan desarrollar circuitos turísticos transfronterizos con Perú y Bolivia, apoyándose en redes de zonas protegidas (Parque Nacional Lauca) y comunitarias (Aymaras Sin fronteras), valorando una serie de entornos y marcadores culturales que se asemejan a los de San Pedro de Atacama. Su estrategia radica en captar una parte de los flujos importantes de turistas, concentrados actualmente en San Pedro de Atacama.

En Bolivia, no se puede hablar realmente de una competencia entre los departamentos de Potosí y de Tarija, ya que su oferta no se basa en absoluto en el mismo tipo de recurso turístico. Por lo tanto, son principalmente complementarios.

Más allá de estas competencias, entre los países, así como entre sus distintas entidades regionales, podemos observar el desarrollo de redes transfronterizas en todos los niveles, directamente vinculadas con este proceso turístico.

#### **4. CONFLICTOS SOCIALES Y DESESTABILIZACIÓN DEL RECURSO MEDIOAMBIENTAL: ESTRATEGIAS Y REPRESENTACIONES DIFERENCIADAS DE LOS ACTORES LOCALES.**

##### **a. Un recurso ambiental y paisajístico al servicio del turismo**

El entorno natural de la zona turística de San Pedro de Atacama es frágil. Se encuentran varios tipos de medios: un desierto de sal fosilizada, dunas de arena, un salar y lagunas de altitud con sus flamencos rosas. Por lo tanto, estos centros no pueden acoger a demasiados turistas sin conllevar consecuencias a veces irremediables: marcas de pasos y erosión imposibles de borrar por una lluvia inexistente, vulnerabilidad de los huevos de flamencos, contaminación de las aguas, basura, etc. Del mismo modo, cabe señalar que la extracción minera en el sur del Salar de Atacama no carece de consecuencias en el medioambiente así como la perturbación de un grupo de equilibrios naturales. Las compañías mineras tienen dinero y “compran” por así decirlo los “derechos de contaminar” al financiar proyectos de desarrollo en determinadas comunidades indígenas o contribuyendo en el sistema de conservación de la naturaleza de la CONAF (organismo encargado de la gestión de bosques y parques nacionales chilenos).

Cabe señalar también que las empresas mineras son grandes consumidores de agua. San Pedro es un oasis montañoso ubicado en la llanura andina del desierto de Atacama. Por lo tanto, los recursos de agua son muy limitados (Río San Pedro y capas freáticas) a pesar de que la situación de la llanura pueda parecer favorable. Los turistas exigen mucha agua (duchas calientes, piscinas, restauración, lavandería...) y se organizan cortes de agua en los distintos barrios de San Pedro para que el centro turístico pueda estar debidamente suministrado en las horas de punta (mañana y noche). La periferia rural del pueblo sufre entonces las consecuencias del bienestar del

centro turístico. Las situaciones de Tilcara en Argentina y de Uyuni en Bolivia parecen comparables desde el punto de vista de los impactos del turismo en el medioambiente, así como a nivel de las consecuencias sociales.

**b. Segregaciones sociales y territoriales y oposiciones indígenas/exógenos**

El turismo es fuente de desigualdades socio-espaciales muy fuertes. Se pueden ver claramente en San Pedro y en Tilcara. Cada año, 120.000 turistas visitan San Pedro de Atacama: es un volumen importante con respecto a una población de 4.600 habitantes permanentes en el pueblo (entre los cuales se incluyen 4.000 “indígenas” y 600 “exógenos”), sobre todo si tenemos en cuenta que el espacio de vida de los turistas está muy limitado (centro del pueblo y uno o dos hoteles periféricos). Además, casi todos los hoteles, restaurantes y agencias que ofrecen excursiones, pertenecen a extranjeros o a chilenos de Santiago, y los más “locales” proceden de Calama, la ciudad minera vecina.

**CUADRO Nº 2**  
**NOMBRES DE DETERMINADAS AGENCIAS, HOTELES Y RESTAURANTES DE SAN PEDRO.**

<b>Topónimo</b>	<b>Tipo de local</b>	<b>Referencia vehiculada</b>
Desert Adventure	Agencia	Medioambiente y aventura, en inglés.
SPACE Cielo Austral		Cielo austral y espacio; en inglés y español
Altiplano Aventura	Agencia	Medioambiente y aventura
Atacama Connection	Agencia	Conexión al mundo; en inglés
Terra Extreme	Agencia	Medioambiente y aventura, en inglés.
Azimut 360	Agencia	Orientación de gran ángulo
Corvatsch	Agencia	Patronímico
La Florida	Hotel	Estado estadounidense
Todo natural	Restaurante	obvio
Adobe	Bar	Informática
Atacama Lodge	Restaurante	Vivienda a la inglesa
Foto Safari	Agencia	¿África en San Pedro de Atacama?

Los precios aplicados en San Pedro han aumentado mucho con el paso de los años ya que la clientela turística dominante es europea y de un medio social relativamente alto. Esto conlleva un aumento general de los precios de todos los servicios y por lo tanto, afecta a la mayoría de la población que vive con ingresos muy modestos. Por lo tanto, podemos hablar de una auténtica segregación socio-espacial en San Pedro de Atacama:

- Segregación entre un espacio central súper-turístico, con una autenticidad simulada, muy artificial y un espacio periférico formado por una mayoría de residencias modestas pero también, residencias de los operadores que se han enriquecido con el turismo.
- Segregación entre una población local explotada o marginada con respecto al desarrollo turístico y una mayoría de exógenos, gestores de hoteles o agencias, procedentes del extranjero (franceses, alemanes, etc.) o de Santiago.
- Segregación entre una población poco educada y marginada y una población bien educada y bien conectada.

Esta segregación socio-espacial se refleja en las reivindicaciones de los movimientos indígenas expresados por sus representantes locales (Consejo Nacional de Pueblos Atacameños) como por instituciones nacionales (CONADI, organismo encargado de la gestión de los asuntos indígenas desde 1993, fecha de la promulgación de la ley sobre los derechos de las poblaciones autóctonas de Chile) que utilizan el argumento “*somos los más antiguos del lugar*” para reivindicar una legitimidad territorial y condenar el proceso turístico actual.

Si yo llego a San Pedro y soy turista yo veo un oasis, para que pueda vivir ese oasis yo necesito agua, necesito que el que es agricultor siga haciendo agricultura. Porque si yo me dedico todo a vender la tierra, en algún momento podría ser que no vamos a tener agricultura, en algún momento podría ser que se empiece a secar esa tierra y ya no tenga el atractivo que tiene hoy... ¿me entiende? Entonces, todo tiene que ir relacionado, el agricultor quizás tiene que tener mayor beneficio. Aquí la agricultura es muy difícil, no tenemos agua, es muy escasa el agua. Ahora el que viene de afuera y hace su negocio acá para vender servicio eh... también tiene que entender esto y yo creo que eso es lo que no se ha podido organizar acá para que así puedas como servicio público tener a lo mejor una mirada, cómo podemos mejorar pero entre todos. Y no siempre de repente uno ve que el empresario, el que está al otro lado, el que está haciendo el negocio, siempre la crítica o sea... por qué no matan los perros, por qué no hacen esto, por qué no hacen esto otro, pero mientras tanto yo me dedico solamente a ganar plata. Yo no me veo involucrado con los demás, poder aportar, poder dar ideas y financiera y yo creo que su opinión también es muy válida, pero si no hacemos eso entonces nos vemos como desconectados. Un grupo para allá y otro para acá, eso es lo que se ve actualmente. No existe una comunicación, una red de hacer mejor el trabajo, juntos (Mirta Solís, Municipalidad).

Hasta el año 2004, los beneficios procedentes del turismo estaban muy poco distribuidos entre toda la población, salvo mediante las patentes comerciales. Al final, es dinero “internacional” que beneficia a un conjunto de actores conectados a nivel nacional o internacional. Por último, los puestos de trabajo creados por el turismo han beneficiado poco a los “locales” a nivel local, ya que:

- los puestos de trabajo cualificados (guías, gestión, recepción) se atribuyen a muy pocos locales.
- Los puestos de trabajo no cualificados son una realidad, pero tan sólo permiten que los trabajadores puedan vivir de forma cautiva en un pueblo en el que todos los precios aumentan, de la alimentación básica al agua.
- Resulta difícil de continuar una actividad agrícola frente a los problemas de escasez agua y de competencia territorial. Algunos habitantes han vendido sus tierras y se han marchado a la ciudad.

Por lo tanto, el recurso territorial local basado en la especificación “entorno paisajístico indiscutible” se ha territorializado a nivel mundial con una perspectiva no sostenible. Así pues, frente al aumento de los precios y la degradación del recurso medioambiental, puede que los turistas se alejen de San Pedro de Atacama. Por lo tanto, será un “turismo de usar y tirar”, cambiante, que polariza un turismo limitado a un periodo de treinta años.

Encontramos el mismo tipo de problemas en Tilcara, pero a un nivel inferior, ya que las visitas turísticas aún no han alcanzado los records registrados por San Pedro de Atacama. Además, el ayuntamiento “indígena” de Tilcara ha implantado una auténtica estrategia de desarrollo turístico sostenible, aún inexistente en San Pedro de Atacama (entrevista de agosto de 2006 con S. Escobar, encargado del turismo en el ayuntamiento de Tilcara).

De los 7.000 habitantes del pueblo, 2.000 proceden del exterior (más europeos que argentinos de las ciudades) y 5.000 son locales. Las personas del exterior son las que poseen todo el comercio moderno. Se trata de un proceso de neocolonización. Esto no cambia mucho, ya que el valle ya ha conocido varios procesos de colonización anteriormente (Inca; español). Una de las herramientas para redistribuir un poco la riqueza aportada por el exterior es el impuesto comercial sobre sociedades. Los demás impuestos de tipo territorial se pagan directamente a la Provincia. Para la gestión del agua, lo ideal sería lograr un funcionamiento de tipo cooperativo. Por el momento, un organismo privado llamado “Agua de Los Andes” es el que gestiona la distribución de agua potable. De todas formas, existe un choque entre los dos sistemas territoriales, comunitario y privado.

Encontramos el mismo discurso en determinados movimientos indigenistas opuestos al turismo y a la segregación territorial (Reboratti 2003). Veamos el análisis del jefe indigenista H. Arroyo<sup>16</sup> mediante una carta abierta de propuesta enviada, entre otros destinatarios, a los representantes de la UNESCO, que han validado el centro de la Quebrada de Humahuaca como Paisaje Cultural de la Humanidad.

---

<sup>16</sup> Washington Arroyo adopta el nombre de Huasin Arroyo para parecer más “indio”. Palabras traducidas por S. Guyot. Entrevista de diciembre de 2005.

**DOCUMENTO N° 2**  
**EJEMPLO DE LA PÁGINA 3/3 DE LA CARTA ABIERTA ENVIADA POR LOS**  
**REPRESENTANTES INDIGENISTAS DE TILCARA A LA UNESCO.**

Reclamamos:

- 1- Que se declaren de utilidad pública y sujetas a restitución todas las tierras fiscales ubicadas en el departamento de Tilcara entregadas a particulares durante los diez últimos años.
- 2- Que se forme una comisión mixta con representantes del Poder Ejecutivo provincial, el Poder Legislativo, la Secretaría de Derechos Humanos de la Nación, el Consejo Deliberante de Tilcara y habitantes originarios de Tilcara, elegidos libre y democráticamente a fin de investigar y proponer soluciones en todos los litigios producidos como consecuencia de los acontecimientos antes descriptos, que tome en cuenta los aspectos sociales y legales.
- 3- Que se haga cumplir la ley nacional de Patrimonio arqueológico y paleontológico, y se impida que las nuevas construcciones se realicen sin control.
- 4- Que se realice una evaluación de impacto social y ambiental de las nuevas condiciones generadas, y se prohíba cualquier tipo de obra hasta tanto esto acontezca.
- 5- Que se prorrogue la vigencia de la ley provincial 5455 por seis meses más.
- 6- Que se respeten y hagan respetar los derechos constitucionales prescriptos por el artículo 75 inciso 17 y el convenio 169 de la OIT sobre Pueblos indígenas y tribales en Estados independientes, acerca de las obligaciones del Estado Nacional en territorios de los pueblos indígenas.
- 7- Que se suspenda la Declaratoria de Paisaje cultural por parte de la UNESCO para el Departamento de Tilcara hasta tanto no se planifique el control de los impactos sociales y ambientales de forma conjunta y consensuada entre el Estado y la población, se realicen las obras necesarias de infraestructura para contener a los visitantes y se garantice el monitoreo del proceso por parte de la población local.

Así como los tilcareños nunca aceptamos los derechos de conquista producto de la invasión española, y resistimos silenciosamente la opresión de los "patrones abusivos de la tierra" y sus descendientes, como decían nuestros antepasados a fines del siglo XIX, no aceptamos ahora la violencia de quienes por tener un poco de dinero y "ser amigos del poder" se creen con derechos sobre nuestras tierras y nuestras prácticas culturales y sociales.

**DOCUMENTO Nº 3**  
**CARTEL QUE REIVINDICA LA LEGITIMIDAD TERRITORIAL DE LOS**  
**INDÍGENAS DE TILCARA, QUE CARECEN DE TÍTULOS DE PROPIEDAD**  
**FRENTE A LA TOMA DE PODER DE LOS INVERSORES EXTERIORES EN**  
**EL PUEBLO.**



En Uyuni (Bolivia), encontramos tensiones equivalentes entre los actores urbanos líderes del sector turístico y los habitantes de las zonas rurales vecinas, atravesadas por los circuitos turísticos, que intentan organizarse para poder gozar del turismo.

El turismo, paradójicamente, conlleva una serie de impactos medioambientales y sociales sin precedentes en los espacios frágiles; impactos que implican regulaciones, cooperaciones y adaptaciones territoriales totalmente innovadoras y cuya dimensión transfronteriza no está ausente. De cierto modo, el turismo transfronterizo conlleva otros tipos de dinámicas transfronterizas “encargadas” de auto-regularlo. Lo vemos mediante los acuerdos de cooperación destinados a proteger la fauna y la flora de los Andes o incluso en los proyectos transnacionales de reivindicaciones identitarias y socio-económicas indigenistas. Sin embargo, estas regulaciones, cooperaciones y adaptaciones territoriales a menudo tan sólo están en la etapa de proyecto y deberán rápidamente concretizarse para evitar que la desestabilización medioambiental y social vinculada al turismo no sea demasiado importante.

#### **IV. ¿LAS PREMISAS DE UNA REGULACIÓN TRANSFRONTERIZA?**

##### **1. EL DESARROLLO DE REDES TRANSFRONTERIZAS VINCULADAS CON EL TURISMO**

El desarrollo turístico transfronterizo a nivel supranacional se lleva a cabo en torno a dos ejes principales: un eje longitudinal norte-sur, basado en

las antiguas vías de circulación inca (camino del Inca), que surge de una lógica política panandina apoyada por la UNESCO, y un eje latitudinal este-oeste que nace de la cooperación bioceánica en el marco de la ZICOSUR. La región ABC se ubica en el cruce de ambos ejes, lo que implica una multiplicación de proyectos de circuitos turísticos que la abordan (véase “d”). Esta situación favorable de “cruce de iniciativas supranacionales” también consolida el papel tan sumamente estratégico del desarrollo y de las cooperaciones turísticas en esta región desde un punto de vista geopolítico. Las demás iniciativas de cooperación turística transfronteriza se reúnen a nivel local, municipal y comunitario y a menudo se multiplican mediante el establecimiento de redes con ONG y fundaciones privadas.

**a. El Camino del Inka (Camino Principal Andino o “Qhapaq Ñan”<sup>17</sup>)**

La patrimonialización de las antiguas rutas incas que atraviesan la América Andina se inscribe en un movimiento de reconocimiento y de valorización de la historia precolombina<sup>18</sup>. En la época del imperio inca, existían fuertes relaciones entre el norte y el sur de las regiones andinas. Antes de los Incas, constatábamos el mismo tipo de dinámicas con el auge de la civilización Tiwanaku y la existencia de poderosas señorías aymaras funcionando en redes. Por ello, hoy en día, para determinados indígenas aymaras, el imperio inca también se asemeja a un tipo de colonización. No obstante, de forma bastante consensual, la mayoría de los actores andinos se ponen de acuerdo para reconocer la existencia de un conjunto de civilizaciones precoloniales, con una cultura específica y un funcionamiento territorial complejo. Así pues, las redes de rutas incas aparecen como un símbolo de los enlaces territoriales sedimentados desde hace varios siglos en estas regiones andinas. En el siglo XV, la parte meridional del imperio inca que corresponde a la región ABC, llamada “Kollasuyu”, incorpora los señoríos aymaras y se extiende, por el sur, hasta el río Maipo que corresponde al límite norte del mundo Mapuche, no invadido por los incas.

La iniciativa de la patrimonialización del camino de los incas surgió del gobierno peruano a principios de los años 2000. Rápidamente, los demás estados andinos de Colombia, Ecuador, Bolivia, Argentina y Chile se unieron a ella. La idea consistía en promover el eje longitudinal principal de las rutas incas, que pasa por todos estos países, englobando el conjunto del patrimonio arqueológico, minero y cultural, atravesado por dichas rutas. Con ayuda del Banco Interamericano de Desarrollo, los gobiernos de los países andinos solicitaron la clasificación por parte de la UNESCO del “Qhapaq Ñan” como patrimonio mundial cultural de la Humanidad. Este proyecto de patrimonialización “axial” y “transfronterizo” es completamente original y representa un auténtico proyecto de cooperación multilateral. Además, reposa en una dimensión socio-económica importante. La valorización de este eje inca, como recurso patrimonial, puede facilitar el desarrollo de las comunidades indígenas ubicadas en sus alrededores. Por lo tanto, se sobreentiende que el “Camino de los Incas” se utiliza como un recurso turístico importante para

---

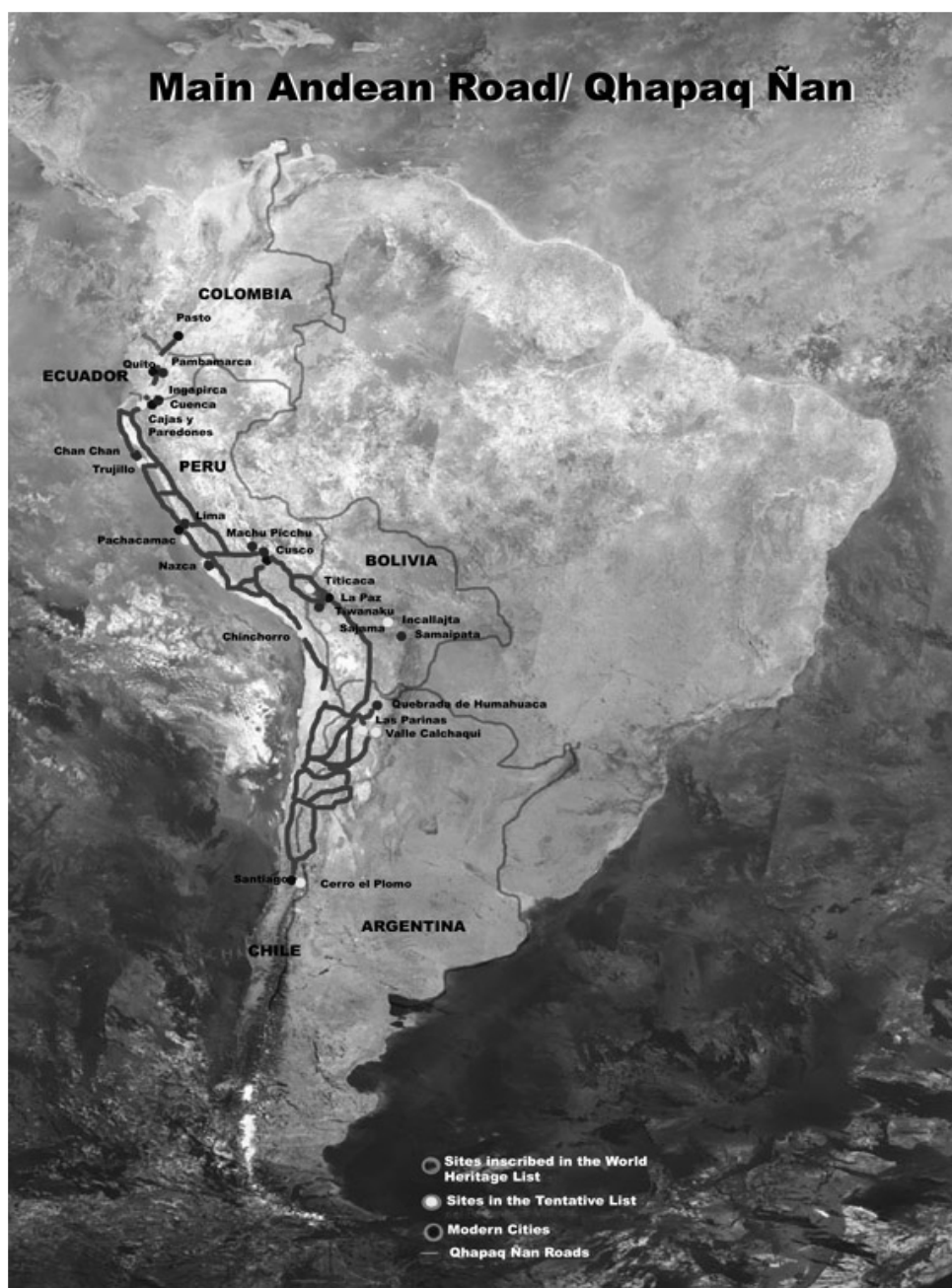
<sup>17</sup> [http://whc.unesco.org/pg.cfm?s=home&cid=281&id\\_group=19&l=SP](http://whc.unesco.org/pg.cfm?s=home&cid=281&id_group=19&l=SP)

<sup>18</sup> [http://www.tiwanakuarqueo.net/7\\_flash/qapaqnan/qapaqnan.swf](http://www.tiwanakuarqueo.net/7_flash/qapaqnan/qapaqnan.swf)

integrar itinerarios turísticos culturales temáticos. En el norte de Chile y en el sur de Bolivia, este proyecto se confunde actualmente con las acciones de la asociación Aymaras Sin Fronteras, también financiada por el BID, para evitar duplicar inútilmente las iniciativas (Amilhat Szary 2006).

El “Camino de los Incas” corresponde a una red de ejes andinos históricos de circulación (véase mapa).

**MAPA Nº 2**  
**EL “CAMINO DE LOS INCAS” O “CÁPAC ÑAN”**



Fuente: <http://whc.unesco.org>



Para la región ABC, el itinerario chileno corresponde a la parte noreste de la región de Arica y Parinacota, hacia el lago Chungará, el parque nacional transfronterizo de Lauca y a continuación, más al sur, en la segunda región, el desierto de Atacama y San Pedro de Atacama como centros principales. En Argentina, el itinerario corresponde a la parte altiplánica de la provincia de Jujuy en estrecha relación con la Quebrada de Humahuaca. Por último, en Bolivia, corresponde al eje del Lago Titicaca-Villazón. Los gobiernos de los países andinos esperan obtener un reconocimiento del “Camino Principal” o *Qhapaq Ñan* en 2010. Hasta dicha fecha, este proyecto actúa de catalizador para las relaciones diplomáticas entre los países a nivel nacional, pero también entre las distintas regiones y localidades andinas.

Los distintos actores políticos, culturales y turísticos, se reúnen para intentar ofrecer una consistencia operativa a un proyecto demasiado a menudo considerado como una “bonita teoría en el papel”. No obstante, incluso antes de su reconocimiento oficial, el “*Qhapaq Ñan* o Camino de los incas” ya actúa como un punto de interés turístico para muchos operadores y actores políticos regionales y locales. Por lo tanto, cada región de cada país no espera el reconocimiento oficial para vender a los turistas itinerarios inspirados de dichos ejes prestigiosos de circulación. Además, este proyecto actúa como complemento de una visión transversal del desarrollo turístico este-oeste que corresponde a la rehabilitación de la complementariedad de las distintas etapas ecológicas andinas entre el océano, el desierto, la puna, los valles y la selva (“Pacífico, Desierto de Atacama, Puna, Quebrada y Yungas”).

#### **b. La dimensión turística de los comités de fronteras**

La ZICOSUR es una zona de integración de regiones fronterizas de varios países de Sudamérica. Cuenta con un comité técnico sobre turismo que emite, varias veces al año, una serie de recomendaciones. A nivel inter-regional, se han implantado comités de fronteras para facilitar esta integración y garantizar la aplicación efectiva de dichas recomendaciones. Concretamente, se encargan de negociar e implantar a nivel de las regiones fronterizas de dos países, todas las políticas de cooperación, discutidas a nivel de la ZICOSUR y al revés, actúan también como laboratorios de la política fronteriza. Entre el noroeste argentino y el norte chileno (región de Antofagasta), existe un comité que reúne el conjunto de los actores regionales chilenos y provinciales argentinos implicados. Del mismo modo, existe un comité de frontera entre el norte de Chile y el sur de Bolivia y entre el noroeste de Argentina y el sur de Bolivia. Un asesor del Estado central asiste a las reuniones de los comités de fronteras para rendir cuentas a los distintos ministerios nacionales implicados. Suele pasar que las negociaciones estén más difíciles entre el nivel regional y el Estado de un mismo país (por motivos de divergencias de prerrogativas y de normativas territoriales) que entre dos regiones de dos países vecinos que ven un gran interés en la armonización de sus leyes.

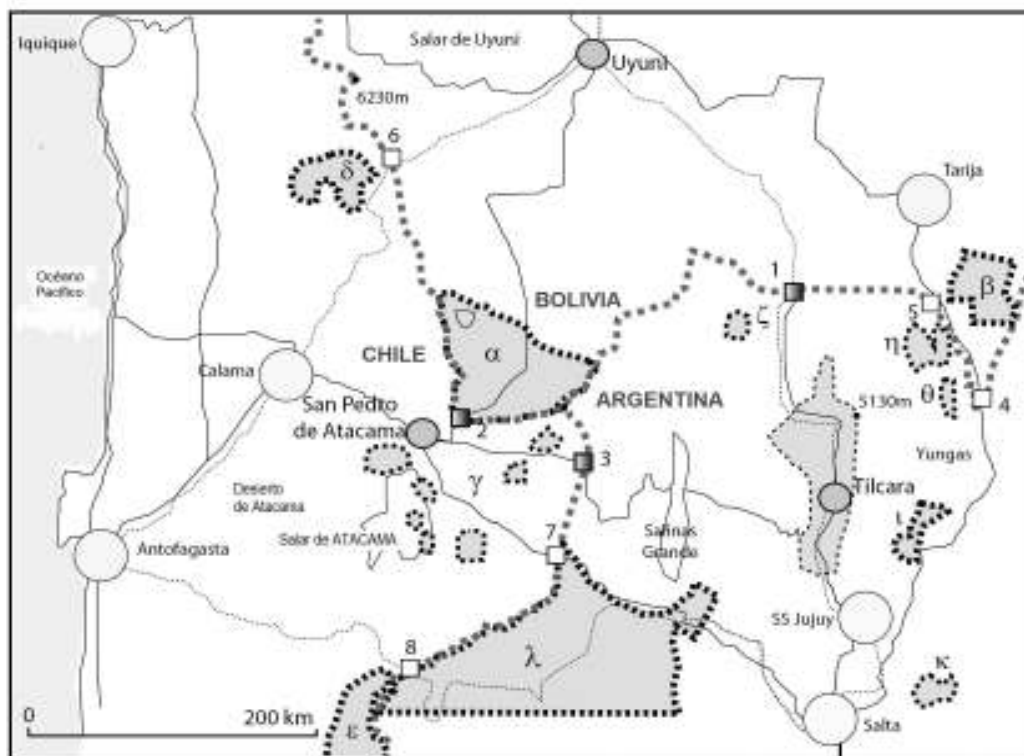
El objetivo actual del comité técnico de “turismo” de la ZICOSUR radica en garantizar la implantación de un circuito turístico “bioceánico” que iría desde el Atlántico hasta el Pacífico. A continuación, los comités de frontera deberán

facilitar la implantación del circuito. Según Javier Arias (responsable de la ordenación turística de la Provincia de Salta), el comité de fronteras existente entre el norte de Chile y el noroeste de Argentina es muy dinámico y trabaja sobre dos proyectos concretos. El primer proyecto radica en la construcción de un complejo fronterizo integrado en la frontera del Paso de Jama, que permitiría a los turistas ganar tiempo en el paso de la frontera, mientras se les informa sobre la oferta turística transfronteriza. El segundo consiste en una cooperación entre la Provincia de Salta y la segunda región chilena para promover circuitos transfronterizos mediante el Paso de Socompa y el volcán Llullaillaco, basados en dos proyectos: el desarrollo de una zona protegida transfronteriza entre el Parque Nacional Llullaillaco en Chile y la reserva provincial de Los Andes en Argentina y la dinamización de circuitos mineros entre la minera Escondida chilena y las antiguas minas de Solar Grande en Argentina. Del mismo modo, cabe señalar un proyecto de revivificación de la línea de ferrocarril minero de Socompa, con un proyecto de SOYAS (vagones pequeños sobre raíl) que prolongaría el "tren de las Nubes". Todos estos espacios quedarían rápidamente vinculados gracias a la nueva ruta del Paso de Sico. Por último, uno de los logros de este comité de fronteras también radica en facilitar la armonización de las reglamentaciones acerca del transporte de los turistas en grandes todoterrenos.

Los comités de frontera entre Chile y Bolivia son dinámicos desde un punto de vista turístico y se apoyan en iniciativas como Aymaras Sin Fronteras (Rouvière 2008). Sin embargo, según J. Arias, el comité de frontera entre el noroeste argentino y Bolivia registra mayores dificultades a la hora de ponerse de acuerdo sobre proyectos de cooperación duraderos. Encontramos esta inestabilidad y esta falta de continuidad con la comisión binacional para la gestión de la región del alto Bermejo.

Si observamos con más detenimiento las realidades turísticas, podemos destacar que al norte de Chile y al noroeste de Argentina, así como al norte de Chile y al sur de Bolivia les interesa mucho cooperar para el desarrollo del turismo transfronterizo, ya que muchos "turistas andinos transfronterizos" llegan a la zona mediante San Pedro de Atacama en Chile. Sin embargo, a Bolivia le interesa menos cooperar con Argentina ya que ésta intenta ganarse los turistas que van de Perú hacia Bolivia. Argentina desea consolidar su posición al final del itinerario "altiplánico". Sin embargo, el desarrollo del turismo argentino también incita cada vez más a los turistas a salir de Argentina para visitar Bolivia.

### MAPA Nº 3 LAS ÁREAS PROTEGIDAS TRANSFRONTERIZAS DE LA TRIPLE FRONTERA



MAPA: Sylvain GUYOT, 2008, UMR GEOLAB, LIMOGES

- |            |   |                         |                             |
|------------|---|-------------------------|-----------------------------|
|            | áreas protegidas  |                         | Centros de distribución     |
|            | Paisaje Cultural<br>Patrimonio de la Humanidad<br>(Quebrada de HUMAHUACA) |                         | Centros de excursión        |
|            |   |                         | rutas                       |
|            |   |                         | ferrocarril                 |
|            |   |                         | frontera internacional      |
| $\alpha$   | RESERVA NACIONAL DE FAUNA "EDUARDO AVARCA"                                |                         | paso fronterizo             |
| $\beta$    | RESERVA NACIONAL DE FAUNA "TARIQUIA"                                      | 1- La Quiaca / Villazon |                             |
| $\gamma$   | RESERVA NACIONAL "LOS FLAMENCOS"  | 2- Portezuelo del Cajon |                             |
| $\delta$   | RESERVA NACIONAL "ALTO LOA"   | 3- Paso de Jama         |                             |
| $\epsilon$ | PARQUE NACIONAL "LULLALLACO"  |                         | paso fronterizo alternativo |
| $\zeta$    | MONUMENTO NACIONAL "LAGUNA DE POZUELOS"                                   | 4- Bermejo              |                             |
| $\eta$     | PARQUE NACIONAL "SARITU"  | 5- Los toldos           |                             |
| $\theta$   | RESERVA NACIONAL "LAGUNA DE PINTASCAYO"                                   | 6- Ollagüe              |                             |
| $\iota$    | PARQUE NACIONAL "CALLEQUA"  | 7- Paso Sico            |                             |
| $\kappa$   | PARQUE NACIONAL "EL REY"  | 8- Paso de Socompa      |                             |
| $\lambda$  | RESERVA PROVINCIAL "LOS ANDES"  |                         |                             |
- Cooperaciones transfronterizas**
- fauna = vicuñas, flamenco, gato andino
  - $\beta, \eta, \theta, \iota$  = reserva de biosfera de las Yungas
  - $\alpha, \zeta, \gamma$  = proyecto de parque transfronterizo
  - $\epsilon, \lambda$  = proyecto de parque transfronterizo

### **c. Los intercambios a nivel local**

En los tres lados de la frontera, existen varias iniciativas de cooperación y de hermanamiento entre los municipios. En este nivel, las relaciones parecen ser más fuertes entre el sur de Bolivia y el norte de Chile o el noroeste argentino que entre éstos dos últimos.

- Entre Chile y Bolivia:

Existe un programa de cooperación local de envergadura, Aymaras sin Fronteras.

En 2001, las asociaciones de los municipios rurales de las regiones de Tarapacá en Chile, de Tacna en Perú y de los departamentos de la Paz, Oruro y Potosí en Bolivia, se reunieron en “la alianza estratégica de Aymaras sin Fronteras”. El objetivo de esta alianza es primeramente de orden económico: se trata de elaborar proyectos comunes en materia de agricultura y ganadería y más en general, promover el desarrollo de la zona fronteriza. Sin embargo, más que promover mecanismos de cooperación sectorial, la alianza genera un entusiasmo cada vez mayor, cuyo elemento federador es la identidad cultural. Progresivamente, a medida que la alianza fue recibiendo el reconocimiento y el apoyo de los Estados, su campo de acción se expandió hasta la formulación de un circuito turístico común, el “Circuito altiplánico de integración”. Gestionada en sus inicios bajo modalidades de gobernanza local de cooperación transfronteriza, esta iniciativa obtuvo a partir de 2003 una financiación del Banco Mundial, lo cual le llevó el apoyo político de las regiones fronterizas a partir de 2006. Así pues, la alianza se extendió y adquirió una auténtica visibilidad política nueva: en octubre de 2006, el primer “Convenio Aymara” fue firmado por los gobiernos regionales con vistas a presentar el trabajo de Aymaras sin Fronteras en el concurso del Banco Interamericano de Desarrollo (ganado en 2007). De este modo, el patrimonio aymara podría ser reconocido y financiado como “Bien público regional” gracias al nuevo proyecto inspirado del trabajo de la alianza, llamado “Recuperación, Fomento y Puesta en Valor del Patrimonio Cultural y Natural Aymara”. Del municipio a la organización internacional, de un proyecto de desarrollo local a un vector de integración subregional andina, la evolución de la alianza estratégica Aymaras sin Fronteras ilustra las dinámicas socio-políticas de un gobierno multiescalas y la nueva fuerza del espacio local como centro de innovación política. Para las poblaciones indígenas cuya “identidad” se encuentra de repente “revelada”, se trata de encontrar los medios de un desarrollo autónomo, gracias a proyectos locales auto-gestionados, sobre la valorización de los recursos naturales regionales y los modos de vida locales. La organización de un ecoturismo en coordinación con las organizaciones internacionales de préstamo constituiría un medio eficaz para alimentar el desarrollo local, mientras gestiona una imagen positiva de la identidad local hacia el exterior, y por lo tanto, un aumento de la auto-estima, a largo plazo, para las poblaciones locales: la alianza Aymaras sin Fronteras se ubica en esta óptica de desarrollo. Aquí, la frontera no se dibuja exclusivamente con base al territorio nacional, sino que se construye como un recurso para garantizar el desarrollo local gracias a las

ayudas internacionales, y quizás, próximamente supranacionales (Rouvière 2006, 2008).

Más al sur, y de forma más modesta, una feria (mercado) transfronterizo se ha organizado en la frontera de Portezuelo del Cajón, no muy lejos de San Pedro de Atacama. Vendedoras de las comunidades indígenas de ambos lados de la frontera (Quetena Chico y Grande y San Pedro de Atacama, Chiu-Chiu y Calama) se reúnen para practicar el trueque y vender sus productos artesanales a los turistas de paso (a pesar de que, en principio, no pueden asistir turistas).

- Entre Chile y Argentina:

Existe un hermanamiento entre el municipio de Tilcara en Argentina y el de Mejillones en Chile, que se inscribe en la dinámica de la ZICOSUR y del corredor bioceánico. La idea consiste en favorecer el intercambio de productos gastronómicos y artesanales complementarios entre el medio oceánico y el de la montaña andina (entrevista con Juan Carlos Torrejón, secretario municipal encargado de la cultura).

- Entre Argentina y Bolivia:

Existe un hermanamiento entre Los Toldos y Patcaya en Bolivia para facilitar el mantenimiento de las relaciones ancestrales que unían ambas localidades que, antes de los años 1930, eran bolivianas. Esta colaboración permite, entre otras cosas, facilitar la integración de las poblaciones bolivianas de Los Toldos en el Estado argentino (regulaciones territoriales distintas, véase Guyot, Ramousse et al. 2007).

Cada vez se desarrollan más intercambios culturales y artesanales entre Villazón en Bolivia y la Quebrada de Humahuaca, concretamente durante la época del Carnaval en febrero, con la llegada de muchos grupos de música y bailarines.

Del mismo modo, cabe mencionar el T.U.R.D.E.L, el corredor turístico existente entre la provincia de Salta y Bolivia en su parte tropical, financiado por la Unión Europea. Se trata de un plan de desarrollo turístico integrado, basado en la unidad territorial de los municipios con una implicación importante del municipio de Salta y de los de Potosí y Sucre en Bolivia.

A pesar de todo, el balance de las iniciativas transfronterizas procedentes de los municipios sigue siendo bajo. Aún no existe ningún hermanamiento oficial de las grandes localidades turísticas, que son San Pedro de Atacama, Uyuni y Tilcara. Éstas tienden a considerarse entre sí como competidoras en lugar de aliadas. No obstante, las tres podrían obtener muchos beneficios si implantasen entre sí un funcionamiento reticular más activo. Concretamente, los actores políticos no conocen a sus homólogos fronterizos. Por último, la auténtica dinámica de cooperación transfronteriza a nivel local se refleja hoy en día mucho más a nivel de las comunidades indígenas, a menudo representadas o instrumentalizadas por ONGs.

**d. ONG y redes transfronterizas dedicadas al turismo**

El ejemplo argentino es el más representativo de una dinámica importante de cooperación mediante actores como las ONG y las fundaciones.

*Redes de Cooperación* es una ONG binacional, financiada por fondos españoles (Xunta de Galicia AEI (Planes Operativos)) que ha implantado una red entre las comunidades indígenas a ambos lados de la frontera argentino-boliviana. Cada comunidad representa un ecosistema y un paisaje particular (Puna, valle, bosque, etc.):

- Provincia de Jujuy – Argentina: Quebrada – Comunidad Aborigen Kolla de Finca Tumbaya; Puna - Comunidad Aborigen de San Francisco de Altarcito; Yungas - Comunidad Indígena de Valle Colorado
- Departamento de Potosí – Bolivia: Altiplano – Comunidad de Calazaya – Potosí; Valle Alto – Comunidad de Ñoquera - Tarija

Esta red de cooperación intenta desarrollar el alojamiento turístico en albergues lugareños. Este proyecto se inscribe en el marco de las dinámicas periféricas turísticas vinculadas con el reconocimiento de la Quebrada de Humahuaca, como Paisaje Cultural de la Humanidad (recuadro 1). El responsable de la unidad de gestión de la Quebrada también participa en este proyecto (entrevista con Néstor José).

**RECUADRO N° 1**

**Circuito de turismo rural en comunidades indígenas de los Andes  
una experiencia de gestión comunitaria del patrimonio natural y  
cultural**

Lic. Blanca Vía, RC Investigación y Cooperación Asociación Civil – “Redes de Cooperación”

[redes@redesdecooperación.org.ar](mailto:redes@redesdecooperación.org.ar), [blancarosavia@yahoo.com.ar](mailto:blancarosavia@yahoo.com.ar)

El Proyecto, de carácter binacional - “Circuito de Turismo Rural en Comunidades Indígenas de los Andes”

1) constituye una experiencia piloto de organización de redes de turismo cultural de gestión comunitaria, que desde el año 2003 se viene desarrollando en la Provincia de Jujuy, orientado a promover el desarrollo sustentable de comunidades indígenas campesinas. Contempla un esquema completo de la diversidad ambiental y cultural de la región de los Andes Centrales; 2) en la construcción de un circuito de turismo cultural con comunidades campesino-indígenas del norte argentino y del sur boliviano, que les facilite la gestión sustentable de sus recursos patrimoniales, reafirmando su identidad cultural andina y su organización comunitaria tradicional. Los habitantes actuales del sur de los Andes Centrales sostienen un conjunto de prácticas culturales muy características pero también ampliamente diversificadas, con un riquísimo patrimonio cultural

donde se combinan elementos provenientes de tradiciones precolombinas y de la historia argentino boliviana en sus periodos español e independiente. Esta población indígena, estructurada sobre lazos comunitarios muchas veces altamente formalizados, viene desde hace décadas reivindicando sus valores identitarios, en un proceso que el Proyecto se propone contribuir a fortalecer como parte necesaria de las estrategias de desarrollo sustentable de la región. El Circuito comprende la construcción y puesta en marcha de cinco posadas y sus redes de servicios gestionadas por las propias comunidades, implicando diversos ecosistemas.

Otro proyecto importante surge de la fundación ProYungas de Argentina. La Fundación ProYungas, rama del Laboratorio de Investigaciones Ecológicas de los Yungas (LIEY) de la Universidad Nacional de Tucumán está representada por el influyente investigador, Alejandro Brown. Desde 2004, se ocupa de la coordinación del proyecto del pasillo ecológico del alto Bermejo, financiado por el FFEM (Fondo Francés del Medioambiente Mundial) para promover las acciones de conservación y de desarrollo (Ramousse y Salin 2006). ProYungas está implicada en la conservación de la eco-región de los Yungas. Del mismo modo, guarda estrechas relaciones con las empresas del sector privado para financiar sus actividades. A pesar de que el proyecto del FFEM tiende a centrarse en la reserva de la biosfera, dejando de lado la zona de la llanura en donde se concentra la explotación de los hidrocarburos, otros actores (públicos, privados y ONG) se asocian a dichas iniciativas y se han efectuado varias operaciones con relación al proyecto del pasillo, incluyendo aquéllas destinadas a la constitución de reservas privadas (Ramousse y Salin 2006). La acción de ProYungas ha permitido poner fin (aunque quizás sólo sea a título provisional) al activismo de Greenpeace Argentina que lucha contra los impactos desastrosos del gasoducto norte-andino sobre el medioambiente, principalmente durante las explosiones recurrentes, y acabar con los movimientos sociales e indigenistas organizados por determinadas comunidades (saga de la *finca* San Andrés, véase Reborrati 1998). Queda por establecer si dichos proyectos de corredores ecológicos (en una perspectiva transfronteriza) son duraderos y si las acciones llevadas a cabo con las poblaciones locales no son tan sólo “una cortina de humo”.

Todos estos proyectos de desarrollo y cooperación turística a nivel supranacional y local permiten que los poderes públicos a nivel regional de cada país puedan constituir una lista realista de los circuitos turísticos transfronterizos que se pueden crear en la región ABC. En esta clasificación, la provincia de Salta registra un gran avance. En efecto, espera poder organizar y dinamizar los circuitos gracias a sus emprendedores turísticos experimentados.

## **2. LA PREPARACIÓN DE UNA OFERTA EN LOS PASILLOS Y EN LOS CIRCUITOS CON DIMENSIONES TRANSFRONTERIZAS**

Las cooperaciones turísticas transfronterizas se organizan con base a los ejes norte-sur y este-oeste. Por lo tanto, podemos hablar de trama turística para la región ABC. Dentro de esta trama, algunos circuitos ya son muy populares y muchos turistas los visitan cada año, como por ejemplo, el circuito

de las lagunas de altitud entre Uyuni y San Pedro de Atacama o incluso el circuito entre Salta y la Quebrada de Humahuaca con una posible prolongación hacia Bolivia y el salar de Uyuni. Sin embargo, a la mayoría de los demás circuitos entre Ollagüe en Chile y Uyuni, entre San Pedro de Atacama y Salta mediante el Paso Sico, entre Antofagasta y Salta mediante el Socompa, el pasillo de Yungas argentino-boliviano, etc., aún les queda mucho para ser desarrollados y valorados por los poderes públicos y las agencias privadas. Entre los tres países implicados, Argentina, y concretamente la Provincia de Salta, es la más avanzada en la formulación de circuitos turísticos transfronterizos integrados en el marco de la ZICOSUR. La secretaría de la planificación turística de la provincia de Salta, dirigida por J. Arias nos ha comunicado en agosto de 2006, un documento sobre la identificación exhaustiva de estos circuitos turísticos con la implantación de una trama territorial (Arias 2006).

Según J. Arias (2006), esta trama territorial turística se compone de estructuras lineales y estructuras puntuales o zonales. Estas estructuras lineales son las rutas, los corredores y los circuitos turísticos integrados. Las estructuras puntuales zonales son los centros turísticos de distribución directamente vinculados con las redes de transportes internacionales (aeropuertos), los centros turísticos de excursión, que son localidades turísticas muy desarrolladas y bien conectadas a los centros de distribución, y por último, los centros turísticos de tránsito o de escala que actúan de enlace en los circuitos turísticos. En la región ABC (véase mapa), Calama, Antofagasta, Iquique, Salta, Jujuy, Potosí y la Paz son los centros turísticos de distribución; San Pedro de Atacama, Uyuni, Tupiza, Humahuaca y Tilcara son los centros turísticos de excursión; las demás localidades y comunidades son centros de tránsito, como Quetena Chico al sur de Uyuni. J. Arias identifica cuatro corredores turísticos principales, divididos entre sí en varios circuitos turísticos diferenciados: corredor de la colonia (Camino Real, eje inca que sirvió de eje de penetración colonial), corredor turístico de los Yungas (zona forestal subtropical de la llanura andina oriental), corredor de las “bellezas alto-andinas” y el pasillo de la “ruta altiplánica”. Estos dos últimos corredores corresponden a ramas del camino de los incas. Por ejemplo, el corredor de las “bellezas alto-andinas” se compone de tres circuitos turísticos: el de las minas entre Argentina y Chile, el de la ruta de la sal entre Argentina, Chile y Bolivia (red de los salares de las tres regiones): Salar de Uyuni, Salinas Grandes en Argentina y Salar de Atacama en Chile) y el reivindicado como el “*Qhapaq Ñan*” oficial, entre los tres países. Estos circuitos pueden desarrollarse si todos los actores se ponen de acuerdo en todos los niveles acerca de la estrategia a adoptar. Los poderes públicos chilenos y bolivianos a nivel regional aún carecen de una estrategia consistente en materia de circuitos turísticos. Las asociaciones locales, como “Aymaras sin Fronteras” y las ONG son las que gozan de una visión de desarrollo turístico transfronterizo. Sin embargo, por el momento, se han establecido pocos contactos con los poderes provinciales argentinos a tal efecto. Por lo tanto, las cooperaciones bilaterales son más activas que las cooperaciones multilaterales.

Estas nuevas relaciones inducidas por los flujos turísticos, pese a deber relativizarse por su limitada amplitud, plantean sin embargo numerosas



cuestiones sociales, económicas y medioambientales debido a su rápido crecimiento registrado durante los últimos años<sup>19</sup> y principalmente, a sus impactos marcados.

**V. CONCLUSIÓN: UNA GEOPOLÍTICA DIFERENCIADA DE LOS  
 IMPACTOS SOCIO-MEDIOAMBIENTALES DEL TURISMO: ¿HACIA  
 UNA REGULACIÓN TRANSFRONTERIZA?**

**CUADRO Nº 3  
 PRESENTACIÓN DE ESTRATEGIAS DIFERENCIADAS DE GESTIÓN DE  
 LOS IMPACTOS SOCIO-MEDIOAMBIENTALES DEL TURISMO EN  
 FUNCIÓN DEL PAÍS Y DEL NIVEL DE GESTIÓN**

<b>País/ Nivel</b>	<b>Supranacional</b>	<b>Nacional/provincial</b>	<b>Local</b>
<b>Argentina</b>	- UNESCO (reserva de biosfera y PMH) - ONG medioambientales	- Competencia entre las 2 provincias y con el Estado: parques nacionales, parques provinciales, actores turísticos dominantes - Competencia con el nivel local - Adopción de medidas participativas	- Inter-comunas (Quebrada) (Tilcara) - Oposición indigenista
<b>Bolivia</b>	- ONG medioambientales internacionales	- Control territorial y medioambiental	- Inter-comunas (Lípez) - Participación comunitaria en el turismo - Actores turísticos dominantes
<b>Chile</b>	- Actores turísticos dominantes	- Gestión medioambiental deficiente - Estrategia turística poco organizada	- Participación comunitaria en la protección del medioambiente: regulación turística - Inter-comunas en la Región XIV

El análisis del proceso turístico en constitución en la región ABC plantea dos cuestiones esenciales, en pleno corazón de las instrumentalizaciones geopolíticas, la preservación del medioambiente y la integración de las “comunidades indígenas”. Todo el mundo sabe que la mayoría de las formas de turismo son peligrosas para el medioambiente, pero hay que diferenciarlas

<sup>19</sup> Duplicación de las entradas en la frontera del Paso de Jama entre 1999 y 2006 y multiplicación por cinco de las entradas en la Reserva Nacional de Los Flamencos entre 1999 y 2004.

de las iniciativas más respetuosas del medio, principalmente en cuanto a la conservación de la naturaleza. No obstante, algunos ejemplos, como los que acabamos de analizar, demuestran que la conservación y la patrimonialización de este mismo entorno paisajístico en forma de zonas protegidas y centros reconocidos a distintos niveles facilitan en cambio la atracción de más turistas, y por lo tanto, la amenaza de las zonas que pretenden conservar. A menudo, el razonamiento es el mismo a nivel cultural: el reconocimiento y la valorización de las identidades indígenas pueden ponerse de manifiesto, transformándose en vector de atracción turística (ya sea en forma de turismo cultural, justo o incluso “etno-turismo”, véase Dahles y Keune 2002), sin tener en cuenta ni los impactos territoriales ni financieros o culturales del desarrollo turístico, nocivos para las comunidades locales. Por lo tanto, el proceso puede autorregularse siempre y cuando los actores locales realicen acuerdos y compromisos que permitan reintegrar el turismo en un círculo beneficioso para los entornos y las sociedades locales. Sin embargo, la implantación de un razonamiento geopolítico para la comprensión de estas dinámicas demuestra que la revelación de territorios periféricos por parte del turismo se lleva a cabo bajo unas condiciones tan desiguales que las posibilidades de control del desarrollo por parte de las comunidades implicadas quedan muy limitadas.

En el caso andino, la cooperación transfronteriza entre los actores locales podría constituir uno de los medios implantados para armonizar y acelerar esta regulación turística. Por ello, el turismo transfronterizo parece crear una cooperación transfronteriza que a su vez, permite integrar mejor territorialmente los circuitos turísticos entre el norte de Chile, el noroeste de Argentina y el sur de Bolivia. Primeramente, constatamos que se han adoptado iniciativas comparables a ambos lados de las fronteras, para la conservación del medioambiente o para el reconocimiento y la integración de las comunidades indígenas, pero sin embargo, éstas aún siguen estando poco interconectadas entre un país y el otro. A continuación, observamos la rapidez de expansión de dichos proyectos por parte de los organismos internacionales, principalmente los arrendadores, muy interesados por esta interfaz fronteriza. Así pues, los espacios implicados se enfrentan a una serie de retos múltiples mediante una “turistificación” aparentemente simple. Dicho análisis no niega las posibilidades de gestión local de dichos territorios emergentes, ya que algunos actores de “relevo” surgen con el deseo de dinamizar las cooperaciones transfronterizas. No obstante, el aspecto geopolítico permite rehabilitar la dimensión global en el análisis de los sistemas turísticos, definidos entonces como la expresión localizada de relaciones de poder multiescalas.

## REFERENCIAS

- Agnew, J. 1998. *Geopolitics. Revisioning world politics*. London: Routledge.
- Albo, X, M. I. Arratia et al., ed. 1996. *La integración surandina cinco siglos después. Cuzco/Arica/Antofagasta: Centro Bartolomé de Las Casas/ Corporación Norte Grande/Universidad Católica del Norte.*
- Amilhat Szary, A.-L. 2001. "Pour une approche géopolitique du rapport de l'homme à la montagne" in Debarbieux, B, ed. *La montagne, objet géographique chapitres du cours d'agrégation du CNED 2001-2002*, Vanves: CNED.
- , 2006. *L'émergence d'un référent territorial : ethnie, frontière et projet de territoire dans les Andes. Les recompositions territoriales et leurs référents/ Les territoires à l'épreuve, décentralisation et dévolution*. Marrakech: Univ. Cadi Ayyad.
- , 2007. "Are borders more easily crossed today? The paradox of contemporary trans-border mobilities in the Andes." *Geopolitics* 1: 1-18.
- Bourdeau, P, ed. 2006. *La montagne comme terrain de jeu et d'enjeux. Débats pour l'avenir de l'alpinisme et des sports de nature*. L'Argentière La Bessée: Editions du Fournel. ([www.sportsnature.org](http://www.sportsnature.org)).
- Carrizo, S, y S Velut. 2006. "L'énergie dans le Mercosur. Réseaux transnationaux et logiques nationales." *Hérodote* 123: 88-106.
- Cazes, G. 1992. *Les nouvelles colonies de vacances, tome 2. Tourisme et tiers-monde, un bilan controversé*. Paris: L'Harmattan.
- Cazes, G, y G Courade. 2004. "Les masques du tourisme." *Tiers Monde* 178: 247-386.
- D'andrea, N. 2004. *Effets de frontière, migrations et redistribution du peuplement en Bolivie: les dynamiques territoriales dans le département de Tarija. Aménagement de l'espace, urbanisme*. Aix en Provence: Université d'Aix en Provence.
- Dahles, H, y L Keune, ed. 2002. *Tourism development and local participation in Latin America*. New York: Cognizant Communication Corporation.
- Domenach, H, D Celton et al., ed. 2006. *El espacio de frontera Argentina - Bolivia: movilidad y procesos migratorios*. Córdoba, Argentina: Presses universitaires de Córdoba.
- Errington, F, y D Gewertz. 1989. "Tourism and Anthropology in a Post-modern World." *Oceania* 60: 37-54
- Gormsen, E. 1981. "Le tourisme international: un nouveau "front pionnier" dans les pays tropicaux. Exemple des initiatives publiques et privées au Mexique". Pp. 329-45 in *Les phénomènes de "frontière" dans les pays tropicaux. Table ronde organisée en l'honneur de Pierre Monbeig*. Paris: IHEAL.
- Guyot, S. 2004. "Derrière l'écotourisme, le politique : conservation et discrimination territoriale en Afrique du Sud." *Tiers Monde XLV* (178): 341-63.
- , 2006, "Géopolitique des parcs (trans) frontaliers en Afrique Australe." *LEs cahiers d'Outre-Mer* 234: 215-32
- Guyot, S, E Salin, D Ramousse. 2008. "Acteurs et territorialisations conflictuelles autour de la mise en réserve de l'Alto Bermejo (Argentine-Bolivie)". *Géocarrefour*, 82-4, sous presse (sortie prévue en juin 2008).

- Keerle, R. 2004. "L'alpinisme, le surf et la boxe: une fable géopolitique". *Outreterre* 3(8) Des peuples et des jeux. Géopolitique du sport°.
- Lacoste, Y. 2002. "Géopolitique des montagnes." *Hérodote* 107 Montagnes et géopolitique.
- Lanfant, M.-F. 1980. "Introduction. Le tourisme dans le processus d'internationalisation." *Revue internationale des sciences sociales* 32(1): 14-45.
- Lévy, J, ed. 1991. *Géographie du politique*. Paris: Presses de la FNSP.
- Lorot, P y F Thual. 1999. *La géopolitique*. Paris: Montchrestien.
- Lumsdon, L. y J SWIFT, ed. 2001. *Tourism in Latin America*. London: Continuum.
- Matthiws, H, y L Richter. 1991. "Political Science and Tourism". *Annals of Tourism Research* 18(1): 120-135.
- MIT. 2002. *Tourismes 1. Lieux communs*. Paris: Belin.
- , 2005. *Tourismes 2. Moments de lieux*. Paris: Belin.
- Raffestin, C. 1980. *Pour une géographie du pouvoir*. Paris: Litec.
- Ramousse, D, y E SALIN. 2007. "Aires protégées des périphéries sud-américaines: entre réserves stratégiques et logiques de valorisation patrimoniale". *Mondes en développement* 35 (138): 11-26.
- Reboratti, C, ed. 2003. *La Quebrada, Geografía, historia y ecología de la Quebrada de Humahuaca*. Buenos Aires: Editorial La Colmena.
- Rosière, S. 2007. "Comprendre l'espace politique." *L'espace politique* 1: 1-12
- Rouviere, L. 2006. *Une politique de reconnaissance: la valorisation des périphéries "aymaras" sur la triple frontière Pérou-Chili-Bolivie*, Projet de thèse.
- , 2008, "L'élaboration des politiques locales de développement en milieu rural, Le cas de la triple frontière "aymara" (Bolivie – Chili – Pérou)", in Dossier "Quelle(s) gouvernance(s) sur les frontières latino-américaines?", IRG/ FLAG (Forum Latinoaméricain sur la gouvernance, (<http://www.institut-gouvernance.org/flag/es/experienca/fiche-experienca-19.html>).
- Sacareau, I. 2003. *La montagne: une approche géographique*. Paris: Belin.
- Sacareau, I, y P Duhamel. 1998. *Le tourisme dans le monde*. Paris: A. Colin.
- Taylor, P, y C Flint. 2000. *Political Geography, World Economy, Nation-State and Locality*. Harlow: Prentice Hallp.
- Trey, O. 1994. "Les conflits d'appropriation des espaces de pratiques en surf" in Augustin, J.-P, ed. *Surf Atlantique: Les territoires de l'Ephémère*, Talence: MSHA.

---

Sylvain Guyot

## La construction territoriale de têtes de ponts antarctiques rivales : Ushuaia (Argentine) et Punta Arenas (Chili)

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

### Référence électronique

Sylvain Guyot, « La construction territoriale de têtes de ponts antarctiques rivales : Ushuaia (Argentine) et Punta Arenas (Chili) », *L'Espace Politique* [En ligne], 18 | 2012-3, mis en ligne le 26 novembre 2012, consulté le 27 mai 2015. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2466> ; DOI : 10.4000/espacepolitique.2466

Éditeur : Département de géographie de l'université de Reims Champagne-Ardenne

<http://espacepolitique.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://espacepolitique.revues.org/2466>

Document généré automatiquement le 27 mai 2015.

Tous droits réservés

Sylvain Guyot

# La construction territoriale de têtes de ponts antarctiques rivales : Ushuaia (Argentine) et Punta Arenas (Chili)

## Introduction

- 1 Ushuaia et Punta Arenas ne sont pas des lieux anodins de la géographie mondiale. De manière surprenante, ils ne sont pas associés à une littérature abondante au regard de cette singularité internationale. Situés aux extrémités sud du continent américain et médiatisés à ce titre comme des finisterres du bout du monde, ce sont aussi deux portes d'entrées conduisant vers l'ultime continent : l'Antarctique (Bertram, Muir, Stonehouse 2007). Ushuaia et Punta Arenas ont donc une double destinée territoriale parallèle au sein de leurs ensembles nationaux respectifs, l'Argentine et le Chili (Jensen, Daverio 2007).
- 2 Cette double représentation géographique de bout du monde et de porte d'entrée peut sembler paradoxale. En effet, par définition un bout du monde (« fin del mundo »: fin du monde en castillan) est doté d'une localisation périphérique reculée, associé à une structuration spatiale en « cul de sac ». Inversement, une porte d'entrée représente un point de départ vers un espace nouveau et assurant une connexion avec le reste du monde. Loin d'être anecdotique ce paradoxe est au cœur des stratégies de développement des deux cités portuaires d'Ushuaia et de Punta Arenas. Ce sont des villes périphériques au sein de leurs ensembles territoriaux national et continental (Bascopé 2009, Carrizo, Velut 2005, Sili 2005). Elles sont éloignées des deux régions capitales respectives de Buenos Aires et de Santiago (environ 2500 km à vol d'oiseau), mal reliées par voie terrestre et climatiquement associées à un froid subpolaire. Cette situation périphérique est tantôt perçue comme un frein par les populations des régions métropolitaines capitales, tantôt perçue comme un facteur d'attraction touristique pour des clientèles internationales en manque de dépaysement (Bernard, Bouvet, Desse 2007). Pourtant, Ushuaia et Punta Arenas sont aussi des ports éminemment stratégiques au regard de la continuité territoriale antarctique souhaitée depuis plusieurs décennies par les Etats argentin et chilien (Bertram, Muir, Stonehouse 2007). Ces ports permettent d'assurer des liaisons militaires, scientifiques et touristiques vers le continent blanc (Jensen, Daverio 2007). Ushuaia et Punta Arenas tentent alors de s'imposer comme des têtes de pont antarctiques à part entière, véritables espaces-relais entre l'Antarctique et le reste du monde. Quelle est l'importance géographique de la notion de tête de pont en relation avec un front de conquête territorial ? Pourquoi les villes d'Ushuaia et de Punta Arenas tentent-elles de passer du statut de porte d'entrée à celui de tête de pont antarctique, et comment se construisent-elles une vocation antarctique spécifique ?
- 3 L'Argentine et le Chili ont une histoire commune mouvementée avec des épisodes de disputes frontalières et territoriales assez marquées. Ushuaia et Punta Arenas ont été autrefois des marqueurs de ces dissensions frontalières, en relation avec les régions de Patagonie australe et de l'île de Terre de Feu. Je fais l'hypothèse ici que ces villes sont aussi d'excellents révélateurs territoriaux - des tensions et conflits qui opposent ou des coopérations qui rassemblent l'Argentine et le Chili - à propos du contrôle national de l'Antarctique et de son accessibilité internationale. Peut-on parler de rivalité dans la construction territoriale des têtes de ponts antarctiques d'Ushuaia et de Punta Arenas, et en quoi cela est-il fortement corrélé avec les stratégies national(ist)es d'affirmation d'une continuité territoriale en Antarctique (Calvert 1988, Child 1990, Felicio 2007, Gangas-Geisse, Santis-Arenas 1998, Glassner 1985, Monsonis 2005) ? La tête de pont est-elle une notion géographique au service du politique ?
- 4 Une première partie discute des notions de porte d'entrée et de tête de pont, dans leur relation aux fronts de conquête, et les applique à Ushuaia et à Punta Arenas. Une seconde partie aborde la question de la construction rivale de la vocation antarctique de ces deux cités, en distinguant

ce qui relève des notions de porte d'entrée et de tête de pont, puis en les mettant en relation avec les stratégies géopolitiques nationales de conquête de l'Antarctique.

## Méthodologie

- 5 L'ensemble des questionnements et les résultats présentés dans cet article sont issus d'une recherche qualitative, qui s'est déroulée en trois temps. D'abord, une mission de recherche de terrain de près d'un mois a été effectuée à Ushuaia, Punta Arenas et Buenos Aires entre le 23 octobre 2009 et le 13 novembre 2009, financée dans le cadre du programme de recherche C2R « Fronts écologiques dans les pays du Sud » cofinancé par l'Université de Limoges et le conseil régional du Limousin. Ensuite un projet de recherche substantiel intitulé : « La quête du *rêve antarctique* : Les portes d'entrées du sud de l'Amérique Latine (Ushuaia - Argentine, Punta Arenas - Chili, Stanley – Iles Falkland), clefs territoriales d'activation d'un front écologique antarctique, entre représentations territoriales et enjeux géopolitiques. » a été déposé au CNRS français dans le cadre d'une demande de délégation, soutenue par des collègues géographes de la CONICET à Buenos Aires, et par le Département d'Etudes Antarctiques de l'Université de Magellan à Punta Arenas. Enfin, sur la base des nombreuses données engrangées lors de la mission de terrain, et de l'aide documentaire fournie depuis par les partenaires argentins et chiliens, il a été possible de rédiger cet article dans le courant de l'année 2012.
- 6 La méthodologie de terrain a consisté à réaliser des entretiens qualitatifs avec un échantillon significatif d'acteurs territoriaux. Ces entretiens ont eu pour objectif de recueillir des stratégies, des pratiques et des représentations mettant en relation Ushuaia, Punta Arenas et l'Antarctique. Le biais principal de cette enquête a été de surreprésenter les acteurs porteurs de projets liés à l'Antarctique aux dépens de la majorité des habitants plutôt indifférente à cette proximité avec le continent blanc. La question des représentations de l'Antarctique vues par les habitants des deux villes pourra faire l'objet d'une recherche complémentaire ultérieure. Il a été décidé de se focaliser sur les acteurs porteurs d'une dynamique spécifique (économique, politique, militaire etc.) en lien avec l'Antarctique, et donc partie prenante de la construction d'une tête de pont à vocation antarctique. Les enquêtes ont donc été mises au service de l'explicitation de la notion de tête de pont, en particulier en termes de positionnements politiques.
- 7 Les entretiens seront systématiquement référencés dans le texte. Des dialogues approfondis ont donc été conduits auprès d'une multiplicité de porte-voix : opérateurs touristiques, opérateurs de transports, pouvoirs locaux, régionaux, nationaux, comités transfrontaliers, militaires, ONG, organisations de gestion de la nature, scientifiques etc. Les grilles d'entretiens qualitatifs se sont inspirées des méthodes développées par des sociologues (Blanchet et Gotman 1992) et des socio-anthropologues critiques français (Olivier de Sardan 1995). La principale limitation de ce travail de terrain a été l'impossibilité de se rendre en Antarctique, en raison du coût du voyage que ce soit par la mer ou les airs.

## Ushuaia et Punta Arenas, portes d'entrée ou têtes de ponts du front de conquête du continent Antarctique ?

- 8 La caractérisation d'Ushuaia et de Punta Arenas comme simples portes d'entrée ou véritables têtes de pont sud-américaines rivales dans la conquête du continent Antarctique est une question complexe. Elle conduit d'abord à présenter de manière successive les logiques historiques et contemporaines de l'appropriation territoriale du continent Antarctique – l'ultime frontière - à l'échelle internationale comme à l'échelle des deux nations argentine et chilienne, en mobilisant la notion géographique de dynamique frontale. Elle amène ensuite à préciser les contours et les enjeux autour de la notion de « porte d'entrée » (gateway dans la littérature anglo-saxonne et puerta de entrada dans la littérature hispanophone) et conduit à proposer la notion de « tête de pont », en examinant comment elle pourrait s'appliquer à Ushuaia et Punta Arenas.

### Le front de conquête antarctique, l'ultime frontière

- 9 L'objectif militaire d'expansion territoriale est à l'origine de la notion de front de conquête. En outre, on peut l'associer, en géographie, à deux notions superposées, bien décrites

par la littérature : la *frontière*<sup>1</sup> (états-unienne) et le front pionnier (brésilien), uniquement différenciées par des contextes spatio-temporels différents (Guyot 2011, Redclift, 2006<sup>2</sup>). Des variantes au concept de *frontière* ont déjà été tentées dans les pays neufs (Australie, Afrique du Sud, Canada etc.) se référant à la conquête agricole ou à l'exploitation minière, désignant ainsi l'appropriation de la terre à des fins productives et matérielles (Héritier et al. 2009). Dans tous ces cas, la progression spatiale des fronts apparaît inéluctable jusqu'à l'épuisement des ressources ou des terres de conquête. En revanche, les fronts ont été plus rarement mobilisés pour décrire des processus d'appropriation non directement productifs, tels que la recherche scientifique, la protection de la nature, le tourisme ou les loisirs (voir : Apesteguy, Martinière, Théry 1979, Coy 1986, Guyot 2009, Guyot 2011, Guyot et Dellier 2009, Guyot et Richard 2009, Héritier et al. 2009, Honey 1999, Monbeig 1952, Prescott 1987, Sacareau 2000). Pourtant, depuis plusieurs décennies, un grand nombre d'espaces périphériques à faible densité de population, ou vides de population, font l'objet de processus de conquête non directement productifs *in situ*. L'espace conquis devient ainsi un capital naturel, visuel, spirituel ou scientifique et peut servir de facteur de reterritorialisation (Guyot et Richard 2009, Redclift 2006). Le continent Antarctique semble bien s'appliquer à cette grille de lecture.

10 Selon Child (1990) et Simon (2006), l'Antarctique est depuis sa découverte un espace de « frontière », et actuellement probablement la dernière frontière continentale encore en gestation. La notion de frontière a été largement appliquée aux prétentions territoriales antarctiques en particulier du point de vue sud-américain (Child, 1990, Glassner 1985). Dans le cas de l'Antarctique on peut distinguer plusieurs phases historiques de conquête frontale : une première phase territoriale et militaire entre la découverte du continent au XIXe siècle et les années 1950 ; une seconde phase scientifique et écologique à partir de 1959, accentuée depuis les années 1990 par une troisième phase de conquête multiforme, dominée par le tourisme, et centrée sur l'espace de la péninsule Antarctique.



Ultime frontière et lignes de front militaires : XIXe siècle – années 1950.

Carte n°1 : Revendications territoriales sur l'Antarctique et principales portes d'entrées portuaires.



Source : Strobel, Tétart, 2007, p. 169, modifié.

- 11 Le continent Antarctique est associé généralement à l'image d'un milieu extrême dont le degré de non-humanité est inversement proportionnel au désir et à la difficulté de sa conquête. L'Antarctique est certainement l'étendue de *wilderness* – au sens large - la plus vaste et protégée de la planète. Dernier continent à avoir été découvert, puis exploré, l'Antarctique est une terre grande comme vingt-deux fois la France (12,5 millions de km<sup>2</sup>), recouverte d'une épaisse calotte glaciaire, et inhabitée. Il n'en a pas moins suscité des revendications territoriales (carte n°1) de la part de sept États (Grande-Bretagne, France, Nouvelle-Zélande, Australie, Norvège, Argentine et Chili) qui les légitiment soit par la continuité ou proximité géographiques dans le cas du Chili, de l'Argentine, de l'Australie, soit parce qu'un de leurs ressortissants a participé à la découverte du continent, principalement à partir du port de Punta Arenas (Cook, Bransfield, Smith, Ross pour la Grande-Bretagne ; Dumont d'Urville pour la France ; Amundsen pour la Norvège) ; soit par une participation active aux premières campagnes exploratoires et scientifiques (Australie et Nouvelle-Zélande) (Strobel, Tétart, 2007, p. 168.). Certains conflits géopolitiques importants opposent le Chili, l'Argentine et le Royaume-Uni à propos de l'Antarctique. Ainsi, en 1831, le général O'Higgins, premier président de la nouvelle République du Chili, dans une lettre adressée au gouvernement

britannique, affirme que « le territoire chilien se prolonge jusqu'à 65°S », et ce bien avant que le pays ne réclame officiellement un secteur situé entre le 53°O et le 90°O en 1940. Le pays voit ainsi sa superficie tripler mais sur un territoire revendiqué en partie par la Grande-Bretagne et quelques années plus tard par l'Argentine (Victor, 1992).

- 12 Jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'Antarctique est donc un front pionnier original dont l'exploration n'implique pas de processus de colonisation humaine massive mais induit plutôt une territorialisation géopolitique de papier. Il faut citer l'exception notable de la création précoce et remarquable de la base argentine Orcadas, créée sous le nom de Omond House par l'expédition Scotia (1902-1904) de William Speirs Bruce et située sur l'île Laurie des îles Orcades du Sud, donc en situation périphérique par rapport au continent. La période de l'après-guerre voit alors en Antarctique l'établissement d'une frontière (Simon, 2006) dont l'objectif est l'appropriation de fait du territoire par le biais de l'implantation de bases militaires et scientifiques (Signy, Royaume-Uni, 1947 ; Base General Bernardo O'Higgins, Chili, 1948 ; Esperanza, Argentine, 1952; Mc Murdo, Etats-Unis, 1955 ; Dumont d'Urville, France, 1956 ; etc.).

#### *De la frontière scientifique au front écologique : à partir de 1959*

- 13 Depuis 1959, toutes ces revendications territoriales sont gelées. Pour laisser à l'écart de tout conflit ce continent vierge, l'Antarctique est déclaré « continent de paix » par le Traité de Washington. Ratifié par douze États<sup>3</sup>, ce Traité de l'Antarctique s'applique à l'ensemble de la zone située au sud du 60e parallèle. Il légitime la recherche scientifique sur le continent, et y proscrit toutes les activités militaires, y compris nucléaires. Ainsi, 1959 marque la fin de la conquête de la *frontière* antarctique *de fait* même si de nombreuses bases scientifiques « post-traité » voient le jour dans l'idée de poursuivre l'occupation du terrain pour le compte d'un Etat (exemple de la base de Bellinghausen, URSS en 1968).
- 14 Le traité de l'Antarctique est par la suite amendé par plusieurs conventions sur la protection de la faune et de la flore<sup>4</sup>, mais surtout par le protocole de Madrid (1991) qui a ajouté un volet environnemental au traité et a ainsi établi un moratoire de 50 ans sur l'exploitation des ressources minières. L'Antarctique devient donc une « réserve naturelle consacrée à la paix et à la science » (Strobel, Tétart, 2007, p. 171). L'ensemble de ces textes réglementaires justifient donc la transformation du front pionnier antarctique en un front écologique (Guyot, 2009 ; Héritier, Arnaud de Sartre, Laslaz et Guyot, 2009). Il s'agit d'un front écologique très institutionnalisé, dont l'appropriation s'effectue à distance par l'ensemble des parties constitutives du Traité de l'Antarctique. L'Antarctique devient ainsi la plus grande aire protégée au monde, même si depuis 1991 seulement certaines zones sont effectivement concernées par des statuts de protection stricte (*Antarctic Specially Protected Areas* ou ZSP). Les scientifiques requièrent d'ailleurs une autorisation spéciale pour y travailler auprès du pays en charge de la réserve. Jusque dans années 1990, ces chercheurs constituent l'unique bataillon d'éco-conquêteurs (Guyot, 2009) du continent, en nombre relativement limité.

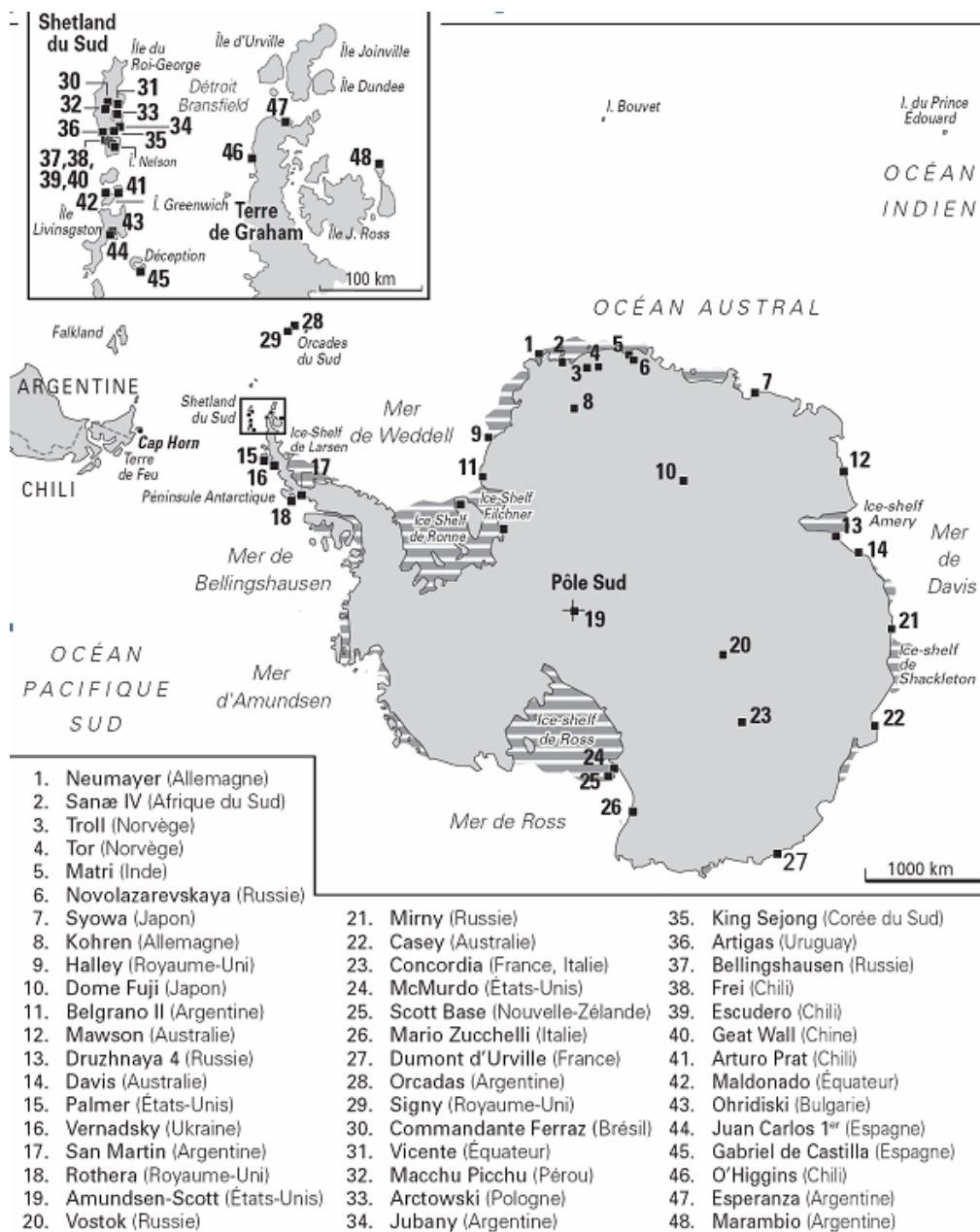
#### *La conquête multiforme contemporaine du continent Antarctique*

- 15 En réalité, la véritable activation du front écologique, marquée par des flux numériquement beaucoup plus importants d'éco-conquêteurs beaucoup plus divers, visiteurs d'un jour ou d'une saison « au nom de l'écologie antarctique », est relativement récente et coïncide avec l'augmentation exponentielle du tourisme antarctique au milieu des années 1990 (Bauer 2001 ; Etienne 2005 ; Hall, Johnston 1995, Hall, Saarinen 2009, Jabour 2011). L'activation du front écologique antarctique doit aussi beaucoup à la consolidation de l'effort international de recherche lié en particulier aux programmes sur le thème du réchauffement climatique global et de ses implications sur le continent blanc, problématique mobilisant aussi l'action d'ONG internationales et de fondations spécifiques<sup>5</sup>. Les années 1990-2000 connaissent de plus un grand mouvement de connaissance et de valorisation culturelle du patrimoine historique antarctique<sup>6</sup>. L'ensemble de ces dynamiques se localisent majoritairement sur la Péninsule Antarctique et les îles avoisinantes qui incarnent ainsi la partie active du front touristique antarctique.

*La péninsule Antarctique : l'espace de matérialisation de fronts de conquête multiformes*

- 16 Il s'agit du territoire le plus accessible : moins de 1 000 km séparent le cap Horn de la péninsule Antarctique, tandis qu'il faut 2 600 km depuis la Tasmanie ou la Nouvelle-Zélande<sup>7</sup> et 4 000 km depuis l'Afrique du Sud<sup>8</sup> pour atteindre le continent blanc. La péninsule attire d'autant plus les éco-conquérents qu'elle est riche sur le plan de la faune (pingouins, manchots empereur, éléphants de mer, baleines etc.), et ce en raison de températures relativement clémentes : - 5 °C en moyenne sur l'année (contre - 50 °C dans les parties les plus froides du continent). Enfin, cette zone abrite un nombre important de bases scientifiques, comme la station uruguayenne Artigas, l'argentine Esperanza ou encore la base chilienne de Frei, qui accueillent volontiers les touristes. Par exemple, plusieurs dizaines de sites sont régulièrement visités par des bateaux de croisière, parmi lesquels l'île Half Moon ou encore l'île de la Déception (carte n°2). Cette dernière est devenue le lieu le plus visité du continent, alors qu'elle abrite deux ZSP (Strobel, Tétart, 2007, p. 172). Dans la péninsule Antarctique, où se chevauchent les revendications territoriales et les prétentions géopolitiques de trois États, Argentine, Chili, Royaume-Uni, (voir carte n°1) (CARI 1996 ; Calvert 1988, Child 1990, Genest 2001 ; Molinari 2005) géographiquement reliés aux portes d'entrées correspondantes les plus proches (Ushuaia - Argentine, Punta Arenas - Chili, Stanley - Falkland) on assiste déjà, en raison de l'accessibilité plus grande de la zone, au développement d'infrastructures quasi permanentes sur les bases (école, hôpital, poste, banque...) que ne connaissent pas les autres parties du continent (Strobel, Tétart, 2007, p. 175).

Carte n°2 : les bases scientifiques en Antarctique et sur la péninsule antarctique.



Source : Strobel, Tétart, 2007, p. 170.

- 17 Face à cette augmentation tant qualitative que quantitative de l'appropriation humaine en Antarctique, la question de l'accessibilité et de la structuration territoriale des portes d'entrée (*gateways*) sud-américaines (Ushuaia - Argentine, Punta Arenas - Chili et dans une moindre mesure Stanley - Îles Falkland, Royaume-Uni) est essentielle.

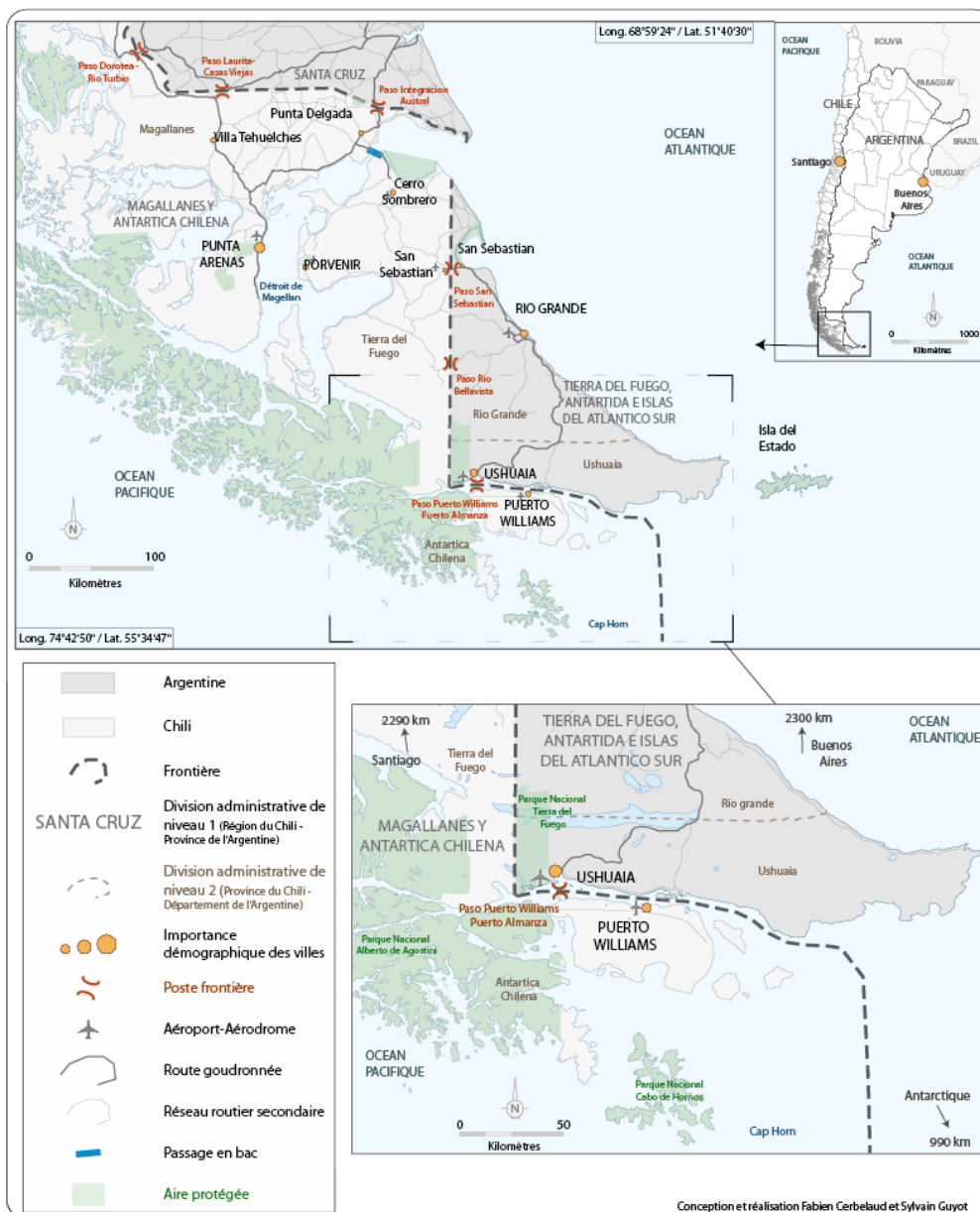
### Des portes d'entrée aux têtes de pont de la conquête Antarctique

- 18 Dans tout processus territorial d'ouverture d'un front de conquête, de son développement, à sa stabilisation éventuelle, la porte d'entrée joue un rôle essentiel (Drennan 1992, Rossi, Taylor 2006). Plusieurs synonymes au terme « porte d'entrée » se retrouvent dans la littérature francophone : avant-poste (militaire), camp de base (expédition), utilisés en fonction de la nature et l'échelle du front de conquête. Dans la littérature anglo-saxonne le terme équivalent le plus utilisé est celui de « gateway », et dans la littérature hispanophone on retrouve le vocable de « puerta de entrada ». C'est une notion importante dont l'élaboration théorique est quasiment absente de la littérature géographique francophone. Un article américain écrit il y a plus de quarante ans par Burghardt (1971) et publié dans les « Annals of American Geographers » propose une mise au point conceptuelle pertinente pour cet article, bien qu'elle

fût élaborée dans le contexte géographique des grandes plaines américaines et des montagnes orientales européennes. Selon Burghardt (1971), la notion de “gateway” représente autant l’entrée vers un espace que son point de sortie. La localisation de cette entité géographique ne se fait pas au hasard et apparaît incontournable pour accéder à l’espace de conquête (voir Argañaraz, Benedetti 2003 pour les Andes). L’existence de deux portes d’entrée voisines implique donc souvent certaines formes de rivalités géopolitiques ou économiques, comme dans les cas d’Ushuaia et Punta Arenas. Burghardt définit aussi la porte d’entrée comme un lieu de connexion entre le front de conquête et le monde extérieur. Selon lui, le port est d’ailleurs l’expression la plus concrète de la porte d’entrée, faisant une relation étymologique évidente entre le port et la porte. Le site topographique portuaire représente en effet une zone de contact souvent incontournable pour assurer l’interface entre l’espace maritime et l’hinterland. Burghardt poursuit en affirmant que les portes d’entrée tendent à se développer entre des zones d’intensité différente le long des fronts pionniers. Leur taille et leur dynamique économique est proportionnelle à l’avancée et au développement du front. Dans le cas d’une stabilisation du front, la porte d’entrée peut d’ailleurs se transformer en un centre économique majeur. Dans le cas d’une dynamique frontale très dynamique et hautement productive, la porte d’entrée peut parfois s’assimiler à une « boom town », ville champignon, dont la croissance est alors exponentielle (voir pour Ushuaia : Braumann et Stadel 1999). La porte d’entrée ou *gateway* est donc un des lieux majeurs de structuration du front de conquête à partir des critères de proximité et de connectivité. On peut toutefois reprocher à la notion de porte d’entrée de rester très descriptive, relativement statique et de ne pas chercher à intégrer une dimension (géo)politique pourtant essentielle. En effet, la notion de porte d’entrée n’intègre ni les questions de contrôle politique, ni l’identification territoriale, paysagère ou culturelle au front de conquête, qui sont des processus dynamiques, conflictuels et éminemment géopolitiques. L’hypothèse émise pour Ushuaia et Punta Arenas repose justement sur l’intuition que ces villes ne se limiteraient pas à être de simples portes d’entrées maritimes vers l’Antarctique mais participeraient pleinement à son contrôle politique, économique et militaire en s’inscrivant dans un processus d’identification territoriale au continent blanc.

19 Le commandement transforme la porte d’entrée en tête de pont en se dotant alors d’un pouvoir de contrôle économique, politique et administratif sur la zone du front de conquête. De ce fait, une tête de pont concentre tout ou partie des acteurs qui ont un pouvoir de décision sur l’évolution du dynamisme de la frontière. Enfin, l’identification territoriale, facteur plus complexe, serait la manière dont la tête de pont façonne son identité en relation avec la territorialisation du front de conquête. La notion spatiale de « tête de pont », utilisée en géographie francophone et largement diffusée par R. Brunet et sa table des chorèmes (Brunet et Dollfus, 1990), implique une idée de prise de possession et donc de contrôle politique. La notion de tête de pont permet ainsi d’identifier la construction dynamique et stratégique d’un lieu en fonction de la nature politique de l’avancée du front de conquête. Il convient aussi d’identifier l’autonomie de la tête de pont dans l’exercice de ses fonctions de commandement, en particulier politiques. Cette notion est employée dans le vocable anglophone sous la forme de « bridgehead » et hispanophone sous la forme de « cabeza de puente », mais semble plutôt cantonnée à un usage militaire ou stratégique. Le terme emprunté à la géographie francophone semble mieux répondre au processus général de contrôle politique d’un front en gestation. Peut-on parler de tête de pont antarctique dans les cas d’Ushuaia et Punta Arenas ? Et de quelle manière est façonnée et instrumentalisée leur vocation antarctique en construction ?

Carte n°3 : Ushuaia et Punta Arenas dans leur territoire régional



Source : Sylvain Guyot et Fabien Cerbelaud

## Ushuaia et Punta Arenas, le façonnement incomplet de têtes de pont antarctiques à usage politique

- 20 Ushuaia et Punta Arenas sont en situation de portes d'entrée jumelles ('triplées' si on considérait aussi Stanley aux îles Falkland) du front de conquête de la péninsule antarctique. Ushuaia (54° 48' de latitude sud, 68° 18' de longitude ouest) est une ville portuaire de l'île de Terre de Feu de 56825 habitants en 2010 (source INDEC), bordant le canal de Beagle – appendice marin de l'Océan Pacifique et faisant face à l'île chilienne de Navarino (qui abrite la localité la plus australe du monde, Puerto Williams, voir carte n°3). Seule ville argentine ultra-andine, c'est la capitale politique et administrative de la " Provincia de Tierra del Fuego, Antártida e Islas del Atlántico Sur", province de plein exercice depuis 1990 en remplacement d'un statut de territoire national (contrôlé directement depuis Buenos Aires). Ushuaia est le port en eaux profondes le plus proche du continent Antarctique, à seulement 1131 kms<sup>9</sup>.
- 21 Punta Arenas (53° 09' Sud, 70° 54' Ouest) est une ville portuaire de l'extrémité la plus australe du continent américain (à proximité du Cap Froward) d'environ 150000 habitants en 2011, bordant le détroit de Magellan, zone de contact maritime entre les océans Atlantique et

Pacifique (carte n°3). C'est la capitale administrative et politique de la "Región de Magallanes y Antártica Chilena", une des quinze régions chiliennes. Le port de Punta Arenas est localisé à 1371 kms du continent Antarctique<sup>10</sup>.

22 Les deux villes portuaires, malgré des différences de taille et de localisation, partagent un processus de construction territoriale similaire au sein de leurs deux ensembles nationaux respectifs (carte n°3). Ces villes ont été construites pour marquer l'avancée respective des conquêtes territoriales argentine et chilienne dans le grand sud et contrôler la circulation maritime dans les détroits Atlantico-Pacifiques (Magellan et Beagle). A ce titre, ce sont des villes de la conquête de la frontière la plus australe de l'Amérique, qui sont devenues au fil des temps des places centrales de commandement dédiées au contrôle et à la mise en valeur de ces territoires reculés (Carrizo, Velut 2005, Sili 2005). La liaison avec l'Antarctique active leur fonction de porte d'entrée du continent blanc. D'ailleurs la toponymie des deux régions administratives les plus australes du Chili et d'Argentine intègrent clairement la référence au territoire antarctique : *Provincia de Tierra del Fuego - Antártida e Islas del Atlántico Sur* pour l'Argentine et *Región de Magallanes y de la Antártica Chilena* pour le Chili.

23 Les deux villes ont donc des fonctions similaires au sein de leurs deux pays et de leurs deux ensembles régionaux et développent une rivalité ancienne, que ce soit en relation avec le contrôle de l'Antarctique ou avec la captation des flux touristiques et scientifiques internationaux attirés par ce bout du monde. Signe de cette rivalité, les deux villes sont d'ailleurs mal reliées entre elles. Ainsi, Punta Arenas et Ushuaia sont distantes de 620 km par voie terrestre (environ 10h de bus sur une partie de pistes avec passage d'un col andin, d'une frontière internationale et traversée du détroit de Magellan, voire carte n°3) mais de seulement 260 km par voie aérienne (ligne régulière épisodique sur Lan Chile durant la saison estivale<sup>11</sup> et quelques vols touristiques charter avec Aerovia-DAP<sup>12</sup>) et traversée possible par voie maritime (traversée des canaux patagoniques du parc national chilien Alberto de Agostini). En revanche Puerto Williams est relié quotidiennement à Punta Arenas pour assurer la continuité territoriale chilienne au sud de la limite sud du territoire de l'Etat Argentin.

24 Pourtant les deux villes héritent d'une configuration géographique et géopolitique originale qui les oblige à coopérer un minimum ou, du moins, à pousser les autorités nationales de leurs pays respectifs à coopérer. En effet, l'accès à Punta Arenas par voie terrestre depuis le Chili (Coyhaique) passe obligatoirement par l'Argentine (par el Calafate), et réciproquement l'accès à Rio Grande et Ushuaia par voie terrestre depuis l'Argentine passe obligatoirement par le Chili avec la traversée du Détroit de Magellan, une traversée Atlantique directement entre Rio Gallegos et Rio Grande n'étant pas faisable. Cette configuration ajoutée à l'éloignement des deux villes des régions métropolitaines capitales de Buenos Aires et Santiago explique aussi un certain surdéveloppement de la voie aérienne largement subventionnée pour les populations locales, et permettant de ce fait d'améliorer la connexion avec le continent antarctique.

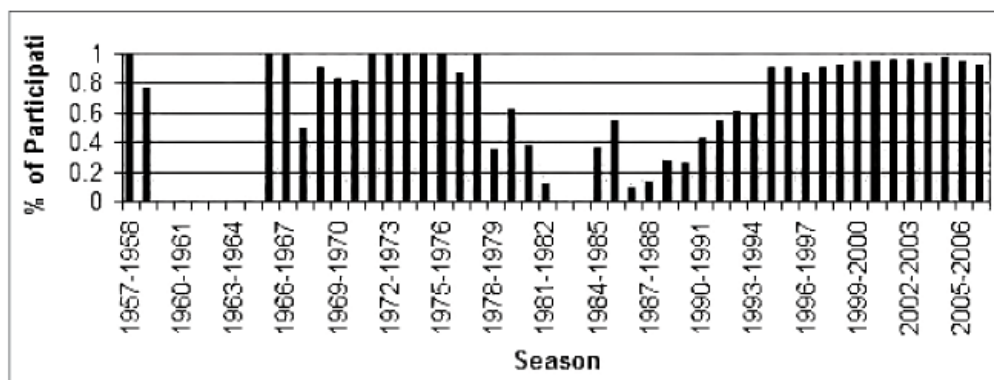
25 Un premier temps précise qu'Ushuaia et Punta Arenas sont des portes d'entrée portuaires du continent antarctique pour des raisons de proximité géographique et de connectivité internationale. Un second temps discute ensuite de l'éligibilité des deux villes au statut de « tête de pont antarctique » en mettant en regard les aménagements et les projets qui façonnent leur vocation antarctique. Enfin un dernier temps explicite comment ces deux têtes de pont en devenir sont instrumentalisées par leurs Etats respectifs au profit d'une stratégie nationaliste plus ou moins avouée.

## Analyse comparée des portes d'entrées portuaires d'Ushuaia et de Punta Arenas

26 Points de départ, ou espaces de transit obligatoire sur le chemin de l'Antarctique, les ports d'Ushuaia et de Punta Arenas représentent des points d'ancrages territoriaux multiscalaires de la Péninsule glacée au sud de l'Amérique du Sud. Ce sont des lieux de structuration et de rencontre entre des logiques complémentaires mais contradictoires de conquête territoriale : tourisme, recherche et logistique militaire. Ainsi, beaucoup de tour-opérateurs touristiques antarctiques, souvent critiqués en raison de leurs stratégies de commercialisation et de surfréquentation d'une nature 'bien commun de l'humanité', rappellent dans une tonalité

décagée que les activités de recherche scientifique ont des impacts environnementaux terrestres beaucoup plus importants sur la *wilderness* antarctique (entretien avec Jaime Vasquez, PDG de 'Antártica XXI', à Punta Arenas, le 06/11/2009).

**Figure 1 : Pourcentage de participation du port d'Ushuaia aux croisières touristiques antarctiques pour les saisons 1957-1958 à 2006-2007.**



Source : Jensen, Daverio 2007.

- 27 La littérature existante, essentiellement hispanophone et anglophone, sur les portes d'entrées portuaires et aéroportuaires vers l'Antarctique (Bertram, Muir, Stonehouse 2007, Dodds, Hemmings 2009, Dodds, Yusoff 2005, Hemmings 2008, Jensen, Daverio 2007, Muir, Jabour, Carlsen 2007, Swithinbank 1997) détaille de manière précise leur évolution historique et leurs qualités comparatives. Depuis une vingtaine d'années, les trois ports les plus proches de la Péninsule Antarctique – Ushuaia, Punta Arenas et Stanley – se sont spécialisés dans certains types de fonctions antarctiques. Toutefois l'appareil statistique venant appuyer ces analyses reste très lacunaire, les acteurs de terrain n'étant pas forcément disposés à communiquer des chiffres très précis.
- 28 Si Stanley aux îles Falkland est la base de départ de rares bateaux de croisière pour l'Antarctique, elle est surtout le centre opérationnel de la British Antarctic Survey<sup>13</sup> (BAS), acteur majeur de la recherche militaire et civile britannique en Antarctique (Dodds 2002). Ces îles restent encore un objet de revendication majeure de la part du gouvernement argentin. Punta Arenas est un excellent site portuaire en eaux profondes et a longtemps été privilégié à Ushuaia pour rallier la Péninsule Antarctique. Dans les années 1950, le lancement des croisières touristiques vers l'Antarctique se fait plutôt à partir de Punta Arenas avant de céder du terrain à Ushuaia, qui est 240 km plus proche de la Péninsule Antarctique. Toutefois, à deux périodes différentes, entre 1960 et 1966 puis entre 1981 et 1990 (voir figure 1), Punta Arenas a pu récupérer la presque totalité du trafic touristique en partance du port d'Ushuaia. Ainsi, dans les années 1980, Ushuaia et l'Argentine subissent les conséquences du conflit avec le Chili pour le contrôle du canal de Beagle et du conflit avec le Royaume-Uni pour le contrôle des îles Falkland (ou Malouines pour les Argentins) (planche photos n°1) durant lequel le navire de croisière argentin « Bahia Buen Suceso » a été coulé, rendant difficile la poursuite d'une activité touristique antarctique régulière (entretien avec Maria Elena Daverio, Enseignant-Chercheur à l'Université de la Patagonie, à Ushuaia, le 29/10/2009).
- 29 A partir de la saison 1994-1995, c'est le port d'Ushuaia, réaménagé et proposant de meilleures prestations aux tour-opérateurs, qui concentre plus de 90% des départs de croisières touristiques antarctiques. Un nouvel aéroport international adapté aux avions de grand gabarit est inauguré à Ushuaia en 1995 (Aéroport d'Ushuaia - Malvinas Argentinas) ce qui va permettre aux touristes antarctiques d'arriver sur place directement et en nombre (entretien avec Lucia Sandra Perez, Directrice de l'Instituto Fueguino de Turismo, à Ushuaia, le 27/10/2009). Les dernières statistiques de l'IAATO (International Association of Antarctic Tour Operators) pour 2010/2011<sup>14</sup> montrent que la fréquentation touristique antarctique (tous modes de transports confondus) est de 33824 touristes, dont 37% proviennent des USA. Une seule compagnie argentine propose des croisières à partir d'Ushuaia (Antarpply), les autres sont nord-américaines et australiennes mais naviguent le plus souvent sous pavillon de



complaisance (Jensen, Daverio 2007 et entretien avec G. Martinez, capitaine de navire de la compagnie Antarrply, à Ushuaia, le 30/10/2009).

30 Pourtant, Punta Arenas va réussir à conserver son rôle de leader dans le trafic logistique et scientifique international à destination des bases antarctiques de la Péninsule, grâce à son service de prestations-opérations antarctiques baptisé « CHAIN : Chilean Antarctic Information Network » (entretien avec Reiner Canales, Communication-INACH, à Punta Arenas, le 05/11/2009). De plus, sur la base chilienne Presidente Eudardo Frei Montalva (Île du Roi George) on trouve un aéroport (Aeródromo Teniente Rodolfo Marsh Martin). Il dessert la localité de « Villa Las Estrellas » qui fait partie de la « Comuna Antártica » (province Antártica Chilena, région Magallanes et Antártica Chilena) et qui comprend une mairie, un hôtel, un dispensaire, une école et fait office de support logistique pour les huit autres bases internationales de l'île du Roi Georges. Outre les vols logistiques et militaires, il existe aussi des vols touristiques entre Punta Arenas et cette île antarctique affrétés par Aerovia-DAP et Antártica XXI<sup>15</sup> (entretien avec Alex Contrejas Staeding, guide antarctique DAP, à Punta Arenas, le 06/11/2009). Ce dernier tour-opérateur permet aux touristes de rallier directement l'Antarctique par avion pour ensuite rejoindre un petit bateau de croisière, leur permettant ainsi d'éviter la longue et tempétueuse traversée du détroit de Drake (entretien avec Jaime Vasquez, op.cité). De ce fait Punta Arenas s'impose aussi comme porte d'entrée d'un tourisme antarctique novateur et qui pourrait gagner en intensité.

31 Plutôt qu'une rivalité fondée sur des activités similaires, on assiste donc plutôt à une forme de spécialisation – et donc de complémentarité – entre ces portes d'entrée antarctiques. Ushuaia est spécialisée dans les croisières antarctiques et Punta Arenas dans la logistique de recherche. Toutefois si l'on considère de plus près les stratégies et les projets de développement des deux villes ainsi que leur capacité à incarner une vocation antarctique, la spécialisation s'efface au profit d'une concurrence ramenant à une volonté nationale de contrôle territorial de la péninsule antarctique. A ce propos, il faut aussi mentionner le projet de développement de l'aéroport et du port de Puerto William, sur l'île chilienne de Navarino localisée en face d'Ushuaia, qui pourrait concurrencer Ushuaia plus directement sur le terrain du tourisme de croisière. Pour le moment les autorités des deux pays s'opposent sur la manière de relier Ushuaia et Puerto Williams (entretien avec D. Leguizamon, directeur du tourisme d'Ushuaia, à Ushuaia, le 30/10/2009).

32 Comment – au-delà de ces stratégies (aéro)portuaires - s'opère alors l'émergence de deux têtes de ponts participant pleinement au contrôle politique de la conquête antarctique ?

### L'émergence de deux têtes de pont antarctiques

33 Il n'y a pas de villes sur le continent Antarctique, tout au plus quelques bases scientifiques, qui dans le meilleur des cas sont qualifiées de « villages<sup>16</sup> » quand elles regroupent un certain nombre de services nécessaires à une population de familles de scientifiques et de touristes de passages. Le peuplement humain sur le continent blanc est temporaire et se renouvelle donc années après années. Pourtant la fréquentation scientifique et touristique est en augmentation constante depuis trente ans, et pose donc la question du contrôle sur place et à distance de ces flux et de leur signification territoriale. Il ne fait pas de doute que les présences militaire, scientifique et touristique sont corrélées avec la manière dont les pays du Traité de l'Antarctique se positionnent sur un espace qui appartient à la fois à tout le monde et à personne. Ainsi l'occupation physique du terrain antarctique semble indispensable aux pays qui souhaitent affirmer une forme de souveraineté sur place même si celle-ci est officiellement « congelée » par les grands traités internationaux. En réalité, c'est le contrôle à distance via des têtes de pont (statut auquel pourraient être éligibles Ushuaia, Punta Arenas, Stanley, Cape Town, St Pierre de la Réunion, Hobart et Christchurch) qui reste le plus stratégique en raison de l'importance du transit et du contrôle des flux (Hemmings 2008 ; pour Hobart voir : Dodds, Hemmings 2009 et Muir, Jabour, Carlsen 2007 ; pour Christchurch voir : Dodds, Yusoff 2005 ; pour Cape Town voir Swithinbank 1997). On peut donc faire l'hypothèse qu'il y aurait des têtes de pont en constitution, véritables villes portuaires à vocation antarctique, façonnées par leur relation au continent blanc (tableau n°1), bien que localisées en dehors du continent.

### *La construction de têtes de pont antarctiques : critères et différenciations*

34 Si la proximité et la connexion semblaient nécessaires pour légitimer l'existence d'une porte d'entrée, le commandement et l'identification territoriale sont indispensables pour asseoir l'existence de têtes de pont antarctiques dans un processus dynamique de conquête territoriale. Un critère supplémentaire à considérer relève du paysage et du milieu bioclimatique de la porte d'entrée. Une proximité forte avec le paysage de la Péninsule Antarctique peut aller dans le sens d'une plus grande identification géographique.

35 Les critères de commandement sont nombreux et comprennent tout autant des aspects politiques, administratifs, scientifiques, militaires qu'économiques. Le commandement s'incarne aussi dans une dimension prospective et la question des projets et projections portés par certains acteurs est fondamentale. Enfin, l'identification territoriale semble indispensable à considérer pour analyser la capacité d'un lieu à se façonner une nouvelle identité. Cela passe par l'appropriation historique et culturelle liée à l'Antarctique, éventuellement matérialisée par des marqueurs territoriaux spécifiques, mais aussi par l'identification propre des habitants, thème non développé lors de l'enquête de terrain. Un tel questionnement aussi peut s'appliquer aux autres têtes de pont antarctiques comme Christchurch en Nouvelle-Zélande ou Hobart en Australie (Dodds, Hemmings 2009, Dodds, Yusoff 2005, Hemmings 2008).

#### **Planche photos n°1 : Ushuaia**



Clichés : auteur, octobre 2009

Monument mémoriel de la guerre des Malouines ; Vue de la baie d'Ushuaia ; Slogan : Ushuaia, fin du monde, commencement de tout ; Rue Antártida Argentina.

**Planche de photos n°2 : Punta Arenas**



Clichés : auteur, pris en novembre 2009

Vaisseaux de la Marine Antarctique Chilienne ; Département Antarctique de l'Université de Magellan ; Siège de l'Institut National Antarctique Chilien ; Festival Scolaire Antarctique. .

**Tableau 1 : Comparaison des vocations antarctiques respectives d'Ushuaia et de Punta Arenas**

Critères retenus	Ushuaia	Punta Arenas
<b>Paysage et milieu bioclimatique</b> <i>Plus grande proximité paysagère pour Ushuaia</i>	- cirque montagnard au-dessus de la mer : évocation antarctique probable l'hiver	- faible évocation antarctique
<b>Relation des mobilités antarctiques à la ville</b> <i>Equilibrée mais à développer</i>	- Leader portuaire mondial des croisières antarctiques. - combinaison touristique possible Ushuaia plus croisière en Antarctique, mais pas systématique	- Acteur portuaire important d'expéditions scientifiques - importantes chez les chercheurs en résidence
<b>Commandement politico-administratif</b> <i>Incomplet pour Ushuaia, incomplet pour Punta Arenas</i>	- Capitale de la province de Provincia de Tierra del Fuego, Antártida e Islas del Atlántico Sur, siège du représentant du département Antártida Argentina - le siège du Traité de l'Antarctique est à Buenos Aires et non à Ushuaia - réseau actif des portes d'entrées antarctiques	- capitale de la région de Región de Magallanes y de la Antártica Chilena - le siège du gouverneur de la province Antártica Chilena est à Puerto Williams (commune du Cap Horn)
<b>Commandement scientifique</b> <i>Complet pour Punta Arenas, incomplet pour Ushuaia</i>	- le siège de la DNA, Direction Nationale de l'Antarctique est à Buenos Aires - localisation du CADIC : Centre Austral de Recherches Scientifiques, et de l'université nationale de la Patagonie (recherches sur le tourisme antarctique)	- siège de l'INACH, Institut national antarctique chilien. - Direction de programmes antarctiques de l'université de Magellan
<b>Commandement militaire</b> <i>Commandement des opérations antarctiques : Complet pour Punta Arenas (Marine, Terre, Air) Incomplet pour Ushuaia (seulement Marine).</i>	-Marine : Commandement de l'Aire Navale Australe au sein de la base navale d'Ushuaia. - Terre : ravitaillement probable des bases antarctiques d'Esperanza, General San Martín, General Belgrano II, Primavera, Teniente Jubany. - Air : avitaillement probable des bases antarctiques aériennes Vicecomodoro Marambio et Matienzo	- Marine : une des cinq grandes zones navales nationales, point de départ pour la base antarctique Base Naval Capitán Arturo Prat - Terre : quartiers généraux de la 5 <sup>ème</sup> division de l'armée de Terre et lien avec la base générale antarctique General Bernardo O'Higgins - Air : 4 <sup>ème</sup> division des forces armées et siège du groupe d'exploration antarctique n°19, lien avec les bases aériennes antarctiques : Presidente Gabriel González Videla et Carvajal
<b>Commandement économique</b> <i>Domination du secteur touristique pour Ushuaia et logistique pour Punta Arenas.</i>	Premier port de croisière antarctique, aéroport international, forte fréquentation touristique <i>in situ</i>	Zone franche Premier port de recherche antarctique, voyages aéroportuaires vers l'Antarctique, fréquentation touristique <i>in situ</i> modeste
<b>Prospective</b> <i>Projets ambitieux de part et d'autre en gestation</i>	Projet de développement urbano-portuaire « Area Antártica Internacional »	Maintient d'une dimension antarctique forte réaffirmée le 15/01/2012 par le président chilien S. Piñera. Développement renforcé de Puerto Williams
<b>Marqueurs historiques et territoriaux</b> <i>Prime à Punta Arenas, ville à vocation antarctique historique</i>	Peu visibles : quelques places et sculptures d'explorateurs ; peu de toponymie urbaine.	En fort développement : circuit historique antarctique, et plaques rétrospectives
<b>Identification des habitants</b> <i>Faible, les projets sont surtout portés par le haut</i>	Par le haut et minoritaire : essentiellement portée par les autorités touristiques de la ville. Population tournée vers le nord : migrants des autres provinces argentine, de Bolivie (Mallimaci 2010). Peu d'ancrage identitaire local.	Par le haut et consensuelle : portée par les notables de la ville, et relayée par le monde éducatif (secondaire et supérieur). Population locale. Ancrage identitaire local important, lié à des vagues de migrants extérieurs au Chili (croates) voir Nock 1990.
<b>BILAN</b>	Ville du bout du monde et porte d'entrée antarctique plus que ville à vocation antarctique	Fortes potentialités pour s'imposer comme une tête de pont à vocation antarctique

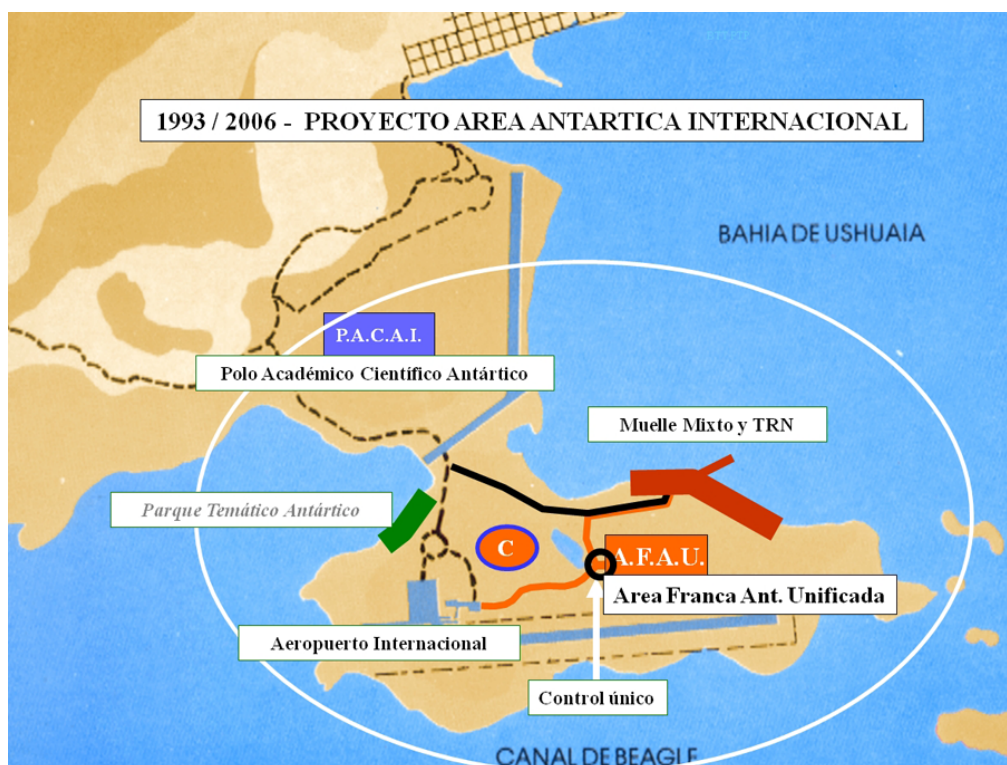
Source : auteur

**La vocation antarctique d'Ushuaia et de Punta Arenas : acteurs et projets**

36 Les résultats du tableau n°1 ci-dessus sont mis en regard ci-dessous avec le positionnement et les représentations des différents acteurs rencontrés sur le terrain. Quatre thèmes principaux sont explicités ci- après : le tourisme ; le commandement administratif et politique ; les projets « antarctiques » ; et l'identification territoriale.

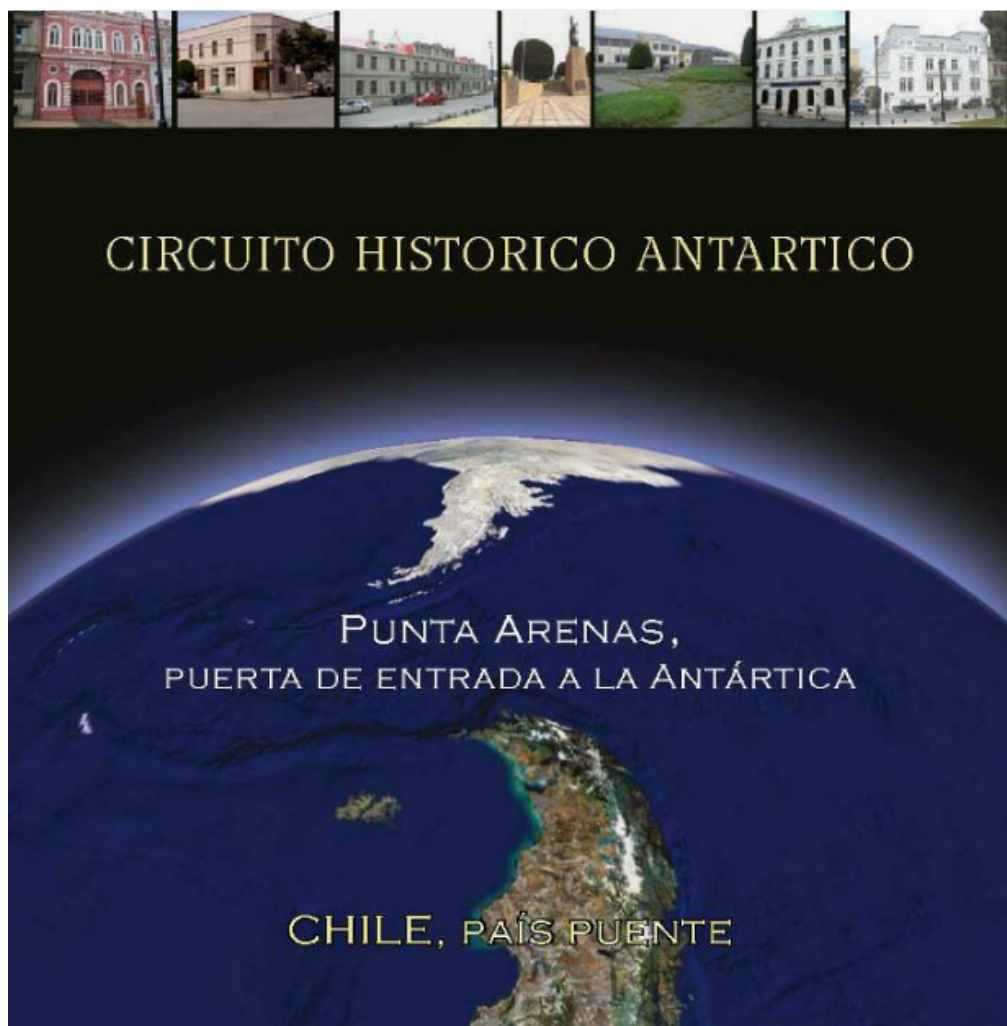
37 Les deux villes présentent des profils différents. Ushuaia dispose d'une forme d'esthétique paysagère antarctique<sup>17</sup> (planche photos n°1) et possède un potentiel touristique important en raison de son image de ville du bout du monde (planche photos n°1) et de porte d'entrée des croisières vers l'Antarctique (Artesi 2003, Wallingre 2004). Toutefois, les touristes antarctiques qui restent à Ushuaia sont peu nombreux et il n'y a pas encore d'interaction forte entre les deux types de tourisme (Vereda 2007). Peu de touristes passent par Punta Arenas, sauf pour rallier Puerto Natales au nord. De ce point de vue là, Ushuaia possède un net avantage mais qu'elle n'a pas encore su pleinement valoriser (entretien avec D. Leguizamon, op.cité).

38 Le statut de capitale administrative du territoire antarctique - revendiqué par les deux pays - est partagé par les deux villes avec un petit avantage pour Ushuaia. En effet, la ville abrite le représentant de la sous-juridiction du département « Antartida Chilena », mais ceci est plus symbolique qu'autre chose car, officiellement, les deux pays n'ont pas le droit à une souveraineté légale sur la terre Antarctique. Qui plus est, ce représentant s'occupe certes du recrutement des enseignants de la base Esperanza mais ne s'y est jamais lui-même rendu (entretien avec E. de Sousa, Administrateur du Département de l'Antarctique, à Ushuaia, le 02/11/2010). Le commandement politique pris au sens fort du terme, semble conférer à Punta Arenas un pouvoir décisionnel plus important qu'Ushuaia en matière d'affaires antarctiques. En effet le siège de l'INACH (Institut National Antarctique Chilien), un commandement militaire complet pour les affaires antarctiques (Marine, Terre et Air : entretiens informels lors de la Feria Antártica Escolar du 07/11/2009, et planche photos n°2), et une base logistique internationale, portuaire et aéroportuaire confèrent à la ville (carte n°4) une influence importante sur la destinée nationale et internationale de la Péninsule Antarctique. Ushuaia ne possède qu'une partie de ce commandement politique car elle pâtit de la concurrence avec Buenos Aires, la capitale fédérale d'un Etat argentin encore très centralisé. Cette dernière conserve la plupart des prérogatives argentines et internationales essentielles : siège international du Secrétariat du Traité de l'Antarctique (entretien avec Jose Maria Acero, sous-secrétaire du Traité de l'Antarctique, à Buenos Aires, le 12/11/2009), siège de la DNA (Direction Nationale Antarctique) et commandement militaire terrestre et aérien des affaires antarctiques. Les personnels de la DNA ont même indiqué depuis leurs bureaux porteños climatisés qu'ils ne souhaitaient pas s'installer à Ushuaia, « petite ville froide de province » mais préféraient se rendre régulièrement en mission en Antarctique directement depuis Buenos Aires (entretiens à la Direction Nationale de l'Antarctique, à Buenos Aires, le 12/11/2009). Ce partage des fonctions antarctiques entre Ushuaia et la capitale ne permet ni la création d'un grand pôle de recherche antarctique, ni la nécessaire symbiose entre les différents types d'activités antarctiques (entretien avec J. Garamuño, ancien maire d'Ushuaia, à Ushuaia, le 27/10/2009), ni l'évolution pleine et entière d'Ushuaia au statut de tête de pont antarctique. Le secrétariat local au tourisme d'Ushuaia se tourne alors vers l'international et participe activement au réseau des portes d'entrées antarctiques, ce qui positionne l'office du tourisme d'Ushuaia dans une coopération soutenue avec Christchurch en Nouvelle-Zélande (entretien avec D. Leguizamon, op.cité). Cette initiative reste toutefois encore très confidentielle pour le grand public.

**Figure 2 : Projet de développement intégré urbano-portuaire à Ushuaia.**

Source : D. Leguizamón, 2009, powerpoint personnel.

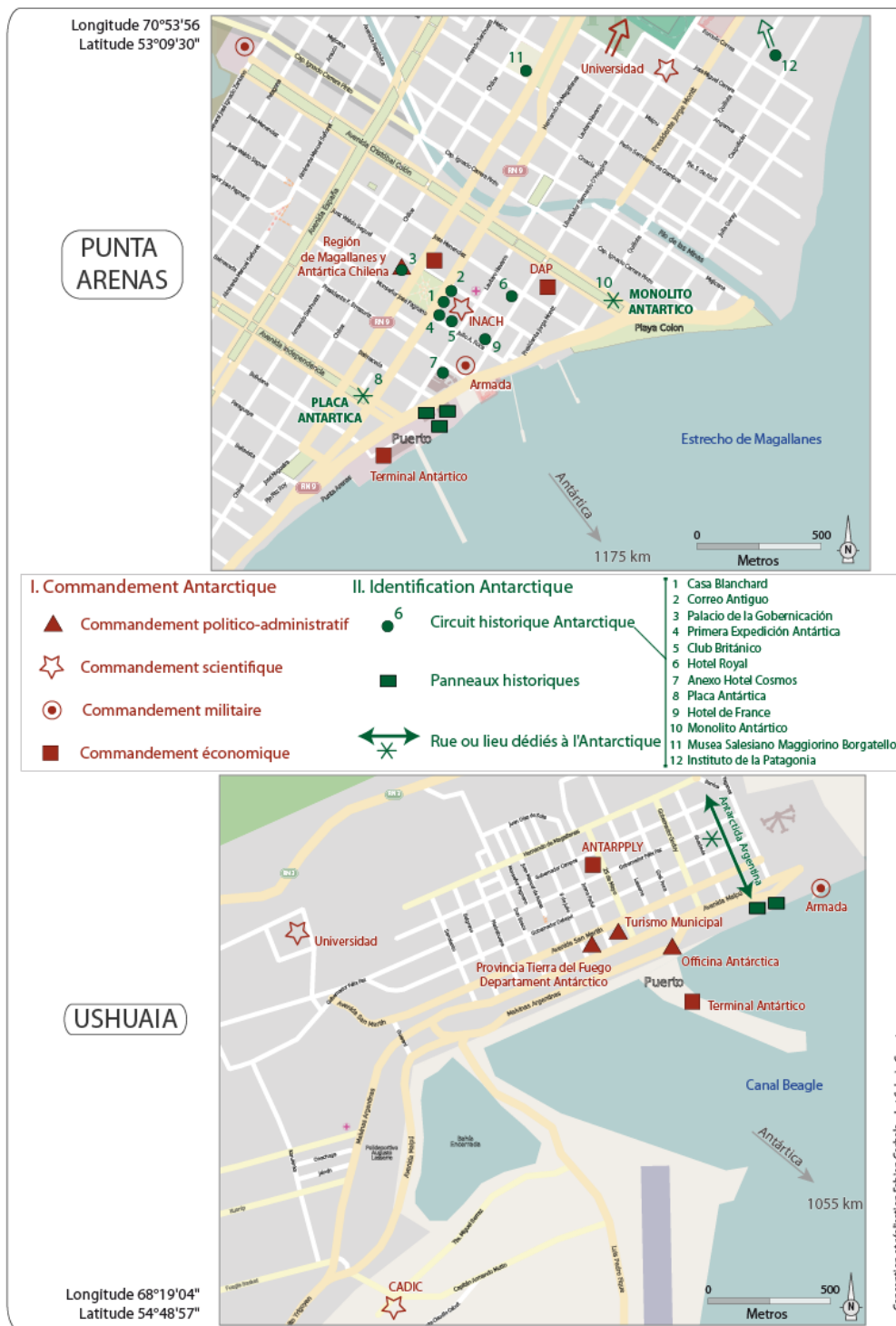
39 L'examen des projets « Antarctique » des deux villes est très révélateur de cet état de fait. La ville d'Ushuaia porte un projet de « Area Antártica Internacional » qui est un aménagement urbano-portuaire intégré entièrement dédié à l'Antarctique (figure 2) et qui se propose d'améliorer les dysfonctionnements existants. C'est un projet très ambitieux d'aménagement qui permet de légitimer l'action de la ville pour mieux s'intégrer dans son voisinage avec le continent blanc. En 2012, il n'avait toujours pas vu le jour en raison des blocages fédéraux déjà mentionnés, et des contraintes politiques locales (alternances électorales, et priorité au tourisme fuégien). De même, l'Etat chilien porte un projet de développement pour Puerto Williams qui pourrait être transformé en port antarctique satellite de Punta Arenas, et ce grâce à la construction d'un aéroport international ou de l'établissement d'une bonne connexion avec Ushuaia située à quelques encablures de là. Il pourrait ainsi capter une partie du trafic de croisières vers l'Antarctique bénéficiant ainsi d'une diminution du temps de trajet. Toutefois, Ushuaia acceptera d'améliorer sa liaison frontalière avec Puerto Williams uniquement si le Chili permet à ses navires de passer par le canal Murray<sup>18</sup> pour raccourcir la distance vers la Péninsule Antarctique (entretien avec D. Leguizamón, op.cité). L'héritage du conflit géopolitique du début des années 1980 est toujours vivace (carte n°3). Punta Arenas a donc une longueur d'avance sur Ushuaia quant à la cohérence de ses fonctions antarctiques mais pâtit bien sur de sa faible connectivité touristique antarctique.

**Figure 3 : Circuit Historique Antarctique à Punta Arenas**

Source : INACH 2009

- 40 En matière d'identification urbaine et territoriale avec l'Antarctique, Punta Arenas est aussi bien plus avancée qu'Ushuaia. La ville a mis en place un circuit urbain « historique antarctique<sup>19</sup> », graphiquement associé aux notions de « porte d'entrée » pour caractériser la ville et de « pays pont » pour désigner le pays (figure 3, carte n°4 et entretien avec Francisco Sanchez, Office du Tourisme SERNATUR, à Punta Arenas, le 05/11/2009). Ce circuit est associé à l'installation de nombreuses plaques commémoratives antarctiques<sup>20</sup>. On sent grandir à Punta Arenas une volonté d'identification historique quasi-culturelle avec l'Antarctique, qui est bien corrélée d'ailleurs à l'organisation annuelle d'un festival scolaire antarctique (entretien avec V. Vellejos, Administratrice de l'INACH, à Punta Arenas, le 05/11/2009), qui permet aux élèves venus de tout le Chili de s'informer de toutes les opportunités chiliennes en Antarctique (planche photos n°2) ou encore à l'existence d'un département d'études antarctiques à l'Université locale (planche photos n°2 et entretien avec Carlos Cardenas, Université de Magellan, à Punta Arenas, le 6/11/2009).
- 41 Punta Arenas semble se rapprocher plus du statut de tête de pont antarctique qu'Ushuaia car les acteurs locaux et nationaux ont su poser les bons choix de commandement territorial au bon moment. Mais cela sera-t-il suffisant pour compenser son déficit de connectivité touristique antarctique ? Le statut d'Ushuaia peut évoluer mais semble limité pour le moment à celui d'une porte d'entrée touristique internationalement reconnue. Ces différences entre Ushuaia et de Punta Arenas sont en partie explicables par les stratégies géopolitiques argentine et chilienne en Antarctique.

Carte n°4 : Les inscriptions territoriales antarctiques à Punta Arenas et Ushuaia



Source : Sylvain Guyot et Fabien Cerbelaud



## Les têtes de ponts au service des politiques antarctiques nationales ?

Carte n°5 : Carte bicontinentale officielle de l'IGN Argentín



Source : IGN (2011)

- 42 Les analyses précédentes permettent de comprendre comment les deux villes portuaires d'Ushuaia et de Punta Arenas sont au cœur d'un dispositif territorial multiscale. Qu'en est-il de son contenu (géo)politique ?
- 43 Le cas d'Ushuaia et de l'Argentine est intéressant à plusieurs titres. En effet, l'Etat Argentin n'investit pas pleinement la ville portuaire d'Ushuaia comme une tête de pont à part entière. En effet, une partie des fonctions nationales de commandement antarctique tendent à se répartir avec la capitale fédérale, Buenos Aires. Ceci peut s'expliquer par l'aspect ambivalent de sa

structure étatique à la fois fédérale et très centralisée, qui se méfie a priori de déléguer trop de pouvoirs à une capitale provinciale lointaine et relativement mal développée (Braumann, Stadel 2009), tout en l'utilisant comme plate-forme logistique. On peut aussi évoquer la résurgence actuelle du conflit avec le Royaume-Uni à propos du contrôle des îles Falkland et de la plate-forme maritime (Dodds 2002). Là encore c'est une politique nationaliste qui s'exprime directement depuis Buenos Aires, et utilise Ushuaia, par exemple pour refuser l'accès au port de deux navires de croisières britanniques le 28 février 2012.

44 En effet, depuis la première élection de Cristina Kirchner en 2007, le nationalisme territorial argentin resurgit fortement, clairement à propos des Falkland mais aussi à propos du secteur antarctique. Ainsi, suite à une proposition de loi du député national de Terre de Feu, Mariel Calchaqui, déposée le 25 novembre 2008 et finalement votée le 16 novembre 2010<sup>21</sup> il est fait obligation d'utiliser, pour toute communication géographique officielle et éducative, la carte bi-continentale argentine émise par l'Institut Géographique National (IGN). Cette carte représente à la même échelle le secteur argentin, les îles Malouines et Atlantique Sud, dans la continuité de l'Argentine Continentale et place donc Ushuaia au centre géographique du pays (carte n°5). L'IGN déclare qu'il s'agit là de « créer une authentique conscience territoriale dès les années initiales de l'enseignement officiel<sup>22</sup> ». Une autre proposition de loi de la même députée a été ratifiée par le parlement en novembre 2009 pour réécrire le premier article de la loi 23.775 sur les inclusions et limites territoriales de la Province de *Tierra del Fuego, Antártida e Islas del Atlántico Sur* pour y préciser officiellement ses différents contenus territoriaux<sup>23</sup>. La politique nationale argentine en Antarctique passe aussi par des campagnes soutenues de fouilles archéologiques et la création de zones patrimoniales antarctiques directement contrôlées par la Direction Nationale de l'Antarctique à Buenos Aires, au sein d'ASMAS<sup>24</sup> (entretien avec le personnel de la DNA, op.cité). Si Ushuaia ne peut prétendre véritablement au statut de ville à vocation antarctique bien qu'étant le port international leader en matière de croisières touristiques antarctiques, en revanche l'Etat Argentin mène directement depuis Buenos Aires une politique idéologique nationaliste assumée que l'on pourrait qualifier par un néologisme : « l'antarcticisme ».

45 Le cas de Punta Arenas diffère de celui d'Ushuaia. En effet, la politique chilienne antarctique apparaît plus pragmatique. L'Etat chilien utilise la ville portuaire de Punta Arenas comme une tête de pont complète pour optimiser son contrôle territorial de la péninsule Antarctique. La localisation de plusieurs fonctions de commandement antarctique au service de missions internationales, la possibilité de rallier la péninsule en avion et l'identification de la cité avec le continent blanc sont autant d'atouts au service d'une politique antarctique chilienne qui n'a pas trop besoin de s'affirmer nationaliste pour être efficace. Le secteur antarctique chilien ne représente d'ailleurs qu'un appendice de « l'empire tricontinental chilien », dont la carte tricontinentale officielle permet d'établir les limites (carte n°6).

Carte n°6 : Carte tricontinentale du Chili



Source : Wiki Commons.

46 Les deux villes sont utilisées par leurs chancelleries respectives pour marquer leur légitimité et leur contrôle de la Péninsule Antarctique, alors que celle-ci est disputée entre les deux pays - plus le Royaume-Uni - et qu'elle comprend de nombreuses bases appartenant à de multiples pays. En réalité, c'est probablement la question du développement touristique, portuaire et aéroportuaire du canal de Beagle entre Ushuaia et Puerto Williams, source de conflits, qui doit être gérée rapidement par les comités de frontières<sup>25</sup>, sans retomber dans des disputes frontalières vieilles de trente ans.

### Conclusion :

47 Ushuaia et Punta Arenas ont en commun d'être les villes les plus australes de leurs pays respectifs, l'Argentine et le Chili. De ce fait, elles ont été des villes frontières importantes au service de la consolidation et la légitimation de ces territoires nationaux austraux localisés en position de finistère. Depuis quelques décennies, ces deux villes portuaires émergent comme

les portes d'entrée internationales principales des relations avec le continent Antarctique, et en particulier de la Péninsule Antarctique. Elles exercent donc une action nationale et internationale de structuration du front de conquête antarctique qui a été, tour à tour, militaire, scientifique, écologique puis touristique. C'est alors que la notion de tête de pont prend toute son importance dans une réflexion sur la structuration territoriale et le contrôle d'un front de conquête. Si la proximité et la connexion peuvent être convoquées pour définir une porte d'entrée, le commandement (politique, économique et militaire) et l'identification territoriale la transforment en tête de pont, lieu structurant et incontournable du front de conquête, et participent à la construction politique d'une vocation antarctique.

48 Au vu des deux premiers critères, Ushuaia, ville la plus proche de l'Antarctique, s'impose comme un port leader en matière de flux de croisières touristiques en Antarctique. Plus qu'un simple port de transit, Ushuaia incarne une destination touristique d'envergure même si le tourisme du « bout du monde » ne percole encore qu'assez peu avec le tourisme de « l'ultime frontière ». Punta Arenas, moins proche de l'Antarctique qu'Ushuaia, peut se définir comme un port logistique d'importance réalisant une grande partie des liaisons internationales avec les bases antarctiques. La ville dispose aussi d'une ligne aérienne directe avec la Péninsule Antarctique. En examinant les deux autres critères, de commandement et l'identification territoriale, Ushuaia semble plutôt être au service d'une politique antarctique argentine de type nationaliste. Elle est placée au centre de la nouvelle carte officielle bi-continentale, et se projette comme la ville à vocation antarctique de référence même si la plupart des fonctions de commandement lui échappent au profit de la capitale fédérale Buenos Aires. Ushuaia ne s'impose donc pas comme une tête de pont complète.

49 Punta Arenas est au service d'une politique antarctique chilienne résolument pragmatique, qui la dote de la plupart des fonctions de commandement intégré et développe une identification urbaine forte au continent blanc. Elle se place donc dans une dynamique d'affirmation de tête de pont antarctique. Toutefois, Punta Arenas doit encore résolument s'ouvrir au tourisme, et l'Etat et la Région doivent développer son annexe portuaire de Puerto William sur le canal de Beagle pour prendre des parts de marché touristique à Ushuaia. Les deux villes se vivent comme rivales, le plus souvent à travers le prisme de leurs tutelles nationales, dans leurs tentatives de contrôle de la Péninsule Antarctique. Elles sont aussi complémentaires en termes de fonctionnalités et auraient tout à gagner à promouvoir des stratégies communes de développement transfrontalier, en particulier dans la zone du canal de Beagle. Les deux pays ont montré qu'ils savaient s'entendre pour contrôler le trafic maritime dans le passage de Drake avec la création en 1998 de la Patrulla Antártica Naval Combinada qui a pour mission de porter secours aux navires antarctiques en perdition et de prévenir les risques de pollution marine.

50 Le contexte d'un 21<sup>ème</sup> siècle marqué par une forte instabilité, tant sur les plans climatique que géopolitique pourrait conduire à une modification du statut actuel du continent antarctique. Le devenir de l'Antarctique, ultime frontière terrienne de ressources et importante réserve d'espace, s'organise territorialement aujourd'hui, au niveau de ses portes d'entrées sud-américaines, et par le biais d'activités relativement consensuelles comme le tourisme et la recherche. Toutefois, l'activation du front de conquête antarctique semble au service du politique, comme le montre l'émergence des têtes de pont de Punta Arenas et dans une moindre mesure pour Ushuaia. Si la notion de tête de pont implique une forme de commandement politique autonome, elle est aussi largement le produit d'un contrôle à distance, et donc de l'instrumentalisation d'un lieu au service d'une politique d'échelle différente, comme le montre ici l'utilisation à des degrés divers de Punta Arenas et d'Ushuaia par les politiques nationalistes de leurs Etats nationaux respectifs. Toutefois, en attendant une rupture géopolitique majeure quant à l'appropriation effective du continent blanc, son intégrité semble encore garantie par l'adhésion renouvelée des parties prenantes au Traité de l'Antarctique et à son application effective sur le temps long.

## Bibliographie

- ApesteGuy, Christine, Martinière Guy and Théry, Hervé. 1979. Frontières en Amazonie: la politique du Brésil et l'intégration de l'Amérique du Sud. *Notes et études documentaires* 53 (4533-4534), 76-98
- Argañaraz, Cristina, et Alejandro Benedetti. 2003. « Transformations sociales et territoriales à la frontière atacaménienne au cours du XXe siècle. Susques : lorsqu'un village « dépeuplé » devient la « Porte des Andes » / ~-Social and territorial changes along the Atacaman border during the 20th century. Susques : when a depopulated village becomes the « Gateway to the Andes ». *Revue de géographie alpine* 91 (3): 29-46.
- Artesi, Liliana. 2003. *Desarrollo turístico en Ushuaia*. United Nations Publications.
- Bascopé J., Joaquín. 2009. « De la exploración a la explotación. Tres notas sobre la colonización de la Patagonia austral ». *Nuevo Mundo Mundos Nuevos. Nouveaux mondes nouveaux - Novo Mundo Mundos Novos - New world New worlds* (juillet 6). <http://nuevomundo.revues.org/56645>.
- Bauer, Thomas, G., 2001, *Tourism in the Antarctic. Opportunity, constraints, and future prospects*, New-York, Haworth Hospitality Press, 275 p.
- Bernard, Nicolas, Yvanne Bouvet, et René-Paul Desse. 2007. « Le tourisme sur le littoral atlantique de l'Argentine : évolution des pratiques et organisation spatiale ». *Géocarrefour* (vol. 79/2) (octobre 25): 119-130.
- Bertram, Esther, Muir, Shona, Stonehouse, Bernard, 2007, Gateways ports in the development of Antarctic Tourism, in Snyder, J. & Stonehouse, B., *Prospects for polar tourism*, CABI, pp. 123-146.
- Braumann, Veronika, Stadel, Cristoph, 1999, "Boom Town in Transition? Development Process and Urban Structure of Ushuaia, Tierra del Fuego, Argentina", *Yearbook. Conference of Latin Americanist Geographers*, Vol. 25, (1999), pp. 33-44
- Brunet, Roger et Dollfus, Olivier (1990) Mondes nouveaux. Géographie universelle. Paris/Montpellier, Hachette/Reclus, 550 p.
- Burghardt, A.F., 1971. A Hypothesis About Gateway Cities. *Annals of the Association of American Geographers*, 61(2), p.269-285.
- C.A.R.I., 1996, *Antartida y el sistema del tratado Antartico*, Buenos Aires, Ediciones Manantial, 126 p.
- Calvert, Peter. 1988. « Argentina turns south: Geopolitics Triumphant ». *Paradigms* 2 (2) (décembre): 76-85.
- Carrizo, Silvina, Velut, Sébastien, 2005, Nouvelles territorialités en Amérique australe. Activités énergétiques et intégration dans les terres et les mers magellanes, *Espace Géographique*, 2005-2, p.161-175.
- Child, Jack. 1990. « 'Latin lebensraum': the geopolitics of Ibero-American Antártica ». *Applied Geography* 10 (4) (octobre): 287-305.
- Coy, Martin. 1986. Développement régional à la périphérie amazonienne : organisation de l'espace, conflits d'intérêts et programmes d'aménagement dans une région de "frontière" : le cas du Rondonia. *Cahiers des Sciences Humaines* 22 (3/4), 371-388.
- Delmote, Gilles. 2001. *Ponts et frontières entre Espagne et Maghreb*. Editions L'Harmattan.
- Dodds, Klaus J., et Kathryn Yusoff. 2005. « Settlement and Unsettling in Aotearoa/New Zealand and Antártica ». *Polar Record* 41 (02): 141-155.
- Dodds, Klaus, et Alan D Hemmings. 2009. « Frontier Vigilantism? Australia and Contemporary Representations of Australian Antarctic Territory ». *Australian Journal of Politics & History* 55 (4) (décembre 1): 513-529.
- Dodds, Klaus. 2002. *Pink Ice: Britain and the South Atlantic Empire*. I.B.Tauris.
- Drennan, Matthew P. 1992. « Gateway Cities: The Metropolitan Sources of US Producer Service Exports ». *Urban Studies* 29 (2) (janvier 4): 217-235.
- Etienne, Samuel, 2005, « Tourisme et environnement polaire : enjeux et perspectives » in André Marie-Françoise. (dir.) – *Le monde polaire : mutations et transitions*. Paris, Ellipses, p. 81-96.
- Felicio, Ricardo, 2007, « Antártida », *Confins* [Online], 1 | 2007, URL : <http://confins.revues.org/122> ; DOI : 10.4000/confins.122
- Gangas-Geisse, Monica, Santis-Arenas, Herman. 1998. « Le Chili et l'Atlantique Sud ». *Norois* 180 (1): 643-651.
- Genest, Eugenio, 2001, *Antartida Sudamericana : aportes para su comprension*, Buenos Aires, DNA, 130p.

- Glassner, Martin Ira. 1985. « Political geography of contemporary events VII: The view from the near north— South Americans view Antártica and the Southern Ocean geopolitically ». *Political Geography Quarterly* 4 (4) (octobre): 329–342.
- Guyot, Sylvain and Dellier, Julien (eds.). 2009. *Rethinking the Wild Coast (South Africa): eco-frontiers versus livelihoods in Pondoland*. Saarbrücken: VDM Verlag.
- Guyot, Sylvain and Richard, Frédéric, 2009. Les fronts écologiques. *L'Espace Politique* 9 | 2009-3, URL : <http://espacepolitique.revues.org/index1422.html>
- Guyot, Sylvain. 2009. Fronts écologiques et éco-conquérants : définitions et typologies. L'exemple des « ONG environnementales en quête de Côte Sauvage (Afrique du Sud) ». *Cybergeo*, article 471, mis en ligne le 05 octobre 2009. URL: <http://www.cybergeo.eu/index22651.html>
- Guyot, Sylvain. 2011. The eco-frontier paradigm: rethinking the links between space, nature and politics. *Geopolitics* 16 (3), 675-706.
- Hall, Michael & Johnston, Margaret, (eds), 1995, *Polar tourism : tourism in the arctic and antarctic regions*, Londres, Wiley, 329 p.\*
- Hall, Michael, et Jarkko Saarinen. 2009. *Tourism and Change in Polar Regions: Climate, Environments and Experiences*. Taylor & Francis.
- Hemmings, Alan D. 2008. « Beyond Claims: Towards a Non-territorial Antarctic Security Prism for Australia and New Zealand ». *New Zealand Yearbook of International Law, The* 6: 77.
- Héritier, Stéphane, Arnauld de Sartre, Xavier, Laslaz, Lionel and Guyot, Sylvain. 2009. Fronts écologiques : dynamiques spatio-temporelles et dominations multi-scalaires. *L'Espace Politique* 9 | 2009-3, URL : <http://espacepolitique.revues.org/index1453.html>
- Honey, Mary. 1999. *Ecotourism and sustainable development: who owns paradise?* Washington: Island Press.
- Jabour, Julia. 2011. « Polar Tourism: Human, Environmental and Governance Dimensions ». *The Polar Journal* 1 (2): 302–303.
- Jensen, Marie, Daverio Maria Elena, 2007, Evolution of the Antarctic cruise tourism through Ushuaia, Argentina: 50 years as a maritime gateway to the Antarctic Continent, in *Tourism and Global Change in Polar Regions*, IGU Proceedings, Oulu Finland, pp. 84-92.
- Mallimaci, Ana Inés. 2010. « Construyendo comunidades. Géneros, tiempos, espacios y memorias de los/as bolivianos/as en Ushuaia ». *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*. Aula virtual (novembre 15). <http://nuevomundo.revues.org/60257>.
- Molinari, Angel Ernesto, (cord.), 2005, *La Argentina en la Antártida : 100 años de presencia permanente e ininterrumpida*, Buenos Aires, C.A.R.I, 194 p.
- Monbeig, Pierre. 1952. *Pionniers et planteurs de Sao Paulo*. Paris: Armand Colin.
- Monsonis, Guillem, 2005, *Géopolitique au Royaume du froid : l'Argentine en Antarctique*, Mémoire de DEA de Géopolitique sous la direction d'Yves Lacoste, Paris, Institut français de Géopolitique.
- Muir, Shona, Julia Jabour, et Jack Carlsen. 2007. « Antarctic Gateway Ports: Opening Tourism to Macquarie Island and the East Antarctic from Hobart ». *Tourism in Marine Environments* 4 (2-3): 135–150.
- Nock, Laurie. 1990. *Ethnicity and Economics in Punta Arenas, Chile*. [http://digitool.Library.McGill.CA:80/R/?func=dbin-jump-full&object\\_id=74565](http://digitool.Library.McGill.CA:80/R/?func=dbin-jump-full&object_id=74565).
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 1995. *Anthropologie et développement*. Marseille et Paris: APAD-Karthala.
- Prescott, John Robert Victor. 1987. *Political frontiers and boundaries*. London and Boston: Allen & Unwin
- Redclift, Michaël. 2006. *Frontiers, histories of civil society and nature*. London: MIT Press.
- Rossi, Eliana C, et Peter J Taylor. 2006. « 'gateway Cities' in Economic Globalisation: How Banks Are Using Brazilian Cities ». *Tijdschrift Voor Economische En Sociale Geografie* 97 (5) (décembre 1): 515–534.
- Sacareau, Isabelle, 2000. Mise en tourisme et dynamique spatiale au Népal. *Mappemonde* 58 (2000-2), 12-16.
- Sili, Marcelo, E., 2005, La Terre de Feu face à l'avenir. De la crise du territoire à la construction d'un nouveau mythe de développement, *Espace Géographique*, 2005-1, p. 17-28.

- Simon, Anthony, 2006, L'Antarctique dernière frontière américaine ?, Actes du festival de St Dié, URL : [http://fig-st-die.education.fr/actes/actes\\_2006/simon/article.htm](http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2006/simon/article.htm)
- Snyder, John, et Bernard Stonehouse. 2007a. *Prospects for Polar Tourism*. CABI.
- Strobel, Mathias, Tétart, Frank, 2007, « Le tourisme en Antarctique : un enjeu géopolitique ? », *Hérodote* n° 127, 2007/4, p. 167-177
- Swithinbank, Charles. 1997. « New Intercontinental Air Route: Cape Town to Antártica ». *Polar Record* 33 (186): 243-244.
- Vereda, Marisol, 2007, A study on the expectations of Antartic visitors towards their trip. Images created about Antártica and the relationship with Ushuaia (Argentina) as a gateway city. In *Tourism and Global Change in Polar Regions*, IGU Proceedings, Oulu Finland, pp. 77-83.
- Victor, Paul-Emile, et Victor, Jean-Christophe, 1992, *Planète Antarctique. Nouvelle Terre des hommes*, Paris, Robert Laffont.
- Wallingre, Noemí, 2004 « Tourism as a Factor for Local Productive Restructuring in the City of Ushuaia, Argentina (El Turismo Como Factor De Reconversión Productiva Local En La Ciudad De Ushuaia, República Argentina) (Spanish) ». *SSRN eLibrary*. [http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=1511913](http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1511913).

---

## Notes

- 1 Dans le sens de frontier
- 2 Je prends le parti de ne pas remobiliser systématiquement tout l'arsenal théorique sur les frontières et les fronts pionniers bien développé dans ces deux références.
- 3 Afrique du Sud, Argentine, Australie, Belgique, Chili, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon, Nouvelle-Zélande, Norvège et URSS (aujourd'hui Russie).
- 4 Convention pour la conservation des phoques de l'Antarctique (CCAS) signée en 1972, et Convention sur la conservation des ressources vivantes marines (CCAMLR) signée en 1980.
- 5 Fondation « Oceanites », Greenpeace, IUCN etc.
- 6 Création, à ce propos, des Antarctic Specially Managed Areas réservées pour la protection et la valorisation du patrimoine culturel. La fouille et la valorisation des sites archéologiques et patrimoniaux antarctiques est du ressort de chaque Etat ce qui génère un autre mode d'appropriation nationale des sites et espaces antarctiques (entretien avec Victoria Nuviala, archéologue à la Direction Nationale Antarctique Argentine, à Buenos Aires, le 12/11/2009).
- 7 Portes d'entrées antarctiques respectives de Hobart en Australie et de Christchurch en Nouvelle-Zélande.
- 8 Porte d'entrée de Cape Town en Afrique du Sud.
- 9 Distance pour rallier Hope Bay, Trinity Peninsula (Péninsule Antarctique).
- 10 Distance pour rallier Hope Bay, Trinity Peninsula (Péninsule Antarctique).
- 11 [http://www.lan.com/es\\_cl/promociones/data/norteamerica/us/todo\\_el\\_mundo/saairpass\\_tabla.html](http://www.lan.com/es_cl/promociones/data/norteamerica/us/todo_el_mundo/saairpass_tabla.html), accédé le 4 avril 2012.
- 12 <http://www.aeroviasdap.cl/charter.html>, accédé le 4 avril 2012.
- 13 <http://www.Antártica.ac.uk>, accédé le 5 avril 2012.
- 14 <http://iaato.org/fr/tourism-statistics>, accédé le 5 avril 2012.
- 15 <http://Antárticaxxi.com>, accédé le 5 avril 2012.
- 16 Ces deux villages se localisent sur la Péninsule Antarctique : Villa Las Estrellas pour le Chili, île du Roi George et Esperanza pour l'Argentine – Trinity Peninsula, Hope Bay. Emilio Palma est le premier bébé à être né en Antarctique, sur la base Esperanza, le 7 janvier 1978. Fils de militaire, il a obtenu la nationalité argentine en raison de la localisation de la base au sein du département de l'Antarctique Argentine.
- 17 Si l'on fait toutefois abstraction des bidonvilles et autres malformations urbaines représentatives d'une ville champignon qui a grandi trop vite, voir Brauman et Stadel, 1999.
- 18 Chenal localisé au droit d'Ushuaia mais appartenant au Chili.
- 19 Voir l'intégralité du circuit en ligne sur <http://www.inach.cl/category/educacion/circuito-turistico-antartico>, accédé le 06/04/2012.
- 20 Voir <http://www.inach.cl/2012/inauguran-placas-historicas-antarticas/?lang=en>, accédé le 06/04/2012.

21 Loi 26.651 du 16/11/2010, Voir Institut Géographique National Argentin : [http://www.ipgh.org/43-Consejo-Directivo/Files\\_43-RCD/Inform-SN/ARG\\_Inform-2011.pdf](http://www.ipgh.org/43-Consejo-Directivo/Files_43-RCD/Inform-SN/ARG_Inform-2011.pdf), pp 19-20, accédé le 6 avril 2012.

22 Voir Institut Géographique National Argentin : [http://www.ipgh.org/43-Consejo-Directivo/Files\\_43-RCD/Inform-SN/ARG\\_Inform-2011.pdf](http://www.ipgh.org/43-Consejo-Directivo/Files_43-RCD/Inform-SN/ARG_Inform-2011.pdf), pp 19-20, accédé le 6 avril 2012.

23 [www.diputados.gov.ar](http://www.diputados.gov.ar), accédé le 6 avril 2012. "La Provincia comprende: la parte oriental de la Isla Grande de Tierra del Fuego hasta el límite con la República de Chile, la Isla de los Estados, las Islas Año Nuevo, las Islas Malvinas, las Rocas Cormorán y Negra, las Islas Georgias del Sur, las Islas Sandwich del Sur, otras islas, islotes y rocas situados en aguas interiores y en el mar territorial generado a partir de dichos territorios de conformidad con lo previsto en la Ley 23.968, incluidas las islas, islotes y rocas situados al Sur de la Isla Grande de Tierra del Fuego hasta el límite con la República de Chile; los territorios situados en la Antártida Argentina comprendida entre los meridianos 25° Oeste y 74° Oeste y el paralelo 60° Sur, y las islas, islotes y rocas situados entre los territorios que comprende la Provincia de Tierra del Fuego, Antártida e Islas del Atlántico Sur; y los espacios marítimos y aéreos que por derecho le corresponden".

24 Antarctic Specially Managed Areas

25 <http://www.difrol.cl/>, accédé le 6 avril 2012.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Sylvain Guyot, « La construction territoriale de têtes de ponts antarctiques rivales : Ushuaia (Argentine) et Punta Arenas (Chili) », *L'Espace Politique* [En ligne], 18 | 2012-3, mis en ligne le 26 novembre 2012, consulté le 27 mai 2015. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2466> ; DOI : 10.4000/espacepolitique.2466

---

### ***À propos de l'auteur***

#### **Sylvain Guyot**

Maître de conférences

UMR 6042 CNRS GEOLAB - Université de Limoges

[sylvain.guyot@unilim.fr](mailto:sylvain.guyot@unilim.fr)

---

### ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

---

### ***Résumés***

Ushuaia et Punta Arenas sont les villes les plus australes de leurs pays d'appartenance, l'Argentine et le Chili. Elles ont joué le rôle de ville frontière au service de la consolidation et la légitimation de ces territoires nationaux austraux localisés en position de bout du monde. Depuis cinquante ans, ces deux villes portuaires s'affirment comme les deux portes d'entrée internationales principales des relations avec le continent Antarctique, et en particulier avec la Péninsule Antarctique. Elles participent à la structuration d'un front de conquête antarctique multiforme : militaire, scientifique, écologique et touristique. La notion de tête de pont prend toute son importance dans une réflexion sur la structuration territoriale et le contrôle d'un front de conquête. Si la proximité et la connexion peuvent être convoquées comme critères minimaux pour définir une porte d'entrée, le commandement politique et l'identification territoriale la confortent comme tête de pont structurante et incontournable du front de conquête, et pourront participer à lui donner un statut de référence. Ushuaia et Punta Arenas deviennent-elles alors des villes à vocation antarctique ? Comment sont-elles utilisées par les politiques nationales antarctiques respectives de l'Argentine et du Chili ?



## The territorial making of rival Antarctic gateways: Ushuaia (Argentina) and Punta Arenas (Chile)

Ushuaia and Punta Arenas are the southernmost cities in their belonging countries, Argentina and Chile. They have played the role of frontier towns in the process of consolidation and legitimation of these austral national territories located in the periphery of South America. During the last fifty years, these two port cities have emerged as the two main international gateways to Antártica, and especially to Antarctic Peninsula. They participate in the structuring of a multifaceted Antarctic frontier conquest: military, scientific, ecological and tourism. The bridgehead is a key concept to rethink the territorial structuring and control of conquest frontier. If we recall proximity and connection as minimal criteria to define a gateway, political control and territorial reference tend to reinforce the gateway as the main bridgehead place of the conquest frontier. Are then Ushuaia and Punta Arenas becoming Antarctic-driven cities? How are they used in the antarctic national policies of Argentina and Chile?

### *Entrées d'index*

**Mots-clés** : front de conquête, porte d'entrée, tête de pont, nationalisme, contrôle territorial, Ushuaia, Punta Arenas, Buenos Aires, Antarctique, Argentine, Chili

**Keywords** : frontier, gateway, bridgehead, nationalism, territorial control, Ushuaia, Punta Arenas, Buenos Aires, Antártica, Argentina, Chile

**Notes de l'auteur** NB : Les entretiens réalisés sont cités directement dans le texte.



### III.3. Néotoponymie

Mes travaux sur la néotoponymie ne relèvent ni de la parenthèse de recherche ni du détour thématique. Ils s'inscrivent collectivement, avec Frédéric Giraut et Myriam Houssay-Holzschuch dans une volonté de trouver de nouvelles entrées pertinentes pour comprendre les transformations territoriales de la société sud-africaine post-apartheid, ainsi que dans d'autres postcolonies de peuplement. C'est une thématique de recherche stimulante et passionnante que je souhaite d'ailleurs continuer à développer en relation avec les fronts écologiques et leur mise en art. J'ai aussi investi cette question des anciens/nouveaux noms de lieux dans mon travail plastique réalisé sur des cartes d'Afrique du Sud.

GUYOT, S., SEETHAL, C., 2007, "Place of identity, identities of places. Change of place names in a post-apartheid South Africa". *South African Geographical Journal*, vol. 89, n°1, p. 55-63.

GIRAUT, F., GUYOT, S., HOUSSAY-HOLZSCHUCH, M., 2008, « Enjeux de mots: les changements toponymiques sud-africains », *Espace Géographique*, 2008-2, p. 131-150.

IDENTITY OF PLACE, PLACES OF IDENTITIES  
CHANGE OF PLACE NAMES  
IN POST-APARTHEID SOUTH AFRICA

Sylvain GUYOT

Cecil SEETHAL

Sylvain GUYOT

University of Fort-Hare, Department of Geography and Environmental Studies  
& University of Grenoble 2, Department of Social Geography

4, rue Etienne Marcel

38000 GRENOBLE

FRANCE

[sylvainafrika@free.fr](mailto:sylvainafrika@free.fr)

Cecil SEETHAL

University of Fort-Hare, Department of Geography and Environmental Studies

Private Bag X1314

ALICE 5700

SOUTH AFRICA

[cseethal@ufh.ac.za](mailto:cseethal@ufh.ac.za)

*version 3 – 30/09/2006 - 7443 words – accepted for publication, South African  
Geographical Journal 1-2007*

The paper has not been submitted elsewhere for publication.

S. GUYOT

*Paper realised through the CORUS research programme (IRD, University of Grenoble 1 & 2 and  
University of Fort-Hare). Thanks to Sylvie Hessel for assisting with fieldwork, and to Dr. Frédéric  
Giraut, Dr. Benoît Antheaume and the anonymous referees for their comments on the paper. An earlier  
version of this paper was presented at the Society for South African Geography Conference at the  
University of the Western Cape, 7-9<sup>th</sup> September 2005.*

# IDENTITY OF PLACE, PLACES OF IDENTITIES CHANGE OF PLACE NAMES IN POST-APARTHEID SOUTH AFRICA

## ABSTRACT

Various types of transformations of toponyms coexist today in South Africa at every scale: street, suburb, village, town, city, municipality, district, province and country. Place names contribute to forge the identity of particular places, at different scales. The combination between place and scale creates various sets of identities. The change of place names is a pertinent tool to analyse territorial restructuring in post-apartheid South Africa. It raises the question of multiculturalism in a 'multilingual coexistence context'. Thus, it emphasises the question of memory of a past that new names want to rectify or to clear. Change of place names is at the intersection of spatial strategies and representations of all individuals. It is an entry point to study the evolution of today's identities in South Africa. If toponyms reflect the identity of a place, their changes are indicative of the multiple identities contained in one place or territory.

## Introduction

The process of renaming places is inextricably linked to political changes in different parts of the world. What are the motives behind such name changes in global contexts? This paper uses South Africa as a case study to develop some theoretical grounding based on post-independent African states.

If you are a white South African, chances are you've heard somebody you know complaining about all the place names being changed (e.g., "Polokwane" for "Pietersburg"). Some of those people might be under the impression that some government officials apparently had nothing better to do ... than sit around and make up strange new difficult to pronounce names for places. What many do not realise though, is that those "new" names are mostly not new at all, but are merely the names that black people have been using for those places for decades, and in some cases, centuries.<sup>1</sup>

This quotation illustrates a particular perception about the change of place names in South Africa at the beginning of the 21<sup>st</sup> Century. It helps to understand how sensitive the subject is in a country where the place names are symbols of racial identity, and are contested along race and ethnicity. Place names, or toponyms, are directly related to the place of the people: place in which inhabitants are included, or from where they are excluded, as well as to "ideological and nation-building constructions" (Horsman, 2006:279). In general, individuals perceive spatial and mental places described by toponyms differently. Geographical analysis on change of place names is new in South

Africa, and warrants research. This is particularly so because place naming is, from a geographic point of view, a territorialisation process that contributes to the identity of particular places, at different scales (Guillorel, 2003). This combination between place and scale creates various sets of identities. The change of place names therefore constitutes a critical tool to analyse territorial restructuring in post-apartheid South Africa within a new nation-building context.

Controversies around changes of place names need to be positioned within the context of divisions between nationalism and internationalism. These divisions remain unresolved in South Africa at the present time, though the balance appears to be tipping towards a more ethnically defined nationalism. The politics of name changes that incorporate the politics of street names and states cannot be separated from conflicts and tensions over political and cultural hegemony amongst different constituencies in South Africa. Thus, it raises the question of multiculturalism in a 'multilingual coexistence context' (Jenkins, 2004) and it emphasises the question of memory of a past that new names want to rectify or clear (Coombes, 2004). Changes of place names are at the intersection of spatial strategies and representations of all individuals (Guyot, Gebrati, Seethal, Giraut and Antheaume, 2005). It is an entry point to study the evolution of present identities in South Africa. If toponyms reflect the identity of a place, their changes are indicative of the multiple identities contained in one place or territory.

South African toponyms' specialists (e.g., Coetser, 2002; Jenkins, 2003; Raper, 1989) distinguish between geographical names (i.e., regions and natural features) and place names (i.e., houses, settlements, towns, municipalities and provinces). This paper focuses on place names. Various changes or creations of names of places, spaces or territories coexist today in South Africa at every scale: street, suburb, village, town, city, municipality, district, province and country. These include the debates that emanated from the Pan African Congress (PAC) (including groups originating as schisms from it, e.g., the Azanian People's Organization) and the Black Consciousness Movement, in the 1960s and 1970s respectively, to change the name, 'South Africa' to Azania. These 'Africanist' political organizations argued that the name 'South Africa' had colonial origins, and was symbolic of imperial and colonial (including internal colonial) domination of the indigenous and oppressed peoples of the land. For these political organizations, the name 'Azania' was symbolic of self-determination, national liberation, and a free and independent black republic.<sup>2</sup> However, by the 1990s, there was little support either within the Constitutional Assembly or without for a change of name of the country.<sup>3</sup> In this regard, South Africa was different from Namibia where the parties in opposition (including the Democratic Turnhalle Alliance) to the hegemonic South West African Peoples' Organization (SWAPO) successfully lobbied for the adoption of the name 'Namibia' instead of 'South West Africa'.

The decision level responsible for name making is different in function with respect to the scale of the place (see Table 1). Both national and local representatives have power on this matter. Also, the international marketing power of place names differs as a function of scale. This implies a gradation of the international stakes around changes or creations of place names. Country, province and city names are politically sensitive and symbolic issues because they guarantee, in part, the international recognition of place. Furthermore, the duration of acceptance of changes is variable: it depends on the people, their history and itineraries; the speed with which successor regimes seek to replace the symbolic culture of their predecessors; the distance a place is away from the centre of political power (Gill, 2005, cited in Horsman, 2006); and

whether one is dealing with urban spaces or rural landscapes (Horsman, 2006). For example, with the exception of the Greeks, people everywhere speak about Istanbul and not about Constantinople<sup>4</sup> or Byzance!

## **Table 1**

Name changes in South Africa have been largely restricted to street naming, the correction of spelling errors of the names of cities and towns,<sup>5</sup> rectifying incorrect (or 'corrupted') transcriptions of indigenous names during colonialism, and the introduction of names seeking to legitimise the new political regime. These changes have increased with the start of negotiations on new names for towns and cities, more especially with the demarcation of new municipalities in 2000.

In attempting to understand how the change of place names can be used as a tool to analyse territorial restructuring in South Africa, various methods and sources of evidence were used to collect the data. Following Flowerdew and Martin (2005), Hoggart, Lees and Davies (2002), and Limb and Dwyer (2001) qualitative methodologies were used during the principal research periods in November 2004 and September 2005 and included participation observation (e.g., field observations of places in the Eastern Cape and Gauteng), interviews and the analysis of documentary materials. The empirical work comprised thirty, one-on-one personal, semi-structured, open-ended, in-depth interviews - with the interviewees chosen on the basis of the snowball technique. In an attempt to maximize polyvocality, the interviewees included representatives from the place names' committees, national and local politicians, stakeholders within the Non-Governmental Organization (NGOs) sector, and residents. In addition, meetings were held with socio-linguists and academic specialists of place names in South Africa.<sup>6</sup> The information obtained via interviews, observations and meetings were supplemented with a comparative literature review of French- and English-speaking texts emanating from socio-linguistics and cultural geography, and a study of key web sites, including the South African Geographical Names Committee web site ([www.sagnc.org.za](http://www.sagnc.org.za)) for data sets relative to the post-2000 demarcated municipalities.

This paper comprises four parts. The first argues that place names are a political instrument used to link place and identity. The second provides the context of official name making in South Africa since the colonial era. The third elaborates on toponyms as creators of a new identity of place linked to new nation-building imperatives. The fourth illustrates briefly that places contain many different identities that either oppose name changes or create imaginative naming.<sup>7</sup>

## **Toponym: Linking Place and Identity**

This paper adopts the conceptual framework of the (changing) political relations between place (name) and identity. Within this context, toponym constitutes one of the vectors in the definition of the identity of a place, with nation building using the change of place names as a politico-territorial tool. In addition, the change of toponym is illustrative of multi-identities sharing a given place, including grass-root toponym opposition and (re)creation.

Place is used as a noun to denote location - though principally with what is located there. Consequently, much has been written about the 'sense of place', in which

people strongly identify with a particular geographical area or location (Bekker & Prinsloo, 1999; Dixon & Durrheim, 2000; Low & Lawrence-Zuniga, 2003; Palmberg, 1999; Reid, 2004; Ryan, 2005). Place name therefore plays a major role in the creation of a positive or negative 'sense of place'. Names change because society changes. However, place names are often transformed to propose or bring about evolution in society. Thus Meiring writes:

What does society adopt when a name is accepted? What does the name represent? The very symbolic nature of a name, its whole historical, cultural, social, topographical and linguistic backing, has its bearing on the degree of acceptance of a particular change (1994:69).

In a society characterised by a multiplicity of diverse political and cultural values, changes in place names can be a unifying or dividing catalyst. In this regard, place names may be used as symbols to mobilise and develop a political and historical consciousness of common identity. African countries at the end of the colonial period illustrate this idea with the name 'Zimbabwe', for example, replacing 'Southern Rhodesia' (Bopda, 2001; Mamdani, 1996). The new name, 'Zimbabwe', symbolises the historical greatness of the Shona homeland with particular reference to the kingdom of Monomatapa and the archaeological site of 'Great Zimbabwe'. Elsewhere, other postcolonial societies also changed names: Saigon to Ho Chi Minh City; Batavia to Jakarta; Leopoldville to Kinshasa, Bombay to Mumbai. Similarly, Ranger (1989, 1996) provides important examples of place and street name changes in Namibia, while Horsman (2006) records that Pamiri toponyms correspond with the basic pattern seen in the case of urban toponyms in the former Soviet Union. In this regard he notes:

In both cases, each historical period produced the same types of names and for the same reasons. The toponyms reflected the political climate of the time: the pre-Tsarist period produced traditional, physical and mythical names; the Tsarist period, names after members of the Royal Family, and the empire's soldiers and explorers; the early Soviet period, names honouring contemporary Bolsheviks, ideals and institutions; the late Soviet period, dead Communists, anniversaries and the wider international socialist movement related names; and the post-Soviet period, a limited number of names seeking to legitimise the new regimes by locating them in a longer non-Russian/Soviet historical continuum (2006:288).

Thus, the name 'St Petersburg' replaced 'Leningrad' in Russia even though it is rooted in another imperialist past.

In South Africa, identities are constructed and are continually changing given the multitude of variables that shape it, including race, ethnicity, history, culture, religion and language. The question is: How does one define a common or national identity in a pluralistic society in which multiculturalism recognises differences that should be respected and affirmed. The problem with being segregated in terms of race and ethnic groups is that it contributes to essentially cultural exclusivity, and outsiders can never join. Thus de Jager notes:



South Africa's constitution serves to protect, encourage and celebrate the pluralism of this nation. On the one hand plurality should be celebrated and encouraged, while at the same time a national identity should be built on a common political culture, which overarches multiculturalism (2005:4).

A move from nationalism to multiplicity, division and difference can be problematic in South Africa, as the reconstruction of society requires a common commitment and a sense of collective responsibility (Brown, 2001). Thus, when the slogan "one nation, many cultures" was introduced in South Africa, it was not universally adopted. These differences played themselves out in the changes of the names of places. In consequence, there were those who wished to cling to the old names, while the others who accepted multiculturalism advocated dual names, for example, KwaZulu-Natal, so that the old names would be preserved.

Place names in South Africa are contested essentially along race and ethnicity (and less so on multiculturalism) given that the names are spatial symbol of colonialism, racial appropriation, segregation and apartheid. This situation prevails in spite of the three core concepts of nation building, non-racialism and reconciliation that served to express the consensual alternative to apartheid and interracial antagonisms. Consequently, Moodley and Adam (2000) ask the question: Can nation building in South African succeed in the light of the global ethnic renaissance, particularly after the end of the Cold War? In this regard, Meiring notes:

It is not easy to decide whether a case of change of place name in an area would have legitimacy or whether it would be an even greater barrier to reconciliation. After all, the success of nation building is also based on the democratic ideal of making the public feel that they are shapers of society and history and not mere bystanders or victims of social change (1994:75).

Meiring further adds that when a place name is recognised by a community as a beneficial symbol and it receives official recognition, the result is an increase in the legitimacy of government authority. Nonetheless, the intrinsic qualities of place names make them tools of strong debate. No toponym is completely neutral in the shared memory of a society and its various networks because the very essence of names is their descriptive contents, and the things people and societies identify with when using the name. This explains why most of the toponyms created during the colonial and apartheid eras were rejected.

### **Institutional Place Name Making in South Africa**

Before the creation in 1939 of the first regulatory body for place name making in South Africa, the white settlers named most places with an emphasis on English and Afrikaans names. Sometimes the colonisers tried to conserve or adapt indigenous names, but most of these names were 'transformationalised' with many spelling errors, thus 'corrupting' the indigenous names. Coetser succinctly captures this process as follows:

For instance the Tone language: they have two tones and a change of tone brings about a change of meaning. And a change of meaning can change all

contexts. It is important to have the names spelt correctly. The colonisers started writing it the way they would pronounce it and it was a total corruption, or if you want the linguistic term for it, a transformalisation of the original word. So we are looking into that. Should it be changed back to its original pronunciation, or should it be kept like it is now? We have the example of Gonubie, but the original pronunciation is K!onoobie. But the colonisers could not make the click sound, so they made it Gonubie<sup>8</sup>.

South African place names also include certain place names from Europe as well as those after colonial heroes (Pretoria after Pretorius, Durban after d'Urban). Natural elements (and animals) are also widely used. For example, one can speak about Springbok, name of a town in Northern Cape, symbol of the Union of South Africa blazon and name of the national rugby team since 1906. The springbok is the epitome of the wildlife and open spaces of the country and has been the sentimental focus on identity for most white South Africans in the 20th Century (Jenkins, 2004).

In 1939, the National Place Name Committee (NPNC) was created. It had consultative powers but no decisional ones. It was in charge of the names of towns, cities, suburbs, post-offices and stations. It comprised mainly academics that were aligned closely to the hegemonic political grouping. The challenge facing the NPNC started during the apartheid era, and centred on the representation of Afrikaans in comparison with English (Jenkins, 1990). Consequently, between 1977 and 1987, the NPNC registered a large proportion of the names of new place in Afrikaans. In keeping with the ethnic design of grand apartheid, many of the new names were also in the Bantu languages. (There are no known attempts to change the place names created in the former Bantustans). It was also the time for the adoption of bilingual names for cities and town (East London and Oos London; Richards Bay and Richardsbaai; Cape Town and Kaapstad), while only a few new symbolic places had a nationalist tone: Triomf and Verwoerdburg (after Verwoerd, prime minister of South Africa from 1958-1966) in the Johannesburg area. Simultaneously, the decision to change Roberts Heights in Pretoria to Voortrekkerhoogte generated much resentment amongst English-speaking South Africans. These changes were reminiscent of the anti-imperial rhetoric of leading Afrikaner nationalists in the 1930s, highlighted by Dunbar Moodie, among others. For example, Afrikaner nationalists/republicans would have regarded Durban (d'Urban) as a colonial name, but Pretoria (Pretorius) as an anti-colonial name! While careful not to homogenise all whites into one process of colonization, it is important to note that many English speakers resented the Afrikaner version of English place names during the period of Afrikaner nationalist dominance (e.g., Grahamstown to Grahamstad, while Bloemfontein was not rendered into English as 'Flower Fountain').

After the demise of apartheid in the early 1990s, the NPNC changed in accordance with the new democratic dispensation and incorporated black experts in the nine new official African languages. During the political transformation of the 1990s, the NPNC tried to erase deliberately racist names, like the ones including the word, 'kaffir'. Airport names have changed too (D.F. Malan to Cape Town International; Jan Smuts to Johannesburg International and more recently (in 2006) to O.R. Tambo International; Louis Botha to Durban International). The name of an airport is crucial at the international level. For South African airports, one can speak about an early neutralisation process, as the name of the city followed by the adjective, 'international', did not imply any substantive transformation.

A new name committee, the South African Geographical Names Council (SAGNC) was established in 1998. Its vision is to promote reparation through symbolic measures with no restrictions on economic cost. Thus then Deputy President Jacob Zuma, referring to the national flag in a Heritage Day speech [in 2003] said, "One could argue that the design is not cost-effective, but our objectives were greater than the merely economic" (cited in Jenkins, 2003:8).

The SAGNC is currently dealing with the names of provinces, towns, cities, airports and natural features, while local names are the responsibility of municipal councils. The SAGNC is a consultative committee appointed by the national Minister of Arts and Culture. Only the Ministry can take the final decisions on name changes. SAGNC has to look at incorrectly spelt names, 'corrupted' names, and name changes of town and cities. In 2003, the SAGNC was decentralised to the provincial sphere. SAGNC is required to facilitate name changes but the proposals for the changes must emanate from the community, although these are sometimes influenced strongly by its leaders.

Now, according to the same law, or act, each province had to establish a Geographical Names Committee (GNC). So I'm a member of the Eastern Cape GNC. Our brief is to facilitate name change in the Province. Now it's very important to underline this point. We don't change names. We don't have the power to do that. We can only recommend name change to the SAGNC. The SAGNC refers the recommendations to the minister, and only the minister has the jurisdiction to authorise name changes. And what kind of names do we facilitate; do we have the power to recommend changing? ... all natural and human made features, such as the names of towns, rivers, mountains, parks, areas, districts. We have the authority to recommend the change of those names. But we cannot recommend the change of a street name. That is the responsibility of the local authority. We can also not change the names of cemeteries, or the local library of the town. Those names - only the local authority can decide on that. If someone wants to change a name, then one can apply for a name change.<sup>9</sup>

Emotional and perceptive aspects must be taken into consideration, and these could slow down the name change process. Individuals and communities currently advocating for changes in names argue in favour of eliminating traces or evidence of white oppression. They contend that the cost of these changes is nothing in comparison to the cost that blacks suffered under colonialism and apartheid. It is now time to restore African identity. On the other hand, opponents of name changes are mainly historically advantaged white residents who are resisting the loss of territoriality and the 'internal' postcolonial challenge to their (white/self) history (Jacobs, 2002). These residents argue that name changes must unify the people, not divide them. Given that there are other urgent development priorities in the country, they maintain that name changes constitute an unnecessary expenditure and will also impede marketing South Africa abroad. They stress that changing names is a 'political game' that pleases the egos of ANC politicians.<sup>10</sup> In short, these residents seek to redirect the issue of the change of place names to an affirmation of their presence and history in the current context of black political domination and hegemony.

When names change, there should be a specified period within which they are rendered in the old and new versions in order that people become familiar with the new

names (as, for example, the case of street names in Pietermaritzburg [Msunduzi Municipality] in 2006). This process might conflict with nation-building motives that would like to see all vestiges of a former dispensation removed as soon as possible (Ormeling, 1997). The inherent changes in the creation of place names should be an inclusive process of reconciliation, but they also hold the potential for social exclusion.

## **The Making of a New Identity of Place**

This section of the paper focuses on the creation of place names linked to the new provincial and municipal demarcations in South Africa in the Year 2000. These new demarcations sought to address the inequalities stemming from territorial segregation and apartheid, and to build new integrative, redistributive and non-racial political territories (Guyot, 2006; Seethal, 2002, 2005). However, related questions remain, namely: Will the new territories be only political and administrative, or will they be a new place of reference for citizens' identities? How can the naming of these territories create links with citizens' daily lives and representations? In general, the names of towns, cities, suburbs and streets are closer to the people, but confusion also surrounds the names of municipalities and those of their main towns and cities. In consequence, it is anticipated that the names of some of these towns and cities will change too.

Changing the names of provinces is already a well-known subject (Gervais-Lambony, 1997; Guillorel, 2003). The names of the new provinces have tended to unify South Africans. For example, Gauteng means "place of gold" in Sesotho. The word derives from "gauta", gold, which comes from an Afrikaans word, 'goud'. Isinguni languages use a close word too, 'iRhauteni', with the same pronunciation. So, Gauteng is a well-considered choice, because everybody accepts it (Guillorel, 2003). KwaZulu-Natal is the only provincial name in South Africa composed of its former territorial components, the province, 'Natal', and homeland, 'KwaZulu'. Today there is still a debate on the name change for the Eastern Cape Province.

The process of municipality (re)naming was quick and not well regulated. In general, only a few residents were consulted. There are fewer municipalities today than before 2000, and most of their names reflect the mother languages of the newly elected black councillors. For example, in the Eastern Cape 79% of the municipalities now have Xhosa names against only 21% before (see Table 2). This reflects better the population demographics of the municipalities.

### **Table 2**

Another principal feature of the majority of municipalities is that their names derive from one the nine official African languages, although provincial differences are interesting (**Table 3**). In Gauteng, there is resistance to 'white' names (33% in total) while in the Western Cape, place names reflect the dominant language (Afrikaans) of the population there. On the other hand, in the Free State – the historical 'territorial symbol' for the Afrikaners - 96% of the municipalities are now named in one of the African languages.

### **Table 3 and Table 4**

The categories of names chosen for new municipalities highlight significant characteristics (Table 4). KwaZulu-Natal and Free State are the provinces with the largest number of names related to culture (tradition, identity and customs). This is especially the case in KwaZulu-Natal where the Zulu culture is dominant. In the Western Cape and in the Mpumalanga, 30% of the names are related to historically famous men (but not women), with use of the names of white men in the Western Cape (Oudtshoorn and Laingsburg), and 'resistance' heroes in the Mpumalanga (Albert Luthuli and Govan Mbeki). The names of 'resistance' heroes also feature prominently as municipal names in the Eastern Cape (e.g., Oliver Tambo District Municipality, Alfred Nzo District Municipality and Chris Hani District Municipality).

In total 46 municipalities are named after famous individuals: 40% of them after a white person, 30% after a black person from pre-colonial time and only 27% after an apartheid resistance hero (Table 4). In certain instances, the name changes have been striking. For example, one of the Eastern Cape Geographical Name Committee members advised that he was working at the Walter Sisulu University (formerly the University of Transkei), located in Nelson Mandela Drive in King Dalingwebo Sabata Local Municipality, within the Oliver Tambo District Municipality! This example illustrates that the change of place names in South Africa can be very symbolic in entrenching the current political order and in legitimating the new territorialisation process in terms acceptable to the majority population. In this legitimatising process, the concept of the 'African Renaissance' is important. Thus Nethersole (2002:144) writes, "The 'African Renaissance' rebirth is tilted towards the majority of black South Africans for the purpose of releasing traditional values and energies from a local history of colonization and oppression".

The African Renaissance can be understood as a consequence of globalisation with its pressure on reclaiming identity as a collective or communitarian initiative. The rebirth of an African identity is perceived to be the successor to the 1994 liberation, and precursor to the success of the coming 'African century' (Nethersole, 2002). In terms of Nethersole's perspectives, President Mbeki's concern with the African Renaissance lends itself to ambiguous interpretations, although officially it is an elaboration of inclusive non-racialism. In this regard Moodley and Adam (2000:55) note that, "Members of minority groups therefore frequently doubt whether they are genuinely included in the official political definition of an authentic African when popular perceptions emphasise cultural African traditions."

The heart of the South African dilemma resides in the tension between the ideal of colour blindness and the need to recognise race in order to diminish the reality of colour inequity (Moodley & Adam, 2000). To achieve this aim, the African Renaissance legitimates new post-modern values supposedly coming from Africa's glorious pre-colonial history during which solidarity existed between different peoples. The new post-modern values, incorporated in the Republic of South Africa Constitution, are liberal and individual, with respect for the right to difference. While it may be argued that the old pre-colonial values were more conservative and respectful of social gradation, the African Renaissance tries to address these contradictions and simultaneously link South Africa with its historical past (Coombes, 2004). In essence, the African Renaissance is pan-Africanist in its geographical foundations and pre-colonial in its historical foundations. Thus, in October 2001, Themba Wakashe representing Dr. Ben Ngubane, then South Africa's Minister of Arts and Culture, at the

official launch of the South African Geographical Names Committee for KwaZulu-Natal in Durban said:

There is an urgent need to transform the national heritage landscape through renaming. South Africa's geographical features that were stripped of their original identities have to reclaim such identities. The process of re-naming is an exciting and a challenging one and forms an integral part of the African Renaissance project.<sup>11</sup>

One of the ways in the renaming process is to use pre-colonial historical references. However, pre-colonial historical facts are sometimes difficult to establish and verify. In addition, there is also competition among the different official languages, including isiZulu, isiXhosa, Sesotho and Tswana. One solution is to refer to an even 'older' history, the one of the Khoi-San, the oldest known indigenous people of South Africa. There is even an obsession in South Africa to refer to the San culture, as Jenkins (2004) highlights with particular reference to the Coat of Arms. The choice of San figures as symbols in the new Coat of Arms can be explained as "an attempt by the Government to go back to a neutral 'pan-human' period, before successive waves of Khoi, black and white people arrived and persecuted the San" (Jenkins, 2003:18). The question of aboriginality is central here to legitimise the idea of nation. Sometimes the government will also use particular reference to famous African events or places outside South Africa in an attempt to pan-Africanise South Africa (Guillourel, 2003).

### **Figure 1**

The example of Coega (Figure 1), the new port and industrial area near Port Elizabeth, is representative of these two African Renaissance motivations: the pre-colonial and pan-Africanism. Coega is a Khoikhoi name meaning, "underground water". Port-Elizabeth (Nelson Mandela Metropolitan Area) residents have not challenged this name because the first inhabitants of the area named this place. Also, the Government's port and industrial development project at Coega, Eastern Cape, refers to a strong symbol of the lighthouse in Alexandria, Egypt. (The name of the small town of Alexandria only 50 km away from Coega is only a coincidence!). However, the name of the Coega port is "Ngqura", a Xhosa word. These two names have not yet facilitated the marketing of the place, which is still waiting for international investors since Péchiney, the French aluminium smelter, has decided against investing in the area.<sup>12</sup> Generally "internationally connected places" are likely to survive the African Renaissance with the use of English still dominant as the lingua franca. Similarly, the names of Cape Town, The Garden Road and Table Mountain are not likely to change because they are international and tourism symbols of South Africa. Furthermore, the black residents are in a minority in these areas and have not contested these names.

At the local level, the renaming process is not always smooth. East London is an interesting case of a very English place name being challenged today by another English place name, Buffalo City. Coetser (2005) explains the history of the Anglicisation process at East London and how most of the communities were not properly represented, and felt apart. Segregation started there with naming. Thus Coetser contends:

In 1835 the first English landed here at the mouth of the Buffalo River. 'Let's call it East London': London in Britain in the East. In other words they tried to transplant the concept, the identity, the political sphere, the social sphere, all those values they tried to transplant here, and they called it East London. The Xhosa People, called this 'iMonti'. 'Mont' comes from the Afrikaans word for Mont, being mouth - the mouth of the Buffalo River. ... The English colonists as they came in ... started expanding, and all the surrounding suburbs ... had English names.<sup>13</sup>

The new name for the greater East London area, namely 'Buffalo City Municipality', is confusing at an international level. It does not resolve African identity frustrations and it creates conflicts amongst the white population who regard it as costly, and without benefits.<sup>14</sup> Moreover, another Buffalo City already exists on the shores of Lake Erie in the United States. Elected white councillors (in opposition to the African National Congress [ANC]) and white residents regard the name change as a waste of time and money, and a challenge to their history. They argue that, "One can change a name but one does not rewrite the history," and "Buffalo City is less of an evil and much better than an unpronounceable Xhosa name".<sup>15</sup> These views of the white residents and opposition councillors are different from those of the black ANC municipal councillor in charge of the renaming committee. He contends that, "there is a great legitimacy to erase Afrikaner names because Afrikaners do not have a country. They came to steal South Africa".<sup>16</sup> On the other hand, he does not question the retention of English names "because everyone understands English. Moreover the United Kingdom is a country, which seems to give to these place names a real legitimacy".

Many residents do not refer to Buffalo City Municipality as a new territory of identity. Rather, they refer to the name of the place where they were born or the suburb where they live, or just to East London. For them, Buffalo City as a territory will soon be synonymous with 'rates and taxes', even though the payment for services is difficult given that unemployment is high. Clearly, the level of identification for citizens is at a lower scale: house, street and shopping mall names. For example, while the views of the residents are recognised, the name of the town or the city plays an important identification role at a regional and national level.

### **Places of Multi-Identities?**

This section examines the ambiguity in the identities of places between the new municipalities and their main cities or towns. What is the territorial reference in terms of urban identity (urbanity) for South African citizens, the new municipality as a whole, the former apartheid town, and the city centre? In essence, this depends on the person: whether you are a politician, a businessman, a citizen or a tourist. This is why this issue is complex and very sensitive in South Africa. Territorial levels of spatial identities are different for different people. Perhaps, the name should reflect the will of the majority. The central issue around the renaming of Pretoria (Figure 2), as indicated on the first page of the Tshwane Municipality web site is representative of this:

Tshwane, the administrative capital and the birthplace of the new South African democracy, is home to a large diplomatic community. Well over a hundred embassies and foreign missions are located here, making Tshwane the ideal base for international trade and for liaison with political decision-makers from all over the world.<sup>17</sup>

## Figure 2

Tshwane means that, “we are (the same) together”. It is derived from a Mushi chief who came to the area 100 years before the arrival of the whites. Blacks want to show that they were there first - hence the metropolitan city municipality is named after him. The city centre will stay Pretoria. The question that remains though is what territorial level will be used at the international level: the metropolitan area or the city centre? This constitutes the main worry of the opponents of the name, ‘Tshwane’. From a symbolic point of view the cartoonist, Zapiro, correctly illustrates that some people will lose the power of territorial identification in the process (Figure 3).

## Figure 3

In comparison, however, the case of KwaZulu-Natal’s primate city-area is different from that for Tshwane and Pretoria. In this instance, the Metropolitan Municipality is eThekweni, the name the Zulus used when referring to Durban. This place name is already rooted locally and was only awaiting its official proclamation. In short, a given place can generate a particular identity, and a place can be named after its identity.

## Conclusion

South Africa is struggling with the competing demands of difference and unity as it seeks to reconstruct itself in a more humane and equitable way in the post-apartheid era. Far from disappearing, arguments about national belonging and racial and ethnic differences have become increasingly prominent in South Africa in the 1990s. The change or creation of place names can be seen as a way to unify the identity of citizens with different languages and cultures. At the same time, changes in place names can serve as a tool to divide society. The name-changing process is essentially geared towards achieving two aims: nation building – both geographically and historically, and politico-territorial ‘marketing’. The process of changing or creating place names suggests that South Africa is on its way to achieving a peaceful, culturally differentiated communitarianism after a prolonged period of white colonial domination and apartheid. The South African case study also shows that whites will defend a place name to preserve its identity, roots and symbols. While this, in one sense, corresponds to the idea of a rainbow nation, the study records the tendency towards an African homogenisation of place names that seeks increasingly to legitimise the new political regime by honouring contemporary and recently deceased liberation heroes. White residents perceive this process of homogenisation as a symbolic of the new hegemony, and contrary to the creation of a true South African identity.

The process of changing and creating place names also illustrates the nature of the historical project for the new South Africa. Two earlier disputed historical periods are involved, namely, the colonization and the apartheid era. The political strategy to



set up a new history is marked by the use of older pre-colonial references, sometimes more neutral (like with the Khoisans), external to the country, or borrowed from nature – a strategy that Horsman (2006) identified for the former Soviet Union in the post Soviet period. Even if the problems and tensions are varied and numerous, compromises will be found between and among the different communities. These compromises have already been made through informal and imaginative place naming. The more modest goal of political education therefore should be one that recognises the role of different identities, as well as the moral significance of conflicting claims. Democratic ways of conflict resolution should be fostered rather than the idealistic clamouring for unifying national values. Promoting tolerance of, and respect for, political opponents contributes more to democratic nation building than the utopian common memory or an official history about a divisive past. Even if some names disappear they will still be part of the imaginary South African history and will help younger generations to keep an eye on the past.

## REFERENCES

- Bekker S. and Prinsloo R. (eds.). 1999. *Identity? Theory, Politics, History*. Pretoria, HSRC Press.
- Bopda A., 2001. De l'usage de fonds mythiques dans les remaniements territoriaux en Afrique et au Cameroun. *Cahiers de géographie du Québec*, 45, 126, 451-478.
- Brown D. 2001. National belonging and cultural difference: South Africa and the global imaginary. *Journal of Southern African Studies*, 27(4), 757-769.
- Coetser A. Echelons of power and naming practices: a case study, *Nomina Africana*, 18, 1 & 2, in press.
- Coetser A. 2002. How far back with name changes? Conference paper presented at the 12<sup>th</sup> International Conference of the Names Society of Southern Africa, Bloemfontein. 17 – 21 July 2002
- Coombes. A.E. 2004. *Visual culture and public memory in a democratic South Africa*. Johannesburg, Wits University Press.
- de Jager, N. 2005. South Africa: an emerging national identity. Centre for International Political Studies (CIPS). *Electronic Briefing Paper*, [www.up.ac.za/academic/cips](http://www.up.ac.za/academic/cips). (Accessed: 04 January 2006).
- Dixon J. and Durrheim K. 2000. Displacing place-identity: A discursive approach to locating self and other. *British Journal of Social Psychology*, 39, 27-44.
- Flowerdew, R. and Martin, D. (eds.). 2005. *Methods in human geography*. (2<sup>nd</sup>. ed.). Pearson, Harlow.
- Gervais-Lambony P. 1997. *L'Afrique du Sud et les Etats voisins*. Paris, Armand Colin, collection "U".
- Guillorel H. 2003. Toponymie et politique : l'exemple de l'Afrique du Sud. Conference paper presented at the 19<sup>th</sup> international conference of AFSP, Durban.
- Guyot S. 2006. *Rivages Zoulous : l'environnement au service du politique*. Paris: Karthala/IRD.
- Guyot S., Gebrati F., Seethal C., Giraut F., Antheaume B. 2005. The question of the change of place names in post-apartheid South Africa. Conference paper presented at the SSAG Conference, Cape Town, 7 –9 September 2005.
- Hoggart, K., Lees, L. and Davies, A. 2002. *Researching human geography*. Arnold, London.

- Horsman, S. 2006. The politics of toponyms in the Pamir mountains. *Area*, 38(3), 279-291.
- Jacobs, J.M. 2002. (Post)Colonial spaces. In M. Dear & S. Flusty (Eds.) *The spaces of postmodernity – Readings in human geography* (pp. 192-199). Blackwell: Maiden, Massachusetts, USA.
- Jenkins, E. 1990. From Leliefontein to Megawatt Park: some trends in the naming of South African places. *English Academy Review*, 7, 60-67.
- Jenkins, E. 2004. Symbols of nationhood. Presidential address, South African Institute of Race Relations. Braamfontein, Johannesburg. 32 p.
- Limb, M. and Dwyer, C. (eds.). 2001. *Qualitative methods for geographers – Issues and debates*. Arnold, London.
- Low S.M. and Lawrence-Zuniga D. (eds.). 2003. *The anthropology of space and place: locating culture*. London, Blackwell Publishers.
- Mamdani, M. 1996, *Citizen and Subject. Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*. Princeton, Princeton University Press.
- Meiring B. 1994. Toponymic innovation and social change. *Nomina Africana*, 8(1), 65-79.
- Moodley K. and Adam, H. 2000. Race and nation in post-apartheid South Africa. *Current Sociology*, 48(3), 51-69.
- Nethersole R. 2002. Reclaiming identity as truth: on the politics of the African Renaissance. *Quest: An African Journal of Philosophy*, 16(1-2), 143-150.
- Ormeling F. 1997. Cartographic problems in a multilingual society: mapping the new South Africa's place names. *Nomina Africana*, 11(1), 37-50.
- Palmberg M. (ed.). 1999. *National Identity and Democracy in Africa*. Pretoria, HSRC Press.
- Ranger T. 1989. Whose heritage? The case of the Matobo National Park. *Journal of South African Studies*, 15, 217-249.
- Ranger T. 1996. Great spaces washed with sun: the Matopos and Uluru [Ayer's Rock] compared, in Kate Darian-Smith, Liz Gunner and Sarah Nuttall (eds), *Text, Theory, Space: Land, Literature and History in South Africa and Australia*, London, Routledge.
- Raper P.E. 1989. *A dictionary of Southern African Place Names*. Second edition, Johannesburg: Jonathan Ball Publishers.

Reid B. 2004. Labouring towards the space to belong: place and identity in Northern Ireland. *Irish Geography*, 37(1), 103-113.

Ryan L. 2005. Identity, conflict, and memory in Cape Town's public spaces: unearthing the Waterfront. *Postamble*, 1(2), 34-43.

Seethal, C. 2002. Regenerating rural economies: The case of Limehill, South Africa. *GeoJournal*, 57(1-2), 61-73.

Seethal, C. 2005. Postmodern urban politics in South Africa: The case of Stellenbosch (2000-2004). *South African Geographical Journal*, 87(2). 141-151.

Snyman G. 2005. Constructing and deconstructing identities in post-apartheid South Africa: a case of hybridity versus untainted Africanicity? Conference paper presented at the Rhetoric of Identity Conference, Redlands, CA, January 2005.

TABLES and FIGURES

**Table 1. Types of Place Names in South Africa**

<b>Place name level</b>	<b>Name making decision level</b>	<b>International marketing power</b>
<b>Country</b>	National	Very strong
<b>Province</b>	National/ provincial	Strong
<b>District</b>	Local	Variable
<b>Municipality</b>	Local	Variable
<b>Town / City</b>	National/provincial/ local	Strong
<b>Formal suburb</b>	Local (before national)	Weak
<b>Informal settlement</b>	Micro-local	Very weak
<b>Buildings, monuments</b>	National/provincial/ local	Variable
<b>Streets</b>	Local	Weak
<b>Natural features</b>	National	Variable

**Table 2. Evolution of Names of Municipalities in the Eastern Cape**

<b>Language</b>	<b>Pre-1995</b>	<b>Post-2000</b>
<b>Xhosa</b>	21%	<b>79%</b>
<b>English</b>	<b>48%</b>	13%
<b>Afrikaans</b>	31%	8%
<b>Total number of municipalities</b>	104 (100%)	39 (100%)

Source: [www.sagnc.org.za](http://www.sagnc.org.za)

**Table 3. Languages of New Municipal Names, South Africa**

Jurisdictional Area	Percent Municipal Names Per Province, by Language		
	One of the African languages	English	Afrikaans
<b>South Africa (total)</b>	<b>74,6</b>	<b>11,7</b>	<b>13,7</b>
Gauteng	66,7	20	13,3
KwaZulu-Natal	87,9	8,4	3,7
Western Cape	16,7	<u>36,7</u>	<u>46,6</u>
Free State	<u>96</u>	4	0
Eastern Cape	82,8	10,9	6,3
Northern Cape	74,2	0	25,8
Limpopo	81,2	9,4	9,4
North West	68	8	24
Mpumalanga	80	15	5

Source: [www.sagnc.org.za](http://www.sagnc.org.za)

**Table 4. Categories of New Municipal Names (South Africa)**

Jurisdictional Area	Category of Municipal Name, by number and percent			
	Geographical (nature and space)	Cultural (tradition, identity, customs...)	Famous man (or woman)	Total
<b>South Africa (total)</b>	<b>157 (55,5%)</b>	<b>80 (28,3%)</b>	<b>46 (16,2%)</b>	<b>283 (100%)</b>
Gauteng	10 (66,7)	2 (13,3)	3 (20)	15 (100)
KwaZulu-Natal	27 (45,8)	27 (45,8)	5 (8,4)	59
Western Cape	19 (63,3)	2 (6,7)	9 (30)	30
Free State	11 (44)	12 (48)	2 (8)	25
Eastern Cape	28 (61)	9 (19,5)	9 (19,5)	46
Northern Cape	17 (55)	10 (32)	4 (13)	31
Limpopo	18 (56,3)	10 (31,2)	4 (12,5)	32
North West	15 (60)	6 (24)	4 (16)	25
Mpumalanga	12 (60)	2 (10)	6 (30)	20

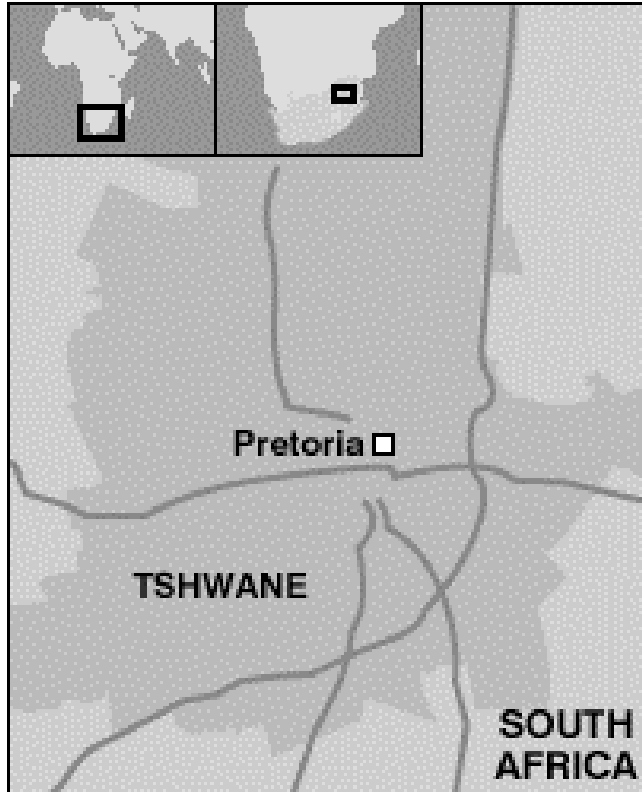
Source: [www.sagnc.org.za](http://www.sagnc.org.za)

TWO THOUSAND  
YEARS AGO, A GREAT PORT  
PLACED AFRICA  
AT THE CENTRE  
OF WORLD TRADE.



HISTORY IS ABOUT  
TO REPEAT ITSELF

**Figure 1. Coega (South Africa) and Alexandria (Egypt) – Towards a glorious pan-African, pre-colonial history**



**Figure 2. City of Pretoria and Metropolitan Tshwane**  
(Source: [www.tshwane.org.za](http://www.tshwane.org.za);  
Accessed 01 September, 2005)





**Figure 3. Identity and Territoriality - Pretoria and Metropolitan Tshwane**  
(Source: Cartoonist 'Zapiro', *Mail & Guardian*, March 2005)

## Endnotes

---

<sup>1</sup> Source: [http://africanlanguages.com/south\\_africa/place\\_names.html](http://africanlanguages.com/south_africa/place_names.html), accessed 1<sup>st</sup> September 2005. This web site is dedicated to the study of African languages.

<sup>2</sup> Source: [http://www.mltranslations.org/SouthAfrica/Sapamphl.htm#Pan-Africanist%20Congress%20Congress%20\(PAC](http://www.mltranslations.org/SouthAfrica/Sapamphl.htm#Pan-Africanist%20Congress%20Congress%20(PAC), accessed 02 October 2006; <http://dictionary.laborlawtalk.com/SouthAfrica>, accessed 02 October 2006.

<sup>3</sup> Source: Napier, C. "Symbols and symbolism," in <http://www.unisa.ac.za.defaut.asp>, accessed 02 October 2006.

<sup>4</sup> Except for the Greeks that even today still speak about 'Κωνσταντινουπολις' – Constantinoupolis. Greeks refer to Istanbul as Constantinople not simply out of residual nationalist feelings, but because the ancient form of 'Constantinople', not Istanbul, remains the title of the most important patriarch of the Greek Orthodox Church.

<sup>5</sup> Personal communication, Eastern Cape Geographical Names Committee Member, 10<sup>th</sup> November, 2004.

<sup>6</sup> Amongst the individuals interviewed were Professors E. Jenkins and A. Coetser.

<sup>7</sup> This last aspect is not considered in detail, as it constitutes the subject matter of another paper.

<sup>8</sup> Personal communication, A. Coetser, 5<sup>th</sup> November, 2004. Gonubie is a residential suburb in East London in the Buffalo City Municipality.

<sup>9</sup> Personal communication, Eastern Cape Geographical Names Committee member, 5<sup>th</sup> November, 2004.

<sup>10</sup> Personal communications, Various individuals, East-London, November 2004.

<sup>11</sup> Address by the Deputy Director-General of the Department of Arts, Culture, Science and Technology, 12/10/2001, [www.anc.org.za](http://www.anc.org.za)

<sup>12</sup> Personal communication, Péchiney management, 2<sup>nd</sup> November, 2004.

<sup>13</sup> Personal communication, A. Coetser, 5<sup>th</sup> November, 2004.

<sup>14</sup> Personal communication, East-London residents and councillors, 5-10 November, 2004.

<sup>15</sup> Personal communication, East-London residents and councillors, 5-10 November, 2004.

<sup>16</sup> Personal communication, East-London councillor, 10<sup>th</sup> November, 2004.

<sup>17</sup> <http://www.tshwane.gov.za/> accessed 1<sup>st</sup> September 2005.

## ENJEUX DE MOTS : LES CHANGEMENTS TOPONYMIQUES SUD-AFRICAINS

Frédéric Giraut, Sylvain Guyot, Myriam Houssay-Holzschuch

Belin | « L'Espace géographique »

2008/2 Tome 37 | pages 131 à 150

ISSN 0046-2497

ISBN 2701148991

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2008-2-page-131.htm>

Pour citer cet article :

Frédéric Giraut *et al.*, « Enjeux de mots : les changements toponymiques sud-africains », *L'Espace géographique* 2008/2 (Tome 37), p. 131-150.

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Enjeux de mots : les changements toponymiques sud-africains

FRÉDÉRIC GIRAUT

Université de Genève  
Frederic.Giraut@geo.unige.ch

SYLVAIN GUYOT

Université de Limoges  
sylvain.guyot@unilim.fr

MYRIAM HOUSSAY-

HOLZSCHUCH

Université de Lyon, ENS LSH  
Myriam.Houssay@normalesup.org

**RÉSUMÉ.** — La question toponymique en Afrique du Sud sur la longue durée porte sur deux thèmes essentiels : le plurilinguisme et le marquage symbolique et mémoriel du territoire. Questions linguistiques et mémorielles se recoupent lorsqu'elles sont mobilisées conjointement par une communauté. Nous postulons ici qu'avec les choix toponymiques, au-delà des enjeux de prééminence et de reconnaissance des cultures et des histoires, ce qui se joue est aussi la question de la hiérarchie et de l'autonomie des lieux de l'échelle locale à l'échelle internationale. Hiérarchie des lieux qui n'est pas non plus étrangère aux relations intercommunautaires dans leurs différents aspects toponymiques.

AFRIQUE DU SUD, APARTHEID, IDENTITÉ, RECOMPOSITION TERRITORIALE, TOPONYMIE

**ABSTRACT.** — **Words at stake: changing place names in South Africa.** — On a long timeline, the issue of place names in South Africa can be divided into two key themes: firstly, multilingualism and the hierarchy of local languages (with arguments around their respective superiority, antecedence or operationality); secondly, the symbolic and memorial marking of the territory via icons of the various struggles in South Africa's past. Issues of language and memory overlap, and are often instrumentalised together by a given community. This paper suggests that toponymic choices deal with more than these issues of recognition and precedence between cultures and histories. Toponyms, their choice and the debates about them, reflect how specific places strive for autonomy or a new role in place hierarchy – from local to global. In turn, place hierarchy indicates the relationships between the different South African communities, also expressed in toponymy.

APARTHEID, PLACE NAME, SOUTH AFRICA, TERRITORIAL RESTRUCTURING, TOPONYMY

## Introduction

L'Afrique du Sud offre toutes les situations évoquées dans l'introduction de ce dossier sur les enjeux de la toponymie : éradication d'un ordre politique totalitaire (révolution), réforme territoriale avec émergence et construction de nouveaux territoires (révélation), société multiculturelle avec revendications de restauration et de reconnaissance (restauration). La toponymie participe des processus de territorialisation et constitue le terrain d'affrontement symbolique par excellence autour des questions spatiales et identitaires (Guyot, Seethal, 2007). Elle s'impose comme un outil pertinent d'analyse sur le temps long des enjeux territoriaux en Afrique du Sud, tout en faisant ressortir la question du communautarisme et du multiculturalisme dans un

contexte de coexistence multilingue. De plus, elle met en avant la question de la mémoire et de la mise en scène de l'histoire face à un passé que les nouveaux noms ont pour mission de rectifier ou d'effacer (Jenkins, 2007 ; Fauvelle-Aymar, 2006). Dans ce contexte, les controverses autour des changements de noms sont particulièrement virulentes depuis 2000, avec de nombreux débats publics au niveau local et national. Cependant, le chantier de la rénovation toponymique n'est pas apparu au XXI<sup>e</sup> siècle, la toponymie officielle était déjà en chantier à l'époque du grand apartheid où la reconnaissance de territoires africains passait par des techniques spatiales et toponymiques évolutives. La cohabitation de deux langues d'origine européenne et de nombreuses langues autochtones posait des questions de standardisation et de pluridénominations.

Sur la longue durée, les questions linguistiques et mémorielles se recourent en étant mobilisées conjointement par une communauté ; cependant, nous les examinerons séparément pour en identifier les différents ressorts. Nous explorerons ensuite les différents aspects toponymiques de la hiérarchie des lieux qui n'est pas non plus étrangère aux relations intercommunautaires. Nous postulons, en effet, qu'au-delà des enjeux de prééminence et de reconnaissance des cultures et des histoires, c'est aussi la question de la hiérarchie et de l'autonomie des lieux aux échelles locales et régionales qui se joue avec les choix toponymiques.

## Suprématie et plurilinguisme : l'enjeu (multi-)culturel

### *La nomination coloniale : une toponymie pionnière*

Un simple coup d'œil à une carte d'Afrique du Sud antérieure aux années 2000 montre que la dominante toponymique pour les localités célébrait la culture des colonisateurs européens, sur le plan de la forme linguistique (anglais et afrikaans) et sur celui des référents historiques et mémoriels (Guillourel, 2003).

La succession des régimes de domination a pu entraîner une succession toponymique : la ville du Cap, De Kaap sous domination néerlandaise, devient Cape Town sous domination britannique tandis que le Cap de Bonne-Espérance proprement dit est également connu par ses exonymes donnés par les navigateurs européens, portugais initialement (d'abord Cabo Tormentoso puis Cabo de Boa Esperanza). Pour la dénomination de l'intérieur du pays, les références à l'environnement naturel ont été largement utilisées dans la toponymie, révélant un imaginaire territorial colonial : l'Afrique est réifiée, réduite à une perspective naturaliste et physique (Coetzee, 1988). Ainsi, l'antilope springbok symbolise cette Afrique primordiale et vide d'hommes avant la conquête ; on la trouve sur le blason de l'Union sud-africaine et comme dénomination de l'équipe nationale de rugby depuis 1906 ; c'est aussi (et même d'abord) le nom d'une petite ville de la colonie du Cap. En l'absence de cités pré-coloniales reconnues<sup>1</sup>, les toponymes autochtones seront presque absents des noms des cités et bourgs qui forment progressivement, et avec les fermes, la trame de l'organisation de l'espace colonial. Dans les *Transkeian territories* et le Zululand, les villes ou bourgs développés après l'annexion de ces territoires vont emprunter à la toponymie autochtone mais presque toujours dans le registre naturaliste, avec des noms de rivières (Umtata, Ixopo, Babanango) ou en renvoyant aux éléments naturels (Eshowe, Mtunzini, Ubombo, Engcobo, Tsolo, Nqutu), mais beaucoup plus rarement à l'histoire locale (Mtubatuba, Qumbu).

1. Les rares cités sotho et les capitales militaires zouloues faisant exception (Houssay-Holzschuch, 1996 ; Freund, 2007).

Les missions, majoritairement peuplées d'Africains, et essentiellement présentes dans les régions au peuplement africain bantou dense du Nord et de l'Est apportent également une attention aux toponymes « autochtones » déjà existants pour certaines de leurs dénominations. La liste de l'ensemble des missions établies au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> en Afrique australe (Missionary Settlement in Southern Africa 1800-1925, projet du South African History Online<sup>2</sup>) laisse apparaître nombre de dénominations africaines aux côtés de noms de cités coloniales et de noms bibliques.

Ailleurs, les créations de postes militaires (dont les noms commencent par Fort) ou de bourgs coloniaux (*towns*) dédaignent ces appellations et préfèrent une toponymie pionnière qui célèbre les origines européennes sous la forme de noms bibliques ou religieux (Port Natal, Bethleem), à l'image des missions, mais surtout de noms liés à la conquête et au pouvoir colonial (Victoria Est et Ouest, et Port Elizabeth du nom de l'épouse d'un gouverneur de la colonie), ou encore de noms qui rappellent les régions ou villes européennes d'origine (East London, New Hanover, Franshoek, Amsterdam...), trait commun des colonies de peuplement.

Le régime toponymique diffère – comme le régime juridique (Giraut, Guyot, Houssay-Holzschuch, 2005) entre les espaces que les Blancs s'attribuent et ceux qu'ils assignent aux Noirs. Les zones rurales des *native reserves* délimitées par le Native Land Act de 1913 – qui donneront naissance aux bantoustans dès les années 1950 – portent une toponymie africaine réinterprétée et (parfois mal) retranscrite que l'on trouvait déjà pour quelques districts (*magisterial district*) ruraux sans chef-lieu d'origine coloniale au nord du Zululand et qui donc prenaient le nom d'une chefferie. Cette retranscription se fait, soit avec de simples erreurs de prononciation, soit avec une véritable corruption du nom, et produit ensuite des erreurs de sens<sup>3</sup>.

Le premier conseil de régulation toponymique, le NPNC<sup>4</sup>, créé en 1939, s'occupe de standardiser les toponymes en corrigeant quelques approximations dans la transcription de noms africains<sup>5</sup>, mais surtout en promouvant le bilinguisme eurolinguistique dans la toponymie. Ainsi certains toponymes anglais seront progressivement doublés officiellement d'une traduction en afrikaans qui existait déjà comme exonyme : East London se nomme aussi Oos London, Cape Town – Kaapstad, Richards Bay – Richardsbaai.

Les oppositions entre communautés afrikaner et anglophone peuvent d'ailleurs s'incarner dans la toponymie. Franschhoek (« le coin des Français », par référence aux réfugiés huguenots qui avaient quitté leur pays, suite à la révocation de l'édit de Nantes) a ainsi été partiellement anglicisé dans les recensements de 1921 et 1936 sous la forme de French Hoek. L'opposition culturelle, politique et économique sur le terrain toponymique pouvait déjà s'emparer de l'argument de visibilité internationale en faveur des toponymes anglais, comme en témoigne un extrait<sup>6</sup> de *Cry, the Beloved Country* d'Alan Paton. Ici c'est le toponyme afrikaans qui apparaît pour les milieux d'affaires anglophones comme archaïque, imprononçable et au final, ridicule pour un lieu qui a vocation à être connu internationalement.

### L'apparent paradoxe toponymique de l'apartheid

La période d'apartheid va se traduire par l'affirmation du bilinguisme toponymique au profit de l'afrikaans. Du recensement de 1951 à celui de 1991, nombre de localités (y compris au Natal) et de *magisterial districts* vont avoir une double appellation par une traduction presque systématique des *Bay* (*Baai* en Afrikaans) *North*, *South*, *East* et *West* (*Noord*, *Suid*, *Oos* et *Wes*), *Road* (*Weg*) et parfois des *River* (*Rivier*) ou *Town* (*Stad*). Les

2. <http://www.sahistory.org.za/pages/places/mission-stations/stations.htm>

3. Entretien du 5 novembre 2004 à East London avec le professeur A. Coetzee, spécialiste en linguistique à l'université du Transkei.

4. Comité consultatif sur les noms de lieux pendant la période de l'apartheid (1939-1999).

5. Dans les années 1980, Mafeking devient ou redevient Mafikeng, plus conforme à ses origines barolong en avant du front pionnier, alors que dans le même temps la demande d'intégration de la cité dans le bantoustan du Bophuthatswana est refusée.

6. « Odendaalsrust; quel nom resplendissant ! Pourtant, il y en a déjà qui disent à la Bourse – de ceux qui ne parlent pas trop bien l'afrikaans – qu'il faudrait trouver un nom plus simple, Smuts ou Smutsville, par exemple ; un nom plus facile... C'est vraiment fâcheux que toutes ces mines aient des noms imprononçables. Quel dommage qu'une grande industrie dirigée par de tels cerveaux, soutenue par une telle puissance, soit dotée de noms aussi biscornus que Blyvoornitzicht [*sic*] et Welgedacht ou Langlaagte et, maintenant, Odendaalsrust ! [...] Mais quelle simplification pour tout le monde, si les Afrianders [*sic*] consentaient à se rendre compte que le bilinguisme est une folie ! » (Paton, 1948, p. 264-265).

quartiers de mineurs prennent également la double appellation (*Mine Compound* et *Myn Kampong*). Plus spécifiquement, Prince Albert est traduit en Prins Albert pour disposer d'un double nom tandis que Franschoek s'impose sous sa seule forme afrikaner. La toponymie d'origine bantoue, avec la mise en place de l'apartheid et notamment de la politique de grand apartheid, devient le lieu d'un subtil jeu entre le pouvoir et ses objectifs d'un côté, les subversions par l'usage de l'autre.

Le régime d'apartheid urbain est héritier d'une toponymie de quartiers africains (créés durant la période coloniale puis celle de l'Union sous la dénomination de *location*) relativement composite. Les *locations* peuvent être sans noms officiels ou dotées de noms d'origine européenne : Alexandra, Lamontville, ou africaine Langa, KwaMashu. Le nom de Langa est lui-même à double sens : *langa* désigne en xhosa le soleil – nom de lieu peu politique et peu discutable. C'est cette première interprétation qui amènera les autorités locales à appeler le second township *Nyanga*, la lune, pour faire pendant. Pourtant, le nom de *Langa* commémore en fait la captivité du chef rebelle Langalibalele<sup>7</sup>. Inversement, KwaMashu est une forme zouloue d'une référence à un notable de la colonie du Natal : Sir Marshall, le toponyme signifie donc « le lieu de Marshall ».

À partir de là, le régime d'apartheid impose d'abord le plus souvent une toponymie « neutre » (en fait une « non toponymie » ou une toponymie *a minima*) aux townships qu'il construit dans le cadre du Group Areas Act de 1950. Le toponyme officiel (tel qu'il apparaît dans les recensements de la population notamment) est souvent constitué du nom de la cité suivi de la mention BT (*Black township*) ou SD (*Swart dorpsgebied*). Le fameux acronyme de SOWETO pour South West Townships (un complexe de townships au sud-ouest de Johannesburg) illustre cette toponymie fonctionnaliste et anglaise. Dans les rares cas d'appellations africaines, comme Umlazi (développé dans un district ancien du même nom) ou KwaMashu (cf. *supra*) ou Gugulethu au Cap (« Notre fierté » – celle des planificateurs plus que des populations), la toponymie interne est là pour rappeler la nature planifiée, contrôlée et dominée du township, puisque à Gugulethu s'alignent les rues en NY (pour *Native yard*) numérotés (Houssay-Holzschuch, 1999).

Dans le cas du grand township réservé aux métis de Mitchell's Plain au Cap, la toponymie neutre imposée porte à la fois les marques des tentatives du gouvernement pour s'allier à la bourgeoisie *coloured* émergente (avec des noms neutres cette fois à connotations champêtres ou internationales de lotissements banlieusards ou périurbains en fleuves, arbres, capitales, crus...) et les limites de l'imagination des planificateurs : une fois le recours aux sports – les rues trampoline, basket, football – et aux jeux – rues billard, Monopoly, Scrabble – épuisé, il n'est resté pour le centre que l'alphabet international : rues Alpha, Bravo, Charlie, Delta... Ultime déni d'une centralité alternative.

À partir des années 1970, l'affirmation de la politique de grand apartheid et des bantoustans s'accompagne d'un bouleversement toponymique. Une nouvelle toponymie africaine est reconnue (instrumentalisée?) pour les lieux dédiés officiellement aux Noirs : les bantoustans et les townships reconnus et dotés de structures de gestion propres. La préparation de l'autonomisation des bantoustans ou homelands va se marquer dans la toponymie par la création de nouveaux districts africains à partir des réserves bantoues. Dans le recensement de 1970, sont distinguées des parties xhosa des *magisterial districts* de la province du Cap<sup>8</sup>, zouloues pour ceux du Natal, et swazi et tswana dans le Transvaal. Ainsi on a des *census districts* tels que Pietermaritzburg Natal et Pietermaritzburg Zulu ou encore Barberton Transvaal et Barberton Swazi. Ces

7. La différence est claire en xhosa : si la première solution était la bonne, le locatif serait eLanga, à Langa. La forme employée, kwaLanga, chez Langa, indique la référence à une personne.

8. Hors des Transkeian Territoires qui forment un bloc devenu homeland du Transkei dès la fin des années 1950.

sous-parties bantoues seront érigées en districts (notamment pour le Ciskei, le KaNgwane et le Bophuthatswana) et garderont le nom d'origine s'il était africain, mais dans le cas du KwaZulu, elles seront réagrégées pour former de nouvelles entités disposant de nouveaux noms africains. Une nouvelle vague de créations de districts aux noms africains apparaît au recensement de 1980 avec les réserves qui formeront les autres homelands (Giraut, Vacchiani-Marcuzzo, 2008). Une fois cette opération effectuée, le gouvernement d'apartheid nomme les bantoustans pour ce qu'il veut qu'ils soient : le lieu (kwa) des Zoulous (KwaZulu), des Ndebele (KwaNdebele). Ces bantoustans seront alors encouragés à se doter d'une toponymie africaine « authentique », correspondant à leur vocation de « nations africaines décolonisées » au sein de l'Afrique du Sud.

À partir des années 1980, tandis que des mouvements forcés de populations continuent d'accompagner la destruction de quartiers périphériques et de *Black spots*, les townships reconnus sont dotés de structures propres de gestion (*Black local authorities*). Ainsi ce sont 145 townships (souvent ceux des villes secondaires) qui apparaissent dans le recensement de 1980 d'abord sous la dénomination classique de SD/BT associée au nom de la ville, puis sont dotés dans la foulée de nouveaux noms africains (leurs allonymes ou noms officieux le plus souvent) qui apparaissent dans le recensement de 1985 (122 changements qui seront suivis de 23 enregistrés dans le recensement de 1991) (Giraut, Vacchiani-Marcuzzo, 2008). On note d'ailleurs un certain tâtonnement dans cette opération, puisqu'en moins de dix ans dans l'Orange Free State certains townships seront dotés de deux noms africains successifs (par exemple, Ventersburg SD/BT devient Tswelagpele puis Mnamhabane).

Les opérations d'africanisation de certaines portions du territoire affectées aux Noirs dans le cadre du grand apartheid se traduisent statistiquement dans l'activité du National Place Names Committee. De 1977 à 1988, cet organisme approuve 1 274 noms dont 677 (53 %) sont d'origine africaine (Jenkins *et al.*, 1996).

Paradoxalement, la lutte contre les dénominations injurieuses commence également à cette époque, avec notamment l'effacement des noms de fermes à la base du système cadastral : elles disparaissent progressivement des cartes remplacées par des chiffres. En juillet 1994, il restait cependant sur la couverture cartographique au 1/50 000 de l'Afrique du Sud près de 200 références cadastrales comportant « kaffir », « kaffer » ou « caffre », et un peu plus de 200 autres entités comportant ces termes dans leur toponyme (Jenkins *et al.*, 1996). L'éradication définitive est l'une des tâches de la réforme toponymique engagée après la chute de l'apartheid.

### **La renaissance toponymique post-apartheid : stratification et cohabitation onomastique**

Dès 1994, l'un des chantiers de la nouvelle Afrique du Sud est territorial avec le remplacement des bantoustans et des anciennes provinces blanches par une carte provinciale plus homogène dans laquelle se fondent les entités différenciées du grand apartheid. Les noms des neuf nouvelles provinces illustrent la volonté de faire une place aux différentes composantes identitaires de l'Afrique du Sud. Références à l'ancienne colonie du Cap (démembrée en trois provinces Cap de l'Ouest, du Nord et de l'Est), au Free State dont la dénomination est en anglais et ne reprend pas la référence à la famille royale néerlandaise (avant d'être hydrographique) de l'Orange.

Des noms neutres sont donnés à des morceaux du Transvaal associés à d'anciens bantoustans : province du Nord et province du Nord-Ouest. Enfin, des noms africains



font leur apparition : le Gauteng est le nom de la nouvelle province capitale en remplacement du PWV (Pretoria-Witwatersrand-Vereeniging), qui n'était pas une province à part entière. C'est un toponyme très rassembleur, et fidèle au concept de « nation arc-en-ciel ». Il signifie « région de l'or » en sesotho. « Il est dérivé du mot *gauta* signifiant "or", qui lui-même provient du mot néerlandais et afrikaans *goud*, radical auquel a été ajouté un suffixe de localisation – ng. » (Guillorell, 2003). Ce toponyme a l'avantage d'être compris et finalement bien accepté par tous les groupes linguistiques habitant la région capitale. Le Mpumalanga (le soleil levant ou l'Est en langues nguni) est également une formule facilement acceptable, de même le Limpopo (du nom du fleuve frontalier) qui remplace la province du Nord à partir de 2002.

Enfin, la province du KwaZulu-Natal agrège l'ancienne province du Natal et les multiples territoires de l'ancien bantoustan du KwaZulu. C'est la seule province en Afrique du Sud dont la dénomination comporte les noms hérités de ses deux composantes, blanche et noire. Les changements toponymiques introduits dans la réforme provinciale sont donc à la fois peu nombreux et adoucis par les processus linguistiques employés : la simple association toponymique d'espaces fonctionnellement associés depuis longtemps dans le cas du KwaZulu-Natal ; une africanisation tempérée d'hybridité multilingue pour le Gauteng et des références neutres comme pour le Mpumalanga et le Limpopo.

En fait, l'un des enjeux du marquage onomastique de la nouvelle Afrique du Sud est l'affirmation du nouveau plurilinguisme inscrit dans la constitution, en sachant que le recours à la traduction des toponymes dans les désormais onze langues officielles est impossible (Ormeling, 1997). Pour ce faire, un double processus non conflictuel est d'abord privilégié vis-à-vis des noms de localités et de territoires : celui de la stratification avec de nouvelles couches toponymiques provinciales, puis municipale qui ne se substituent pas initialement aux noms de localités, et celui de la reconnaissance d'allonymes, noms donnés par les Africains, pour les localités. Ces allonymes persistaient et se développaient, en lieu et place des noms officiels, par traduction ou création : Cape Town-Kaapstadt est iKapa pour les Xhosa, Johannesburg est iGoli ou Gauteng.

Le South African Geographical Names Committee (SAGNC), créé en 1999, est la nouvelle instance de régulation toponymique dotée de prérogatives accrues sur les toponymes (régions, éléments naturels, aéroports). Les noms des municipalités ou de leurs rues et avenues sont en revanche une prérogative locale. Le SAGNC est un conseil consultatif nommé par le ministre des Arts et de la Culture du gouvernement post-apartheid. C'est ce ministère qui prendra *in fine* les décisions de ratification des changements de noms. Les trois objectifs principaux du SAGNC sont de rectifier les noms mal épelés ou corrompus (mal retranscrits) et d'entreprendre une politique plus radicale de changement des noms de villes. C'est dans le corpus d'allonymes identifiés que les propositions de

### Encadré 1/ Africanisation onomastique des parcs et réserves

Un autre champ initial de la promotion des références toponymiques africaines est celui des parcs et réserves et plus généralement celui du marketing touristique lié à la *Wilderness* qui exploitait déjà largement ces références par exemple au Zululand. Ceci dans le droit fil de l'association coloniale du patrimoine africain à la nature sauvage de manière générale. Ainsi, le Kransberg Park est renommé Marakele National Park par le National Parks Board en 1994. En 2000, c'est le KwaZulu-Natal Conservation Services (KZNNCSPB), issu de la fusion entre les services de l'ex-homeland (KwaZulu Directorate of Nature Conservation) et de l'ex-province du Natal (Natal Parks Game and Fish Preservation Board), qui se transforme en Ezemvelo KZN-Wildlife. Ainsi c'est l'organisme provincial en charge des parcs et réserves – indépendant de l'organisme national qui fonctionne partout ailleurs en Afrique du Sud – qui s'africanise dans sa dénomination tandis qu'une politique d'association des populations locales à la préservation de la nature est lancée (Rey-Soulingeas, 2001 ; Giraut, Guyot, Houssay-Holzschuch, 2005).

nouveaux noms de municipalités vont émerger ainsi que dans ceux des principaux townships ou du patrimoine historique de la lutte anticoloniale ou antiapartheid.

Pour comprendre ce volontarisme toponymique relativement tardif par rapport au changement d'ordre politique, il faut relier ce mouvement à la politique dite de «renaissance africaine», inventée en 1996 et menée par l'Afrique du Sud sur la scène nationale et internationale. Ce mot d'ordre est ambigu à souhait (Fauvelle-Aymar *et al.*, 2000; Crouzel, 2000; Samarbakhsh-Liberge, 2000). Il fixe des objectifs de développement à l'ensemble du continent et le retour à une place honorable dans le concert des nations entreprenantes; il repose pour partie sur une référence au «nouveau vouloir vivre ensemble» des Sud-Africains. Le statut des valeurs traditionnelles indigènes ou *Ubuntu* en nguni (zoulou comme xhosa) est également au cœur de la formule. Ces valeurs sont censées valoriser la solidarité, l'hospitalité et le rapport harmonieux à la nature. Ne pas oublier ces racines, voire même les réactualiser pour inventer un modèle de développement original, voilà également des dimensions du discours sur la renaissance africaine qui valorise par ailleurs les épisodes historiques qui ont vu briller des civilisations africaines. Les processus néotoponymiques s'inscrivent donc également dans ce nouveau cadre.

Un des moyens est d'utiliser des toponymes «originels», qui existaient déjà avant l'arrivée des Européens. En l'absence de sources fiables, quels noms choisir? Toute une reconstitution des «origines» plus ou moins objective est en train de s'opérer. Souvent, on ne retrouve pas d'éléments vérifiables dans l'histoire orale des Ngunis (Zoulous, Xhosas, Ndebele...) qui se sont installés en Afrique du Sud avec les migrations bantoues.

Les autorités sud-africaines vont aussi puiser dans le patrimoine des peuples «aborigènes», aujourd'hui ultra minoritaires (les Khoisans), présents sur le territoire sud-africain depuis des millénaires, comme l'attestent les différentes gravures rupestres. On retrouve des mots khoisan dans le nom de certaines municipalités comme Maquassi dans la province du North West. Elwyn Jenkins (2004, p. 12) parle d'une véritable obsession de l'Afrique du Sud vis-à-vis des Sans, avec leur utilisation par exemple dans les armoiries nationales («*The choice of San figures as symbols in the new coat of arms can be explained as an attempt by the government to go back to a neutral "pan-human" period, before successive waves of Khoi, black and white people arrived and persecuted the San*») et la création d'une devise de toutes pièces: !ke e:/xarra//ke, «divers peuples s'unissent» écrite dans la langue du peuple Xam, qui ne compte plus le moindre locuteur! De fait, ce recours linguistique aux langues khoisan, et avec elles à la thématique des peuples premiers, fait figure de restauration toponymique à bon compte: leur antériorité sur le territoire est aussi incontestable que leur quasi-disparition. Ils ne sont donc pas des concurrents fonciers et/ou identitaires dans le conflit mémoriel opposant Noirs et Blancs à propos de la toponymie.

### **Nommer les nouvelles municipalités ou la cohabitation historico-politique en action**

Dans le contexte du renouveau sud-africain, la nouvelle municipalisation doit permettre d'améliorer la distribution des services en pratiquant une certaine redistribution entre aires et quartiers anciennement privilégiés et aires et quartiers marginalisés dans le système d'apartheid. Les nouvelles municipalités doivent donc être composites et associer des espaces contrastés qui auparavant fonctionnaient avec des systèmes de gestion séparés. Dans un premier temps, des municipalités intérimaires sont constituées sur la

base de l'extension des périmètres municipaux qui excluait les townships dotés de pseudo *Black Local Authorities*. La question de la néotoponymie ne se pose pas pour ces *Transitional Local Councils* qui prennent les noms des anciennes municipalités dont ils sont une extension. En revanche, à partir de 2000, la nouvelle municipalisation constitue une remise à plat de l'ensemble du système avec deux niveaux de collectivités territoriales qui couvrent l'ensemble du territoire : les municipalités locales et les municipalités de districts. Échappent à ce système emboîté les six aires métropolitaines dotées d'un «super» gouvernement unique, et les secteurs très peu densément peuplés directement administrés par les districts. Le principe de constitution d'entités composites au sein desquelles une redistribution est possible pour la gestion des services est maintenu. Il concerne dorénavant des municipalités qui intègrent également les périphéries rurales et les fragments urbains qui s'étaient développés au-delà des limites des anciens bantoustans. Une fois le découpage achevé et les premières élections tenues en 2000, la question de la dénomination de ces nouvelles entités se pose et va entretenir un débat national qui se décline en de multiples variantes locales. Une analyse des 284 noms des municipalités issues de ce processus renseigne sur les choix et les modalités de la néotoponymie sud-africaine.

La formule initiale de double dénomination : nom ancien européen pour la localité urbaine et nom nouveau africain pour la municipalité, va finir par laisser place à de féroces batailles pour imposer le nouveau nom à la ville ou pour obtenir son maintien. Les cas de Pretoria-Tshwane et de Potchefstroom-Tlokwe illustrent ces combats farouches (photo 1).

Tel qu'on peut l'appréhender dans les prises de position politiques, l'argumentaire pro-changements de nom<sup>9</sup> mentionne qu'il faut en finir avec les symboles de l'oppression passée, que le coût de ces mesures est dérisoire par rapport à celui dépensé pour maintenir la domination blanche pendant des années et qu'il s'agit enfin de restaurer une véritable identité africaine. Les opposants ont des arguments changeants, selon qu'ils représentent la bourgeoisie plutôt sensible à la pression fiscale, à la notoriété internationale de leur cité et/ou à l'héritage culturel de la communauté afrikaner. Tous s'expriment par la voie de certains partis politiques, d'éditoriaux de journaux et de tribunes, et les rubriques « Courrier des lecteurs » regorgent d'arguments contradictoires où ressortent principalement ceux du coût de telles opérations et de leurs effets pervers en termes de visibilité internationale des localités.

Plus généralement, les tenants du *statu quo* ou des changements minimes estiment qu'il faut œuvrer à l'unité du pays et non pas à créer « un apartheid à l'envers ». Ils critiquent le coût considérable de cette réforme face à d'autres priorités. Ils invoquent les implications fâcheuses du processus sur la reconnaissance internationale des lieux sud-africains. Ils s'inquiètent de la non-reconnaissance de l'histoire des Blancs (surtout de celle des Afrikaners), de l'instrumentalisation politique de la part des anciens héros du mouvement de libération<sup>10</sup> et mentionnent enfin une possible confusion entre les anciens et les nouveaux noms.

9. Enquêtes sur le terrain (novembre 2004) et documents Internet ([www.bbc.com](http://www.bbc.com)).

10. Normalement, ces leaders doivent être décédés pour que l'on utilise leur nom. Seul Nelson Mandela déroge malgré lui à cette règle.



**Photo 1 / Marche de protestation en octobre 2006**

Elle réunit plusieurs milliers de personnes (5 000 d'après les organisateurs) contre le changement de nom de Potchefstroom en Tlokwe. Source : Blog de Peter Groenewald, un militant du Freedom Front Alliance.

## Encadré 2/ Une analyse des nouvelles dénominations municipales

Les noms des nouvelles municipalités sont établis par un processus rapide et émanant directement des élus municipaux, à peine régulé par le Demarcation Board, organisme chargé de la réforme des entités municipales. Les résidents n'ont pas été systématiquement consultés. Le nombre de municipalités a été considérablement réduit, et il s'agit désormais de vastes entités composites.

Le plus souvent, la création des toponymes municipaux a répondu à la volonté des nouveaux élus locaux de mettre en conformité le toponyme et la culture de la majorité de la population de la ville. Il s'agit donc de s'approprier le territoire municipal – et en même temps, d'afficher leur nouvelle suprématie. Cela s'est traduit par une profonde africanisation des toponymes. Durant l'apartheid, plus des 2/3 des noms de municipalités étaient afrikaans ou anglais (tabl. 1). Aujourd'hui, sur l'ensemble des 284 nouvelles municipalités (locales, métropolitaines et de district), environ 75 % des toponymes sont en langues africaines (tabl. 2) contre seulement 12 % en anglais et 14 % en afrikaans. Cela reflète grosso modo la répartition nationale des langues maternelles.

Les provinces les plus « africanisées » – pour ce qui concerne les noms des nouvelles municipalités – sont le Free State (96 % contre 0 % pour l'afrikaans), le KwaZulu-Natal (88 %), l'Eastern Cape (83 %), le Limpopo (82 %) et le Mpumalanga (80 %). Dans le Gauteng, on note une certaine résistance de l'anglais et de l'afrikaans (34 %). Dans le North West et le Northern Cape, il y a une présence affirmée avec un relatif maintien de l'afrikaans (24 et 26 %). C'est surtout dans le Western Cape que l'anglais (37 %) et l'afrikaans (47 %) résistent le mieux. Ces chiffres sont souvent corrélables aux équilibres de population en présence, et aux préférences politiques affichées aux élections municipales de 1995-1996. Le Free State est le champion de l'africanisation, ce qui est politiquement très symbolique pour un ancien bastion des Afrikaners. Le Western Cape, à l'image de Cape Town, reste fidèle à ses ambiguïtés, ajoutant un mélange de conservatisme, libéralisme et cosmopolitisme au poids démographique des *coloureds*. Aucune province ne correspond exactement à l'image nationale.

Les hommes célèbres (plus que les femmes d'ailleurs...) comptent pour plus d'un sixième du total des nouveaux noms de municipalités. Sur les 46 municipalités portant le nom d'un homme célèbre, 40 % encore commémorent un colon britannique ou boer – en particulier dans le Western Cape –, 30 % un chef africain pré-colonial ou de l'époque de la conquête et seulement 27 % un héros de la résistance contre l'apartheid.

Cette argumentation recoupe les trois registres caractéristiques de la rhétorique réactionnaire selon Albert O. Hirschman (1991) : en effet, les opposants aux changements de noms invoquent *l'inanité et l'inopérance* du processus (« c'est secondaire, futile et illégitime et cela cause une irrémédiable perte de mémoire ! »), ses *effets pervers* (« cela coûte une fortune et on ne pourra plus identifier les lieux rebaptisés ! ») et *la mise en péril* des fragiles équilibres politiques entre les communautés que ces changements peuvent provoquer.

Des compromis entre différentes logiques apparaissent cependant, ainsi la politique de double nomination officielle, déjà pratiquée par le régime d'apartheid pour affirmer le bilinguisme européen de l'époque, se traduit

Tabl. 1/ La langue choisie pour les nouveaux toponymes municipaux

Toponymes municipaux par province	Une des langues africaines (%)	Anglais (%)	Afrikaans (%)
<b>Afrique du Sud</b>	<b>74,6</b>	<b>11,7</b>	<b>13,7</b>
Gauteng	66,7	20	13,3
KwaZulu-Natal	87,9	8,4	3,7
Western Cape	16,7	36,7	46,6
Free State	96	4	0
Eastern Cape	82,8	10,9	6,3
Northern Cape	74,2	0	25,8
Limpopo	81,2	9,4	9,4
North West	68	8	24
Mpumalanga	80	15	5

Tabl. 2 / Les catégories de nouveaux toponymes municipaux

Toponymes municipaux par province	Géographiques (nature et espace) (%)	Culturels (tradition, identité, usages...) (%)	Hommes ou femmes célèbres (%)	Total (%)
<b>Afrique du Sud</b>	<b>157 (55,5 %)</b>	<b>80 (28,3 %)</b>	<b>46 (16,2 %)</b>	<b>283 (100 %)</b>
Gauteng	10 (66,7)	2 (13,3)	3 (20)	15 (100)
KwaZulu-Natal	27 (45,8)	27 (45,8)	5 (8,4)	59 (100)
Western Cape	19 (63,3)	2 (6,7)	9 (30)	30 (100)
Free State	11 (44)	12 (48)	2 (8)	25 (100)
Eastern Cape	28 (61)	9 (19,5)	9 (19,5)	46 (100)
Northern Cape	17 (55)	10 (32)	4 (13)	31 (100)
Limpopo	18 (56,3)	10 (31,2)	4 (12,5)	32 (100)
North West	15 (60)	6 (24)	4 (16)	25 (100)
Mpumalanga	12 (60)	2 (10)	6 (30)	20 (100)

dorénavant dans la récente décision d'utiliser une double dénomination pour les villes hôtes de la coupe du monde de football de 2010 : Bloemfontein et Mangaung, Pretoria et Tshwane, Durban et eThekweni.

## Les enjeux mémoriels et d'histoire

Les conflits toponymiques abordent une autre dimension ou un autre registre identitaire : le registre mémoriel de l'histoire contemporaine conflictuelle. Dans le cas de l'Afrique du Sud, ce registre est différent mais intimement lié au registre culturel et aux appartenances linguistiques des différentes communautés. Ce registre mémoriel est particulièrement sensible, car les histoires respectives des communautés renvoient à l'histoire antagoniste des périodes coloniales et d'apartheid.

Ces périodes ont vu l'imposition d'un ordre dominant avec ses héros. Ceux de la conquête coloniale ont été célébrés dans les créations toponymiques accompagnant la mise en place du semis de villes coloniales. Pretoria est nommée d'après Andries Pretorius (1798-1853), l'un des chefs des Voortrekkers et vainqueur de la bataille de Blood River contre les Zoulous. Durban rappelle la colonisation britannique en commémorant Sir Benjamin D'Urban (1777-1849), gouverneur de la colonie du Cap. Même le xx<sup>e</sup> siècle n'est pas exempt de prolongements toponymiques du conflit entre les deux communautés d'origine européenne. Par exemple, à Pretoria, la décision de transformer Roberts Heights (nommé en hommage à Lord Roberts, général anglais pendant la guerre des Boers) en Voortrekkerhoogte<sup>11</sup> [Les Hauts des Voortrekkers] fut motivée par la rhétorique anti-impériale des dirigeants afrikaners nationalistes dans les années 1930. À ce titre, les nationalistes afrikaners percevaient Durban comme un nom colonial et Pretoria comme un nom anti-colonial (Guyot, Seethal, 2007) !

À défaut de création de nouvelles villes, les pères du système d'apartheid ont été célébrés à travers les dénominations d'infrastructures et d'aménagements qui ont fleuri durant les années du régime d'apartheid : de leur côté, les différentes générations de noms de rues enregistraient l'ensemble de ces références mémorielles selon les orientations majoritaires des élites blanches des différentes cités.

11. Afrikaners allant coloniser l'intérieur des terres dans les années 1830 et 1840. Ce mouvement de population, le Grand Trek, allait devenir un élément central de la mythologie territoriale afrikaner.

### Une éradication timide au niveau national et débridée localement

Dès la chute du régime d'apartheid, les héros de la lutte anticoloniale et anti-apartheid ont dû se frayer une place et ont pu remplacer les noms désormais provocateurs des pères de l'apartheid. L'opération ne releva pratiquement pas de l'organisme officiel de régulation toponymique, le South African National Place Name Committee, plutôt opposé aux changements de noms pour des raisons politiques et préférant, comme nous l'avons vu, promouvoir les noms parallèles et éradiquer les dénominations péjoratives et notamment les noms de fermes utilisant le terme de *kaffir*. Il valida cependant le changement emblématique du nom de Verwoerdburg (d'après Hendrik Verwoerd, premier ministre sud-africain (1958-1966) promoteur du grand apartheid), ville au nord de Johannesburg, qui devint Centurion. Dans le même esprit, les noms des principaux aéroports du pays furent changés car ils portaient les noms de grandes personnalités d'ancien régime. Symboliquement, les portes d'un pays démocratisé doivent témoigner de ce changement et se libérer de l'emprise d'un architecte de l'apartheid – Daniel F. Malan Airport devint Cape Town International –, ou même d'un de ses détracteurs, mais qui symbolise le temps du pouvoir blanc hégémonique – Jan Smuts Airport devint Johannesburg International. Le ministère des Eaux et Forêts rebaptisa également très rapidement les principaux barrages du pays qui célébraient les grandes figures du régime d'apartheid et il leur substitua les noms africains, mais neutres sur le plan mémoriel, des cours d'eau sur lesquels ils étaient établis.

Les noms de rues célébrant l'apartheid furent, en revanche, souvent remplacés par des héros de la lutte antiapartheid, au grand dam des sages du SANPNC<sup>12</sup>. Ces changements de noms de rues relevaient des pouvoirs locaux intérimaires mis en place dans les anciennes municipalités élargies aux townships. Certains scandales éclatèrent à propos de ces changements de noms de rues : ainsi le maire d'opposition à l'ANC de Cape Town fut accusé d'avoir manipulé une enquête publique pour obtenir de rebaptiser deux rues avec les noms des prix Nobel de la paix Mandela et De Klerk. Tactique permettant d'imposer le nom du dernier dirigeant du régime d'apartheid dans la toponymie. Dans certains cas, les références à la lutte anticoloniale et antiapartheid préexistaient de manière souterraine. Ainsi, la toponymie de Langa n'a pas été imposée de l'extérieur. Les noms de rue de Langa commémorent les lieux d'origine des habitants, les événements importants dans l'histoire de la communauté noire du Cap et des grands hommes de la résistance noire (sud-africaine ou étatsunienne) à l'oppression européenne (Houssay-Holzschuch, 1999).

La néotoponymie s'inscrit dans une politique post-apartheid globale de réparation des exactions du passé qui comprend des réparations « matérielles »<sup>13</sup> (individuelles et collectives) et la construction de monuments ainsi que tout un ensemble de réparations symboliques (Commission Vérité et Réconciliation, nouveaux drapeau et hymne national, nouveaux jours fériés ou transformation de la signification des jours fériés existants...). Le coût économique non négligeable de ces réparations symboliques ne doit pas être considéré, selon le gouvernement, comme un élément restrictif : « Deputy President Zuma, referring to the national flag in a Heritage Day speech [in 2003], said, "One could argue that the design is not cost-effective, but our objectives were greater than the merely economic" » (Jenkins, 2004, p. 14). D'une certaine façon, les changements toponymiques, au même titre que toutes les autres transformations symboliques en cours, sont une empreinte *a minima* que doit imprimer le nouveau gouvernement sur un territoire national qui reste encore fortement marqué par des inégalités sociospatiales.

12. "When the ANC was unbanned, it wasted little time in following the Dutch example. "Symbolic" ceremonies were held in various South African cities, at which public spaces such as squares were renamed after ANC leaders: as might be expected, renaming in South Africa to reflect a new non-partisan dispensation has been undertaken mostly outside the official place name structures. Parastatals and regional and local governments have been able to change the names of entities such as resorts, buildings and streets more easily than it would be possible to rename a town- although even these have not always been plain sailing." (Jenkins *et al.*, 1996, p. 23).

13. Ces réparations matérielles comprennent par exemple la résolution des *land claims*.



**Fig. 1/ La revanche toponymique**

Les architectes de l'apartheid et leurs prédécesseurs ségrégationnistes se retournent dans leur tombe au vu des changements toponymiques. Source : caricature de Zapiro parue dans le *Mail & Guardian* du 17 mai 2007.

L'imposition de la mémoire historique de la lutte antiapartheid (fig. 1) va s'affirmer par le haut (c'est-à-dire pas uniquement dans les noms de rues décidés par les municipalités), après la période de relative humilité symbolique qui accompagna au niveau national les grandes réformes constitutionnelles et la mise en place de la Truth and Reconciliation Commission. C'est de cette période que date la refonte de l'organisme de régulation toponymique. C'est ainsi que l'aéroport international de Johannesburg est finalement renommé Oliver R. Tambo Airport en 2006. Mais ce sont surtout les nouveaux noms de municipalités, et singulièrement les municipalités de districts, qui vont permettre l'affirmation de cette mémoire dans l'onomastique territoriale. Cette toponymie mémorielle dans les nouveaux noms de municipalités est cependant spatialement différenciée : toutes les municipalités de districts de l'Eastern Cape, « haut

lieu » de l'opposition à l'apartheid, sont nommées en hommage à des héros de la résistance. Certains cumuls peuvent y être relevés : ainsi tel professeur travaille à l'université Walter Sisulu (ex-Université du Transkei), située dans la rue Nelson Mandela localisée dans la municipalité King Dalingwebo Sabata, au sein de la municipalité de district Oliver Tambo. Mais la toponymie mémorielle ne reflète pas strictement la géographie de la protestation : la province de Mpumalanga fait aussi une grande place aux héros nationaux, et non « locaux », de la résistance contre l'apartheid, comme Albert Luthuli Municipality ou Govan Mbeki Municipality. Il faut sans doute chercher l'explication dans le nombre d'anciens bantoustans incorporés à cette province : province noire, pauvre, ayant particulièrement souffert de l'apartheid, elle commémore les hauts faits de la lutte. De plus, faire appel à des héros sud-africains mais extérieurs à la province réduit le nombre de sujets de querelles internes.

### **Enjeux identitaires au quotidien : l'exemple des rues de Durban**

Dans un contexte de métropole cosmopolite au cœur de la grande région zouloue, la ville de Durban (municipalité d'eThekweni, dirigée par l'ANC) a entrepris il y a deux ans de renommer un certain nombre de rues et d'avenues. Toute l'histoire a commencé en 2005 avec le cas d'une avenue d'un quartier central en pleine rénovation qui a pris le nom de « Mahatma Gandhi » (photo 2). Certains résidents se sont plaints que ce grand homme méritait mieux qu'une rue encore sale et dangereuse ! De nombreux effets d'annonces et des rumeurs récurrentes ont ensuite caractérisé la saga des changements de noms de rues à Durban jusqu'à ce que la municipalité adopte un processus décisionnel plus clair et plus consultatif en août 2007. Les deux propositions qui ont été les plus mal ressenties par des fractions très différentes de l'opposition municipale ont concerné le remplacement du nom de la Mangosuthu Highway en Moses Mabhida et de la Kingsway Road en Andrew Zondo's Road.

Le premier remplacement touche à l'identité politico-culturelle du KwaZulu-Natal avec l'expression d'une volonté évidente d'éradiquer du paysage urbain le nom du

leader nationaliste zoulou de l’Inkatha Freedom Party (IFP), Mangosuthu Buthelezi, au profit d’un leader de l’African National Congress (ANC) en exil. Cela s’inscrit dans la continuité des luttes de pouvoir acharnées, territoriales et électorales, entre l’IFP et l’ANC dans la province désormais dominée par l’ANC et où l’IFP est de plus en plus marginalisé sur le plan électoral. Rivalité politique qui intervient dans un contexte d’après-guerre civile entre l’IFP et l’ANC dans les années 1980-1990, qui avait coûté la vie de plus de 20 000 personnes. Ceci explique la manifestation de plus de 6 000 sympathisants de l’IFP le 1<sup>er</sup> mai 2007 aux abords du City Hall de Durban, protestant contre l’effacement symbolique de leur leader et le ravivement des tensions. Le second remplacement touche à la susceptibilité de la majorité de la communauté blanche durbanite qui, outre une opposition de principe aux changements de noms systématiques, se focalise sur ce qui est perçu comme une provocation : une avenue de la ville rebaptisée du nom d’un activiste antiapartheid, Andrew Zondo, qui aurait tué cinq civils blancs en 1985... sur cette même avenue.

Pour éviter que les débats sur les changements de noms de rues ne se cristallisent justement... dans la rue et dans les médias, la municipalité de Durban a adopté en août 2007 un nouveau protocole de décision, partagé de manière égale entre des avis d’experts « démocrates, progressistes et indépendants » (le « Masakhane Committee »), le recours à une démarche participative auprès de la population de la municipalité métropolitaine (par le biais des comités consultatifs des cent arrondissements de la ville) et l’avis politique du comité exécutif municipal et de l’ensemble de l’assemblée des deux cents conseillers municipaux. Ce protocole décisionnel très politique est piloté par une « *task team* » dirigée par le controversé *city manager*, Michael Sutcliffe (ex-*chairman* du Demarcation board et à ce titre grand découpeur municipal de l’Afrique du Sud post-apartheid).

En arrière-plan de ce processus très politique se joue un débat autrement plus cocasse sur le changement de nom de la municipalité « eThekwinini » en « KwaKhangela ». En effet, le maire de la ville, Obed Mlaba, est bien embarrassé pour expliquer à ses visiteurs internationaux la signification du nom de sa métropole, « eThekwinini », car cela signifie en zoulou « le testicule de taureau » en relation avec la forme de la baie de Durban, qui avait été ainsi nommée par les premiers habitants du lieu. En revanche, le nouveau nom proposé fait référence au toponyme donné par le roi Shaka à une partie militairement très stratégique au sud du site de la ville. Si le maire est gêné, les habitants africains, qui ont toujours utilisé ce nom, ne semblent pas l’être outre mesure, et ce nom peut être favorable à des investisseurs qui ont le sens de l’humour et qui continuent de venir... à Durban, car le nom de la ville-centre n’est pas (encore?) inscrit sur la liste des changements à venir ! Ici, la question du marketing territorial d’une métropole d’un pays émergent prend le dessus sur les préoccupations identitaires et mémorielles.

Les tendances actuelles cumulées des deux processus – reconnaissance multiforme de la toponymie africaine et affirmation des symboles de la lutte antiapartheid dans la toponymie – débouchent sur un sentiment de dépit et de dépossession surtout



**Photo 2 /** Panneaux de rues indiquant le changement toponymique à Durban

Source : *International Herald Tribune*, 24 mai 2007.



pour la communauté afrikaner attaquée sur les deux fronts onomastiques. Le découpage provincial en est un bon exemple : les provinces de l'Orange Free State et du Transvaal, héritières des républiques boers, disparaissent (encore que les limites externes du Free State n'aient pas été touchées)(Maharaj, Narsiah, 2005). Des provinces aux toponymes africains apparaissent. Et les toponymes anglophones se maintiennent, tandis que les places fortes et bastions afrikaners, longtemps au sommet de la hiérarchie des lieux (lieux de pouvoir et de puissance symbolique), sont marginalisés. D'autres hiérarchies apparaissent : d'une part, les redécoupages territoriaux et les nouvelles mailles administratives brouillent la hiérarchie dans le champ du politique, et d'autre part, les changements économiques profonds que l'Afrique du Sud a connus depuis 1994 interviennent également dans ces recompositions, y compris toponymiques.

### **Derrière les communautés, les lieux... ou la bataille pour la reconnaissance et la prééminence géographique**

La dénomination des aires métropolitaines est d'ailleurs révélatrice d'une autre dimension de la question des changements de noms de lieux en Afrique du Sud. Il s'agit d'une dimension plus spécifiquement géographique dans la mesure où elle met en jeu non pas le positionnement relatif des communautés sur un plan culturel *via* la langue, ou mémoriel *via* les références historiques, mais la hiérarchie et l'autonomie des lieux des échelles locale à internationale.

#### ***Quand la stratégie et le positionnement relatif des grandes villes passent par leurs appellations***

La saga des noms des aires métropolitaines peut ainsi être lue dans une perspective de géographie politique, au-delà du marquage mémoriel, l'enjeu étant de se situer à partir de positions différentes dans l'armature urbaine et dans l'espace national et provincial. L'usage du référent « city » ou « metro » (pour *metropolitan area*) est déjà signifiant. Depuis le début du processus, avec d'abord les six Transitional Metropolitan Councils puis les six « Metropolitan areas » ou « unicitys » (c'est-à-dire les municipalités de catégorie A), les gouvernements locaux ont joué différemment de ces référents. Les agglomérations de grande dimension comme Durban et surtout Le Cap ont toujours communiqué avec le référent « city of ». Ce qui est alors en jeu pour elles, c'est d'affirmer leur autonomie citadine dans un ensemble national et provincial. En revanche, une agglomération de dimensions plus réduites a pu revendiquer le qualificatif de métropolitaine pour s'affirmer dans la catégorie. Au sein de l'immense conurbation du Gauteng, les trois aires métropolitaines ont des stratégies d'appellation différentes. En effet, il s'agit pour chacune des entités de s'affirmer comme grande ville internationale pour Johannesburg, comme capitale nationale pour Pretoria, et comme entité urbaine indépendante pour l'East Rand. Cette dernière a donc systématiquement utilisé le référent métropolitain (Bénil, Gervais-Lambony, 2003 ; Gervais-Lambony, 2002).

Johannesburg et Pretoria ont joué sur les deux tableaux en se faisant appeler d'une part « Greater... » pour insister sur le fait que les nouvelles entités dépassent le cadre municipal hérité et qu'elles ne sont pas des sous-parties d'une vaste agglomération, et d'autre part, en communiquant sur l'appellation « city of... » à l'instar des velléités d'autonomie politique et symbolique du Cap. L'usage tardif d'allonymes africains pour Durban-eThekweni, Pretoria-Tshwane et l'East Rand-Ekhuruleni ne modifie pas le rapport de ces municipalités aux référents citadin et métropolitain ; en revanche, il

permet à Pretoria-Tshwane et Durban-eThekweni de s'affirmer comme africaines respectivement dans le contexte national pour la capitale et dans le contexte provincial pour le grand port d'origine anglaise en pays zoulou. Le fait que l'aire métropolitaine de Port Elizabeth ait pu s'emparer de la référence à Nelson Mandela en s'appelant Nelson Mandela Bay Municipality lui confère un statut inespéré et elle peut alors se passer de toute référence explicite à son statut métropolitain. Le marketing métropolitain international n'est bien sûr pas étranger à ces stratégies lorsque Johannesburg « l'inquiétante » communique désormais sur le sympathique diminutif de Jo'burg, ou lorsque Durban délaisse quelque peu, comme nous l'avons vu, sa dénomination zouloue.

Un certain nombre de questions se posent à partir de ces choix effectués à l'échelle des aires métropolitaines. Quelle est la véritable assise territoriale des nouveaux élus : l'aire municipale, l'arrondissement dans lequel ils sont élus, ou leur parti politique à base nationale ? Quel est le nouveau référent identitaire pour les résidents du nouveau territoire municipal : l'ancienne ville-centre, le quartier de périphérie ou bien la nouvelle aire métropolitaine englobante ? Autrement dit, le nouveau nom de la municipalité doit-il être nécessairement employé pour caractériser le territoire où l'on souhaite se rendre ou habiter ? Cela varie beaucoup en fonction des habitants, de leur groupe linguistique et du nouveau toponyme choisi, qui sera plus ou moins facilement acceptable par tous. On peut avancer quelques réponses à partir de l'exemple de Pretoria, la capitale politique de l'Afrique du Sud fondée en 1855. L'aire métropolitaine municipale englobant Pretoria (comme centre de commandement) s'appelle maintenant « Tshwane », toponyme signifiant dans plusieurs langues africaines « nous sommes unis ». Le Central Business District continue à s'appeler Pretoria (fig. 2).

Ce nom vient d'un chef Mushi qui s'est installé dans la zone de Pretoria plus de cent ans avant l'arrivée des colons boers. Les nouvelles autorités ont donc tenu à réaffirmer l'antériorité africaine de l'occupation spatiale. Ce nouveau toponyme n'est-il que la marque de l'inscription territoriale des nouveaux élus noirs ou correspond-il à une véritable attente de la population ? L'ampleur du territoire métropolitain fait que peu de résidents auront à s'en servir dans le quotidien, sauf pour des questions politiques ou administratives. Ils continueront à employer les noms des différents quartiers de l'aire métropolitaine. C'est la fin d'un symbole. Va-t-on maintenant parler à l'international du gouvernement de Tshwane comme on parlait du gouvernement de Pretoria ?

### **Brouillages toponymiques et marketing territorial**

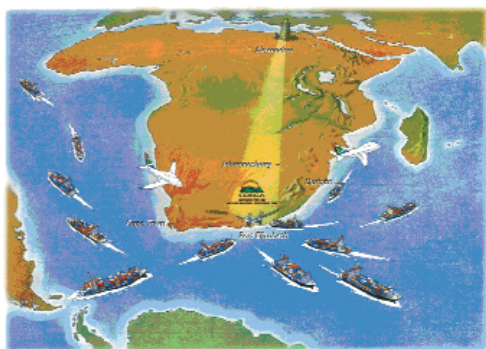
Depuis 1994, l'Afrique du Sud a connu de profondes mutations économiques. La fin des sanctions économiques internationales, la reprise des échanges, le développement du tourisme, des investissements internationaux massifs, une tertiarisation croissante de l'économie, sont autant de signes d'une forte insertion dans la mondialisation



**Fig. 2 / Officialisation du nom de Tshwane**

Il représente l'aire métropolitaine de Pretoria. Le nom de Pretoria sera conservé pour désigner le centre-ville. On retrouve Oom Paul, l'ancien président afrikaner Paul Kruger, sur son piédestal. Source : caricature de Zapiro parue dans le *Daily Mail & Guardian* du 9 mars 2005.

TWO THOUSAND  
YEARS AGO, A GREAT PORT  
PLACED AFRICA  
AT THE CENTRE  
OF WORLD TRADE.



HISTORY IS ABOUT  
TO REPEAT ITSELF

**Fig. 3/** Coega s'inscrivant dans une antériorité historique continentale glorieuse avec la comparaison du phare d'Alexandrie

Source : publicité parue dans la presse quotidienne et hebdomadaire en 2002.

(Vacchiani-Marcuzzo, 2005). Les changements toponymiques en portent la marque : importation de toponymes, implication d'acteurs privés dans le jeu toponymique et contraintes du marketing territorial à usage externe contribuent à brouiller les cartes du territoire.

Le premier exemple combine des dynamiques de restauration-révélation avec une importation de références toponymiques glorieuses. Coega, nouvelle zone industrialo-portuaire de l'Eastern Cape à proximité de Port Elizabeth, est un projet d'aménagement majeur (Giraut, 2006 ; Guyot, 2006 ; Vacchiani-Marcuzzo, 2005). Il émane d'une volonté du gouvernement de l'ANC de développer une province délaissée par les grands projets du gouvernement d'apartheid. Le nom de Coega est un mot khoikhoi qui signifie « eau souterraine ». Il met ainsi d'accord tous les résidants, car il puise dans une référence passée antérieure à toutes leurs histoires respectives. On est là à la fois dans des processus de restauration toponymique – imaginée plus que réelle – et de construction de nouveaux territoires de développement local. Mais surtout, ce projet de développement est associé à un symbole fort, très représentatif du slogan politique et économique actuel de renaissance africaine, le « phare d'Alexandrie » (fig. 3), dont ce projet portuaire reprendrait le flambeau à l'autre bout du continent. Pour compléter le brouillage toponymique, mais travailler à un consensus politique, le port de Coega proprement dit portera un nom xhosa, Ngqura. La néotoponymie de ce grand aménagement – pour l'instant encore au stade de l'éléphant blanc – empile ainsi les strates toponymiques, de différentes natures linguistiques, pour différents objectifs : promouvoir par la toponymie une africanisation inclusive ; impulser un développement économique local en mobilisant symboles

et histoire panafricains forts ; créer une nouvelle centralité économique dans une périphérie délaissée. Ces objectifs avant tout sud-africains, d'échelles locale, régionale et nationale, sont complétés par une ambition globale : il s'agit aussi, pour un pays que l'on dit émergent, d'attirer des flux commerciaux mondiaux. La néotoponymie s'inscrit donc là dans une stratégie politique, discursive, visuelle et publicitaire de marketing territorial.

La néotoponymie touristique et commerciale témoigne également de l'implication croissante du secteur privé dans le jeu toponymique. En même temps, son action est reconnue et validée par les autorités locales. Les centres commerciaux, parcs de loisirs et autres casinos se développent massivement en Afrique du Sud depuis une dizaine d'années, en s'inspirant largement ici du modèle étatsunien. Leurs références toponymiques sont largement empruntées à des situations hors d'Afrique du Sud, comme pour ancrer le pays et ses habitants dans un environnement ou une histoire qui ne serait pas la sienne (Houssay-Holzschuch, Vacchiani-Marcuzzo, 2006). À l'inverse, le tourisme de nature ou en pays zoulou valorise les références africaines

stéréotypées pour évoquer la *wilderness* et l'Afrique éternelle. En ville, la néotoponymie des complexes résidentiels, *resorts* et *malls*<sup>14</sup> témoigne d'une volonté d'afficher un nom plus international, porteur de sens de manière immédiate, aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'étranger. On peut prendre l'exemple de Montecasino, à Johannesburg, qui reconstitue une ville médiévale italienne (de style toscan) pour abriter un casino (jeu de mot avec la cité perchée de Campanie) et une zone de restaurants et de loisirs. On utilise l'Italie comme modèle de l'urbanité de simulacre (Guillaume, 2001). Aucun détail n'a été laissé de côté car l'usure des pierres est respectée, le linge pend aux fenêtres et même les Vespas et Fiat 500 hurlent la voirie factice. Ce complexe est la preuve que ses concepteurs souhaitent récupérer une histoire exogène (qui leur fait défaut) mais replacée dans une temporalité tout à fait contemporaine et fréquentée par une population racialement mixte. À l'échelle intra-urbaine, les nouvelles centralités économiques – souvent périphériques – jouent donc de la néotoponymie et de référents internationalisés pour s'affirmer à échelle locale et globale et fonctionner comme des isolats.

### Des lieux niés au rattrapage des centres par les périphéries

Parmi les espaces niés par la cartographie, la toponymie officielle et la catégorisation statistique des lieux de l'apartheid, les « *dumping grounds* » sont les plus nombreux, les plus peuplés et les plus emblématiques des effets du grand apartheid. Il s'agit des fragments urbains projetés au-delà des limites des bantoustans et alimentés par les déplacements forcés de population et l'exode rural stoppé aux limites des ex-homelands (Murray, 1987; Graaf, 1987; Golele, 1993; Mc Carthy, Bernstein, 1998). Ces vastes concentrations de populations dépendaient fonctionnellement des zones industrielles ou minières de villes distantes souvent de plusieurs dizaines de kilomètres, voire d'usines de main-d'œuvre installées à proximité. Ces fragments urbains projetés n'ont pas disparu malgré l'effondrement des conditions politiques de leur production et des barrières qui expliquaient leur localisation (Allanic, 2002). Mieux, ces agglomérations se sont progressivement affirmées comme des lieux reconnus, puis considérés comme des parties importantes de nouvelles municipalités. Certaines de ces agglomérations bordières d'anciens bantoustans s'affirment même dans la toponymie municipale en prenant le dessus sur la ville dont elles dépendaient<sup>15</sup>. L'affirmation de ces aires comme des centres potentiels des territoires locaux et régionaux de la nouvelle Afrique du Sud passe également par deux processus, l'un, rare, d'autonomisation municipale et l'autre, plus systématique, d'octroi de fonctions de chefs-lieux (Giraut, Maharaj, 2002).

Cette revalorisation, au moins toponymique, d'espaces dominés, marginalisés et dépendants prend donc la forme d'une revanche symbolique sur les centralités locales héritées. Ces mêmes centres locaux développés comme pôles économiques à partir du semis de villes coloniales peuvent se voir niés à leur tour dans la toponymie municipale par le recours à une toponymie (pseudo?) historique, tribale et territoriale, qui revendique une antériorité de type terroir sur une aire que le Demarcation Board a d'abord conçue comme l'aire de polarisation d'une cité ou d'un ensemble de cités. Ainsi la nouvelle municipalité de Mogale City tente de passer symboliquement d'une logique de bassin industriel de périphérie métropolitaine autour de Krugersdorp à celle de territoire politique précolonial: « *to acknowledge that indigenous kingdoms governed the area before European settlers landed in South Africa. The change highlights the democratic change in South Africa and a new sense of patriotism* »<sup>16</sup>.

14. Century City (Le Cap); Sandton City (Johannesburg); Gateway (Durban); Green Acres (Port-Elizabeth); Mimosas Mall (Bloemfontein).

15. Ainsi la ville d'Harrismith est englobée dans la municipalité du Qwaqwa, dont le petit bantoustan du même nom, coincé sous les crêtes du Drakensberg frontalières avec le Lesotho, n'était qu'une marge exploitée industriellement sur laquelle s'était développée l'agglomération pauvre de Phuthatidjaba.

16. <http://www.mogalecity.gov.za/>

## Conclusion : l'imbrication et l'autonomie des enjeux linguistiques, mémoriels et géopolitiques ou les conjonctions-disjonctions du communautaire et du spatial

Le processus de revalorisation d'une toponymie africaine par la reconnaissance des toponymes parallèles ne semble pas poser de problèmes politiques, surtout dans une situation de plurilinguisme extrême où cette reconnaissance ne se traduit pas forcément par l'usage officiel de plusieurs noms. Ce qui pose problème est bien davantage le remplacement des références mémorielles communautaires bien sûr, mais aussi le jeu de promotion de périphéries au détriment, au moins symbolique, de centralités affirmées. Les parti pris du dictionnaire des noms de lieux sud-africains dans sa dernière édition (Raper, 2004) sont une parfaite illustration des limites du consensus à l'égard des changements de noms. S'il s'ouvre très largement à une toponymie africaine en intégrant nombre d'allonymes, en revanche il ignore totalement la néotoponymie municipale et partant la dimension mémorielle politique des changements de noms au profit des figures de la lutte antiapartheid. Mieux, il continue à faire l'impasse sur l'onomastique dorénavant affirmée des créations du grand apartheid que furent les « *dumping grounds* » ou fragments urbains projetés au-delà des limites des anciens bantoustans. En fait, il occulte ainsi l'un des aspects les moins évidents mais tout aussi important des changements toponymiques sud-africains contemporains qui est celui des tentatives de renversement des hiérarchies géographiques avec une promotion des lieux marginalisés et une négation des rapports centre-périphérie hérités.

Soulignons pour conclure et avec le cas du nom de la province du KwaZulu-Natal l'imbrication étroite des trois dimensions identifiées : linguistique, mémorielle et territoriale. Lors de la création de la province par fusion de l'ex-province du Natal et de l'ex-homeland du KwaZulu, l'agrégation des deux noms avec une priorité donnée au KwaZulu s'est faite de manière consensuelle dans le climat politique pourtant très tendu de l'époque, dans cette province alors majoritairement d'opposition nationaliste zouloue à l'ANC. Il en fut de même pour l'adoption de la formule Zulu Kingdom par l'ensemble des organismes officiels à des fins de promotion touristique, ainsi que la diffusion du référent à Shaka un peu partout au KZN, y compris au cœur rénové de Durban, qui affirme ainsi son ancrage régional et son statut de porte d'entrée du grand parc d'attraction folklorisé que constitue la province. C'est là un atout supplémentaire pour cette grande ville de conférences et de congrès internationaux. Le référent anglais Zululand, plus politique et renvoyant à l'histoire coloniale, s'avère plus complexe d'usage et surtout d'une remarquable géométrie variable. La municipalité de district qui s'est vu octroyer le nom de Zululand présente une configuration étroite et centrée sur les capitales historiques sans accès à la mer. Il s'agit d'un bastion incontesté de l'IFP, mais aussi d'une sorte de cantonnement de son influence sur base historique et tribale. D'un autre côté, le référent est également revendiqué par les pôles économiques de la côte en quête d'arrière-pays et d'ancrage régional. Ainsi la Chambre de commerce et d'industrie de Richards Bay se revendique aussi du Zululand sur un périmètre cette fois centré sur la côte et l'activité dominée par des entrepreneurs d'origine extérieure : le Zululand est donc loin d'être un territoire « identifié » et « enraciné » uniquement dans les représentations des Zoulous d'origine bantoue. Les populations anglophones et afrikaners se sont approprié le nom de Zululand sans chercher à le renommer. Par exemple, depuis la création de Richards Bay, ville nouvelle du littoral du KwaZulu-Natal, le journal local qui paraît à destination des Blancs s'appelle le *Zululand Observer*. Les Blancs

de ce Zululand ne se considèrent pas «Zoulous» mais «Zululanders». La récente tentative de la part du Roi de pousser le seul référent KwaZulu comme nom unique de la province doit s'interpréter comme une utilisation de la dynamique et du slogan de renaissance africaine au profit de la promotion d'une entité politique tribale marginale mais à la forte portée symbolique. Ainsi, le Zululand et sa géométrie variable dit l'ensemble des imbrications toponymiques sud-africaines entre identitaire, mémoriel, marketing et territorial.

## Références

- ALLANIC B. (2002). «Living in the country – from dumping grounds to attractive residential settlements». In *Recompositions territoriales, confronter et innover*, actes des rencontres scientifiques franco-sud-africaines de l'innovation territoriale. Voir site Internet, <http://iga.ujf-grenoble.fr/territoires/programmes/Innovation/PDF/39%20Allanic.%20Borderlands.1.pdf>.
- BÉNIT C., GERVAIS-LAMBONY P. (2003). «La mondialisation comme instrument politique local dans les métropoles sud-africaines (Johannesburg et Ekurhuleni) : les pauvres face aux vitrines». *Annales de géographie*, n° 634, p. 628-645.
- COETZEE J.-M. (1988). *White Writing: on the Culture of Letters in South Africa*. New Haven : Yale University Press, 208 p.
- CROUZEL I. (2000). «Débat. La "Renaissance africaine" : un discours sud-africain ?». *Politique africaine*, n° 77, p. 171-182.
- FAUVELLE-AYMAR F.-X. (2006). *Histoire de l'Afrique du Sud*. Paris : Éditions du Seuil, 431 p.
- FAUVELLE-AYMAR F.-X., CHRÉTIEN J.-P., PERROT C.-H. (2000). *Afrocentrismes, l'histoire des Africains entre Égypte et Amérique*. Paris : Karthala, 402 p.
- FREUND B. (2007). *The African City in History*. Cambridge : Cambridge University Press, 224 p.
- GERVAIS-LAMBONY P. (2002). «Les enjeux d'une politique de redéfinition territoriale : la création de l'aire métropolitaine d'Ekurhuleni (Afrique du Sud)». *Autrepart*, n° 21, p. 27-41.
- GIRAUT F. (éd.) (2006). *Étude comparée des politiques d'aménagement du territoire et de développement régional dans les pays du Sud*. Paris : Direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID), coll. « Études », 133 p. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Pubb.pdf>.
- GIRAUT F., GUYOT S., HOUSSAY-HOLZSCHUCH M. (2005). «La Nature, les territoires et le politique en Afrique du Sud». *Annales. Histoire, Sciences sociales*, juillet-août, n° 4, p. 695-717.
- GIRAUT F., MAHARAJ B. (2002). «Contested terrains. Cities and hinterlands in post-apartheid boundary delimitations». *GeoJournal*, vol. 57, n° 1-2, p. 39-51.
- GIRAUT F., VACCHIANI-MARCUZZO C. (2008). *DYSTURB, Dynamics of South-African Territories and Urbanization*. Paris : IRD Édition, coll. « Atlas numérique ».
- GOLELE N.C.P. (1993). «Names and society: the rise of some South African place names». *Nomina Africana*, vol. 7, n° 1-2, p. 87-95.
- GRAAF J.-F. DE V. (1987). «The present state of urbanisation in the South African homelands: rethinking the concepts and predicting the future». *Development Southern Africa*, vol. 4, n° 1, p. 46-66.
- GUILLAUME Ph. (2001). *Johannesburg. Géographies de l'exclusion*. Paris : IFAS-Karthala, 391 p.
- GUILLOREL H. (2003). «Toponymie et politique : l'exemple de l'Afrique du Sud». Conference paper presented at the 19th international conference of AFSP, Durban.
- GUYOT S. (2006). «Le nouvel ordre territorial sud-africain : entre réconciliation et renaissance». *Études*, vol. 405, n° 3, p. 165-177.

- GUYOT S., SEETHAL C. (2007). « Identity of place, places of identities: change of place names in post-apartheid South Africa ». *South African Geographical Journal*, vol. 89, n° 1, p. 55-63.
- HIRSCHMAN A.O. (1991). *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*. Paris : Fayard, coll. « L'espace du politique », 295 p.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH M. (1996). *Mythologies territoriales en Afrique du Sud, un essai de géographie culturelle*. Paris : CNRS Éditions, coll. « Espaces et milieux », 104 p.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH M. (1999). *Le Cap, ville sud-africaine. Ville blanche, vies noires*. Paris : L'Harmattan, 276 p.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., VACCHIANI-MARCUZZO C. (2006). « Un morceau de territoire en quête de référence: le centre commercial dans les aires métropolitaines en Afrique du Sud ». Communication aux rencontres internationales « Les territoires à l'épreuve: décentralisation et dévolutions, réseau CORUS "Les recompositions territoriales et leurs référents" », Marrakech, 9-11 novembre.
- JENKINS E. (2004). *Symbols of Nationhood. Presidential Address*. Braamfontein, Johannesburg: South African Institute of Race Relations, 32 p.
- JENKINS E. (2007). *Falling into Place: The Story of Modern South African Place Names*. Cape Town: David Philip Publisher, 228 p.
- JENKINS E., RAPER P.E., MÖLLER L.A. (1996). *Changing Place Names*. Durban: Indicator Press, University of Natal, 112 p.
- MAHARAJ B, NARSIAH S. (2005). « La nouvelle géographie régionale de l'Afrique du Sud post-apartheid ». In ANTHEAUME B., GIRAUT F. (dir.), *Le Territoire est mort. Vive les territoires!* Paris: Éditions de l'IRD, p. 79-107.
- MC CARTHY J., BERSTEIN A. (1998). *South Africa's 'discarded people': survival, adaptation and current challenges*. Johannesburg: Centre for Development and Enterprise (CDE Research: Policy in the Making, n° 9), 36 p.
- MURRAY C. (1987). « Displaced urbanization: South Africa's rural slums ». *African Affairs*, vol. 86, n° 344, p. 311-329.
- ORMELING F. (1997). « Cartographic problems in a multilingual society: Mapping the new South Africa's Placenames ». *Nomina Africana*, vol. 11, n° 1, p. 37-49.
- PATON A. (1950). *Pleure, ô mon pays bien-aimé*. Paris: Albin Michel, coll. « Le Livre de poche », 429 p.
- RAPER P.E. (2004, 2<sup>e</sup> éd.). *New Dictionary of South African Place Names*. Johannesburg: Jonathan Ball Publishers, 421 p.
- REY-SOULINGEAS B. (2001). *La Redéfinition des interfaces des parcs naturels au KwaZulu-Natal, Afrique du Sud*. Grenoble: Université de Grenoble I, mémoire de maîtrise.
- SAMARBAKSH-LIBERGE L. (2000). « L'African Renaissance. De l'utilité ou de l'utilisation de l'histoire ». In FAUVELLE-AYMAR F.-X., CHRÉTIEN J.-P., PERROT C.-H. (2000). *Afrocentrismes, l'histoire des Africains entre Égypte et Amérique*. Paris: Karthala, p. 121-129.
- VACCHIANI-MARCUZZO C. (2005). *Mondialisation et système de villes: les entreprises étrangères et l'évolution des agglomérations sud-africaines*. Paris: Université de Paris 1, thèse de géographie, 360 p.





### III.4. Articles généraux sur l'Afrique du Sud

Mon expérience répétée du terrain sud-africain entre 1996 et 2014 m'a permis de produire plusieurs publications ayant une portée plus générale pour interpréter les évolutions territoriales de ce pays. Une d'entre elle m'a conduit à proposer la notion de sociologie territoriale. Une autre traite du « nouvel ordre territorial sud-africain », pour reprendre l'expression de Benoît Antheaume, et a été publiée par la revue jésuite *Etudes* qui dispose d'une excellente diffusion dans les réseaux francophones.

GUYOT S., 2005, « Esquisse de sociologie territoriale sud-africaine : vivre entre zones et réseaux », *EspacesTemps.net*, Textuel, 30.04.2005

GUYOT S., 2006, « Le nouvel ordre territorial sud-africain : bilan et enjeux », *Etudes*, n°4053, septembre, p. 165-177.

Sylvain Guyot, "Essai de sociologie territoriale sud-africaine.",  
*Espaces Temps.net*, Textuel, 30.04.2005  
<http://espacestemp.net/document1317.html>

Sylvain Guyot  
ATER à l'Université de Grenoble 2  
Laboratoire TERRITOIRES – UMR PACTE  
[sylvainafrika@free.fr](mailto:sylvainafrika@free.fr)

## ESSAI DE SOCIOLOGIE TERRITORIALE SUD-AFRICAINE : CONNEXIONS ET DECONNEXIONS ENTRE ZONES ET RESEAUX

### Résumé :

La sociologie territoriale cherche à réfléchir aux rapports que les acteurs sociaux entretiennent avec l'espace, les lieux et le territoire. Elle propose des grilles de lecture qui dépassent le champ simple de la monographie pour permettre d'amorcer une réflexion comparative. Dans le cadre de l'Afrique du Sud contemporaine non métropolitaine, plusieurs groupes d'acteurs territorialisés coexistent (les captifs, les évadés...etc.), plus ou moins bien connectés les uns aux autres en fonction de leur capital spatial et du niveau de leurs représentations mentales. Si économiquement des territoires-zones perdants s'opposent à des territoires-réseaux gagnants, les oppositions réelles entre ces territoires sont surtout fonction de sociabilités multiscalaires et d'héritages perceptifs (les espaces de « l'Autre ») qu'entretiennent les différents acteurs.

Mots-clefs : sociologie territoriale, acteurs, territoire-zone, territoire-réseau, typologie, représentations, Afrique du Sud

### Abstract :

Territorial sociology seeks to build links between social actors and space, place and territory. It explains a diversity of situations within a comparative framework to avoid simple monographs. In the contemporary South African context, different groups of "territorialized actors" coexist (prisoners, escaped...etc.), within no-metropolitan spaces. They are more or less well connected the ones to the others, according to their spatial capital and to their level of mental representations. Economically losing "areas-territories" are opposed to winning "networks-territories". But real oppositions are according to "multiscale sociabilities" and perceptive legacies (spaces of the others) of actors.

Key-words: territorial sociology, actors, area-territory, network-territory, typology, mental representations, South Africa

Dans cet article, je propose une réflexion sur un champ de recherche nouveau par son appellation, la « sociologie territoriale » mais ancien par son contenu. Il est nouveau car le terme de sociologie territoriale n'a jamais été formulé tel quel<sup>1</sup>, mais ancien car des sociologues et des anthropologues se sont depuis longtemps intéressés au territoire et à l'espace, et des géographes ont incorporé dans leurs recherches le champ du social<sup>2</sup>. Les uns et les autres privilégient une méthodologie intégrant l'étude spatialisée des acteurs sociaux, individuels, collectifs et institutionnels (Gervais-Lambony, 2003-b ; Grafmeyer Y., 1994 : Gumuchian et al., 2003; Guyot, 2003 ; Marie, 1997 ; Olivier de Sardan, 1998 etc.). La sociologie territoriale peut se donner pour objet de réfléchir sur les rapports que les acteurs sociaux entretiennent avec l'espace, les lieux et le (leur) territoire. On peut donc proposer des typologies « d'acteurs sociaux territorialisés » qui permettront de constituer des grilles de lectures évolutives et comparatives, un socle pour réfléchir à d'autres espaces. J'ai choisi ici l'exemple de l'Afrique du Sud, surtout celle des espaces non-métropolitains<sup>3</sup>, qui montre des liens très forts, souvent conflictuels, entre les acteurs et les territoires, du fait des héritages des périodes coloniale et d'apartheid, mais aussi du fait de son insertion actuelle dans la mondialisation.

En Afrique du Sud, les conflits territoriaux sont fonction à la fois des dynamiques de territorialisation en cours - temporalité du changement- et des « accumulations territoriales » - temporalité des héritages – (Gervais-Lambony, 2003-a). Parfois ils sont seulement une étape du processus en cours conduisant les acteurs à négocier des compromis durables, comme pour les nouvelles limites municipales instaurées en l'an 2000<sup>4</sup> (Folio & Guyot, 2004). Ils sont souvent persistants et se recomposent au gré des évolutions. La transition sud-africaine perçue par les Blancs comme un grand changement (discrimination positive, baisse de la qualité de vie...) et au contraire vécue par les Noirs<sup>5</sup> comme une transformation réelle mais encore timide (chômage, demande de services ruraux...) tend à multiplier les situations conflictuelles (Mabin, 1995 ; Houssay-Holzschuch, 1997 ; Guillaume & Tepo, 2002). Ces conflits recomposés, s'ils permettent de trouver des consensus acceptables par tous, sont bénéfiques. En revanche, s'ils conduisent à des impasses ou à des nouvelles formes d'autoritarisme, ils apparaissent alors comme les symptômes d'une société malade et repliée sur elle-même. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'Afrique du Sud offre toutes ces facettes à la fois.

Quels outils méthodologiques, théoriques et conceptuels peut-on se donner pour comprendre les rapports qu'entretiennent les acteurs et les territoires dans le contexte de l'Afrique du Sud post-apartheid ? A quelles lectures de sociologie territoriale peut-on aboutir ? Les connexions et les déconnexions entre les territoires-zones et territoires-réseaux en Afrique du Sud sont-elles purement « économiques » ou n'incorporent-elles pas aussi des aspects importants liés aux « représentations sociales » ?

## **Territoire, lieu, territorialité : de quoi parle-t-on ?**

Cet article est basé sur deux positionnements conceptuels reliés. Le premier consiste à adapter les théories de Veltz (1996) sur les « économies d'archipel » à l'Afrique du Sud post-apartheid mondialisée, en distinguant des territoires-zones et des territoires-réseaux. Le second positionnement est une tentative de précision de définitions sur le territoire et les lieux que j'utiliserai pour formaliser un essai de sociologie territoriale sud-africaine.

Réfléchir en termes de territoire-zone et de territoire-réseau permet de comprendre de manière schématique la discrimination territoriale renforcée par la phase actuelle de la mondialisation (Veltz, 1996). Ce cadre général distingue des espaces gagnants, les territoires-réseaux et des espaces perdants, les territoires-zones. Les territoires-réseaux sont connectés – ou confondus – avec les parties les plus prospères des grandes aires métropolitaines, de certaines villes moyennes ou zones touristiques internationales, accueillent des investisseurs, génèrent de la croissance et comprennent une majorité d'acteurs « inclus ». Les territoires-zones sont exploités, marginalisés, parfois oubliés et comprennent une majorité d'acteurs « exclus », alors qu'une minorité « d'inclus » s'enrichit. Il existe bien sûr de nombreux profils territoriaux intermédiaires entre ces deux extrêmes.

---

<sup>1</sup> Par exemple si on se réfère au moteur de recherche « Google », l'expression exacte « sociologie territoriale » n'existe pas encore sur la toile (18-03-2005). Cela n'empêche pas certains chercheurs ou certaines formations universitaires d'avoir recours au terme de « sociologie des territoires ».

<sup>2</sup> Champ de la géographie sociale.

<sup>3</sup> On estime que 2/3 de la population sud-africaine vit dans des espaces non-métropolitains selon la définition métropolitaine du Demarcation Board ([www.demarcation.org.za](http://www.demarcation.org.za))

<sup>4</sup> Les transformations territoriales post-apartheid ont pour objectif la création de nouveaux maillages administratifs aux échelles provinciale, régionale et locale qui tentent de réunir des territoires 'blancs' et développés, et des territoires 'noirs', largement sous-développés (Antheaume, 1999).

<sup>5</sup> Dans cet essai, même si je suis conscient des implications idéologiques de la classification Noir, Blanc, Coloured, Indien, je suivrai les conventions usuelles et emploierai les catégories ci-dessus telles qu'elles sont comprises dans le contexte sud-africain.

Cette dialectique territoriale implique des positionnements d'acteurs beaucoup plus complexes, fortement reliés à la mobilisation d'un capital spatial<sup>6</sup>, lui-même relié à un capital social (Bourdieu, 1980 ; Woolcok & Narayan, 2000). Quelles sont les connexions et les déconnexions existant entre ces territoires et leurs acteurs ?

Pour résoudre la déconnexion, réelle ou perçue existant entre ces espaces, il est possible de recourir à des politiques territoriales, la discrimination territoriale positive, permettant de connecter et de remettre à niveau ces espaces perdants ou au contraire de ne favoriser que les espaces gagnants. Il est possible aussi de recourir à des politiques de réseau, permettant d'aider toutes les personnes démunies, dans les lieux où elles se trouvent.

Le lieu n'est pas équivalent au territoire (Levy, 1999). Le territoire est une portion d'espace géographique dont la délimitation et le contrôle visent à exercer un pouvoir sur une population ou des ressources (Sack, 1986). La territorialisation, processus de façonnement territorial, est à l'origine de conflits territoriaux, où la hiérarchie, les prérogatives de ces transformations territoriales ont toute leur portée.

Il est caractérisé par des processus de territorialisation souvent concurrents. En revanche, le lieu est plutôt un espace de reconnaissance et d'identité. Il est caractérisé par l'invention de territorialités parfois divergentes. Je me place volontairement ici à l'échelle des territoires locaux. Plusieurs lieux composent un territoire, dont le contrôle est souvent stratégique. C'est aussi affirmer qu'un acteur peut se reconnaître dans un lieu mais ne pas adhérer au territoire qui l'englobe, même si ce dernier tend à influencer sa vie au quotidien. Je m'écarte intentionnellement d'une définition englobante du territoire surtout par souci didactique pour ne pas confondre dans un même terme des processus de contrôle (par le haut) et des processus d'identification et de représentation (par le bas). L'adéquation possible entre ces deux processus pose question (Guyot, 2005).

En effet, en Afrique du Sud, une nouvelle création municipale n'a pas la même valeur que l'émergence de territorialités émanant de certains quartiers. Ce sont deux processus de territorialisation différents. Le premier contribue à produire, pour le moment, du territoire politique et le second à façonner « un esprit des lieux ». On peut donc être territorialisé malgré soi. Ainsi les petits agriculteurs de KwaDapha, à Kosi Bay (KwaZulu-Natal, cartes 1 et 2), sont très attachés à leur lieu de vie qui fait partie de leur identité. Ils réfutent totalement le territoire du parc national les englobant mais doivent pourtant tenter de s'y adapter. De plus, au sein d'un même territoire, un acteur identifie des lieux où il va, et des lieux où il ne va pas. Un acteur peut se reconnaître dans plusieurs lieux situés dans des territoires différents. Enfin le recours au réseau peut sembler plus bénéfique que l'allégeance au territoire. Comment se positionnent les acteurs sociaux sud-africains dans ce dispositif territorial ?

## Essai de sociologie territoriale sud-africaine

### *La preuve par six*

Le tableau 1 (séparé en 9 variables de 1 à 9) propose six catégories d'acteurs sociaux en fonction de leurs liens au territoire dans les différentes localités étudiées. Forcément simplificateurs, ces tableaux permettent surtout de comprendre l'articulation entre plusieurs variables. Ils montrent comment le rapport de l'acteur à l'espace et au territoire est une fonction de sa mobilité sur le temps court (le quotidien) et sur le temps long (les tranches de vie), du nombre de ses espaces de référence et de ses lieux de reconnaissance (territorialités), de son capital spatial, de sa richesse, de son adhésion au territoire local et de l'influence que ce dernier a sur son quotidien, et de son recours éventuel aux réseaux. Les localités du KwaZulu-Natal m'ont permis de nourrir cette typologie (Guyot, 2003). Toutefois, beaucoup d'autres espaces sud-africains (campagnes, villes petites et moyennes) correspondent parfaitement à ce schéma. Les aires métropolitaines (qui rassemblent seulement un tiers de la population sud-africaine<sup>7</sup>) sont en adéquation imparfaite avec cette sociologie territoriale, car les mobilités multiples et l'intersection de tous les réseaux qui les caractérisent, induisent encore plus de complexité.

---

<sup>6</sup> Capital spatial : Pour J. Lévy (2003), c'est l'ensemble des ressources, accumulées par un acteur, lui permettant de tirer avantage, en fonction de sa stratégie, de l'usage de la dimension spatiale de la société. Du capital spatial se dégagent toutes les questions relatives aux acteurs territoriaux et à leurs stratégies, ainsi que celles de maîtrise et de pouvoir de décision. Chaque individu possède un capital spatial qui lui permet d'être un acteur spatial. Dans la même visée, l'auteur distingue un capital spatial de *position* et un capital spatial de *situation*.

Le premier est lié à un lieu ; "c'est l'inclusion dans un espace sans distance (le lieu-habitat ou de travail, le lieu-ville, le lieu-Etat, etc.) qui apporte les atouts spatiaux » .

Le second est lié à une aire ; il s'agit d'un espace que l'individu s'approprie globalement, "par toutes sortes de mobilités, sans abolir les distances, mais en les maîtrisant".

<sup>7</sup> Mais ces aires métropolitaines rassemblent aussi la majorité des travaux des chercheurs (Bénil & Gervais-Lambony, 2003 ; Gervais-Lambony 2003-b ; Guillaume, 2001 ; Houssay-Holzschuch, 1997).

J'ai employé le terme « *réseau* » en italique pour désigner les réseaux de proximité et de solidarité, par exemple très présents chez les Noirs (Houssay-Holzschuch, 1997 ; Guillaume, 2001), et en police normale pour désigner les réseaux de pouvoirs et d'argent, en général configurés à une échelle nationale et internationale. C'est une distinction relativement artificielle –mais commode pour ma démonstration –, car des études ont montré que les '*réseaux* du bas' étaient souvent reliés aux '*réseaux* du haut', comme le montrent les travaux sur les mafias, les migrants ou les itinéraires métropolitains (Bénil & Gervais-Lambony, 2003).

### **Tableau 1 : La sociologie territoriale sud-africaine peut se décliner en six groupes selon neuf variables**

#### **Variable 1 et 2 : Mobilités**

	<b>Captifs</b>	<b>Evadés</b>	<b>Parvenus</b>	<b>Enracinés - relais</b>	<b>Acteurs Réseau</b>	<b>Acteurs Réseau déracinés</b>
<b>Mobilité habituelle</b>	Piétonne	Routière (collective)	Routière (individuelle)	Routière (individuelle) & aérienne		
<b>Mobilité Migratoire</b>	Faible	Forte	Moyenne à forte <sup>8</sup>	Faible	Forte	Très forte

#### **Variable 3 et 4 : Capital spatial**

	<b>Captifs</b>	<b>Evadés</b>	<b>Parvenus</b>	<b>Enracinés - relais</b>	<b>Acteurs Réseau</b>	<b>Acteurs Réseau déracinés</b>
<b>Capital spatial - lieu - aire</b>	Faible Faible	Moyen Moyen	Assez fort Moyen	Assez fort Fort	Fort Fort	
<b>Richesse</b>	Démunis	Débrouillards	Médians	Dotés	Très dotés	

#### **Variable 5 et 6 : Territorialités**

	<b>Captifs</b>	<b>Evadés</b>	<b>Parvenus</b>	<b>Enracinés - relais</b>	<b>Acteurs Réseau</b>	<b>Acteurs Réseau déracinés</b>
<b>Espaces de référence</b>	Local	Local, régional	Local, régional, national	Local, régional, national, international		
<b>Lieux de reconnaissance</b>	Uniques	Doubles	Multiples			

#### **Variations 7, 8 et 9 : Territoires et réseaux**

	<b>Captifs</b>	<b>Evadés</b>	<b>Parvenus</b>	<b>Enracinés - relais</b>	<b>Acteurs Réseau</b>	<b>Acteurs Réseau déracinés</b>
<b>Adhésion au territoire local</b>	Faible	Inégale	Inégale	Forte		Temporaire
<b>Influence du territoire local sur le quotidien</b>	Forte, par nécessité	Plutôt forte ?	Inégale	Forte, par choix	Faible, recours au territoire-réseau...	
<b>réseau ou réseau ?</b>	<i>réseau</i> de proximité & solidarité		<i>réseau</i> de proximité	Interaction <i>réseau</i> de proximité & Réseau de Pouvoirs	réseau de Pouvoirs	

<sup>8</sup> Par exemple les *contractors*...

## Exemples

	Captifs	Evadés	Parvenus	Enracinés - relais	Acteurs Réseau	Acteurs Réseau déracinés
<b>Exemples</b>	Les agriculteurs des zones rurales des anciens bantoustans	Certains habitants des townships ou des camps de squatters	Les classes moyennes blanches, indiennes et noires des <i>suburbs</i>	Les notables locaux, de plus en plus noirs	Les têtes du régime local, encore très blancs patrons d'usines, développeurs, hauts fonctionnaires	Les hyper puissants temporaires

### Les captifs

Le terme est fort, un brin provocateur, mais n'est pas à interpréter comme du mépris ou de la condescendance par rapport aux acteurs concernés. En effet la « captivité » se comprend d'abord par rapport au critère de la mobilité. En effet, un acteur habitant un lieu situé dans des marges territoriales, est isolé. Prenons l'exemple des résidents de KwaDapha (Guyot, 2004), village enclavé dans le parc naturel de Kosi Bay. Franchir la distance qui les sépare du chef-lieu (Manguzi<sup>9</sup>, Mbazwana), des grandes villes (Richards Bay<sup>10</sup>, Durban) ou même de certains villages voisins n'est pas une chose aisée. Il faut un véhicule à quatre roues motrices et donc de l'argent. La plupart en sont dépourvus. Le recours au transport collectif est parfois possible mais il est exceptionnel. L'attachement au lieu de vie (la maison, le village...) est très fort, car il est l'unique lieu de reconnaissance, c'est souvent aussi le lieu de naissance.

L'espace de référence est strictement local. L'adhésion aux nouveaux territoires post-apartheid semble faible. Une méfiance héritée de l'apartheid persiste. Ces résidents vont-ils se faire chasser car ils habitent à l'intérieur d'un parc national, vont-ils recevoir les services promis par des nouvelles autorités locales fort lointaines<sup>11</sup>... ? L'influence du (ou des) territoire local sur leur vie quotidienne est forte. Il faut respecter des règlements, des nouvelles lois, éventuellement payer des impôts, aller voter.

Le recours aux *réseaux* de proximité et de solidarité est important. Effectivement, les habitants se sont organisés depuis longtemps entre eux pour remédier aux services que l'Etat ne leur a jamais apportés. Ils vivent de ce qu'ils cultivent, vont prendre l'eau au lac, et utilisent les ressources naturelles de la faune et de la flore avoisinante dans la mesure des interdictions mises en place par le Parc. Les plus jeunes refusent cette « captivité » et choisissent d'émigrer pour chercher du travail en ville, et ainsi de faire bénéficier la famille restée au village d'une partie de leurs revenus. Ce sont les « évadés ». L'évasion en Afrique du Sud, c'est surtout l'exode rural, qui est encore un phénomène majeur, quoique peu étudié.

<sup>9</sup> Malgré la difficulté de différencier l'urbain, du périurbain et du rural dans ces zones, nous estimons la population urbaine de Manguzi à 10 000 et à environ 20 000 la population des zones rurales entre la ville et le Parc. La nouvelle municipalité KZ 271 regroupe elle 141 000 habitants. (Demarcation Board 2003). Son ex-status de bourgade rurale africaine en fait un espace encore mal développé malgré les débuts balbutiants du développement écotouristique. Cette région est un espace de marges territoriales, relativement éloigné et isolé des centres métropolitains et marqué par la création littorale du grand Parc National du GSLWP d'une superficie de 257 972 ha. Cette région est globalement pauvre, en particulier les territoires qui appartenaient à l'ancien bantoustan KwaZulu. Le développement touristique ne suffit pas encore à connecter pleinement cet espace. Seuls quelques acteurs « relais » semblent tirer leur épingle du jeu.

<sup>10</sup> Richards Bay stricto sensu regroupe 50 000 habitants, plus de 120 000 avec le township d'Esikhawini. La nouvelle municipalité KZ 282 regroupe près de 290 000 habitants (avec la ville d'Empangeni : Demarcation Board, 2003). Richards Bay représente une chance formidable pour le gouvernement d'apartheid des années 1960, composé d'Afrikaners, de pouvoir contrôler une ouverture sur l'Océan Indien. Durban est un port contrôlé essentiellement par des Anglophones. Richards Bay offre l'ouverture sur la mer tant attendue de l'*Afrikanerland*. (Guyot, 2005)

<sup>11</sup> La grande taille des territoires locaux en Afrique du Sud explique que « le local soit lointain »...

### Les évadés

Les « évadés » se sont démarqués de leurs aînés captifs en quittant le lieu d'origine dans l'espoir d'une vie (matériellement) meilleure ailleurs. Ils assurent une certaine connexion entre les territoires-zones et les territoires-réseaux. Leur mobilité s'en est donc trouvée accrue. Leurs lieux de reconnaissance deviennent doubles, même si parfois leur identité reste plutôt forgée sur leur lieu de vie d'origine. Leurs espaces de référence associent donc l'échelle locale et l'échelle régionale. Ce sont des grands utilisateurs de « combis » collectifs.

On trouve beaucoup « d'évadés » dans les townships noirs du KwaZulu-Natal (Folio, 2003) ou du Gauteng<sup>12</sup> (Guillaume, 2001 ; Bénit & Gervais-Lambony, 2003), ou encore parmi les employés des parcs (qui reviennent chez eux à la fin du mois), ou parmi certains Afrikaners ayant migré à Richards Bay pour trouver du travail dans les industries<sup>13</sup> (Guyot, 2003). Leur adhésion au territoire local (et l'influence de ce dernier) est difficile à cerner car certains n'ont pas toujours de statut officiel, en particulier les résidents des camps de squatters.

Les *réseaux* de proximité et de solidarité fonctionnent beaucoup en associant les résidents du lieu d'origine aux résidents du lieu d'arrivée (Gervais-Lambony, 2003-b). Financièrement, ce sont des débrouillards qui arrivent à survivre et à se déplacer, malgré des conditions de vie parfois plus difficiles que dans leur lieu d'origine, sans parler de l'exposition à la violence urbaine, très forte. L'évasion c'est la liberté, mais c'est aussi le risque<sup>14</sup>. En effet, entre une zone rurale isolée et un camp de squatters, l'exposition aux risques (en particuliers urbains) est évidemment très différente. Les uns seront mal connectés au développement alors que les autres en subiront les effets, positifs mais aussi souvent négatifs (Houssay-Holzschuch, 1997).

### Les parvenus<sup>15</sup>

Le terme « parvenu » dépasse l'emploi péjoratif habituellement admis. Il désigne ici tous les acteurs qui ont pu parvenir à un certain niveau de vie, de confort et de mobilité, par le travail (beaucoup d'Indiens sont dans ce cas-là), par la couleur de la peau (les Afrikaners du temps de l'apartheid promus à des postes de fonctionnaires dans de grandes entreprises publiques, de plus en plus de Noirs de nos jours grâce au recours à l'*affirmative action*<sup>16</sup>...) ou par chance (les nouveaux gagnants du Loto)... Les parvenus ont en général une voiture et une maison, et font leurs courses au centre commercial du *suburb*. Ils ne déménagent qu'en fonction des nouveaux contrats de travail possibles. Ce sont, par exemple, les classes moyennes blanches, indiennes et noires de Richards Bay, d'East-London ou de Pietermaritzburg. Une bourgeoisie de couleur noire et métisse<sup>17</sup> (rejoignant l'indienne qui s'était formée avant), accède maintenant à des postes de responsabilité et s'enrichit vite, mais son effectif reste encore minoritaire. Certains Blancs aisés, eux, sont les seuls à dire que "oui" : "tout a changé !". Ils ne sont plus en sécurité dans leurs quartiers, ils doivent faire face à la criminalité et leurs enfants, à cause de l'*affirmative action*, n'accèdent plus aux mêmes emplois qu'avant. C'est pourquoi ils se retranchent chez eux, avec au minimum, un système de protection privé de type *armed response* ou plus, un système de bouclage du quartier avec une seule voie d'accès et un garde qui demande un *pass* pour rentrer (il faut montrer « patte blanche »). Ne se crée-t-il pas une nouvelle forme de ségrégation à l'envers, les murs de la honte ne vont-ils pas maintenant protéger des regards envieux les villas des riches ?

Les espaces de référence des parvenus sont aux échelles locale, régionale et nationale – rarement internationale. Leurs lieux de reconnaissance sont multiples. En général ils adhèrent bien au territoire local, payent leurs impôts et reçoivent en échange des services de qualité. Ils n'approuvent pas les nouvelles limites de ces territoires incluant des zones pauvres pour lesquelles ils doivent payer. Ils sont plus individualistes que les captifs et les évadés mais disposent bien sur de *réseaux* de solidarité et de proximité (églises, entreprise, associations, gangs divers...).

---

<sup>12</sup> On peut aussi par exemple « classer » dans cette catégorie la résidente d'une récente extension du township d'Alexandra et qui se connecte au territoire-réseau en travaillant à Sandton City comme femme de ménage.

<sup>13</sup> Jusqu'en 1999, Richards Bay disposait d'un camp de « squatters blancs », Afrikaners et miséreux, des petits Blancs... Ils ont été expulsés et relogés par des oeuvres de charité...

<sup>14</sup> L'insécurité et la vie dans l'instant

<sup>15</sup> Alias les « bénéficiaires de l'ascenseur social »

<sup>16</sup> C'est la discrimination positive qui a compétence égale privilégie un candidat noir, et une femme de préférence. Les Indiens face à cela disent qu'il n'étaient pas assez blancs avant et que maintenant ils ne sont pas assez noirs.

<sup>17</sup> On peut par exemple aussi classer dans cette catégorie un Coloured du Cap, fonctionnaire, qui achète un logement à prix moyen dans une des innombrables *gated communities* qui se développent sur la côte au nord de la métropole du Cap.

### Les enracinés - relais

Ce sont les notables des localités étudiées. Ils ont la possibilité d'être à la fois au cœur des *réseaux* de proximité et de solidarité locales et rattachés aux réseaux de pouvoirs. En outre, ils ont de fortes responsabilités dans la gestion et la reproduction des territoires locaux. Cette complémentarité entre les réseaux et le territoire leur donne une assise importante. Par exemple, le maire de Richards Bay (Umhlatuze Municipality) est très impliqué dans diverses associations locales (église, université, sport...), il siège au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie, et entretient de nombreux contacts avec des investisseurs nationaux ou internationaux. C'est un enraciné – relais par choix, et c'est une stratégie souvent payante, mais dans ce cas soumise au jeu des urnes et des alliances politiques.

### Les acteurs – réseau

Ce sont les têtes des régimes locaux et les émissaires des régimes nationaux et internationaux, par exemple les grands responsables industriels à Richards Bay, à East-London ou à Durban, certains hauts fonctionnaires... A la différence des enracinés – relais, ils ne sont pas originaires des localités considérées, et n'ont donc pas la même emprise sur les *réseaux* de proximité. En revanche, ils sont les représentants des têtes de réseaux de pouvoirs et d'argent, et deviennent donc des acteurs indispensables. L'influence du territoire local sur leur situation est relativement faible. Ce sont plutôt eux qui influencent le devenir de ce même territoire, d'autant plus qu'ils font un choix résidentiel à moyen terme qui leur permet de bien s'intégrer dans les jeux d'acteurs locaux. Leur capital spatial est par conséquent très fort.

### Les acteurs réseau – déracinés

Ils ressemblent aux précédents mais ils n'ont aucune stratégie d'enracinement territorial. Ce sont des temporaires, des déracinés, qui nomadisent de place en place. Ils se recréent leurs propres territoires d'intervention car leur pouvoir est grand. Ce sont les architectes des territoires-réseaux... Ainsi tel grand cadre d'entreprise français, qui souhaite investir dans la construction d'une usine d'aluminium à Coega (Port Elisabeth), peut diriger le montage de l'usine, puis au bout de trois ou quatre années retournera au siège en France, pour repartir ensuite vers un autre lieu d'intervention.

La partition duale entre territoires-zones et territoires-réseaux n'existe pas vraiment en réalité. On a plutôt affaire ici à un gradient progressif entre les territoires des captifs et ceux des acteurs-réseaux. Des connexions et des déconnexions existent entre tous ces faciès territoriaux dont ce schéma ne saurait bien sur éclairer toutes les particularités et toutes les complexités. Si les connexions ou les déconnexions sont fonction de la distance (isolement ou proximité des moyennes et grandes villes) et des paramètres économiques (migrations « évasions »), elles sont aussi le fait de représentations sociales, parfois encore fortement marquées par certains héritages du passé.

### *Les lieux de l'Autre*

En Afrique du Sud, au sein des nouveaux territoires municipaux post-apartheid, regroupant ville blanche, ville noire, camps de squatters et zones rurales, il y a des lieux où l'on va et des lieux où l'on ne va pas, et ils ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Les connexions et les déconnexions entre les territoires ne sont donc pas les mêmes pour tout le monde. Le tableau 2 montre quels sont les espaces fréquentés par les différentes catégories socio-territoriales que l'on vient de repérer.

**Tableau n°2 : Acteurs et lieux de l'Autre**

	<b>Zone rurale africaine</b>	<b>Parc naturel</b>	<b>CBD &amp; centres commerciaux</b>	<b>Suburbs « Blancs et Indiens »</b>	<b>Townships Noirs</b>	<b>Zones industrielles</b>
<b>Captifs</b>	Lieu de référence	Inclusion contraignante ou exclusion forcée	Pas d'accès (sauf exception)			
<b>Evadés</b>			Lieu de travail et de consommation (éventuellement loisirs)	Accès réservé (personnel de maison, jardiniers...)	Lieu de migration	Lieu de travail
<b>Parvenus</b>	Lieu de référence	Pas d'accès (peur)				
<b>Relais</b>		Accès limité (représentation)				
<b>Réseau</b>	Pas d'accès	Accès réservé (entrée payante)				



Les possibilités de mise en relation des différents acteurs sont limitées, en général, aux sphères et aux lieux de travail, à l'exception des quartiers branchés des grandes métropoles (Melville à Johannesburg) et des nouveaux centres commerciaux<sup>18</sup> des périphéries (photo 1) des grandes villes (Montecasino à Johannesburg, Gateway à Durban, Hemingway à East-London). L'exclusion est encore malgré tout le phénomène dominant en Afrique du Sud. On s'exclut par sa pauvreté, par sa richesse, et les possibilités de mixage social sont faibles. On s'exclut surtout par la perception que l'on peut avoir d'un espace bien déterminé (Gervais-Lambony, 2003-b). La criminalité et la violence ne facilitent pas la mobilité de certains acteurs (photo 2). Certains s'en protègent car ils en ont les moyens (compagnies privées de sécurité) et développent une stratégie d'évitement de certaines zones (townships, zones rurales africaines). On assiste donc à la création d'une nouvelle forme de captivité chez les parvenus. Ce qui fait la subtilité de l'Afrique du Sud réside dans la reproduction de toutes les inégalités sur des métriques très fines. La peur de l'Autre passe par la peur vis-à-vis de son lieu de vie et de son activité (photo 3). Beaucoup reste à faire pour transformer des comportements exagérés et généralisateurs en une prudence raisonnée. Les médias ont ici une grande responsabilité. Par exemple, le journal local de Richards Bay, « *le Zululand Observer* », mentionne la région de Kosi Bay uniquement pour condamner l'impact des populations locales sur l'environnement naturel, lieu de récréation de sa clientèle de parvenus blancs et indiens, et pour sensibiliser à la criminalité (forte potentialité de faire « braquer » son véhicule tout-terrain). Comment réconcilier les espaces quand la presse locale est encore ségréguée ? L'équivalent du *Zululand Observer* pour les « évadés » du township d'Esikhawini est « *Umlozi* » écrit uniquement en zoulou. Seuls quelques rares articles montrent les initiatives positives émanant des zones rurales ou des townships. La plupart du temps, les journalistes se contentent de faire du *charity business*, et rendent compte des projets paternalistes du Rotary Club ou de la Croix Rouge locale...

Un autre auteur et acteur politique, M. Sutcliffe (1996), fait aussi référence aux lieux de l'Autre en caractérisant sa ville, Durban, comme le produit de cinq villes distinctes, « la ville de la mort, la ville des survivants, la ville de l'espoir, la ville des « ayant droit » et la ville du superflu ». Durban est analysée ici selon une série d'espaces vécus distincts qui sont une lecture complémentaire fort pertinente des déconnexions analysées. Les villes de la mort et de la survie correspondraient plutôt à la catégorie des captifs, la ville de l'espoir à celle des évadés, la ville des « ayant droit » à celle des parvenus et la ville du superflu à celles des enracinés-relais et des réseaux. On le voit, il est surtout important de mobiliser les représentations et les formes multiples de sociabilité « interterritoriales » pour arriver à une analyse fine et structurée de la réalité.

Cette grille de lecture amène à s'interroger sur le poids relatif des réseaux de pouvoir et d'argent, ainsi que de la connexion à la mondialisation, dans la construction des territoires, et comment cela influe sur l'existence de groupes sociaux plus universels.

Photo 1 : mixité socio-territoriale dans un centre commercial sud-africain.

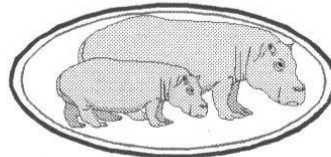


<sup>18</sup> En général doublés d'un casino.

Photo 2 : Ce document a été rédigé fin 2000 par l'association touristique de St Lucia (entre Richards Bay et Kosi Bay) à propos de la regrettable augmentation de la criminalité suite à l'abandon de la barrière de sécurité qui permettait de filtrer les allées et venues. Il semblerait que les habitants de St Lucia veulent « se préserver » des changements en cours...en se réservant l'espace ?

## *St. Lucia Hlanganani Tourism Association*

P O Box 3  
St. Lucia, 3936  
KwaZulu-Natal  
South Africa



Tel: +27 (035) 5901247  
Fax: +27 (035) 5901467

*World Heritage Site*

---

By Hand

27/12/2000

Louw Kloppers Esq.  
IFP Representative  
St Lucia  
3936

Dear Sir

**Subject: Escalation of crime in St Lucia.**

It is common knowledge that crime and regrettably violent crime is a daily occurrence in our country. Our village of St Lucia and the surrounds has sadly joined hot spots like central Johannesburg and other city centers favoured by robbers and thugs.

For the record statistics obtained from our security service is provided.

Our very fragile economy relies heavily on tourism and the inhabitants of the entire St Lucia area and beyond are eagerly awaiting the influx of tourist, which the Lebombo Spatial Initiative is expected to bring. With escalating crime in and around the village this wonderful opportunity of creating job and business opportunities will become a pipe dream - that is unless something is done about the situation timeously.

It is a fact that throughout South Africa access control to certain suburbs and developed areas have become commonplace. It is also a fact that whilst the control gate to the village of St Lucia was in operation crime in the village was almost non-existent. Sadly this gate became a political item and the fact that we had the odd incident of racial intolerance at the same time resulted in the boom being removed.

We believe the time has come for an access control to be re-introduced and this time in consultation with all role players in order that the process is seen to be transparent and not racially motivated. Our association will gladly be part of such action.

We await your response.

**Con Vermaak**  
Chairman

Photo 3 : L'entrée d'un hôtel à St Lucia, ou la perpétuation du droit d'admission réservé



*Entre territoires-zones et territoires-réseaux...*

Cet essai de sociologie territoriale permet de mesurer l'importance des réseaux<sup>19</sup> dans les relations entre les acteurs et le territoire. Si le territoire est un mode de contrôle spatialisé sur les personnes, les processus et les relations sociales, peut-il être seulement assimilé à une zone particulière gérée par un ou plusieurs pouvoirs ou institutions ? En admettant que les réseaux sont un mode de contrôle « informel » des personnes, des processus et des relations sociales, n'a-t-on pas ici la preuve d'existence de territoires-réseaux qui seraient complémentaires, imbriqués à des degrés divers – ou concurrents – des territoires zones ? Quelles seraient alors les limites de ces territoires-réseaux ?

Pierre Veltz (1996) apporte un ensemble de réponses à ces questions que ces études de terrain font émerger. L'économie globale est immédiatement présente dans l'économie locale. Les interconnexions entre pôles d'activité sont aujourd'hui, souvent, plus déterminantes que les relations hiérarchisées (centre – périphérie) entre ces pôles et leurs arrière-pays, régionaux, voire nationaux. L'image d'un 'territoire en réseaux' – territoire à la fois discontinu et feuilleté, car les réseaux sont multiples, se superposent et s'enchevêtrent – se dessine en contraste avec du bon vieux territoire des zones (Veltz, 1996). Les pôles eux-mêmes apparaissent comme les nœuds de ces réseaux, autant et davantage que comme les places de commandement des zones. On peut caractériser la notion de territoire-réseau par des propriétés abstraites, topologiques en quelque sorte. Deux de ces propriétés me paraissent essentielles : la prédominance des relations « horizontales » (pôle - pôle) sur les relations « verticales » (pôles – hinterland) et le caractère maillé (non pyramidal, non arborescent) des relations. Tout espace est donc, pour une part différente, « gouverné » par un territoire-zone et par un territoire-réseau, particulièrement en fonction de sa participation au phénomène dit de « mondialisation »<sup>20</sup>. Quelle forme

<sup>19</sup> Je continue ma différenciation entre *réseaux* et réseaux. Certains auteurs comme Pierre Veltz ne font pas la différence entre les deux car leur réflexion ne part pas d'exemples « micro ». Il entend *réseau* dans le sens de « réseau ».

<sup>20</sup> Certains auteurs comme Sassen (1991, 1996) pensent que l'augmentation des relations pôle à pôle contribue à une certaine déterritorialisation. Au contraire, on peut penser que cela implique de nouveaux processus de territorialisation.

de territoire garantit le plus de démocratie et d'équité à ses habitants ? On peut concevoir le territoire-zone comme un moyen de redistribution des bénéfices engrangés par le territoire-réseau. Mais si le « monde mondialisé » n'est plus qu'un « territoire en réseau », quid des espaces – et / ou des acteurs - exclus de ces réseaux ? C'est ici que l'on peut introduire une réflexion plus générale sur la dimension sociologique de la mondialisation, en termes de créations de « groupes ».

Jacques Lévy (1999) propose une sociologie de la mondialisation (tableau 3) qui par ailleurs vient valider les catégories socio-territoriales sud-africaines. Cette sociologie est aussi à mettre en relation avec la notion de capital spatial<sup>21</sup>.

**Tableau 3 : Sociologie de la mondialisation (Lévy, 1999)**

	Démunis	Dotés
Déconnectés	<i>Enclavés</i>	<i>Retranchés</i>
Connectés	<i>Accrochés</i>	<i>Branchés</i>

Les mieux connectés sont certes aussi les mieux dotés, et inversement, mais entre les deux bornes extrêmes, on peut trouver des dotés mal connectés (les ouvriers ou les employés des grandes entreprises industrielles ou des administrations des pays en voie de développement) et des connectés mal dotés (les migrants, porteurs d'une stratégie très dynamique, les nouvelles « classes moyennes » des pays émergents) (Lévy, 1999). Les « enclavés » de Lévy ressemblent beaucoup à nos « captifs » et limitent leur appartenance à un territoire-zone. Les « accrochés » ressemblent à nos « évadés » et appartiennent à un territoire-zone souvent en situation de proximité avec un territoire-Réseau. Enfin les « branchés » correspondent à nos acteurs « relais » et « réseau » jouant sur la complémentarité entre un territoire-zone et un territoire-réseau. Lévy identifie deux sous-ensembles dans le groupe des « branchés » qui définissent tout à fait un régime mondial territorialisé en réseau.

- Une élite dirigeante (de quelques dizaines de milliers de personnes) dirigeants d'entreprises, chefs d'Etats, haut fonctionnaires des organisations internationales. Ils ne sont pas seulement le monde, ils font le monde.

- La 'classe' des mondialisés (plusieurs centaines de millions de personnes). Elle forme au sens propre, la jet set d'aujourd'hui. Solidement formée, urbaine, mobile, dotée d'identités spatiales multiples, elle pense et vit « monde » par ses connaissances, ses loisirs, ses attentes. L'essentiel réside dans l'association entre une position sur les réseaux (bonne ou mauvaise accessibilité au centre) et un rapport à la société.

### **Conclusion : gagnants et perdants ?**

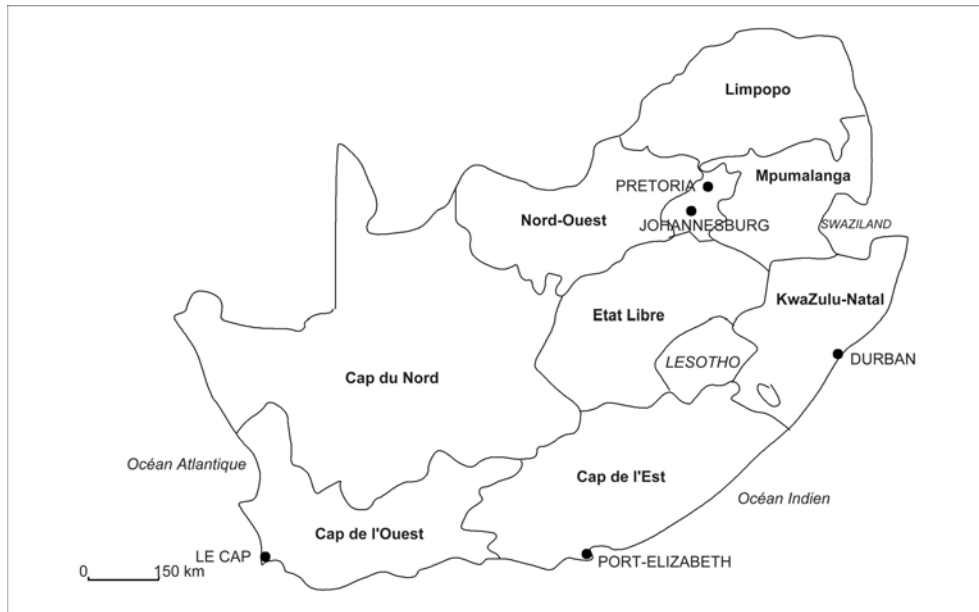
L'Afrique du Sud est maintenant entrée dans l'économie mondialisée. Le gouvernement ANC pour ne pas froisser les bailleurs de fonds, les investisseurs potentiels, les grandes entreprises et pour favoriser le retour de la croissance a très rapidement mené une politique néolibérale déléguant à l'échelon local et au secteur privé une partie de l'effort de la remise à niveau en services essentiels à la population noire. Ce contexte économique tend à pérenniser les inégalités. Des territoires économiquement gagnants s'opposent à des territoires économiquement perdants. Les aires métropolitaines (Le Cap, Johannesburg, Durban...) et les villes moyennes bien connectées (Richards Bay, East-London, Pietermaritzburg) se maintiennent à peu près. Les zones rurales marginalisées et isolées sont plutôt laissées à des ONG alimentées par la charité des riches. Elles cumulent le paludisme, parfois le choléra, des pistes défoncées, un manque en services de proximité, un chômage massif...Elles récupèrent parfois les miettes « des gagnants » sous forme d'un paternalisme industriel (construction d'écoles, de cliniques...) ou d'un activisme associatif (tourisme rural...). Les clivages entre rural profond et espaces urbains sont encore très forts en Afrique du Sud (Bond, 2002). Mais les connexions entre ces espaces ne manquent pas, et les captifs de la nouvelle Afrique du Sud ne sont peut-être pas ceux que l'on croyait au départ, non pas les ruraux isolés, mais plutôt les parvenus des *gated communities* tenaillés par la peur de l'Autre...

<sup>21</sup> Voir journée d'étude du 5 juillet 2005 du séminaire « Penser l'espace » du laboratoire Choros de l'EPFL de Lausanne.

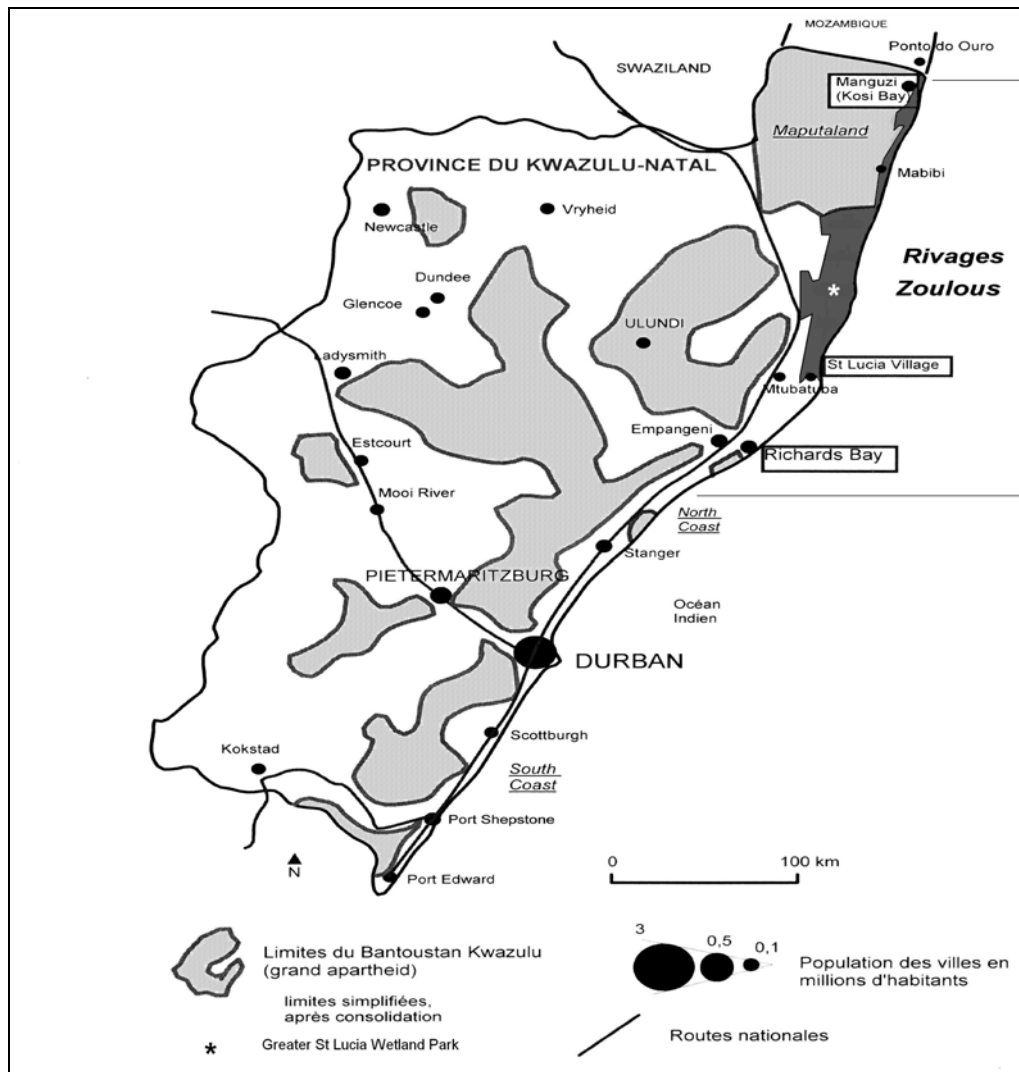
## Références

- ANTHEAUME B. (ed), 1999, *L'Afrique du Sud : recompositions territoriales, problèmes identitaires, migrations de population et réseaux*, L'Espace Géographique, numéro spécial sur L'Afrique du Sud, N°2 - 1999, Belin-Reclus : Montpellier, 96 p.
- BENIT C., GERVAIS-LAMBONY P., 2003, « La mondialisation comme instrument politique local dans les métropoles sud-africaines (Johannesburg et Ekurhuleni) : les pauvres face aux « vitrines », *Annales de Géographie*, n°634, p 628-645, Armand Colin.
- BOND P., 2002, *Unsustainable South Africa : environment, development and social protest*, University of Natal Press : Pietermaritzburg, 449 p.
- BOURDIEU, P.; 1980, "Le capital social : notes provisoires". In *Actes de la recherche en sciences sociales*, volume 31, pp. 2-3
- FOLIO F., 2003, *Les villes du KwaZulu-Natal en Afrique du Sud, entre diversité héritée et évolutions récentes*, Thèse de Doctorat, Université de la Réunion, 457 p.
- FOLIO F., GUYOT S., 2004, « Les villes du KwaZulu-Natal, entre différenciations et compétition, quels enjeux territoriaux ? », *L'Espace Géographique*, 4-2004, pp 307-324.
- GERVAIS-LAMBONY P., 1997, *L'Afrique du Sud et les Etats voisins*, Armand Colin, collection "U" : Paris, 256 p.
- GERVAIS-LAMBONY P., 2002, "Les enjeux d'une politique de redéfinition territoriale : la création de l'aire métropolitaine d'Ekurhuleni", *Autrepart* (21), p 27-40.
- GERVAIS-LAMBONY P., 2003-a, « Afrique du Sud, les temps du changement », *Herodote* n°111, p 81-98, La Découverte.
- GERVAIS-LAMBONY P., 2003-b, *Territoires citadins : 4 villes africaines*, Belin : Paris, 271 p.
- GRAFMEYER Y., 1994, *Sociologie urbaine*, Nathan : Paris, 128 p.
- GUILLAUME P., TEPPA A., 2002, "La privatisation du destin : Afrikaner, pauvre et urbain dans l'Afrique du Sud post-apartheid", *Politique Africaine*, n°85, mars, p 123-132.
- GUILLAUME P., 2001, *Johannesburg, géographies de l'exclusion*, IFAS – Karthala : Johannesburg – Paris, 391 p.
- GUMUCHIAN H., GRASSET E., LAJARGE R., ROUX E., 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Anthropos – Economica : Paris, 186 p.
- GUYOT S., 2003, *L'environnement contesté. La territorialisation des conflits environnementaux sur le littoral du KwaZulu-Natal (Afrique du Sud) : Kosi Bay, St Lucia, Richards Bay et Port Shepstone*, Thèse de Doctorat, Université de Paris X/IRD, 508 p.
- GUYOT S., 2006, *Rivages zoulous : l'environnement au service du politique*, A paraître chez Karthala - IRD : Paris, 280 p.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 1997, *Le territoire volé : une géographie culturelle des quartiers noirs de Cape Town*, Thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, 361 p.
- LEVY J., 1999, *Le tournant géographique : penser l'espace pour lire le monde*, Belin, Mappemonde : Paris, 400 p.
- LEVY J.; 2003, "Capital spatial" in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin. Paris, pp.124-126.
- MABIN A., 1995, "On the problems and prospects of overcoming segregation and fragmentation in southern africa's cities in the postmodern era", in WATSON S. and GIBSON K.(eds.), *Postmodern cities and spaces*, Blackwell, OxfordUK, Cambridge USA.
- MARIE A. (éd.), 1997, *L'Afrique des individus*, Karthala : Paris, 438 p.
- OLIVIER DE SARDAN J-P., 1998, *Anthropologie et développement, Essai en socio - anthropologie du changement social*, APAD - Karthala : Paris, 218 p.
- SACK R., 1986, *Human territoriality. Its theory and history*, Cambridge University Press : Cambridge.
- SASSEN S., 1991, *The global city. New York, London, Tokyo*. Princeton university : Princeton, (traduction française, 1996, *La ville globale. New York, Londres, Tokyo*. Descartes & Cie : Paris).
- SUTCLIFFE M., 1996, " The fragmented city : Durban, South Africa ", *Managing social transformations*, mars, p 67-72.
- VELTZ P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipel*, PUF, Economie en liberté : Paris, 262 p.
- WOOLCOK M., NARAYAN D., 2000, "Social capitals: implication for development theory, research and policy", *The World Bank Research Observer*, Vol. 15, n°2, pp. 225-49.

Carte 1 : Afrique du Sud



Carte 2 : Le KwaZulu-Natal



**LE NOUVEL ORDRE TERRITORIAL SUD-AFRICAIN**  
entre réconciliation et renaissance  
**Sylvain Guyot**

**S.E.R. | Études**

**2006/9 - Tome 405**  
**pages 165 à 177**

**ISSN 0014-1941**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-etudes-2006-9-page-165.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Guyot Sylvain, « Le nouvel ordre territorial sud-africain » entre réconciliation et renaissance,  
*Études*, 2006/9 Tome 405, p. 165-177.  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour S.E.R..

© S.E.R.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Le nouvel ordre territorial sud-africain

## entre réconciliation et renaissance

SYLVAIN GUYOT

Si l'on consulte une carte de l'Afrique du Sud datée de 2006, que de changements depuis 1994 ! La nouveauté semble transcender les espaces et les échelles : provinces, métropoles, districts, municipalités, routes, parcs naturels, corridors économiques, toponymie... La nouvelle Afrique du Sud serait donc aussi une nouvelle réalité territoriale. En effet, la disparition de la géographie raciste de l'*apartheid* passe par la création d'un « nouvel ordre territorial ». Les territoires de l'administration sont bouleversés pour permettre une meilleure redistribution des richesses entre des espaces encore très divisés. Des mécanismes sont mis en place pour redistribuer les terres et dédommager tous les habitants spoliés dans le passé. Des espaces attractifs autrefois marginalisés sont revitalisés (zones littorales et frontalières). Les toponymes rappelant en permanence l'ordre ancien sont modifiés, du nom des rues à ceux des provinces.

Les raisons de ces transformations tiennent à la volonté du gouvernement de l'African National Congress (ANC), au pouvoir depuis 1994, de remplacer la géographie

Géographe. Vient de publier *Rivages Zoulous : l'environnement au service du politique en Afrique du Sud*, IRD-Karthala, 2006.



de l'*apartheid* par de nouvelles dispositions spatiales en conformité avec les nouveaux principes constitutionnels de 1996: démocratisation à tous les niveaux, rejet du racisme, redistribution socio-économique, reconnaissance de la multiplicité des langues et des cultures, ouverture sur le monde.

Ces transformations territoriales ne sont pourtant pas toutes motivées par les mêmes objectifs. Si Nelson Mandela souhaitait la réconciliation entre les Blancs et les Noirs <sup>1</sup>, Thabo Mbeki opte plutôt pour la Renaissance africaine. Ces deux objectifs ont une portée idéologique et symbolique très forte. De plus, deux autres paramètres jouent un rôle majeur dans ce dispositif: le libéralisme économique et la tentation d'un pouvoir hégémonique de la part de l'ANC.

Comment les objectifs de réconciliation et de renaissance se combinent-ils au libéralisme économique et aux stratégies politiques pour déboucher sur une nouvelle géographie tiraillée entre héritages et changements ?

## ***La réconciliation territoriale entre Blancs et Noirs***

La dynamique de réconciliation sud-africaine ne concerne pas uniquement les victimes et les bourreaux du régime d'*apartheid*. Elle touche aussi le territoire sud-africain, profondément divisé par le règne hégémonique de la minorité blanche depuis les débuts de la colonisation européenne, en 1652. Cette réconciliation passe par le recouvrement de la liberté de circulation pour tous sur l'intégralité du territoire sud-africain, par le démantèlement des bantoustans, l'unification des territoires administratifs à tous les niveaux (provinces, municipalités), et par la revitalisation d'espaces autrefois marginalisés.

***Les nouveaux territoires provinciaux et municipaux.*** – Les nouvelles entités administratives aux échelles provinciale, régionale et locale tentent de réunir des zones blanches et développées, et des zones noires, pauvres et sous-équipées.

La réforme territoriale à l'échelle provinciale (voir carte 1, p. 169) est mise en place en 1994. Elle voit, par

1. Les Noirs désignent en Afrique du Sud l'ensemble des populations spoliées par l'*apartheid*: les Africains, les Métis et les Indiens.

exemple, la province blanche du Natal et le bantoustan KwaZulu fusionner pour constituer une province unique, le KwaZulu-Natal. En revanche, l'immense Province du Cap se sépare en trois nouvelles provinces : le Cap du Nord, le Cap de l'Ouest et le Cap de l'Est, en incorporant dans cette dernière les anciens bantoustans du Transkei et du Ciskei. Les redécoupages provinciaux donnent lieu à de nombreux arbitrages sur les limites, les dénominations et la question du fédéralisme. La question des limites provinciales a donné lieu à des conflits qui sont parfois encore loin d'être réglés. Par ailleurs, le « fédéralisme » sud-africain s'impose en trompe-l'œil. La plupart des revenus provinciaux proviennent de l'Etat central pour se diriger, de manière déconcentrée, vers l'éducation ou la santé. L'ensemble des élus et des administrations provinciales est donc dépendant de Pretoria, mais dispose d'une certaine marge de manœuvre pour utiliser les fonds. Par exemple, la province du Gauteng a pu mener une distribution de traitements contre le sida beaucoup plus offensive et rapide que celle envisagée par le gouvernement de Thabo Mbeki.

Les nouvelles municipalités mises en place en l'an 2000 sont de grande taille et rassemblent des villes blanches, des *townships* et des zones rurales. L'objectif officiel est de rationaliser le système politico-administratif pour permettre de redistribuer les richesses sur tout le nouveau territoire municipal. La réconciliation passe donc par la solidarité territoriale. Toutefois, dans les faits, le nouveau découpage tend à renforcer les territoires déjà « gagnants » par le passé (provinces du Gauteng et du Cap de l'Ouest, grandes et riches municipalités métropolitaines) et à constituer de nouveaux territoires dépourvus de ressources réelles et donc fortement dépendants de l'Etat central (provinces du Limpopo et du Cap de l'Est, municipalités « rurales »). Parmi les espaces les plus défavorisés dans le passé, ce sont donc surtout les *townships* (quartiers périphériques non blancs) des grandes villes qui ont le plus bénéficié des péréquations financières mises en œuvre.

Ces réformes territoriales ont permis l'émergence d'une classe d'élus noirs constituant *de facto* une nouvelle élite politique, en particulier au sein de l'ANC. Le contrôle

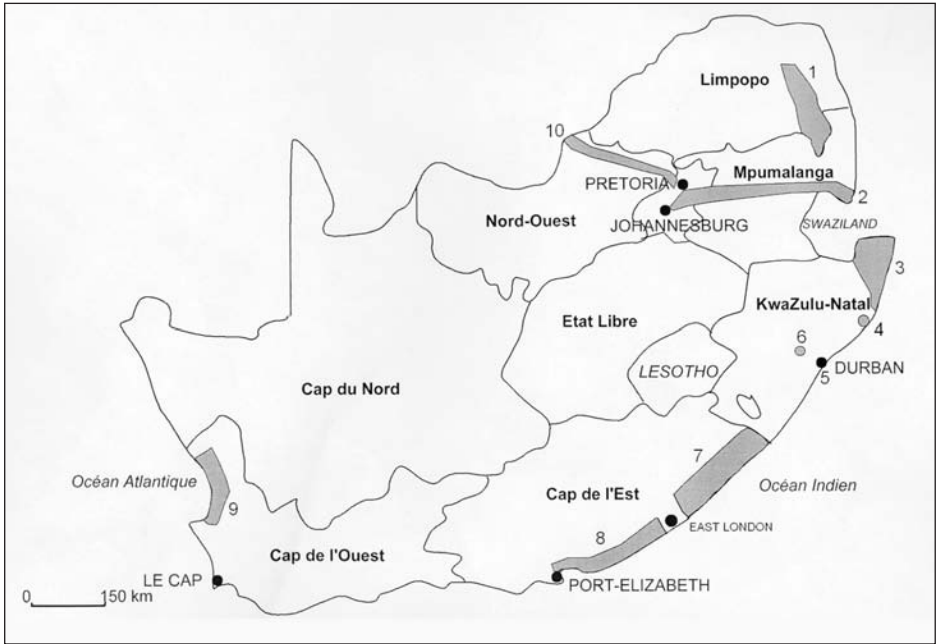
politique total des provinces a d'abord échappé à l'ANC en 1994 et 1999 au KwaZulu-Natal et au Cap de l'Ouest. Depuis les dernières élections générales de 2004, ce parti contrôle toutes les provinces, grâce à plusieurs stratégies politiques. Ces stratégies comprennent l'alliance avec le Nouveau Parti National, réconciliant politiquement les « victimes » avec leurs « anciens bourreaux », et le *floor crossing* qui permet aux élus de changer de parti au cours de leur mandat à des moments bien déterminés. De plus, au niveau municipal, certains découpages peuvent être analysés en termes de stratégies purement électoralistes en faveur de l'ANC, comme à Durban et sur la côte-sud du KwaZulu-Natal.

D'autres stratégies de réconciliation territoriale ont été élaborées en parallèle pour soutenir les espaces ruraux marginaux littoraux et frontaliers.

***La priorité donnée aux zones littorales et frontalières.*** – Le gouvernement sud-africain a incité le développement de l'industrie ou du tourisme balnéaire sur un ensemble d'espaces potentiellement gagnants et pouvant être moteurs. Cette discrimination territoriale positive permet de réconcilier les intérêts économiques des Blancs, qui contrôlent, en partie, les secteurs industriel et touristique, avec le développement des besoins en services de base dans les espaces africains paupérisés.

Les SDI, « Initiatives spatiales de développement » (voir carte 1), sont pilotés à partir de la Banque de Développement de l'Afrique australe en collaboration avec le gouvernement national. Ils sont chargés de revitaliser les zones transfrontalières et leur accès stratégique aux pays voisins (Corridor de Maputo). Ils participent aussi à la revitalisation touristique des zones littorales attractives, marginalisées dans le passé dans le cadre territorial des bantoustans (Lubombo SDI pour le KwaZulu et Wild Coast SDI pour le Transkei). Ils peuvent aussi se localiser dans des zones urbaines et sont alors reliés aux Zones de développement industriel (IDZ).

Les SDI permettent de relégitimer l'image de l'Etat central dans des territoires où le pouvoir local lui échappait parfois, comme c'est le cas au Maputaland (Lubombo SDI).

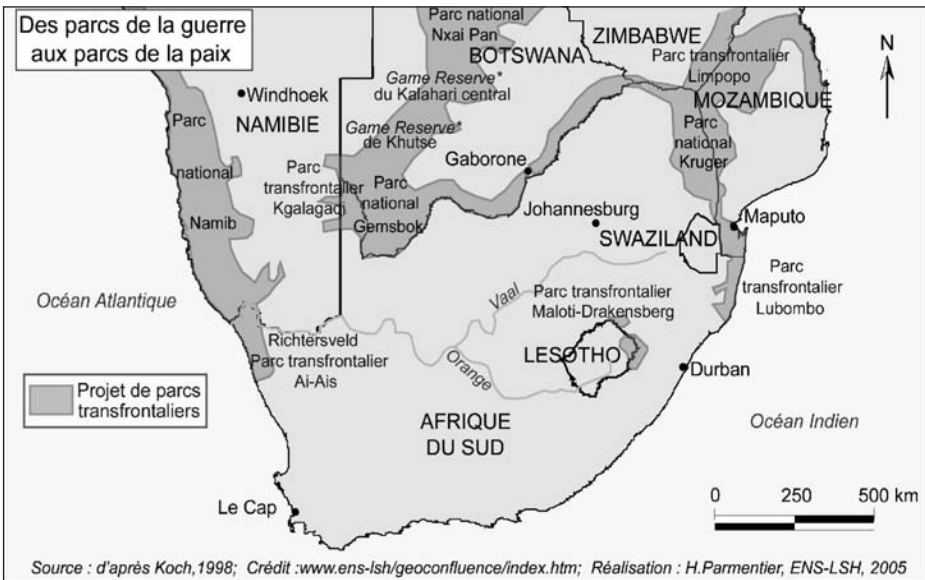


**Carte 1 : Les SDI d'Afrique du Sud**

1) Phalaborwa SDI (industrie et tourisme) ; 2) Corridor de Maputo (industrie, agriculture et tourisme) ; 3) Lubombo SDI (agriculture et tourisme) ; 4) Richards Bay SDI et IDZ (industrie) ; 5) Durban SDI et IDZ (industrie) ; 6) Pietermaritzburg SDI (industrie et tourisme) ; 7) Wild Coast SDI (agriculture et tourisme) ; 8) Fish River SDI ; 9) West Coast SDI ; 10) Platinum SDI (Industrie et tourisme). Pretoria et Johannesburg sont dans la province du Gauteng.

En parallèle des SDI, les « parcs transfrontaliers de la paix » cherchent à promouvoir l'intégration régionale en Afrique australe, à multiplier les coopérations entre les pays grâce à une politique commune de conservation et de développement *via* le tourisme, et à réconcilier les Noirs avec les parcs naturels, véritables outils de ségrégation raciale pendant la colonisation. Ces « super-parcs » naturels réunissent les parcs préexistants de chaque côté des frontières nationales (voir carte 2, p. 170). Il s'agit d'effacer les divisions régionales entre le régime de l'*apartheid* et les Etats de la Ligne de front (Mozambique, Botswana, Zimbabwe). Un tel procédé concerne plusieurs régions transfrontalières : ainsi, le Great Limpopo Transfrontier Park réunit le parc Kruger sud-africain, le parc de Gaza au Mozambique et Gonarezhou au Zimbabwe.

Ces parcs ancrent donc l’Afrique australe comme zone majeure et innovante de la conservation de la nature dans le monde. Cela est en accord avec les discours tenus localement et internationalement sur le développement durable. De plus, les aspects sociaux, fondateurs de la politique post-*apartheid*, sont également présents : on met, bien sûr, l’accent sur le développement local provoqué par le tourisme, toujours contrôlé par les Blancs, et la gestion participative avec les Africains, garante de bonne gouvernance.



**Carte 2 :** Les parcs transfrontaliers de la paix : une stratégie territoriale frontalière

La réconciliation territoriale sud-africaine permet certainement de construire une « nation arc-en-ciel » et de partager certaines ressources. Mais elle ne permet pas encore véritablement le « vivre-ensemble », qui est réservé à la partie la plus aisée et cultivée de la population pouvant se mélanger dans les quartiers les plus favorisés. En 2006, le président Thabo Mbeki ne fait plus de la réconciliation une priorité de sa politique, mais prône plutôt une « entente économique efficace » sur fond de « Renaissance africaine », qui devrait permettre, à terme, à la population africaine d’Afrique du Sud de recouvrir sa dignité dans le cadre d’un continent africain unifié.

## *L'Afrique du Sud à l'avant-garde de la Renaissance africaine ?*

La Renaissance africaine est une des pierres angulaires du nouvel ordre territorial sud-africain depuis 1999. A la suite du président Mbeki, beaucoup d'hommes politiques et intellectuels noirs souhaitent puiser dans ce qui fait l'antériorité, la valeur et la force des sociétés africaines. C'est donc dans l'histoire, « avant l'arrivée des Blancs », qu'il convient de puiser, en la réécrivant si nécessaire. Ce mouvement de Renaissance africaine se veut panafricain. Il est relié, de manière assez contradictoire, à un nouveau contrat de développement, le NEPAD (New Partnership for African Development), fortement néo-libéral et économiquement centré sur les grandes puissances africaines (Afrique du Sud, Libye, Algérie...), et à l'unité politique africaine (L'Union africaine). Le mot d'ordre de la Renaissance africaine vise l'ensemble des pratiques qui devraient encadrer le « nouveau vouloir-vivre ensemble » des Sud-Africains, et qui doit être fondé sur les ressources humaines et culturelles africaines indigènes. La Renaissance africaine semble remettre en cause le concept de nation arc-en-ciel, car il pose la seule culture africaine comme nouveau référentiel national. Pour le moment, seuls des changements territoriaux « symboliques » (changements de toponymes) semblent en adéquation avec cette Renaissance africaine. La question centrale de la redistribution des terres, véritable préalable à la « renaissance » aux yeux d'une majorité d'Africains, reste encore en suspens.

***La redistribution foncière.*** – La question foncière est cruciale dans un pays comme l'Afrique du Sud. L'attachement à la terre, terre des ancêtres ou terre des conquêtes, est partagé par tous les groupes de population qui se sont ainsi forgés des histoires parallèles. Certains intellectuels africains pensent que l'Afrique du Sud ne pourra pas entrer pleinement dans l'ère postcoloniale tant que la question de la terre ne sera pas réglée.

Il y a deux problèmes fonciers en Afrique du Sud. Le premier concerne l'inégale distribution des terres entre les

Blancs et les Noirs – situation totalement héritée des politiques foncières de colonisation et d'*apartheid*. Tous types de terres confondues, 83 % du territoire sud-africain appartient encore aux Blancs. Le second problème concerne les terres des bantoustans qui héritent d'une gestion dominée par les chefs traditionnels. Ces terres des bantoustans regroupent la majeure partie de la population rurale africaine d'Afrique du Sud. Elles sont très densément peuplées et souvent très dégradées (érosion, faible fertilité...). La réforme foncière est une des promesses principales de l'ANC à son arrivée au pouvoir en 1994. Elle apparaît nécessaire pour redresser les injustices liées aux déplacements forcés et à l'interdiction de jouissance des terres. Elle est également essentielle pour trouver une solution à la surpopulation dans certains ex-bantoustans. De plus, elle constitue la pièce maîtresse de la stratégie de développement, d'emploi et de redistribution du gouvernement. En 1994, l'objectif est de redistribuer 30 % des terres en cinq ans. Toutefois, le compromis trouvé sur la libéralisation économique de l'Afrique du Sud en 1996 (GEAR<sup>2</sup>) implique que la réforme foncière doit se faire dans le cadre du marché, en excluant toute forme d'expropriation « à la zimbabwéenne ». C'est le respect du principe *willing buyer – willing seller*. L'accès à la terre est possible, mais doit se faire en fonction du prix du marché. Cela étant, trois programmes majeurs volontaristes conduits par l'Etat et reconnus par la Constitution de 1996 accompagnent cette réforme foncière : la restitution foncière, la réforme de la tenure foncière et la redistribution foncière<sup>3</sup>.

Le premier programme est mieux connu sur place sous le nom de *Settlement of Land Claims*. En mars 1999, date-butoir de dépôt des demandes, environ 70 000 ont été émises. Seules les demandes « en marge » concernant des terres appartenant à l'Etat, ainsi que celles concernant les parcs naturels, ont été véritablement résolues. Les plaignants récupèrent rarement leur terre, ou alors sous forme de trust cogéré. Le plus souvent, ils sont dédommagés financièrement.

Le second programme – réforme de la tenure foncière – bute sur la résistance des chefs traditionnels dans les ex-bantoustans qui refusent les deux modalités de municipalisation et de privatisation des terres.

2. *Growth, Employment And Redistribution*.  
Tournant néo-libéral de l'ANC en 1996.

3. W. Anseeuw, 2004, « La réforme foncière en Afrique du Sud : des résultats peu convaincants », in P. Guillaume, N. Péjout, Wa Kabwe-Segatti (dir.), *L'Afrique du Sud dix ans après : transition accomplie ?*, Johannesburg et Paris, IFAS-Karthala, p. 133.

Le troisième programme, sur la redistribution foncière, permet aux populations désavantagées d'acquérir une terre à l'aide d'une subvention publique. Avant 1999, le gouvernement a privilégié une politique foncière visant la création d'une agriculture de subsistance. Après 1999, ses objectifs ont évolué vers la création d'une petite agriculture commerciale. Les résultats sont globalement décevants.

La lenteur de la réforme foncière est à rapprocher de la dynamique de réconciliation territoriale qui a permis de sortir pacifiquement de l'*apartheid*. Cela a favorisé l'émergence d'une élite noire, politique, mais pas du tout agricole. Pourtant, seule une réforme foncière équitable et pacifique pourrait concrétiser aux yeux de la population un véritable sentiment de « renaissance africaine ». Pour atteindre autrement cet objectif de renaissance, le gouvernement de Thabo Mbeki a décidé d'investir prioritairement le champ très symbolique des changements de nom de lieux.

**La néo-toponymie.** – C'est la dernière réforme territoriale en date mise en place par le gouvernement sud-africain. Elle touche beaucoup plus aux représentations et aux identités des habitants que les précédentes. Plus culturelle que les autres réformes territoriales, la transformation toponymique est aussi un moyen pérenne pour le nouvel Etat sud-africain d'imprimer sa marque réformatrice sur les territoires et les lieux sud-africains.

Différents types de changement ou de création de noms de lieux, espaces ou territoires coexistent aujourd'hui en Afrique du Sud à toutes les échelles : rue, quartier, village, ville, municipalité, district, province et pays. Ainsi le nom du pays, cristalliseur de l'identité nationale, a-t-il fait l'objet de débats. C'est le gouvernement d'*apartheid* qui a instauré « la République d'Afrique du Sud (RSA) » comme toponyme officiel en 1963. Si, d'un point de vue administratif, on continue à parler de RSA, le nom officiel est simplement « Afrique du Sud » (South Africa). Les membres du Pan Africanist Congress (PAC), parti africain d'extrême-gauche, ont longtemps milité pour que l'Afrique du Sud se nomme Azanie, mais les responsables de l'ANC n'ont jamais accepté une telle proposition.



Les changements de toponyme sont limités aux rues et aux avenues, et à la correction des noms de ville mal épelés ou mal retranscrits par les colons. Ils vont s'amplifier jusqu'en 2006-2007, avec le début des négociations sur les processus de redénomination des noms de ville. Il faut noter aussi une apparition *ex nihilo* massive de toponymes lors de la création des nouvelles municipalités en l'an 2000. Les noms de ces municipalités ont tendance parfois à prendre le pas sur le nom de la ville principale, comme Ethekwini pour Durban ou Tshwane pour Pretoria.

Un toponyme peut-il favoriser la cohésion sociale, légitimer les nouveaux pouvoirs en place qui ne veulent plus apparaître comme intérimaires, et diffuser de nouvelles valeurs basées sur des idéaux démocratiques et africains ? Ces objectifs peuvent être atteints en utilisant des toponymes « originels » existant avant l'arrivée des Blancs. En l'absence de sources fiables, quels noms choisir ? Une reconstitution des « origines » sud-africaines est en train de s'opérer. Souvent, on ne retrouve pas toujours des éléments vérifiables dans l'histoire orale des Ngunis (Zoulous, Xhosas...) qui se sont installés en Afrique du Sud en qualité de peuples migrants. Les autorités sud-africaines vont donc puiser dans le patrimoine des peuples « aborigènes », aujourd'hui ultraminoritaires (les Khoisans), présents sur le territoire sud-africain depuis des millénaires, comme l'attestent les différentes gravures rupestres et le matériel archéologique. Les nouvelles autorités vont aussi puiser dans des références africaines glorieuses « extra-sud-africaines ».

Coega, nouvelle zone industrialo-portuaire du Cap de l'Est, à proximité de Port Elizabeth, émane d'une volonté du gouvernement sud-africain de développer une province délaissée par le régime d'*apartheid*. Le nom « Coega » est un mot *khoikhoi* qui signifie « eau souterraine ». Il est consensuel pour tous les résidents, car il puise dans un lexique ancien antérieur à toutes leurs histoires respectives. Ce projet de développement est, de plus, associé à un symbole fort, extra-sud-africain, très représentatif du contexte actuel de Renaissance africaine, le « phare d'Alexandrie », en Egypte (voir brochure promotionnelle de Coega).

Plus au nord, conflits et confusions caractérisent l'exemple de Pretoria, la capitale politique de l'Afrique du Sud fondée en 1855 (référence faite à Pretorius, chef Voortrekker, symbole de la constitution identitaire afrikaner au XIX<sup>e</sup> siècle). L'aire métropolitaine municipale englobant Pretoria (comme centre de commandement) s'appelle maintenant « Tshwane », toponyme signifiant, dans plusieurs langues africaines, « nous sommes unis ». Le Central Business District continue pourtant à s'appeler Pretoria.

Ce nom vient d'un chef Mushi qui s'est installé dans la zone de Pretoria plus de cent ans avant l'arrivée des Boers. Les nouvelles autorités africaines ont donc tenu à réaffirmer leur antériorité spatiale face aux Blancs. Ce nouveau toponyme n'est-il que la marque de l'inscription territoriale des nouveaux élus africains, ou correspond-il à une véritable attente de la population? La taille importante du territoire métropolitain fait que peu de résidents auront à s'en servir quotidiennement, sauf pour des questions politiques ou administratives. Ils continueront à employer les noms des différents quartiers de l'aire métropolitaine. Certains Noirs pensent que c'est une dépense inutile, ou que cela va dévaloriser l'image internationale de la ville; et les Afrikaners pensent que c'est une négation de leur histoire. Dans tous les cas, c'est la fin d'un symbole. Va-t-on maintenant parler, au niveau international, du gouvernement de Tshwane comme on parlait avant du gouvernement de Pretoria?

Paradoxalement, en Afrique du Sud, l'usage de l'anglais se maintient, voire se développe. Cette langue s'impose comme la *lingua franca*. Les noms des deux grandes métropoles internationales sont conservés, Johannesburg et Cape Town, ainsi que les noms de plusieurs destinations touristiques fameuses (Garden Road, Wine Road, Table Mountain et Kruger Park pour l'afrikaans). Au niveau local, pour des raisons de marketing territorial, ce sont parfois des toponymes anglais qui l'emportent, non sans créer d'autres conflits. La Renaissance africaine semble vite sacrifiée sur l'autel du libéralisme!

L'Afrique du Sud est-elle sur la voie du communautarisme pacifique à base socio-culturelle, perçue souvent comme un moindre mal après tant d'années de domination

et d'oppression de la part des Blancs ? Chaque groupe, par la voix de tous ses membres ou de ses élus, va revendiquer ou défendre un toponyme pour préserver son identité, ses racines, ses symboles ainsi que ses représentations. Pourtant, la tendance actuelle est à une nouvelle homogénéisation toponymique favorable à la majorité africaine de la population et au pouvoir en place. Mais, pour autant, cette homogénéisation, perçue par certains comme une nouvelle hégémonie émanant de l'ANC, est-elle synonyme d'un projet national fédérateur (élément parmi d'autres de la *nation building*) dans lequel tous les habitants pourraient se retrouver ? Deux périodes historiques contestées sont bel et bien en jeu, la colonisation et le régime d'*apartheid*. Faut-il, comme le recommande Nelson Mandela <sup>4</sup>, pardonner <sup>5</sup> et oublier (*forgive and forget*), ou bien, pardonner et se souvenir ? La néotoponymie actuelle en Afrique du Sud hésite entre ces deux objectifs. Cet « oubli toponymique » est marqué par une recherche de références antérieures, parfois plus neutres (la référence aux Khoisans) ou extérieures au pays. Cette application des principes de la Renaissance africaine à un patrimoine toponymique, nourri de symboles et traversé par des identités multiples, est-elle en mesure d'apaiser les déceptions et tensions d'une partie des citoyens sud-africains ? Au delà des idées de réconciliation et de renaissance, c'est à un véritable « renouveau » socio-économique qu'aspirent bon nombre d'habitants.

### *Entre réconciliation et renaissance*

Le nouvel ordre territorial sud-africain présente des « limites » : les provinces n'ont pas les moyens d'une véritable politique fédérale ; les municipalités ne peuvent assumer à elles seules la redistribution des richesses, en particulier relative aux services de base ; la réforme foncière ne permet encore qu'une rétrocession très minime de l'ensemble des terres ; la revitalisation de certains espaces semble accroître localement les inégalités ; les changements de toponymes accentuent les tensions et les revendications communautaires. Les cartes semblent se

4. Robben Island est un cas particulier, car c'est un territoire de mémoire, et à ce titre Mandela était contre le fait qu'on change ce toponyme.

5. Référence faite à la Commission Vérité et Réconciliation. Cf. Karine Muller, « Le pardon contre la justice », *Etvdes*, mai 1997, p. 599-603.

transformer plus facilement et plus rapidement que la réalité cartographiée !

En réalité, les « limites » du nouvel ordre territorial sud-africain sont inhérentes à l'ensemble des motivations qui le constituent. Au delà des objectifs officiels sur la transformation territoriale, se cachent aussi des stratégies de pouvoir et d'enracinement territorial émanant de l'ANC et de ses alliés. Elles entrent parfois en contradiction avec les objectifs initiaux recherchés. De plus, ce nouvel ordre territorial se heurte au contexte économique libéral international dans lequel le gouvernement sud-africain a décidé de s'intégrer. Les priorités des « pilotes » successifs du nouvel ordre territorial sud-africain, les présidents Nelson Mandela et Thabo Mbeki, jouent aussi un rôle stratégique dans ce bilan. Mandela a souhaité la « transformation » tout en prônant la « réconciliation » ; Mbeki prône surtout la « renaissance ». Les deux hommes ont principalement œuvré pour la « reconnaissance » (d'une Afrique du Sud dynamique en Afrique et dans le monde). Redistribution et Réconciliation (entre Blancs et Noirs, riches et pauvres), Renaissance (de l'identité africaine) et Reconnaissance (d'un pays attractif, dynamique et pluriel) sont des notions aussi complémentaires que contradictoires, aboutissant à des compromis, parfois peu lisibles mais souvent nécessaires. Les legs spatiaux et identitaires nécessitent du temps pour se résorber, et douze années ne sont pas suffisantes pour juger de la réussite, ou non, du nouvel ordre territorial sud-africain.

SYLVAIN GUYOT



### III.5. Fronts écologiques

Depuis 2009, j'ai publié, seul ou à plusieurs, des articles sur les fronts écologiques. Certains ont une valeur théorique et permettent de poser les éléments de ce concept. D'autres publications ont une valeur plus appliquée et sont au service de plusieurs études de cas sud-africaines et sud-américaines. Mon dernier champ d'application du front écologique concerne la ville avec l'exemple du Cap en Afrique du Sud.

GUYOT S., 2009, « Fronts écologiques et éco-conquérants : définitions et typologies. L'exemple des « ONG environnementales en quête de Côte Sauvage (Afrique du Sud) », *Cybergeo*, article 471, mis en ligne le 05 octobre 2009. URL: <http://www.cybergeo.eu/index22651.html>.

HERITIER S., ARNAUD DE SARTRE X., LASLAZ L., GUYOT S., 2009, « Fronts écologiques : dynamiques spatio-temporelles et dominations multi-scalaires », *L'Espace Politique* [En ligne], 9 | 2009-3, URL : <http://espacepolitique.revues.org/index1453.html>

GUYOT S., 2011-a, "The eco-frontier paradigm: rethinking the links between space, nature and politics", *Geopolitics*, 16 (3), 675-706.

GUYOT S., 2012-b, « L'émergence d'un Front Touristique Transfrontalier dans les Andes Centrales (Triple Frontière : Argentine, Bolivie et Chili) », *ACME –International E-Journal for Critical Geography*, 11(2), 304 -334

GUYOT S., DELLIER J., CERBELAUD F., 2014, « L'environnement au profit des plus riches ? Construction et hybridation d'un front écologique métropolitain dans la Péninsule du Cap (Afrique du Sud) », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [Online], Volume 14 Numéro 1 | mai 2014, Online since 10 May 2014, URL : <http://vertigo.revues.org/14660>

GUYOT S., 2015, The politics of eco-frontiers: when environmentality meets borderities. In Amilhat-Szary A.-L., Giraut F., *Borderities: the politics of post-modern borders*, Palgrave-Macmillan, p.68-84. tiré à part non parvenu à la date d'impression de ce mémoire.



# Cybergegeo : European Journal of Geography

Environnement, Nature, Paysage

---

Sylvain Guyot

## **Fronts écologiques et éco- conquérants : définitions et typologies. L'exemple des « ONG environnementales en quête de Côte Sauvage (Afrique du Sud) »**

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Sylvain Guyot, « Fronts écologiques et éco-conquérants : définitions et typologies.

L'exemple des « ONG environnementales en quête de Côte Sauvage (Afrique du Sud) » », *Cybergegeo : European Journal of Geography* [En ligne], Environnement, Nature, Paysage, document 471, mis en ligne le 05 octobre 2009, consulté le 27 mai 2015. URL : <http://cybergegeo.revues.org/22651> ; DOI : 10.4000/cybergegeo.22651

Éditeur : CNRS-UMR Géographie-cités 8504

<http://cybergegeo.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://cybergegeo.revues.org/22651>

Document généré automatiquement le 27 mai 2015.

© CNRS-UMR Géographie-cités 8504

Sylvain Guyot

# Fronts écologiques et éco-conquérants : définitions et typologies. L'exemple des « ONG environnementales en quête de Côte Sauvage (Afrique du Sud) »

## Introduction

- 1 Les idéologies politiques de la nature (préservation, conservation, justice environnementale etc.) fondatrices du mouvement écologiste ne se limitent pas à des discours. Portées par des acteurs aux motivations diverses, ces idéologies induisent de nouvelles notions permettant de légitimer des formes spécifiques d'inscription spatiale. L'écologisme devient alors un facteur important de conquête et d'instrumentalisation territoriale, à différentes échelles. La notion de « front écologique », traduction française du néologisme anglophone « eco-frontier », élaborée par la mouvance écologiste, est-elle pertinente pour recouvrir l'ensemble des problématiques de conquête et appropriations écologistes ?
- 2 Le terme de front écologique est un néologisme à plusieurs facettes. C'est d'abord une notion définie, utilisée voire instrumentalisée par des groupes d'acteurs, comme les ONG environnementales. C'est aussi une représentation psycho-mentale et spatiale reposant sur une vision européo-centrée de la nature. Le front écologique renvoie enfin à une catégorie spatiale, objectivable à travers différents paramètres.
- 3 De manière transversale à ces trois acceptions, le terme de front écologique ou d'éco-front s'applique à des aires géographiques dont la valeur écologique et esthétique est très forte. Des ressources écologiques sont convoitées, appropriées, parfois conquises, par des acteurs souvent extérieurs à l'espace considéré<sup>1</sup>. Différentes appropriations écologiques conduisent donc à différentes formes de fronts écologiques centrées sur :
  - la quête de la « wilderness<sup>2</sup> »
  - le paysage avec la patrimonialisation et la mise en tourisme
  - le sacré avec une quête du spirituel dans la nature.
- 4 La mise en concurrence de différents usages est génératrice de conflits et d'instabilités (Hohl, Tisdell, 1994; Griffiths, Robin, 1997; Dovers, Edgecombe, Guest, 2002; Arnaud de Sartre, 2006 ; Malason, Zeng, Walsh, 2006). Par conséquent, la dynamique spatio-temporelle d'un front écologique est souvent temporaire et transitoire, et tend à s'initier à partir d'une tête de pont ouverte sur une zone isolée, à faible densité de population et territorialement mal définie. De ce fait, les fronts écologiques créent des situations complexes où différents types d'acteurs mobilisent de multiples registres de légitimités reliés à des utilisations variées des écosystèmes et de la terre. Ces dernières tendent alors à façonner de nouveaux territoires : enclaves de nature pour la conservation, étalement urbain touristique et/ou périurbain, hauts-lieux patrimonialisés voire des « non-lieux » (friches, *no man's land* post-extractifs etc.) en cas d'échec des écologistes.
- 5 La notion de front écologique est-elle uniquement définie / utilisée / instrumentalisée par certains acteurs écologistes pour justifier de différentes formes d'appropriation spatiale ou est-elle aussi un outil pertinent et généralisable d'interprétation des processus de territorialisation émanant de l'écologisme globalisé contemporain<sup>3</sup> ?
- 6 Cet article définit d'abord le « front écologique », notion recoupant une diversité importante de logiques et situations. L'exemple sud-africain (Côte Sauvage) permet d'insister ensuite sur des acteurs essentiels, créateurs de fronts écologiques : les ONG environnementales. Enfin, un essai de typologie des « éco-conquérants » aboutit à une terminologie précise pour différencier



des acteurs se réclamant tous de l'écologisme mais ayant, au final, des motivations et des pratiques bien contrastées.

## Émergence du « front écologique » : invention, conflits et territoires

7 Un premier point explicite la dimension multiforme de la notion de front écologique (et des autres néologismes associés), puis un second point définit deux grilles de lecture, amorces d'une réflexion plus détaillée.

### Une notion à plusieurs facettes

8 Dans le cadre de cet article se pose un problème de terminologie, de nature épistémologique. En effet, nous basons cette réflexion sur un ensemble de néologismes relativement nouveaux :

- en français : front écologique, éco-front, éco-conquérant
- en anglais : eco-frontier, conservation frontier, eco-settler.

9 Pour bien mesurer l'intérêt et la portée exacte de ces termes il y a lieu d'adopter une double posture.

10 On se pose d'abord la question de l'utilisation, de la revendication et du sens de ces notions pour les acteurs qui les ont inventées et formulées depuis une vingtaine d'années. On constate qu'ils renvoient de manière permanente à des représentations liées à une « certaine vision de la nature ». Ces représentations (essentiellement psycho-mentales et spatiales) sont importantes à décrypter car ce sont elles qui motivent, et parfois déterminent le choix des mots et impliquent donc, *de facto*, un corpus d'actions et d'opinions politiques et militantes.

11 Une fois ce vocable structuré par les acteurs, il faut s'interroger sur le sens et l'utilisation à donner à ces notions dans leur rapport à l'espace. Nous faisons l'hypothèse que ces néologismes caractérisent des processus de territorialisation, pouvant être associés et comparés de manière systématique et universelle. Ainsi le front écologique, et les « éco-conquérants », ne sont pas seulement des éléments de la rhétorique écologiste mais s'inscrivent dans une réalité territoriale, propice à la cristallisation de conflits environnementaux (d'usages ou d'intérêts), et reproductible en de nombreux points de la planète.

### *Invention, appropriation et instrumentalisation du « front écologique » par les acteurs*

12 Pour rendre compte de manière précise des usages de ces néologismes, nous avons effectué une recherche approfondie sur la toile<sup>4</sup>. Trois catégories d'acteurs sont ainsi « créateurs » de fronts écologiques :

- les professionnels de l'éco-tourisme, en prenant bien soin de séparer les tour-opérateurs « génériques » vantant les mérites des front écologiques de grande consommation, thaïlandais ou africains, d'acteurs plus individualisés prônant sous une forme ou une autre (Eco-frontiers Ranch en Pologne ou Grishino Ecological Village en Russie) un retour à la nature.
- les fondations, ONG et associations issues de la société civile et œuvrant directement ou indirectement pour la protection de la nature.
- les centres de recherche et les universités qui ont déjà investi en partie ces néologismes au profit par exemple de programmes de bourses de recherche (Eco-frontier Fellowship).

13 Les espaces d'actions de ces parties prenantes sont essentiellement ruraux, en position périphérique : zones frontalières, massifs montagneux et littoraux. Leur échelle d'action est, pour certains, globale, et pour d'autres, se cantonne aux niveaux nationaux, régionaux ou locaux. De même, la structuration des réseaux associés à ces acteurs est tantôt locale, nationale ou internationale. Néanmoins, les acteurs qui revendiquent le plus vigoureusement l'utilisation des fronts écologiques tendent plutôt à se connecter mondialement, ce qui donne une indication du niveau intense de globalisation de ces discours et pratiques.

14 Une idée forte ressort des définitions fournies par ces acteurs : le désir d'aller au-delà des limites du connu, que ce soit spatialement ou en matière de réflexion intellectuelle. Ce désir « d'inconnu » s'illustre de trois manières :

- l'appropriation par des éco-conquérants d'un front pionnier reconnu pour sa nature exceptionnelle à préserver ou à conserver (Eco-frontiers Ranch, Circle of Asia, Grishino Ecological Village etc.).
- l'appropriation de nouveaux thèmes pour la mobilisation écologiste (Dancing star foundation et Earth Future)
- la nécessité de mener de nouvelles recherches environnementales en coopération (Eco-frontier Fellowship).

15 Nous allons surtout insister dans cet article sur le thème de l'appropriation pionnière de la nature.

16 Ces néologismes ne conduisent pas autant qu'on pourrait le croire à l'élaboration d'un ensemble de normes strictes. A ce jour, nous n'avons pas encore trouvé de trace d'incorporation de ce vocable dans la terminologie juridique internationale ou nationale, même si ces notions semblent influencer des réglementations, par exemple dans le cadre de l'établissement de certaines aires protégées. Les normes fabriquées ici tendent plutôt à légitimer des modes de vie, parfois érigés en véritables « règles de vie », comme le végétarisme ou la défense des droits des animaux, une fabrique toponymique comme l'Eco-frontiers Ranch dans un pays aux toponymes slaves, et du marketing territorial comme le 'wild kingdom of Thailand'. L'utilisation et l'instrumentalisation de ces néologismes participent alors de deux actions principales : l'éco-conquête (objectifs environnementaux et fonciers) et le militantisme écologique. Ce sont donc des termes aux contours politiques et géographiques très marqués. L'analyse des représentations associées aux fronts écologiques semble confirmer ce constat.

#### *À l'origine de ces termes : imaginaire et représentations de la nature*

17 Les représentations psycho-mentales<sup>5</sup> mises en jeu dans l'utilisation de la notion de front écologique par les différents acteurs, présentées en détail dans le document hors-texte n° 1, sont représentatives des différents courants philosophiques, idéologiques et politiques associés à la vision de la nature et à sa gestion depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (Crosby, 1986 ; Payne, 1996 ; Aubertin, 2005 ; Brooks, 2005). On retrouve deux grands courants de pensée, le préservationnisme et le conservationnisme, et certaines de leurs ramifications idéologiques<sup>6</sup>.

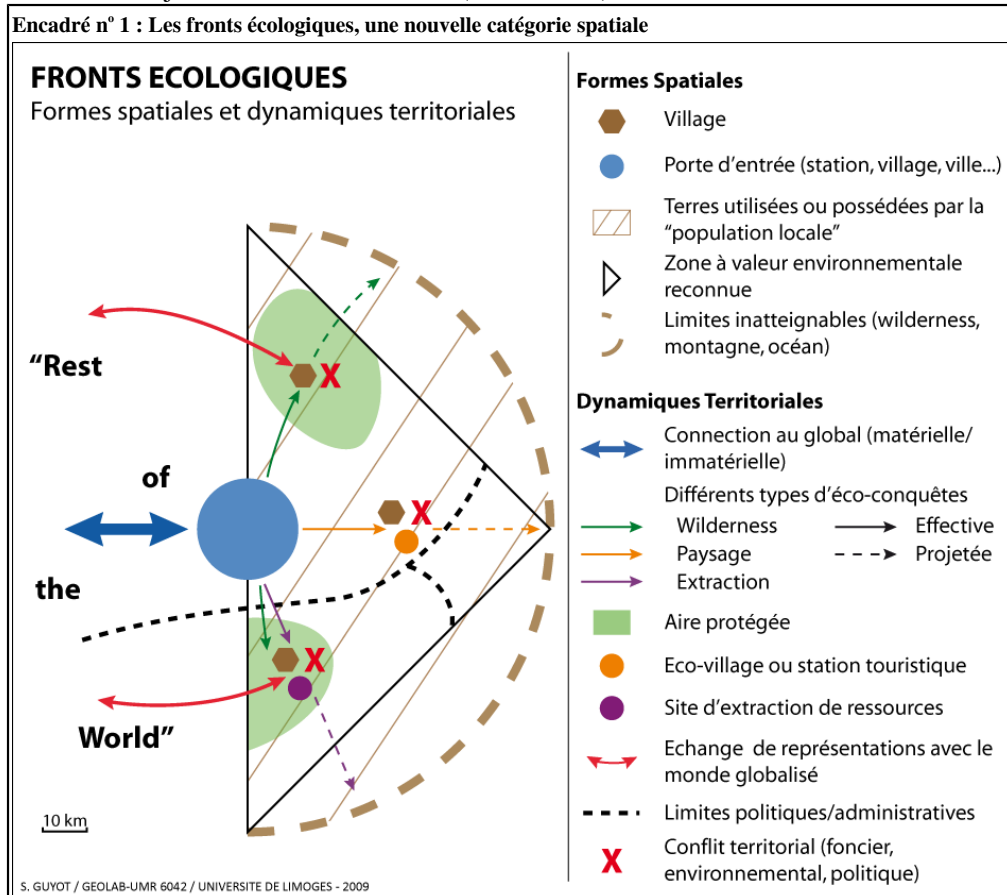
18 La « Dancing Star Foundation » et « Earth Future » se rattachent au courant radical de la préservation basé sur la protection des droits des animaux, le végétarisme et la sanctuarisation de la nature. « Eco-frontiers Ranch » et « Grishino Ecological Village » renvoient plutôt à une préservation « à la manière de H.D. Thoreau » basée sur un retour à la nature, plus ou moins communautarisé. « Circle of Asia » et l'éco-touriste de « Wayn » renvoient tous les deux à une forme d'hédonisme environnemental du voyageur (Onfray, 2007). Le projet « Biosphere 2 » peut facilement être associé à la théorie de Gaïa, dans une version plus artificialisée et confinée. Enfin FCFCA (Fairfax County Citizen Association) est à rattacher à la participation communautaire dans les projets de conservation de la nature dans les parcs naturels régionaux aux Etats-Unis.

19 On comprend que les représentations spatiales associées à l'utilisation de ces néologismes reposent sur deux contradictions majeures. Le désir d'ouverture à de nouveaux espaces de nature se double, une fois l'appropriation ou la conquête achevée, d'un processus d'enfermement de type communautaire, souvent excluant pour les populations environnantes. *A contrario*, cette éco-conquête s'associe souvent à l'idée néo-malthusienne qu'il est bon d'être le seul à profiter du « paradis perdu », vision souvent contredite par le développement touristique et l'urbanisation qui en découlent.

20 L'invention des fronts écologiques par les acteurs de la société civile est potentiellement sujette à caution, que ce soit philosophiquement ou sur le terrain. Comment une objectivation spatiale de la notion permet-elle d'aborder des problématiques territoriales ?

### Les fronts écologiques sur le terrain : caractéristiques spatiales et conflits environnementaux

21 À la suite de ce décryptage notionnel « virtuel », les fronts écologiques peuvent se structurer, sur les terrains de la discipline géographique, définis comme des processus de territorialisation associés à des jeux d'acteurs conflictuels (encadré n° 1).



Les fronts écologiques sont des fronts pionniers dotés de valeurs écologiques spécifiques générant des processus de conquête initiés par des outsiders, « les éco-conquérants ». La notion de valeur écologique peut alors être symbolisée ou représentée par un paysage grandiose ouvert sur un espace sauvage, vaste et inaccessible comme une haute chaîne de montagnes, une profonde forêt tropicale, un immense désert ou encore un océan. En outre, les fronts écologiques sont caractérisés par une biodiversité en péril et par des ressources naturelles aussi rares que chères : eau, minéraux, forêt, savoirs locaux etc.

Plusieurs éléments spatiaux sont reliés à la notion de front écologique :

- une échelle spécifique
- une idée générale de zone floue liée à des dimensions et des limites mal connues et mouvantes
- une tête de pont bien reliée au reste du monde, d'où est initiée la conquête (station balnéaire, camp touristique, résidence secondaire etc.)
- une limite ultime, physique ou mentale, difficilement atteignable comme le ciel, les fonds océaniques, le sous-sol etc.

Les paramètres temporels sont le pendant des ces critères spatiaux. Le processus de conquête d'un front écologique est instable et éphémère. Une fois achevé, il peut produire de nouvelles catégories spatiales (parcs et réserves, urbanisation touristique etc.) qui impriment de nouvelles frontières entre des zones connectées et des zones marginalisées, entre des espaces protégés et des espaces non-protégés et plus généralement entre des territoires nouvellement colonisés et des confins « oubliés ». Ces nouvelles productions spatiales sont fragiles et souvent contestées par des populations locales aux réactions contrastées (Collinson, 1996 ; Honey, 1999; Compagnon, Constantin, 2000 ; Dovers, Edgecombe, Guest, 2002; Hilson, 2002 ; Ramutsindela, 2004). Les fronts écologiques sont donc temporaires et transitoires et nomadisent à travers le monde jusqu'à atteindre...« l'ultime frontière ».

22 Les fronts écologiques sont des espaces peu développés, souvent des confins ruraux avec une faible densité de population. Ils sont occupés par des populations souvent pluriséculaires, appelés maladroitement ici « populations locales », qui ont des méthodes de gestion de l'environnement parfois pragmatiques et ingénieuses (Brush, Stabinski, 1996). La « colonisation » des fronts écologiques est réalisée par des éco-conquérants, venus de

l'extérieur, souvent grâce à des relais locaux, et dont les objectifs sont divers et variés : conservation de la nature, patrimonialisation, extraction minière, mise en tourisme etc. (Anderson, Grove, 1987; Collinson, 1996; Compagnon, Constantin, 2000; Bryant, 2002; Hilson, 2002; Ramutsindela, 2003; Guyot, 2006; Guyot, 2007). Cette conquête n'est pas toujours réalisée concrètement sur le terrain. Elle peut être virtuelle, contrôlée à distance. D'ailleurs on assiste rarement à l'invasion d'éco-guerriers armés souhaitant prendre le contrôle d'une éco-zone spécifique. Le contrôle à distance par le biais de réseaux puissants est souvent plus efficace qu'une occupation physique des lieux. Tous ces éco-conquérants ont des projets divergents et parfois contradictoires. Leurs motivations réelles sont souvent masquées par de beaux discours généraux sur la nécessité du développement durable et de la participation des populations locales. En fait, les frontières « raciales » et/ou sociales sont toujours très actives sur les fronts écologiques, surtout dans des contextes post-coloniaux ou post-apartheid (Cock, Koch, 1991; Rodary, Castellanet, Rossi, 2003; Giraut, Guyot, Houssay-Holzschuch, 2005). Des oppositions entre des populations extérieures blanches, aisées, urbaines et des populations locales non-blanches, pauvres, rurales tendent souvent à s'y affirmer. Les notions de racisme environnemental (Pulido, 2000) et de justice environnementale (Cutter, 1995; Khan, 2002; Turner, Wu, 2002; Ishiyama, 2003) sont pertinentes à utiliser pour interpréter ces ségrégations. La diversité des fronts écologiques, des éco-conquérants et des réponses locales associées implique l'existence de plusieurs types de fronts écologiques.

## Quels profils de fronts écologiques ? Plusieurs critères pour une typologie

Facteurs de différenciation	VALEUR	ECHELLE	ESPACE			TEMPS		Appropriation écologique	Eco-conquérants		Habitants		Futur spatial
			Tête de pont	Terminus connus	Limite floue ou inatteignable	Vitesse du processus	Temporalité du changement		Origines	Organisation spatiale principale	Reactions variées	Agencement spatial	
Différents types													
« Wilderness »	Nature sauvage et inaccessible	Intermédiaire (> Km²)	Station touristique ou entrée de parc national	Limites théoriques de l'écosystème	Éléments: eau, feu, air, sous-sol etc.	Rapide ou lent selon la méthode de conquête choisie	Dans le cas d'une conservation stricte peu de changements dans les écosystèmes	Conservation / préservation de la nature, écotourisme	Aires métropolitaines	Réseau, territoire	Réclamation foncière, participation	Terre	Enclave de nature
Paysage	Interface nature-culture et patrimoine	Superficie limitée (> Ha)	Village	Paysage visible et accessible depuis les zones urbaines	Paysage invisible depuis les zones urbaines, wilderness	Rapide	Paysage éphémère, changements importants	Urbanisation, développement touristique	Pays étrangers, aires voisines	Terre, lieu, territoire	Vente de terre, réclamation foncière, écotourisme	Terre et lieu	urbanisation
Extraction	Ressources naturelles	Superficie limitée (> Ha)	Unité, ville	Dépôt minier, rivière, forêt	Sous-sol, wilderness	Très rapide, entre 1 et 20 ans	Ressources éphémères, changements importants	Extraction minière, industrialisation	Pays étrangers, aires métropolitaines	Terre, réseau, territoire	Réclamation foncière, emploi	Terre	friche No man's land
Spirituelle	Racines de la foi et du sacré	Superficie variable	Lieu de culte	Objets-symboles	Dieu	En fonction de l'adhésion locale	Paix de changement ? Permanence divine ?	Valorisation des symboles religieux	Prophètes locaux ou gourous étrangers?	Lieu, réseau	Adhésion, compétition	Lieu	Lieux du sacré et du patrimoine

**Tableau 1 : Les facteurs élémentaires de différenciation des fronts écologiques.**

- 23 Deux grilles de lecture permettent de différencier et de classer les différents profils et logiques de fronts écologiques dans le monde. Une première lecture élémentaire permet d'individualiser les critères de bases du front écologique : valeur écologique, appropriation, échelle, espace, temps, prospective, acteurs, niveau de contestation et représentations, voir tableau 1. On peut alors différencier quatre types élémentaires : « wilderness » (objectif : préservation ou conservation de la nature), « paysage » (objectif : patrimonialisation et tourisme), « extraction » (objectif : prélèvement des ressources naturelles) et « spirituelle » (objectif : puiser des références et des symboles religieux dans la nature). Il arrive que certains fronts écologiques cumulent plusieurs de ces logiques, ce qui explique la virulence de certains conflits environnementaux, certains acteurs se proclamant défenseurs de la « wilderness » (Cronon, 1995; Honey, 1999; Compagnon, Constantin, 2000; Rodary, Castellanet, Rossi, 2003), d'autres de la patrimonialisation du paysage (Gunner, 2005; McGregor, 2005) et d'autres encore du prélèvement des ressources (Collinson, 1996).
- 24 Cette lecture élémentaire, si elle a le mérite didactique d'aborder la notion de front écologique en fonction de la motivation avérée de l'éco-conquérant, reste assez limitative dans la prise en compte de plusieurs autres critères, surtout politiques et territoriaux. Il convient donc d'aller plus loin pour proposer une seconde grille de lecture, plus complète, reposant sur six variables<sup>7</sup> dont l'agencement sur le terrain permet de mesurer la complexité des conflits d'intérêts en jeu. Les arrangements possibles entre ces différentes variables (tableau 2) sont nombreux et donnent une bonne estimation de la diversité des cas rencontrés. Le potentiel de conflictualité peut donc se comprendre à travers une double lecture du tableau 2 :

- en ligne, chaque variable peut rentrer en conflit avec une autre variable, par exemple la conquête écologique peut induire des conflits fonciers ou paysagers.
- En colonne, plusieurs scenarii au sein d'une même variable peuvent créer des conflits sur le terrain, par exemple au sein de la conquête écologique, la préservation est contradictoire de l'extraction, et, au sein des enjeux fonciers, la spoliation s'oppose aux tentatives de récupérations foncières.

Conquête écologique	Enjeux fonciers	Valorisation paysagère	Question « indigène »	Arrangements territoriaux	Mise en réseau
- conservation - préservation - hédonisme - spirituelle - ressourcisme - extraction	- spoliation - accaparement commercial - sécurisation / valorisation - récupération	- patrimonialisation - péri-urbanisation - industrialisation - destruction	- expulsion - ségrégation - coopération - intégration - révolte	- non-droit /absence - enclaves globalisées - intervention publique - extra-territorialité transfrontalière	- « à distance » - globale - politique (local / national)

**Tableau 2 : Six variables pour saisir la complexité des fronts écologiques dans le monde.**

- 25 L'exemple de la Côte Sauvage en Afrique du Sud permet maintenant d'illustrer cette conflictualité multi-dimensionnelle et tente d'approfondir la question des acteurs et de leur mise en réseau. La seconde partie traite essentiellement des éco-conquérants à travers une étude détaillée des ONG environnementales.

## La quête de la Côte Sauvage (Afrique du Sud) par des ONG environnementales

- 26 La Côte Sauvage (ou *Wild Coast*) semble être un exemple pertinent de front écologique mettant en scène une certaine con-quête de la wilderness, bien illustrée par des projets concurrents de mise en réserve, de développement de l'écotourisme, et d'extraction minière du titane des cordons dunaires littoraux. La quête écologique est du ressort d'un réseau d'ONG environnementales aux profils et positionnements variés. L'extraction minière est initiée quant à elle par un groupe australien. Au-delà du conflit environnemental classique et déjà bien étudié opposant écotourisme et extraction minière, nous nous attarderons plutôt sur l'analyse de cette mouvance d'ONG, en relation avec le travail effectué en première partie<sup>8</sup>.

### La Côte Sauvage, un front écologique



**Figure 1 - La zone côtière de Xolobeni menacée par l'extraction du titane ?**

Photo d'Elisabeth Deliry-Antheaume.



**Figure 2 : les environs de Port St Johns.**

Cliché : Sylvain Guyot, 2005.



**Figure 3 : les environs de Port St Johns.**

Cliché : Sylvain Guyot, 2005.

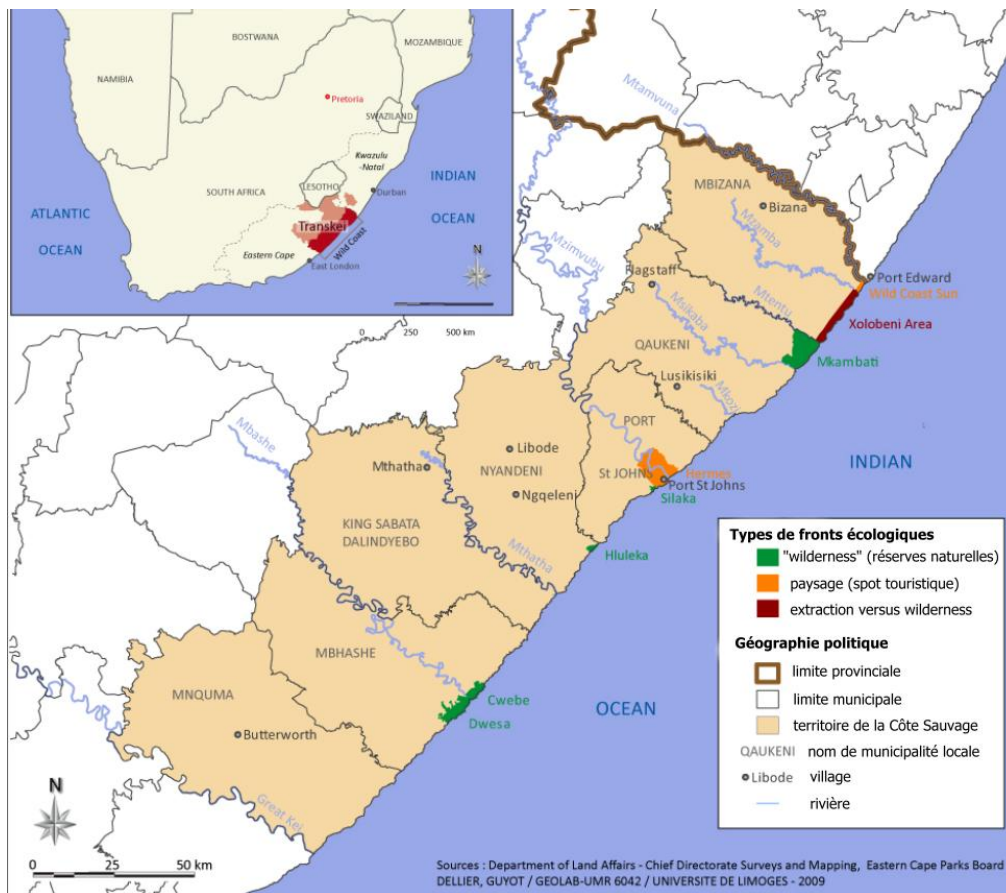


Figure 4 : Carte de la Côte Sauvage.

27 La Côte Sauvage (Wild Coast), ou Pondoland si l'on y inclut l'intérieur des terres, est située sur le littoral de l'Océan Indien entre East London et Port Edward sur 350 km, dans la province du Cap de l'Est (figure 4). Le tableau 3 précise tous les critères élémentaires qui justifient le statut de « front écologique » pour la Côte Sauvage en prenant comme exemple la zone de Xolobeni, section littorale actuellement très médiatisée et concentrant les principaux enjeux. Nous allons détailler aussi comment les processus en cours sur la Côte Sauvage s'articulent aux six variables présentées dans le tableau 2.

Facteurs de différenciation	VALEUR	ECHELLE	ESPACE			TEMPS		Appropriation écologique	Eco-conquérants		Habitants		Prospective spatiale
			Tête de pont	Terrain connu	Limite floue ou inatteignable	Vitesse du processus d'appropriation	Temporalité du changement		Origines	Organisation spatiale principale	Réactions variées	Agencement spatial	
« Wilderness »	Biodiversité exceptionnelle « Centre d'Endémisme du Pondoland »	Bande de 50 km, large de 15 km	Wild Coast Sun Casino, Port Edward (aéroport de Margate à 30 km)	Zonage écologique du centre d'endémisme du Pondoland	L'immensité de l'Océan Indien vue des collines de Xolobeni. NB : il n'y a aucun port sur la Côte Sauvage	Très lent : Echec du Pondo-Park et déclin des projets écotouristiques financés par l'Union Européenne	Lente en raison du faible nombre de touristes prêts à se rendre dans la zone de Xolobeni.	Réseau d'ONG environnementales "sustaining the Wild Coast", guides touristiques, touristes	SWC: Aires métropolitaines (Johannesburg, Durban, Cape Town, East London), Essentiellement des touristes européens	Réseau	Conflits entre pro-extraction minière et pro-écotourisme. Opposition entre chefferie traditionnelle et éhas.	Défense de la terre (agriculteurs locaux au service des touristes). Friche minière et stratégies de reconversion	Enclave de « nature » et populations locales au service des touristes.
Extraction	Minéraux lourds	Bande de 22 km, large de 1,5 km. Superficie du gisement : 2866 ha	Durban et Richards Bay	Topographie des dépôts connue	Dépôts en profondeur et dépôt océaniques	Avec un feu vert du gouvernement, l'extraction peut débuter très rapidement et durer 25 ans.	Potentiellement très rapide et irréversible	Entreprises minières : TEM MRC (Australie), relais local : XOLCO BEE (Black Economic Empowerment)	Australie	Réseau Territoire	Opposition entre chefferie traditionnelle et éhas.	territoire politique (chefferie traditionnelle et éhas municipaux).	

Tableau 3 : La Côte Sauvage, un front écologique. L'exemple de la zone côtière de Xolobeni.

28 Ancienne réserve bantoue pendant la colonisation, et partie intégrante du bantoustan pseudo-indépendant du Transkei durant l'apartheid, cette région est une des plus rurales et des plus pauvres d'Afrique du Sud mais aussi une de celle dont la valeur esthétique est la plus forte, en tant que retombée littorale subtropicale des montagnes du Drakensberg. La Côte Sauvage offre un linéaire côtier fait d'alternance de plages sauvages et de falaises abruptes (figures 1 à 3). Du fait de son exclusion du territoire sud-africain durant la colonisation et pendant l'apartheid, le littoral de l'ancien Transkei constitue aujourd'hui un nouveau front pionnier pour la conservation de la nature et la mise en tourisme. Beaucoup d'acteurs environnementalistes sud-africains définissent d'ailleurs la Wild Coast comme « the new conservationist frontier ». Ils

s'approprient ainsi un des néologismes associés à la notion de front écologique, le définissent comme un front de conservation pour les uns, et de préservation pour les autres, et le mettent en pratique. C'est donc un espace nouvellement convoité pour une certaine frange de la minorité blanche et aussi pour beaucoup de touristes européens et nord-américains. Signe du regain d'intérêt encore très récent pour la Côte Sauvage, c'est un territoire qui souffre encore d'une mauvaise réputation aux yeux de certains sud-africains blancs en raison de son africanité et de sa pauvreté. Une partie des automobilistes se rendant de Durban au Cap transitent encore par Bloemfontein, pour éviter de traverser l'ancien Transkei.

29 Le foncier y est encore en majorité contrôlé par la chefferie traditionnelle, ce qui complique l'acquisition de terres par les outsiders. D'autre part, le gouvernement du Transkei a décrété en 1992 la protection d'une bande côtière d'un kilomètre de large couvrant l'ensemble du linéaire littoral de la Côte Sauvage. De plus, certaines portions côtières ont aussi un statut de réserve naturelle provinciale (comme la « Mkambati Nature Reserve », près de Mboyiti).

30 La propriété foncière par les Blancs reste une exception, comme :

- la station balnéaire de Port St Johns dont le foncier échappe à la chefferie traditionnelle, compte tenu de son statut de localité urbaine, ancienne enclave blanche avec la création du Transkei (région de Cape Hermès),
- le casino de la Côte Sauvage (Wild Coast Sun Casino), dont le propriétaire Sol Kerzner a obtenu de la terre, de manière plus ou moins légale, auprès des chefs, durant l'apartheid, du temps où les jeux d'argent et de hasard étaient interdits en territoire blanc
- les hôtels et cottages de villégiatures dont l'acquisition remonte avant la création du bantoustan et localisés en dehors de la bande côtière des 1 km.

31 Grâce à des paysages exceptionnels, à un climat subtropical tempéré exempt de paludisme, et à des richesses minières importantes, la Côte Sauvage est donc convoitée par de nombreux acteurs aux motivations diverses et qui contribuent à renforcer son statut de « front écologique ».

32 Ainsi, une partie du Pondoland côtier (partie nord de la Wild Coast) est identifiée pour créer un nouveau parc national, le Pondopark, géré par les South Africa National Parks (SANP), parc qui devait a priori se démarquer des modèles passés basés sur l'exclusion foncière des populations locales. Ce projet de parc émane du travail de terrain et de la volonté de grandes ONG d'environnement sud-africaines (WWF, Wilderness Foundation) et internationales (Conservation International) jusqu'à ce que le ministre sud-africain de l'environnement, Marthinus Van Schalkwyk, un blanc, se réapproprie totalement cette initiative allant jusqu'à officialiser l'existence du parc en septembre 2005. Cette annonce précipitée a eu pour effet de renforcer une très forte opposition locale. La pression des élus locaux noirs de l'ANC sur les membres du gouvernement a finalement conduit à abandonner le projet de parc.

33 Au sein même du gouvernement national existe un conflit entre deux options pour la Côte Sauvage, la protection de l'environnement (écotourisme) et l'extraction minière, dans la zone de Xolobeni (22 km de côte entre Mzamba au nord-est et Mkambati au sud-ouest) assortie de la construction d'une autoroute à péage reliant Mthatha et Port St Johns directement à Port Edward par la côte. Empêcher la construction de l'autoroute et l'extraction minière constitue le combat principal de certaines ONG environnementales dont nous allons analyser les actions et les itinéraires.

34 Outre l'extraction minière, un autre frein existe à l'appropriation de la Côte Sauvage par les « conquérants écologistes ». Certaines zones côtières à inclure dans le parc sont soumises à des demandes de rétrocessions foncières (*land claims*) intentées par différentes « communautés villageoises », en particulier celles riveraines de la réserve naturelle déjà existante de Mkambati (à proximité de la localité de Mbotyi), du casino « Wild Coast Sun » et de la station balnéaire de Port St Johns. C'est dans ce contexte que certaines ONG pro justice environnementale (Environmental Justice Networking Forum ou encore TRALSO) militent en faveur des droits fonciers des populations. Comment défendre les droits réels des populations locales sans pour autant légitimer des chefs « traditionnels » parfois rétrogrades et marqué par les héritages de la colonisation et de l'apartheid ? Le rôle des nouveaux pouvoirs locaux élus (communes et districts) est, à ce titre, essentiel à analyser pour comprendre l'accompagnement



des mécanismes de conquête de la Côte Sauvage par des outsiders. L'ensemble de la Wild Coast correspond au territoire d'une municipalité de district « Olivier Tambo District Municipality » dont le chef-lieu se situe à Umtata. Le maire, Mrs Kapa, a d'ailleurs oscillé entre un positionnement en faveur du parc national il y a trois ans et un lobbying intensif en faveur de l'extraction minière depuis un an. Les promesses de création d'emplois et l'accélération des échéances électorales y sont certainement pour beaucoup. Dans ce maquis de logiques diverses et de combats de légitimités, nous allons donc insister sur les ONG environnementales et le contenu idéologique qu'elles mobilisent (voir principes généraux dans l'encadré n° 2) dans leur conquête de ce front écologique.

**Encadré n° 2 : Les ONG d'environnement en Afrique du Sud oscillent entre deux référents idéologiques opposés : le racisme environnemental et la justice environnementale**

En Afrique du Sud, les ONG « rurales et d'environnement »<sup>9</sup> peuvent être classées en fonction des notions (utilisés par les chercheurs anglo-saxons) de justice environnementale (*environmental justice*<sup>10</sup>) et de racisme environnemental (*environmental racism*<sup>11</sup>). Certaines ONG prônent la justice environnementale : toute population, sans discrimination de couleur ou de statut social, peut recouvrir sa terre et profiter de l'environnement (pas d'exposition aux risques environnementaux et aux pollutions, accès aux parcs naturels, environnement comme ressource économique partagée...). Elles condamnent le racisme environnemental qui conduit à la situation inverse. D'autres ONG favorisent le racisme environnemental, sans le dire, en préservant l'environnement pour le réserver à une élite, malgré des discours de façade de plus en plus sociaux et participatifs depuis quelques années. Nous avons élargi ici la notion de racisme environnemental, trouvant ses origines dans les ségrégations urbaines, aux espaces ruraux et aux aires protégées. Ces termes de justice environnementale (et sociale) et de racisme environnemental incarnent plus souvent un positionnement militant qu'un outil disciplinaire opératoire, même s'il s'avère commode d'utilisation en Afrique du Sud où les réalités ont souvent été bien « tranchées ». Il nous semble important, au vu ces deux référents idéologiques opposés, de recontextualiser ces ONG par rapport aux spécificités historique et politique de l'Afrique du Sud. Les ONG d'environnement ont combattu<sup>12</sup> ou soutenu<sup>13</sup> dans le passé « l'apartheid vert » qui consistait à exproprier de leurs terres les populations non-blanches pour créer des parcs naturels, véritables symboles de la colonisation de la nature africaine par les Européens. La réconciliation post-apartheid prônée par Nelson Mandela a aussi fonctionné pour ces acteurs environnementalistes<sup>14</sup>. Aujourd'hui ces ONG sont dotées d'une certaine crédibilité par les gouvernants, voire par une partie des habitants, car elles ont la capacité d'établir des réseaux avec des ONG internationales (états-unienne, britanniques et allemandes pour l'essentiel) perçues localement comme autant de bailleurs de fonds potentiels. Elles ont aussi une capacité d'expertise certaine, pouvant influencer les décideurs grâce à une solide connaissance du terrain ce qui leur permet de créer des liens et des réseaux entre différents types d'acteurs à différents niveaux territoriaux. Enfin, ces ONG environnementales légitiment l'image d'une Afrique du Sud « référence (ou même modèle) en matière de territoires de conservation », et donc de fronts écologiques, illustrée par exemple avec l'organisation du congrès des parcs de l'IUCN à Durban en 2003.

- 35 Quels sont les profils et les actions entreprises par ces ONG sur la Côte Sauvage ? Comment définissent et s'approprient-elles ce nouveau front écologique ? Quelles mises en réseau peuvent être observées ?

### Des ONG éco-conquérantes sur la Côte Sauvage : actions, typologie et mise en réseau

- 36 La Côte Sauvage est un front écologique qui mobilise de nombreux acteurs aux motivations variées. Les ONG environnementales sont les acteurs principaux de la conquête de cet espace littoral. Onze d'entre elles se sont données pour mission prioritaire de protéger la zone de Xolobeni de l'extraction minière. Leur discours général ne conduit pas à exclure les habitants sous prétexte de destruction de la biodiversité du fait de mauvaises pratiques culturelles mais tend plutôt à réconcilier les deux types d'usages. Les entretiens menés avec les représentants des différents ONG laissent donc suggérer que la protection de la nature pour et par les populations locales (et non plus contre, comme par le passé) est une évidence partagée par tous. Pourtant après une analyse de détails des discours, des actions, des réseaux voire de l'historique de ces ONG, des nuances importantes peuvent être identifiées. Après avoir précisé les profils et les actions individuelles de ces ONG (document hors-texte n° 2), ceci nous conduisant à esquisser une première typologie, nous verrons quelles sont les formes de mise en réseau et pour quels résultats.

#### *Profils et actions individuelles des ONG environnementales*

- 37 Une réflexion typologique sur les ONG environnementales nécessite l'emploi d'une méthodologie spécifique pour pouvoir comparer de manière égale les différentes ONG. Nous

nous basons donc sur les critères formalisés par Chartier et Ollitrault (voir tableau 4 ci-dessous) dans leur recherche sur les ONG d'environnement (Chartier et Ollitrault, 2005).

<i>Critères transversaux</i>	échelle et métriques d'implantation et d'intervention
<i>Critères constitutifs</i>	contexte historique et lieu de création champs d'action originels et contemporains répertoires d'actions originels et contemporains nature juridique taille fonctionnement interne sources de financements

**Tableau 4 : Méthodologie d'analyse des ONG environnementales.**

38 Les résultats de cette analyse sont présentés dans une seconde base de données (se reporter au  
document hors-texte n° 2) qui permet de comparer les 11 ONG environnementales impliquées  
sur la Côte Sauvage selon 10 critères principaux :

39 ■ **L'intensité de l'implication sur la Côte Sauvage** permet de saisir la nature de l'engagement  
de l'ONG considérée sur le terrain étudié. Certaines ONG ont peu d'implication concrète  
sur le terrain mais influencent de loin le processus grâce à des liens ténus de mise en réseau  
comme c'est le cas pour l'IFAW (International Fund for Animal Welfare) dont certains  
membres ont pu se rendre dans la zone de Xolobeni et s'horripier de la condition de vie  
de certains animaux domestiques rencontrés dans les villages (entretien avec John Clark).  
D'autres ONG, en revanche sont très impliquées dans le combat contre l'extraction minière et  
sont à l'origine de la création du réseau d'ONG « Sustaining the Wild Coast », c'est le cas de  
WESSA (Wildlife and Environment Society of South Africa) grâce aux actions de Cathy Kay,  
préservationniste contestée, puis de Val Payn ou de la Wilderness Foundation qui a hébergé  
le programme de recherche environnemental financé par l'UNDP (entretiens avec Val Payn  
et James Jackelman).

40 ■ **L'échelle et les métriques** précisent le rayonnement scalaire de l'ONG (international,  
national, régional etc.) et ses différents métriques associées (subdivisions, localisation  
des agences, relations avec le niveau supra). Par exemple, on note une différence de  
structure spatiale importante entre le WWF (World Wildlife Found)-Afrique du Sud qui  
est un regroupement national autonome de WWF-international dont l'influence considérable  
transcende ses projets localisés, et TRALSO (Transkei Land Regional Organisation) qui est  
une ONG régionale aux actions très localisées mais sans rayonnement national ou international  
particulier.

41 ■ **Le contexte géo-historique** définit le contexte historique national de création, l'année  
de création et la localisation du siège de l'ONG. En Afrique du Sud, ces données géo-  
historiques sont chargées de sens idéologique et donnent une indication précieuse quant à  
l'appartenance aux champs philosophiques développés infra (racisme environnemental et  
justice environnementale). Par exemple, la Botanical Society of South Africa est fondée en  
1913 à Kirstenbosch, trois après l'instauration de l'Union Sud-africaine et correspond à la  
version sud-africaine autonome d'un vaste mouvement britannique de protection de la flore  
coloniale. Son siège est situé au cœur d'un jardin botanique « méditerranéen » symbolisant  
une vision euro-péo-centrée de la nature très éloignée de celle des populations non-blanches.  
Le WWF-Afrique du Sud est créé en 1968, au cœur des années idéologiquement les plus  
dures de l'apartheid, par Anton Rupert, Afrikaner et membre de la société secrète fascisante  
du Broederbond. Cette ONG devient l'un des symboles de ce que l'on peut appeler l'apartheid  
vert (Giraut, Guyot, Houssay, 2005). Bio Watch South Africa est constituée en 1997, trois  
ans après l'élection de Nelson Mandela à la tête de l'Afrique du Sud et promeut une vision  
beaucoup plus sociale de l'environnement.

42 ■ **Les champs d'actions originels et contemporains** permettent de caractériser les objectifs  
réels des ONG tout en montrant comment ils ont évolué, s'adaptant ou non au changement  
d'ordre territorial sud-africain. Ce critère permet de comprendre comme se gèrent les héritages  
et les positionnements passés (opposition ou collusion avec les politiques coloniales et  
d'apartheid visant l'exclusion des populations des non-blanches des fronts écologiques) au

regard des nouvelles orientations post-apartheid (conservation pour et par les populations locales). On note ainsi une nette opposition entre les objectifs de la Wilderness Foundation qui s'occupe de préserver d'abord la « wilderness » même si c'est pour y associer les populations locales depuis quelques années (selon une approche top-down) et ceux de TRALSO qui associe sécurisation foncière et gestion durable de l'environnement directement par les populations locales (selon une approche bottom-up) (entretien avec James Jackelman). D'autres ONG mélangent les approches et adaptent leurs objectifs originels en fonction du terrain : c'est le cas d'EWT (Endangered Wildlife Trust) dont l'action menée sur la Côte Sauvage par S. Zukulu (les « eco-warriors ») s'appuie beaucoup plus sur les habitants que d'autres projets de l'ONG traitant de la sauvegarde des chauves-souris.

43 ■ **Les modes d'action** donnent une indication sur les méthodes employées et partagent schématiquement les ONG entre « activistes » (groupes indépendants aux formes d'actions radicales) et « partenaires » (des instances gouvernementales à tous les niveaux et/ou des organisations internationales). Les modes d'actions transcendent les clivages idéologiques mais renseignent sur les niveaux de conflits rencontrés et leurs conséquences. A l'exception du rôle joué par telle ou telle personnalité individuelle qui a pu valoir à une ONG une réputation d'activisme forcené (c'est le cas avec C. Kay lors de son passage à WESSA), la plupart des ONG environnementales étudiées ici sont spécialisées dans le partenariat, l'expertise et la conduite de projets de terrains. Seule Earthlike Africa a pu apparaître parfois comme une ONG spécialisée dans les actions coup de poing, à la manière de Greenpeace, mais ses coups d'éclats se sont récemment estompés.

44 ■ **La nature juridique** permet de différencier les associations à but non lucratif, des trusts, fondations et autres multinationales caritatives. Ce critère permet de saisir la philosophie financière de l'ONG qui a une implication sur la nature et la mise en place des programmes de terrain. La plupart des ONG sont à but non lucratif et répertoriées comme telles par le gouvernement sud-africain, à l'exception peut-être de l'IFAW. La différence de nature juridique touche surtout le mode d'organisation entre des associations « section 21 » (équivalent des associations loi de 1901 en France) basées surtout sur leurs adhérents, et des trusts ou des fondations dont les modes de financement et de partage de bénéfices sont plus complexes avec un salariat parfois important et fonctionnant de manière totalement libérale. Le WWF est une ONG capitalistique alors que TRALSO coordonne beaucoup plus des ressources humaines.

45 ■ **La taille** est un indicateur qui permet de caractériser l'influence des ONG à la fois en matière de ressources financières et humaines et donc de hiérarchiser l'impact des ONG sur le terrain. Il est difficile de connaître le poids humain et financier exact des ONG étudiées, ces données étant le plus souvent difficilement accessibles. L'IFAW ou le WWF sont aux antipodes de l'ENJF (Environmental Networking Justice Forum) de ce point de vue là.

46 ■ **La composition ethnique** est un paramètre qui peut paraître en soi décalé mais qui a toute son importance dans un pays où l'environnement a été instrumentalisé selon des considérations raciales (Giraut, Guyot, Houssay, 2005 ; Guyot, 2006). Cet indicateur permet aussi de comprendre la réalité du fonctionnement d'une ONG qui peut ainsi apparaître totalement en décalage avec son discours de façade. Peu d'ONG environnementales en Afrique du Sud sont réellement multi-raciales (Bio Watch, ENF, SAFCEI et EWT dans une moindre mesure) et beaucoup sont encore totalement blanches, héritières d'une conception euro-péo-centrée de la « wilderness » (Botanical Society of South Africa, IFAW, WWF et Wilderness Foundation) ou totalement noires (mais financées par des blancs non sud-africains !) comme TRALSO ceci s'expliquant par la nature régionale de l'ONG (ancien bantoustan du Transkei).

47 ■ **Les sources de financement** donnent une indication précieuse sur les ressorts financiers réels de l'ONG, ses commanditaires et permet aussi de nuancer certains discours de façade. On apprend ainsi que le WWF et la Wilderness Foundation sont largement financés par les grands groupes industriels et miniers, ce qui doit certainement limiter la portée d'un certain nombre de leurs programmes de terrain. Les ONG surtout financées par leurs adhérents, comme WESSA, ont parfois une plus grande liberté de parole.

48 ■ **Enfin les réseaux** déterminent l'ensemble des liens des ONG avec d'autres ONG, entreprises ou acteurs politiques. Ils permettent de saisir la nature philosophique et idéologique, parfois contradictoire avec les objectifs affichés, par exemple dans les médias. Ainsi, WESSA affiche un partenariat avec l'ONG allemande « EURONATUR » réputée conservatrice. SAFCEI fait partie d'une constellation d'ONG à coloration religieuse alors que les liens de TRALSO renvoient directement à la sphère de la justice sociale. Nous verrons plus loin comment saisir les mouvances générales et internationales dans lesquelles s'inscrivent ces différentes ONG.

49 Plusieurs types de classements peuvent être dégagés de cette comparaison des onze ONG environnementales, acteurs pionniers de la structuration du front écologique de la Côte Sauvage. Nous retenons un classement basé sur les orientations idéologiques, philosophiques et financières de leurs actions. Quatre types principaux ont été élaborés<sup>15</sup> à partir des critères du contexte géo-historique, des champs d'actions originels et contemporains, de la composition ethnique, des sources de financement et des réseaux associés.

50 ■ T1 - type 1 : justice environnementale

***Bio Watch South Africa, ENJF, TRALSO et Earthlike Africa***

Ce sont des ONG constituées après 1990, dans la foulée de la libération de Nelson Mandela, et composées de membres engagés dans le combat et la résistance contre l'apartheid. Leurs actions transcendent tous les types de territoires sud-africains. Leurs objectifs cherchent à promouvoir un accès équitable aux ressources environnementales et foncières pour les différents groupes de population. Ce sont souvent des ONG mal organisées, aux faibles moyens et dont l'action se heurte souvent à la responsabilité défaillante de l'Etat et des collectivités.

51 ■ T2 - type 2 : éco-capitalisme conservationniste

***Wilderness Foundation, WWF***

Ce sont des ONG à haute intensité de capital dont l'objectif est d'aider à financer des projets de protection de la faune et de la flore tout en permettant à de grands groupes industriels et miniers de soigner leur propagande environnementaliste. Leur approche reste souvent assez conservatrice et top-down, ce que laisse par exemple entendre le programme d'éducation à l'environnement prônée par le WWF qui prétend instruire les populations locales aux meilleurs modes de gestion environnementale avec pour objectif de réduire leur empreinte écologique (voir site du WWF-South Africa). Cette approche a parfois quelques relents de supériorité paternaliste quand on pense que les parrains du WWF-Afrique du Sud sont parmi les plus grands pollueurs du pays (Anglo-American, De Beers etc.)

52 ■ T3 - type 3 : racisme environnemental aseptisé

***Botanical Society of South Africa, IFAW, Wilderness Foundation, WESSA et Earthlike Africa + EWT dans une moindre mesure***

Ces ONG héritent d'un passé de racisme environnemental où conservation de la nature, supériorité des mâles blancs et exclusion des populations locales non-blanches allaient de pair (Giraut, Guyot, Houssay, 2005). La plupart de ces ONG se sont démarquées de ce passé mais portent encore en elles une certaine vision de la nature, où la faune et la flore constitutives de la « wilderness » sont dotées d'une valeur supérieure à l'humanité environnante, tolérée mais pas véritablement partie prenante et initiatrice de sa propre gestion environnementale. Nombre d'adhérents à ces organisations frisent la contradiction quand ils parlent de protéger la Côte Sauvage par le biais d'un éco-tourisme international impliquant des trajets en avion, des trajets en 4 x 4, une forte consommation d'eau etc. Les ONG les plus radicales de ce groupe sont proches d'une vision néo-malthusienne où l'animal est parfois doté d'une valeur supérieure à l'être humain, surtout quand celui-ci est Noir, rural et pauvre (entretien avec John Costello, membre fondateur de « Sustaining the Wild Coast »). A noter les excellent rapports entre la chefferie traditionnelle, la reine des Ponds et cette mouvance d'ONG au nom d'une conservation de la tradition et d'une certaine forme de domination paternaliste sur les populations locales. La conquête d'un front écologique peut aussi être soutenue localement au nom d'idéaux en commun.

53 ■ T4- type 4 : orientation éco-spirituelle

## SAFCEI

C'est un type d'ONG environnementale un peu marginal sur la Côte Sauvage mais qui représente un réel courant de pensée et d'action en Afrique du Sud. Dans sa version chrétienne, c'est un courant œcuménique qui fédère de nombreuses églises sur des causes où la rencontre et le partage semblent plus pertinents que le communautarisme ou la division, comme à Port St Johns où des chrétiens d'Eglises différentes, des musulmans et des hindouistes ont tout à gagner à militer ensemble pour une certaine préservation de l'esprit des lieux. C'est aussi un courant qui rassemble des mouvements *new age* aux tendances parfois sectaires et séparatistes, comme à Hogsback dans la province de l'Eastern Cape.

54 Ces quatre types ne sauraient toutefois masquer une réalité beaucoup plus complexe et multiforme. Ils permettent quand même de saisir les enjeux réels qui se cachent derrière la création /conquête de fronts écologiques et, en particulier ici, sur la Côte Sauvage dans le contexte post-apartheid sud-africain.

55 La quête du front écologique de la Côte Sauvage, à l'exception de certains combats menés par des personnalités individuelles (Cathy Kay, Sinegugu Zukulu etc.), se fait plutôt par le biais de mises en réseaux à géométrie variable.

### *Mise en réseau des ONG environnementales*

56 Deux formes de mises en réseau coexistent sur la Côte Sauvage. Les « mises en réseau territoriales » sont des arrangements entre plusieurs acteurs dans le cadre d'une action définie en lien avec la protection de la Côte Sauvage. Les « mises en réseau virtuelles » sont des systèmes d'interrelation, de financement et d'influences à l'échelle internationale et qui peuvent avoir un certain poids sur les jeux d'acteurs locaux, régionaux et nationaux.

57 Trois exemples de « mises en réseau territoriales » coexistent dans la zone de Xolobeni sur la Côte Sauvage : la création de l'ONG environnementale « Sustaining the Wild Coast », le programme de recherche soutenu par les Nations Unies et le classement en « biodiversity hotspot » de l'ONG « Conservation International ».

L'ONG « réseau » SWC (Sustaining the Wild Coast)

58 Le principe de SWC est typiquement « un réseau pour un territoire », avec l'idée partagée que la Côte Sauvage est un front écologique à conquérir. Le réseau est celui de l'ensemble des ONG environnementales analysées infra à l'exception de TRALSO qui n'en fait pas partie, certainement pour des questions de classement thématique et idéologique, l'environnement n'étant pas sa raison première. Le phénomène SWC est caractéristique de l'appropriation à distance, voir virtuelle, d'un front écologique. La grande majorité de ses membres n'habitent pas la Côte Sauvage, et leur désir le plus profond n'est pas tant d'y vivre que d'avoir ou de pouvoir garder une résidence secondaire localisée au bord de l'Océan Indien dans un petit coin de nature paradisiaque (entretiens avec L. Musgrave, J. Clark, V. Payn). Leur action contre l'extraction minière et en faveur de l'éco-tourisme est assez virulente. Elle prend appui sur le ressentiment des habitants de Xolobeni contre la possible expropriation de leurs terres par une compagnie minière légitimée par l'un de ses actionnaires, un groupement BEE local (Black Economic Empowerment) en faveur de l'extraction du titane (Guyot, 2009). A l'image de ces liens « entreprise minière – populations locales », le ressentiment anti-extraction est patiemment orchestré par les relais locaux de SWC, peu nombreux mais efficaces, en la présence de S. Zukulu, membre actif de SWC et salarié d'EWT et de J. Clark, travailleur social employé par les populations locales réunies au sein d'un comité de crise. Zukulu comme Clark ne vivent pas sur place en permanence alors que les membres actifs du BEE sont beaucoup plus présents sur le terrain. Les frères Qunya sont à la fois membres du BEE et conseillers municipaux. L'ANC locale a maintenant pris fait et cause pour l'extraction minière alors que l'option « wilderness et éco-tourisme » rassemble les membres de SWC, certains guides locaux, les chefs traditionnels et la reine des Pondos, MaSobhuza Sigcau. Il est probable que les habitants de Xolobeni soient en faveur d'un arrangement plus complexe que cette simple opposition binaire, en permettant, par exemple, l'amélioration de l'agriculture de subsistance, la sécurisation de la tenure foncière tout en ouvrant certaines zones à une exploitation exogène qu'elle soit touristique ou minière. Il semblerait que la conquête des fronts écologiques rejette les solutions de compromis tant les intérêts en jeu semblent cruciaux. Pourtant la mise en

réseau des ONG environnementales avec la grande majorité des acteurs locaux, régionaux et nationaux en charge de la Côte Sauvage semble prouver le contraire.

Les *biodiversity hotspots* de Conservation International<sup>16</sup>

59 Nous ne détaillerons pas cette autre forme de mise en réseau territoriale qui inscrit la Côte Sauvage sous le label des « Biodiversity Hotspot » délivrés par l'ONG Conservation International. Ce label est une forme de reconnaissance internationale, source de légitimité écologique pour les ONG environnementales du réseau SWC. C'est pour cette ONG une définition territorialisée des fronts écologiques qui doivent être labellisés, puis sanctuarisés.

<b>Encadré n° 3 : Enseignements des arbres de réseaux virtuels</b>				
<b>Niveau I- WILDERNESS FOUNDATION SOUTH AFRICA</b>				
SOUTH AFRICA	UNITED KINGDOM		USA	GERMANY
1- Wilderness Leadership School Trails	2- The Wilderness Foundation (UK)	3- The Gaia Foundation	4- The Wild Foundation	5- The WF Germany
<b>Niveau II -</b>				
<b>1- Wilderness Leadership School Trails :</b> Liens avec les autres ONG de même niveau + Ezemvelo KZN Wildlife, 1.2. Wilderness Scotland, 1.3. Envision UK, 1.4. African Conservation Foundation (ACF)				
<b>2- The Wilderness Foundation (UK) :</b> Liens avec les autres ONG de même niveau + 2.1. An Turus Coop - Wilderness Therapist and partners in the Turn Around Project, 2.2. The Australian Bush Heritage Fund Working for wilderness in Australia, 2.3. Trevor Barrett Photography Stunning images of wilderness and wildlife, 2.4. Global White Lion Protection Trust Working to save the white lion, 2.5. Responsible Travel - for everyone who is tired of mass tourism. Founded by the late Anita Roddick, 2.6. Bateleurs - Flying for the Environment, 2.7. David Shepherd Wildlife Foundation - Saving critically endangered mammals in the wild, 2.8. English Nature - restoring wetland habitats and Ash woodlands in the Peak District, 2.9. The John Muir Trust - Bringing back native woodlands in Knoydart, East Schiehallion and Glen Nevis, 2.10. Moor Trees - Restoration of natural broadleaved woodland in and around Dartmoor National Park, 2.11. Small Woods Association - Britain's champion for small woods, 2.12. Trees for Life - Restoring the Caledonian Forest, 2.13. Capilano College Canada - Wilderness Leadership Courses, 2.14. Natural Pathways - wilderness courses and family experience breaks, 2.15. Schumacher College - Transformative learning for sustainable living, 2.16. University for Peace - programmes of learning on Natural Resources and Peace				
<b>3- The Gaia Foundation</b> Liens avec les autres ONG de même niveau + 3.1. African Biodiversity Network, 3.2. Biowatch South Africa, 3.3 Fundação Gaia (Brésil), 3.4. Gaias Amazonas (Colombie), 3.5. Green Belt Movement (Kenya), 3.6. Institute for Sustainable Development (Ethiopie), 3.7. MELCA (Ethiopie), 3.8. Navdanya (Inde), 3.9. Porini (Kenya), 3.10. RAINS (Ghana), 3.11. SEED Trust (South Africa)				
<b>4- The Wild Foundation</b> Liens avec les autres ONG de même niveau Autres liens non indiqués sur le site				
<b>5- The Wilderness Foundation (Germany)</b> Pas de site WEB				
<b>NIVEAU III- exemple</b> 2.6. David Shepherd Wildlife Foundation - Saving critically endangered mammals in the wild Quelques exemples de liens : 2.6.1. Wild aid, 2.6.2. Born free foundation etc.				

**Figure 5 : mises en réseau et arbres virtuels.**

Source : Sylvain Guyot.

<b>Niveau I-TRALSO (exemples)</b>			
SOUTH AFRICA		CANADA	SUEDE
1- Rural Development Services Network (RDSN)	2- Eastern Cape NGO Coalition	3- Farm Radio Network	4- Africa Groups of Sweden
<b>Niveau II-</b>			
<b>1- Rural Development Services Network (RDSN) :</b> 1.1. Africa Cooperative Association Trust (ACAT) 1.2. Amampondo Integrated Rural Development Association (AIRDA) 1.3. Bathlabine Rural Development Trust (BRDT) 1.4. Hlatlolanang Health and Nutrition Education Centre 1.5. Langalibalele Projects 1.6. National Movement of Rural Women (RWM) 1.7. Northern Province Agricultural Development Agency (NOPADA) 1.8. Pondoland Rural Development Trust (PRDT) 1.9. Rural Support Services (RSS) 1.10. Tlhavhama Training Initiative 1.11. Thuthuka Community Engineering Development 1.12. Tsogang Water and Sanitation 1.13. Tswelopelo Rural Development Network			
<b>2- Eastern Cape NGO Coalition : quelques exemples</b> 2.1. CS Mott Foundation 2.2. National Lottery Distribution Trust Fund			
<b>3- Farm Radio Network : beaucoup de partenaires radiophoniques</b>			
<b>4- Africa Groups of Sweden : quelques exemples</b> 4.1. The Truth and Reconciliation Committee 4.2. ANC 4.3. Funding Repression			
<b>Niveau III- exemple</b> 2.2. National Lottery Distribution Trust Fund :			

2.2.1. La Française des Jeux etc.

**Figure 6 : mises en réseau et arbres virtuels.**

Source : Sylvain Guyot.

Les enseignements des arbres de réseaux virtuels peuvent être riches d'enseignements même s'ils nécessitent un long travail d'investigation dont la dimension virtuelle devrait être vérifiée par des enquêtes de terrain. Nous proposons ici une approche expérimentale sur deux exemples opposés la Wilderness Foundation et TRALSO. La Wilderness Foundation est une ONG environnementale plutôt conservatrice (types 2 et 3). Le réseau virtuel conduit à des ONG de protection des animaux plutôt radicales (comme Born Free Foundation ou Wild Aid). Une seule des ramifications ramène à une ONG sud-africaine de justice environnementale : Bio Watch South Africa. Toutes les autres font partie d'une constellation d'organisations fascinées par la « wilderness », objet à protéger ou objet d'enrichissement. A l'opposé, TRALSO, est une ONG rurale de justice environnementale et sociale (type 1). Le réseau virtuel conduit en général à des organisations de développement rural ou à des sites gouvernementaux (ANC) voir même à des mécènes improbables, mais pourtant très fiables... les loteries nationales (lien ternaire avec la « Française des Jeux »). Ces arbres de réseaux virtuels pourraient être systématisés puis confrontés la réalité des adhérents et des actions de terrain.

60 Les ONG environnementales sont des acteurs très importants à considérer quand on étudie les fronts écologiques, car ils sont les principaux instigateurs. La diversité de leurs référents idéologiques et la pluralité de leurs mises en réseau génèrent plusieurs modes d'appropriations écologiques reliés à des objectifs et des envies contrastées.

**Pour une typologie plus généralisable des éco-conquérants...**

61 Ainsi, les éco-conquérants sont des acteurs dont l'objectif est une forme de conquête virtuelle ou réelle d'un espace appartenant à la catégorie des fronts écologiques. En élargissant la classification des ONG environnementales présentes sur la Côte Sauvage et en la reliant à une réflexion plus générale sur les liens entre « représentation de l'environnement et individus », esquissée dans d'autres travaux (tableau 5 ci-dessous, et comparaison des fronts écologiques entre Chili et Afrique du Sud, voir Guyot, 2009) on peut aboutir à une typologie plus large et plus généralisable des éco-conquérants.

TYPOLOGIE		
1. Les « conciliateurs »		Ils essayent de voir comment peuvent se concilier à l'échelle locale le développement (touristique, industriel...) et la protection de l'environnement en minimisant les externalités négatives et en maximisant les externalités positives.
2. Les « indifférents »		Ils ne se préoccupent pas des éventuels impacts négatifs sur l'environnement de certaines activités, pas plus que des conséquences négatives que peuvent avoir certaines modalités de protection de l'environnement sur la société.
3. Les « destructeurs »		Ils sont ceux qui par leurs pratiques contribuent à dégrader substantiellement l'environnement naturel, parfois dans le seul but de survivre.
4. Les « jouisseurs »	Écologistes	Ils protègent l'environnement à leur profit, pour leur consommation exclusive de grands espaces, sans réellement se soucier d'autrui.
5. Les « racistes »		Ils ont un discours favorable à la protection de l'environnement pour limiter l'accès à certains espaces protégés (comme le débat

		sur les plages payantes, ou les contrôles d'accès dans les stations balnéaires...) à certaines catégories de populations dont ils ne peuvent tolérer la proximité.
--	--	--

**Tableau 5 : Acteurs et environnement en Afrique du Sud. Source : Guyot, 2006.**

62 L'intérêt de ce travail de catégorisation est aussi de formaliser un vocable dont certains termes sont parfois déjà employés ici et là de manière disparate et parfois orientée<sup>17</sup>.

63 Nous avons retenu quatre critères principaux pour différencier les profils d'éco-conquérants :

- Les temporalités d'appropriation écologique se combinent selon quatre arrangements distincts : elles peuvent être virtuelles, à distance et temporaires, temporaires ou permanentes.
- Les modes d'appropriation diffèrent selon la nature de l'acteur considéré : ONG environnementale, individu, entreprise, État (politico-administratif), tourisme, église etc.
- Le type d'appropriation peut être aussi très variable : villégiature, résidence (ouverte ou fermée), conservation, business, spiritualité, plaisir, activisme, terrorisme etc.
- Enfin, la réaction des populations locales, et la perception que s'en font les éco-conquérants, diffère en fonction de l'activité de l'habitant ou de sa position sociale et culturelle : acceptation motivée, acceptation économique, rejet, révolte etc.

64 En fonction de ces critères, de nos recherches passées (voir tableau 5) et de nos réflexions sur les fronts écologiques en général et les ONG environnementales sur la Côte Sauvage en particulier, nous pouvons dégager une dizaine de profils d'éco-conquérants<sup>18</sup>. De nombreux exemples tirés de travaux de terrain variés pourraient venir illustrer chaque catégorie. De nombreux éco-conquérants appartiennent à plusieurs catégories.

### Catégorie n° 1

65 Appropriation définitive et exclusive des fronts écologiques, brutale pour les populations locales

- Eco-colons (*eco-colonisation*) : ce sont les écologistes qui cherchent à s'établir sur un front écologique en mettant en place des stratégies de domination des populations locales.
- Eco-guerriers (*eco-warriors*) : espèce radicale d'écologiste qui mène un combat au service d'une idéologie de préservation environnementale souvent très exclusive.
- Eco-destructeurs (*eco-destroyers*) : ce sont des extracteurs de richesses écologiques qui ne se préoccupent pas toujours des effets induits sur les populations locales.

### Catégorie n° 2

66 Appropriation temporaire et nomade des fronts écologiques, en demi-teinte pour les populations locales

- Eco-touristes (*eco-tourists*) : ce sont de simples touristes attirés par le tourisme de nature. Ils cumulent parfois d'autres casquettes d'éco-conquérants.
- Eco-jouisseurs (*eco-enjoyer*) : ce sont souvent (aussi) des touristes. Il correspondent bien au profil décrit dans le tableau 5.
- Eco-sportifs (*eco-sport*) : leur objectif est de pouvoir pratiquer des sports de nature (escalade, kayak, alpinisme, parapente etc.) dans des cadres paysagers grandioses et des environnements uniques.

### Catégorie n° 3

67 Appropriation surtout virtuelle ou à distance

- Eco-bio (*eco-enthusiasts*) : ce sont des écologistes qui vénèrent le tout biologique sans forcément s'inscrire dans une ligne idéologique trop dure. Ce sont en quelque sorte des « eco-fashion victims ».



- Eco-religieux (*eco-religious*) – éco-prophètes (*eco-prophecy*) : ce sont des acteurs qui associent la fascination de la nature avec la révélation divine. On peut les qualifier de nouveaux animistes à tendance synchrétique.

## Catégorie n° 4

- 68 Attitudes transversales que l'on retrouve dans les trois autres groupes (profils cumulables)
- Eco-businessmen : acteurs finalement très classiques qui génèrent un profit considérable de leurs appropriations écologiques.
  - Eco-racistes (*eco-racist*) : ce sont des écologistes qui privilégient leur combat aux dépens d'un ou plusieurs groupes humains, le plus souvent appartenant aux populations locales.
  - Eco-indigénistes (*eco-indigenous*) : à l'inverse il s'appuient sur une valorisation des populations locales, en les cantonnant dans une sorte de tradition figée plutôt qu'en leur promettant le progrès socio-économique.
  - Eco-justiciers ou éco-justes (*eco-justice*) : sont-ils en faveur d'une justice du vivant (que justice soit faite aux chiens torturés) ou défendent-ils la justice environnementale ? Le premier terme est relié à la première idée alors que le second renvoie plutôt à l'idée de justice et d'équité entre écologie et humanisme.
- 69 Tous ces éco-conquérants ont leurs propres représentations et se font tous une image et une définition différente du front écologique. Pour certains, il se trouve au loin, dans une contrée exotique, forcément menacée par la convoitise de l'Autre ; pour d'autres, il se trouve dans un voisinage proche à la fois fréquenté, contrôlé et aussi menacé par les métropoles voisines. Les convoiteurs ne sont pas toujours ceux qu'on pense et la menace réside parfois dans le désir de protection. Combien d'écologistes ont médiatisé de superbes espaces de nature aujourd'hui menacés par divers types de pressions ?

## Conclusion

- 70 Fronts écologiques et éco-conquérants sont des notions fabriquées par des acteurs, associations, ONG environnementales, opérateurs touristiques, citoyens alternatifs, au service d'un projet territorial sur la nature, basé sur l'éco-conquête, réelle ou virtuelle, d'espaces à forte valeur écologique. Ainsi, valeur écologique, appropriation écologique, processus spatio-temporels et contrôle extérieur sont les quatre critères spécifiques qui permettent de définir un front écologique. La valeur écologique est un paramètre important qui détermine la nature et le mode d'appropriation écologique. La conquête d'un front écologique est motivée par le contrôle (financier, pouvoir ou idéologique) d'un espace doté d'une valeur intrinsèque importante qu'elle soit biologique ou paysagère. La coexistence de valeurs écologiques concurrentes (biodiversité de « wilderness » versus sols fertiles ou versus ressources minières) implique différents types d'appropriations écologiques pouvant générer des conflits environnementaux entre des acteurs aux logiques variées.
- 71 L'exemple de la Côte Sauvage montre bien comment s'opère l'appropriation et le contrôle d'un espace littoral à la biodiversité remarquable par un réseau d'ONG environnementales pouvant être regroupés dans différents « types » (justice environnementale, éco-capitalisme conservationniste, racisme environnemental aseptisé et orientation éco-spirituelle). Les représentations territoriales de ces acteurs, parfois héritées d'un passé tourmenté (colonisation et apartheid) jouent un rôle important pour justifier certains de leurs discours et de leurs pratiques comme on le voit à travers les référents idéologiques de racisme environnemental et de justice environnementale. Les réactions des populations locales<sup>19</sup> à ces intrusions écologiques sont variées et vont de l'acceptation motivée au rejet ou à la révolte. Si la notion même de front écologique n'a pas de raison d'être sans la présence d'éco-conquérants (ceux-là qui ont fait émerger cette terminologie), ces derniers recouvrent des réalités diverses. La grande variété de profils d'éco-conquérants peut être analysée à travers une esquisse typologique (éco-colons, éco-guerriers, éco-touristes, éco-racistes etc.) qui permet de formaliser un vocable qui peut servir à illustrer d'autres situations. Les fronts écologiques sont, aussi et surtout, des fronts écologistes. Ils sont ubiquistes et permettent de nombreuses comparaisons internationales.

## **Bibliographie**

- Anderson D., Grove R., 1987, "Introduction: The scramble for Eden: past, present and future in African conservation", in Anderson D., Grove R., *Conservation in Africa; people, policies and practice*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Arnaud De Sartre, X., 2006, *Fronts pionniers d'Amazonie, les dynamiques paysannes au Brésil*, Paris, CNRS Editions, coll. Espaces & Milieux.
- Ashley C., Ntshona Z., 2003, "Transforming roles but not reality? Private Sector and Community Involvement in Tourism and forestry Development on the Wild Coast", South Africa, Research paper n° 6 "Sustainable livelihoods Southern Africa", Sussex, Institute of Development Studies.
- Aubertin C. (coord.), 2005, *Représenter la nature ? ONG et biodiversité*, Paris, IRD – Éditions.
- Beinart W., Coates P., 1995, *Environment and history: the taming of nature in the Usa and in South Africa*. London and New York, Routledge.
- Beinart W., Hughes L., 2007, *Environment and empire*. Oxford, Oxford University Press.
- Brooks S., 2005, "Images of 'Wild Africa': nature tourism and the (re) creation of Hluhluwe game reserve, 1930-1945", *Journal of historical geography*, n° 31, 220-240.
- Brush S., Stabinsky D., (eds.), 1996, *Valuing local knowledge*, Washington DC, Island Press.
- Bryant R., 2002, "Non-governmental organisations and governmentality : 'consuming' biodiversity and indigenous people in the Philippines", *Political studies* vol. 50, n° 2, 268-292.
- Chartier D., Ollitrault S., 2005, « Les ONG d'environnement dans un système international en mutation : des objets non identifiés ? », in Aubertin C. (coord.), 2005, *Représenter la nature ? ONG et biodiversité*, Paris, IRD – Éditions.
- Cock J., Koch E., 1991, *Going Green: People, politics and the environment in South Africa*, Cape Town, Oxford University Press.
- Collinson H., 1996, *Green Guerillas: environmental conflicts and initiatives in Latin America and the Caribbean*, London, Latin America Bureau.
- Compagnon D., Constantin F., 2000, *Administrer l'environnement en Afrique*, Paris, Nairobi, Karthala, IFRA.
- Cronon W., 1995, "The trouble with wilderness, or, getting back to the wrong nature", in Cronon W., *Uncommon ground: rethinking the human place in nature*, New York, W.W. Norton and Co.
- Crosby A., 1986, *Ecological imperialism: the biological expansion of Europe, 900-1900*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Cutter S., 1995, "Race, class and environmental justice", *Progress in human Geography*, n°19, 107-118.
- Dovers, S., Edgecombe R., Guest, B., 2002. *South Africa's environmental history: cases and comparisons*. Ohio university Press and David Philip Publishers, Athens and Cape Town.
- Dumoulin D., Rodary E., 2005, « Les ONG, au Coeur du secteur mondial de la conservation de la biodiversité », in Aubertin C. (coord.), 2005, *Représenter la nature ? ONG et biodiversité*, Paris, IRD – Éditions.
- Eloy L., Le Tourneau F.M., Théry, H., 2005, « Une ville dans la forêt : São Gabriel da Cachoeira, capitale isolée du haut Rio Negro », *Cybergeo*, Espace, Société, Territoire, article 304, mis en ligne le 24 mars 2005, modifié le 22 juin 2007. URL : <http://www.cybergeo.eu/index3238.html> . Consulté le 29 avril 2008.
- Giraut F., Guyot S., Houssay-Holzschuch M., 2005, "La nature, les territoires et le politique en Afrique du Sud », *Annales HSS*, vol. 60, n° 4, 695-717.
- Griffiths T., Robin L., 1997, *Ecology and Empire: environmental history of settlers societies*, Pietermaritzburg, University of Natal Press.
- Gunner L., 2005, "Remapping land and remaking culture: memory and landscape in 20<sup>th</sup>-century South Africa", *Journal of historical geography*, n° 31, 281-295.
- Guyot S., 2006, *Rivages Zoulous: l'environnement au service du politique en Afrique du Sud*, Paris, IRD & Karthala.
- Guyot S., 2007, *Green Disputes? A French geographer perspective on KwaZulu-Natal coastal environmental conflicts*, University of Paris X and IRD, on line [http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/19/91/71/PDF/Zulushores\\_pdf.pdf](http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/19/91/71/PDF/Zulushores_pdf.pdf)

- Guyot S., 2009, "What are Eco-Frontiers? Spatial patterns of ecological appropriations rooted in South African and Chilean contexts", *Évalué par Antipode*.
- Hilson G., 2002, "An overview of land use conflicts in mining communities", *Land use policy*, n° 19, 65-73.
- Hohl A., Tisdell A., 1994, "Conservation networks, integrated and sustainable land use in a tropical frontier — the Cape York Peninsula region, Australia", *The Environmentalist*, vol.14, n° 4, 253-269.
- Honey M., 1999, *Ecotourism and sustainable development: who owns paradise?*, Washington, Island Press.
- Ishiyama N., 2003, "Environmental justice and American Indian tribal sovereignty: case study of a land-use conflict in Skull Valley, Utah", *Antipode*, vol. 35, n° 1, 119-139.
- Khan F., 2002, "The Roots of Environmental Racism and the Rise of Environmental Justice in the 1990s", in McDonald, D., (éd.). *Environmental Justice in South Africa*, Athens/Cape Town, Ohio University Press/UCT Press.
- Kutner L., 1994, *Environmental discrimination: a bibliography*, Council of planning librarians.
- Onfray M., 2007, *Théorie du Voyage*, Paris, Essais Poche.
- Payne D., 1996, *Voices in the wilderness: American nature writing and environmental politics*, London, University Press of New England.
- Pulido L., 2000, "Rethinking environmental racism: white privilege and urban development in southern California", *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 90, n°1, 12-40.
- Ramutsindela M., 2003, "Land reform in South Africa's national parks: a catalyst for the human-nature nexus", *Land use policy*, n° 20, 41-49.
- Ramutsindela M., 2004, *Parks and people in postcolonial societies: experiences in Southern Africa*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.
- Rodary E., Castellanet C., Rossi G., 2003, *Conservation de la nature: l'intégration impossible?*, Paris, Gret, Karthala.
- Turner R., Wu D., 2002, *Environmental justice and environmental racism, an annotated bibliography and general overview focusing on US literature, 1996-2002*, Berkeley, Institute of International Studies, University of California.
- WWF South Africa, 2005, *Annual review 2005*. Stellenbosch, WWF.

---

## Notes

- 1 La mise en valeur de nouveaux territoires pour l'agriculture ou l'extraction minière renverrait plutôt à la notion jumelle de « front pionnier » (Eloy, Le Tourneau, Théry, 2005).
- 2 Difficilement traduisible par « nature sauvage ».
- 3 Un colloque international sur les « eco-frontiers » s'est réuni à l'Université de Limoges du 27 au 30 mai 2009 pour débattre de ces questions. Cet article correspond – en partie – à la séance introductive sur la notion. Merci à tous les participants pour leurs commentaires, opinions et relectures.
- 4 Recherche effectuée sur la base des sept néologismes suivants (en français et en anglais) : éco-front, front écologique, éco-conquérant & eco-frontier(s), conservation frontier, eco-settlers. Nous retenons les sites où les termes employés sont suffisamment clairs et explicites. Puis, nous opérons une sélection des acteurs avec pour objectif de rendre compte de manière significative des contours (politiques, idéologiques, thématiques et spatiaux) de la sphère d'utilisation de cet ensemble de néologismes. Une première base de données (voir le document hors-texte n° 1) décrypte les positionnements de onze acteurs utilisant un ou plusieurs de ces sept néologismes. Ils ont été classés par ordre d'importance d'emploi de la notion dans la « rhétorique » présentée sur internet. Le positionnement notionnel des différents acteurs est décrypté en fonction d'une « catégorie d'appartenance », du pays, de l'espace d'action, de l'échelle et des réseaux mis en jeu, de la définition donnée ou supposée, des normes associées, de l'utilisation et instrumentalisation interprétées, des représentations de la nature (psycho-mentales et spatiales) et des conflits d'intérêts potentiels ou avérés.
- 5 Définies dans le sens d'une image qu'un individu se fait d'une situation. Elle sont au confluent des sensations et de la mémoire. La notion de représentation est proche de celle d'état mental, et donc du concept d'intentionnalité.

6 La seconde partie de cet article consacrée à l'Afrique du Sud explicitera les représentations et les modes d'actions d'ONG finalement assez proches de celles qui viennent d'être décrites et en précisera la portée conflictuelle sur le terrain.

7 La nature de la conquête écologique (sorte de synthèse entre les représentations et les projets des acteurs), les enjeux fonciers, la valorisation paysagère, la question « indigène » (ou des populations locales), les arrangements territoriaux et la mise en réseau sont autant de facteurs essentiels à considérer pour expliciter la dynamique des conflits environnementaux dans les fronts écologiques.

8 Travail de contextualisation en appliquant la méthode formalisée par Charrier et Ollitrault (2005).

9 Nous retiendrons le vocable plus léger « d'ONG environnementales », sachant que nous incluons aussi dans ce terme générique certaines associations qui traitent l'environnement du point de vue des questions foncières ou sociales rencontrées par les populations locales.

10 Khan 2002 ; Turner & Wu, 2002. "The equitable treatment of all people, regardless of race, income, culture, or social class, with respect to the development, implementation, and enforcement of environmental laws, regulations, and policies" : <http://www.deq.state.la.us/evaluation/tri/glossary.htm>

11 Cock & Koch, 1991; Kutner, 1994 ; Khan 2002 ; Pulido, 2000. "Environmental racism' is a form of environmental injustice in which the impacts are identified as falling primarily on people of color. The term was coined in a 1987 study drawing together US census data and government data on the location of toxic waste sites; the study documented clear patterns which show that communities with greater minority percentages of the population are more likely to be the sites of commercial hazardous waste facilities." ([www.eco-justice.org/lexicon.asp](http://www.eco-justice.org/lexicon.asp)).

12 Cas de l'EJNF : Environmental Justice Networking Forum basé à Cape Town et qui en dénonçant le racisme environnemental a participé à lutte contre l'apartheid et a plaidé pour certaines rétrocessions foncières.

13 Cas du WWF-South Africa basé à Stellenbosch et longtemps dirigé par Anton Rupert, homme d'affaires influent du temps de l'apartheid.

14 Collaboration de Mandela et Rupert pour initier les parcs transfrontaliers de la paix (Guyot, 2006).

15 Certaines ONG rentrent difficilement dans une catégorie, donc on leur a associé deux catégories. Ceci démontre bien leur identité mouvante.

16 <http://www.biodiversityhotspots.org/xp/Hotspots/maputaland/Pages/default.aspx>

17 D'ailleurs, l'existence ou non du terme sur la toile nous renseigne sur la généralisation ou non de son emploi et/ou dans quel sens. Parfois le terme a de nombreuses occurrences en anglais et donc nous l'avons traduit en français. En revanche certains termes ne présentent aucune occurrence virtuelle mais nous pensons qu'ils font sens, donc nous les proposons ici.

18 Nous mettons entre (...) l'occurrence anglaise. Les termes en gras indiquent qu'ils sont déjà présents sur la toile.

19 D'autres publications collectives sont en projet pour approfondir les jeux d'acteurs locaux en relation avec les questions foncières et territoriales dans le cadre du colloque sur les fronts écologiques entre terr(itoir)e, paysages et réseaux, qui s'est tenu du 27 au 30 mai 2009 à l'Université de Limoges : <http://www.flsh.unilim.fr/recherche/diapo/ecof/ecof.html>

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Sylvain Guyot, « Fronts écologiques et éco-conquérants : définitions et typologies. L'exemple des « ONG environnementales en quête de Côte Sauvage (Afrique du Sud) » », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Environnement, Nature, Paysage, document 471, mis en ligne le 05 octobre 2009, consulté le 27 mai 2015. URL : <http://cybergeo.revues.org/22651> ; DOI : 10.4000/cybergeo.22651

---

### ***À propos de l'auteur***

#### **Sylvain Guyot**

Maître de Conférences, Université de Limoges, Département de Géographie, FLSH, UMR GEOLAB, 39E rue Camille-Guérin, 87036, LIMOGES Cedex, 05 55 43 55 83, [Sylvain.guyot@unilim.fr](mailto:Sylvain.guyot@unilim.fr)

---

### ***Droits d'auteur***

© CNRS-UMR Géographie-cités 8504

---

## Résumés

Le terme de front écologique est un néologisme à plusieurs facettes : notion définie et instrumentalisée par des acteurs (ONG environnementales) ; représentation psycho-mentale et spatiale fondée sur une vision euro-péo-centrée de la nature ; et catégorie spatiale, objectivable à travers différents paramètres. De manière transversale un front écologique se caractérise par une valeur écologique, une appropriation écologique, un processus spatio-temporel et un contrôle externe (exemple : les éco-conquérants). La conquête d'un front écologique est motivée par le contrôle (financier, pouvoir ou idéologique) d'un espace doté d'une valeur intrinsèque importante qu'elle soit biologique, paysagère et par conséquent...financière. De fait, les conflits d'usages ou conflits environnementaux sont inhérents à la dynamique des fronts écologiques. Ils génèrent des processus de conquête, souvent temporaires et transitoires et prenant place sur une aire aux contours flous à partir d'une tête de pont bien identifiée. Les éco-conquérants sont en général exogènes à la zone considérée et ont des profils variés. L'exemple de la Côte Sauvage montre comment s'opère l'appropriation et le contrôle d'un espace littoral à la biodiversité remarquable par un réseau d'ONG environnementales pouvant être regroupés dans différentes catégories (justice environnementale, éco-capitalisme conservationniste, racisme environnemental aseptisé et orientation éco-spirituelle). La grande variété de profils d'éco-conquérants peut être analysée à travers une esquisse typologique (éco-colons, éco-guerriers, éco-touristes, éco-racistes etc.) qui permet de formaliser une terminologie pouvant servir à illustrer d'autres situations.

## Eco-frontiers and eco-settlers: definitions and classifications. Environmental NGOs networking on the South African Wild Coast

The aim of this paper is to define “eco-frontiers,” both theoretically and methodologically. Our argument is illustrated and detailed by examples taken in South Africa (Wild Coast). “Eco-frontier” is a tri-dimensional idea. Firstly, it is an existing notion, normalised, used and instrumentalised by groups of stakeholders like environmental NGOs. Secondly, it is a psycho-mental and spatial representation conveyed by a westernised imaginary of nature. Finally, eco-frontier is also a spatial category that can be understood through different parameters. Transversally, eco-frontiers are real or mental spaces marked by strong ecological and aesthetic values which are coveted by various stakeholders. Many types of ecological appropriations imply different conflicting categories of eco-frontiers: e.g., wilderness, landscape, and extractive use. Eco-frontiers are transitory and temporary spaces characterised by specific geographical parameters: a pioneer gateway opened to an isolated and low population density area, weakly bounded by unattainable limits; an ecological appropriation done virtually or physically by groups of eco-settlers; and a group of local inhabitants offering mixed reactions. Eco-frontiers create very complex situation for stakeholders disputing different legitimacies based on different uses of ecosystems, resources, or land. Winning ecological appropriations tends to shape new spatial patterns: e.g., conservation enclave, urban sprawl (tourism activity or peri-urbanisation), or wasteland. The South African example (the Xolobeni area, Wild Coast) illustrates a “wilderness versus extractive” eco-frontier with a detailed focus on environmental NGOs. This example is used to understand what are the different categories of eco-settlers which can be generalised.

## Entrées d'index

**Mots-clés** : acteurs, Afrique du Sud, Côte Sauvage, éco-conquérant, front écologique, ONG, réseaux, typologie, Xolobeni

**Keywords** : classification, eco-frontier, eco-settler, networks, NGO, South Africa, stakeholders, Wild Coast, Xolobeni

**Notes de la rédaction** Sites WEB utilisés indiqués en note de bas de page.

Entretiens effectués sur la Wild Coast cités dans le texte : deux missions principales, en septembre 2005 et en octobre-novembre 2007.

---

Stéphane Héritier, Xavier Arnauld de Sartre, Lionel Laslaz et Sylvain Guyot

## **Fronts écologiques : dynamiques spatio-temporelles et dominations multi-scalaires**

Proposition d'une grille de lecture des processus de « colonisation écologique »

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Stéphane Héritier, Xavier Arnauld de Sartre, Lionel Laslaz et Sylvain Guyot, « Fronts écologiques : dynamiques spatio-temporelles et dominations multi-scalaires », *L'Espace Politique* [En ligne], 9 | 2009-3, mis en ligne le 20 janvier 2010, consulté le 16 mai 2015. URL : <http://espacepolitique.revues.org/1453> ; DOI : 10.4000/espacepolitique.1453

Éditeur : Département de géographie de l'université de Reims Champagne-Ardenne  
<http://espacepolitique.revues.org>  
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :  
<http://espacepolitique.revues.org/1453>  
Document généré automatiquement le 16 mai 2015.  
Tous droits réservés

Stéphane Héritier, Xavier Arnauld de Sartre, Lionel Laslaz et Sylvain Guyot

## Fronts écologiques : dynamiques spatio-temporelles et dominations multi-scalaires

Proposition d'une grille de lecture des processus de « colonisation écologique »

- 1 Les interventions du colloque de Limoges sur les « fronts écologiques » ont montré que la question des *ecofrontiers* a été formalisée dans un contexte géopolitique et géographique particulier : celui de l'Afrique du Sud et des régions où la colonisation a établi une ségrégation à la fois sociale et raciale. Toutefois, toutes les situations territoriales ne sont pas déterminées par cette configuration qui peut être une composante majeure, mais non exclusive, des fronts écologiques.
- 2 Annonçons immédiatement que cette réflexion conclusive prend le parti de ne pas remobiliser systématiquement tout l'arsenal théorique sur les frontières et les fronts pionniers, largement abordés par tous les auteurs dans les articles de ce dossier. Elle constitue volontairement un essai de réflexion et relève plus de la forme de l'essai que de celle de l'article traditionnel. L'ensemble des notions abordées dans ces pages se réfèrent aux articles du présent numéro de *L'Espace Politique*, à la lecture desquels les auteurs de ces pages renvoient.
- 3 Ce néologisme « à plusieurs facettes » (Guyot, 2009a) offre la possibilité de penser d'une manière plus subtile et plus complète un certain nombre d'évolutions spatiales en lien avec la frontière, notamment lorsque son ouverture ne concerne pas seulement les enjeux liées aux ressources mais bien ceux qui sont liées à l'environnement en général, ou à des questions écologiques. Il permet aussi de repenser la notion de front, dans le sens que lui donne J. Levy (2003, p. 382) comme « *ligne mobile d'interface entre deux espaces* ».
- 4 Ainsi, si la théorie de la frontière, en son sens étatsunien (la *frontier* de Turner), constitue une sorte de modèle d'analyse des processus d'appropriation territoriale, c'est aussi en raison de deux éléments essentiels : d'abord, le rôle dans la construction de valeurs et d'une mythologie politique propre aux Etats-Unis, ensuite en raison de la fonction créatrice de la Frontière en matière de l'engagement de l'individu (et de son corollaire, l'individualisme) qui constitue historiquement l'un des fondements de la démocratie américaine. Cette analyse *a posteriori* a largement contribué à construire la mythologie de la Frontière, comme élément fondateur de la nation étatsunienne. Elle ne se retrouve qu'incomplètement dans les fronts pionniers d'Amazonie ou d'Asie du Sud-Est par exemple. Pas plus, elle ne peut être appliquée telle quelle à l'Australie ou à la Nouvelle Zélande, ou a fortiori, à l'Afrique du Sud, en raison de la production territoriale particulière née des colonisations (par les Boers puis les Anglais), de la ségrégation et de l'apartheid, des recompositions lentes depuis son abolition.
- 5 Il en va de même pour les phénomènes de colonisation écologique, qui ne peuvent être analysés à l'aune de processus à l'œuvre que dans certains contextes, ceux-ci dussent-ils être emblématiques de la notion d'*ecofrontier*. C'est pour disposer d'une approche à la fois dynamique et systémique des processus de colonisation écologique que cet article propose de mettre en perspective les situations de quelques exemples situés hors de l'Afrique du Sud. Nous chercherons ainsi à dépasser les spécificités de tel ou tel contexte territorial afin de montrer l'aspect opératoire de la notion de front écologique. Pour ce faire, nous commencerons par poser un certain nombre de principes qui peuvent guider l'appréhension des fronts écologiques. Ces principes, au nombre de quatre, nous serviront à formuler une première grille de lecture de ces fronts, grille dont nous testerons l'opérationnalité dans trois types de fronts écologiques. Nous mettrons alors en évidence certaines limitations de la première grille de lecture, raison pour laquelle nous proposerons une seconde grille de lecture, plus complexe et qui nécessite, pour être comprise, d'être fondée sur la première.



## 1. Posture et justification par rapport au cas sud-africain

6 S. Guyot (2009a) propose une définition à trois dimensions du front écologique :

« Le terme de front écologique est un néologisme à plusieurs facettes. C'est d'abord une notion définie, utilisée voire instrumentalisée par des groupes d'acteurs, comme les ONG environnementales. C'est aussi une représentation psycho-mentale et spatiale reposant sur une vision euro-péo-centrée de la nature. Le front écologique renvoie enfin à une catégorie spatiale, objectivable à travers différents paramètres. » (Guyot, 2009)

7 Cette conception, qui fait référence à plusieurs univers de sens, est complexe dans la mesure où la notion de front écologique renvoie à un positionnement de géographie politique critique qui s'explique en partie, mais pas uniquement, par son lien au contexte sud-africain. Les dimensions du front écologique demeurent complexes. Elles englobent des lieux qualifiés comme tels par des groupes non coordonnés entre eux. Elles postulent également une attitude intellectuelle qui serait caractéristique d'un certain Occident (le régime colonial) et une réalité spatiale (la fermeture des territoires sous prétexte de mise en réserve et l'exclusion des populations). Afin de se dégager des paradigmes liés aux héritages coloniaux, nous proposons, dans cette partie, d'éclaircir quatre postures qui vont permettre de libérer les différentes catégories à l'œuvre dans la notion de front écologique des conceptions spécifiquement sud-africaines.

### Dépasser les paradigmes coloniaux et postcoloniaux

8 Nombre d'analyses de fronts écologiques montrent les dominations qui sont à l'œuvre dans la création de cette catégorie : apportée par des extérieurs (*outsiders*), elle est supposée s'imposer à des locaux (les *insiders*). La définition de front écologique, proposée par S. Guyot lorsqu'il écrit que le « *front écologique est porté par une vision occidentale de l'environnement* » (Guyot, 2009a), permet de faire un raccourci entre front écologique et paradigme colonial. Dans le cas sud-africain (Guyot, 2009b), et plus largement en Afrique (Giraut *et al.*, 2005 ; Rodary *et al.*, 2003), les héritages coloniaux ont laissé des traces considérables car ils ont modelé les relations sociales et politiques, tout en se contentant de « marchandiser » les ressources naturelles (Griffiths et Robin, 1997 ; Beinart et Hugues, 2007). S'il semble utile de dépasser les paradigmes coloniaux et postcoloniaux, ce n'est pas pour en disqualifier l'intérêt ni pour réfuter les effets historiques de la colonisation sur les sociétés colonisées, mais plutôt – et au-delà de ce qu'a pu écrire Ripoll (2006) sur l'importance de cette approche – parce qu'ils constituent la base d'une réflexion plaçant l'Europe, et plus largement l'Occident, comme les principaux responsables du processus. Or l'histoire de l'humanité montre que des empires non occidentaux ont existé et imprimé leur marque sur d'immenses espaces continentaux : la Chine médiévale sur l'Asie continentale, le Royaume du Dahomey sur l'Afrique de l'Ouest, l'Empire ottoman, plus près de nous la Russie tsariste puis soviétique sur le Caucase ou encore le Japon sur l'Asie du Sud-Est au XX<sup>e</sup> siècle. En revanche, le dénominateur commun est bien celui de la *domination*, dont David Harvey a largement montré la fécondité en termes d'analyse (Harvey, 1990 et 2008). Cette notion permet à l'analyse de dépasser le contexte sud-africain dans l'identification du front écologique.

9 La notion de front écologique dispose d'une dimension opératoire à condition de dépasser cette double posture, et même de dépasser l'analyse des rapports Nord-Sud au profit du concept de *domination* (Harvey, 1990) et de l'appliquer de manière combinée à toutes les échelles, depuis l'échelle individuelle jusqu'à l'échelle mondiale. Que la domination se fonde, à l'échelle mondiale, sur un ensemble de constructions mentales en grande partie héritées de l'histoire coloniale caractérisée par une approche euro-péo-centrée ne fait pas de doute. Toutefois les processus de domination ne se réduisent pas à cette histoire coloniale et à la recomposition des rapports postérieurs qui fondent une partie des paradigmes post-coloniaux et dont Jacobs (1996) a montré les limites ; une domination qui peut s'opérer avec des formes de violences ou de contraintes à différentes échelles ou entre différents groupes parties-prenantes.

10 Ajoutons enfin, dans le cadre de la domination, le transfert des rapports à la nature de l'Occident vers d'autres régions du monde (Rodary *et al.*, 2003 ; Berdoulay et Soubeyran, 2000). Des phénomènes voisins, plus insidieux conduisent aujourd'hui à diffuser des doctrines

telles que le développement durable, dont les présupposés peuvent constituer une nouvelle forme d'imposition de concepts occidental-centrés (Rist, 1996 ; Mancebo, 2006).

- 11 La complexité des situations concrètes, en particulier dans le cas des fronts écologiques, devrait permettre de reconsidérer cette position. D'abord, et peut-être tout simplement, parce que l'Occident n'est pas le seul « défenseur » de l'environnement, pas plus qu'il n'agit massivement pour la défense de l'environnement. La défense de l'environnement peut prendre différentes formes, dont l'Occident n'a pas le monopole, loin s'en faut : la défense des inégalités écologiques, qui est une forme de défense de l'environnement, est le mot d'ordre d'associations qui peuvent agir totalement en dehors de la modernité occidentale, alors que des groupes de populations dépendant fortement de leur milieu naturel ont tout intérêt à le préserver. En outre, l'action de l'Occident ne saurait être considérée que sous le prisme de la défense de l'environnement, les nombreux débats sur l'opportunité de telle ou telle mesure écologique qui agitent nos pays occidentaux en sont sans doute la meilleure preuve. En fait, il apparaît même difficile de qualifier l'attitude de l'Occident à l'égard de l'environnement tant celle-ci s'avère multiforme. Même si des attitudes de domination déguisées sous des atours écologistes sont possibles voire courantes, il apparaît nécessaire de bien distinguer ces attitudes possibles de la nature même des notions liées à l'environnement, en particulier du front écologique. Ainsi l'Occident n'est-il pas un tout uniforme et indivisible, mais un ensemble composite où les rapports de force sont fluctuants dans le temps et dans l'espace.
- 12 De surcroît, la notion de domination présente l'avantage de laisser la porte ouverte à des recompositions entre les forces, tandis que la dialectique colonial/post-colonial implique une relation définissant une fois pour toutes le dominant et le dominé ou encore le coupable et la victime. Elle offre, enfin, la possibilité de dégager la réflexion des positions binaires ou simplement éthiques. Elle permet ainsi de considérer la plasticité des relations de domination, d'envisager leur évolution, leur retournement et leur utilisation par les différents acteurs : de ce fait, les situations de tension, de conflit ou de négociation ne se traduisent pas forcément par la victoire de celui qui occupe une position dominante au début de la discussion. Dans cette perspective, les rapports de forces apparents initialement ne déterminent pas forcément la configuration du résultat (par exemple, les États sont en apparence en position de force institutionnelle par rapport aux ONG qui, quant à elles, peuvent occuper une position de force en termes symboliques) ; l'idée étant de partir du postulat qu'un nombre à la fois varié et élevé d'acteurs peuvent tirer profit de la situation pourtant conflictuelle.

### La finalité du front : sa stabilisation. Front écologique ou front de colonisation écologique ?

- 13 La nature du front écologique nous semble pouvoir être utilement questionnée par rapport à celle du front de colonisation. En dépit de ce que la notion de colonisation pourrait suggérer (cette notion est empruntée à l'écologie), le front de colonisation n'est pas l'arrivée d'une nouvelle espèce – l'homme – dans un écosystème qui ne serait pas le sien. Les études présentées par les articles de ce numéro ont montré qu'un front pionnier est surtout le remplacement d'un ordre socio-spatial par un autre. Aux États-Unis par exemple, l'ordre socio-spatial des Amérindiens a été remplacé par une prise de possession liée à la domination de néo-américains originaires d'Europe. En Amazonie, un phénomène similaire, caractérisé par des jeux de forces spécifiques au pays concerné, est observé. Il se traduit par l'extension des sociétés nationales sur l'espace de vie des Indiens. Ainsi, si on devait respecter la rigueur conceptuelle des écologues, on devrait parler non de front de colonisation, mais de front d'invasion.
- 14 L'état d'instabilité qui caractérise le front pionnier (comme dans la conception de la *frontier* de Turner) alimente en partie ses modalités de progression. Dans le modèle turnérien, le front se stabilise à un moment donné marquant la fermeture de la Frontière, ce qui conduit Turner à écrire que « *quatre cent ans après la découverte de l'Amérique, au terme d'un siècle vécu sous le régime de la Constitution, la frontière est finie, et avec elle s'est fermée la première période de l'histoire américaine* » (Turner, 1893).
- 15 La fermeture, autrement dit la « fin », de la frontière marque l'achèvement d'un processus dynamique, qui suggère en retour une temporalité : cette dernière permet de considérer la

durée du processus, les éléments d'instabilité qui lui permettent de maintenir son état pendant un certain nombre d'années ou de décennies et les éléments de stabilité qu'elle produit (découpage territorial, implantations paysannes, bourgs et villes, délimitation des périmètres des municipalités, des circonscriptions judiciaires, etc.) et qui permettent d'en fixer les limites.

16 La distinction est importante, car s'il est possible de considérer que le front pionnier accompagne la diffusion d'une certaine modernité dans des espaces *a priori* étrangers à son élaboration, le front écologique peut être considéré comme la volonté de remplacer l'ordre socio-spatial issu de cette conquête moderne par un ordre socio-spatial venu d'une autre modernité, une modernité écologique. Cela est particulièrement explicite dans le cas alpin, où la finitude des territoires conduit à les faire renaître sous une autre forme, jugée plus noble, avec une forme de réminiscence de leur découverte et de leur « invention », sous la forme de leur patrimoine multiforme insoupçonné. Le front écologique, si on le rapporte à la notion de front pionnier, viserait à une transformation durable des usages d'un territoire, en donnant aux préoccupations environnementales une place prédominante.

### Quelles temporalités du front écologique ?

- 17 Les paragraphes précédents suggèrent également de réfléchir à la temporalité car l'instabilité des fronts, qui leur est consubstantielle, demeure en suspens. La question posée par la fermeture de la Frontière américaine induit d'autres interrogations reprises par les autres fronts pionniers... qui, eux-mêmes se stabilisent pour entrer dans une phase de relative constance politique, économique ou encore foncière. La temporalité d'un front pionnier, ou d'un front économique (dont la fonction principale est l'exploitation des ressources) est assez courte à l'échelle humaine, selon des processus qui ont été observés à toutes les échelles tant en Afrique (Dubresson et Raison, 2003), qu'en Amérique du Nord. À un moment donné, un ordre social s'installe durablement et produit des normes d'usage fondées sur des coutumes ou des lois, fixant la propriété individuelle ou collective des ressources.
- 18 Alors qu'un front économique, lui, peut cesser d'exister parce qu'il n'y a plus de ressources à exploiter, un front écologique peut-il atteindre un état d'achèvement, puisqu'il n'est pas directement fondé sur une ou plusieurs ressources mais au contraire sur la transformation permanente du rapport de force entre les parties-prenantes ? Et cela même lorsqu'un État impose ou propose un système de régulation politique qui permet de fixer des limites précises. Ainsi en va-t-il des parcs nationaux, qui ne sont respectés que si l'État qui les a créés impose sa souveraineté dans leurs limites et tant que les textes qui en régissent l'usage sont en vigueur. Autrement dit, la question de la temporalité est ici induite par les modalités déterminant la recomposition permanente des forces dans le front écologique.
- 19 Cette troisième posture interroge donc la stabilité du front. Les théories de la frontière ont appris à distinguer plusieurs phases dans le développement d'un front pionnier (ouverture, composition d'un ordre social perturbé et progressivement régulé, fermeture). Si le front pionnier constitue l'étape qui permet de passer d'un état initial (qui n'est pas un état de nature) à un état final (la région, intégrée à la société qui a lancé la colonisation), ce front pionnier comporte plusieurs périodes distinctes. Ainsi, Albaladejo *et al.* (1997) ont-ils proposé une théorie de l'évolution des fronts pionniers en plusieurs phases, théorie qui a la particularité de considérer que chaque phase peut déboucher sur un résultat imprédictible. En intégrant le temps dans le front pionnier, ils intègrent la non-mécanicité de l'évolution pionnière, et ouvrent un champ de réflexion pour l'étude concrète des dynamiques à l'œuvre à l'intérieur de chaque phase. La phase de l'ouverture du front, conduisant à la transformation d'un espace, est évidemment un des temps forts. Cela implique que la recherche s'y intéresse particulièrement, car des directions prises à ce moment là peuvent conditionner les évolutions futures, que ce soit par des aménagements ou des textes de loi contraignants. Mais ce n'est pas la seule phase essentielle, il nous semble intéressant de distinguer la période de colonisation des phases menant à la stabilisation – comme nous le proposerons dans les définitions à venir.
- 20 On ne peut de ce fait pas parler de stabilisation du front écologique mais d'équilibre dynamique. On peut, pour filer la métaphore biologique esquissée plus haut sur les fronts de colonisation, dire que l'équilibre d'un front écologique est toujours instable, comme l'est un

écosystème. Celui-ci peut entrer en crises, et sortir de ces crises transformé (en mutation) ou au contraire avoir absorbé la crise pour s'être réinventé (on parle alors de résilience). Du point de vue des temporalités, on pourrait souligner trois phases qui ne sont pas systématiques.

1. La conquête initiale,
2. La phase de culmination, d'apogée et de structuration territoriale, temporellement instable et très conflictuelle comme toute apogée. C'est au terme de cette phase que le front prend sa configuration dominante
3. Mais plusieurs scénarii sont possibles selon les configurations :
  - a. Un peut rencontrer une sorte d'équilibre dynamique, dans la stabilisation sous la forme d'une unité de conservation (Parc national, patrimonialisation Unesco). Mais un parc ne saurait être un état stable de fermeture de la frontière. Un parc est toujours à la conquête de nouveaux labels et formes de reconnaissances divers et variés, type PMNH ; et de l'autre les conflits fonciers et les différentes formes de contestations se renouvellent, pour contester le nouvel ordre établi.
  - b. Il peut se produire une crise, qui aboutirait au renversement du système dominant-dominés, et se traduit par une hypogée.
  - c. L'abandon du front

21 En tout état de cause, le front écologique ne saurait être appréhendé que comme un processus constamment instable.

## L'instrumentalisation des discours autour des fronts écologiques

22 Les discours sont un élément de perpétuation de l'instabilité du front. Ne pourrait-il pas être envisagé comme un moyen, pour les locuteurs des discours, de faire durer l'action ? C'est-à-dire de faire durer les conditions d'exploitation des ressources ou de maintenir en tension les questions écologiques pour maintenir l'instabilité du front et en éviter la stabilisation ? Dans ce contexte, S. Guyot (2009) suggère que les ONG ont un intérêt direct à l'entretien du front écologique.

23 Motivé par une autre finalité, les entreprises minières ou forestières sont mues par un intérêt identique pour des raisons très différentes qui tiennent à la limitation de la régulation étatique et à leur possibilité d'élaborer des discours fondés sur l'apport de l'entreprise en faveur du développement économique local, comme c'est le cas des entreprises minières en Amérique latine, ou encore en Inde. Dans ce pays, les ONG environnementalistes nationales et internationales ont fait pression sur le gouvernement qui a suspendu le « *permis temporaire de travail accordé à l'entreprise Kudremukh Iron Ore Company (KIOCL) pour qu'elle poursuive l'extraction de fer dans le parc national Kudremukh, (région des Ghats de l'Ouest dans l'État de Karnataka)* » (Carrere, 2004). Les tensions observées autour de ce parc et le succès rencontrés par les ONG écologistes attestent de la vivacité des rapports de force dans les espaces protégés.

## 2. Le Front écologique : une articulation des échelles et des acteurs

24 À partir de ces quatre postures et en prenant en considération la proposition de S. Guyot de considérer six variables d'analyse (Guyot, 2009b) pour les fronts écologiques (*conquête écologique-représentation ; enjeux fonciers ; valorisation paysagère ; enjeux autochtones ; ententes territoriales et politiques ; réseau*), il est possible de distinguer les éléments statiques des éléments dynamiques permettant de dégager la distinction entre les deux syntagmes suivants :

25 a) *Ecofrontier* – **Ecofront** – (avec une connotation plus militaire, de type « opération commando ») Phénomène concernant un lieu ou espace d'exploitation (temporairement) fondé sur la valorisation des ressources (matérielles ou idéelles), qui ne s'inscrit pas dans la durée et se traduit par un retour à un « *statu quo ante* + ». Cette étape peut être comprise, si un processus de stabilisation se met en place, comme la phase initiale de colonisation.

26 b) *Ecological frontier* – **Front écologique** – processus dont les fondements, les dynamiques et les actions sont directement liés à des discours écologiques (environnementaux) et dont la

finalité vise à la construction et à la stabilisation (ou à la pérennisation) de formes normées d'occupation (sous la forme d'espaces types d'espaces naturels protégés – parcs nationaux, ou provinciaux, etc.) du territoire intégrant principalement des dimensions environnementales. Cette seconde acception retient plus particulièrement notre attention dans les paragraphes qui suivent.

## Proposition d'une grille de lecture

- 27 Ces éléments étant posés, il est possible de proposer une grille de lecture (figure 1) des fronts écologiques, voire plus largement des fronts d'invasion, qui prenne en compte les différentes dimensions de l'usage de l'espace et les différents niveaux scalaires auxquels se décident les usages d'un espace.

**Figure 1 - Grille de lecture des dynamiques territoriales dans les fronts écologiques.**

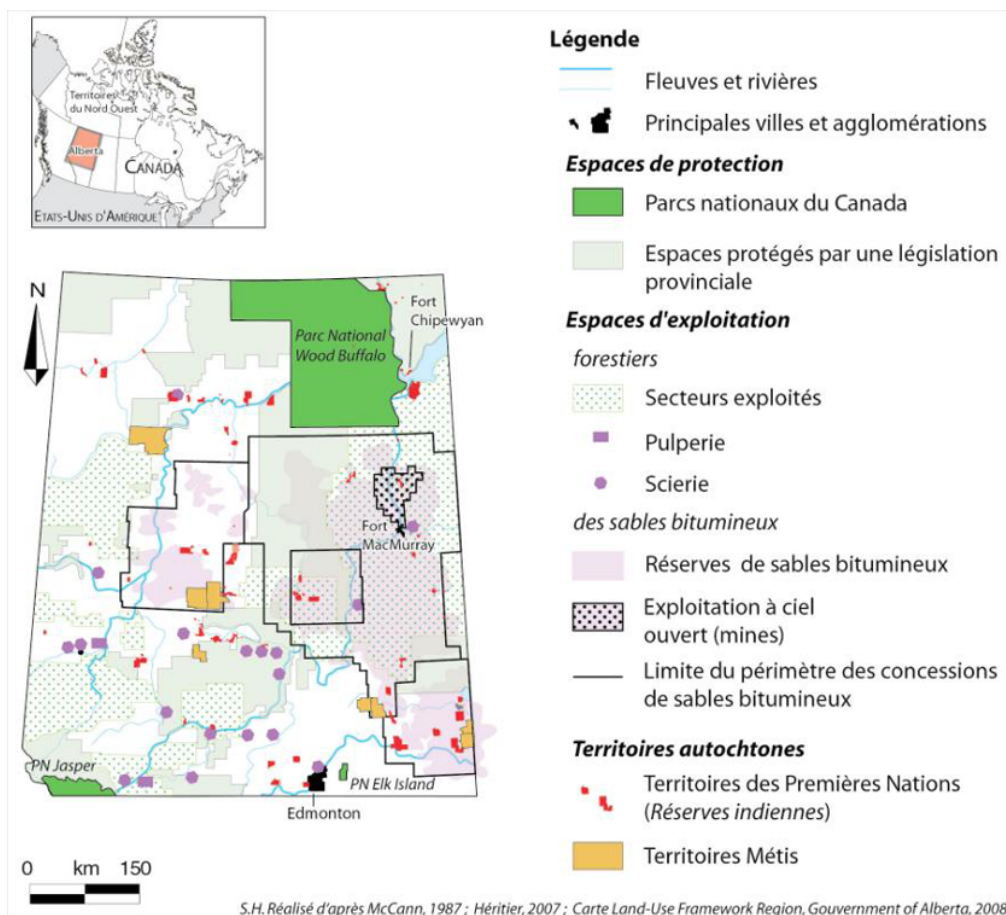
		Acteur			
		Politique	Économique	Environnemental	Loisirs / Tourisme
Échelle	International				
	National / fédéral				
	Régional / étatique				
	Local				

- 28 La grille de lecture offre en ligne une vision des « coalitions d'intérêts » qui gèrent un espace, c'est-à-dire de ces réseaux d'acteurs ayant le même intérêt et agissant, collectivement ou individuellement, pour la défense de cet intérêt. La finalité de l'action territoriale de l'acteur politique est l'exercice de sa souveraineté ; celle de la filière économique est l'usage des ressources pour la production de richesses. L'acteur environnemental veut préserver ces ressources, quand l'acteur touristique cherche plutôt à en jouir et à en tirer profit. Évidemment, chacune de ces modalités d'action n'implique nullement que chaque acteur soit homogène ou qu'il poursuive les mêmes buts. Par ailleurs, chaque acteur peut en fonction des circonstances avoir une orientation politique puis économique, ou plusieurs d'entre elles conjointement. La diversité est, là au moins autant qu'ailleurs, primordiale. De même, les modalités ne sont pas exclusives les unes des autres : la logique de l'action sur un espace que l'on peut déceler est le fruit d'un compromis entre ces différents acteurs.
- 29 Ensuite, les colonnes déclinent les niveaux scalaires auxquels les différents acteurs sont situés. Chaque acteur peut poursuivre ses propres objectifs, mais il ne pense pas forcément son rapport à l'espace de la même manière selon les niveaux scalaires auxquels il se situe. Ainsi, peut-il y avoir des conflits de souveraineté entre les acteurs politiques selon qu'ils se situent à un niveau national, infra-national, local voire international. De même pour les acteurs économiques, environnementaux, etc.
- 30 Cette grille de lecture a l'avantage d'introduire une certaine complexité dans l'étude des fronts écologiques. Si un front écologique induit une survalorisation environnementale dans les choix d'usages d'un espace, cette grille nous rappelle que cette survalorisation doit compter avec d'autres acteurs, qui ont leur propres choix, et qu'elle peut être certes pensée à un niveau international, mais qu'elle nécessite, pour passer les différents niveaux scalaires, des alliances avec d'autres acteurs. Enfin, elle établit les décisions transcalaires, les hiérarchies et les rapports de force entre acteurs en fonction de leur échelle d'intervention.
- 31 Nous voudrions tester l'opérationnalité de cette grille de lecture à partir de trois exemples de fronts de colonisation pris dans des contextes nationaux fort différents dans l'ouest canadien, en Amazonie et dans les Alpes.

## L'exemple de l'Alberta

32 La contextualisation du cas albertain ayant été développée par S. Héritier dans ce numéro, les paragraphes suivants se concentreront sur l'application de la grille de réflexion exposée dans le paragraphe précédent en concentrant le propos sur la situation actuelle (figure 2). Le parc Wood Buffalo est localisé à la limite entre l'Alberta et les Territoires du Nord Ouest. Il est situé au cœur d'un vaste espace rural, grand comme la moitié de la France et faiblement équipé. La carte montre (zone grisée) une localisation entre 55° et 60° de latitude Nord, aux marges de ce que les géographes canadiens appellent « l'œcoumène principal », c'est-à-dire la partie la plus peuplée du pays (Hamelin, 1980 ; Robinson, 1989). La région en grisé est également très faiblement peuplée (entre 0,1 et 0,9 hab/km<sup>2</sup>) et elle est soumise depuis quelques décennies seulement (principalement depuis les années 1960) à une exploitation de ses ressources forestières, minières et surtout en sables bitumineux (Héritier, 2007 ; Manzagol, 2007).

**Figure 2 - Un front écologique canadien : l'exemple du nord albertain**



33 Depuis près de cinq décennies, les enjeux écologiques ont progressivement attiré l'attention, multipliant des lignes de fractures entre les acteurs locaux, créant des relations complexes et tendues entre les entreprises privées, les pouvoirs publics provinciaux et fédéraux, les populations locales, les associations écologistes, les peuples autochtones, les communautés rurales principalement. Ils occupent même le devant de la scène depuis plus de vingt ans car elles recouvrent des questions à plusieurs échelles :

- A l'échelle des individus et des communautés, des inquiétudes concernant la santé publique (pollution des eaux principalement) ;
- Aux échelles régionales et locales, des questions foncières (usage et propriété des terres, contestées par les autochtones, ce qui entraîne des litiges fonciers et des procédures judiciaires) ;

- A l'échelle des bassins versants, des questions d'usage des ressources (notamment la ressource en eau, essentielle aux usines de fabrication de pâte à papier comme aux industries des sables bitumineux) ;
- A l'échelle nationale, des tensions (dans certains cas) entre le Fédéral et la Province ;
- A l'échelle internationale, des questions liées aux émissions de gaz à effets de serre, produits dans le cadre de l'exploitation des sables bitumineux, et de la qualité des eaux arctiques, les eaux de l'Athabasca et de la Peace River s'écoulant vers l'Arctique (en Mer de Beaufort) par la Slave River et la Mackenzie.

34 La situation du nord de l'Alberta s'inscrit parfaitement dans la perspective d'un front écologique en raison de la nature des enjeux et des tensions et conflits qui se dégagent entre les acteurs. Mais la place des pouvoirs publics réduit les effets délétères (violence, absence de règles, etc.), sans les supprimer totalement (notamment dans une ville pionnière comme Fort Mac Murray, le centre principal de l'exploitation des sables bitumineux dont la population a été multipliée par quinze en moins de vingt ans).

35 Les échelles d'analyse se combinent avec les jeux d'acteurs. Prenons un exemple : la progression vers le nord de l'exploitation des sables bitumineux et la dégradation de l'hydrosystème (prélèvements importants dans les cours d'eau, abaissement des nappes souterraines, abaissement du niveau des lacs à l'aval) dans le secteur protégé du parc national – qui est également inscrit à l'Unesco au titre du Patrimoine mondial – met en évidence l'enjeu environnemental. Les Autochtones luttent depuis une dizaine d'années pour alerter l'opinion publique et faire reconnaître les effets dégradants de l'exploitation. Ils sont soutenus par des ONG écologistes et commandent des études scientifiques pour faire valoir leur point de vue... car ils n'accordent pas de réelle confiance aux études gouvernementales ou aux études d'impact environnemental (*Environmental Impact Assessment*) imposées dans le cadre de la Loi Canadienne sur l'Évaluation Environnementale.

36 La politique d'attribution des permis d'exploitation (déjà plus de 2800 permis en 2009<sup>1</sup>) montre que les acteurs politiques provinciaux soutiennent globalement l'action des acteurs économiques dans cette région (importance des revenus issus de la production de pétrole) et l'action de l'échelon national est ambiguë selon la tendance politique du moment (actuellement le Premier Ministre canadien Steven Harper est clairement favorable à l'exploitation ce qui éclaire aussi son attitude vis-à-vis du Protocole de Kyoto). Cette situation introduit des tensions entre acteurs à différentes échelles : par exemple, l'altération et la réduction de la ressource en eau causent des inquiétudes aux communautés autochtones, à l'échelle locale. Elle réduit en outre les possibilités d'un développement d'activités récréatives halieutiques (échelle régionale et nationale – acteurs touristiques et économiques). Par extension l'altération des eaux est susceptible – si un jour l'Unesco accepte de regarder la situation en face – d'avoir des incidences sur le classement au Patrimoine mondial du delta Peace River-Athabasca, au sud du Parc National Wood Buffalo (échelle nationale et internationale – acteurs politiques et environnementaux) (Timoney, 2007). Les enjeux entre les acteurs et leur mobilisation à des niveaux scalaires différents illustrent la complexité des dynamiques à l'œuvre dans l'espace nord-albertain. La présence d'un vaste espace protégé et les concurrences entre les acteurs économiques (entre eux et) avec certains acteurs (à différentes échelles : locaux, nationaux et internationaux) montre la complexité de ce front écologique, dont le fonctionnement dépasse la simple prédation des ressources.

### L'exemple de l'Amazonie

37 La grille de lecture proposée s'applique aussi au cas amazonien. La colonisation de l'Amazonie a été lancée au début des années 1970 par la construction de grands axes routiers destinés à intégrer l'Amazonie au reste du Brésil. Lancée par l'État fédéral alors sous la coupe de la dictature militaire, l'entreprise de colonisation est principalement justifiée par des slogans géostratégiques : le premier slogan (« *Intégrer pour ne pas brader* ») justifie la colonisation en disant qu'elle doit contrarier de supposées velléités d'internationalisation (c'est-à-dire de transfert de la souveraineté sur l'Amazonie du Brésil à une autre puissance, voire à une institution internationale) de la forêt amazonienne ; le second slogan (« *La terre sans homme pour les hommes sans terre* ») cherche à faire passer la colonisation pour une réforme agraire.

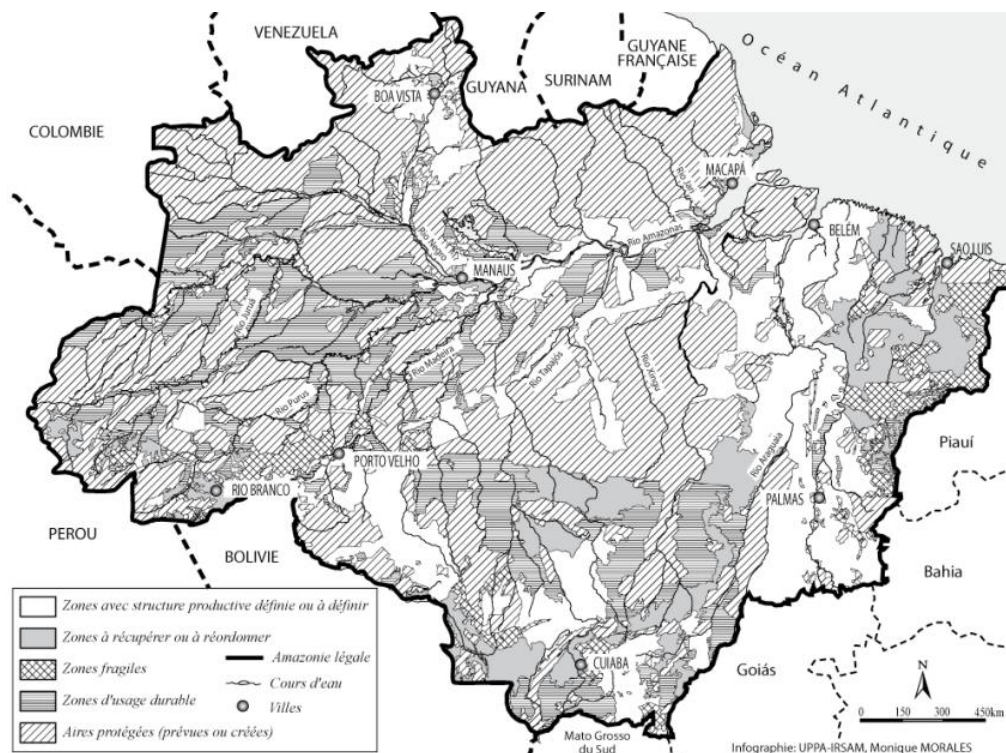
Ces objectifs géostratégiques expliquent une caractéristique majeure de la colonisation des années 1970 : sa très grande efficacité spatiale, au détriment de son efficacité sociale et économique (Léna, 1999).

38 Pourtant, les intérêts économiques sont pris en compte dès le milieu des années 1970. En effet, la crise économique mondiale qui sévit à cette période entraîne une diminution des crédits que l'État a de disponible pour financer la colonisation : ce dernier se rend alors compte qu'il ne peut à lui seul assumer le projet de colonisation de l'Amazonie. Des concessions de grandes superficies de terres, des facilités fiscales, la participation à de grands projets miniers... tels sont les outils qu'utilise l'État pour attirer le capital en Amazonie.

39 L'alliance acteur politique / acteur économique est toujours d'actualité aujourd'hui, mais elle est contrariée par l'irruption, puis la montée en puissance, des arguments environnementalistes. L'environnement est au Brésil fortement lié au social. Sous la dictature militaire en effet, toute défense des intérêts du peuple était interdite car taxée de socialisme ou de communisme. La religion et l'environnement étaient les seules oppositions que tolérait la dictature militaire. D'où le fait que les mouvements sociaux brésiliens se soient tôt saisis de la problématique environnementale. Cela, conjugué évidemment à l'attention internationale portée à l'Amazonie, explique la force de cet acteur dans le cas brésilien.

40 La création d'espaces protégés, qui protègent autant la forêt qu'ils sécurisent la situation foncière des populations autochtones, est actuellement et depuis le début des années 2000 le meilleur indicateur de la montée en puissance des problématiques environnementales. La figure 3 permet de visualiser les espaces protégés ou qui sont en phase de l'être en Amazonie en 2009. On peut véritablement parler de fronts écologiques pour qualifier ces aires protégées dans la mesure où c'est bien l'avancée de modes de gestion mettant l'accent sur l'environnement que l'on voit se réaliser en Amazonie, en opposition aux zones d'exploitation traditionnelle.

**Figure 3 - Zonage agro-écologique de l'Amazonie brésilienne**



41 Mais, parler de la progression des fronts écologiques en Amazonie ne revient pas à mesurer la percolation de l'idéologie occidentale au Brésil. La question des échelles est bien au contraire assez complexe dans le cas de l'environnement au Brésil (Arnauld de Sartre et Taravella, 2010). Comme nous l'avons dit, le mouvement social s'est depuis longtemps saisi de la problématique environnementale. De même, une partie du gouvernement fédéral, au sein du ministère de l'environnement en particulier, cherche à faire adopter un mode de gestion durable



en Amazonie. Une partie des populations locales, alliée à une fraction de l'État fédéral et à une partie de l'opinion et d'ONG internationales, peut être considérée comme faisant partie des éco-conquérants de ces fronts écologiques. Mais d'autres acteurs, situés à d'autres niveaux scalaires, sont par contre des pionniers bien plus traditionnels. Une partie des agriculteurs à la recherche de terres, les détenteurs de capitaux à la recherche des profits que permet l'exploitation non durable de la forêt amazonienne, les pouvoirs politiques locaux et régionaux (à la recherche souvent de l'augmentation des impôts que permet l'activité économique développée sur la forêt) peuvent eux être considérés comme des opposants à ces dynamiques. Les niveaux scalaires jouent dans la progression du front écologique contre celle du front pionnier, mais ils restent structurés en priorité par des intérêts sectoriels (Taravella, 2008).

## Les Alpes, des fronts écologiques ?

- 42 L'article de ce dossier sur la mise en réseau des espaces protégés à l'échelle alpine souligne les limites à considérer ce massif comme le siège de fronts écologiques. Le front désigne en général l'extension du plus vers le moins, du plein vers le vide, de la société vers le milieu (Rosière, dir., 2006, p. 121). Ce sens de conquête s'est relativement inversé dans les Alpes et avec lui les rapports de force : la naturalité, parée de toutes les vertus depuis les années 1970 et dont on légitime l'extension au détriment des espaces équipés, prend ses droits et cohabite avec ceux-ci. La distinction écofront / front écologique proposée plus haut est particulièrement nécessaire pour aborder le cas alpin : si l'on peut, avec certaines limites, parler de front écologique, il est beaucoup plus difficile de parler d'écofronts. En effet, c'est à un changement de logique globale de gestion de l'espace que les écoconquérants s'attèlent plus qu'à des luttes ponctuelles pour préserver des espaces considérés comme « vierges ».
- 43 La création interstitielle d'espaces protégés dans l'arc alpin a fait office de front de résistances et de blocages par rapport à certaines formes de développement dont elle constituait l'idéal inverse : traversées alpines, grands domaines skiabiles, etc. Le tourisme n'exploite pas que des aménités paysagères, *a contrario* du cas sud-africain. Dans le cas alpin, il est parfois développé en contradiction avec une valeur paysagère que d'autres éco-conquérants s'attachent à défendre. Il s'articule aussi sur des équipements lourds considérés *a posteriori* (ou de manière synchrone) comme antagonistes avec l'idée de valorisation paysagère traduite par la patrimonialisation – selon une des six variables mises en avant par S. Guyot (2009) – mais plus par l'artificialisation. C'est le cas des nombreux aménagements pour les sports d'hiver et des infrastructures de desserte qui leur sont associés. De plus, en termes de formes spatiales, le front implique la continuité linéaire, constituant lui-même une discontinuité spatiale entre deux ensembles distincts : or, les espaces protégés sont intrinsèquement caractérisés par des logiques d'archipel, d'éclatement séparés par des espaces de forte artificialisation.
- 44 En outre, l'idée de « *limite ultime* » (Guyot, 2009) se retrouve peu dans un massif aussi humanisé que l'arc alpin : par contre, il sert des discours recréateurs et « renaturalisateurs » d'un espace qui échapperait ainsi à l'écoumène pour revenir à une nature quasi-« originelle » : il justifie donc les discours militants en faveur de la protection et les dérives conservacionnistes les plus proches du fixisme. La crainte actuelle du « changement global » et de ses effets difficilement mesurables sur les milieux en est l'illustration. La « *valeur écologique et esthétique très forte* » (Guyot, 2009), sensée caractériser les « fronts écologiques », interpelle également : outre le caractère fondamentalement subjectif de cette qualité, cela soulève la question du binôme « nature rare » et « nature ordinaire », de la place des espaces ruraux dans cette dernière et de leur appartenance ou non au front écologique. Dans le front écologique proposé en Afrique du Sud, les espaces protégés sont aussi vus comme des outils de colonisation ; ce regard ne s'applique pas au continent européen, mais il s'agit parfois de mise sous tutelle de marges spatiales, qui le sont aussi d'un point de vue économique et social. Néanmoins, la lecture en termes de « domination de l'extérieur sur l'intérieur » demeure à relativiser.
- 45 Les Alpes seraient au final le théâtre de frontières écologiques par défaut, par repli, par transgression de la modernité, et en négation par rapport à la présence humaine. Ce ne sont pas tant des écofronts, où des acteurs s'opposent ponctuellement à d'autres pour défendre un

espace considéré comme « vierge », mais une opposition entre deux logiques (aménagiste et conservationniste) qui maillent le territoire.

46 Plusieurs observations confirment cette vision d'une volonté d'implanter une frontière écologique dans les Alpes. D'abord, la dynamique des conflits environnementaux comme élément constitutif des fronts écologiques est très présente dans l'arc alpin, même si elle prend des formes souvent moins violentes et paradoxalement plus médiatisés qu'ailleurs. Plus que de « *conquêtes et d'appropriations écologistes* » (Guyot, 2009), il s'agit de mise en réseau, avec des contagions « vertueuses », des espaces protégés et du constat d'une victoire de doctrines écologistes et de certaines formes de gestion des territoires, ponctuellement nommées durabilité, « mobilité douce », nettoyage de friches, corridors biologiques, etc. La coopération internationale observée vise à dépasser la frontière politique pour unifier des structures à finalité écologique. Elle sert de socle effectif à la réalisation d'une unité alpine qui reste dans bien d'autres domaines une chimère.

47 L'idée de transformer les Alpes en vaste éco-région, de substituer une finalité d'équipement moderne par un contenu environnemental, se retrouve dans la constitution des réseaux et des corridors. En ce sens, les fronts écologiques seraient principalement le fruit de décisions politiques, fondés sur des supports incitatifs ou plutôt de mises en contact : Natura 2000, réseaux écologiques. Il existerait une forme de caractère pionnier de la constitution d'un front écologique dans l'arc alpin, dans la mesure où l'équivalent de sa mise en réseau est en cours de constitution pour les Carpates et que d'autres massifs montagneux n'ont pas abouti au même résultat. Ainsi, les Pyrénées envisagent depuis 2003 la constitution d'un réseau équivalent pour ses cent sites naturels (plus de 500 000 hectares) sur les versants français et espagnols, mais le projet n'a pas été finalisé à ce jour.

48 Les Alpes seraient en ce sens plutôt le siège de types de frontières écologiques de formes spatiales, de sens et de finalité autres que celles observées par ailleurs. Cette acception de la frontière écologique est le reflet d'un contexte de développement spécifique et ancien (à la différence des deux cas précédents), mais dont l'objectif serait le remplacement d'une partie des fondamentaux territoriaux par une composante écologique. Ce sont en tout cas les annonces officielles et les affichages présentés dans les conventions internationales.

49 Ces restrictions étant posées, il s'avère que la grille de lecture proposée ci-dessus (figure 1) s'applique de ce fait moins nettement au cas alpin. D'abord, les limites entre acteurs sont plus floues, les leviers de la décision politique étant souvent entre les mains d'acteurs économiques ou réciproquement ; au demeurant, il existe une forte concomitance entre les deux. L'acteur politique tend de plus en plus à dépasser l'échelle nationale, pour s'insérer dans une logique fédérative, d'échelon international, qui vient ainsi en complément des cadres de décision nationaux. L'idée d'éco-conquérants agissant au niveau international ou national fonctionne moins bien que dans les deux cas de figure précédents. La mobilisation écologiste dispose aussi de relais locaux. La dimension sociale et de ressourcement est aussi une clé de lecture majeure dans l'analyse des fronts écologiques alpins avec des aspirations mythiques et esthétiques, le paysage étant « *de plus en plus pensé comme un actif économique* » (Debarbieux, 2009). Les « *modes de gestion mettant en avant l'environnement* » (S. Guyot, 2009) sont de plus en plus courants, se limitant néanmoins fréquemment à des affichages plus qu'à des réalisations.

50 Cette limitation sur les notions d'échelles et d'acteurs applicables au cas alpin ont cependant été évoquées dans les autres exemples. Si la grille proposée permet d'avancer dans la comparaison des cas, il reste que la représentation que nous en avons jusqu'ici proposée nous semble souffrir de limitations. Nous voudrions proposer de visualiser cette figure autour d'une formulation systémique.

### 3. Essai d'approche dynamique et systémique

51 L'avantage d'une grille de lecture est non seulement de permettre de décrypter différentes situations, mais aussi de comparer ces situations entre elles. Or, la grille que nous proposons ne permet pas une telle représentation et nécessite quelques précisions méthodologiques<sup>2</sup>.

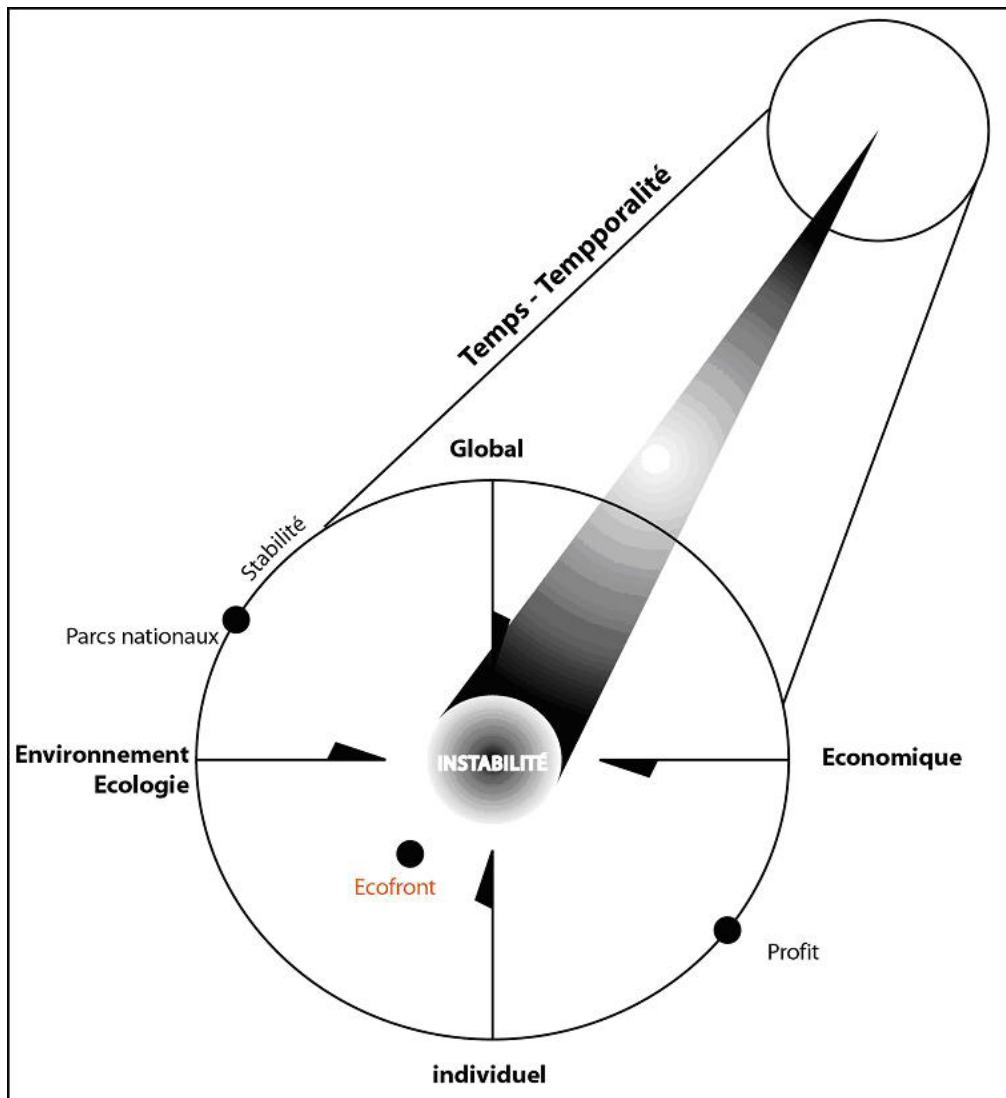
52 En effet, les exemples que nous avons présentés ont fait ressortir plusieurs limitations de la grille de lecture proposée. Ces limitations sont principalement dues à la présentation en lignes

et colonnes, qui donnent l'impression d'une structuration hiérarchisée qui permet mal de voir les liens entre les différentes dimensions évoquées. Cela vaut pour les deux dimensions.

53 En colonnes d'abord, la séparation entre chaque filière ne permet pas de représenter des alliances entre acteurs, ou alors seulement certaines alliances. Ainsi, une alliance entre l'acteur économique et politique est possible, mais elle l'est également entre les acteurs écologiques et politiques ; dans ce cas, il faut passer par dessus l'acteur économique, ce que ne permet pas la figure. Changer l'ordre des acteurs est bien entendu possible, mais la question se reposerait dans une configuration différente. La même question se pose pour les échelles. Quel que soit l'ordre des échelles dans le tableau, la présentation ne permet pas de visualiser des alliances entre échelles situées à des niveaux non contigus. Ainsi, par exemple, les alliances entre acteurs internationaux et acteurs locaux ne peuvent être représentées.

54 En outre, deux autres dimensions ne peuvent pas être prises en compte. D'abord la diversité intrinsèque à chaque acteur ou à chaque niveau scalaire. Si la division entre acteurs développementistes et acteurs environnementaux est prévue pour être représentée en colonnes, ce n'est pas le cas lorsque des oppositions se font jour entre des acteurs environnementaux renvoyant à différentes philosophies des rapports à la nature – oppositions qui ne sont pas rares du tout (pour le cas canadien, voir Héritier, 2007b). Ensuite, l'autre problème, majeur là encore, est celui du temps : comment représenter la temporalité, cette dimension essentielle des fronts écologiques. Un tableau peut difficilement le permettre. Plus qu'un simple problème graphique, les problèmes de cette grille de lecture sont ceux des représentations mentales des phénomènes, en particulier spatiaux. Pour dépasser les limites évoquées à l'instant, nous avons opté pour une forme de représentation dynamique en trois dimensions par la sphère, qui est proposée en figure 4.

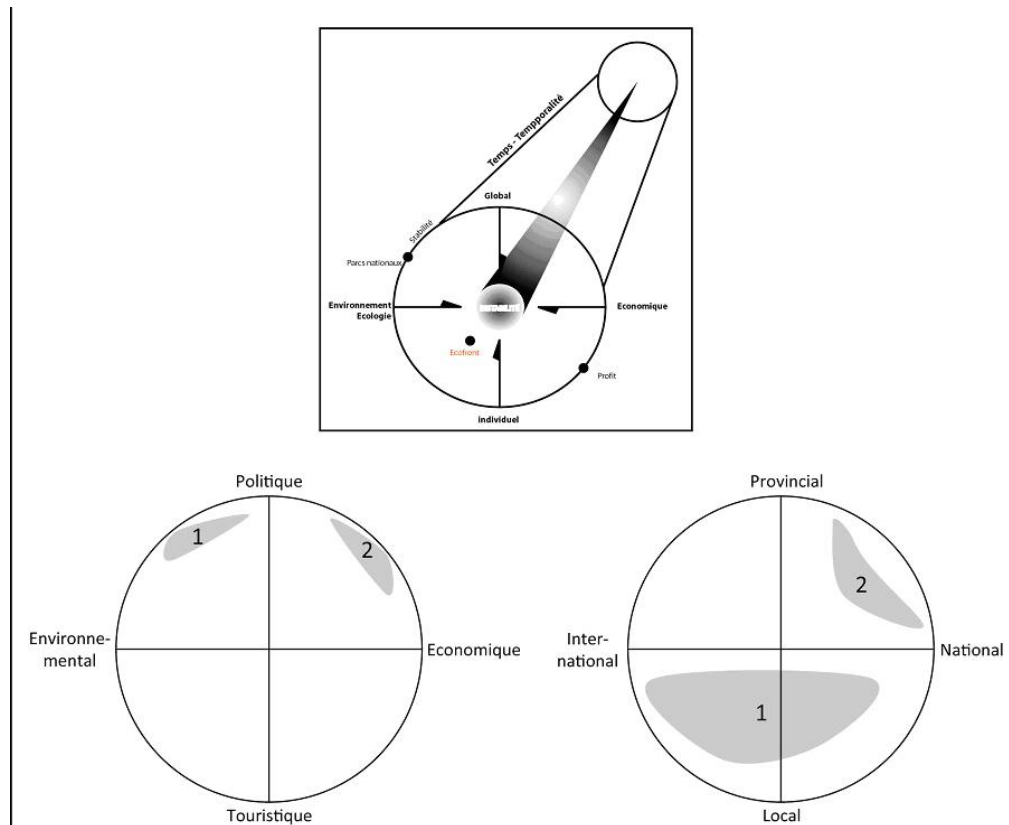
Figure 4 - Représentation sphérique de la grille de lecture des fronts écologiques



La figure 4 cherche à représenter la manière dont les acteurs se positionnent en fonction des échelles d'action. Les phénomènes sont positionnés par rapport au niveau de stabilité (circonférence du cercle) ou d'instabilité (centre du cercle). Par exemple, un parc national constitue un état de stabilité dans la dynamique territoriale tandis qu'un écofront (ou une frontière écologique) ne constitue pas un état stable puisqu'il est amené à évoluer (sur les évolutions possibles, se référer *supra* à la fin de la partie 1.2.). Afin de ne pas oublier cette dimension évolutive la figure a voulu représenter un axe temporel (le cercle principal correspond au temps « t », tandis que le cercle au dernier plan correspond à un en « t + 1 », au moment duquel la configuration du front - ou plus largement du phénomène territorial induit par les combinaisons entre acteurs de différentes échelles - aura évolué). Cette logique est reprise dans la figure 6, figure dans laquelle la configuration est inversée, du temps ancien, à l'arrière-plan, vers le temps présent, au premier plan).

- 55 La représentation par une sphère permet de dépasser bien des limitations mises en évidence. La hiérarchie entre échelles est certes affirmée par convention, mais on peut faire tourner la sphère pour représenter ces dernières de manière différente. De même, les différents acteurs peuvent se rencontrer en des points différents de la sphère.
- 56 Si l'on souhaite continuer dans l'analogie avec les représentations graphiques des analyses multivariées, on peut dire que les représentations en deux dimensions peuvent se faire par une série de représentations de plan. En outre, une quatrième dimension peut tout à fait être ajoutée au besoin, auquel cas il suffira de proposer un autre « axe factoriel ».
- 57 On peut tester ce que donnerait la représentation de l'opposition entre deux coalitions d'acteurs environnementaux et politiques contre des acteurs politiques et économiques situés à différents niveaux scalaires – comme dans le cas proposé ci-dessus de l'Amazonie.

**Figure 5 - Représentation des alliances donnant lieu à la création de parcs nationaux dans les fronts pionniers amazoniens**



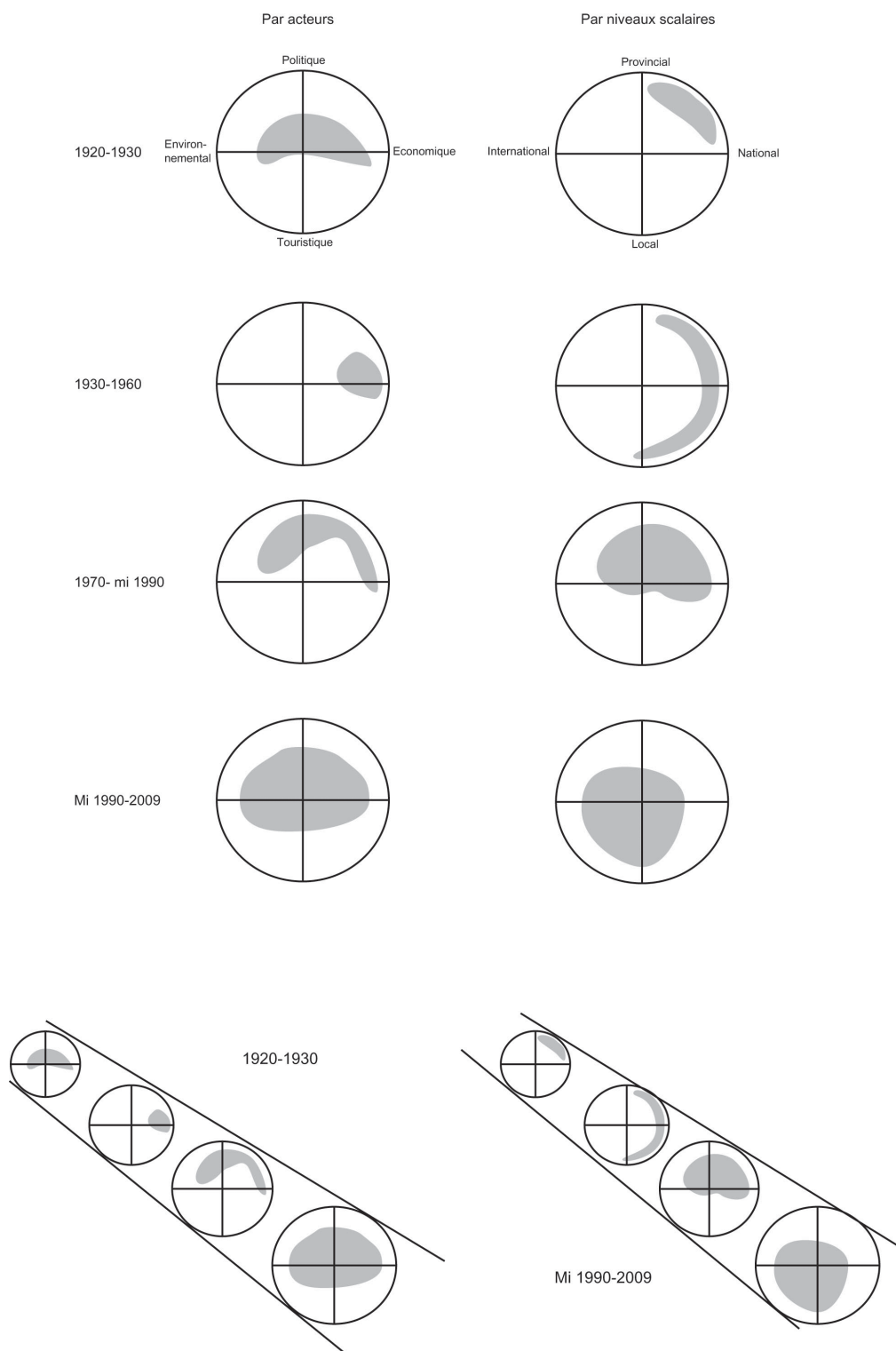
En haut, la sphère représente les deux alliances opposées (et assez stables), alliances qui sont détaillées dans les figures de dessous. Sur la figure de gauche sont représentés les secteurs d'action ; à droite, les échelles. L'ensemble grisé situé dans le cadran entre politique et environnemental (numéroté 1) représente la coalition politico-environnementale, quand l'ensemble grisé 2 représente lui la coalition politico-économique. Les coalitions sont spécifiques, mais elles sont identifiables dans le temps.

58 On peut multiplier, sur cette base, les représentations entre différentes configurations de fronts écologiques, voire même de fronts pionniers ou d'alliances entre secteurs et échelles pour la gestion d'un espace.

59 La composante temporelle permet aussi d'observer les reconfigurations qui s'opèrent entre les acteurs. Elle permet d'identifier l'instabilité relative du front écologique, ou plutôt ce qui pourrait être défini comme une sorte de *stabilité dynamique* qui prend l'apparence de l'instabilité en raison des ajustements permanents entre les acteurs (figure 6) : par exemple, à trois époques différentes, le nord albertain peut être interprété par le même schéma. Pendant les années 1920-30, la phase de création du Parc dans un espace marginal du pays permet de saisir l'instabilité d'un système marqué par des enjeux qui déterminent les relations entre les acteurs économiques, politiques et environnementaux (en la qualité des agences fédérales créant les systèmes de protection). Pendant les années 1940-60, les besoins économiques induisent en quelque sorte les positions dans une sorte de stabilité fondée sur la réponse aux besoins économiques. La troisième phase (1970-1990) voit s'opérer un repositionnement des forces entre le politique et l'économique, engageant une quatrième phase (depuis la seconde moitié des années 1990) caractérisée par une forte instabilité des rapports entre les quatre éléments : les décisions politiques sont perpétuellement sous la pression des acteurs économiques, tandis que les acteurs de l'environnement contestent l'exploitation du territoire en raison des impacts environnementaux à toutes les échelles pour la santé publique et les écosystèmes naturels (de l'individu à l'échelle globale). Pendant toutes ces phases, il est possible de retrouver à la fois les variables proposées par Guyot (2009b) pour l'identification des fronts écologiques que sont « le *wilderness* (objectif : préservation ou conservation de la nature), le *paysage* (objectif : patrimonialisation et tourisme), l'*extraction* (objectif : prélèvement des ressources naturelles) et la dimension *spirituelle* (objectif : puiser des références et des symboles religieux dans la nature) ». Le nord albertain constituant un cas dans lequel ces quatre variables se combinent

avec des forces inégales selon les périodes. L'agencement de ces phases selon une progression chronologique montre que l'instabilité observée est temporaire et qu'elle s'inscrit, selon le cas observé, dans ce qu'il est possible de désigner comme une *stabilité dynamique*.

**Figure 6 - Représentation diachronique des alliances donnant lieu à des recompositions autour des questions d'environnement dans le nord albertain (entre acteurs et par niveaux scalaires)**



60 L'hypothèse de fronts écologiques dotés d'une *stabilité dynamique* est fondée sur l'observation de la reconfiguration des rapports de forces (et de leurs transcription spatiale) sur un territoire donné, mobilisant les variables évoquées à chaque fois, à des degrés divers. Cette *stabilité dynamique* permettrait également de comprendre qu'à la différence du front économique ou de la Frontière, le front écologique dispose d'une dimension durable

dans le temps et ne constitue pas seulement un moment fort de l'histoire d'une région. Cette remarque suggère d'ailleurs la nécessité de s'interroger sur les éléments de régulation (politique, législatif ou réglementaire) qui vont finalement permettre de conserver cette stabilité dynamique du front écologique dans le temps, pour lui permettre de perdurer.

## Conclusion

- 61 L'opérationnalisation de la notion de front écologique nous paraissait devoir passer à la fois par une clarification conceptuelle et la mise en œuvre d'une grille de lecture. Si celle-ci ne peut en aucun cas se substituer aux typologies des différents types de fronts écologiques proposées par Sylvain Guyot, elle se veut un outil heuristique destiné à rendre compte des acteurs impliqués dans des situations bien particulières, et cherche à comparer les situations entre elles. Par ailleurs, elle permet de compléter et d'élargir l'apport propre aux critères et variables développés par l'auteur. Enfin, elle autorise à envisager la notion sous une perspective diachronique, sur une durée plus longue que celle habituellement consacrée à l'identification des fronts pionniers ou des fronts économiques.
- 62 De surcroît, dans le cas d'un front écologique, la question économique de l'exploitation des ressources devient l'une des composantes du système même du front et non sa seule justification. Tout en demeurant très importante, elle change de nature. Ce qui importe devient à la fois la manière d'effectuer l'exploitation, tout autant que sa légitimité, dans le cadre de la contestation de la ressource naturelle comme seule ressource économique : ainsi s'ajoutent de nouvelles conceptions telles que les ressources paysagères, patrimoniales, les ressources des écosystèmes (biodiversité) qui étoffent la dimension éthique (au sens de Léopold de la *Land Ethic*) des territoires considérés par le front écologique.

---

## Bibliographie

- ALBALADEJO, C., DUVERNOY, I., DOMINGUEZ, C., VEIGA I., 1996, « La construction du territoire sur les fronts pionniers », In Albaladejo, C. et Tulet, J.C., *Les fronts pionniers de l'Amazonie Brésilienne, la formation de nouveaux territoires*, Paris, L'Harmattan, p. 247-278.
- ARNAULD DE SARTRE, X. et TARAVELLA, R. 2009, « National sovereignty vs. sustainable development. Lessons from the narrative on the internationalisation of the Brazilian Amazon », *Political geography*, vol. 28, n° 7, p. 406-416.
- BEINART, W., HUGHES, L., 2007, *Environment and Empire*, Oxford, Oxford University Press.
- BERDOULAY, V. ET SOUBEYRAN, O. (Dir.), 2000, *Milieu, colonisation et développement durable : perspectives géographiques sur l'aménagement*, Paris, L'Harmattan.
- CARRERE, R. (Dir.), 2004, *L'industrie minière: Impacts sur la société et l'environnement*, Montevideo (Uruguay), Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales.
- DEBARBIEUX, B., 2009, « Cultures et politiques dans les Alpes contemporaines », *Revue de géographie alpine* [En ligne], 96-4 | 2008, mis en ligne le 04 mars 2009. URL : <http://rga.revues.org/index584.html>
- DOLLFUS, O., 1981, « Phénomènes pionniers et problèmes de frontières : quelques remarques en guise de conclusion », in Monbeig, P., *Les phénomènes de « frontière » dans les pays tropicaux*, Paris, IHEAM, p. 445-448.
- DUBRESON, A. et RAISON, J.-P., 2003, *L'Afrique subsaharienne. Une géographie du changement*, Paris, Armand Colin.
- GIRAUT, F., GUYOT, S., HOUSSAY-HOLZSCHUCH, M., 2005, « La nature, les territoires et le politique en Afrique du Sud », *Annales HSS*, vol. 60, no 4, p. 695-717.
- GRIFFITHS, T., ROBIN, L., 1997, *Ecology and Empire: environmental history of settlers' societies*, Pietermaritzburg, University of Natal Press.
- GUYOT, S., 2009a, « conférence introductive au colloque sur Ecofrontiers/Fronts écologiques, avril 2009, Limoges.
- GUYOT, S., 2009b, « Fronts écologiques et éco-conquérants : définitions et typologies. L'exemple des « ONG environnementales en quête de Côte Sauvage (Afrique du Sud) » », *Cybergeo*, Environnement, Nature, Paysage, article 471, mis en ligne le 05 octobre 2009, modifié le 06 octobre 2009. URL : <http://www.cybergeo.eu/index22651.html> (Consulté le 07 octobre 2009).

- HAMELIN, L.-E., 1980, *Nordicité canadienne*, Ville LaSalle (Québec), Editions Hurtubise, Ltée.
- HARVEY, D., 2008, *Géographie de la domination*, Les Prairies Ordinaires.
- HARVEY, D., 1990, *The condition of Postmodernity*, Cambridge (MA) et Oxford (UK), Blackwell.
- HÉRITIER, S., 2007a. « Energie et environnement : L'exploitation des sables bitumineux en Alberta (Canada) », M@ppemonde, vol. 87, no 2007/3, <http://mappemonde.mgm.fr/num15/articles/art07304.html>
- HÉRITIER, S., 2007b, « Parcs nationaux, un exemple canadien », *Revue des deux mondes*, Octobre-Novembre 2007, p. 95-103.
- JACOBS, J., 1996, « (Post)colonial spaces », *Edge of Empire. Postcolonialism and the City*, Londres, Routledge, reproduit en Français dans Staszack *et al.* (textes réunis par), 2001, *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Paris, Belin, p. 99-115.
- LÉNA, P., 1999, « La forêt amazonienne: un enjeu politique et social contemporain ». *Autrepart*, 9, p. 97-120.
- LEVY, J. et LUSSAULT, M., (Dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- MANCEBO, F., 2006, *Le développement durable*, Paris, Armand Colin.
- MANZAGOL, C., 2007, « Une Arabie du Nord ? Les sables bitumineux de l'Alberta », communication présentée au FIG de St-Dié, disponible en ligne sur le site [http://fig-st-die.education.fr/actes/actes\\_2007/manzagol/article.htm](http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2007/manzagol/article.htm) (15 mai 2009).
- RAMUTSINDELA, M., 2004, *Parks and people in postcolonial societies: experiences in Southern Africa*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.
- RIPOLL, F., « Peut-on ne pas être postcolonial ?... surtout quand on est géographe », *EspacesTemps.net*, Il paraît, 23.12.2006 (<http://espacestemp.net/document2136.html>).
- RIST, G., 1996. *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques.
- ROBINSON, J. Lewis, 1989, *Concepts and Themes in the Regional Geography of Canada*, Vancouver, Talonbooks.
- RODARY, E., CASTELLANET, C. et ROSSI, G. (Dir.), 2003, *Conservation de la nature et développement. L'intégration impossible ?*, Paris, GRETE – Khartala.
- ROSIÈRE, S., (Dir.), 2008, *Dictionnaire de l'espace politique. Géographie politique et géopolitique*, Paris, Armand Colin.
- TARAVELLA, R., 2008, *La frontière pionnière amazonienne aujourd'hui : projet socio-environnemental de conservation forestière contre dynamique pastorale de déforestation*, Thèse de doctorat, Sciences de l'environnement, Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech), Paris.
- TIMONEY, K. P., 2007, *A Study of Water and Sediment Quality as Related to Public Health Issues*, Fort Chipewyan, Alberta, on behalf of the Nunee Health Board Society, Sherwood Park, Alberta, Treeline Ecological Research, 11 November 2007 (updated 5 December 2007).
- TURNER, F. J. 1996 [première publication : 1893], *The Frontier in the American History*, Mineola, NY, Dover Publications Inc.

---

## Notes

1 <http://www.mining-technology.com/projects/athabascasands/> (consulté le 10 octobre 2009).

2 Les exemples que nous avons présentés font ressortir plusieurs limitations de la grille de lecture proposée. Ces limitations sont principalement dues à la présentation en lignes et colonnes, qui donnent l'impression d'une structuration hiérarchisée qui permet mal de voir les liens entre les différentes dimensions évoquées. Cela vaut pour les deux dimensions. En colonnes d'abord, la séparation entre chaque filière ne permet pas de représenter des alliances entre acteurs, ou alors seulement certaines alliances. Ainsi, une alliance entre l'acteur économique et politique est possible, mais elle l'est également entre les acteurs écologiques et politiques ; dans ce cas, il faut passer par dessus l'acteur économique, ce que ne permet pas la figure. Changer l'ordre des acteurs est bien entendu possible, mais la question se reposerait dans une configuration différente. La même question se pose pour les échelles. Quel que soit l'ordre des échelles dans le tableau, la présentation ne permet pas de visualiser des alliances entre



échelles situées à des niveaux non contigus. Ainsi par exemple, les alliances entre acteur international et acteur local ne peuvent être représentées.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Stéphane Héritier, Xavier Arnauld de Sartre, Lionel Laslaz et Sylvain Guyot, « Fronts écologiques : dynamiques spatio-temporelles et dominations multi-scalaires », *L'Espace Politique* [En ligne], 9 | 2009-3, mis en ligne le 20 janvier 2010, consulté le 16 mai 2015. URL : <http://espacepolitique.revues.org/1453> ; DOI : 10.4000/espacepolitique.1453

---

### ***À propos des auteurs***

#### **Stéphane Héritier**

Maître de conférences en géographie,  
Université Jean Monnet (St-Étienne), UMR Environnement ville société (CNRS – Université de Lyon),  
[stephane.heritier@univ-st-etienne.fr](mailto:stephane.heritier@univ-st-etienne.fr)

#### **Xavier Arnauld de Sartre**

Chargé de recherches en géographie,  
Centre national de la recherche scientifique, UMR Société environnement territoire (CNRS-Univ. Pau),  
[xavier.arnauld@univ-pau.fr](mailto:xavier.arnauld@univ-pau.fr)

#### **Lionel Laslaz**

Maître de conférences en géographie,  
Université de Savoie, UMR Environnements, dynamiques et territoires de la montagne (CNRS – Université de Savoie),  
[lionel.laslaz@univ-savoie.fr](mailto:lionel.laslaz@univ-savoie.fr)

#### **Sylvain Guyot**

Maître de conférences en géographie,  
Université de Limoges, UMR GEOLAB (CNRS – Université de Limoges),  
[sylvain.guyot@unilim.fr](mailto:sylvain.guyot@unilim.fr)

---

### ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

---

### ***Résumés***

En se fondant sur les articles publiés dans ce numéro spécial, cet article conclusif cherche à proposer une grille de lecture des processus de colonisation écologique qui permette de dépasser les tentations post-coloniales de la notion de front écologique. Pour cela, il commence par apporter des précisions conceptuelles à la notion de front écologique, en lui adjoignant deux dimensions essentielles à sa compréhension. La première dimension est celle de la temporalité des fronts écologiques : ceux-ci apparaissent particulièrement instables, c'est-à-dire en transformations permanente, et ne peuvent de ce fait être appréhendés que dans une perspective de temps long ; la seconde dimension est celle des échelles spatiales auxquelles se décident, se déclinent et prennent sens les phénomènes de colonisations écologiques. Grâce en particulier à ces deux dimensions, il est proposé une grille de lecture des processus de colonisation écologique. Cette grille est construite parallèlement à l'étude de trois terrains situés dans des parties différentes du globe (le nord canadien, l'Amazonie brésilienne et les Alpes) et emblématiques de la diversité des fronts écologiques.

## Eco-frontiers: space & time dynamics and multi-scale dominations - Theoretical readings on “Ecological colonisation” processes

Based on the articles published in this special issue, the purpose of this conclusion is to provide a framework permitting the understanding of ecological colonization processes. The point is to go beyond post-colonial interpretations of the notion of ecological frontier. To do this it starts by bringing conceptual clarifications to the idea of ecological front. Giving this notion two dimensions appears essential to its understanding, even though this duality has not been sufficiently underlined in the proposed definitions. The first dimension is the temporality of ecological frontier: these prove to be particularly unstable, in perpetual flux and therefore can only be understood over the long term. The second dimension is the “where”, in what space do the decisions and effects of this ecological colonization take place? Based on these two dimensions (time and space) a framework is proposed to interpret the process of ecological colonization. This is based on the actual study of three areas in different parts of the globe (the Canadian north, Brazilian Amazon and the Alps) which are emblematic of the diversity of ecological frontiers.

### *Entrées d'index*

**Mots-clés** : Alpes, Amazonie, Canada, échelles, front écologique, méthodologie, temporalités

**Keywords** : Alps, Amazonia, Canada, ecological frontier, methodology, scale, time

This article was downloaded by: [Sylvain Guyot]

On: 07 August 2011, At: 08:25

Publisher: Routledge

Informa Ltd Registered in England and Wales Registered Number: 1072954 Registered office: Mortimer House, 37-41 Mortimer Street, London W1T 3JH, UK



## Geopolitics

Publication details, including instructions for authors and subscription information:

<http://www.tandfonline.com/loi/fgeo20>

### The Eco-Frontier Paradigm: Rethinking the Links between Space, Nature and Politics

Sylvain Guyot <sup>a</sup>

<sup>a</sup> UMR 6042 CNRS GEOLAB, University of Limoges, France

Available online: 05 Aug 2011

To cite this article: Sylvain Guyot (2011): The Eco-Frontier Paradigm: Rethinking the Links between Space, Nature and Politics, *Geopolitics*, 16:3, 675-706

To link to this article: <http://dx.doi.org/10.1080/14650045.2010.538878>

PLEASE SCROLL DOWN FOR ARTICLE

Full terms and conditions of use: <http://www.tandfonline.com/page/terms-and-conditions>

This article may be used for research, teaching and private study purposes. Any substantial or systematic reproduction, re-distribution, re-selling, loan, sub-licensing, systematic supply or distribution in any form to anyone is expressly forbidden.

The publisher does not give any warranty express or implied or make any representation that the contents will be complete or accurate or up to date. The accuracy of any instructions, formulae and drug doses should be independently verified with primary sources. The publisher shall not be liable for any loss, actions, claims, proceedings, demand or costs or damages whatsoever or howsoever caused arising directly or indirectly in connection with or arising out of the use of this material.

## **The Eco-Frontier Paradigm: Rethinking the Links between Space, Nature and Politics**

SYLVAIN GUYOT

*UMR 6042 CNRS GEOLAB, University of Limoges, France*

*There is a gap in the geographical/geopolitical literature about the process that motivates humans to conquer a boundless, timeless and invaluable wilderness in the name of plural ecologies to serve their own political interests in control and territory building by means of 'green gerrymandering'. The ecological frontier (or eco-frontier), a neologism produced by a contemporary greened civil society, can be considered a new paradigm that embraces the mental representations and spatial constructions of eco-conquest without restricting its temporal dimension to the present time. Indeed, the eco-frontier is a genealogical paradigm where new dynamics always revisit old processes. The creation and use of the eco-frontier can illuminate the history of the global territorialisation of nature in the last three centuries. From a spatial point of view, two main understandings of the eco-frontier exist. The first characterises virtual and mental imageries of natural spaces of eco-conquest that are strongly associated with Westernised representations of nature. The second considers eco-frontiers as geographical processes to understand the green dynamics of territorial appropriation and re-conquest. As a genealogical paradigm, the eco-frontier has a specific temporal dynamic that integrates the different historical contexts and political ideologies of nature. Three generations of eco-frontiers (Empire, Geopolitical and Global generations) began at different times and co-exist today, with superposition and percolation. This empirical study shows how contemporary environmentalists and green stakeholders produce specific discourses and representations on global eco-frontiers. The*

---

Address correspondence to Sylvain Guyot, UMR 6042 CNRS GEOLAB, University of Limoges, 39E Rue Camille Guérin, 87036 Limoges, France. E-mail: Sylvain.guyot@unilim.fr

*paper focuses on the current territorial domination carried out by contemporary eco-conquerors creating possible new geopolitics.*

## INTRODUCTION

### Eco-frontiers and the “Forest Frontiers Initiative of the World Resource Institute”

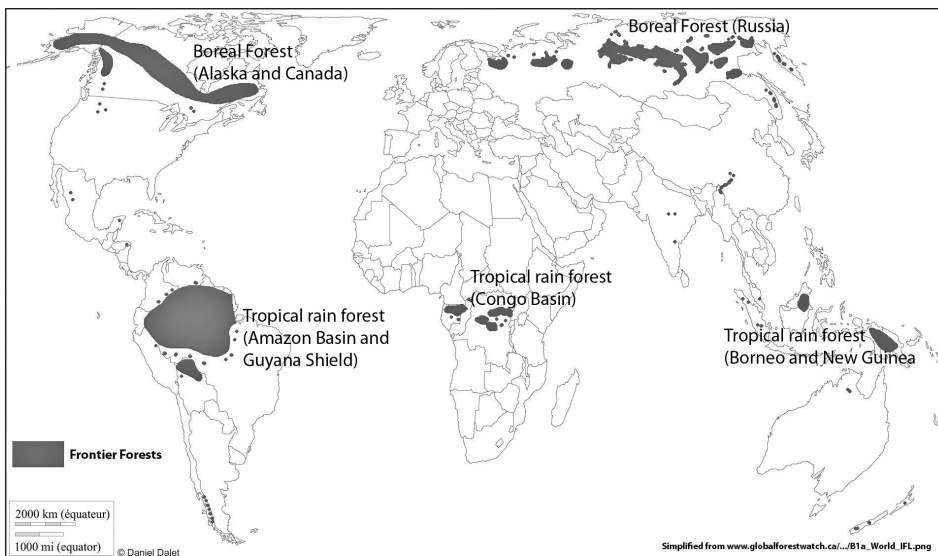
The word “frontier” has three meanings, according to the Thesaurus Dictionary<sup>1</sup>: “An international border or the area along an international border”, “A region just beyond or at the edge of a settled area” and “An undeveloped area or field for discovery or research”. Intuitively, the ecological frontier (or eco-frontier) meets these three premises in different ways. Thus, how do natural spaces of high ecological value deal with the geopolitics of international borders, beyond the well-researched question of natural borders?<sup>2</sup> How are the regions at the edge of settled areas coveted and then controlled by ecological actors territorialising a boundless nature? How do eco-frontiers represent a new field for research linking environmental matters to specific political spaces? The aim of this study is to detail these questions and provide reflections and readings from both Francophone and Anglophone geographies.

The example of the ‘Forest Frontiers Initiative of the World Resource Institute’ seems relevant to provide some introductory perspectives on ecological frontiers. The World Resource Institute (WRI) is a US-based environmental think tank that goes beyond research to find practical ways to protect the earth and improve people’s lives.<sup>3</sup> Its main donors are corporate companies, such as BP and the BP Foundation, the Caterpillar Foundation, Shell International and the Shell Foundation, and Toyota Motor North America.<sup>4</sup> Therefore, the goal of WRI, like many other green foundations in the world, is to promote environmental sustainability to compensate for the negative impacts generated by the activities of its main donors. Their main projects are concentrated on natural margins not yet impacted by the extractive industry.

One of these projects, the ‘Last Frontier Forests’,<sup>5</sup> is dedicated to the preservation of the last remaining primary forests of the world. Today, just one-fifth of the world’s original forest cover remains in large tracts of relatively undisturbed forest, what WRI calls ‘frontier forest’. Three countries, Russia, Canada, and Brazil, house almost 70 percent of the world’s remaining frontier forest. Forty percent of the forest on Earth today qualifies as frontier forest. According to WRI, the word ‘frontier’ conjures up notions of new challenges, new lands, or new intellectual endeavours ripe for human exploitation and development. If a frontier is out there, people will not be far behind. The frontier vision, WRI has written, often saw trees as a commodity, at best, or simply an obstacle in the way of progress. Over many centuries, about half of the world’s forests – almost 3 billion hectares – were

burned, cleared, or cut down. Just one-fifth of the world's original forest cover remains in large undisturbed tracts today, and the cutting has accelerated: about 16 million hectares are cut or burned each year.<sup>6</sup> For WRI, the frontier is a potential geographical space for invasion. Therefore, the frontier forest is at risk of being destroyed.

In promoting the preservation of frontier forests, WRI transforms the idea of 'frontier' from a space of colonisation and exploitation of resources into an ecological area controlled by specific actors belonging to the environmentalist sphere. In fact, according to WRI, in conjunction with several partners (including the World Conservation Monitoring Centre, the World Wildlife Fund, and ninety forest experts), they developed the first map of frontier forest areas (Figure 1), assembling in one place unprecedented location-specific information on current and future threats to forest integrity. According to WRI, frontier forests – large, ecologically intact, and relatively undisturbed natural forests – are likely to survive indefinitely without human assistance. Within these forests, natural ecological and evolutionary processes will continue to generate and maintain the biodiversity upon which we all rely. Frontier forests also contribute a large portion of the ecological services, such as watershed protection and climate stabilisation, which make the planet habitable. They are also home to many of the world's remaining indigenous people.<sup>7</sup> This typical preservationist discourse relates directly to one of the concepts of ecological frontiers: the case of a boundless and timeless nature supposedly surviving without human assistance, except for some selected eco-settlers – the indigenous people and the ecologists trying to control, territorialise and map this natural space (Figure 1).



**FIGURE 1** The last remaining forest frontiers in the world.

Source: [http://www.globalforestwatch.ca/. . . /B1a\\_World\\_IFL.png](http://www.globalforestwatch.ca/. . . /B1a_World_IFL.png), accessed 21 June 2010.

## A Need for Eco-Frontiers?

In the literature, the link between nature and space is always somewhat dualistic and paradoxical, continuing the intrinsic and contradictory divide between nature and culture. A dualism does exist between geographical/geopolitical notions spatialising nature. Some will capture the boundless, timeless, invaluable and non-human sides of nature, like wilderness, vastness, wasteland or eco-tone. Other notions will better capture the territorial imprint made on a bounded, valued and human-controlled nature, like natural borders, green belts, buffer zones, environmental corridors, protected areas or spatialised environmental networks.

These two sets of notions are paradoxical. In fact, no one addresses the fact that natural dynamics, such as eco-system mobility and transformation and the human uses of nature, are always related but often diverge in space and time. The wilderness is supposed to be “a wild and uninhabited area left in its natural condition”,<sup>8</sup> but today no single space in the world qualifies for such a description; moreover, the wilderness is a human representation of nature that suits the particular interests of romantic preservationists or explorers. Alternatively, a protected area, like a national park, is “an area of land and/or sea especially dedicated to the protection and maintenance of biological diversity and managed through legal or other effective means”.<sup>9</sup> The so-called “protection and maintenance of biological diversity” is biased, with the bounding of ecosystems in (small) sized reserves and the historically agricultural use of the ecosystems is often replaced by tourism and recreation, negating the timeless dimension of such environments.

To date, no concept or paradigm seems to clarify this dualism. There is a gap in the literature about the process that motivates humans to conquer a boundless, timeless and invaluable wilderness, in the name of plural ecologies, to serve their own interests of control and territory building by means of ‘green gerrymandering’.<sup>10</sup> The ecological frontier (or eco-frontier), a neologism produced by a contemporary greened civil society, can play the role of an ‘umbrella concept’ or even of a new paradigm. It can embrace the entire process of eco-conquest, both mentally and spatially, without restricting its temporal dimension. The eco-frontier is a genealogical paradigm in which new dynamics always revisit old processes. For instance, we suggest that the creation of a national park is never an ultimate stage of eco-conquest but can continually be transformed by new ideologies and actors, such as the implementation of regional networks of protected areas or the creation of transfrontier parks.

Another advantage to finding a new paradigm is that it can include and elucidate all geographical/geopolitical notions that link nature to space. The creation and use of the eco-frontier can clarify the last three centuries of the global territorialisation of nature. Consequently, it is not anachronistic to use a neologism to explain a larger process in time and space. It is a just a

way to revisit the past and link it to a complex present. How do we link the eco-frontier to the current geographical/geopolitical debates in the various notions that link nature to space?

### Eco-Frontiers: A New Paradigm in the Field of the Space/Time of Nature

The paradigm of the eco-frontier revolves around two principal premises: a spatial premise and a temporal premise. From a spatial point of view, two main understandings of eco-frontiers can be defined. The first understanding of eco-frontiers characterises virtual and mental imageries of available natural spaces of eco-conquest that are strongly associated with Westernised representations of nature. The second premise considers eco-frontiers as geographical processes to understand the green dynamics of territorial appropriation and re-conquest. Here eco-frontiers are processes of green domination over valued territories.

Indeed, eco-frontiers are like soft 'frontier areas' or 'pioneer fronts' reshaped by specific ecological dimensions and values.<sup>11</sup> More precisely, eco-frontiers are places of pristine biodiversity and scarce but valuable natural resources (e.g., water, minerals, forest, and local knowledge). Unstable, highly coveted, and instrumentalised, 'eco-frontiers' are transitory and temporary spaces that are characterised by unique interrelationships between different non-extractive appropriations of ecological resources (conservation, preservation, hedonism, etc.), strongly marked by a sense of place, land conflicts, territorial games, and competing network forces. Eco-frontiers are spaces of ecologist domination.

Envisioning nature as an object of conquest or material exploitation has, in turn, created antithetical concerns, among them the belief in nature conservation and environmental sustainability. The frontier is both a boundary and a device for social exclusion, a zone of transition and a new cultural imaginary.<sup>12</sup>

From a temporal point of view (and as stated above), eco-frontiers are genealogical processes as well. They have a specific dynamic in time, integrating the different historical contexts and ideologies of nature. Different generations of eco-frontiers started at different times and tend to co-exist today, with superposition and percolation. Using this logic, a younger generation can use and adapt the legacy of the older generation and can evolve, as well, through new principles. The plasticity of this genealogy is high and goes beyond a simple chronology of evolution. In this paper, we will characterise three generations of eco-frontiers (Table 1) and look at how geographical/geopolitical concepts rely on each. Then, we will focus



**TABLE 1** Three Generations of Eco-Frontiers (Source: Author)

Generations	Average starting time	Spatial diffusion	Pileup of main ideologies of nature	Geographical/Geopolitical concepts	Processes
1. Imperial eco-frontiers	From the beginning of the eighteenth century	Anglo-American colonies and territories	Romanticism, preservationism, conservatism, natural resourceism, natural heritage, deep ecology, hedonism, eco-politics, environmental justice, bioregionalism, eco-marketing, etc.	Frontiers, wilderness, boundaries, natural borders, commodity	<ul style="list-style-type: none"> <li>- romantic discoveries</li> <li>- greenification of the frontier mythology</li> </ul>
2. Geopolitical eco-frontiers	From the 1930s	Diffusion to various (newly) independent States		Green belts, buffer zones, national parks, international borders	<ul style="list-style-type: none"> <li>- eco-frontiers for geopolitical defence of States</li> <li>- generalisation of protected areas with the IUCN</li> <li>- deep ecology as "peacification" tool</li> </ul>
3. Global eco-frontiers	Contemporary	Worldwide		World heritage site, transfrontier parks, green edges, environmental networks . . .	<ul style="list-style-type: none"> <li>- global ecologist eco-frontier (NGOs)</li> <li>- dreamers</li> <li>- eco-frontiers (virtual and neo-explorers)</li> <li>- green geo-economics (ecological services)</li> <li>- ultimate eco-frontiers</li> </ul>

on some contemporary aspects of the third generation of eco-frontiers. De facto, an empirical study will show how environmentalists and green stakeholders produce specific discourses and representations on eco-frontiers. A final point will focus on the current territorial domination carried out by contemporary eco-conquerors.

### THREE GENERATIONS OF ECO-FRONTIERS

The three generations of eco-frontiers are defined in Table 1 according to two main criteria: the relation to evolving political ideologies of nature and geographical/geopolitical concepts linking space to nature. The first generation began two centuries ago. It is marked by the imperialism of protectionism over nature, with the 'frontier-type eco-conquest' emanating from large Empires like the United Kingdom and the United States. The second generation is more closely related to the securing of States. It started between the two World Wars, culminating during the Cold War. The third generation is contemporary. It embraces the current success of environmentalist thought on a global scale, driven mainly by international organisations, NGO and civil society. We will present the characteristics of each generation and focus on its theoretical relation to central geographical/geopolitical concepts and debates.

#### First Generation: Imperial Eco-Frontiers

This first generation combines two intricate processes: the romantic traveller's era, with naturalist explorers and romantic artists becoming preservationists; and the expansion of conservationism in the territories of great Empires such as the United Kingdom<sup>13</sup> and its colonies (mainly Eastern and Southern Africa,<sup>14</sup> Australia, New Zealand and Canada) and the United States and its western frontier territories.<sup>15</sup> The main geographical/geopolitical concepts that clarify this first generation of the eco-frontier are the frontier, the boundary and the commodification of nature.

In fact, the parallel between frontier and eco-frontier is relevant in the context of this first generation. The wilderness mythology of the frontier includes an aesthetic and ecological dimension in its intellectual representation of the limit between civilisation and savagery. Conversely and contradictorily, the practice of the frontier with the invasion of new territories has led to the widespread destruction of eco-systems. This first generation of the eco-frontier is, then, a result of the ecological failure of the so-called 'Turnerian frontier'. It appears to be like a sort of reclamation of the natural dimension of the mythological frontier (lost in the pioneer extractive economic system) by romantics, naturalists and resourcists through an ecological conquest (eco-conquest). Therefore, this first ecological frontier

implementation is very much inspired by key thinkers, such as Thoreau or Emerson, and is symbolised by the establishment of several national parks, such as Yellowstone in the United States in 1872.<sup>16</sup>

Thoreau's admiration for nature is matched by his own resource-fullness and pride in what he can do. These values have passed into the cultural cortex of societies founded upon a frontier myth and celebrated for generations by the descendents of immigrants. Much of the impulse behind environmentalism today can be attributed to this vision, and to its re-awakening in every new generation. Thoreau's pond was not a geographical frontier, and it lay close to a frontier of the mind, a metaphor for the human condition in its most elemental form, which continues to resonate today.<sup>17</sup>

The analysis of Thoreau's life (1817–1862) gives sense to the ecological dimension of the mythological frontier. Indeed, the very psycho-mental representation underlying the eco-frontier paradigm was greatly influenced by Thoreau's deep introspection in *Walden* in 1847.<sup>18</sup> A character such as Thoreau is an instigator of a dense environmentalist pioneers' history. French 'romantic' philosophical thinkers (e.g., Rousseau [1717–1778] and Chateaubriand [1768–1848]), British demographer Malthus (1766–1834), German political environmental ideologues (Ratzel, 1844–1904), and other North American writers, such as Emerson (1803–1882) or painters, such as Cole (1801–1848), are examples of the key characters in the eighteenth and nineteenth centuries who participated in the creation of various political ideologies of nature. 'The sense of frontier is primarily about the effect of the interaction between human-made and wild nature on the cultural imaginary, the way that societies see themselves and others.'<sup>19</sup> . . . Myths of nature surround us, but these myths serve to hide social and political realities, as well as to illuminate them.'<sup>20</sup> Nature as an indicator and a medium of instrumentation of socio-political dynamics is central to studying environmental conflicts.<sup>21</sup> Indeed, if frontier dynamics are mainly related to material extraction (e.g., mining, forestry, fishing, and agricultural fronts), eco-frontiers seem more orientated towards immaterial appropriation (nature preservation, conservation, etc.).

Issues of boundaries are also important to this first generation of eco-frontiers. The development of modernity implied increasing control over the land and nature by centralised states, usually employing military means. These states established and enforced property regimes, which often challenged and transformed traditional rights to natural resources and helped secure a new relationship between central governments and civil societies.<sup>22</sup> The processes of bounding and valuing nature and the land for the interests of the 'happy few' in the name of a so-called natural philosophy are central to eco-frontiers. These first boundaries<sup>23</sup> were barriers and fences

to enclose nature. Subsequently, land conflicts have been inherent in environmental conflicts.<sup>24</sup> Outsiders mobilise territorialisation and networking processes to achieve their goals, and conflicting new territories and divided networking forces clash with land rights, land uses, and the ethnic identities of the local people. This tends to divide them into different categories, such as connected relays (of neo-colonisers), marginalised (and potentially virulent) citizens,<sup>25</sup> or dominated masses. Eco-frontiers are consequently highly racialised, contested, and politicised zones of domination.<sup>26</sup>

To be appropriated, nature needs boundaries that serve, as well, to reserve zones of natural resources. Thus, ecological resources, seen as commodities,<sup>27</sup> are also central to conflicts in eco-frontier establishments. 'The management of natural resources is intimately linked with wider histories of class conflict and market relations. . . . In the process of making frontiers, settlers often created what David Nye<sup>28</sup> calls "foundation narratives", which brought them into conflict with indigenous groups and values. This is seen most vividly in the case of the USA, but also in Canada, Australia, and Afrikaner/British South Africa.'<sup>29</sup> If the protection of nature or other non-extractive ways of valuing ecological resources are understood as commodities and related to 'foundation narratives', which is often the case in mountainous pioneer societies such as in Bariloche (Argentina), eco-frontiers have a behaviour pattern very similar to frontiers. In this case, the difference between a 'classical commodity frontier' and an eco-frontier is linked to an opposition between purely non-renewable extractions versus renewable forms of ecological valuation. This first generation of eco-frontiers is still active today and is integrated into the second and third generation.

### Second Generation: 'Geopolitical' Eco-Frontiers

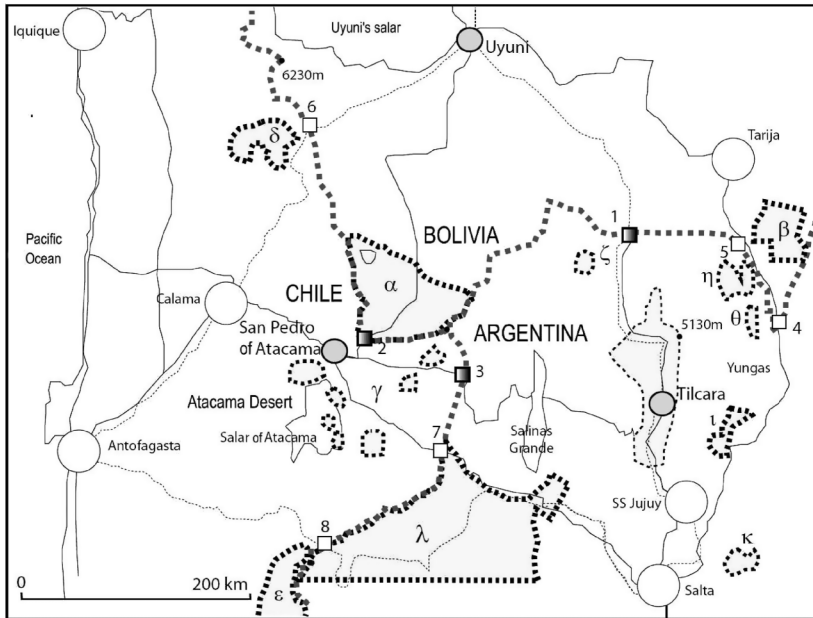
The second generation includes eco-frontiers that primarily serve the geopolitical interests of the States at different scales. Major conflicts have been the catalysts for using nature as a defensive tool. Although this second generation is considered to begin between the two World Wars, geopolitical and defensive use of nature started long before that. In the 1930s, there were many examples in Africa and South America of such processes – for example, along the Chilean/Argentinean border in northern Patagonia.<sup>30</sup> The objectives pursued by the States are numerous: securing their borderlands<sup>31</sup> while using nature as a nationalist symbol,<sup>32</sup> state control of peripheral regions where local people have been removed from protected areas, and the use of Unesco Biosphere Reserves in some places to give new international legitimacy to border control.<sup>33</sup> The main geographical/geopolitical concepts that clarify this second generation of eco-frontiers are the international border, at a national/international scale, and the buffer zone, at a local/regional scale. A simultaneous opposite process in this second generation is a strong opposition to this geopolitical/military use of the

environment. This opposition developed with the post-1968 green “peacefication” movement that linked hippies and deep ecologists through the alternative values of rural return and organic life. This new green movement is clarified by the emergence of the third generation and determines most of the third generation’s values and discourse.

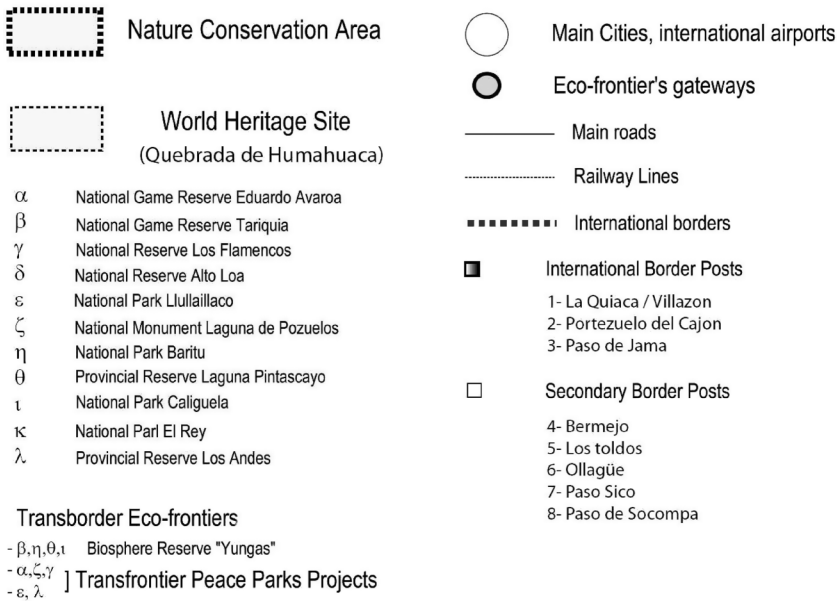
How does this second generation of eco-frontiers relate to international borders and militarisation/defence objectives? It is interesting to examine the analogies between military conquest and eco-conquest. Literature on the subject shows how nature reservations are used for defence purposes<sup>34</sup> and, alternatively, how military zones are today (re)converted into nature reserves.<sup>35</sup> Kepe<sup>36</sup> elaborates on the analogy between a frontier war and an eco-conquest. He refers to Neumann,<sup>37</sup> who ‘argues that aggressive, and often violent, conservation policies in many parts of Africa and elsewhere, including the infamous shoot-on-sight orders for poachers in protected areas, are possibly indirectly motivated by the common language used in biodiversity conservation’. Neumann believes that ‘the war metaphors, such as environmental security, environmental crisis, and war for biodiversity used to characterise environmental problems and solutions, have the effect of justifying and sanitising hard-line behaviour, mostly against the poor, in the name of conservation’.

Following the same metaphoric logic, Kepe continues, ‘Some self-confessed eco-centrists, such as Dave Foreman, drawing from Soulé and Wilcox, make a call to conservationists to “Defend strict protected areas as the most valuable weapon in our conservation arsenal”’.<sup>38</sup> One can also refer to the connection between protected areas and military bases along the borders of South Africa (Ndumo Game Reserve, Mozambican border). Moreover, eco-frontiers are often used as geopolitical tools, serving military and strategic needs.<sup>39</sup> In this context, it is not surprising that local South Africans are confused in their perceptions of the differences between army soldiers and conservation guards.

‘Buffer zones’ are an important and well-developed geographical/geopolitical concept regarding linking or separating nature from other spatial objects/subjects. Buffer zones serve to demarcate nature in service to a political project of the transition/exclusion of a certain region or a population, and they are also used as geopolitical reserves in the context of international border tensions.<sup>40</sup> Following this logic, in Bolivia the Eduardo Avaroa National Reserve (Figure 2) was first proclaimed a buffer zone in 1974, during high diplomatic tensions with Chile and Argentina (Figure 2).<sup>41</sup> Eduardo Avaroa was Bolivia’s foremost hero of the War of the Pacific (which pitted Chile against Bolivia and Peru [1879–1883]) and was one of the leaders of the civilian resistance to the Chilean invasion at the Battle of Topáter. The history of Eduardo Avaroa gives even more sense to the proclamation of this national reserve. The Caprivi Game Park in Namibia also played the role of a ‘buffer borderland’ with respect to the surrounding African countries.



Sylvain Guyot, UMR GEOLAB, 2009



**FIGURE 2** Eco-frontiers of the 'triple frontera' region in the Central Andes.  
Source: Author.

Moreover, the 'paper parks' play an important role as buffer zones for the protection of international borders, mainly in Africa (see Giraut, Guyot, and Houssay-Holzschuch,<sup>42</sup>) and in South America (see Guyot and Amilhat-Szary).<sup>43</sup> In 'paper parks', the map and related geopolitical

discourses are the only evidence legitimising and legalising the existence of control over a piece of wilderness. This is the case with the Los Andes Provincial Nature Reserve in the Salta Province in Argentina: a large piece of nature, a green buffer zone, only conserved on the map, rarely 'environmentally patrolled' on the field, but which could be considered a 'geopolitical reserve' adjacent to the border of Chile in the context of a disputed international border (Figure 2).

### Third Generation: Global Eco-Frontiers

Emerging processes that recycle and sometimes exaggerate the first and second generation's ideologies are at the heart of this third generation. Indeed, they work in parallel (and sometimes in association) with the dynamics of the first and second generations. First, the third generation of eco-frontiers is produced by actors on a global scale of intervention. Second, these actors produce discourses and representations in the name of the eco-frontier as an ecological/ecologist conquest. Third, the geo-economy of the eco-frontier is very powerful, and the eco-conquest works as a new economical appropriation of the world.<sup>44</sup> This third generation shows the triumph of green thinking with an eco-recycling of everything, such as the diffusion of green washing.

Four well-connected groups of actors produce different types of processes. First, the environmentalists map the world with new eco-frontiers with high biological value and cultural areas like biodiversity hotspots<sup>45</sup> and indigenous reserves.<sup>46</sup> They plead for the increase in size of protected areas all over the world, such as trans-border parks.<sup>47</sup> Second, the world organisations, like the World Bank and the UNEP, produce new eco-frontiers related to global change and emphasise the importance and value attached to ecological services. Third, some scientists and the media promote ultimate eco-frontiers as final barriers to world environmental destruction in the last secluded and remote areas of the world, such as Antarctica or isolated islands. Fourth, additionally, the general public contributes to the general 'ecologisation' of society by way of eco-tourism based on an eco-frontier dream. Thus, they contribute to the development of the concept of eco-conquerors. We will develop these aspects in the empirical study presented below.

The main geographical/geopolitical concepts supporting this third generation of eco-frontiers focus on the non-linearity of borders and on mobile borders.<sup>48</sup> For instance, the transfrontier/trans-border protected areas linked to environmental networks that are supported by worldwide NGOs are central to this new geopolitical reality linking nature to space.<sup>49</sup> However, the South African example<sup>50</sup> makes it clear that such notions still serve State security or Empire-style territorial hegemony and refer to the first and second generations of eco-frontiers. In Southern Africa, protected areas serve

many diverse interests, such as nature conservation, racial segregation, and elitist hedonism. These motivations can be ambiguous and contradictory. Transfrontier parks have the capacity to be used as geopolitical tools at a supranational scale. During the apartheid era, South African border parks were buffer zones for Mozambican and Angolan civil wars. Currently, these protected areas have been relegitimised by official discourses on peace and by environmental and tourist cooperation between South African States: the concept of Transfrontier Peace Parks (TPP). TPP are a method for politico-economic domination, rather than a social redistribution tool. They thrust a proto-colonial discourse into the post-colonial era of global capitalism. The TPP could be legitimised by real diplomatic actions in favour of democracy in the bordering countries or by a real political integration at a regional level. However, the TPP do not resolve the issues of illegal immigrants, evidence that denying boundaries also benefits black people, and serious developmental gaps between South Africa and most of its neighbours.

Colonial conservation, through its European imaginings of wild nature and avoidance of the technical and aesthetic sensibilities of black Africans, has allowed for the creation of a vast system of South African national parks and the disenfranchisement of indigenous populations. Conservation and natural-resource management were two sides of the same coin, and they produced similar effects of (a) the ordering and (b) the othering of the “black African”. Through a moral and economic visionary discourse masked in technical and scientific terminology, colonial conservation furthered the othering of Africans from their lands and resources. It also created opportunities for territorial claim staking by the postcolonial state and international stakeholders. A neo-liberal market ideology, combined with romantic ‘dreams’ of ‘tourism nature parks’, has allowed South African political and economic actors to recolonise southern Africa through TPPs. (In this context, supplementary notions of environmental racism<sup>51</sup> and environmental justice<sup>52</sup> may be useful, but these will not be developed here.) This example shows precisely how the three generations of eco-frontiers can be combined within one territorial geopolitical strategy.

The next two parts of the paper empirically and theoretically develop the contents of the third generation to illustrate the current constructed discourse on eco-frontiers and the new strategies of green territorial domination.

#### THE MAKING OF GLOBAL ECO-FRONTIERS BY ENVIRONMENTALISTS

The new dimensions of green geopolitics are not innocent constructions of the environment. They signify a particular understanding of the world which relates closely to the traditional thinking of global geopolitics, but which



has now been revived and reformulated in terms of a new language. This language is a strategy for conceptualising, thematising, and even controlling nature. Consequently, ecology emerges as a geopolitical metaphor, whereas wild nature becomes a passive ecosystem infrastructure, simply waiting to be tamed by green geopolitics.<sup>53</sup> Eco-systemic structures are, in other words, related to political power entrapped within the global political economy. This form of geopolitics is described by an Indian scholar, Vandana Shiva, as Green Imperialism.<sup>54</sup>

The discourse on eco-frontiers was initially created by various stakeholders to publicise, justify, and even put into practice a set of ideologies and representations of nature.<sup>55</sup> This discourse is based on a specific vocabulary and is a preliminary to the formulation of any territorial strategy of domination. A first methodological point concerns the context of creation and the extraction of this discourse, while a second point elaborates on the specific representations and ideologies of nature underlying these contemporary eco-frontiers.

#### Methodology: How is the Eco-Frontier Discourse Created and by whom?

The imaginary regarding eco-frontiers relates to a colourful imagery of notions, such as wilderness, immensity, remoteness, unlimited spaces, scarce or abundant nature, idiosyncratic local populations, etc. Even in the industrial sphere, the eco-frontier is synonymous with the cleanliness and perfection of a steel product.<sup>56</sup> These notions are connected to particular inventions, ideologies, representations and political instrumentations of nature. In fact, the cultural construction of eco-frontiers directly emanates from green stakeholders. Evidence for eco-frontiers is found in the words used and in practices done in the name of these words. The eco-frontier vocabulary comprises a set of neologisms, mostly created contemporarily by environmentalists and 'committed' researchers.

The most common neologisms created around eco-frontier(s) are *conservation frontier*, *eco-settlers*, *eco-conquerors*, and *eco-warriors*. They were found and researched mainly on the web to determine which organisation uses which term(s).<sup>57</sup> Occurrences of these words are not yet very numerous; this paper focuses on the emerging characteristics of this vocabulary. Websites were chosen according to the neologisms referenced, with sufficiently explicit use to make sense of and clarify stakeholders' positions. The vast majority of these websites arose from green stakeholders, i.e., actors invested in environmental fields from different perspectives. Next, a selection was made from all the web pages reviewed, assessing the economical, political, ideological, and spatial dimensions of their discourses and practices. Table 2 shows examples of twelve selected stakeholders

**TABLE 2** Eco-Frontiers: Invention, Representations, and Practices by Green Stakeholders

Stakeholder	Identity	Country	Space, place	Scale/Network	Definition	Norms	Utilisation/instrumentalisation	Psycho-mental representation of nature	Spatial representation	Conflicts of interest
AIRIES <sup>a</sup>	Japanese environmental research centre	Japan	–	Local-global International network	Eco-Frontier Fellowship Program	Call for scholarships	Increasing knowledge on global change. Need to promote international scientific cooperation.	Scientific vision (biology, ecology, etc.)	–	–
Biosphere 2 <sup>b</sup>	Environmental scientists	USA	Arizona desert	Local-intersidereal International network	Artificialisation of a terrestrial eco-system towards spatial conquest	Overtaking of spatial and scientific limits	Controversial scientific interest	Gaïa hypothesis (in a confined and artificial way)	The Earth in a transposable kit	“The would-be Eden became a nightmare, its atmosphere gone sour, its sea acidic, its crops failing, and many of its species dying off. Among the survivors are crazy ants, millions of them.” <sup>c</sup>
Booz & Co. <sup>d</sup>	Management company	USA	Switzerland	Local-global International network	Eco-frontier as necessary development tool	Economic competition through ecological quality	Environmental quality as key factor for tourism companies' location	Cleanliness and environmental beauty	Security of space	Negative impacts of tourism incursions

*(Continued)*

TABLE 2 (Continued)

Stakeholder	Identity	Country	Space, place	Scale/Network	Definition	Norms	Utilisation/instrumentalisation	Psycho-mental representation of nature	Spatial representation	Conflicts of interest
Circle of Asia <sup>e</sup>	Travel agent	Southeast Asia	Thailand	National networking of places International network	Eco-tourism spots	Tool for territorial marketing	Tours Slogan: Thailand's Wild Kingdom	Ecological hedonism	The whole country is considered as a wild kingdom	Local and national impacts of tourism
Earth Future <sup>f</sup>	Preservationist	Canada	Victoria, Vancouver Island	Local-national network	New ecological struggles	To go beyond received ideas on environmentalism	Radical preservation of nature (animal rights and destruction of alien plants)	Radical preservationism tinted with spiritualism	The world seen from Vancouver Island	Activist's actions on sensitive subjects
Eco-frontier LTD <sup>g</sup>	Environmental industry company	South Korea	Seoul	International network	Eco-frontier as a brand for environmental industrial solutions	Economic competition through ecological quality	To go beyond current greenwashing to deliver proper green services and technology	Eco-marketing and green-geo-economics	The world as a global brain	–

Eco-frontiers Ranch <sup>b</sup>	Poland	Bieszczady Mountains Southeastern Poland, Ukrainian border	Local-global International network	Nature and landscape of great interest at the confines of Poland (Ukrainian and Slovakian borders), ecological autarchy (renewable energies, organic agriculture, etc.)	Place name and promotion for eco-identity tool of	Paying eco-conquest reserved for a few selected tourists (vegetarians, outdoor, uneasy access, etc.) "Unique place for unique people"	Desire of preservation and eco- knowledge/ eco-control emanating from a biologist and an environ- mentalist	Territorial confines opened on the mountains (transborder Carpathians)	Old collective system (acquisition of a former kolkhoz) versus new private system. What are the legacies and the socio-environmental transformations at stake?
-------------------------------------	--------	---	--	--	--	--	---	---	--

*(Continued)*

TABLE 2 (Continued)

Stakeholder	Identity	Country	Space, place	Scale/Network	Definition	Norms	Utilisation/instrumentalisation	Psycho-mental representation of nature	Spatial representation	Conflicts of interest
Eco-tips/ Dancing Star Found- ation <sup>i</sup>	Environmental foundation	Canada, Dubai, Mantilla	–	Global International network	Against violence to animals	Set up limits to human cruelty	Vegetarianism	Sanctuarised nature	Separation between human and animal spaces	–
Eco-tourist, users of WAYN <sup>j</sup>	Travel photo blog	World	Philippines	Global Friend's network	Empty beaches	–	To be one of the sole conquerors of the last ecological frontier	Natural paradise	Inaccessible and remote area	Contrast between tourism products and local social reality
Fairfax County federation of Citizen Association (FCFA) <sup>k</sup>	Citizens' association	USA, state of Virginia	Fairfax County	Local Regional network	Implementation of new areas of conservation in the north of Virginia	Citizen participation in relation to the structuring of a regional park	Commitment to nature conservation (Northern Virginia Regional Park Authority)	Nature conservation	Bio-regionalism (regional ecological specificity)	Conflicts between conservation versus other uses
Grishino Ecological Village <sup>l</sup>	Russian eco-village	Russia	Grishino, 300 km northeast of St. Petersburg	Local/national National network	Live in peace with nature on a forestry extractive front harmful for local biodiversity	Vegetarianism, food autarky and revival of local cultures	Eco-conquest, escape from cities to recover lost tranquility	Forest as "Nature" needing eco-guards	Natural and cultural revival in periphery of Russian cities	Conflicts with forestry and with local people

The Land is Ours <sup>m</sup>	Association fighting for access to the land	United Kingdom	Different country-sides	Local/national Network	Facilitate access to land for eco-settlers wishing to promote ecologically friendly agriculture	Rural resistance and respect of land rights	Land conquest on large properties motivated by ecological motives	Rural sustainability through farmers/nature balance	End of enclosures	Conflicts with big farmers and agricultural companies
-------------------------------	---	----------------	-------------------------	------------------------	---	---	---	---	-------------------	---

<sup>a</sup> <[http://www.aties.or.jp/ecofrontier/index\\_E.html](http://www.aties.or.jp/ecofrontier/index_E.html)>, accessed 11 May 2009.

<sup>b</sup> <[http://fr.wikipedia.org/wiki/Biosph%C3%A8re\\_II](http://fr.wikipedia.org/wiki/Biosph%C3%A8re_II)>, accessed 11 May 2009.

<sup>c</sup> W. J. Broad, 'Paradise Lost: Biosphere Retooled as Atmospheric Nightmare' [archive], *The New York Times*, 19 Nov. 1996, <<http://www.nytimes.com/1996/11/19/science/paradise-lost-biosphere-retooled-as-atmospheric-nightmare.html>>, accessed 19 July 2011.

<sup>d</sup> <[http://www.booz.com/global/home/what\\_we\\_think/reports\\_and\\_white\\_papers/article/40154486](http://www.booz.com/global/home/what_we_think/reports_and_white_papers/article/40154486)>, accessed 11 May 2009.

<sup>e</sup> <<http://www.circleofasia.com/Eco-tourism-in-Thailand.htm>>, accessed 11 May 2009.

<sup>f</sup> <<http://www.earthfuture.com/>>, accessed 11 May 2009.

<sup>g</sup> <<http://www.ecofrontiers.net>>, accessed 11 May 2009.

<sup>h</sup> <<http://www.eco-tips.net/octoberecofrontier>>; <<http://www.dancingstarfoundation.org>>, accessed 11 May 2009.

<sup>i</sup> <[http://www.wayn.com/waynphotos.html?wci=photo&photo\\_key=22769892#](http://www.wayn.com/waynphotos.html?wci=photo&photo_key=22769892#)>, accessed 11 May 2009.

<sup>j</sup> <<http://www.fairfaxfederation.org/bulletin/FCFCBulletin0709.pdf>>, accessed 11 May 2009.

<sup>k</sup> <<http://www.grishino.ecology.net.ru/en/index.htm>>, accessed 11 May 2009.

<sup>l</sup> <<http://www.iflo.org.uk>>, accessed 11 May 2009.

using one or more of these neologisms. These actors were classified by alphabetic rank. The positioning of each stakeholder was decrypted according to various factors for analysing how these neologisms were used: identity, country, space and place of actions, scale, networks, acknowledged or 'supposed definition', associated norms, interpreted utilisation and instrumentation, representations of nature (psycho-mental and spatial), and collateral conflicts.

Four main categories of stakeholders emerge from a synthetic reading of Table 2. The first group of actors using an eco-frontier lexicon are eco-tourism operators. Here one needs to distinguish between 'general' tour operators linked to the 'large consumption' of eco-frontiers (as in Thailand or Africa) and more individualised operators advocating a return-to-nature approach (e.g., Eco-frontiers Ranch in Poland or Grishino Ecological Village in Russia). The second and main group of actors referring to 'eco-frontiers' and other neologisms are the so-called 'environmentalists': foundations, NGOs, and associations emanating from civil society and working directly or indirectly for the protection of nature (e.g., Dancing Star Foundation or Earth Future). The third group of actors showing a link with eco-frontiers are research centres and universities justifying future investment in research informed by these neologisms (e.g., the Eco-frontier Fellowship Program or the Ecological restoration group).<sup>58</sup> Finally, the fourth main group includes geo-economic diverging groups referring directly to eco-frontiers as a way to market green industrial solutions, like the Eco-frontier LTD Company. This study asked the following question: What specific representations and ideologies of nature underlie the creation of an eco-frontier discourse by these selected actors?

### Eco-Frontiers: Specific Representations and Ideologies of Nature

The 'Dancing Star Foundation' and 'Earth Future' connect themselves to a radical movement of preservation based on the strict protection of animal rights (an eco-centric approach).<sup>59</sup> Both the 'written' vision of the Dancing Star Foundation<sup>60</sup> and pictures (Figure 3) extracted from its website show the equal treatment of animals and indigenous people (especially children). Vegetarianism and the sanctuarisation of nature also add to this representation of childish nature, surely concealing other more radical claims, such as 'deep demography': 'Deep demography is about grappling with the population and ecological demons we have unleashed in a forthright manner. . . . there is no vacancy on planet Earth, not for humans anyway'.<sup>61</sup> Their representation of the eco-frontier is viewed as a restricted territory reserved for only a few humans with the 'right way of life', although the outreach of their message is supposedly universal. In their message, they include content belonging to both the first and second generations of eco-frontiers described above.



**FIGURE 3** Eco-centric representations from the Dancing Star Foundation.  
Source: <http://www.dancingstarfoundation.org/photos.php>, accessed 13 May 2009.

'Eco-frontiers Ranch' and 'Grishino Ecological Village' (GEV) belong to another type of preservation, much closer to Thoreau's perspective,<sup>62</sup> based on a 'more-or-less collective' return-to-nature philosophy. The document below, extracted from the GEV website (Figure 4), explains the psycho-mental representation underlying the vision of these eco-settlers: a mix of 'hatred of the city', 'come back to tradition', 'struggle against forest devastation', and 'find spiritual connection with nature'. Their message of outreach remains focused at the local scale, even while this particular eco-village is connected to a network of other Russian eco-villages. The Eco-frontier Ranch is more of a private business, driven by ecologists attempting to share their experimentation of the eco-frontier life in a remote borderland. Their philosophy directly refers to the romantic side of the first generation of eco-frontiers.

'Circle of Asia' and the eco-tourists from the WAYN (Where Are You Now?) website both highlight a form of hedonism, very common today among 'environmentally friendly travellers' and well underlined by the French philosopher M. Onfray.<sup>63</sup> This representation of the eco-frontier is of a remote aesthetical paradise that meets the need for escape from routine urban life. This is perfectly illustrated with the beautiful beach (Figure 5; located at Ko Phi Phi Lee, Krabi Province, Thailand), where mapping is an invitation to discover 'eco-frontier paradises' – for example, as shown in the story of the 'famous map of the mystery island'<sup>64</sup> in the novel *The Beach* by Alex Garland (1996), represented in the movie (2000) directed by D. Boyle with L. DiCaprio. The processes occurring on this island during and after the making of the movie are intimately related to our topic.<sup>65</sup>





*We live in Ecovillage Grishino, located in the North-West region of Russia in a historical village called Grishino (about 300 km north-east from St. Petersburg). Our ecovillage is located at the confluence of two rivers – the Vazhinka and the Muzhala. Here we have been living and building our community since 1993.*

*We came here from many different places, mostly from cities. We live close to the earth and try to create harmonious relations between each other and with Nature. Each one of us has different world conceptions, but we are learning to understand each other and to create our community together.*

*We live in Grishino all year round. There are several traditional, Russian-style, common and private houses. We eat vegetables grown in our own gardens. We pick wild herbs and make tea, especially Rose-Bay tea.*

*Our ecovillage is surrounded by forest, where we pick berries and mushrooms for food. Also there are wild birds and animals, such as beaver, moose, bear, hare, fox, wolves, mountain lion, and many others.*

*Today our forest is in danger because of logging done by industrial forest companies. To prevent forest devastation we are starting different projects, including: a tree-planting camp, designing arboretum, and developing eco-friendly forest management in our region.*

*We intend to revive the traditions of our ancestors – the folk culture and art. We learn songs and dances, woodcraft, ceramics, and village architecture. Our dream is to create a family school for our children. Each summer we host different types of seminars related to spiritual life, handicrafts, etc. Work and spiritual practices in our community are the best ways to merge with the Spirit of Nature.*

*We are developing an ecological tourism project here in Grishino. We are inviting families and individuals to visit us and spend time in the wild and beautiful nature of the North. You are always welcome to Grishino!*

**FIGURE 4** Eco-frontier representation in a Russian ecological village.

Source: <http://www.grishino.ecology.net.ru/en/index.htm>, accessed 13 May 2009.



**FIGURE 5** *The Beach*, a paradisiacal eco-frontier?

Source: <http://www.creativemindsmonthly.com/TheBeach.jpg>, accessed 13 May 2009.

Far away from Leonardo DiCaprio, the ‘Biosphere 2’ project is associated with the Gaïa theory,<sup>66</sup> in a more artificial and confined version. It can be viewed as a sort of ‘eco-frontier laboratory’, a very risky experiment that has actually failed. On the real land side, ‘The Land is Ours’ is a typical environmental justice organisation. Its representation of the eco-frontier involves better access to land for eco-settlers wishing to promote ecologically friendly agriculture. Finally, the Fairfax County Federation of Citizen Associations (FCFCA) is connected to nature conservation through a community-participation perspective grounded in a regional natural park in the state of Virginia, in the United States.

Conservation has transcended the “freeze in the dark” connotations of the 1970s and is becoming a vibrant and foundational part of our everyday lives! To further this exciting trend, join the “Community Conservation Conversation”, featuring discussion among panel members and the audience. The key to a better and less consumptive society and economy is opening up the floodgates of conversation on this very important topic. A number of area conservation initiatives will be highlighted.<sup>67</sup>

The representation of their ‘conservation frontier’ is orientated towards a smooth inclusion of local communities. Thus, they acknowledge the major shift realised worldwide in conservation practices. Not all representations

of conservation frontiers necessarily include these 'integrative' aspects, as in the Wild Coast example in South Africa.<sup>68</sup> First and second generations of eco-frontiers are superimposed over the conceptions of these various green actors.

Finally, the Eco-frontier LTD company shows a more geo-economic representation of the eco-frontier. Eco-frontier LTD was established in 1995 to contribute to achieving global sustainable development by incorporating social and environmental value into economic value. They currently develop a Biomass CHP CDM Project in Malaysia.<sup>69</sup> The idea is that produced steam is supplied to palm oil refineries and bio-diesel factories, and the electricity is sold to the regional utility, Sabah Electricity Sdn. The eco-frontier is seen as a new space of development for green industrial markets. This can be seen as an intrinsic characteristic of the third generation of eco-frontiers: the green economy is typical of the contemporary era. All of these discourses and representations that underlie specific premises of eco-frontiers are aimed at inducing some forms of territorial domination orchestrated by different types of eco-conquerors. Who are they, and for what strategies of domination are they being used?

## ECO-CONQUERORS AND TERRITORIAL DOMINATION

Spatial representations associated with eco-frontiers are founded on two major visions. Both visions highlight the desire to conquer new frontiers of nature. Thus, the first vision is an eco-conquest linked alternatively to an exclusive community oxymoron: imprisonment versus enjoyment. The second vision refers to an individual Malthusian paradox (individual isolation for pleasure) of the 'lost paradise'. Both visions convey restrictive conditions to create inclusive and democratic territories. Each of these constructed views of nature provides information about the actor(s) who created or formulated these representations. Thus, actors having evident or latent desires or claims on eco-frontiers will be called 'eco-conquerors'. They are the driving forces of global eco-frontiers, although their profiles and forms of actions are diverse; these depend largely on their eco-political affinities and ideologies.

### Eco-Conquerors and the Domination of Global Eco-Frontiers

This attempt to objectivise the profiles of eco-conquerors is important for formalising neologisms that could be used as a common basis for scientific referencing. As a methodology for this typology, we selected four main criteria to differentiate eco-conquerors' profiles in their quests of eco-frontiers. These criteria were based on empirical knowledge developed in some exemplary fields of various eco-conquests around the world.<sup>70</sup> The

first criterion attempts to distinguish the distinct temporalities of ecological appropriations: virtual, distant and temporary, or temporary and permanent. The second criterion defines the profile of the stakeholder: world organisation, environmental NGO, individual, company, state, administration, tour operator, church, etc. The third criterion looks at the types of appropriation. These can be diverse: vacation, residential, nature conservation, business, spirituality, leisure, activism, terrorism, etc. The last criterion analyses contrasting reactions from local people: compromise, economical acceptance, rejection, etc. Combining these four criteria, and in correlation with the previously described political ideologies of nature, a dozen profiles can be highlighted:

- **Eco-colonisers** are the eco-settlers wishing to establish themselves on an eco-frontier with local people using domination strategies.
- **Eco-warriors** are radical ecologists fighting for an ideology of exclusive preservation.
- **Eco-destroyers** are the extractors of ecological commodities, harmful to biodiversity.
- **Eco-tourists** are the common tourists attracted by nature tourism.
- **Hedonists** seek pleasure through multiple uses of nature, either in a passive or active way.
- **Eco-sportsmen** enjoy practising outdoor sports (rock climbing, kayaking, hiking, alpinism, etc.) in beautiful landscapes or pristine environments.
- **Eco-enthusiasts** are the environmentalists venerating the ‘all organic’. In a way, they are eco-fashion victims.
- **Eco-religious** and eco-prophetics associate a fascination with nature with divine revelation. They are the ‘new syncretic animists’.
- **Eco-businessmen** profit from ecological appropriations.
- **Eco-racists** conquest of eco-frontiers is racial. Their wish is to dominate other ‘races’ in the name of nature.
- **Eco-indigenous** advocates protect indigenous peoples’ rights at the same level as nature.
- **Environmental justice advocates** campaign for equitable environmental rights for all, with a priority for indigenous people.

All of these eco-conquerors have their own spatial representations of eco-frontiers. Some of them locate and practice these in remote and exotic countries, others on their own doorsteps, and others on their screens (internet, television, cinema, etc.). Each category rallies a specific form of territorial domination. The basic forms of territorial domination in the name of eco-frontiers lie in three modes of appropriation: first, a final and exclusive appropriation of eco-frontiers, brutal to local people; second, a temporary and nomadic appropriation of eco-frontiers, confrontational to local people;

and, third, a distant and virtual appropriation. Eco-colonisers, eco-warriors, and eco-destroyers generally practice the first mode of appropriation, as highlighted in many South African areas.<sup>71</sup> Eco-tourists, hedonists, and eco-sportsmen belong to the second form of appropriation. Examples of this green hedonist imperialism are very common worldwide.<sup>72</sup> Finally, eco-enthusiasts and the eco-religious are mostly included in the third type of appropriation, as stressed by many eco-websites. Other eco-conquerors defined in Box 1 divide themselves among these three forms of appropriation. These categories can be linked to the examples of environmentalists described previously (Table 2). Thus, territorial domination in the name of nature and ecology pave the way for new forms of green (global) geopolitics.

### New Green Geopolitics?

‘Green geopolitics’,<sup>73</sup> or emerging eco-politics,<sup>74</sup> here refers to discourses, strategies, and actions adopted by various groups of stakeholders wishing to influence or initiate (new forms of) environmental politics at various scales in diverse geographical areas. Subsequently, the uses of the eco-frontier paradigm and neologisms derived by these organisations imply territorial projects and perspectives located in strategic areas. How are these geopolitical discourses and actions geographically grounded (through space and scale), and do they operate through specific networks? What are the different geopolitical claims originating from these green stakeholders?

Table 2 shows that these environmentalists locate ‘their’ eco-frontiers mainly in rural areas or peripheries of the first world (Eastern Europe, especially: Poland and Russia, rural England, or the United States) or of the third world (Thailand or Africa). ‘Spatial priority’ is given to borderlands (the border between Poland and Ukraine), mountain ranges (Poland, Virginia, and Switzerland), coastal areas (Thailand, Canada, and Korea), and deserts. In the example of Biosphere 2, eco-frontiers are not precisely located and can represent any area on the Earth, forcibly contained and bounded in a small dome. Scales of spatial inscription and action differ from global to either local, regional, or national. This means that the will to legitimise and/or to fight for an eco-frontier is diversely organised. Some organisations have more global powers than others; networking follows exactly the same logic. This gives an indication of the global level of the eco-frontier paradigm and its associated neologisms. The word ‘eco-frontier’ seems quite international and is sometimes used as a branding tool, even to promote so-called sustainable industrial solutions. What credible geopolitical claims and domination strategies emerge from these stakeholders?

Comparative readings of Table 2 can reveal a great deal about the geopolitical spirit espoused by these stakeholders. One main idea is shared

by most of the organisations: the desire to go beyond the limits of space, knowledge and innovation. Three strategies of domination of the 'unexplored' and of the 'unknown' emerge. First, the appropriation by eco-conquerors of an eco-front (recognised for its exceptional nature) is done to preserve or conserve its ecological assets (Eco-frontier Ranch, Circle of Asia, Grishino Ecological Village, etc.). It is a de facto territorial domination. In the case of the Eco-frontier Ranch, some eco-colonisers try to attract eco-tourists, eco-sportsmen, and eco-enthusiasts to enjoy a return to the natural rural way of life of the pre-collectivisation era. In the case of Grishino Ecological Village, a mix of eco-colonisers and eco-religious intend to occupy an area to prevent it from being destroyed by foresters. Second, the domination is realised through intellectual or technological doctrines. Territorial appropriation is mainly accomplished on a virtual level, although also by influencing some field practices. Eco-warriors formulate the adoption of new themes and methods for ecological political activism (Dancing Star Foundation and Earth Future). Other examples have shown attempts from competitive environmental currents to influence the debate, like eco-indigenous advocates (Survival<sup>75</sup>) or environmental justice activists (Environmental Justice Networking Forum,<sup>76</sup> South Africa). Third, domination can be seen through the necessity of conducting new environmental academic research favouring international cooperation (such as the Eco-frontier Fellowship) or developing green industrial processes (Eco-frontier LTD Company).

The first logic described appears to be locally scaled. Nevertheless, such claims for eco-frontiers may have social and economic impacts that can influence regional politics with sometimes unexpected consequences at a higher political level, especially when the eco-frontier is located in a borderland (see Box 1). The second and third logics have perhaps more influence on global geopolitics, especially if they are linked to well-structured international networks, as with the Dancing Star Foundation or Earth Future. Radical preservationism (and its 'eco-warriors') is often linked to so-called 'eco-terrorism', apparently a seriously perceived geopolitical threat for the American populace<sup>77</sup> and some of its authorities.

Finally, analysed in a more general context, all of the political discourses carried out by these eco-conquerors tend to legitimise strict ways of life and new territorial identities. First, vegetarianism and respect for animal rights both refer to a radical transformation of human practices on Earth. Second, the use of 'connoted' place names, like the 'Eco-frontier Ranch', in a country with mainly slavish place names refers to a form of eco-globalisation of local identities. Third, territorial branding, as in the 'Wild Kingdom of Thailand', refers to a political marketing ploy to market a country based on its wild imagery. All of these views on global eco-frontiers do not imply a structured and unified geopolitical project, but are a combination of local/regional strategies, international principles

and new environmental doctrines. Incidentally, the eco-frontier discourse is not used yet to consolidate international norms with regard to legal theory. In reality, domination through and across eco-frontiers is accomplished according to two main actions: eco-conquest (with environmental, land and economic appropriation objectives) and environmental activism. The ecological frontier then becomes the global environmentalist frontier, a sort of digest of its three generations, where economic interests and territorial appropriations by the actors count much more than the strict protection of the ecosystems.

## CONCLUSION

The eco-frontier is a paradigm for thinking globally about the links between space, nature and politics in integrating evolving geographical/geopolitical concepts at different times and influenced by different types of ideologies. Eco-frontiers imply a genealogical understanding of the conquest of nature by humans, where the filiation between the different generations is consistent. Therefore, the first generation of 'Imperial eco-frontiers' and the second generation of 'Geopolitical eco-frontiers' are still active within the third generation of 'Global eco-frontiers'.

In reality, the discourse on eco-frontiers has been generated temporarily, and it is used as a paradigm to inform modern processes of nature protection. Eco-frontiers allow a dialog between researchers and environmentalists, and they create space for critics and distance in the relations between space and nature. Moreover, eco-frontiers add new perspectives to the emerging field of eco-politics or green geopolitics. Indeed, the social, political, and environmental problematics of eco-frontiers are complex and add ecological imaginings, discourses, and actions to the classical competition over natural resources and labour.

In fact, since the creation and genesis of the word 'eco-frontier' by 'green stakeholders', it has been used as a subliminal, bottom-up geopolitical tool. For instance, appropriations by eco-conquerors in a pioneer front recognised for its exceptional nature are done to preserve or conserve its ecological assets. This conquest is reserved for 'ecologically compatible' clients who also claim a specific eco-identity in the (sometimes virtually) settled territory. Moreover, the adoption of new themes and methods for ecological political activism is done in the name of eco-frontiers.

Thus, all the representations and ideologies of nature discussed in this paper can produce specific typologies of 'eco-conquerors' linked with various forms of eco-frontier appropriations. The final and exclusive appropriation of eco-frontiers leads to confrontational geopolitics, especially within border territories. Temporary and nomadic appropriation of eco-frontiers is unstable and is a form of geopolitical instrumentalisation done

mainly by corporate stakeholders. Distant and virtual appropriation is representative of 'web geopolitics'. In that sense, the Internet can be seen as a tool for the eco-geopolitical conquest of the world. The paradigm of the eco-frontier is a way to understand the geopolitics of contemporary land appropriation throughout the world by environmentalist action and discourse. Eco-frontiers increase the status of natural spaces as expressions of geopolitical conflicts.

## ACKNOWLEDGEMENTS

Thanks to the referees for their stimulating and helpful comments.

## NOTES

1. Definition in <<http://thesaurus.com/browse/frontier>>, accessed 8 Oct. 2010.
2. Juliet J. Fall, 'Artificial states? On the Enduring Geographical Myth of Natural Borders', *Political Geography* 29 (2010) 140–147; M.-C. Fourny, 'De la frontière naturelle à la nature comme lien transfrontalier. Du rôle et de la place de l'environnement et du milieu dans les coopérations transfrontalières', in C. Bouquet and H. Velasco (eds.), *Tropisme des Frontières, Approche pluridisciplinaire* (Paris: L'Harmattan 2005) pp. 97–117.
3. See World Resources Institute, <<http://www.wri.org/>>, accessed 21 June 2010.
4. See <<http://www.wri.org/about/donors>>, accessed 21 June 2010.
5. D. Bryant, D. Nielsen, and L. Tangley, *The Last Frontier Forests: Ecosystems and Economies on the Edge. What Is the Status of the World's Remaining Large, Natural Forest Ecosystems?* (Washington: World Resources Institute 1997).
6. *Ibid.*, p. 6.
7. *Ibid.*, p. 8.
8. Definition in <<http://www.thefreedictionary.com/wilderness>>, accessed 22 June 2010.
9. Definition, IUCN, see <<http://encyclopedia.thefreedictionary.com/protected+area>>, accessed 22 June 2010.
10. The green gerrymandering is a process of territorial demarcation to control the nature and its planning.
11. S. Guyot, 'Fronts écologiques et éco-conquéranants: définitions et typologies. L'exemple des <<ONG environnementales en quête de Côte Sauvage (Afrique du Sud)>>', *Cybergeog* article 471 (2009), available at <<http://www.cybergeog.eu/index22651.html>>; S. Guyot and F. Richard., 'Les fronts écologiques, une clef de lecture socio-territoriale des enjeux environnementaux?', *Espace Politique*, introduction to the themed issue 9 (2009), available at <<http://espacepolitique.revues.org/index1422.html>>; S. Guyot and J. Dellier (eds.), *Rethinking the Wild Coast (South Africa): Eco-Frontiers Versus Livelihoods in Pondoland* (Saarbrücken: VDM Verlag 2009).
12. M. Redclift, *Frontiers, Histories of Civil Society and Nature* (London: MIT Press 2006) pp. viii.
13. W. Beinart and L. Hughes, *Environment and Empire* (Oxford: Oxford University Press 2007).
14. T. Griffiths and L. Robin, *Ecology and Empire: Environmental History of Settler Societies* (Pietermaritzburg: University of Natal Press 1997).
15. C. Lloyd, 'Australian and American Settler Capitalism: The Importance of a Comparison and its Curious Neglect', *Australian Economic History Review* 38/3 (1998) pp. 280–305.
16. D. G. Payne, *Voices in the Wilderness, American Nature Writing and Environmental Politics* (London: University Press of New England 1996); Y. Figueiredo, 'Aux sources du débat écologique contemporain: l'expérience américaine', *Revue française d'études américaines* 109 (2006) pp. 69–82.
17. Redclift (note 12) p. 4.



18. L. Buell, *The Environmental Imagination: Thoreau, Nature Writing, and the Formation of American Culture* (Cambridge, MA: Harvard University Press 1995).
19. Redclift (note 12) p. 41.
20. Redclift (note 12) p. 44; G. Waitt and L. Head, 'Postcards and Frontier Mythologies: Sustaining Views of the Kimberley as Timeless', *Environment and Planning D* 20 (2002) pp. 319–344.
21. Guyot, 'Fronts écologiques' (note 11).
22. Redclift (note 12) pp. 29–31.
23. E. Semple, 'Geographical Boundaries', *Bulletin, American Geographical Society* 39 (1907) pp. 385–397; 449–463.
24. S. Guyot, *Zulu Shores, Green Disputes in Black and White* (Saarbrücken: VDM Verlag 2008); Guyot and Dellier (note 11).
25. R. Neumann, *Imposing Wilderness: Struggles over Livelihood and Nature Preservation in Africa* (Berkeley: University of California Press 1998).
26. D. White, 'Hierarchy Domination Nature: Considering Bookchin's Critical Social Theory', *Organization and Environment* 16/1 (2003) pp. 34–64.
27. N. Castree, 'Commodifying What Nature?', *Progress in Human Geography* 27/3 (2003) pp. 273–297.
28. D. Nye, *America as Second Creation: Technology and Narratives of New Beginnings* (Cambridge: MIT Press 2003).
29. Redclift (note 12) p. 34.
30. R. Miniconi and S. Guyot, 'Conflicts and Cooperation in the Mountainous Mapuche Territory (Argentina)', *Journal of Mountain Research* 98/1 (2010), available at <<http://rga.revues.org/index1151.html>>.
31. C. Ferradas, 'Environment, Security, and Terrorism in the Trinational Frontier of the Southern Cone', *Identities: Global Studies in Culture and Power* 11 (2004) pp. 417–442.
32. T. Mels, 'Nature, Home, and Scenery: The Official Spatialities of Swedish National Parks', *Environment and Planning D: Society and Space* 20 (2002) pp. 135–154.
33. S. Guyot, E. Salin, and D. Ramousse, 'Acteurs et territorialisations conflictuelles autour de la <<mise en réserve>> de l'Alto Bermejo (Argentine-Bolivie)', *Géocarrefour* 82/4 (2007) pp. 255–263.
34. A. H. Westing, 'Protected Natural Areas and the Military', *Environmental Conservation* 19 (1992) pp. 343–348; S. Ellis., 'Of Elephants and Men: Politics and Nature Conservation in South Africa', *Journal of Southern African Studies* 20/1 (1994) pp. 53–69.
35. D. G. Havlick, 'Logics of Change for Military-to-Wildlife Conversions in the United States', *GeoJournal* 69 (2007) pp. 151–164; J. S. Davis, J. S. Hayes-Conroy, and V. M. Jones, 'Military Pollution and Natural Purity: Seeing Nature and Knowing Contamination in Vieques, Puerto Rico', *GeoJournal* 69/3 (2007) pp. 165–179.
36. T. Kepe, 'Geopolitics of Conservation and the Making of an Environmental Discourse in a South African Countryside', paper presented at the International Conference on Eco-Frontiers, University of Limoges, France, 27–30 May 2009.
37. R. Neumann, 'Moral and Discursive Geographies in the War for Biodiversity in Africa', *Political Geography* 23/7 (2004) pp. 816–817.
38. D. Foreman, 'Take Back Conservation Movement', *International Journal of Wilderness* 12/4 (2006) pp. 4–31.
39. Ellis (note 34).
40. N. S. Paudel, P. Budhathoki, and U. R. Sharma, 'Buffer Zones: New Frontiers for Participatory Conservation?', *Journal of Forest and Livelihood* 6/2 (Sep. 2007) pp. 44–53; D. Correll, 'Principles of Planning and Establishment of Buffer Zones', *Ecological Engineering* 24/5 (30 May 2005) pp. 433–439; D. Martino, 'Buffer Zones Around Protected Areas: A Brief Literature Review', *Electronic Green Journal* 1/15 (2001), available at <<http://escholarship.org/uc/item/02n4v17n>>; F. Götmarm, H. Söderlundh, and M. Thorell, 'Buffer Zones For Forest Reserves: Opinions Of Land Owners and Conservation Value of Their Forest Around Nature Reserves in Southern Sweden', *Biodiversity and Conservation* 9/13 (2000) pp. 77–1390; K. Redford and S. Sanderson, 'Extracting Humans from Nature', *Conservation Biology* 14/5 (Oct. 2000) pp. 1362–1364; R. Schroeder, 'Geographies of Environmental Intervention in Africa', *Progress in Human Geography* 23/3 (1999) pp. 359–378; C. Shafer, 'US National Park Buffer Zones: Historical, Scientific, Social and Legal Aspects', *Environmental Management* 23/1 (1999) pp. 49–73; A. de Sherbinin and M. Freudenberger, 'Migration to Protected Areas and Buffer Zones: Can We Stem the Tide?', *Parks* 8/1 (Feb. 1998) pp. 38–53; R. P. Neumann, 'Primitive Ideas: Protected Area Buffer Zones and

the Politics of Land in Africa', *Development and Change* 28 (1997) pp. 559–582; V. Burke and J. Gibbons, 'Terrestrial Buffer Zones and Wetland Conservation: A Case Study of Freshwater Turtles in a Carolina Bay', *Conservation Biology* 9/6 (Dec. 1995) pp. 1365–1369; R. H. G. Jongman and A. Y. Troumbis, 'The Wider Landscape For Nature Conservation: Ecological Corridors and Buffer Zones', *MN2.7 Project Report* (1995), 78 pp., submitted to the European Topic Centre for Nature Conservation in fulfillment of the 1995 Work Programme, European Centre for Nature Conservation, Tilburg; M. Wells and K. Brandon, 'The Principles and Practice of Buffer Zones and Local Participation in Biodiversity Conservation', *Ambio Biodiversity: Ecology, Economics, Policy* 22/2-3 (May 1993) pp. 157–162; R. Mwalyosi, 'Ecological Evaluation for Wildlife Corridors and Buffer Zones for Lake Manyara National Park, Tanzania, and its Immediate Environment', *Biological Conservation Volume* 57/2 (1991) pp. 171–186.

41. A.-L. Amilhat-Szary and S. Guyot, 'El turismo transfronterizo en los Andes centrales: prolegómenos sobre una geopolítica del turismo', *Si Somos Americanos, Revista de Estudios Transfronterizos* 9/2 (2007) pp. 58–93.

42. F. Giraut, S. Guyot, and M. Houssay-Holzschuch, 'Les aires protégées dans les recompositions territoriales africaines', *L'Information Géographique* 68 (Dec. 2004) pp. 340–368.

43. Amilhat-Szary and Guyot (note 41).

44. N. Castree, 'Neoliberalising Nature: Processes, Effects and Evaluations', *Environment and Planning A* 40 (2008) pp. 153–173.

45. Guyot, 'Fronts écologiques' (note 11); NGO "Conservation International": <<http://www.biodiversityhotspots.org/Pages/default.aspx>>, accessed 23 June 2010.

46. NGO "Survival": <<http://www.survivalfrance.org>>, accessed 23 June 2010.

47. NGO "IUCN": <<http://www.iucn.org>>, accessed 23 June 2010.

48. See the topic of the next BRIT Conference being held in Grenoble and Geneva in August 2011.

49. C. Chester, *Conservation Across Borders: Biodiversity in an Interdependent World* (Washington, Covelo, London: Island Press 2006); J. Fall, 'Planning Protected Areas Across Boundaries New Paradigms and Old Ghosts', *Journal of Sustainable Forestry* 17/1 (2003) pp. 81–102; J. Fall, 'Divide and Rule: Constructing Human Boundaries in 'Boundless Nature'', *GeoJournal* 58 (2002) pp. 243–251.

50. S. Guyot, 'Géopolitique des parcs (trans) frontaliers en Afrique Australe', *Cahiers d'Outre Mer* 234 (Spring 2006) pp. 215–232.

51. L. Pulido, 'Rethinking Environmental Racism: White Privilege and Urban Development in Southern California', *Annals of the Association of American Geographers* 90/1 (2000) pp. 12–40.

52. S. Cutter, 'Race, Class and Environmental Justice', *Progress in Human Geography* 19 (1995) pp. 107–118; F. Khan, 'The Roots of Environmental Racism and the Rise of Environmental Justice in the 1990s', in D. McDonald (ed.), *Environmental Justice in South Africa* (Athens/Cape Town: Ohio University Press/UCT Press 2002) pp. 15–48; R. Turner and D. Wu, *Environmental Justice and Environmental Racism, an Annotated Bibliography and General Overview Focusing on US Literature, 1996–2002* (Berkeley: Institute of International Studies, University of California 2002); N. Ishiyama, 'Environmental Justice and American Indian Tribal Sovereignty: Case Study of a Land-Use Conflict in Skull Valley, Utah', *Antipode* 35/1 (2003) pp. 119–139.

53. T. W. Luke, 'Towards a Green Geopolitics: Politicising Ecology at the Worldwatch Institute', in K. Dodds and D. Atkinson, *Geopolitical Traditions: A Century of Geopolitical Thought* (London: Routledge 2000) pp. 353–371.

54. V. Shiva, 'The Greening of Global Reach', in G. Tuathail, S. Dalby, and P. Routledge (eds.), *The Geopolitics Reader* (London: Routledge 1998) pp. 231–236.

55. S. Kollin, *Nature's State, Imagining Alaska as the last frontier* (London: University of North Carolina Press 2001).

56. "ECO FRONTIER JN" is an environment-friendly, chromate-free functional coated steel sheet for electrical appliances, which was developed by JFE Steel in response to environmental needs. By developing an organic composite coating consisting of an original organic resin with a high barrier effect and inorganic inhibitors with a self-healing effect, JFE realised high corrosion resistance with a thin film for the first time in the world and succeeded in satisfying the mutually contradictory requirements of corrosion resistance and electrical conductivity. Because "JN" has excellent properties, including corrosion resistance, corrosion resistance after alkaline degreasing, electrical grounding, weldability, anti-fingerprint properties, and paint adhesion properties, application in the internal parts of OA/AV equipment and electrical appliances is increasing. As related products, JFE Steel has also developed and commercialised various other functional chromate-free steel sheets in the "ECO FRONTIER" series, which provide higher levels of corrosion resistance, formability, paint adhesion, lubricity, and other

properties. <<http://www.jfe-steel.co.jp>> <<http://www.jfe-steel.co.jp/en/products/sheets/denki-aen/JD.html>>, accessed 22 June 2010.

57. All these ten keywords, both in English and French (eco-frontiers/eco-frontier/front écologique/frontière environnementale, conservation frontier, eco-settlers, eco-conquerors/éco-conquérants and eco-warriors/éco-guerriers), have been searched in Google over the last ten years. We have selected the twelve most representative websites to justify our argument.

58. J. Aronson, A. F. Clewell, J. N. Blignaut, and S. J. Milton, 'Ecological Restoration: A New Frontier for Nature Conservation and Economics', *Journal for Nature Conservation* 4 (2006) pp. 135–139.

59. Ecocentrism, from Greek: οἶκος, oikos, "house", and κέντρον, kentron, "centre", is a term used in ecological political philosophy to denote a nature-centred, as opposed to human-centred, system of values. See R. Eckersley, *Environmentalism and Political Theory: Toward an Ecocentric Approach* (New York: State University of New York Press 1992).

60. "The goal of Dancing Star Foundation is to help sensitise people throughout the world to the critical importance of biodiversity and conservation; and to instil a respect for all life, which can be demonstrated by even the most modest gestures of kindness, compassion, and love in our everyday lives." <<http://www.dancingstarfoundation.org/photos.php>>, accessed 12 May 2009.

61. M. Tobias, <[http://www.dancingstarfoundation.org/pdfs/articles/Deep\\_demography.pdf](http://www.dancingstarfoundation.org/pdfs/articles/Deep_demography.pdf)>, accessed 12 May 2009; M. Tobias, R. Gillespie, E. Hughes, and J. Gray (eds.), *No Vacancy: Global Responses to the Human Population Explosion* (Pasadena: Hope Publishing 2006).

62. Thoreau was deeply interested in the idea of survival in the face of hostile elements, historical change, and natural decay, at the same time imploring people to abandon waste and illusion in order to discover life's true essential needs.

63. M. Onfray, *Théorie du Voyage* (Paris: Essais Poche 2007).

64. Internet link to the "Beach Map", <<http://travel.webshots.com/photo/1026067364015760230wJFyzgCqws>>, accessed 8 Oct. 2010.

65. T. Forsyth, 'What Happened on *The Beach*? Social Movements and Governance of Tourism in Thailand', *International Journal of Sustainable Development* 5/3 (2002) pp. 326–337.

66. J. Lovelock, *La Terre est un être vivant, l'hypothèse Gaïa* (Paris: Flammarion, coll. <<Champs>> 1999).

67. <<http://www.fairfaxfederation.org/bulletin/FCFCAbulletin0709.pdf>>, accessed 12 May 2009.

68. Guyot and Dellier (note 11).

69. The Biomass CHP CDM Project in Malaysia; source: <<http://www.ecofrontier.com/eng/business/reference.asp>>, accessed 23 June 2010.

70. H. Collinson, *Green Guerillas: Environmental Conflicts and Initiatives in Latin America and the Caribbean*. (London: Latin America Bureau 1996); M. Honey, *Ecotourism and Sustainable Development: Who Owns Paradise?* (Washington: Island Press 1999); D. Compagnon and F. Constantin, *Administrer l'environnement en Afrique* (Paris and Nairobi: Karthala, IFRA 2000) ; S. Dovers, R. Edgecombe, and B. Guest, *South Africa's Environmental History: Cases and Comparisons* (Athens and Cape Town: Ohio University Press and David Philip Publishers 2002); G. Hilson, 'An Overview of Land Use Conflicts in Mining Communities', *Land Use Policy* 19 (2002) pp. 65–73; C. Fabricius, E. Koch, S. Turner, and H. Magoma, *Rights, Resources and Rural Development: Community-Based Natural Resource Management in Southern Africa* (Cape Town: Earthscan 2004); M. Ramutsindela, *Parks and People in Postcolonial Societies: Experiences in Southern Africa* (Dordrecht: Kluwer Academic Publishers 2004).

71. Guyot and Dellier (note 11).

72. Honey (note 70).

73. S. Dalby, "Green Geopolitics" in J. Agnew, K. Mitchell, and G. Ó Tuathail (eds.), *A Companion Guide to Political Geography Oxford* (Oxford: Blackwell 2003) pp. 440–454.

74. T. Kuehls, *Beyond Sovereign Territory: The Space of Ecopolitics* (Minneapolis: University of Minnesota Press 1996).

75. See note 46.

76. Environmental Justice Networking Forum. See <<http://www.bcb.uwc.ac.za/infoeerp/EJNF.htm>>, accessed 10 Dec. 2009.

77. See <<http://www.foxnews.com/story/0,2933,343768,00.html>>, accessed 11 May 2009.



# L'émergence d'un Front Touristique Transfrontalier dans les Andes Centrales (Triple Frontière : Argentine, Bolivie et Chili)

Sylvain Guyot<sup>1</sup>

UMR 6042 CNRS GEOLAB, Université de Limoges, France

[Sylvain.guyot@unilim.fr](mailto:Sylvain.guyot@unilim.fr)

---

## Résumé

Cet article examine de manière théorique un processus géographique universel, celui de la reconquête territoriale d'espaces périphériques peu densément peuplés. Ce processus est analysé à l'aide du concept de 'front de conquête', qui est décliné selon ses différentes dimensions. Les spécificités touristiques du front sont au centre de cette étude et ont fait l'objet d'une recherche de terrain qualitative approfondie entre 2003 et 2009. De fait, l'émergence d'un front touristique transfrontalier dans les Andes Centrales est un processus qui se renforce depuis la décennie 1990. Il se superpose à deux autres dynamiques frontales distinctes : un front minier actif bien qu'ancien et un front écologique qui participe de son attractivité touristique. Cet espace andin tri-frontalier de hautes altitudes est marqué par un important contrôle militaire et une relative fermeture des trois États sur des frontières nationales historiquement disputées. La mise en tourisme a induit trois processus tantôt successifs ou concomitants sur ces territoires andins : une accentuation des processus de domination exogène exercés sur les territoires locaux, une prédation sociale et environnementale potentiellement préjudiciable à la demande touristique et une régulation multi-scalaire cherchant à contrôler ces effets négatifs. Ces processus ont permis de donner une meilleure visibilité aux demandes croissantes de reconnaissance foncière et culturelle de groupes indigènes andins locaux - Atacameños au Chili, Aymaras au Chili et en Bolivie, Quechuas en



<sup>1</sup> s. Creative Commons licence: Attribution-Noncommercial-No Derivative Works

Argentine et en Bolivie et Kollas en Argentine - auparavant interconnectés durant la période précoloniale.

Mots-clefs : dynamique frontale, front minier, front écologique, front touristique, prédation, domination, régulation, ethnicisation, Argentine, Bolivie, Chili.

**Abstract - The emergence of a trans-border tourism frontier in the Central Andes (*Triple Frontera: Argentina, Bolivia, Chile*)**

This article theoretically discusses a universal geographical process, the territorial reconquest of low-density peripheral spaces. This process is analysed through the concept of ‘conquest frontier’, understood as multidimensional. The tourism specificities of that frontier are at the core of this research and have been extensively surveyed in the field between 2003 and 2009. In fact, the emergence of a trans-border tourism frontier in the Central Andes has been an active process for the last twenty years. It superimposes itself onto two other distinct frontal dynamics: an older but still active mining frontier and an eco-frontier that participates in its tourist attractivity. This Andean trans-border area is marked by serious military control and a relatively closure of the three national States on historically disputed national borders. Tourism development induces three successive and concomitant processes on these Andean territories: an increase of outsider’s domination on local areas, a predation of the natural and social environment that is potentially detrimental to tourism demand, and a multi-scalar regulation trying to overcome these negative effects. These problems give a better visibility to local indigenous demands for land and cultural recognition – the Atacameños in Chile, the Aymaras in Chile and Bolivia, the Quechuas in Argentina and Bolivia, and the Kollas in Argentina were connected during the pre-Columbian era.

Key words: frontal process, mining frontier, eco-frontier, tourism frontier, predation, domination, regulation, ethnicisation, Argentina, Bolivia, Chile.

**Introduction**

Les dynamiques spatiales de type frontal sont, en géographie, la plupart du temps associées à deux notions jumelles déjà très étudiées et très documentées : la *frontière* (dans le sens de *frontier*) américaine et le front pionnier brésilien, l’une et l’autre étant, dans des contextes spatio-temporels différents, fortement reliées (Guyot 2011, Redclift, 2006<sup>2</sup>). Des adaptations du concept de *frontière* ont déjà été tentées dans les pays neufs (Australie, Afrique du Sud, Canada etc.) faisant le plus souvent référence à la conquête agricole ou à l’exploitation minière, désignant ainsi l’appropriation de la terre à des fins productives et matérielles (Héritier et al. 2009). Dans ces cas, la translation spatiale des fronts semble parfois inéluctable jusqu’à l’épuisement des ressources ou des terres de conquête. Les dynamiques spatiales de

---

<sup>2</sup> Nous prenons le parti de ne pas remobiliser systématiquement tout l’arsenal théorique sur les frontières et les fronts pionniers bien développé dans ces deux références.

type frontal ont été plus rarement utilisées pour décrire des processus d'appropriation ou de réappropriation non directement productifs, et pas forcément translatables *in situ*, tels que la protection de la nature, le tourisme ou les loisirs (voir : Apesteguy, Martinière, Théry 1979, Coy 1986, Guyot 2009, Guyot 2011, Guyot et Dellier 2009, Guyot et Richard 2009, Héritier et al. 2009, Honey 1999, Monbeig 1952, Prescott 1987, Sacareau 2000). Pourtant, depuis plusieurs décennies, un grand nombre d'espaces périphériques à faible densité de population font l'objet de processus de conquête ou de reconquête par des acteurs dont les objectifs ne sont pas liés à une extraction ou à une production réalisées à partir de ressources naturelles mais plutôt à une valorisation immatérielle de celles-ci. L'environnement devient ainsi un capital naturel, visuel, voire spirituel et peut servir de facteur de reterritorialisation (Guyot et Richard 2009, Redclift 2006). Même si l'objectif diffère, le front de conquête partage les mêmes logiques cycliques avec les fronts pionniers précédemment cités, comme la phase d'ouverture, de maturation, de fermeture ou de régénération, à ceci près que, souvent, il se superpose à d'autres fronts plus anciens. Par exemple, un front touristique est initié autant par des touristes pionniers que par des opérateurs professionnels, souvent exogènes à l'espace considéré, et qui rendent possible la jouissance d'une ressource paysagère, aux contours autant naturels que culturels, souvent perçue comme intemporelle. Cette représentation constitue d'ailleurs un malentendu de fond, alors que les touristes pénètrent dans des territoires en réalité instables, évolutifs et dont les populations indigènes ne contrôlent pas toujours le devenir. Ainsi, depuis les années 1990, un tourisme conquérant de vastes espaces naturels et ruraux prend son essor en Amérique Latine de manière synchrone avec d'autres territoires du monde en développement. Il concerne en tout premier lieu la cordillère des Andes et l'Amazonie. L'impact socio-environnemental de ce soudain accroissement de la fréquentation exogène dans des espaces fragiles soulève de nombreuses critiques (Ashworth, 1995) que nous allons étayer dans cette contribution. Se pose alors avec acuité la problématique de la polarisation de la fréquentation touristique vers certains villages et vallées qui se retrouvent alors brusquement propulsés dans les incertitudes de la globalisation contemporaine.

Cet article se propose d'analyser un front touristique émergent situé dans un espace transfrontalier tri-national des Andes Centrales (triple frontière Argentine Bolivie Chili). Notre terrain d'investigation est localisé à l'extrémité sud de l'Altiplano et de sa retombée orientale. C'est une région qui recouvre des espaces périphériques pour chacun des Etats concernés, tous très éloignés de leurs capitales respectives (Buenos Aires, La Paz et Santiago du Chili). De ce fait, dans leurs processus respectifs de construction territoriale et identitaire, ces pays ont eu tendance à mobiliser les régions périphériques et leurs frontières comme des barrières, tournant ainsi le dos à la chaîne andine dans les cas chilien et argentin (Benedetti et Argarañaz, 2003). De plus, les relations diplomatiques entre les trois Etats, de très conflictuelles durant la période de la dictature militaire au Chili

jusqu'à la fin des années 1980, restent encore sensibles aujourd'hui en raison de différends historiques parfois mal acceptés par la Bolivie<sup>3</sup>, comme la perte de la région littorale bolivienne d'Antofagasta lors de la guerre du Pacifique à la fin du XIXe siècle (Amilhat-Szary 2007) et d'enjeux énergétiques majeurs liés au transport et commerce transfrontalier du gaz naturel (Carrizo, Velut 2007). Pourtant, aux niveaux régional et local, les systèmes d'échanges précoloniaux centrés sur les Andes et l'Altiplano n'ont jamais été complètement interrompus et la frontière entre la Bolivie et l'Argentine connaît toujours un flux migratoire important (Domenac, Celton, et al. 2006). Ce front pionnier touristique se surimpose donc à des territorialités transfrontalières héritées dont l'ancrage culturel voire « identitaire » reste pertinent. Alors, de manière paradoxale, cette mise en tourisme peut être considérée à la fois comme un facteur de prédation fortement déstabilisateur pour les communautés locales, et comme un ferment de reconnexion culturelle, économique et politique entre des communautés et des régions dominées voir malmenées par leurs Etats centralisés<sup>4</sup> respectifs.

Nous allons replacer le front touristique dans un essai de conceptualisation des fronts afin de réfléchir à sa dimension cyclique, ses relations avec les frontières et à la question autochtone, compliquée ici par le contexte tri-national. Puis, nous détaillerons les impacts territoriaux multi-scalaires de ce front touristique, marqués par la domination sociale et la prédation environnementale. Enfin nous tenterons de comprendre comment les populations locales utilisent l'ethnicité pour riposter et s'imposer dans les jeux d'acteurs, sans parvenir à totalement réguler un front touristique dont l'avenir reste pour le moins incertain.

## **1. Replacer le front touristique dans un essai de conceptualisation des fronts**

Le front touristique centre-andin n'est pas unique en son genre. Il reflète parfaitement les dynamiques frontales contemporaines liées à un tourisme international consommateur de grands espaces. Il est donc à replacer dans une réflexion plus générale et conceptuelle sur les types de fronts et les grands cycles d'appropriation, dans le contexte de la phase actuelle de mondialisation. La pertinence du terrain choisi est double. D'une part, il superpose trois types de fronts (minier, écologique et touristique) qui interagissent les uns avec les autres. Et d'autre part, ces fronts agissent dans un contexte géopolitique de triple frontière. Fronts et frontières sont alors intimement reliés. Tel front peut fixer une frontière, une frontière peut contraindre un autre type de front ou, au contraire, se laisser dépasser. De plus, un front résultant le plus souvent d'une dynamique exogène sur un territoire, il est intéressant de prendre en compte la réalité indigène et son

---

<sup>3</sup>Lire à ce propos le discours officiel d'E. Morales prononcé lors de la « Journée de la Revendication Maritime », le 23/03/2011, à la Paz.

<sup>4</sup> Seule la Bolivie échappe au qualificatif d'Etat strictement centralisé car c'est un pays résolument polycentré illustré par la volonté d'émancipation actuelle de la région de Santa Cruz. Même si l'Argentine est un pays fédéral, la centralisation autour de Buenos Aires est une réalité souvent contraignante pour les provinces.

incorporation dans la dynamique frontale. Enfin nous ferons un point sur le terrain et les méthodes employées.

### 1.1. Fronts, cycles d'appropriation et domination

Les fronts représentent un mode d'appropriation spatiale exogène visant en premier lieu à contrôler le territoire à différentes fins. L'image symbolique la plus forte que l'on s'en fait est probablement la ligne de front militaire. Les fronts sont caractérisés par une dynamique spatio-temporelle associant une phase chronologique distincte pour chaque forme d'appropriation territoriale (voir tableau 1). La phase de conquête marque l'avancée de la ligne de front. Elle correspond à une période relativement instable et à la découverte d'un espace assez flou dont l'appropriation n'est pas forcément aisée, nécessitant parfois le recours à la force ou à la loi. La phase de maturation correspond à une stabilisation de la ligne de front et à une territorialisation plus pérenne de la zone finalement conquise. Compte-tenu du caractère parfois peu durable de cette phase de maturation -qui est fonction du type d'activité pratiquée et de son mode de gestion - se pose la question du devenir du front, qui peut être alors pensée en fonction de plusieurs scénarii. *Stricto sensu*, on peut parler de cycle quand le front s'insère durablement dans une dynamique d'ouverture et de régénération. Dans le cas inverse, on assiste à une fermeture du front souvent préjudiciable aux territoires délimités et instituant une rupture de cycle.

**Tableau n°1 : Evolution temporelle de différents types de fronts**

Cycles/Fronts	<i>Front minier</i>		<i>Front écologique</i>		<i>Front touristique</i>	
<i>Phase de conquête</i>	Exploration		Mobilisation		Découverte	
<i>Phase de maturation</i>	Extraction		Protection / patrimonialisation		Consommation	
<i>Impact local</i>	Domination/prédation		Domination/fragmentation		Domination/prédation	
<i>Scenarii futurs</i> 1- Composante locale 2- Composante politique 3- Composante environnementale	<i>Fermeture</i>	<i>Réhabilitation</i>	<i>Sanctuarisation</i>	<i>Cogestion</i>	<i>Fermeture</i>	<i>Durabilité</i>
	Crise	réappropriation	spoliation	intégration	déstabilisation	intégration
	démission	aménagement	privatisation	gestion	échec	gestion
	prédation	renaturalisation	préservation	régulation	prédation	régulation
<i>Cyclicité possible et pérennisation du front</i>	non	<b>oui</b>	non	<b>oui</b>	non	<b>oui</b>

Source : auteur

Le tableau 1 tente de qualifier les processus associés à trois dynamiques de fronts relativement peu abordés tels quels par la littérature : le front minier (Kessler et Tine 2004, Le Meur 2009), le front écologique (Guyot 2009, Guyot 2011, Guyot et Dellier 2009, Guyot et Richard 2009, Héritier et al. 2009) et le front touristique (Honey 1999, Sacareau 2000). Chacun de ces fronts procède d'une phase de conquête différenciée pour aboutir à une phase de maturation aux conséquences



distinctes (extraction, protection et consommation). Un essai de prospective est ensuite réalisé pour tenter de comprendre l'évolution possible des processus en jeu en fonction d'une dynamique de fermeture ou de régénération dans l'évolution du front. Chacun de ces processus est précisé en fonction des composantes locale, politique et environnementale de chaque territoire.

Le front touristique se situe dans une position charnière entre le front minier et le front écologique, ce qui en fait un excellent laboratoire d'étude. En cas de fermeture, le front touristique présente les mêmes caractéristiques que le front minier, telles que la déstabilisation ou la crise du territoire local, l'échec ou la démission des acteurs politiques et la prédation de l'environnement. En cas de régénération (durabilité du front) il possède les mêmes caractéristiques que le front écologique, telles que l'intégration multi-scalaire du territoire local, une gestion contrôlée de la part des pouvoirs politiques, administratifs et/ou de la société civile conduisant à un processus régulation de l'environnement.

Chaque type de front est ouvert par un groupe d'acteurs principaux – souvent extérieurs à l'espace considéré – mais en liaison forte avec des acteurs relais généralement enracinés dans un territoire local servant alors de tête de pont. La dynamique frontale est associée à une (re)connexion avec la phase actuelle de mondialisation, qui donne de l'importance à la dimension multi-scalaire des jeux d'acteurs. Dans un tel processus, tous les acteurs ont plusieurs niveaux scalaires de projection (local/mondial, ou national/mondial) mais apparaissent inégaux par rapport aux bénéficiaires (économiques, sociaux, culturels, politiques) que peuvent leur apporter la mondialisation (Dimitrova 2005). Ainsi, en phase de maturation, ces fronts se caractérisent par des formes de domination des ressources et des populations locales<sup>5</sup>, avec des acteurs dominants (groupes miniers multinationaux, ONG de conservation, leaders politiques, tours opérateurs touristiques, touristes fortunés etc.). Ceci induit des fragmentations socio-spatiales sur plusieurs groupes d'acteurs et certains espaces locaux : bas de l'échelle sociale dont certains autochtones, terres agricoles et d'élevage etc. De plus cette domination a pour conséquence une détérioration de la ressource environnementale – prédation des ressources en eau par les entreprises minières, dégradation de sites par les touristes, urbanisation d'espaces vulnérables etc. – ou, au contraire, son hyper sanctuarisation empêchant toute autre activité.

Cette domination se fonderait, à l'échelle mondiale, sur un ensemble de constructions mentales qui sont en grande partie héritées de l'histoire coloniale. Toutefois les processus de domination ne se réduisent pas à cette histoire coloniale et à la recomposition des rapports postérieurs qui fondent une partie des paradigmes postcoloniaux et dont Jacobs (1996) a montré les limites. Une domination peut s'opérer avec des formes de violences ou de contraintes à différentes échelles ou entre différents groupes parties-prenantes (Héritier et al.,

---

<sup>5</sup> Sur les rapports en tourisme et domination voir Cheong et Miller 2000, Mormont 1980, Wrangham 1999.

2010). De surcroît, la notion de domination présente l'avantage de laisser la porte ouverte à des recompositions entre les forces. Elle permet ainsi de considérer la plasticité des relations de domination, d'envisager leur évolution, leur retournement et leur utilisation par les différents acteurs : de ce fait, les situations de tension, de conflit ou de négociation ne se traduisent pas forcément par la victoire de celui qui occupe une position dominante au début de la discussion. Dans cette perspective, les rapports de forces apparents initialement ne déterminent pas forcément la configuration du résultat; l'idée étant de partir du postulat qu'un nombre à la fois varié et élevé d'acteurs peuvent tirer profit de la situation pourtant conflictuelle (Héritier et al. 2009). En effet, de tels espaces convoités sont souvent le jeu de rivalités et de conflits entre plusieurs dynamiques frontales, qui peuvent alors s'autoréguler (Collinson 1996). Ainsi il n'est pas rare qu'un front minier, agricole ou sylvicole soit combattu par des écologistes qui essayent d'initier, au même endroit, un front écologique. De même, un front touristique est souvent lié à un front écologique qui fait de la protection de la nature un critère d'attraction et donc finit par exercer une forme de contrôle territorial.

Dans le cas qui nous intéresse, les Andes Centrales, plusieurs types de fronts se succèdent dans le temps, tout en se superposant. En outre, la position géopolitique de triple frontière apparaît comme un critère supplémentaire de complexification avec une tentation renouvelée de la part de certains acteurs de l'instrumentalisation des fronts à des fins de sécurisation frontalière, ou au contraire, de coopération multilatérale.

## **1.2. Interroger la relation entre la triple frontière et la successivité des fronts**

Les Andes Centrales dans la région de la Triple Frontière entre Argentine, Chili et Bolivie sont caractérisées par un processus de successivité frontale. Plusieurs fronts ont émergé dans les 150 dernières années (minier puis écologique puis touristique) en se superposant, se heurtant et en se renouvelant. Le tableau 2 présente les détails de la phase initiale de domination et les territoires retenus comme têtes de pont.

Les différents processus de domination afférents à chaque dynamique frontale sont associés à une instrumentalisation géopolitique liée à la position pluri-frontalière des espaces considérés. Ainsi le front minier est à la fois une cause et une conséquence de la guerre du Pacifique à la fin du XIXe siècle, permettant au Chili d'accroître son territoire aux dépens de la Bolivie et du Pérou. Le statut de la frontière internationale est alors conçu comme une ligne de front permettant de sécuriser l'exploitation de nouvelles richesses minières telles que le cuivre ou le salpêtre. De même, le front écologique (figure 1), avec la création de la première réserve naturelle en Bolivie dans les années 1970, est utilisé comme un mode de sécurisation d'une frontière hautement conflictuelle avec le Chili (Guyot 2011). La frontière est alors assimilée à une ligne de séparation, d'ailleurs renforcée par la mise en place de mines antipersonnel. Enfin, le front touristique, processus frontal

le plus récent (années 1990) semble, à l'inverse, être propice au dépassement de ces frontières conflictuelles (Caccommo 2007, Flament 1997) et plaide pour la mise en place d'une frontière mobile (Amilhat-Szary, 2011). Durant ces deux dernières décennies, le front minier comme le front écologique ont évolué et ont progressé.

**Tableau n°2 : La successivité des fronts dans la région de la Triple Frontière des Andes Centrales**

Type de front pionnier	<i>Front minier</i>	<i>Front écologique</i>	<i>Front touristique</i>
<i>Phase initiale</i>	Fin XIXe	Années 1970&1980	Années 1990
<i>Territoires « têtes de pont »</i>	Extraction du cuivre à Chuquicamata	Réserve nationale faune Eduardo Avaroa (Bolivie) 1973 Monument national Luguna de Pozuelo (Argentine) 1981	Oasis de San Pedro de Atacama
<i>Objectifs géopolitiques</i>	Conquête territoriale au profit du Chili : guerre du Pacifique	Sécurisation frontalière nationaliste	Renouvellement de la géopolitique régionale due au phénomène touristique
<i>Statut de la frontière (Argentine/Chili, Bolivie/Chili)</i>	Ligne de front	Ligne de séparation	Zone de mobilité et de coopération (ZICOSUR <sup>6</sup> )
<i>Evolution actuelle du front</i>	Renouvellement et progression : extraction du lithium dans les salars d'Atacama (Chili), d'Uyuni (Bolivie) <sup>7</sup> et d'Olaroz/Cauchari – Orocobre (Argentine) ; conflit avec la conservation de la nature et le tourisme	Conservation de la nature : réserve nationale Los Flamencos, Chili 1990) ; patrimoine de l'Humanité : Quebrada de Humahuaca, Argentine 2003	D'un tourisme de prédation à un tourisme plus régulé ?
<i>Statut actuel de la frontière</i>	Frontière sanitaire vis-à-vis du Chili, frontière ouverte pour le tourisme et les échanges internationaux (surtout Argentine/Chili)		

Le front minier rentre en conflit frontal avec les deux autres fronts car les *salars*, convoités pour ses ressources en lithium, sont aussi des *spots* touristiques (salar de Uyuni<sup>8</sup>) et écologiques de premier ordre (réserve nationale Los Flamencos à San Pedro de Atacama). Deux visions de la mondialisation s'affrontent alors ici : une vision matérialiste et une vision plus paysagiste. Le front écologique évolue

<sup>6</sup> La ZICOSUR est un corridor bio océanique entre Atlantique et Pacifique

<sup>7</sup> L'exploitation du lithium en Bolivie n'en est qu'à une phase de test. L'exploitation industrielle est à venir.

<sup>8</sup> Les salars en Bolivie ne constituent pas des espaces naturels protégés, malgré leur grande valeur environnementale – cette situation s'explique selon certains auteurs par la volonté de rendre possible l'exploitation du lithium.

conjointement au front touristique, pour le stimuler (Paysage Culturel de l'Humanité à la Quebrada de Humahuaca en Argentine) ou pour le contrôler (cogestion de la réserve nationale Los Flamencos à San Pedro de Atacama). Aucun de ces fronts ne semble faire localement l'unanimité et parfois, opérateurs miniers, naturalistes et touristes sont renvoyés dos-à-dos par des populations indigènes qui s'estiment économiquement et culturellement spoliées. La composante ethnique de la population locale devient alors un vecteur de résistance aux dominations multiformes.

### 1.3. Dynamiques frontales, indigénisation et ethnicité

Les quatre groupes ethniques au centre de cette étude sont les Atacameños au Chili, les Kollas en Argentine, les Aymaras au Chili et en Bolivie et les Quechuas présents dans les trois pays. Leur démographie et leur localisation sont précisées dans le tableau 3.

**Tableau n°3 : Les différences ethnies de la région transfrontalière des Andes Centrales**

<i>Ethnies/Pays</i>	<i>Argentine</i>	<i>Bolivie</i>	<i>Chili</i>
<i>Atacameños</i>	Puna (Altiplano ≈ 4000m) Province de Jujuy : département de Susques Province de Salta : département de la Poma → Environ quelques milliers	Voir <i>Aymaras</i> et <i>Quechuas</i>	Oasis du désert d'Atacama (≈2500m) Région d'Antofagasta, Province d'El Loa  → Environ 22000
<i>Kollas</i>	Vallées (1000 à 2500m) Provinces de Jujuy et Salta → Environ 55000	Voir <i>Aymaras</i>	Région de Copiapo  → Environ 3000
<i>Aymaras</i>	Voir <i>Kollas</i>	→ Environ 60000 dans le département de Potosi <sup>9</sup>	→ Environ 50000 dans les régions d'Arica, Tarapacá et Antofagasta
<i>Quechuas</i>	Nord-ouest argentin	→ Environ 400000 dans le département de Potosi	→ Environ 3500, région d'Antofagasta

Sources : recensements des différents pays concernés et sites spécialisés

Ces trois groupes ont tous, plus ou moins, une origine ou des relations historiques partagées (tableau 4). La phase de construction de l'acteur indigène comme acteur politique dans les années 1970 débouche aujourd'hui sur un processus d'identification clairement ethnicisé, au sein d'arènes de participation ou de processus de représentation démocratique, en relation avec l'émergence du front touristique (Sofield 1993). Même si le tourisme est souvent *a priori* rejeté par ces groupes comme mode de domination socio-économique, au même titre que

<sup>9</sup> Le plus grand foyer de population aymara est localisé beaucoup plus au nord dans les pourtours du lac Titicaca.

l'exploitation minière, il est souvent réutilisé ou détourné par des communautés en quête de reconnaissance et de visibilité. De plus, l'identité indigène est un facteur de développement des relations transfrontalières (Rouvière et al. 2008) – compte-tenu des liens historiques, par exemple pré-colombiens - mais cette relation est loin d'être mécanique en Amérique du Sud, tant il est vrai que les identités sont complexifiées par la double appartenance nationale et ethnique. Le développement touristique permet une circulation transfrontalière facilitant une réouverture des anciennes lignes de front et semble propice aux échanges culturels. Les groupes indigènes ont donc une place à part dans ces dynamiques frontales, et dans le front touristique en particulier, en raison de sa diffusion à plus grande échelle et de son affichage culturalisant.

**Tableau n°4 : Evolution et identification des groupes indigènes de la région transfrontalière des Andes Centrales**

	<i>Argentine</i>	<i>Bolivie</i>	<i>Chili</i>
<i>Groupe indigènes précoloniaux</i>	Kollas viennent des Aymaras, acculturés dans l'Empire Inca	Aymaras et Quechuas sont acculturés dans l'Empire Inca	Atacameños sont en contact avec les Kollas, les Aymaras et les Quechuas
<i>Groupes indigènes actuels auto-identifiés</i>	Kollas, Quechuas	Aymaras, Quechuas	Aymaras, Quechuas, Atacameños
<i>Processus d'autonomisation dans les jeux d'acteurs</i>	association de tourisme indigène municipalités/intercommunalité indigène	Cogestion tourisme / conservation avec les communautés, représentation politique indigène	Cogestion tourisme/ conservation avec les communautés, ethno-tourisme
<i>Relations transfrontalières</i>	<i>Ferías</i> , jumelages	<i>Ferías</i> , tour-opérateurs touristiques binationaux	<i>Ferías</i> , tour-opérateurs touristiques binationaux

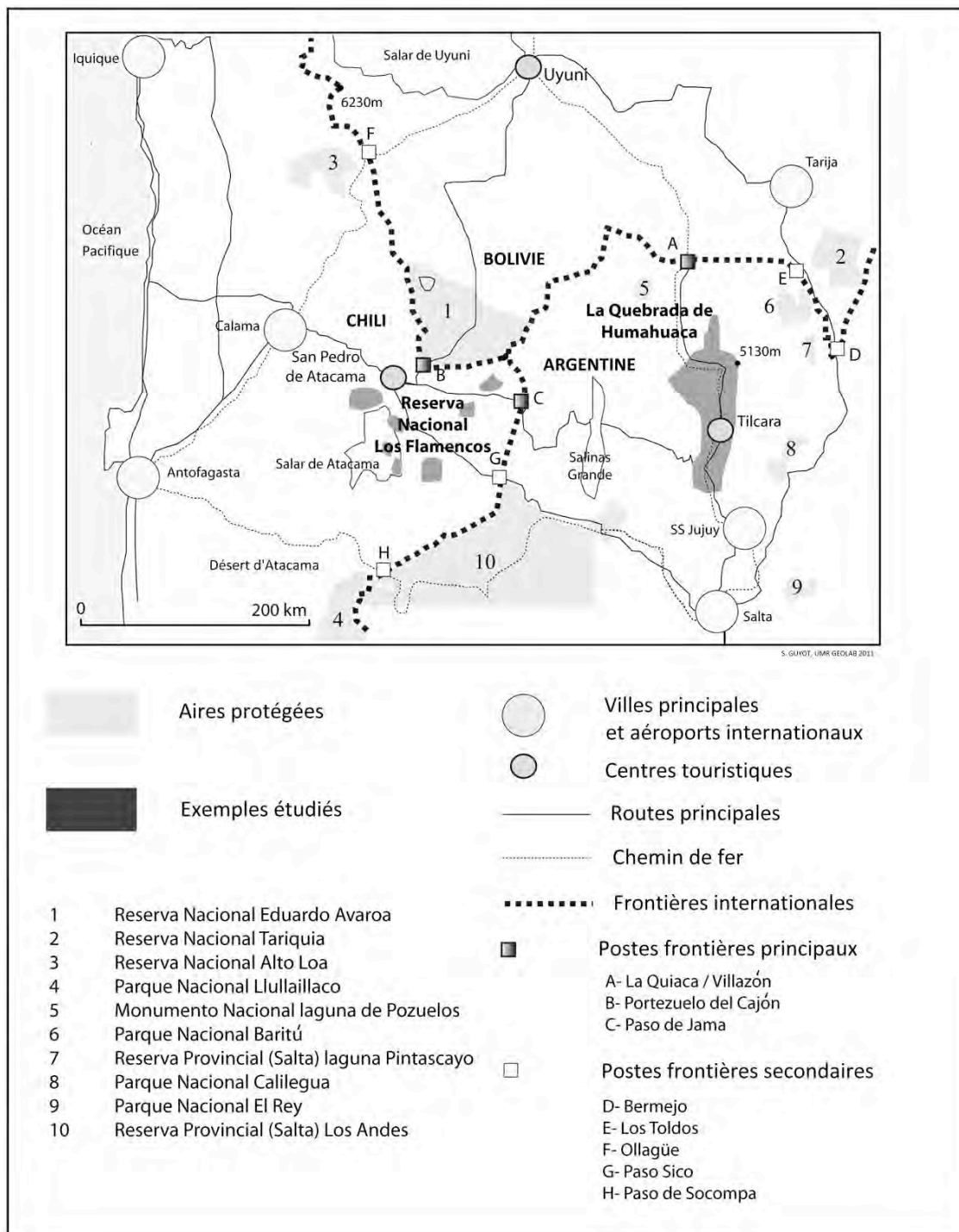
Source : auteur

#### 1.4. Le terrain

Ce front touristique est situé à cheval sur le nord-ouest argentin (provinces de Jujuy et de Salta), le sud de la Bolivie (départements de Potosi et de Tarija) et le nord du Chili (Région d'Antofagasta), voir figure 1. Province, département et région désignent dans les trois pays un niveau comparable d'entité régionale, hiérarchiquement situé au-dessous d'un Etat central représenté par la puissance politique des trois capitales : La Paz pour la Bolivie, Santiago pour la Chili et Buenos Aires pour l'Argentine.



Figure 1 : carte de localisation



Ce front connecte trois zones touristiques importantes au patrimoine naturel et culturel remarquable : la Quebrada de Humahuaca dans la province de Jujuy en Argentine reconnue Paysage Culturel de l'Humanité en 2002 par l'Unesco, la région de San Pedro de Atacama (réserve nationale Los Flamencos) et la région d'Uyuni en Bolivie (réserve nationale de faune Eduardo Avaroa). Ces trois espaces frontaliers sont entrés dans un processus d'interconnexion touristique depuis les années 1990. Le tourisme transfrontalier se définit ici par l'émergence d'un réseau d'itinéraires, parfois anciens (Raymond 2002), interconnectant les trois zones touristiques (Bid-Intal 1979). L'axe Salta-Bolivie correspond à une route de communication transandine millénaire (Domenach et Celton 2006) mais l'émergence réelle du phénomène touristique revient à San Pedro de Atacama (Chili), une des « Mecque » du tourisme andin depuis une quinzaine d'années (Amilhat-Szary 2006).

Il est difficile de quantifier précisément la dynamique de ce tourisme transfrontalier malgré la réalisation de questionnaires de circulation peu représentatifs. On possède des statistiques touristiques relatives aux arrivées de touristes à l'échelle des provinces, des régions, des départements, des aires protégées et de leurs mouvements à certains postes frontaliers. On peut prendre l'exemple des arrivées de touristes à San Pedro de Atacama entre 2004 et 2009, marquées par une forte baisse en 2007 (Guyot, 2011), voir figure 2. D'autres chiffres ponctuels et statiques sont disponibles : pour Tilcara, 12,000 touristes en 2004<sup>10</sup> (Source : Municipalité de Tilcara) et 52,000 pour la réserve nationale de faune Eduardo Avaroa<sup>11</sup>.

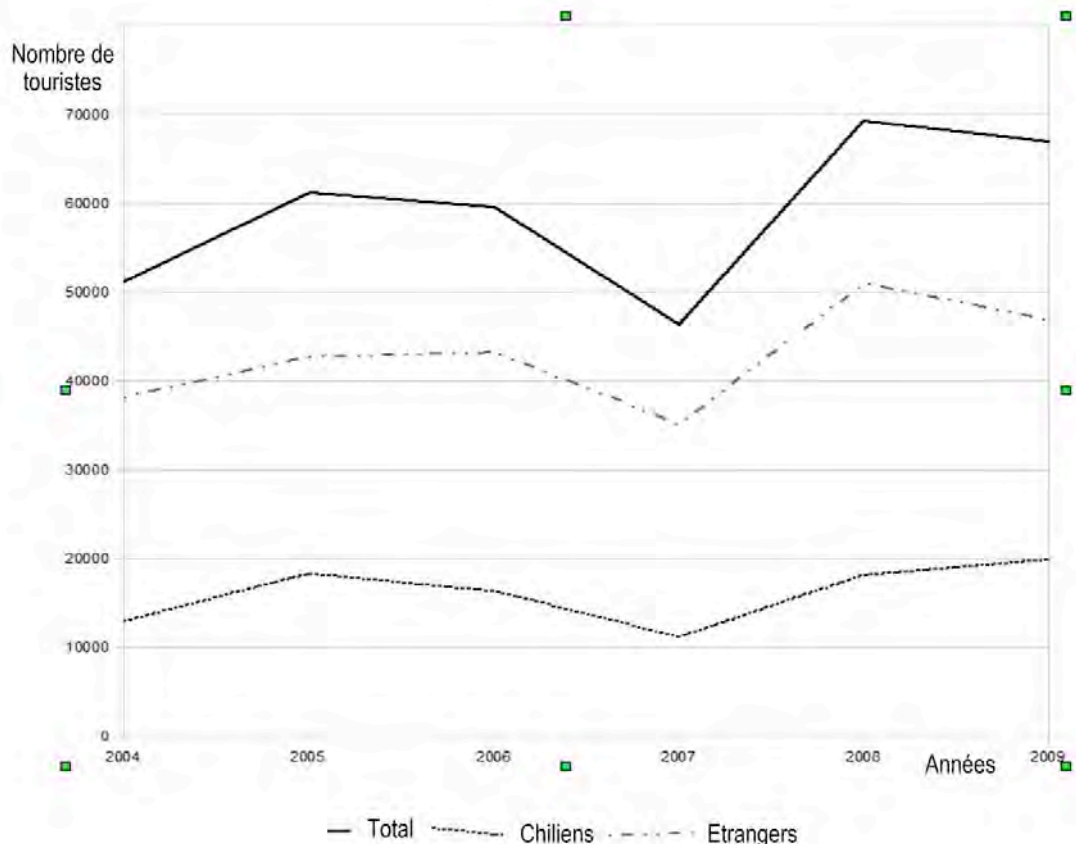
---

<sup>10</sup> Tous les touristes visitant à la Quebrada ne passent par forcément une nuit à Tilcara mais dans une autre des communes de la Quebrada qui en compte neuf. D'autres sources parlent d'environ 300,000 touristes dans l'ensemble des localités de la Quebrada de Humahuaca en 2003 (Ramousse et Salin 2003).

<sup>11</sup> Ne sont donc pas compris ici les touristes qui vont de Bolivie en Argentine sans visiter la réserve nationale de faune.



**Figure 2 : Nombre de touristes à San Pedro de Atacama entre 2004 et 2009 (source : SERNATUR, 2010.)**



Ce front touristique est motivé par une volonté de découvrir des paysages complémentaires dans les trois pays. Les déserts, l'Altiplano, les sommets des Andes et la forêt subtropicale humide sont autant de milieux associés dans une logique d'équilibre fragile à une richesse culturelle autochtone, coloniale et nationale diversifiée. Spatialement, la diversité et la complémentarité des patrimoines naturels s'organisent de manière latitudinale et altitudinale, d'est en ouest<sup>12</sup>, alors que la richesse des patrimoines culturels s'organise longitudinalement, du nord vers le sud, le long du chemin de l'Inca. L'offre touristique transfrontalière s'organise donc selon des axes nord-sud et des axes est-ouest. On peut donc parler de trame touristique patrimoniale. Parmi les trois pays concernés, l'Argentine, et en particulier la Province de Salta, est la plus avancée dans la formulation de circuits touristiques transfrontaliers intégrés dans le cadre de la ZICOSUR. C'est une zone d'intégration de régions frontalières de plusieurs pays d'Amérique du Sud. Elle dispose d'un comité technique sur le tourisme qui fait,

<sup>12</sup> Objectif d'ONG argentines de réhabilitation de la complémentarité des différents étages écologiques andins entre océan, désert, puna, vallées et forêts (« Pacifico, Desierto de Atacama, Puna, Quebrada y Yungas »).

plusieurs fois par an, un certain nombre de recommandations (Arias 2006). Ce comité travaille sur une organisation du tourisme transfrontalier au niveau transnational.

### **1.5. La méthode**

L'ensemble des questionnements et les quelques résultats présentés dans cet article sont issus d'une recherche de terrain, essentiellement qualitative, qui s'est déroulée en trois temps. La première mission de repérage dans les Andes centrales a été effectuée en 2003, en particulier sur le site de San Pedro de Atacama au Chili. Grâce à un accord intervenu en 2004 avec les partenaires universitaires chiliens (INTE, Université Arturo Prat à Iquique) et argentins (Université de Buenos Aires) il a été convenu que l'analyse du front touristique transfrontalier devait constituer un axe de recherche central d'un programme ECOS (coopération française) plus large. Dans le cadre de ce programme ECOS, une mission (novembre-décembre 2005) et un post-doc (juin-septembre 2006) ont été conduits sur le terrain par l'auteur, périodes où la majorité des entretiens et des questionnaires ont été réalisés. Ces opérations de terrain ont été complétées par deux missions de valorisation (conférence, séminaires etc.) en juillet 2007 et en janvier 2009.

La méthodologie de terrain a consisté à réaliser des entretiens qualitatifs avec la plupart des acteurs significatifs parties prenantes des fronts de conquête territoriale ouverts sur cet espace. Ces entretiens permettent d'expliquer la complexité de la mise en tourisme dans ses relations à la protection de la nature et à l'extraction minière, ils seront donc systématiquement référencés dans le texte. Des dialogues approfondis ont été conduits auprès d'une multiplicité de porte-voix : opérateurs touristiques, opérateurs de transports, pouvoirs locaux, régionaux, nationaux, partis d'opposition, comités transfrontaliers, ONG, organisations de gestion de la nature, fondations d'entreprises minières, associations de résidents, associations indigènes etc., et ce, à partir des localités touristiques faisant office de « tête de pont » du processus de front touristique (San Pedro de Atacama au Chili, Tilcara en Argentine et Uyuni en Bolivie) et des capitales régionales et nationales exerçant un contrôle territorial fort par le biais des sièges des principales administrations et ONG (Santiago du Chili, Calama et Antofagasta au Chili, Jujuy, Salta et Buenos Aires en Argentine et Potosi et la Paz en Bolivie). Plus d'une soixantaine d'entretiens ont été réalisés. De plus, 135 questionnaires à visée plus systématique et quantitative ont été réalisés auprès des touristes rencontrés dans les trois « localités témoin » afin d'évaluer plus finement la variété des itinéraires touristiques entre les trois pays ainsi que le profil socio-économique des touristes, permettant ainsi de valider la réalité du tourisme transfrontalier. Les grilles d'entretiens qualitatifs<sup>13</sup> se sont inspirées des méthodes développées par des sociologues (Blanchet et Gotman 1992) et des socio-anthropologues critiques

---

<sup>13</sup> La majorité des entretiens a été intégralement retranscrite ; elle est disponible auprès de l'auteur sur simple demande. La liste de ces entretiens figure en références.

français (Olivier de Sardan 1995). Les difficultés d'appréhension de ce terrain ont été d'abord la taille d'un front touristique extensif mesurant environ 250 000 km<sup>2</sup>, ensuite la diversité des acteurs et enfin la présence de trois contextes politico-administratifs très différents entre l'Argentine, la Bolivie et le Chili.

## 2. Les impacts territoriaux multi-scalaires du front touristique

**Tableau n°5 : Le front touristique face aux fronts minier et écologique. Acteurs et conflits dans les régions de la Triple Frontière.**

<i>Relations du front touristique avec le/en</i>	<i>en Argentine</i>	<i>en Bolivie</i>	<i>au Chili</i>
<i>Front minier</i>	Disjonction des sites miniers et touristiques mais problème de la ressource en eau	Proximité conflictuelle des sites touristiques et d'extraction minière dans le <i>salar</i> d'Uyuni	Proximité conflictuelle des sites touristiques, de réserve naturelle et d'extraction minière dans le <i>salar</i> d'Atacama ; problème de la ressource en eau
<i>Front écologique</i>	Valorisation paysagère avec la Quebrada de Humahuaca reconnue patrimoine mondial de l'Unesco	Dégradation partielle des paysages et de la biodiversité par la fréquentation touristique dans la réserve nationale de faune Eduardo Avaroa	Cogestion de sauvetage pour sauver la réserve nationale de faune Eduardo Avaroa due à un impact excessif du tourisme
<i>Réaction des populations locales</i>	Rejet du patrimoine Unesco- tout comme de l'extraction minière - et élaboration d'une gestion indigène alternative ; ethnicisation kolla.	Intégration forte à la gestion de la réserve et au développement touristique (communautés de Quetena, sud Lipès)	Entre conflits fonciers et processus de cogestion, tentative d'autonomisation par la libre association
<i>Autorités locales</i>	Municipalisation de l'ethnicisation	Les <i>municipes</i> , depuis la loi de participation populaire (1996), disposent d'une large autonomie de gestion et représentent largement les intérêts indigènes.	Municipalité opportuniste tournée vers le développement économique
<i>Autorités « régionales »</i>	Conflit/concurrence Jujuy et Salta et avec les autorités nationales Coopération transrégionale touristique transfrontalière avec la Bolivie et surtout le Chili	<i>Non renseigné</i>	Coopération transrégionale touristique transfrontalière avec la Bolivie et l'Argentine
<i>Autorités nationales</i>	Appui de la stratégie touristique transfrontalière	<i>Non renseigné</i>	Régulation du tourisme à travers l'organisme de conservation de la nature

Source : auteur

A partir des éléments théoriques développés dans les tableaux 1 et 2, nous analysons dans cette partie la dynamique spatio-temporelle du front touristique centre-andin ainsi que ses impacts territoriaux multi-scalaires. D'abord, quels sont les jeux d'acteurs dans les conflits existant entre le front touristique, le front minier et le front écologique ? Ensuite, *stricto-sensu*, quelles concurrences territoriales multi-scalaires sont induites par le front touristique ? Puis comment décrire localement la prédation environnementale et la domination socio-économique liée au front touristique ? Enfin, quels sont les modes de régulation mis en place sur ces territoires pour tenter de pérenniser les fronts touristiques ?

### **2.1. Relations actuelles entre le front touristique et les autres acteurs**

Le tableau 5 synthétise les relations existant entre le front touristique et respectivement le front minier et le front écologique, dans les trois espaces nationaux de la région transfrontalière et les jeux d'acteurs multi-scalaires qui lui sont associés du point de vue des populations locales, des autorités locales, régionales et nationales.

Le lecteur pourra se rapporter à ce tableau tout au long de l'article car il présente l'ensemble des jeux d'acteurs relatifs à la dynamique du front touristique centre andin. Il sera largement commenté dans les sous-parties suivantes.

### **2.2. Concurrences territoriales**

Les fronts touristiques induisent des connexions multi-scalaires entre des lieux, des acteurs et des systèmes de représentations contrastés. Le lien entre le local et le monde ne se fait pas de manière anodine et se différencie en fonction des pouvoirs locaux en place, des héritages historiques dans les lieux considérés, des trois contextes politiques et administratifs nationaux, de l'attitude des touristes et des opérateurs touristiques et, plus généralement, des jeux d'acteurs complexes en présence. Par exemple, les relations marchandes entre des opérateurs touristiques transfrontaliers privés, les touristes et des populations locales en quête d'emplois stables, sont mis en difficulté (Cox 1995), d'une part à cause de la prégnance des contraintes réglementaires nationales, et d'autre part, en raison de l'existence de logiques concurrentielles, des différences de niveaux de vie et des conflits politiques et territoriaux à tous niveaux. Du côté des Etats<sup>14</sup>, il y a encore beaucoup d'entraves juridiques et administratives à l'intégration transfrontalière privée et publique du front de conquête touristique, même si on peut noter des avancées significatives avec les projets d'intégration des postes de douane chilienne et argentine, suite à l'ouverture de la route asphaltée entre San Pedro de Atacama et

---

<sup>14</sup> Malgré l'influence du néo-libéralisme et de la vogue des autonomies indigènes, les trois Etats centraux d'Argentine, de Bolivie et du Chili conservent une forte dimension jacobine qui passe par un contrôle renforcé des périphéries. Par exemple, la Bolivie vient de créer une agence pour le développement des zones frontalières : Agencia para el Desarrollo de las Macrorregiones y Zonas Fronterizas (ADEMAF), <http://www.ademaf.gob.bo>, accédé le 30/11/2011.

Jujuy (au niveau du Paso de Jama, voir figure 1). On note parfois aussi une véritable mise en concurrence monétaire et réticulaire (transports, tour-opérateurs etc.) entre les trois pays, et parfois au sein d'un même pays (Argentine ou Chili) ce qui tend à affaiblir certaines dynamiques de mondialisation au profit d'un retour au cadre national voire provincial, lui même facteur de résurgence de nouvelles tensions. Se pose ainsi le problème de la "porte d'entrée" des touristes internationaux, généralement matérialisée par un aéroport : Iquique, Calama, Salta, Jujuy et la Paz sont les cinq aéroports principaux<sup>15</sup> qui permettent aux touristes d'accéder à la région touristique transfrontalière centre-andine. L'absence de lignes intérieures à cette région (sauf Iquique-La Paz avec *Lan Chile* et parfois, l'été, Salta-Iquique) ne facilite pas les circuits transfrontaliers et oblige les touristes à des logiques d'aller et retour terrestres ou de boucle sur trois pays, circuit finalement assez rare, car long et coûteux en temps de transports.

La concurrence territoriale se fait aussi sentir au niveau régional des pays concernés, ce qui a tendance à accélérer le processus de mise en tourisme au détriment des entités locales qui sont instrumentalisées par le niveau supérieur. Ainsi, un réel esprit de concurrence anime les provinces de Salta et de Jujuy en Argentine. Politiquement Salta (conservateurs) est opposée à Jujuy et à l'État central argentin (péronistes de gauche) qui sont du même bord. Jujuy utilise cette amitié politique nationale pour renforcer sa place dans la grande région touristique argentine d'intérêt national « Norte Argentino » fédérant plusieurs provinces, et a ainsi obtenu que la route internationale du Paso de Jama passe par Jujuy [5]<sup>16</sup> (figure 1). Elle a aussi démontré son existence au niveau international en faisant classer la Quebrada de Humhuaca par l'UNESCO [1], même si ce classement semble plutôt profiter aux opérateurs touristiques de Salta. Ces derniers ont des liens très forts avec le secrétariat du tourisme de la province de Salta qui riposte aux actions de Jujuy en misant sur les comités de frontières, une des composantes opérationnelles de la ZICOSUR avec le développement de corridors transfrontaliers : Paso Sico ; corridor de biodiversité des Yungas (Amilhat-Szary 2007 ; Guyot Salin et Ramousse 2007). On retrouve ce type de concurrence entre la région de Tarapaca et la région d'Antofagasta au Chili. En Bolivie, il n'y a pas véritablement de concurrence entre les départements de Potosi et de Tarija car leur offre n'est pas du tout basée sur le même type de ressource touristique. Ils sont donc plutôt complémentaires.

Au niveau local, le front touristique, tant dans sa phase de conquête que de pré-maturation induit une prédation environnementale et une domination socio-économique préjudiciable à la réalisation de cycles durables. Dans ce contexte, le front minier et le front touristique ont des conséquences environnementales et socio-économiques similaires (tableau 1).

---

<sup>15</sup> Depuis 2011 un aéroport a été inauguré à Uyuni pour favoriser un tourisme de plus haut niveau.

<sup>16</sup> Les chiffres en gras entre crochets correspondent aux entretiens référencés à la suite de la bibliographie à la fin de l'article.

### 2.3. Prédation, domination et fragmentation

L'environnement naturel du front écologique caractérise aussi la ressource primaire des fronts miniers et touristiques. Il y a donc divergence de représentations et d'usages sur le même territoire. Les trois fronts s'affrontent généralement sans forme de coopération ou de cogestion de ressources environnementales réputées fragiles. C'est le cas en particulier des milieux naturels sensibles de la zone touristique de San Pedro de Atacama : désert de sel fossilisé, dunes de sable, salar et lagunes d'altitude avec des flamands roses lagunaires d'altitude. L'accueil d'un volume trop important de touristes sur ces sites a des conséquences parfois irrémédiables : traces de pas et érosion jamais effacées par une pluie inexistante, vulnérabilité des œufs de flamants roses, pollution des eaux, ordures etc. La prédation environnementale est donc bien proportionnelle au nombre total de touristes accueillis et à leurs comportements irresponsables, mal encadrés par des opérateurs souvent peu scrupuleux. Cette prédation conduit très vite et irrémédiablement à la fermeture du front touristique car c'est la ressource touristique même qui est dégradée. La baisse des nuitées à San Pedro pour l'année 2007 est d'ailleurs révélatrice de cette amorce de fermeture du front touristique (figure 2). Le front minier peut, lui-aussi, être préjudiciable à la ressource environnementale et touristique comme déjà indiqué en première partie. Il faut noter que l'extraction du lithium et de la potasse au sud du Salar d'Atacama n'est pas sans conséquences sur l'environnement et la perturbation d'un certain nombre d'équilibres naturels. Les compagnies minières ont de l'argent et « achètent » d'une certaine manière des « droits à polluer » en finançant des projets de développement dans certaines communautés indigènes ou en contribuant au système de protection de la nature de la CONAF (organisme chargé de la gestion des forêts et des parcs nationaux chiliens). De plus, les entreprises minières sont aussi de grosses consommatrices d'eau. San Pedro est une oasis de montagne sur le piémont andin du désert d'Atacama. La ressource en eau est donc très limitée (Rio San Pedro et nappes phréatiques) même si la situation de piémont montagnard pourrait apparaître favorable. Les touristes tout comme les entreprises minières ont très soif d'eau (douches chaudes, piscines, restauration, laverie...) et des coupures d'eau sont organisées dans les différents quartiers de San Pedro pour que le centre touristique puisse être convenablement approvisionné aux heures de pointe (matin et soir). C'est alors la périphérie rurale qui paye pour le centre touristique. Les situations de Tilcara en Argentine et d'Uyuni en Bolivie apparaissent comparables du point de vue des impacts du tourisme sur l'environnement, tout comme au niveau des conséquences sociales.

Une autre conséquence d'un front touristique non-durable peut être lue dans l'apparition de fragmentations territoriales et de conflits entre des lieux et des acteurs inclus dans la dynamique touristique et d'autres qui en sont parfois totalement exclus ou non-bénéficiaires. Un front de conquête touristique est potentiellement producteur d'inégalités socio-spatiales très fortes. Elles sont très

visibles à San Pedro (Chili) et à Tilcara (Argentine). Il y a 70000 touristes annuellement à San Pedro de Atacama (50000 étrangers et 20000 Chiliens): c'est un chiffre important ramené à la population de 4600 habitants permanents du village (où vivent 4000 indigènes et 600 « exogènes »), surtout si on considère que l'espace de vie des touristes est très réduit (centre du village et un ou deux hôtels périphériques). De plus, la quasi-totalité des hôtels, des restaurants et des agences qui proposent des excursions sont détenues par des étrangers ou des chiliens de Santiago du Chili, les plus « locaux » étant de Calama, la ville minière voisine (Amilhat-Szary 2006). Depuis son ouverture au tourisme international au début des années 1990, les prix pratiqués à San Pedro ont fortement augmenté année après année, car la clientèle touristique dominante est européenne et relativement aisée. Ceci induit une augmentation générale des prix, en particulier pour le foncier et le logement, qui concerne tous les services et donc fragilise la majorité de la population, indigène en particulier, qui vit de revenus très modestes (sur les Mapuche et le tourisme, voir Volle 2006).

On retrouve ce type de ségrégations à Tilcara (Argentine), mais dans une moindre mesure, car la fréquentation touristique n'atteint pas encore les records de San Pedro de Atacama. On trouve à Tilcara un discours véhément de la part de certains mouvements indigénistes opposés au tourisme et à la ségrégation foncière [2, 6, 10] (figure 3). Les habitants bénéficient de manière contrastée du tourisme (Reboratti 2003). Qu'ils soient inclus ou exclus, dominants ou dominés ils ne peuvent pas rester insensibles à l'empreinte touristique. De ce fait, le front touristique tend plutôt à favoriser les acteurs extérieurs qui sont en position de force car ils bénéficient de l'expertise touristique et des réseaux de diffusion. L'enjeu principal est donc de permettre aux populations locales de contrôler et de gérer le tourisme, localement et en réseau avec les collectivités des deux autres pays, en renforçant par exemple l'investissement en formation auprès des populations indigènes (Volle, 2006).



**Figure 3 : Affiche revendiquant la légitimité foncière des indigènes de Tilcara n'ayant pas de titres de propriétés, face à la main mise des investisseurs extérieurs.**

[http://uruguay.indymedia.org/uploads/2005/05/000\\_jujuy\\_nodesalojos.jpg](http://uruguay.indymedia.org/uploads/2005/05/000_jujuy_nodesalojos.jpg)

Dans ce contexte de prédation environnementale et de domination socio-économique le front touristique ne peut pas se stabiliser et être intégré dans un cycle durable. Comment réagissent les différents acteurs à ces dérives ? Comment s'organisent-ils pour tenter de régénérer et de durabiliser un front touristique menacé dans ses fondements naturels et culturels ?

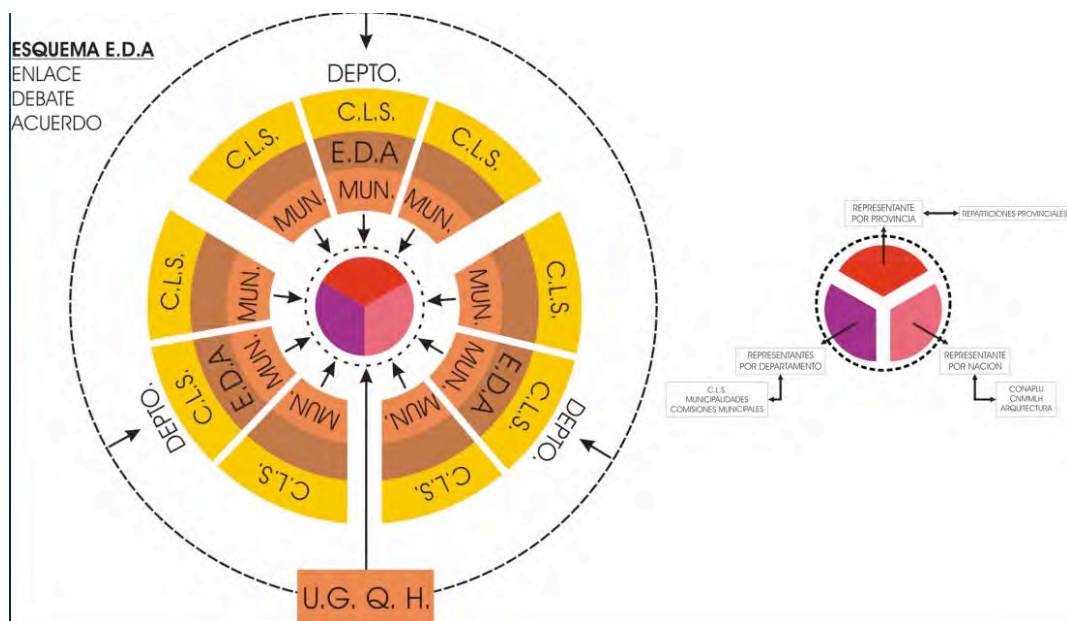
#### **2.4. Les tentatives de régulation du front touristique**

On oppose généralement certaines formes de tourisme, potentiellement destructrices pour l'environnement, à un tourisme soucieux de la protection et de la patrimonialisation des paysages, notamment sous la forme d'aires protégées et de sites reconnus, c'est-à-dire un front éco-touristique (Guyot, 2009) qui se substituerait au front touristique « classique ». Ces labels écologiques, à différents niveaux, permettent en retour d'attirer plus de touristes. De même la reconnaissance, la valorisation ou encore l'instrumentalisation des identités ethniques peut être un vecteur d'attraction touristique que ce soit sous la forme de tourisme culturel, équitable voire d'ethno-tourisme [3] (Sofield 1993, Walle 1993). Mais quels en sont les impacts fonciers, financiers ou culturels pour les communautés rurales ? Le processus peut être autorégulé, à condition que les acteurs locaux, élites politiques et communautés indigènes trouvent les arrangements et les compromis qui permettent de réintégrer le tourisme dans un cycle vertueux et durable pour les environnements, les sociétés locales et les touristes aux attentes toujours plus exigeantes (Dahles et Keune 2002). Deux stratégies de régulation locale du front touristique étudié sont ici passées en revue :



d'abord une régulation patrimoniale en demi-teinte dans la Quebrada de Humahuaca (Argentine), puis un exemple de régulation des effets pervers du tourisme sur l'environnement menée par les communautés indigènes de San Pedro de Atacama (Chili) sur initiative de l'organisme national de conservation de la nature (CONAF). Dans les deux cas, l'ethnicité est utilisée comme une ressource par les communautés indigènes (Argentine) ou par les autorités nationales de tutelle (Chili) pour peser sur les jeux d'acteurs et faire valoir leur légitimité territoriale face aux acteurs dominants (la Province en Argentine et le secteur privé au Chili).

#### 2.4.1. L'ethnicité comme base de la représentation politique locale : l'exemple de la Quebrada de Humahuaca (Argentine)



**Figure 4: fonctionnement de l'organe de gestion participative de la Quebrada de Humahuaca (source : Unidad de Gestion de la QDH, 2005).** *CLS* : commission local de site ; *DEPTO* : niveau du département (entre municipalité et province) ; *MUN* : municipalité ; *EDA* : rencontre, débat et accord ; *UGQH* : Unité de Gestion de la Quebrada de Humahuaca. Ces deux schémas montrent la complexité et la complication orchestrée du protocole participatif en vue de dissuader les populations locales d'une réelle appropriation du périmètre UNESCO.

Dans l'exemple de la Quebrada de Humahuaca, en Argentine, le front écologique et le front touristique tentent de se retrouver au sein d'une même dynamique de patrimonialisation labélisée par l'UNESCO comme Paysage Culturel de l'Humanité. Ce périmètre classé, au titre de Paysage Culturel (Kolla et Inca) UNESCO de la Quebrada de Humahuaca est divisé en neuf municipalités : Volcan, Tilcara, Humahuaca etc. Avec plus d'un million de nuitées pour l'année 2005 dans

la Province de Jujuy et une augmentation du nombre des visiteurs de 35 % pour la zone de 2000 à 2003, la région entend mettre en avant son produit phare, la Quebrada de Humahuaca, qui réalise plus de 30 % du total des nuitées au sein du périmètre UNESCO (Ramousse et Salin 2006).

Le classement de la Quebrada par l'Unesco est réalisé à la demande de la Province de Jujuy en la personne de l'ancienne secrétaire au tourisme, qui a utilisé cette distinction pour se faire élire *sénateur de la Nación* de la province à Buenos Aires. Ce classement de la Quebrada comme « paysage culturel de l'humanité » s'est fait sur la base d'un processus de participation auprès des populations locales consubstantielles à la dimension culturelle revendiquée du paysage [1]. Neuf commissions de sites, une par municipalité, ont été créées pour fonctionner selon un processus participatif totalement impraticable (figure 4). Ces commissions ont pour objectif de rédiger un plan de gestion pour la Quebrada en coopération avec les autres acteurs locaux, provinciaux et différents experts. Pourtant, ces commissions, souvent peu représentatives des intérêts indigènes – fonciers en particulier-, ont été perçues comme rivales par rapport aux municipalités indigènes Kollas qui se sont alors regroupées en intercommunalité pour mieux peser dans les décisions prises au niveau provincial et ainsi infléchir le plan de gestion en leur faveur [7].

La Province est dirigée par un gouverneur péroniste de gauche alors que l'intercommunalité est plutôt de tendance radicale, ce qui correspond en Argentine à un faciès politique encore bien plus flou quoique relativement conservateur. Cette division n'a pas facilité les choses. Elle serait même à l'origine du manque de bonne volonté coopératrice entre les commissions de sites et les municipalités. Le système participatif mis en place au niveau local dans la Quebrada (figure 4) rappelle beaucoup d'autres *usines à gaz* technocratiques, prenant du temps à se mettre en place, à fonctionner et permettant pendant ce temps aux décisions de se prendre à un niveau supérieur, la Province, tout en maintenant un certain *statut quo*. L'intercommunalité de la Quebrada ne peut pas être encore identifiée comme un véritable projet de territoire sur le modèle français mais sert plutôt de faire valoir à des acteurs locaux désirant exister dans des jeux d'acteurs conflictuels où la dimension « identitaire », culturelle et ethnique sert, à tous les niveaux (de l'unité de gestion, de l'intercommunalité comme pour les associations indigénistes), d'appât pour des touristes toujours plus nombreux [10]. La mondialisation induit ici aussi des divisions même si un potentiel d'intégration sociale et patrimoniale semble bel et bien exister. On assiste dans la Quebrada de Humahuaca à un dédoublement du front touristique marqué par une coexistence d'effets contradictoires et multi-scalaires. Ce dédoublement permettra-t-il aux pouvoirs ethniques locaux d'avoir la main sur la régulation du front touristique ? Un suivi de terrain semble nécessaire pour se prononcer plus avant car le contexte politique argentin actuel apparaît de plus en plus mouvant et sensible.

Du côté chilien de la frontière, la régulation des effets les plus négatifs des liens « local-global » du front touristique, sur l'environnement et les communautés indigènes, semble plus probante, mais se limite à une coopération technique et non pas à proprement parler politique.

#### 2.4.2. Vers la cogestion communautaire ? L'exemple de San Pedro de Atacama au Chili



**Figure 5 : Les espaces touristiques de San Pedro de Atacama**

L'exemple de San Pedro d'Atacama (fig. 5) est représentatif d'une situation où le front minier est en conflit avec les fronts touristique et écologique. A l'inverse de la Quebrada de Humahuaca, le front touristique de San Pedro, initialement très brutal dans son expression spatiale, n'est pas du tout en harmonie avec un front écologique en *standby*. Il faut attendre une phase de rupture où la ressource touristique paysagère se voit menacée dans son utilisation durable pour que les acteurs redynamisent le front écologique et imposent une régulation plus stricte de la mise en tourisme.

Ainsi, initialement, il n'y a même pas de comité municipal de gestion du tourisme dans la commune de San Pedro de Atacama, alors que le tourisme est l'activité principale dominée par une majorité d'opérateurs privés internationaux ou venus de la capitale Santiago du Chili [8]. Une forme d'action locale innovante, à

San Pedro, vient d'une coopération technique entre les associations indigénistes et l'organisme national de conservation de la nature (CONAF), par le biais d'un processus participatif, qui a permis d'amorcer une bonne régulation socio-environnementale du tourisme au niveau local. La CONAF (Corporacion National Forestal) est l'organisme chilien qui s'occupe de la gestion des parcs et réserves naturelles dans tout le pays. Originellement, cette organisation est en charge des forêts domaniales du pays. Par conséquent, elle a surtout investi dans la gestion, la mise en valeur et la protection des espaces forestiers, localisés dans le sud du pays. La réserve national « Los Flamencos » à San Pedro de Atacama est avant tout un espace naturel humide en zone aride, protégé pour sa faune spécifique (les flamands roses andins), ses paysages et environnements spécifiques (vallée de la lune, lagune, salar...). Elle a été créée en 1990. D'une taille de 73,986 hectares, elle est divisée en plusieurs secteurs correspondant chacun à un écosystème, paysage ou refuge de faune spécifique. Cette réserve n'a jamais reçu beaucoup d'attention de la part de la CONAF qui est, de plus, un organisme public au budget limité. Jusqu'en 2004, l'ensemble des secteurs de la réserve sont laissés « en pâture » aux mains des différentes agences de voyage de San Pedro de Atacama avec les conséquences que l'on peut imaginer : dégradation et pollution des sites, absence de régulation du nombre de visiteurs sur les différentes tranches horaires, guides *gringos* racontant parfois des contre-vérités sur les sites visités etc. Depuis 1999, une aire de développement indigène (ADI) a été créée sur la commune de San Pedro de Atacama à l'initiative de la CONADI, l'organisme d'Etat chargé de la question indigène, pour tenter de mieux intégrer les populations locales dans les dynamiques économiques en œuvre sur le territoire communal de San Pedro de Atacama. Jusqu'à l'initiative de la CONAF en 2004, les ADI n'étaient pas réellement assortis de mesures de co-développement très concrètes. L'initiative de la CONAF émerge d'un constat négatif : l'organisme n'a pas assez de personnel (gardes, guides...) pour assurer un contrôle et une bonne régulation de la fréquentation des différents secteurs de la Réserve Nationale. Face à la dégradation de la ressource environnementale qui, à terme, pourrait voir disparaître les flux touristiques qu'elle polarise, la CONAF décide d'utiliser l'ADI en proposant un contrat d'association entre la CONAF et les différentes communautés indigènes riveraines des différents secteurs de la Réserve Nationale. A terme, l'objectif est de pouvoir transférer la propriété du foncier protégé aux communautés. La vallée de la Lune (figure 5) est le secteur le plus proche de San Pedro de Atacama, et le plus fréquenté, en raison de sa beauté mais aussi du prix bon marché de cette excursion [9]. C'est un secteur de 5467 hectares qui comprend, outre des paysages à la géologie spectaculaire, des anciennes mines de sel artisanales exploitées autrefois par les habitants de San Pedro de Atacama. Le foncier, en tant que Réserve Nationale, appartient à l'Etat. L'objectif du contrat d'association est de transférer la gestion de ce secteur de la CONAF à un directoire de sept personnes, une de la CONAF et les six autres représentant les différentes communautés : Solor, Sequitor, Larache, Quitar, San Pedro et Coyo. Ces représentants sont élus par les habitants au même titre que les instances représentatives de chaque communauté. Ils doivent ensuite animer un

processus participatif au sein de chaque localité pour discuter des différents projets en cours [9]. Un plan d'opération est élaboré par la commission de gestion. Il prévoit que des membres des communautés puissent travailler comme gardes et guides pour contrôler et réguler la fréquentation touristique (canaliser les flux sur certains sentiers, gérer les heures de grande affluence, demander un droit d'entrée aux touristes...) [9]. On a constaté depuis 2006 une amélioration graduelle de l'état des sites les plus visités. Cette régulation locale semble fonctionner. Est-elle exportable à l'ensemble de la région transfrontalière, et pourrait-il intégrer une dimension politique plus affirmée, coordonnée par exemple par le comité du tourisme de la ZICOSUR ? La régulation positive des effets prédateurs du tourisme au niveau local devrait s'envisager au sein d'une entité transfrontalière compétente. La coopération transfrontalière entre les acteurs locaux devrait être un des moyens mis en œuvre pour harmoniser et accélérer cette régulation.

## **Conclusion**

Le front touristique transfrontalier dans la région de la Triple Frontière s'est développé de manière relativement spontanée, se surimposant –de manière parfois conflictuelle- aux fronts miniers et écologiques auparavant constitués. Cet exemple permet de clarifier les processus territoriaux, sociaux, économiques et politiques qui font évoluer les dynamiques frontales liées à la mise en tourisme. Le cycle vertueux qui permet au front touristique de continuer à progresser sans s'autodétruire n'est lui pas du tout un processus spontané. Il nécessite un engagement des différents acteurs pour réguler les externalités négatives induites par la dynamique frontale et permettre une acceptation des nouveaux territoires produits, en particulier par les populations indigènes. Sans cet engagement politique et sans cadre réglementaire permettant de limiter la prédation touristique, en particulier sur les paysages, la fermeture du front touristique peut rapidement s'opérer. De ce point de vue, la première phase du front touristique (initiation et prématurité) partage beaucoup de ressemblances avec le front minier : prédation environnementale, domination socio-économique. Cette déstabilisation du front touristique est alors préjudiciable au tourisme et aux touristes. En réaction, certains acteurs se sont mobilisés à plusieurs niveaux scalaires. Ils instrumentalisent tous, de près ou de loin, l'identité ethnique des groupes locaux, comme une ressource politique voire économique. Dans cette logique, différentes approches coopératives ont été amorcées. A San Pedro de Atacama on peut souligner l'action participative communautaire et cogérée de la CONAF sur un ensemble d'opérations techniques. A Tilcara, la reconnaissance de l'UNESCO a favorisé une prise de conscience territoriale de la part d'acteurs locaux regroupés en intercommunalité ethnique. Le résultat de cette régulation du front touristique est assez prometteur quant à la pérennisation de l'attractivité des ressources environnementales mais beaucoup plus décevant sur le plan social où les processus de domination ne seront jamais effacés. En effet, la domination est en recomposition permanente avec des acteurs aux stratégies multiples, et ce, sur fond de tensions très fortes pour l'extraction des ressources minières et l'approvisionnement en gaz entre les trois pays.

La circulation touristique facilite les liens transfrontaliers, tout comme la dimension transnationale du front touristique permet de renforcer, tout en les complexifiant parfois, les coopérations entre des acteurs locaux de trois pays séparés par une histoire de conflits guerriers puis de ressentiments diplomatiques. A l'image du dépassement de certaines frontières dans l'Union Européenne, c'est une nouvelle région transfrontalière centre-andine en constitution qui pourrait contrôler la gestion des ressources environnementales, et agir de manière volontariste sur les fragmentations socio-économiques constatées, en particulier en relation avec la question indigène. L'ethnisation des groupes locaux permet de faire accéder certains habitants à la représentation politique (Argentine, Bolivie) ou à la participation environnementale (Chili). En revanche, l'ethnisation reste encore beaucoup trop ambiguë dans son fondement historique et culturel, et opaque dans sa manifestation politique, pour servir de cadre identitaire et territorial à un développement économique alternatif.

### Remerciements

Cet article présente certains des résultats émanant du projet ECOS-SUD Ch03H04 & A03H04, intitulé « Frontière et ressource(s), entre intégration et conflit : pour une nouvelle géopolitique andine ? ».

Je tiens à remercier Anne-Laure Amilhat-Szary pour son soutien indéfectible et les évaluateurs anonymes de cet article pour leurs relectures et leurs commentaires très utiles.

### References

- Amilhat-Szary, Anne-Laure. 2006. San Pedro de Atacama ? In Anne Volvey, *L'Amérique Latine*. Paris: Atlande, pp.107-110.
- Amilhat-Szary, Anne-Laure. 2007. Are borders more easily crossed today ? The paradox of contemporary trans-border mobilities in the Andes. *Geopolitics* 2007-1, 1-18.
- Amilhat-Szary, Anne-Laure. 2011. *Montrer le monde, Itinéraire Subjectif Scientifique (Développement - Gouvernance - Frontière - Art et Artistes)*. Université de Grenoble: Habilitation à diriger des recherches.
- ApesteGuy, Christine, Martinière Guy and Théry, Hervé. 1979. Frontières en Amazonie: la politique du Brésil et l'intégration de l'Amérique du Sud. *Notes et études documentaires* 53 (4533-4534), 76-98
- Arias, Javier. 2006. *Proceso de integracion turistica en el marco del encuentro internacional zona de integracion del centro oeste sudamericano*. Ministère du tourisme de Salta: Document de Travail.
- Ashworth, Gregory Jones. 1995. Managing the cultural tourist in Ashworth Gregory Jones., Dietvorst Adrian, *Tourism and spatial transformations: Implications for policy and planning*, Wallingford: CAB International édit, pp. 265-283.

- Benedetti, Alejandro and Argarañaz, Cristina. 2003. Transformations sociales et territoriales à la frontière atacaménienne au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Susques : lorsqu'un village dépeuplé devient la 'porte des Andes'. *Revue de Géographie Alpine* 91(3), 29-45.
- BID-INTAL, (Subsecretaría de Turismo de la Argentina, Instituto Boliviano de Turismo de Bolivia, Secretaría de Estado de Turismo de Perú). 1979. *Circuito Oeste. Desarrollo de Circuitos Turísticos multinacionales*. Buenos Aires.
- Blanchet, Alain and Gotman, Anne. 1992. *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*, Paris: Nathan.
- Caccomo, Jean-Louis, 2007. *Tourisme et frontières*. Paris: L'Harmattan.
- Carrizo, Silvina and Velut, Sébastien 2006. L'énergie dans le Mercosur. Réseaux transnationaux et logiques nationales, *Hérodote* 123 : 88-106.
- Cheong, So-Min and Miller, Marc. 2000. Power and tourism : a foucauldian observation. *Annals of Tourism Research* (27) 2, 371-390.
- Collinson, Helen. 1996. *Green Guerillas: environmental conflicts and initiatives in Latin America and the Caribbean*. London : Latin America Bureau.
- Coy, Martin. 1986. Développement régional à la périphérie amazonienne : organisation de l'espace, conflits d'intérêts et programmes d'aménagement dans une région de "frontière" : le cas du Rondonia. *Cahiers des Sciences Humaines* 22 (3/4), 371-388.
- Cox, Kevin. 1995. Globalization, competition and the politics of local economic development, *Urban Studies* 32, 213-224.
- Dahles, Heidi and Keune, Lou. 2002. *Tourism development and local participation in Latin America*, Cognizant Communication Corporation.
- Dimitrova, Anna. 2005. Le « jeu » entre le local et le global : dualité et dialectique de la globalisation. *Socio-Anthropologie* 16,  
URL : <http://socioanthropologie.revues.org/document440.html>.
- Domenach, Hervé, Celton, Dora, et al., (dir.). 2006. *El espacio de frontera Argentina - Bolivia : movilidad y procesos migratorios*. Córdoba, Argentina : Presses universitaires de Córdoba.
- Flament, Emile. 1997. Tourisme et frontières. In Jean-Pierre, Renard, *Le Géographe et les frontières*, Paris: L'Harmattan.
- Guyot, Sylvain. 2011. The eco-frontier paradigm: rethinking the links between space, nature and politics. *Geopolitics* 16 (3), 675-706.
- Guyot, Sylvain. 2009. Fronts écologiques et éco-conquérants : définitions et typologies. L'exemple des « ONG environnementales en quête de Côte

- Sauvage (Afrique du Sud) ». *Cybergeo*, article 471, mis en ligne le 05 octobre 2009. URL: <http://www.cybergeo.eu/index22651.html>
- Guyot, Sylvain and Dellier, Julien (eds.). 2009. *Rethinking the Wild Coast (South Africa): eco-frontiers versus livelihoods in Pondoland*. Saarbrücken: VDM Verlag.
- Guyot, Sylvain and Richard, Frédéric, 2009. Les fronts écologiques. *L'Espace Politique* 9 | 2009-3, URL : <http://espacepolitique.revues.org/index1422.html>
- Héritier, Stéphane, Arnauld de Sartre, Xavier, Laslaz, Lionel and Guyot, Sylvain. 2009. Fronts écologiques : dynamiques spatio-temporelles et dominations multi-scalaires. *L'Espace Politique* 9 | 2009-3, URL : <http://espacepolitique.revues.org/index1453.html>
- Guyot, Sylvain, Salin, Elodie and Ramousse, Didier. 2007. Acteurs et territorialisations conflictuelles autour de la mise en réserve de l'Alto Bermejo (Argentine-Bolivie). *Géocarrefour* 82 (4), 255-263.
- Honey, Mary. 1999. *Ecotourism and sustainable development: who owns paradise?* Washington: Island Press.
- Jacobs, Jane. 1996. « (Post)colonial spaces », *Edge of Empire: Postcolonialism and the City*. Londres, Routledge.
- Kessler, Sascha and Tine, Victor. 2004. *Un mal nécessaire ? Influences industrielles à l'interface urbain-rural, l'impact des ICS sur la zone de Mboro, Sénégal*. Ifeas, Enda graf, Gret, document de travail Ecocité n°1, [www.ecocite.org](http://www.ecocite.org)
- Le Meur, Pierre-Yves. 2009. « Opérateurs miniers, gouvernementalité et politique des ressources à Thio, Nouvelle-Calédonie ». *Pacific Science Intercongress Proceedings*, Papeete, 3-6 mars 2009.
- Monbeig, Pierre. 1952. *Pionniers et planteurs de Sao Paulo*. Paris: Armand Colin.
- Mormont, Marc. 1980. Espace rural et domination : le tourisme dans les Ardennes belges. *Sociologia Ruralis* 10 (4), 272-286.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 1995. *Anthropologie et développement*. Marseille et Paris: APAD-Karthala.
- Prescott, John Robert Victor. 1987. *Political frontiers and boundaries*. London and Boston: Allen & Unwin.
- Ramousse, Didier., Salin, Elodie. 2006, Aires protégées des périphéries sud-américaines : entre réserves stratégiques et logiques de valorisation patrimoniale. Paper presented at the *GECOREV* (26-28/06).
- Raymond, Nathalie. 2002. Tourisme national et international dans les pays andins : quelles relations ? L'exemple du Pérou. *Bulletin institut français études andines* 31 (1), 23-38.



- Reboratti, Carlos. (dir.). 2003. *La Quebrada, Geografía, historia y ecología de la Quebrada de Humahuaca*. Buenos Aires: Editorial La Colmena.
- Redclift, Michaël. 2006. *Frontiers, histories of civil society and nature*. London: MIT Press.
- Rouvière, Laetitia. et al. 2008. De "Aymaras en la frontera" a "Aymaras sin fronteras". Los gobiernos locales de la triple frontera andina (Perú, Bolivia y Chile) y la globalización. *Dialogo Andino* 31, 31-46.
- Sacareau, Isabelle, 2000. Mise en tourisme et dynamique spatiale au Népal. *Mappemonde* 58 (2000-2), 12-16.
- Sofield, Trevor. 1993. Indigenous tourism development. *Annals of tourism research* 20, 729-750.
- Volle, Aurélie. 2006. Tourisme et développement local en terre mapuche (Chili): une approche culturelle des territoires. *L'Information géographique* 70 (2-2006), 110-115.
- Walle, Alf. 1996. Habits of thought and cultural Tourism. *Annals of Tourism Research* 23 (4), 874-890.
- Wrangham, Rachel. 1999. Management or domination? Planning tourism in the Banda Islands, Eastern Indonesia. *International Journal of Contemporary Hospitality Management* 11 (2/3), 111-115.

### Liste des entretiens cités dans le texte

- [1] **Nestor José**, directeur de l'unité de gestion de la Quebrada de Humahuaca, Jujuy, 5 et 21 décembre 2005.
- [2] **Natalie Sarapura**, présidente de la COAJ, Consejo de Organizacions Aborigenes de Jujuy, Jujuy, 5 décembre 2005.
- [3] **Gregorio Ildefonso**, gestionnaire de Red de Turismo Licanhuasi, San Pedro de Atacama, 12 décembre 2005.
- [4] **Javier Arias**, chef aménageur et projets du secrétariat provincial du tourisme, Salta, 14 décembre 2005 et 4 août 2006.
- [5] **Juan José Martearena**, directeur du tourisme de la Province de Jujuy, Jujuy, 15 décembre 2005.
- [6] **W. Arroyo**, représentant de l'association indigène locale de Tilcara, Tilcara, 17 décembre 2005.
- [7] **Juan Carlos Torrejon**, secrétaire municipal chargé de la culture à la municipalité indigène de Tilcara, Tilcara, 19 décembre 2005.

[8] **Mirta Solis**, Municipalité de San Pedro, San Pedro, 25 juillet 2006.

[9] **Señor Cortes**, administrateur indigène de la Vallée de la Luna, San Pedro, 27 juillet 2006.

[10] **Eduardo Escobar**, directeur du tourisme municipal de Tilcara, 13 août 2006.

# VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement

Volume 14 Numéro 1 (mai 2014)

Des systèmes alimentaires articulés et transversaux pour une sécurité alimentaire

Sylvain Guyot, Julien Dellier et Fabien Cerbelaud

## **L'environnement au profit des plus riches ? Construction et hybridation d'un front écologique métropolitain dans la Péninsule du Cap (Afrique du Sud)**

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

### Référence électronique

Sylvain Guyot, Julien Dellier et Fabien Cerbelaud, « L'environnement au profit des plus riches ? Construction et hybridation d'un front écologique métropolitain dans la Péninsule du Cap (Afrique du Sud) », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 14 Numéro 1 | mai 2014, mis en ligne le 05 mai 2014, consulté le 27 mai 2015. URL : <http://vertigo.revues.org/14660> ; DOI : 10.4000/vertigo.14660

Éditeur : Les éditions en environnements VertigO

<http://vertigo.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://vertigo.revues.org/14660>

Document généré automatiquement le 27 mai 2015. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Sylvain Guyot, Julien Dellier et Fabien Cerbelaud

# L'environnement au profit des plus riches ? Construction et hybridation d'un front écologique métropolitain dans la Péninsule du Cap (Afrique du Sud)

## Introduction

- 1 La Péninsule du Cap, espace compris entre la montagne de la Table et le cap de Bonne-Espérance, est un géosymbole (Bonnemaison, 1981) de la colonisation de l'Afrique du Sud par les Européens. Il s'agit d'une des premières terres d'Afrique Australe approchée par les grands navigateurs, et d'un des premiers espaces de peuplement européen. Le Cap est la Mother City, la ville mère, et résonne pour les premières communautés hollandaises et britanniques comme la première frontière de colonisation européenne sur le sol sud-africain. C'est au Cap que les premières formes de ségrégation avec les populations non-blanches ont été instaurées (Houssay-Holzschuch, 1996 & 2000), mais aussi que se produisent les premiers métissages entre Européens et Khoisan<sup>1</sup>. Ces derniers ont habité de longue date l'ensemble de la région avant d'être décimés ou marginalisés par les Européens (Fauvelle-Aymar, 2006).
- 2 Les deux éléments principaux de cette géosymbolique péninsulaire sont le nuage du Cape Doctor associé à la montagne de la Table – élément central du paysage du Cap - et le fynbos qui en constitue la colonne vertébrale végétale (Belaïdi, 2011). Le nuage et la montagne ont permis et permettent toujours l'alimentation régulière en eaux des rivières et aquifères des montagnes et donc de la ville du Cap située en contrebas. Le fynbos, formation végétale basse, a longtemps été méprisé par des colons souhaitant avant tout acclimater une végétation arborée et certaines espèces animales du vieux continent (Draper, 2009). Puis, à partir du tournant de la Seconde Guerre mondiale, l'endémisme de ce royaume végétal va susciter un nouvel intérêt afin de contrebalancer les effets écologiques néfastes (incendies, glissements de terrain) des plantations coloniales (Hey, 1978). C'est d'ailleurs au titre du fynbos que la Péninsule du Cap a été déclarée parc National en 1998, puis Patrimoine mondial naturel de l'humanité en 2004.
- 3 La Péninsule, appendice sauvage et rural de la première cité coloniale sud-africaine, est très liée au Cap à la fois comme espace récréatif pour la population urbaine et comme espace historique de production viticole ainsi qu'espace portuaire secondaire avec les ports d'Hout Bay et de Simons Town. Elle est cependant mal reliée à la ville en raison des nombreux cols de montagne à franchir et de littoraux escarpés. Cet éloignement, partiellement compensé aujourd'hui, à l'heure de l'intégration métropolitaine de la Péninsule, par quatre routes d'assez bon gabarit<sup>2</sup> et une voie de chemin de fer<sup>3</sup>, a pendant longtemps donné la sensation à ses habitants d'être éloignés du reste de la ville et même du reste de l'Afrique du Sud. Aux côtés des Blancs, des Coloureds et des Africains y vivaient aussi avant l'apartheid, dans les petites villes tout comme dans les campagnes. Puis les Blancs, appartenant plutôt à la classe moyenne et supérieure, se sont retrouvés en position presque hégémonique sur la Péninsule avec l'application des lois d'apartheid dans les années 1950 et 1960. Débutent alors une histoire et une géographie du monopole territorial blanc et aisé sur la Péninsule du Cap et des stratégies à mettre en place pour le conserver. Il s'agit alors de questionner l'évolution et la diversification du front d'urbanisation au regard de la spécificité naturelle de la Péninsule du Cap.
- 4 Comment justifier la domination spatiale de la Péninsule du Cap par un groupe d'habitants (les « résidents historiques », aisés et plutôt blancs<sup>4</sup>) aux dépens des autres (les pauvres, plutôt non-Blancs) ? De même comment interpréter la réaction de l'État postapartheid qui tente de reprendre la main sur cet espace, à travers le parc national, en opposition aux autorités métropolitaines et provinciales ? À la lueur de ces questionnements, il faut aussi se pencher sur les liens entre les résidents péninsulaire et le parc national d'une part et le gouvernement

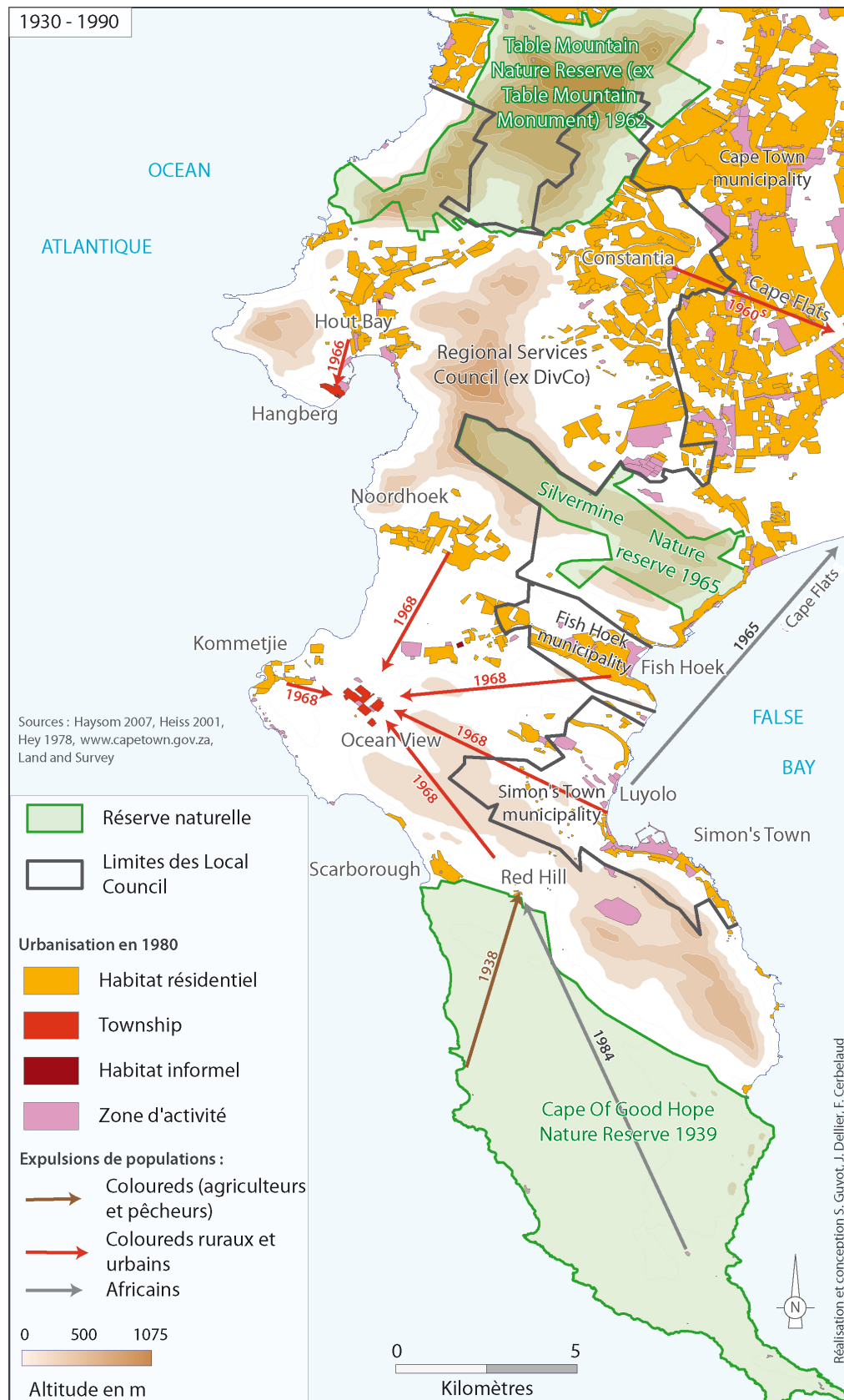
métropolitain d'autre part. La notion de front écologique permet de proposer un cadre théorique pour répondre à ces questions. Le front écologique renvoie à l'appropriation par des discours ou des pratiques écologiques d'espaces, réels ou imaginaires, dont les aménités environnementales et esthétiques sont très fortes (Arnauld de Sartre et al., 2012 ; Guyot, 2011 & 2009 ; Héritier et al., 2009 ; Guyot et Richard, 2009). Les fronts écologiques créent donc des situations complexes où différents types d'acteurs mobilisent de multiples registres de légitimité reliés à des utilisations variées des écosystèmes. Ces appropriations écologiques tendent à façonner de nouveaux espaces : enclaves de nature pour la conservation, glacis péri-urbains, hauts lieux patrimonialisés, etc. Ces nouvelles productions spatiales sont fragiles et souvent contestées par les populations qui se sentent exclues, ou sont de fait évincées, par la progression du front écologique (Guyot et Richard, 2009).

- 5 Comment contrôler un territoire en lui garantissant des principes indiscutables de protection durable ? Dans le cas de la Péninsule du Cap, le front écologique renvoie au front d'urbanisation propre au contexte urbain. Cette réflexion s'inscrit alors totalement dans le champ de l'*urban political ecology* (Lawhon et al., 2013). Les deux fronts possèdent une substance morphologique matérialisée par l'avancée de la zone d'artificialisation urbaine pour le front d'urbanisation (*urban edge*), et marquée par l'avancée d'un périmètre naturel approprié pour le front écologique (*natural edge*, voir Stephen, 1998). Cette substance morphologique est concomitante d'une substance politique, plan d'aménagement urbain pour le front d'urbanisation, et zonage de protection de la nature pour le front écologique. Nous faisons l'hypothèse dans cet article qu'en contexte métropolitain, le front écologique est consubstantiel du front d'urbanisation, comme l'illustre le concept de SANPARK<sup>5</sup> d'un binôme parc-ville *intertwined* (entremêlé). Ligne de front entre deux processus que morphologiquement tout semble opposer ou, au contraire, espace d'hybridation entre naturalité et métropolitité, comme le décrit la littérature en Europe ou en Amérique du Nord (Reymond, 2007 ; Da Cunha et Matthey, 2007), le front écologique et le front d'urbanisation ne peuvent être traités l'un sans l'autre. L'hybridation s'impose alors comme une notion exploratoire pour tenter de décrypter la réalité des liens, de coopération, de domination ou d'instrumentalisation, entre les deux processus (Belaïdi et al., 2011, Estabanez, 2006 ; Kaufmann et Zimmer, 1998, Zimmer, 1998 & 2004). L'hybridation peut être alors interprétée de manière différenciée, à plusieurs échelles, spatialisée au sein de la zone de contact ou à l'échelle supérieure lorsque le front écologique a besoin de légitimer son appartenance métropolitaine et qu'inversement la ville a besoin de s'identifier à son substrat naturel.
- 6 La création du parc national de la Péninsule du Cap (CPNP Cape Peninsula National Park) en 1998, aboutissement d'un long processus de front écologique, va garantir une protection pérenne des paysages péninsulaires, mais au profit de qui ? Le parc national est avant tout une vitrine du tourisme international – en très forte croissance depuis la fin de l'apartheid en 1994-, et permet d'asseoir la stratégie de marketing touristique de la ville. Les « résidents historiques » semblent mal accepter ces nouveaux enjeux. Entre sentiment de trahison de la part de l'autorité nationale du parc - qui célèbre plutôt ses racines Khoisan<sup>6</sup> et ne les consulte plus -, perte de pouvoir local face à une métropole devenue incontournable, et progression d'un autre front d'urbanisation, impliquant une arrivée massive de populations africaines défavorisées, comment réagissent ces « résidents historiques » ? Les trois parties de cet article vont tenter de répondre à ces questionnements en s'appuyant d'abord sur la construction historique du front écologique péninsulaire, ensuite sur la métropolisation de ce front écologique et sa dissociation en deux processus distincts, et enfin sur les stratégies d'hybridation portées par les associations de « résidents historiques ».
- 7 La méthodologie a consisté en un travail bibliographique, un travail de terrain réalisé en mars 2013 (Mission UNPEC) sur la Péninsule du Cap. 35 personnes ont été interviewées<sup>7</sup>, puis une enquête systématique par courriel auprès des associations de résidents et la constitution d'une base de données spatialisées a été réalisée. Les entretiens (de terrain et écrits) ont été effectués essentiellement avec des représentants des associations de « résidents historiques »<sup>8</sup> (Monaco, 2008), avec des élus métropolitains d'arrondissements et des administratifs et avec des représentants du parc national. Les bases de données cartographiques, réalisées à

l'échelle cadastrale, reposent notamment sur un travail de photo-interprétation complété par des vérifications réalisées par les auteurs sur le terrain. Les enquêtes se sont focalisées sur les sous-espaces anciennement ruraux de Constantia, Hout Bay, Noordhoek, Kommetjie et Scarborough–Red Hill.

## Front d'urbanisation et front écologique péninsulaires au service de quelques « happy few » : quelques éléments de construction historique (1939-1994)

Figure 1. La construction d'un pré-carré pour Blancs sur la Péninsule du Cap pendant l'apartheid.



Source : Figure réalisée par les auteurs

## L'instrumentalisation politique du front d'urbanisation d'apartheid au profit des Blancs

8 À partir de 1948, les politiques d'apartheid vont influencer brutalement sur le front d'urbanisation capetonien pour tenter de remettre en question la mixité raciale dans la province du Cap et de renforcer les ségrégations préexistantes (Bickford-Smith et al., 1998 ; Gervais-Lambony, 2013 ; Houssay-Holzschuch, 2000), et ce à plusieurs échelles. À l'échelle de la Province, le gouvernement va tenter de contraindre les lieux de résidence des Africains, en particulier dans sa partie occidentale de plusieurs manières : en empêchant de nouvelles arrivées de la partie orientale de la Province du Cap, en obligeant les populations à résider dans certaines zones, et en organisant des retours forcés, saisonniers ou permanents, dans les bantoustans du Ciskei et de Transkei (Christopher, 2001). À l'échelle de la ville, la mise en place du Group Area Act<sup>9</sup> (GAA) en 1950 va officialiser quelques *townships coloureds* en proche périphérie des zones résidentielles blanches (comme celui de Retreat), mais en reléguant les autres à Mitchell Plains, en grande périphérie des Cape Flats<sup>10</sup>, tout comme les Africains qui seront affectés à Gugulethu, Nyanga et Langa (Houssay-Holzschuch, 2000). La Péninsule du Cap devient alors un archétype de ces politiques de division raciale (Bickford-Smith et al., 1999).

### *Le Group Areas Act, la cheville ouvrière d'un front d'urbanisation péninsulaire racialisé*

9 La Péninsule du Cap est un territoire réservé aux populations blanches au titre du Group Areas Act, à l'exception de deux *townships coloureds*, Hangberg (Hout Bay) et Ocean View (Kommetjie), voir figure 1. Deux autorités vont être responsables des expulsions et migrations forcées des populations non-blanches : le Divco (Divisional Council, qui s'occupe des territoires non administrés par une municipalité urbaine de plein exercice, créé en 1855) et les municipalités de Simons Town (créée en 1883) et de Fish Hoek (créée en 1940). Constantia et Hout Bay sont déclarées « zones blanches » au titre du GAA en 1961 et Simons Town en 1967 (Simons Town Structure Plan, 1996).

10 Dans leur ensemble, les Africains de la Péninsule habitent dans des quartiers bien identifiés et bien intégrés à la vie locale. L'application des lois d'apartheid va venir remettre brutalement en question ces équilibres. Ainsi, des Africains habitant à proximité du quartier portuaire d'Hout Bay sont expulsés en 1957 vers Nyanga. En nombre plus important, des Xhosa venus travailler à la construction du port militaire de Simons Town au début du XXe siècle, résident dans un quartier du nom de Luyolo. Au nombre d'environ 1500 en 1954, ces populations sont expulsées à partir 1965 vers le *township* de Gugulethu dans les Cape Flats (Legassick, 2006).

11 Les populations coloured sont plus nombreuses sur l'ensemble de la Péninsule, soit urbaines et possèdent des maisons à Hout Bay, Fish Hoek ou Simons Town, soit rurales et ont des fermes (dont viticoles) à Constantia, Noordhoek, Kommetjie, Dido Valley et Red Hill. Les Coloureds de Constantia sont expulsés dès le milieu des années 1960 vers Mitchell's Plain, Manenberg et Lotus River (Haysom, 2007). En 1966, tous les Coloureds d'Hout Bay doivent rejoindre le nouveau *township* construit pour eux à Hangberg, localisé au-dessus du port de pêche. En 1968, plusieurs milliers d'autres Coloureds de la Péninsule – en particulier de Simons Town - doivent aller habiter dans le nouveau *township* d'Ocean View construit ex-nihilo à proximité de Kommetjie, quartier qui malgré son nom va en réalité les priver de la vue sur la mer.

12 Ces expulsions vont aliéner des dizaines de familles coloureds de leur style de vie rural – le même encore revendiqué par les Blancs aujourd'hui-, certes rustique, dans des fermes localisées en pleine nature, en particulier Red Hill, qui comptait 500 habitants à la fin des années 1960, ou encore à Constantia (Haysom, 2007 ; Trotter, 2002 ; Heiss, 2001). Ce déni de ruralité coloured permet de facto aux Blancs de s'appropriier totalement les espaces ruraux péninsulaires dans les années 1970. On a donc affaire à un front d'urbanisation différencié, contraint et densifié pour les populations non-blanches, et libéré et extensif pour les populations blanches. Ceci n'empêchera toutefois pas l'arrivée rapide ou le retour de squatters d'abord coloureds, à la fin des années 1970, puis africains au début des années 1980, à proximité des certaines fermes. En effet, la main d'œuvre domestique et agricole est toujours



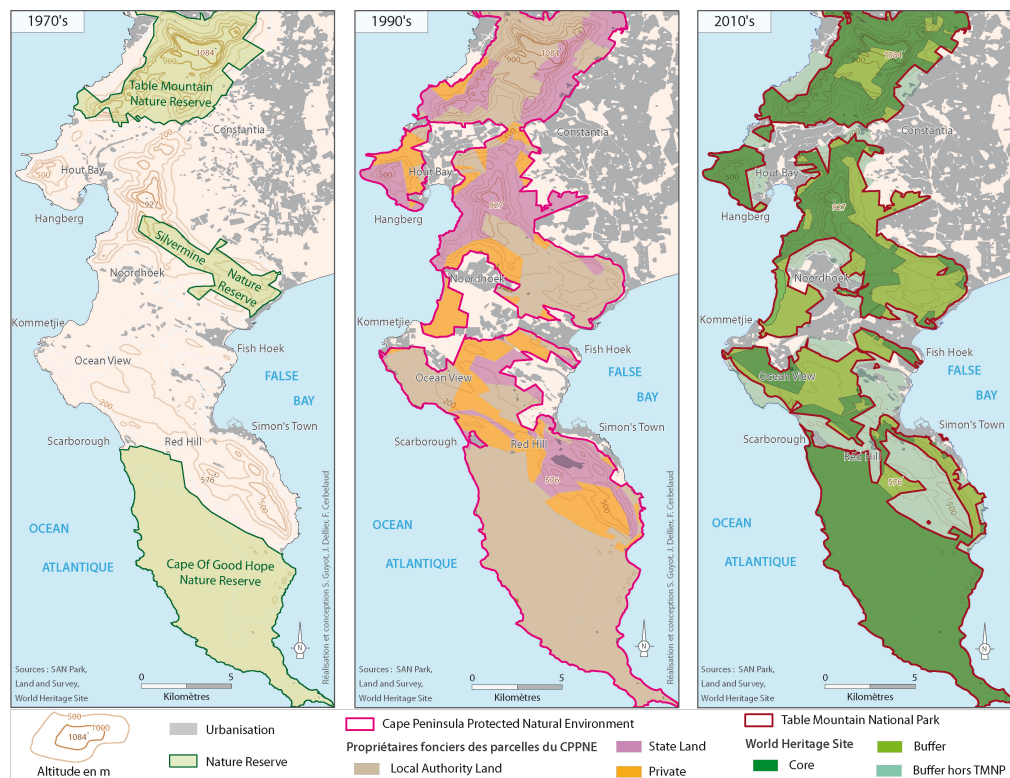
nécessaire pour des familles blanches à la recherche de toujours plus d'aménités et de confort. « By the end of the process, whites owned the most valuable inner city and mountain-slope land, and many had profited from the property boom made possible by the cheap prices of the houses available after evictions. » (Haysom, 2007).

*La ruralité romantique blanche au cœur des politiques d'urbanisation de la Péninsule du Cap*

- 13 Dans les années 1970, après l'application du GAA, la Péninsule du Cap apparaît comme un « pré carré » blanc présentant une certaine unité. Des espaces naturels sauvages sur les plus hautes cimes et des littoraux découpés servent de décor à une mosaïque d'espaces ruraux viticoles, pastoraux et résidentiels possédés par des riches propriétaires blancs. Cette ruralité s'articule autour de petites localités aux fonctions complémentaires, mais aux identités locales fortes : deux petites villes portuaires, Simons Town et Hout Bay, dont les populations coloured sont tenues à l'écart dans les *townships* d'Ocean View et d'Hangberg ; un centre administratif plutôt peuplé de classes moyennes blanches, Fish Hoek, deux districts ruraux à l'habitat dispersé, Noordhoek et Constantia et deux villages balnéaires, Kommetjie et Scarborough (voir figure 1).
- 14 Seules les petites villes de Simons Town et de Fish Hoek sont reconnues comme formellement urbaines et sont des municipalités de plein exercice. Le reste du territoire de la Péninsule est administré par le Divisional Council (Divco) puis par les Regional Service Council (RSC) de 1985 à environ 1996. Le Divco est l'autorité de gestion rurale durant la période d'apartheid et s'occupe aussi de la gestion d'un certain nombre de *townships* sur la Péninsule, Ocean View et Hangberg, et dans les Cape Flats. Le Divco définit les localités « urbaines » dont il a la charge comme des « urban settlements in the rural areas » (Divco, 1973). Au sein du territoire péninsulaire du Divco, plusieurs localités possèdent aussi leurs propres conseils locaux : Llandudno, Hout Bay, Constantia, Noordhoek, Kommetjie et Scarborough. À partir de 1985 avec transformation du Divco en RSC, les *townships* obtiendront aussi une forme de pseudo-administration autonome (Christopher, 2001).
- 15 La géographie politique de la Péninsule durant les années d'apartheid tend à favoriser la gestion locale à très grande échelle en déléguant les pouvoirs d'administration et d'aménagement/urbanisme à de petites localités rayonnant sur des territoires de taille réduite correspondant chacun à seulement plusieurs milliers de résidents blancs. Cette politique permet de conserver l'identité foncièrement rurale et blanche de la Péninsule tout en déléguant la gestion des *townships* à une autre structure que la ville du Cap. Le déni d'urbanité fonctionne donc dans les deux sens : en localisant les *townships* hors de la ville et en conservant la dimension rurale blanche de la Péninsule. Ceci implique un très fort attachement des « résidents historiques » à leur structure locale, qui les représente et leur permet de prendre en main leur destinée à l'écart des problématiques métropolitaines de migration, de logement, d'insécurité et de chômage qui touchent à la même période le Cap.
- 16 En parallèle de la construction de la Péninsule du Cap durant les années d'apartheid comme un territoire à dominante blanche et plutôt rurale se joue aussi la question de la conservation de ses espaces naturels. Les deux processus apparaissent comme concomitants et consubstantiels dans le temps et dans l'espace. En effet la grande majorité de la superficie de la péninsule est composée d'espaces naturels qui entourent l'ensemble des localités et en déterminent une grande partie de leur identité géographique et paysagère.

## La construction historique du front écologique péninsulaire, entre dimensions naturelle et culturelle

Figure 2. Un front écologique péninsulaire en trois étapes.



Source : Figure réalisée par les auteurs

- 17 La péninsule du Cap catalyse un front écologique qui s'est déroulé sur environ 65 ans entre la date de la création de la première réserve naturelle du Cap de Bonne-Espérance en 1939 et la date de reconnaissance du royaume floral à fynbos du Parc national de la Montagne de la Table (TMNP Table Mountain National Park) comme Patrimoine mondial de l'humanité en 2004.
- 18 Le front écologique péninsulaire est initié par la société civile et les politiques locaux pour protéger une nature endémique menacée par l'avancée néfaste du front d'urbanisation, d'abord au nom d'une idéologie de conservation (front écologique par nature), action relayée ensuite par les autorités du parc national, et au nom de la préservation d'un paysage dont ils possédaient la jouissance et les privilèges d'accès (front écologique culturel), engagement poursuivi ensuite de manière autonome par les associations de résidents.

### *La phase pionnière (1930-1960) : la protection des géosymboles (Cap de Bonne-Espérance et Montagne de la Table).*

- 19 Le général JC Smuts<sup>11</sup> prononce un discours fondateur devant le Mountain Club du Cap en 1923 (Hey, 1978) et envisage la conservation de la Montagne de la Table comme monument national.

« We, as a nation, valuing our unique heritage, should not allow it to be spoiled and despoiled, and should look upon it as among its most sacred possessions, part not only of the soil, but of the soul of South Africa. For centuries to come, while civilization lasts on this subcontinent, this national monument should be maintained in all its natural beauty and unique setting. It should be symbolic of our civilization itself, and it should be our proud tradition to defend it to the limit against all forces of man or nature who disfigure it. »

- 20 Il fait référence à une possession sacrée appartenant au sol et à l'âme de l'Afrique du Sud, blanche à l'époque. Il parle de sa conservation comme monument national à l'endroit même où se termine la civilisation sur le continent africain. Ce discours est révélateur de la volonté civilisatrice des Blancs de faire de la Montagne de la Table un symbole de la conquête coloniale.

**Figure 3. Géosymboles de la nature du Cap. En haut à gauche, Cap de Bonne-Espérance ; en haut à droite, plage de Noordhoek ; en bas à gauche, Montagne de la Table ; en bas à droite, Fynbos aux alentours de Silvermine.**



Source : Clichés des auteurs, 2013

- 21 Ce discours est fondateur de l'initiation d'un front écologique dont la phase pionnière débute à la fin des années 1920 par une requête de la Wildlife Society d'Afrique Australe pour créer un parc national sur la Péninsule du Cap (Van Wilgen, 1996). Une partie de cette demande sera entendue par le Divco qui va racheter – le plus souvent exproprier – dans les années 1930 certaines fermes de la partie la plus australe de la Péninsule pour créer en 1939 la réserve naturelle du Cap de Bonne-Espérance (Heiss, 2001). D'une taille de 7750 hectares, il s'agit de la première aire protégée établie sur la Péninsule afin d'y introduire quelques animaux sauvages des savanes sud-africaines pour y attirer des touristes. Elle sera d'ailleurs clôturée en 1960 (entretien écrit avec G. Noble). À proximité des fermes, vivaient aussi quelques groupes de pêcheurs coloureds – à Die Mond, à quelques kilomètres au nord-ouest du Cap de Bonne-Espérance - qui ont été expropriés puis relogés à Red Hill (avant d'être à nouveau expulsés de Red Hill à la fin des années 1960, voir Heiss, 2001). Au nord de la Péninsule, il faut attendre les années 1930 pour que la municipalité du Cap et le ministère des Eaux et Forêts commencent à se préoccuper de l'érosion, des feux de forêt à répétition et de la prolifération de plantes exotiques. Ils évoquent la création d'un statut de monument national pour la montagne de la Table, qui est finalement ratifié en 1958 après la création en 1952 du « Table Mountain Preservation Board » regroupant les différents acteurs en charge de la montagne (Hey, 1978) (figure 3).

*La phase de gestation (1960-années 1980) : la difficile protection d'une nature endémique, le fynbos*

- 22 Suivent ensuite deux décennies mouvementées en matière de conservation de la nature en raison de la difficile entente entre la multiplicité des acteurs en charge des espaces naturels de la Péninsule du Cap (différents services de l'État, ville du Cap, Divco, autres municipalités, Province, propriétaires privés, etc.). La municipalité du Cap déclare finalement la Réserve naturelle de la Montagne de la Table sur les mêmes limites que celles du monument national en novembre 1963. Dans le même temps est créé un autre groupe d'expertise et de conseil, concurrent du Preservation Board, le Table Mountain Nature Reserve Advisory Board, plus favorable aux intérêts de la municipalité (Hey, 1978). En 1965 est créée la Réserve naturelle de Silvermine qui sert de zone de transition naturelle entre les Cape Flats et la Péninsule. Dans l'idée de conserver l'intégralité du fynbos de la Péninsule, plusieurs comités

et groupes d'experts vont rendre leurs rapports aux autorités à l'initiative de nombreuses ONG environnementales et d'associations d'usagers de la montagne, comme le Mountain Club en 1974, ou le département de botanique de l'université de Cape Town en 1976. Tous ces efforts vont culminer en 1978 par la publication du rapport « Hey » (du nom de son auteur) qui va préconiser la mise en place de ce qui sera appelé en 1989 le « Cape Peninsula Protected Natural Environment » (CPPNE), démarquant l'ensemble des parcelles à protéger sur la Péninsule (voir Hey, 1978). Ces rapports préconisent la création d'un parc naturel géré par une autorité unique.

*Le CPPNE ou l'accélération d'un front écologique de « fin de règne » ? (années 1980-1994) : la phase militante*

- 23 À la suite du rapport Hey, les années 1980 vont voir se multiplier les pressions de la Ville et de la Province pour établir d'abord le CPPNA (Cape Peninsula Protected Natural Area) en 1984 inclus dans le Physical Planning Act. Puis, en 1989, le CPPNE (Cape Peninsula Protected Natural Environment) est entériné par l'Environment Conservation Act n°73 dans le cadre d'une gestion coordonnée par la Province (entretien écrit avec A. Croudace). Pour autant cette proclamation ne va régler ni la question de la structure unique de gestion, ni celle de la multiplicité des propriétaires fonciers (voir tableau 1 et figure 2), ni encore celle de la création d'un parc national.
- 24 C'est une période où de nouveaux habitants venus du Cap sont attirés par le calme et la sérénité des paysages péninsulaires dans une logique de fuite face à l'urbanisation africaine galopante et dans un contexte d'incertitude politique grandissante dans de nombreuses grandes villes du pays. Beaucoup de ces citoyens devenus néo-résidents périurbains péninsulaires s'engagent dans des ONG, locales, nationales, voire internationales, dédiées à des actions de protection de la nature (entretiens écrits avec A. et J. Croudace). C'est à cette date que le front écologique péninsulaire se double d'une dimension culturelle portée directement par la société civile et les associations de résidents. Il s'agit donc de la première phase d'hybridation réelle du front écologique avec un front de péri-urbanisation « gentrifié ». En 1993 est créé à l'initiative d'Andy Gubb, directeur provincial de WESSA (Wildlife and Environment Society), le « Peninsula Mountain Forum », réseau d'environ 25 associations et ONG locales et nationales<sup>12</sup>, dont l'objectif est la pérennisation de la protection de la nature et le contrôle des usages sur l'intégralité de la chaîne péninsulaire entre la montagne de la Table et le cap de Bonne-Espérance. Ce forum a beaucoup œuvré pour la création du parc national en faisant du lobbying auprès des différents élus et responsables administratifs métropolitains, provinciaux et nationaux (entretien écrit avec A. Croudace).
- 25 Dès lors, le Département des affaires environnementales de la province du Cap demande en 1993 la réalisation d'une étude circonstanciée sur la stratégie la plus adéquate pour conserver, aménager et gérer le CPPNE.
- 26 Ainsi, le front écologique s'accélère, avec la publication du rapport Fuggle en 1994 (réalisé par une équipe de chercheurs de l'Université du Cap) qui préconise l'intégration du CPPNE en un parc national géré par une nouvelle autorité capable d'intégrer l'ensemble des acteurs locaux dans la gestion des différents terrains (entretien avec D. Daitz).

**Tableau 1. Les propriétaires fonciers du CPPNE.**

Structure	Statut	Principales aires contrôlées	Superficie (ha)	% total
Département des Travaux Publics	Public - National	Pâturages sur Devil's Peak	479	1,6
Défense nationale	Public - National	Terrains au-dessus de Simon's Town	1 567	5,4
Compagnie Forestière sud-africaine	Propriété de l'Etat	Plantation de Tokai	1 400	4,8
Institut Botanique National	Public - National	Jardin botanique de kirstenbosch	222	0,8
Cape Nature Conservation	Public - Provincial	Forêts de Cecilia et de Devil's Peak	3 676	12,6
Province du Cap	Public - Provincial	Réserve naturelle du Cap de Bonne Espérance	9 882	33,9
Municipalité du Cap	Public - Municipal	Réserves naturelles de Table Mountain et de Silvermine	5 217	17,9
Municipalité de Fish Hoek	Public - Municipal	Terrains montagneux, dunes et plages	257	0,9
Municipalité de Simon's Town	Public - Municipal	Terrains montagneux et plages	541	1,9
Terrains privés	Privé	Petites fermes	5 882	20,2
<b>Total Public</b>			<b>23 241</b>	<b>79,8</b>
dont relevant du national			3 668	12,6
dont relevant du provincial			13 558	46,6
dont relevant du municipal/local			6 015	20,7
<b>Total Privé</b>			<b>5 882</b>	<b>20,2</b>
<b>Global</b>			<b>29 123</b>	<b>100,0</b>

Source : Wilgen, 1996

## Le front écologique entre nationalisation et métropolisation

27 La fin de l'apartheid semble déstabiliser la sérénité des « résidents historiques » de la péninsule du Cap. En effet, trois facteurs d'incertitude peuvent être mis en avant quant au devenir de l'espace péninsulaire : un afflux d'urbanisation de la part de populations non-blanches exclues durant des décennies de l'espace péninsulaire, un abandon de statuts de protection devenus superflus aux yeux des nouveaux gouvernants africains, une remise en question des modes de gouvernance locale. En effet, la fin de l'apartheid correspond à une formidable période de transformations qui se fera au Cap comme ailleurs en suivant le principe modéré -préconisé par Nelson Mandela- de réconciliation nationale et territoriale entre les populations et les différentes parties du pays. La protection des espaces naturels de la Péninsule n'est donc pas remise en cause et va même se renforcer, ce qui est positivement perçu par certains résidents (entretien écrit avec A. Croudace). C'est en effet un ministre ANC de l'environnement, P. Jordan en 1998, qui va officialiser la création du parc national de la péninsule du Cap (CPNP). En revanche les « résidents historiques » doivent s'adapter aux nouvelles règles de gouvernance territoriale qui font de l'inclusion dans la grande métropole du Cap la nouvelle règle à respecter, et ce afin de mieux redistribuer les richesses des zones riches vers les zones les plus pauvres. Ils doivent aussi s'adapter à l'arrivée de nouveaux habitants colorés et surtout africains, de plus en plus nombreux année après année, venant transformer radicalement la sociologie de la Péninsule du Cap.

## Un parc national pour la Péninsule, au service d'une nouvelle nation

28 En 1994, le premier gouvernement postapartheid envoie des signes très positifs à la société civile blanche concernant la poursuite de l'effort de conservation de la nature. Les nouveaux gouvernants y voient une possibilité d'initier un tourisme international reposant sur la qualité et la diversité de la nature sud-africaine (Guyot, 2004), mais aussi un mode de contrôle étatique de vastes territoires jusque-là contrôlés au nom des intérêts des Blancs, avec la possibilité de diffuser des programmes de développement rural et de reconquête foncière et territoriale, comme au KwaZulu-Natal (Isimangaliso Wetland Park, voir Guyot, 2006-a). À

cette époque, l'organisme national de gestion des parcs, le National Parks Board (NPB), reste sous contrôle des anciens cadres d'apartheid, mais va s'ouvrir à la participation et l'intégration des populations locales dans l'aménagement et la gestion des espaces protégés.

*Le parc national : victoire du militantisme local ?*

29 Ce contexte favorable conduit les résidents de la péninsule, associés au « Peninsula Mountain Forum » à intensifier leur travail de lobbying pour la création d'un parc national sur la Péninsule, en exigeant d'être ensuite associés pleinement à sa gestion. À ce titre, ils font valoir que leurs initiatives sont à l'origine de la consolidation du front écologique péninsulaire (entretien écrit avec A. Croudace).

30 Ces résidents cherchent à protéger leur pouvoir d'influence et de contrôle sur les espaces naturels de la péninsule, sachant que le nouveau contexte d'urbanisation et de gouvernance locale ne leur sera plus très favorable. Les nouveaux gouvernants ne sont sans doute pas dupes de cette stratégie, mais vont jouer le jeu au moins dans les premières années (entretien avec D. Daitz). Le nouveau ministère de l'Environnement va suivre en partie les recommandations du rapport Fuggle de 1994 et va nommer un comité, le « Table Mountain and Peninsula Advisory Committee » (TMPAC) pour conseiller les autorités sur la création d'une autorité unique de gestion pour le CPPNE. Des garanties sont données verbalement lors d'une assemblée publique en 1995 par le directeur exécutif du NPB aux résidents et à la société civile sur leur participation à un « National Park Committee » (NPC) qui permettra de garantir leur droit de regard. Une large consultation de tous les publics est aussi organisée pour permettre la mise en place d'une structure de gestion la plus consensuelle possible (entretien avec D. Daitz).

*Tensions locales autour de la proclamation du parc national : des compromis locaux à trouver à la « revanche » du nouveau régime*

31 Ainsi, se pose aussi la question de la mise en cohérence et de l'articulation entre la myriade des propriétaires fonciers du CPPNE et la nouvelle autorité unifiée (entretien avec D. Daitz). Les autorités locales (RSC et conseils locaux, municipalités locales) font face à une double contrainte : elles doivent d'un côté céder l'usage et la gestion de la plus grande partie de leur foncier à une nouvelle autorité – probablement nationale- tout en devant, d'un autre côté, se restructurer selon les canons métropolitains imposés par les nouveaux gouvernants. Un autre enjeu réside dans l'articulation entre les différents ministères d'État, propriétaires de grands parcellaires dédiés à des usages parfois éloignés de l'esprit de conservation de la nature (défense, forêts de plantation). Enfin, il émerge la nécessité de dégager un leadership sur le nouvel espace protégé unifié. Un appel à projets est organisé en 1997 pour décider qui de l'État, de la Province ou de la Ville (du Cap) sera sélectionné pour gérer le nouveau parc.

32 C'est le NPB (maintenant appelé South African National Park ou SAN Park) qui est choisi par le comité de parc. D. Daitz est nommé premier administrateur du Cape Peninsula National Park (CPNP) en mai 1998. Il bénéficie de subventions de la Banque mondiale (Global Environmental Facility) qui permettent de « défrayer » les différentes autorités locales lors du transfert de gestion et de la perte d'aménités, et d'investir dans l'arrachage des plantes exotiques (entretien avec D. Daitz). Dans le même temps, les différentes autorités locales obtiennent la garantie d'être consultées dans la gestion du parc cependant que la question du transfert de propriété foncière n'est toujours pas résolue. Cette analyse du directeur de l'époque est confirmée par Shroyer et al. (2000) : « It took several months of intensive negotiations, carefully structured compromises and agreements between the SANP, different local, provincial, and national authorities, and over 200 private landowners before all agreed on a common vision—the formation of the proposed National Park. Negotiations were somewhat complicated by heated debates that took place between the SANP and some nongovernment organizations (NGO's), mainly because of a lack of trust on both sides. » Le premier directeur du parc explique de manière précise à quel moment – au-delà de la responsabilité des ONG locales dans la création du parc - il devient difficile de les intégrer dans toutes les prises de décisions (entretien avec D. Daitz) :

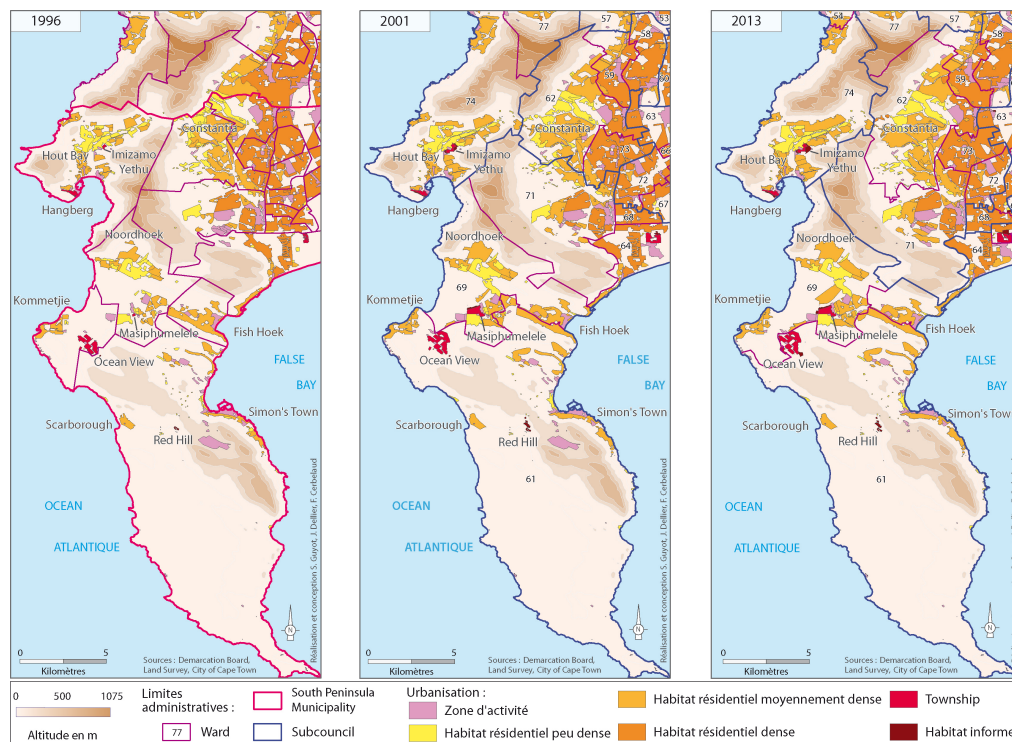
« I think there's no question that the Environmental NGOs played a very big role in getting this park to the point where it could be created, okay. Because without the kind of political pressure

that they were responsible for generating, I'm not sure that the opportunity would have been taken. So they did a huge amount in terms of sensitising the public and getting exposure in the press and so on to create the momentum for the creation of the park. (...) But what happened through that working is they began to believe that this is a park that's going to be different from all other parks because this is going to be a peoples' park where the people manage the park. And they thought that means them. That they will manage the park ; they will decide what happens in this park ; nothing in this park will get done without their consent. (...) But we got to the point where the reality had to prevail, and the reality is that you proclaim a National Park under a law, and the law doesn't give to every NGO decision making power in this National Park. And so when that reality had to be confronted, they felt betrayed by me and National Parks as an organisation. And many of them became bitter about it ; not all of them, but many did. Many of them withdrew their support ; many of them became vicious critics of the park, okay. Another problem was that in this NGO community there are people, many people, who have some experience of doing some kind of environmental work. »

- 33 Entre 1998 et 2000, les dernières illusions des organisations de la société civile et des nouveaux pouvoirs locaux vont achever de se dissiper. Le comité de parc va peu à peu perdre de ses prérogatives jusqu'à être interdit au public lors de sa seconde nomination en l'an 2000. La gestion du parc national va se faire en fonction d'orientations politiques décidées nationalement, au regard d'un contexte international porteur – en particulier touristique – plutôt qu'à l'écoute des acteurs locaux, société civile ou élus (entretien écrit avec A. Croudace). Beaucoup de résidents péninsulaires se sentent trahis et mis de côté alors qu'ils estiment être à l'origine du projet de parc national. Ce dernier est confirmé dans son rôle phare d'attraction du tourisme international et va alors changer de nom en 2004 pour s'appeler « Table Mountain National Park » (TMNP), voir figure 2. Les droits d'entrée, jugés prohibitifs, des sites les plus attractifs du parc fait alors débat malgré la mise en place d'une carte abonnement aux tarifs préférentiels pour les résidents locaux. Un ensemble de mesures visant à ouvrir le parc aux populations historiquement désavantagées sont mises en place, par exemple des programmes d'éducation à l'environnement destinés à l'ensemble des écoliers de l'aire métropolitaine.
- 34 On assiste donc à une scission du front écologique péninsulaire entre deux processus parallèles et concomitants : un front écologique par nature, porté par les autorités du parc national, chargé d'incarner le renouveau territorial postapartheid, et un front écologique beaucoup plus « culturel », porté par les associations de résidents et fortement teinté de conservatisme.

## La métropolisation de la Péninsule du Cap

**Figure 4. Front d'urbanisation et évolution des démarcations politico-administratives sur la Péninsule du Cap.**



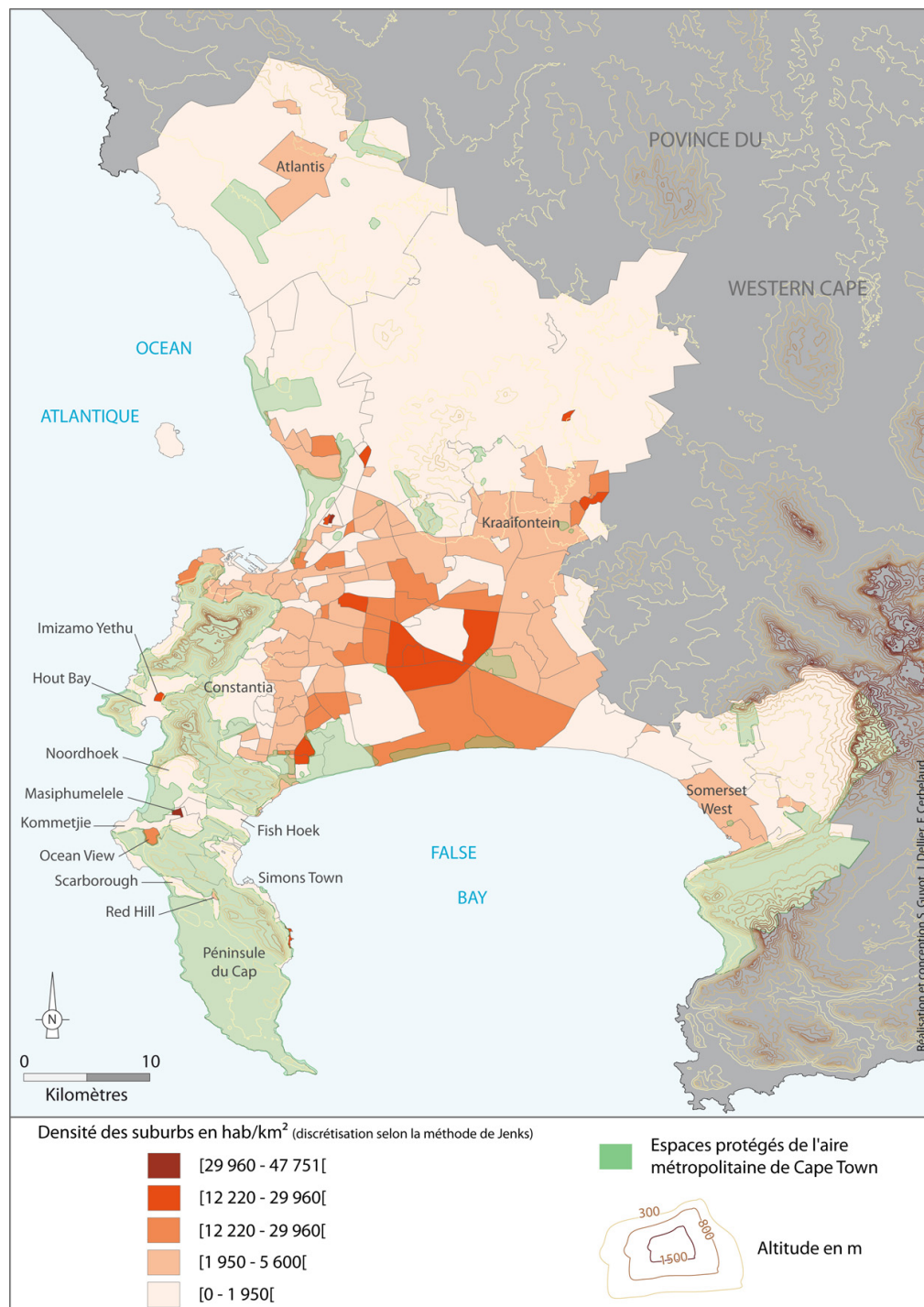
Source : Figure réalisée par les auteurs

- 35 À partir de 1994, la nouvelle Afrique du Sud gouvernée par l'ANC s'engage dans un vaste mouvement de réforme administrative, territoriale et politique qui doit permettre au pays de transformer une géographie raciste et totalitaire d'apartheid (Christopher, 2001) en un nouvel ordre territorial multiracial et démocratique (Guyot, 2006-b). Pour se faire est créé le Demarcation Board, organisme national dont la mission est de redécouper le pays à toutes les échelles. Dès 1994, un nouveau découpage provincial remplace le système du Grand Apartheid<sup>13</sup>. Le Cap devient alors la capitale de la nouvelle province du Cap Occidental, considérablement réduite en superficie. C'est probablement au niveau local que les changements sont les plus difficiles à mettre en place. Il est prévu une période de transition<sup>14</sup> entre 1995 (date officielle des premières élections locales) et 2000<sup>15</sup>. Les conflits autour de la mise en place des aires métropolitaines sont nombreux (Cameron, 2005). Le Cap ne fait pas exception à ces conflits (Sewel, 1998). Une structure de transition et de compromis est trouvée pour la période de 1996 à 2000. Elle comprend six sous-structures municipales (City of Cape Town, South Peninsula Municipality, Blaauwberg Municipality, City of Tygerberg, Oostenberg Municipality, Helderberg Municipality) coiffées par une autorité métropolitaine faisant office de district régional (CMC ou Cape Metropolitan Council). Ces nouveaux territoires politiques locaux remplacent environ quarante autorités locales basées sur le découpage racial d'apartheid.
- 36 Pour la Péninsule du Cap, les transformations de gouvernance sont assez importantes. En effet, la nouvelle logique ne reconnaît plus directement les spécificités rurales de la Péninsule gérées auparavant par le Divco puis les RSC (et les conseils locaux de Constantia, Llandudno, Hout Bay, Noordhoek, Kommetjie et Scarborough). Ces territoires sont inclus dans le CMC, et dans sa sous-structure municipale de South Peninsula Municipality, par le Demarcation Board, qui reconnaît ainsi la dynamique du front d'urbanisation sur cet espace depuis les années 1980 (néo-ruraux citadins, nouvelles populations coloured et africaines) le transformant en espace péri-urbain (et donc péri-métropolitain). Pour les Blancs de la Péninsule le changement va être de taille, car ils perdent le contrôle des conseils locaux.



*L'intégration de la péninsule dans la municipalité métropolitaine du Cap : une perte d'autonomie pour les « résidents historiques » ?*

37 En l'an 2000, South Peninsula Municipality et les cinq autres sous-divisions métropolitaines sont fusionnées pour créer la municipalité métropolitaine unifiée du Cap, partagée en 23 sous-conseils (subcouncils), et en 105 arrondissements (wards). La Péninsule est partagée en trois sous-conseils (Good Hope vers Hout Bay, Protea vers Constantia et South Peninsula pour le reste de la Péninsule) et en six arrondissements (n° 61-Simons Town-Kommetjie, n° 62-Constantia, n° 64-Fish-Hoek, n° 69-Noordhoek, n° 71-Tokai et n° 74-Hout Bay-Camps Bay). Si les arrondissements conservent un semblant de continuité avec ceux de la période de transition, la disposition géographique des sous-conseils fait voler en éclat la cohérence rurale « d'un seul tenant » de ce territoire durant l'apartheid. En effet, hormis le sous-conseil « South Peninsula » qui confirme une certaine autonomie pour le sud de la Péninsule, en revanche Hout Bay et Constantia sont chacun rattachés à des zones beaucoup plus urbanisées de la ville du Cap. La logique de démarcation des arrondissements est aussi électorale et tient compte des volumes d'électeurs. D'ailleurs ceci va conduire le Demarcation Board à transformer les périmètres et les contours des sous-conseils et des arrondissements en 2011, à la suite des résultats du dernier recensement. Les représentants des arrondissements 61-69-74 et 62 sont tous des résident(e)s blanc(he)s issus des localités historiques<sup>16</sup>. Néanmoins, le pouvoir incarné par ces élus n'est pas suffisant aux yeux des « résidents historiques » pour composer la perte de contrôle, d'une part du front écologique commandé par le parc national et d'autre part du front d'urbanisation qui leur échappe maintenant totalement au profit du gouvernement métropolitain. Ce dernier dispose d'un outil réglementaire, le *Metropolitan Spatial Development Framework* qui régit l'avancée du front d'urbanisation (*urban edge*) et la localisation des espaces ouverts (*open spaces*). Les territoires actuels d'aménagement urbain (districts et sous-districts) renvoient encore au découpage hérité, en particulier pour la Péninsule.

*L'anti-front écologique : l'arrivée massive de non-Blancs pauvres sur la Péninsule***Figure 5. La densité de population à l'échelle des *suburbs* de la métropole du Cap et localisation des espaces naturels protégés.**

Source : Figure réalisée par les auteurs

38

Le nouveau front d'urbanisation postapartheid voit l'arrivée massive de populations essentiellement africaines (Xhosa et africaines étrangères) et coloureds sur la Péninsule. Il représente une menace pour l'intégrité du front écologique aux yeux des résidents historiques. Il a débuté par anticipation dans les années 1980 quand les politiques d'apartheid de ségrégation et de déplacements forcés s'essoufflaient, faute de pouvoir contraindre la réalité des flux de travailleurs dans une métropole en plein essor. Les nouveaux arrivants aisés sur la Péninsule ont besoin de main d'œuvre pour la construction et l'entretien de leurs propriétés. L'installation résidentielle des employés, issus des populations africaines, devient une nécessité compte tenu des difficultés de liaison entre la ville du Cap, les Cape

Flats et la péninsule. Ce nouveau front d'urbanisation (figure 4) permet également à des populations expulsées dans les années 1960 de revenir vivre là où elles ont toujours vécu. Cette nouvelle urbanisation pourrait être interprétée comme « réparatrice » des injustices passées, mais les conditions de son développement entre informalité, mal-développement sanitaire et perpétuation d'un travail sous-payé, en font plutôt un pis-aller.

39 Les premières arrivées sur le site de Masiphumelele débutent dans les années 1980. « In the early 1980s a group of 400-500 people started the informal settlement in the area where the Longbeach Mall is located, close to where Masiphumelele is today. They came from Khayalitsha, Nyanga and Langa townships, more than 30kms away. At first there were no facilities – no streets, water or toilets<sup>17</sup>. » Une partie de l'habitat informel va être formalisé au début des années 1990 grâce à l'action d'ONG caritatives. Le même processus va avoir lieu dans le même pas de temps à Imizamo Yethu sur les pentes d'Hout Bay. À Red Hill, des Africains vont s'installer dans des bidonvilles (Skuze, Cousins, 2007).

40 À Masiphumelele comme à Imizamo Yethu, les conditions de vie sont extrêmement difficiles. Si les premières familles relogées dans des maisons en dur et connectées aux différents réseaux publics pouvaient se targuer d'avoir amélioré leur confort au début des années 1990, la situation s'est vite détériorée pour plusieurs raisons. Beaucoup de ces habitants ne gagnent pas ou pas suffisamment leur vie pour soutenir tous les membres de leurs familles. Ils ont donc construit des *backyard shacks* (cahutes d'arrière-cours) dans la parcelle attenante à la maison en dur destinés à être loués, la plupart du temps à des migrants d'autres pays d'Afrique ou à des compatriotes venus des anciens bantoustans du Cap de l'Est ou des Cape Flats et souhaitant se rapprocher de la Péninsule et de ses opportunités d'emplois (Govender et al., 2010). Bien souvent les sanitaires uniques de la maison en dur n'ont pas été prévus pour autant de résidents et se sont vite révélés hors d'usage entraînant les problèmes sanitaires que l'on peut imaginer (diarrhées, épidémies de choléra) et s'ajoutant à des situations en matière de santé publique déjà critiques (SIDA, tuberculose, etc.). Beaucoup de nouveaux arrivants ont donc préféré construire un habitat informel ex-nihilo qui leur apportait plus d'autonomie sans toutefois résoudre les problèmes sanitaires (Govender et al., 2010). Ils ont donc contribué à rogner sur des espaces naturels (parcelle contiguë avec le TMNP à Imizamo Yethu, zone humide à Masiphumelele et fire break à Hangberg). Ces populations se retrouvent ainsi très vulnérables face au risque d'inondation et d'incendie, et se trouvent être les premières victimes des pollutions organiques engendrées, en particulier en termes d'adduction d'eau et de contamination des sols. Pour certains « résidents historiques », ces zones d'habitat informel représentent donc une menace environnementale, à la fois pour les espaces anciennement urbanisés de la Péninsule et pour ses espaces naturels protégés.

41 D'un point de vue démographique, la croissance d'Imizamo Yethu et de Masiphumelele a bouleversé les équilibres démographiques entre Blancs, Coloureds et Africains sur la Péninsule<sup>18</sup>. De plus, sur le plan morphologique, la forte densité résidentielle de ces quartiers dénote dans le contexte péri-métropolitain de la Péninsule et remet en cause des équilibres démographiques pluriséculaires (figure 5). Nombre de « résidents historiques » s'inquiètent de cette progression démographique. Ils s'impliquent en réaction dans la reconquête d'un nouveau front écologique péninsulaire beaucoup plus hybride, reposant sur un militantisme environnemental radicalisé et une apologie du patrimoine rural. Comment ce nouveau front écologique permet-il de légitimer un front d'urbanisation ancien - le leur - en opposition avec les arrivées récentes de populations pauvres ?

## **Un nouveau front écologique « culturel » : les nouvelles stratégies hybrides de territorialisation des associations de résidents**

Une multiplication peu anodine des associations locales regroupant les « résidents historiques »

42 On assiste depuis le milieu des années 1990 à une multiplication des associations de résidents<sup>19</sup> sur la Péninsule du Cap multipliant les stratégies de défense du cadre de vie et

de l'environnement. Ces associations s'occupent des droits des contribuables (*ratepayers*), de protection de l'environnement ou de défense du patrimoine, mais certaines ont aussi en commun de revendiquer un référent géographique qui renvoie aux plus petites localités de base de la Péninsule. Ces associations regroupent des acteurs aux postures souvent individualistes (entretien écrit avec J. Croudace) et leur garantissent un cadre juridique légitime d'action. Elles essaient de se substituer aux anciens conseils locaux qui ont disparu avec la création de la municipalité métropolitaine du Cap et que les nouveaux conseillers et comités d'arrondissement n'ont jamais su pleinement réinvestir. Elles permettent, la plupart du temps, aux « résidents historiques » plutôt aisés de s'organiser librement et collectivement pour défendre leur cadre de vie. Ces processus sont des avatars de la métropolisation mondialisée, au même titre que la clubbisation de la vie urbaine, et sont mis en perspective dans d'autres contextes géographiques par une littérature variée (Charmes, 2011 ; Davis, 2008).

**Figure 6. Ruyteplaats Mountain Estate, exemple d'hybridation entre métropolité et naturalité, un quartier résidentiel aisé (en haut à gauche et en bas à droite) dans un écrin de verdure en position défensive (en haut à droite) face à l'urbanisation informelle du quartier de Masiphumelele (en bas à gauche).**



Source : clichés des auteurs, 2013

- 43 Une enquête systématique a été menée sur l'ensemble de ces associations dont les résultats sont consignés dans le tableau n° 2 ci-dessous. Les résultats concernent d'abord la revendication, par les adhérents de ces associations, du rôle de gouvernance locale qu'elles ont à jouer face aux pouvoirs centralisés de la municipalité métropolitaine et du parc national. Il en ressort une unité au moins en termes d'objectifs : il s'agit de protéger les particularités d'un cadre de vie péninsulaire naturel, rural et patrimonial. Si certaines associations s'orientent plus vers les questions environnementales stricto sensu (NEAG, Friends of Simons Town Coastline, Red Hill Conservation Group, Envirochild), la protection de la ruralité péninsulaire revient comme un leitmotiv pour toutes les autres associations (Simons Town Civic Association, Noordhoek Coonservancy, Hout Bay & Llandudno Heritage Trust, Kommetjie Residents and Ratepayers Association et Misty Cliffs Village Association). La menace principale, selon ce groupe d'associations, réside dans un front d'urbanisation généralisé associé à l'arrivée de populations pauvres et mal logées (figure 6). Ces associations se montrent très critiques sur la gouvernance de la métropole du Cap et du parc national, se sentant totalement exclues des prises de décisions, alors que nombre de problèmes nécessiteraient, selon elles, une meilleure prise en compte des aspirations locales.

**Tableau 2. Les associations territorialisées de la Péninsule font de la résistance aux évolutions postapartheid.**

Nom de l'association	Territoire concerné & date de création	Objectifs revendiqués	Problèmes pour le futur de la péninsule	Métropole du Cap	Gouvernance du parc national
NEAG – Noordhoek Environmental Action Group	Noordhoek 1992	Protection de l'intégrité naturelle de Noordhoek	Surpopulation et croissance urbaine	La structure métropolitaine a remis en cause notre sentiment d'appartenance local.	A milité pour la création du parc mais aujourd'hui il y a un manque de concertation
Friends of Simons Town Coastline	Simons Town	Protection de la biodiversité côtière à Simons Town	Étalement urbain	Favorable à la structure métropolitaine qui évite la course au développement de plus petites municipalités en concurrence.	Référence au patrimoine mondial
Simons Town Civic Association	Simons Town 2001	Gouvernance locale	Afflux de populations rurales pauvres	Structure métropolitaine trop grande et trop lointaine. Regrette le temps de la municipalité autonome de Simons Town.	A milité pour la création du parc mais trouve leur attitude actuelle arrogante
Noordhoek Conservancy	Noordhoek 2004	Gouvernance locale et protection du caractère rural	Congestion des infrastructures de transports	Avis mitigé, mais la Péninsule a beaucoup perdu lors de son intégration dans une structure métropolitaine plus vaste.	A milité pour la création du parc qui permet de protéger de l'étalement urbain
Hout Bay & Llandudno Heritage Trust & Hout Bay and Llandudno Environmental Conservation Group	Hout Bay & Llandudno 1996	Gouvernance locale et protection du patrimoine naturel et culturel	Habitat informel, chômage, criminalité et infrastructures de transports	L'échelle de la structure métropolitaine n'est pas la bonne. Milite pour une municipalité qui comprendrait seulement la Péninsule (le territoire de l'ancien DIVCO, ndla).	A milité pour la création du parc mais le problème est le statut national du parc géré directement par Pretoria
Kommetjie Residents and Ratepayers Association	Kommetjie 1940	Gouvernance locale	Urbanisation	Un niveau de gouvernance plus restreint de mieux servir les populations locales	A milité pour la création du parc mais trouve que la communication actuelle est mauvaise
Misty Cliffs Village Association	Misty Cliffs 1996	Gouvernance locale et mise en place du statut de « conservation village », protection du caractère rural	Urbanisation	Une grande structure métropolitaine ne permet pas de comprendre les problèmes spécifiques de notre village.	A milité pour la création du parc et l'association est reconnaissante de son travail
Red Hill Conservation Group	Red Hill – rural Red Hill Landowner Conservation Group en 1993, et prend son nom actuel en mai 1998	Conservation de la biodiversité autochtone des propriétés privées de Red Hill – à travers un réseau de réserves naturelles privées - et éradication des plantes exotiques	Mauvaise gestion des actions d'éradication des plantes exotiques, ces dernières servant de faire valoir à des développements inconsidérés	Avis négatif sur une structure métropolitaine corrompue – qui a fortement augmenté un impôt foncier inexistant du temps du Div Co. Son objectif principal reste le développement et l'urbanisation des terrains so-disant restés vacants.	A milité pour la création du parc mais trouve la gestion actuelle totalement inefficace en particulier en ce qui concerne l'éradication des plantes exotiques

Source : enquête associations locales, Sylvain Guyot et Julien Dellier 2013

44 Notes : Ne figurent ici que les associations ayant accepté de répondre formellement à l'enquête écrite (administrée entre avril et juin 2013). Plusieurs associations ne figurent pas dans le tableau, mais nous avons pu faire des entretiens avec certains de leurs membres (comme D. Klaaf pour Envirochild, P. Featherstone pour Soil for Life, S. Lamb pour Green Shack etc.). L'association des propriétaires de Constantia n'a pas répondu à notre enquête, mais sa représentante nous avait reçus lors d'une précédente mission en novembre 2008.

### La défense du territoire des « résidents historiques », entre nostalgie rurale et militantisme environnemental

45 Les associations locales ne cherchent pas seulement à combler la vacance des formes de gouvernance micro-locales, mises à mal par le processus politique de métropolisation. Derrière un objectif commun de territorialisation micro-locale des pratiques de gouvernance, ces associations de résidents jouent un rôle primordial dans l'hybridation du front écologique, dont l'aboutissement serait la mise en place d'un glacié environnemental, à travers la mobilisation de différents champs d'action. De fait, deux formes principales d'instrumentalisation de l'environnement participent à renouveler le front écologique contemporain. La première, culturaliste, s'appuie sur des revendications culturelles et patrimoniales, à travers l'évocation et la mise en scène sophistiquée de l'héritage rural péninsulaire, et s'inscrit principalement

dans la défense d'un cadre de vie privilégié au seul bénéfice d'une certaine élite. La seconde, écologiste, développe des discours radicaux de préservation environnementale, en remettant en cause l'efficacité de la politique de protection mise en œuvre par le parc, notamment par la conduite d'actions privées visant à imposer des standards de gestion environnementale plus contraignants.

### *L'hybridation par l'instrumentalisation de la ruralité*

46 Le territoire péninsulaire regorge de toponymes qui font pleinement référence à son passé rural. Ainsi, les toponymes « village » et « farm » sont nombreux sur la Péninsule pour désigner des lieux dits, des zones résidentielles, commerciales et touristiques : Noordhoek Farm Village, Silver Mine Village, Bayview Village, Constantia Village, Scarborough Conservation Village et Living Art Farm, Ostrich Farm, Imhoff Farm, Cape Farmhouse, Forgy Farm ainsi que le toponyme cadastral générique de « Cape Farms » façonnent pour partie une certaine ruralité héritée qui fait par ailleurs l'objet d'une reconstruction identitaire contemporaine. En effet, si ces toponymes s'inscrivent dans la continuité d'un paysage rural péninsulaire de type européen, ils concernent pour nombre d'entre eux des développements récents relevant principalement du domaine touristique, commercial ou résidentiel plus que d'une réalité rurale productive. Ainsi, en parallèle du parc national, qui institutionnalise la protection de la dimension naturelle du cadre paysager résidentiel, les « résidents historiques » mobilisent également les aspects patrimoniaux, aussi artificialisés soient-ils, pour conserver la dimension « culturelle » de ce même paysage.

47 La nostalgie rurale est ardemment défendue par des associations locales de résidents à Constantia, Hout Bay et Noordhoek. Constantia est un modèle du genre, les habitants de ce quartier ayant réussi à faire échouer sur leur territoire tous les projets de logements à bon marché. Un article fondateur du sociologue John Pape intitulé « The struggle against encroachment : Constantia and the Defence of White Privilege in the "New" South Africa » et publié en 2002 explique très bien les représentations et les stratégies résidentielles des habitants de Constantia, en interdisant l'éclairage public, en refusant de goudronner les plus petites rues, en empêchant le développement d'hébergements touristiques, etc. Au cours de la période 2004-2009, la Province du Cap Occidental, alors dirigée par l'ANC, porte un projet d'habitat bon marché localisé sur une parcelle au sud de Constantia. L'association locale des résidents (CPOA : Constantia Property Owners Association) va tout faire pour empêcher sa réalisation en faisant pression auprès du conseiller d'arrondissement et du maire DA et allant jusqu'à déposer un dossier d'inscription des vignobles de Constantia (certes les plus vieux d'Afrique du Sud) à l'UNESCO en vue d'un classement au Patrimoine mondial culturel de l'humanité. La victoire du DA au niveau provincial en 2009, puis le passage d'Helen Zille de maire DA du Cap à la tête de la Province du Cap de l'Ouest va permettre d'enterrer ce projet de logements.

« At that time, the ANC government was in power and the minister had identified this piece of land, and there's a Soetvlei field as well, which is here, another piece of land for GAP and affordable housing. So there was a very active public response to that and essentially it hinges on the fact that there is a zoning scheme but this particular piece of land there is no public transport ; it's not on a commercial route at all. [...] So the response to that proposal was quite vigorously opposed. Then the DA Government, there was an election, DA Government got into power, they canned the project » (entretien avec E. Brunette, ward councilor pour Constantia).

48 Le seul processus en cours qui reste maintenant en suspens relève de la justice foncière. Des Coloureds expulsés dans les années 1960 ont en effet obtenu gain de cause et devraient se voir rétrocéder plusieurs parcelles (Haysom, 2007).

49 À Hout Bay et Noordhoek, les associations locales en charge du patrimoine et de la conservation (Hout Bay & Llandudno Heritage Trust et Noordhoek Conservancy) revendiquent aussi leur ruralité passée, en militant pour la protection du sentiment d'appartenance rural (protection des vieux arbres, respect d'un code architectural, etc.) et en l'adossant sur le Patrimoine mondial de l'humanité reconnu en 2004 pour lui donner un contenu culturel étroit (entretien avec C. Hudson).

**Figure 7. Panneau d'entrée du Conservation Village de Misty Cliffs.**

Source : clichés des auteurs, 2013

50 À Scarborough et Misty Cliffs la nostalgie rurale est combinée avec la protection de la nature pour réclamer et défendre un statut particulier de « *conservation village* » (figure 7), sorte d'interface péri-urbaine hybride entre le parc national et la ville (Stephens, 1998) qui devrait impliquer des règles locales strictes en matière d'urbanisme (minutes de MCVA 2006 à 2009<sup>20</sup>). Ce concept provient d'une recommandation d'un plan local d'aménagement (Southern South Peninsula Local Structure Plan, SSPLSP 1996&1998 : entretien écrit avec A. Croudace) dans le but d'atténuer les effets de ces deux enclaves péri-urbaines sur les terrains adjacents protégés au titre du CPPNE. En réalité, il s'agit d'un statut uniquement reconnu par les résidents membres des associations villageoises (Scarborough Village Association et Misty Cliffs Village Association) qui leur permet de négocier avec de potentiels nouveaux habitants une adhésion à un ensemble de valeurs de conservation architecturale et environnementale. Ce statut de « *conservation village* » peut être interprété aussi comme un moyen d'éviter « toute urbanisation [supplémentaire] indésirable » (entretien écrit avec D. Daitz). A. Croudace – résidente de Red Hill - fait remarquer que l'entité métropolitaine n'a pas tenu compte des SSPLSP de 1996 et 1998, mais que des panneaux indiquant l'entrée de Misty Cliffs et Scarborough comme « Conservation Village » ont été érigés sans que cela corresponde à un quelconque effort écologique.

51 « I was thus very surprised when I saw the notice boards proclaiming Misty Cliffs and Scarborough as conservation villages. Before and since the erection of the noticeboards I haven't seen any physical changes that brought these two urban enclaves any closer to the being conservation villages, nor have I heard of any conservation policies or operational guidelines that the residents follow. The most obvious and basic change towards earning the label "conservation village" would have been to embark on an alien vegetation eradication programme in the village, yet, after all this time, many plots remain as infested with invasive alien vegetation as they were before the appearance of the notice boards » (Entretien écrit avec A. Croudace).

**Figure 8. Noordhoek Farm Village, un exemple de mobilisation contemporaine de la ruralité péninsulaire.**



Source : clichés des auteurs, 2013

52 Plus généralement, la défense du caractère rural de la Péninsule passe pour nombre de « résidents historiques », y compris paradoxalement parmi les plus récemment installés, par une opposition systématique à tout projet de développement résidentiel ou commercial. Le Noordhoek Farm Village, centre commercial reprenant l'esthétique Cape Dutch a ainsi été vigoureusement dénoncé (figure 8), tout comme le sont des projets de nouvelles zones résidentielles à Kommetjie.

« There's two proposed developments in Kommetjie, which are not unreasonable, however there's a lot of pressure on the road and I think they premature because we can't manage the traffic. But we will have to go through that debate. But the Kommetjie people are adamant : "we can't have anything more in Kommetjie, nothing at all". And so what you've got is, you've got a hundred and fifty emails from people who are new, they haven't been there 10 years, and now they've come there, now they say : "okay now we've built houses for ourselves, now you can't have anything else". » (entretien avec F. Purchase).

### *L'hybridation environnementale, entre exclusion et intégration*

53 Les « résidents historiques » de la Péninsule du Cap cherchent à préserver leur rapport privilégié avec leur environnement. Il s'agit alors pour eux non seulement de dénoncer toutes formes de restrictions imposées par la ville ou le Parc et, à ce titre, jugées illégitimes, mais aussi de considérer l'impact des populations pauvres installées maintenant à proximité de leurs propriétés. Deux postures principales sont alors privilégiées : une posture d'exclusion et une posture plus inclusive d'intégration.

54 Ainsi, la première posture adoptée par ces associations est exclusive (par exemple : Friends of the Dog Walker, Kommetjie Residents and Ratepayers Association, Hout Bay and Llandudno Environmental Conservation Group). Le militantisme est alors source de rejet des autorités publiques d'une part, et des nouveaux arrivants pauvres d'autre part. Pour ce qui est du conflit avec les autorités, et notamment celles du parc national, la plage de Noordhoek fournit un bon exemple. Cette plage, assidument fréquentée par les propriétaires de chiens, fait partie du Table Mountain National Park. La mise en place par SANPARK d'un permis d'activité payant contraignant cette pratique est vivement contestée par les associations locales de résidents, et jusqu'à la conseillère d'arrondissement compétente (entretien avec F. Purchase, ward Councillor pour Noordhoek).

« The things I really have problems with is that they have now created a situation where people have to pay money to walk their dogs on the mountain, or walk their dogs on the beach. The original heads of agreement said that those sort of things needed to be negotiated with the city and that no additional control point or pay points could be done without our permission. [...] Noordhoek beach, Scarborough beach now, you have to have card, that's actually nonsense, it's illegal, they cannot enforce it because it has never gone through the city where we've given them permission to do that » (entretien avec F. Purchase).



55 La légitimité du parc à encadrer une pratique jugée proche de la nature par les certains « résidents historiques » est remise en cause. Ceux-ci parlent d'ingérence dans leur mode de vie et minimisent le plus souvent les conséquences de cette pratique sur l'environnement. Pourtant, dans le même temps, pour ce qui relève du conflit avec les nouveaux habitants pauvres, ces mêmes associations n'hésitent pas à se servir des atteintes environnementales comme argumentaire à charge contre le développement des zones d'habitats informels. Ce discours, très exclusif de la part de ces associations est ouvertement soutenu par les conseillers d'arrondissement, que ce soit à Hout Bay<sup>21</sup> ou à Noordhoek<sup>22</sup>. Les populations des quartiers de Masiphumelele ou d'Imizamo Yethu, qui paraissent objectivement être les premières victimes des pollutions identifiées, sont tenues pour partie responsables de cette situation. Il leur est non seulement reproché d'avoir instauré un système de sous-location des arrière-cours des logements formels, entraînant une forte augmentation de la population, mais aussi d'entraver les opérations de la communauté (associations et autorités) visant à améliorer leurs conditions de vie. C'est ainsi l'exemple développé par M. Hawood, conseillère de l'arrondissement d'Hout Bay dans un discours de stigmatisation des nouveaux résidents.

« They were giving two portable toilets to each household and the portable toilets were sealed with chemicals and all the residents had to do was to exchange it for a new clean one, complete with chemicals. So they built a little station at the bottom where people can come and exchange. So it's a sealed unit. The 2 500 was rolled out, only 50 ever came back. The rest of them disappeared. One of the reasons was the people said that they don't like having these portable toilets in their homes, it's not part of their culture to have toilets in their homes, that they prefer to use the mountain side » (entretien avec M. Haywood).

56 Cependant, d'autres initiatives portées par d'autres types d'associations portées par des « résidents historiques » font preuve, au moins a priori, d'une plus grande capacité d'ouverture vers les populations pauvres de la Péninsule du Cap. La mise en œuvre de principes de développement durable, censés améliorer les conditions de vie des habitants et réduire l'impact environnemental des quartiers pauvres de la Péninsule du Cap, est au cœur de ces projets. La production in-situ de nourriture dans les quartiers pauvres retient plus particulièrement l'attention de ces associations. La notion d'*empowerment* est souvent utilisée, indiquant la nécessité de travailler en lien avec les communautés des quartiers ciblés et de favoriser l'appropriation des projets plutôt que la reproduction de modèles préconçus. Plusieurs initiatives méritent ainsi d'être citées. À Noordhoek, Barry Smorenburg s'appuie sur un projet touristique, le Living Art Farm, pour financer un programme de formation à l'agriculture biologique à destination de volontaires issus du quartier de Masiphumelele.

« What we're working on now, we do a bit of growing in Masi, sort of community gardens and stuff like that but we put in together a programme where we can bring four direct volunteers, you're interested, you know whether it's local or international it doesn't really matter but they need to lay a certain level and we'd use that money to bring in three or four local people and join them together and then spend about four weeks training, gardening and organic principles and then of the three people that come in, they'd either have a community space that they can grow or even at their homes or whatever it might be, we use that process to go and put a garden in at the end of the training and then have a cycle where it's maintained. So currently we do it for a feeding centre, we just grow their gardens at the moment in the community but that's that link » (entretien avec B. Smorenburg).

57 Dans le même esprit, l'association Soil For Life (entretien avec P. Featherstone), basée à Constantia, travaille avec des groupes d'habitants des Cape Flats afin de les former à l'autoproduction de légumes sur de petites parcelles individuelle. Enfin, à Hout-Bay, l'association Envirochild (entretien avec D. Klaaf) concentre ses actions d'éducation à l'environnement auprès des enfants d'Imizamo Yethu, notamment par la mise en place d'un jardin collectif. Ces initiatives restent toutefois limitées au regard des enjeux existants et ne sont pas exemptes de toute ambiguïté. Ainsi, la formation dispensée par Soil For Life l'est uniquement sur le site de Constantia, en plein quartier péri-urbain et aisé, alors que le public visé est issu des quartiers denses et pauvres.

58 Plus encore, les tentatives de récupération dont font l'objet les *Green Shacks* développés par l'entrepreneur Stephen Lamb sont édifiantes. Le concept de *Green Shack*<sup>23</sup> (entretien avec

S. Lamb) consiste dans la construction d'habitats informels non seulement mieux sécurisés face au risque d'incendie, mais également pourvus de puits de lumière permettant de réduire le recours à l'électricité, de réserves d'eau de pluie et de murs végétalisés permettant la culture de légumes. Certains politiques, notamment à Hout Bay (entretien avec M. Haywood), voient dans ce concept un moyen de rendre plus acceptable la présence des zones d'habitats informels, du moins en termes d'intégration paysagère. Un projet de cinquante *Green Shacks* serait ainsi développé dans le quartier d'Imizamo Yethu. Cependant, d'une part, la conseillère d'arrondissement n'accorde pas d'intérêt ni de temps au processus d'appropriation par les résidents du concept pour son bon fonctionnement, pourtant décrit comme indispensable par Stephen Lamb et, d'autre part, le seul élément de choix pour déterminer les *shacks* à transformer est l'impact visuel de ces derniers depuis la route et le coteau opposé, sur lequel sont situées nombre de résidences luxueuses (grand standing).

59 L'hybridation proposée par ce front écologique culturaliste vise à empêcher toute nouvelle urbanisation. Elle a pour conséquence de figer un glacis périurbain, d'abord par le haut en protégeant des propriétés privées valorisées par les aménités environnementales, et ensuite par le bas en tentant d'écologiser un habitat informel qui pourrait ainsi apparaître plus durable et donc plus acceptable aux yeux des « résidents historiques ». La reconnaissance sur le terrain du Patrimoine mondial de l'humanité permettrait de valider et de légitimer ces stratégies en leur donnant une portée universelle.

### Le Patrimoine mondial de l'humanité, l'ultime combat des « résidents historiques » ?

60 Le Patrimoine mondial de l'humanité représente une possibilité supplémentaire de légitimation institutionnelle à l'échelle supra-péninsulaire dont se saisissent certains « résidents historiques » pour donner une portée plus universelle et moins localiste à leur combat, tout en défiant les autorités du parc national. Il n'en masque pas moins la dimension fondamentalement culturelle de leur action et permet de révéler au grand jour les tensions contemporaines existant entre les gestionnaires du parc national, le gouvernement provincial et métropolitain ainsi que la société civile.

61 En 2004, la région floristique du Cap (553 000 ha) est reconnue Patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, et validée en 2009 par les lois organiques sud-africaines (Belâïdi, 2011). Le Parc national de la Péninsule du Cap correspond à un des neuf sites reconnus par l'UNESCO au sein de ce périmètre du Patrimoine mondial, et dont presque l'intégralité de la surface est labélisée comme « zone centrale » (environ 17 000 ha). L'UNESCO préconise aussi une zone tampon, adjacente à la zone centrale, dont l'objectif est d'atténuer les ruptures écologiques entre les écosystèmes et leur périphérie urbaine, mais qui doit être gérée selon les mêmes principes écologiques que la zone centrale. Actuellement, l'intégralité de la zone centrale est à l'intérieur des limites du parc, et est gérée comme telle. En revanche, une grande partie de la zone tampon (13 000 ha) n'a pas encore été intégrée au parc (voir figure 2), fait partie du CPPNE et doit être gérée par les propriétaires privés. Différents activistes de la Péninsule – comme Sandy Barnes ou les époux Croudace (entretiens écrits avec S. Barnes et J. et A. Croudace) renvoient dos à dos les gestionnaires du parc national et de la métropole, car le plan de gestion du Patrimoine mondial n'existe pas encore, et ne donne donc aucune directive de gestion écologique pour les terrains de la zone tampon situés en dehors des limites du parc national. De plus, ces deux autorités ne reconnaissent pas officiellement la démarcation officielle de la zone tampon pourtant ratifiée par l'État Sud-africain en 2009. En effet, le dernier document d'aménagement en date (2011, Southern District) exclut 4 parcelles du Patrimoine mondial, avec pour objectif proche ou lointain de les développer. Une critique porte aussi sur la gestion du parc national qui ne serait pas assez draconienne au regard des exigences de l'UNESCO (entretiens écrits avec S. Barnes et A. Croudace). Si les « résidents historiques » tentent d'instrumentaliser à leur profit ce Patrimoine mondial, ils ne devraient pas sous-estimer les stratégies des autorités nationales et métropolitaines, qui en voient tout l'intérêt marketing et touristique, et s'accommodent de sa gestion à la marge, au sein d'une aire métropolitaine prise au piège entre une volonté forcenée de reconnaissance internationale et une nécessité

de gérer de larges contrastes de population et de richesses. Ce label international fonctionne comme l'ultime point de rencontre du front écologique, utilisé comme faire-valoir d'une reconnaissance universelle pseudo-consensuelle, mais qui masque en réalité les stratégies de contrôle d'acteurs différenciés et opposés. En effet, la métropole et le parc national n'ont pas encore réussi à s'entendre sur une possible cogestion de leur zone de contact, pourtant matérialisée sur le terrain par la zone tampon du Patrimoine mondial.

## Conclusion

- 62 Malgré l'activisme des associations locales, la géographie humaine et politique de la Péninsule du Cap a changé selon un processus irréversible. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'une campagne du bout du monde qui vivrait isolée entre des espaces de nature vierge et un océan déchaîné. En réalité, la Péninsule du Cap est maintenant un espace péri-métropolitain en expansion démographique et en contact avec un grand parc national reconnu internationalement, marquant l'aboutissement d'un long processus de front écologique. Ceci implique que le front d'urbanisation ne peut se développer que sur un espace de taille très réduite. De plus, les prix du foncier immobilier – très élevés – sont liés aux fortes aménités du secteur. Ainsi, de nouveaux résidents aisés viennent s'installer pour profiter de grandes propriétés possédant des vues sur la mer et la montagne, ou pour s'installer dans des lotissements fermés paysagés- les *estates* - très représentatives du processus d'hybridation en œuvre aux limites de l'espace naturel et de l'espace urbain au Cap. L'hybridation par le haut entre urbanisation et cadre naturel semble donc actée. De plus en plus de nouveaux résidents proviennent d'ailleurs des groupes africains ou coloureds. D'autres nouveaux résidents viennent de l'étranger, et de nombreux Européens ont acheté des propriétés sur la Péninsule, comme Lord Laidlaw – homme d'affaires écossais - qui vient de racheter Goedehoop Estate à Noordhoek et inquiète les associations écologistes locales en raison de projets immobiliers démesurés. Par le bas, l'afflux d'habitants défavorisés, Xhosa ou africains étrangers, est essentiellement lié au dynamisme économique de la Péninsule à l'échelle du Cap, qui offre des possibilités d'emplois peu qualifiés dans le secteur touristique et viticole. L'hybridation ici est moins évidente, car malgré quelques projets socio-environnementaux novateurs, la plupart des « résidents historiques » campent sur une posture de rejet d'un front d'urbanisation considéré comme écologiquement néfaste. Tous ces processus ont une résonance politique et électorale assez nette. En effet, les Africains les plus pauvres continuent de voter massivement pour l'ANC. Cependant, s'ils semblent bénéficier d'une attention bienveillante de la part des cadres du parc national (TMNP), notamment à travers des possibilités d'emploi peu qualifié, celles-ci ne s'accompagnent pas d'alternatives en termes de logements de fonction autres que leurs *shacks* informels. En réaction, de plus en plus de critiques se font entendre – à la fois contre l'ANC et contre le parc national - et se retrouvent dans une augmentation de l'abstention de ces populations. De leur côté, les Coloureds et les Blancs votent traditionnellement plus pour DA, le parti d'opposition au niveau national, mais au pouvoir au niveau des arrondissements et de la métropole du Cap. Ces réflexes électoraux n'exemptent pourtant pas les associations de résidents d'être critiques vis-à-vis d'une autorité métropolitaine qu'ils jugent lointaine et technicienne, favorisant les projets de développement sans avoir recours à la participation citoyenne.
- 63 Ainsi, dans la Péninsule du Cap plusieurs fronts écologiques et plusieurs fronts d'urbanisations sont à l'œuvre étant tous reliés les uns aux autres et présentant différentes formes d'hybridation. Jusqu'à l'avènement du parc national en 1998, le front écologique péninsulaire semblait unique, même s'il était initié et contrôlé à la fois par des acteurs de la société civile et par des acteurs politiques et administratifs, métropolitains et provinciaux qui faisaient tous plus ou plus moins « cause commune ». Dans la phase « parc national », qui coïncide aussi avec la période postapartheid, le front écologique se scinde en deux. L'autorité gouvernementale de gestion du parc national de la Table poursuit un processus d'acquisition et de gestion durable de terrains, en vue d'être protégés, tout en tentant d'ouvrir le parc à l'ensemble des résidents, venus en particulier des *townships* (la devise du parc étant « A Park for all forever »). De leur côté, les résidents « historiques » suivent une logique de défense environnementale et paysagère de leurs propriétés privées, tout en développant des attitudes

contrastées sur l'intégration ou le rejet des populations les plus défavorisées. Cet exemple permet de vérifier qu'en contexte métropolitain, le front écologique est en effet consubstantiel du front d'urbanisation, et vice-et-versa, car se développent à leur contact des stratégies d'hybridation différenciée. Ainsi, un front écologique 'par nature' (la consolidation du parc national) intègre de manière différenciée l'urbain à l'échelle métropolitaine en jouant – dans les discours plus que dans la pratique - sur la mobilité et l'intégration d'un nombre toujours plus grand et diversifié d'usagers. Historiquement ce front écologique 'par nature' permet l'activation d'un autre front écologique plus 'culturel' (représenté par les associations de résidents), qui intègre de manière différenciée l'environnement et le paysage, à l'échelle péninsulaire et à l'échelle micro-locale des localités en jouant sur la défense d'un glacis péri-urbain (protection des propriétés et écologisation de l'habitat informel). D'un côté, l'hybridation passe par une dynamique de conquête écologique et d'échanges de flux de populations et de l'autre elle instrumentalise le territoire en valorisant une dimension fixiste et patrimonialisée du paysage.

64 L'hybridation entre front écologique et front d'urbanisation en contexte métropolitain permet d'éclairer des processus sociopolitiques de contrôle des territoires, que ce soit à des fins naturalistes ou culturalistes. En Afrique du Sud, le front écologique 'par nature' et le front écologique 'culturel' restent souvent solidaires d'une même vision coloniale héritée de la nature, et la transformation socioculturelle par la nature dans ce pays peine à émerger malgré les efforts repérés ici ou là. Plus généralement, l'exemple du Cap est très représentatif de nombreuses autres grandes métropoles mondiales où l'environnement sert de facteur territorial discriminant. Les processus d'hybridation sont peut-être plus marqués au Cap qu'ailleurs compte tenu des instabilités et des enjeux de la période postapartheid en Afrique du Sud.

## Remerciements

65 Nadia Belaïdi pour les entretiens conjoints effectués lors de la mission de terrain de mars 2013 et les autres membres de l'ANR UNPEC pour leurs commentaires sur une première version de cet article, présenté en séminaire de recherche le 12 avril 2013 à Nanterre.

66 Les deux évaluateurs anonymes pour leurs remarques substantielles et pertinentes.

### Annexe

#### Entretiens de terrain cités dans le texte :

Ashton G., 13/03/13

Brunette E. 14/03/2013

Daitz D., 18/03/13

Featherstone P., 18/03/13

Haywood M., 16/03/13

Hudson C., 16/03/13

Klaaf D., 14/03/13

Lamb S., 19/03/13

Purchase F., 14/03/13

Smorenburg B., 13/03/13

Tims R., 16/03/13

Entretiens écrits cités dans le texte

Ashton G., 10 courriels reçus entre le 10/04/13 et le 02/06/13

Barnes S., 5 courriels reçus entre le 23/06/13 et le 29/06/13

Croudace A. et J., 16 courriels reçus entre le 14/05/13 et le 09/07/13

Daitz D., 10 courriels reçus entre le 04/04/13 et 15/04/13

Noble G., 4 courriels reçus entre le 04/05/13 et le 30/05/13

**Réponses à l'enquête sur les associations** (voir tableau 2), 11 courriels reçus des différents représentants associatifs entre le 10/04/13 et le 20/06/13.

---

## **Bibliographie**

Arnauld De Sartre, X., V. Berdoulay et R.S. López, 2012, Eco-frontier and place-making : the unexpected transformation of a sustainable settlement project in the Amazon. *Geopolitics*, 17, pp. 578-606.

Belaïdi, N., 2011, Le Patrimoine mondial pour créer une identité commune dans l'Afrique du Sud postapartheid. Exemple de la ville du Cap, in L. Bourdeau (dir.), *Patrimoine mondial et tourisme*, Presses de l'Université Laval, coll. « Patrimoine en mouvement », sous presse.

Belaïdi, N., M. Berger, M. Houssay- Holzschuch et O. Ninot, 2011, Cape Town, périphéries postapartheid, in Chaléard J.-L. (dir.), *Les métropoles des Suds vues de leurs périphéries*, Paris, PRODIG, coll. *Grafigéo* n° 34, 133, pp 79-92.

Bickford-Smith, V., (Co-authored with Nigel Worden and Elizabeth Van Heyningen), 1998, *Cape Town : The Making of a City*, Cape Town : David Phillip Publishers, 1998. 223p.

Bickford-Smith, V., (Co-authored with Nigel Worden and Elizabeth Van Heyningen), 1999, *Cape Town in the Twentieth Century : An Illustrated Social History*, Cape Town : David Phillip Publishers, 1999, 255p.

Bonnemaison, J., 1981, Voyage autour du territoire. *L'Espace géographique*, n° 4, pp. 249-262.

Cameron, R., 1993, *Regional Service Councils in South Africa : Past, Present and Future*, *Public Administration*, 71 (3), pp. 417 – 439.

Christopher, A.J., 2001, *The atlas of changing South Africa*, Routledge, London, 272 p.

Cameron, R., 2005, 'Metropolitan Government Restructuring (and more restructuring) in South Africa' *Public Administration and Development* 25. pp 329-339.

Chaléard, J.L. (dir.), 2014 (à paraître), *Métropoles aux Suds, le défi des périphéries ?* Paris, Prodig, Karthala, 442 p.

Charmes, E., 2011, *La ville émietée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, PUF, Paris, 288p.

Davis, M., 2008, *Paradis infernaux : Les villes hallucinées du néo-capitalisme* [« Evil Paradises : Dreamworlds of Neoliberalism »], *Les Prairies Ordinaires*, 2008, 315 p.

Draper, M., 2009, *Shifting Frontiers of Wildness : Renaissance and Boundary Crossings in the Nature-Culture Game*, Communication at Limoges Eco-frontiers International Workshop, 27-30 May 2009.

Estebanez, J., 2006, *Les jardins zoologiques et la ville : Quelle nature pour le Biodôme de Montréal ?*, *Annales de géographie* 6/ 2006 (n° 652), pp. 708-731.

Fauvelle-Aymar, F.-X., 2006, *Histoire de l'Afrique du Sud*, Éditions du Seuil, Paris, 431 p.

Gervais-Lambony, P., 2013, *L'Afrique du Sud et les Etats voisins*, Armand Colin, Paris, 256 p.

Govender, T., J.M. Barnes, C.H. Pieper, 2010, *Living in Low-Cost Housing Settlements in Cape Town, South Africa—The Epidemiological Characteristics Associated with Increased Health Vulnerability*, *Journal of Urban Health*, 87, pp. 899–911.

Guyot, S., N. Belaïdi, J. Dellier, 2012, *Hybridisation and contest around the frontline between the park and the city : the example of the Table Mountain National Park in Cape Town (South Africa)*, communication at Rio Unpec international workshop, 1<sup>st</sup> November 2012.

Guyot, S., 2011, *The Eco-Frontier Paradigm : Rethinking the Links between Space, Nature and Politics*, *Geopolitics*, 16, pp. 675–706.

Guyot, S., 2009, *Fronts écologiques et éco-conquérants : définitions et typologies. L'exemple des « ONG environnementales en quête de Côte Sauvage (Afrique du Sud) »*, *Cybergeo*, [En ligne] URL : <http://cybergeo.revues.org/22651>, consulté le 25 juillet 2013.

Guyot, S., 2006-a, *Rivages zoulous : l'environnement au service du politique en Afrique du Sud*, Karthala, Paris, 256 p.

Guyot, S. 2006-b, *Le nouvel ordre territorial sud-africain*, *Études*, 405, pp. 165–177.

Guyot, S., 2004, *Derrière le masque de l'écotourisme, le politique : conservation et discrimination territoriale en Afrique du Sud*, *Revue Tiers-Monde*, XLV, n° 178, p. 341-363.

Guyot, S., 2003, *L'environnement contesté : la territorialisation des conflits environnementaux sur le littoral du KwaZulu-Natal (Afrique du Sud : Kosi Bay, St Lucia, Richards Bay, Port Shepstone)*, Thèse de doctorat, Université de Paris X, 509 p.

- Haysom, S., 2007, Constantia to Grassy Park : blamelessness and belonging, *Historical Approaches*, 5, pp. 62-76.
- Heiss, S., 2001, Topological Sorrows : Perspectives on a Changing Way of Life in Oral Histories from the Cape of Good Hope and Red Hill Areas, *African Studies*, 60, pp. 135-158.
- Héritier, S., X. Arnauld de Sartre, L. Laslaz et S. Guyot, 2009, Fronts écologiques : dynamiques spatio-temporelles et dominations multi-scalaires », *L'Espace Politique*, 9, 3, [En ligne] URL : <http://espacepolitique.revues.org/1453>, consulté le 25 juillet 2013.
- Houssay-Holzschuch, M., 2000, *Le Cap ville sud-africaine : ville blanche, vies noires, l'Harmattan*, Paris, 276 p.
- Houssay-Holzschuch, M., 1996, *Mythologies territoriales en Afrique du Sud*, CNRS éd., 100 p.
- Kaufmann, E. et O. Zimmer, 1998, In search of the authentic nation : landscape and national identity in Canada and Switzerland, *Nations and Nationalism* 4 (4), pp. 483-510.
- Lawhon, M., H. Ernstson et J. Silver, 2013, Provincializing Urban Political Ecology : Towards a situated UPE through African Urbanism, *Antipode*, doi : 10.1111/anti.12051.
- Legassick, M., 2006, Forced Removals in Greater Cape Town, 1948-1970, texte déposé en ligne <http://thinkingafricarhodesuniversity.blogspot.fr/2012/11/forced-removals-in-greater-cape-town.html>
- Monaco, S., 2008, Neighborhood politics in transition residents' associations and local government in post-apartheid Cape Town, *Uppsala Universitet, Finlande*, 223p.
- Pape, J., 2003, *The Struggle Against Encroachment : Constantia and the Defence of White Privilege in McDonald D.A. and J. Pape, The 'New' South Africa in Cost Recovery and the Crisis of Service Delivery in South Africa*, HSRC Press, Pretoria, pp. 123-142.
- Reymond, H., 2007, Une évolution urbaine émergente : de l'ancienne symbiose ville-campagne à la future synergie des parcs urbains, in *La ville et l'urbain : Des savoirs émergents*, Textes offerts à Jean-Bernard Racine / coordonné par Antonio Da Cunha et Laurent Matthey, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, pp. 207-220.
- Sewel, B., 1998, Cape Metropolitan Area in Sutcliffe M., *White Paper on Local Government, Demarcation Board*, Pretoria, [En ligne] URL : <http://www.cogta.gov.za/subwebsites/wpaper/resourswhitepaper/furtherresdoc.htm>, consulté le 20 mars 2014
- Shroyer, M., D. Kilian et J. Jackelman, 2000, Wilderness in an urban setting : planning and management of the Cape Peninsula National Park, Cape Town, South Africa, Paper presented at 6th World Wilderness Congress, 24 - 29 October 1998, Bangalore, Karnataka, India.
- Simons Town Structure Plan, 1996, Municipality of Simons Town, [En ligne] URL : [http://www.simonstown.org/Simons %20Town %20Structure %20Plan.pdf](http://www.simonstown.org/Simons%20Town%20Structure%20Plan.pdf), 285p.
- Skuse, A. et T. Cousins, 2007, Spaces of resistance : informal settlement, communication and community organisation in a Cape Town township, *Urban Studies*, 44(5/6) : 979-995.
- Spocter, M.A., 2005, The silent privatisation of urban public space in Cape Town 1975 - 2004, A mini-thesis submitted in partial fulfilment of the requirements for the degree of MA in the Faculty of Arts, University of the Western Cape, [En ligne] URL : [http://etd.uwc.ac.za/usrfiles/modules/etd/docs/etd\\_init\\_4371\\_1177061931.pdf](http://etd.uwc.ac.za/usrfiles/modules/etd/docs/etd_init_4371_1177061931.pdf), 154p.
- Stephens, A., 1998, Co-Managing the Boundaries Between Urban and Natural Areas : A Case Study of Scarborough (cape Peninsula), *South African Geographical Journal*, 80, pp. 101-107.
- The Divisional Council of the Cape, 1973, *Town Planning Regulations*, [En ligne] URL : [http://www.capetown.gov.za/en/planningandbuilding/Publications/LandUseManagement/Documents/zoning\\_schemes/Cape %20Divisional %20Council.pdf](http://www.capetown.gov.za/en/planningandbuilding/Publications/LandUseManagement/Documents/zoning_schemes/Cape%20Divisional%20Council.pdf), 139p.
- Trotter, H., 2002, *Removals and Remembrance : Commemorating Community in Coloured Cape Town*, Master of Arts, Yale University, 332 p.
- Wilgen, B.W., 1996, Management of the natural ecosystems of the Cape Peninsula : current status and future prospects, *Biodiversity Conservation*, 5, pp. 671-684.
- Zimmer, O., 2004, A Unique Fusion of the Natural and the Man-Made : The Trajectory of Swiss Nationalism, 1933-39, *Journal of Contemporary History*, vol. 39, No. 1 (Jan., 2004), pp. 5-24.
- Zimmer, O., 1998, In Search of Natural Identity : Alpine Landscape and the Reconstruction of the Swiss Nation, *Comparative Studies in Society and History*, 40, pp 637-665.

## Notes

1 Le groupe de population hétérogène issu de ces divers métissages réalisés entre colons, Khoisan, esclaves a pris le nom de « coloured » pendant la colonisation britannique puis l'apartheid. Sans évidemment souscrire aux divisions raciales coloniales et d'apartheid, nous utiliserons ces terminologies (Blancs-Européens, Coloured, Asiatiques, Noirs-Africains) qui ont joué – et jouent encore - un rôle central des pratiques et des politiques sud-africaines.

2 Il s'agit d'est en ouest de la route côtière entre Muizenberg et Fish Hoek, de *Boyce Drive* qui passe en corniche au-dessus de la précédente, d'*Ou Kaapse Weg* entre Westlake et Noordhoek et de *Chapmans Peak Drive* entre Hout Bay et Noordhoek. Cette dernière route en corniche panoramique, très touristique, est à péage depuis 2007 (environ 3 € dans chaque sens) ce qui est contraignant pour les résidents locaux en l'absence d'abonnements.

3 Entre la gare Centrale du Cap et Simons Town.

4 Ces habitants plutôt blancs et aisés seront nommés « résidents historiques » tout au long de l'article. Le terme « historique » est utilisé en lien avec l'identité territoriale énoncée presque systématiquement par ces habitants, qu'ils soient « anciens » ou « néo », et reposant en partie sur leur vision historique (en partie fallacieuse) du paysage et du territoire de la Péninsule du Cap. Ceci explique que les guillemets seront systématiquement utilisés. Ces résidents seront étudiés par le biais de leurs associations militantes, environnementales ou de quartier.

5 Autorité nationale de gestion du parc national de la Montagne de la Table.

6 Le site officiel du parc national met en avant le nom d'Hoerikwaggo. « Hoerikwaggo -Mountain in the Sea- is the original name given to the mountain chain by the indigenous Khoisan people of the Cape, although of course, the history of the mountain dates back roughly 30 000 years, with evidence tracing as far back as the Stone Age. » [http://www.sanparks.org/parks/table\\_mountain/about/history.php](http://www.sanparks.org/parks/table_mountain/about/history.php), accédé le 25/07/2013.

7 Les entretiens cités dans le texte seront indiqués à part dans la liste des références.

8 Les nouveaux résidents pauvres feront l'objet d'une mission supplémentaire en 2014.

9 Il s'agit du cœur de la politique d'apartheid. Le GAA prévoit des quartiers différenciés de résidence pour chacune des races définies par le pouvoir d'apartheid, voir note n° 2.

10 Les Cape Flats correspondent à la plaine, aujourd'hui très largement urbanisée et intégrée à la métropole du Cap, s'étendant à l'est de la montagne de la Table.

11 À l'époque premier ministre de l'Union Sud-africaine.

12 Le 14 août 1996, le « Peninsula Mountain Forum » publie un communiqué officiel de soutien à la création d'un parc national sur la Péninsule du Cap. C'est un plaidoyer pour la constitution d'un « comité de parc » permettant une large participation de la société civile à sa gestion. Selon PMF, seul le plus haut statut de conservation permettra à la Péninsule d'obtenir le statut de Patrimoine mondial de l'humanité (entretien écrit avec A. Croudace).

13 Le Grand apartheid était basé sur la reconnaissance de 4 provinces blanches et la multiplication de plusieurs bantoustans autonomes (KwaZulu) et parfois indépendants (Transkei, Ciskei).

14 Durant cette période, le *Demarcation Board* préconise des municipalités de transition pour les espaces urbains non-métropolitains (reliant les townships non-blancs et les quartiers blancs), des districts régionaux pour les espaces ruraux (reliant les anciens bantoustans et les zones rurales blanches) et des aires métropolitaines de transition pour les espaces urbains métropolitains partagées en sous-divisions municipales.

15 À partir de 2000, on va assister à la mise en place des trois catégories municipales actuelles : municipalités locales, municipalités de district d'échelon supérieur et municipalité métropolitaine cumulant les deux niveaux précédents.

16 Ainsi en 2013, les conseillers des arrondissements 61, 62, 69 et 74 sont respectivement : Simon Liell-Cock (homme blanc), Elizabeth Brunette (femme blanche), Felicity Purchase (femme blanche) et Marga Haywood (femme blanche). Ils appartiennent tous les quatre au parti Democratic Alliance (DA).

17 <http://www.scenicsof.co.za/civic-community/our-communities/masiphumelele>, accédé le 30/05/2013.

18 Ainsi lors du recensement de 1996 on comptait seulement 14 000 Noirs, alors qu'ils sont près de 50 000 au recensement de 2011, dont 35 000 dans les deux quartiers sus cités (City of Cape Town web site, 2011). Plus précisément, les suburbs africains d'Imizamo Yethu et de Masiphumelele, comptent respectivement 15 538 et 21 904 habitants au recensement de 2011, soit presque autant que, d'une part, le suburb d'Hout Bay (17 329 habitants) et, d'autre part, les suburbs cumulés de Noordhoek, Kommetjie, Ocean View, Simons Town et Sun Valley (28 852 habitants). Sur la période 1996 – 2011, l'essor démographique des quartiers d'Imizamo Yethu et de Masiphumelele a été considérable. Le premier n'était ainsi pas considéré comme un suburb déterminé en 1996 tandis que le second comptait seulement 5 518 habitants.

19 Les communautés très aisées de la Péninsule sont souvent anglophones, et la valorisation de la nature dans leur discours s'accompagne d'un rejet et d'une méfiance face à la ville - thèmes que l'on retrouve dans le monde suburbain nord-américain - et d'une attirance pour les espaces de nature « sauvage » (wilderness) très marquée dans leur discours par l'utilisation du terme « pristine » (pur, immaculé).

20 <http://www.mistycliffs.org.za/>, accédé le 25/07/2013.

21 À Hout Bay, les associations locales parlent d'une même voix avec la conseillère d'arrondissement pour dénoncer la prolifération de l'habitat informel sur les pentes d'Imizamo Yethu et les conséquences néfastes pour l'environnement qu'il en résulte (entretien avec M. Haywood, Ward Councillor de Hout Bay ; R. Tims, Hout Bay Environmental Conservation Group ; C. Hudson, Hout Bay Environmental Conservation Group).

22 La conseillère d'arrondissement parle du problème de pollution organique de la zone humide adjacente à Masiphumelele. « It's a huge problem. And we work on it every single day and it's just ... it's a problem, I mean it's a huge problem. That Wetland there is a nightmare. [...] And it just ... the next day you're back there and it's the same bloody thing, you know. It's all the night soil goes into the canal and the nappies and ... It's laziness I think. It's education and laziness. [...] Because they're too lazy to go to the nearest dirt-bin, or to put it into a dirt-bin and tie it up and then ... But they let their children play in it, that's the terrible thing is that those children go squelsh, squelsh, squelsh through that bloody stuff. That's how... I have a huge disaster risk program going on in there. » (Entretien avec F. Purchase).

23 Voir <http://ttel.co.za/>, accédé le 25/07/2013.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Sylvain Guyot, Julien Dellier et Fabien Cerbelaud, « L'environnement au profit des plus riches ? Construction et hybridation d'un front écologique métropolitain dans la Péninsule du Cap (Afrique du Sud) », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 14 Numéro 1 | mai 2014, mis en ligne le 05 mai 2014, consulté le 27 mai 2015. URL : <http://vertigo.revues.org/14660> ; DOI : 10.4000/vertigo.14660

---

### ***À propos des auteurs***

#### **Sylvain Guyot**

Géographe, Maître de Conférences, Université de Limoges, UMR 6042 CNRS GEOLAB & ANR UNPEC, 39<sup>E</sup> rue Camille Guérin, 87 036 Limoges Cedex, France, courriel : [sylvain.guyot@unilim.fr](mailto:sylvain.guyot@unilim.fr)

#### **Julien Dellier**

Géographe, Maître de Conférences, Université de Limoges, UMR 6042 CNRS GEOLAB & ANR UNPEC, 39<sup>E</sup> rue Camille Guérin, 87 036 Limoges Cedex, France, courriel : [julien.dellier@unilim.fr](mailto:julien.dellier@unilim.fr)

#### **Fabien Cerbelaud**

Géographe, Assistant Ingénieur, Université de Limoges, UMR 6042 CNRS GEOLAB, 39<sup>E</sup> rue Camille Guérin, 87 036 Limoges Cedex, France, courriel : [fabien.cerbelaud@unilim.fr](mailto:fabien.cerbelaud@unilim.fr)

---

### ***Droits d'auteur***

© Tous droits réservés

---

### ***Résumés***

Espace compris entre la montagne de la Table et le cap de Bonne-Espérance, la Péninsule du Cap est un géosymbole de la colonisation de l'Afrique du Sud par les Blancs. Les deux éléments principaux de cette symbolique sont la Montagne et le fynbos. Les Blancs se sont retrouvés en position presque hégémonique sur la Péninsule avec l'application des lois d'apartheid dans les années 1950 et 1960. Débutent alors une histoire et une géographie du monopole territorial blanc sur la Péninsule du Cap et des stratégies à mettre en place pour le conserver. Les notions de front écologique et de front d'urbanisation sont ici utilisées pour interpréter la mobilisation des Blancs pour protéger les espaces naturels péninsulaires,



élément central de leur capital paysager. Le front écologique péninsulaire est activé à leur initiative pour aboutir en 1998 à la création d'un parc national. Mais la formation d'une autorité métropolitaine et un nouveau front d'urbanisation de populations non-blanches se font alors aux dépens de ces « résidents historiques ». Sont examinées ensuite les stratégies diversifiées de défense de ces groupes de résidents, partagées entre conservation exclusive du patrimoine rural péninsulaire et projets environnementaux plus hybrides visant à mieux intégrer l'ensemble des habitants.

Area lying between Table Mountain and Cape of Good Hope, the Cape Peninsula is a geosymbol of the White colonisation of South Africa. The two principal elements of this symbolism are the Mountain and the fynbos. The Whites were having a hegemonic position on the Peninsula due to apartheid laws between 1950's and 1960's. Here start a history and geography of white spatial monopoly on the Peninsula and on implementing strategies to retain it. Notions of eco-frontier and urban front are employed in this paper to interpret White's mobilisation to protect Peninsula natural areas, main component of their 'sense of place'. The Peninsula eco-frontier has been driven by Whites to create a national park in 1998. But metropolis consolidation and a new urban front of poor non-white settlers arise at the expense of the "historic residents". Then, are investigated strategies of defence by these groups of residents, differentiated between exclusive conservation of rural heritage and more hybrid environmental projects aiming to better include all Peninsula inhabitants.

#### ***Entrées d'index***

***Mots-clés*** : front écologique, front d'urbanisation, hybridation, apartheid/postapartheid, Blancs, parc national, métropole, péninsule du Cap, Afrique du Sud

***Keywords*** : eco-frontier, urban front, hybridisation, apartheid/post-apartheid, Whites, national park, metropolis, Cape Peninsula, South Africa

***Lieux d'étude*** : Afrique

#### ***Notes de l'auteur***

Programme ANR 2012/2015 « UNPEC - Urban National Parks in Emerging Cities », dirigé par F. Landy (Université de Paris-Ouest). Sylvain Guyot est coordinateur de l'équipe « fronts d'urbanisation » au sein de cette ANR. Les missions UNPEC ont été abondées par la participation du laboratoire CNRS GEOLAB.



### III.6. Dynamiques participatives et logiques ethniques

De manière transversale à mon travail de recherche, j'ai toujours eu beaucoup d'intérêt à comprendre les relations entre la protection de la nature (ou des paysages), les dynamiques participatives à l'œuvre de la part des riverains des espaces naturels protégés et les dimensions ethniques de ces combats en faveur ou en opposition aux périmètres protégés.

En Afrique du Sud, en Argentine et au Chili, j'ai abordé avec Julien Dellier, Renaud Miniconi et Bastien Sepulveda et la question des relations entre les populations locales (parfois autochtones) et leurs revendications foncières en lien avec la gestion des territoires protégés. Dernièrement, je me suis intéressé au Cap à la manière dont les populations les plus riches instrumentalisaient, par le biais des dynamiques participatives, les valeurs paysagères et rurales à leur profit.

MINICONI R., GUYOT S., 2010, « Conflicts and cooperation in the mountainous Mapuche territory (Argentina) », *Journal of Alpine Research* [En ligne], 98-1 | 2010, mis en ligne le 15 avril 2010, URL : <http://rga.revues.org/index1151.html>

GUYOT S., 2011-b, “The Instrumentalization of Participatory Management in Protected Areas: The ethnicization of participation in the Kolla-Atacameña Region of the Central Andes of Argentina and Chile”, *Journal of Latin American Geography*, 10 (2), 09-39.

GUYOT S., SEPULVEDA B., 2014, The New Borders of Participation in Protected Areas, from Ethnicisation to Local (Dis)Integration: The Case of Chile. In Ramutsindela, M. (ed) *Cartographies of Nature: How Nature Conservation Animates Borders*, pp. 193-217. New Castle upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing

GUYOT S., DELLIER J., CAILLOT A., 2015, « ‘Our rural sense of place’: Rurality and Strategies of Self-Segregation in the Cape Peninsula (South Africa) », *justice spatiale | spatial justice*, n° 7 janvier 2015, <http://www.jssj.org>

Renaud Miniconi et Sylvain Guyot

## **Conflicts and cooperation in the mountainous Mapuche territory (Argentina)**

The case of the Nahuel Huapi National Park

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

### Référence électronique

Renaud Miniconi et Sylvain Guyot, « Conflicts and cooperation in the mountainous Mapuche territory (Argentina) », *Revue de géographie alpine/Journal of Alpine Research* [En ligne], 98-1 | 2010, mis en ligne le 15 avril 2010, consulté le 13 octobre 2012. URL : <http://rga.revues.org/1151> ; DOI : 10.4000/rga.1151

Éditeur : Association pour la diffusion de la recherche alpine  
<http://rga.revues.org>  
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://rga.revues.org/1151>

Ce document PDF a été généré par la revue.

© Revue de géographie alpine/Journal of Alpine Research

# Conflicts and cooperation in the mountainous Mapuche territory (Argentina)

## The case of the Nahuel Huapi National Park

Renaud Miniconi\*, Sylvain Guyot\*\*

\*Independent Geographer, Limoges.

Renaud.miniconi@wanadoo.fr

\*\*UMR 6042 CNRS GEOLAB, Limoges University.

sylvain.guyot@unilim.fr

**Abstract:** Over the past two decades, indigenous issues have become a major concern for different countries all over the world. Argentina is one of these countries, with 600 000 people who recognize themselves as indigenous, representing 1.5% of the nation's entire population. Nevertheless, these populations are still too often marginalized on a regional scale. This is the case for the Mapuche in the Nahuel Huapi National Park, located in the two provinces of Rio Negro and Neuquén. Even though both international and some national texts rehabilitate essential human rights for these populations, local

realities are more contrasted due to regional stakeholders' divergent interests. In the particular context of Argentina, where a large part of the population faces problems gaining access to land, national parks have emerged as a relevant tool for indigenous peoples to recover their ancestral lands, especially thanks to a new process taking place in these territories: co-management.

**Keywords:** mountain, indigenous, Mapuche, Nahuel Huapi National Park, conflicts, cooperation, Argentina.

.....

Nature conservation is an ideological projection and a philosophical position (DEPRAZ, 2008) fed by specific representations of nature, such as Romanticism in the 19th century or "patrimonization" of nature in the 20th century. The conservation embodied by natural park policies, and its economic, land-related, and touristic effects, is nowadays criticized by a growing number of indigenous populations the world over (Alcorn, 1994; Amend & Amend, 1992; Ghimire, Pimbert, 1997). This is the case in the southern Argentinean Andes<sup>1</sup>,

---

<sup>1</sup> The Andinean frontier, defined as the border between Chile and Argentina, has denied the existence of indigenous realities on both sides of the mountain range (Amilhat-Szary, 2006). Argentina became independent in 1810 and Chile in 1812. This emancipation from the Spanish crown would permit the two newly-formed countries, in their quest for territorial and economic expansion, to envisage the conquest of the southern part of the continent. This would be called the "Conquest of the Desert" in

## Conflicts and cooperation in the mountainous Mapuche territory

where most of the Mapuche still live in rural communities<sup>2</sup> in and around the mountainous National Park Nahuel Huapi (NPNH) (Fig. 1).

The NPNH is representative of a mountain with various uses as well as contradictory and controversial representations (Debarbieux 1995 and 2001; Dolfus, 1989) such as: a natural space, a geopolitical tool, a place for transit and exchange, an economical asset, a powerful urbanization factor through touristic development (15% population increase over the last fifteen years in San Carlos de Bariloche), and, finally, an ancestral territory for the Mapuche. Conflicts arise between the Mapuche's demands for ancestral land restitution<sup>3</sup> and never-ending urban and touristic growth. In this controversial context, how can a national park, with its distinctive territorial identity and sustainability objectives, diverge from standard policies in light of indigenous issues?

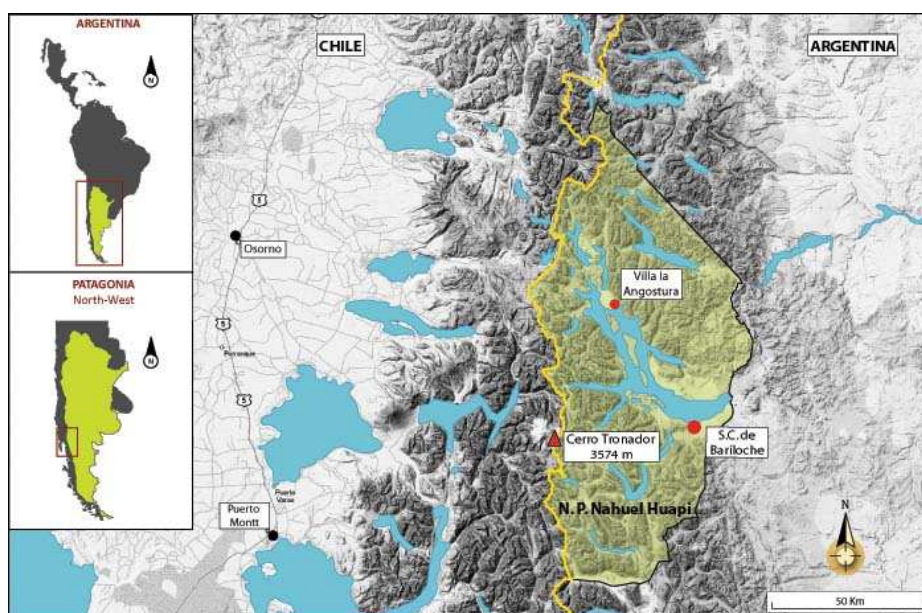


Figure 1. Location of the Nahuel Huapi National Park in the Andes. Authors' map, 2009

Argentina, or the "Pacification of the Araucaria" in Chile. This territorial fight to conquer Patagonia would come to an end in 1882, through an arbitration from the British crown, which would define the frontier between the two countries as passing over the summits of the Andes.

<sup>2</sup> According to the INDEC (The Argentinean statistics institute) 70% of the Mapuche are now living in urban areas in Chile and Argentina.

<sup>3</sup> The Mapuche are officially acquiring, through a slow process, credibility and legitimacy in the international sphere (UN, etc.), but also more and more sympathy from the western world due to media coverage of their fight (Le Bonniec, Guevara, 2008).

## The Nahuel Huapi National Park: a fragmented territory

The Nahuel Huapi National Park's creation participates in diverse ways in the history and the reinvention of the mountain's contradictory uses and representations:

- In the Mapuche's perception, the mountain appears as a symbolic object. It plays an important role in the cosmology<sup>4</sup> of this transandinean population (initiatory journeys, spiritualizing nature, etc.). This perception is perfectly integrated into the idea of a sacred mountain, a recurring notion since Antiquity.
- For the Argentinean explorer Francisco Moreno<sup>5</sup>, the mountain seems more like a space to preserve for its natural aesthetic. It also serves as a geopolitical tool to define the border in the delicate context of the conquest of Patagonia.
- Finally, for the two cities of San Carlos de Bariloche<sup>6</sup> and Villa la Angostura<sup>7</sup>, located in the heart of the national park, the mountain is a tool for touristic development and therefore acts as the principal motor for the local economy.

Throughout the 20th century, the stakeholders managing the national park and its riverside cities have attempted to apply these contradictory logics while denying the cosmology and practices of the Mapuche. These different territorial perceptions create today a growing number of conflicts.

Geopolitical stakes and urban sprawl: which conceptions of development?

### *The park as a stabilizer of the frontier*

The long-disputed border between Argentina and Chile was established in 1882, and then was marginally modified in 1902 following arbitration by the British crown (Gallois, 1903). The creation of the National Nahuel Huapi Park therefore appears as one of the essential historical elements in the political stability of this region bordering Chile. In order to avoid new rebellions that could lead to other conflicts, F. Moreno, highly influential in Argentina, proposed to create protected areas along the border with a view to demarcate the territory and to populate the lands with civilians and not the military. In 1903, F. Moreno returned 7500 hectares of land that had been offered to him, in gratitude for his numerous explorations, in the aim of creating these protected areas. On this space, under the name of "Southern National Park," the first national Argentinean park was established in 1922. Then, with the creation of the National Park Administration in 1934, the park assumed the name of Nahuel Huapi. This type of territorial demarcation would be extensively used in Argentina and in Chile (Fig. 2).

---

<sup>4</sup> The cosmology consists of a set of elements and beliefs constituent of Mapuche culture.

<sup>5</sup> Francisco Moreno was an Argentinean explorer, naturalist, and geographer.

<sup>6</sup> 93 101 inhabitants in 2001; 2008 estimate, 105 000 (INDEC).

<sup>7</sup> 7 525 inhabitants in 2001; 2008 estimate, 15 000 (INDEC).

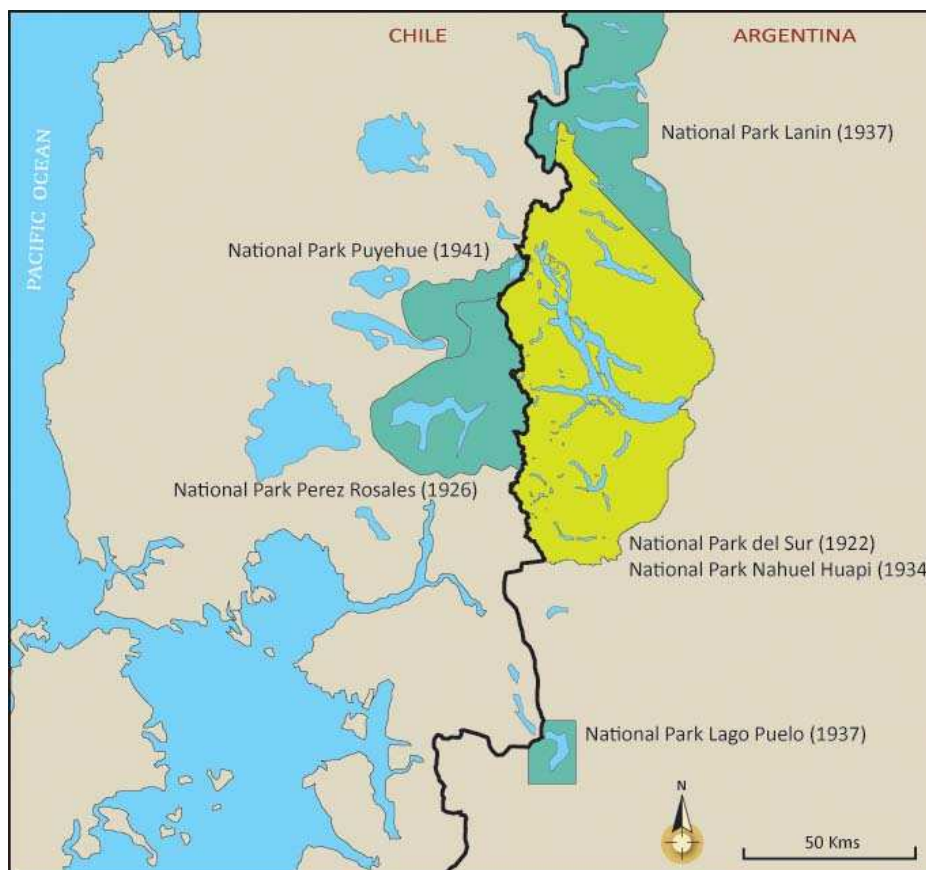


Figure 2. Border parks and years of creation. Authors' map, 2009

The majority of pioneer populations, that came to populate the region after the “Conquest of the Desert,” was foreign (Swiss, German, etc.). Populating the territory with pioneers was a type of racism; it was assumed that the preexisting indigenous population, in this case the aforementioned Mapuche, would not be capable of developing the territory. Here is found a cohabitation of two distinct territorial visions: on one side, the conquering vision of the pioneers, and on the other, the “defensive” vision of the Mapuche. The creation of a national park thus represents a veritable white domination land strategy that generates conflicts.

*Tourism, an economic stepping stone? For whom?*

The creation of the parks acted as an economic stepping stone for the entire region, particularly for initiators of large-scale development projects. This political stabilizing tool would actually prove to be a lever for the creation of a huge urban and touristic pole (Photo 1). In 1903, following a national decree, the city of San



Carlos de Bariloche was born on the banks of Nahuel Huapi Lake. When the first pioneers settled the land surrounding the lake, they immediately understood the touristic value of this territory located over lakes and mountainous terrain. During the 1920s and 30s, this region knew economic growth thanks to the construction of roads and the creation of touristic transportation companies, along with the setting up of hotel complexes close to riparian coasts.



**Photo 1. Newspaper La Razón, dated April 10, 1918. Museum of Patagonia, 2009**  
*Translation: "Creation of the Huge Southern National Park: The Nahuel Huapi zone and its beauty - a gathering place for the tourism of the future".*

Tourism has played an increasingly important role throughout the 20th century, with the development of diverse infrastructures to welcome this financial potential. This phenomenon implicates a major paradox for the park, due to the simultaneity of highly endemic zones (therefore of strong ecological interest) and touristic zones (therefore of strong economic interest). In fact, while the majority of Argentinean national parks take out 79% of their budget from State-provided subsidies, the Nahuel Huapi National Park distinguishes itself from the rest in generating 61% of its revenue through touristic activity (Della Cha & Otero, 1997), especially in summer. Winter tourism, on the other hand, is less lucrative for the park. However, it represents one of the principal reasons for urbanization, due to the presence of ski lodges situated on the administrative territory of the two principal cities. Urbanized areas have a status of autonomous provincial

territories<sup>8</sup>, not a federal status like the park. The profits garnered from tourism on this administrative territory are retained by the two cities, and do not return to the national park.

*Tourism not without consequence: Urban sprawl*

Touristic development necessitates important infrastructures. Here is another of the National Park Nahuel Huapi's great paradoxes: throughout the 20th century, the demographic growth of San Carlos de Bariloche and Villa la Angostura was very high. Moreover, the economic crisis in 2001, caused by ultraliberal politics during the 1990s, plunged a large part of the population into poverty without precedent (Velut, 2002). Many Argentines then saw in touristic development a veritable economic alternative. Since this observation, these cities within the park have not ceased wanting to augment their capacity to welcome tourists.

---

<sup>8</sup> The city of San Carlos de Bariloche has an autonomous status of "ejido municipal".

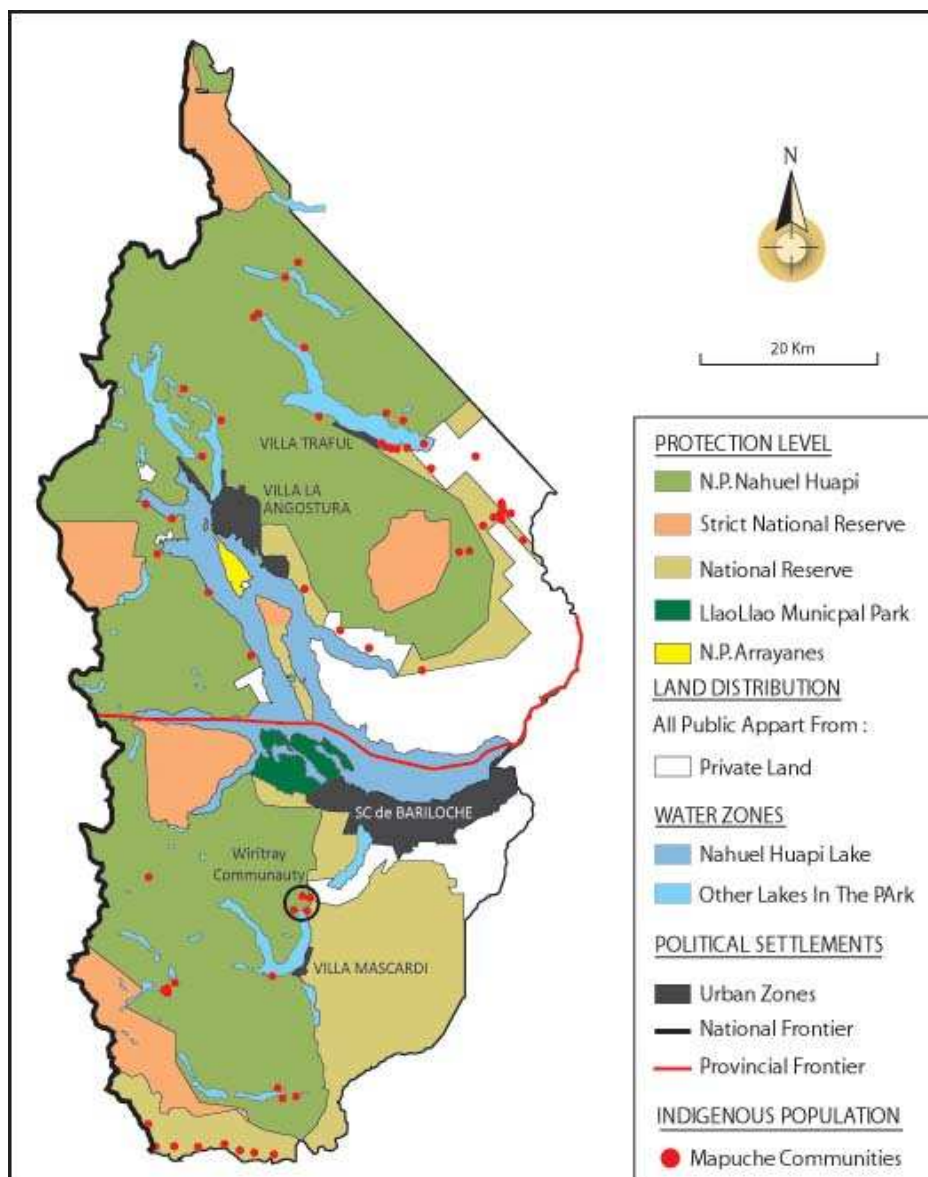


Figure 3. The national park and its cities. Authors' map, 2009

Touristic affluence has been principally generated under the name and image of San Carlos de Bariloche, which has done nothing but accentuate the paradox: the city is almost entirely frequented by the upper class of the Argentinean, Chilean, and Brazilian populations. From a financial point of view, the park cannot do without the city in order to peacefully continue to exist. This

## Conflicts and cooperation in the mountainous Mapuche territory

“city-park” territory is therefore fragmented between its urban spaces and protected spaces. Obviously, this fragmentation is only one aspect of the recurring and complex land reflections involving indigenous peoples at the heart of the National Nahuel Huapi Park.

A park opens itself up to the city; the city closes itself to the Mapuche: Is a territorial cohabitation possible?

The creation of a commerce surrounding its “Swiss” chocolate sales, its Swiss-style restaurants (Photo 2), and above all the presence of its world-famous Cerro Catedral<sup>9</sup> ski lodge, led to rapid economic expansion and the swift urbanization of San Carlos de Bariloche. The “dark” side of this growth was the exclusion of the natives to the area, the Mapuche. They were not integrated into these development policies which took place after the “Conquest of the Desert”; policies which in addition did not take into consideration the preexistence a different civilization with a different perception of the territory. Indeed, an occidental vision of the economic development was at work during this period. This is visible today in some of the remaining conflicts.



**Photo 2. Left, the most famous chocolate seller in Bariloche; right, a typical restaurant with its Swiss architecture, both vestiges of the Helvetic past. Authors' photos, 2009**

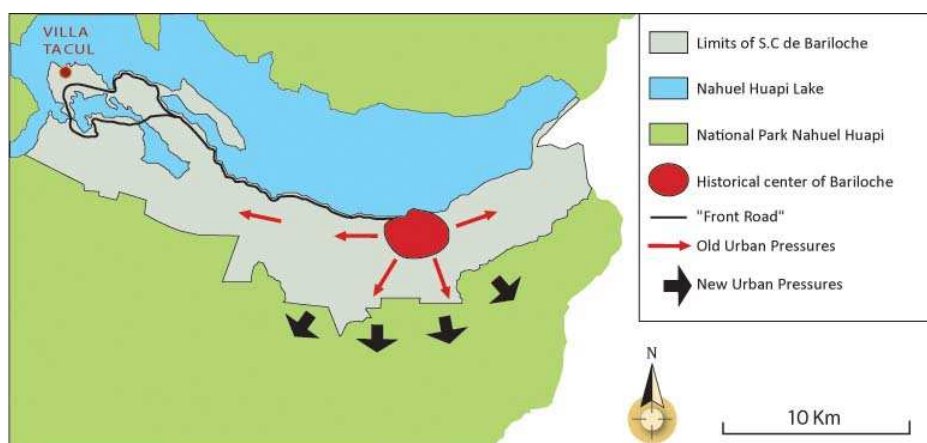
### *The case of the Tacul Chewque Mapuche community*

The case of the Tacul Chewque community is symptomatic of this process of exclusion. The community's presence on the banks of the Nahuel Huapi Lake dates back to the end of the 19th century. In 1938, the national park ceded hundreds of hectares to the city of San Carlos de Bariloche to permit its expansion.

---

<sup>9</sup> The Cerro Catedral is a mountain situated in the national park on the administrative territory of San Carlos de Bariloche.

This is how the city began its development toward the west, creating under the direction of Ezequiel Bustillo<sup>10</sup> a Front Road (Fig. 4) which would permit the implantation of hotels, hostels, etc. This settlement involved the expulsion of the Tacul Chewque community from its ancestral lands. On April 16, 2007, almost seventy years later, the descendants of the community, benefiting from the current ancestral land recovery movement (Miniconi, 2009), reclaimed part of their territory. Since then, the justice system has not given a legal status to this recovery that would seem legitimate in the name of socio-historical argument. This occupation, which should have attested to the territorial precedence of this community, generated a period of strong tension which endures to this day. The city gives no legitimacy to the community. Even so, the historical aspect is undeniable, and in this case, even the toponymy works in favor of the community. The official name of this territory is Villa Tacul. Even the name Bariloche is a toponymic vestige, derived from the Mapudungún (the traditional Mapuche language) word “Vurilofche,” signifying “community on the other side” of the mountain. These names are therefore symbols and proof of the ancient structure of the transandinean Mapuche territory (Moyano, 2008). But the reality is perceived in a different way. The illegal occupation of these lands is a hindrance to the growing economic development of tourism in Bariloche. The members of the community are hostile toward any of Bariloche’s development projects. According to them, these projects look only to favor land speculation at nature’s expense.



**Figure 4. Urban sprawl following the re-purchasing of the lands in the national park, by the city of Bariloche. Authors’ map, 2009**

<sup>10</sup> E. Bustillo was a politically influential Argentinean architect and a pioneer in the construction and development of San Carlos de Bariloche.

*Access to the land: municipal desires and private interests versus the legitimacy of the Mapuche communities*

The three municipalities of the park are all in conflict with the Mapuche communities over the issue of land legitimacy. The case of the Tacul Chewque community is the only of its kind. The economic stakes are so great that it seems today complicated to resolve these conflicts, brought about by the desire of the cities to constantly augment their capacity to welcome tourists and their infrastructures (ski lodges, etc.). Moreover, the park does not have the authority to intervene on the administrative territory of these cities, but can only act as a mediator, as it does on occasion for certain communities.

The majority of Mapuche communities have been despoiled. Today, these same communities see wealthy foreigners buying hectares of their ancestral land to build private paradises, or to speculate on the resale price of these lands. This is a reference to people such as Ted Turner<sup>11</sup>, who have acquired tens of hectares on the municipality of Villa Traful to the north of the park (Sanchez, 2007). One can also look at the example of the Hotel LlaoLlao, belonging to an Israeli man, a symbol of these foreign investors who possess hundreds of hectares on the municipality of Bariloche on the edge of the Nahuel Huapi Lake. Consequently, one sees the appearance of a movement to reclaim lands that are no longer ancestral, but which are plots for affluent private investors, left alone for speculative reasons. As a result, a certain number of Mapuche communities (principally urban) form themselves in an “affinitarian” manner, in order to face the problem of access to the land. This is how the “squatting” system on private lands has become an answer to the difficulties met by populations underprivileged and excluded by public land policies.

---

<sup>11</sup> Ted Turner is an American billionaire and the creator of CNN.



**Photo 3. The Llaoliao Hotel, a symbol of this unequal access to the land. Authors' photo, 2009**

Here, unequal access to the land is conveyed through an opposition: rich outsiders with no ancestral connection to the land can afford to purchase it through legal and market-related acquisition, whereas the Mapuche cannot pay such a price despite the legitimacy of their claims to the land. Economic power is evidently the corollary to this legal access, while the only justification for the Mapuche's legitimate access is socio-historic and cultural. This is why the park, which doesn't follow the same economic logic as the urban centers it shelters, has an important role to play in coming to the aid of indigenous populations.

### **From legitimate to legal: is the national park a tool for the Mapuche populations?**

The opposition between legality and legitimacy is made intelligible through the persistent opposition existing between the outdated ideas of "neo-colonization," mainly economic, and of "ancestrality." The repression of these indigenous populations is still a reality despite the existence of international texts (Charter of Rio in 1992, The ILO Convention 169, etc.) that give new hope and new perspectives to these movements. These new expectations have recently been

relayed by the managing body in Nahuel Huapi National Park. In effect, the park is helping to establish a legal status for indigenous peoples supported by national regulations. These new regulations and the near “political autonomy” of the park are creating innovative ways to co-manage the territory.

A new tool for indigenous management in the NHNP: co-management

Co-management is a long-recommended measure in international texts. But Argentina only acquired this management tool for its national parks of Nahuel Huapi and Lanin in 2001. The authorities of the Nahuel Huapi National Park have realized, perhaps in order to keep the social peace, the importance of the know-how of a population that sees nature as having an equal standing with humans in its cosmology. The indigenous way of life and methods of utilizing the earth have been recognized and praised in the international community.

The co-management in Nahuel Huapi Park is born out of two realities: firstly, that of indigenous communities existing before the creation of the park, and secondly, that of the evolution of mentalities and international texts regarding these peoples. This situation leads to a new paradigm for international parks, that of the conciliation of cultural patrimony (including indigenous lands) with nature conservation. Currently, the park tends to favor an integration of indigenous populations in order to conserve nature in a sustainable way. This new legitimacy is born out of a simple logic: if nature has been so well conserved in the area, despite its use by indigenous populations for centuries, it is because these same populations have learned to manage the earth in a way that permits it to regenerate over time.

Thus, an agreement containing diverse points has been established between the national park and certain indigenous communities (Carpinetti, 2007). This cooperation stipulates that the park accept the presence of the community on its ancestral lands. The park entrusts the community with the management of the natural environment in its traditional manner. Moreover, a narrow collaboration between both parties permits the communities invested in the project to benefit from subsidiary revenues, issuing from diverse jointly-led processes: for example, the creation of campsites or the sale of Mapuche traditional products or artisan crafts, etc. At present, only four communities out of eight in Nahuel Huapi Park have been integrated into this new co-management system. But in light of the positive results, more and more communities want to take part in this program. This co-management inspires one to review and rethink the indigenous cause, and brings one to believe that the reclaiming of ancestral lands will find a legal echo in the coming years.



A change of status for indigenous peoples or social peace for the park?

What are the concrete consequences brought by the co-management concerning the change in the perception of indigenous peoples? Where are the Mapuche today in their fight, firstly to be recognized in their legitimacy and secondly to find a legal standing in order to recover their ancestral lands?

Finding a status for Argentina's indigenous populations is a long process governed by different laws. Because they were preexistent to the present States but also because of their historical and cultural continuity, the Mapuche, like other indigenous populations, are in a singular position which is juridically a source of laws (Mackay, 2002). In Argentina these rights were added to the constitution in 1994. Currently, the major blockade stems from the fact that these communities alone cannot stand up to economic pressure and lobbying from big groups over lands judged to be economically exploitable. This is where territorial co-management and cooperation with the national park begin to make sense.

To reclaim their ancestral lands, indigenous peoples must first form into communities. These communities must be recognized as having strong and ancient links. One cannot constitute a new community on a "non-ancestral" base. Once a community is reconstituted, it has to make an official request to the Argentinean state in order to be recognized as a juridical entity. As long as the community is not recognized as a juridical entity, it has no legal status. Without legality, no equality; land property can only be recovered after the community's legal recognition.

According to the law 26.160, established in Argentina in 2006, a slow and complex process of land inventory has been put into place and will be finished in 2013. The aim is to enumerate all of the lands demanded by indigenous peoples. One can take the example of the Wiritray community, located in the south of the park close to the city of Villa Mascardi (Fig. 3). In 2006, it became the first Mapuche community to gain recognition as a juridical entity. Since then, the community and the park have jointly initiated a process of ancestral lands inventory. It should soon recover a part of its territory, approximately 800 hectares (out of 2500 requested) in the national park. This community was one of the first to join the co-management program initiated by the national park in 2001.

Here, the interest in having co-management program is brought to light. The advent of participatory and common management of the park's natural resources has permitted the communities to show their willingness to be integrated into the state system. Nevertheless, many communities continue to demand integral management of their lands. Before they can receive legal recognition from the state, the park can help the communities to move from a legitimate to a legal status. In effect, through the use of co-management, the park has the ability to "suspend time" in order to find common ground with the communities in terms of nature conservation. This is the future challenge for Argentinean national parks.

For indigenous peoples outside of national parks, gaining legitimacy and land appears to be much more complicated. They are hindered by the neoliberal

policies of the provinces and the state concerning land management. Thus, one can better understand the role played by the park in the management of its territory and of the diverse conflicts plaguing its indigenous population.

### **Conclusion: Is legality limited to touristic management?**

In the diverse land and environmental conflicts that have been mentioned, only the role of conciliator played by the parks allows the fate of the indigenous population to truly evolve. The park has thus become a mediator between indigenous communities and their demands for recognition and land recovery. However, these populations are demanding complete and total governance of their land without oversight. This autonomous land management demand is simply made in the name of ancestrality.

The ancient transandinean connections, weakened but not truly broken, are being revived between the Mapuche of PuelMapu (east of the Andes) and those of NguluMapu (west of the Andes). These organizations are strongly politicizing themselves and finding numerous leaders. Moreover, support from non-indigenous populations is becoming more and more frequent. In effect, these indigenous movements could be, for many, related to alter-globalist movements. This is why the legitimacy of these populations is becoming stronger and stronger, especially in certain intellectual and academic circles.

In 2008, Argentina and Chile both signed an agreement which will lead them to create a biosphere reserve including both sides of the Andes, from the north to the south of Patagonia. Is this first sign of trans-boundary cooperation between two countries which were recently disputing their common border a mark of a territorial renewal? Can the Mapuche benefit from the creation of this trans-frontier biosphere reserve?

### **References**

- ALCORN J.B., 1994. – “Noble savage or noble state? Northern myths and southern realities in biodiversity conservation”. *Ethnoecologica*, 2(3), pp. 6-19.
- AMEND S., AMEND T. (eds.), 1992. – *Espacios sin habitantes? Parques nacionales de América del Sur*. UICN. Gland, Switzerland, IUCUN.
- AMILHAT-SZARY A.L., 2006. – « L'émergence d'un référent territorial : ethnie, frontière et projet de territoire dans les Andes ». In Boujrouf et al., *Les territoires à l'épreuve des normes : référents et innovations*. LERMA et RMM, Marrakech, pp. 381-402.
- CARPINETTI B., 2007. – *Una experiencia inter cultural de comanejo entre el Estado y las comunidades Mapuches en el parque nacional Lanin, Argentina*. Rapport établi pour la FAO, Santiago du chili.

DEBARBIEUX B., 2001. – « Les montagnes : représentations et constructions culturelles ». In Y. Veyret (dir.), *Les montagnes : discours et enjeux géographiques*. Paris, SEDES.

DEBARBIEUX B., 1995. – *Tourisme et montagne*. Paris, Economica.

DELLA CHA C., OTERO A.M., 1997 – *Uso publico actual y potencial de los principales parques nacionales de la Patagonia Argentina*. Rapport réalisé pour le Congrès latino-américain des parcs nationaux et autres aires protégées, Santa Marta, Colombie, 13 p.

DEPRAZ S., 2008. – *Géographie des espaces naturels protégés*. Collection U, Armand Colin.

DOLLFUS O., 1989. – « Réalités et perceptions comparées des Andes au Pérou et en Colombie ». *Revue de Géographie Alpine*, tome 76, n°1-2-3, pp. 171-186.

GALLOIS L., 1903. – « La frontière argentine-chilienne ». *Annales de Géographie*, vol. 12, n°61, pp. 47-53.

GHIMIRE K., PIMBERT M., 1997. – *Social change and conservation*. United Nations Research Institute for Social Development, Earthscan, London.

GUYOT S., 2005. – “Dimensions of environmental conflicts in Kosi Bay (South Africa). Signification of the new post-apartheid governance system”. *Development Southern Africa*, vol. 32, n°3, pp. 441-458.

LE BONNIEC F., GUEVARA A., 2008. – « Wallmapu, terre de conflits et de réunification du peuple mapuche ». *Journal de la Société des Américanistes*, 94-2, pp. 205-228.

MACKAY F., 2002. – *Addressing Past Wrongs, indigenous peoples and protected areas: the right to restitution of land and resources*. Forest Peoples Programme, UK.

MINICONI R., 2009. – *Conflits territoriaux et coopérations environnementales en territoires mapuche, l'exemple du Parc National Nahuel Huapi en Argentine*. Mémoire de Master 2 réalisé sous la direction de Sylvain Guyot, Université de Limoges.

MOYANO A., 2008. – *Crónicas de la resistencia mapuche*. Edition de l'auteur.

SANCHEZ G., 2007. – *La patagonia vendida*. Editions Marea, Coll. Historia Urgente.

**Conflicts and cooperation in the mountainous Mapuche territory**

VELUT S., 2002. – *L'Argentine, Des provinces à la Nation*. Presses Universitaires de France.

VIGNE-DELVILLE P., 1998. – *Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalité*. Paris, Karthala.



Project  
**MUSE**<sup>®</sup>

*Today's Research. Tomorrow's Inspiration.*

<http://muse.jhu.edu>

# The Instrumentalization of Participatory Management in Protected Areas: The ethnicization of participation in the Kolla-Atacameña Region of the Central Andes of Argentina and Chile

Sylvain Guyot  
UMR 6042 CNRS GEOLAB  
Université de Limoges

## Abstract

This paper focuses on participation regarding protected area's management with respect to the supposed benefits to local communities in two regions: the Los Flamencos national reserve located in San Pedro de Atacama in Chile, and the World Cultural Landscape of the *Quebrada de Humahuaca* in Argentina. The priority is to explain the links of legitimization created between participatory management and local people. How do conservation organisations define and instrumentalize local people in their participatory strategies? Conversely, what tools do local people use to legitimate themselves to gain power and credibility in participatory management? Both sides consider the current ethnicization of local indigenous people as a relevant process of empowerment causing success or failure of the participation process depending on local and national political contexts and strategies, as analysed in the two case studies.

Keywords: *Protected area, local/indigenous people, participatory management, ethnicization, Argentina, Chile*

## Resumen

En este trabajo se presentan varias experiencias de gestión participativa dentro de diferentes áreas protegidas de la región transfronteriza de los Andes centrales que lindan con Argentina y Chile. Los casos estudiados son: "El paisaje cultural de la Humanidad" de la Quebrada de Humahuaca ubicado en la provincia de Jujuy, Argentina, y la reserva nacional "Los Flamencos", en el centro mismo del desierto de Atacama, en el Norte Grande chileno (región de Antofagasta). Nuestra prioridad es de explicar los lazos de legitimación creada entre la gestión participativa y la población local. ¿Cómo definen las organizaciones de conservación la población local y como la utilizan en sus estrategias participativas? A la inversa, ¿qué instrumentos usan las poblaciones locales para legitimarse, para ganar más poder y credibilidad en la gestión participativa? Ambos lados consideran la "etnización" de la población indígena como un proceso relevante de fortalecimiento, que puede llevar al éxito o el fracaso del proceso de participación, según los contextos políticos y estrategias, locales y nacionales, como es analizado en los dos estudios de caso. Palabras clave: *Area protegida, población local, gestión participativa, etnización, Argentina, Chile*

## Introduction

Community-based participatory management within protected areas has been the subject of extensive research throughout the world (Aubertin and Rodary 2008, Blanc-Pamard and Rakoto Ramiarantsoa 2007, Borrini-Feyerabend 1997, Borrini-

Feyerabend *et al.*, 2000, Dumoulin-Kervran 2005, Oltremari and Jackson 2006, Otero 1997, Pastor-Barru  2004). Multi-stakeholder participatory management in protected areas takes place in the context of activities such as public use, tourism, biodiversity and archaeological research, and industrial and mining projects. Although these various activities often conflict with one another, especially when local people do not benefit from these projects, conservation administrators extensively advertise the use of participatory structures to please corporations and media outlets. However, what are the real practices of participatory management in the field? Who are the different stakeholders involved, and what are their hidden strategies? How can participation be described as a subject of instrumentalization?

This paper focuses on participation in two South American protected areas. Our research areas are located along one of the three trans-border regions (the corners of Argentina, Chile and Bolivia) of the Central Andes,<sup>1</sup> situated on both sides of the tropic of Capricorn. The two protected areas under study include the National Reserve of *Los Flamencos*, located in San Pedro de Atacama in Chile, and the World Cultural Landscape of the *Quebrada de Humahuaca* in Argentina (Figure 1). These areas are characterized by different protection statuses, in the form of a national nature reserve on the Chilean side and a World Heritage Site on the Argentinean side (Table 1). Our objective is to assess the legitimization links created between participatory management and local people. How do conservation organizations define and use local people in their participatory strategies? Conversely, what tools do local people use to legitimate themselves to gain power and credibility in participatory management schemes?

Conservation authorities and indigenous groups both consider the current ethnicization of local indigenous people to be a relevant process of empowerment, especially in the historical Kolla-Atacame a region. Ethnicization has been the subject of extensive research in post-colonial contexts (Berman *et al.*, 2004, Boccara and Seguel-Boccara 2005, Niehaus 2002, Warren 2009) as well as in urban, multicultural (Gustafson 2009, Restrepo 2004) and migratory (Radcliffe and Westwood 1996, Sarna 1978) areas. Our research is focused on the literature that views ethnicization as a process of empowerment in the context of local, rural environmental conflicts (Mollett 2006). An important article published in 2010 by Boccara confirms that the link among ethnicization, land and environmentalism is now clearly demonstrated (Conklin and Graham 1995, Doane 2007, Hames 2007, Ulloa 2004, Verdeaux and Roussel 2006), especially in South America. For example in the Amazon (Fontaine 2006): “this ecologization of the ethnic are attendant of the ethnicization of ecology” (Boccara 2010: 2). Boccara argues that very few studies assess the effects of ethnicization on real empowerment and the effects of change on local societies (Boccara 2010:3). Our objective is to understand the role of ethnicization in participatory management and its socio-political impacts. In the central Andes, the process of ethnicization of the Kollas from the Argentinean side and the Atacame os from the Chilean side recalls and reclaims the past territorial integration of both sides of the *puna* when those indigenous groups were joined (Molina 2008:2) and before they were affected by colonization and subsequently by national boundaries and rules. These boundaries and rules include the national border (Molina 2008:1) and rules depriving groups of land through the declaration of a national protected area (Mindiola 2005: 77). Relevant to the idea of a connected territory is the residual presence of Quechuas in Argentina and Chile as well as Aymaras in Chile (see Browman 1984, Gundermann 2003:60, 63 and Zapata 2003:4). Historical unity, contemporary geopolitical processes of national border division, and mining extraction in this region are critical factors in understanding the strategies of conservation organizations and the local people who now interact through the process of participatory management (Contreras 2002:129,

Morales 2006:256). Thus, national protected areas have been developed in the region not only for the purpose of conserving biodiversity (for the protection of sensitive arid and semi-arid ecosystems) but also to reinforce the state's control of national borderlands. This article is organized in three parts. The first contains a methodological discussion of participatory management. The second examines ethnicization theoretically as one way of defining and empowering local communities, and then it grounds that concept in terms of specific fieldwork. The third part discusses the Atacameños (Chile) and the Kollas (Argentina) as the sites of two different processes of ethnicization with regard to participatory management on either side of an international border.

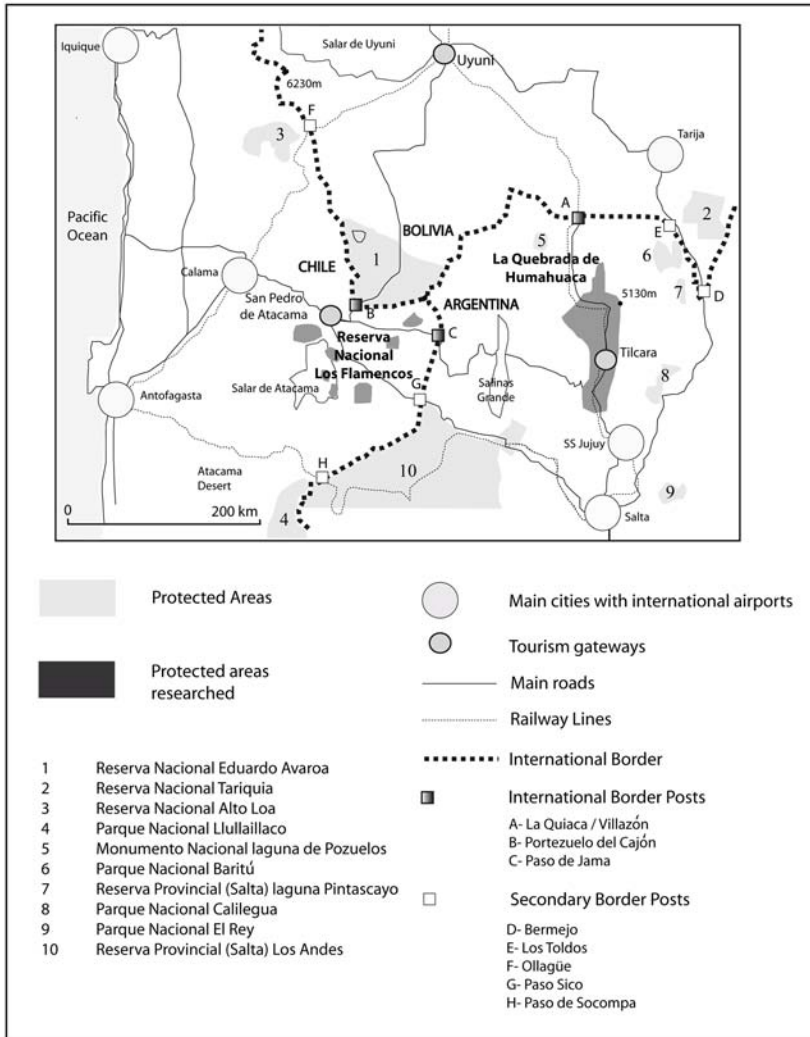


Figure 1. Protected areas in the Central Andes (Map by author).



<i>Name of protected area</i>	<i>Los Flamencos</i>	<i>Quebrada de Humahuaca</i>
<i>Country</i>	Chile	Argentina
<i>Management body</i>	CONAF	Unidad de Gestion de la QDH; WHS Unesco
<i>Proclamation date</i>	1990	2003
<i>Size</i>	73 986 ha	172 116 ha
<i>Natural environmental and remarkable species</i>	Andean arid area. Altitude lagoons, salars, and flamingos	Andean semi-arid valley. Geological and cultural heritage.
<i>Altitude</i>	2300-5910 m	1800-5200 m
<i>Province</i>	Region II of Antofagasta	Province of Jujuy
<i>District</i>	Province of El Loa	Departments of Humahuaca and Tilcara
<i>Municipality</i>	San Pedro de Atacama	Intercommunality, with nine municipalities
<i>Number of visitors in 2008</i>	Almost 100,000	Almost 300,000
<i>Local / Indigenous population</i>	Atacameños	Kollas/Quechuas
<i>Borders</i>	Argentina and Bolivia	Chile and Bolivia

Table 1: The two protected areas (Source: author).

## **A Methodology to Capture (the Instrumentalization of) Participatory Management**

### *A qualitative approach*

Fieldwork using extensive qualitative methodology was conducted within these two protected areas. All the questions and results presented in this article are derived from field research that is mainly qualitative in character and took place in three stages. A first discovery trip was completed in 2003 to San Pedro de Atacama (Chile). An agreement reached in 2004 with partner universities in Chile (INTE, University Arturo Prat in Iquique) and Argentina (University of Buenos Aires) resulted in the conclusion that the analysis of the political aspects of nature conservation should be included within an ECOS research program (French Cooperation). Under this ECOS program, a second field trip (November-December 2005) and a post-doc field trip (June-September 2006) were conducted in the area by the author, during which time most of the interviews and questionnaires were completed, including work in Bolivia (National Reserve Eduardo Avaroa). These field operations were supplemented by two feed-back and discussion trips with the main stakeholders (conference, seminars, etc.) in July 2007 and January 2009. The empirical work comprised sixty one-on-one personal, semi-structured, open-ended, in-depth interviews, with the interviewees chosen on the basis of the snowball technique. In an attempt to maximize polyvocality, the interviewees included representatives of the most-significant players involved in the surveyed territories and in the two countries (especially nature management personnel; tour operators; people active in local, regional, and national politics; opposition parties; cross-border committees; NGOs; residents' associations; indigenous associations; and ethnic leaders) as well as in the regional and national capitals. Qualitative interviews and field observations were inspired by the methods developed by French critical sociologists (Blanchet and Gotman 1992), socio-anthropologists (Olivier de Sardan 1995) and field geographers (Calberac 2011 and 2010,

Guyot 2008). Ten of these interviews will be referenced in the body of text by [] numbers; full details of interviewees and dates are listed at the end of the text. These interviews emanate from the principal players involved in the instrumentalization of participatory management. Another important aspect of the methodology was observation of the arenas of participation (Olivier de Sardan 1995), such as stakeholders meetings and public meetings (e.g., with local communities and technical meetings). Finally, the most important operation for our deep understanding of the situation was our observation of and interaction in informal meetings and discussions, where speech acts are the most honest (Guyot 2008). One persistent difficulty was to avoid too much involvement in the process of participation, to keep sufficient distance from the stakeholders.

#### *Instrumentalization of participatory management*

Participatory management describes a situation in which actors negotiate, define and guarantee an equitable division of power among themselves, particularly with respect to functions, rights, and responsibilities for the management of a territory, a zone, or a given natural resource (Borrini-Feyerabend 1997, Borrini-Feyerabend *et al.*, 2000). This concept is in conflict with territorial, administrative, and political constructions of protected areas that are often implemented in opposition to local inhabitants, whom authorities consider to be threats to the environment. In that sense, participatory management can be understood as reparation to formerly disadvantaged communities or at least as an effort to include them in socio-political and economical projects undertaken in protected areas. However, participation is never an unmotivated process. It can serve the interests of the authorities as much as it helps local communities in their empowerment strategies. How, then, can participation be a tool for the instrumentalization of certain stakeholders?

A set of ten questions were constructed to assist in understanding the instrumentalization of participatory management undertaken within any protected area. This set of questions is a basis for our qualitative methodological framework and can be re-used anywhere to make comparisons. Answers come from the results of two surveys realized in 2005 and 2006 (LF for Los Flamencos Nature Reserve in Chile and QH for the Quebrada de Humahuaca in Argentina). The first six items are sensitive to instrumentalization and required contrasting interviews and surveys, whereas the last four questions are derived more directly from the direct appreciation of the researcher. There is a need to assess whether the so-called “local people” were living on site before the designation of an area as protected and for how long they had lived on site. In both cases examined here, people were resident before the designation (the Atacameños in LF and the Kollas and Quechuas in QH). This item is subject to strong instrumentalization because it is affected by the truthfulness of history, history’s political construction, and the difficulty of reconstitution. For example, historical title deeds are not secured in QH; this factor has an impact on the land market and outsider’s appetites for land.

How were local people dispossessed from their land? For example, were they directly expelled through forcible removal or indirectly dispossessed through market opportunities, the seizure of water, or the spoliation of pastoral land? In both cases here, removal was indirectly achieved by means of the spoliation of pastoral land and the denial of water rights in favor of the needs of tourism in QH and for mining and tourism in LF. Instrumentalization can be high for these questions of dispossession, depending on whose narrative is legitimated. Historical records and witnesses must be carefully surveyed to provide irrefutable evidence.

Does the status of the protected area allow people to live inside the demarcated zone? Generally, national nature reserves prohibit occupation of the land, whereas some

cultural or heritage sites allow it conditionally. In LF, most of the protected pockets are uninhabited, but in QH, local communities live within the Cultural Landscape; the latter situation creating bitter land conflicts because of secular dispossession by colonizers and outsiders. This aspect of the process is subject to instrumentalization if the rules, regulations, and limits of the protected area are not properly enforced in the field.

Where do the neighboring communities live? What are their spatial, social, and economic links to the area demarcated for protection? In LF, the Atacameños communities live outside the boundaries of the reserve and have found arrangements to end local conflicts. In QH, the Cultural Landscape designation allows villagers and peasants to stay on-site, subject to strong environmental restrictions, but some villagers and peasants are being pursued in the neighboring towns and cities. This item introduces strong instrumentalization because indigenous geography is generally poorly researched and conflicting views can coexist.

Is the designation of the protected area or the enforcement of existing demarcated areas linked to previous environmental degradation? In LF, severe environmental degradation is the result of the devastating effects of tourism, whereas in QH the mushrooming of tourism “post World Heritage” continues to impact the environment and water resources already affected by tourists in the past. Environmental degradation is also open to instrumentalization. This subject has been extensively investigated in South Africa, for instance by Hajdu (2009), and shows that the temptation exists to link environmental degradation to local uses. Currently, the negative externalities associated with mining and tourism are more likely triggers of any protective initiative.

Who initiated the processes of participation, and for what reasons and objectives? In LF, ethno-tourism and private-public partnership management were used to restore the control of tourist sites inside the protected areas to local inhabitants. In QH, local participatory management commissions at nine geographical sites were instituted in a more technocratic fashion to address the protection and valorization of the Cultural Landscape. The invention of participation is often viewed as an externally generated, technocratic initiative, whereas participatory structures may already exist in certain local communities.

What is the geometrical hierarchy of the participatory management structure? We observe a horizontal structure in LF and a strictly top-down structure in QH that may breed conflict. These aspects will be further discussed in part three.

What is the link between locally elected representative democracy and local participatory democracy? In LF, this link is complementary and somewhat instrumental because the local municipality is attempting to recover the ethnic vote. In QH, this link is competitive and conflict-ridden. This item illustrates the potential for political recovery of participation. In both cases, this recovery is strong.

Does participation work effectively in the field? In LF, representative participation is performed via elections conducted by the participants. The result is a very active participatory process. Conversely, in QH, participation is open to all local inhabitants, but participation is seen by the local inhabitants as a passive and illegitimate process.

Does participation utilize ethnicization to empower local communities? In LF, the ethnicization of participation is conducted with the collaboration of local Atacameños communities and organizations such as Consejo de Pueblos Atacameños without any major conflicts. Conversely, ethnicization in QH is a reaction to official participation that takes place by means of a conflict-ridden process of empowerment of the local Kolla and Quechua communities and leaders. This last item provides a transition to the topics that we will develop in the rest of the paper. How can ethnicization be used

as a proper way to legitimize local people? What other possibilities are open for the local communities? Why does ethnicization appear to be the most vocal and efficient strategy?

### **Ethnicization, a Way to (Self) Legitimize Local People in Participatory Management?**

#### *The process of legitimizing local people*

Local people are often an important reference for policies involving participatory management. However, the definition of “local people” is a problematic exercise that is too often avoided in studies and communications materials. Generally, authorities consider the local people to form a homogeneous, well-circumscribed “whole”. Local people are regarded as all inhabitants living in or near protected areas. In fact, the definition of local people crucially depends on the territories under consideration and which stakeholder is providing the definition. Often, it is the administration of a protected area that defines “local people” for the purposes of inclusion into participatory management strategies. Such administrations often adopt a top-down attitude, employing an “us” versus “them” discourse. In contrast, groups of local inhabitants sometimes take the initiative to define themselves as a specific local group. In reality, many strategies for the legitimization of local peoples coexist. Usually, local residency is a strong factor of legitimacy, but local ownership or tenancy is open to those who can afford it and closed to those who cannot afford it. Sometimes, local people were exploited or removed during the process of reservation and still maintain strong claims of legitimacy as historical occupants of the land. Eventually, ethnicization can function as an argument in proof of long-term residence. The definition and legitimization of local people, then, becomes a complex process of reflection that must be historically and geographically conceptualized. Nonetheless, we argue that a theoretical typology provides a general framework for examples worthy of reflection. It is possible to differentiate three non-exclusive types of legitimization (Table 2).

<i>Type</i>	<i>Geographical variable</i>	<i>Definition</i>	<i>Legitimization</i>	<i>Participatory management</i>
<i>1- Residence</i>	Territory	Local inhabitants in all of their diversity.	Co-presence	Co-management
<i>2- Claimants</i>	Network	Families spoiled during protected area implementation and who now are reclaiming their land.	Socio-historical	Reparation
<i>3- Indigenization/ethnicization</i>	Land	Indigenous people who have lived in the area for a long time.	Ethno-cultural	Recognition

Table 2. Three types of definitions and legitimizations of local people with respect to participatory management in protected areas (Source: author).

The three types of legitimization are conditioned by specific variables, mainly geographical notions and sociological dynamics. These variables pose the central problem of defining the real identity of the local people in terms of authenticity. Questions surrounding historical truth and geographical belonging developed in the methodology are implied here (Bendix 1997; Zapata 2003:3). Who is “more local”: inhabitants and residents, or indigenous people such as Amerindians, natives, Indians, aboriginals,

First People, communities, insiders, and re-created ethnic groups? Subordinate social conditions, such as poverty, could also legitimate the local character of a population seeking reparations.

#### Type 1: *Residence*

The first type of legitimization considers variables such as political and administrative territory. A group's (recent) establishment in or near a protected area serves as a tool to legitimize the people as local. Relevant political administrators often view people living *de facto* in or near a park as the legitimate local population, especially when co-management processes are initiated (Cortes 2005). In this situation, new settlers, such as urban people building second-homes, wealthy foreigners, tourist-operators, and other eco-conquerors may appear as the legitimate local inhabitants, as is the case in the Nahuel Huapi National Park in northern Argentinean Patagonia (Miniconi and Guyot 2010). However, this definition leaves important questions unanswered: What duration of residence is required for a resident to be perceived as local? Should the mode of land acquisition be considered? How can new types of spoliation and possible acts of corruption be taken into account? These questions are important to answer in situations in which serious confrontations between insiders and outsiders occur.

#### Type 2. *Claimants*

The second type of legitimization process evaluates variables such as the networking of various people who shared the occupation of the land for a certain length of time, sometimes long ago. Most often, the members of the new urban middle class are sufficiently connected to the legal world to initiate or respond to a claiming process. These claimants are mainly the families harmed by the implementation of the conservation area. They are now reclaiming their lost land, in the form of monetary compensation, property arrangements and, more rarely, restoration of previous land use rights. In this type of legitimization, the processes of spoliation can work as a tool of legitimization that allows these people to be recognized as being part of the local population. Then the argument is a socio-historical one; the privileged interlocutor, the removed family, is legitimated (Briones and Miguel 1987, Fay 2008, Ramos 2001). Participatory management and land-claim resolution initiated by state organizations, such as CONADI<sup>2</sup> in Chile, can act as reparation. However, if the removal occurred in the distant past, do uprooted descendants not living locally possess the necessary local knowledge to engage meaningfully in participatory management? Sometimes, these descendants may have more social and economic capital with which to engage attorneys to pursue and win land claims. In the case of the central Andes, mining activities and tourism activities in protected areas are particularly at fault for depriving local people of access to water and other natural resources. Given such large economic interests, claimants must generate additional arguments to legitimate themselves, for example, through ethnicization.

#### Type 3. *Indigenization/Ethnicization*

The third type of legitimization considers variables such as long-term landholding and cultural sedimentation. Both dimensions are usually joined through the use of ancestral agricultural practices. Prior occupation of space and cultural anteriority on land, i.e., well before the creation of protected areas, serve as tools of legitimization for people to be recognized as indigenous people belonging to a specific ethnic group. Here, the argument is ethno-cultural. The land used to implement the protected area is understood as a cultural territory (reference to the "motherland") and thus constitutes an

inheritance (Conklin and Graham 1995, Doane 2007, Hames 2007, Ulloa 2004, Verdeaux and Roussel 2006). Bottom-up ethnicization processes are produced in the name of territorialized, millennia-old cultures (Alcorn 1994; Amend and Amend 1992; Cordell 1993; Ghimire and Pimbert 1997; Morawietz 2008) and environmental sustainability in a worldwide context of indigenous rights recognition (Sarrazin 2006). Top-down ethnicization can also be produced to instrumentalize local communities and enclose them in a narrow and depreciative category of a specific ethnic group, as in South Africa and the process of creating Bantustans during apartheid. In the case of the central Andes, where indigenous people were perceived by Chilean and Argentinean authorities to be foreigners (Gundermann 2003:62.) living on former Bolivian territories and were pejoratively associated with the colonial figure of the “Indian,” ethnicization was used by indigenous groups to recreate cultural identities, i.e., Kolla, Atacameña, Aymara, or Quechua, depending on the location.

<i>Ethnicities/ Countries</i>	<i>Argentina</i>	<i>Chile</i>
<i>Atacameños</i>	Puna (altiplano ≈ 4000m) Province of Jujuy: department of Susques Province of Salta : department of la Poma → Some few thousand	Oasis of Atacama Desert (≈2500m) Region of Antofagasta, Province of El Loa → Around 22,000
<i>Kollas</i>	Valleys (1000 to 2500m) Provinces of Jujuy and Salta → Around 55,000	Region of Copiapo → Around 3,000
<i>Aymaras</i>	See <i>Kollas</i>	→ Around 50,000 in the regions of Arica, Tarapacá and Antofagasta
<i>Quechuas</i>	North-west of Argentina	→ Around 3,500, region of Antofagasta

Table 3a. Ethnic demographics and locations in the Central Andes  
(Source: author and national statistical surveys).

	<i>Argentina</i>	<i>Chile</i>
<i>Pre-colonial indigenous groups</i>	Kollas have Aymara roots acculturated within the Inca empire	Atacameños are in contact with the Kollas, Aymaras and Quechuas
<i>Current auto- identified ethnic groups</i>	Kollas, Quechuas	Aymaras, Quechuas, Atacameños
<i>Empowerment of ethnic groups</i>	Indigenous tourism association; municipalities / indigenous associations of municipalities	Co-management tourism/ conservation with communities, ethno-tourism
<i>Transborder relations,</i>	<i>Ferías</i> , twinning	<i>Ferías</i> , bi-national tour-operators

Table 3b. Ethnic dynamics in the Central Andes  
(Source: author and national statistical surveys).

### Historical and geographical roots for ethnicization in the central Andes

Contemporary history has helped to construct two separate ethnic contexts with the emergence of two dominant groups for each studied region, i.e., the Atacameños on the Chilean side and the Kollas on the Argentinean side. Table 3a and 3b present the main facts and figures regarding these ethnic groups: where they live, their population, where they originate from, and their current strategies of empowerment. These figures show that local ethnic groups are apparently connected on both sides of the international border and develop ethnic local identities around tourism activities. Such ethnicization is evidently grounded in the past.

In fact, the two protected areas selected in this article (Quebrada de Humahuaca in Argentina and Los Flamencos in Chile) are linked by historical, ethnic, geopolitical, and natural parameters. The Quebrada area and the San Pedro de Atacama area are two sides of an ancient, continuous, strongly structured territory that historically has been strongly unified. Indigenous mobility and exchange among related Kollas, Quechuas, Atacameños and Aymaras (Molina 2008:3, Vicuña 1998, Zapata 2003) have been associated with natural synergy linking various ecological zones, such as oases, *salares*, *punas*, and river valleys. The model of ecological synergy between Andean altitudinal zones is well known (Thouret 1989:58). The altitudinal transect that links the dry Pacific Ocean coast in the west to the humid *yungas* in the east is distinctive of that model: from west to east, we find the arid-foggy coast belt (city of Iquique), the sunny desert with its oases (San Pedro de Atacama), the snowy cordillera (the Licancabur volcano), the *altiplano* with its salty puna (near the Argentina/Chile international border at Paso de Jama), the valleys with their gorges (Quebrada de Humahuaca) and, in the rainforest, the so-called *yungas* (near the city of Jujuy). The regions delimited by San Pedro de Atacama and the Quebrada of Humahuaca are central to this transect and correspond to the area long inhabited by Andean indigenous groups. Traditional activities, indigenous mobility, and exchanges in this region were significantly disturbed by Inca and Spanish colonization. Paradoxically, colonial domination has tended to reinforce indigenous political cohesion by containing and denominating the Andean people with the pejorative term “indio” (Zapata 2003; Gundermann 2003), which is a qualifier that is still used and proclaimed as factor of identity by one of the Kolla leaders in la Quebrada de Humahuaca [1].

The creation of national states in South America in the beginning of the nineteenth century did not affect the regional structure, even though that region was completely integrated within the boundaries of one country, Bolivia. The War of the Pacific, as discussed by Molina (2008:2), subsequently weakened the territorial unity of this region:

Después de la Guerra del Pacífico (1879), Chile ocupa todo el desierto y hasta fines del siglo XIX la frontera fue un área difusa. La puna de Atacama continúa en poder de Bolivia y pretendida por Chile y Argentina. En 1889, la puna de Atacama es cedida por Bolivia a Argentina y esta entrega Tarija. Enseguida, Chile y Argentina deben determinar la línea fronteriza, cuestión que se alcanza por el tratado limítrofe de 1901. El nuevo límite internacional desarticuló el espacio geográfico relacional de la puna y el desierto de Atacama existente bajo la jurisdicción de Bolivia. La separación en apariencia cortó los lazos culturales y económicos entre las comunidades indígenas que quedaron ubicadas a uno y otro lado de la frontera.”

The territorial change in that region commenced with mining extraction by large corporations and was reinforced by the international border between Argentina and Chile during the military regimes of the 1970s. At that time, territorial control and economic geopolitics appeared to be strategic:

“A la persecución del contrabando indígena se deben agregar otros factores que han influido en el ocaso de los intercambios tradicionales efectuados por miembros de comunidades collas y atacameñas, como el cierre y minado de fronteras, el aumento de la obras y presencia del estado, la aplicación de políticas sanitarias restrictivas, la penetración de la minería y otros factores sociales y ambientales que se describen” (Molina 2008:4).

Kollas and Atacameños are both witnessing decreased mobility and exchanges in this new geopolitical order (Vicuña 1998, Zapata 2003). In that geopolitical context, nature conservation is another tool used in this area to nationalize the borderlands, secure the border, (e.g., the creation of the national nature reserve Eduardo Avaroa on the Bolivian side of the border or the Baritu National Park in the Salta province of Argentina (Guyot Ramousse & Salin 2007, Guyot 2011), and protect the ecosystems from extraction by local people, which sometimes implies property reduction and forced removal. The land rights of Andean people were not guaranteed, and access to water and other natural resources was also not guaranteed, as those resources were being confiscated at the same time by neighboring mining companies, similar to the case in San Pedro de Atacama [2]. Paradoxically, the creation of these conflict-riddled protected areas, as well as mining predation, can today be viewed as an important opportunity for these indigenous groups to gain visibility and claim their ethnicity through participation and mobilization [3, 4, 1 & 5]. In fact, in response to such exactions, indigenous people reacted by organizing themselves ethnically through NGOs such as COAJ (Consejo de Organizaciones Aborígenes de Jujuy) on the Argentinean side [3] and CNPA (Consejo Nacional de Pueblos Atacameños) on the Chilean side. Ethnicization was then used to re-legitimate and empower Andean people in their claims for land and access to natural resources (Gundermann 2003:66-67; Zapata 2003:6-7). This process was helped by a context characterized by the resurging credibility of ethnicity and media coverage in the global arena (Verdeaux & Roussel 2006, Sarrazin 2006). Such a move is central to the consideration of the current process of participatory management that has been initiated by management organizations of protected areas to address local conflicts and policy-making regarding land and access to natural resources.

### **Atacameños (Chile) versus Kollas (Argentina): two modes of empowerment on the two sides of the international border**

The Los Flamencos reserve was established in the 1990s after the fall of the Pinochet dictatorship, whereas the Cultural Landscape of Quebrada de Humahuaca was more recently established in 2003. Each of these protected areas enjoys national notoriety and is subject to global tourism. The Quebrada de Humahuaca was the subject of special international recognition (UNESCO Cultural Landscape) because of its cultural, environmental, and aesthetic value. That recognition embraced the area's rich pre-colonial history of Inca domination.

In Chile, international trans-border tourism (given the proximity of southern Bolivia and northwest Argentina) has a great impact because of the unique mountainous desert landscapes. More than 70,000 tourists per year visit San Pedro de Atacama (Figure 2) and its protected demarcated zones belong to the National Nature Reserve known as Los Flamencos, e.g., the protected zones of Valle de la Luna and Barros Negros Lagoon. The expansive landscapes surrounding San Pedro have remarkable aesthetics.



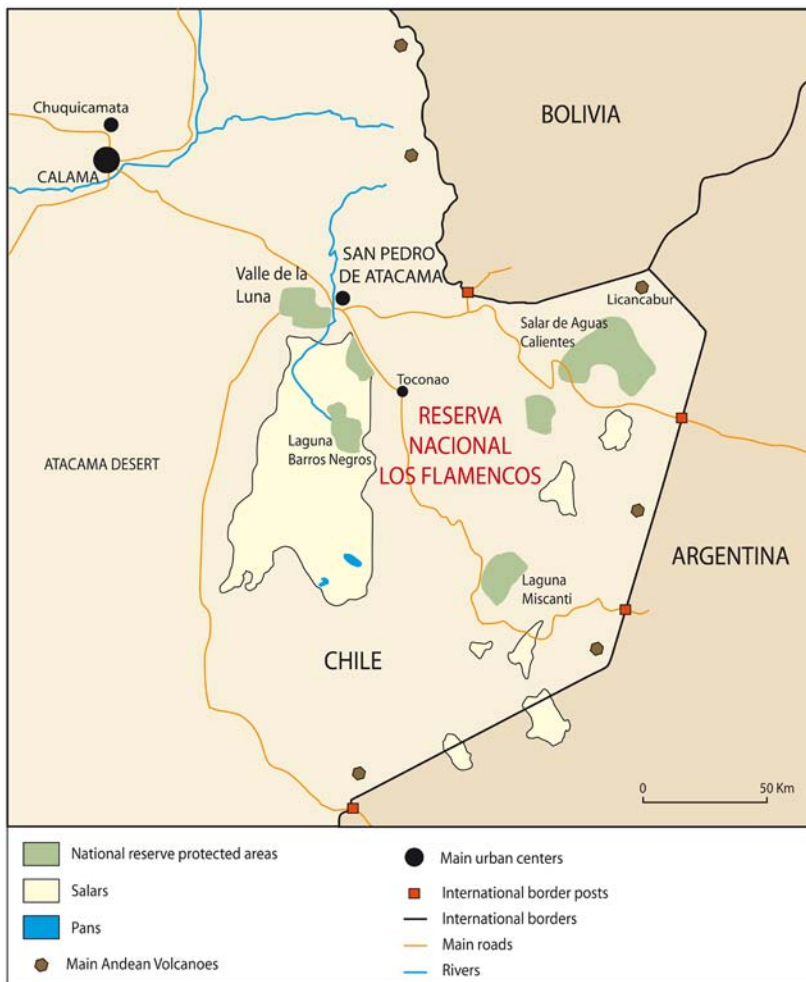


Figure 2. The national reserve Los Flamencos in San Pedro de Atacama, Chile (Map by author).

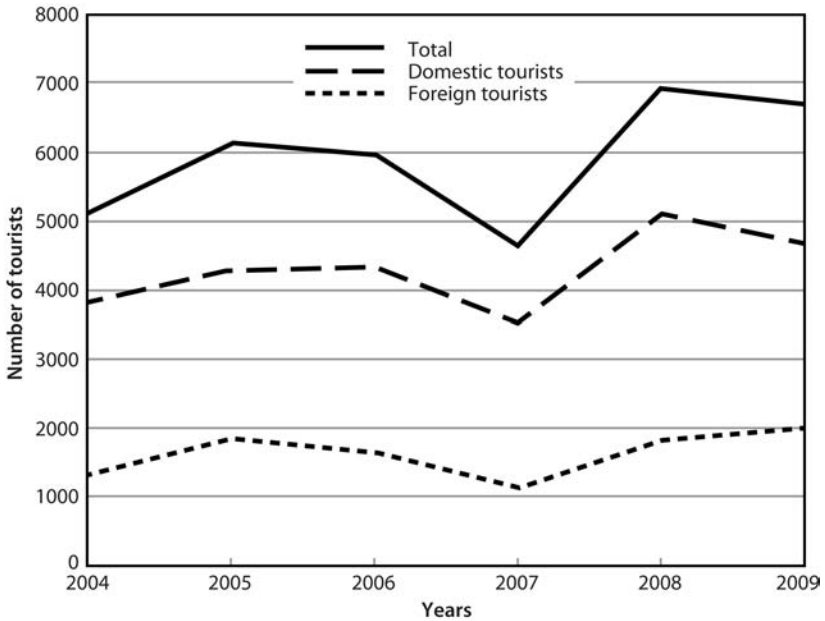


Figure 3. Flow of tourists in San Pedro de Atacama, 2004-2009  
(Source: SERNATUR, 2010).

*Ethnicize participation to protect the environment in the Reserva Nacional Los Flamencos (Chile)*

Most of the nearby mountains have altitudes ranging from 5,500 m to 6,500 m and appear beyond reach. This impression is reinforced in reality by the presence of anti-personnel mines<sup>3</sup> inherited from border conflicts with Bolivia and Argentina. The local ecology is fragile because it is a totally arid area with less than 50 mm of rain per year. The altitude, ranging from 2,500 m in San Pedro to nearly 6,500 m at the top of the nearby volcanoes, is also a limiting factor. Many of these desert landscapes have very rare geomorphologic forms, such as altitude dune fields and dry salt-fields (Figure 4). Apart from llamas, guanacos, and vicunas, the local fauna are mostly represented by flamingos living in high saltwater lagoons (e.g., the Salar de Atacama). They are protected by the Flamencos National Nature Reserve, which is managed by the CONAF (Corporacion Nacional Forestal de Chile) (Figure 3), the national body in charge of forestry and parks. This protected area, among other landscape attractions in the region surrounding San Pedro de Atacama, attracts a powerful group of outsiders that includes many tourist operators and agencies. They compete for tourist business without accounting for social or environmental considerations. Until 2005, tourists could walk everywhere and act without restriction on protected sites, sometimes guided by overseas guides who knew very little about the reserve [2]. In fact, until 2003, the CONAF could not locally enforce national rules and regulations regarding conservation due to the lack of staff and finances [5].<sup>4</sup> Moreover, the protected zones were under severe pressure emanating from existing mining operations in the Salar (Contreras 2002:130). Finally, tourists in San Pedro are very visible and active, leaving a deep ecological footprint.



Figure 4. La Valle de la Luna near San Pedro de Atacama (Photo by author, July 2006).

Therefore, the village faces strong socio-ethnic segregation between stakeholders in the tourist industry on one side and local people, Atacameños, and/or disadvantaged Chilean citizens or Bolivian migrants on the other side. Of a total population of 4,600 inhabitants, only 600 are outsiders [2], but outsiders occupy the vast majority of the stereotypical Andean village center, whereas local people live in shantytowns on the outskirts of the village. Land prices have skyrocketed, and the temptation is strong for Atacameños people to sell their land and move to the nearby city of Calama [4, 5]. This process seems irreversible, despite the top-down creation in 1997 by CONADI of an indigenous development zone (IDZ, also known as ADI [Área de Desarrollo Indígena]) called “Atacama La Grande” in line with the 1993 Chilean Indigenous Law. Atacama la Grande, which is demarcated on the same territory as the San Pedro local municipality, did not fulfill its main promise of participatory local development. Nevertheless, this top-down process of ethnicization implied the recognition and legitimization of local ethnic groups, as well as enhanced communication with them, as in the case of Consejo Nacional de Pueblos Atacameños<sup>5</sup> (Avendaño and Maillet 2009:7). In fact, this IDZ was instrumental in the multiple re-election of current mayor Sandra Berna, who balanced her political discourse between ethnic and capitalist interests. Indeed, ethnicization explains her four successive bids for office (Avendaño, Maillet 2009). Urbanization, environmental damage inside non-controlled protected areas, and socio-ethnic segregation between Atacameños people and tourists are a reality. Such a situation can quickly destroy a place known for its beauty and the magnificence of its landscapes. In the middle of the 2000s, local, regional, and national stakeholders urgently needed to implement new political strategies to change this lose/lose situation. On the municipality side, not much was possible because of *laissez-aller* politics. Local municipalities in Chile do not regulate tourist activities and, indeed, local municipal actions may even contradict the best interests of the population. For example,

drinking water restrictions are implemented during the peak season in peripheral urban neighborhoods to guarantee the quality of showers for tourists. All of these negative impacts are slowly being addressed through new participatory processes organized around the valuation of the local natural and cultural heritage.

Apart from corporate allowances derived from the Miñera Escondida Foundation (which are not reviewed in this paper), two main initiatives have improved this local situation. A bottom-up rural ethnic network was created to develop specific tourism projects called the “red de turismo Licanhuasi” [4] (Morales 2006:258). The CONAF and local indigenous associations have also created a specific association. These two initiatives have constructed a sort of medium-term process that lies between top-down and bottom-up ethnicization. The local Atacameña communities took action in 2004 to convert San Pedro from so-called “disposable tourism” into a more balanced equilibrium between ecological and social needs. They formed a public-private partnership with the CONAF to allow local people to be part of the management of the tourist sites included in the national nature reserve of “Los Flamencos” (Morales 2006:258). They now have the right to charge tourists fees, to act as guards and rangers and to keep the balance of entry fees for local development projects, such as ethno-tourism, guided walks, and organic agriculture. This agreement is working well because it forces tourist operators to regulate their practices, and it teaches tourists the minimum standards for good ecological behavior. Moreover, this process facilitates the empowerment of ethnic communities by providing them with the opportunity to exert more influence on local politics. A good example of this partnership was realized in the Valle de la Luna with a partnership between the Valle de la Luna Indigenous Association, chaired by Manuel Cortes [5], and CONAF, as Cortes explained to us:

Que no había un control sobre los lugares, a que me refiero eso, que existe una gran variedad de turistas algunos que les gusta conservar el lugar y tienen un gran cuidado con el medio ambiente a otros simplemente no les gusta el cuidado y si se trata de destruir marcar, lo hacen. Esto nació precisamente por esta necesidad que cada día está latente, cada día va ir ingresando más gente a San Pedro de Atacama por el hecho de que tiene sectores de gran atracción turística, entonces qué lo que paso con el tiempo que, por ejemplo con el mismo paso valle de la luna, se tuvo que empezar a administrar por que ya eran muchos los desmanes que se hacían dentro del sector. Aquí hay muchas agencias de turismo, pero no todos tienen un guía que les guste cuidar o preservar. Podríamos decir que hoy en día está entrando el cuidado consciente, pero anteriormente no, anteriormente si había que colocar una carpa en cualquier lado, ellos la colocaban si había que poner una fogata allá ellos la hacían. ¿Porque? Por que no tenían esa consciencia de, primero de cuidado y lo otro de un desarrollo sustentable hacia el futuro. [...] En este caso en el Valle de la Luna nosotros recién tenemos dos años de vida y que es lo que pasa que todos los recursos que se generan dentro de la reserva, que es prácticamente una de las reservas más visitadas, van directamente a lo que es mano de obra y otra parte es para la reinversión a la comunidad.

The socio-environmental benefits of this participatory management process have yet to be evaluated in terms of changes in practices in the areas of regional tourism and ethnic community development. However, the ethnicization of local people, according to Type 3 as defined in Table 2, seemed to be a precondition to enforce the proper conservation of visited sites and to secure land tenure. The situation is different and more contentious on the Argentinean side.

*Contentious ethnic political empowerment in the Quebrada de Humahuaca (Argentina)*

The protected perimeter of the Quebrada de Humahuaca is divided into three municipalities, namely, Tilcara, Humahuaca, and El Aguilar, and eight municipal commissions of less than 3,000 inhabitants, including Volcán, Tumbaya, Purmamarca, Maimará, Huacalera, Hipólito Yrigoyen, Santa Anna, Tres Cruces, and Caspalá (Figure 4).

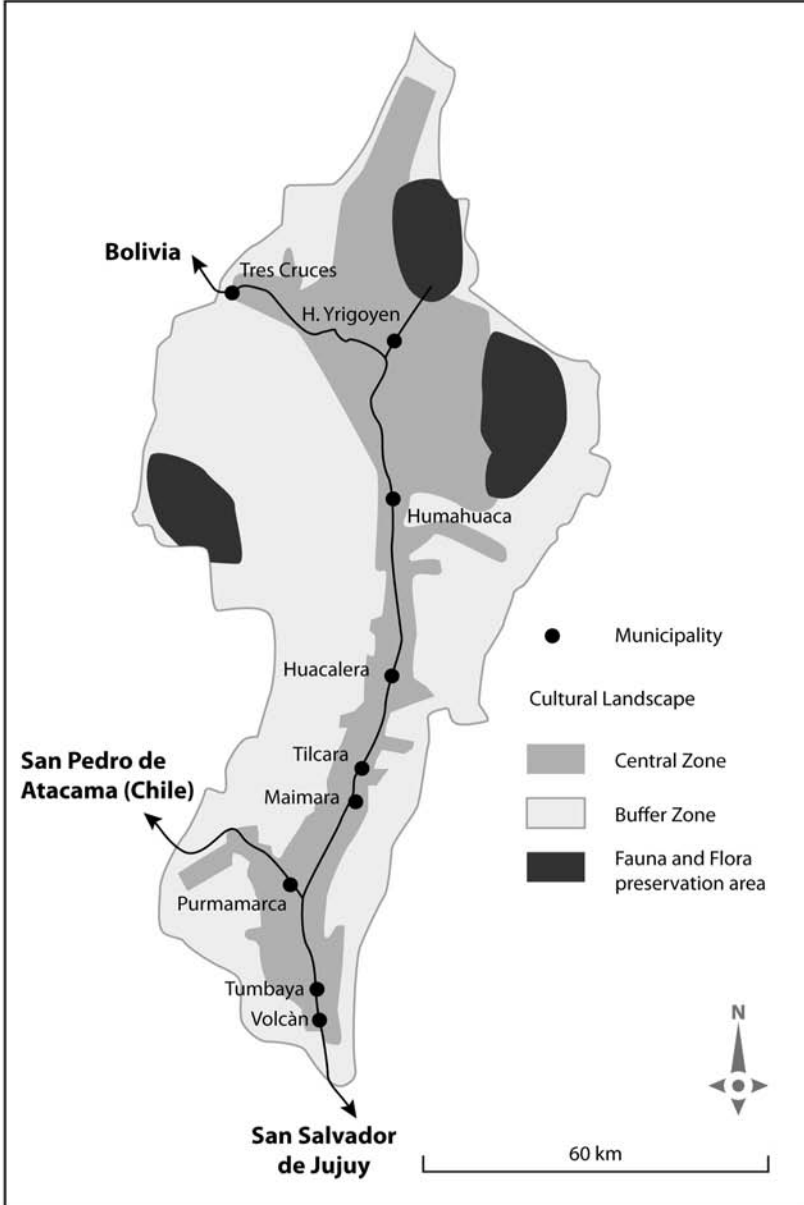


Figure 5. La Quebrada de Humahuaca (Map by J. Dellier and author).

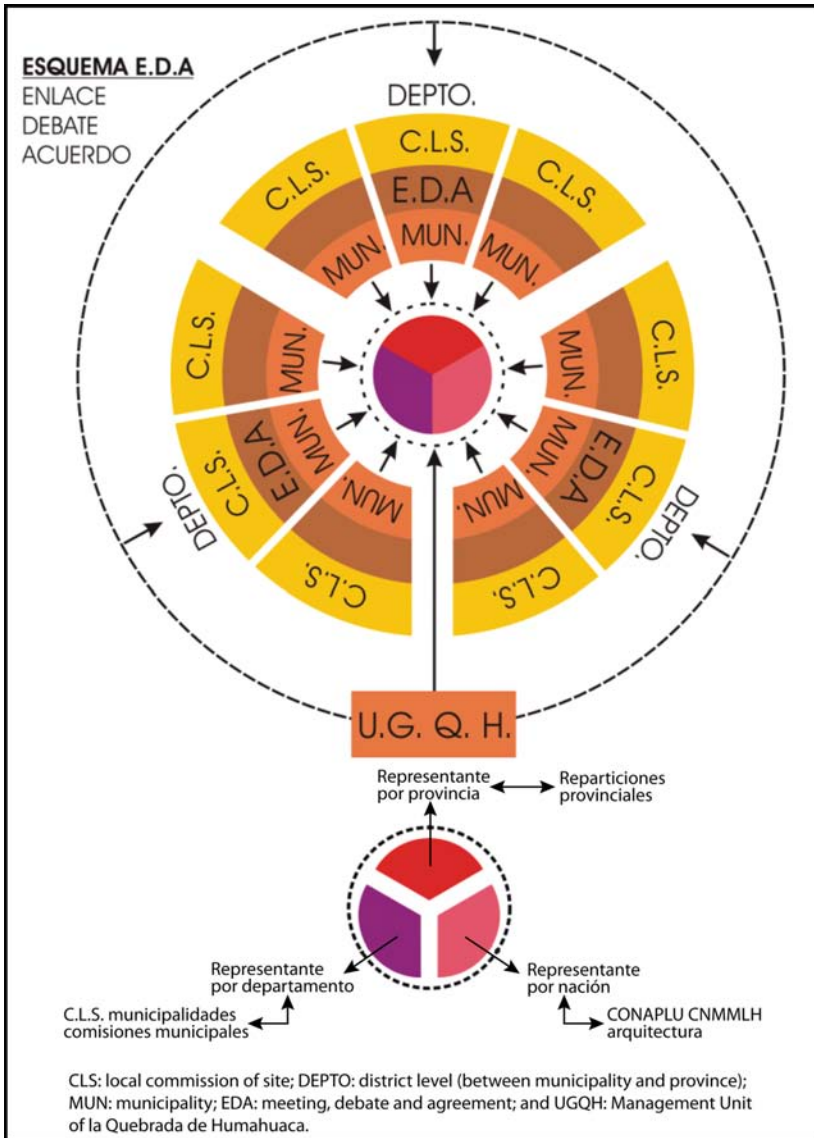


Figure 6. Participatory local management of la Quebrada de Humahuaca  
(Source: Management Unit of QDH, 2005).

With hundreds of thousands of tourists visiting the provinces of Jujuy and Salta in 2005, the scale of tourism is important [6,7]. The registration of the Quebrada by UNESCO as a Cultural Landscape was performed at the request of the province of Jujuy by the former Secretary of Tourism, who opportunistically capitalized on this development to be elected Senator of the Jujuy Province in Buenos Aires. The registration and management of the Quebrada as a Cultural Landscape is based on a participatory process conducted with local people who were legitimated as local residents

(see Type 1, Table 2). This participatory process (Esquema EDA; Figure 6), initiated by the provincial government of Jujuy Province, is managed by a dedicated administrative unit:

En el cómo hacer nosotros hemos construido o hemos conformado en las nueve localidades de la quebrada, hemos conformado comisiones locales de sitios, esas comisiones locales de sitio son elegidas por la comunidad tiene distintos representantes en las comunidades. Con ellos hemos trabajado una estructura, que sea, la comunidad elije las comunidades locales de sitio. Digamos, acá esta la comunidad se elijen la comisión local de sitio, acá estarían las municipalidades y acá hay un espacio de discusión y de acuerdo entre estos. [8].

However, these commissions are often not very representative of local ethnic interests. Local ethnic leaders identified through bottom-up processes, such as H. Arroyo, are very critical of the UNESCO registration, which is responsible, he argues, for severe inflation, land speculation, and cultural degradation [1] (Figure 6).



Figure 7. Local ethnic protestation in la Quebrada de Humahuaca  
(Source: [http://uruguay.indymedia.org/uploads/2005/05/000\\_jujuy\\_nodesalojos.jpg](http://uruguay.indymedia.org/uploads/2005/05/000_jujuy_nodesalojos.jpg)).

Local leaders sent an open letter to UNESCO to claim restitution for the affected land:

Reclamamos:

- 1- Que se declaren de utilidad pública y sujetas a restitución todas las tierras fiscales ubicadas en el departamento de Tilcara entregadas a particulares durante los diez últimos años.
- 2- Que se forme una comisión mixta con representantes del Poder Ejecutivo provincial, el Poder Legislativo, la Secretaría de Derechos Humanos de la Nación, el Consejo Deliberante de Tilcara y habitantes originarios de Tilcara, elegidos libre y democráticamente a fin de investigar y proponer soluciones en todos los litigios producidos como consecuencia de los acontecimientos antes descriptos, que tome en cuenta los aspectos sociales y legales.
- 3- Que se haga cumplir la ley nacional de Patrimonio arqueológico y paleontológico, y se impida que las nuevas construcciones se realicen sin control.
- 4- Que se realice una evaluación de impacto social y ambiental de las nuevas condiciones generadas, y se prohíba cualquier tipo de obra hasta tanto esto acontezca.
- 5- Que se prorrogue la vigencia de la ley provincial 5455 por seis meses más.
- 6- Que se respeten y hagan respetar los derechos constitucionales proscriptos por el artículo 75 inciso 17 y el convenio 169 de la OIT sobre Pueblos indígenas y tribales en Estados independientes, acerca de las obligaciones del Estado Nacional en territorios de los pueblos indígenas.
- 7- Que se suspenda la Declaratoria de Paisaje cultural por parte de la UNESCO para el Departamento de Tilcara hasta tanto no se planifique el control de los impactos sociales y ambientales de forma conjunta y consensuada entre el Estado y la población, se realicen las obras necesarias de infraestructura para contener a los visitantes y se garantice el monitoreo del proceso por parte de la población local.

✽  
•

Así como los tilcareños nunca aceptamos los derechos de conquista producto de la invasión española, y resistimos silenciosamente la opresión de los "patrones abusivos de la tierra" y sus descendientes, como decían nuestros antepasados a fines del siglo XIX, no aceptamos ahora la violencia de quienes por tener un poco de dinero y "ser amigos del poder" se creen con derechos sobre nuestras tierras y nuestras prácticas culturales y sociales.

[Huasin Arroyo, Tilcara, December 2005]

Figure 8. Open letter to UNESCO sent by H. Arroyo (authorization of reproduction obtained by author).



Reacting to that letter, the head of the Cultural Landscape Unit recognized the existence of land issues but noted that groups other than the official management unit, e.g., ethnic musician groups, local food vendors, and local tour leaders, also used the area for individual promotion and marketing (Figure 8).



Figure 9. La Quebrada de Humahuaca, near Tilcara, Argentina  
(Photo by author, August 2006).

Moreover, that unit head believed that these so-called local ethnic leaders are not necessarily legitimate leaders and claims to work with national officials and recognized indigenous communities that are affiliated members of INAI.<sup>6</sup>

Es cierto que hay una realidad, que es que la declaración UNESCO ha despertado en la gente una avidez por los terrenos, por las tierras, entonces terrenos que estaban abandonados pero que tenían dueños ahora recién se acuerdan y vienen a reclamar y sacan a la gente, es cierto. Pero después toda esta cosa que ven catastrófico que la UNESCO haya realizado una depredación un impacto negativo todo eso es cosa de ellos. [...] Pero al día siguiente utiliza la declaración de patrimonio de la humanidad para hacer negocio. Claro es decir es una esquizofrenia. [...] Y a su vez, te cuento que nosotros estamos trabajando INAI, Instituto Nacional de Asuntos Indígenas, donde están agrupados los verdaderos aborígenes porque estos aborígenes que están allá no tienen ninguna comunidad, no hay gente detrás de ellos son estos solos, en cambio nosotros estamos trabajando con el INAI y con la Secretaría de derechos humanos donde por atrás están los verdaderos aborígenes, las verdaderas comunidades y siempre por atrás. Entonces con ellos estamos trabajando y nos llevamos perfectamente bien.  
[8]

Over time, this participatory process has been weakened because of the technocratic character of its complex organization (Figure 5) and because of the multiple interests held by the very heterogeneous group of relevant stakeholders (Guyot 2011). Moreover, the local people seem to be better represented by the democratically elected and ethnically representative inter-communality structure called Amoq Pasha [9, 10], which was created in 2007 and is politically opposed to the Jujuy provincial administration. In fact, the Jujuy province is chaired by a Peronist governor from the left (Walter Basilio Barrionuevo since 2010), whereas the inter-communal structure is radical, which corresponds in Argentina to a relatively vague centrist political tendency. This political division does not facilitate the management of the Cultural Landscape [6, 7]. It may even be the origin of the lack of good working relationships between the commissions of participatory management sites and the municipalities. Amoq Pasha champions a bottom-up ethnicization process to make visible local stakeholders who wish to be legitimated through references to ethnicity. Therefore, they use the ethnic identity of Kollas to develop an alternative tourism market (i.e., ethno-tourism) [9, 10]. This is socially relevant for local development because the official tourism market is totally controlled by operators from the neighboring, predominantly liberal, Salta province [6, 7].

*Discussion: participatory management, ethnicization and territorial governance*

<i>Territorial governance</i>	<i>Legitimization and integration of Atacameños communities in San Pedro de Atacama (Chile)</i>	<i>Legitimization and integration of Kollas communities in Quebrada de Humahuaca (Argentina)</i>
<i>Indigenous participation within indigenous demarcated area</i>	<i>Type 3</i> Inefficient top-down ethnicization within an IDZ, Indigenous Development Zone “Atacama La Grande”	No specific indigenous demarcated area in Argentina except from punctual communities or villages
<i>Participatory management within protected area</i>	<i>Type 3</i> Top-down/bottom-up ethnicization Effective community management of the nature reserve Los Flamencos	<i>Type 1</i> Inefficient top-down process based on local residents, initiated by the unity of management of the UNESCO Cultural Landscape
<i>Political representation within (multi)municipal territory</i>	<i>Types 1 &amp; 3</i> Ethnic appropriation of local political discourse but very few appropriate regulations	<i>Type 3</i> Bottom-up ethnicization process with effective ethnic political discourses and policies such as ethnic tourism

Table 4. The ethnicization of territorial governance in San Pedro and the Quebrada de Humahuaca, according to the type of legitimization of local people (see Table 2).

Territorial governance comprises the mode of governance (participation or representation) applied to a specific territory (a dedicated indigenous area, the protected area, or the municipal territory). Table 4 shows the relationships between that territorial governance and the legitimization and integration of indigenous communities in San

Pedro de Atacama and in the Quebrada de Humahuaca. The legitimization of indigenous communities mainly operates through ethnicization (Type 3 in Table 2), except for the management of the UNESCO Cultural Landscape, in which legitimization is based on the local residency principle (Type 1 in Table 2). The successful integration of communities into territorial governance structures is noted only in the case of quasi-bottom-up processes where people are involved in decision-making processes in a participatory fashion (San Pedro) or through representation (la Quebrada). Ethnicization cannot be imposed on local people; it must emerge from a slow community maturation process grounded in concrete development goals. Indeed, in San Pedro de Atacama, indigenous communities are invited by the CONAF to sign a special agreement of co-operation to co-manage the nature reserves. In the Quebrada de Humahuaca, World Heritage recognition makes provisions for participation in defining local sites and “participative” local communities of residents. In reality, bottom-up responses tend to take advantage of the situation, either in a consensual mode or in a process marked by conflict. In San Pedro de Atacama, the initiative of the CONAF is co-opted by the Atacameños communities to gain territorial and political power at the expense of the municipality, thus reinforcing cohesion and local attraction. In the Quebrada, the Kollas communities and the local “indigenous” municipalities have entered an alliance against the World Heritage recognition, external forces, and the provincial political powers. However, this local alliance is fragile and depends on the nature and level of claims emanating from indigenous people.

Since 2005, the participation has been functioning relatively well in San Pedro de Atacama because each stakeholder gains some type of benefit in the process. In contrast, in the Quebrada de Humahuaca the level of participation is weak because the process is manipulated and masks corporate and political domination. Participatory arenas have been transformed into contentious rings containing competing stakeholders who are attempting to gain influence and power. In both cases, hidden political strategies and instrumentalizations are very common. Indigenous communities try to reintegrate themselves into the political game after a long period of exclusion, whereas local powers, especially in Argentina, tend to challenge the upper levels of authority. The two case studies have structural differences in terms of political levels, hierarchies, and alliances. However, they also share the common dynamics of ethnic people revering their land and their cultural uniqueness in the name of protecting the landscape. This duality of similarity/differentiation in the two cases makes the comparison between them both relevant and difficult. Indeed, it is not possible to derive models that could be applied generally to all of Chile or Argentina. However, the comparison makes it possible to bring to light relevant findings together with certain major themes, such as local definition, legitimization and participation, ethnicization, levels of environmental and political conflicts, and economic stakes.

## Conclusion

This comparative study makes possible an understanding of how and why ethnicization becomes an essential factor for structuring participatory management for the examples here studied. Moreover, in contrast to the situation in a country such as South Africa, where the local population develops an often negative representation of wilderness (Guyot, Mniki 2008), indigenous claims here are articulated in a relatively serene and consensual fashion with respect to objectives aimed at protecting nature. Moreover, the framework for participation is very difficult to compare because of important local characteristics. The level of conflict appears to be higher in Argentina than in Chile because of specific political characteristics linked to the respective

localization of the various protected areas. Our case studies are not very representative of national dynamics; generally, ethnic problems appear to be more important in Chile than in Argentina. Moreover, developments during post-dictatorial periods have led local populations to organize culturally and politically, implying a number of conflicts with a central state that is still very authoritative in certain respects. Finally, the dynamic of trans-border co-operation appears to be strong in both reserves. Various types of co-operation are being implemented at the moment, including top-down initiatives at the regional scale, with border committees and sporadic projects on the level of park management. From the point of view of ethnic groups, there still exist very few connections and networks between these parts of Chile and Argentina. Nevertheless, there are ethnic groups that claim some cultural similarities on both sides of the border and that experience those similarities through contact in markets (i.e., ferias) and cultural meetings. However, such contact occurs most with respect to Bolivia (i.e., Chile-Bolivia and Argentina-Bolivia exchange). For the moment, the border position is not yet decisive in a distinct formulation of integrated participatory management when compared with protected non-border areas. Nevertheless, the cooperation and the meetings that occur between these various protected areas on both sides of the border appear to encourage participatory management styles that attempt to stimulate a range of concrete actions aimed at improving the durability of links between local and indigenous populations and protected areas.

*Field interviews referenced as numbers in the text.*

[1] W. Arroyo, representative of local ethnic association of Tilcara, Tilcara, 17 December, 2005.

[2] Mirta Solis, Municipality of San Pedro, San Pedro, 25 July, 2006.

[3] Natalie Sarapura, President of COAJ, Consejo de Organizaciones Aborigenes de Jujuy, Jujuy, 5 December, 2005.

[4] Javier Arias, chief planner in the Provincial Ministry of Tourism, Salta, 14 December, 2005 and 4 August, 2006.

[5] Señor Cortes, indigenous manager of El Valle de la Luna, San Pedro, 27 July, 2006.

[6] Gregorio Ildelfonso, manager of Red de Turismo Licanhuasi, San Pedro de Atacama, 12 December, 2005.

[7] Juan José Martearena, head of tourism of Jujuy Province, Jujuy, 15 December, 2005.

[8] Nestor José, head of the management unit of Quebrada de Humahuaca, Jujuy, 5 and 21 December, 2005.

[9] Juan Carlos Torrejon, Department of Culture, indigenous municipality of Tilcara, Tilcara, 19 December, 2005.

[10] Eduardo Escobar, head of municipal tourism of Tilcara, Tilcara, 13 August, 2006.

## Notes

<sup>1</sup> Another trans-border region of the Central Andes exists along the borders of Peru, Bolivia, and Chile near the Chilean city of Arica.

<sup>2</sup> CONADI (Corporación Nacional de Desarrollo Indígena) is a national organization dedicated to indigenous rights and development.

<sup>3</sup> This is a very problematic situation for trekking organizations.

<sup>4</sup> This organization is primarily dedicated to forest management. Obviously, there is no forest in this desert.

<sup>5</sup> This is a local organization for the protection of the rights of the Atacameños.

<sup>6</sup> INAI (Instituto Nacional de Asuntos Indígenas) is the national organization for indigenous rights.

## References

Alcorn, J. B., 1994. *Noble Savage or Noble State? Northern Myths and Southern Realities in Biodiversity Conservation*. *Ethnoecologica*, 2(3): 6-19.

Amend S. and Amend T. (eds.). 1992. *Espacios sin habitantes? Parques nacionales de América del Sur*. Gland, Switzerland: UICN.

Amilhat-Szary, A-L. and Guyot S. 2007. El turismo transfronterizo en los Andes centrales: prolegómenos sobre una geopolítica del turismo, *Si Somos Americanos. Revista de Estudios Transfronterizos*, 9 (2): 58-93.

Aubertin C., and Rodary E., 2008. *Aires protégées, espaces durables?* Paris: IRD.

Avendaño S. and Maillet A. 2009. Zones de développement indigène au Chili: Etude sur un dispositif de participation ambigu, *Premières Journées Doctorales Sur La Participation du Public et la Démocratie Participative organisées par le GIS Participation du public, décision, démocratie participative ENS-LSH, LYON, 27-28 NOVEMBRE 2009* [on line] <http://participation-et-democratie.fr/fr/system/files/41Avendano%20Maillet.pdf>

Ayala Rocabado, P. 2008. *Políticas del pasado: indígenas, arqueólogos y estado en Atacama*. San Pedro de Atacama: Línea Editorial IIAM/Universidad Católica del Norte.

Bendix, R., 1997. *In Search of Authenticity: The Formation of Folklore Studies*, Madison: University of Wisconsin Press.

Berman, B., Eyoh, D. and Kymlicka, W. 2004. *Ethnicity & Democracy in Africa*. James Currey Publishers.

Blanchet, A., and Gottman A. 1992. *L'Enquête et ses méthodes: l'entretien*. Paris: Nathan.

Blanc-Pamard, C. and Rakoto Ramiarantsoa, H. 2007. Normes environnementales, transferts de gestion et recompositions territoriales en pays betsileo (Madagascar), *Natures Sciences Sociétés*, 15: 253-268.

Boccaro, G. and Seguel-Boccaro, I. 2005. Políticas indígenas en Chile (siglos xix y xx) de la asimilación al pluralismo: el caso Mapuche. *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*. Available at: <http://nuevomundo.revues.org/594> [Accessed May 18, 2011].

Boccaro, G. 2010. Cet obscur objet du désir...multiculturel (III): ethnogenèse, ethnicisation et ethnification. *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*. Available at: <http://nuevomundo.revues.org/59984> [Accessed May 18, 2011].

Borrini-Feyerabend, G. (et al.). 2000. *La gestion participative des ressources naturelles: organisation, négociation et apprentissage par l'action*. Heidelberg: GTZ.

Borrini-Feyerabend, G. 1997. *Gestion participative des aires protégées: l'adaptation au contexte*, Gland: IUCN.

Browman, D. 1984. Prehispanic Aymara Expansion, the Southern Altiplano and San Pedro de Atacama, *Estudios Atacameños*, 7: 236-252.

Calberac, Y. 2010. Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XXe siècle. Doctoral dissertation (Université Lumière Lyon 2). Available at: <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00551481/fr/>.

\_\_\_\_\_. 2011. Why Should Geographers Lost in the Field Read Roland Barthes? *ACME: An International E-Journal for Critical Geographies*, 10(1): 95-106.

Conklin, Beth and Laura Graham, 1995. The Shifting Middle Ground: Amazonian Indians and Eco-Politics, *American Anthropologist*, 97: 695-710.

Contreras, J. 2002. Norte de Chile: conservación de humedales altoandinos para un desarrollo productivo sustentable, *Revista Ambiente y Desarrollo*, 18(2-4): 125-131.

Cordell, J. 1993. Who owns the land? Indigenous involvement in Australian protected areas. In E. Kempf, (ed.). *Indigenous Peoples and Protected Areas. The Law of Mother Earth*, pp.45-51. London: Earthscan.

Cortes, A. 2005. Hacia un Turismo Intercultural: El Caso Atacameño, *Revista LIDER*, 13(10): 133-150. Available at <http://bibliotecavirtual.clacso.org.ar/ar/libros/becas/2008/deuda/moraw.pdf>

Doane, M. 2007. The Political Economy of the Ecological Native, *American Ethnologist*, 109(3): 452-462.

Dumoulin-Kervran, D. 2005. Les politiques de conservation de la nature en Amérique Latine, *Revista de la CEPAL* (special number): 71-85.

Fay, D. 2008. *The Rights and Wrongs of Land Restitution: "Restoring What Was Ours"*. New York: Taylor & Francis.

Fontaine, G. 2006. Convergences et tensions entre ethnicité et écologisme en Amazonie. *Autrepart*, 38(2): 63-80.

Ghimire, K. and Pimbert M. 1997. *Social Change and Conservation*, United Nations Research Institute for Social Development, London: Earthscan.

Gundermann, K. 2003. Sociedades indígenas, municipio y etnicidad: La transformación de los espacios políticos locales andinos en Chile, *Estudios atacameños*, 25: 55-77.

Gustafson, B. 2009. Manipulating Cartographies: Plurinationalism, Autonomy, and Indigenous Resurgence in Bolivia. *Anthropological Quarterly*, 82(4): 985-1016.

Guyot, S. 2008. Une méthodologie de terrain 'avec de vrais bricolages et plein de petits arrangements'. Communication au colloque *À travers l'espace de la méthode: les dimensions du terrain en géographie*. Arras: France. Available at <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00422362/en/>.

\_\_\_\_\_. 2011. L'émergence d'un front touristique transfrontalier dans les Andes Centrales (Triple Frontière: Argentine, Bolivie et Chili), Paper accepted for publication by ACME.

Guyot, S. and Mniki, L. 2008. Les parcs nationaux sud-africains, entre frontières raciales et "frontière environnementale": Les nouveaux enjeux de la conservation de la nature sur la Wild Coast., Dossier No.9. In S. Héritier S. and L. Laslaz (coord.) *Les parcs nationaux dans le monde: Protection, gestion et développement durable*, pp. 227-242. Paris: Ellipses.

Guyot, S., Salin, E., Ramousse, D. 2007. Acteurs et territorialisations conflictuelles autour de la mise en réserve de l'Alto Bermejo (Argentine-Bolivie). *Géocarrefour*, 82(4): 255-263.

Hajdu, F., 2009. Questioning homogenous degradation narratives in Transkei: Livelihoods and natural resource use in two Pondoland villages. In S. Guyot and J. Dellier (eds.) *Rethinking the Wild Coast, South Africa. Eco-frontiers vs livelihoods in Pondoland*. VDM-Verlag, pp.129-155. Available at <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00420064/fr/>.

Hames, R. 2007. The Ecologically Noble Savage Debate, *Annual Review of Anthropology*, 36: 177-190.

Hopkins, J. 1995. *Policymaking for Conservation in Latin America*. London: Praeger.

Mindiola, O. 2005. *Pueblos indígenas y grandes proyectos en sus territorios*, Ottawa: The North South Institute.

Miniconi, R. Guyot, S. 2010. Conflicts and cooperation in the mountainous Mapuche territory (Argentina), *Journal of Mountain Research*. Available at: <http://rga.revues.org/index1151.html>

Molina, R. 2008. Relaciones transfronterizas entre atacameños y collas en la frontera norte chilena-argentina: La Desintegración de Espacios y Articulaciones Tradicionales Indígenas. *Analyse: Institut de recherche et débat sur la gouvernance*. Available at: <http://www.institut-gouvernance.org/fr/analyse/fiche-analyse-408.html>.

Mollett, S. 2006. Race and Natural Resource Conflicts in Honduras: The Miskito and Garifuna Struggle for Lasa Pulan. *Latin American Research Review*, 41(1): 76-101.

Morales, H. 2006. Turismo comunitario: una nueva alternativa de desarrollo indígena. *Revista de Antropología Iberoamericana*. Available at: <http://redalyc.uaemex.mx/redalyc/src/inicio/ArtPdfRed.jsp?iCve=62310205>.

Morawietz Yáñez, L. 2008. *La comunidad como efecto de la comunidad. Los gobiernos de la Concertación, el Programa Orígenes y las comunidades indígenas de San Pedro de Atacama*. Informe final del concurso: Las deudas abiertas en América Latina y el Caribe. Programa Regional de Becas CLACSO. 2008. Available at: <http://bibliotecavirtual.clacso.org.ar/ar/libros/becas/2008/deuda/moraw.pdf>.

Niehaus, I. 2002. Ethnicity and the Boundaries of Belonging: Reconfiguring Shangaan Identity in the South African Lowveld. *African Affairs*, 101(405): 557-583.

Olivier de Sardan, J. P. 1995. *Anthropologie et développement*. Paris: Karthala.

Oltremari, J. and Jackson G. 2006. Conflicts, Perceptions, and Expectations of Indigenous Communities Associated with Natural Areas in Chile, *Natural Areas Journal*, 26(2): 215-220.

Otero, A. 1997. Gestión estratégica de las áreas silvestres protegidas en América Latina, *Ambiente y Desarrollo*, 13(4): 56-63.

Pastor-Barrué, M., 2004. *Forêts et développement durable au Chili: indianité mapuche et mondialisation*, Toulouse: Presses Universitaires du Mirail.

Pauchard, A. and Villarroel P. 2002. Protected Areas in Chile: History, Current Status, and Challenges. *Natural Areas Journal*, 22: 318-330.

Radcliffe, S. A. and S. Westwood. 1996. *Remaking the Nation: Place, Identity and Politics in Latin America*, London: Routledge.

Restrepo, E. 2004. Ethnicization of Blackness in Colombia. *Cultural Studies*, 18(5): 698-715.

Sarna, J. D. 1978. From Immigrants to Ethnic: Toward a New Theory of "Ethnicization". Available at: <http://www.eric.ed.gov/ERICWebPortal/detail?accno=EJ193579>.

Sarrazin, J.-P. 2006. Idées globalisées et constructions locales. *Autrepart*, 38(2): 155-172.

Thouret, J.-C. 1989. Spécificité de l'étagement géo-écologique dans les Andes tropicales. *Revue de géographie alpine*, 77 (1-3): 57-77.

Ulloa, A., 2007. Articulación de los pueblos indígenas en Colombia con los discursos ambientales, locales, nacionales y globales. In Marisol de La Cadena (ed.), Formaciones de indianidad. Articulaciones raciales, mestizaje y nación en *América Latina*, pp. 287-326. Popayán: Envión Editores.

Verdeaux, F. and Roussel, B. 2006. Y a-t-il un autochtone dans l'avion? *Autrepart*, 38(2): 15-37.



Vicuña, M. E. G. 1998. *Culturas indígenas de Chile: un estudio preliminar*. Santiago: Pehuén Editores.

Warren, S. D. 2009. How Will We Recognize Each Other as Mapuche? *Gender & Society*, 23(6): 768 -789.

Zapata, C. 2003. Atacameños y Aymaras. El desafío de la verdad histórica, *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, 4. Available at: <http://nuevomundo.revues.org/762>

CHAPTER NINE

THE NEW BORDERS OF PARTICIPATION  
IN PROTECTED AREAS, FROM ETHNICISATION  
TO LOCAL (DIS)INTEGRATION: THE CASE OF CHILE

SYLVAIN GUYOT AND BASTIEN SEPÚLVEDA

**Introduction**

In Chile, there is a spatial coincidence between the majority of protected areas, the majority of Indigenous communities and the international border with Argentina and, to a lesser extent, with Bolivia. Historical links between border control, conservation areas and the colonisation of Indigenous territories are notorious and continue to influence the contemporary management of Chilean protected areas. Environmental conservation in Chile is therefore well connected with the notions of border and boundaries, whether international, local or even ethnic, and this represents a crucial context for understanding nature conservation in Chile. In this chapter, we therefore explore the notion of participation – or ‘participatory management’ – of local people in the management of protected areas, which is the subject of extensive research in Chile (Pastor-Barrué 2004; Oltremari and Jackson 2006; García 2011) and throughout the world (Borrini-Feyerabend 1997; Otero 1997; Borrini-Feyerabend et al. 2000; Armitage, Berkes, and Doubleday 2007; Dumoulin-Kervran 2005; Héritier 2011; Otero 1997. Quoting Stevenson (2006), Coombes, Johnson and Howitt (2012) suggest that framing the natural world as an environment-to-be-managed is incongruous for some Indigenous peoples and that such misrepresentations of co-management lead to disregard of Indigenous priorities.

Actually, participation is apparently designed to bridge the borders between a protected ‘natural area’ and its immediate surrounding area by allowing the two sides to better communicate and eventually negotiate co-management of shared projects. Paradoxically, participation increases the strength of legitimate borders while weakening the gaps between parks and people. These new lines between local people and protected areas are meant to be an advantage in improving joint management. Actually, the definition and

the legitimisation of the participation of local people remain unclear (Guyot 2011a). Local people bring together a variety of different groups having different motivations to possibly cooperate with conservation authorities. In defining interlocutors, participation processes contribute to legitimate specific local arrangements, producing a new set of sometimes-old borders between the local people and their relation to protected areas.

The primary process of local empowerment discussed in this chapter is ethnicisation, which tends to be combined with and shaped by indigeneity in Chile. According to Merlan (2009, 304) “indigeneity is taken to imply first-order connections (usually at small scale) between group and locality. It connotes belonging and originariness and deeply felt processes of attachment and identification, and thus it distinguishes ‘natives’ from others.” Thus, indigeneity refers to the first – and consequently oldest – inhabitants of the land, and it may be used in the context of post-colonial societies by specific groups to gain ethnic legitimacy in reclaiming their customary territories in order to sustain their alternative use and vision of nature (Coombes, Johnson and Howitt 2012). Coombes et al. (2011, 478) further argue that “Indigeneity transcends territorial connection to include moral claims against neo/colonial administration.” Therefore, those groups who share this appellation, such as the Mapuche or Atacameños in Chile – the focus of this chapter – generally introduce themselves as aboriginal, native or Indigenous people as a way to legitimise their historical rights over their land. In this respect, Merlan (2009, 303) asserts that “in the global expansion of indigenist activity, it has become evident that a variety of claims and a diversity of situations are now being related to emergent international conceptualisations of it. There have been acceptances, rejections, and strategic uses of the concept of indigeneity.” Current debates on the management of protected areas established in Indigenous lands well illustrate these tensions.

On the one hand, as highlighted by many scholars in different regions of the world, protected areas tend to centre on Indigenous territorial struggles against state authorities, becoming sometimes the focus of Indigenous claims (Aagesen 1998; Martin 2006; Åge Riseth 2007). On the other hand, the efficacy and value of the links among ethnicisation, land and environmentalism in Indigenous discourses have been well documented and demonstrated, especially in South America (Conklin and Graham 1995; Verdeaux and Roussel 2006; Ulloa 2007; Kent 2008; Boccara 2010). For example, in the context of the Amazon, Boccara (2010, 2) states that, “this ecologisation of the ethnic is attendant of the ethnicisation of ecology.” In that context, the ethnicisation of participatory processes takes a dramatic and interesting turn. Nonetheless, he also argues that very few studies assess

the effects of ethnicisation on true empowerment or on the effects of change on local societies (Boccaro 2010).

In this chapter, we explore how ethnicisation, through indigeneity, can improve integration or, in contrast, worsen disintegration between the two sides by recomposing internal and external borders between local people and protected areas. The first part of this chapter examines the multi-border context of Chilean protected areas. In the second part, we highlight that participation is a tool to manage and legitimise the borders of conservation areas. Finally, the third part analyses how participation remakes ethnic borders, whether integrative or disputed, by discussing two case studies in the Atacameño and Mapuche historical territories in Chile.

### **The multi-border narratives of Chilean protected areas**

Protected areas – especially national parks and nature reserves – serve the geopolitical interests of states at different scales. The objectives pursued by states are twofold: securing their borderlands while using nature as a nationalist symbol, and state control of peripheral regions where Indigenous people might have been removed from their lands (Guyot 2011b). The case of Chilean protected areas will be discussed in the context of the ‘Southern Cone’ disputed international borders and of the massive colonisation of Indigenous lands during the 19th and 20th centuries.

#### **The ‘Southern Cone’ protected areas mark international borders: Chile in context**

Border conflicts have been the catalyst for using nature as a defensive tool. During the 20th century, there were many examples in South America of such processes – for example, along the Chilean/Bolivian/Peruvian and the Chilean/Argentinean borders. Accordingly, in Bolivia, the Eduardo Avaroa National Reserve was first proclaimed a buffer zone to secure the international border between Bolivia and Chile in 1974, during high diplomatic tensions between the two countries. Eduardo Avaroa was Bolivia’s foremost hero of the War of the Pacific (which pitted Chile against Bolivia and Peru [1879–1883]) and was one of the leaders of the civilian resistance movement against the Chilean invasion at the Battle of Topáter. The history and the name of Eduardo Avaroa give meaning to the proclamation of this national reserve (Guyot 2011b).

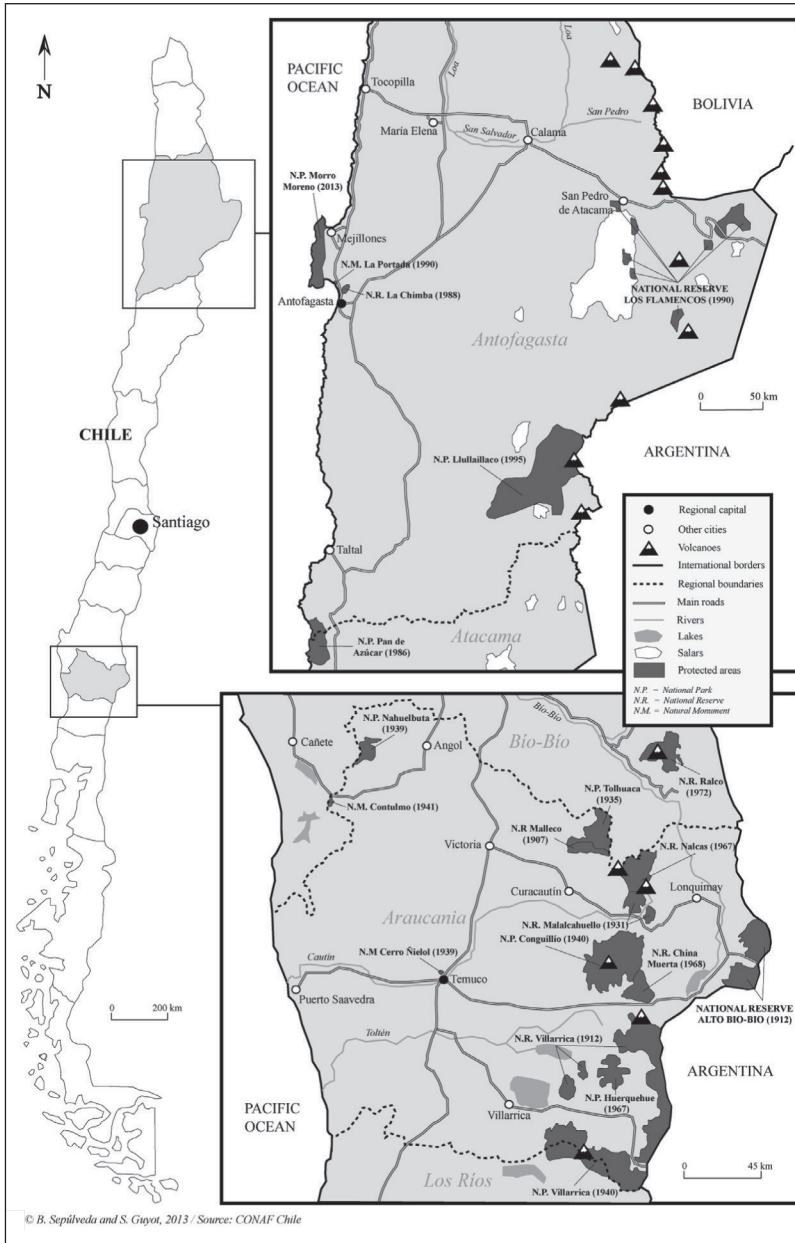
Similarly, the long-disputed border between Argentina and Chile was officially established in 1882, at the time of the completion of the annexation of Mapuche historical territory on both sides of the southern Andes. This border then was marginally modified in 1902 following arbitration by the British Crown. The creation of the Nahuel Huapi National Park on the Argentinean side in the 1930s therefore appears to be one of the essential historical elements in the political stability of this region bordering Chile (Miniconi and Guyot 2010). Unsurprisingly, the first Chilean protected areas were also created in this region, during the first decades of the 20th century.

By establishing these parks along international borders (see Figure 9-1), state representatives not only sought to control strategic environmental resources – such as forests and rivers – but also used these protected areas to secure and strengthen the international border with Argentina. The Alto Bío-Bío and Villarrica National Reserves, both located in the Araucanía Region, illustrate this reality. First established as Forest Reserves in 1912, they reinforced the presence and control of the state along a non-secured, mountainous border.

### **The Chilean protected areas and the demarcation of internal ethnic borders**

The historical Mapuche territory – initially recognised by the Spanish Crown in 1641 – was established south of the Bío-Bío River, in central Chile. Mapuche political and territorial sovereignty applied across that region for more than two centuries, until the initiation of the so-called ‘pacification’ campaign of Araucanía led by the Chilean army from 1861 to 1884. The Mapuche communities were then forced to move to Indigenous reserves, reducing their ancestral territory to 6% of its original area (González 1986). Most of the protected areas created in this region since 1907 were consequently located on lands that were – and sometimes still are – used in various ways by local Mapuche communities, such as gathering, grazing, and spiritual use.

In that sense, the protected areas established south of the Bío-Bío River played an important part in the historical Mapuche dispossession process. Similar processes of exclusion were experienced more recently with the creation of new protected areas in the ancestral Mapuche territory, such as the Chiloé National Park, in 1982 (García 2011) or the Ralco National Reserve in 1987 (Molina and Correa 1996), as well as in northern Chile,



© B. Sepúlveda and S. Gayot, 2013 / Source: CONAF Chile

Figure 9-1: Protected areas created in the Antofagasta and Araucania regions

where Atacameños communities were constrained by the establishment of the Los Flamencos National Reserve in 1990 (Guyot 2011a).

Thus, protected areas in Chile are part of a series of territorial dominations that have been pursued and reinforced over time, in a context in which the legal framework does not provide any genuine participation by local communities and stakeholders in management policies. As discussed by García (2011, 59–60), “protected areas in Chile were established without consulting Indigenous inhabitants, nor were Indigenous groups included in formal protected area management structures.” Nonetheless, over the last two decades, Indigenous NGOs and communities from Chile and elsewhere have begun a mobilisation process at regional, national and international levels to reclaim protected areas as part of their customary territories.

### **A need for local participation in Chilean protected areas?**

In Chile, according to García (2011, 58), “territorial overlaps between Indigenous traditional territories and protected areas are significant, corresponding to 29.5% of all statebased protected areas or 29 protected areas.” In this context, Indigenous representatives have identified the retrocession of many national parks and reserves across the country as a priority in the context of global territorial claims. Articulated and shaped by international Indigenous movements and discourses, Mapuche representatives from the Consejo de Todas las Tierras (CTT) strongly influenced the debates over the management of environmental resources and protected areas in Chile (Sepúlveda 2012a).

However, the Chilean government has progressively engaged with co-management principles within these protected areas. The first step was taken in 1997 at the Latin American Congress on National Parks and other Protected Areas, where Chilean officials stated that participation of Indigenous communities in protected areas was to be considered in the short term (Corporación Nacional Forestal (CONAF) 1997). A workshop on protected areas and Indigenous communities was then held in 1999 (Valenzuela and Contreras 2000), and an institutional working paper was published in 2002 that states the official position regarding the participation of local communities in the management of protected areas. The five different levels of participation identified in this document constitute the legal framework of co-management policies currently used in Chile (see Table 9-1).

In practice, only the consultation level has been used, and local advisory committees have been effectively implemented in many protected areas

across the country (Aylwin and Cuadra 2011). These committees meet once, twice or three times a year, according to the determined needs and circumstances, and are formally composed of representatives from public and private institutions, local communities and other stakeholders. Convened by CONAF (the national body in charge of forestry and parks), the meetings and their contents are generally organised by an institutional representative (Sepúlveda 2012a).

**Table 9-1:** Official levels of co-management in Chile

Level	Manner of participation
1 Information	Communities are invited to assist only at informational meetings, in a top-down logic
2 Consultation	Communities are invited to discuss specific projects or concerns within the framework of the local advisory committees joining with the entire local population
3 Association	The community may join forces with the institution by signing an agreement to achieve specific goals
4 Collaboration	Collaboration occurs for institutional subsidised projects supporting community organisations
5 Integration	Integration of the community into management planning activities, including the definition of the boundaries of the protected area

The hierarchical order imposed within the local advisory committees has only been overridden when, on some occasions, association agreements – the third level of participation – were signed between CONAF and local communities to achieve specific goals. Time limitations and strict regulations apply to these agreements, and thus, they are not a pertinent framework for redefining power relationships within protected areas. Nevertheless, Indigenous NGOs from Chile perceive and also promote association agreements as an interesting empowerment tool. In particular, and as a result of CTT negotiations with CONAF regional representatives, many association agreements have been signed in different protected areas of Araucania since 2000 (Sepúlveda 2012a). In northern Chile, as we discuss below, a similar process occurred in the Los Flamencos National Reserve between the Atacameños communities and the CONAF Regional Office.



### **Participation: a tool to manage and legitimise the borders of conservation areas**

Participation can be viewed as a tool to manage the various borders created between conservation areas and local people. Indeed, Borrini-Feyerabend (1997) and Borrini-Feyerabend et al. (2000) consider participation as “a situation in which actors negotiate, define and guarantee an equitable division of power among themselves, particularly with respect to functions, rights, and responsibilities for the management of a territory, a zone, or a given natural resource.” These borders not only spatially separate a protected area from its populated surrounding area but also create inequalities related to power, rights and resource controls on both sides of the border. Despite the expectation that participation might fill these gaps, those involved in participation are not necessarily willing to overcome the existing borders. Although this may seem paradoxical, participation tends to reinforce these borders and legitimise them through the bottom-up empowerment processes of the local people. Moreover, local empowerment creates new borders within the surrounding areas of protected areas between different types of local legitimacies. Ethnicisation and, to a greater extent, indigeneity, appear to be the most active forms of local empowerment in Chile because they are deeply rooted in Chilean history, and are either recognised or combatted by political and conservation authorities.

### **Participation recognises borders between local people and protected areas**

Local people are often an important reference for policies involving participatory management. However, the definition of ‘local people’ is a problematic exercise that is too often avoided in studies and communication materials. Generally, authorities consider the local people to form a homogeneous, well-circumscribed ‘whole’. Consequently, management authorities of protected areas recognise the existence of *de facto* borders between the local people and them, but in their view, it is a one-way border separating a legal protected area from a surrounding area of mixed people who still need to be legitimised. Thus, local people are regarded as all of the inhabitants living in or near protected areas. In fact, the definition of local people crucially depends on the territories under consideration and which stakeholder is providing the definition. Often, it is the administrators of a protected area who define ‘local communities’ for the purposes of inclusion into participatory

management strategies (Guyot 2011a). Those administrators often adopt a top-down attitude, employing an 'us' versus 'them' discourse.

This is particularly clear in the Chilean context. In the previously mentioned 2002 institutional working paper, participation is clearly defined as "a process propelled by CONAF, intended to involve the community in the National System of Protected Areas' management" (Araya 2002,15). For its part, community is defined and referred to as a "group of persons and representatives of public and private entities, principally from local and regional levels, whose participation is considered suitable to achieve the objectives taken into account in the Action Framework" (Araya 2002, 15). Here, participation responds to a top-down process by which CONAF both defines the nature and legitimises the existence of the local communities according to its own agenda and necessities.

### **Delimitation of new borders within local people and protected areas**

Groups of local inhabitants sometimes take the initiative to define themselves as a specific local group. Actually, many strategies for the legitimisation of local peoples coexist. Usually, local residency is a strong factor of legitimacy, but local ownership or tenancy is open to those who can afford it and closed to those who cannot afford it. In some cases, local people were exploited or removed during the reservation process and still maintain strong claims of legitimacy as historical occupants of the land. Eventually, indigeneity can function as an argument for proving long-term residence. The definition and legitimisation of local people, then, becomes a complex process of reflection, which leads to the delimitation of new borders within the surrounding areas of a protected area. Nonetheless, we argue that a theoretical typology provides a general framework for examples worthy of reflection. It is possible to differentiate between three non-exclusive types of legitimisation (Table 9-2).

The three types of legitimisation are conditioned by specific variables, primarily geographical notions and sociological dynamics. These variables pose the central problem of defining the real identity of the local people in terms of authenticity. Questions surrounding historical truth and geographical belonging developed in the methodology are implied here (Zapata 2003). Who is 'more local': inhabitants and residents, or Indigenous people? Subordinate social conditions, such as poverty, could also legitimise the local character of a population seeking reparations. Each type of legitimisation

highlights one type of border, either dividing the local people from protected areas or dividing the local people into different groups through different manners of empowerment.

**Table 9-2:** Types of legitimisation of the local population in participatory processes

Type	1 – Residence	2 – Dispossession	3 – Ethnicity/ Indigeneity
Actors	Residents (local inhabitants in all of their diversity)	Claimants (families deprived during the implementation of protected areas who now are reclaiming their land)	Indigenous communities who have lived in the area for a long time
Legitimisation	Co-presence	Socio-historical	Ethno-cultural
Participation	Co-management	Reparation	Recognition of historical rights
Primary geographical process	Network	Land	Territory
Delimitation of new borders?	Internal boundaries within protected area	External boundaries of the protected area	Indigenous/ethnic territory limits

### **Type 1: Residence**

The first type of legitimisation considers variables such as networking and ownership. The (recent) establishment of a group in or near a protected area serves as a tool to legitimise the people as local. Relevant political administrators often view people living *de facto* in or near a park as the legitimate local population, especially when co-management processes are initiated (Bustos Cortés 2005). In that case, no new border is created. The external boundary of the protected area serves to delimit the protected areas and residents. In this situation, new settlers who only occasionally reside in their homes, such as urban people building second homes, wealthy foreigners, tourist operators, and other eco-conquerors, may appear to be the network of legitimate local inhabitants, as is the case in San Pedro de Atacama near the Los Flamencos National Reserve and in the surroundings of the Alto Bío-Bío National

Reserve where Chilean peasants officially settled and were recognised as the local population within the protected area by the state authorities after its creation. However, this definition leaves important questions unanswered: what duration of residence is required for a resident to be perceived/accepted as local? Should the mode of land acquisition be considered? How can new types of dispossession and possible acts of corruption be considered? These questions are important to understand situations in which serious confrontations between insiders and outsiders occur.

### **Type 2: Dispossession**

The second type of legitimisation process evaluates variables such as the mobilisation of various people who occupied the land for a certain length of time. Most often, the members of the new urban middle class are sufficiently connected to the legal world to initiate or respond to such a claiming process. These claimants are primarily the families harmed by the implementation of the conservation area, who are now reclaiming their lost land, in the form of monetary compensation, property arrangements and, more rarely, restoration of previous land use rights. In that case, claimants commit themselves to reinstate the former boundaries located inside the protected area, such as their ancient property or commonage limits, and attempt to regain past usage rights over the current conservation management, such as forestry activities. Furthermore, such claims tend to create conflicts and new borders with current residents.

In this type of legitimisation process, dispossession can work as a tool of legitimisation that allows these people to be recognised as being part of the local population. The argument is then a socio-historical one; the privileged interlocutor, the removed family, is legitimised (Fay 2008). Participatory management and land claim resolution initiated by state organisations, such as the Corporación Nacional de Desarrollo Indígena or CONADI in Chile, can provide reparations. However, if the removal occurred in the distant past, do uprooted descendants not living locally possess the necessary local knowledge to engage meaningfully in participatory management? These descendants may sometimes have more social and economic capital with which to engage attorneys to pursue and win land claims. In the case of the central Andes, mining and tourism activities in protected areas are particularly at fault for depriving local people of access to water and other natural resources. Given such large economic interests, claimants must generate additional arguments to legitimise themselves, for example, through indigeneity.

### **Type 3: Indigeneity**

The third type of legitimisation considers variables such as long-term landholding and cultural territorial sedimentation. Both dimensions are usually joined through the use of ancestral practices. Prior occupation of space and cultural anteriority on the land, i.e., well before the creation of the protected areas, serve as tools of legitimisation for people to be recognised as Indigenous people belonging to a specific ethnic group. In that case, Indigenous people reclaim their ancient territorial limits, which sometimes coincide with protected areas' boundaries or include most of the park or reserve lands. In Chile, for example, such a situation forced the government to redraw the boundaries of Rapa Nui National Park several times, "which included initially the entire territory of Easter Island, resulting in the dispossession of the Rapa Nui people" (García 2011, 41).

Here, the argument is historical as well as ethno-cultural. The land used to implement the protected area is understood as a cultural customary territory (reference to the 'Mother Earth') and thus constitutes an inheritance (Kent 2008). Bottom-up ethnicisation processes are produced in the name of territorialised, millennia-old cultures (Cordell 1993) and environmental sustainability in a worldwide context of the recognition of Indigenous rights (Sarrazin 2006). Top-down ethnicisation can also occur to exploit local communities and enclose them in a narrow and depreciative category of a specific ethnic group, as in South Africa with the process of creating bantustans during apartheid. In the case of the central Andes, where Indigenous people were perceived by Chilean and Argentinean authorities to be foreigners living on former Bolivian territories and were pejoratively associated with the colonial figure of the 'Indian' (Gundermann 2003), ethnicisation was used by Indigenous groups to recreate cultural identities, i.e., Kolla, Lican Antay (i.e. Atacameña), Aymara or Quechua, depending on the location.

As we highlight below in the case of the Alto Bío-Bío National Reserve, indigeneity may also be used/exploited as a strong argument to delegitimise the interests of non-indigenous peasants in protected areas and environmental resources. In that sense, rather than being a cultural and historical identity reclaimed by specific groups, indigeneity can be viewed as a powerful political tool used to win the competition for land rights.

### **Ethnicisation of areas surrounding protected areas**

As mentioned above, the creation of protected areas in Chile and elsewhere in Latin America has contributed to a system of territorial domination excluding Indigenous people from and depriving them of their land. In northern Chile, for example, the land rights of Andean people were not guaranteed, and access to water and other natural resources was also not secured from neighbouring mining companies. Similarly, Mapuche sites were subjected to strong economic interests such as forestry and hydroelectricity development that tended to thwart the land claim process.

Paradoxically, the creation of conflict-riddled protected areas can be viewed, in this context, as an important opportunity for these Indigenous groups to gain visibility and to claim participation in what they consider to be their customary territories. In recent decades, in response to such events, Indigenous people reacted by organising themselves through NGOs such as Consejo de Todas las Tierras (CTT) or Consejo Nacional de Pueblos Atacameños (CNPA) on the Chilean side and Confederación Mapuche de Neuquén in Argentina.

Ethnicisation was then used to relegitimise and empower the Indigenous people of Chile in their claims for land and access to natural resources (Zapata 2003; Martínez Neira 2009). This process was aided by the resurgence of the credibility of ethnicity and media coverage in the global arena (Sarrazin 2006; Verdeaux and Roussel 2006). Ethnicity is central to the current process of participatory management, which has been initiated by the management organisations of protected areas to address local conflicts and policy-making regarding land and access to natural resources.

It is important to mention the active mobilisation of Indigenous representatives in international debates regarding management of protected areas. During the 2007 Latin American Congress on National Parks and other Protected Areas held in Bariloche (Argentina), an Indigenous side-forum was organised, resulting in the adoption of a position paper on reclaiming Indigenous rights over protected areas. In reference to international conventions, such as the International Labour Organisation Convention No169 and the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous People, attention was drawn to “the need for creating the category of Indigenous Territory of Conservation, as a new management tool under control of Indigenous organisations” (Nahuel 2008, 22). Echoing this process, the IUCN recognised and made this category official during its 2008 International Conference, held in Barcelona (Aylwin and Cuadra 2011).

## **Participation remakes new/old ethnic borders, whether integrative or disputed**

In giving new visibility to local groups, participation tends to strengthen old borders, especially related to ethnicity and former cultural territories. Even if participation is supposed to alleviate conflicts between authorities and local communities, this reappearance of internal borders opens the door to local empowerment and complex negotiations. Consequently, the success or failure of participatory processes is never automatic and can lead to either stronger integration or unsolvable disputes. Two contrasting case studies are analysed below: the first, in southern Chile – the Alto Bío-Bío National Reserve – demonstrates the deleterious impacts of the non-consensual ethnicisation of local participation; and the second, in northern Chile – the Los Flamencos National Reserve near San Pedro de Atacama – is an apparently successful story.

### **The failure of participation and the exacerbation of an ethnic border in Alto Bío-Bío**

Supported by the CTT, in 2007, Pehuenche<sup>1</sup> representatives from Lonquimay negotiated an association agreement with CONAF, allowing them to participate in the debates regarding the management of the Alto Bío-Bío National Reserve. Previously established as a forest reserve<sup>2</sup> in 1912, this protected area is currently being claimed as part of the Pehuenche ancestral territory. Although the agreement signed in 2007 may be considered an historical step in the regional context, the participatory process was quickly thwarted by the inability of CONAF to understand and address the local dynamics of power and influence. However, simultaneously, it also demonstrated the ability of local communities to gain control over an institution and a protected area.

The initial objective of the Alto Bío-Bío National Reserve was to secure the international border between Chile and Argentina. However, in 1929, the continuous influx of Chilean peasants into the sector forced the authorities to acknowledge the settlement of many families on more than 5,000 hectares within the boundaries of the reserve. As a result, the protected area was divided in many sections, with a total area of 31,000 hectares (see Figure 9-1). Strong land ownership conflicts remained, especially with the Pehuenche communities who had occupied this area long before the creation of the reserve. Since the early 1990s, CONAF has received requests

from many competing actors, Indigenous and non-indigenous peasants, in search of lands for breeding activities during the summer season – known as *veranadas*. By accessing the same areas every year, livestock farmers tended to develop a sense of belonging and exclusivity, primarily based on the basic differentiation between *colonos* (i.e. Chilean peasants) and the Indigenous people. Thus, ethnic identity appeared over time as a type of spatial denominator.

In 2006, representatives from the different Pehuenche communities of Lonquimay created the Consejo Pewenche de Lonquimay or CPL, whose structure is essentially based on the strong kinship ties maintained over several generations among the members of the organisation. One of the main purposes of the CPL was to reclaim a large portion of the Alto Bio-Bío National Reserve, which had been ‘illegally’ created within the boundaries of the Pehuenche ancestral territory according to the organisation. The Pehuenche representatives were also integrated into, and influenced by, the CTT and could thus benefit from both its experience and fame. This clearly explains how, just a few months after the founding of their organisation, the Pehuenche leaders negotiated an association agreement with CONAF.

Signed on 23 May 2007, this agreement was conceived as a basic global framework that would be made more precise and enhanced by specific agreements with each Indigenous community. From this perspective, in 2008, the Pehuenche representatives submitted to CONAF a document in which they clearly defined three bounded areas for community *veranada* use and a fourth sector claimed collectively as ‘sacred territory.’ The latter, known as Cerro Bayo, is identified as an emblematic place where the last Mapuche warriors may have found refuge during the ‘pacification’ campaign. For this reason, and to put the agreement into practice, the members of the CPL eventually chose that place to celebrate a great *nguillatun* – the most important ceremony in the Indigenous religious system.

However, the Pehuenche leaders did not seem to pay much attention to the opposition of the *colonos*, who also had strong economic interests at Cerro Bayo. Joined by many Pehuenches with whom they shared the same devotion for the Pentecostal faith, the *colonos* blocked the road leading to Cerro Bayo, which is an international highway between Chile and Argentina (see Figure 9-1). For its part, CONAF, under pressure from the local authorities such as the mayor of Lonquimay, eventually decided to withdraw its authorisation for the ceremony on the previously approved celebration day. Overwhelmed by the situation, the institution even allowed the park rangers to leave the reserve. Despite adverse conditions, the CPL members did not give up their project and tried to access Cerro Bayo, but



they were unsuccessful. They were repelled several times by their opponents with a high degree of violence, and the great *nguillatun* eventually had to be celebrated in the neighbouring Pehuenche community of Pehuenco, where the CPL was officially established.

In retrospect, this experience shows the limitations of the CONAF prerogatives and action framework. The inability of the institution to understand and address the local political rivalries and the socio-cultural dynamics led to a deadlock situation that temporarily broke the participatory process. Not sufficiently aware of the territorial stakes linked to the creation of the protected area, the institutional representatives, through their incorrect decisions and management, reinforced the existing interethnic and intra-ethnic divides. But beyond religious identities, the divides among Pehuenche communities were actually responding to the ‘traditional’ kinship divisions. Indeed, a closer reading of that conflict reveals the crucial importance of kinship ties in shaping the complex socio-political systems in which the non-Indigenous peasants also participate (Sepúlveda 2012b).

In other words, the Alto Bío-Bío National Reserve became the focus of intertribal disputes. Although CPL representatives consequently had to postpone their project in Cerro Bayo, and although the participatory process was dramatically affected by this experience, the local communities – Indigenous and non-Indigenous – clearly demonstrated their ability to gain control over the protected area, even forcing the institution to leave ‘their’ territory for a few days. This conflict eventually revealed how the production of ethnic borders at a local level, by inventing or reinforcing (old) divides among the local population, may paradoxically weaken the very boundary of the protected area by challenging the legitimacy of its presence. This simultaneously illustrates the limitations, or even the risks, and the interests or possibilities of ethnicisation of the participatory process in protected areas.

### **Shared borders and co-management with Atacameños in the Los Flamencos National Reserve in San Pedro de Atacama**

In this case study, the primary conflict occurred due to a weak border between the protected area and the local and uncontrolled development of tourism in San Pedro de Atacama. Tourism was consuming the natural resources and not benefiting the Indigenous people, who were not properly recognised within the local community, whereas other outsiders were laying (unsustainable) golden eggs. The participation process (Category 3, Association, of the previously discussed participation types) initiated

between the Atacameños and the National Reserve Authority has therefore resulted in the local tourism industry reinforcing existing borders of protected areas. This has simultaneously provided visibility both to the forgotten Indigenous communities and to a moribund national reserve, pushing them to share the control of this border in a pragmatic effort of co-management.

In northern Chile, international transborder tourism (given the proximity of southern Bolivia and northwest Argentina) has a great impact because of the unique mountainous desert landscapes. More than 70,000 tourists per year visit San Pedro de Atacama. Its protected demarcated zones belong to the National Reserve known as Los Flamencos, e.g., the protected zones of Valle de la Luna and Barros Negros Lagoon. The expansive landscapes surrounding San Pedro have remarkable aesthetics. Most of the nearby mountains have altitudes ranging from 5,500m to 6,500m and appear beyond reach. Actually, this impression is reinforced by the presence of anti-personnel mines inherited from border conflicts with Bolivia and Argentina. The local ecology is fragile because it is an extremely arid area, with less than 50 mm of rain per year. The altitude, ranging from 2,500 m in San Pedro to nearly 6,500 m at the top of the nearby volcanoes, is also a limiting factor. Many of these desert landscapes have very rare geomorphological forms, such as altitude dune fields and dry salt-fields. Apart from llamas, guanacos, and vicuñas, the local fauna are mostly represented by flamingos living in high saltwater lagoons (e.g., the Salar de Atacama). They are protected by the Los Flamencos National Reserve, which is managed by CONAF.

This protected area, among other landscape attractions in the region surrounding San Pedro de Atacama, attracts a powerful group of outsiders that includes many tourist operators and agencies. They compete for tourism business without taking account of social or environmental considerations. Until 2005, tourists could walk everywhere and act without restriction within protected sites, sometimes guided by overseas guides who knew very little about the Reserve. CONAF could not locally enforce national rules and regulations regarding conservation due to the lack of staff and finances. Moreover, the protected zones were under severe pressure emanating from existing mining operations in the Salar (Contreras 2002). Finally, tourists in San Pedro are very visible and active, leaving a deep ecological footprint. Therefore, the village faces strong socio-ethnic segregation between stakeholders in the tourism industry on one side and the local people, Atacameños and/or disadvantaged Chilean citizens or Bolivian migrants, on the other side. Of the total population of 4,600 inhabitants, only 600 are outsiders. But outsiders occupy the vast majority of the stereotypical

Andean village centre, whereas local people live in shantytowns on the outskirts of the village. Land prices have skyrocketed, and the temptation is strong for the Atacameños people to sell their land and move to the nearby city of Calama.

This process seems irreversible, despite the top-down creation in 1997 by CONADI of an Indigenous development zone (locally known as Area de Desarrollo Indígena or ADI) called Atacama La Grande in accordance with the 1993 Chilean Indigenous Law. Atacama la Grande, which is demarcated on the same territory as the San Pedro local municipality, did not fulfil its central promise of participatory local development. Nevertheless, this top-down process of ethnicisation implied the recognition and legitimisation of the local Indigenous groups and enhanced communication with them, as in the case of the Consejo Nacional de Pueblos Atacameños (Avenidaño and Maillet 2009). This ADI was instrumental in the multiple re-elections of the current mayor, Sandra Berna, who balanced her political discourse between the ethnic and capitalist interests. Indeed, ethnicisation explains her four successive bids for office (Avenidaño and Maillet 2009).

Urbanisation, environmental damage inside non-controlled protected areas, and socio-ethnic segregation between the Atacameños people and tourists are a reality. Such a situation could quickly destroy a place known for its beauty and the magnificence of its landscapes. During the 2000s, the local, regional, and national stakeholders urgently needed to implement new political strategies to change this lose/lose situation. On the municipality side, not much was possible because of *laissez-faire* politics. Local municipalities in Chile do not regulate tourist activities, and indeed, local municipal actions may even contradict the best interests of the population. For example, drinking water restrictions are implemented during the peak season in peripheral urban neighbourhoods to guarantee the quality of showers for tourists. All of these negative impacts are slowly being addressed through new participatory processes organised around the value of the local natural and cultural heritage.

Apart from corporate allowances derived from the Minera Escondida Foundation, one initiative has improved this local situation. CONAF and the local Indigenous associations have created a specific association. These two initiatives have constructed a medium-term process that lies between top-down and bottom-up ethnicisation. The local Atacameña communities took action in 2004 to convert San Pedro from so-called 'disposable tourism' into a more balanced equilibrium between ecological and social needs. They formed a public-private partnership with CONAF to allow the local people to be part of the management of the tourist sites included in the

Los Flamencos National Reserve (Morales Morgado 2006). They now have the right to charge tourists fees, to act as guards and rangers and to keep the balance of entry fees for local development projects, such as ethno-tourism, guided walks, and organic agriculture. This agreement is working well because it forces tourist operators to regulate their practices and because it teaches tourists the minimum standards for good ecological behaviour. Moreover, this process facilitates the empowerment of ethnic communities by providing them with the opportunity to exert more influence on local politics.

The socio-environmental benefits of this participatory management process have yet to be evaluated in terms of changes in practice in the areas of regional tourism and ethnic community development. However, the ethnicisation of the local people, according to Type 3 as defined in Table 9-2, seemed to be a precondition to enforce the proper conservation of the visited sites and to secure land tenure.

## Conclusion

The two case studies analysed in this chapter show how ethnicity, depending on the context and the way in which the local actors use it, can produce diverging effects on participatory processes in conservation areas. Although the Indigenous groups in Los Flamencos and Alto Bio-Bio experienced similar dynamics in reaching agreements with the conservation authorities, the new borders created by these associations are diverging. This difference depends, to a great extent, on the local contexts and the specific regional dynamics in these two parts of Chile. Indeed, CONAF regional representatives may strongly influence the orientation of the participatory processes (Valenzuela and Contreras 2000; García 2011).

In San Pedro de Atacama, both the Indigenous people and the conservation areas are winning the process of border redefinition against the impacts of tourism. The newly recognised 'Atacameño' ethnic border reinforces the national reserve boundary in the interests of socio-economic and environmental sustainability and integration of the entire area. Most likely for this reason, this process unfolding in the Los Flamencos National Reserve is widely viewed as the only successful participatory process in Chile (Valenzuela and Contreras 2000). Conversely, in the Alto Bio-Bio example, the reified ethnic border between the Pehuenche and the *colonos* weakens the formal boundaries of the protected area and tends to exclude non-Indigenous groups from the competition for land rights. Combined with

the inability of CONAF to understand this context, this situation eventually broke the participatory process down.

Ethnicity is therefore producing an inclusive territory in one case and an exclusive one in the other case. In San Pedro de Atacama, the Atacameños represent the majority of the local population and seem legitimate against the outsiders (rich tour operators or poor foreign migrants), although as in Alto Bío-Bío, the Pehuenche have competitors – the *colonos* – in their plea to gain local legitimacy over the land. In that case, the narrative of indigeneity appeared as a powerful tool to sustain the Pehuenche claims of reaffirming their historical and cultural ties to their customary territory.

**Table 9-3:** Borders of participation in the Alto Bío-Bío and Los Flamencos national reserves

Borders of participation	Two national nature reserves	
	Alto Bío-Bío	Los Flamencos
‘Old’ borders	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Strong border between the national reserve and the local population</li> <li>• Weak border between the Indigenous communities and the <i>colonos</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Weak border between the national reserve and the local population</li> <li>• Weak border between the Indigenous people and the non-Indigenous stakeholders</li> </ul>
‘New’ borders	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redefined border between the national reserve and the local population</li> <li>• Strong ethnic borders among the local population (Pehuenche versus <i>colonos</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stronger regulated border between the national reserve and the local population</li> <li>• Enhanced and negotiated ethnic border between the Atacameños and the non-Indigenous population</li> </ul>

Despite their divergences, both case studies also illustrate a strong trend regarding the Indigenous empowerment process over protected areas. As we noted in the introduction to this chapter, this process occurs in the context of huge Indigenous mobilisations to reverse the historic dynamics of exclusion, so that protected areas tend to be the centre of global territorial claims against state authorities. In this context, the ability of the Chilean state to address Indigenous territorial claims, albeit to a certain extent, is not exceptional.

In 1998, in reference to the Ralco National Reserve experience (see Figure 9-1), Aagesen was already stressing the need to restructure the management policies in Chile, recognising Indigenous land rights in protected areas located in Indigenous customary territories. Until recently, despite some progress and an opening debate within several protected areas across the country, the implementation of participatory processes remained peripheral to the priorities of CONAF. This weak engagement is undoubtedly linked to and shaped by the refusal of the state to officially encompass its cultural diversity. Nonetheless, as has been stated above, contrasting situations exist at the regional scale in Chile and elsewhere in the world (Héritier 2011).

Haphazard new relations based on the recognition of existing and legitimised ethnic borders tend to shape participatory processes within Chilean protected areas. Moreover, the recent interest of Indigenous communities – especially the Mapuche – in implementing and managing private protected areas within their lands should be considered (Meza 2009; Aylwin and Cuadra 2011). Although not legally recognised in Chile, as it is in Peru for example (Kent 2008), this type of ‘informal’ initiative also contributes to strengthening the control of Indigenous people over their customary territories. Would ethnicity then be able to redefine environmental governance in Chile? Moreover, cross-border international ethnic cooperation – e.g., with the Mapuche people living on both sides of the Chile–Argentina international border – can help to shape relevant and integrative transnational protected areas. Real borders are not necessarily where they are supposed to be.

## Notes

1. Pehuenche is one of the territorial identities belonging to the Mapuche people. They have historically occupied the upper valley of the Bío-Bío River (Molina and Correa 1996), corresponding to the municipalities of Alto Bío-Bío and Lonquimay.
2. Forest Reserves officially became National Reserves with the creation of the Sistema Nacional de Areas Silvestres Protegidas del Estado (SNASPE) in 1984. SNASPE identifies three additional categories of protected areas, such as Natural Monument, National Park and Pristine Area Reserve. ‘National Reserve’ is the sole category allowing the integration of the local population into the management of the natural resources.

## References

- Aagesen, D. 1998. "Indigenous Resource Rights and Conservation of the Monkey-Puzzle Tree (*Araucaria Araucana*, Araucariaceae): A Case Study from Southern Chile." *Economic Botany* 52(2): 146–160.
- Åge Riseth, J. 2007. "An Indigenous Perspective on National Parks and Sámi Reindeer Management in Norway." *Geographical Research* 45(2): 177–185.
- Armitage, D., F. Berkes, and N. Doubleday. 2007. *Adaptive Co-Management: Collaboration, Learning, and Multi-Level Governance*. Vancouver: UBC Press.
- Araya, P., ed. 2002. *Participación de la comunidad en la gestión del Sistema Nacional de Areas Silvestres Protegidas del Estado, Santiago de Chile, Col. Marco de Acción n° 370*. Santiago de Chile: Gobierno de Chile, Corporación Nacional Forestal.
- Avendaño, S. and A. Maillet. 2009. "Zones de Développement Indigène au Chili: Étude sur un Dispositif de Participation Ambigu." In *Premières Journées Doctorales du GIS Démocratie et Participation (27–28 Novembre 2009)*, *Participation du Public, Décision, Démocratie Participative*, Lyon. Accessed November 6, 2013. <http://participation-et-democratie.fr/fr/system/files/41Avendano%20Maillet.pdf>.
- Aylwin, J., and X. Cuadra. 2011. *Los Desafíos de la Conservación en los Territorios Indígenas en Chile*. Temuco: Observatorio de los Derechos de los Pueblos Indígenas.
- Boccaro, G. 2010. "Cet Obscur Objet du Désir Multiculturel (III): Ethnogenèse, Ethnisation et Ethnification", *Nuevo Mundo Mundos Nuevos, Materiales de seminarios 2010*. Accessed November 6, 2013. <http://nuevomundo.revues.org/59984>.
- Borrini-Feyerabend, G., M.T., Farvar, J.C. Nguingiri, and V.A. Ndangang. 2000. *La Gestion Participative des Ressources Naturelles : Organisation, Négociation et Apprentissage par L'action*. Heidelberg: GTZ.
- Borrini-Feyerabend, G. 1997. *Gestion Participative des aires Protégées: L'adaptation au Contexte*. Gland: IUCN.
- Bustos Cortés, A. 2005. "Hacia un Turismo Intercultural: El Caso Atacameño." *Revista LIDER* 10(13): 133–150.
- Corporación Nacional Forestal (CONAF). 1997. *Primer Congreso Latinoamericano de Parques Nacionales y otras Areas Protegidas, Informe Chileno, Santiago de Chile*. Santiago de Chile: Gobierno de Chile, Corporación Nacional Forestal.
- Conklin, B., and L. Graham. 1995. "The Shifting Middle Ground: Amazonian Indians and Eco-Politics." *American Anthropologist* 97(4): 695–710.
- Contreras, J. 2002, "Norte de Chile: conservación de humedales altoandinos para un desarrollo productivo sustentable", *Revista Ambiente y Desarrollo* 18(2–4): 125–131.

- Coombes, B., J.T. Johnson, and R. Howitt. 2012. "Indigenous Geographies I: Mere Resource Conflicts? The Complexities in Indigenous Land and Environmental Claims." *Progress in Human Geography* 36(6): 810–821.
- Coombes, B., N. Gombay, J.T. Johnson, and W. Shaw. 2011. "The Challenges of and from Indigenous Geographies." In *The Companion to Social Geography*, edited by Del Casino, V.J., M. Thomas, P. Cloke, and R. Panelli. Oxford: Blackwell.
- Cordell, J. 1993. "Who Owns the Land? Indigenous Involvement in Australian Protected Areas." In *Indigenous Peoples and Protected Areas: The Law of Mother Earth*, edited by Kemf, E., 104–113. London: Earthscan.
- Dumoulin-Kervran, D. 2005. "Les Politiques de Conservation de la Nature en Amérique Latine : Au coeur de L'internationalisation et de la Convergence des Ordres Politiques." *Revista de la CEPAL* Numéro Spécial: 71–85.
- Fay, D. 2008. *The Rights and Wrongs of Land Restitution: 'Restoring What Was Ours'*. New York: Taylor & Francis.
- García, M. 2011. "Protected Areas and Indigenous Peoples in Chile." Masters Dissertation, Concordia University.
- González, H. 1986. "Propiedad Comunitaria o Individual. Las Leyes Indígenas y el Pueblo Mapuche." *Nütram* 2(3): 7–13.
- Gundermann, H. 2003. "Sociedades Indígenas, Municipio y Etnicidad: La Transformación de los Espacios Políticos Locales Andinos en Chile." *Estudios Atacameños* 25: 55–77.
- Guyot, S. 2011a, "The Instrumentalization of Participatory Management in Protected Areas: The ethnicization of participation in the Kolla-Atacameña Region of the Central Andes of Argentina and Chile." *Journal of Latin American Geography* 10(2): 9–39.
- Guyot, S. 2011b. "The Eco-frontier Paradigm: Rethinking the Links between Space, Nature and Politics." *Geopolitics* 16(3): 675–706.
- Héritier, S. 2011. "Approches et Gestion Participatives, Affichage et Réalités. Réflexions Autour des Espaces Protégés du Canada, d'Australie et de Nouvelle-Zélande." *Bulletin de l'Association des Géographes Français* 4: 444–458.
- Kent, M. 2008. "The Making of Customary Territories: Social Change at the Intersection of State and Indigenous Territorial Politics on Lake Titicaca, Peru." *Journal of Latin American and Caribbean Anthropology* 13(2): 283–310.
- Martin, T. 2006. "Co-management of a National Park: The Wapusk National Park's Experience." *Etudes Canadiennes/Canadian Studies* 32(61): 139–148.
- Martínez Neira, C. 2009. "Comunidades y Redes de Participación Mapuche en el Siglo XX, Nuevos Actores Étnicos, doble Contingencia y Esfera Pública." In *Las Disputas por la Etnicidad en América Latina: Movilizaciones Indígenas en Chiapas y Araucanía*, edited by Martínez, C., and M. Estrada, 135–154. Santiago de Chile: Catalonia.



- Merlan, F. 2009. "Indigeneity: Global and Local." *Current Anthropology* 50(3): 303–333.
- Meza, L. 2009. "Mapuche Struggles for Land and the Role of Private Protected Areas in Chile." *Journal of Latin American Geography* 8(1): 149–163.
- Miniconi, R., and S. Guyot. 2010. "Conflicts and Cooperation in the Mountainous Mapuche Territory (Argentina): The Case of the Nahuel Huapi National Park." *Journal of Alpine Research* 98(1): 123–140.
- Molina, R., and M. Correa. 1996. *Territorio y Comunidades Pehuenches del Alto Bio-Bio*. Santiago de Chile: Corporación Nacional de Desarrollo Indígena.
- Morales Morgado, H. 2006. "Turismo Comunitario: Una Nueva Alternativa de Desarrollo Indígena." *Revista de Antropología Iberoamericana* 1(2): 249–264.
- Nahuel, H. 2008. *Foro de Pueblos Indígenas, Comunidades Campesinas y Afrodescendientes*. Buenos Aires: Secretaría de Ambiente y Desarrollo Sustentable de la Nación.
- Oltremari, J., and G. Jackson. 2006. "Conflicts, Perceptions, and Expectations of Indigenous Communities Associated with Natural Areas in Chile." *Natural Areas Journal* 26(2): 215–220.
- Otero, A. 1997. "Gestión estratégica de las Áreas Silvestres Protegidas en América Latina." *Ambiente y Desarrollo* 13(4): 56–63.
- Pastor-Barrué, M. (ed). 2004. *Forêts et Développement Durable au Chili : Indianité Mapuche et Mondialisation*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail.
- Sarrazin, J.-P. 2006. "Idées globalisées et constructions locales. L'image valorisée de l'indianité dans la Colombie contemporaine", *Autrepart* 38(2): 155–172.
- Sepúlveda, B. 2012a. "Gestión Participativa en Territorios Autochtonos: Disputes Autour d'une aire Protégée dans les Andes Chiliennes." *Cahiers de géographie du Québec* 56(159): 621–639.
- Sepúlveda, B. 2012b. "Pentecôtisme et Recompositions Territoriales Autochtonos dans le Chili Central. Le cas des Communautés Pehuenches de Lonquimay." *Territoire en Mouvement* 13: 84–101.
- Ulloa, A. 2007. "Articulación de los Pueblos Indígenas en Colombia con los Discursos Ambientales, Locales, Nacionales y Globales." In *Formaciones de Indianidad: Articulaciones Raciales, Mestizaje y Nación en América Latina*, edited by De La Cadena, M., 279–317. Popayán: Envión Editores.
- Valenzuela, I., and J.P. Contreras. 2000. *Conservación y Desarrollo Indígena: Hacia una Vinculación Positiva en Áreas Silvestres Protegidas*. Antofagasta: Ministerio de Agricultura, Corporación Nacional Forestal.
- Verdeaux, F., and B. Roussel. 2006. "Y a-t-il un Autochtone dans l'Avion? Des Ethnies Locales à l'Autochtonie Globale en Passant par la Gestion durable de la Biodiversité." *Autrepart* 38(2): 15–37.

Zapata, C. 2003. "Atacameños y Aymaras. El desafío de la Verdad Histórica", *Nuevo Mundo Mundos Nuevos, Débats 2003*. Accessed November 6, 2013. <http://nuevomundo.revues.org/762>.



---

« *Our rural sense of place* »

## **Rurality and Strategies of Self-Segregation in the Cape Peninsula (South Africa)**

**Sylvain Guyot**, Geography Lecturer

**Julien Dellier**, Geography Lecturer

**Antony Caillot**, Geographer

### **Introduction**

This article concerns the local use of so-called rurality as political ways of self-segregation in the socially and racially very segmented Cape Peninsula, which is today incorporated into the vast metropolitan Cape Town area. Self-segregation concerns white people who choose to defend their “sense of place” by avoiding contact with those who are not part of it (depending on social and cultural criteria; concerning France, see Charmes, 2011 and Pinçon, Pinçon-Charlot, 2003; for the USA, see Chevalier, Carballo, 2004 and for South Africa see Pape, 2003). The South African context for the application of this notion is very specific, and implies a form of perpetuation of past legacies of socio-racial units dating from the apartheid era, without this being either totally admitted or fully assumed by the residents concerned. As such, the “right to the village”, which is incarnated in the Cape Peninsula by defending a rural living environment, serves as the main instrument in defending this “historical” self-segregation.

Rurality does not exist in itself: it is a social construction that, in the South African context, turns out to be very complex. Indeed, South African rurality is often associated with very different representations of rural life depending on the population groups concerned (Briedenhann, Wickens, 2004), and on their reference to a shared past, considered as a patrimonial golden age. It covers a wide diversity of socioeconomic and landscape situations, and is perceived differently depending on

cultural membership. For white people, African<sup>1</sup> rurality is often pejoratively associated with the former Bantustans which combine poverty and isolation. This perception explains why they despise "Eastern Cape migrants" (i.e. Xhosas from the former Bantustans of Transkei and Ciskei). On the other hand, "true" rurality, i.e. not "African" but associated with the notion of "countryside", is connoted positively by white people and defines a privileged lifestyle, based on environmental and landscape amenities, as testified to by the existence of "country clubs". *[Rurality] has a character quite the opposite of most of our usual lifestyles – unrushed, uncluttered, traditional, unspoilt landscape and usually quiet*" (Briedenhann, Wickens, 2004, p.194). White rurality increasingly tends to include white Afrikaans-speaking farmers who, for a long time, were pejoratively considered by white English-speaking South Africans as rustic peasants (or *boers*) confined to agricultural production in the South African rural space.

This racialised dualism of rurality refers to the unequal distribution of agricultural lands to the benefit of the Whites under apartheid (Vircoulon, 2003), and to the post-apartheid re-legitimation of a "country", "village" and "community" lifestyle outside the large metropolises. Some white South Africans seek to get out of their minority urban condition by claiming the "right to the village", with a view to claiming new forms of hegemony in existing areas reinvested with "village" and "country" values. The claims and practices of residents' associations bring out attributes offering a "rural" and "village" feel, in both literal and figurative senses. What are these attributes, and why do these associations consider that they have a rural feel?

The "right to the village" is expressed in a lifestyle which, in the face of the dominant metropolitan population groups, comes up as segregating. An illustration of this is found in St Lucia, in the KwaZulu-Natal Province (Guyot, 2006-a), Hogsback in the mountains of the Eastern Cape Province (Guyot, Amilhat-Szary, 2010) or still, as an

---

<sup>1</sup> Naming "racial" groups in South Africa is a terminological as well as a political issue. The classification established by apartheid included "Whites" (South Africans of European origin, including Afrikaners and English-speaking South Africans), "Indians" (South Africans of Indian origin), "Africans" (South Africans of African origin) and "Coloured" (a heterogeneous group including people of mixed ancestry and all those who did not fit in the former categories). This classification was at the basis of identities and remain used for the census, the reason why researchers continue to use it while condemning it.

even more extreme case of “village” ethnic withdrawal, Orania in the Northern Cape Province (Rogerson, 2006). While the example of the Cape Peninsula is closer to experiences guided by the renewal of pseudo “village” authenticity, it also differs from these through the peri-urban or even peri-metropolitan nature of the areas concerned. The situation in the Cape Peninsula challenges the paradoxical interpretation of the “right to the village”, removed from the emancipating perspectives of Lefebvre’s “right to the city”. The “right to the village” is not being mobilised at the service of the working class, but at the service of elites; it is not used to widen access to space, but to restrict it; and it is not a tool for power sharing but, on the contrary, implies the capture of local decisions. In the context of the Cape Peninsula, rurality and urban sprawl result in a conflict of representations between several forms of intensive house building in the outlying suburbs, for non-white and poor people versus white and well-off people, which invariably refers back to the legacies of apartheid urban policies (Future Cape Town, 2013). The “right to the village” of the ones (i.e. the well-off Whites) is opposed to the “right to the city” of the others (Miraftab, 2007 and de Bruijn, 2010). While the spatial justice process implies the acquisition of specific rights (Gervais-Lambony, 2013), it also needs to include a whole reflection on issues of legitimacy and legality of access to space. As such, the rurality being defended by a minority, seems to go against an “urbanity” which is still little accessible for a majority that lives in town, and that does not benefit from its advantages for all that.

Rurality is defined by its Cape Peninsula promoters as a specific lifestyle based on self-segregation (Charmes, 2011; Pape, 2003), in a rural atmosphere and a protected landscape that can potentially be the subject of heritagisation (Belaidi, 2011; Guyot *et al.*, 2014). It also entails a strong territorial identity of self-segregation summarised by most of the residents concerned as “*our rural sense of place*”.

Following Tuan (1977, 1990), Xu (1995) defines the ‘*sense of place*’ as a sense of belonging to a place invested by a strong landscape identity, expressed by a combination of toponymic criteria, personal or historical accounts, original life experiences or even a spiritual dimension. In the context of the Cape Peninsula, this

expression indicates an exclusive sense of belonging to a former rural space, and at the same time the uniqueness of that very space in relation to landscape, architectural (Manning, 2004) and cultural criteria. Victor and Fryer question the issue of post-apartheid architecture in South Africa and, following Lipman (1993), wonder about the current bases for its identity. *“Whose memories do [our] buildings stir, whose nostalgias do they gratify, whose cultural roots are being acknowledged? By refusing these questions, we negate the active role required of us in rebuilding our nation. Instead of creating we ‘erase local senses of place’; we remain stuck, fixed in our dislocation to a place that is ‘never at home’, ‘forever elsewhere’”* (Victor, Fryer, 2008). As a result, the substance of the *‘sense of place’* idealised by the residents concerned, is clearly being questioned in the context of South African identities permanently in search of re-legitimation, and for which the issue of nostalgia felt for a place is capital (Gervais-Lambony, 2012), especially in the face of the supposed national political will to see Europeanism eliminated in South Africa, as happened in the 2000s with then President Thabo Mbeki’s promotion of African Renaissance, particularly as regards toponymy (Giraut *et al.* 2008). Ballard and Jones (2011, p.132) in particular speak about the importance of references made to *“the rural aristocratic romance of preindustrial Europe, as well as Nature”* in the development projects of the new enclosed residential complexes in the Durban area.

*‘Our rural sense of place’* is used as an argument in defending and conserving a territory that seems threatened by undesirable – i.e. poor and non-white – urbanisation, whether through the development of existing suburbs or low cost housing development projects, and by its integration – highly contested since 1995 – into a large metropolitan area (Cameron, 2005). Indeed, while the entire population of Cape Town increased by 46% between 1996 and 2011, during the same period the African population increased by almost three times more, i.e. 124%<sup>2</sup>. From a socioeconomic point of view, while 47 % of Cape Town’s households, in 2011, earned

---

<sup>2</sup> Over the 1996-2011 period, the coloured population increased by 28 % and the white by 7,8 %.

very modest monthly incomes of less than R3 200 (around €290 in 2011), this was the case for 69 % of “Africans”<sup>3</sup> (see Map n°1).

Our methodology consisted of bibliographic work as well as field work carried out in March 2013 and April 2014 for the UNPEC project in the Cape Peninsula. Thirty-five people were interviewed. A systematic electronic survey with residents’ associations was carried out, and a spatial database was built. Field and written interviews were carried out essentially with the representatives of residents’ associations, metropolitan ward councillors, civil servants and National Park representatives. Cartographic databases (on a cadastral scale) relied in particular on the interpretation of photos complemented by verifications carried out on site by the authors. The surveys focused on the formerly rural areas of Constantia, Hout Bay, Noordhoek, Kommetjie and Scarborough–Red Hill.

Interviewed residents covered two categories: “former” and “new” residents. “Former” or “historical” residents live in the Peninsula since the apartheid era or even before that for older residents. Most are retired or close to retirement and have at their disposal an important social and economic capital; they include followers of the “cultural” landscape heritage (cultural rurality in Constantia and Hout Bay) and conservationists (“naturalised” rurality in Noordhoek and Scarborough-Red Hill). “New” residents are more diversified and include the neo-rich who are attracted by the safety of landscaped gated communities, and “alternative” people who seek to develop – often with the family – socio-cultural and environmental integration projects, while defending the *sense of place*. Most non-retired residents work in Cape Town as professionals or as consultants by teleworking.

This article analyses the different identity and territorial strategies enabling residents to keep their territorial exclusivity, living environment, and their influence on local political decisions. They have come together into various residents’ associations since the beginning of the 1990s. The heritagisation of rurality, through “village” toponymic and architectural referents, but also through the agricultural component, has been invoked by these associations in defending their right to a certain quality of

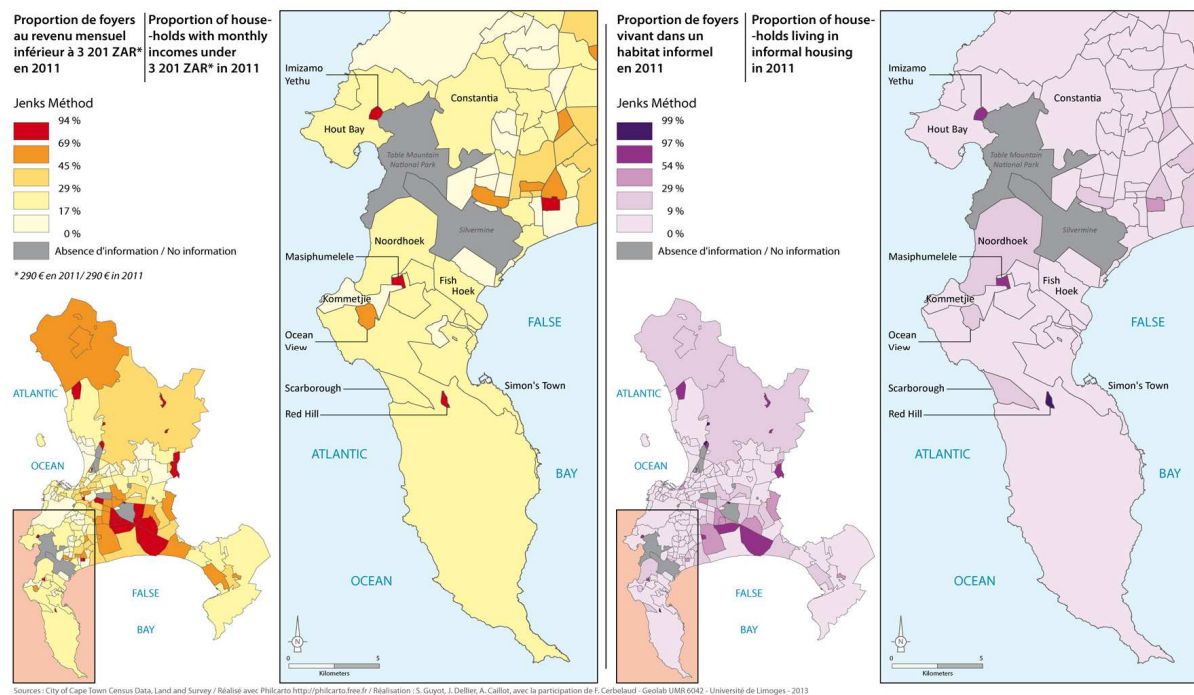
---

<sup>3</sup> In 2011, 40,8 % of Coloured households and 15,3 % of white households had incomes less than or equal to ZAR3 200,00.



life and land privileges. Therefore what is the new rural geography of the Cape Peninsula advocated by these residents' associations (legacies, current forms and uses of rurality)? In which way does rurality function as a new metropolitan territorial marker?

**Map n°1: Socioeconomic Disparities in the Cape Peninsula: Percentage of Households with the Lowest Incomes and Informal Housing**

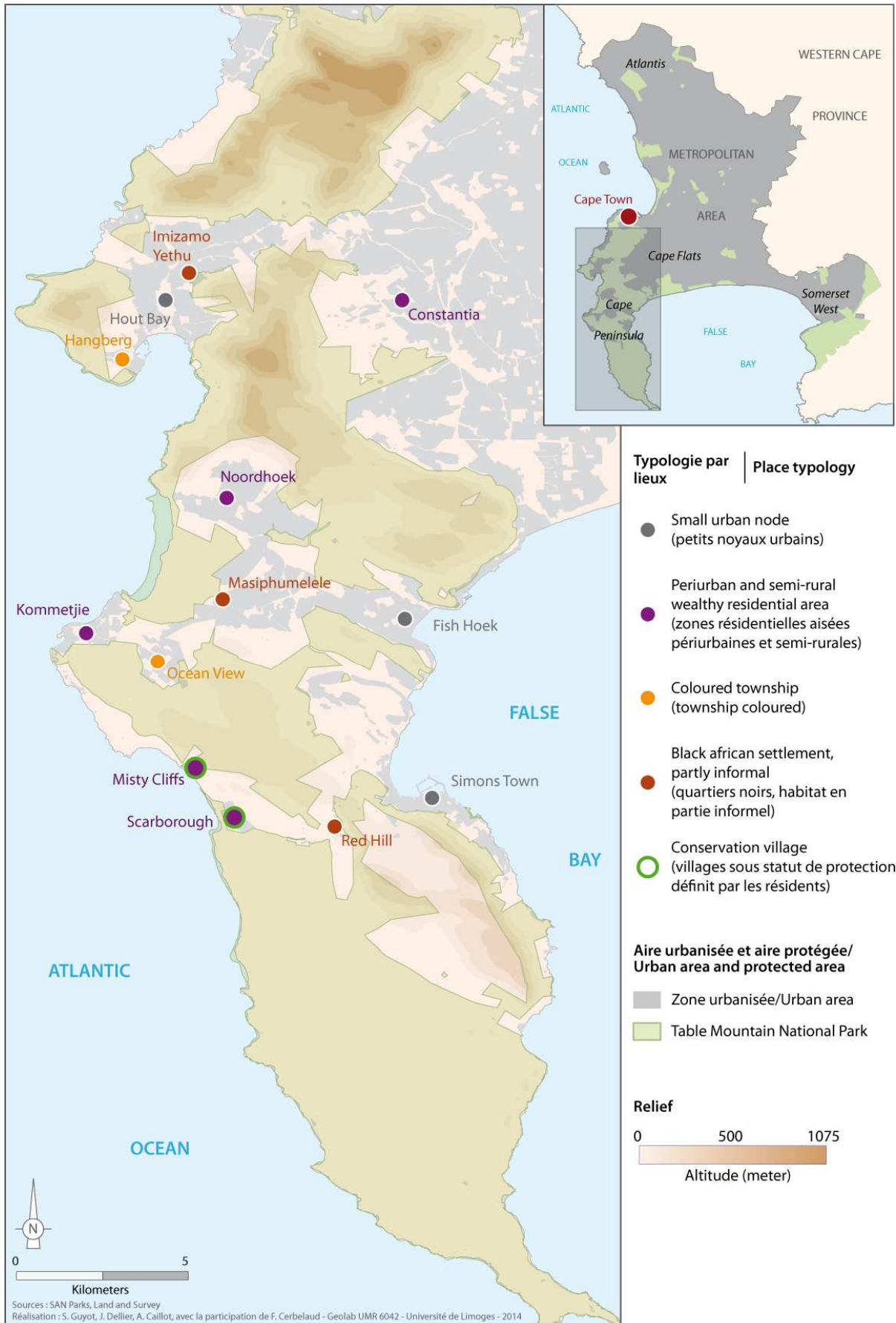


### 1/ New Rural Geography of the Cape Peninsula

In South Africa, the Cape Peninsula was the first territory to be colonised by the Whites in the 17<sup>th</sup> century. Cape Town, one of today's three major metropolises in the country, was developed in the North. To date, the centre and south of the Peninsula are still not strictly part of the urban continuum and, rather, constitute a peri-metropolitan area, often taking on a semi-rural aspect. This area (Map n°2) is made up of small urban nodes (Hout Bay, Fish Hoek, Simons Town), a periurban and semi-rural residential area (Noordhoek and Scarborough) which is sometimes agricultural (the vineyards of Constantia), punctuated by two Coloured townships (Hangberg and

Ocean View) and several partly informal African settlements (Imizamo Yethu, Masiphumelele and Red Hill).

**Map n°2: Typology of Residential Spaces in the Cape Peninsula**



### **1.1. Legacies of the Peninsula: The Urban Sprawl-Rurality Debate**

Conservation in the Cape Peninsula and the nearby existence of a multimillionaire metropolis, partly explain the current tension found between the desire to limit certain forms of urbanisation, and the desire to ensure the settlement of disadvantaged non-white populations. The attractiveness of the Peninsula makes urbanisation “from the top” inescapable. However, although real estate prices make the arrival of disadvantaged populations more complicated, land invasion as seen in Imizamo Yethu (Hout Bay) or Masiphumelele (Kommetjie), are still a risk. The issue of urban sprawl then comes to mind, whether as a promoting or repellent factor of rurality, depending on how populations perceive it. Whereas the notion of urban sprawl was a criticised aspect of the white suburban development of the apartheid city, it was used by all interviewed representatives of residents’ associations, to designate the danger which the arrival of Eastern Cape African populations represents for the Peninsula. The same dual meaning also applies to the notion of rurality that goes from a pejorative meaning, designating the African lifestyle in the Bantustans, to a new metropolitan pseudo-country ideal with a tinge of Europeanness. The status of rural administration territory of the Peninsula during apartheid (see DIVCO further on) and the fact that African populations were forbidden to reside there, partly explain this shift in perspective.

Indeed, under apartheid, the Cape Peninsula, which was an archetype of racial division policies, was almost exclusively reserved for white populations under the Group Areas Act (1950). As such, Africans were forbidden to reside on the Peninsula, particularly those from Luyolo (near Simons Town) who had been evicted in 1965 (Guyot *et al.*, 2014). As to the Coloured, they were moved to the two townships of Hangberg and Ocean View which were built in 1968, thereby dispossessing dozens of families from their “country” lifestyle in farms located in the Peninsula’s countryside (Haysom, 2007; Trotter, 2002; Heiss, 2001). This denial of Coloured rurality led the Whites to control all the rural areas on the Peninsula during the 1970s. The ranges of Table Mountain and the Peninsula, and the jagged coastline serve as decor to a

mosaic of wine-growing, pastoral and residential rural areas owned by wealthy white owners.

Most of the Peninsula's territory was administered by the Divisional Council (DIVCO) created in 1855, and by the Regional Service Council (RSC) from 1985 to 1995, both being rural administrative authorities under apartheid. Within the Peninsula territory of the DIVCO, several rural localities, similar to villages made up of scattered houses, also have their own local councils: Llandudno, Hout Bay, Constantia, Noordhoek, Kommetjie and Scarborough. This implies that residents are strongly linked to their local organisation. As early as the end of apartheid, the Peninsula was progressively integrated into the Cape Town metropolitan authority. In reaction, residents created several tax payers' associations (see Table n°1).

A new post-apartheid urbanisation front then saw the arrival of mainly African populations (Xhosas and foreigners) on the Peninsula. The fact that African domestic workers had to reside on site due to difficulties encountered when travelling between Cape Town, the Cape Flats<sup>4</sup> and the rest of the Peninsula, became a necessity. While this new form of urbanisation caught up with former spatial inequalities, the conditions of its development between informality, sanitary challenges and the perpetuation of underpaid labour turned it into a stopgap instead.

The first arrivals on the Masiphumelele site (Map n°3) began in the 1980s. *"In the early 1980s a group of 400-500 people started the informal settlement in the area where the Longbeach Mall is located, close to where Masiphumelele is today. They came from Khayalitsha, Nyanga and Langa townships, more than 30 km away. At first there were no facilities – no streets, water or toilets<sup>5</sup>."* Part of this housing became formalised in the early 1990s, thanks to the action of charity organisations. The same process was to take place at the same time in Imizamo Yethu on the slopes of Hout Bay.

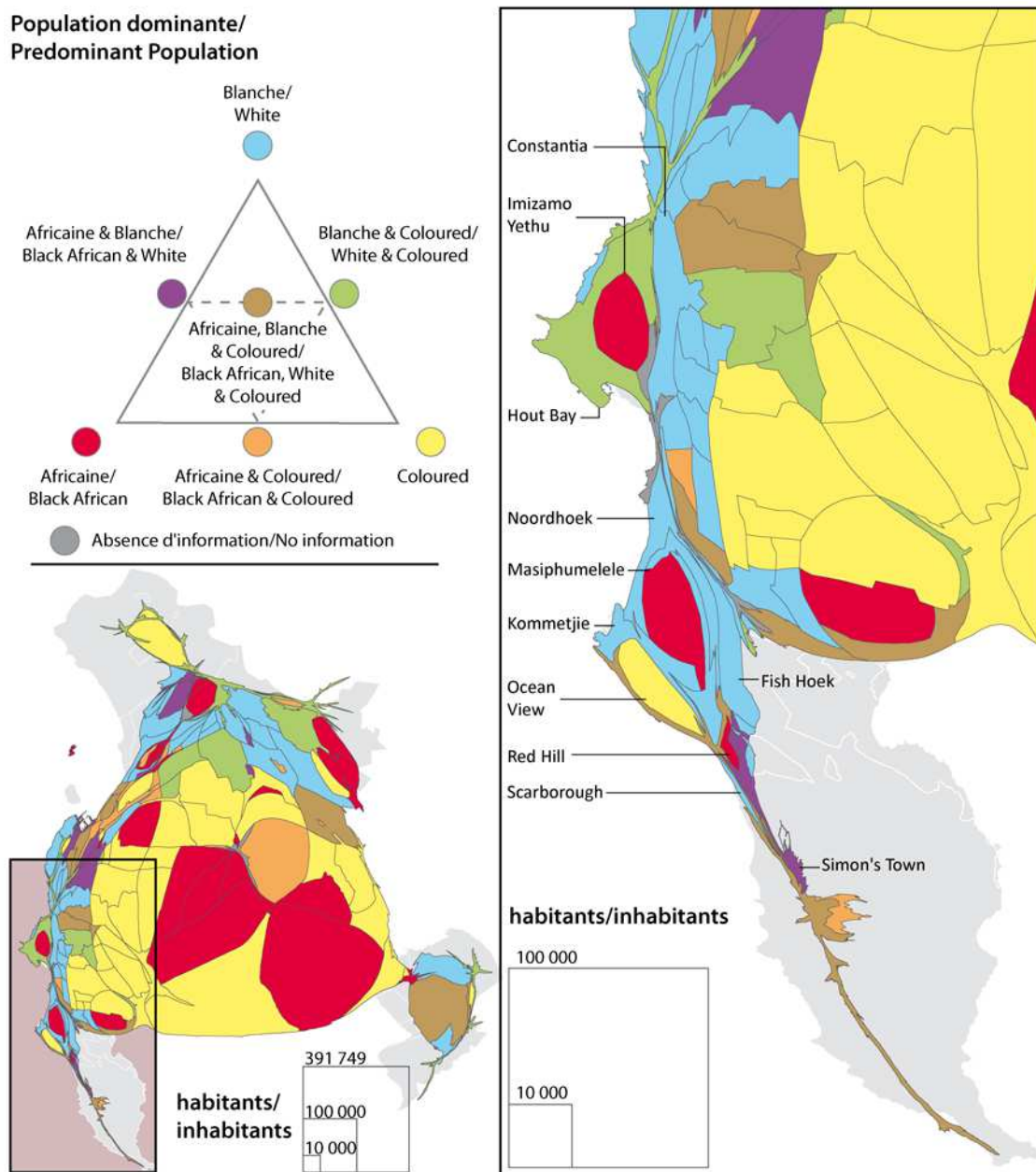
---

<sup>4</sup> The Cape Flats, stretching on the coastal plain in the South-East of Cape Town, were used by the apartheid regime as a settlement zone for non-white populations and today remain marked by this legacy, with many informal extensions having developed around the townships planned during apartheid.

<sup>5</sup><http://www.scenicssouth.co.za/civic-community/our-communities/masiphumelele>, visited on 30/05/2013.

The way Imizamo Yethu and Masiphumelele grew over the years drastically changed the demographic balance between Whites, Coloured and Africans on the Peninsula. While the 1996 census accounted for 14 000 Blacks, that of 2011 accounted for 50 000 (see Map n°3). Many former white residents are concerned by this new urban crowding, and are using a renewal of “their” inherited rurality as a possible shield.

**Map n°3: Anamorphic Map of the Cape Peninsula Population by Suburb in 2011.**

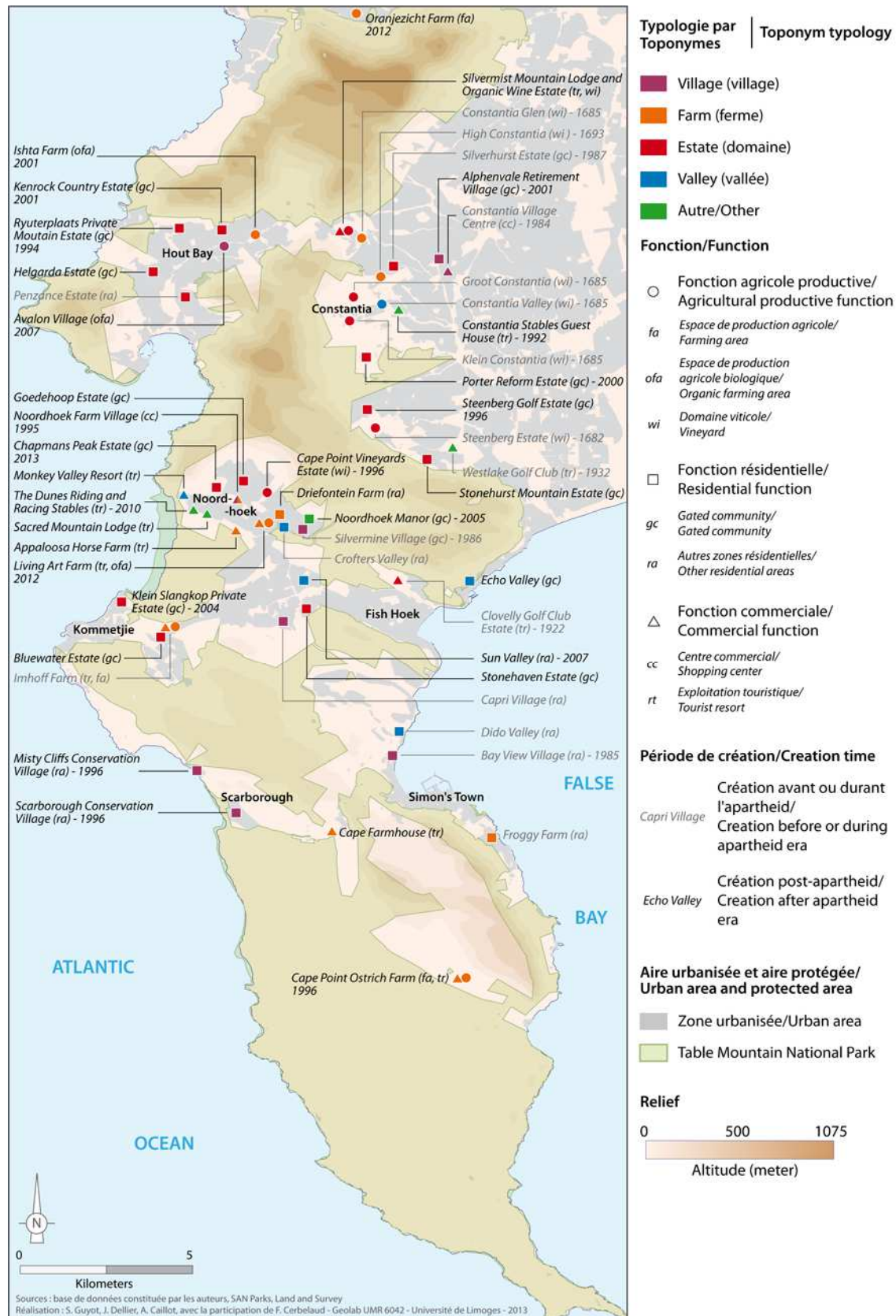


Sources : City of Cape Town Census Data, Land and Survey  
 Réalisation : S. Guyot, J. Dellier, A. Caillot, avec la participation de F. Cerbelaud - Geolab UMR 6042 - Université de Limoges - 2013

## **1.2. Spatio-Temporal Dynamics of the New Peninsula Rurality**

Map n°4 shows the diachronic location of all rural-sounding toponyms currently used in the Peninsula. Villages, farms, estates and valleys are the main terms used in this case. These toponyms relate to white rural South African geography, and can be found in the heart of agricultural regions producing fruit or wine in the mountain areas of the Western Cape Province (Franshoek, Paarl, Ceres and Montagu). They refer to history, buildings, landscapes and nature. The Peninsula area being characterised by more than fifty of these toponyms, shows that those concerned feel strongly about identifying with rurality, such actors being residents, contractors, farmers, elected representatives, etc. One third of these denominations were given during the colonial or apartheid era, and the rest thereafter (authors' survey, see Map n°4). As such, the Peninsula represents an area where rurality comes up as a contemporary construction, by using many historical legacies as legitimization factors.

### Map n°4: The Use of Rural Toponyms in the Cape Peninsula





Before apartheid, "estate" was the most used term in denominations to designate wine estates. After apartheid, the most used term was "gated community" which is organised in much the same way as residential estates, by referring to the rural or natural heritage of the Peninsula, based on Cape Dutch architecture or indigenous flora (e.g. Kenrock Country Estate in Hout Bay). Then comes the term "farm" which suggests a shift from the agricultural function (e.g. Ishta Farm) to the commercial function (e.g. Imhoff Farm, see photo n°1), and serves as a vector of tourist marketing on the Peninsula (Cape Farmhouse). Although the term "village" is only used a dozen times, it can designate potentially significant residential operations (e.g. Silvermine Village in Noordhoek). Sometimes it designates shopping centre (e.g. Constantia and Noordhoek) and sometimes actual villages (e.g. Misty Cliffs and Scarborough). The other terms cover a greater diversity of situations: valleys, stables, etc.

**Photo n°1: Imhoff Farm, using productive function as alibi for an all-out commercial development: restaurant, craft, camel rides and theme parks.**

**(Photos by the authors, 2013)**



Constantia appears as the historical heart of this rurality. Most toponyms dating from the colonial period are found in that area, with the term "estate" dominating and characterising mainly old wine farms. The residents of Constantia play on the so-called authenticity of their rurality. Noordhoek, on the other hand, is the very archetype of the rural resurgence process. This is where we find the most post-apartheid rural denominations covering the entire typological range under study (villages, estates, farms). This is well represented by the Noordhoek Farm Village which comes up as the commercial and tourist centre of the area. Interestingly, the

Lonely Planet guide described it as a “false village” (sic)<sup>6</sup>. Noordhoek Farm Village, which was built in 1995, borrows many of the codes of Cape Dutch architecture (ornately rounded gables, whitewashed walls) while adapting others (corrugated iron instead of thatched roofs and artificial lawns) (Photo n°2). In Noordhoek, rurality is used as an argument to maintain property prices high, linked to an unequalled quality of life in the Peninsula, thanks to existing natural amenities. Hout Bay also includes many post-apartheid rural denominations which are definitely specialised in the residential function, with the use of the term “estate” dominating to designate “gated communities”, and which sometimes borrow other words evoking the surrounding landscape (Ryuterplaats Private Mountain Estate). Kommetjie and the southern section of the Peninsula in particular, cover a greater diversity of chronological, toponymic and functional situations. Beyond toponymic terminology, the quest for rurality, between pseudo authenticity and artificiality, takes on additional forms going from landscape representations to architectural archetypes.

**Photo n°2: Cape Dutch-inspired architecture and artificial lawns in Noordhoek Farm Village. (Photos by the authors, 2013)**



<sup>6</sup><http://www.lonelyplanet.com/south-africa/cape-town/restaurants/deli/noordhoek-village-farmstall>, visited on 13/11/2013.

### 1.3. Building Neo-Rurality

The rural identity of the Cape Peninsula relies on the persistence of productive agricultural spaces (Caillot, 2013), although practices and productions have experienced deep changes since the end of apartheid. Except for the wine estates of Constantia, which take advantage of their historical reputation, the majority of the other estates appeared after 1995. As for the rest, certain cattle breeding farms have disappeared and been replaced with residential developments or niche productions (organic market gardening, ostrich farms etc.): Cape Point Vineyards created in 1996, Avalon Village in 2007 or, still, Living Art Farm in 2012 (Map n°4). Or they adapted by significantly diversifying their activity in the image of Imhoff Farm (see Photo n°1). These changes, in addition to ensuring a renewal of activities and agricultural landscapes on the Peninsula, contribute to the image of rurality as quality of life (local productions of quality: wine and organic vegetables).

In parallel and on the whole, the development of residential areas, “gated communities” in particular since the end of apartheid, tourist accommodations and various leisure activities (golf and horse riding), exemplifies a shared architectural and landscape archetype. Borrowing from Cape Dutch architecture<sup>7</sup> and resorting to endemic plants contribute to conveying aesthetics associated with large colonial estates, as well as a sentiment of landscape uniqueness and authenticity (Manning, 2004; Victor, Fryer, 2008; Ballard, Jones, 2011). In this regard, the “gated community” of Ruyteplaats Estate, in upper Hout Bay, benefits from its own nursery of indigenous plants, and offers residents complete immersion in a real botanical garden, keeping however a few exotic species such as pine trees, for that Mediterranean feel (photo n°3). “Neo-rurality”, which is caricatured in the case of Noordhoek Farm Village, with its artificial lawns (photo n°2), is used to create a “village” identity directly in contrast with the metropolis.

---

<sup>7</sup> The Cape Dutch architectural style is typical of the Cape Colony in the 17<sup>th</sup> century, the canons of this style relying on the use of ornately rounded gables, whitewashed walls and thatched roofs.

**Photo n°3: Alleys in Ruyteplaats Estate in upper Hout Bay, between upmarket residential area and botanical garden. (Photos by the authors, 2013)**



Concerning landscapes, the latest residential or tourist developments took place outside these villages, on sites with quality panoramas. This is the case of the Monkey Valley Resort which is overlooking Noordhoek beach, where thatch roofs dominate the residential fabric in the west (photo n°4). Paradoxically, by keeping on trying to become different, particularly by looking for sites with the most attractive panoramas rather than to blend in, these new developments tend to jeopardise the authenticity sought after initially.

**Photo n°4: Views from Chapman's Peak Road: the loose residential fabric of Noordhoek (left) and the Monkey Valley Resort in front of Noordhoek beach (right). (Photos by the authors, 2013)**



Other representations, mixing rurality and the context of the Peninsula, are also called upon by residents. In the case in point, an “end of the earth” image has been developed, favoured by geographic location and reinforced by the relative isolation offered by the reliefs of the Peninsula. Presenting a confined area as being wild and protected, legitimates segregation as organised by residents in order to avoid any form of urbanisation. The fact that Scarborough and Misty Cliffs claim the – non-official – status of Conservation Village, illustrates this (photo n°5).

---

**Photo n°5: Misty Cliffs, village at the end of the earth or holiday resort for rich Capetonians ? (Photos by the authors, 2013)**



## **2/ Rurality: New Metropolitan Territorial Marker?**

In the Cape Peninsula, each locality has one or several residents' associations taking part as pressure groups in local participative governance, whether during public consultations organised during the constitution of planning documents (City of Cape Town (a), 2011), or within the framework of more specific and localised – or even NIMBYst – claims. The minutes of public consultations concerning the Southern District Plan of 2011 (City of Cape Town (b), 2011), are very instructive in this regard. Residents' associations are indeed very much represented in the volume allotted to comments. They elaborate an important argument at the level of the environmental impacts of urbanisation, as well as about the supervision of future urbanisation projects. More specifically, these associations intend to show the existence of a Peninsula-specific identity distinct from that of Cape Town, which should be defended in the face of ongoing metropolisation. Some elements are thus commonly mobilised such as architectural coherence around the Cape Dutch model, low urbanisation density, the presence of productive agricultural areas and a lifestyle perceived as being a village-like and quality lifestyle due to the many natural amenities.

Residents view the Peninsula's integration into the metropolitan organisation as a potential risk. The fact that all these associations, except for that of Kommetjie, have been created recently says a lot in this regard, and vis-à-vis the post-apartheid restructuring of the Peninsula's administrative divisions (Table n°1). The refusal of residents to see their territory taken over by actors outside of the Peninsula is not directed at the metropolitan authorities in particular; some residents' associations are also refusing to accept the fact that SANParks is showing an interest in protecting the natural heritage and in managing invasive plants.

At the town-planning level, these associations share the same alarmist vision concerning the Peninsula's rampant urbanisation. Rapid land consumption and the progressive transformation of the Peninsula's towns into Cape Town suburbs, mainly due to the settlement of well-off populations, are fought against by these associations: the interventions of residents' associations recorded during the meetings on the Southern District Plan (City of Cape Town (b), 2011), show that this opposition concerns two distinct logics of defence, as illustrated by the examples of Constantia and Noordhoek.

**Table n°1: Defence of rurality in the Peninsula by residents' associations**  
(source: local association survey)

<b>Name of association</b>	<b>Territory concerned and date of creation</b>	<b>Claimed objectives</b>	<b>Problems for the future of the Peninsula</b>	<b>Opinion on metropolitan Cape Town</b>
<b>Noordhoek Conservancy</b>	Noordhoek 2004	Local governance and protection of rurality	Congested roads	Mixed opinions, but the Peninsula lost a lot by being integrated into a vaster metropolitan structure.
<b>Hout Bay &amp;</b>	Hout Bay &	Local	Informal	The scale of the



<b>Llandudno Heritage Trust &amp; Hout Bay and Llandudno Environmental Conservation Group</b>	Llandudno 1996	governance and protection of natural and cultural heritage	housing, unemployment, crime and transport issues	metropolitan structure is not right. Argues for a municipality that would only include the Peninsula (the territory of the former DIVCO, NDLA).
<b>Kommetjie Residents and Ratepayers Association</b>	Kommetjie 1940	Local governance	Urbanisation	A more restricted level of governance would lead to better serving local populations.
<b>Misty Cliffs Village Association</b>	Misty Cliffs 1996	Local governance and establishment of "conservation village" status, protection of rurality	Urbanisation	A large metropolitan structure does not lead to understanding the problems that are specific to our village.
<b>Red Hill Conservation Group</b>	Red Hill – rural Red Hill Landowner Conservation Group in	Protection of indigenous biodiversity on the private properties of Red Hill –	Bad management of eradication of exotic plants used	Negative opinion about the corrupted metropolitan structure which has increased by a lot a tax land that did not exist during

	1993, and took its current name in May 1998	through a network of private nature reserves – and eradication of exotic plants	in high-lighting inconsiderate development s	the time of the Div Co. Its main objective remains the development and urbanisation of plots that supposedly remained vacant.
<b>Constantia Properties Owners' Association</b>	Wine estates of Constantia (except for Steenberg) and neighbouring residential suburbs 2003	Local governance and protection of historic and cultural environment. Ensuring security and speaking on behalf of residents to local councillors.	Urbanisation, alteration of the landscape, crime	Positive opinion about the policy conducted by the city of Cape Town. Openly opposed to projects conducted by the ANC (low-cost housing) and by SANParks (protection of endemic flora leading to deforestation programmes in favour of Fynbos).
<b>Scarborough Residents and Rate Payers</b>	Scarborough 2006	Local governance, establishment of "conservation village" status, protection of natural and rural heritage.	Informal housing, urbanisation.	Seen as a threat, Scarborough being the last rural and alternative bastion of the Peninsula which has not yet been transformed into a residential suburb of Cape Town.

## 2.1. Constantia, Defending Self-Segregation through Heritagisation

The first principle, which is found more in the north of the Peninsula in suburbs that contribute to the continuity of the metropolitan urban fabric (Constantia, Hout Bay & Llandudno), seeks mainly to put a break on the establishment of low income households. In the eyes of residents' associations, these households are responsible for the denaturation of the living environment, due to their greater density and a more heterogeneous architecture. The notion of village and resorting to cultural heritage are used here to justify residents' opposition to the development of low cost housing and, as an indirect result, to the settlement of new black and poor families in these mainly white and well-off areas (Pape, 2003). While this objective is reached for Constantia, it is not the case for Hout Bay where coexistence between the residents of Imizamo Yethu (informal housing) and those of rich suburbs prove to be contentious (Monaco, 2008; Swanepoel, 2013).

The suburb of Constantia is situated on the eastern slope of Table Mountain. Its population is predominantly white (75 %) and very well-off. As such, 37 % of households earn more than ZAR 52 201 (5 000 €) per month, against only 5 % on the entire Cape Town metropolitan scale. This can be explained historically, where the presence of wine estates helped to forge the identity of this upper middle-class Capetonian suburb. It can also be explained through the progressive exclusion of the non-white working-class populations, mainly Coloured in this case. Racial segregation policies under apartheid and, later, the relegation of Coloured<sup>8</sup> farm workers towards the outskirts, helped to change the social fabric in favour of the rich. The political efforts deployed by residents' associations, including Constantia Properties Owner's Association (CPOA), with a view to ensuring that the asset value of a suburb located right up against a South African wine estate is recognised (Rouvellac *et al.*, 2012), are fully in line with this approach which consists in defending a self-segregation reserved for the rich. The discourse developed so far, particularly during the negotiations around the Southern District Plan, points at first to the continuous degradation of the rural character of Constantia, because of recent

---

<sup>8</sup> Like the farm workers who used to live on the Steenberg farm in Constantia where they worked and who, today, have been moved to Westalke on the Cape Flats.

developments that fail to respect local architectural cohesion (Manning, 2004). In doing so, the CPOA is seeking to have a number of constraints ratified, particularly that concerning respecting upmarket architectural standards for any new building project. In parallel, the CPOA is fighting against the potential subdivision of existing plots into housing sites. Indeed, beyond its many parks, Constantia, with an average surface area of 2 000 m<sup>2</sup> per plot, has the lowest density compared to other Cape Town suburbs – except for the villages in the southern section of the Peninsula. The CPOA is also defending the landscape with its codes from the colonial period, by opposing the tree felling programme targeting “exotic” pine, oak and eucalyptus plantations, as part of a fynbos restoration programme<sup>9</sup> conducted by SanParks. Finally, the CPOA, since 2005, has been actively supporting the cultural heritage application of the Groot Constantia<sup>10</sup> historical wine farm with UNESCO, in the hope of seeing its action for singling out Constantia becoming legitimate.

## **2.2. Noordhoek: Wilderness and “Village” Amenities**

The second approach in defending self-segregation is more representative of the south of the Peninsula (Noordhoek, Kommetjie, Misty Cliffs and Scarborough). It takes place in an area which is geomorphologically separated by mountains from the rest of the metropolis. As such, only three major roads, including a toll road, link the south of the Peninsula to the rest of Cape Town. This relative isolation, which is the cause for the urbanisation differential between North and South, more recently became a factor of attractiveness and, at the same time, provoked a logic of differentiation and the refusal to be assimilated into the metropolitan area (see Table n°1).

Noordhoek, on the west coast of the Peninsula, has a mainly white and well-off population, recently in full development due to its proximity with Cape Town. The resulting population development led to new commercial as well as touristic

---

<sup>9</sup> The generic name ‘fynbos’ refers to scrub vegetation with an extremely rich biodiversity. These formations are made up mainly of species endemic to the floristic region of Cape Town.

<sup>10</sup> Groot Constantia stems from the division of the property of the last Commander and first Governor of the Cape Colony, Simon Van der Stel, who contributed to making of Constantia the cradle of the vineyards of South Africa.

development projects which are being highly opposed to. Residents' associations, such as the Noordhoek Environmental Action Group (NEAG), are contesting such development in various ways, by issuing petitions or serving writs<sup>11</sup>, whether these concern new shopping mall car parks or the implementation of activities for various events on wine farms. More globally, these associations capitalise on the limits of the Peninsula's development, considering the lack of existing infrastructure. With tensions on the property market, residents' associations argue for greater local control. For this reason, residents' associations in the south of the Peninsula differ according to whether they adopt a more environmentalist or agricultural approach, thereby privileging either the conservation and renaturation of the Peninsula – by creating networks of private nature reserves around properties such as Red Hill, to fight against the proliferation of invasive plants, or the protection of productive agricultural land within the framework of local agriculture – by creating alternative farms such as Avalon Farm in Hout Bay, or Art Living Farm in Noordhoek (Caillot, 2013).

The ultimate goal for the other residents' associations is to reach the status of Conservation Village, as claimed by the residents of Misty Cliffs and Scarborough, although not officially endorsed by the metropolitan authority; this status comes with an array of restrictive measures concerning any new building (zoning, architectural rules and environmental measures). Defending "village" self-segregation goes even further with directives concerning the strict elimination of invasive plants (on alien plants and the building of a post-apartheid national identity, see Giraut *et al.*, 2005), and the regulation of outdoor leisure activities edited by the Misty Cliffs Village Association<sup>12</sup>.

### **2.3. Territorial Impact of Actions Carried out by Residents' Associations**

The objectives pursued by residents' associations active in the Cape Peninsula, obviously mean to impact on the territory, by criticising the metropolitan authority which is too far removed from local issues. All these associations campaign, to

---

<sup>11</sup> For more details, see <http://www.neag.org.za/>, visited on 26 June 2014.

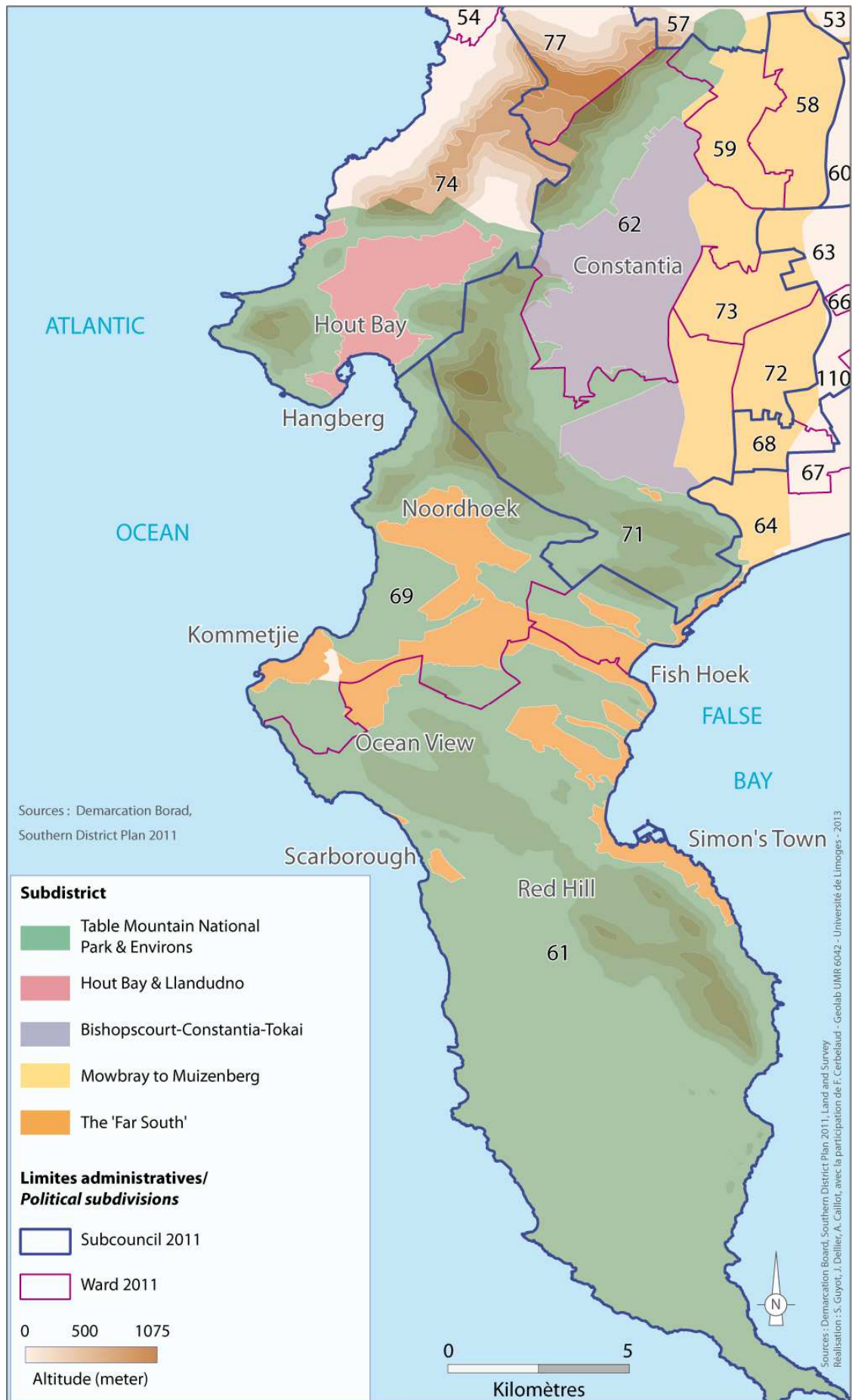
<sup>12</sup> (<http://www.mistycliffs.org.za/>).

various degrees, with a view to influencing the decisions of a local governance that was confiscated by the metropolitan authority at the end of the 1990s, by becoming involved in the political sphere (on Johannesburg, see Bénit-Gbaffou Claire *et al.*, 2012), by organising public meetings and by commenting on the various town planning documents. All reference made to historical villages in the different denominations of these associations (Constantia POA, Hout Bay RRA, Noordhoek C, Kommetjie RRA, Scarborough VA, etc.) is a legacy of local councils active during apartheid, within the DIVCO rural authority.

Post-apartheid divisions into wards did not completely make it possible to bring about this legacy in the eyes of the residents. The South African ward, as basic unit of post-apartheid municipal geography, combines a political representation with the ward councillor who is elected every five years, and a participation process carried out within the ward committee. When areas were being divided into wards, residents tried to avoid losing their spatial "cohesion". The significance of territoriality within wards is discussed at length by Gervais-Lambony (2008).

While the ward division of 1996 led to the creation of distinct wards combining a historical village with a non-white area, the new 2001 then 2013 metropolitan divisions show significantly different contours (Map n°5). In both scenarios, Hout Bay and Constantia were able to maintain their territorial coherence (wards 74 and 62), or even their socio-racial exclusivity in the case of the latter. On the other hand, the south of the Peninsula was subjected to a number of groupings during the latest division in 2013, particularly where the Coloured township of Ocean View near Kommetjie, was attached to Simons Town (ward 61) (Table n°2).

### **Map n°5: "Political" and "Planning" Divisions in the Cape Peninsula**



**Table n°2: “Political” and “Planning” Divisions in the Cape Peninsula**

Town Planning Division (apartheid act LUPO 1985 <sup>13</sup> )  Political division (post-apartheid, Law, several phases 1996, 2001, 2013 <sup>14</sup> )	<b>Planning District</b> (metropolitan planning level)	<b>Planning Sub-</b> <b>district</b> (planning sub- level)  <b>Potential spatial</b> <b>referent of</b> <b>residents’</b> <b>associations</b>	<b>Suburb</b> (smallest basic urban unit, formerly villages under apartheid) <b>Potential spatial</b> <b>referent of</b> <b>residents’</b> <b>associations</b>
<b>City of Cape Town</b>	8 districts (from A to H)  The Peninsula is located in district “H”.	Several sub- districts per district - 5 for district “H”	The suburb is the metropolitan geographic basic unit and corresponds to a homogeneous and spatially differentiated built-up area.
<b>Subcouncil</b> (metropolitan deconcentration level)	Several sub- councils within planning district	Several sub- districts within sub-council	Several suburbs within a sub- council
<b>Ward</b> (aims at post-apartheid socio-racial mixing)  <b>Spatial referent of</b> <b>ward councillors [50%</b> <b>of the municipal</b>	Several wards within planning district	<b>Spatial</b> <b>mismatch</b> <b>between wards</b> <b>and sub-districts</b> <b>(except for</b> <b>Constantia and</b>	Usually several suburbs socially and racially differentiated within a ward

<sup>13</sup>[http://www.capetown.gov.za/en/planningandbuilding/Publications/Documents/Land\\_Use\\_Planning\\_Ordinance\\_No\\_15\\_of\\_1985.pdf](http://www.capetown.gov.za/en/planningandbuilding/Publications/Documents/Land_Use_Planning_Ordinance_No_15_of_1985.pdf), visited on 9 July 2014.

<sup>14</sup> <http://www.demarcation.org.za/>, visited on 9 July 2014.



<b>council]</b>		<b>Hout Bay, to a certain extent)</b>	
Voting district [polling station] (smallest unit of electorate. Several polling stations per ward)			Several suburbs within the same polling station or several polling stations for the same suburb (depending on density)

The divisions of the metropolitan planning sub-districts present the same type of territorial logic. Constantia and Hout Bay each have their own planning sub-district (in pink and purple on Map n°5), while the south of the Peninsula is made up of one and the same broken sub-district (The Far South, in orange on the map) despite the diversity of village profiles making it up. The visions developed in the last Cape Town Spatial Development Framework (City of Cape Town (a&b), 2011) are partly following the claims of the residents' associations under study, which is a way for the metropolitan authority to avoid turning influential tax payers against it. These visions are, respectively:

*"A distinctive area of rural capeness, that celebrates unique valley landscapes, productive lands, living environments, and local recreational and tourism experiences, connected to neighbouring areas and the rest of the city through accessible routes and public transport"* for Constantia (City of Cape Town (a), 2011, p.122);

*"An urban valley area renowned for its natural and cultural beauty, with a well-defined and protected natural environment, and recognised for its distinct semi-isolated valley sense of place and living experiences within the metropolitan region, vibrant tourism and service orientated economy, and with world class natural amenity*

---

*and historical heritage areas accessible to all city inhabitants"* for Hout Bay (City of Cape Town (a), 2011, p 119); and

*"An area renowned for its natural and cultural beauty, with a well-defined and protected natural environment, and recognised for its collection of areas of distinct sense of place and urban character, vibrant tourism and service orientated economy, and with world class natural amenity areas accessible to all city inhabitants"* for the Far South (City of Cape Town (a), 2011, p 133).

While the possibility of access by all residents is clearly explained for the sub-districts of Hout Bay and the Far South, it is not the case for Constantia which only ought to be "connected to the rest of the city" through flows of tourists or labourers, while maintaining its rural Capeness. The vision advocated for Hout Bay recognises the importance of the historical heritage defended by some of its residents. On the other hand, the vision of the Far South sub-district comes across as being not specific enough to potentially constrain development projects that do not match the priorities defended by certain residents' associations. In the end, political, electoral and planning divisions seem to go along the same lines: status quo for the centre of the Peninsula (Constantia and Hout Bay), and greater openness to changes for the Far South. As a result, the territorial impact of residents' actions seems to be underlain by the territorial layouts decreed by the metropolitan authority.

Indeed, in Constantia as in Hout Bay, there is very high collusion between residents' associations and ward councillors. As such, Mrs B and H, the DA local councillors for wards 62 and 74, work in co-operation with the CPOA and the HBRRA. As to the owner of the largest property in Constantia<sup>15</sup>, she is a member of the CPOA and Constantia Green Belt, and is very close to the ward councillor and certain administrative departments of Cape Town. Her goal is to prevent land in Constantia from being broken-up while arguing for reasoned tourist openness. The almost perfect superimposition of the ward perimeters, the planning sub-district and margin of action of residents' associations, lead to make common cause with one another and speed up certain issues. It is thanks to this strong political link that Constantia

---

<sup>15</sup> Interview on 8 April 2014 in Constantia with N., Alphen Hotel.

managed – for the time being – to prevent the building of low cost housing on public land belonging to the provincial government<sup>16</sup>. In this case, the vote for the ward councillor, who like the Mayor of Cape Town is also a DA member, can be explained by a logic based on localism.

In the Far South, issues are different and the links between associations and ward councillors appear looser or even critical. On the one hand, there are many residents' and conservationists' associations (NC, NEAG, KRRRA, MCVA, SVA, RH, etc.) with different agendas (management of micro-local issues or environmental activism), and on the other hand ward councillors must manage a territory which is vaster than the perimeters of the associations and which has high implications during elections. Considering the growth of the African population in Masiphumelele, there is a possibility that ward 69 with a DA majority becomes ANC during the next local elections in 2016. As a result, DA ward councillor Mrs P needs to win over new support from Masiphumelele residents if she is to win the elections, and as such cannot meet all the demands of white residents' associations. Moreover, these associations are divided between those who yearn for past localism (NC, KRRRA, MCVA, SVA) and those who would like to see nature conservation being reinforced (NEAG, RH), especially when considering the way the Table Mountain National Park is managed, which is often the subject of criticisms (Guyot *et al.*, 2014).

The political impact of residents' associations in the Peninsula is multi-scaled. Tempted by localism against the distant and authoritarian metropolitan authority, they nonetheless use political as well as metropolitan planning tools to achieve their ends, or go around problems by directly attacking the national representation incarnated by the national park.

## Conclusion

The "right to the village" in the Cape Peninsula can be understood as a set of claims aiming at defending several and mostly inherited types of rurality, based on self-segregation and a sense of place, and at demanding their protection, extension,

---

<sup>16</sup> The province is governed by the same political party as the ward of Constantia and the municipality of Cape Town, i.e. the DA.

institutionalisation and heritagisation. The objective of the territorial mobilisation based on the notion of rurality by residents' associations in the Cape Peninsula, is mainly to defend self-segregation. We have shown that this rurality is rooted in history as well as in the places and landscapes of the Peninsula.

Yearning for political localism such as the former Cape Divisional Council, the post-apartheid multiplication of toponyms referring directly to villages and rurality, as well as conservation and rural reinforcement strategies, constitute the main elements of the new rural geography of the Cape Peninsula. Political mobilisation strategies are implemented by various residents' associations in order to build, legitimise and defend rurality in a territory which is still perceived as operating autonomously from the Cape Town metropolis. While political mobilisation methods seem identical for all residents' associations, involving the critical monitoring of proposals and Cape Town spatial development framework, active participation in forums as well as the organisation of public thematic meetings, on the other hand the referents being mobilised and the electoral alliance strategies are different.

The towns of Constantia and Hout Bay are connected to the urban continuum of the metropolis and seem integrated into the logic of political (homogeneous wards) and planning (homogeneous sub-districts) demarcation. Some of their inhabitants defend the heritagisation of rurality against other population groups who are poor and mostly non-white, with the confirmed support of ward councillors. This is a self-segregation strategy, well integrated into metropolitan politics and which leaves little place to the motivations of the disadvantaged populations<sup>17</sup>. On the other hand, residents' associations in the Far South are found in greater numbers and diversity; they seek rural autonomy from Cape Town in particular, and reinforced nature conservation, especially in the face of the Table Mountain National Park which is often removed from their micro-local preoccupations. Any potential evolution will most likely come from the capacity building of modest residents seeking to enforce their right to nature – as guaranteed by the national park “for all and forever” (see

---

<sup>17</sup> Except when they call on the Restitution of Land Rights Act (retrocession in Constantia in May 2014, to the benefit of Coloured families dispossessed during the 1960s), or when white residents cede their land in their favour (recent cession by a tax payers' association in Hout Bay to include the poorest residents).

Belaidi, 2011) – and to the city via ward committees, and to enter a political game still not sufficiently representative of the diversity of issues, which are the ultimate legacy of long years of apartheid.

### **N.B.**

The authors would like to thank Fabien Cerbelaud for helping them to produce the maps for this article.

**About the authors: Sylvain Guyot** is lecturer at Limoges University, UMR GEOLAB

**Julien Dellier** is lecturer at Limoges University, UMR GEOLAB

**Antony Caillot** is geographer at Limoges University

**To quote this article: Sylvain Guyot, Julien Dellier, Antony Caillot**, "« Our rural sense of place » Rurality and Strategies of Self-Segregation in the Cape Peninsula (South Africa)" *justice spatiale | spatial justice*, n° 7 janvier 2015, <http://www.jssj.org>

### **Bibliography**

**Ballard Richard, Jones Gareth**, "Natural neighbors: Indigenous Landscapes and Eco-Estates in Durban, South Africa", *Annals of the Association of American Geographers*, 101 (1), pp.131-148, 2011.

**Belaidi Nadia**, « Le Patrimoine mondial pour créer une identité commune dans l'Afrique du Sud post-apartheid. Exemple de la ville du Cap », in L. Bourdeau (dir.), *Patrimoine mondial et tourisme*, Presses de l'Université Laval, coll. « Patrimoine en mouvement », sous presse, 2011.

**Bénit-Gbaffou Claire et al.**, « Expressions de la xénophobie en réunion publique et construction d'une identité de quartier : le cas de Yeoville, à Johannesburg », *Politique africaine* 3/ 2012 (N° 127), p. 109-133, URL : [www.cairn.info/revue-politique-africaine-2012-3-page-109.htm](http://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2012-3-page-109.htm)

**Caillot Antony**, « *les espaces agricoles sur la péninsule du Cap en Afrique du Sud : acteurs, gestions et interconnexions avec le Parc National de la Montagne de la Table et l'aire métropolitaine* », Mémoire de Master 2, Université de Limoges, 2013.

**Cameron Robert**, *'Metropolitan Government Restructuring (and more restructuring) in South Africa'*, *Public Administration and Development* 25. pp 329-339, 2005.

**Charmes Eric**, *La ville émietlée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, PUF, Paris, 2011.

**Chevalier Jacques, Carballo Cristina**, « Fermetures résidentielles et quête de l'entre-soi, entre Nord et Sud des Amériques », *L'Espace géographique* (tome 33), p. 325-335, 2004.

- Christopher Anthony J**, *The atlas of changing South Africa*, Routledge, London, 272 p, 2001.
- City of Cape Town (a)**, *Southern District Plan, spatial development plan and environmental management framework, volume 2, strategies, proposals and implementation framework*, 170p., 2011
- City of Cape Town (b)**, *Southern District Plan, spatial development plan and environmental management framework, volume 3, public comments and responses report*, 78p., 2011
- Clinton Victor, Fryer Jocelyn**, "A sense of place: Identity, Community and the Role of Inseparable Location in Contemporary South African Architecture", *NMMU's colloquium*, 2008.
- De Bruijn Rosalie**, *Claiming the Right to the City: Contesting Forced Evictions of Squatters in Cape Town during the run-up to the 2010 FIFA World Cup*, Master Thesis, University of Amsterdam, 2010.
- DIVCO**, Regional and urban planning, Divisional Council of the Cape, 1973.
- Ducastel Antoine, Anseeuw Ward**, « La libéralisation agricole post-apartheid en Afrique du Sud, nouveaux modèles de production et d'investissement », *Afrique contemporaine*, n° 237, p. 57-70, 2011
- Duchemin Eric**, « Agriculture urbaine : quelle définition ? Une actualisation nécessaire ? » Accédé le 22 juin 2012 : [www.agriurbain.hypotheses.org/2705](http://www.agriurbain.hypotheses.org/2705), 2012.
- Future Cape Town**, Drawing the line on urban sprawl, Actes de la Conférence "Future Cape Town Summit", mai 2013., 13p, 2013.
- Gervais-Lambony, Philippe**, « Space Matters: Identity, Justice and Democracy at the Ward Level in South African Cities », *Transformation*, vol. 66-67, pp. 83-97, 2008.
- Gervais-Lambony Philippe**, "Nostalgies citadines en Afrique Sud.", *EspacesTemps.net*, Travaux, <http://www.espacestemp.net/articles/nostalgies-citadines-en-afrique-sud/> 07.05.2012
- Gervais-Lambony Philippe**, « Conditions spatiales de la démocratie participative. « Meetings » à Vosloorus (Ekurhuleni, Afrique du Sud) », *EchoGéo*, <http://echogeo.revues.org/13267>, 2012
- Giraut Frédéric., Guyot Sylvain., Houssay-Holzschuch, Myriam** « La nature, les territoires et le politique en Afrique du Sud », *Annales HSS*, 60ème année, n°4, pp.695-717, 2005
- Giraut Frédéric, Guyot Sylvain, Houssay-Holzschuch Myriam**, « Enjeux de mots: les changements toponymiques sud-africains », *L'Espace Géographique*, 2008-2, pp. 131-150, 2008.
- Guyot Sylvain, Dellier Julien et Cerbelaud Fabien**, « L'environnement au profit des plus riches ? Construction et hybridation d'un front écologique métropolitain dans la Péninsule du Cap (Afrique du Sud) », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [Online], Volume 14 Numéro 1 | mai 2014., URL : <http://vertigo.revues.org/14660> ; DOI : 10.4000/vertigo.14660
- Guyot Sylvain**, *Rivages zoulous: l'environnement au service du politique en Afrique du Sud*, Karthala, Paris, 256 p, 2006-a
- Guyot Sylvain**, « Le nouvel ordre territorial sud-africain », *Études*, 405, pp.165-177, 2006-b
- Haysom Simone**, "Constantia to Grassy Park: blamelessness and belonging", *Historical Approaches*, 5, pp.62-76, 2007.

- Heiss Silke**, "Topological Sorrows: Perspectives on a Changing Way of Life in Oral Histories from the Cape of Good Hope and Red Hill Areas", *African Studies*, 60, pp.135–158, 2001.
- Manning Jonathan**, « Racism in three dimensions: South African Architecture and the Ideology of White Superiority », *Social Identities*, Volume 10, number 4, pp. 527-536, 2004,
- Marcotte Pascale, Bourdeau Laurent et Doyon Maurice**, « Agrotourisme, agritourisme et tourisme à la ferme ? Une analyse comparative », *Téoros*, <http://teoros.revues.org/1091>, 2011.
- Miraftab Faranak**, Governing Post Apartheid Spatiality: Implementing City Improvement Districts in Cape Town, *Antipode*, Volume 39, Issue 4, pp. 602–626, September 2007
- Monaco Sara**, "Neighborhood politics in transition residents' associations and local government in post-apartheid Cape Town", Uppsala Universitet, 2008.
- Pape John**, "The Struggle Against Encroachment: Constantia and the Defence of White Privilege in McDonald D.A. and J. Pape", *The 'New' South Africa in Cost Recovery and the Crisis of Service Delivery in South Africa*, HSRC Press, Pretoria, pp.123-142, 2003.
- Pinçon Michel, Pinçon-Charlot Monique**, « Luxe, calme et pauvreté – La bourgeoisie dans ses quartiers ». *Annales de la recherche urbaine*, n° 93, p. 71-76, 2003
- Rouvellac Eric, Dellier Julien, Guyot Sylvain**, « Entre terroir et territoire, la renaissance du vignoble sud-africain », *L'Espace géographique* 4/2011 (Tome 40), p. 337-351, 2011.
- Southern District Plan**, Spatial Development Plan, City of Cape Town, 2011.
- Swanepoel Janie, 2013**, *Custodians of the Cape Peninsula: A historical and contemporary ethnography of urban conservation in Cape Town*, Master en anthropologie sociale, Université de Stellenbosch, 130 p.
- Trotter Henry**, *Removals and Remembrance: Commemorating Community in Coloured Cape Town*, Master of Arts, Yale University, 332 p, 2002.
- Tuan Yi Fu**, *Space and Place: The Perspective of Experience*. Minneapolis: University of Minnesota Press, 1977.
- Tuan Yi Fu**, *Topophilia: A Study of Environmental Perception, Attitudes and Values*. New York: Columbia University Press, 1990.
- Wickens Eugenia, Briedenhann Jennifer**, Rural Tourism — Meeting the Challenges of the New South Africa, *International Journal of Tourism Research*, 6, pp 189-203, 2004.
- Xu Yan**, Sense of Place and Identity, *Action Research Illinois*, <http://www.eslarp.uiuc.edu/la/LA437-F95/reports/yards/main.html>, 1995.





### III.7. Mise en art de la nature

Cette dernière catégorie thématique correspond à l'ouverture récente de mes thématiques de recherche sur la question de l'art in situ au contact des espaces naturels protégés. C'est le champ thématique que je souhaite voir s'étoffer ces prochaines années.

GUYOT S., GUINARD P., 2015, « L'art de (ré)imaginer l'Afrique du Sud », *L'information géographique*, Numéro spécial sur « Images et imaginaires en géographie », sortie prévue à l'automne 2015, 22 p.

# L'art de (ré)imaginer l'Afrique du Sud

Sylvain Guyot, UMR GEOLAB-Limoges, sylvain.guyot@unilim.fr,  
& Pauline Guinard, UMR LAVUE et IHMC, ENS-ULM, pauline.guinard@gmail.com

---

***A paraître dans l'Information Géographique à l'automne 2015.***

## **Résumé**

L'Afrique du Sud contemporaine est parcourue et façonnée par un ensemble d'images, souvent négatives, parfois contradictoires, qui contribuent à la construire comme un territoire violent, ségrégué mais aussi divers tant sur le plan naturel que culturel. Nous proposons ici de nous intéresser à la manière dont ces images produisent ce que nous appelons un « imaginaire territorial » qui participe à la (ré)invention de la nation sud-africaine contemporaine. A partir de différentes expériences de terrain menées en Afrique du Sud, nous analyserons les images mobilisées au service de cet imaginaire territorial, avant de montrer comment la mise en art de l'espace permet de confirmer ces images en les ancrant dans le territoire ou, au contraire, de les transformer et de proposer ainsi un imaginaire territorial alternatif.

**Mots-clés :** Afrique du Sud, image, imaginaire, imaginaire territorial, art *in situ*.

## **Abstract**

*Today, South Africa is made of different images that are often negative and sometimes contradictory. All these images participate in the making of a territory that is known to be violent, segregated but also diverse, be it in regards with its nature or culture. In this article, we will look closely at the way these images are producing what we called a "place-based imaginary" that is contributing to the (re)invention of the new South African nation. Based on several fieldworks, we will analyze the images that are used to construct this "place-based imaginary", before considering how art can give a certain reality to these images by inscribing them in space or, on the contrary, how it can transform them and produce an alternative way of imagining South Africa.*

**Keyword :** South Africa, image, imagination/imaginary, place/territory, art *in situ*.

## Introduction

*"I live in a city that resists the imagination. Or I have misunderstood? Is the problem that I live in a fiction that unravels even when I grasp it?"*

Ivan Vladislavic, 2006, *Portrait with keys: the city of Johannesburg unlocked*.

Recouvrant partiellement la notion de représentation (Bailly, 1989), la notion d'imaginaire territorial est à rapprocher de celle d'imaginaire spatial (Bailly, 1989 ; Debarbieux, 1995) et d'imaginaire géographique (Bédard *et al.*, 2011 ; Daniels, 2011 ; Dupuy & Puyo, 2015 ; Gregory, 1994). L'imaginaire territorial peut être défini comme ce qui est à la rencontre de la mobilisation d'un corpus d'images territoriales (Lloyd, 1982) diversifiées par leur forme (visuelle ou mentale) ou leur intentionnalité (tangibilité, déformation, utopie etc.) d'une part, et de l'imagination appliquée à un territoire réel (capacité d'invention, de récréation etc.) d'autre part. Chivallon (2008) pose d'ailleurs « *le réel [comme] un imaginaire parvenu à s'incarner dans la matière* », et Debarbieux (1995) parle à propos de l'imaginaire spatial de « *jeu libre (dans le rêve) ou contraint (dans la pratique quotidienne des lieux et des images échangées de ces lieux) de ces images [qui] instaure une dynamique de l'imaginaire ayant valeur explicative pour quantité de pratiques spatiales, notamment en matière de mobilité touristique [voir Khek Gee Lim, 2008], et d'aménagement* ». L'imaginaire et le réel sont donc étroitement imbriqués dans la figure du territoire. Daniels montre aussi l'enjeu de la connaissance géographique contenu dans le processus d'imagination : "*As a concept, the geographical imagination varies in scope. It may denote specific techniques of knowledge, often forms of visual media and image-making, or overarching, theoretical modes of comprehension and experience*" (2011, p.183). L'imaginaire territorial permet ainsi de penser, de comprendre et de diffuser les dits et les non-dits d'un territoire, selon une perspective intime, collective, marketing (Houllier-Guibert, 2008) ou politique en utilisant une imagerie relevant d'expériences, de discours et de représentations essentiellement visuelles (cartes mentales, cartes touristiques, photographies, films, œuvres d'art, etc.).

Dans ces processus de fabrication d'images et d'imaginaires territoriaux, l'art et les artistes occupent une place particulière. Parce que l'art prétend parler à l'imagination de celui qui le regarde, parce qu'il est susceptible d'agir non seulement sur la dimension matérielle des espaces mais aussi sur leur dimension symbolique, il peut en effet être envisagé tel que le propose Lefebvre comme un potentiel « *code des espaces de représentation* » (2000, p. 43), c'est-à-dire comme une matrice des représentations qui structurent le rapport à l'espace des individus dans une société donnée. Dans cette perspective, l'art est alors à comprendre comme un élément organisateur des images et des imaginaires territoriaux. Le « *tournant spatial* » en art, notamment contemporain, initié à partir de la seconde partie du XX<sup>ème</sup> siècle aux Etats-Unis puis en Europe, a d'ailleurs contribué à renforcer ce rôle structurant de l'art dans notre rapport à l'espace. Ce tournant a effectivement conduit les artistes à ne plus seulement produire de l'art *dans* l'espace – glissement observable du musée et de la galerie vers la ville et la nature – mais aussi *avec* l'espace (Volvey, 2007, 2010). Le contexte (spatial, social, économique, etc.) dans lequel les artistes interviennent est alors censé informer et nourrir leur travail et, en retour, l'art est appelé à transformer le réel (Lacy, 1995), tant dans sa dimension matérielle qu'immatérielle. Dès lors, en agissant sur les relations entre espace et société, l'art et les artistes deviennent capables à la fois de révéler et de modifier les images et les imaginaires qui participent à la construction des territoires. Si l'Afrique du Sud a été tenue à l'écart de ce mouvement

de réinvention de l'art du fait de l'apartheid, ces nouvelles manières de concevoir et de pratiquer l'art se sont rapidement développées depuis la fin des années 1990.

Or, dans le contexte de l'Afrique du Sud post-apartheid, peu d'études se sont attachées à saisir l'imaginaire dominant du pays en croisant plusieurs formes d'images territoriales et en distinguant plusieurs types d'imaginaires. La littérature fait surtout référence à des imaginaires parcellaires liés aux groupes « raciaux<sup>1</sup> » (Andrucki, 2013 ; Harries, 1993), aux recompositions politiques (Sitas & Pieterse, 2013), aux mémoires notamment urbaines (Field *et al.*, 2007 ; Marschall, 2010) ou bien encore aux grands événements comme la Coupe du monde de football en 2010 (Berger, 2010 ; Pillay *et al.*, 2009 ; Freschi, 2011). L'analyse de certaines facettes de l'imaginaire territorial étudié à travers le prisme artistique a en outre donné lieu à plusieurs thèses, livres ou articles de référence portant sur le foisonnement des murs peints (Deliry-Antheaume, 2006), sur le cinéma (Le Poullenc, 2013), la photographie (Bissonauth, 2014), la danse (Radhakrishnan, 2003), les performances (Daya, 2011), les caricaturistes (Hammett, 2010 ; Koelble & Robins, 2007) ou plus généralement sur les relations entre différents types d'art et la ville (Guinard, 2014 ; Kruger, 2013 ; Malcomess et Kreutzfeldt, 2013 ; Minty, 2006 ; Siegenthaler, 2011) ou la nature et l'espace rural (Guyot, 2012).

A partir de différentes expériences de terrain menées par les auteurs en Afrique du Sud depuis la fin des années 1990, cet article propose d'analyser de manière exploratoire les images mobilisées au service de l'imaginaire territorial dominant sud-africain, et de montrer comment une mise en art de l'espace permet de confirmer ces images et de les ancrer dans le territoire ou, au contraire de le transformer et de proposer ainsi un imaginaire territorial alternatif.

## **1. Images et imaginaires dominants de l'Afrique du Sud contemporaine**

### **1.1. Pour une grille de lecture des images et des imaginaires territoriaux**

Compte-tenu de l'ampleur de la question, une grille de lecture méthodologique et conceptuelle est proposée pour cadrer notre propos. Ainsi, les images territoriales (fig. 1) peuvent être classées en fonction de leur écart au réel selon un double gradient, lié à leur capacité d'invention et à leur connotation positive ou négative.

---

<sup>1</sup> Pour signifier le caractère historiquement et socialement construit de la notion de « race », nous utilisons ici des guillemets. Toutefois pour alléger notre propos, nous n'y aurons plus recours par la suite. De la même façon, nous utiliserons – sans pour autant y souscrire – les catégories raciales telles qu'elles ont été définies pendant l'apartheid par le *Population Registration Act* de 1950 (Blancs, Noirs, *Coloured* et Indiens) parce qu'elles ont déterminé et déterminent encore largement les aires d'habitation et certaines pratiques des populations, mais aussi parce qu'elles restent des catégories de perception et de représentation communément utilisées en Afrique du Sud (Seekings, 2008). Par ailleurs, nous conserverons le terme de *Coloured*, la traduction française de « métisse » ne recouvrant qu'imparfaitement cette notion qui servait à désigner historiquement les enfants des colons blancs et de leurs domestiques de couleur.

Fig. 1 : Les types d’imaginaires territoriaux produits par les différentes catégories d’images territoriales. Source : auteurs.

<i>Images territoriales</i>	Tangibles	Déformées	Dystopiques	Utopiques	Iconiques
Capacité d’invention	Absente	Faible	Forte	Forte	Archétypique / Symbolique
Connotation	Réaliste	Négative	Très négative	Très positive	Sacralisée
<b>Imaginaires territoriaux</b>	<b>Stéréotypes</b>				
	<b>Fantasmes</b>				
	<b>Enchantement</b>				

Nous proposons ici de travailler à partir de cinq formes génériques d’images territoriales : l’image tangible correspond à une réalité territoriale qui s’appréhende de manière sensible ; l’image déformée fait référence à une image qui présente un décalage entre la réalité et les représentations dominantes de celle-ci ; l’image dystopique renvoie à la représentation imaginaire d’un monde sombre où le bonheur et la liberté seraient inatteignables ; à l’inverse l’image utopique fait écho à la construction imaginaire d’un monde idéal ; enfin, l’image iconique dépeint l’archétype et/ou le symbole idéalisé d’une réalité territoriale. La place de ces images et de leurs connotations dans le processus d’imagination permettent de les associer au sein de plusieurs types d’imaginaires territoriaux pouvant partiellement se superposer ou se combiner : les stéréotypes, les fantasmes et l’enchantement<sup>2</sup>. Les stéréotypes territoriaux (Volčič & Erjavec, 2013) relient les images tangibles et déformées et désignent un imaginaire fondé sur des clichés ou sur une vision simplifiée de la réalité (Charaudeau, 2007). Les fantasmes territoriaux associent les images déformées, dystopiques et utopiques et renvoient à un imaginaire du désir territorial. L’enchantement territorial réunit images utopiques et iconiques et évoque un imaginaire de ravissement territorial, entre sacralisation de la réalité et utopies (re)fondatrices. L’imaginaire territorial dominant d’un continent, d’un pays, d’une ville ou d’un quartier correspond alors à une combinaison complexe entre ces types d’imaginaires territoriaux. La fig. 2 permet d’appliquer cette grille à l’imaginaire territorial dominant en Afrique du Sud en fonction des différentes facettes du territoire sud-africain (espace, nature, politique, population et économie).

<sup>2</sup> L’imaginaire territorial fantastique – que l’on retrouve dans un certain nombre de romans ou de films (Le Seigneur des Anneaux de Tolkien ou Globalia de Ruffin) – est un type supplémentaire qui ne sera pas traité ici, parce que, reliant des images dystopiques et utopiques, il renvoie à une transgression plus ou moins totale du réel (voir Roberts, 2012).

Fig. 2 : Types d'images et imaginaire territorial en Afrique du Sud. Source : auteurs.

(Note sur le terme de township<sup>3</sup>)

	Images / Imaginaires territoriaux	Tangibles	Déformées	Dystopiques	Utopiques	Iconiques
<i>Composantes</i>	<b>Espace</b>	Péréquations territoriales et socio-raciales	Risque de réforme foncière à la Zimbabwéenne	Afrikanerland	Déségrégation	Nouvelles provinces et nouvelles municipalités
	<b>Nature</b>	Mosaïque bioclimatique	Animal Kingdom	Unsustainable South Africa (P. Bond)	Sommet de la terre 2002	<i>Big 5</i>
	<b>Economie</b>	Tourisme de nature (Kruger, Garden Road, Cape Point)	Eldorado africain ou simple pays du sud ?	<i>Township tours</i> , tourisme de la pauvreté	Tourisme « Un monde dans un pays »	Tourisme de la lutte contre l'apartheid (Robben Island, Soweto etc.)
	<b>Politique</b>	Classe politique multiraciale	One party nation	Apartheid in reverse	<i>African Renaissance</i>	Mandela (1995 – Springboks et Mandela)
	<b>Population</b>	Communautarisme	Départ massif des populations blanches à la fin de l'apartheid	<i>Aids Rape Crime country</i> ; Affaire Pistorius	Nation arc en ciel	<i>Bafana Bafana</i> 2010
<i>Catégories</i>	<b>Stéréotypes</b>					
	<b>Fantasmes</b>					
	<b>Enchantement</b>					

Le corpus d'images sélectionné dans le tableau pour envisager la production de ces imaginaires territoriaux ne prétend pas à l'exhaustivité. Il vise néanmoins à rendre compte de l'imaginaire territorial dominant de l'Afrique du Sud, y compris dans les biais et les simplifications qu'il comporte. A l'extérieur comme à l'intérieur de l'Afrique du Sud, le crime, la violence, tout comme la nation arc-en-ciel, sont ainsi les images qui lui sont le plus fréquemment associées. Même si à des degrés et selon des modalités diverses, ces images s'appliquent d'ailleurs aussi bien à des espaces urbains que ruraux. Dans une certaine mesure, l'Afrique du Sud dans son ensemble est donc aussi victime de ces images qui la façonnent tout en tendant à l'enfermer dans un imaginaire territorial un peu trop simpliste au regard de la complexité de sa réalité. L'art, comme nous l'envisageons dans la seconde partie, pourrait d'ailleurs être un moyen de sortir de cette image ou du moins de la complexifier.

## 1.2. Le façonnement d'un imaginaire stéréotypique

L'Afrique du Sud est ainsi d'abord et avant tout connue pour être un territoire ségrégué et violent, notamment à l'encontre des femmes. Les images les plus couramment associées à ce pays localement et au-delà sont ainsi souvent liées aux meurtres, aux viols ou bien encore aux violences interethniques et interraciales. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les faits d'actualité sud-africains qui ont fait l'objet d'une couverture médiatique internationale ces dernières années : la

<sup>3</sup> En Afrique du Sud, le terme de townships désigne les espaces résidentiels planifiés construits pendant l'apartheid pour les populations « non-blanches », généralement en périphérie éloignée de la ville-centre alors réservée aux Blancs.

mort de Mandela en décembre 2013 et la question de savoir si sa mort allait au non conduire à une situation de guerre civile, l'assassinat par Oscar Pistorius de sa compagne en février 2013 et le procès qui a suivi, la grève des mineurs de Marikana et sa répression sanglante par les forces de l'ordre en août 2012, ou bien encore les attaques xénophobes de mai 2008 et celles de janvier 2015. L'image de l'Afrique du Sud de par le monde est ainsi façonnée par ces faits qui sont certes réels mais dont la surreprésentation dans la sphère publique conduit souvent à occulter, ou du moins à minimiser, d'autres images.

A cet égard, l'affaire Pistorius est particulièrement emblématique en ce qu'elle cristallise un certain nombre de ces images négatives dominantes qui hantent, révèlent mais aussi produisent l'Afrique du Sud contemporaine et l'imaginaire qui lui est associé. Le 14 février 2013, le jeune champion paralympique sud-africain blanc, Oscar Pistorius, est arrêté pour le meurtre de Reeva Steenkamp, mannequin et présentatrice sud-africaine également blanche. Tout au long de son procès, Pistorius plaidera l'erreur et la légitime défense, arguant avoir tiré à quatre reprises à travers la porte de la salle de bain fermée sur ce qu'il imaginait être un intrus (le plus probablement noir). Malgré des antécédents de violences, notamment conjugales, Pistorius sera reconnu par la juge Thokozile Matilda Masipa – femme noire d'une soixantaine d'années – coupable de meurtre, mais sans que la préméditation puisse être prouvée, et condamné à cinq ans de prison. Comme analysé en détails par Nancy Scheper-Hugues (2014), cette affaire est ainsi révélatrice à la fois de la violence ordinaire effective, exercée notamment contre les femmes, qui parcourt la société sud-africaine, et ce indépendamment du groupe de population considéré, et du profond sentiment d'insécurité éprouvé par nombre de Sud-Africains, en particulier blancs à l'encontre de leur compatriotes noirs. C'est donc bien la violence réelle et la violence imaginée (Dirsuweit, 2002 ; Guillaume, 2004) qui, en se conjuguant, participent à la production d'un imaginaire dominant qui fait de l'Afrique du Sud un territoire dans lequel les relations entre les différents groupes de populations (hommes/femmes, Blancs/Noirs, mais aussi Sud-Africains/ étrangers) sont à première vue uniformément violents. Or, non seulement ces images stéréotypiques ont tendance à ne rendre compte que d'une partie de la réalité, mais elles tendent aussi à occulter les distorsions, notamment spatiales, que recouvrent de telles images. La géographie de la violence et celle de la peur, ou pour le dire autrement la violence et les images de violence, ne se superposent en effet pas forcément.

### **1.3. Un imaginaire fantasmé fait d'images dystopiques**

En Afrique du Sud, il existe des décalages constants entre les images correspondant à une certaine réalité et les lieux associés à ces images. Cela est particulièrement frappant dans le cas évoqué ci-dessus de la violence et de la peur. Il est ainsi possible de mettre en évidence une distorsion entre, d'un côté, les lieux effectivement potentiellement dangereux et, d'un autre côté, les lieux réputés dangereux dans lesquels s'incarne la peur, et ce à toutes les échelles. C'est de cette distorsion que naît un imaginaire fantasmé si ce n'est cauchemardé de l'Afrique du Sud contemporaine.

Aux échelles nationale et internationale, Johannesburg est ainsi communément présentée comme la ville la plus dangereuse d'Afrique du Sud, voire du monde. Pourtant, selon le classement annuel proposé en 2014 par l'organisation indépendante mexicaine « *Consejo para la Seguridad Pública Ciudadano y la Justicia penal*<sup>4</sup> » (conseil pour la sécurité publique citoyenne et la justice pénale),

---

<sup>4</sup> Voir : <http://www.seguridadjusticiaypaz.org.mx/biblioteca/prensa/viewdownload/5-prensa/199-the-50-most-violent-cities-in-the-world-2014>

Johannesburg n'apparaît pas parmi les cinquante villes les plus violentes du monde en fonction du taux d'homicides alors que le Cap est en quatorzième position, Nelson Mandela Bay en trente-cinquième et Durban en trente-huitième. Si ce type de classement est à prendre avec précaution tant il est difficile d'obtenir des données fiables dans ce domaine, il n'en reste pas moins que Johannesburg apparaît – sans doute aujourd'hui plus qu'hier – comme relativement moins dangereuse que d'autres villes sud-africaines. Il est ainsi possible de mettre en évidence un décalage temporel et spatial entre les faits et les images de violence.

Cet écart entre les lieux de violence et les lieux imaginés comme violents est également valable à l'échelle intra-urbaine comme l'expérimentent quotidiennement les habitants ou comme ont pu l'expérimenter les visiteurs de passage ou bien encore les chercheurs travaillant en Afrique du Sud, et notamment dans les villes sud-africaines tel Johannesburg qui sont censées cristalliser cette violence (voir encadré 1).

#### Encadré 1 : Les lieux de la peur à Johannesburg, images et décalages

A l'occasion de mon premier terrain à Johannesburg en 2009, nombre de personnes, parmi lesquelles des universitaires ayant travaillé ou vécu en Afrique du Sud, m'avaient mise en garde vis-à-vis de certains lieux réputés dangereux. Avant même d'arriver sur place, j'avais donc en tête une sorte de cartographie mentale de la ville faite de lieux sûrs et de lieux dangereux. Parmi ces derniers, les *townships* et le centre-ville, et plus particulièrement Joubert Park, faisaient figures de lieux interdits, et sans doute pour cette raison aussi de lieux intrigant, tout à la fois attirants et repoussants, qu'on aimerait voir mais sans oser s'y rendre (Guinard, 2014). Et il m'a d'ailleurs fallu plusieurs séjours et parfois plusieurs tentatives pour oser me rendre, en tant que jeune femme blanche et européenne, dans ces espaces. Or la réalité que j'y ai découverte était souvent bien loin des images dominantes qui sont associées à ces espaces et que j'avais un peu malgré moi assimilées.

Dans le cas des *townships* notamment, espaces communément et uniformément réputés comme dangereux, je me suis ainsi plus rapidement et plus facilement sentie à l'aise que dans les *suburbs* du nord de la métropole, censés à l'inverse être sûrs, et ce particulièrement pour une personne comme moi. Le fait d'être une femme, d'être blanche, d'être européenne et d'être le plus souvent seule, sont en effet autant de critères qui devraient concourir à faire de moi une cible privilégiée d'agression dans les *townships* et à m'empêcher de m'y sentir à ma place (Cresswell, 1996), par le simple fait que je ne corresponde pas au profil type des usagers de ces espaces. Pourtant, je me suis bien souvent sentie plus en sécurité dans les *townships* que dans les *suburbs* ou les quartiers chics de Johannesburg, pour la simple et bonne raison que ma présence dans ces quartiers, parce qu'elle est de fait inhabituelle, supposait d'être négociée au préalable. Dès lors, j'étais connue dans ces espaces par un certain nombre de personnes, sur lesquelles je pouvais aussi compter en cas de besoin, alors que cela n'aurait pas été possible dans les *suburbs* et les quartiers chics de la métropole qui sont plutôt marqués par leur caractère anonyme et impersonnel.

L'image de violence associée à certains lieux m'avaient donc tenue trompeusement à distance de ces lieux. Et c'est d'ailleurs cette distance, qui est rarement franchie par les usagers de la ville qui ont le même profil que moi, qui contribue au maintien de ces images.

PG

Cette disjonction entre réalité de la violence et images de cette réalité se retrouve même à une échelle encore plus fine. Ainsi, si les espaces publics sont généralement associés à la violence et à la peur (Houssay-Holzschuch, 2010), ce ne sont pourtant pas nécessairement les espaces où la violence ordinaire se déploie de manière privilégiée. Dans le cas du viol notamment, les plus fort taux



d'agressions sexuelles (hors viols collectifs) correspondent à des actes qui sont perpétrés non pas à l'encontre de femmes attaquées dans les espaces publics des grandes métropoles sud-africaines mais à des viols, souvent interfamiliaux, qui se produisent le plus souvent dans des espaces domestiques<sup>5</sup>. Les images dominantes associées à la violence – sexuelle ou non – et les pratiques d'évitement de certains lieux qu'elles suscitent (Guinard, 2014), dessinent ainsi une géographie de la peur de la violence non complètement dissociée mais en partie décalée par rapport à la géographie des actes de violence. Cette réalité et cet imaginaire territorial dystopique de la violence contribuent à faire de celle-ci un phénomène omniprésent en Afrique du Sud. Est-ce précisément parce cette violence et la peur qu'elle provoque sont si présentes, pour ne pas dire étouffantes, dans la société sud-africaine qu'elles appellent pour contrebalancer cette réalité des images utopiques fortes ?

#### 1.4. Un imaginaire de l'enchantement nourri d'images utopiques et iconiques

Fig. 3 : Mosaique photographique de l'enchantement territorial sud-africain

Sources 1-2-3-4 / 5-6-7-8:

- 1/ [http://www.mtnblog.co.za/wp-content/uploads/2014/04/19482Q\\_Robben-Island-experience\\_960x446.jpg](http://www.mtnblog.co.za/wp-content/uploads/2014/04/19482Q_Robben-Island-experience_960x446.jpg) ;
- 2/ <http://drum.co.za/featured/bafana-camp-nearly-at-full-strength-kujane/>;
- 3/ <http://www.visualnews.com/2012/09/18/fight-for-freedom-commemorating-mandela/>;
- 4/ <http://www.telegraph.co.uk/news/features/3634426/How-Nelson-Mandela-won-the-rugby-World-Cup.html>
- 5/ [http://www.huffingtonpost.com/2012/01/26/interracial-poster-in-south-africa\\_n\\_1235146.html](http://www.huffingtonpost.com/2012/01/26/interracial-poster-in-south-africa_n_1235146.html);
- 6/ <http://www.southafrica.to/provinces/provinces.php>;
- 7/ cliché: Eric Rouvellac (2008); 8/ <http://big5.southafrica.net/#intro-video>



Le ré-enchantement de l'Afrique du Sud post-apartheid s'effectue par la multiplication d'images iconiques et utopiques, qui correspondent à une réalité qui n'existe pas forcément encore mais qui est appelée de leurs vœux par les producteurs d'images. La fig. 3 propose des images fortement intériorisées par les médias sud-africains et la communauté internationale mais qui ne correspondent pas forcément à un imaginaire partagé par tous les Sud-Africains, à l'exception des *Bafana Bafana* ou de *Mandela*. On pourrait même suggérer qu'il s'agit essentiellement d'une imagerie produite par les dominants au service des dominants, c'est-à-dire essentiellement les

<sup>5</sup> En 2000, un rapport de l'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) soulignait ainsi qu'un tiers des viols perpétrés dans la région de Johannesburg était le fait d'hommes connus de la victime, un tiers était commis par un membre de la famille et un tiers seulement par un inconnu. Un rapport de 2012 de l'Institut d'études de sécurité (*Institute of Security Studies*) montre en outre que la grande majorité des viols individuels (58,8%) a lieu dans la maison de la victime ou de l'agresseur (Jewkes *et al.*, 2012).

catégories les plus aisées. Ainsi, les images de nature ne sont pas consommées également par tous les sud-africains en raison des droits d'accès importants aux parcs naturels. De plus, la nation arc-en-ciel correspond plutôt à une juxtaposition de couleurs qu'à leur mélange.

Si ces imageries produisant des imaginaires réenchantés, stéréotypiques ou fantasmés sont aujourd'hui dominantes, elles n'en évoluent pas moins dans le temps. Un besoin de nouvelles images – recomposées ou inédites – se fait d'ailleurs jour pour réinterroger la place des imaginaires territoriaux sud-africains car beaucoup des images de l'après-apartheid se sont révélées être des illusions, des images trompeuses et irréalisables. A cet égard, en 2002, la production *in situ* à Soweto par le plasticien Ernest Pignon-Ernest d'images sur la pandémie de SIDA réutilisant l'icône d'Hector Peterson<sup>6</sup> joue pleinement ce rôle (Volvey et Houssay-Holzschuch, 2007).

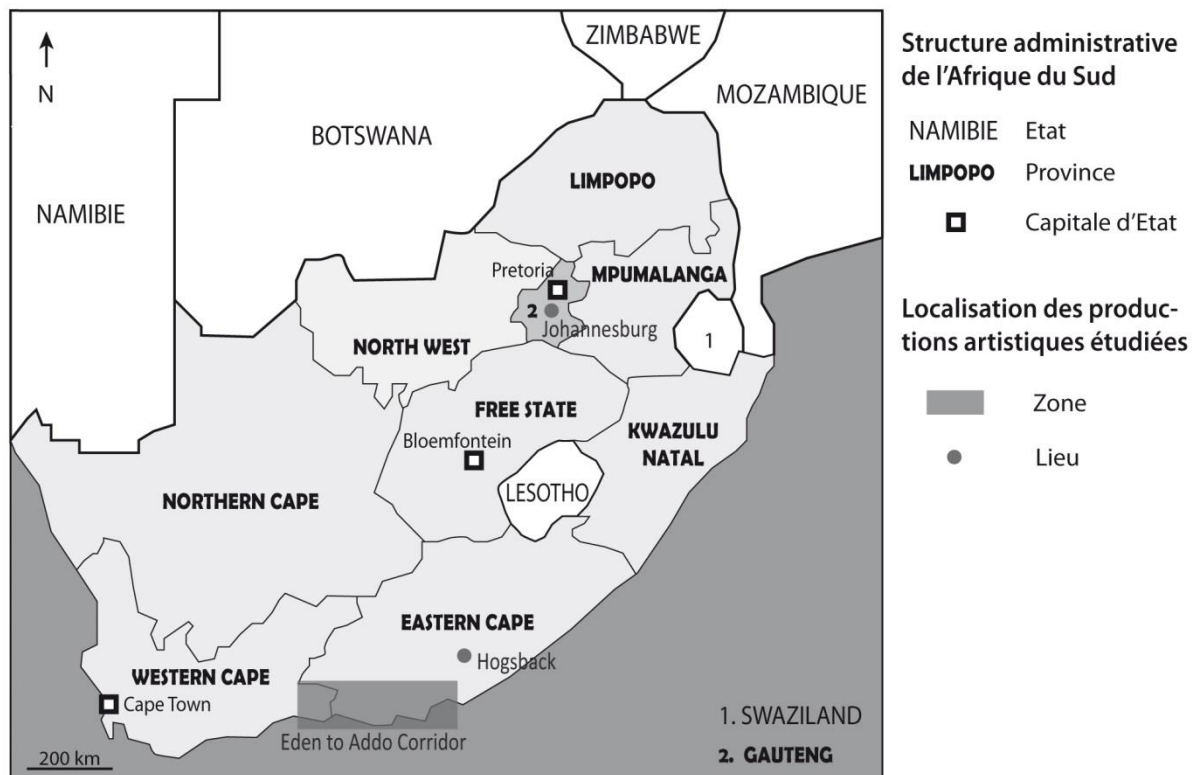
## **2. L'art et l'imaginaire pour interroger les images dominantes de l'Afrique du Sud contemporaine**

Comment l'imaginaire convoqué par les artistes peut-il – ou non – modifier les images qui façonnent l'imaginaire territorial dominant de l'Afrique du Sud d'aujourd'hui ? A cet égard, les productions artistiques *in situ* sont particulièrement intéressantes à étudier, parce qu'elles ne sont pas – par définition – seulement installées dans un lieu, sur-imposées à celui-ci mais bien faites à partir, en réponse et avec ce lieu (Volvey, 2007, 2010 ; Volvey et Houssay-Holzschuch, 2007), et ont en ce sens une certaine capacité à questionner et à produire des imaginaires territoriaux. Qu'elles soient éphémères, répétées ou permanentes, ces productions possèdent en outre une double dimension à la fois matérielle (en tant qu'objet ou geste artistique) et immatérielle (en tant que cet objet ou geste est nourri et génère des représentations) qui permet une transformation des images territoriales. La production d'imaginaire territorial se fait donc à partir de la performance ou de l'œuvre dans leur dimension matérielle, et aussi à partir de l'image affectée à cette intervention ou objet par l'artiste, le commanditaire ou le public. A partir de quatre productions artistiques *in situ* localisées dans différents espaces du territoire sud-africain (fig. 4), nous nous demanderons donc : comment s'opère la production, la reproduction ou la transformation des images via le média artistique pour chacune des œuvres étudiées ; quelles sont les dimensions de l'imaginaire territorial mobilisées et travaillées par les artistes de ces œuvres ; et, enfin, dans quelle mesure l'art peut-il participer ou non à la transformation des imaginaires territoriaux. Le choix des quatre œuvres *in situ* a été guidé par une volonté de prendre en compte l'ensemble des contextes géographiques sud-africains (métropolitain, péri-urbain et rural). De plus, ces œuvres ont pour ambition d'agir sur les imaginaires territoriaux sud-africains dominants présentés précédemment (discontinuités spatiales, nature sauvage, etc.). Par là-même, elles nous permettent également de faire resurgir la complexité de la réalité sud-africaine au-delà des stéréotypes.

---

<sup>6</sup> Voir le visuel et le texte sur le site de l'artiste : <http://www.pignon-ernest.com/p/soweto.html>, accédé le 26/01/2015. Il s'agit de la réinvention d'une image iconique de la lutte contre l'apartheid au service d'une nouvelle lutte, celle contre la pandémie du Sida

Fig. 4 : Carte de localisation des productions artistiques. Source : Auteurs



### 2.1. Une performance pour créer des images et des territoires utopiques ?

Conçue par Stephen Hobbs et Marcus Neustetter, deux artistes blancs sud-africains particulièrement engagés dans la production d'art dans les espaces publics de Johannesburg, la performance *Borderless* (« Sans frontière ») entendait interroger le sens des frontières non seulement internationales, en collaborant à cette occasion avec des artistes tant sud-africains que mozambicains et zimbabwéens, mais aussi intra-urbaines. Organisée le 22 mai 2011, cette performance comprenait en effet deux parties correspondant à deux temps et deux espaces distincts du nord de la métropole de Johannesburg :

- Sandton, banlieue réservée pendant l'apartheid aux populations blanches qui est aujourd'hui en voie de diversification socio-raciale et qui constitue par ailleurs le nouveau centre économique de la métropole johannesbourgeoise,
- Alexandra, plus ancien *township* noir de Johannesburg servant de réserve historique de la main-d'œuvre aux riches banlieues blanches des environs.

Si ces deux espaces ne sont situés qu'à quelques kilomètres l'un de l'autre, leur histoire comme l'autoroute M1 qui les sépare tendent à les maintenir à distance (fig. 5).

Fig. 5 : Sandton et Alexandra, deux mondes côte-à-côte. (Source & clichés : P. Guinard)



Par cette performance, les artistes entendaient questionner, si ce n'est dénoncer et dépasser, les discontinuités (spatiales, sociales et économiques) existant entre ces deux espaces. Selon les propres mots de Stephen Hobbs :

*“We are in an unhealthy, irrational, impossible situation socially in South Africa, where we are constantly reminded that bad things that will happen to us. This cannot be the kind of reality we should be living in. So if performances of this nature can help us to engage in the irony of our circumstances and if we're able to share and talk about it, maybe we will change our behaviours”* (Extrait de la seconde partie de l'émission « Villes-Mondes » de France Culture consacrée à Johannesburg et diffusée le 7 octobre 2012).

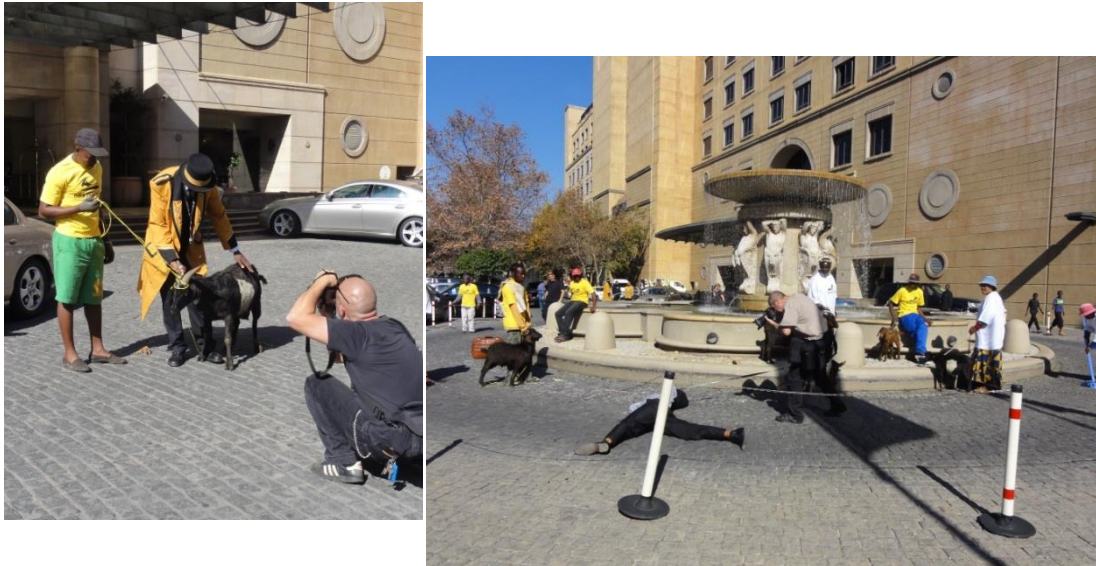
La performance artistique est donc vue ici comme une occasion de proposer une image utopique de la réalité capable de transcender les images dystopiques qui la parcourent et la façonnent, et éventuellement, à terme, de transformer cette réalité.

La première partie de la performance consistait ainsi à faire venir à Sandton, et plus précisément sur la place située devant l'un des plus luxueux hôtels de Johannesburg, un troupeau de chèvres venu d'Alexandra. Si les chèvres sont complètement étrangères à l'univers de Sandton, elles font pourtant partie intégrante du paysage d'Alexandra et de l'identité de ses habitants. Une forte valeur symbolique est en effet attachée à cet animal, notamment chez les populations zouloues qui l'utilisent pour communiquer avec leurs ancêtres. En amenant ces chèvres à Sandton, les artistes entendaient rappeler la proximité spatiale de ces deux mondes aux modes de vie si éloignés que sont Sandton et Alexandra, tout en mettant en évidence les liens existant *de facto* entre ces deux espaces.

<sup>7</sup> « Nous sommes en Afrique du Sud dans une situation malsaine, irrationnelle, impossible, dans laquelle on nous rappelle constamment que des choses horrible vous nous arriver. Cela ne peut pas être la réalité dans laquelle nous devrions vivre. Donc si des performances de cette nature peuvent nous aider à faire face à ironie de notre condition et si nous sommes capables de partager cela et d'en parler, peut-être que nous changerons nos comportements. »

Ainsi, tandis qu'un des artistes se démenait en vain pour faire avancer l'une des chèvres faisant partie de la performance, le portier de l'hôtel, habillé en livrée, s'est approché afin de lui venir en aide, révélant alors en gestes et en paroles qu'il venait lui-même d'Alexandra (fig. 6).

Fig. 6 : L'art pour fabriquer des images utopiques ? (Clichés : P. Guinard, 2011)

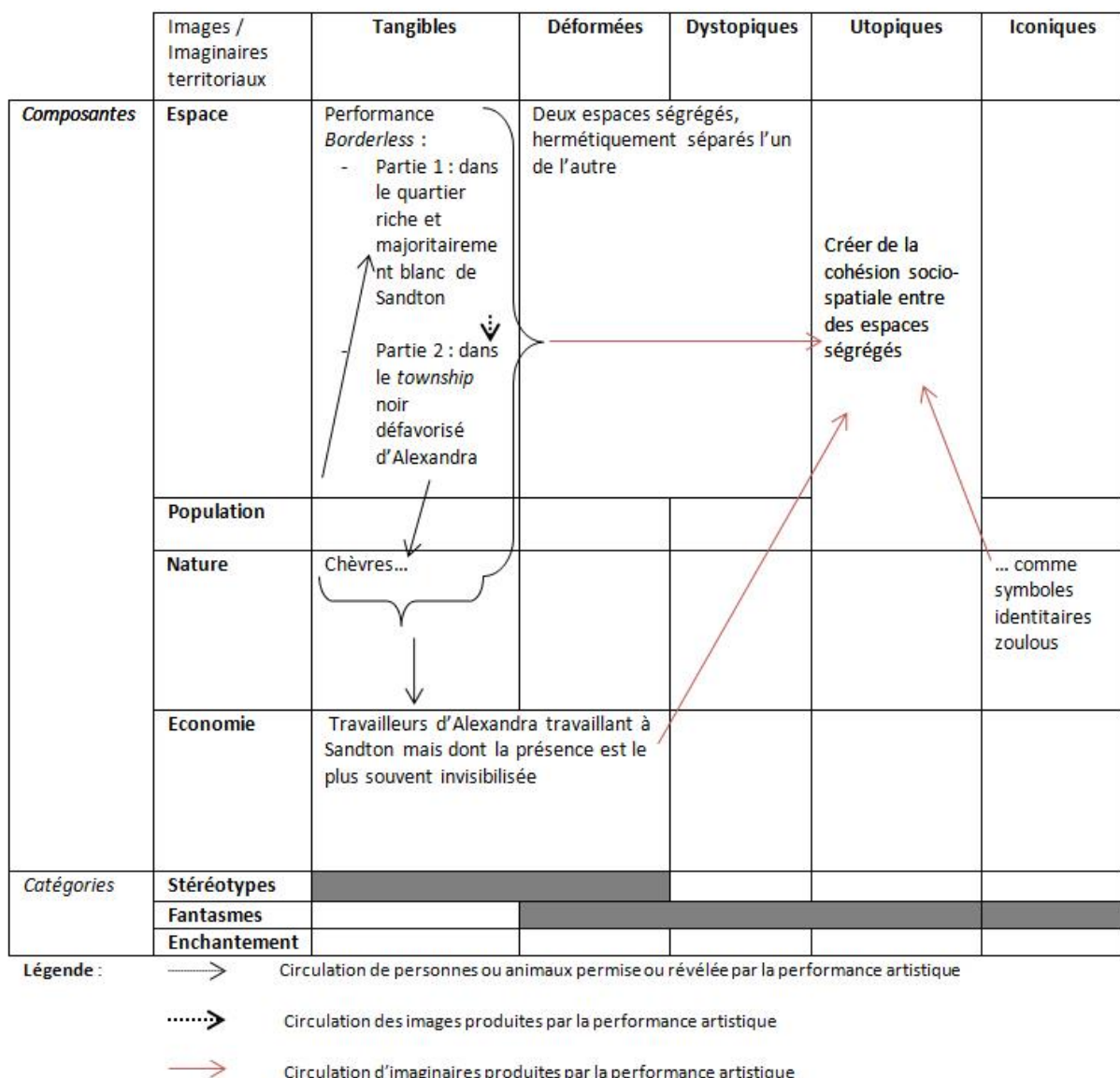


Cette performance a donc permis de rendre visibles les contradictions qui traversent Sandton et Alexandra ainsi que les liens, certes inégaux mais non moins réels qui existent entre ces espaces qui sont plus poreux qu'il n'y paraît à première vue. L'art peut, à cet égard, être vu comme un moyen de lever les images – hier utopiques pour certains ingénieurs de l'apartheid et aujourd'hui dystopiques pour la majorité des Sud-Africains – qui masquent en partie la réalité contemporaine en laissant à croire que la ville blanche et la ville noire ont toujours été et sont encore hermétiquement séparées (fig. 7). Plus encore, en fabriquant de nouvelles images tant mentales que photographiques, les artistes ambitionnent également de proposer une nouvelle façon d'imaginer Johannesburg en particulier et l'Afrique du Sud en général. Ils espèrent ainsi que ce qui est à présent de l'ordre de l'imagination et de l'imaginaire puisse un jour devenir réalité et, à terme, s'incarner dans des pratiques et des espaces.

La seconde partie de la performance a d'ailleurs consisté à organiser à Alexandra, autour du centre communautaire encore en construction, une séance de projection vidéo pendant laquelle les photographies prises à Sandton ont été présentées. A défaut de faire venir les usagers de Sandton à Alexandra, les artistes – seuls parmi les populations blanches, à l'exception de quelques journalistes, chercheurs ou membres d'associations, à relier effectivement ces deux espaces dans les deux sens – ont choisi d'y faire venir les images de cet autre monde, si proche (spatialement) et pourtant lointain (socialement et économiquement). Cette circulation inégale des personnes d'un espace à un autre révèle en creux les relations asymétriques qui règnent entre ces deux espaces et leurs populations respectives : si les habitants d'Alexandra sont contraints de se rendre quasi quotidiennement à Sandton pour y travailler, ceux de Sandton n'ont à l'inverse aucune raison de faire le chemin inverse. Les limites de ce type d'art apparaissent donc ici clairement. L'art et les artistes par les gestes et les images qu'ils produisent le temps d'une performance créent du lien et de la continuité socio-spatiale

entre des espaces et des groupes le plus souvent séparés. Mais ce lien peut-il perdurer au-delà de la performance, une fois les artistes partis ? Ce qui est en jeu est effectivement de savoir si ces images utopiques invitant leurs récepteurs à imaginer une autre ville, une ville déségrégée, libérée des discontinuités qui contraignent les pratiques et les imaginaires de ses usagers et habitants, peuvent transformer la ville dans le temps long. La répétition de ce type de performances et des images qu'elles génèrent peuvent-elles être un moyen de produire un autre imaginaire territorial et une autre réalité ? L'art et les images qu'il véhicule doit-il s'inscrire dans l'espace sud-africain pour véritablement transformer celui-ci ?

Fig. 7 : Circulation des images et des imaginaires territoriaux à partir de la performance *Borderless*, Sandton-Alexandra, Johannesburg, Afrique du Sud. Source : auteurs.



## 2.2. L'utopie cache la dystopie

Hogsback, localité de moyenne montagne d'essence « européenne » localisée au cœur du massif de l'Amatola dans la province du Cap de l'Est, au-dessus de l'ancienne frontière avec le bantoustan du

Ciskei, est réputée pour son imaginaire territorial lié au fantastique<sup>8</sup> et à une connexion usurpée avec Tolkien<sup>9</sup>. Un escarpement de forêt autochtone, matérialisant l'ancienne frontière, est un espace partagé entre les Africains de la Tyume Valley, au niveau de vie modeste, et les Blancs d'Hogsback, généralement très aisés. L'escarpement fait toujours aujourd'hui office de zone tampon entre deux mondes, une vallée agricole africaine aride dédiée essentiellement à l'élevage, et une localité de montagne nichée au cœur de la forêt, peuplée d'une communauté de retraités, autoproclamés écologistes, artistes et artisans. Si la montagne et la vallée appartiennent maintenant à la même municipalité post-apartheid, et que le paysage « montagnard » et les références au fantastique sont mobilisés comme ressources touristiques devant bénéficier à tous les habitants, l'enjeu local est bien – comme dans le cas d'Alexandra et de Sandton – de reconnecter deux espaces et deux groupes de population vivant dans des réalités quotidiennes très contrastées. Plusieurs projets d'artisanat communautaire<sup>10</sup> tendent à rapprocher l'ensemble des habitants en facilitant la formation et le partage d'expériences. Un des projets artistiques les plus visibles<sup>11</sup> d'Hogsback, *eco-shrine*<sup>12</sup>, sanctuaire écologique en ciment (fig. 8 et 9) localisé en bordure de montagne, au sommet de l'escarpement, est présenté aux touristes comme un lieu de contemplation paysagère et de ressourcement éco-spirituel (Van Schalkwyk, 2012, p.127).

Fig. 8 : *Eco-shrine* à Hogsback (Clichés : A.-L. Amilhat-Szary, 2008).



L'artiste est *deep ecologist*<sup>13</sup> et éco-féministe proclamée. Son œuvre *eco-shrine* ouvre des fenêtres, en forme de vulve (*sic*), de points de vue paysagers tous orientés vers la montagne sacrée d'Hogsback, façonnée par plus d'un siècle de présence européenne. L'œuvre reproduit donc des images tangibles, certes héritées de l'apartheid, mais les met au service du développement touristique local et donc de l'intégration à la nouvelle municipalité. Néanmoins, en creux, l'œuvre suggère une image dystopique : la négation et l'« invisibilisation » du point de vue sur la vallée africaine, renforcée par la plantation par l'artiste d'une haie « écran » d'arbres autochtones. Pour

<sup>8</sup> Voir les productions de Jann Halexander, <http://surlesterressudafricainesdelanneau.blogspot.fr/>, accédé le 15/01/2015.

<sup>9</sup> <http://www.africanbudgetsafaris.com/blog/hogsback-village/>, accédé le 15/01/2015 ; [http://www.hogsback.co.za/magical\\_hogsback/tolkien\\_blatchford.aspx](http://www.hogsback.co.za/magical_hogsback/tolkien_blatchford.aspx), accédé le 15/01/2015.

<sup>10</sup> <http://www.antonvandermerwe.co.za/>, accédé le 15/01/2015.

<sup>11</sup> Avec le labyrinthe de « *the Edge* » : <http://www.theedge-hogsback.co.za/>, accédé le 15/01/2015.

<sup>12</sup> <http://www.ecoshrine.co.za/>, accédé le 15/01/2015.

<sup>13</sup> Courant radical de l'écologisme né dans les années 1970 sous l'impulsion des théories d'Arne Naess.

l'artiste, son œuvre est investie d'une double dimension utopique et iconique<sup>14</sup> : une connexion avec le paysage de montagne et un sanctuaire du militantisme écologiste profond, venant légitimer son engagement pour la protection de la forêt autochtone de l'escarpement, menacée par les coupes illégales perpétrées par les habitants de la vallée. Ces images proposées par l'artiste induisent donc un glissement vers la dystopie et vers une forme implicite mais résolue de rejet de l'autre, sur la base de motifs écologiques. Des contradictions apparaissent entre les intentions de l'artiste – produire une image utopique censée faciliter un certain marketing territorial – et les résultats tangibles de l'installation de l'œuvre – ancrage et renforcement symbolique d'une réalité marquée par la discontinuité. L'enchantement, incarné par *eco-shrine*, tend donc à produire un imaginaire territorial fantasmé reposant sur une vision paysagère et écologique exclusive, mais qui ne semble pourtant pas incompatible avec les nouvelles priorités économiques et politiques locales et nationales.

Fig. 9 : Circulation des images et des imaginaires territoriaux à partir de l'œuvre *eco-shrine*, Hogsback, Afrique du Sud. Source : auteurs.

Images / imaginaire territorial	Tangibles	Dystopiques	Utopiques / Iconiques
Espace	Œuvre monumentale en ciment localisée au-dessus de l'escarpement	<b>Négation du point de vue sur la vallée africaine</b>	Œuvre « <i>eco-shrine</i> » imaginée comme une double utopie : - connexion spirituelle avec le paysage de montagne - symbole du positionnement « écologiste profond » de l'artiste, présidente du comité de sauvegarde de la forêt autochtone
Nature	Paysage de montagne hérité de l'apartheid	Spectre de la destruction de la forêt autochtone et des pâturages montagneux par les Africains de la vallée	
Economie	L'art au service de l'intégration touristique		
Politique	Nouvelle municipalité, inclusion des territoires de montagne et de la vallée		
STEREOTYPES			
FANTASMES			
ENCHANTEMENT			

Légende :  Circulation des imaginaires produits par l'image de l'œuvre

 Circulation des images produites par l'objet artistique

A quelques centaines de kilomètres de là, le projet « Eden to Addo » est une production artistique qui s'inscrit au cœur de priorités environnementales reconnues et soutenues par le gouvernement sud-africain. Ce projet se contente-t-il de révéler, ou bien transforme-t-il des imaginaires et des réalités territoriales solidement ancrées ?

### 2.3. Un art iconique au service d'une utopie territoriale et environnementale, au risque de la dystopie...

<sup>14</sup> Entretiens réalisés en 2005 et en 2008 avec l'artiste.



Fig. 10 : Eden to Addo Corridor, localisation et structure. Source : Eden to Addo



Le corridor de biodiversité « Eden to Addo » localisé dans la province du Cap en Afrique du Sud (fig. 4 et 10) est une initiative privée, pilotée par une ONG environnementale locale (Eden to Addo Corridor), financée essentiellement par ses adhérents, des ONG environnementales internationales (WWF, Wilderness Foundation, etc.). L'objectif de ce projet en cours de réalisation est d'assurer la connectivité écologique entre plusieurs parcs nationaux (Garden Road, Addo Elephant) et réserves naturelles sud-africaines (Robberg Nature Reserve, Baviaanskloof Mega Reserve etc.), recouvrant des milieux littoraux et de moyenne montagne sous climat méditerranéen et tempéré, en convaincant les acteurs publics et privés, localisés dans les interstices de ces espaces naturels protégés, de transférer tout ou partie de leurs terres en « réserve naturelle » ou en « environnement protégé », selon les deux modes juridiques possibles en vigueur en Afrique du Sud. La conception écologique qui sous-tend ce projet de corridor est de pouvoir reconstituer les routes migratoires ancestrales des éléphants les plus austraux d'Afrique, que l'on trouve encore en nombre important dans le parc national d'Addo au nord-est du corridor mais en nombre beaucoup plus réduit au sud-ouest du corridor, à proximité du Bitou Corridor. L'art *in situ* est convoqué par les promoteurs du projet<sup>15</sup> pour ponctuer l'ensemble du corridor d'œuvres chargées d'un imaginaire écologique. Ces œuvres d'art ont pour fonction de produire des images qui pourront être associées à un corridor pour le moment dépourvu de représentation précise : une image tangible produite par la matérialité de l'œuvre d'art servant à marquer le territoire du corridor pour lui conférer une existence symbolique et touristique sur le terrain, alors qu'on a affaire à de vastes espaces de très faible densité de population, difficilement appropriables ; une image iconique incarnée par l'œuvre, ici l'éléphant, et servant d'objet de médiation entre des habitants géographiquement encore séparés (propriétaires blancs, communautés forestières coloured et populations griques<sup>16</sup>) et le projet de corridor écologique. Pour le moment deux œuvres ont été réalisées - *Aartmoeders*, en 2011, et *Calling the Herd* en 2013 – qui ont des effets différents en termes d'imaginaires territoriaux.

La première œuvre est localisée au cœur du sous-corridor de Robberg (fig. 10). *Aartmoeders* représente plusieurs éléphants stylisés en calcaire. Elle est localisée sur un promontoire juste au-dessus de l'Océan Indien sur des terres appartenant à la communauté Griqua de Kranshoek, et ayant subi le processus de ségrégation raciale de l'apartheid au même titre que les autres groupes de populations non-blanches (fig. 11 et 12).

<sup>15</sup> Mission sur le terrain d'avril 2014.

<sup>16</sup> Groupe de population coloured se réclamant d'une culture ancestrale proche de celle des Khoïkhoï et s'auto-définissant comme autochtones en Afrique du Sud.

Fig. 11 : *Aartmoeders* (clichés : S. Guyot, avril 2014)



Fig. 12 : Circulation des images et des imaginaires territoriaux à partir de l'œuvre *Aartmoeders*.  
Source : auteurs.

Images / imaginaire territorial	Tangibles	Utopiques	Iconiques
Espace	Œuvre monumentale en pierre localisée au-dessus de l'océan	Cœur du Robberg corridor, idée de déségrégation raciale	Œuvre « Aartmoeders », imaginée comme une double icône : - icône de l'éléphant (forme d'éléphant stylisée) - icône de l'appropriation multiculturelle, car localisée sur un terrain appartenant à la communauté griqua (Kranshoek)
Nature		Permettre aux animaux sauvages de circuler librement entre la réserve naturelle provinciale de Robberg et le parc national de la Garden Road	
Politique	Appropriation de l'œuvre par les représentants de la communauté griqua [projets de construction d'un centre d'interprétation et d'éducation à l'environnement]	<b>Connecter les parcs nationaux et réserves naturelles publiques avec les terres privées et communautaires</b>	
Population	Persistance d'une clôture de propriété privée à proximité de l'œuvre défiant la déségrégation et empêchant les flux naturels ; ainsi que d'un hôtel occupant illégalement l' <i>admiralty reserve</i> littorale.		
STEREOTYPES			
FANTASMES			
ENCHANTEMENT			

**Légende :**  
→ Circulation des imaginaires produits par l'image de l'œuvre  
→ Circulation des images produites par l'objet artistique

Si *Aartmoeders* doit produire l'effet d'une double image iconique (fig. 12) à la fois comme symbole de l'éléphant archétypique du corridor écologique et comme objet d'appropriation multiculturelle, elle permet surtout d'incarner deux utopies fortes de l'imaginaire sud-africain contemporain : la déségrégation raciale et la nature sans frontières. L'œuvre, en tant qu'objet, est bien appropriée par

les Griquas (lieu de ressourcement pour les couples, de rencontre pour les jeunes, coucher du soleil etc.), mais ne l'est pas par les autres groupes de populations et les visiteurs extérieurs en raison d'une valorisation touristique encore balbutiante. En effet, en dehors toute organisation spécifique (associative, touristique, scientifique...), qui ose s'aventurer aujourd'hui en Afrique du Sud dans un quartier non-blanc et pauvre ? Les propriétaires fonciers riverains de la communauté griqua ont d'ailleurs choisi de laisser en place leurs clôtures pour éviter, selon eux, tout problème d'insécurité. Cependant, en tant que double symbole culturel et écologique, *Aartmoeders* représente un germe artistique d'enchantement territorial.

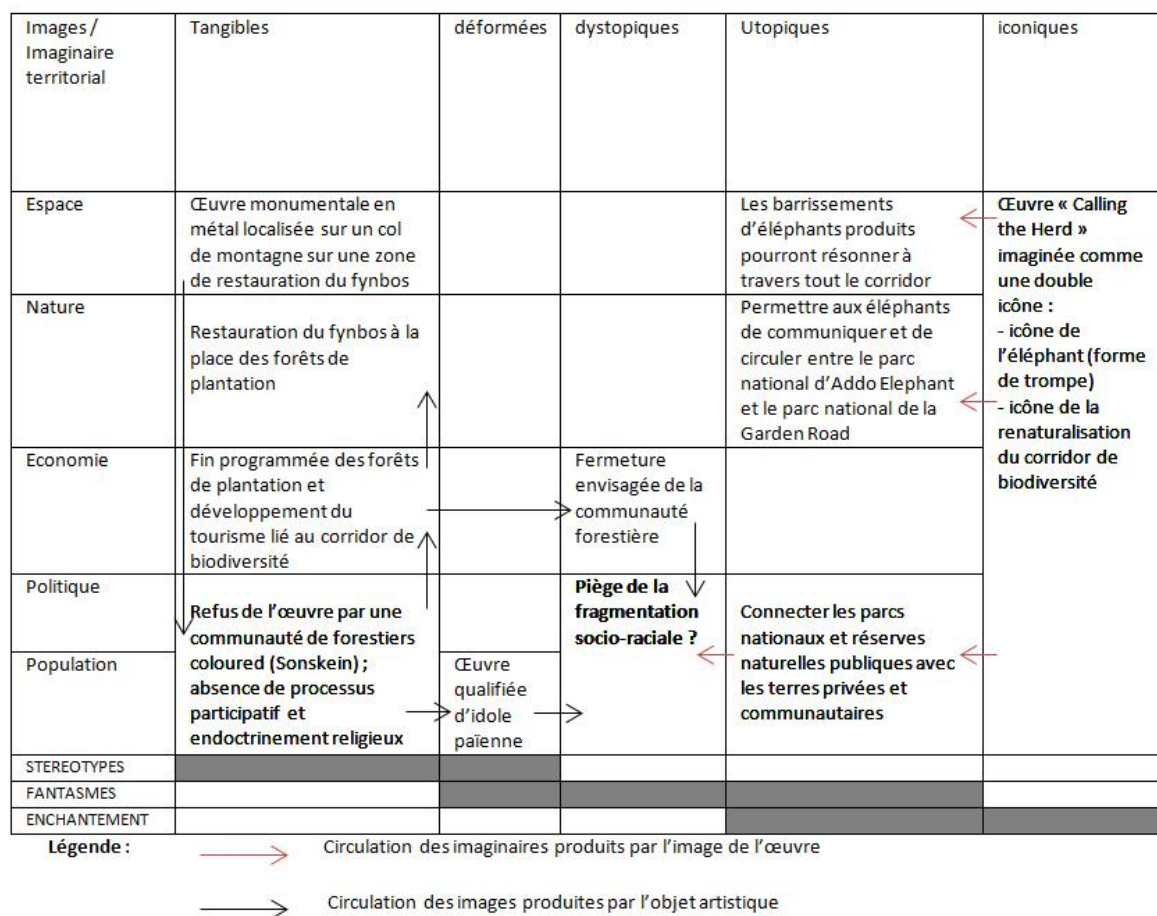
La deuxième œuvre est localisée dans l'hinterland, au niveau d'un col de montagne, au cœur du sous-corridor de Bitou. *Calling the Herd* représente une trompe d'éléphant en métal dans laquelle tout un chacun est invité à souffler afin de produire un tonitruant barrissement d'éléphant (fig. 13). A proximité de l'œuvre se localisent des forêts de plantation en fin d'exploitation et un ensemble de parcelles en voie de renaturation avec du fynbos. Les riverains les plus proches sont la communauté forestière coloured de Sonskein.

Fig. 13 : *Calling the Herd* et communauté forestière de Sonskein. (Clichés : S. Guyot et J. Dellier, avril 2014)



Si comme *Aartmoeders* elle doit produire une double image iconique, *Calling the Herd* a en commun avec cette première œuvre de symboliser l'éléphant (fig. 14) mais diffère dans sa capacité à matérialiser la communication entre l'homme et les éléphants, comme utopie de la renaturation et de la connexion entre les différentes zones du corridor de biodiversité.

Fig. 14 : Circulation des images et des imaginaires territoriaux à partir de l'œuvre *Calling the Herd*.  
Source : auteurs.



La réalisation de l'œuvre, en tant qu'objet n'a pas fait l'objet d'un processus participatif comme pour *Aartmoeders*, et suscite donc bien des interrogations de la part des riverains forestiers (habitants blancs isolés et communauté de Sonskein). Ils ont signé en masse une pétition en 2014 pour le démontage de l'œuvre au motif qu'elle était une idole païenne anti-chrétienne. Le fait que l'exploitation forestière, gérée par la multinationale Cape Pine, doive céder la place en 2020 à la renaturalisation des parcelles par du fynbos est-elle totalement étrangère à ce rejet ? *Calling the Herd* pourrait donc finir par produire, en tant qu'objet, des images dystopiques pouvant raisonner avec les vieux fantasmes de l'apartheid. L'enchantement proposé par l'ONG Eden to Addo n'est donc pas ici au rendez-vous et semble subir quelques déformations, au risque de la dystopie.

## Conclusion

L'Afrique du Sud contemporaine est donc parcourue par un ensemble d'images (tangibles, déformées, dystopiques, utopiques ou iconiques), plus ou moins dominantes, plus ou moins en continuité avec celles des périodes précédentes, qui en se conjuguant et en se réinventant dans le temps et dans l'espace participent à la construction d'imaginaires territoriaux. En relevant, questionnant et travaillant ces images, l'art et les artistes contribuent à (ré)imaginer l'Afrique du Sud d'aujourd'hui et de demain.

Mais, comme nous avons essayé de le montrer en analysant plus précisément quatre productions artistiques particulièrement engagées dans cette tentative de réinvention de l'imaginaire territorial sud-africain, la capacité de l'art et des artistes à modifier les images dominantes qui façonnent les territoires sud-africains, urbains comme naturels, est pour le moins fragile. Au-delà des intentions des artistes de proposer des images utopiques ou iconiques qui puissent être une alternative aux nombreuses images dystopiques qui sont associées à l'Afrique du Sud contemporaine, l'art proposé ne permet pas toujours de donner corps à ces images dans le temps long (*Borderless*) ou à faire que celles-ci prennent sens pour tous ses éventuels publics, ne serait-ce que parce que ces derniers n'y ont pas toujours accès (*Aartmoeders*). Pire, dans certains cas (*Eco-Shrine* et *Calling the Herd*), les œuvres participent même à ancrer et à figer dans le territoire les images que les artistes prétendaient – pour certains – contester. L'inertie territoriale des structures et des imaginaires hérités de l'apartheid expliquerait-elle ces difficultés de l'art à promouvoir des images alternatives de l'Afrique du Sud contemporaine ? Toutes les formes d'art *in situ* présentent-elles les mêmes potentialités ou limites en la matière ? Si les interventions artistiques comme *Borderless* peinent à inscrire les images utopiques ou iconiques qu'elles proposent dans le temps long du territoire, les œuvres pérennes comme *Eco-Shrine*, *Aartmoeders* et *Calling the Herd* prennent, au contraire, le risque de figer – intentionnellement ou non – dans le territoire des images non pas seulement utopiques comme le voudraient les artistes ou leurs commanditaires, mais aussi dystopiques. La répétition et la diffusion d'interventions artistiques *in situ* porteuses d'images renouvelées sur l'Afrique du Sud de demain pourraient-elles pallier ou du moins atténuer ces effets indésirables, et ce jusqu'à ré-enchanter l'imaginaire territorial sud-africain ?

## Bibliographie

Andrucki M. J. (2013), "“There's a drumbeat in Africa’: Embodying imaginary geographies of transnational whiteness in contemporary South Africa”, *Geoforum*, vol. 49, pp. 1-9.

Bailly A.-S. (1989), « L'imaginaire spatial. Plaidoyer pour la géographie des représentations », *Espaces Temps*, n° 40-41, pp. 53-58.

Bédard M., Augustin J.-P., Desnoilles R. (2011), *L'imaginaire géographique, Perspectives, pratiques et devenirs*, Montréal, Presses de l'université du Québec.

Berger G. (2010), "Image Revisions: South Africa, Africa, and the 2010 World Cup", *Ecquid Novi: African Journalism Studies*, vol. 31, n° 2, pp. 174-190.

Bissonauth N. (2014), "Zanele Muholi's Affective Appeal to Act", *Photography & Culture*, vol. 7, n° 3, pp. 239–252.

Charaudeau P. (2007), « Les stéréotypes, c'est bien. Les imaginaires, c'est mieux », in Boyer H. (dir.), *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*, Paris, L'Harmattan, <http://www.patrick-charaudeau.com/Les-stereotypes-c-est-bien-Les.html>, accédé le 27/04/2015.

Chivallon C. (2008), « L'espace, le réel et l'imaginaire : a-t-on encore besoin de la géographie culturelle? », *Annales de Géographie*, n° 660/661, pp. 67-89.

- Cresswell T. (1996), *In Place/Out of Place: Geography, Ideology, and Transgression*, Minneapolis, London, University of Minnesota Press.
- Daya S. (2011), « Performing place, mobility and identity in South Africa », *Area*, vol. 43, n° 4, p. 488–494.
- Debarbieux B. (1995), « Imagination et imaginaire géographiques », in Bailly A., Ferras R. et Pumain D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 875-888.
- Deliry-Antheaume É. (2006), « Les murs peints de l'Afrique du Sud post-Apartheid », *Sociétés & Représentations*, vol. 2, n° 22, pp. 121-147.
- Dupuy L. & Puyo J.-Y. (dir.) (2015), *L'imaginaire géographique. Entre géographie, langue et littérature*, Pau, Presses de l'Université de Pau et des pays de l'Adour, collection "Spatialités ».
- Field S., Meyer R. et Swanson F. (2007), *Imagining the City: Memories and cultures in Cape Town*, Cape Town, HSRC Press.
- Freschi F. (2011), “‘Dancing in chains’: the imaginary of global South Africanism in World Cup Stadium Architecture”, *African Art*, summer, pp. 42-55.
- Gregory D. (1994), *Geographical Imaginations*, Cambridge, Blackwell.
- Guinard P. (2014), *Johannesburg : l'art d'inventer une ville*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Guyot S. (2012), « Art-in-situ as a tool to reclaim disputed rural landscapes. Case studies in French and South African highlands », Conférence internationale IGU – Cologne (Allemagne), 25-29 août 2012. Session « Art and spatialities ».
- Hammett D. (2010), “Zapiro and Zuma: A symptom of an emerging constitutional crisis in South Africa?”, *Political Geography*, vol. 29, n° 2, pp. 88-96.
- Harries P. (1993), “Imagery, Symbolism and Tradition in a South African Bantustan: Mangosuthu Buthelezi, Inkatha, and Zulu History”, *History and Theory*, vol. 32, n° 4, Beiheft 32: History Making in Africa (Dec.), pp. 105-125.
- Houllier-Guibert C.-É. (2008), « Les Politiques de communication rennaises pour un positionnement européen. Idéologies territoriales et image de la ville », Rennes, Thèse de doctorat en géographie, Université Rennes 2.
- Houssay-Holzschuch M. (2010), *Crossing boundaries - tome 3 : Vivre ensemble dans l'Afrique du Sud post-apartheid*, Habilitation à diriger des recherches, Université Panthéon-Sorbonne (Paris).
- Jewkes R. et al. (2012), “What we know - and what we don't, Single and multiple perpetrator rape in South Africa”, *SA Crime Quarterly*, n°41, pp. 11-19.
- Koelble T. A. and Robins S. L. (2007), “Zapiro: The Work of a Political Cartoonist in South Africa: Caricature, Complexity, and Comedy in a Climate of Contestation”, *Political Science and Politics*, vol. 40, n° 2, pp. 315-318.
- Kruger L. (2013), *Imagining the edgy city: writing, performing, and building Johannesburg*, New York, Oxford University Press.

- Lacy S. (ed) (1995), *Mapping the terrain: new genre public art*, Seattle, Bay Press.
- Lefebvre H. (2000), *La production de l'espace*, 4ème édition., Paris, Anthropos.
- Le Poullenc A. (2013), *L'espace post-apartheid dans le cinéma sud-africain : état des lieux de la fiction (2000-2010)*, Nanterre, Thèse de doctorat, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Lim F.K.G. (2008), "Of reverie and emplacement: spatial imaginings and tourism encounters in Nepal Himalaya", *Inter-Asia Cultural Studies*, vol. 9, n° 3, pp. 375-394.
- Lloyd R. (1982), "A Look at Images", *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 72, n° 4, pp. 532-548.
- Malcomess B. et Kreutzfeldt D. (2013), *Not no place: Johannesburg, fragments of spaces and times*, Auckland Park, South Africa, Fanele.
- Marschall S. (2010), *Landscape of Memory: Commemorative Monuments, Memorials and Public Statuary in Post-apartheid South-Africa*, Leiden, Brill Academic Publishers.
- Minty Z. (2006), « Post- apartheid public art in Cape Town: Symbolic reparations and public space. », *Urban Studies*, vol. 43, n° 2, p. 421-440.
- Organisation Mondiale Contre la Torture (2000), « Droits de l'enfant en Afrique du Sud », Rapport présenté lors de la 23<sup>ème</sup> session du comité des droits de l'enfant, Genève, <http://www.refworld.org/pdfid/46c190da0.pdf>, accédé le 27/04/2015.
- Radhakrishnan S. (2003), "African Dream": The Imaginary of Nation, Race, and Gender in South Africa Intercultural Dance", *Feminist Studies*, vol. 29, n° 3, pp. 529-537.
- Roberts E. (2012), "Geography and the visual image: A hauntological approach", *Progress in Human Geography*, vol. 37, n° 3, pp. 386-402.
- Scheper-Hughes N. (2014), "The house gun: White writing, white fears and black justice", *Anthropology Today*, vol. 30, n° 6, p. 8-12.
- Seekings J. (2008), "The continuing salience of race: Discrimination and diversity in South Africa", *Journal of Contemporary African Studies*, vol. 26, n° 1, p. 1-25.
- Siegenthaler F. (2011), *Visualizing Transformation: Contemporary Art in Johannesburg*, PhD, Basel (Suisse), Universität Basel.
- Sitas R. et Pieterse E. (2013), "Democratic Renovations and Affective Political Imaginaries", *Third Text*, vol. 27, n° 3, pp. 327-342.
- Van Schalkwyk A. (2012), "Ecofeminist theology, oikos, welfare and development in post-apartheid South Africa", in Swart I. et al. (eds.), *Welfare, religion and gender in post-apartheid South Africa*, Stellenbosch, Sunmedia, pp. 117-146.
- Volčič Z. et Erjavec K. (2013), "I want to leave Slovenia for a sunny, relaxed and open Australia ': Imagining Australia in Slovenia", *Media International Australia*, n° 149, pp. 55-66.

Volvey A. et Houssay-Holzschuch M. (2007), « La rue comme palette », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, vol. 129-130, p. 145-174.







## IV- Propositions pédagogiques

---

Ces propositions pédagogiques ont pour objectif de donner une place, certes symbolique mais représentative, à/de mes pratiques pédagogiques au sein de cette HDR plutôt orientée "recherche". Je présente ci-dessous deux syllabus d'enseignements qui me tiennent particulièrement à cœur et que j'ai conçus à l'Université de Limoges. Ces livrets permettent aux étudiants de disposer en début de semestre de l'ensemble des documents nécessaires et des calendriers d'évaluations.

Le premier syllabus concerne un enseignement de première année de licence. Il a pour objectif d'amener les étudiants à s'initier aux différentes méthodes d'expressions géographiques (orales, écrites, de terrain, artistiques) tant du point de vue de leur propre production créative que de l'utilisation faite par d'autres acteurs territoriaux. Cet enseignement permet aux étudiants de pratiquer des techniques d'expressions géographiques dépassant largement la sphère académique et intégrant des pratiques propres au monde professionnel (milieu associatif, ONG, journalisme, expertise scientifique, collectivités territoriales etc.). Différents ateliers (terrain, pratique orale, production écrite, restitution orale adaptée, jeux de rôles etc.) sont mis au service des étudiants pour tester leurs capacités d'adaptation au monde qui nous entoure.

Le second syllabus concerne un enseignement de troisième année de licence. Il a pour objectif de présenter aux étudiants les grandes idéologies et chronologies spatio-temporelles de la protection de la nature dans le monde. Il s'agit pour moi d'un enseignement de spécialité "recherche" qui me permet de mettre en perspective pédagogique l'ensemble de mes travaux en géographie politique de l'environnement. J'ai d'abord partagé cet enseignement avec Philippe Allée, et après son retrait lors de son élection comme doyen en 2010, j'ai ouvert ce cours à de jeunes collègues doctorants pour qu'ils s'investissent sur certains points que je maîtrisais moins ou qui nécessitaient des approfondissements spécifiques (sur des terrains précis, comme le Brésil ou la Polynésie). J'attache beaucoup d'importance à l'approche collective dans la manière de concevoir et de dispenser mes enseignements, ainsi que pour conduire les évaluations.

## Annexes 1 : Expressions Géographiques 3.0 « S'exprimer et communiquer en géographes »

*L1 Géographie 2014/2015, Semestre 1, Université de Limoges*  
Enseignant : Sylvain Guyot, [sylvain.guyot@unilim.fr](mailto:sylvain.guyot@unilim.fr)



## PLANNING DES SEANCES

**30h de TD réparties en 10 séances de 3h, le mardi de 9h à 12h en salle C211.**

**Pas de séances les mardis 7 octobre et 11 novembre.**

**Ce n'est pas un cours mais un TD de méthodologie.**

### ***Évaluation (contrôle continu)***

- *Note de participation : oral en classe et travail à faire à la maison (coef. 2)*
- *Exposé-restitution de la sortie sur le terrain (coef. 3)*
- *Devoir sur table (coef. 3)*

Séance 1 – 16/09 – Nos cartes géographiques ; S'exprimer avec les mots de la géographie  
*Recherche de vocabulaire à faire pour le 30/09.*

Séance 2 – 23/09 – La dissertation en géographie (I) ; Préparation de la sortie de terrain  
*Rédaction d'introduction et plan détaillé de dissertation à faire pour le 14/10.*

### **Séance 3 – vendredi 26/09 – 14h-18h- Sortie de terrain dans Limoges**

Séance 4 – 30/09 – La diversité des écritures géographiques  
*Production finalisée des formes d'écriture à faire pour le 14/10*

Séance 5 – 14/10 – La diversité des écritures géographiques ; La dissertation en géographie (II)  
Préparation de la séance orale du 21/10

Séance 6 – 21/10 – La communication géographique à l'oral ; Préparation des restitutions de la sortie.  
*Restitution de la sortie à préparer pour passage le 4/11*

### **Séance 7 – 04/11 – EVALUATION - Exposés-restitutions des sorties de terrain**

Séance 8 – 18/11- Préparation du jeu de rôle ; L'expression artistique comme mode de communication géographique ?  
*Jeu de rôle à préparer pour le 02/12*

### **Séance 9 – 25/11- EVALUATION – Devoir sur table**

Séance 10 – 02/12- Rendu des évaluations ; Jeu de rôle

# Séance 1 – NOS CARTES & NOS MOTS

16 septembre 2014

**1/ Nos cartes géographiques :** présentation personnelle et collective à partir de nos lieux de naissance, de vie et de vacances.

**2/ Les mots de la géographie :** en géographie on parle avec des termes spécifiques appelées aussi notions ou concepts.

**DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE DE GÉOGRAPHIE IL FAUT SE PLONGER DANS DES DICTIONNAIRES SPÉCIFIQUES**

## **Bibliographie recommandée :**

\* Roger Brunet, Robert Ferras et Hervé Théry (co-dir.), Les Mots de la géographie, dictionnaire critique, Reclus-La Documentation française, 1992 (ISBN 2-11-003036-4).

\* Pascal Baud, Serge Bourgeat et Catherine Bras, Dictionnaire de Géographie, Hatier coll. initial, 1997 (ISBN 2-218-71756-5).

\* Yves Lacoste, De la Géopolitique aux Paysages. Dictionnaire de la Géographie, A. Colin, 2003 (ISBN 2200265387).

\* Jacques Lévy et Michel Lussault (co-dir.), Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin, 2003 (ISBN 2-7011-2645-2).

**Séance d'initiation aux mots :** tentative de définition orale et graphique. Un mot géographique dispose le plus souvent d'une définition graphique, pouvant être spatialisée.

**ESPACE [SPACE], TERRITOIRE [TERRITORY], LIEU [PLACE], RESEAU [NETWORK], FRONTIERE [BORDER], FRONT [FRONTIER], RURAL, URBAIN [URBAN], METROPOLE [METROPOLIS], MEGAPOLE, MEGALOPOLE [MEGALOPOLIS], CONURBATION, CENTRE/PERIPHERIE [CENTRE/PERIPHERY], ENCLAVE, COL [PASS], THALWEG, ATOLL**

**Exercice à faire :** chercher en bibliothèque dans les dictionnaires cités cinq mots de votre choix (dont espace, territoire et réseau) et comparer leurs définitions. Pourquoi divergent-elles parfois ?

# Séance 2 – La dissertation en géographie (I) ; Préparation de la sortie de terrain

23 septembre 2014

Proposition de méthodologie de la dissertation en géographie, à la carte !

*« La dissertation actuelle est une méthode d'analyse qui regarde comme primordiales la progression et la composition des arguments au service d'une démonstration précise. Cette démonstration décortique une problématique en y apportant des réponses précises. »*

## 1. Le MENU de la dissertation

- **l'introduction** : elle est relativement courte (environ une demi-page A4)

1. Délimiter le sujet : en le reformulant de manière compréhensible c'est-à-dire en définissant de manière rapide, efficace et légère les termes du sujet et leurs interactions. Il convient de préciser en particulier les limites de l'espace étudié, et si besoin est parfois, les bornes chronologiques.
2. Donner rapidement quelques informations clés concernant le sujet, qui donnent la mesure globale du ou des phénomènes étudiés (dimensions spatiales, indices éco, sociaux, organisations spatiales spécifiques -hétérogénéité, dispersion, contrastes, concentration-..). Ces données mises côte à côte doivent faire émerger des problèmes.
3. Exposition de la problématique qui est déduite de ce qui est présenté avant.
4. Annonce du plan.

1, 2 et 3 forment un premier paragraphe, la problématique un second et l'annonce du plan un 3ème.

- **le développement** : faire apparaître le plan en numérotant et soulignant les titres et les sous-titres (1. 1.1.). Se limiter aux deux premiers niveaux. Les autres niveaux seront individualisés en sautant une ligne. Un argument par paragraphe illustré par au moins un exemple. L'exemple peut être développé graphiquement (croquis rapide) ou textuellement. Attention au hors-sujet. Pour les plans, voir 3. Soigner les transitions. Montrer l'enchaînement logique de toutes vos parties. Deux, trois ou quatre parties sont possibles.

- **la conclusion :**
  - synthèse des différents points essentiels
  - la réponse à la problématique
  - éventuellement l'élargissement du sujet

## 2. Une RECETTE de dissertation

Progression à respecter une fois le sujet donné. Nous ne donnons pas d'indication de temps de « fabrication » ou de « cuisson », mais à l'examen il n'y aura que 4 heures au total.

- **compréhension du sujet :**
  - faire plusieurs lectures approfondies du sujet pour s'assurer que l'on est capable : de définir le vocabulaire, de dégager les mots-clefs, de repérer les articulations de la phrase
  - se poser la question : « Qu'est-ce qu'on attend de moi ? »
  - Reformuler clairement les données du sujet en les mettant en relation les unes avec les autres
  
- **exploration du sujet :**
  - formuler la problématique et transformer le sujet en une ou plusieurs questions (questions élaborées et non pas simplistes, attention !), dont la réponse devra être la conclusion et la démonstration le développement rédigé.
  - Retrouver les éléments constitutifs de la conclusion (points essentiels), pour ébaucher un premier plan, provisoire
  
- **recherche et organisation des idées :**
  - rechercher des idées et des exemples (un exemple par idée) correspondant à chaque point essentiel
  - insérer ces idées dans un plan provisoire en équilibrant si possible les différentes parties
  - vérifier que ce plan est une bonne démonstration de la problématique

🔍 méthode du questionnement : Quand ? Où ? Qui ? Comment ? Pourquoi ?



- **rédaction du devoir :**

- rédiger la conclusion au brouillon
- rédiger l'introduction au brouillon
- recopier l'introduction au propre
- rédiger directement le développement du devoir
- recopier la conclusion au propre
- relire une fois ou deux (pour les fâchés de l'orthographe) l'ensemble

### **3. Des plans de dissertation à la CARTE**

Ce sont seulement des possibilités. Eviter en géographie les plans purement chronologiques.

#### **1- Plan unité / diversité**

Unité = on présente le phénomène ou la relation à étudier

Diversité = on voit comment le phénomène se différencie spatialement (découpage, différenciations)

*Ex : Le tourisme de montagne en France*

#### **2- Plan permanences / mutations**

Permanences = logiques spatiales permanentes sur le temps long

Mutations = bouleversements, changements

*Ex : Les espaces ruraux en France*

#### **3- Plan mise en relation**

A et B, ou A dans B = le plan comporte le plus souvent deux parties : influence de A sur B et influence de B sur A. Le plan ne doit en aucun cas traiter isolément les termes du rapport.

*Ex : Espaces littoraux et tourisme en France*

#### **4- Plan typologique / découpage**

Chaque partie développe un type, une catégorie particulière du phénomène après avoir montré en introduction les critères de classement du phénomène en plusieurs parties.

*Ex : Les déserts dans le monde (littoraux brumeux, arides ensoleillés, d'abri, de montagne)*

#### **5- Plan inductif**

Je décris (= les faits), j'explique (= les explications) et je fais une typologie ou un modèle.

*Ex : Les mutations des activités littorales dans le monde*

### 6- Plan déductif

Pourquoi (= les explications), comment (= les faits), conséquences

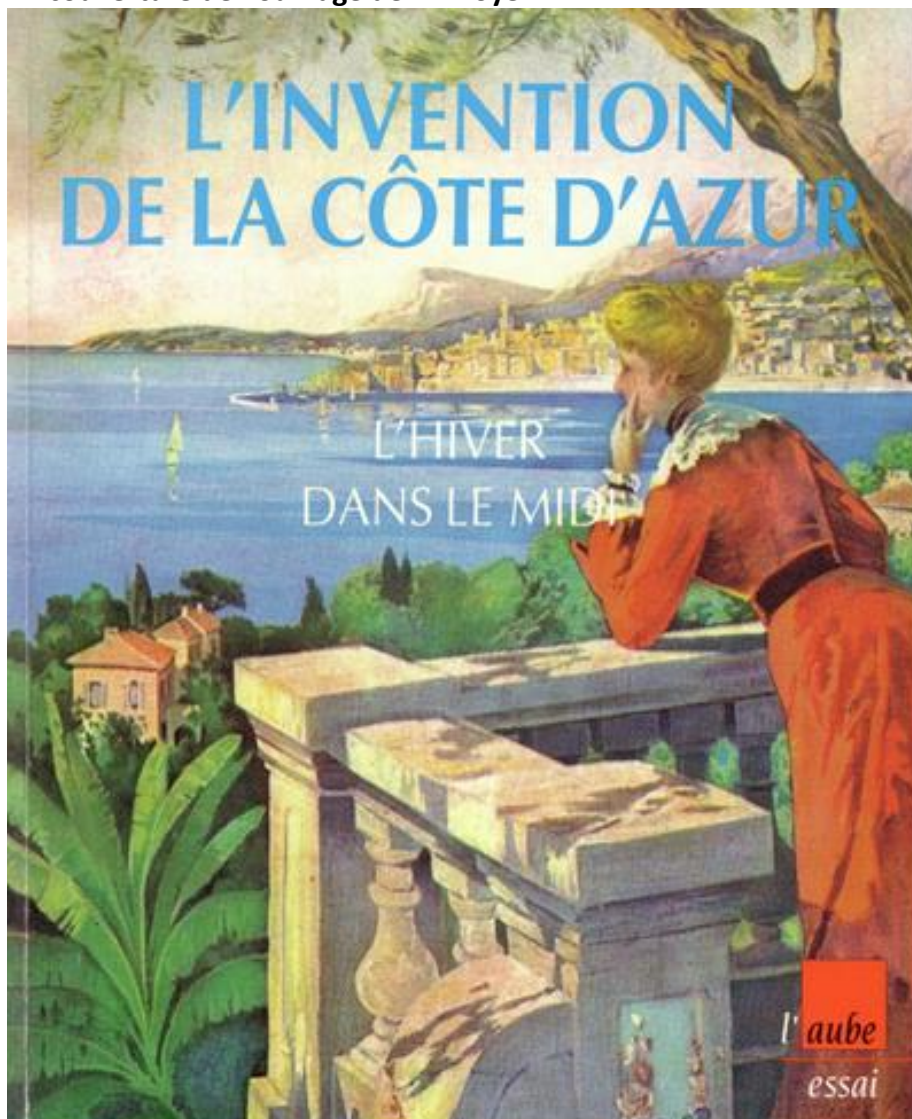
### 7- Plan comparatif

Ressemblances (= points communs), différences (=originalité) ; soit rechercher les différences et les ressemblances à travers quelques grands thèmes qui deviennent les parties du plan.

Sujet à traiter (introduction et plan détaillé) pour le 14/10/14

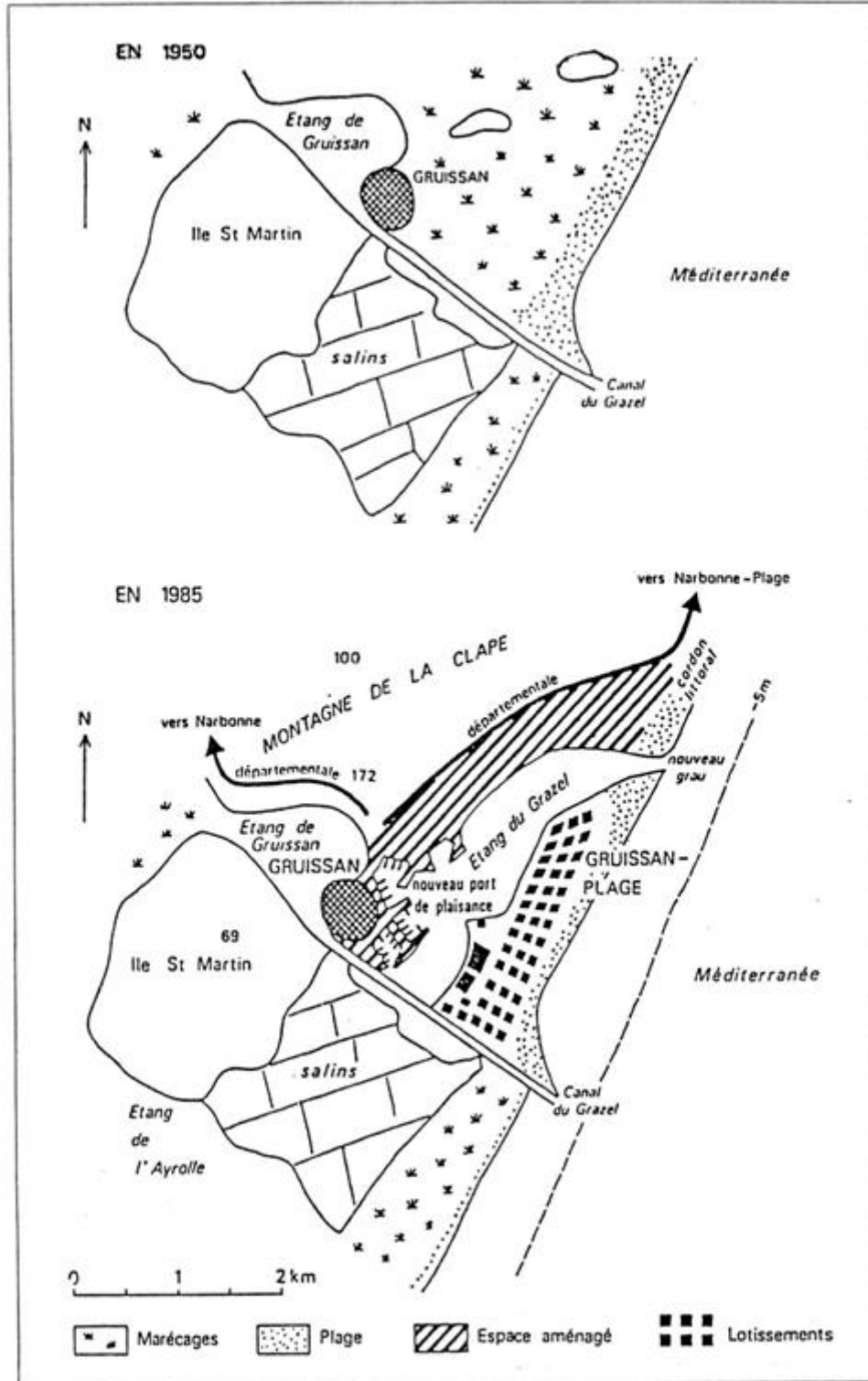
## **Tourisme et environnement en France métropolitaine**

**document 1– couverture de l'ouvrage de M. Boyer**

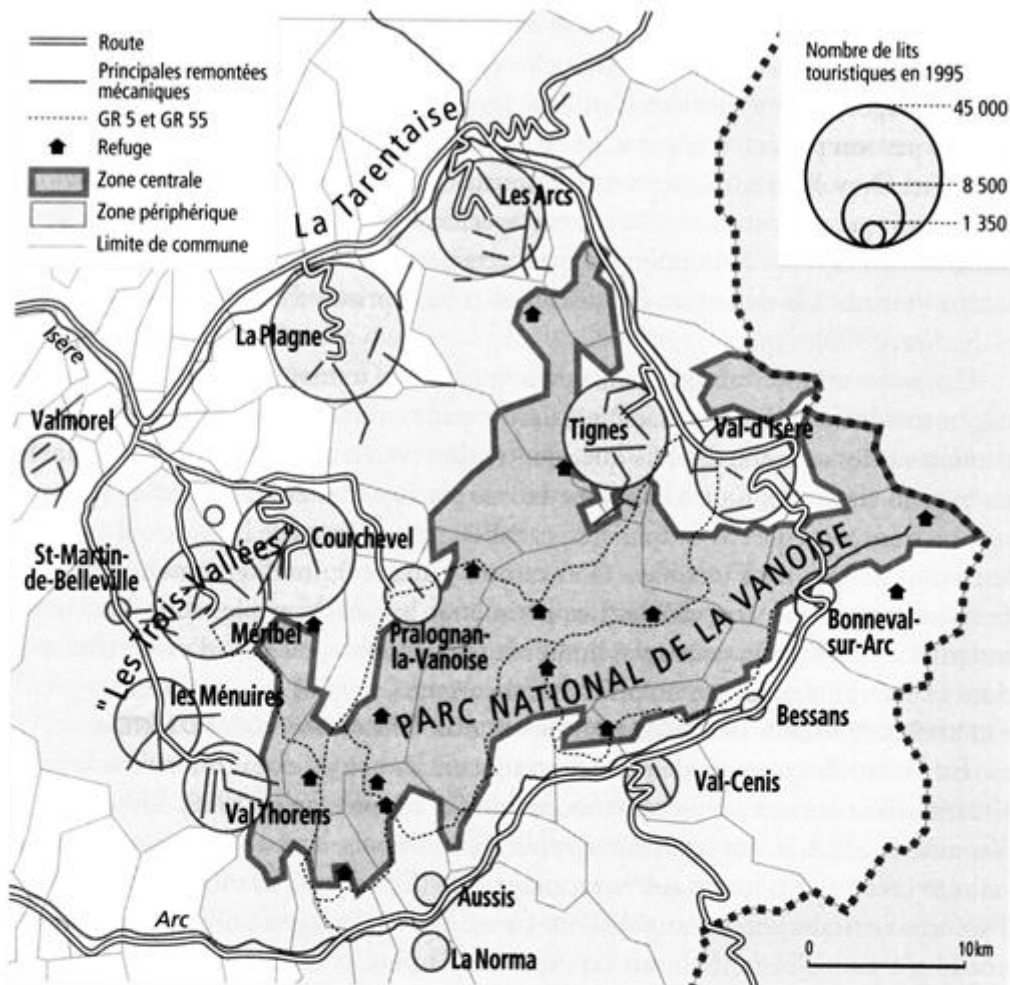


document 2

- Un exemple d'aménagement ex-nihilo : Gruissan-plage  
(2<sup>e</sup> génération de lidos)

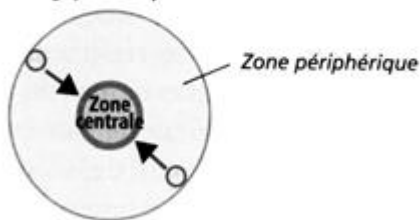


J.-P. Lozato, *Méditerranée et tourisme*, Masson, 1990.



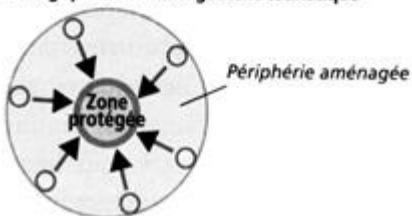
1- La logique de la protection de la nature

Source : Atlas Reclus, 1997.



La logique conservatrice vient superposer une aire de protection à un espace où existaient déjà des lieux touristiques

2- La logique de l'aménagement touristique



Si la zone centrale demeure un espace totalement protégé, en compensation, la zone périphérique a été intensément aménagée

○ Station de sports d'hiver    ➤ Remontée mécanique

Document 21. Carte et schémas d'interprétation du Parc national de la Vanoise.

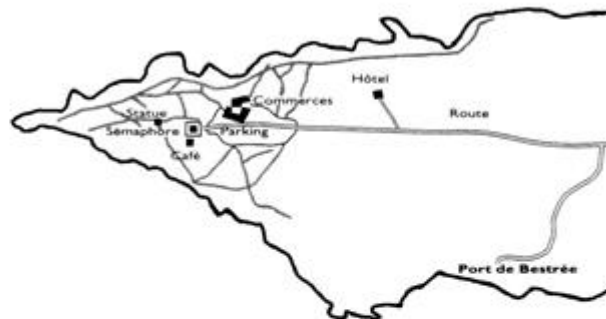
Document 4 – chronologie

Aménagement touristique	Protection de la nature
1961 : signature de la convention d'aménagement (Les Arcs, Flaine, Les Menuires, La Plagne)	22 juillet 1960 : loi portant sur la création des Parcs nationaux
1962 : signature de la convention d'aménagement (Avoriaz)	
1964 : création de la Commission interministérielle d'aménagement touristique de la montagne (CIATM) et de son service d'étude (SEATM)	1963 : création du Parc national de La Vanoise
Débuts de la création de La Plagne et d'Avoriaz	
1967 : débuts de la création de Flaine	1967 : création du Parc national des Pyrénées occidentales
1970 : mise au point du « plan neige » (365 000 lits touristiques prévus entre 1971 et 1985)	
1970-71 : crise des ventes immobilières en montagne	
1974 : le secrétaire d'État au Tourisme annonce une pause dans la création des grandes stations de sports d'hiver	1977 (août) : discours de Vallouise du président Giscard d'Estaing : définition d'une nouvelle politique « environnementaliste » de la montagne
	1977 (novembre) : directive nationale relative à la protection de la montagne
	1985 : loi Montagne

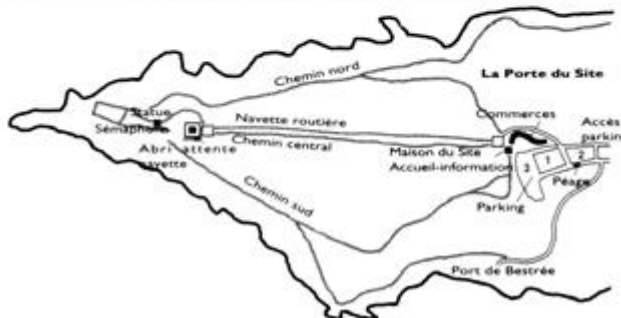
Document 5 et suivant – Cahier Espaces

## La pointe du Raz Schéma du programme d'aménagement

Situation antérieure



Situation actuelle

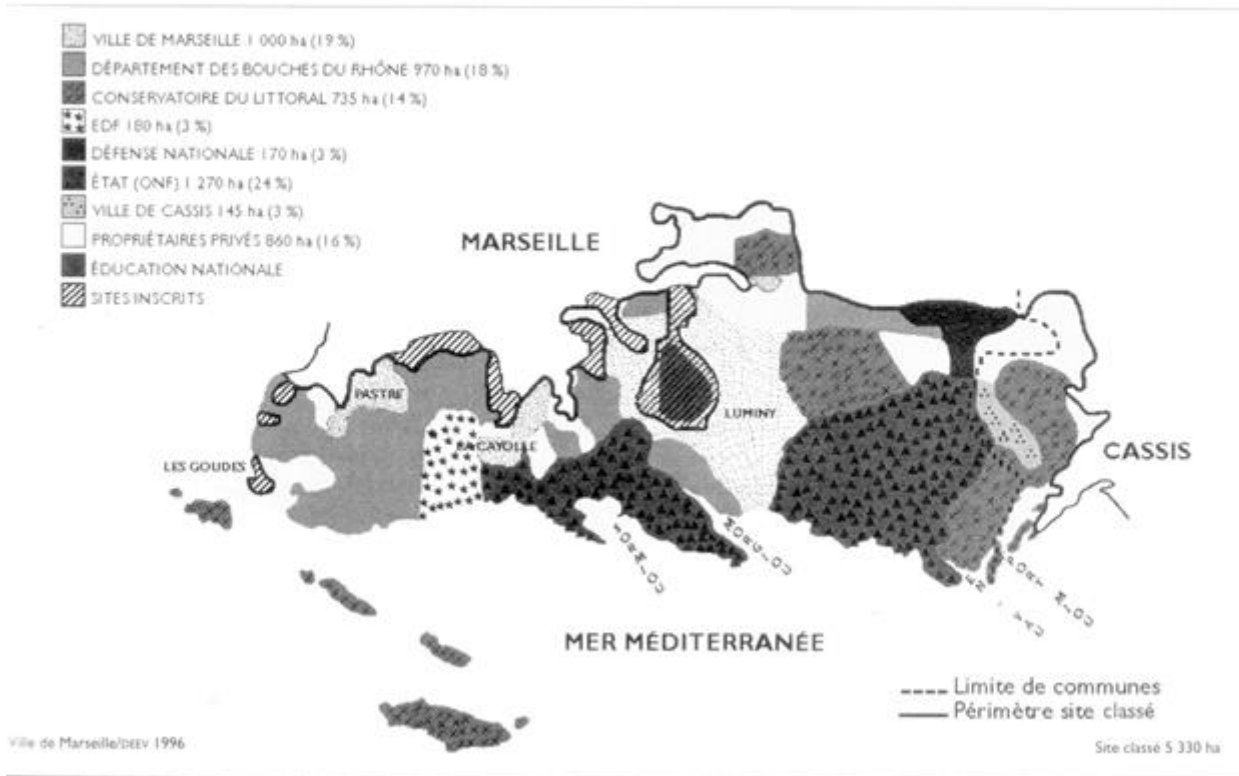


échelle approximative 1:100 m

Sentiers —

Document 6 – Le Parc National des Calanques

# Le site classé des calanques, une mosaïque foncière



## Document 7 : les pavillons bleus en 2006 (le Monde)

95 communes ont reçu le label cette année



## Document 8 et 9 – Source : Stock, 2003

### L'île de Ré, victime de son succès ?

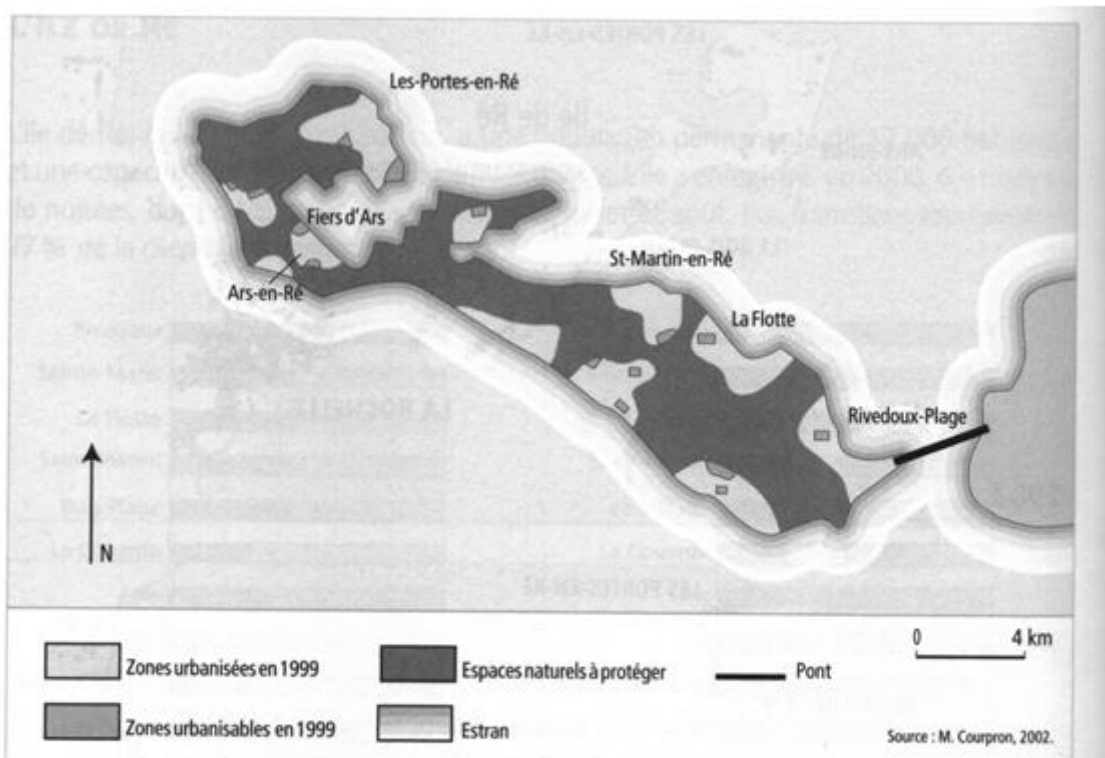
La circulation est le plus gros problème auquel est confrontée la Communauté de communes de l'île de Ré. Un problème d'autant plus difficile à résoudre que l'île de Ré est un site classé où l'on ne peut pas faire n'importe quoi. Tout projet de quatre voies étant exclu, la solution actuelle est donc de faciliter la circulation, avec un seul feu sur l'île. Cependant, un projet de transport en commun est à l'étude. En attendant sa mise en œuvre, les autorités de l'île recommandent fortement le vélo, dont la pratique est facilitée par les 100 km de pistes cyclables de l'île. Prudence quand même : les pistes cyclables n'échappent pas non plus aux bouchons...

Les-Portes-en-Ré : trois résidences secondaires pour une principale ; ce taux impressionnant de résidences secondaires illustre bien

l'ambiance du village. Peuplé de seulement 600 habitants l'hiver, il ne retrouve véritablement la vie que l'été pendant lequel les commerces réalisent 80 à 90 % de leur chiffre d'affaires. Une situation difficile à gérer pour le maire qui n'a, pour faire face, que le budget d'une commune de 600 habitants. Cependant, l'impôt perçu sur l'ensemble des résidences secondaires lui rapporte 5 à 6 millions (il y a 80 piscines privées dans le village) et les prix des terrains sont encore en augmentation. Située à l'extrémité de l'île, Les-Portes attire avant tout pour sa tranquillité. Aussi le village est-il bondé de personnalités qui peuvent aller boire un verre à La Bazenne en toute quiétude sans se faire agresser.

P. LEVESQUES,

<http://www.nouvelouest.com/no/mag/mag/074/re.htm>



Document 6. À partir de 1952, de nombreux secteurs de l'île ont été classés (dont le célèbre bois de Trousse Chemise, en 1968) ; une réserve naturelle (Lilleau des Niges : 220 ha) a été instituée, pour devenir un site de nidification et d'hivernage d'oiseaux, situé au centre du carrefour migratoire des marais du Fiers d'Ars ; le Conservatoire du littoral y est présent, en plusieurs secteurs (367 ha). Le schéma directeur de 1999 a pris en compte la loi « littoral » (de 1986).

Document 10 : <http://perso.orange.fr/mountain.wilderness/opindeba/canonc.htm>  
Retenue collinaire d'eau pour canons à neige.





## Préparation de la sortie de terrain.

**Thème : Limoges, une ville, plusieurs points de vue...**

Il faut se partager en 4 groupes équilibrés. **Il faudra prévoir de revenir sur le terrain une autre fois en autonomie avec son groupe (obligatoire).**

### **Groupe 1 : Un point de vue sur le passé. Observer l'histoire dans la ville.**

Il s'agit d'observer, sur un itinéraire bien déterminé (voir carte jointe), tous les éléments permettant de dater les différentes phases de constitution de la ville : forme, hauteur et l'architecture des maisons et immeubles, les monuments, les rues (taille, aspect, réseau), les inscriptions, les décorations, signification du nom des rues etc. Il vous faut donc trouver des indices, formuler des hypothèses, parfois interroger les habitants pour avoir des confirmations. Vous pourrez illustrer et compléter votre travail en utilisant l'outil « *google street* ».

La restitution devra montrer comment vous vous y êtes pris pour votre itinéraire. A l'aide de livres, de guides et de documents vous pourrez généraliser vos trouvailles et esquisser une carte historique de la ville. Un travail avec photo, vidéo et documents visuels sera le bienvenu.

### **Groupe 2 : Des points de vue personnels sur la ville. Dessins, cartes mentales**

Ce thème va vous conduire à la rencontre des passants et leur demander de produire une carte mentale de l'ensemble de leur ville de Limoges, ou un dessin qui leur semble évocateur de leur ville. Il est important de préciser que ce n'est pas un exercice et que la spontanéité est importante. Vous pouvez demander que la personne interrogée réalise un commentaire de sa carte et noter ainsi de précieuses informations complémentaires.

La restitution devra présenter l'ensemble du corpus des cartes réalisées (scan) avec un commentaire élaboré. Il serait bon d'avoir un total d'une cinquantaine de cartes mentales / dessins sur les deux sorties.

### **Groupe 3 : Des points de vue sur l'évolution de la ville après l'alternance politique. Questionnaire avant/maintenant : quels sont les changements perçus à Limoges par la population ?**

Élaborer un questionnaire sur la manière dont les personnes rencontrées voient la ville de Limoges (sécurité, propreté, espaces verts, animations, logement, culture, transports etc.) et les différences entre avant et après l'alternance municipale. L'idéal serait d'interroger un échantillon total d'une cinquantaine de personnes afin de pouvoir faire des petits traitements statistiques des réponses obtenues. Vous pourrez aussi poser des questions plus personnelles aux habitants pour essayer de comprendre leur point de vue (quartier, profession, date d'arrivée à Limoges, sexe etc.). La restitution devra présenter une synthèse des points de vue et faire un compte-rendu des témoignages les plus éloquentes.

#### **Groupe 4 : Des points de vue photographiques**

Vous demanderez à une cinquantaine de passants de classer plusieurs photographies de la ville de Limoges (6 au total), de la plus évocatrice pour eux, à la moins évocatrice – et pourquoi ?- en leur demandant les photos qu'ils auraient prises eux (si non présentes dans les six). Pour chacun vous pourrez aussi leur demander leur âge, leur quartier, leur profession afin d'expliquer après coup leur classement.

Puis vous réaliserez un reportage photographique sur votre itinéraire synthétisant les principales observations que vous aurez faites (état des chaussées, du bâti, des commerces, des espaces verts, de la circulation) sous forme de diagnostic imagé. La restitution présentera les deux types d'enquêtes.

PHOTO 1 –



PHOTO 2 –



PHOTO 3 –



PHOTO 4 –



PHOTO 5-



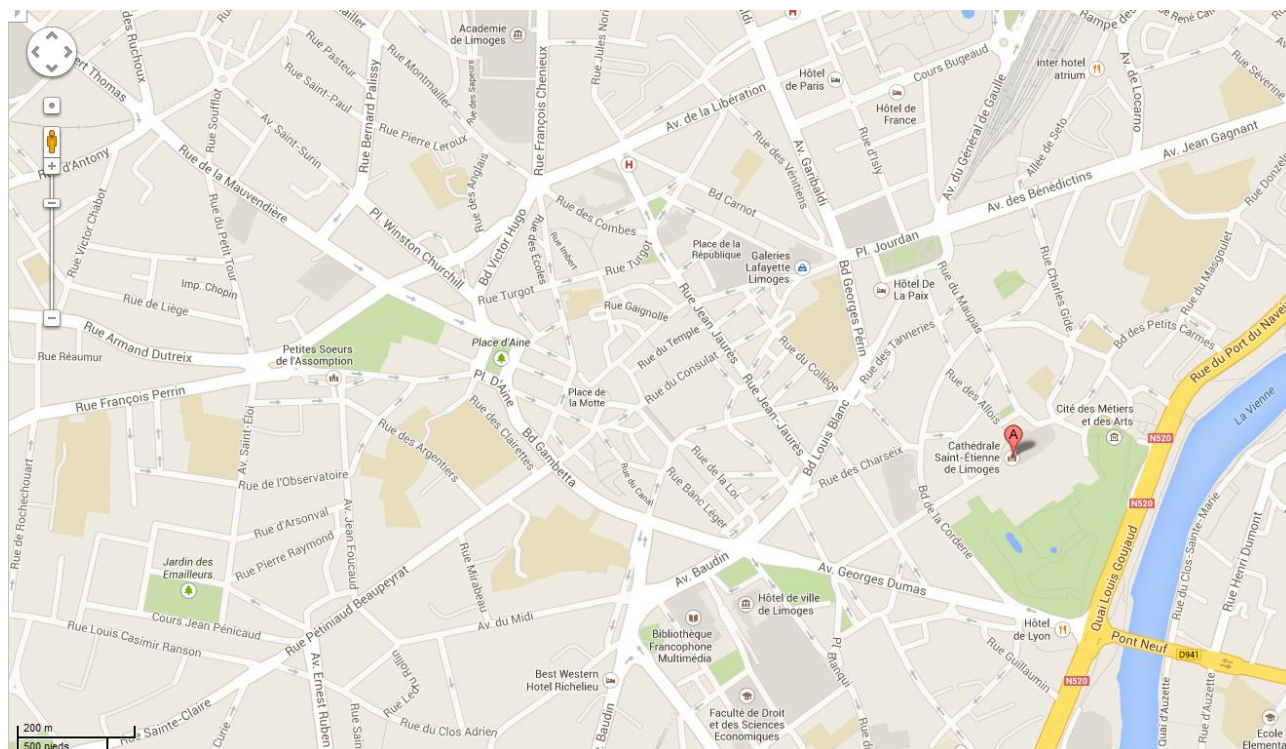
PHOTO 6-



## Séance 3 – Limoges : une ville, plusieurs points de vue...

Vendredi 26 septembre 2014, 14h-18h

Rendez-vous à 13h45 devant l'entrée de la Cathédrale de Limoges (quartier de la Cité). Prendre de quoi récupérer des photos, des films, des sons, un bloc-notes, du papier, des stylos etc.



# Séance 4 – La diversité des écritures géographiques

30 septembre 2014

## - *Importance de l'écrit :*

- Pour PRATIQUER : savoir écrire nécessite une GYMNASTIQUE
- Pour **prendre conscience** que la forme de tout texte donne du sens => les exercices d'écriture mettent le doigt sur cet aspect.
- Toujours se poser la question « pour qui on écrit ? » et adapter son mode d'écriture en fonction de la réponse.

## *L'expression écrite en géographie :*

- **A l'Université** : rédaction de dissertation ou de commentaire de documents, croquis, écriture d'article scientifique (recherche).
- **Dans la vie professionnelle** : journalisme de vulgarisation, journalisme spécialisé, rapport d'expertise, argumentaire politique ou associatif, marketing territorial, publicité touristique etc.
- **Dans la vie extra-professionnelle** : poésie, carnet de voyage, l'email, le SMS etc.

## **Très important ! Éléments d'attention pour chaque production d'écriture : en tenir compte pour la comparaison entre les rendus de chaque forme**

- Le point de vue => sujets, style.
- Le destinataire=> le ton, le niveau de langue
- La composition
- Modes et temps adaptés (conditionnel, impératif, subjonctif)
- Les outils syntaxiques et stylistiques au service du type d'argumentaire
- Le type de langage (écrit, « écrit-parlé », graphique)
- La pertinence du lexique
- La justesse orthographique
- La mise en page et l'esthétique du texte (écriture, illustration)

Dans cet atelier nos objectifs sont de pratiquer et de prendre du recul sur l'écrit, de comparer et de bien cerner la forme écrite nécessaire pour la réussite à l'université mais aussi dans le monde professionnel. Nous verrons des exemples d'écritures géographiques – à partir d'un dossier de documents sur la réforme territoriale - puis nous en produirons à notre tour, à partir d'un argumentaire banalisé.

## DOSSIER de DOCUMENTS sur la réforme territoriale

Document 1 : source : <http://www.gouvernement.fr/premier-ministre/reforme-territoriale-pour-des-regions-plus-fortes-aux-competences-affirmees>

### Réforme territoriale : pour des régions plus fortes aux compétences affirmées

Publié le 23/07/2014

Gouvernement Manuel Valls I en fonction du 2 avril 2014 au 25 août 2014

Les députés ont adopté, le 23 juillet, le premier volet de la réforme territoriale avec notamment une nouvelle carte de France, qui pourrait encore évoluer au Sénat à l'automne. Cette carte fait passer le nombre de régions en métropole de 22 à 13, avec notamment la fusion des régions Poitou-Charentes, Limousin et Aquitaine, ainsi que celle du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie.

Après les grandes lois de décentralisation de 1982 et l'introduction dans la Constitution de la République décentralisée, la réforme portée par le chef de l'Etat entend "transformer pour plusieurs décennies l'architecture territoriale de la République". "Notre organisation territoriale a vieilli et les strates se sont accumulées", a-t-il expliqué dans sa tribune du 3 juin. A terme, le chef de l'Etat fixe l'objectif d'une réforme constitutionnelle prévoyant la suppression du conseil général en 2020.

La carte adoptée par l'Assemblée nationale découle d'amendements identiques du rapporteur Carlos Da Silva (PS) et du groupe socialiste au projet de loi de réforme territoriale.

L'article 1er sur la carte réduit ainsi le nombre de régions en métropole de 22 à 13 (Corse comprise), et non 14 comme le prévoyait le projet initial du Gouvernement. Il a été adopté par 52 voix, dont certaines à droite, contre 23 le 18 juillet 2014.

Cette nouvelle carte acte :

- Le rattachement des régions

*Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne,*

*Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie,*

*Bourgogne et Franche Comté,*

*Haute-Normandie et Basse-Normandie,*

*Rhône-Alpes et Auvergne,*

*Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon,*

*Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.*

### 6 régions inchangées

*Bretagne, Corse, Ile-de-France, Centre, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur.*



L'Assemblée nationale a adopté, le 23 juillet, la nouvelle carte à 13 régions.

### **Quels enjeux pour ces 13 nouvelles régions ?**

Acteurs clés du redressement économique du pays, les régions seront renforcées en passant de 22 à 13. Cette nouvelle carte territoriale "prend en compte les volontés de coopération qui ont été déjà engagées par les élus et sera soumise au débat parlementaire", a expliqué le chef de l'État dans sa tribune.

A terme, les régions françaises seront de taille équivalente aux autres régions européennes et seront ainsi "capables de bâtir des stratégies territoriales", a précisé François Hollande. A ce titre, elles disposeront de compétences stratégiques élargies et d'outils pour accompagner la croissance des entreprises. Demain, les régions seront "la seule collectivité compétente pour soutenir les entreprises et porter les politiques de formation et d'emploi, pour intervenir en matière de transports, des trains régionaux aux bus en passant par les routes, les aéroports et les ports. Elles géreront les lycées et les collèges. Elles auront en charge l'aménagement et les grandes infrastructures", a-t-il détaillé. Et d'ajouter : "elles disposeront de moyens financiers propres et dynamiques. Et elles seront gérées par des assemblées de taille raisonnable. Ce qui veut dire moins d'élus".

**Document 2 : Carte des nouvelles régions. Source : <http://www.gouvernement.fr/premier-ministre/reforme-territoriale-pour-des-regions-plus-fortes-aux-competences-affirmees>**



Document 3 : source : [http://www.marianne.net/Une-reforme-territoriale-absurde\\_a240541.html?print=1](http://www.marianne.net/Une-reforme-territoriale-absurde_a240541.html?print=1)

### Une réforme territoriale absurde

Ils ne pensent pas (forcément) comme nous

Vendredi 15 Août 2014 à 12:00 | Lu 22493 commentaire(s)

Roland Hureaux\*

Pour l'essayiste et élu local Roland Hureaux, "cette affaire ridicule de réforme territoriale est en fait sortie d'un tout petit groupe d'idéologues socialistes fumeux en mal d'idées et germanolâtres". Et il l'assure : elle "sera non seulement inutile et coûteuse, mais inhumaine", prenant exemple du Massif central qui connaîtrait, selon lui, de "profondes misères" et qui se verrait privé malgré cela de "ses deux capitales régionales"...



CB2/ZOB/WENN.COM/SIPA

Cela arrive hélas de plus en plus souvent en matière de politiques publiques : la réforme territoriale projetée par le gouvernement Valls part de présupposés qui sont tous faux.

Nos régions seraient trop petites par rapport à celles de nos voisins européens ? La population moyenne de nos 21 régions métropolitaines (Corse exclue) est de 2,9 millions d'habitants ; celle des 20 régions italiennes, de 2,9 millions aussi. Celle des 17 communautés espagnoles, de 2,5 millions. Reste l'Allemagne : en moyenne, ses 15 Länder ont 5 millions d'habitants, mais, comme ils sont très inégaux, sait-on que 8 sur 15 sont plus petits que la moyenne française ? Et si l'on ne considère que les 6 Länder de l'ancienne Allemagne de l'Est, découpés après la réunification, leur moyenne est de 2,5 millions seulement. On peut aller plus loin : aux Etats-Unis, 20 Etats sur 50 ont moins de 3 millions d'habitants sans qu'il soit question de regrouper quoi que ce soit !

***Il y aurait en France une surabondance de niveaux administratifs ?*** Le fameux « mille-feuille français », répété en boucle depuis vingt-cinq ans sans que personne, apparemment, se soit avisé d'aller voir

ailleurs ! La vérité : l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne ont, comme nous, des conseils locaux élus sur trois niveaux : un Landtag, un conseil régional ou de communauté, un conseil de district (Kreis) ou provincial, et des conseils municipaux. Seule particularité française : nos conseils communautaires qui ont pris de l'importance très récemment aux dépens des conseils municipaux sans être arrivés (et heureusement !) à s'y substituer. Cette complication résulte de la loi Joxe de 1992 qui visait... à simplifier ! Quant à l'Angleterre, elle a quatre niveaux (régions, comtés, districts, paroisses) mais la région rajoutée par Tony Blair est embryonnaire et la paroisse, résiduelle : seuls comptent les 48 bourgs (urbains) ou comtés (ruraux), sensiblement plus nombreux, on le voit, que nos départements.

***Cette affaire ridicule de réforme territoriale est en fait sortie d'un tout petit groupe d'idéologues socialistes fumeux en mal d'idées et germanolâtres, comme le sont beaucoup de nos compatriotes, surtout de gauche, qui, depuis vingt-cinq ans, font une campagne insensée pour regrouper les régions et supprimer le département. Esprits superficiels, ils sont partis d'une illusion : le hasard a fait que les plus grosses entités de nos voisins, en Allemagne (Rhénanie-du-Nord - Westphalie : 17, 8 millions d'habitants ; Bade-Wurtemberg : 10,7 ; Bavière : 12,5), en Italie (Lombardie : 9,8 millions), en Espagne (Catalogne : 7,5 millions) - à comparer d'ailleurs avec l'Ile-de-France (11,8 millions) -, ne sont pas loin de nos frontières. Et on n'est pas allé voir plus loin...***

Tous nos voisins ont en revanche veillé à respecter les solidarités historiques. Si la Bavière est un gros Land, ce n'est pas parce qu'en Allemagne tout est kolossal, c'est parce que la Bavière a une histoire, comme l'Alsace, comme le Limousin, comme la Picardie. Ceux qui découpèrent nos régions en 1964 eurent le même souci de retrouver le contour des anciennes provinces, conscients que, si la Franche-Comté et la Bourgogne sont deux petites régions, l'histoire leur a donné un caractère différent (seule erreur à notre sens dans le découpage de 1964 : la division entre Haute- et Basse-Normandie qui n'a pas lieu d'être). On ne refait pas un travail de ce genre tous les cinquante ans, surtout s'il a été bien fait. Et que dire des coûts ? Quand le ministre André Vallini annonce de 15 à 25 milliards d'économies à attendre, on est en pleine fantasmagorie ! Le précédent de l'intercommunalité (200 000 fonctionnaires de plus, sans diminution des effectifs des communes, bien entendu !) n'est pas encourageant. Sait-on qu'en matière de gestion publique, à la différence du secteur privé, les fusions de services entraînent toujours des coûts supplémentaires ?

***La réforme projetée sera non seulement inutile et coûteuse, mais inhumaine*** : les misères plus profondes se trouvent aujourd'hui non pas en banlieue parisienne mais dans le Massif central, et on priverait ce dernier de ses deux capitales régionales ! Alors pourquoi ce branle-bas ? Les idéologues dont nous parlons ne se sont pas contentés d'agiter le thème des grandes régions dans des centaines de colloques, de commissions, de tribunes jusqu'à ce que cette absurdité soit prise au sérieux. Ils sont aussi allés à Bruxelles, à l'OCDE, au FMI, dénoncer inlassablement nos régions trop petites et le prétendu mille-feuille français. A force, on les a crus. Et quand Manuel Valls veut donner à l'Europe l'illusion qu'il fait de vraies réformes, il met en branle le big bang territorial, en attendant que nos interlocuteurs européens s'aperçoivent que, à son habitude, il leur aura vendu du vent.

*\* Roland Hureaux est essayiste et élu local.*

**Document 4 : <http://bigbangterritorial.unblog.fr/>**

Ivan Samson, Enseignant-chercheur, Faculté d'Economie de Grenoble

### **Ivan Samson | Deux lectures de la nouvelle carte des régions**

Il est possible de faire deux lectures du redécoupage des régions. La première lecture, que nous pouvons appeler « cohésion », va considérer la réforme du point de vue des équilibres territoriaux intérieurs à la nation. La seconde approche, dite « métropolisation », va évaluer la réforme du point de vue de la capacité des métropoles dynamiques à entraîner les territoires et à se connecter au

réseau des métropoles européennes. La première observation qui frappe à la lecture de la nouvelle carte, c'est qu'il se dégage un nouveau clivage nord-sud. Le processus de concentration régionale apparaît plus marqué au sud avec quatre régions (hors Corse), alors que le nord a encore huit régions

### **La nouvelle carte selon l'approche cohésion**

Sans aucun doute, la nouvelle carte R13 est plus cohérente : que ce soit du point de vue de la population ou du PIB, les écarts entre les régions se réduisent. 7 régions sur 13 ont 5 millions d'habitants ou plus, et 8 régions sur 13 ont un PIB de 100 milliards d'euros ou plus. Dans une perspective de cohésion, il faut remarquer un effet mécanique de concurrence plus défavorable pour les petites régions qui subsistent : la Corse mise à part, cet effet va s'exercer sensiblement pour les régions Centre et Bourgogne/Franche-Comté, et sans doute un peu moins nettement pour la Bretagne, la Normandie et les Pays de la Loire. Symétriquement, les 3 régions traditionnellement fortes (l'IDF mise à part) : Nord, Rhône-Alpes et PACA, ne croissent pas ou peu en poids, et vont donc devoir composer avec 3 nouveaux concurrents de force semblable, pour l'attraction des investissements privés ou l'allocation des ressources publiques.

Abordé sous l'angle de la cohésion, le clivage nord-sud pose un véritable problème car même avec les regroupements effectués, on ne voit au nord aucun ensemble capable de contrebalancer le poids de l'IDF, de résister à son attraction des emplois et simplement « d'exister » de manière autonome du point de vue économique. Trop dispersés face au poids de la capitale, ils risquent de connaître le sort des Curiaces et de continuer leur trajectoire de déclin relatif.

Plusieurs options du R13 mériteraient une réflexion supplémentaire:

- La fusion Bretagne/Pays de la Loire semble « naturelle » pour de nombreuses raisons : infrastructures de transport, poids de l'agriculture et du tourisme, dynamisation grâce à la forte base productive des Pays de la Loire. Il en résulterait un ensemble Ouest assez puissant, qui deviendrait le deuxième de France (hors IDF) après Rhône-Alpes. Dans la configuration actuelle, le risque existe de voir la Bretagne rejoindre la Corse (et peut-être Bourgogne-Franche-Comté) dans le peloton des dernières périphéries.
- Le maintien isolé de la région Centre est problématique du point de vue de la viabilité, la fusion avec la région Ouest ou un autre ensemble serait souhaitable.
- Comme indiqué plus haut, d'autres regroupements des nouvelles régions seraient également les bienvenus dans la moitié nord.

Les quatre ensembles du sud sont à la fois assez puissants dans leur dimension pour échapper à l'attraction parisienne, et assez proches en taille pour ne pas menacer la cohésion territoriale.

### **La nouvelle carte selon l'approche métropolisation**

Deux traits importants distinguent cette approche de la précédente, qui relèvent tous deux de la problématique de la métropolisation : le premier consiste à se demander si les nouveaux espaces régionaux sont à même d'être entraînés par des métropoles dynamiques, selon le modèle de Scott (2001) et le second si ces métropoles sont susceptibles de mieux s'articuler au réseau européen et mondial des métropoles (Veltz, 1996).

#### ***Le renforcement des cités-régions***

A partir des données sur les dynamiques métropolitaines, on peut faire les observations suivantes :

- Il y a 3 nouvelles régions qui répondent parfaitement aux critères de la métropolisation, à savoir un espace plus grand et une métropole dynamique : la grande région Pyrénées/Languedoc, la grande région Aquitaine, la grande région Rhône-Alpes/Auvergne. Les effets seront sans doute plus puissants pour les deux premières car le dynamisme métropolitain est élevé et l'extension territoriale importante. C'est la grande région Pyrénées/Languedoc qui est la plus gagnante, en réunissant les deux métropoles les plus dynamiques de France.
- Il y a ensuite des nouvelles régions qui passent à côté, provisoirement peut-être, des opportunités de métropolisation car leurs pôles dynamiques (Nantes, Marseille) ne sont pas inscrits dans des espaces en extension : Pays de la Loire et PACA ; ou bien des espaces en extension sont rattachés à des pôles moins dynamiques (Lille, Strasbourg). Cette situation plaide pour la fusion Pays de la Loire/Bretagne, et la fusion PACA-Rhône-Alpes. L'autre situation appelle sans doute des mesures plus difficiles à réaliser, afin dynamiser les métropoles et peut-être élargir leur hinterland.
- Le reste des nouvelles régions et les anciennes ne permettent aucun bénéfice en matière de métropolisation.

L'approche métropolisation autorise cependant une lecture différente du clivage nord-sud mentionné plus haut, et en fin de compte un avis moins réservé sur la réforme R13. En effet, dans cette optique, il y a une seule véritable métropole, Paris, dans la moitié nord qui constitue en quasi-totalité son hinterland (à l'exception de la Bretagne, et peut-être de l'Alsace). Selon cette nouvelle lecture, c'est le poids de Paris qui explique le plus grand nombre de régions dans la moitié nord : il n'y a aucun autre espace pour la métropolisation, tant l'attraction de Paris est grande. La métropolisation s'y produit donc dans la deuxième acception de « repolarisation des régions et des territoires autour de pôles et de nouveaux espaces pertinents ». Chacune des régions de la moitié nord – Centre, Pays de la Loire, Normandie, Nord, Est et Bourgogne – doit donc s'efforcer de mieux connecter ses centres urbains à Paris et de trouver des nouvelles complémentarités avec l'IDF et entre elles afin d'y puiser un surcroît de croissance.

La mesure de l'intensité des relations entre métropoles étant assez difficile à réaliser (Agibetova, Samson, 2008), les remarques qui suivent n'ont valeur que de conjectures qui devront être étayées par des recherches futures.

L'inscription de la moitié nord de la France dans le réseau des métropoles européennes et mondiales passe par la connexion avec Paris qui est le principal hub d'accès à ces réseaux. Il est possible que des liens secondaires soient établis directement par Lille avec Bruxelles et Amsterdam, et par Strasbourg avec certaines métropoles allemandes et Zurich. En ce qui concerne les quatre grandes régions du sud, les connexions sont aussi en devenir mais les conditions sont favorables. Bordeaux, Toulouse et Montpellier ont pour vocation de se connecter plus étroitement à Paris, mais également à Barcelone et Madrid. Lyon et Marseille, de la même manière devront se connecter plus étroitement à Paris, mais également à Milan, Turin, Stuttgart et Munich.

***Agibetova U., Samson I. (2008) : The Metropolisation of FSU Area: Temptative Measurement through the Method of Hyperlinks Notoriety, presented 48th Congress of the European Regional Science Association, 27 – 31 August 2008 University of Liverpool, UK, 28 p. ; published as GaWC Research Bulletin n°290, <http://www.lboro.ac.uk/gawc/rb/rb290.html>***

**Ivan Samson, UPMF Grenoble, UVSQ Versailles [samson.ivan@gmail.com](mailto:samson.ivan@gmail.com)**

**Document 5 : source : [http://www.lepoint.fr/chroniqueurs-du-point/jerome-cordelier/herve-gaymard-la-reforme-territoriale-tourne-le-dos-a-la-decentralisation-15-07-2014-1846148\\_244.php](http://www.lepoint.fr/chroniqueurs-du-point/jerome-cordelier/herve-gaymard-la-reforme-territoriale-tourne-le-dos-a-la-decentralisation-15-07-2014-1846148_244.php)**

Député et président du conseil général de Savoie, Hervé Gaymard portera le fer contre la réforme territoriale au nom du groupe UMP au cours du débat devant l'Assemblée nationale. Pour lui, ce projet de loi porte en lui la recentralisation des pouvoirs au profit d'une technocratie régionale.

### **Le Point.fr : Pourquoi êtes-vous opposé à cette réforme ?**

**Hervé Gaymard** : Les socialistes ne se rendent pas compte de ce qu'ils font. Il est clair que la France compte trop d'élus territoriaux. C'est pourquoi nous avons voulu diviser par deux leur nombre dans la loi de 2010. Mais dans un département comme le mien, si la réforme entre en application, on passera de 50 à 8 (conseillers généraux et régionaux cumulés). L' élu du Cantal - il n'y en aura qu'un ! - sera perdu au milieu des 150 qui composeront la nouvelle région Rhône-Alpes-Auvergne. Bref, on va évacuer des élus du système. Et ainsi, tourner le dos à la décentralisation. Ces élus, en outre, seront désignés à la proportionnelle et, par conséquent, n'émaneront pas des territoires. Ce sera le règne des fonctionnaires régionaux ! Aujourd'hui, des départements comme la Savoie et la Haute-Savoie ont, chacun, respectivement, 3 000 kilomètres de routes à gérer. Demain, la fusion de Rhône-Alpes et Auvergne représentera 50 000 kilomètres de routes à gérer, et ce, depuis Lyon. Et il n'y aura plus assez d'élus locaux pour faire le tampon. On est dans la technocratie pure et on recrée de la centralisation.

### **Pourtant, une majorité s'accorde sur la nécessité d'une réforme des collectivités...**

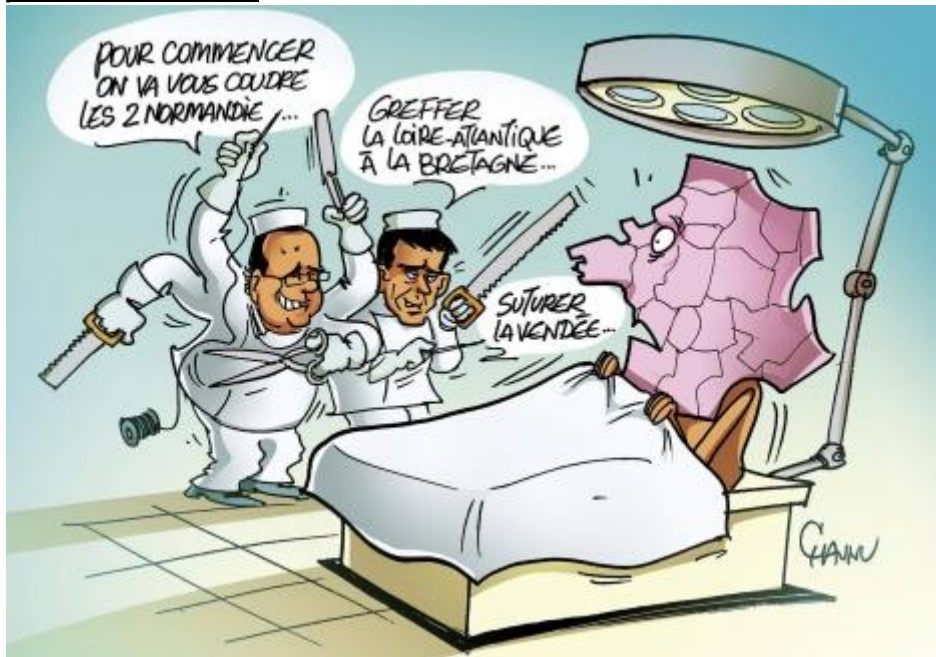
Moi, le premier ! Je suis un grand réformateur. Le conseiller territorial, je l'ai proposé dès 2000. Nous l'avons fait et la gauche l'a abrogé en juillet 2012. Si on l'avait maintenue, cette réforme aurait dû être appliquée en mars 2014, à l'heure où nous parlons ! Les procès en archaïsme, non merci ! Ceux qui ont les micros trouvent normal que l'on supprime les départements. Pour la région parisienne ou lyonnaise, je suis d'accord. Mais dans des zones rurales et montagnardes, qui ne compteront jamais de métropole à proximité, il est impossible qu'aucune structure ne se place entre les intercommunalités et les régions. C'est pourquoi je suis favorable à un échelon départemental réformé. Il ne faut pas être figé.

### **Cette réforme permettra-t-elle de faire des économies ?**

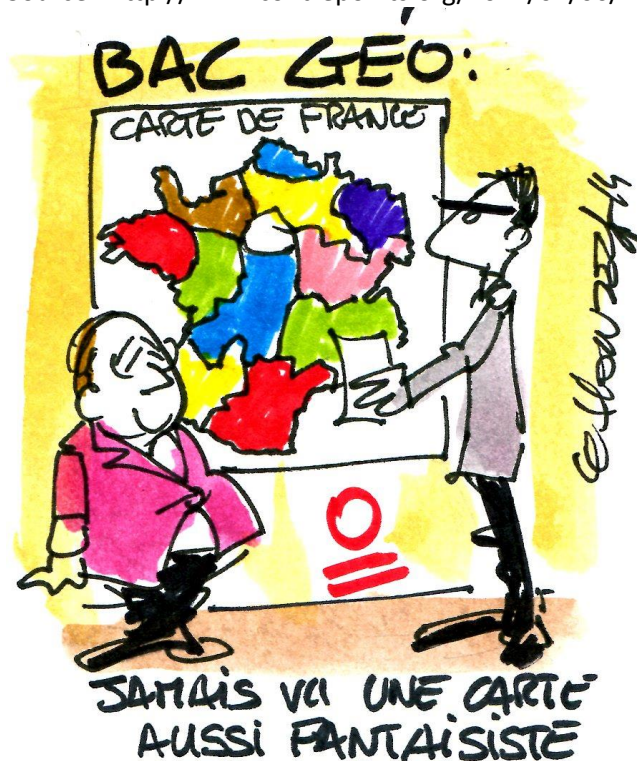
On veut nous faire croire que les dépenses des collectivités, grâce à cette réforme territoriale, vont diminuer. C'est un abus de langage, la grande manipulation du gouvernement. Sur les frais de fonctionnement, oui, on peut réaliser des économies. Regrouper les lycées et les collèges, effectivement, c'est toujours cela de gagné. Mais ces économies ne seront pas mirifiques. Et on sera obligé de diminuer les services à la population en touchant aux dépenses sociales et aux investissements. De toute façon, les économies sont en train d'être réalisées de manière mécanique par la baisse des ressources fiscales que subissent les collectivités.

Document 6 :

Source : <http://politique.blogs.ouest-france.fr/archive/2014/05/12/reforme-territoriale-pourquoi-je-doute-11764.html>



Source : <http://www.contrepoints.org/2014/07/06/171390-la-carte-des-regions-na-pas-plu-au-senat>





# REDÉCOUPAGE TERRITORIAL: IL FAUT TRANCHER !!



[WWW.MUTAC.COM](http://www.mutac.com)

AVEC MUTAC, LA MUTUELLE SPÉCIALISTE DE LA PRÉVOYANCE OBSÈQUES, VOUS AVEZ L'ASSURANCE QUE VOS VOLONTÉS SERONT RESPECTÉES ET VOS PROCHES ACCOMPAGNÉS DANS TOUTES LEURS DÉMARCHES.  
**PRÉVOIR SES OBSÈQUES AVEC MUTAC, ÇA CHANGE LA VIE !**



## François Hollande, ou la politique assumée de l'esbroufe.

"Je n'ai plus rien à perdre", a-t-il annoncé mardi au micro de **Jean-Jacques Bourdin** (RMC-BfmTv) pour marquer sa deuxième année de mandat.

Il a dit aussi : "Le pays ne peut plus attendre" ; et encore : "Je n'ai rien à redouter".

Après avoir fait perdre deux ans à la France par son immobilisme et ses indécisions, faut-il donc comprendre que le chef de l'Etat serait enfin prêt à casser la baraque, en se posant comme le **réformateur attendu**?

C'est le message qu'il a tenté de transmettre, en promettant de boucler, en un an, la grande **réforme du redécoupage territorial** (fusion de régions, suppression des départements).

Cette perspective, soudainement décidée dans une urgence que rien ne justifie, est bien sûr irréalisable.

Les socialistes eux-mêmes, majoritaires dans les régions et les départements, ne se laisseront pas euthanasier d'un claquement de doigts.

Certes, une rationalisation du "mille-feuilles" administratif est une bonne idée, qui apportera forcément des économies de fonctionnement.

Mais Hollande croit si peu à ce qu'il vient d'annoncer qu'il n'a pas jugé utile d'avancer cet argument et de le chiffrer.

Le but poursuivi est, une fois de plus, de **feindre la détermination politique** sur un problème annexe.

Après le mariage homosexuel, qui avait monopolisé les passions, Hollande espère à nouveau détourner les regards des vraies réformes destinées à désendetter le pays.

Mardi, le chef de l'Etat a fait comprendre, en réalité, qu'il ne fera rien.

Ah, si !

Il va réformer le permis de conduire...

Je réitère souvent ce constat, que se confirme régulièrement : les Français sont plus réformateurs et plus libéraux que leurs dirigeants.

Alors que la gauche croit utile de préserver le "modèle français" et sa logique d'assistanat, les sondés sont à l'opposé de cette vision.

Mardi, *L'Opinion* a publié une étude de l'Ifop qui montre que seuls 26% des Français soutiennent **l'Etat-providence**.

Des économies importantes sont à faire dans les **dépenses sociales de l'Etat**, qui se chiffrent à **654 milliards d'euros** (33% du PIB) et placent la France en tête du palmarès mondial, loin devant la Suède (28,6%) ou le Canada (18,2%).

On ne fera croire à personne qu'un pays qui dépense au total 57% de son PIB est incapable de se serrer la ceinture au-delà de 50 milliards en trois ans.

D'autant que la moyenne européenne est inférieure de 10 points.

L'Allemagne est même 13 points en dessous de la France.

Notre puissant voisin a près de deux fois moins de fonctionnaires, sans être pour autant sous-administré.

De surcroît, un salarié français travaille en moyenne 300 heures de moins.

Il n'est pas besoin d'être comptable pour comprendre que la politique de Manuels Valls (gel des retraites, du point d'indice ou de certaines allocations) est dérisoire en regard de ce qui reste à faire.

Mais le courage n'est décidément pas la qualité du hollandisme.

**Document 8 : source : [http://www.anem.org/dossier-page.asp?ref\\_mere=2200&ref\\_arbo=2216](http://www.anem.org/dossier-page.asp?ref_mere=2200&ref_arbo=2216)**

ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DE LA MONTAGNE

7, rue de Bourgogne - 75007 PARIS

Tél. 01 45 22 15 13 - Fax 01 45 22 15 26 - [contact@anem.org](mailto:contact@anem.org)

Communiqué de presse

**Réforme territoriale : l'ANEM exprime ses exigences pour éviter la vente à la découpe de la montagne**

**Au lendemain des annonces du président de la République sur la réforme territoriale, l'Association Nationale des Elus de la Montagne exprime ses préoccupations et n'entend pas laisser imposer un schéma de gouvernance exclusivement urbain sur les territoires qu'elle représente.**

Frédérique MASSAT, députée de l'Ariège, présidente, et Laurent WAUQUIEZ, député de la Haute-Loire, secrétaire général, ont réuni le Bureau de l'ANEM qui souhaite se prononcer, au plus vite, sur un projet global à partir de 5 exigences essentielles sur la réforme des collectivités locales :

1. La nouvelle organisation ne peut être une sorte de vente à la découpe des territoires. La création de grandes régions doit donner toute sa place à la montagne en lui assurant visibilité et légitimité. Avec l'agrandissement du périmètre des régions, le danger d'un néo-jacobinisme régional serait d'autant plus à craindre que le contre poids de l'assemblée départementale n'existerait plus ;
2. La cohésion territoriale et sociale ainsi que de la proximité en montagne devant être impérativement garanties, l'Association plaide en faveur de la pérennité d'une structure intermédiaire entre la région et la commune ce que permettrait le maintien du département en milieu rural et montagnard ;

3. L'augmentation du seuil des intercommunalités ne doit pas s'appliquer en zone de montagne, la réalité des bassins de vie, de la géomorphologie et de la rigueur climatique notamment devant primer. Pour éviter la dilution des petites communes de montagne dans de grands ensembles urbains, un collège des communes de montagne doit être instauré dans les intercommunalités, celles-ci devant intégrer par voie contractuelle un projet pour la montagne ;

4. La contribution des collectivités locales à la baisse des dépenses publiques à hauteur de 11 milliards d'euros sur la période 2014-2017 doit être étalée et ne se conçoit pas sans un renforcement de la péréquation verticale issue du budget de l'État et de la péréquation horizontale entre collectivités, au nom de la solidarité en faveur des plus démunies;

5. Pour œuvrer en faveur de l'égalité des territoires, il faut renforcer la solidarité nationale et le rôle de l'État territorial, dont le maillage des sous-préfectures doit être sauvegardé dans les départements montagnards.

L'ANEM sera reçue dans les prochains jours par la ministre de la Décentralisation, de la Réforme de l'Etat et de la Fonction publique ainsi que par le Premier ministre.

**Contact presse : Olivier LAMOUREUX**, tél. 01.45.22.17.58 - courriel : [o.lamoureux@anem.org](mailto:o.lamoureux@anem.org)

**Tableau à remplir.**

Type d'écrit	Numéro de la forme	Destinataire <i>1.5.6.1</i>	Régime d'écriture
	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
	7		
	8		

# Séance 5 – La diversité des écritures géographiques ; La dissertation en géographie (II)

14 octobre 2014

## ATELIER d'ECRITURE

Type d'écrit	Forme	Régime d'écriture
<b>Croquis</b>	Petite carte ou dessin	La preuve
<b>Article scientifique</b>	Publication dans une revue géographique	La preuve
<b>Journalisme vulgarisation</b>	Article dans un quotidien régional	L'explicite
<b>Journalisme spécialisé</b>	Article dans un hebdomadaire satirique	L'implicite
<b>Argumentaire associatif</b>	Lettre ouverte d'une ONG environnementale	L'affirmation
<b>Publicité touristique</b>	Texte de nature publicitaire	L'affirmation
<b>Poésie</b>	Vers	L'esthétique
<b>Carnet de voyage</b>	Prose (retour du pôle nord)	L'esthétique

Argumentaire banalisé

## La déforestation a augmenté en Amazonie en 2013 (source : Le Monde)

La plus vaste forêt tropicale du monde est toujours plus en danger. Selon les chiffres publiés mercredi 10 septembre 2014 par le gouvernement brésilien, la déforestation s'est accrue de 30 % en 2013 en Amazonie : près de 6 000 kilomètres carrés de cette forêt ont été éliminés entre les mois d'août 2012 et de juillet 2013 indiquent des données satellite.

Les plus grosses augmentations en matière de déforestation ont été constatées dans les Etats de Para, au nord-est, et du Mato Grosso, au centre-ouest, terres de développement de l'agriculture brésilienne [fronts pionniers]. Plus de 1 000 kilomètres carrés de forêt ont été supprimés dans chacun de ces deux Etats.

En dehors de l'agriculture, les causes de la déforestation sont l'exploitation forestière illégale et l'occupation de terrains publics qui jouxtent de grands projets d'infrastructures dans la région amazonienne, tels que des routes et des barrages hydroélectriques.

La surface déboisée en 2013 est cependant l'une des moins importantes depuis que le gouvernement a commencé à produire des statistiques sur la question en 2004. Cette année-là, 30 000 km<sup>2</sup> de forêts avaient été perdus.

## **Séance 6 – La communication géographique à l’oral ; Préparation des restitutions de la sortie.**

**21 octobre 2014**

**Introduction : sketch sur le langage « territorial ».**

[http://www.dailymotion.com/video/xt3661\\_franck-lepage-langue-de-bois-education-populaire\\_webcam](http://www.dailymotion.com/video/xt3661_franck-lepage-langue-de-bois-education-populaire_webcam)

L’objectif de la séance est de prendre du recul sur l’oral et de s’entraîner à produire un exposé oral de qualité filmé en s’adaptant aux contextes et aux différents publics. La performance orale et le débriefing auront lieu en 2<sup>nde</sup> moitié de séance.

### **Performances orales à réaliser :**

**Sujet, « la réforme territoriale », voir dossier documentaire précédent.**

**Performances possibles : information radio, information télé, débat politique, prise de position associative, micro-trottoir, exposé universitaire, chercheur spécialisé, publicité.**

Pour chacune, discuter du régime d’oral (proche des régimes d’écriture). Performance filmée puis visionnée.

**3 minutes maximum par performance. Préparation à effectuer en groupe en amont de la séance.**

## **Séance 7 – EVALUATION - Exposés-restitutions des sorties de terrain**

**4 novembre 2014**

**Grille d’évaluation :**

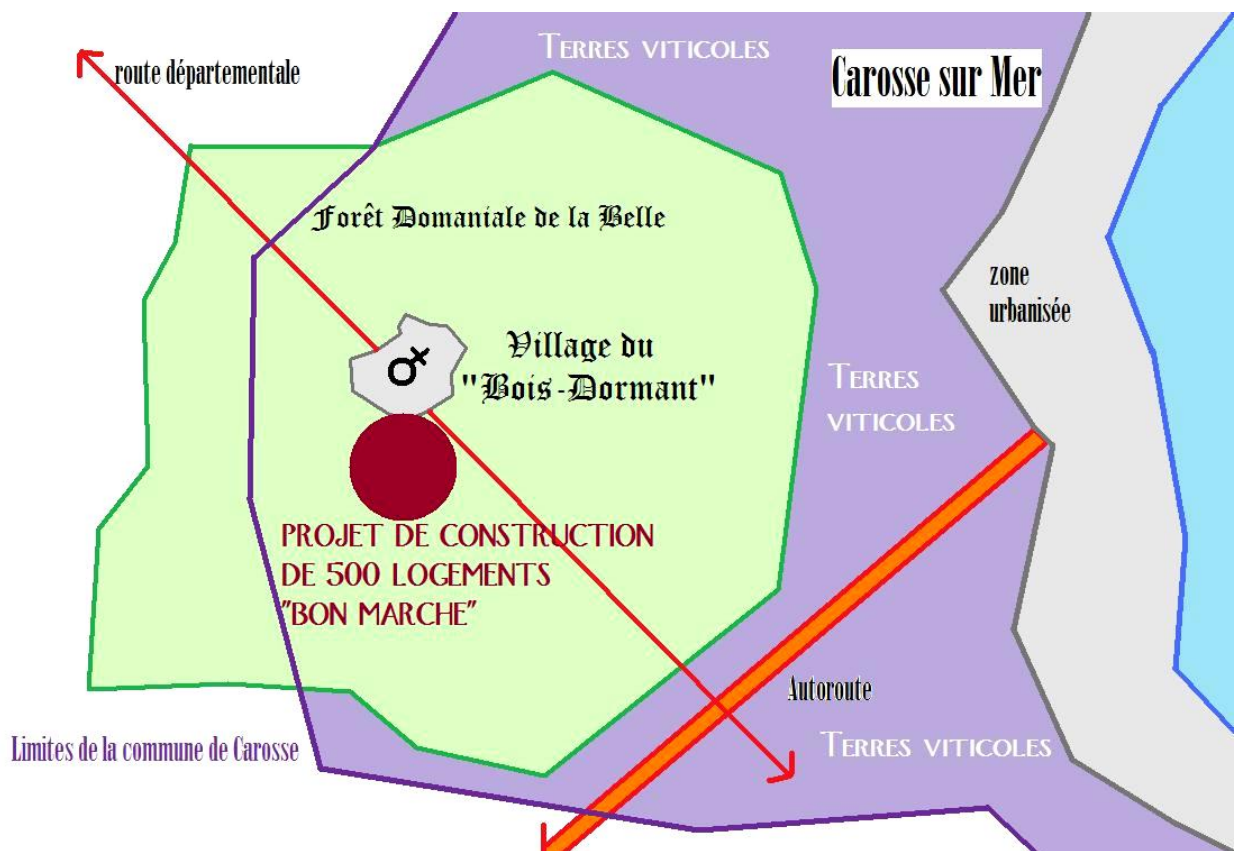
- déroulement du terrain 5 points
- accroche de l’oral 5 points
- originalité et qualité des supports de présentation 5 points
- réflexion critique et contenu 5 points

## Séance 8 – Préparation du jeu de rôle ; L'expression artistique comme mode de communication géographique ?

18 novembre 2014

### Jeu de rôle : conflits socio-environnementaux à Carosse sur Mer.

Carte :



## LE TERRITOIRE

Le village du « Bois Dormant », 500 habitants, au cœur de « la Forêt Domaniale de la Belle », commune de Carosse-sur-Mer, 5000 habitants.

### Histoire (extensible et transformable) :

La ville de Carosse est constituée d'une partie littorale urbanisée, entourée de vignes produisant un excellent vin, et possède une extension villageoise très ancienne (XII<sup>ème</sup> siècle) au cœur d'une forêt domaniale très renommée. « Bois-dormant » est connue de quelques riches touristes britanniques.

La ville est essentiellement peuplée d'ouvriers viticoles mais dispose d'une grande bourgeoisie (exploitants, propriétaires fonciers et nouveaux riches venus chercher la tranquillité.) basée essentiellement à «Bois Dormant ».

A la demande des différents acteurs, la forêt, le village et les vignes sont en cours de reconnaissance par l'UNESCO comme « paysage culturel de l'humanité ».

Pour satisfaire à la loi sur les logements sociaux, le maire de gauche propose la construction de 500 logements « bon marché » à proximité du village, dans une zone de clairière de la forêt, sur un terrain appartenant au curé de Carosse.

Aux dires de l'écologiste du village, propriétaire du château de « Bois-Dormant » (chambres d'hôtes et restaurant biologique), cette clairière abrite le dernier spécimen du papillon « Cendrillon » en voie de disparition.

L'association des résidents de « Bois-Dormant » est contre le projet de logements « bon-marché » et s'oppose ainsi à l'Association des Sans-Logis de Carosse et au maire qui les soutient.

Le curé de Carosse soutient les sans-logis qui sont tous des ouvriers viticoles qui vont à la messe le dimanche.

Le conseil général, de droite, qui soutient le projet UNESCO, s'oppose au projet de logements sociaux. Pourtant il est un bon ami du curé.

Les exploitants viticoles sont partagés entre le souci de loger leurs travailleurs et de protéger leur cadre de vie.

Le gestionnaire de la forêt domaniale est partagé, car son fils a besoin de se loger.

### **Déroulement**

- repérage et appropriation des différents acteurs
- analyse géographique et vraisemblances
- immersion dans le rôle
- à préparer : réunion des habitants du village ; réunion des soutiens au projet de logements sociaux ; réunion générale de tous les acteurs à l'invitation du secrétaire général de l'UNESCO à Paris.



# L'expression artistique in situ : ville & nature

- Ernest Pignon-Ernest (expo à Eymoutiers, rétrospective)

<http://www.pignon-ernest.com/>

- JR (Israël/Palestine)

<http://www.jr-art.net/fr>

- Andy Goldsworthy (Refuges d'Art, Digne)

<http://www.refugedart.fr/ANDY-GOLDSWORTHY.php>

- Eden to Addo Corridor (South Africa)

<http://www.edentoaddo.co.za/landart>



## Séance 9 – EVALUATION – Devoir sur table

25 novembre 2014



## **Séance 10 – Rendu des évaluations ; Jeu de rôle**

**2 décembre 2014**

### **Jeu de rôle :**

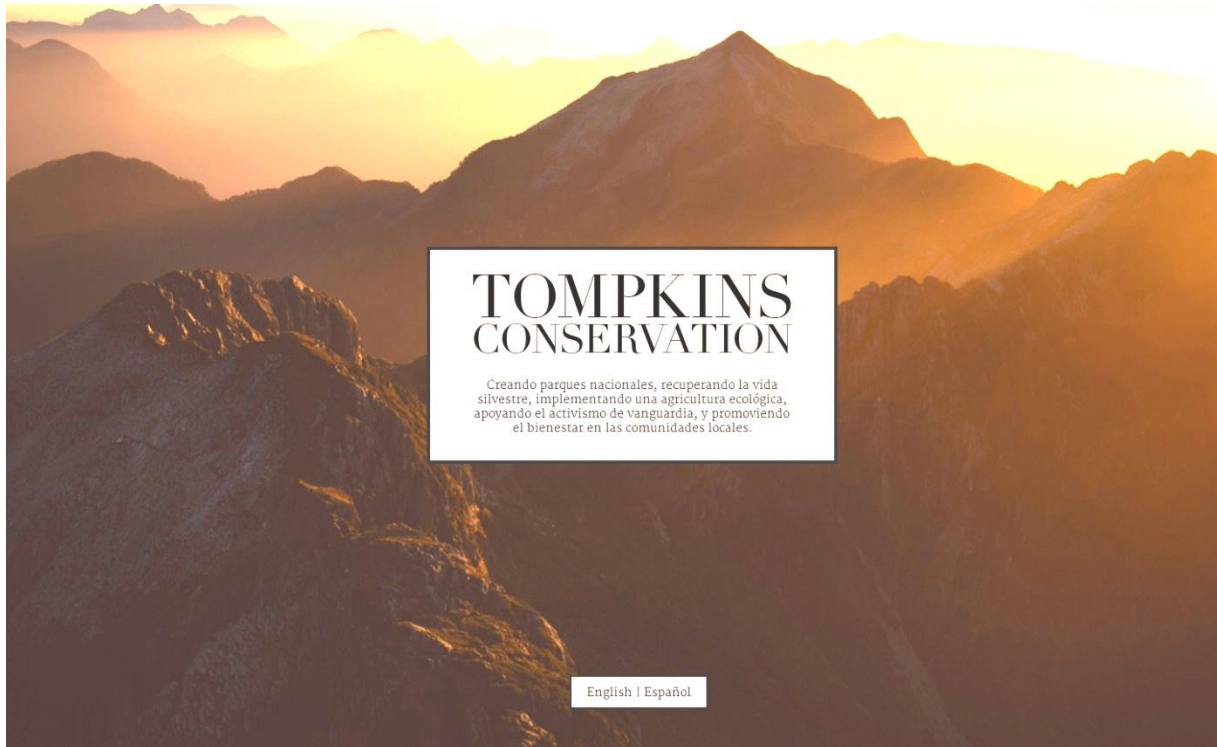
- présentation de chaque acteur en 3 minutes.
- réunion des habitants du village [10 minutes]
- réunion des soutiens au projet de logements sociaux [10 minutes]
- réunion générale de tous les acteurs à l'invitation du secrétaire général de l'UNESCO à Paris [20 minutes]



## Annexes 2 : La Nature : Représentations, Idéologies Politiques et Territoires

L3 Géographie - Université de Limoges - Contact : [sylvain.guyot@unilim.fr](mailto:sylvain.guyot@unilim.fr) & [emilie.chevalier1@gmail.com](mailto:emilie.chevalier1@gmail.com) & [simon.maraud@gmail.com](mailto:simon.maraud@gmail.com)

### Plan de cours & dossier documentaire 2014/2015



Source : <http://www.tompkinsconservation.org/home.htm>

*L'empire conservacionniste d'un éco-baron en Amérique du Sud.*

CALENDRIER 2014/2015 – S5 – cours tous les mercredis de 11h à 13h, salle C305

Les 10, 17, 24 septembre ; les 1, 15, 22 octobre 2014 : cours de Sylvain Guyot (6 séances)

Les 5, 12, 19, 26 novembre : cours d'Emilie Chevalier (4 séances)

Le 3 décembre : cours de Simon Maraud (1 séance)

Le 10 décembre : évaluation orale (1 séance)

## Évaluation 2014/2015

- une note de contrôle continu comptant pour 25 % de la note finale
- une note d'examen final comptant pour 75 % de la note finale et portant sur l'ensemble des séances.

Oral sur les exercices de contrôle continu le mercredi 10 décembre 2014 de 11h à 13h.

L'ensemble des étudiants réalise deux exercices. Un seul sera finalement sanctionné par une note d'oral. Aucun écrit ne sera rendu après-coup. Mais l'ensemble des travaux préparent à l'examen final qui sera probablement un commentaire de documents.

Exercice 1 (S. Guyot/S.Maraud) : Sélectionner une ONG environnementale de votre choix, étudiez-là selon la fiche jointe que vous complétez et présentez-là en classe en 5 minutes (précisément). Possibilité de projeter tous documents qui vous sembleraient utiles (logos, cartes, photos etc.).

Exercice 2 (E. Chevalier) : Compte-rendu critique d'article à faire à l'oral en 5 min.

*Fiche jointe – ONG Environnementale -*

Sélectionnez une ONG environnementale dans la liste suivante et remplissez le tableau ci-dessous à l'aide d'une recherche approfondie effectuée sur internet :

*WWF International – WWF France – WWF Afrique du Sud – WWF Canada – WWF Etats-Unis – Greenpeace International – Greenpeace France – Les Amis de la Terre – La Ligue de Protection des Oiseaux – Fondation Brigitte Bardot – Animal Liberation Front – Earth First – Conservation International – ASPAS (Association pour la Protection des Animaux Sauvages) – SPA – IFAW (International Fund Animal Welfare) – Fondation Nicolas Hulot – Fondation Good Planet- Wilderness Foundation – Botanical Society – Earth Liberation Front-Tompkins Conservation etc.*

*Vous pouvez en proposer d'autres.*

Variables	ONG choisie :
Date de Création et contexte historique	
Lieu de Création et diffusion spatiale	
Échelle de rayonnement	
Champs d'action	
Terrains d'action	
Idéologie de la nature utilisée (justifiez)	
Eco-baron ou personnage clef	
Taille	

Variables	ONG choisie :
Sources de financements	
Réseaux et liens	
Analyse critique	

# *La nature : représentations, idéologies politiques et territoires*

## Les 6 séances de Sylvain Guyot

### Introduction

La protection de la nature, un panorama général, entre territoires et réseaux  
Notions, entre représentations communes et objectivations scientifiques  
Problématique  
Posture d'écologie politique  
Grille de lecture explicative

## La construction historique, philosophique et scientifique de la protection de la nature

Pourquoi protéger la nature ? Le tournant des représentations romantiques de la nature (XVIII & XIXe siècles)

*Ontologies originelles du rapport à la nature : expansion et domination du naturalisme*

*La nature, les Lumières et Rousseau*

*L'influence des représentations littéraires et artistiques nord-américaines*

*1.1.3. La modernité, besoin de protection et quête d'exotisme*

A l'origine des deux courants principaux : la conservation et la préservation

*La conservation, une protection de la nature aux ambitions territoriales*

*La préservation, une protection de la nature ambiguë*

La conservation, une modernité paradoxale, entre visées utilitaristes et esthético-coloniales

*Cartographie spatio-temporelle de la conservation*

*Une voie anglo-saxonne au cœur des politiques territoriales coloniales*

*Une voie « latine » en retard, plus utilitariste et progressiste*

*L'esquisse d'une régulation internationale (conférence de 1933 puis création de l'IUCN), mais sur quel modèle ?*

De la préservation à l'écologie profonde : le refus de la modernité ?

*De la « Land Ethic » à Gaïa (bio-centrisme)*

*Du bio-centrisme à la « deep ecology » : plusieurs interprétations*

*La réconciliation préservation / conservation : un réseau mondial pour mieux contrôler les « territoires verts » ?*

*Vers trois modèles de protection...*

## 2. La protection de la nature entre territoires et réseaux : vers une mondialisation des enjeux après les années 1970.

Un tournant environnemental mondialisé : hybridité des idéologies et confusion des repères

2.2. La protection de la nature via les territoires : les dérivés de la conservation

*La patrimonialisation participative : les politiques conduites par l'UNESCO*

*Les parcs pour la Paix*

*La conservation par les grosses ONG environnementales : quand le territoire rencontre le réseau.*

2.3. La protection de la nature via les réseaux : les dérivés de la préservation

*Le retour de l'autochtonie (humaniste et biologique)*

*La fanatisation des droits du vivant*

*La justice environnementale, fondement de l'écologie politique*

*Les partis verts*

### Les 4 séances d'Emilie Chevalier

Séances 1 et 2. La protection de l'Amazonie dans un monde post-moderne et post-colonial : acteurs, échelles et enjeux.

Séance 3. Des sociétés humaines face aux « contraintes naturelles » : la question des réfugiés climatiques dans le Pacifique Sud.

Séance 4. La lutte contre les espèces invasives en Australie entre protection de la nature et construction du territoire : une approche par la géographie culturelle.

### Séance de Simon Maraud

Séance 1. Protection de la nature et populations autochtones en Suède et au Canada.

Bibliographie : à étudier de manière approfondie. Se procurer si possible les ouvrages pour se constituer une bibliothèque de référence.

Ouvrage de référence du cours

LASLAZ L. (dir.), 2012, Atlas mondial des espaces protégés : les sociétés face à la nature. AUTREMENT, 96 p.

Lectures vivement conseillées

[SG, cours de Sylvain Guyot et de Simon Maraud ; EC, cours d'Emilie Chevalier]

[EC] ALBERT B. et al. « Territorialités amérindiennes et Terres indigènes en Amazonie brésilienne : continuité ou rupture ? » in Aubertin C., Rodary E. 2008. *Aires, protégées, espaces durables ?* Marseille : IRD Editions. [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/ed-06-08/010045270.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/ed-06-08/010045270.pdf)

[SG] ARNOULD Paul, SIMON Laurent, 2007, *Géographie de l'environnement*, Paris : Belin-Atouts.



[SG] DEPRAZ Samuel, 2008, *Géographie des espaces naturels protégés*, Paris : Armand Colin.

[SG] GUYOT Sylvain, DELLIER Julien et CERBELAUD Fabien, 2014, « L'environnement au profit des plus riches ? Construction et hybridation d'un front écologique métropolitain dans la Péninsule du Cap (Afrique du Sud) », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne]*, Volume 14 Numéro 1 | mai 2014, mis en ligne le 10 mai 2014. URL : <http://vertigo.revues.org/14660>

[SG] HERITIER Stéphane et LASLAZ Lionel (dir.), 2008, *Les parcs nationaux dans le monde*. Paris : Ellipses.

[EC] Léna P. 1999. « La forêt amazonienne : un enjeu politique et social contemporain. In *Autrepart*, p97-120. Disponible à l'adresse : [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_7/autrepart/010017991.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/autrepart/010017991.pdf)

[EC] Mann C.C. 2007. *Nouvelles révélations sur les Amériques avant Christophe Colomb*. Paris : A.Michel.

[EC] Pinton F. 2003. « Savoirs traditionnels et territoires de la biodiversités en Amazonie ». In *Revue internationale des Sciences sociales*, 2003/4, n°178. [http://www.cairn.info/article.php?ID\\_REVUE=RISS&ID\\_NUMPUBLIE=RISS\\_178&ID\\_ARTICLE=RISS\\_178\\_0667](http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RISS&ID_NUMPUBLIE=RISS_178&ID_ARTICLE=RISS_178_0667)

[EC] Soublin J. 2000. *Histoire de l'Amazonie*. Paris : Payot et Rivages.

Autres références utiles

\* Aubertin C. (coord.), 2005, *Représenter la nature ? ONG et biodiversité*, Paris : IRD – Éditions, 210 p.

\* Cans R., 2006, *Petite histoire du mouvement écolo en France*, Paris : Delachaux et Niestlé, 318 p.

\* Droin J-M., 1993, *L'écologie et son histoire*, Paris : Flammarion, 213 p.

\* Fady B., Médail F., 2006, *Peut-on préserver la biodiversité ?*, Paris : Le Pommier, 64 p.

\* Ferry L., 1992, *Le nouvel ordre écologique*, Paris : Grasset.

\* Giraut F., Guyot S., Houssay-Holzschuch, 2005, « La nature, les territoires et le politique en Afrique du Sud », *Annales HSS*, 60<sup>ème</sup> année, n°4, pp.695-717.

\* Guyot S., 2006-b, « Géopolitique des parcs (trans)frontaliers en Afrique Australe », *Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 59, no 234, p. 215-232.

\* Guyot, S., Salin, E., Ramousse, D., 2007. Acteurs et territorialisations conflictuelles autour de la mise en réserve de l'Alto Bermejo (Argentine-Bolivie). *Géocarrefour*, vol 82, n°4, pp. 255-263

\* Héritier S. (dir.), 2007, « Les parcs nationaux entre conservation durable et développement local », *Revue Géocarrefour* vol. 82, n°4.

\* Larcher L., 2004, *La face cachée de l'écologie*, Paris : éditions du CERF, 270 p.

\* Latour B. et alli., 2002, *La nature n'est plus ce qu'elle était*, *Revue « Cosmopolitiques »*, n°1, 190 p.

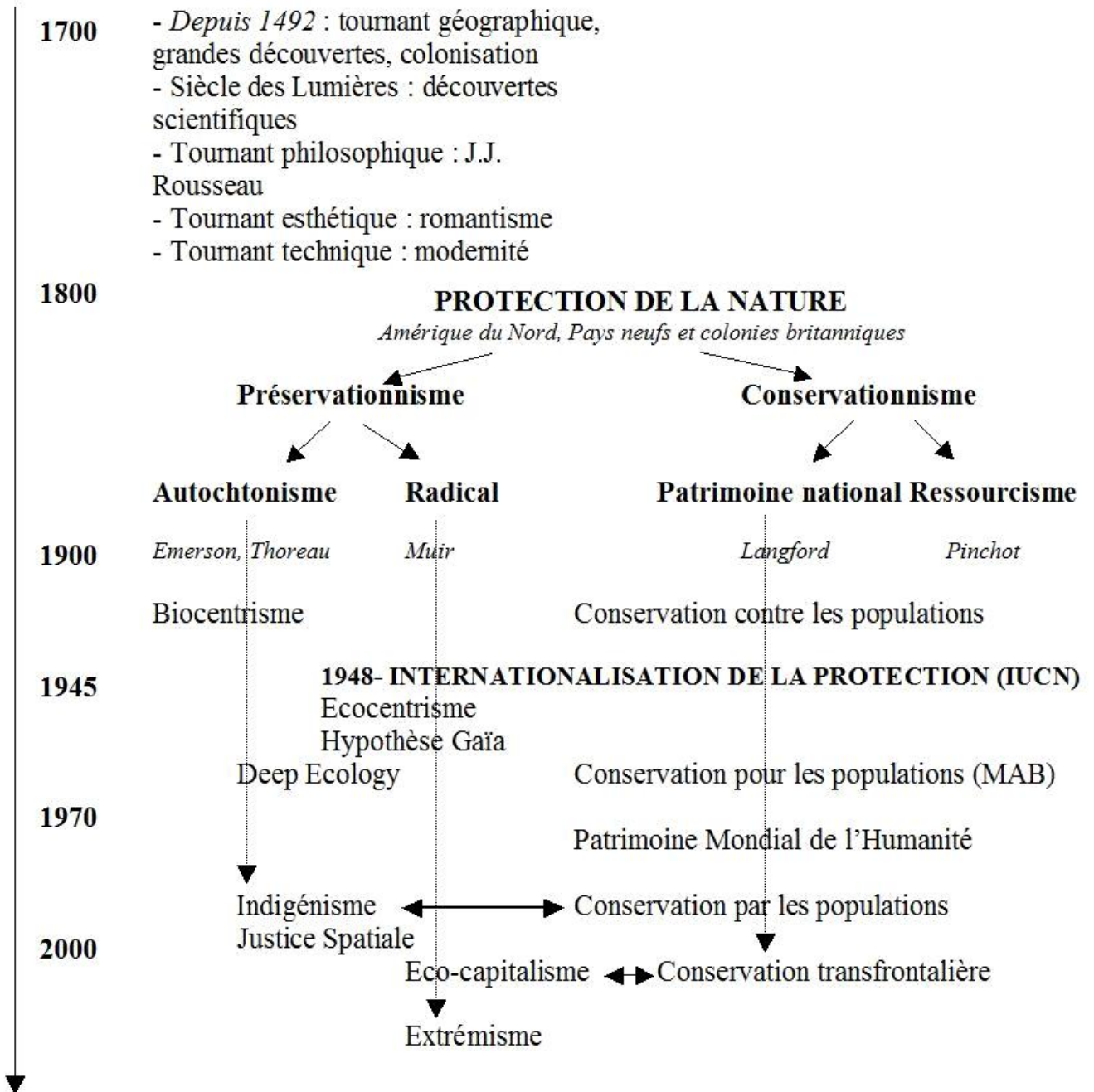
\* Pelletier P., 1993, *L'imposture écologiste*, Montpellier : RECLUS.

\* Robbins P., 2004, *Political ecology*, Oxford: Blackwell, 242 p.

\* Rodary et alli., 2003, *Conservation de la nature et développement*, Paris : GRET & Karthala

# Dossier Documentaire

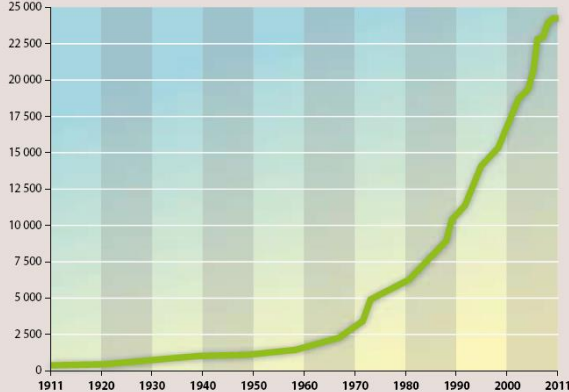
## 1/ FRISE COMPREHENSIVE GENERALE



-> Pour chaque période se poser la question des échelles de protection de la nature.

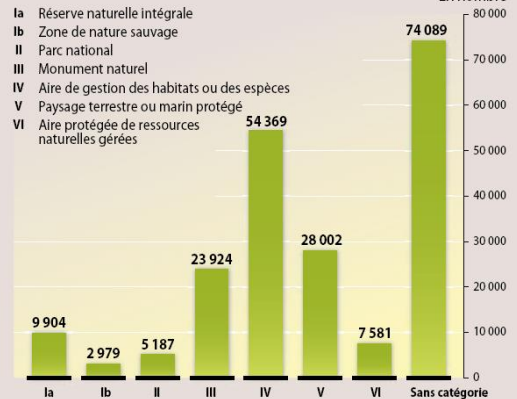
**1 Une classification des espaces protégés**

Évolution des espaces protégés désignés à l'échelle nationale de 1911 à 2011  
En milliers de km<sup>2</sup>



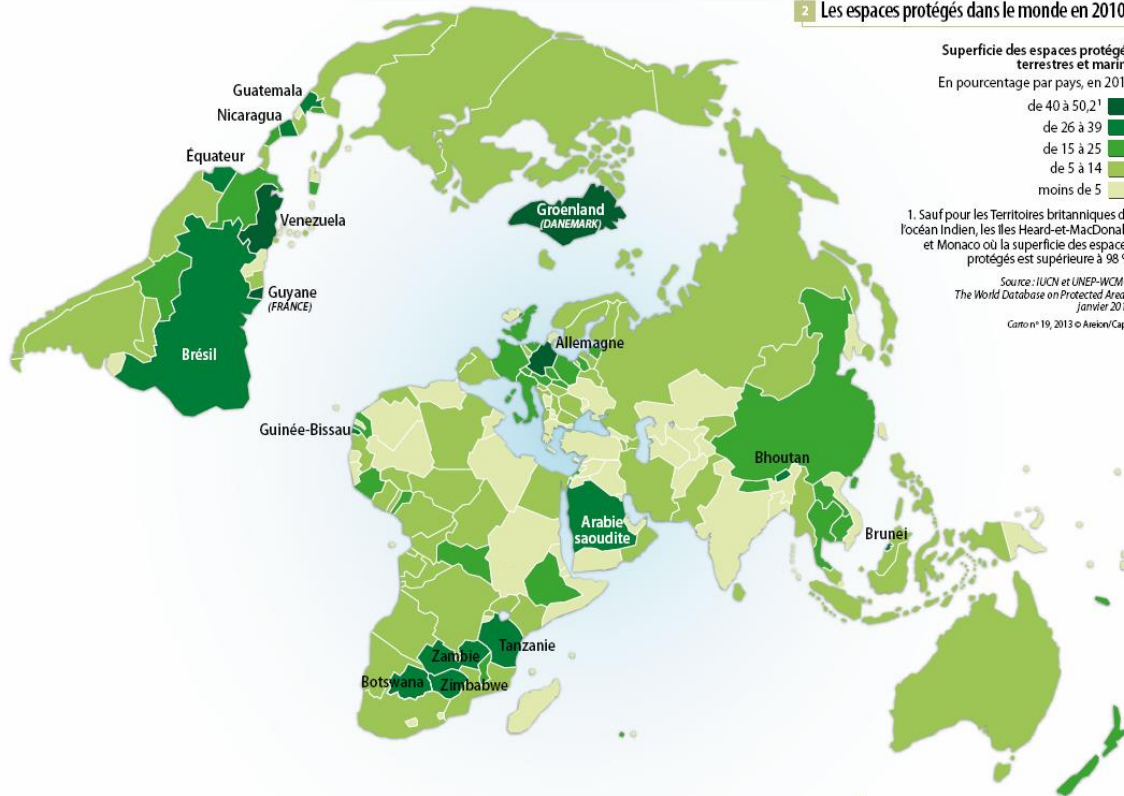
Sources : IUCN et UNEP-WCMC, The World Database on Protected Areas, février 2012 ; www.protectedplanet.net, 2013

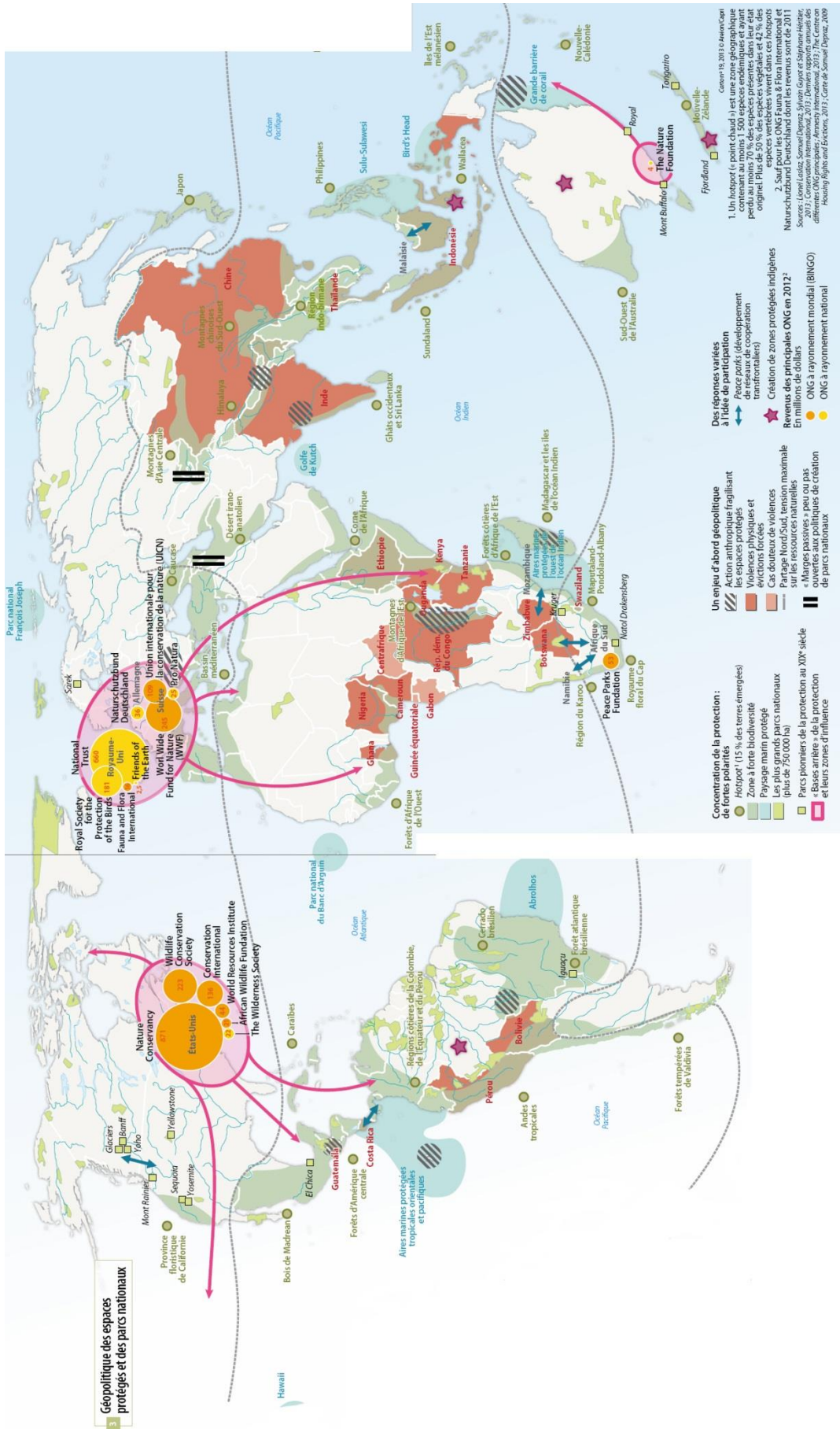
Espaces protégés selon les catégories de l'UICN en 2013

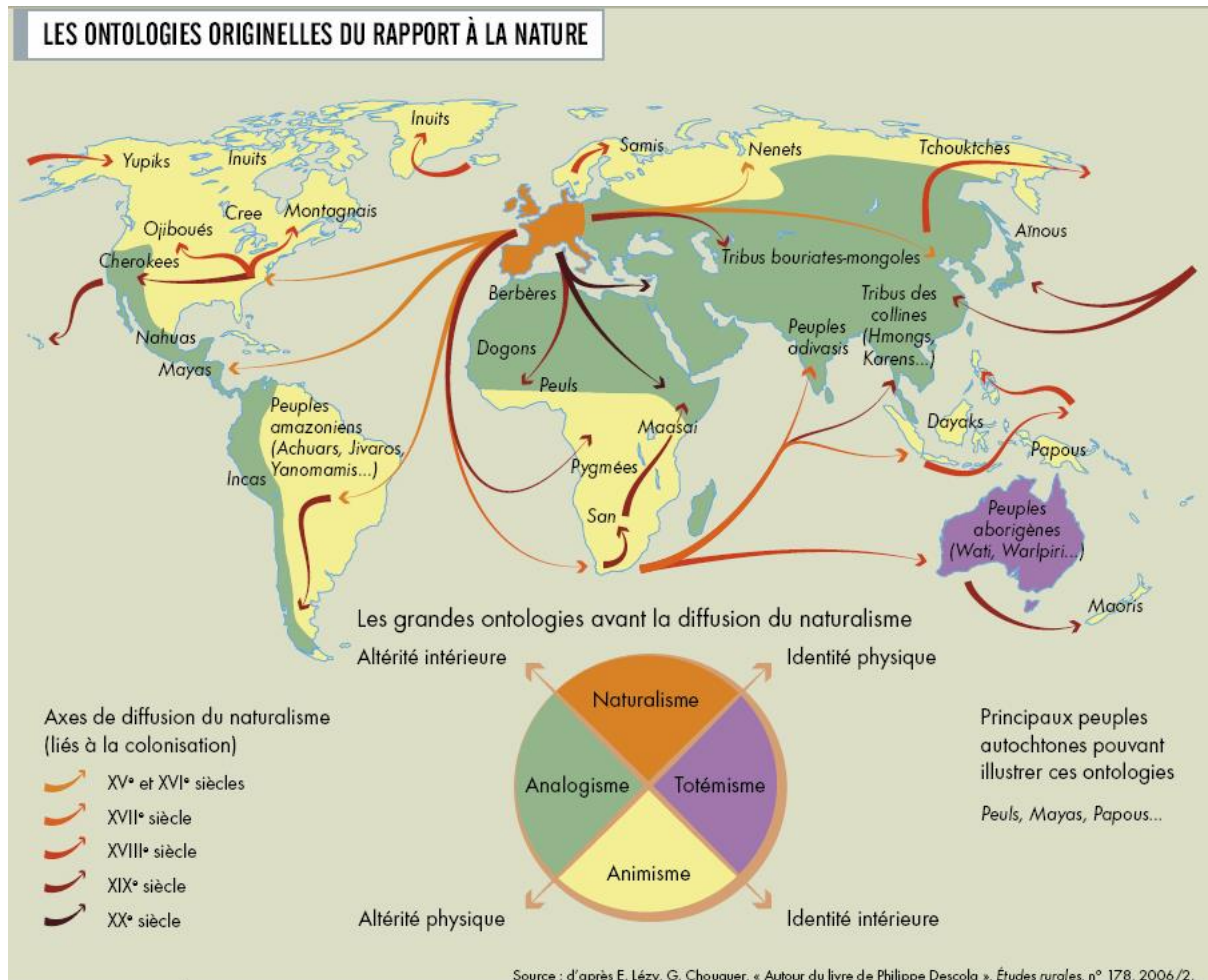


Carto n° 19, 2013 © Areion/Capri

**2 Les espaces protégés dans le monde en 2010**







## 6/ VOLTAIRE (1694-1746) & la nature « destructrice »

POÈME SUR LE DÉSASTRE DE LISBONNE (1756)

O malheureux mortels ! ô terre déplorable !

O de tous les mortels assemblage effroyable !

D'inutiles douleurs éternel entretien !

Philosophes trompés qui criez: « Tout est bien »

Accourez, contemplez ces ruines affreuses

Ces débris, ces lambeaux, ces cendres malheureuses,

Ces femmes, ces enfants l'un sur l'autre entassés,

Sous ces marbres rompus ces membres dispersés;

Cent mille infortunés que la terre dévore,

Qui, sanglants, déchirés, et palpitants encore,

Enterrés sous leurs toits, terminent sans secours

Dans l'horreur des tourments leurs lamentables jours !

Aux cris demi-formés de leurs voix expirantes,

Au spectacle effrayant de leurs cendres fumantes,

Direz-vous : « C'est l'effet des éternelles lois

Qui d'un Dieu libre et bon nécessitent le choix » ?

Direz-vous, en voyant cet amas de victimes :

« Dieu s'est vengé, leur mort est le prix de leurs crimes » ?

Quel crime, quelle faute ont commis ces enfants

Sur le sein maternel écrasés et sanglants ?

Lisbonne, qui n'est plus, eut-elle plus de vices

Que Londres, que Paris, plongés dans les délices ?  
 Lisbonne est abîmée, et l'on danse à Paris.  
 Tranquilles spectateurs, intrépides esprits,  
 De vos frères mourants contemplant les naufrages,  
 Vous recherchez en paix les causes des orages :  
 Mais du sort ennemi quand vous sentez les coups,  
 Devenus plus humains, vous pleurez comme nous.  
 Croyez-moi, quand la terre entrouvre ses abîmes,  
 Ma plainte est innocente et mes cris légitimes. [...]

Que peut donc de l'esprit la plus vaste étendue ?  
 Rien; le livre du sort se ferme à notre vue.  
 L'homme, étranger à soi, de l'homme est ignoré.  
 Que suis-je, où suis-je, où vais-je, et d'où suis-je tiré ?  
 Atomes tourmentés sur cet amas de boue  
 Que la mort engloutit et dont le sort se joue,  
 Mais atomes pensants, atomes dont les yeux,  
 Guidés par la pensée, ont mesuré les cieux;  
 Au sein de l'infini nous élançons notre être,  
 Sans pouvoir un moment nous voir et nous connaître.  
 Ce monde, ce théâtre et d'orgueil et d'erreur,  
 Est plein d'infortunés qui parlent de bonheur.  
 Tout se plaint, tout gémit en cherchant le bien-être :  
 Nul ne voudrait mourir, nul ne voudrait renaître.  
 Quelquefois, dans nos jours consacrés aux douleurs,  
 Par la main du plaisir nous essuyons nos pleurs;  
 Mais le plaisir s'envole, et passe comme une ombre;  
 Nos chagrins, nos regrets, nos pertes sont sans nombre.  
 Le passé n'est pour nous qu'un triste souvenir;  
 Le présent est affreux, s'il n'est point d'avenir,  
 Si la nuit du tombeau détruit l'être qui pense.  
*Un jour tout sera bien, voilà notre espérance;*  
*Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion. [...]*

## 7/ JEAN-JACQUES ROUSSEAU (1712-1778) & la nature consolatrice

Source du dossier littéraire : <http://www.etudes-litteraires.com>

*Les Rêveries du promeneur solitaire* (posth. 1782), cinquième promenade (extrait)

*Rousseau fait part de ses réminiscences et évoque un séjour passé à l'île de Saint-Pierre sur le lac de Biènnne.*

« Quand le lac agité ne me permettait pas la navigation, je passais mon après-midi à parcourir l'île en herborisant à droite et à gauche, m'asseyant tantôt dans les réduits les plus riants et les plus solitaires pour y rêver à mon aise, tantôt sur les terrasses et les tertres, pour parcourir des yeux le superbe et ravissant coup d'œil du lac et de ses rivages couronnés d'un côté par des montagnes prochaines et de l'autre élargis en riches et fertiles plaines, dans lesquelles la vue s'étendait jusqu'aux montagnes bleuâtres plus éloignées qui la bornaient. Quand le soir approchait je descendais des cimes de l'île et j'allais volontiers m'asseoir au bord du lac sur la grève dans quelque asile caché ; là le bruit des vagues et l'agitation de l'eau fixant mes sens et chassant de mon âme toute autre agitation la plongeaient dans une rêverie délicieuse où la nuit me surprenait souvent sans que je m'en fusse aperçu. Le flux et reflux de cette eau, son bruit continu mais renflé par intervalles frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléaient aux mouvements internes que la rêverie éteignait en moi et suffisaient pour me faire sentir avec plaisir mon existence sans prendre la peine de penser. De temps à autre naissait quelque faible et courte réflexion sur l'instabilité des choses de ce monde dont la surface des eaux m'offrait l'image : mais bientôt ces impressions légères s'effaçaient dans l'uniformité du mouvement continu qui me berçait, et qui sans aucun concours actif de mon âme ne laissait pas de m'attacher au point qu'appelé par l'heure et par le signal convenu je ne pouvais m'arracher de là sans effort.

Après le souper, quand la soirée était belle, nous allions encore tous ensemble faire quelque tour de promenade sur la terrasse pour y respirer l'air du lac et la fraîcheur. On se reposait dans le pavillon, on riait, on causait on chantait quelque vieille chanson qui valait bien le tortillage moderne, et enfin l'on s'allait coucher content de sa journée et n'en désirant qu'une semblable pour le lendemain.

Telle est, laissant à part les visites imprévues et importunes, la manière dont j'ai passé mon temps dans cette île durant le séjour que j'y ai fait. Qu'on me dise à présent ce qu'il y a là d'assez attrayant pour exciter dans mon cœur des regrets si vifs, si tendres et si durables qu'au bout de quinze ans il m'est impossible de songer à cette habitation chérie sans m'y sentir à chaque fois transporté encore par les élans du désir. J'ai remarqué dans les vicissitudes d'une longue vie que les époques des plus douces jouissances et des plaisirs les plus vifs ne sont pourtant pas celles dont le souvenir m'attire et me touche le plus. Ces courts moments de délire et de passion, quelque vifs qu'ils puissent être, ne sont cependant, et par leur vivacité même, que des points bien clairsemés dans la ligne de la vie. Ils sont trop rares et trop rapides pour constituer un état, et le bonheur que mon cœur regrette n'est point composé d'instant fugitifs mais un état simple et permanent, qui n'a rien de vif en lui-même, mais dont la durée accroît le charme au point d'y trouver enfin la suprême félicité. Tout est dans un flux continu sur la terre : rien n'y garde une forme constante et arrêtée, et nos affections qui s'attachent aux choses extérieures passent et changent nécessairement comme elles. Toujours en avant ou en arrière de nous, elles rappellent le passé qui n'est plus ou préviennent l'avenir qui souvent ne doit point être : il n'y a rien là de solide à quoi le cœur se puisse attacher. Aussi n'a-t-on guère ici-bas que du plaisir qui passe ; pour le bonheur qui dure je doute qu'il y soit connu. À peine est-il dans nos plus vives jouissances un instant où le cœur puisse véritablement nous dire : *Je voudrais que cet instant durât toujours* ; et comment peut-on appeler bonheur un état fugitif qui nous laisse encore le cœur inquiet et vide, qui nous fait regretter quelque chose avant, ou désirer encore quelque chose après ? »

### Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes (1755)

« Tant que les hommes se contentèrent de leurs cabanes rustiques, tant qu'ils se bornèrent à coudre leurs habits de peaux avec des épines ou des arêtes, à se parer de plumes et de coquillages, à se peindre le corps de diverses couleurs, à perfectionner ou à embellir leurs arcs et leurs flèches, à tailler avec des pierres tranchantes quelques canots de pêcheurs ou quelques grossiers instruments de musique ; en un mot tant qu'ils ne s'appliquèrent qu'à des ouvrages qu'un seul pouvait faire, et qu'à des arts qui n'avaient pas besoin du concours de plusieurs mains, ils vécurent libres, sains, bons, et heureux autant qu'ils pouvaient l'être par leur nature, et continuèrent à jouir entre eux des douceurs d'un commerce indépendant : mais dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre ; dès qu'on s'aperçut qu'il était utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire, et les vastes forêts se changèrent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, et dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons.

La métallurgie et l'agriculture furent les deux arts dont l'invention produisit cette grande révolution. Pour le poète, c'est l'or et l'argent, mais pour le philosophe ce sont le fer et le blé qui ont civilisé les hommes, et perdu le genre humain ; aussi l'un et l'autre étaient-ils inconnus aux sauvages de l'Amérique qui pour cela sont toujours demeurés tels ; les autres peuples semblent même être restés barbares tant qu'ils ont pratiqué l'un de ces arts sans l'autre ; et l'une des meilleures raisons peut-être pourquoi l'Europe a été, sinon plus tôt, du moins plus constamment, et mieux policée que les autres parties du monde, c'est qu'elle est à la fois la plus abondante en fer et la plus fertile en blé. »

Rousseau, *Discours sur l'origine de l'inégalité*, seconde partie.

## 8/ Henry David Thoreau and the American Indian

By Brianne Keith, source :

[http://www.walden.org/Institute/thoreau/about2/K/Keith\\_Brianne/Amer\\_Indian.htm](http://www.walden.org/Institute/thoreau/about2/K/Keith_Brianne/Amer_Indian.htm)

Extrait "To some of Henry David Thoreau's most committed scholars it is well known that Thoreau maintained a deep and lifelong interest in American Indian cultures. To these same scholars it is also well known that Thoreau kept an enormous amount of journal pages. Thoreau devoted a large portion of his journal to extracts of various sources concerning not only the American Indian culture, but the Indian cultures of Greenland, Canada, Polynesia, South America, and Africa (Fleck 4). These pages have been compiled into a massive set of notebooks to which scholars refer as "Thoreau's Indian Notebooks". The Indian notebooks make up eleven volumes that contain two thousand eight hundred pages and over 500,000 words. (Fleck 3). Robert Fleck, the editor of *The Indians of Thoreau: Selections from the Indian Notebooks*, which is, perhaps, the only published portion of the notebooks,

says that these notebooks “constitute, probably, the largest body of knowledge on American Indian culture in the nineteenth century” (Fleck 3). [...] à suivre sur le site.

## 9/La modernité

Extraits de la définition de J. Baudrillard, Encyclopédie Universalis :

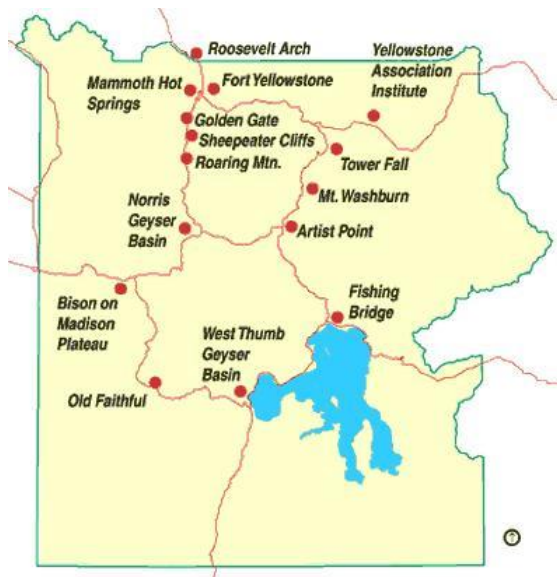
« La modernité n'est ni un concept sociologique, ni un concept politique, ni proprement un concept historique. C'est un mode de civilisation caractéristique, qui s'oppose au mode de la tradition, c'est-à-dire à toutes les autres cultures antérieures ou traditionnelles. [...]

La Révolution de 1789 met en place l'État bourgeois moderne, centralisé et démocratique, la nation avec son système constitutionnel, son organisation politique et bureaucratique.

Le progrès continu des sciences et des techniques, la division rationnelle du travail industriel introduisent dans la vie sociale une dimension de changement permanent, de déstructuration des mœurs et de la culture traditionnelle. Simultanément, la division sociale du travail introduit des clivages politiques profonds, une dimension de luttes sociales et de conflits qui se répercuteront à travers le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle.

Ces deux aspects majeurs, auxquels viendront s'ajouter la croissance démographique, la concentration urbaine et le développement gigantesque des moyens de communication et d'information, marqueront de façon décisive la modernité comme pratique sociale et mode de vie articulé sur le changement, l'innovation, mais aussi sur l'inquiétude, l'instabilité, la mobilisation continuelle, la subjectivité mouvante, la tension, la crise, et comme représentation idéale ou mythologie. À ce titre, la date d'apparition du mot lui-même (Théophile Gautier, Baudelaire, 1850 environ) est significative : c'est le moment où la société moderne se réfléchit comme telle, se pense en termes de modernité. Celle-ci devient alors une valeur transcendante, un modèle culturel, une morale - un mythe de référence partout présent, et masquant par là en partie les structures et les contradictions historiques qui lui ont donné naissance. »

## 10/ L'histoire de la conservation de la nature aux USA : le parc national du Yellowstone est fondé en 1872





# 11/ L'économie des casinos dans la réserve indienne de « Wind River » en périphérie du parc national



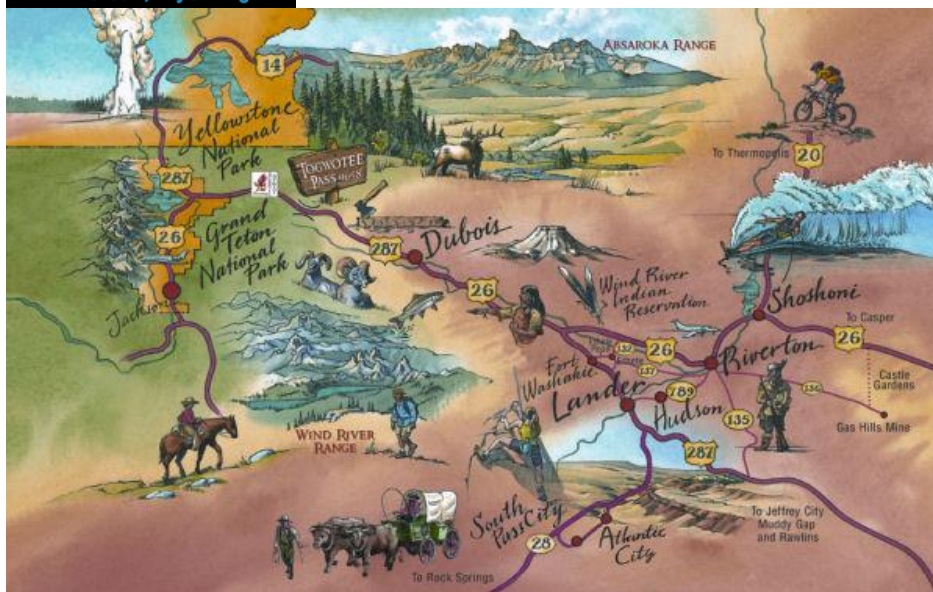
**Wind River**  
CASINO

430  
Slot Machines

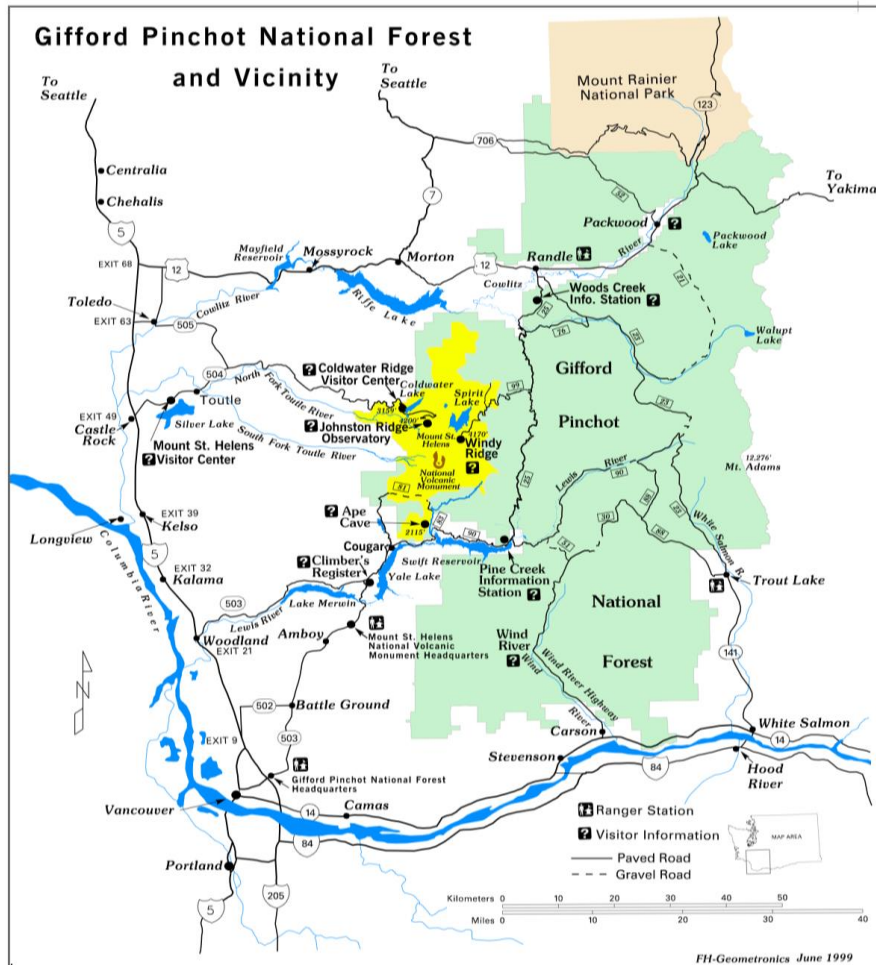
Blackjack  
Bingo  
Casino Cafe

**Open 24 Hours**

Toll Free 1-866-657-1604  
www.windrivercasino.com  
Riverton, Wyoming

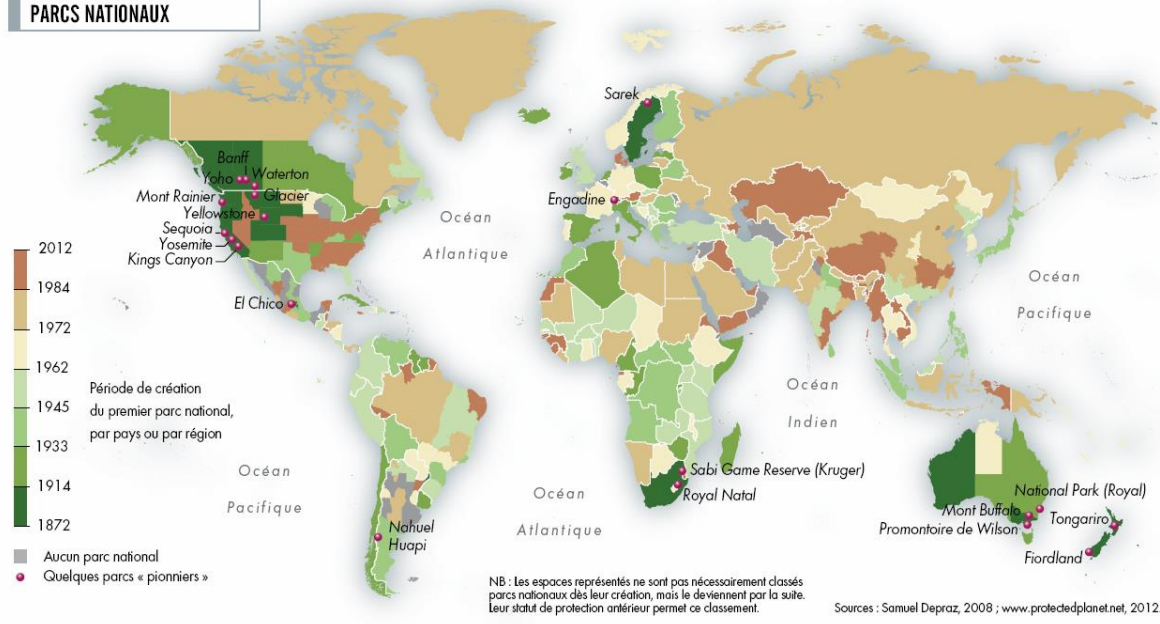


## 12/ La forêt nationale « Gifford Pinchot »

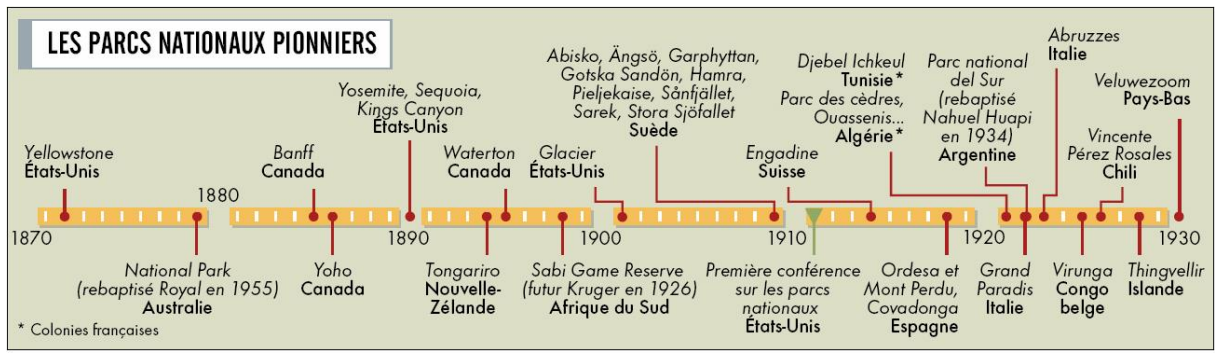


13/

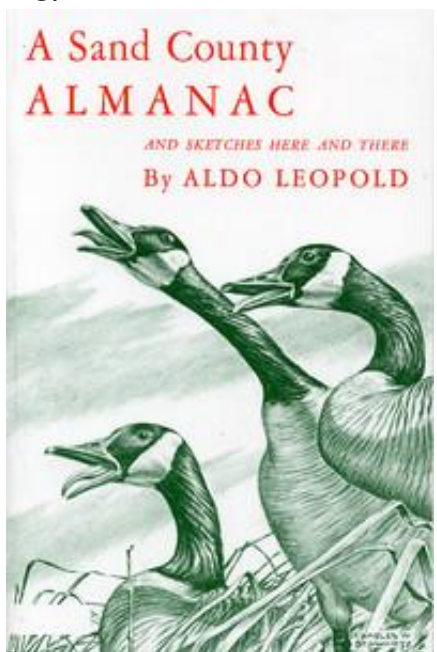
**LA CRÉATION DES PREMIERS PARCS NATIONAUX**



14/



15/



## 16/ L'histoire de la conservation de la nature en Afrique : instrumentalisations politiques et ségrégations raciales

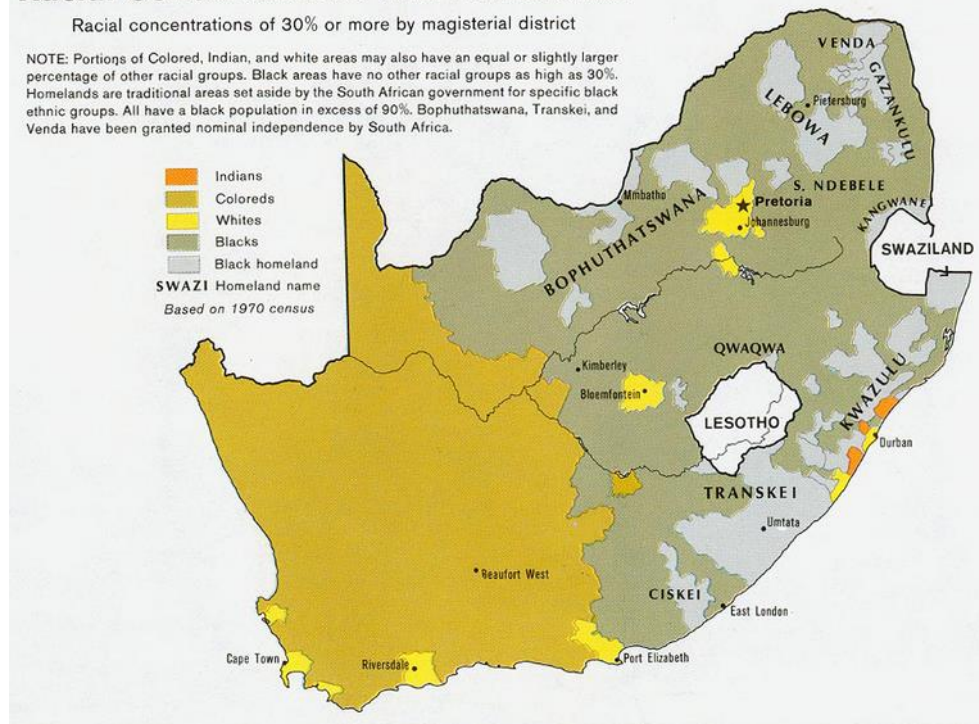


Native Land Act de 1913, 13% du territoire réservé aux Noirs

### Racial Concentrations and Homelands

Racial concentrations of 30% or more by magisterial district

NOTE: Portions of Colored, Indian, and white areas may also have an equal or slightly larger percentage of other racial groups. Black areas have no other racial groups as high as 30%. Homelands are traditional areas set aside by the South African government for specific black ethnic groups. All have a black population in excess of 90%. Bophuthatswana, Transkei, and Venda have been granted nominal independence by South Africa.



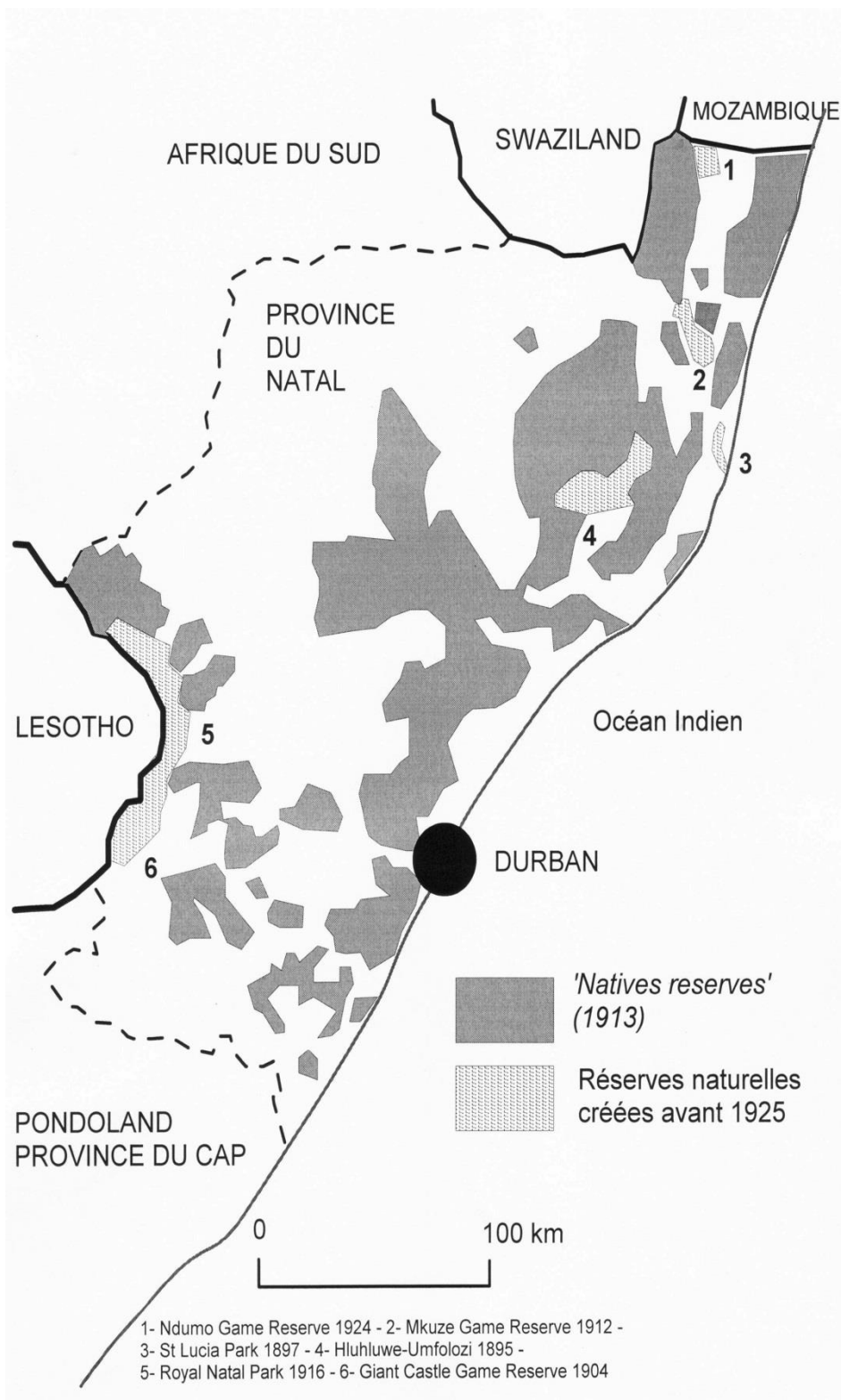
« Concentrations raciales » en Afrique du Sud, document de l'apartheid



La réserve de Hluhluwe-Umfolozi (KwaZulu-Natal) fondée en 1895



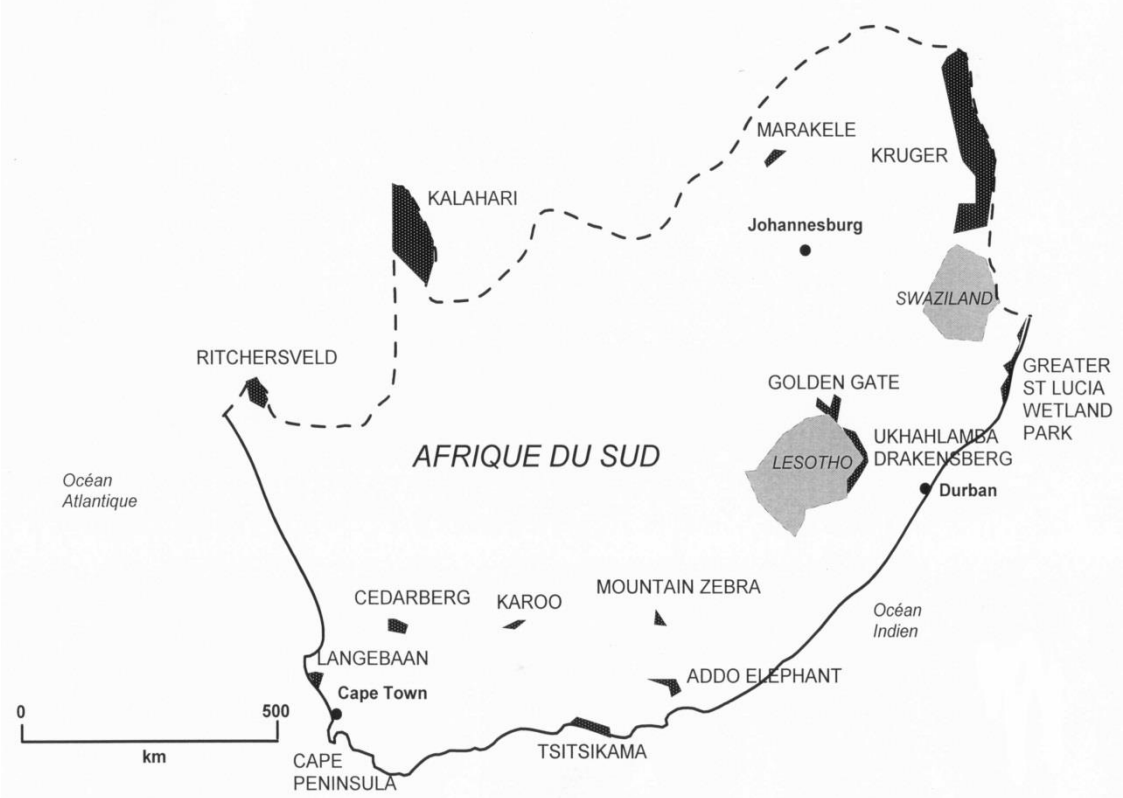
La tradition des trophées de chasse, des *old boys*, ici un buffle.



Réserves naturelles et réserves indigènes au KwaZulu-Natal

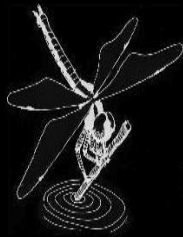
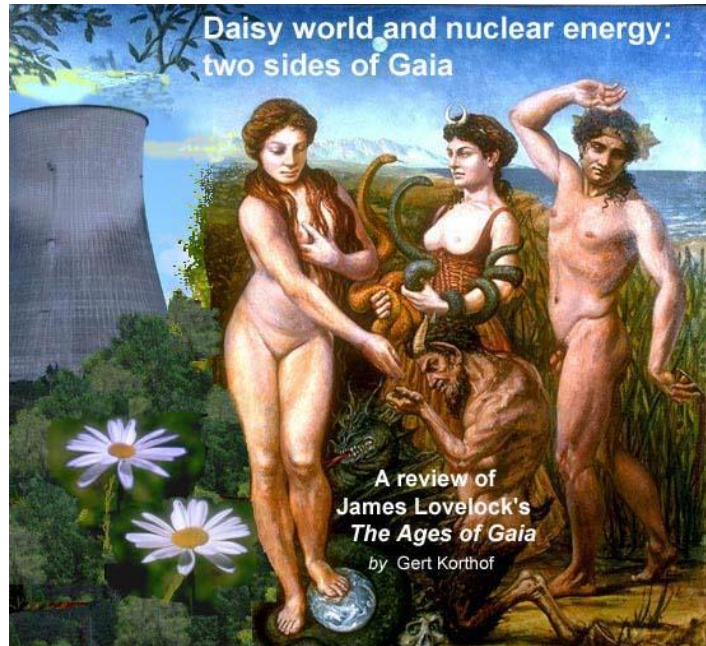
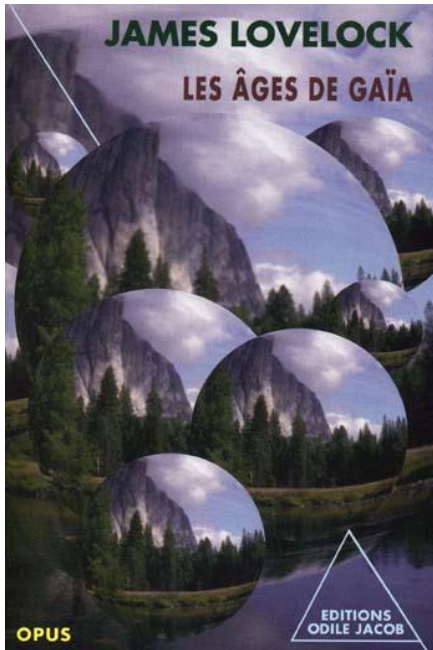


Le parc national Kruger fondé en 1926



Les parcs nationaux sud-africains en 2004

## 17/ L'écologie profonde



### Church of Deep Ecology

Recognizing nature as our guide, we will work to encourage a more sustainable lifestyle based in exploring and celebrating the interconnectedness of all living things and the Earth.

---

- home** **TAKING ACTION** (Don't just sit there, do something)
- vision** *"Never doubt that a few committed people can change the world. In fact, it's the only thing that ever has."*  
--Margaret Mead
- ritual** The Earth is not dying, it is being killed. You see it everyday, everywhere you look, and you can't just sit back and watch it. Direct action is vital to stopping environmental destruction and confronting corporate control. Direct action is taking personal action to directly improve your life, taking personal responsibility and living deliberately. Think of direct action as self-defense: defending yourself and the Earth against the forces that are destroying nature and wildness. Remember, you are a powerful person.
- inspiration**
- action** For members of the Church of Deep Ecology, direct action is a form of worship. Whether you're blocking bulldozers, pulling biotech crops, teaching organic gardening to kids, or biking rather than driving, you need to fill your days, and your nights, with direct action. Direct action to save the Earth is deliberately working toward a vision of species in balance on a healthy, living Earth.
- studies** Gather your own food. Walk to work. Eat local, organic food. Turn off the lights. Read by candlelight. Plant a fruit tree. Barter instead of buy. Identify the edible plants in your yard. Wake up with the sun. Sleep when you're tired. Eat when you're hungry. Meet your neighbors. Form a community. Compost. Take someone to your favorite wild place. Watch the squirrels. Watch the wasps. Watch the blue jays. Learn from them all.
- events**
- donations**
- contact** *"Sentiment without action is the ruin of the soul."* --Edward Abbey

Internet | Mode protégé : activé 100%



## 18/ NAESS Arne, *qu'est-ce que l'écologie profonde ?*

Commentaires d'Arne Naess des huit points clés de l'écologie profonde (élaborés par Arne Naess et George Sessions en 1984 lors d'une randonnée dans la Vallée de la Mort en Californie)

1) Le bien-être et l'épanouissement de la vie humaine et non-humaine sur Terre ont une valeur intrinsèque (inhérente, en eux-mêmes). Ces valeurs sont indépendantes de l'utilité que peut représenter le monde non-humain pour nos intérêts humains.

« Cet énoncé considère la biosphère ou plus exactement l'écosphère comme un tout (auquel renvoie le terme d'écocentrisme). Notre connaissance actuelle du caractère étroitement imbriqué de leurs relations entraîne à leur égard un respect et un souci fondamentaux. Le terme « vie » est utilisé ici en un sens non technique pour inclure ce que les biologistes classent comme « non-vivant ». Pour les promoteurs de l'écologie profonde, des expressions telles que « Laissez la rivière vivre » illustrent ce sens plus étendu que l'on retrouve dans de nombreuses cultures. La valeur intrinsèque d'un objet naturel est indépendante de toute conscience, intérêt ou jugement d'un être conscient. »

2) La richesse et la diversité des formes de vie contribuent à l'accomplissement de ces valeurs et sont également des valeurs en elles-mêmes.

« Ce deuxième principe présuppose que la vie en elle-même, en tant que processus évolutif, implique un accroissement de la biodiversité et de la richesse naturelle. Les animaux ou les plantes prétendument « moins évolués » ne sont pas de simples étapes vers des formes de vie plus évoluées et plus rationnelles. »

3) Sauf pour la satisfaction de leurs besoins vitaux, les hommes n'ont pas le droit de réduire cette richesse et cette diversité.

« Le terme de « besoin vital » revêt un sens délibérément imprécis pour autoriser une certaine latitude interprétative. En effet les variations dans le climat et dans les facteurs qui en dépendent et les différences dans les structures des sociétés doivent être prises en considération. »

4) L'épanouissement de la vie et des cultures humaines est compatible avec une diminution substantielle de la population humaine. L'épanouissement de la vie non-humaine requiert une telle diminution.

« Les hommes dans les pays les plus riches matériellement ne peuvent réduire leur influence excessive avec le monde non humain du jour au lendemain. La stabilisation et la réduction de la population humaine prendront du temps, des siècles ! Mais cela n'excuse pas le laisser-aller actuel. Plus nous attendrons longtemps pour entreprendre des changements, plus ceux-ci seront drastiques. Jusqu'à ce qu'ils aient lieu, un effondrement de la biodiversité est toujours possible. »

5) L'interférence actuelle des hommes avec le monde non-humain est excessive et la situation s'aggrave rapidement.

« Cet énoncé reste modéré. La non-interférence n'implique pas que les hommes ne doivent pas modifier leur écosystème, ils ont modifié la Terre tout au long de leur histoire et continueront de le faire. La véritable question est la nature et l'ampleur d'une telle influence. La destruction des forêts primaires et autres écosystèmes sauvages a été excessive dans les pays riches. Il est donc essentiel que les pays pauvres ne nous imitent pas à cet égard. La lutte pour la préservation d'espaces sauvages et semi-sauvages devra se poursuivre. Les étendues sauvages sont nécessaires dans la biosphère pour l'évolution continue des plantes et des animaux. La plupart des espaces sauvages et des réserves de chasse n'autorisent pas une telle spéciation ! »

6) Les politiques doivent changer, elles doivent affecter les structures économiques, techniques et idéologiques. La situation qui résultera du changement sera profondément différente de la situation actuelle.

« La croissance économique telle qu'elle est conçue et mise en œuvre dans les pays industrialisés est incompatible avec les points précédents. Il y a un prestige dans la consommation effrénée et le gaspillage. Alors que l'autodétermination, la communauté locale et le « Pensez globalement, agissez localement » demeureront les termes clés dans l'écologie des sociétés humaines, la mise en place de changements radicaux exige une action à une échelle de plus en plus globale : l'action transfrontalière. Une action par le biais des ONG internationales devient ainsi nécessaire. »

7) Le principal changement idéologique consistera en la valorisation de la qualité de la vie plutôt que

de toujours promouvoir un niveau de vie supérieur. Il y aura une profonde conscience de la différence entre « gros » et « grand ».

« Certains économistes critiquent le terme de « qualité de vie » parce qu'il est vague, on le considère comme tel parce que la qualité de vie n'est pas quantifiable. Or, il n'est ni possible ni souhaitable de la quantifier. »

8) Ceux qui adhèrent aux points précités ont obligation de tenter de mettre en place directement ou indirectement ces changements nécessaires.

« Il y a de la marge pour la discussion des priorités. La ligne de front de la crise environnementale, longue et variée, offre de la place pour tout le monde ! »

*(L'écologiste n° 12, avril-mai-juin 2004 : texte traduit de Deep ecology for the 21st century, edited by George Sessions, 1995)*

## 19/ Article d'investigation journalistique

### « LE WWF, une multinationale verte de notables »

Source : <http://www.agriculture-environnement.fr/spip.php?article232>

La revue Agriculture & Environnement (A&E) est une lettre d'information indépendante des syndicats et des associations professionnelles, qui fait entendre une voix critique et originale sur des sujets sensibles concernant l'agriculture et l'environnement : OGM, pesticides, irrigation, agriculture biologique... Elle existe depuis 2003, et rencontre depuis un vrai succès auprès de son lectorat.

Destiné aux principaux acteurs agricoles, A&E tire à 8000 exemplaires.

*Invité à participer au Grenelle de l'environnement, le WWF jouit d'une notoriété indiscutable. Un regard sur ses origines laisse cependant planer de sérieux doutes quant à ses motivations.*

De toutes les associations qui seront présentes au Grenelle de l'environnement, le WWF est incontestablement considéré comme étant la plus respectable. Ses dirigeants - souvent des personnalités du monde des affaires ou de la haute société aristocratique - ainsi que ses partenariats avec des entreprises telles que Coca-Cola, Wall-Mart, Toyota, Canon, IBM, Carrefour ou Gaz de France, lui ont conféré une notoriété sans précédent, alors que ses campagnes historiques visant à « sauver les animaux sauvages » suscitent encore aujourd'hui un vaste élan de sympathie. S'y greffe désormais son combat contre le « réchauffement climatique global », thème totalement consensuel qui renforce le postulat selon lequel le péché de l'homme moderne serait de détruire la Terre. N'est-ce pas d'ailleurs le constat que dressait déjà le célèbre biologiste britannique et premier directeur général de l'Unesco Sir Julian Huxley, qui déclarait dès 1931 dans *What dare I think* : « La plupart des changements dans le passé ont été lents, tandis que depuis l'arrivée de l'homme et plus spécialement de l'homme civilisé, la vitesse de ces changements s'est considérablement accrue. [...] L'équilibre originel de la nature est perdu, détruit par la seule présence de l'homme » ? Quarante ans plus tard, cette vision du monde déborde largement des sphères pensantes de certains notables britanniques, au point où elle est même devenue hégémonique au sein du grand public. L'association à l'effigie du panda ayant joué un rôle essentiel dans cette évolution, il n'est pas inutile de s'attarder sur quelques-unes des personnalités qui en sont à l'origine.

#### Le conte de fées du WWF

L'histoire officielle du WWF ressemble à un véritable conte de fées. En 1960, Sir Julian Huxley, alors fondateur de l'International Union for the Protection of Nature (rebaptisée depuis The World Conservation Union - IUCN), s'émeut des menaces qui pèsent sur la vie de certains animaux sauvages. De retour d'un voyage en Afrique de l'Est, il prend contact avec deux ornithologues, Max Nicholson, directeur général du Britain's Nature Conservancy, et Peter Scott, déjà vice-président de l'IUCN. Ensemble, ils décident de constituer une association de préservation des animaux, choisissant pour siège social le quartier général de l'IUCN, situé à Gland (Suisse). Le WWF International dépose ses statuts le 11 septembre 1961. Sollicité par Julian Huxley, Son Altesse le Prince Bernhard des Pays-Bas en devient le premier président. Obligé de démissionner suite aux révélations sur les commissions qu'il a perçues de la part du géant de l'armement Lockheed, il cède son poste en 1976 à John H. Loudon, un ancien patron de la Royal Dutch Shell. En 1981, lui succèdera Son Altesse le

Prince Philippe d'Angleterre, déjà président de la section britannique de l'association, qui conservera la présidence du WWF International jusqu'en 1996. Trois ans plus tard, l'association peut se targuer d'être « présente dans 96 pays et [de bénéficier] du soutien de 4,7 millions d'adhérents. Sur le plan financier, [elle dispose] d'un budget de 320 millions de dollars, apporté à 48 % par des particuliers », comme le déclare à L'Express le D<sup>r</sup> Luc Hoffmann [1], cofondateur du WWF International et ancien vice-président du groupe pharmaceutique et chimique Hoffmann-Laroche.

Anton Rupert, l'argentier

C'est principalement à un riche homme d'affaires sud-africain, Anton Rupert, que le WWF doit ce succès.

En 1968, son ami le Prince Bernhard lui demande de créer la section sud-africaine du WWF, qu'il présidera jusqu'en 2003. Anton Rupert a débuté sa carrière dans les années trente en tant que fabricant de cigarettes pour sa petite société, Rembrandt Ltd. Rapidement, celle-ci prend le contrôle de près de 90 % du marché sud-africain de la cigarette, tout en investissant également dans celui des vins et spiritueux. En 1972, Rupert consolide ses activités dans le tabac avec la société canadienne Rothmans. Seize ans plus tard, alors que de nombreux pays décident de boycotter le régime d'apartheid, il s'implante en Suisse et crée le groupe de luxe Richemont. Ce qui lui permet d'acquérir des marques prestigieuses comme Cartier, Montblanc et Alfred Dunhill, ou d'investir dans de nombreuses compagnies financières, minières et industrielles. En 1999, Rupert convertit son holding du tabac en actions de British American Tobacco, le second plus grand cigarettier du monde. Ce qui fait de lui l'un des hommes les plus riches de la planète. Ses activités commerciales dans le luxe et le tabac ne l'empêchent pas de conserver son poste de membre du comité exécutif du WWF International (de 1971 à 1990) et de président du WWF Afrique du Sud. Lors de son décès le 18 janvier 2006, le WWF lui a rendu un vibrant hommage, rappelant son rôle en tant qu'initiateur du Club des 1001, « un fonds fiduciaire très prospère qui a vu mille hommes et femmes de plus de cinquante pays du monde entier contribuer, à hauteur de 10.000 dollars chacun, à créer un fonds de capital de 10 millions de dollars dans le but de couvrir les frais de fonctionnement et les dépenses de conservation du WWF ». Aujourd'hui, l'empire d'Anton Rupert est dirigé par son fils, Johannes, propriétaire de vastes terres en Afrique du Sud, achetées pour être transformées en réserves naturelles.

Affaires et environnement

Bien que l'association environnementaliste n'ait jamais contesté l'existence du Club des 1001 (révélée le 1<sup>er</sup> août 1980 par la revue britannique *Private Eye*), elle a toujours laissé planer une zone de mystère, renforçant par là son côté énigmatique. De nombreux analystes politiques se sont interrogés au sujet de ce club bien étrange - dont la liste des membres a longtemps été gardée confidentielle -, ainsi que sur les motivations réelles de ses philanthropes amoureux de la nature et des animaux sauvages, qui sont par ailleurs des acteurs de premier plan du monde de la politique et des affaires. Comment expliquer en effet qu'un homme comme Anton Rupert, qui a « joué un rôle clé dans le développement économique des secteurs commerciaux et industriels sud-africains » - pour reprendre les propos du président sud-africain Thabo Mbeki - ait pu concilier ses affaires à la tête d'entreprises du luxe et son activité de président d'une association qui fait campagne pour réduire « l'empreinte écologique » des citoyens ? Comment croire que la passion pour la nature revendiquée par le gratin de la noblesse européenne - dont la plupart des représentants sont membres soit du WWF, soit du Club des 1001 - puisse ne pas interférer avec certains intérêts géopolitiques ? N'est-il pas étonnant de voir cohabiter des grands noms de l'industrie polluante avec des militants écologistes convaincus de leur bonne cause et brandissant continuellement le concept de développement durable ?

« L'apartheid vert »

Dans son article *Développement durable : le lobbying des ONG*, Sylvie Brunel, professeur de géographie du développement à l'Université Paul-Valéry de Montpellier III et ancienne présidente de l'association Action contre la faim, rappelle que « l'attention portée à la préservation de la nature est ancienne dans le Nouveau Monde : en même temps qu'ils conquéraient de vastes espaces d'une façon souvent "minière", Etats-Unis, Canada, mais aussi leurs colonies, en Australie ou en Afrique du Sud, cultivaient le mythe de la "wilderness", la nature sauvage. Les mouvements qui se réclament du "conservatisme" y sont incroyablement puissants. Yveline Déverin [2] souligne par exemple que le WWF est l'héritier direct des chasses coloniales, rassemblant une "élite économique et politique partageant un intérêt commun pour la chasse et une idéologie commune de supériorité des pratiques occidentales dans la gestion des milieux naturels". En niant l'existence et les droits des premiers occupants, ceux qu'on appelle aujourd'hui les "natives" ont été éliminés ou parqués dans des

*réerves, sans se voir reconnaître le droit à la citoyenneté dans leur propre pays. De la même façon, les ONG imposent aujourd'hui la création de zones protégées au détriment des populations locales en Afrique de l'Est, australe ou à Madagascar. »*

Cette analyse est partagée par Sylvain Guyot, enseignant-chercheur au département de géographie sociale de l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble. Sur le site Géoconfluences, il déclarait le 28 février 2006 au sujet de « l'apartheid vert » : « *La colonisation britannique, porteuse de discriminations spatiales dans toute l'Afrique, a utilisé au XIX<sup>e</sup> siècle la conservation de la nature comme outil ségrégatif. Cette ségrégation a été poursuivie et améliorée par les politiques d'apartheid à partir de 1948. La conservation de la nature permettait de protéger de vastes espaces de chasse et de loisirs pour les Blancs en y excluant les Noirs. Ces derniers étaient cantonnés dans des réserves où du pouvoir était donné (selon le principe du gouvernement indirect) à leurs chefs "traditionnels" (autorités tribales) puis à des administrateurs de pseudo-États à partir de 1970 (les Bantoustans). Par exemple, dans le bantoustan du KwaZulu, le pouvoir des membres du parti zulu de l'IFP et des amis de la famille royale a de ce fait été légitimé par le Parti National afrikaner, catalysant les rivalités - puis les violences politiques - avec les mouvements anti-apartheid tel que l'ANC. »*

Ivoire, milice et WWF

Stephen Ellis, chercheur au Centre d'études africaines de Leyde et auteur de plusieurs ouvrages dont *The Mask of Anarchy : the destruction of Liberia and the religious dimension of an African civil war*, apporte un éclairage complémentaire sur le rôle des organisations de conservation de la nature. Dans un remarquable article sur le trafic illégal d'ivoire, intitulé « *Défense d'y voir : la politisation de la protection de la nature* », il retrace l'interférence entre les milieux de protection de la nature et certains intérêts géopolitiques en Afrique australe (Mozambique, Angola, Namibie, Afrique du Sud). En premier lieu, il démontre le rôle stratégique des premières réserves animalières : « *Dès le début, les réserves animalières et les militaires ont été associés, ne serait-ce que parce que les anciens soldats, habitués à la vie de plein air et experts dans le maniement d'armes, font les très bons gardiens* ». Il poursuit : « *Quand la guérilla moderne commença à se développer en Afrique australe dans les années 1960, les réserves animalières, qu'il s'agisse des parcs officiels ou des régions éloignées pourvues d'une faune sauvage abondante, devinrent des zones stratégiques.* » Ces zones sont rapidement devenues le théâtre d'opérations de contre-révolution montées par les forces de sécurité chargées de mener des combats contre les groupes nationalistes. C'est dans ce contexte que s'inscrit le trafic d'ivoire. Un trafic que le WWF n'a pas condamné, alors qu'il a participé avec l'IUCN à la création en 1976 d'une association baptisée... Traffic, dont l'objectif était pourtant « *d'analyser que le trafic des plantes et des animaux sauvages ne représente pas une menace pour la conservation de la nature* ». Or, souligne Stephen Ellis, « *en dépit de l'abondance des preuves montrant le rôle important joué par l'Afrique du Sud dans le commerce de l'ivoire et de la corne de rhinocéros et démontrant qu'il s'agissait bien d'une politique délibérée de la part de plusieurs organes d'Etat, le WWF a continué à garder le silence sur la question. Quand, au tout début de 1991, le WWF a lancé une campagne internationale pour faire cesser le commerce de la corne de rhinocéros, il ne fit aucune mention du rôle de l'Afrique du Sud dans le commerce.* » Le chercheur se demande si ce silence pesant sur le rôle incontestable de l'Afrique du Sud comme plaque tournante de ce commerce interrégional dans les années 1980 ne serait pas lié à la position de Rupert au sein du WWF et au fait que plus de soixante personnalités de l'élite sud-africaine appartenaient au Club des 1001.

« L'opération Lock »

Selon Raymond Bonner, journaliste d'investigation au *New York Times* et à l'*International Herald Tribune*, le rôle du WWF ne se résume pas à ce silence complice. Dans un livre très controversé intitulé *At the Hand of Man* (Knopf Publishing Group, 1994), le journaliste publie le résultat d'une longue enquête au terme de laquelle il accuse plusieurs hauts responsables du WWF, dont John Hanks, directeur du programme africain du WWF International, de s'être directement livrés à des opérations de mercenaires liées aux conflits militaires d'Afrique australe. Il s'agit entre autres de « *l'opération Lock* », révélée en 1989 par le correspondant à Nairobi de l'agence *Reuters*, Robert Powell. Cette opération a fait l'objet de nombreux articles parus dans les presses britannique et africaine. Le WWF a toujours réfuté l'accusation selon laquelle il y avait été directement impliqué. Pour son porte-parole, Robert SanGeorge, les activités controversées de John Hanks, dont il n'a pas nié l'existence, « *ont été initiées sans l'autorisation de la direction internationale du WWF* ». Dans un communiqué de presse, il précise que « *la politique du WWF a toujours été de ne pas être engagé dans des opérations clandestines pouvant être considérées comme non éthiques par les gouvernements, le public ou les supporters du WWF* ».

Au service du Foreign Office ?

Pour l'avocat hollandais J. Wilgers, ce franchissement de la ligne rouge n'était cependant pas le fruit du hasard. Ni même un cas unique. Dans un article paru dans la presse hollandaise le 24 septembre 1999, Wilgers rappelle que « *l'IUCN entretient une relation très étroite avec le British Colonial et le Foreign Office. Tout au long de son existence, Julian Huxley a travaillé sur des projets en relation avec la conservation de la nature. En 1960, il a entrepris un voyage dans les colonies britanniques qui devaient acquérir leur indépendance. Il s'est assuré que le gouvernement britannique puisse maintenir jusqu'aujourd'hui sa maîtrise sur les réserves naturelles situées dans les pays du Commonwealth. La Grande-Bretagne a toujours été préoccupée par l'acquisition des matières premières des pays du Commonwealth et par la garantie d'un approvisionnement illimité. Je tiens aussi à préciser que l'IUCN n'est rien d'autre qu'une extension d'agences gouvernementales et du secteur public du Royaume-Uni, car ils en sont les principaux bénéficiaires. Un an après le voyage de Huxley, le WWF a été créé avec comme objectif principal de rassembler des fonds pour l'IUCN. Ensuite, l'IUCN est devenu bien plus discret. Trente ans plus tard, le WWF contrôle plus de 10 % de la surface de la Terre.* »

L'avocat n'est pas le seul à s'interroger sur les intentions réelles du WWF. La journaliste Sylvie Lasserre, auteur de *Pilleurs d'or vert*, un dossier à charge paru dans *Le Monde* 2 du 23 juin 2007, met en cause « *certaines ONG qui permettraient à des géants industriels de pratiquer la bioprospection dans les zones qu'elles sont censées protéger* ». Si la journaliste fait surtout référence à l'association américaine Conservation Internationale, qui se trouve effectivement dans la ligne de mire de plusieurs associations écologistes, elle note que le « *WWF ou The Nature Conservancy emploieraient des méthodes analogues* ». A côté des matières premières, toutes sortes de plantes particulièrement utiles à l'industrie pharmaceutique de demain représentent en effet un enjeu stratégique fondamental. Selon ces analystes, les actions du WWF relatives à la sauvegarde des espèces menacées d'extinction se conjuguaient ainsi avec des objectifs beaucoup moins louables. Ce qui expliquerait cette consanguinité entre milieux politiques et grandes ONG environnementalistes. Comme le rappelle Marie-Claude Smouts, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris [3], ces ONG « *s'entendent parfaitement avec la Banque mondiale [...] contre la souveraineté de pays du Sud présentés comme corrompus et irresponsables* ». De fait, elles pratiquent un puissant lobbying, tant à Washington qu'à Bruxelles, où « *l'European Environment Bureau, le plus important groupe de pression écologique, agit de concert avec la DG XI, chargée de l'environnement au sein de la Commission européenne* », comme le souligne Sylvie Brunel.

Aujourd'hui, le WWF possède une puissance d'action redoutable. A l'aube du Grenelle de l'environnement, on peut légitimement se demander si celle-ci est mise exclusivement au service de l'environnement...

[1] Luc Hoffmann a été président du WWF France de 1996 à 2000. Il en est encore aujourd'hui le président d'honneur. Son successeur, Daniel Richard, est l'ancien PDG des Trois Suisses, de Sephora (Groupe LVMH), et était encore récemment directeur innovation et développement au groupe Galeries Lafayette.

[2] Yveline Déverin est maître de conférences en géographie à l'Université de Toulouse-le-Mirail et auteur de *L'Afrique*, éd. Atlande, 2005

[3] Marie-Claude Smouts est l'auteur de *Forêts tropicales, jungle internationale. Les revers d'une écopolitique mondiale*, paru aux Presses de Sciences Po en 2001.

Gil Rivière-Wekstein

Paru dans le numéro 50 d'a&e Juillet-Août 2007

## 20/ Trois types de protection. Source : Atlas Mondial des Espaces Protégés

### TROIS GRANDS PARADIGMES ENVIRONNEMENTAUX

On peut distinguer sommairement trois grandes périodes dans l'histoire de la protection de la nature, qui ont représenté également trois grands courants de pensée, ou « paradigmes ».

**Le paradigme naturaliste-sensible**, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, s'appuie sur l'exceptionnalité de certains éléments naturels pour définir les premiers espaces protégés. Ce sont surtout des lieux pittoresques (grottes, cascades, gorges, reliefs abrupts, etc.) ou recelant des espèces rares et remarquables (arbres pluricentennaires, fleurs aux formes complexes, bouquetins, tigres ou gorilles selon les latitudes) qui sont classés. Cette protection se fait en fonction de la perception de la nature par la société. C'est une protection « pour l'homme ».

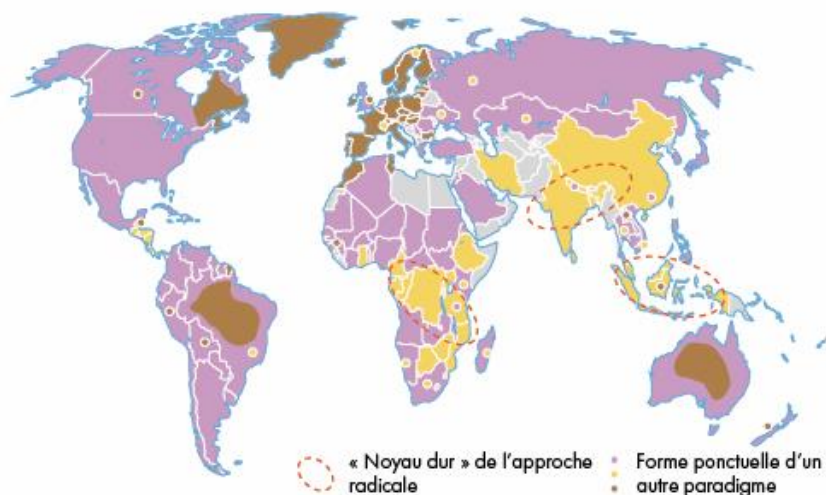
**Le paradigme radical**, vers la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, élargit la protection à l'ensemble des écosystèmes, et non aux seules espèces emblématiques: sans justification d'ordre social, on protège la nature pour elle-même, selon sa valeur écologique. C'est une forme exclusive, parfois militante en ce qu'elle cherche à éviter les effets jugés néfastes de l'action de la société sur la nature: une protection « sans l'homme ».

**Le paradigme intégrateur**, vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle, revient sur le précédent en démontrant que l'action des sociétés humaines peut être nécessaire à la bonne gestion des milieux et à la biodiversité. Il est aussi question de corriger les effets de l'exclusion sociale créée par des espaces protégés trop stricts, et qui peut provo-

quer des rejets des politiques environnementales au lieu d'une adhésion durable aux objectifs de la protection. C'est une protection « avec l'homme ».

Ces paradigmes ne se succèdent pas mais se cumulent plutôt, si bien qu'il est difficile de les positionner géographiquement. Chaque pays, voire chaque type

### LES DIFFÉRENTS TYPES DE PROTECTION



		Type d'espace naturel protégé (paradigme dominant)		
		Naturaliste sensible	Radical	Intégrateur
Mode de gestion	Équipements	possibles	interdits	tolérés (conditions)
	Loisirs et tourisme	prépondérants	très limités	selon les zones
	Usages de la nature	ressource et patrimoine	préservation stricte	usage durable
Rapport à la nature	Choix de gestion	nature esthétique	sanctuaire clos	nature culturelle
	Traduction spatiale	accès payant	espace vide, contrôlé	espace habité, ouvert
	Travail scientifique	secondaire	fort	possible
Valeur politique	Rôle identitaire	fort (fierté nationale)	absent (hors culture)	limité (culture locale)
	Rôle politique	outil symbolique	outil scientifique	outil de développement
Résumé	Protection	« pour l'homme »	« contre l'homme »	« avec l'homme »

**Tableau 5**

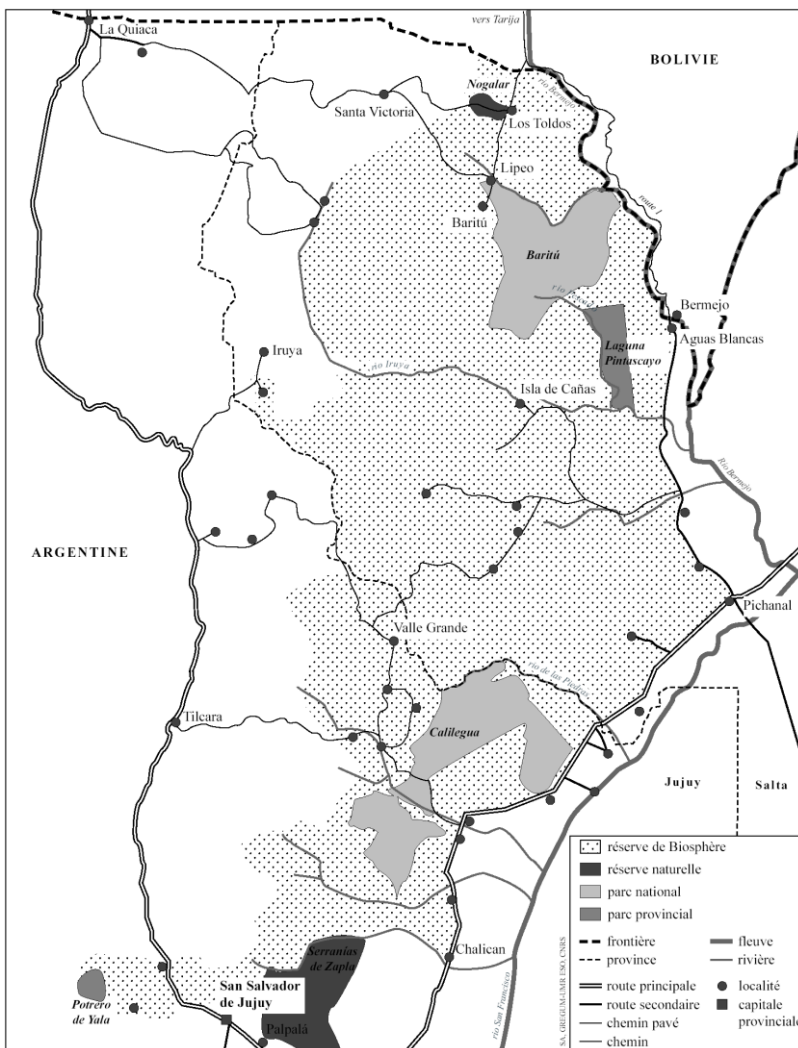
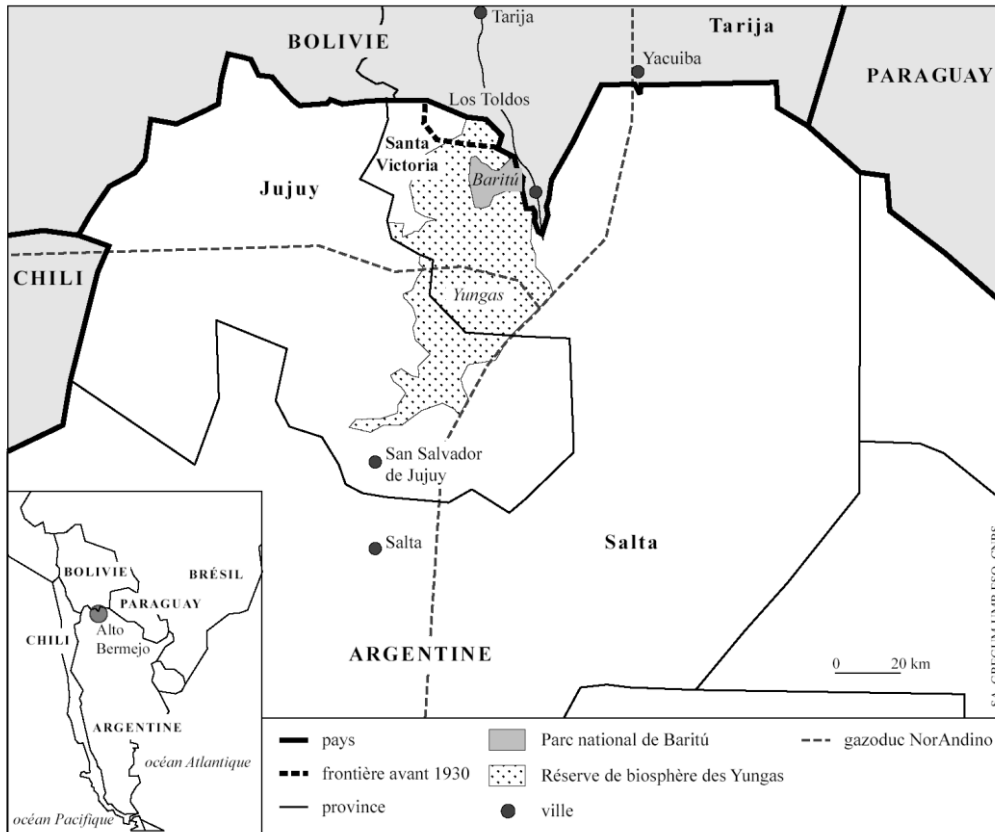
Principaux textes relatifs à la protection de la nature (1950-2000)						
DATE	TEXTES	THÈMES*				
		E	M	B	P	DD
	En roman : Décisions et conférences au niveau mondial En italique : Décisions et conférences au niveau européen	En noir : priorité du texte En gris : implications secondaires				
1948	Création de l'UICN					
1959	Conférence Unesco sur la biosphère					
1968	Conférence Unesco sur la biosphère					
1970	Programme UNESCO : « Man And Biosphere »					
1971	Convention de Ramsar sur les Zones humides					
1972	Conférence de Stockholm sur l'environnement					
1973	Convention de Washington sur le commerce des espèces menacées					
1975	Convention CITES sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvage					
1977	Conférence de Nairobi sur la désertification					
1979	<i>Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe dite convention de Berne</i>					
1979	Convention de Bonn relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage					
1982	<i>Recommandation n°R(82)12 du Conseil de l'Europe relative à la conservation des forêts alluviales</i>					
1987	Rapport Bruntland					
1988	<i>Recommandation n°R(88)11 du Conseil de l'Europe relative à la conservation des forêts anciennes et semi-naturelles</i>					
1990	<i>Conférence de Strasbourg sur la protection des forêts en Europe</i>					
1990	X <sup>e</sup> Congrès forestier mondial (Paris) : Thème = « La forêt patrimoine d'avenir »					
1990	Déclaration du G7 sur la protection des « forêts naturelles »					
1991	<i>Convention sur la protection des forêts alpines</i>					
1992	<i>Directive européenne « Habitats »</i>					
1992	Sommet de la Terre à Rio de Janeiro : - Déclaration de principes sur l'environnement et le développement - Convention mondiale sur la diversité biologique					
1992	<i>Conférence ministérielle pour la protection des forêts (Helsinki)</i>					
1995	Conférence de Séville sur les réserves de Biosphère (Man and Biosphere)					

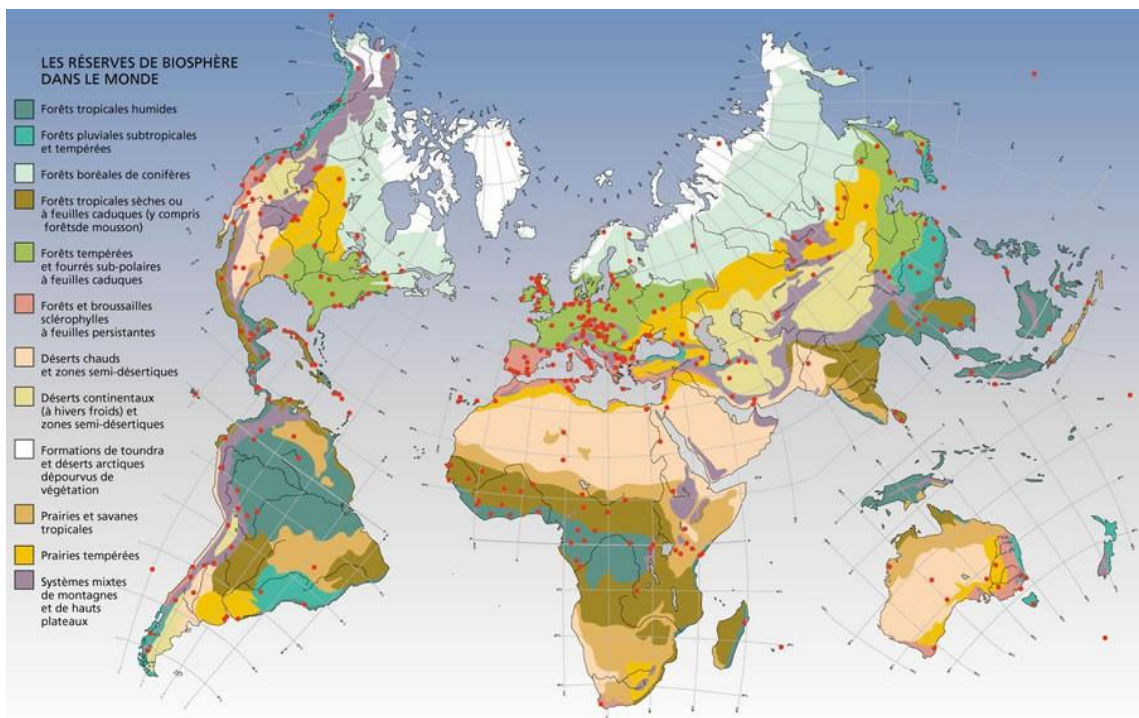
\* E: espèces; M: Milieux; B: Biodiversité; P: Paysages; DD: Développement durable. D'après Simon, 2000.

## 22/La réserve de biosphère des YUNGAS (Argentine et Bolivie). Source : Guyot, Salin et Ramousse, 2007.

« La RBYUN couvre une superficie de 12 287 km<sup>2</sup> et comprend quatre noyaux de protection exclusive constitués par deux parcs nationaux (Baritu et Calilegua) et deux parcs provinciaux (Potrero de Yala et Laguna de Pintascayo). Les zones tampon de la RBYUN (4 400 km<sup>2</sup>), bien conservées, concernent surtout des terres des domaines privé et communautaire. L'Administration des Parcs Nationaux essaye d'y favoriser des activités de faible intensité (agriculture traditionnelle, élevage transhumant, extraction sélective), en accordant une attention particulière aux communautés indigènes. La zone de transition occupe plus de la moitié de la RBYUN (7 230 km<sup>2</sup>). Elle apparaît fortement anthropisée sur les marges orientales de la réserve. Outre les installations liées à l'exploitation des hydrocarbures, des systèmes modernes d'exploitation forestière et agricole y côtoient une agriculture plus traditionnelle. L'objectif est de promouvoir des activités économiques soutenables, à petite et moyenne échelle, telles que l'écotourisme, l'artisanat ou des systèmes sylvo-pastoraux. Les structures de gestion de la RBYUN ont pour but de favoriser la participation publique de tous les acteurs à travers la mise en place de quatre comités zonaux (Nord, Centre Salta, Centre Jujuy et Sud). Il s'agit des structures de base vers lesquelles doivent converger ceux qui « vivent dans et de la réserve ». En juin 2003, un comité de gestion a été constitué pour élaborer un plan de gestion. Il a été décidé que chaque comité zonal y serait représenté par trois délégués, mais certains comités zonaux ont évolué en marge du projet. La superposition du projet de corridor écologique du haut Bermejo (coordonné par Proyungas) avec celui de la réserve de biosphère (impulsé par les gouvernements provinciaux) a perturbé la distribution des rôles. Les réunions du comité de gestion ont pu donner l'impression que les conflits d'intérêt s'imposaient aux dépens de la prise de décisions constructives en faveur de la réserve. Mais il semble qu'un consensus se dessine pour essayer de faire vivre les institutions de la RBYUN et pour mettre en oeuvre un plan de gestion s'appuyant sur le document élaboré lors de la création de la réserve, les seules bases dont on dispose pour ébaucher des projets de territoire dans un espace où les problématiques sont complexes et achevées. »







23/



## 24/ Texte : Les critères de sélection de l'UNESCO : Patrimoine Mondial de l'Humanité (source : UNESCO)

Pour figurer sur la Liste du patrimoine mondial, les sites doivent avoir une valeur universelle exceptionnelle et satisfaire à au moins un des dix critères de sélection. Ces critères sont expliqués dans les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial qui est, avec le texte de la Convention, le principal outil de travail pour tout ce qui concerne le patrimoine mondial. Les critères sont régulièrement révisés par le Comité pour rester en phase avec l'évolution du concept même de patrimoine mondial.

Jusqu'à la fin de 2004, les sites du patrimoine mondial étaient sélectionnés sur la base de six critères culturels et quatre critères naturels. Avec l'adoption de la version révisée des Orientations, il n'existe plus qu'un ensemble unique de dix critères.

Critères de sélection :

représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;  
témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;  
apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;  
offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;  
être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ;  
être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des oeuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle. (Le Comité considère que ce critère doit préférablement être utilisé en conjonction avec d'autres critères) ;  
représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles ;  
être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification ;  
être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins ;  
contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

La protection, la gestion, l'authenticité et l'intégrité des biens sont également des considérations importantes.

Depuis 1992, les interactions majeures entre les hommes et le milieu naturel sont reconnues comme constituant des paysages culturels.

Exemples :

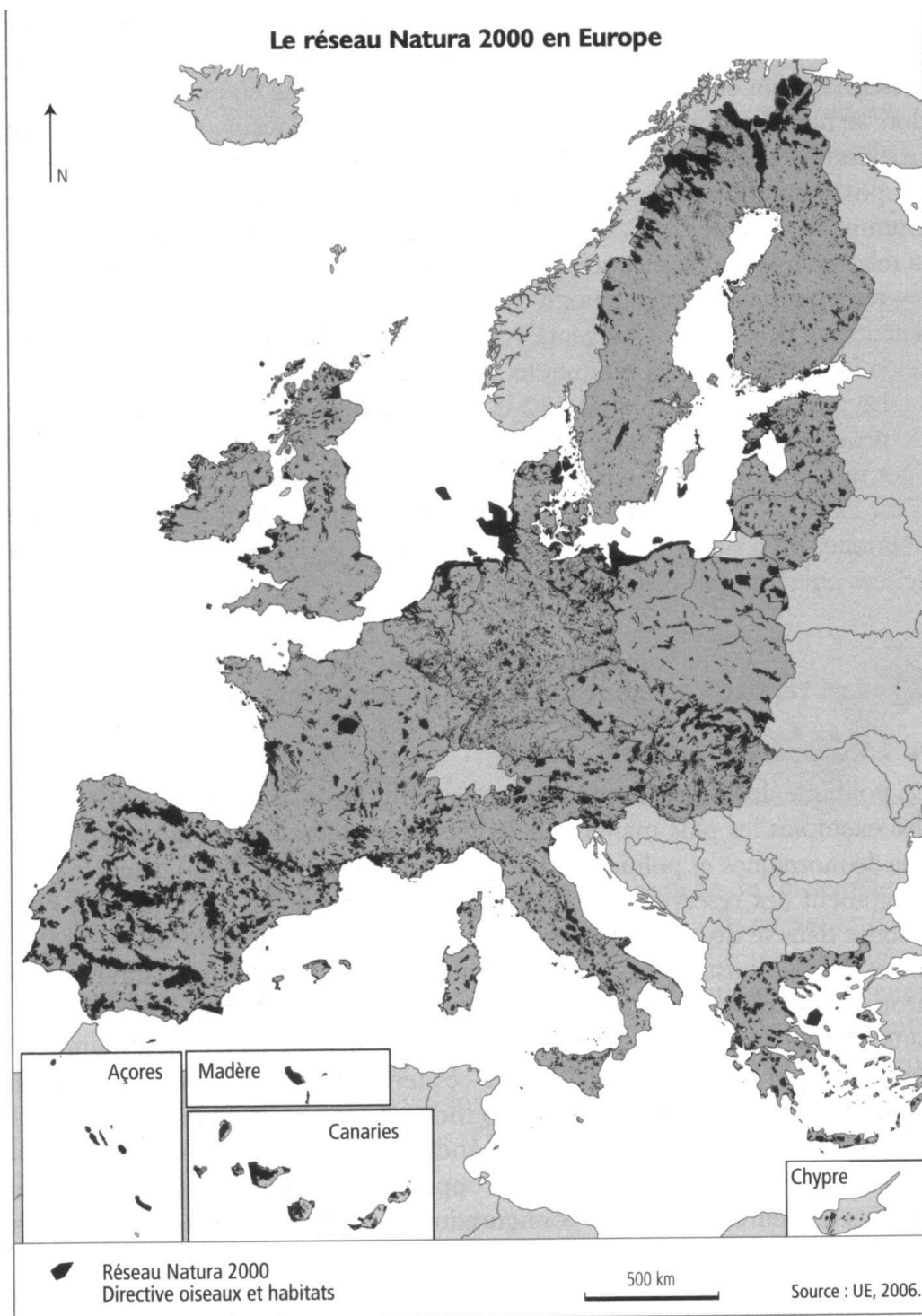
Patrimoine mondial naturel de l'Humanité : Fjord glacé d'Ilulissat (Danemark) 2004

Patrimoine mondial culturel : Angkor (Cambodge) 1992, Muraille de Chine 1987

Paysage Culturel (mixte) –Patrimoine mondial : Sanctuaire historique de Machu Picchu 1983

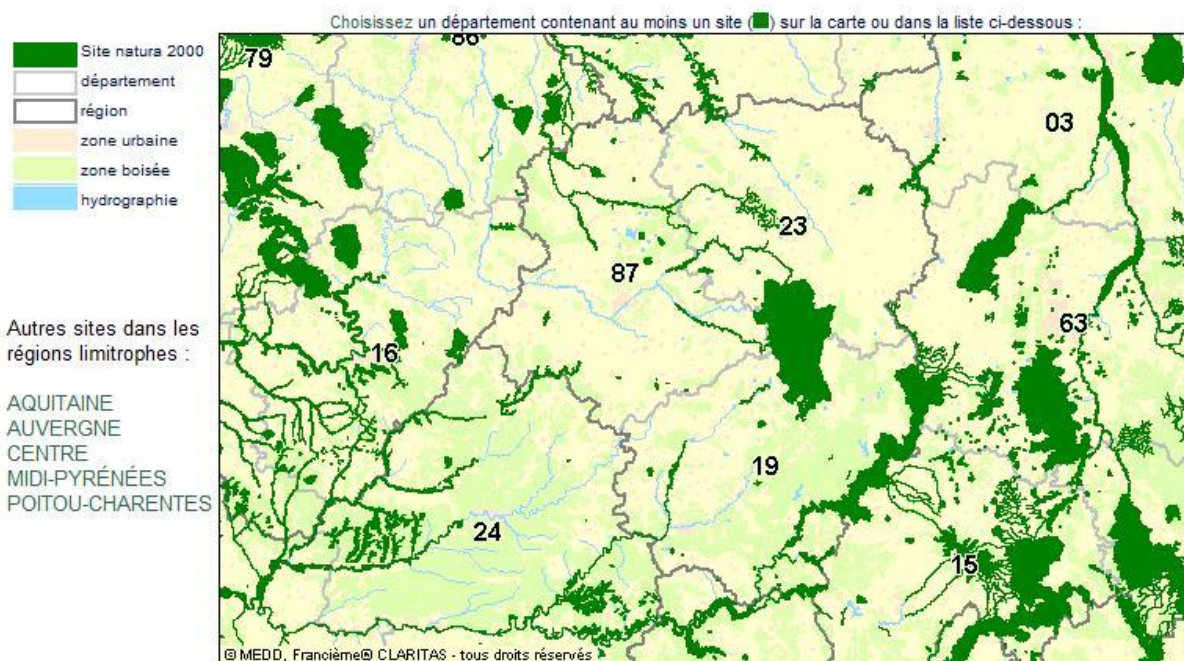
## 25/Natura 2000

Source : <http://natura2000.ecologie.gouv.fr>



Carte tirée de Arnould et Simon, 2007.

# LIMOUSIN

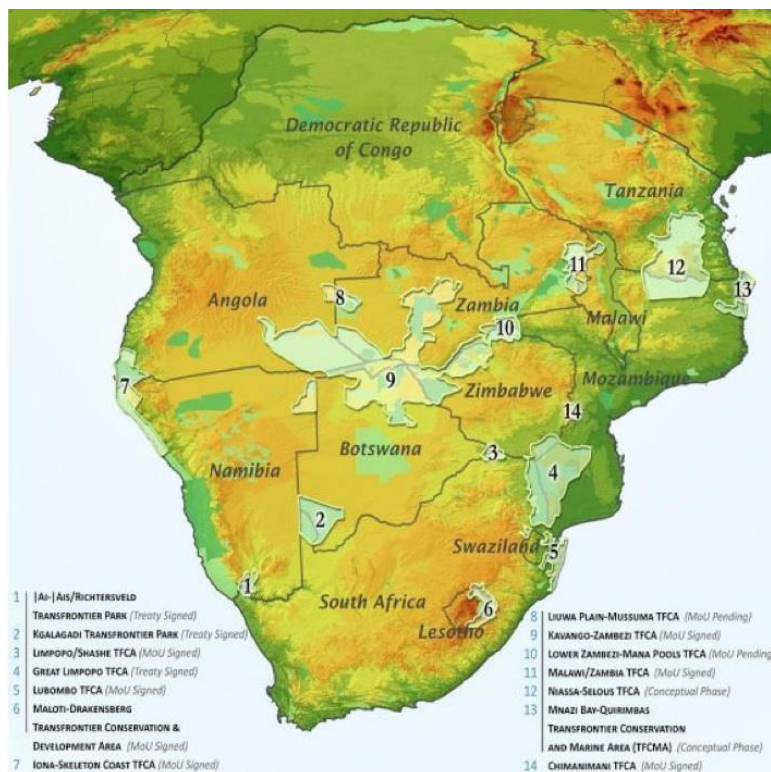


## PLATEAU DE MILLEVACHES



## 26/ Transfrontier Peace Parks

Source : <http://www.peaceparks.org/>



Les parcs transfrontaliers : quelques liens

Afrique Australe voir <http://com.revues.org/document75.html>

Ou encore <http://geocarrefour.revues.org/index5032.html>

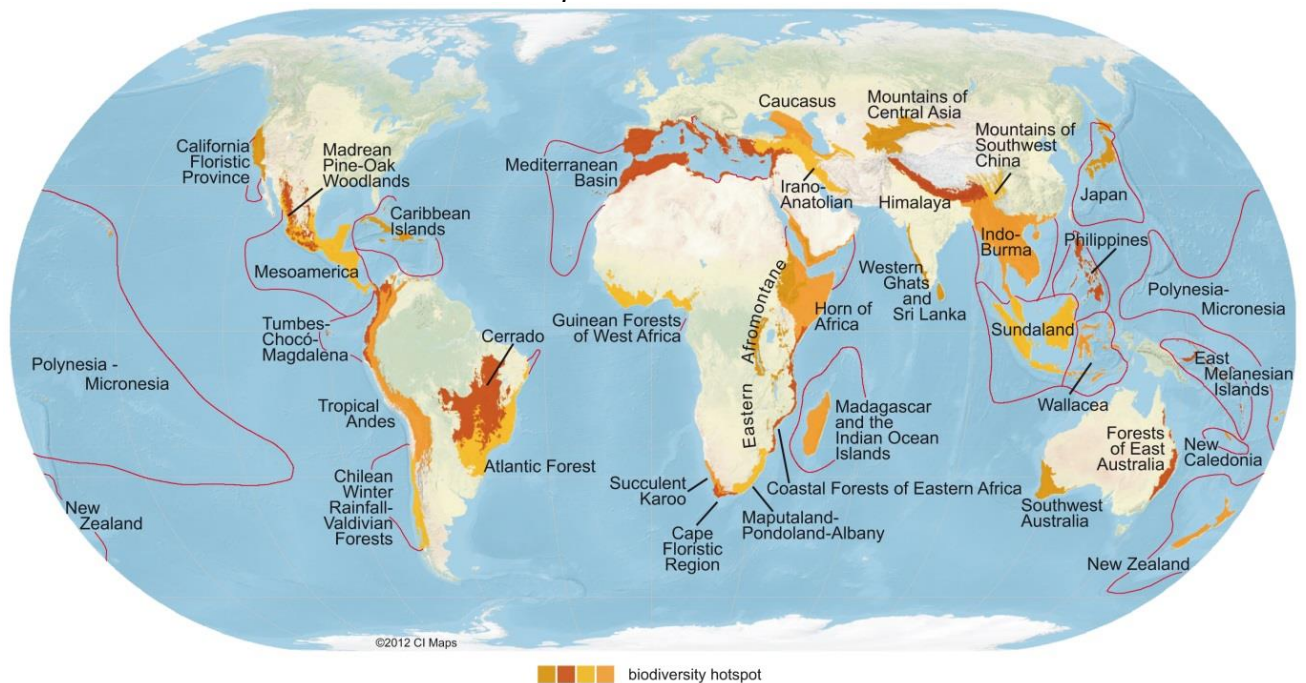
Texte intégral :

<http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/etpays/Afsubsah/AfsubsahScient2.htm>

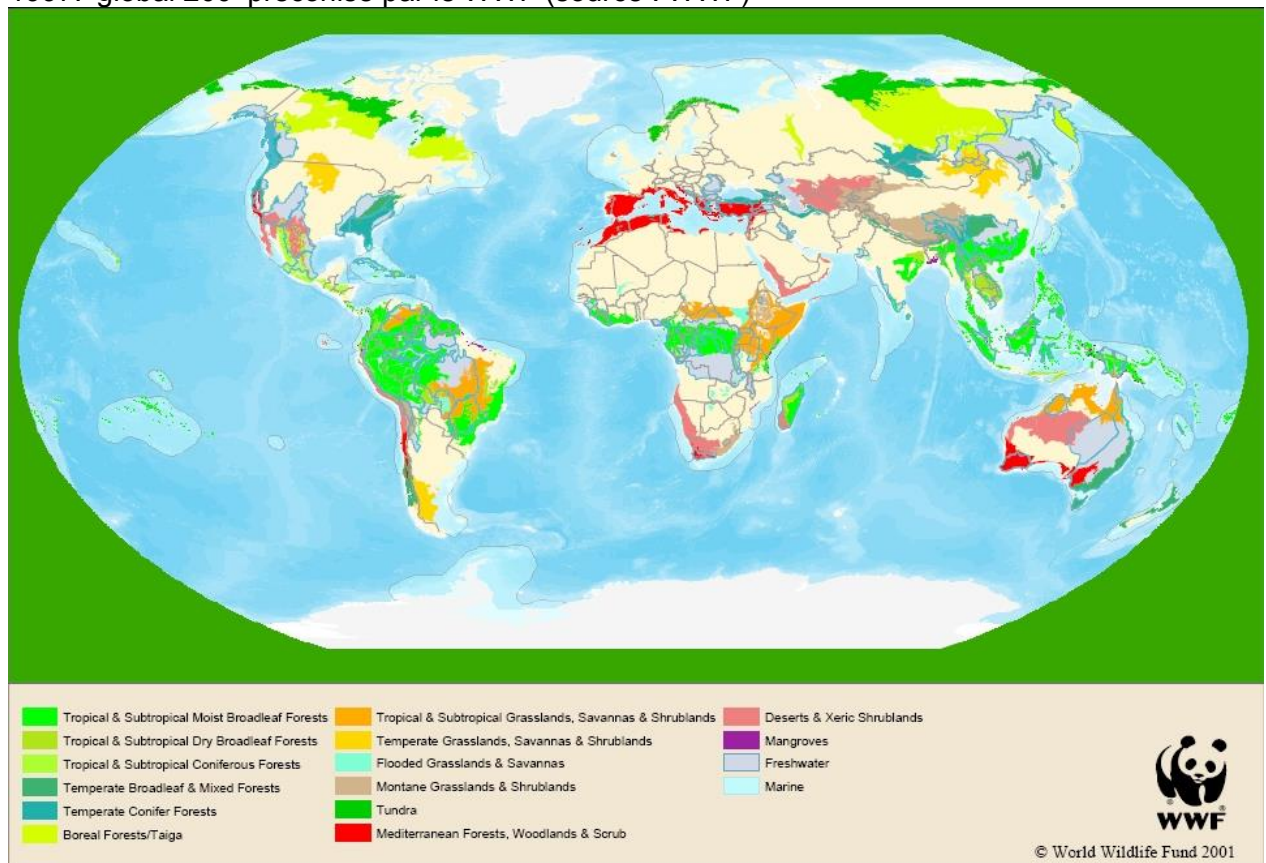
<http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=7460> Amérique Latine

## 27/ La conservation par les grosses ONG environnementales

1989. *Conservation International* : les hot spots de la biodiversité



1997. 'global 200' préconisé par le WWF (source : WWF)





## 28/ Préservation & autochtonie

[www.survival.org](http://www.survival.org)

Castellano | Deutsch | English | **Français** | Italiano | Nederlands



# Survival

Le mouvement pour les peuples indigènes



'La forêt est notre foyer. Si elle meurt, nous mourons aussi. Nous sommes le peuple de la forêt.'  
Pygmée : Afrique centrale

Accueil | Peuples | Campagnes | Actualités & Médias | Education | Agissez | Donnez | Boutique | Qui sommes-nous



**INDE**  
**La Cour suprême donne le feu vert à la mine**  
'Ils devront d'abord nous tuer avant de tuer la montagne'

### Actualités & Médias »

13 OCTOBRE  
INDE: Une tribu isolée s'attaque à une mine

13 OCTOBRE  
BRÉSIL: Des Indiens d'Amazonie paralysent un barrage

13 OCTOBRE  
PARAGUAY: Des images satellite révèlent la destruction des terres indiennes

9 OCTOBRE  
PÉROU: Promesse d'action en faveur des Indiens isolés

### Agissez »

[Faites un don »](#)

[Devenez membre »](#)

[Ecrivez une lettre »](#)

[Signez une pétition »](#)

[Recevez notre newsletter »](#)



© Survival International (France) 2008 | Association reconnue d'utilité publique | [Contactez Survival](#)

# Survival



Le mouvement pour les peuples indigènes

**PYGMÉES**

RÉGION  
AFRIQUE CENTRALE

POPULATION  
250 000

Accueil
Peuples
Campagnes
Actualités & Médias
Education
Agissez
Donnez
Boutique
Qui sommes-nous

## Pygmées



**Il y a beaucoup de groupes pygmées différents vivant disséminés dans une vaste région de l'Afrique centrale et occidentale. Les 'Pygmées' sont des gens de la forêt qu'ils connaissent et dont ils connaissent intimement la faune et la flore.**

Dans beaucoup d'endroits ils sont reconnus comme les premiers habitants de la région. Il y a beaucoup de groupes pygmées différents, par exemple les Bambuti, les Batwa, les Bayaka et les Bagyeli ('Ba' signifie les gens' dans les langues bantoues) qui vivent disséminés dans une vaste région de l'Afrique centrale et occidentale, en République démocratique du Congo (RDC), au Congo, au Cameroun, au Gabon, en République centrafricaine, au Rwanda, au Burundi et en Ouganda. Les différents groupes pygmées parlent des langues distinctes, la plupart apparentées à celles de leurs voisins non Pygmées. Quelques mots communs à des langues pygmées séparées par de grandes distances suggèrent qu'ils possédaient un langage commun dans le passé; par exemple, l'un de ces mots est le nom de l'esprit de la forêt, Jengi.

## 29/ Préservation et autochtonie végétale

<http://www.nda.agric.za/docs/Alien/Alien.html>

Reasons why alien invaders are a problem

They use a lot of water

Invading alien plants use much more water than indigenous trees and plants. They prevent rainwater from reaching rivers and deprive people and ecosystems of much needed water. Many springs and streams have already dried up because of invading alien trees.

They displace indigenous plants

Large areas of our country have been infested with invading alien plants. They destroy precious vegetation such as fynbos in the Western Cape.

They cause devastating fires

When invading alien trees burn, the flames can be up to 15 m high, often destroying houses and damaging the soil. In the case of fynbos the flames only reach 5 m. Invading alien plants grow in denser stands than natural shrub preventing firefighters from putting out a fire.

They cause soil erosion

Fires in invading alien vegetation are more intense than those in natural vegetation, resulting in damage to the soil. With the first rains the soil is then washed into rivers causing the rivers and dams to fill up with sand.

How can you help to solve the problem?

Look for invading alien trees and plants in your area and cut them down.

Ask your neighbours to do the same.

Plant indigenous trees and plants in your garden.

How do we benefit?

By clearing invading alien vegetation we improve water supplies.

It will not be necessary to build so many dams; this will save money.

We protect our local plants and trees.

We help to prevent fires and erosion



Alien plants : exemple Afrique du Sud, suite. Analyse (tiré de Giraut, Guyot, Houssay, 2005).

Il s'agit de plantes qui ne sont pas autochtones et qui ont colonisé le paysage végétal au gré des migrations et colonisations successives. De nombreuses campagnes d'information et une grande mobilisation de moyens financiers publics et privés, ainsi que des politiques publiques, ont visé ces plantes allochtones. Les premières actions contre les *alien plants* ont d'abord été menées par les autorités de conservation nationale et provinciales dans les parcs et réserves du pays et par des associations écologistes conservatrices comme WESSA (Wildlife and Environment Society of South Africa). Un grand programme national, Working for Water, initié en 1995 par le Ministère des Eaux et Forêts de Kader Asmal (cf. *supra*), est motivé par un triple constat :

- « Les plantes allochtones touchent plus de 8 % de l'étendue du pays. Elles se répandent à un rythme alarmant, nuisent à la croissance de la végétation naturelle et mettent en péril l'équilibre écologique en augmentant les incendies et en favorisant l'érosion.
- Ces plantes ont toujours soif. Elles réduisent donc grandement les nappes d'eau souterraines et assèchent les cours d'eau. C'est un problème dans un pays périodiquement menacé de sécheresse où 12 millions de Sud-africains n'ont pas accès à l'eau potable.
- Ce programme cherche à créer des emplois (initiative sociale) dans un pays où la pauvreté, le chômage et l'analphabétisme sont généralisés.»

On le voit, le discours politique est extrêmement alarmiste et instaure un lien puissant entre nature (espèces végétales ici) et développement. L'ambiguïté de la perception de la Nature sud-africaine — même si le terme de nature est un peu exagéré ici — est toujours présente : ce n'est plus l'ancienne représentation oscillant entre Eden à préserver et jungle à domestiquer, mais bien une vision post-moderne. La Nature est désormais comprise, dans les discours politiques sud-africains, comme un élément toujours à la fois fragile et dangereux, mais vis-à-vis duquel l'homme a une double responsabilité : passée (l'introduction des plantes allochtones) et future (protéger une

ressource en eau menacée). Cette responsabilité est un appel général à l'action puisque Working for Water cherche à fédérer les « énergies destructrices » de plantes allochtones dans tout le pays.

Ces messages politiques ont donc véhiculé un discours important : les *alien plants* sont

indésirables et même dangereuses pour l'Afrique du Sud. Il convient donc de les éradiquer pour empêcher leur pouvoir de nuisance. Toute la population (tous groupes confondus) est invitée à y participer.

Ce logo de la campagne apparaissait sur des affiches, des autocollants et des guides

pédagogiques largement distribués dans la population en 2001 par le DWAF<sup>56</sup> via les écoles.

Il est révélateur d'un discours, de ses connotations voire de ses dérives. C'est le terme d'*Alien* qui apparaît au premier regard. Il convient de noter que ce terme sert aussi à désigner toute personne immigrée récemment en Afrique du Sud. Dans un pays xénophobe, combattre les étrangers — même si l'on se rend compte ensuite qu'il s'agit de végétaux — est une injonction qui peut sembler ambiguë. Cela est amplifié par l'usage d'un vocabulaire militaire spécifique, appartenant aux opérations commandos.

Enfin, le graphisme menaçant des plantes renforce l'effet recherché.

L'importance donnée en Afrique du Sud à cette question est très révélatrice de la collusion entre un mode purificateur du traitement de la nature et des idéologies politiques extrémistes que l'on retrouve dans d'autres « pays neufs » comme les États-Unis ou l'Australie. Les campagnes contemporaines contre les *alien plants* puisent en fait leurs origines idéologiques dans l'eugénisme et le désir de pureté. En Afrique du Sud, ce processus exemplaire « recycle » donc l'idéologie raciste de l'apartheid dans un combat écologiste ouvert à tous. De plus elle s'inscrit bien dans les politiques post-1994 de réconciliation, car les nouveaux coupables de la dégradation socio-économique ne sont plus ni les Blancs ni les Noirs mais des cortèges de plantes allochtones. Cette action permet donc surtout de rallier les différents groupes de population, « races, sexes et âges confondus » constitutif d'un « nous », collectif national rassemblés face à la menace végétale.

# 30/ Fanatismes... ?

tils ?

sanimaux.net/

Mes favoris PageRank Orthographe Traduire Envoyer à droits des animaux



## HUNT SABOTAGE

Principes

Tactiques

Pourquoi saboter

Avertissement

## VIVISECTION

## + DE VIDEOS



## NEWS



## DDASHOP

## STANDS

## GO VEGAN

### LA FORCE DE VENIR EN AIDE AUX ANIMAUX

Les animaux sont des êtres sensibles, intelligents et conscients, même si cela n'a été reconnu que très récemment. Pour autant, cette reconnaissance n'a pas fait évoluer leur statut : ils continuent d'être traités comme des objets, de la marchandise, de la nourriture. Leur point de vue est totalement ignoré et leur intérêt occulté.

*Droits des Animaux* est une association loi 1901 ayant pour but de faire connaître, reconnaître et respecter les droits fondamentaux des animaux : droit à la vie, droit à la liberté, droit à ne pas être maltraité ni exploité.

Nos trois missions principales sont :

- Informer le public pour faire évoluer les mentalités ([stands vidéo](#))
- Rassembler les personnes motivées pour aider les animaux
- Interventions directes ([Hunt sabotages](#), blocages, ...)

Vu l'ampleur des moyens déployés par l'espèce humaine contre les animaux, ceux-ci n'ont aucune chance de résister efficacement, même s'ils se défendent quand ils le peuvent. C'est donc à nous de les aider à se libérer des humains. Rejoignez notre association pour participer à la libération animale !



[Forum](#) | [Pétition](#) | [Dossiers](#)



## DECLARATION DES DROITS DE LA TERRE ET DES ESPECES

Nous, les éco-guerriers, convaincus que l'oubli et le mépris des droits naturels de la Terre et des Espèces, sont les seules causes des malheurs du monde, avons résolu d'exposer dans une déclaration solennelle, ces droits sacrés et inaliénables, afin que tous les acteurs de la vie ne se laissent jamais opprimer ou avilir par la tyrannie, afin qu'ils conservent les bases de leur liberté et de leur pérennité.

(extraits)

- Article 1  
La Terre est première et mère de toute vie. Le sol, l'eau, l'air, les plantes et les animaux la composent et y vivent en étroite dépendance. Ils forment une communauté. L'Homme, en tant qu'espèce, est membre parmi d'autres de cette communauté. 
- Article 2  
Tout gouvernement des Hommes doit être assuré en vue de garantir à la communauté la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles.
- Article 3  
Ces droits sont l'égalité, la liberté, la pérennité et la résistance à l'oppression.
- Article 4  
Tous les membres de la communauté sont égaux par la nature et devant la loi des Hommes.
- Article 5  
La loi des Hommes est l'expression libre et solennelle de leur volonté générale; elle ne peut ordonner que ce qui est juste et utile à la communauté; elle ne peut que se défendre de ce qui lui est nuisible.



<http://terresacree.org/ecoquerr.htm>

### 31/ Principles of Environmental Justice

<http://www.ejnet.org/ej/principles.pdf>

The following principles were adopted by delegates of the First National People of Color Environmental Justice Summit in 1991. These principles were developed to serve as a "guide for organizing, networking, and relating to government and nongovernmental organizations."

1) Environmental Justice affirms the sacredness of Mother Earth, ecological unity and the interdependence of all species, and the right to be free from ecological destruction.

2) Environmental Justice demands that public policy be based on mutual respect and justice for all peoples, free from any form of discrimination or bias.

- 3) Environmental Justice mandates the right to ethical, balanced and responsible uses of land and renewable resources in the interest of a sustainable planet for humans and other living things.
- 4) Environmental Justice calls for universal protection from nuclear testing, extraction, production and disposal of toxic/hazardous wastes and poisons and nuclear testing that threaten the fundamental right to clean air, land, water, and food.
- 5) Environmental Justice affirms the fundamental right to political, economic, cultural and environmental self-determination of all peoples.
- 6) Environmental Justice demands the cessation of the production of all toxins, hazardous wastes, and radioactive materials, and that all past and current producers be held strictly accountable to the people for detoxification and the containment at the point of production.
- 7) Environmental Justice demands the right to participate as equal partners at every level of decision-making, including needs assessment, planning, implementation, enforcement and evaluation.
- 8) Environmental Justice affirms the right of all workers to a safe and healthy work environment without being forced to choose between an unsafe livelihood and unemployment. It also affirms the right of those who work at home to be free from environmental hazards.
- 9) Environmental Justice protects the right of victims of environmental injustice to receive full compensation and reparations for damages as well as quality health care.
- 10) Environmental Justice considers governmental acts of environmental injustice a violation of international law, the Universal Declaration On Human Rights, and the United Nations Convention on Genocide.
- 11) Environmental Justice must recognize a special legal and natural relationship of Native Peoples to the U.S. government through treaties, agreements, compacts, and covenants affirming sovereignty and self-determination.
- 12) Environmental Justice affirms the need for urban and rural ecological policies to clean up and rebuild our cities and rural areas in balance with nature, honoring the cultural integrity of all our communities, and provided fair access for all to the full range of resources.
- 13) Environmental Justice calls for the strict enforcement of principles of informed consent, and a halt to the testing of experimental reproductive and medical procedures and vaccinations on people of color.
- 14) Environmental Justice opposes the destructive operations of multi-national corporations.
- 15) Environmental Justice opposes military occupation, repression and exploitation of lands, peoples and cultures, and other life forms.
- 16) Environmental Justice calls for the education of present and future generations which emphasizes social and environmental issues, based on our experience and an appreciation of our diverse cultural perspectives.
- 17) Environmental Justice requires that we, as individuals, make personal and consumer choices to consume as little of Mother Earth's resources and to produce as little waste as possible; and make the conscious decision to challenge and reprioritize our lifestyles to insure the health of the natural world for present and future generations.

# EVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

PREMIERE PARTIE :

Note : sauf indication contraire, la notation renvoie aux appréciations suivantes :

1 = très pauvre/très faible

3 = moyen

5 = excellent/travaillé

*Evaluation générale du cours* : ECOLOGIE POLITIQUE ET GESTION DE LA NATURE

	1	2	3	4	5
Intérêt du sujet du cours					
Intérêt des thèmes étudiés					
Le cours était-il suffisamment théorique ? (1= pas du tout, 5 = parfaitement)					
Le cours est-il suffisamment recentré ? (1= pas du tout, 5 = parfaitement)					
Difficulté du cours (1=pas assez difficile, 5=trop difficile)					
Le cours s'insère-t-il correctement dans le cursus global ? (1=pas de tout, 5=parfaitement)					
<b>Evaluation globale du cours</b>					

*Evaluation de la pédagogie :*

	1	2	3	4	5
Sensibilité aux intérêts des étudiant(e)s					
Accessibilité de l'enseignant en dehors du cours					
Clarté de la présentation					
Connaissance du sujet étudié					
Cours suffisamment dynamique / vivant ? (1=non, pas du tout – 5=tout à fait)					
Réponse aux questions des étudiant(e)s (1=non, 5=oui)					
Encourage la participation (1=insuffisamment, 5=très bien)					
Accepte les points de vue opposés (1=insuffisamment, 5=complètement)					
<b>Evaluation globale de la pédagogie</b>					



DEUXIEME PARTIE :

Profitez, s'il vous plait, de cette partie pour développer des points traités dans la première ou pour aborder d'autres points qui vous paraissent utiles. Vos remarques pour améliorer la qualité de l'enseignement seront particulièrement bienvenues.

1°) - Commentaire sur le cours :

Forces :

Faiblesses :

Comment le cours pourrait-il être amélioré ?

Certaines questions vous semblent-elles mériter d'être plus développées, lesquelles ?

2°) – Ce cours vous semble-t-il demander une formation préalable ?

3°) – Ce cours vous semble-t-il s'intégrer de manière cohérente dans l'UE auquel il appartient (complémentarité avec autres interventions ? redondance ?

4°) – Quelles furent les séances les plus intéressantes ? Les moins intéressantes ?

5°) – Autres commentaires.



## Table des matières

---

<b>DROITS D'AUTEURS</b> .....	<b>2</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>3</b>
<b>I- CURRICULUM VITAE DETAILLE</b> .....	<b>5</b>
<b>I.1. DONNEES GENERALES</b> .....	<b>5</b>
<b>I.2. ETUDES (DIPLOMES ACQUIS)</b> .....	<b>5</b>
<b>I.3. PARCOURS PROFESSIONNEL</b> .....	<b>6</b>
<b>I.4. ACTIVITES PEDAGOGIQUES</b> .....	<b>7</b>
<i>I.4.1. Volume des heures enseignées</i> .....	<i>7</i>
<i>I.4.2. Diversité des heures enseignées</i> .....	<i>7</i>
<i>I.4.3. Diversité des lieux d'enseignement</i> .....	<i>8</i>
<i>I.4.4. Activités administratives liées à l'enseignement à l'Université de Limoges</i> .....	<i>9</i>
<b>I.5. ACTIVITES DE RECHERCHES</b> .....	<b>9</b>
<i>I.5.1. Structures d'accueil de la recherche</i> .....	<i>9</i>
<i>I.5.2. Expertises scientifiques à plusieurs échelles</i> .....	<i>9</i>
<i>I.5.3. Programmes de recherches</i> .....	<i>11</i>
<i>I.5.4. Direction de recherches</i> .....	<i>13</i>
<i>I.5.5. Participation à des jurys de thèse</i> .....	<i>16</i>
<i>I.5.6. Participation à des jurys de master</i> .....	<i>16</i>
<b>II- LISTE DES PUBLICATIONS</b> .....	<b>17</b>
<b>II.1. REVUES INTERNATIONALES A COMITE DE LECTURE (LISTE AERES ET AUTRES REVUES INTERNATIONALES REFERENCEES)</b> .....	<b>17</b>
<b>II.2. EDITEUR INVITE DE NUMEROS SPECIAUX DE REVUES</b> .....	<b>19</b>
<b>II.3. DIRECTION D'OUVRAGES</b> .....	<b>20</b>
<b>II.4. OUVRAGES</b> .....	<b>20</b>
<b>II.5. CHAPITRES D'OUVRAGES</b> .....	<b>20</b>
<b>II.6. LES CONFERENCES</b> .....	<b>21</b>
<b>II.7. COMPTES RENDUS DE CONGRES AVEC COMITE DE LECTURE</b> .....	<b>23</b>
<b>II.8. PUBLICATIONS DIVERSES</b> .....	<b>24</b>
<b>II.9. RECENSIONS D'OUVRAGES</b> .....	<b>24</b>
<b>II.10. DIFFUSION DE LA RECHERCHE &amp; VULGARISATION</b> .....	<b>25</b>
<b>II.11. CATALOGUES D'EXPOSITIONS</b> .....	<b>26</b>
<b>III- SELECTION ORGANISEE DE PUBLICATIONS</b> .....	<b>27</b>
<b>III.1. CONFLITS ENVIRONNEMENTAUX</b> .....	<b>28</b>
<b>III.2. GEOGRAPHIE POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT</b> .....	<b>29</b>
<b>III.3. NEOTOPONYMIE</b> .....	<b>30</b>
<b>III.4. ARTICLES GENERAUX SUR L'AFRIQUE DU SUD</b> .....	<b>31</b>
<b>III.5. FRONTS ECOLOGIQUES</b> .....	<b>32</b>
<b>III.6. DYNAMIQUES PARTICIPATIVES ET LOGIQUES ETHNIQUES</b> .....	<b>33</b>
<b>III.7. MISE EN ART DE LA NATURE</b> .....	<b>34</b>
<b>IV- PROPOSITIONS PEDAGOGIQUES</b> .....	<b>37</b>
<b>ANNEXES 1 : EXPRESSIONS GEOGRAPHIQUES 3.0 « S'EXPRIMER ET COMMUNIQUER EN GEOGRAPHES »</b> ... 38	
<b>ANNEXES 2 : LA NATURE : REPRESENTATIONS, IDEOLOGIES POLITIQUES ET TERRITOIRES</b> .....	<b>77</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>125</b>



